
3 1761 08154315 9

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

Publications

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

PREMIER SEMESTRE DE 1890

Onzième Année. — Tome Treizième

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL.

1890

SOCIÉTÉ

DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. Bayol (docteur) O. ✵, A. ✿. C. ✠., Lieutenant gouverneur du Sénégal.

Binger (Louis), ✵, A. ✿, Capitaine d'infanterie de Marine, Officier d'Ordonnance du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Paris.

Brosselard-Faidherbe (Henri), ✵, A. ✿, ✠, ✠, Capitaine. Attaché a l'État-Major général du Ministre de la Marine, Officier d'Ordonnance du Ministre de la Guerre. Paris.

de Brazza (P. Savorgnan), O. ✵, ✠ ✠, Commissaire général au Congo français.

Dupuis, G. C. ✠, Explorateur du Tonkin.

Debidour, ✵, Professeur à la Faculté des lettres de Nancy, Président de la Société de géographie de l'Est.

De Lesseps (F), G. C. ✵ ✠ ✠, Membre de l'Académie française.

Foncin, ✵. I. ✿., Inspecteur général de l'enseignement secondaire, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord.

Guillot E., A. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, ancien Secré taire-général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Harmand (docteur), ✵. ✠., Consul général de France à Calcutta.

Léger (Louis), ✵, I. ✿, ✠ ✠ Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à l'Ecole des Langues orientales, Professeur à l'Ecole supérieure de Guerre.

Levasseur, O. ✵, I. ✿, G. ✠ ✠, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

Georges Perrot, O. ✵, I ✿, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normal supérieure.

Suérus, I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée Jeanson de Sailly, ancien secrétaire-général de la Société.

Wiener, O. ✵, Consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Barbier, I. ✿, Secrétaire-général de la Société de Géographie de l'Est.

Bécourt, Inspecteur des forêts au Quesnoy, Membre de la Commission historique du Nord.

Bellart (le Docteur Eugène), ✠, ✠, Médecin de la Marine, Cherbourg.

Bonvarlet, ✠, ✠, ✠, Président du Comité flamand de France, consul de Danemarck à Dunkerque.

Carton (le Docteur Louis), A. ✿, ✠, Médecin aide-major de 1e classe des Hôpitaux de Tunisie.

Castel (Emile), O. ✱. I. ✿, C. ✱, ✠, Secrétaire de la Cie du Chemin de fer du Nord à Paris.

Castonnet des Fosses. ✠, Président de section à la Société de Géographie commerciale de Paris, rue de l'Université 37, Paris.

Cosserat, Censeur des Etudes au Lycée d'Avignon.

de Beugny d'Hagerue (G.) Homme de Lettres à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.).

Delamare, O. ✱, I. ✿ C. ✠, Colonel, commandant le 7e régt d'Infanterie, à Cahors.

De Mahy, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion, avenue du Trocadéro 28, Paris.

Des Chesnais (le R. P. René Le Menant) Procureur des Missions Coptes d'Égypte.

Duraffourg, Capitaine au 80e de ligne, à Tulle.

Gauthiot, A. ✿, ✠, ✠, ✠, ✠, Secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris. Membre du Conseil supérieur de Statistique.

Mamet, I. ✿, Professeur agrégé d'Histoire, Ancien Élève de l'École d'Athènes, à St-Omer (P.-de-C.).

Millot, ✱, Explorateur du Tonkin

Moncelon (L.), A. ✿, ✠, ✠, Ancien Délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des Colonies. Paris.

Monteil, A. ✿, Capitaine d'infanterie de marine, à Paris.

Oukawa, ✱, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon.

Paillard-Lelong, Ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres.

Renouard (Alfred), Ancien Secrétaire général de la Société, rue Laffitte, 23, Paris.

Routier (Gaston), publiciste, rue du Faubourg-Montmartre, 57, Paris.

Thouar (A.) ✱, A. ✿, Explorateur du Gran-Chaco, à Buenos-Ayres et St-Martin de Ré.

DÉLÉGUÉ.

Armentières.

M. Victor Pouchain, Industriel, ancien Maire.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Président	Crepy-Danel (Paul), ✻, A. ✿, C. ✠, Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France.
Vice-Présidents	Bossut (Henry), Ancien Président du Tribunal de Commerce de Roubaix.
	Brunel, ✻, I. ✿, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord.
	Faucher, O. ✻, A ✿, Ingénieur en chef des poudres et salpêtres, Lauréat de l'Institut, Adjoint au Maire de Lille.
	Masurel (François), Ancien Président du Tribunal de Commerce de Tourcoing.
Secrétaire-Général	Merchier (A.), A. ✿, Professeur agrégé d'histoire au Lycée
Secr.-gén. adj., Archiviste.	Quarre-Reybourbon, A. ✿, Membre de la Commission historique du Nord, de la Société des Sciences et des Arts, etc.
Secrétaire	Crépin (H.), Inspecteur des Postes et Télégraphes.
Trésorier	Fromont, ✿ A., (Auguste), Homme de lettres
Trésorier adjoint	Duflos-de Mallortie, Homme de lettres.
Bibliothécaire	Van Hende, ✿ I., Vice-Président de la Commission historique du Département et de la Commission des musées de Lille, etc.

COMITÉ D'ÉTUDES.

MM. Bère, A. ✿, Ingénieur de la Manufacture des Tabacs, Conseiller municipal.
Damien, I. ✿, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille.
Dehaisnes (Mgr), I. ✿, Archiviste départemental honoraire, Président de la Commission historique du Nord.
Déjardin-Werkinder, Avocat, Député du Nord.
Delessert-De Mollins, Homme de lettres, à Croix.
Delmasure (Ernest), Manufacturier à Tourcoing.
Descamps (Ange), Manufacturier.
Duburcq (Victor), Manufacturier, à Roubaix.
Eeckman (Alex.), A. ✿, Ancien Secrétaire-Général, Administrateur des Musées industriel, agricole et commercial; Correspondant des Sociétés de géographie de l'Est, de la Suisse orientale, etc.
Fernaux-Defrance, Négociant.
Gosselet, ✻, I. ✿, ✠, Professeur à la Faculté des Sciences., Corresp. de l'Institut.
Hedde, Vice-Président du Tribunal civil.
Jacquin, Inspecteur au Chemin de fer du Nord, à Paris.
Junker, A. ✿, Filateur de soie à Roubaix.
Leburque-Comerre (Oscar), Négociant en tissus, à Roubaix.
Lenoir, Professeur agrégé au Lycée de Lille.
Moy, ✻, I. ✿, Doyen de la Faculté des Lettres.
Mullier (Albert), Négociant en lins.
Nicolle-Verstraete, ✻, Ancien Lieutenant de vaisseau, Manufacturier.
Pénel, O. ✻, I. ✿, C. ✠, ✠, Lieutenant-Colonel breveté du Génie, Sous-Chef de l'Etat-Major du 1er Corps d'Armée.
Petit-Leduc (Joseph), Publiciste à Tourcoing.
Scrive-Loyer, ✠ C, (Jules), Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce de Lille.
Tilmant, I. ✿ Directeur de l'école primaire supérieure de Lille.
Verly, H, ✻, Homme de lettres, Membre de la Commission historique.
Warin, Vice-Président de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. J. Jusniaux se tient à la disposition des sociétaires pour le prêt des livres et tous renseignements concernant la Société, chaque jour de 4 à 7 heures et le Dimanche de 10 à 11 heures.

COMMISSIONS.

Le Président de la Société, le Secrétaire-Général et le Secrétaire Général-Adjoint font de droit partie de toutes les commissions.

1° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. Merchier, A. ✿, président.
Quarré-Reybourbon, A. ✿, rapporteur.
Delessert.
Duburcq (Victor).
Duflos de Mallortie.
Eeckman (Alex.), A. ✿.
Leburque-Comerre.

MM. Lenoir.
Petit-Leduc.
Cantineau. adjoint.
Crépy, Auguste, id.
De Parades. id.
Foucart, Paul, id.
Les Conférenciers.
Les Délégués aux Congrès

2° COMMISSION DES PRIX ET RÉCOMPENSES

MM. Brunel, ✱, I. ✿, ⚜, président.
Van Hende, I. ✿, rapporteur.
Bossut
Delmasure.
Eeckman, A. ✿.
Faucher, O. ✱, A. ✿.
Fernaux-Defrance.
Junker, A. ✿.

MM. Leburque-Comerre.
Lenoir.
Masurel (François).
Moy, ✱, I. ✿.
Pénel, O ✱, I. ✿.
Petit-Leduc.
Tilmant, I. ✿.

3° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

MM Faucher, O. ✱, A. ✿, président.
Bère, A. ✿, rapporteur.
Damien, I. ✿.
Dehaisnes, I. ✿.
Eeckman, A. ✿.
Lenoir.

MM. Moy, ✱, I. ✿.
Penel, O. ✱, I, ✿
Tilmant, I. ✿.
Helluy, adjoint.
De Parades, id.
Trouhet, id.

4° COMMISSION DES FINANCES

MM. Descamps (Ange), président.
Warin, rapporteur.
Bossut (Henri).
Delmasure (Ernest)
Fromont, A. ✿ (Auguste).

MM. Leburque-Comerre.
Masurel (François),
Petit-Leduc (J.)
Van Hende, I. ✿.

5° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

MM. Crépin, président.
Eeckman, A. ✿, rapporteur.
Dehaisnes (Mgr), I. ✿.
Faucher, O. ✵, A. ✿
Fernaux-Defrance,
Gosselet, ✵, I. ✿.
Leburque Comerre.
Lenoir
Mullier (Albert).
Acheray, adjoint.
Beaufort (Henri), id.
Béghin, id.

MM. Cantineau, adjoint.
Crépy (Auguste), id.
Dr Eustache. id.
Dr Hochstetter. id.
Delahodde (Victor), id.
Facq, Paul, id.
Godin, O. L. id.
Herland (Alphonse), ✠ id.
Houzé, id.
Van Butsèle (Ed.), id.
Werquin fils, id.

Photographes-amateurs.

MM. Bernard-Wallaert, ✠.
Castiaux, (Eug.)
Ducrocq (Maxime).
Martin (Edouard).

MM. Pestour.
Petit (Delphin), A. ✿.
Rouzé.

6° COMMISSION DU LOCAL.

MM. Faucher, O. ✵, A. ✿, président.
Van Hende, I. ✿, rapporteur.
Descamps (Ange).
Eeckman, A. ✿.

MM. Boivin, adjoint.
Faucheur (Ed.). id.
Samuel de Mollins, id.

SECTION DE ROUBAIX.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville

MM. Bossut, (Henry), Président.
Faidherbe, I. ✿, Vice-Président.
Leburque-Comerre, secrétaire.
Duburcq (Victor), secrétaire-adj.
Delessert, Eug. Bibliot.-Achiv.
Junker, A. ✿, (Charles).
Ferlié, (Cyrille).
Poutignac de Villars
Verspieren.

SECTION DE TOURCOING.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville

MM. Masurel, (François) Père, Prés.
Desurmont, Jules, vice-président.
Petit-Leduc, J., secrétaire.
Delepoulle-Jombart.

MM. Delmasure, Ernest
Destombes, Émile.
Orquesnoy, Paul.
Jonglez, Charles.

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Baratte, Officier d'Administration du croiseur *Le Renard*, ✝.
Blondeau (Mlle Louise). Propriétaire, rue Royale, 118. Lille.
Bossut, (Henry), Négociant en tissus, Vice-Président de la Société, à Roubaix
Crepy (Paul), ✵, ✠, A. ✿, Négociant, Président de la Société, à Lille.
Dassonville-Leroux, Négociant en laines, à Tourcoing.
d'Audiffret (marquis) O, ✵, Trésorier-payeur-général du Nord, à Lille, ✝.
Debruyn, Notaire honoraire, rue Nationale, 142, Lille.
Delattre-Parnot (C), Propriétaire, boulevard Sébastopol, 29, à Lille.
Eeckman, (Alex.), A. ✿, Ancien Secrétaire-Général, rue Alex. Leleux, 28, à Lille.
Lorent-Lescornez, Filateur de lin, rue Inkermann, à Lille
Mahieu (Auguste) ✵, Filateur de lin, conseiller général, Armentières.
Phalempin (Charles), Directeur du Comptoir national d'Escompte de Paris, à Melbourne et Sydney (Australie).
Renouard (Alfred), Ancien Secrétaire-général de la Société, à Paris.
Schotmans (Émile), Négociant en grains et farines, boulevard Vauban, à Lille.
Scrive-Loyer (Jules), C. ✠, Manufacturier, rue Léon Gambetta, à Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES TITULAIRES. (1)

Nos d'inscription. MM.

Aire-sur-la-Lys.

1591. Rolin-Montagne, brasseur.

Annœullin.

1051. Dupas, instituteur.

Armentières.

182. Bailliez, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
1238. Becquart (Henri), fabricant de toiles.
284. Badart (Mme) Directrice du Collège de Demoiselles.
912. Cado (Edmond), imprimeur libraire, Grand'Place, 2.
186. Chas, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
639. Cardon-Masson, filateur de lin, rue Bayart, 7.
1046. Debosque (Émile), ✵, fabricant de toiles, rue des Glatignies, 4.
1184. Decaudain (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85
1549. Delahaye (Edmond), rue de Dunkerque.
525. Dervaux, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
189. Dansette (Jules), étudiant en médecine rue des Jésuites, 7.
1548. Deweppe, fabricant de toiles.
187. Fremaux (L), A. ✿, négociant en toiles, rue de l'École, 9.
960. Grenier, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.

(1) Les Membres de la Société peuvent se procurer le Diplôme contre le versement de cinq francs, adressés à M. Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général Adjoint.

N°s d'inscription. MM.

1585. Honoré, fabricant de toiles.
1605. Honnart (Alexandre), fabricant, rue Neuve.
1166. Lacherez fils, fabricant de toiles, rue des Jésuites, 18.
941. Lambert (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.
825. Lescornez (Paul), Brasseur, rue de Flandre, 25.
1021. Leuridan-Bouche, Fabricant de toiles, rue de la Gare, 2.
184. Mahieu (Aug.) ✱, Filateur de lin, conseiller général, rue des Jésuites 7.
942 Miellez, Fabricant de toiles, rue de Strasbourg.
297. Pouchain (Victor), Fabricant de toiles, Ancien Maire, faubourg de Lille, 14.
1717. Rogeau (Achille), Fabricant de toiles, rue Nationale.
1607. Turpin (Louis), fabricant de toiles, rue Nationale.
940. Villard, ✱., Fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Ascq.

1268. Droulers-D'Halluin, Distillateur.
1715. Droulers-Leclercq, Fabricant de sucre.
1716. Droulers (Léon), Distillateur.

Asnières *(Seine)*.

51. Evrard (Alfred), Ingénieur, Avenue de Courbevoie, 16.

Avesnes.

473. Parfait-Dubois, filateur de laine.

Bailleul.

1734. Dufour (François), Négociant, rue de la Gare.
919. Hié-Delemer, Maire, fabricant de toiles.

Bavai.

294. Crémont, Pharmacien.

Beaucamps *(Nord)*

1019. Chaillaux (Charles), négociant.

Bondues *(Nord)*.

1583. Devémy (Eugène), propriétaire, au Vert-Bois.

Beuvry-les-Orchies.

1169. Laude-Dobignies, représentant de commerce.

Béthune.

118. Sy (Albert), Greffier au tribunal.

Brest *(Finistère)*

820. Lepoutre fils, Aspirant de marine.
309. Lacroix, (Docteur) Chirurgien de la marine (Panama)

Breucq (Le)

N°s d'inscription. MM

799. Moullé-Lamare, Teinturier en tissus.

Bruxelles.

1771. Froment (Mlle Estelle), rue du Marché-aux-Poulets, 23.

Caen.

1196. Lignier (Octave), Professeur à la Faculté des Sciences.

Calais-Saint-Pierre.

476. Becquart, (Henri), fondé de pouvoirs de la Banque Devilder.
109. Breton (Ludovic), Ingénieur-directeur du tunnel sous-marin, 17, rue St-Michel.

Cambrai.

634. Joppé Ed., O. ✠, A. ✠, Président du Tribunal civil, rue St-Georges, 20.

Camphin-en-Carembault.

1686. Benoni-Grauwin, propriétaire.

Carabane sur Casamance (*Sénégambie française*).

1779. Bonvalet (E.), de la Maison Blanchard, à Cachéo (Guinée portugaise).

Cassel.

817. Guiselin (Antonin), négociant en vins.

Cholet (*Maine-et-Loire*).

1157. Dubreucq, Directeur du tissage de M. Pellaumail-Moutel.

Comines

1470. Vandewynckele fils, (Auguste), manufacturier.
1504. Devos (Antoine), Fabricant de fils retors.

Condé-sur-l'Escaut.

1239. Beaumont-Cousin (Louis), entrepreneur de travaux publics.

Croix.

218. Delessert (Eug), Propriétaire, homme de lettres, membre du comité
167. De Mollins (Samuel), Architecte et entrepreneur
1743. Fauvarque (Mlle Marthe), Élève à l'École normale d'Institutrices de Douai.
314. Gaberel, Propriétaire.
1498. Goblet-Dupire, Négociant.
362. Goffin (Joseph), Propriétaire
1720. Jourdeuil (Léon), Négociant.
250. Mathieu, Instituteur.
1516. Pluquet, (Paul), Maire.
95. Tilmant (Lucien), Instituteur au Pont-du-Breucq.

Don.

89. Schotsmans (Paul), minotier et négociant en farines.
1272. Debruyn (Fernand), propriétaire.

Douai.

1595. Rocquet (Eugène), étudiant, rue St-Jacques, 30

Dunkerque

Nos d'inscription. MM.

1618. Coquelle-Gourdin, Président du Tribunal de Commerce
1490. Coquelle, (Félix), négociant en bois.
1649. Seys (Edouard), filateur de jute.

Erquinghem-Lys.

755. Martin (Jules), négociant en toiles.

Estaires.

1452. Ernout (François), propriétaire.
64. Gamelin (Auguste), filateur et fabricant de toiles
1710. Lefranc (Auguste), Fabricant de toiles.

Fourmies

372. Azambre, notaire.

Fournes.

404. Gombert, A. ✿, chef d'institution.

Frelinghien

945. Delecaille (Pierre), filateur de lin.

Fretin.

1752. Wastelier du Parc, proprietaire, au château de Fretin, par Pont-à-Marcq.

Halluin.

1546. Dassonville-Lepée, fabricant de toiles.

Hanoï (*Tonkin*).

482. Sever (le Lieutenant-colonel du génie), O. ✻, I. ✿, ✠ Chef d'État-Major du Corps d'Occupation.

Haubourdin.

1558. Blanchard, percepteur.
77. Bonzel (Arthur), distillateur.
907. Colombier (Georges), filateur de lin.
1714. Cordonnier (Célestin), brasseur.
1236. Debaisieux (Charles), propriétaire.
1225. Defretin, architecte.
686. D'Hespel (le comte Edmond), ✠. propriétaire, maire.
705. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure.
470. Loridan (Victor), A. ✿, directeur de l'école supérieure.
1713. Marlin (René), comptable, rue d'Emmerin.
726. Nicole, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille.
1169. Rose (Maurice), brasseur.
738. Sander (Ad), blanchisseur de fils et tissus
711. Waymel (Camille), distillateur.

Hazebrouck.

583. Coquelle (Paul).
725. Van de Walle (Henri), propriétaire.

Hellemmes.

1041. Keromnès, Ingénieur des ateliers de la Traction au chemin de fer du Nord.

Hem.

Nos d'inscription. MM.

1120. Mulaton-Leborgne (Jean), teinturier en tissus.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

1193. Caullet (Edouard), négociant.
1658. Delmiche, élève de l'Ecole des Mines de Mons.
234. Desmars (Alfred), ingénieur-chimiste.
1202. Thellierz (Julien), étudiant.

Herrin-lez-Seclin.

671. Wartelle-Boniface, ✵, blanchisseur de fils et tissus.

Houplines (*Nord*).

1606. Becquart (Lucien), fabricant de toiles.

La Bassée.

991. D'Herbomez-Calonne, Juge de Paix.

La Longueville (*Nord*).

1762. Blanquart (Jules), propriétaire.

La Madeleine-lez-Lille.

1688 Belin (Jules), propriétaire, rue Gambetta, 44.
811. Crepelle-Fontaine, chaudronnier-constructeur, maire, rue de Lille, 152
1772. Darcq-Lejeune, rue Kuhlmann, 12.
87. Dubois, répétiteur, rue du Romarin, 7.
1002. Eysenbout (Edmond), changeur, rue Dassonville.
1709. Hochstetter (Jules), Directeur des Usines de Produits chimiques du Nord.
1023. Lagnieau, pharmacien.
682. Maroquin, négociant en charbon, rue de Lille, 132.
741. Tramblin (Mlle), directrice de l'école communale.

Lambersart.

1597. Delcourt A. fils, teinturier.

Lannoy.

506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
1640. Deffrennes (Henri), manufacturier.
1689. Deffrennes (Jean), manufacturier.
816. Parent (fils), fabricant de tissus,
7. Valenducq, (Jean), notaire.

Lens (*Pas-de-Calais*).

660. Bollaert ✵, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, agent général des mines de Lens.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de cables.

LILLE.

Nos d'inscription. MM.

317. Abrey (Miss), professeur de langue anglaise, rue Jean-sans Peur, 2.
1018. Acheray (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 89.
338. Adler (Émile), négociant, rue Nationale, 83.
1708. Aerts-Becquart (Henri), ancien brasseur, rue d'Artois, 204.
48. Agache (Edouard), ✻, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 57.
535. Alavoine (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1014. Alavoine, commis principal des postes, boulevard de la Liberté.
257 Allard (Georges), ancien magistra, rue Royale, 104.
1654. Amat (Gaston), propriétaire, rue Brûle-Maison, 19.
1593. Arnould (colonel) ✻, directeur des hautes études industrielles, rue Princesse, 59.

1542. Babin, relieur, rue du Palais de Justice, 5.
1614. Bacquet-Chevallay, négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 14.
839. Bacquet-Lesaffre (Ernest) fils, négociant en tissus, rue Basse, 11.
1033. Bailleux (Edmond), filateur de lin, rue de Toul.
1456. Bailliard-Bourgine, négociant, rue du Chevalier-Français, 76.
1663. Babler (Mme Vve), rue Brûle-Maison, 121.
1519. Baratte fils, négociant, rue Léon Gambetta, 8.
637. Barbry-Galliez, négociant en toiles, rue de Roubaix 17,.
784. Barrois (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79.
21. Barrois (Charles), ✻, I. ✿. ✠., docteur ès-sciences, Professeur à la Faculté des Sciences, rue Solférino, 185.
57. Barrois (Edouard), propriétaire, rue des Guinguettes. 18.
326. Barrois (Théodore) fils, A. ✿, Dr, profr à la Fac. de Médecine, r. de Lannoy, 37,
507. Barrois (Théodore), ✻, filateur de coton, rue de Lannoy, 37.
1286. Basuyau, receveur de l'Enregistrement, rue de Fleurus, 20.
1228. Bataille, gérant de la succursale de la *Belle-Jardinière*, boul. de la Liberté, 177.
1080. Batteur, directeur d'assurances, rue Stappaert, 7.
1622. Batteur (Carlos), I. ✿, architecte, rue Jean-sans-Peur, 9.
1670. Batteur-Vanuxem, entreprenenr, rue Masséna, 52 *bis*.
1165. Bauchet (Paul), négociant, rue du Marché, 12.
463. Baudry, docteur en médecine, rue Jacquemars Giélée, 14.
1566. Beaufort (Henri), rue du Nouveau-Siècle, 21.
339. Bedel, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
1008. Béghin, ancien notaire, propriétaire, rue des Stations, 50.
1012. Béghin (Auguste), négociant, rue Mercier, 14.
1628. Belval, commissionnaire en douanes, rue des Buisses, 11.
1104. Bère (Frédéric), A. ✿, ingénieur des tabacs, place Sébastopol, 10.
1227. Bériot (Camille), fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
607. Bernard-Wallaert (Maurice), ✠, négociant en cotons, boul. de la Liberté, 66.
1072. Bernard (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
1107. Bernard, employé des postes, boulevard de la Liberté.
1060. Bernhardt, négociant, rue du Vieux-Faubourg, 12.
624. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, boulevard de la Liberté, 4.
625. Bertherand (Mlle Octavie), boulevard de la Liberté, 4.
248. Bertrand (Charles), A. ✿, professseur à la Faculté des Sciences.
544. Béthune-Durieux (Mme Vve), propriétaire rue Saint-Jacques, 25.
1121. Bidart, avocat, ancien magistrat, rue Alexandre-Leleux, 18.

Nos d'inscription. MM.

27. Bigo-Danel (Émile), I. ✪, ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
520. Bigo (Louis), représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 133.
424. Blanchard (Mme), Directrice de l'École primaire, rue de Tournai, 49 *bis*.
260. Blondeau (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
1684. Blondeau (Melle Louise), propriétaire, rue Royale, 118.
1220. Blondin, ✱, juge honoraire, rue Saint-André, 12.
957. Blum (Pierre), gérant, rue de la Piquerie, 10.
502. Bocquet (C.), Juge au Tribunal de Commerce, rue de Thionville, 7.
1608. Boitel (Georges), négociant, rue d'Angleterre, 53.
1155. Boivin, ✠, architecte, rue Nationale, 284.
261. Bommart (Emile), percepteur, rue des Jardins, 17.
734. Bompard, négociant en métaux, rue Nationale, 218.
341. Boniface (Mme Vve) négociante en toiles, rue de Paris, 191.
770. Boniface, négociant en charbons, rue des Meuniers, 24.
578. Bonte (Auguste), négociant en huiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
1505. Bonte (Charles), fabricant d'huile, boulevard de la Liberté.
553. Borel (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
90. Bottiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 57.
721. Bouchaert (l'abbé), professeur à l'institution de St.-Maurice-Lille.
1511. Boudignié, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord, Fives.
982. Bourgeois (Louis). négociant, rue Jacquemars-Giélée, 52
1300. Bouden (Siméon), courtier en graines, rue Basse, 25.
209. Boulard, ✱, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28.
687. Boulenger,, A ✪, professeur de piano, rue Jacquemars-Giélée, 19.
549. Bourbotte (Henri), négociant, rue Jeanne-d'Arc.
674. Bouthors, 1er commis-inspecteur des contrib. indir., 2, rue de la Halle.
1222. Boutry, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
600. Boyaval (Louis), ingénieur civil, rue des Postes, 123.
1167. Brackers-d'Hugo, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 8.
253. Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
1761. Brochet (Marcel), place du Lion-d'Or, 1.
680. Brugeman, pianiste, rue Nationale, 82.
305. Brumme, sous-lieutenant au 43e de ligne.
440. Bruneau, pharmacien, rue Nationale, 71.
669. Brunel, ✱, I ✪, ✠, ✪, Inspecteur d'académie, place Philippe-de-Girard, 19.
22. Bruyerre, propriétaire, boulevard de la Liberté, 137.
1773. Buns (Jules), élève au Lycée, rue d'Arras, 37.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, rue Solferino, 248.

1263. Caen (Eugène), manufacturier à Croix, boulevard de la Liberté, 137.
1231. Cahen (Julien), rue Esquermoise, 9.
1442. Callens, négociant, passage de La Fontaine, 19.
867. Cannissié (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
1624. Cannissié (Alex.), ingénieur, rue Patou, 29.
543. Canonne-Pruvost, fabricant de papiers, place Richebé, 9.
1071. Cantineau-Cortyl, propriétaire, rue Colbert, 176.
1133. Carlier (Paul), photographe, rue Grande-Chaussée, 36.
781. Caron, docteur en médecine, rue Saint-Gabriel.
1173. Caron, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 15.
1525. Carron-Villers, négociant, Grande-Place, 28.

N°s d'inscription. MM.

690. Casse (Mme Vve Adolphe), fabricant de linge de table, rue de Bouvines.
210. Castelain (F.), A. ✿, docteur en médecine, place des Reigneaux, 21.
1682. Castiaux (Eug.), propriétaire, rue Desmazières.
37. Catel-Béghin ✵, propriétaire, ancien Maire, boulevard de la Liberté, 21.
38. Catel (Charles), filateur de lin, , rue d'Iéna, 2.
441. Mme Catoire, boulevard de la Liberté, 79.
1077. Caulliez (Henri), négociant en laines, consul de La Plata, rue du Molinel, 55.
107. Cavro, directeur de l'école primaire, rue Fombelle, 32.
1434. Cayez, photographe, rue de Béthune, 77.
114. Cazeneuve (Albert), O. ✠, homme de lettres, rue des Ponts-de-Comines, 26
522. Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
1093. Chalant (Armand), propriétaire, Parc Monceau.
1019. Chaillaux (Charles), négociant, rue Nationale, 95.
782. Charbonnez (Paul), professeur, rue de Bourgogne, 14.
956. Chivoret (Alphonse), commis négociant, rue Neuve-des-Meuniers, 18.
1098. Chombart (Pierre), avocat rue des Fossés-Neufs, 53.
530. Chomel, professeur, rue de La Bassée, 14.
966. Chotin (L.), docteur en médecine, rue d'Amiens, 30.
217. Christiaens, I. ✿, directeur de l'école Montesquieu, rue de Bouvines.
1567. Christy (Robert), négociant, rne de Béthume.
1724. Colin (jeune), tailleur, rue de Béthune, 13.
539. Colle, courtier, rue du Curé-Saint-Étienne, 9
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
656. Constandt-Becquet, propriétaire, rue Boileux, 5.
1244. Convain (Henri, fils), étudiant, rue Léon Gambetta, 104.
1248. Coppiéters (Séraphin), boulevard Victor Hugo, 75.
1388. Coquelin, juge au Tribunal, rue Négrier, 13
288. Coquelle (Edmond), négociant, rue de Puébla, 10.
408. Coquelle (Léopold), fondé de pouvoir, rue Basse, 4.
546. Cordonnier (L), ✠, architecte, rue du Marais, 8.
581. Cordonnier (fils), rue Léon Gambetta, 307.
82. Cornut, O. ✵, C. ✠, ingénieur en chef de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur, rue Faidherbe, 16.
1240. Cosset-Dubrule, négociant, rue de Toul, 4.
793. Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solférino, 292.
1765. Courmont (Adrien), rue Solférino, 292.
1579. Cousin, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 58.
1722. Couvenant. (Léopold), représentant de commerce, rue Jeanne d'Arc, 2.
1040. Cox-Cappelle (E), négociant, rue Solférino, 526.
344. Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
715. Crépin (H), Inspecteur des postes, rue Nationale, 94.
1301. Crépin (Florimond-Henri), rue Colbert, 120.
701. Crepy Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 124.
280. Crepy (Mme Vve Adolphe), rue de Canteleu, 39.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 19.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de Turenne, 2.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, rue de Boulogne, 7.
56. Crepy (Paul) ✵ A. ✿ ✠, Négociant, rue des Jardins, 28.
474. Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28.
1471. Crepy (Auguste), négociant, rue des Jardins, 28.
1564. Crespel (Arthur), négociant, rue Masurel, 14.

Nos d'inscription. MM.

196. Crespel-Tilloy, O. ✵, propriétaire, ancien Maire, rue Royale, 103.
266 Crespel (Albert) ✵, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. Crespel (R), négociant en cires, rue Gambetta, 56.
1692. Croin (Paul), rue du Nouveau Siècle, 13.
1453. Crouan (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 56.
1141. Cusson, fabricant de toiles, rue Solférino, 294.

1769. Damide, élève au lycée, rue Jean Roisin, 13.
12. Damien I. ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 60.
493. Danchin (Fernand), Avocat, Membre de la Csion Historique, rue des Fossés, 15.
26. Danel (Léonard), O. ✵, I. ✿, C. ✠, imprimeur, rue Royale, 85.
427. Danel (Léon), ✠, imprimeur, r e Nationale, 192.
626. Danel (Louis), imprimeur, rue Jacquemars-Gielée, 23.
975. Daniel, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
1439. Danjou (Léon), négociant, rue Solférino, 310.
1229. Danset (Narcisse), fabricant de toiles, rue des Augustins,
1610. Daprémont (Emile), rue du Fg. de Roubaix, 125.
223. Darchez, A. ✿, professeur au lycée, rue Solférino, 20.
1034 Dauchez (René), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1617. David (Mme Vve), propriétaire, rue de Valmy, 31.
320. Debayser (Edouard), courtier, rue Saint-André, 20.
704. Debièvre (E.), bibliothécaire de la ville, rue Jean-Bart, 50.
438. Debièvre (A.), négociant, boulevard Vauban, 135.
1501. Debièvre-Fournier, négociant, rue Fontaine-del-Saulx, 18.
1502. Debon (A), ✿, professeur de philosophie au lycée, boulevard de la Liberté, 60.
606. De Boubers (G.), négociant en huiles, place du Concert, 10.
1477. Debruyn, notaire honoraire, rue Nationale.
518. Debuchy (Fr.), fabricant de tissus, rue Basse, 36.
739. De Cagny (Edm.), courtier, rue de la Piquerie, 8.
1644. De Campigneulles, capitaine de cavalerie, attaché à l'état-major du 1er corps d'armée, rue Princesse, 40.
282. Decroix (Jules, père), banquier, rue Royale, 42.
1538. Decroix (Charles), rue Barthélemy-Delespaul
1650. De Favreuil (E.) géomètre-expert, rue du Molinel, 25.
360. De Félice, ancien professeur, route de Roubaix, 16.
1630. Defives, négociant, rue Solférino, 322.
1671. Deflandre-Bourdais (G.), architecte, rue Jeanne d'Arc, 33.
1550. Defrance (Armand), industriel, boulevard Bigo-Danel, 31.
893. De France (général), O. ✵. chef d'état-major-général du 1er corps d'armée.
345. Defrance-Dubreucq, négociant, rue Blanche 41.
406. De Franciosi, A. ✿, ✠, homme de lettres, rue Nationale, 93.
237. Defrenne, propriétaire, rue Nationale, 295.
1665. De Germiny (Le Bègue), ✵ colonel d'artillerie, chef d'État-Major du 1er corps d'armée.
68. De Grimbry, propriétaire, rue Royale, 107.
541. Dehaisne (Mgr), I. ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, boulevard Vauban, 94.
1754. Dehée (Gaston), rue Charles-de-Muyssaert.
1726. De Jaeghere (Édouard), brasseur, rue de Wazemmes, 174.
938. Delacourt, receveur-rédacteur de l'Enregistrement et des Domaines.

Nos d'inscription. MM.

233. Deladerrière (fils), négociant en cuirs, rue Jacquemars-Giélée, 61.
644. Delahodde (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
1740. Delamare (H.), négociant, rue des Stations, 1.
1747. Delamarre (A.), directeur de la succursale du Crédit foncier de France, rue Jean-sans-Peur, 22.
1580. Delattre (E.), filateur, rue Deschodt, 6.
892. Delattre (Georges), négociant, place du Théâtre, 13.
971. Delattre-Parnot, propriétaire, rue d'Inkermann, 18.
1136. Delattre-Duriez (Louis), filateur de lin, 287, rue Gambetta.
1596. Delcroix (Henri), négociant, rue Jean-sans-Peur, 16 bis.
1476. Delcroix (Désiré), vice-president de la Société des voyageurs de commerce, boulevard Victor Hugo, 31.
111. Delécaille, négociant en toiles, ancien adjoint au maire, rue Patou, 1.
1113. Delécaille (Léon), négociant en toiles, boulevard de la Liberté, ..
1751. Delecroix (Émile), avocat, place du Concert, 7
487. Deledicque (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101.
1207. Delefils (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 4.
619. Delemer (H.), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 19.
1492. Deleplanque (Georges), avocat, boulevard Vauban, 125.
787. Delerue (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Tournai, 196.
515. Delesalle (Mme Alfred), rue de Thionville, 9.
1151. Delesalle-Van de Weghe (Louis), filateur de lin, rue du Fg de Tournai, 196 ter.
1581. Delespaul-Cardon, industriel, rue Nationale, 123
1055. Delestré (Henri), fils), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
1297. Delestré (Albert), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220. Delettré (Henri), négociant en lin, boulevard de la Liberté, 33.
1299. Delevar (Émile), négociant, rue Barthélemy-Delespaul, 5.
219. Delgutte (Benjamin), entrepreneur de transports, gare Saint-Sauveur.
427. Delhaye (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33
589. Deligne, homme de lettres, rue de la Barre, 38.
1723. De Madre de Norguet (Anatole), propriétaire, rue de Jemmapes, 61.
1645. De Margerie, C. ✠, doyen de la faculté libre des lettres, boul. de la Liberté, 122
61. Demeunynck (Auguste), homme de lettres, rue des Chats-Bossus, 6.
376. De Montigny (Alfred), ✠, directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
576. De Montigny (Philippe), agent d'assurance, place du Concert, 1 bis.
828. Demoutier, Inspecteur des biens des Hospices, rue Boileux, 7.
856. De Myttenaere, négociant, rue Neuve, 4.
517. Deneck (Gustave), négociant, rue Brûle-Maison, 120
1274. Denouille, inspecteur général d'assurances, rue Patou, 17.
352. De Pachtère, propriétaire, homme de lettres, rue Négrier, 56.
1389. De Parades, negociant, rue Jean-Sans-Peur, 46.
1732. Deperne (Charles), Architecte, place de Sébastopol, 27.
1560. Deplanque (Emile), place des Reignaux, 19.
590. Depléchin (Eugène), A. ✿, sculpteur, rue de Douai, 96.
238. Dequoy (J.), ✠ filateur de lin, boulevard Vallon, 79.
434. Derache (Ch.), ✠, rue Molière, 3.
1695. Derieppe (Maurice), Négociant en charbons, rue de Valmy, 43.
267. Derode, ✠, ancien président du Tribunal de Commerce, rue du Fg de Roubaix
1146. Derode-Corman (Édouard), propriétaire, rue du Longpot, 32.
902. Deroeux (Eugène), pharmacien, rue du Faubourg-de-Roubaix, 86.
44. De Saint-Amour (Mlle Constance), boulevard de la Liberté, 115..

Nos d'inscription. MM.

122. Descamps (Anatole), fabricant de fils retors, boulevard de la Liberté 36.
198. Descamps (Ange), filateur de lin, rue Royale, 49.
491. Descamps-Crespel, ✠. fabricant de fils retors, rue Royale, 77.
490. Descamps (Jules), consul du Brésil, rue des Fleurs, 14.
1128. Descamps (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
1677. Descamps (Ernest), Industriel, rue J.-J. Rousseau, 38.
663. Desmedt (Aug.), filateur de lin, rue Tenremonde, 18.
994. Deschins (Léon), négociant, rue d'Inkermann, 49.
1103. Desmazières, propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
316. Desrousseaux (Gustave), négociant, rue St-André, 31,
1540. Destombes (Paul), rue de Tenremonde.
379. Desurmont (Ch.), brasseur, rue du Quai. 22.
616. De Swarte (Romain), ingénieur civil, rue de Fleurus, 13.
623. De Swarte (Edouard), brasseur, quai de Wault, 12.
683. De Valroger, ancien magistrat, rue Royale, 101.
1095. Devilder (Henri), banquier, rue du Priez, 2
1764. Devos (Jules), Négociant, rue Jacquemars Giélée, 5.
810. Dewattines (Félix), relieur, rue Nationale, 88.
1186. Deworst, (F.), négociant en lingeries, rue de Roubaix, 40.
1592 Dhalluin, agent de change, rue Nationale, 49.
485. Dhalluin, entrepreneur, rue St André, 44.
1200. Doby (H.), employé des postes et télégraphes, rue Manuel, 80
1273. Dolez (Jules), avocat, rue Patou, 22.
1693. Douriez (Mme), propriétaire, rue Nationale, 90.
1473 Doyen, boulevard de la Liberté, 34.
736. Drieux (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy. 31.
1125. Druon (D.), docteur en médecine, rue d'Esquermes, 6.
1758. Dubail, ✠, Chef de Bataillon au 43e régiment d'infanterie.
392. Dubar (Gustave) ✠, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 9.
1137. Dubar (Léon), propriétaire, rue des Tours, 6.
1130. Dubois, propriétaire, rue Colbert, 97.
1224. Dubois, docteur en médecine, rue Bourjembois.
1455. Dubois (Étienne), industriel, rue de Metz, 20.
1729. Dubois (L.), Sous-Lieutenant au 43e de ligne, place du Lion-d'Or, 26.
397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 198.
4586. Dubreuil (Paul), négociant, rue Paton, 12.
1738. Dubuisson (Alphonse), architecte, rue Fontaine-del-Saulx, 2.
1598. Dubus (Eugène), entrepreneur, rue Boucher-de-Perthes.
104. Dubus, A. instituteur, rue du Marché, 49.
340. Ducastel (Mme), propriétaire, rue Solférino, 249.
1679. Duchemin, O. ✠, ✠, ✠, Officier supérieur en retraite, rue Patou, 6.
857. Ducrocq-Beharel, propriétaire, rue de la Barre, 34.
1568. Ducrocq (Maxime), rue de l'Hôpital-Militaire, 120.
904. Ducourouble (Jules), propriétaire, rue d'Inkermann, 25.
1218. Duflo, A. ✿, chimiste, rue Masurel, 21.
508. Duflos-de Mallortie, homme de lettres, rue du Gros-Gérard, 4
1562. Dufour, négociant en grains, rue de Fleurus, 22.
1748 Dufresne (Henri), Juge au Tribunal civil, rué Colbert, 102.
1512 Dugripont, (François), rue d'Inkermann, 9.
988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37.
1212. Duhem (Arthur), propriétaire, rue de Paris, 95-97.

Nos d'inscription. MM.

517. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662. Dujardin (Victor), notaire, boulevard de la Liberté, 165.
1427. Dujardin (Albert), mécanicien-constructeur, boulevard Vauban.
400. Duplay, négociant en fils, rue de Bourgogne, 18.
103. Dupont, directeur de l'école primaire, rue d'Artois, 200.
697. Dupont (Mlle), institutrice), rue Colbert, 45.
1279. Dupont (Fernand), boulevard de la Liberté, 139.
213. Dupret (A.), instituteur primaire, au lycée.
809. Dupré fils (Edouard), retordeur, rue Neuve des Meuniers, 4.
1454. Duprez (Émile), négociant, rue Solférino, 289.
1428. Duquesnay (Émile), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 17.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue Rolland, 6.
401. Durieux, directeur de l'école primaire, rue des Poissonceaux, 19.
874. Dussourt, ✻, receveur principal des postes et télégraphes.
1110. Duthoit, banquier, rue de l'Hôpital-Militaire, 106.
666. Duthilleul, propriétaire, square Jussieu.
571. Duval-Laloux, peintre, boulevard de la Liberté, 123.
1661. Duyck (Emile), rue du Gard, 22.

1578. Ecrohart, maître-maçon, rue de Fives, 41.
613. Eeckman (Alex.), A. ✻, négociant, ancien Secrétaire-général, r. Alex.-Leleux, 28
1616. Eloir (Achille), instituteur à l'école primaire supérieure, rue Malus
1052 Eustache (Gonzague), professeur à la Faculté libre de médecine
1750. Evrat, censeur des études au Lycée de Lille.

342. Facq, entrepreneur, boulevard de la Liberté, 51 bis.
228. Facq, négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.
94. Faucher, O. ✻, A. ✻, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.
448. Faucheur (Edmond), président du Comité linier, square Rameau, 13
946. Faucheur, (Félix, fils), filateur de lin, rue Nationale, 304.
947. Faucheur (Albert), filateur de lin, rue Nationale, 299.
500. Fauchille-Prévost (Mme), propriétaire, rue Basse.
1223. Fauchille-Stiévenart, fabricant de fils à coudre, rue Jacquemars-Giélée, 143.
559. Fauchille (Édouard), propriétaire, rue de Jemmapes, 86.
719. Faure (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
252. Fernaux-Defrance, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1494. Ferrand, photographe, boulevard de la Liberté, 62.
1144. Fiévet (Auguste), négociant en fers, rue Solférino, 280.
401. Flament (Mlle), institurice, rue Brûle-Maison, 27.
1167. Flammermont (J.), professeur à la Faculté des Lettres, rue Gantois, 47.
4551. Flippo (Louis), rue Brûle-Maison, 92.
713. Florin-Deffrennes, (Achille), propriétaire, rue du Fg de Roubaix, 50.
1703. Florin-Debayser (Paul), propriétaire, rue de Jemmapes, 92.
1648 Flouquet (A.), négociant, rue de Béthune, 73.
598. Follet, I. ✻, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 76.
953. Fontaine (César), propriétaire, square de Jussieu, 19.
1253. Fontaine (Georges), négociant en drogueries, rue de Thionville.
213. Fontaine-Flament, filateur de coton, rue de l'Hôpital-Militaire, 41.
1588. Fournier (A.), négociant en fourrures, rue Esquermoise, 30.
1234. François (Paul), équipements militaires, rue Nationale, 247.
1235. Fremaux (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.

Nos d'inscription	MM.
1254.	Frignet-Despréaux, ✻, commandant d'état-major du 1er corps d'armée.
658	Frœlich, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324.	Froment (Mlle), professeur, rue Nationale, 106.
60.	Fromont (Aug.), A. ✿, propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.
1178.	Galland, négociant, rue du Molinel, 11.
361.	Gaillard, économe au Lycée.
1068.	Gaillet (Paul), ingénieur civil, rue Solférino, 278.
131.	Gauche (Léon), A ✿, propriétaire, rue de Paris, 153.
976.	Gaulard, maître agrégé de conférenees à la Faculté de médecine.
1509.	Gavelle-Brierre, ✻, A. ✿ Adjoint au Maire, propriétaire, r. Solférino, 289 b.
1440.	Geiger-Gisclon, fabricant de busettes, rue d'Arras, 72.
1638.	Genet, rue Solférino, 290.
1539.	Gennevoise (Florian), avoué, place de Strasbourg.
691.	Gennevoise, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1187	Genoux-Roux (Adolphe), directeur du Crédit du Nord, boulev. de la Liberté, 31.
492.	Giraud (Abel), négociant en vins, rue de la Halle, 35.
1458.	Glorie (Ange), étudiant, boulevard de la Liberté, 40.
897.	Gobert, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
1572.	Godin (Oscar), négociant, rue de Paris, 52.
1047.	Godron (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 91.
834.	Goguel (P), A. ✿, professeur de filature, rue des Sept-Sauts.
1563.	Gorez, docteur en médecine, rue Jean-sans-Peur.
8	Gosselet, ✻, I ✿, ✠, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Autin, 18.
97.	Gossin, ✻, I. ✿, agrégé de l'Université, proviseur du lycée de Lille.
1126.	Gratry (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
870.	Gréterin, ✻, directeur des postes et télégraphes du Nord, rue de Roubaix, 30
571.	Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
651.	Guichard (Albert), avocat, rue André, 34
676.	Hache, professeur de langues, rue Jacquemars Giélée, 40.
191.	Hallez (Louis), I. ✿, docteur en médecine, rue des Jardins, 16.
1584.	Hallez (Edmond), rue Esquermoise, 52.
1701	Hallez (Gaston), ingénieur, rue Brûle-Maison, 34.
1669.	Hamy (Léon), rue Jacquemars-Giélée, 33.
1639.	Hammacker, blanchisseur, rue de Dunkerque.
742	Hayem (Jules), propriétaire, cour des Innocents, 5.
985.	Hecht, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
256.	Hedde, vice-président du tribunal civil, rue Solférino, 197.
899.	Heyndryckx (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67
93.	Helluy, professeur, rue Grande-Chaussée, 46
1678.	Henno, rue Saint-André, 15.
1636.	Henry, professeur d'allemand au lycée, rue Nationale, 58.
84.	Henry docteur en médecine, rue de l'Hôpital Militaire, 38 bis.
455.	Henry, fabricant de bleu d'outremer, rue Denis-Godefroi, 3.
464.	Herland, ✠, propriétaire, rue des Fossés, 41.
92.	Herlemont, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard.
802.	Herlin, notaire, ancien président de la Chambre des Notaires, square Jussieu, 17
1418.	Herlin (Georges), rue Jacquemars-Giélée, 46.
918.	Herckelbout (L.), négociant en grains, rue d'Inkermann, 39.
1528.	Heymann-Lévy, (Alex.), etudiant, Grand'Place 46.
364.	Hilst, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.

Nos d'inscription. MM.

822. HOCHSTETTER (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44.
162. HOCQUET, pharmacien, rue Léon Gambetta, 64.
896. HOLBECQ (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 73.
1148. HOUBRON (Edmond), négociant en vins, place du Théâtre, 34.
1770. HOUBRON (Maurice), négociant, place du Théâtre, 34.
1737. HOUDOY (Armand), Avocat, square de Jussieu, 8.
1574. HOUYET (Hector), fabricant, rue Doudin.
380. HOUZÉ DE L'AULNOIT, A. ✿. C. ✠, avocat, rue Royale, 61.
381. HOUZÉ DE L'AULNOIT ✵, ancien lieutenant de vaisseau, rue de Turenne, 25
453. HOUZÉ (Victor), avoué, square Jussieu, 11.
1718. HOUZÉ (Auguste), commis de 1re cl. à la Manuf. des Tabacs, r. du Pont-Neuf, 39.
1480. HUGOT-LAFAGE, négociant en toiles, rue de Tournai, 43.
845. HUET (Charles) ✠, ancien juge au Tribunal de Commerce, rue des Arts, 34
226. HUMBERT (Emile) propriétaire, boulevard de la Liberté, 56.
1697. HUMBERT-DELOBEL, industriel, rue de Dunkerque, 40.

612 IMBERT (Eugène), I. ✿, directeur général du cadastre, place Sébastopol, 32.

478. JACQUEMARCQ (J), chemisier, rue Nationale, 67.
1656. JAMONT (Général), C ✵, ✠ ✠, commandant le 1er corps d'armée.
1124. JANSENS (Victor), négociant en vins, square Ruault, 10.
460. JONCKÈERE, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.

1352. KERCKOVE (Gustave), négociant en huiles, place de Strasbourg, 12.
1589. KIENER (Th.), rue des Fleurs, 20.
1778. KOLB (J.), ✵, A. ✿, ✠ ✠, Administrateur de la Manufacture de Produits chimiques du Nord, rue des Canonniers, 12.

301. LABBE, propriétaire, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz, 6
1756. LACHAUME STEVERLYNCK (Mme), propriétaire, rue St-Martin, 3.
102. LADRIÈRE, A. ✿, Directeur de l'école du square Jussieu, 24.
1733. LAGACHE (René), fabricant de toiles, rue de Tenremonde, 7 bis.
852. LAIGLE (Alfred), réprésentant de commerce, rue de Courtrai, 23.
413. LAINÉ (Victor), rue Stappaert, 15.
7. LAMBRET (Mlle), A. ✿, directrice du Collège Fénelon, rue Jean-Sans-Peur, 2.
241. LAMMENS (G). propriétaire, rue d'Angleterre, 11.
425. LAGRANGE (Mme), institutrice, rue de Bailleul, 25.
840. LANCIEN, juge-de-paix honoraire, rue des Pyramides, 39.
208. LAROCHE (Jules), négociant, Grande-Place, 13.
1660. LARUE (Paul), de la Maison Fichet, rue Nationale, 15.
42. LAURAND (Mme), boulevard de la Liberté, 20.
1457. LAURENGE (Marcel), entrepreneur, rue d'Angleterre, 77.
365. LAURENT (Adolphe), négociant en lins, boulevard Vauban.
711. LAURENT (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 1.
1043. LAVAUX, négociant, place du Lion-d'Or, 14.
1681. LAVIELLE, commis principal au Télégraphe, rue Gombert, 20.
1228. LEGRAIN (le docteur), major d'infanterie de ligne.
855. LESCAT (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou 33.
498. LECHAT, (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
1735. LEBÈGUE (Ernest), Professeur agrégé d'Histoire au Lycée.
274. LE BLAN, (Paul), filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24

Nos d'inscription. MM.

560. Le Blan (Julien), O. ✡, Président de la Chambre de Commerce, r. Solferino, 142.
1766. Lechien (Victor), propriétaire, rue Caumartin, 72.
646. Leclair-Duflos, propriétaire, rue de Puébla, 17.
113. Leclercq (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8.
89. Lecocq, agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siecle, 7.
1201. Lecocq (Alfred), négociant, rue Jacquemars-Giélée, 60.
1245. Lecocq (Alphonse), négociant en charbons, quai Vauban, 3.
888. Lecroart (Isidore), propriétaire, rue Patou, 10.
1646. Ledieu (Achille), Vice-consul des Pays-Bas, rue Négrier, 19.
1604 Lefebvre (Charles), changeur, rue Nationale.
869. Lefebvre (Désiré), courtier, rue de la Louvière.
997. Lefebvre (Jules), I. ✿, prof. de mathématiques au lycée, pl. aux Bleuets, 26.
537. Lefebvre-Lelong, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52.
1698. Lefebvre (Paul), boulevard de la Liberté, 209.
1712. Lefebvre (Carlos), brasseur, boulevard de la Liberté, 157.
597. Le Fort (Hector) ✡, médecin, rue Colbert, 44.
641. Le Gavrian (Paul), député, boulevard de la Liberté, 133.
390. Légereau, instituteur, rue de Rivoli, 50.
647. Legougeux-Brassart, rue Jean-sans Peur, 52.
1228. Legrain (le Docteur), médecin-major, au 1er bataillon d'artillerie de forteresse.
1587. Legrand (A.), propriétaire, rue Boucher de Perthes, 84.
366. Legrand (Géry), ✡, A. ✿, Sénateur, Maire de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 34.
47. Lemaitre (Gustave), propriétaire, boulevard de la Liberté, 215.
100. Lemaire, A. ✿, directeur de l'école primaire, rue du Long-Pot, Fives.
1731. Lemaire (Alfred), rue Rolland, 44.
1508. Lemay-Chamonin, propriétaire, rue Jeanne d'Arc, 23.
685. Lemonnier (Raymond), propriétaire, quai de la Basse-Deûle, 72.
1247. Leneveu, place Saint-Martin, 14.
1556. Lenoir, professeur agrégé au lycée, rue Léon Gambetta, 94.
1529. Lepan, rue de la Gare, 17.
664. Leroy-Delesalle (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139.
584. Le Roy (Félix) ✡, Député, Ancien président du tribunal civil, rue Royale, 105.
851. Leroy, négociant en rubans, rue des Arts, 20
427. Leroy-Leleu, rue à Fiens, 10.
1711. Leroy (Louis), fabricant de toiles, rue des Fossés, 12.
1459. Lesage (Gustave), négociant en fils, rue de la Gare, 11.
1544. Lesay (Auguste), fils, rue d'Isly, 5.
1353. Lesay (Charles), représentant, rue du Barbier-Masse, 22.
33. Lesert, géomètre, rue Royale, 15.
1513. Lesot (l'abbé), aumônier du lycée.
597. Lessens (Eugène), distillateur, rue Saint-André, 83.
16. Lesur, directeur de l'école primaire, rue des Stations, 52.
1742. Letombe (L.), Ingénieur des Arts et Manufactures, Secrétaire-adjoint de la Société Industrielle du Nord, rue de La Bassée, 10.
1211. Lézies, négociant en tapis, rue des Chats-Bossus.
558. Lewe, instituteur, rue Lydéric, 2.
887. Lheureux, sous-inspecteur des Postes et télégraphes, rue Solférino, 217.
989. Liagre, homme de lettres, rue de Gand, 37.
1570. Liem (Eugène), négociant, rue Jeanne d'Arc, 3
1687. Liem, principal clerc d'avoué, rue Léon Gambetta, 1 ter.
1446. Liénart-Mariage, propriétaire, rue d'Inkermann, 19 *bis*.

Nos d'inscription. MM.

1192. Lingrand (Charles), négociant, boulevard de la Liberté, 10.
896. Lobert (Émile), pharmacien, rue du Priez, 30.
1736. Loir (Victor), tailleur, rue Basse, 53.
374 Loncke, (Eugène), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 13
330. Longhaye, (Edouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 161
1210. Longrez, entrepreneur de pavages, rue des Postes, 18.
15. Looten, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.
477. Lorent, (L.,) propriétaire, boulevard de la Liberté, 120.
454. Lorent-Lescornez, filateur de lin, rue d'Inkermann, 30.
692. Lorthioir (Auguste), imprimeur, rue Colbert, 118.
1185. Lotar, I. ✿, professeur à la Faculté de médecine, rue Solférino, 201.
382. Loyer (Ernest), filateur de coton, place de Tourcoing.

843. Mac Lachlan (Georges), commis négociant, rue de Thionville, 15.
812. Maillard (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48
1704. Maillé (Jules), rue Esquermoise, 7
1090. Mallet (D.), conducteur des ponts et chaussées, rue Jean-Bart, 45.
1b75. Manso (Charles), homme de lettres, rue de Roubaix, 23.
240. Maquet (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15.
347. Maquet (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31.
1153. Maracci (Madame), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
484 Marette, négociant en cotons, rue du Vieux Faubourg, 29.
1725. Marquette (Georges), rue des Fossés, 41.
1298. Martin (Edouard), avocat, rue du Palais, 9.
419. Martin (Mme), A. ✿, directrice de l'École primaire, place Philippe-le-Bon
514 Mas (Charles), ancien Président du Tribunal de commerce, rue du Molinel, 41.
399. Masquelier (Auguste), ✠, négociant en cotons, rue de Courtrai, 5
197. Masse-Meurice, brasseur, rue de la Barre, 114.
1007. Masson (Arthur), peintre, rue d'Antin, 31.
1515. Masurel (Paul), négociant, rue Jean-sans-Peur, 3.
1219. Mathelin, ✠, ingénieur, rue de Douai, 95.
990. Mathis, ✠, adjoint de 1re classe du génie en retraite, rue Jean-Bart, 44.
1571. Mathon (Achille), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 125 bis.
1625. Maugrez (Jules), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 113.
1473. Mayer (Adolphe), rue Dupleix, 16.
1573. Mazure (Paul), négociant, place de la Gare.
1270. Merchier, A. ✿, professeur Agrégé d'histoire au lycée, Secrétaire-Général de la Société, rue Colbert, 80.
1099. Mertian de Muller, avocat, rue Boucher-de-Perthes, 74.
1063. Mertz (Nicolas), commis-négociant, rue de Gand, 10.
925. Méplomb (A), propriétaire, rue Nationale, 168.
962. Melon (Édouard), gérant de la Compagnie du Gaz de Wazemmes.
134. Meurice (Paul), négociant en bois, rue des Meuniers, 4.
195. Millot, A. ✿., professeur au lycée, rue Nationale, 78.
1594. Minet (Ernest), pharmacien, rue du Sec-Arembault, 32.
970. Monier (Louis), administrateur du *Vieux Chêne*, rue Nationale.
1005. Montaigne-Bériot (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 295.
1243. Morel (Alfred), tapissier, rue Royale, 19.
655. Moreau (C.), manufacturier, rue des Ponts-de-Comines, 32.
1685. Morlet, architecte-paysagiste, place aux Bleuets, 2
1657. Moulan (Charles), négociant, rue Patou, 37.

Nos d'inscription. MM.

99. Mourcou, architecte, rue Manuel, 103.
986. Mourmant (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
1506. Moy, ✠, I. ✿, doyen de la Faculté des lettres, rue Caumartin, 27.
204. Mullier (Albert), négociant en lins, rue d'Angleterre, 48.
415. Mme Mullier-Maniez, directrice, rue de l'Ecole, 22, à Fives.
1663. Muylaert (Eugène), sellier, place St-Martin.

534. Neut (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée, 26.
466. Nicodème, négociant en fers, rue de Paris, 212.
50. Nicolle-Verstraete, ✠, manufacturier, square Rameau, 11
1760. Nieuviarts (F.), marbrier, rue Masséna, 51.
254. Noquet, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.
1037. Nuytten (Gustave), négociant en toiles, rue d'Angleterre, 60.

377. Obin (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
192. Ollier, A. ✿, pasteur protestant, rue Jeanne-d'Arc.
333. Ollivier, ✠, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
319. Ovigneur (Émile), ✠, avocat, commandant des canonniers, rue de Tenremonde, 2.
1209. Ozenfant (Auguste), A. ✿ propriétaire, rue des Jardins.

1000. Pajot (E.), commissaire-priseur, rue Patou, 20.
1603. Pajot (André), changeur, rue Patou, 9.
1271. Pannier (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
1419. Parent (Henri), fabricant de brosses, rue Nationale, 161.
1035. Parent (Edmond), courtier de commerce, place de la Gare, 11.
1767. Parent-Billaux, négociant, rue Esquermoise, 52.
1719. Parsy (Jules), négociant en toiles, rue de Paris, 127.
1038. Patoir, docteur en médecine, rue de Thionville, 16.
1627. Pauquet-Charruey, négociant, rue des Jardins, 4.
1621. Passerieux (Pierre), capitaine adjudant-major au 43e d'infanterie.
1075. Payen (Frédéric), greffier, rue du Marché, 86.
1620. Pénel, O. ✠, I. ✿, ✠, ✠, lieutenant-colonel breveté du génie, sous-chef de l'état-major du 1er corps d'armée.
330. Perot (Gaston), brasseur, rue Colbrant, 12.
1140. Perrault, notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.
1226. Pérus (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47.
1755. Pestour, professeur au Lycée, rue Solférino, 125.
1108. Petin (Léonce), garde-magasin à la manufacture des tabacs.
310. Petit (Pierre), inspecteur des douanes, rue des Jardins, 11.
469. Petit (Delphin) A. ✿, propriétaire, boulevard Vauban, 76.
605. Petit (Jules), A. ✿, homme de lettres, rue Solférino, 108.
550. Philippe (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50.
1565. Pétro, propriétaire, rue Nationale.
1530. Piat (Louis), étudiant, rue Nationale, 19.
1429. Picard (Arsène), ✠, Trésorier-payeur-général, rue d'Anjou, 2.
439. Picavet (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769. Picavet (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 43.
1541. Pichon, constructeur, rue des Processions, 80, Fives-Lille.
1471. Piérens (René), étudiant, rue Auber, 51.
1105. Pilate (Auguste), chef d'institution, rue de l'Hôpital Militaire, 116.
385. Platel (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
524. Plumecoeq, chef de bureau à la préfecture du Nord.

Nos d'inscription. MM.

648. PLUMECOEQ (Mlle) aînée, chez son père, à la Préfecture.
649. PLUMECOEQ (Mlle) cadette, chez son père, à la Préfecture.
561. POLLET (J.), ✠, ✠, vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
201. POTIÉ (Jules), caissier, rue Marais, 16.
1757. POTTIER (Isidore), propriétaire, rue Sainte-Catherine, 3.
452. POUILLE (Émile), caissier, rue de la Louvière, 54.
698. PRÉVOST (François), employé de Commerce, rue Brûle-Maison, 114.
224. PRIEURE (Madame la) du couvent des Bernardines d'Esquermes.
354. QUARRÉ-REYBOURBON, A ✠, Secrétaire-Général adjoint de la Société, membre de la Commission historique, etc, boulevard de la Liberté, 70.
727 QUARRÉ-REYBOURBON (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 70.
735. QUARRÉ-PRÉVOST (L.), Libraire, Grand'Place. 64.
442. QUEF. propriétaire, boulevard Louis XIV, 2
1221. QUÉNET (Edmond), commis-négociant, place de Béthune, 1.
1420. RABOISSON (A.) fabricant de confiseries, rue du Vieux-Faubourg, 48
358. RAJAT, chez M. Boutillier, pharmacien, rue des Suaires, 2.
881. RAUX (Émile), négociant en charbons, place de la République, 3.
86. RAQUET (Désiré), commis-négociant, rue Nationale, 52
568. REGNARD, Inspecteur, chef de gare, à Lille.
678. REMY (Émile), négociant en fers, rue des Arts, 16.
1667. RÉMY-YON, filateur de coton, rue des Guinguettes, 33.
1739. RENARD (Henri), ingénieur chimiste, rue d'Antin, 23.
1533. RENAULT (Albert), propriétaire, rue Royale, 71
1776. RENAUT, O. ✠, intendant militaire de la 1re région, rue de la Halle, 1.
681. RENOUARD (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 66
292. REUFLET (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
216. RICHARD, A. ✠, directeur de l'école primaire, rue de la Plaine, 51.
1111. RICHARD, représentant, rue du Molinel, 75.
169. RICHEZ, directeur de l'École communale, rue Léon-Gambetta, 97.
1093. RICHMOND (Julien), représentant, rue de l'Hôpital-Militaire, 64.
88. RIGAUT, ✠, A. ✠, filateur, adjoint au Maire, rue de Valmy, 15.
435. RIGAUT (Ernest), fabricant de fils retors, rue Saint-Gabriel, 91.
1707. RIGAUT (Henri), filateur, rue de la Barre, 72.
72. RIGAUX, A ✠, archiviste de la ville, Mairie de Lille.
765 RIGOT, négociant en vins, place aux Bleuets 13.
1643. ROBIN, directeur de la banque de France, rue Royale.
1659. ROCHE (Eugène), ✠, avocat, rue de la Vieille-Comédie, 16 *bis*.
1526. ROMIGNOT, négociant, rue Masurel, 11.
1527. ROMIGNOT (Mme), modes, rue Masurel, 11.
443. ROGER-DEPLANCK, négociant en lins, rue de Tournai, 24.
1176. ROGEZ (Louis), fabricant de fils à coudre, rue de la Justice, 23
126. ROGEZ, representant de charbonnages, rue Blanche, 39.
1179 ROGIE, tanneur, rue des Stations, 64.
1547. ROLLAND (Jules), rue du Priez, 36.
603. ROLLEZ (Arthur), directeur d'assurances, rue Jacquemars Giélée, 123.
203. ROUSELLE (Théodore), agent général d'assurances, rue de Bourgogne, 56.
1047. ROURE (Ernest), négociant, rue Mercier, 7.
1132. ROUSSELLE (Victor), ✠ capitaine en retraite, rue Léon Gambetta, 17
720. ROUZÉ (Lucien), propriétaire, rue des Jardins, 5.
43. ROUZÉ (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 220.

Nos d'inscription. MM.

1233. Rouzé (Émile), étudiant, rue des Augustins, 7 bis.
239. Rouzé (Émile). Juge au Tribunal de comm., r. Gauthier-de-Châtillon.
653. Rouzé (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 18.
665. Ryckewaert, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.

1690. Salez (Charles), négociant, rue de Béthune, 43.
1691. Salez (Mme Ch.), rue de Béthune, 43.
1569. Samain, boulevard de la Liberté, 67.
1139. Sano-Binault, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 11.
1447. Santenaire (Paul), représentant, rue du Vieux-Faubourg, 12.
724. Sapin (Gustave), filateur de coton, quai de l'Ouest, 36.
1727. Sauvage, ancien filateur, rue du Faubourg-de-Tournai, 204.
1474. Savary (Adolphe), entrepreneur de peinture, rue de Roubaix, 23.
1417. Savary (Gustave), négociant, rue Léon-Gambetta, 176.
763. Scalbert-Bernard, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai
961. Scheibi (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
13. Schotsmans (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9.
456. Schoutteten (Jules), filateur de coton façade de l'Esplanade, 25.
447. Schubart, négociant en lins, rue St-Genois.
40. Scrive-Wallaert, G. C. ✠ A. ✿, propriétaire, rue Royale, 130.
201. Scrive-Bigo ✿, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1
356. Scrive-Loyer, O. ✠, membre de la Chambre de commerce, rue L.-Gambetta, 292.
564. Scrive (Gustave), rue du Lombard, 1.
587 Scrive (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28.
135. Sée (Edmond), ingénieur, rue Nicolas-Leblanc, 51.
1517. Sée (Paul), ingénieur, rue Solférino, 220.
1066. Ségard (Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 65.
1094. Senoutzen, ✠, gérant de la maison Verstraete, rue Esquermoise, 18.
580. Seratski, professeur de dessin au lycée, rue Nationale, 332.
1696. Smith (Alfred), négociant, rue du Vieux-Faubourg, 54.
1637. Sockeel (Arthur), ✿ ✠, médecin-major au 19e chasseurs, rue Royale, 22.
52. Société Industrielle du Nord (La), rue des Jardins, 29.
1753. Sorlin-Miniscloux, fabricant de tissus métalliques, rue de Roubaix, 29.
426. Sornin (Mme), institutrice, rue de la Deûle, 1.
631. Souillart, I ✿, prof. à la Faculté des Sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20.
1257. Spriet (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon Gambetta.
967. Stalars (Karl), teinturier, rue Jacquemars Giélée, 100.
707. Steverlynck (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
1600. Steverlynck (Georges), fabricant d'huiles, quai de la Basse-Deûle.
1302. Stiévenart (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raisnes, 1.
231. Swynghedauw (Mlle), directrice de l'école communale de la rue Gombert.

712 Tacquet (Henri), percepteur, boulevard de la Liberté, 14
1191. Tailliez (Paul), publiciste, rue Nationale, 90.
1582. Talon-Sénélar, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 18.
997. Tanguy (J.-B.), commis-négociant, rue Saint-Jacques, 16.
1674. Taquet-Decombecque, rue de Bourgogne, 45.
872. Terlet, commis principal des postes et télégraphes, place de la République
521. Testelin (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans-Peur, 14.
283. Thellier (Paul), avocat, rue des Jardins, 26.

Nos d'inscription. MM.

1059. THÉODORE (Alphonse, fils), négociant rue des Prêtres, 8.
1256. THIÉRY (Paul), ✠, avocat, square Dutilleul, 33.
954. THIEFFRY (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 207.
127. THIRIEZ (Alfred), filateur de coton, membre du Conseil supr du Commerce, rue Nationale, 308.
1150. THIRIEZ (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
999. THIROLOIX (Paul), ingénieur civil, rue André, 31.
1768. THOMAS (Lucien), place du Lion-d'Or, 1.
1774. THOMAS, élève interne au Lycée de Lille.
575. TILLOY-DELAUNE, administrateur des mines de Lens, boulevard de la Liberté, 5
90. TILMANT, I. ✿, directeur de l'école primaire supérieure, rue Malus.
1668. TISON (Léon), rue Solférino, 293.
9. TOUSSAINT, I. ✿, inspecteur primaire, rue Solférino, 257
409. TOUSSIN (Georges), filateur de coton, rue Royale, 55.
1162 TRISBOURG (Ernest), négociant en coton, rue du Molinel, 47.
286. TROUHET (J.-B.), commis principal des postes et télégraphes, pl. de Béthune, 3.
202. TYS (Alphonse), fondé de pouvoirs de la maison Augte Crépy, r. des Canonniers, 11

1082. VAILLANT (Eugène), chancelier de Perse, rue Colbrant, 8.
387. VAILLE (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
494. VALDELIÈVRE (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 34.
232. VALÈRE (le frère), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations, 179.
1463. VALLET (Alphonse), publiciste, rue du Molinel, 28.
708. VAN BUTSÈLE, courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1168. VAN BUTSÈLE, apprêteur, rue de la Justice, 13.
1775. VANDALLE (H.), négociant, rue Solférino, 316.
1706. VANCOSTENOBEL, représentant, rue Jeanne-d'Arc, 14.
1088. VANDAME (Émile), brasseur, rue Royale, 102.
1089. VANDAME (Georges), brasseur, rue de la Vignette, 65.
1559. VANDENBERGHE, architecte, boulevard de la Liberté, 46.
412. VAN DEN HEEDE, horticulteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 55.
582. VAN DEN HEEDE (Charles), négociant en vins, rue Masséna, 24.
1006. VANDENHENDE (Jules), épicier, rue des Guinguettes, 51.
783. VANDEWEGHE (Albert), filateur de lin, boulevard de la Liberté, 163.
73. VAN HENDE, I. ✿, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
1694. VAN REMOORTÈRE, ancien Magistrat, rue Stappaert, 10.
740. VAN TROOSTENBERGHE, courtier en fils, rue des Pyramides, 7 *bis*
1085. VANVERTS, pharmacien, rue de Paris, 199.
1083. VENOT ✵, ✠, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
1436. VENNIN, brasseur, quai de la Haute-Deûle, 22.
1702. VERLÉ, chef de service extérieur du Gaz de Wazemmes, place Cormontaigne, 1.
562. VERLEY (Charles), banquier, ancien président du Tribunal de Commerce, rue de Voltaire, 40.
1145. VERLEY-BOLLAERT, banquier, boulevard de la Liberté, 48.
15. VERLY, ✵, directeur de l'*Écho du Nord*, rue Solférino, 7.
737. VERMESCH, représentant, place du Théâtre, 46.
136. VERSTAEN, avocat, rue de Tenremonde, 7.
358. VILLERVAL, directeur de l'école, rue à Fiens.
854. VILLETTE (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402. VINCENT (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
595. VIRNOT (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2.

Nos d'inscription. MM.

785. Virnot (V), négociant, rue de Gand, 2.
786. Virnot (A), négociant, rue de Gand, 2.
645. Vuylsteke (Em), négociant en huiles, rue Colson, 10.
767. Vuillaume (Em), négociant en lins, parvis Saint-Michel, 9.

1304. Wagnier (le docteur), A. ✿ médecin spécialiste, rue d'Inkermann, 13.
695. Wanducq (Alphonse), propriétaire, boulevard Victor Hugo, 62.
12 Wallaert (Auguste), Ancien Président du Tribunal de Commerce, boulevard de la Liberté, 23.
969. Wallaert-Barrois (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté, 44.
488. Wanin, fabricant, rue de l'Hôpital-Militaire, 35.
16. Wannebroucq ☼, I. ✿, doyen de la Faculté de méd., 27. r. Jacquemars-Giélée
567. Wannebroucq (P.), représentant, rue Masséna, 54.
278. Wargny, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1.
1123. Warein-Prevost, propriétaire, rue Jacquemars Giélée, 16.
70. Warin (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69. Warin, propriétaire, administrateur des hospices, boulevard de la Liberté, 197
508. Wartel, docteur en médecine, rue du Faubourg-de-Tournai, 99.
420. Watteau (Mlle), A. ✿, directrice de l'école communale, rue Saint-Gabriel, 83.
566. Watteau (E), agent de charbonnages, rue de la Petite-Allée, 4.
1135. Wattebled, fabricant de pain d'épices, rue Esquermoise, 118 bis
574. Weber, ✠, directeur à l'Imprimerie Danel, rue des Fossés Neufs, 59.
1763. Weber (Victor) Conducteur principal des Ponts et Chaussées, b. Bigo-Danel, 28.
827. Werquin (Edouard), avocat, rue des Fossés, 8.
848. Wicart-Butin, négociant en toiles, rue Solférino, 307.

410. Ybert-Descat, brasseur, rue Jacquemars-Giélée, 126.

Linselles

1049. Hennion (Jean), filateur de lin.

Lomme

1510. Constant, négociant, rue de Lompret.
1069. Fournier (G.), pharmacien, membre du Conseil d'hygiene
1251. Jolivet (G.), propriétaire.

Londres.

1478. Dr J. Forster, propriétaire, 15, Eccleston street, Eaton square.

Loos (Nord).

259. Billon, ☼, docteur en médecine, Maire.
510. Dornemann (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer.
1129. Guillemaud (Philippe), filateur de lin.
862. Lainé, distillateur.
1057. Lepers (J.-B.), Fabricant de toiles, rue de l'Église, 62.
237. Lequenne, propriétaire, Grande Route de Béthune 162.
1683. Samain (Edouard), brasseur.
497. Toussin (Mme Gustave) propriétaire, château de Longchamp.

Nos d'inscription. MM.

14. Wacquez-Lalo, I. ✿, géographe.
1676. Walare, Instituteur.

Lys-lez-Lannoy.

1728. Delannoy (Louis), Filateur de lin.

Lyon.

621. Cambon (Jules), C. ✱, I. ✿, ✠, G. C. ✠ du Nicham, Préfet du Rhône.
244. Lucas-Girardville, Censeur au lycée.

Madrid (*Espagne*).

58. Cambon (Paul), C. ✱, I. ✿, G. C. ✠, Ambassadeur de France.

Marcq-en-Barœul.

1003. Deparis, instituteur.
1552. Joubin (J.), contrôleur en retraite des contributions indirectes,
1181. Vasseur, recette des postes et télégraphes.

Marquette.

446. Larivière, directeur du tissage Jules Scrive et fi's.
1024. Lagache, instituteur.
1351. Laurent (Charles), directeur général technique des Manufactures de produits chimiques du Nord.

Marquillies.

481. Brame (Max), fabricant de sucre.

Melbourne (*Australie*).

1741. Phalempin (Charles), Directeur du Comptoir national d'Escompte de Paris à Melbourne et Sydney.

Melun (*Seine-et-Marne*).

972. De Swarte (Victor), ✱, A. ✿, Trésorier-payeur général de Seine-et-Marne

Mons-en-Barœul.

804. Blondeau (Jules), propriétaire.
1609. Delattre (Léon), brasseur.
662. Desoblain, Propriétaire, rue Neuve.
360. De Félice, Négociant, route de Roubaix.
776. Sebert (Émile), rentier, Mons-en-Barœul.

Mont-à-Leux.

1404. Duportail (Jean-Baptiste), boulangerie mécanique.

Meppe.

1158. Maertens-Mesdaght, propriétaire.
1163. Trinelle (Alfred), négociant en grains.

Opotiki (*Nouvelle Zélande. — Via Auckland*).

1642. R. P. Lannuzel, missionnaire apostolique.

Paris.

Nos d'inscription.	MM.
1208.	Baratte (Eugène), rue Saint-Honoré, 334.
34.	Bouffet, O. ✻, I ✿ C, ✠, ✠, directeur de l'Administration départementale au Ministère de l'Intérieur.
844.	Castel (Aug.), O ✻, ✠, colonel du génie en retraite, 22, rue de Dunkerque.
1777.	Cousin (Albert), directeur de la Cie de la Casamance, rue Auber, 21.
1086.	Crepy (Auguste), rue de Flandre, 123.
6.	De Guerne, ✻, A. ✿, Président de la Société zoologique de France, rue Monge, 2.
55.	Déjardin-Verkinder, député, rue de l'Arcade, 16.
227.	Descamps (J.), agent-général des carrières de Quenast, rue de l'Aqueduc, 5
534.	Du Bousquet, ✻, ✠, ingénieur en chef de la Traction au chemin de fer du Nord.
703.	Foncin, ✻, I. ✿, Inspecteur général de l'enseignement secondaire, Secrétaire-Général de l'Alliance française, quai de Béthune, 22.
271.	Gruel (l'Abbé), professeur à l'Institut des missions étrangères.
2.	Guillot (E), A. ✿, professeur au Lycée Charlemagne, 83, boul. de Courcelles.
569.	Jacquin (E.), Inspecteur au Chemin de fer du Nord, rue de Dunkerque.
827.	Lefebvre (Ernest), (de la maison Aug. Crepy), rue Tiquetonne, 64.
1626.	Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut, rue des Mathurins, 3.
1435.	Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
53.	Mathias O. ✻, ✠ ✠, ingénieur en chef de la Traction, rue de Maubeuge, 81.
617.	Pauris, négociant, rue du Trésor, 6.
96.	Renouard (Alfred), ingénieur civil, rue Laffitte 23.
1.	Suérus, I. ✿, professeur au Lycée Janson de Sailly, 114, avenue Victor Hugo
98.	Testelin (Achille), sénateur, place des Vosges, 12.

Poix.

950. Williot (Zulmar), propriétaire, maire.

Pont-à-Marcq.

1680. Cuvelier (Paul), propriétaire.
1027. Delescluse (Louis), propriétaire, conseiller général.

Quesnoy-sur-Deule.

1655. Lepercq-Gruyelle, propriétaire.

Quistède (par Aire, *Pas-de-Calais*).

949 Verley (André), Industriel.

Roncq.

113. Toffart, ✻, I. ✿, O. ✠, ✠, ancien secrétaire-général de la Mairie de Lille.

Ronchin.

483. Grolez (Henri), pépiniériste.
1092. Grolez (Jules), pépiniériste.

Roubaix.

Nos d'inscription. MM.

1653. Ballin-Guermonprez, rue du Moulin, 130.
1402. Barenne-Lagneau (Alfred), commis-négociant, rue Charles-Quint, 29.
775 Bayart (Charles), fabricant de tissus, rue Fosse-aux-Chênes, 52.
891. Bayart (Alexandre), commis-négociant, rue de l'Industrie 15
429. Borain (Mlle), institutrice, rue des Anges.
752. Becquart (Louis), négociant en laines, de la Fosse-aux-Chênes.
1216. Bernard, docteur en médecine, route de Tourcoing.
865. Bonnel-Florin (Jules), fabricant, rue de Lannoy.
1117. Bonnet (Jean), fabricant de tissus, rue du Grand Chemin, 36.
394. Bossut (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
158. Bossut (Henri), président du Tribunal de commerce, Grande-Rue, 5,
342. Bossut-Plichon, négociant, Grande-Rue, 3.
773. Boulenger (E.), négociant en tissus, rue Pellart.
789. Boyaval (Émile), pharmacien, rue de Launoy, 106.
761. Buisine (H.), négociant en tissus, rue St-Georges, 25.
155. Bulteau-Grimonprez, négociant en laines, rue Pellart, 31.
1392. Butruille (le docteur), rue du Chateau 13.
878. Carissimo (Alphonse), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
772. Carissimo (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
1133. Carissimo (Florent), fabricant, rue Nain.
1414. Carré-Palatte (Henri), négociant, Grand'Place.
1575. Constant, pharmacien, boulevard de Paris, 1.
615. Cordonnier (Anatole), fabricant de tissus, rue des Lignes, 7.
902 Cordonnier (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont.
166. Coulbaux (Mlle), A. ✿, directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.
807. Crepelle (Jean), négociant en laines, rue du Chemin de fer,
448. Daudet, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 15,
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 64.
1577. De Faye (Eugène) pasteur.
747. Dehesdin (Ch.), fabricant de tissus, rue Nain. 47.
1421. Delaoutre (A.), propriétaire, Grande-Rue, 33.
1149 Delattre (Emile), fabricant, rue Nain.
1499 Delattre, représentant de la Maison du Bon Marché de Paris, contour St-Martin.
801 Delesalle (Ch.), agent d'assurances, rue de la Gare.
1413 Deschamps (Henri), représentant, rue du Pays.
910. Desprès (Léon), propriétaire, rue des Arts, 65.
748. Desrousseaux (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
627. De Villars (Alphonse), négociant, boulevard de Paris.
554. Dewitte (A.), négociant-commissionnaire, rue Blanchemaille, 19.
882. Dhalluin-Lepers, (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 32.
751. Diligent (Ém.), professeur, rue Inkermann, 57.
591. Droulers-Prouvost (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
1423. Druon-Voreux (A.), négociant, boulevard de Paris, 41.
863. Dubar (Paul), fabricant, place Notre-Dame.
749. Dubreuil (V.), ingénieur, boulevard de Paris.
295. Duburcq (V.), rue des Longues-Haies, 24.
1497. Duchêne (Victor), négociant, rue du chemin de fer.
348. Dupire (Ed.), architecte, rue Charles-Quint.

Nos d'inscription. MM.

911. Dupin, (Eugene), rue Inkermann.
890. Durant (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652. Duthoit (Ed.) notaire, rue Saint-Georges.
1116. Eeckman (Henri), agent général d'assurances, rue Pellart, 32.
1424. Eloy-Duvillier, fabricant, boulevard de Paris, 65..
154. Ernoult (François), apprêteur, rue du Grand-Chemin, 77.
163. Faidherbe (Alexandre), ✿ I., Conseiller d'arrondissement. rue de Soubize, 23
164. Faidherbe (Aristide), instituteur, rue Brézin.
159. Ferrier (Édouard), filateur de laine, rue du Curoir, 59.
349. Ferlie (Cyrille), négociant, rue Neuve.
1161. Florin-Chopart, propriétaire, boulevard de Paris.
1204. Florin (Léopold), ancien fabricant, place de la Liberté.
1537. Follet (Emile), facteur, rue Decrême, 1.
861. Fort (J.) négociant en tissus, rue Neuve, 44.
1652. Gaillet (Emile), rue de l'Hospice, 7.
779. Génie (Édouard), négociant, rue St-Pierre, 19.
215. Gernez, A. ✿, directeur de l'institut Turgot, rue de Soubise, 35.
1623. Grimpret, receveur de l'enregistrement, rue de l'Union.
1651. Guggenheim, rue d'Inkermann, 90.
393. Heindryckx (Georges), négociant, au Raverdy.
395. Heindryckx (Albert), négociant, boulevard de Paris, 35.
1119. Izart (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly.
161. Junker (Ch.), A. ✿, filateur de soie, rue de Wattrelos.
917. Leblan, Jules, ✠ filateur, rue du Grand-Chemin, 55.
640. Leburque-Comerre, négociant en tissus, rue Nain.
1030. Leclercq (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.
797. Leconte-Scrépel (Ém.), négociant, rue du Grand-Chemin, 111.
1217. Lefebvre. professeur à l'Institut Turgot, rue d'Inkermann, 178.
149. Leloir, (A.), rentier, rue du Collège, 169.
819. Lepoutre-Pollet, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 21.
1411. Leplat (François), fabricant, rue du Grand-Chemin.
170. Lerat, directeur d'école communale, rue de l'Alma.
171. Leroy, directeur d'école communale, rue Pierre de Roubaix.
849. Manchoulas (Félix), négociant, rue Pauvrée, 42.
551. Masurel, (Paul), négociant, rue de Tourcoing, 85.
722. Masurel (Albert), rue du Chemin de fer.
156. Masurel-Wattine (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48
758. Masurel (Charles), négociant, rue Charles-Quint.
1500. Mathon (Georges), rue d'Alsace.
860. Meillasoux, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
370 Motte-Descamps, filateur, rue du Château.
369. Motte, (Georges), filateur, boulevard Gambetta.
327. Motte-Vernier (Louis), négociant, rue Neuve.
451. Motte (Albert), ✠, manufacturier, boulevard Gambetta
1749. Nedoncel, comptable-expert, rue Neuve.
1536. Oudar (Achille), négociant, rue de l'Industrie.
1029. Pfanmater (Mme), institutrice, rue de Lhommelet
1410. Pollet (César), fabricant, rue Nain.
1437. Pollet-Motte (Joseph), boulevard Gambetta.
1042. Prouvost (Amédée, fils), peigneur de laines, rue Neuve.

Nos d'inscription. MM.

157. Reboux, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
608. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule.
746. Roussel (François), industriel, rue du Grand-Chemin, 49.
889. Rousseau (Achille), négociant en laines, Grande-Rue.
162. Screpel-Roussel, fabricant, rue du Pays, 5.
1449. Scrive-Réquillart (P.), propriétaire, à Barbieux.
163. Skène, mécanicien, rue de Lille.
762. Strat (Jules), négociant en tissus, rue du Pays, 7.
909. Sturmfels (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
788. Ternynck (Henri), filateur et fabricant, rue de Lille.
1496. Ternynck (Edmond), fabricant, rue du Château.
991. Thomas-Lesay, négociant, Grande-Rue.
1213. Thoyer, directeur de la succursale de la banque de France.
1576. Valentin (Auguste), filateur, rue du Collège, 92.
1448. Vandebeulque (Hector), commis-négociant, rue de l'Industrie, 12
160. Vassart (l'abbé), A. ✿, professeur des cours publics municipaux, rue du Vieil-Abreuvoir.
723 Verspieren (A), assureur, rue Dammartin.
771. Vinchon (A.), peigneur de laines, rue Traversière, 42.
951. Voreux (Léon), négeciant-commissionnaire, boulevard de Paris.
1215. Wattel-Bayart, fabricant, boulevard de Paris.
630. Wattine-Hovelacque, propriétaire boulevard de Paris, 43.
745. Wattine (Paul), Grande Rue, 142.
332. Wattine (Gustave), membre de la Chambre de Commerce, rue du Château, 16
806. Wibaux-Florin, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.

Saint-Amand-les-Eaux.

979. Lobbé, receveur des postes et télégraphes.

Saint-André-lez-Lille.

557. Clinquet, instituteur.

Saint-Denis.

146. Delebecque, ✱, Agent-général du contrôle des recettes au chemin de fer du Nord, rue des Ursulines.
1675. Lesur (Gustave), soldat au 162e régiment d'infanterie.
1026. Zègre (Arnould), Inspecteur au Chemin de fer du Nord, 16, rue des Ursulines.
1182. Verstraet (Louis), ingénieur, 30, rue de la Briche.

Saint-Louis du Sénégal.

1164. Descemet, ✱, Président du Conseil général.

Saint-Omer *(Pas-de-Calais)*

28. Mamet, I. ✿ Professeur agrégé d'histoire, ancien élève de l'école d'Athènes, rue St-Bertin, 77.

Saint-Pol *(Pas-de-Calais)*.

1611. Dharvent (A.), propriétaire du buffet de la Gare.

Saint-Quentin *(Aisne).*

N°s d'inscription. MM.

792. CORDONNIER (Léon), lieutenant au 87e.
1050. DE FRANCIOSI (Ch.), ✡, capitaine au 87e.

Seclin.

225. CATTELOTTE, instituteur.
1010. COLLETTE (Charles), notaire.
699. COLLETTE (Pierre), licencié en droit.
1031. COUVREUR (Achille, fils), docteur en médecine.
738. DESURMONT (Achille), filateur de lin.
1009. DESURMONT (Édouard), filateur.
403. GUILLEMAUD (Claude), filateur de lin.
1590. THUET, farinier.

Staple *(par Hazebrouck).*

614. REUMAUX (Isaïe), médecin de la Faculté de Paris, Vice-Président de la Société des Sauveteurs du Nord.

Steenwerck.

1147. HUBERT, percepteur des contributions directes.

Steenwoorde.

1699. OUTTERS (A.), Conseiller général, Maire.

Tokio *(Japon).*

913. OUKAWA, ✡, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon.

Tourcoing.

1399. ASSEMAINE fils (Auguste), commis-négociant, rue des Anges, 21.
1359. BALLOIS (Honoré), commis-négociant, rue de la Malsence, 15.
1329. BARROIS-LEPERS (Émile), ✠, négociant, rue de la Station, 9.
1276. BEAUCARNE (Jean), comptable, rue du Casino, 27.
1360. BERNARD-FLIPO (Louis), filateur, rue de Lille, 80.
1279. BERTELOOT, directeur des postes et télégraphes, rue de l'Hôtel-de-Ville
1375. BERTON (Félix), représentant, rue du Calvaire, 14.
1347. BEULQUE (Paul), représentant, rue de la Malsence, 23.
1633. BEUQUE (Edouard), employé de commerce, rue de Lille.
1240. BIGO (Auguste), notaire, 56, rue de Guines.
1261. BOCH, négociant, rue des Carliers, 40 et 42.
1371. BONNIER (Alphonse), commis-négociant, rue Neuve de Roubaix, 11.
1783. BONTE (Louis), employé de commerce, rue des Orphelins, 33.
1324. BOURGOIS-LEMAIRE, commis-négociant, rue du Prince, 69.
1366. BULTÉ (Eloi), receveur municipal, rue d'Havré, 23.
1342. CAHEN (A.), tailleur, rue Saint-Jacques, 10.
1555. CARON-CAILLEAU (Victor), caissier de banque, rue Ste-Germaine, 32.
1287. CATRICE-LEMAHIEU (Henri), négociant, rue de Gand, 54.
920. CAULLIEZ-LEURENT (Maurice), industriel, rue de Lille, 89.
1721. CHARLET (Joseph), négociant, rue des Poutrains, 37.

Nos d'inscription MM.

1381. Claeys (Jules), pharmacien, place Notre-Dame.
1380. Dantoing (Charles), commis-négociant, rue du Casino, 15.
1634. Dandoy (Célestin), négociant, rue des Anges, 5.
1345. Debongnies (Alphonse), négociant rue de Guines, 90.
1443. Debuchy (Victor), filateur, rue de Roubaix, 58.
1782. Debuchy, économe-secrétaire du Bureau de bienfaisance, rue des Coulons.
1409. Deconinck-Dumortier (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.
1358. Degryse, électricien, rue Saint-Jacques, 58.
1259. Delmasure (Ernest), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix, 1.
1295. Delemasure-Flayelle (François), bonnetier, rue de Tournai, 59.
1294. Delmasure-Schoul, fabricant, rue Dervaux, 41.
1730. Delepoulle-Jombard (Paul), négociant, rue du Bocquet, 23,
916. Delerue, Greffier du Tribunal de Commerce, rue Leverrier, 21.
1319. Deletombe-Leman (A.), mécanicien, rue Chanzy, 24.
1397. Delobel (Victor), négociant, rue du Tilleul, 10.
1523. Deltour (Cyrille), commis-négociant, rue des Poutrains, 28.
1062. Demolon, instituteur, rue de Gand, 12.
1402. Dervaux-Leclercq (veuve Jules), propriétaire, rue du Sentier, 39.
1632. Dervaux (Eugène), rue St-Jacques, 30.
1401. Desurmont-Jonglez (Théodore), filateur, rue de Lille, 67.
936. Desurmont (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
1289. Desurmont-Joire (Paul), négociant, rue de Gand, 23.
934. Desurmont (J.-B.), négociant en laines, rue Jacquart, 6.
933. Desurmont (Jules), négociant en laines, rue des Ursulines, 19.
1744. Desurmont-Motte (Gaspard), négociant, rue de Tournay.
1489 Desplechin-Verne, (Edmond), peintre, rue du Haze, 47.
1258. Destombes (Emile), courtier juré, rue Motte, 24.
1379. Destombes (Gustave), représentant, rue Motte, 22.
1408. Destombes (Georges), commis-négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 99.
1524. Destombes-Versmée, représentant, rue Motte, 25.
1746. Desvenain (Léopold), rue de Boulogne.
1432. Devillers (E.), huissier, rue d'Havré, 7.
604. Dissard, percepteur des contributions directes; rue de l'Abattoir, 16.
1482. Dongé, avocat, rue de Roubaix, 5.
1281. Ducoulombier (Jules), commis-négociant, rue Martine, 18.
1338. Dubois (Auguste), pharmacien, rue du Tilleul, 50.
1431. Dujardin (Prosper), commis-négociant, rue Verte, 64.
1378. Dupont (Jules), commis-négociant, rue de la Cloche, 78.
1318. Duprez-Lepers (Louis), filateur, rue des Piats, 74.
1296. Duquennoy-Dewavrin, négociant, rue de Gand, 18.
1275. Duquennoy (Paul), gérant de banque, rue de Tournai, 11.
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1308. Duvillier-Labbe (Émile), avocat, rue Saint-Jacques, 43.
1335. Facon-Lepers, négociant, rue du Sentier, 29.
1385. Fallot (Robert), filateur, rue Winoc-Chocqueel, 139.
1367. Fichaux, docteur en médecine, rue de Lille, 54.
1635. Faucon (Mlle Maurice), téléphoniste, rue Delobel, 12.
1396. Flipo-Prouvost (Charles), filateur, rue du Château, 62.
931. Flipo-Vanoost (Pierre), rue du Sentier, 29.
1483. Flipo, (Carlos), négociant rue de Lille, 143.

Nos d'Inscription. MM.

1337. Fourré Irénée, entrepreneur de roulage, rue de Guines, 63.
1288. Fouan-Leman (Ve), peigneur de laines, rue Neuve-de-Roubaix, 65.
1326 Florin-Rasson (Jules), négociant, rue Neuve-de Roubaix, 41.
1327. Florin (Jules), commis-négociant, rue Notre-Dame-des-Anges, 33.
1090. Frere-Glorieux, A. ✿, imprimeur, rue de Lille, 18.
1382. Gailliez (Sébastien), négociant, rue de Lille, 210.
1287. Girardet (Félix), commis-négociant, rue de l'abattoir, 26.
1372. Glorieux-Flament (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins, 18.
1384. Glorieux (Charles), propriétaire, rue Notre-Dame, 15
1398. Glorieux (Gustave), représentant, rue du Midi, 3.
1160. Grau (Augustin), négociant en laines, rue de Lille, 60
334. Grau-Devémy, courtier juré, rue Neuve-de-Roubaix, 15.
916. Hassebroucq (V.), ✠, A. ✿, maire, proprietaire, rue de Lille, 83
1433. Honoré-Lantoin, fabricant de fuseaux, rue des Piats, 26
1341. Israel-Dupont (A.), négociant, rue de la Station, 12.
922. Jacquart-Van Eslande (P.), filateur de coton, rue Winoc-Chocqueel, 32
251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines.
1386. Jourdain (Eugène), fabricant, rue de la Station, 17.
1336. Joveniaux (F.), gérant de filature, rue de Midi, 39.
1246. Lambin-Monier, rue du Chateau
1310. Lapersonne (Ferdinand), courtier juré), rue du Dragon, 100.
1241. Lahousse-Bigo, entrepreneur, rue des Carliers, 37.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58
1756. Lecat (Emile), négociant, Grande-Place.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de la Boule d'Or, 21.
1387. Lefebvre-Glorieux, négociant, rue Nationale, 84.
1488. Lefebvre-Hollevoet (Léon), représentant de commerce, rue de Guisnes, 75.
1366. Legros (Jules), commis-négociant, rue de Guines, 51.
1485. Legrand, (René), avocat, rue d'Heyré, 22.
1781. Legrand (Ludovic-Joseph), étudiant. rue N.-D. des Anges, 15.
1277. Lehoucq (Emile), négociant, rue du Tilleul, 47.
176. Leloir (Ve Jules), place Thiers, 44.
1325. Lehoucq (Jules fils,) fabricant, rue des Orphelins, 33.
1394. Lemaire-Caulliez (Joseph) filateur, rue de la Cloche, 41.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand' Place, 28.
1745. Leplat (Emile), filateur, rue de Guisnes,
1370. Veuve Lepoutre (Félix), propriétaire, rue Winoc-Chocqueel, 36.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue Blanche-Porte, 35.
1320. Leroux Denniel, négociant, rue du Bocquet, 14.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue de Gand, 55.
1521. Leroux (Georges), commis négociant, place Charles-Roussel.
1361. Leurent (Jean), filateur, rue Chanzy, 22.
1369 Liagre (Louis), négociant en épiceries, rue de Lille, 35
1314. Lombard (Georges), négociant, rue de Tournai, 113.
1323. Lombard (Henri), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 116
1672. Loridant-Dewavrin (Eugène), filateur, rue du Tilleul, 76.
929 Lorthior-Motte (Bl.), négociant en laines, rue des Ursulines.

Nos d'inscription. MM.

1350. LORTHIOIS (Albert), filateur, Grande-Place, 2.
1484. LORTHIOIS-LEBLAN, (Charles), négociant, rue Nationale, 65.
1780. MALFAIT-DESURMONT (Louis) fils, filateur de laines, rue de Gand, 29.
1264. MANAUT (Léon), négociant, rue Ste-Barbe, 23.
1520. MARESCAUX-MASQUELIER, confiseur, place Charles-Roussel.
1328. MARESCAUX (Edouard), gérant de banque, rue du Collecteur, 19.
1280. MARESCAUX-LEROUX (Floris), filateur, rue Ste-Barbe, 30.
1292. MASQUILIER (Augustin), entrepreneur, rue de Gand, 32.
1282. MASUREL (Edmond), filateur, Grande-Place.
325. MASUREL, (François), propriétaire, rue de Lille, 92
963. MASUREL-JONGLEZ, filateur de laines, rue de Wailly.
768. MASURE VAN ELSLANDE (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand, 42.
1284. MASURE-SIX (François), fabricant, rue de la Malcense, 47.
1343. MONNIER (Léon), fabricant, rue Winoc-Chocqueel, 43.
923. MOTTE-JACQUART (A), filateur de laines, rne du Pouilly, 18.
1293. MOTTE (Pierre), clerc de notaire, Grand'Place, 32.
1395. MOTTE frères, filateurs, rue de la Station, 13.
1631. MOTTE-BERNARD, industriel, rue des Orphelins.
1673. MULLER (Félix), représentant, rue Delobel, 23.
1307. MULLIEZ (Jules), commis-négociant, rue du Sentier, 34.
1629. PETIT-LEDUC (Joseph), rédacteur au *Journal de Roubaix*, rue des Poutrains, 42.
1344. POLLET-LEMAN (Alphonse), fabricant, rue Delobel, 26.
1346. POLLET-CAULLIEZ (Charles), négociant, rue de Lille, 50.
1407. POLLET-HASSEBROUCQ (Louis), filateur, place Charles-Roussel, 11.
1317. PLAYOUST-LEPLAT (Georges), commis-négociant, rue de Verrier, 29.
932. RASSON-WATINNE (E.), négociant en laines, rue Chanzy, 30.
1487. REGAMAY-CATTOIRE, (Alexandre), tapissier, rue Notre-Dame, 26.
1070. ROBBE (Henri), filateur, rue de la Malcense.
1522. ROMBEAU (Jules), fabricant de tapis, rue Nationale, 133.
1333. ROUSSEL (Antoine), courtier juré, rue de Lille.
1262. SAL (Arthur), commis-négociant, boulevard Gambetta, 27.
1331. SASSELANGE (Edouard), ✠, négociant, rue Winoc-Chocqueel, 42
1662. SCALABRE (Camille), filateur, rue Neuve-de-Roubaix.
1357. SIMOENS-PILLE (Léon), commis-négociant, rue du Château, 26.
1339. SIX-BOULANGER (Alphonse), négociant, place Thiers, 52.
921. SIX (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
937. SIX (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
1365. STORHAY (Jean), directeur de la condition publique, rue de Roubaix, 57
1373 TACK (Julien), représentant, rue Louis Leloir, 46.
915. TAFFIN-BINAULD, brasseur, rue du Tilleul, 30.
1403. THÉRY (Raymond), propriétaire, rue Desurmont, 5.
1349. TIBERGHIEN-VANDEN BERGHE, fabricant, rue de l'Alma, 31
1358. TIBEAUTS-CAULLIEZ (Charles), représentant, rue Verte-Feuille, 19.
1374. TIBEAUTS-CAULLIEZ (Alexandre), représentant, rue des Nonnes, 25.
1321. TONNEL (Eugène), commis-négociant, rue de Menin, 50.
1306. TRANOY (Paul), directeur d'assurances, rue du Conditionnement, 9.
1376. Veuve VANDEPUTTE-MULLIÉ (Émile), négociant, rue Dervaux, 28.
86. VANNEUFVILLE, pharmacien, rue Saint-Jacques, 6.
1311. VAN ELSLANDE, (Joseph), négociant, rue du Haze, 27.

N° d'inscription. MM.

1430. Vannostal (Victor), gérant de banque, rue des Orphelins, 31.
547. Vasseur (Victor), bibliothécaire, rue Nationale, 137.
1278. Versmée, directeur de la voirie, rue de la cloche, 68.
1545. Vienne, frères, charpentiers-menuisiers, rue des 15 Bouteilles, 46
1377. Voreux-Deschenaux (Étienne), négociant, rue de Tournai, 17.
1283. Waeles (Désiré), marchand-tailleur, rue St-Jacques, 30.
1405. Wattinne fils (Charles), représentant, rue de Gand, 2.
1557. Wattinnes-Delespierre, rue du Sentier.
1356. Werbroucq-Beseme (Victor), représentant, Grand'Place.

Tunis.

1599. Carton (le docteur), A. ✿, ✠, médecin aide-major de 1re classe des hôpitaux de Tunisie, au Belvédère.

Valenciennes.

511. Épinay, I. ✿, professeur d'Histoire au Lycée.

Versailles.

1074. Wannebroucq-Duthilleul (Mme Vve), propriétaire, avenue de Villeneuve-l'Étang, 5.

Vitry-en-Artois.

1255. Tacquet (Georges), notaire.

Voorschoten *(Hollande)*

1543. Mellet (Auguste), maison Van Kempen et fils.

Wizernes *(Pas-de-Calais)*.

1705. Dambricourt (Géry), fabricant de papier.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

BUREAU :

MM.

Président........... DOUTRIAUX (A.), Bâtonnier de l'ordre des avocats, juge suppléant au Tribunal Civil, Valenciennes.

Vice-Présidents........ DELAME, Président de la Chambre et du Tribunal de Commerce, Valenciennes.

SIROT (Jules), maître de forges, député, St-Amand

WAGRET, maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.

Secrétaire-Général..... FOUCART (Paul), avocat, Valenciennes.

Secrétaires............ DAMIEN (F.), Directeur de l'école municipale (rue des Chartreux), Valenciennes.

GIARD (Pierre), libraire, faisant fonctions de *bibliothécaire-archiviste*, Valenciennes.

Trésorier............. BINET (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes,

Conseillers............ BULTOT, notaire, Maire, Valenciennes.

DELSARTE, Directeur de l'école municipale, rue Capron, Valenciennes.

LEMOINE, greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.

SAUTTEAU, avocat, adjoint au Maire, Valenciennes.

MEURS (Emile), avoué à Valenciennes.

F. ST-QUENTIN, avocat, à Valenciennes.

MEMBRES ORDINAIRES.

MM Amand (Victor), propriétaire, Condé-sur-l'Escaut.
ANDT (le docteur), pharmacien, Valenciennes.
ARMAND, avocat, Valenciennes.
AYASSE, imprimeur, Valenciennes.

BARA (Charles), docteur en médecine, Valenciennes.
BARA, instituteur, Le Rosult.
BARBET, ancien instituteur, Anzin.
BATIGNY (Anatole), entrepreneur de peinture, à Valenciennes.
BEAUPÈRE (Henri), notaire, Valenciennes.
BERNARD, directeur de l'Agence de la Société Générale, Arras.
BERNARD-GIVERT (Mme), directrice de l'École communale, rue Capron, Valenciennes.
BERTAU (Edgard), propriétaire, à Valenciennes.
BERTEAUX, instituteur, Aubry.
BERYRAND (Fernand), propriétaire, Le Quesnoy.
BILLER (Joseph), notaire, Saint-Amand.

MM. Billet (François), distillateur, Marly.
Billiet. (Édouard), négociant, Valenciennes.
Binet (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes.
Blary, instituteur, Saint-Saulve.
Boca, (Charles), avocat, Valenciennes.
Boivin, directeur de la succursale de la Banque de France, Valenciennes.
Boneill (Émile), comptable, Valenciennes.
Bouchart, (René). négociant, Saint-Amand-les-Eaux.
Boucher (Edmond), brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
Boucher, instituteur, Wallers.
Bouchez (Mme), Bouchain.
Boulanger (Emond), rentier, à Paris (parc Montsouris).
Boulanger (Léon), fabricant de meubles, Valenciennes.
Boulet (Sabin), pharmacien, d°
Boutoey (Mme vve), propriétaire, d°
Boutry, licencié-avoué, d°
Brabant (Alfred), fabricant de sucre, Onnaing.
Broudehoux, constructeur, Anzin.
Bruneel, ancien instituteur, Valenciennes.
Bultot (Amédée), maire, d°
Bultot (Édouard), avocat, d°

Caffiaux (fils), négociant, Valenciennes.
Cailliau (Auguste), banquier, à Valenciennes.
Canonne, notaire, Bouchain.
Canonne, juge-de-paix, Bouchain.
Carpentier, commissaire-priseur, à Valenciennes.
Castiau, docteur en médecine, Vieux-Condé.
Castiau (Fernand), notaire, Condé.
Cellier (Eugène), avocat, Valenciennes.
Chapheau (Jules), fabricant de sucre, Valenciennes.
Chateau (Michel), adjoint-principal du génie, à Condé.
Chaussez, huissier, Valenciennes.
Chavatte (Émile), ingénieur, directeur des mines de Crespin, Quiévrechain
Cloart, directeur de l'école communale, faubourg de Paris, Valenciennes.
Clouet, instituteur, Lecelles.
Cocheteux, docteur en médecine, à Valenciennes.
Collart (Léon), brasseur, Valenciennes.
Copin (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
Cordonnier, directeur de l'école communale, Saint-Amand.
Coulon (Hector), huissier, Valenciennes.
Coulon (Alfred), négociant, Valenciennes.
Courtin (Édouard), juge au Tribunal civil, Valenciennes.

Damien (François), directeur de l'école communale des garçons (rue des Chartreux). Valenciennes.
Danniaux, ancien magistrat, à Valenciennes.
Debiève (Jules), négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Debosse (Édouard), marchand de cuirs, d°
Dècle (Julien) Conseiller d'arrondissement, d°
Defline, maire, à Bruay.

MM. Défossez (le docteur), Abscon.
Defresnes (Charles), directeur de messageries, Valenciennes.
Dehon et Seulin, imprimeurs, d°
Delame, président de la Chambre de commerce, d°
Delannoy (Mme vve Jules), propriétaire, d°
Delcourt (Eugène), avocat, Valenciennes,
Delcourt (Th.), notaire, d°
Deleau instituteur, Vicq.
Delhaye (Jules), propriétaire, à Raismes.
Delhaye (Jules), conseiller municipal, Valenciennes.
Deliège, instituteur, Maing.
Delsarte directeur de l'école communale (rue Capron), Valenciennes.
Demanest, notaire, Saint-Amand.
Depille (Arsène), propriétaire, Gommegnies
Depret (Joseph), ingénieur, Anzin.
De Preux, propriétaire, à Saultain.
De Quillacq, constructeur, Valenciennes.
Dervaux (Ernest), industriel, Conseiller général, Condé.
Descamps, instituteur, Thiant.
Descamps, docteur en médecine, Raismes.
Descarpentries, instituteur, Neuville-sur-Escaut.
Deschamps, d° Denain.
Deschanvres (Achille), distillateur, Denain
Désorbaix (Victor), avocat, Valenciennes.
Devémy (Edmond), brasseur, d°
Devillers (Charles), avoué, d°
D'Hondt, instituteur, Abscon.
Dombre, directeur des mines de Douchy, Lourches.
Doutriaux, avocat, Valenciennes.
Dreyfus (Léopold), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Salomon), négociant, Valenciennes.
Dreyfuss (Louis), huissier, Valenciennes.
Druesne, instituteur, Hérin.
Dubiez (Jules), avocat, Valenciennes.
Dubois Risbourg, construcleur, Anzin.
Dugardin (Fernand), pharmacien, Valenciennes
Dupas-Brasme, négociant, d°
Dupas (Jules), propriétaire, Anzin.
Dupont, instituteur, Trith-St-Léger.
Dussart, architecte, Valenciennes.

Ewbanck (Georges), avocat, Valenciennes.

Fally (Émile), brasseur, Condé.
Frappart, maire, Aulnoy.
Fontèllaye, négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Forichon, capitaine de cavalerie en retraite, receveur des hospices, Valenciennes.
Fortier, entrepreneur, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Foucart (Paul), avocat, Valenciennes.
François, instituteur, Saultain
Fromont (Jules), proprietaire, Valenciennes.

MM. Giard (Georges), libraire, Valenciennes.
Giard (Pierre), d° d°
Giard (Léon), courtier de commerce, Valenciennes.
Gillet (Arthur), expert-comptable, à Valenciennes.
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Goudemand (Léon), juge à Langres.
Grimonprez, propriétaire, Valenciennes.
Guary, directeur général de la Compagnie des mines, Anzin.

Harmignies, fabricant de cordages, Anzin.
Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Héneut fils, bibliothécaire, Valenciennes.
Henry, rédacteur en chef du *Courrier du Nord*, à Valenciennes.
Herbet, ancien notaire, Saint-Amand.
Herbert, mercier en gros, Valenciennes.
Hien, instituteur, Château-L'Abbaye.
Houtard (Eugène), maître de verrerie, Denain.
Huguet, contrôleur de charbonnages, Valenciennes
Hunet, agriculteur, maire, Estreux.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jénart, ancien maire, Anzin.

Lacoste-Pemplar, Valenciennes.
Lajoie, ingénieur, Valenciennes.
Lamotte (André), avocat, Valenciennes.
Lapchin (Charles), négociant, Anzin.
Lartisien, docteur en médecine, Denain.
Lebacqz (Albert), directeur de la faïencerie, Saint-Amand.
Lecat (Julien), président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lecerf, docteur en médecine, d°
Ledieu (Adhémar), propriétaire, d°
Lefebvre (Auguste), notaire, d°
Lefebvre (Émile), propriétaire, d°
Lefrancq-Claisse, négociant, d°
Lejeal (Hippolyte), juge-suppléant, à St-Pol (Pas-de-Calais).
Lemaire, médecin-vétérinaire, Saint-Amand.
Lemoine (Émile), greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes
Lepez (F.), rédacteur en chef de l'*Impartial*, d°
Leroy (Edmond), greffier du Tribunal de commerce de Valenciennes
Lesens, juge de paix, à Denain.
Lestoille (Edmond), avoué, Valenciennes.
Lesur, instituteur, Quarouble.
Lobert (Albert), négociant, Valenciennes.
Lusardy (Georges), notaire, Jeulain.
Luwez (Émile) étudiant, Valenciennes.

Marille (Henri), banquier, Valenciennes.
Machuel, instituteur, Anzin (Bleuse-Borne).
Mailliet, constructeur, Anzin.
Maizierre (Auguste), brasseur, Quarouble.
Malicorne, greffier en chef du Tribunal civil, Valenciennes.

MM. Malissart-Taza, ingénieur des arts et manufactures, Anzin.
Magniez (Charles), agriculteur, Rouvignies.
Marbotin, avoué, Valenciennes.
Marchand, huissier, Condé.
Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mariage (Édouard), négociant en vins, Valenciennes
Marlière (Charles), négociant, Valenciennes.
Mascart, ancien instituteur, Quarouble.
Mascaux, ancien notaire, Mortagne.
Massingue, négociant, Mortagne.
Masson (François), propriétaire, Marly.
Mathieu (Mme Amédée), propriétaire, Anzin.
Mention, notaire, à St-Amand.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, a Anzin.
Meurs, avoué, Valenciennes.
Michel, instituteur, Marly.
Monfroy, d° Fresnes.
Moreaux-Sturbois, maire, à La Sentinelle.
Morel, instituteur, Rombies.
Motte (Mlle Pauline), rue des Hospices, Valenciennes.
Muguet (Gustave), agent d'assurances, Valenciennes.
Muller, percepteur, d°
Museur (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

Namur, notaire, à Valenciennes.
Nicolle (François), juge au Tribunal de Commerce, à Valenciennes

Patoir-Lionne, négociant, Conseiller d'arrondissement, Wallers
Pernelet, directeur des douanes, Valenciennes.
Pillez, ingénieur, Anzin.
Podevin (César), ancien avoué, Valenciennes.
Podevin (Mlle Blanche), institutrice, Valenciennes.
Pouget, instituteur, Anzin.
Poutre, d° en retraite, Flines-lez-Mortagne.
Preux (de) (Gustave), au château de la Villette, Saultain.
Raverdy (Eugène), propriétaire, Condé-sur-Escaut.
Renard (Léon). maître de verreries, député du Nord, Fresnes.
Richard, instituteur, Denain.
Ringot, d° Mastaing.

Sabès (Albert), étudiant Valenciennes.
Saint-Quentin (Fénelon), avocat, Valenciennes.
Sautteau (Paul), avocat, adjoint au maire, Valenciennes.
Sinot (Jules), industriel, Conseiller général, Député du Nord, Saint-Amand.
Sizaire, instituteur, Mont-des-Bruyères, Saint-Amand.
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, Valenciennes.
Stiévenard (François), marchand épicier, d°

Tassin, ancien maire, Crespin.
Tauchon, docteur en médecine, Saint-Vaast-là-Haut, Valenciennes.
Thellier de Poncheville, avocat, député du Nord, Valenciennes.

MM. Thiry (Melle), maîtresse de pension, Valenciennes.
Tison, instituteur, Anzin.
Trampont, géomètre, Valenciennes.
Trinquet (Alfred), marchand-brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
Trinquet (Numa), brasseur, Valenciennes.
Turbot, industriel, Anzin.
Tyrode, ingénieur, à Oignies.

Vandeville (Jean-Baptiste), fabricant de sucre, Maing.
Vasseur (Hippolyte) directeur d'assurances, Valenciennes.
Veilhan, ingénieur des ponts et chaussées, Valenciennes.
Vérez, notaire, Saint-Amand.
Vernus (Émile), président du Conseil de prud'hommes, Valenciennes.
Villerval, instituteur, Escaudain.
Vuiot, d° Marquette.

Wagret (Adolphe), maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.
Wateau, vice-président du Bureau de bienfaisance, Valenciennes.
Wattecamps, sous-bibliothécaire, Valenciennes.
Wattiau (Myrtyl), constructeur de bateaux, Condé.
Weil (Émile), industriel, maire, Conseiller général, Marly.
Weil (Hector), négociant, Marly.
Wins (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

II.

COLORATION. — TRANSPARENCE. — VENTS ALIZÉS

La mer est de couleur variable.

Elle est d'un vert jaune, presque sale, dans les parages de Dunkerque et de Calais.

En plein Océan et au milieu de la Méditerranée, elle est d'un bleu intense, passant par les nuances du bleu vert à l'indigo foncé. C'est là sa vraie couleur.

A quoi est due cette couleur ?

On a dit jadis que le miroir de la mer réfléchissait l'azur du ciel. On a dit encore que la mer réfléchissait les seuls rayons bleus de la lumière naturelle. On sait que quand un rayon de lumière blanche vient à tomber sur un corps, il y a une portion de cette lumière qui pénètre le corps, une autre qui est réfléchie comme par un miroir. Ce serait une propriété de l'eau de mer de réfléchir les seuls rayons bleus.

Une théorie plus moderne pose en principe que l'eau de mer est toujours impure. Elle renferme des particules organiques ou minérales extrêmement ténues. Ce sont elles qui donnent à l'eau de mer sa belle couleur bleue, comme il ne faut pas attribuer à une autre cause le bleu du firmament.

Contre cette théorie qui a pour auteur un savant Anglais, Tyndal, on a objecté qu'au lever et au coucher du soleil le ciel prend des

teintes jaunes et rouges. Dès lors il devrait en être de même pour les eaux de la mer, et c'est ce qui n'a pas lieu.

Une quatrième théorie est venue remplacer les précédentes. Un savant, appelé Scoresby, a rempli avec de l'eau de mer un grand tube de lunette bien enveloppé de papier noir. Il reçut la lumière qui traversait la couche d'eau ; cette lumière était bleue : Il put conclure que l'eau est bleue par transparence. L'expérience répétée avec de l'eau distillée donna des résultats analogues.

Tout récemment, on renouvela l'expérience avec de l'eau dont la pureté était absolue. On retrouva encore la couleur bleue. On introduisit ensuite un peu de limon dans le tube qui contenait l'eau. Au fur et à mesure qu'on augmenta la quantité de limon, la couleur de l'eau passa au vert et même au vert jaune. Ainsi s'explique la coloration de l'eau de mer dans le voisinage des côtes.

La présence de sels en dissolution augmente la couleur bleue, mais les matières en suspension amènent la couleur verte. Les marins le savent bien. Ils se défient de l'eau verte qui recouvre souvent des écueils dangereux.

Certains cas particuliers de coloration des eaux de la mer sont tout à fait accidentels et dus à des êtres organisés. Scoresby vit une mer olive au milieu des mers polaires : il s'assura que cette coloration était due à des végétaux microscopiques, des Diatomées. Un autre cas de coloration verte fut observé par Schlinitz près des îles Fidji ; il reconnut que c'était dû à une multitude de petites salpes, mollusques de la classe des Tuniciers, qui nagent dans les hautes mers. Montagne constata à l'embouchure du Tage une mer rouge de sang, mais l'étude au microscope lui révéla aussi la présence de myriades de végétaux infiniment petits (Protococcus atlanticus), 40.000 dans un millimètre cube !

Livonius cite à Ceylan une mer jaune d'ocre qui disparut pour faire place à une mer floconneuse, presque glaireuse. Il attribue ce phénomène à des organismes.

Certaines mers portent des noms de couleur : la mer rouge, à cause, paraît-il, d'algues rouges, floridées, que l'on trouve sur ses bords ; la mer vermeille à cause de coquillages rouges ; la mer noire pour des raisons morales, on lui reproche la fréquence de ses tempêtes ; on ne voit pas de causes pour justifier les noms de mer blanche et de mer jaune.

Rappelons encore la mer de lait, que les Hollandais appellent la mer d'hiver parce qu'elle rappelle la couleur de la plaine de Hollande pen-

dant l'hiver. Cette coloration est due à des animalcules dont les plus gros ont un à deux dixièmes de millimètre de diamètre.

La phosphorescence de la mer est due encore à la présence d'animalcules comme les *noctiluque* et d'autres.

Une autre question intéressante est celle de la transparence, c'est-à-dire la façon dont on peut voir les objets dans la mer.

Les opinions ont été très partagées à ce sujet. Les uns disent qu'on ne peut plus voir à partir de 45 mètres, les autres élargissent le champ de vision jusqu'à 145 mètres. Un certain Morel dit avoir vu à 80 mètres de profondeur, il est vrai qu'il était en ballon et à 1700 mètres de hauteur, ce qui suppose une bonne vue ! A vrai dire, tout cela dépend de la vue de l'observateur et de la pureté de l'eau. Les évaluations les plus acceptées font pénétrer la lumière jusqu'à quarante ou cinquante mètres.

M. Foll, de Genève, a fait à ce sujet de curieuses expériences : il commença par plonger dans le lac des chandelles enfermées dans des lanternes. Elles disparurent à 30 mètres. La lumière électrique demeura visible jusqu'à 33 mètres. Il ne faut pas oublier qu'il opérait en septembre et qu'à cette époque les eaux du lac sont assez troubles. Des plaques photographiques enfermées dans un ingénieux appareil furent influencées à 165 mètres. A 170 mètres, elles le furent encore, mais très faiblement, comme elles le sont dans une nuit sans clair de lune. A 180 mètres, plus rien. Au mois de mars, il renouvela l'expérience, et les plaques ne cessèrent d'être influencées qu'à 200 mètres.

Il répéta ses expériences dans la Méditerranée, avec le concours de M. Jules Barrois, ancien élève de la Faculté des sciences de Lille. Au mois de mars il a vu pendant toute la journée les plaques influencées à 300 mètres, et vers le milieu du jour à 350 mètres. Il constata qu'à midi la lumière pénétrait même jusqu'à 400 mètres. Ce point est important à vérifier, à cause des êtres vivant en mer à de grandes profondeurs. On avait admis jusqu'à présent que les fonds de mer étaient éclairés par une lumière spéciale et phosphorescente produite par les animaux eux-mêmes, certains portant même avec eux leur lanterne.

M. Foll n'a pu pousser plus loin ses expériences, car il devait forcément opérer dans le voisinage des côtes par suite de la disposition de son appareil. Un récent perfectionnement qu'il a inventé va

4

lui permettre de reprendre ses expériences au milieu de la Méditerranée.

Le baromètre est toujours plus bas sur les océans que sur les continents. Tandis que sur le continent il varie entre 782 et 748, au niveau de la mer il est 760, sur l'Océan il oscille entre 766 et 734.

Le maximum de pression continentale est en Sibérie, pendant l'hiver ; sur mer c'est en latitude moyenne et pendant toute l'année.

Un des phénomènes maritimes les plus importants à observer est celui des vents. Leur étude date de ce siècle. Elle est due en partie au lieutenant Maury qui a réduit d'un tiers le voyage d'Europe en Australie.

Voici le tableau des vents classés d'après leur vitesse par minute :

0	calme	90m
1	légère brise	210
2	Vent léger	360
3	Vent faible	480
4	Vent modéré	600
5	Vent frais	750
6	Vent fort	900
7	Vent dur	1.080
8	Vent de tempête	1.290
9	Tempête	1.500
10	Tempête forte	1.740
11	Tempête dure	2.110
12	Ouragan	2.400

Il existe entre l'Europe et l'Amérique une partie de l'Océan que les Espagnols appelaient *mer des dames* parce que le vent se chargerait à lui tout seul de faire l'office de pilote pour des dames qui se risqueraient à faire la traversée en canot. A défaut de dames qui montrent peu d'empressement à profiter de cette bonne volonté, il pousse sur les côtes des bois flottants, des graines. Ces vents constants et réguliers sont appelés *alizés*.

L'air chaud tend à monter. En été, il n'est pas rare de voir au-dessus de l'asphalte d'un trottoir comme une sorte de tremblottement : c'est l'air chaud qui monte. De même, dans les régions équatoriales, il y a échauffement de l'air au contact de l'eau et surtout des continents. L'air chaud monte, il est remplacé par de l'air froid. L'air froid

vient des régions polaires et forme ainsi un courant superficiel venant du nord pour l'hémisphère boréal, venant du sud pour l'hémisphère austral. L'air chaud tend à le remplacer vers les pôles et forme un courant supérieur venant du sud dans l'hémisphère boréal, venant du nord pour l'hémisphère austral. C'est le courant supérieur qui charrie et porte au loin les cendres des grandes éruptions comme on l'a constaté pour celle du Karakatoa dans les îles de la Sonde en 1883.

Considérons le courant d'air froid qui vient du pôle. Ce courant nous paraît à première réflexion devoir suivre la direction nord-sud pour notre hémisphère, il n'en n'est rien cependant.

Supposons pour un instant un liquide dans un vase. Si un mouvement *continu* est imprimé au vase, la surface du liquide ne change pas ; c'est ce qu'on peut constater par exemple en chemin de fer. Mais supposons que le mouvement soit tout à coup accéléré, les particules liquides restent en retard sur le train et le liquide s'élève sur la paroi du vase qui est tournée vers le fourgon à bagages : Mais voici que la marche du train se ralentit, alors se produit un phénomène inverse, les particules liquides conservent la vitesse acquise, elles viennent frapper la paroi du vase tournée vers la locomotive, et si le train s'arrêtait brusquement, tout le liquide partirait au-dessus du vase.

Ce qui se passera pour un liquide se passera *a fortiori* pour un fluide dont les molécules offrent encore bien moins d'adhérence.

Prenons donc la terre tournant en 24 heures sur elle-même : elle entraîne dans son mouvement toute la masse de l'atmosphère. Or, à l'Équateur, ce mouvement est de 40,000 kilomètres en 24 heures, à 60 degrés il n'est plus que de 20,000 kilomètres dans le même temps, au pôle il est réduit à zéro.

Supposons maintenant une molécule d'air partant du pôle dans la direction nord-sud. Son mouvement initial de l'ouest vers l'est est nul, mais à 60 degrés il devrait être 20,000 kilomètres en 24 heures. Or, si cette molécule est entraînée dans le mouvement de rotation, c'est avec retard, en vertu du principe que nous avons vu plus haut. A l'équateur le retard est encore plus accentué, il se traduit par un courant d'est.

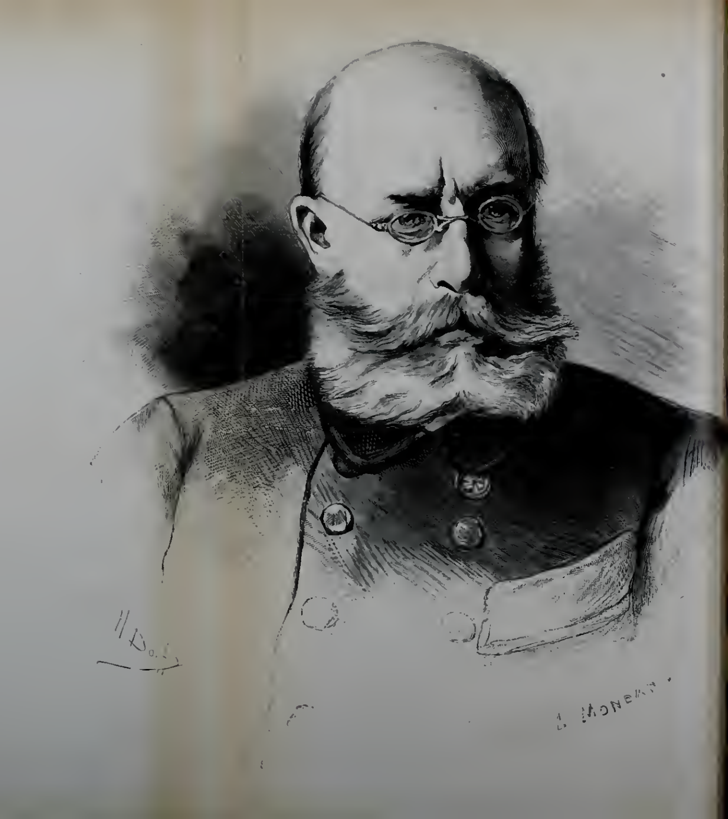
Nous avons deux mouvements qui se combinent, un du nord au sud, l'autre de l'est vers l'ouest ; il en résulte un courant qui souffle du nord-est. Telle est, en effet, la direction de ce vent alizé dans notre hémisphère nord. Cette direction est du sud-est pour l'hémisphère sud.

Ces deux mouvements nord-est et sud-est viennent se heurter aux environs de l'équateur : ils se neutralisent, et dans les parages de l'Équateur il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer une région de calme. C'est cette région que traversa Magellan quand il découvrit *la Mer du Sud*, et cela le décida à donner au nouvel Océan le nom de Pacifique.

Prenons maintenant la couche d'air chaud dans les régions supérieures : cet air se refroidit très rapidement et retombe pour remplacer celui qui se dirige vers l'Équateur. Il se forme alors deux courants en sens contraire, souvent au même niveau, l'un à gauche et l'autre à droite. De là les ouragans et les tempêtes.

La forme des continents influe sur cette marche des courants d'air.

Dans l'Atlantique, l'alizé après avoir passé aux Antilles, vient heurter le continent américain ; il s'y réfléchit en un courant qui reflue sur l'Europe vers l'Espagne et la France. Au nord, le contre-courant polaire qui se dirige du nord vers l'Équateur passe par la Russie. Nous sommes à la limite des deux courants ; cela explique comment nous avons des vents variables tantôt du nord, tantôt du sud-ouest.



BIOGRAPHIE DU GÉNÉRAL FAIDHERBE

Paris, 9 Janvier 1889.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander pour un de vos prochains bulletins la biographie du général Faidherbe. Mon affection pour le général, ma déférence pour vous-même, me font un double devoir d'accepter cette délicate mission.

Toutefois, je crois devoir me dérober à l'honneur de l'exécuter à la lettre, car je me défie de mes forces : je suis trop jeune pour porter un jugement sur la vie entière du général Faidherbe. Je ne pourrais que répéter et coordonner ce qui a été tant de fois dit et écrit lorsque la France entière a rendu un suprême hommage de reconnaissance et de respect au héros de la défense nationale.

Je n'apprendrais rien à la Société de Géographie de Lille en essayant de retracer la vie toute de dévouement et de grandeur antique de son regretté président d'honneur : chacun des membres de la Société s'est d'ailleurs fait un devoir de rendre individuellement hommage au concitoyen, digne fils de la grande cité du Nord.

Je rendrai donc un hommage personnel au souvenir du grand défunt; mais je me bornerai aux souvenirs de l'intimité et aux impressions ressenties par le voyageur dans notre colonie d'Afrique dont le général a été le créateur et le bienfaiteur.

Gendre du général Faidherbe depuis 1883, je me suis trouvé dans une situation privilégiée pour apprécier dans l'intimité ses qualités de

cœur, la délicatesse de ses sentiments, son amour de la famille. Sa vie entière pourrait se résumer dans cette devise : *Pour la France, pour l'humanité, pour la famille.*

Il pratiqua jusqu'au dernier moment l'oubli le plus complet de lui-même. Soutenu par une implacable volonté, il parvint à se raidir contre toute défaillance jusqu'à l'heure suprême, mettant un soin jaloux à dissimuler les souffrances qu'il endurait presque sans relâche.

Homme public comme homme privé, il apportait dans tous ses actes une régularité mathématique. Il n'eût pas toléré que ce qui devait être accompli le jour même fût remis au lendemain. Même dans ses dernières années, alors que sa vie n'était plus qu'un douloureux martyre, il n'a jamais admis l'oubli de ce principe auquel il attribuait les succès qu'il avait obtenus pendant sa longue carrière.

Ceux qui l'ont vu dans son cabinet oublieront difficilement le regard froid et troublant de l'homme officiel ; mais dans son intérieur, le père de famille avait une tout autre physionomie. Il se plaisait dans la société des siens ; il aimait à connaître les moindres détails de leur existence, il leur prodiguait ses conseils, mais avec un tact et des ménagements qui dénotaient sa profonde connaissance du cœur humain. C'est ainsi que les personnes de son entourage constataient chaque jour le contraste entre le personnage officiel et l'homme privé.

Comment croire, en effet, dans l'intimité, qu'on était en présence d'un savant s'absorbant chaque jour dans de longues et laborieuses études, d'un explorateur doublé d'un conquérant qui avait soumis et transformé un domaine plus grand que la France, d'un soldat qui avait fièrement relevé le drapeau national, à l'heure des plus douloureuses épreuves ? Alors disparaissait le soldat à la volonté inflexible qu'on avait connu dans les relations officielles.

Les hasards de ma carrière m'ont conduit en Algérie ; j'ai pris part à deux expéditions au Sénégal avant d'en commander une troisième ; je puis donc parler en connaissance de cause de ces régions illustrées par l'officier, le gouverneur et le savant.

Je ne parlerai pas de l'Algérie où de patientes recherches scientifiques ont laissé au général la réputation d'un véritable savant. J'ai hâte de retracer mes impressions relatives à la colonie où le vainqueur de Hadj-Omar s'est acquis un renom si justifié d'administrateur et de colonisateur.

Grâce au général Faidherbe, nous possédons au Sénégal la seule

colonie en voie de prospérité agricole et douée d'un champ d'action presque illimité, plein de promesses pour l'avenir.

Au Sénégal, le général Faidherbe a eu ce double et rare mérite d'être à la fois un conquérant heureux et un administrateur habile, sachant tirer le meilleur parti du fruit de la victoire.

Grand administrateur, savant, philosophe, l'homme de guerre, après avoir soumis les populations, s'adressait à leur intelligence primitive. Il savait se mettre à la portée de leurs conceptions naïves ; il les initiait peu à peu et comme par degrés à une civilisation supérieure et à ses bienfaits sociaux.

Grâce à cette conduite pleine d'humanité, la confiance naquit d'abord chez ces peuples subjugués, puis vint ensuite la fidélité. Partout, au Sénégal, le nom de Faidherbe est béni : aux yeux des populations indigènes, il est synonyme de délivrance, de justice et de bien-être ; il représente la disparition des tyrannies locales qui, avant lui, faisaient tant de malheureux.

Cette œuvre de haute humanité qui assurait aux faibles la protection et la justice eut pour conséquence immédiate une amélioration considérable dans la situation économique de la colonie. Quelques mois à peine après la nomination de Faidherbe au poste de gouverneur, le chiffre des affaires était doublé. Ce fut une ère de fortune pour les négociants. Leur confiance aux capacités et à l'honnêteté du nouveau gouverneur les rendait pleins de hardiesse et d'heureuse initiative dans leurs entreprises commerciales.

Mais, brisé par de continuels efforts, ce bienfaiteur de la côte d'Afrique dut s'imposer le repos et songer au retour. Du moins, il laissa à ses successeurs une colonie florissante, dotée des institutions qui lui étaient propres, des travaux d'utilité publique qui lui étaient nécessaires et qu'elle avait vainement réclamés auparavant.

Voilà pourquoi le nom de Faidherbe est salué de tant d'amour et de respect dans notre grande colonie de la côte d'Afrique. Du vivant même de leur ancien gouverneur, les Sénégalais, pleins de sentiments élevés et chevaleresques, ont voulu posséder sur la place principale de leur chef-lieu la statue du vainqueur de Médine.

Cette période pleine de gloire du gouvernement de Faidherbe, ces immenses résultats, obtenus grâce à une indomptable énergie, servirent d'exemple aux autres nations qui se lancent aujourd'hui à l'assaut de l'Afrique mystérieuse.

Cette impulsion qui nous étonne aujourd'hui a eu pour promoteur

l'héroïque soldat de Bapaume. Sa généreuse initiative n'est point demeurée stérile. Le continent noir semblait devoir rester à tout jamais le refuge de l'obscurantisme et de la barbarie : grâce à lui, le voilà qui semble déjà trop étroit pour donner libre champ aux compétitions des puissances européennes dont les efforts se heurtent sur tant de points.

Capitaine BROSSELARD-FAIDHERBE.

A ces pages émues, dues à la plume du capitaine Brosselard, le Comité de Rédaction demande la permission d'ajouter cet extrait d'une correspondance particulière, reçue par un de ses membres en date du 29 décembre 1889 :

« .... L'œuvre du général Faidherbe se complétait dans sa pensée par l'extension de notre influence vers le Niger, par la conquête du Soudan.

» Avant de descendre dans la tombe, il a vu ce résultat atteint ; il a su que notre pavillon s'était présenté glorieux et pacifique devant l'antique cité du désert, devant Tombouctou.

» Il me souvient à ce propos que lors du premier voyage de la canonnière *le Niger* jusqu'à Diafarabé, un matelot rentra en France avant le commandant et le reste de l'équipage. On le présenta au général. Celui-ci le considéra longuement, en silence ; le matelot, interloqué, tournant son bonnet dans ses mains pour se donner une contenance, ne comprenait rien à l'émotion du vieux soldat. Enfin, avec des larmes dans la voix, avec un accent dans lequel on sentait vibrer toutes les aspirations d'un passé regretté, d'un présent qu'il ne pouvait diriger que de loin, d'un avenir qu'il rêvait plus merveilleux encore, le général lui dit : « Alors, vous avez navigué sur le Niger? — Oui, mon général. » — Puis, après un silence assez long : « Vous êtes bien heureux, vous avez accompli le rêve de toute ma vie ! »

» Et son attention se détachant des personnes présentes, son regard s'immobilisa, semblant suivre au loin le vol de sa pensée qui le transportait par delà les mers vers ces régions où son génie avait su si glorieusement fixer au sol le drapeau de la France ! »

N'est-ce pas une scène antique et n'y aurait-il pas là un sujet propre à tenter le pinceau de quelque maître moderne ?

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

GREAT BOXING COMPETITION

PARKER WILKINSON,

Champion of Pendleton and Joë Jouve, Champion of the athlectic Boxing-Club.

A l'assemblée générale d'octobre, M. Merchier a lu des fragments de correspondance dus à la plume de son jeune beau-frère, M. Maurice Dabbadie. employé dans une maison de commerce de Manchester.

Il y a là de nombreux traits de mœurs qui sont du domaine de la géographie. Le récit vif et animé d'un combat de boxeurs a paru vivement intéresser l'assemblée. Le Président en a demandé l'insertion au Bulletin. C'est pour nous conformer à ce désir que nous publions les pages suivantes : A. M.

Au great circus de Manchester.

La salle est bondée de spectateurs. Aux troisièmes, le public ouvrier bruyant et agité. Aux stalles, les gens riches. plus calmes. Les policemen, en nombre respectable. font la navette. La piste est couverte de sciure de bois. Au milieu, on a tracé un carré renfermé dans une barrière de grosses cordes fixées à des pieux solides.

A chaque extrémité d'une des diagonales, une chaise : à côté de la chaise un seau d'eau, des essuie-mains et un petit nécessaire contenant irrigateurs, lotions. etc., à l'usage des lutteurs.

Le public est très excité. Des cris. des appels. des paris s'engagent bruyamment. Les mains s'agitent, les appellations se croisent. Quelques gamins, porteurs d'énormes paniers circulent. en offrant de la limonade aux gens altérés.

Nous sommes aux premières places. coût 25/6 p. Notre voisin de gauche, un petit homme très pâle, confie à M John Leister que Joë Jouve gagnera certainement. Un gigantesque gentleman, à longues moustaches rousses, ayant entendu la confidence. devient rouge comme une tomate et se met à hurler de toutes ses forces que Parker Wilkinson n'a jamais été battu. sauf par un écossais, dont il entreprend de nous raconter l'histoire. M. John Leister lui ayant dit qu'il la con-

naissait, le gigantesque gentleman gesticule avec ardeur et l'appelle good fellow.

Mon voisin de droite, qui me paraît avoir absorbé une quantité inimaginable de wiskey, s'obstine à vouloir parier contre moi. Grâce encore à l'entremise de M. John Leister, il finit par se rendre compte que je ne suis pas venu pour parier : l'annonce de cette triste nouvelle lui arrache un gros soupir à l'eau-de-vie.

Tout à coup, éclate une tempête d'applaudissements. Les rumeurs se calment, les chapeaux s'enlèvent et un homme bien mis, portant à la boutonnière une cocarde multicolore, s'avance près de l'enceinte et prononce le speech suivant :

« Gentlemen. — La police de Manchester a eu la bienveillance de nous permettre le match de ce soir : mais elle fait appel au bon sens et à la raison des spectateurs. Pas de cris, pas de tumulte, et vous aurez sous les yeux le spectacle d'un beau combat. Mais dans le cas contraire, on fera évacuer immédiatement. » (Longs applaudissements). L'orateur nous apprend alors qu'on va nous présenter en premier deux assauts aux « grands gants » entre différents élèves, avant de nous donner le grand assaut final.

A ce moment, entrée des juges du camp, qui nous sont présentés par l'orateur. Chaque nom est salué de cris et de bravos. Puis, s'écartant un peu, le même orateur fait signe aux deux premiers joûteurs.

Ce sont de tout jeunes gens; l'un petit et maigre; l'autre grand, élancé, avec une jolie figure de fille, est l'objet, à son entrée, d'une ovation enthousiaste.

Chacun d'eux est accompagné d'un témoin; ils gagnent leurs chaises, s'étendent de tout leur long, et les témoins commencent à les éventer avec des serviettes.

Le calme est complet dans la salle; mais ce n'est pas pour longtemps. Le président du jury se lève, et jette brièvement ce seul mot « Time ! »

Les deux adversaires s'avancent l'un vers l'autre, se serrent la main et tombent en garde.

Au bout de deux ou trois coups, il est facile de prévoir l'issue du combat. Le jeune homme à la figure de fille (William Swith) est indubitablement le plus fort. Ses jambes sont comme des ressorts. A chaque coup de son adversaire, Swith exécute une jolie gambade en arrière suivie d'une autre en avant et pendant que Charley Brown essaie de reprendre la garde, il bénéficie d'un bon coup de poing au milieu du visage. La boxe anglaise consiste en ceci : une série non interrompue

de coups de poing envoyés à tout rompre, et le plus vite possible. Quand les deux champions sont trop près l'un de l'autre, ils s'empoignent et essaient de se distribuer des bourrades réciproques.

L'art du bon boxeur consiste à savoir parer, et à être très dur à la fatigue. Au bout d'un temps plus ou moins long, l'adversaire se fatigue, et si l'autre a été assez adroit pour éviter les coups, il lui est, dès lors, facile d'être vainqueur.

Il y a cinq minutes que l'engagement dure, mais c'est suffisant pour pouvoir s'assurer du résultat final. Charley Brown est honteusement battu et Swith finit par le faire asseoir dans la sciure après un engagement corps à corps.

Le juge se lève et, comme la première fois, crie Time ! Chacun des joûteurs court à sa chaise. Les deux témoins se précipitent. On inonde les boxeurs d'eau de lavande, on les frictionne, on les évente. Puis, le time sacramentel se fait entendre de nouveau et les champions recommencent.

La deuxième reprise ne fait que confirmer la première. Charley Brown n'essaie même plus de se défendre. Il fuit le long des barrières, et sa fuite se termine par une deuxième chûte précédée d'une ample distribution de horions.

Le gentleman à la cocarde annonce alors que William Swith est vainqueur, et les deux adversaires se serrent de nouveau la main et évacuent l'arène. Swith récolte, à son départ, une seconde ovation.

Pendant le combat, la foule a encore gardé un calme relatif. Il y a bien eu quelques cris, quelques encouragements, mais la lutte était trop disproportionnée pour être bien intéressante.

Le second match va commencer.

Harry Jouve contre Kerman Samuel, du pays de Galles. Ici, la chose devient plus empoignante. Harry Jouve est le frère du champion de tout à l'heure et c'est son élève. C'est un beau jeune homme, à la physionomie ouverte et gaie, il a dix-huit ans. Kerman en a vingt-trois. Mêmes préparatifs que tout à l'heure, mêmes formalités et les deux champions commencent.

Le calme de la foule a complètement disparu. Les spectateurs sont debout, crient, gesticulent et encouragent leur favori. Kerman, le plus âgé et le plus fort, paraît d'abord avoir le dessus, mais Harry Jouve a été à bonne école : il n'y a pour lui qu'un moyen de l'emporter, c'est de fatiguer son adversaire. Après les deux premières minutes de combat, il s'en rend compte, et sa tactique est superbe : il pare, toujours et

sans cesse, tournant doucement autour de l'enceinte. Kerman le suit et le harcèle. Jouve a déjà reçu deux coups de poing, mais il ne paraît même pas s'en apercevoir; un sourire tranquille ne quitte pas sa figure enjouée. Kerman redouble de furie, mais Jouve ne perd pas son sang-froid: d'un simple mouvement de tête il évite les coups les mieux dirigés; néanmoins, ce n'est pas sans recevoir encore quelques atouts; mais la première reprise est finie et chacun des adversaires reprend sa place.

La deuxième reprise est à peu près le pendant de la première; Kerman frappe toujours. Jouve pare de son mieux, mais Kerman se fatigue, ses coups ne sont plus si bien dirigés, il souffle bruyamment, Jouve sue beaucoup mais a conservé ses forces.

Tout à coup sa tactique change, il fonce intrépidement sur Kerman qui ne s'y attend pas; on entend un coup sourd et quand Jouve reprend la garde, son gant droit est couvert de sang.

Il n'a porté qu'un coup, mais il est bon. Le nez de Kerman sécrète un abondant ruisseau de sang. Mais Kerman ne s'en émeut pas, il n'y prend même pas garde et continue à frapper.

Le deuxième coup de Jouve ne lui réussit pas moins bien: il est visible qu'il a été à bonne école; les coups sont dirigés avec une précision mathématique; le deuxième atteint Kerman à la mâchoire inférieure avec une telle violence qu'il fait deux pas en arrière.

C'est au tour de Jouve à frapper, toujours des coups droits, pas de feintes, le bras part tout d'une pièce, et Kerman, qui se défend comme un lion, est obligé de battre en retraite.

A la fin de la deuxième reprise, Jouve, qui, au commencement, avait peu de sympathie dans la salle, est salué de bravos et d'applaudissements. Rien, il est vrai, n'est encore décidé. Pourtant, Kerman est très animé: il saigne toujours et sa respiration est sèche et sifflante. Jouve paraît souffrir du côté gauche: il a reçu dans les côtes un coup de revers qui paraît l'inquiéter.

La troisième reprise commence, mais cette fois, elle se décide en faveur de Jouve. Kerman est aveuglé par un coup de poing sur l'œil droit: il chancelle et Jouve en profite pour le cribler de coups. Kerman se laisse tomber pour se reposer un peu. A peine est-il debout que Jouve fait pleuvoir sur lui une grêle de horions discontinus. Ses deux gants sont absolument rouges de sang; Kerman essaie en vain de reprendre la garde, Jouve ne lui en laisse pas le temps et Kerman finit par crier lui-même sa défaite.

Quelques enthousiastes essaient de franchir la piste pour complimenter le gagnant ; mais les policemen les cueillent délicatement soit par une jambe, soit par un bras, et les envoient piquer une tête au milieu des chaises.

Le troisième match va décider qui, de Jouve ou de Swith, remportera le prix offert aux élèves.

Sans nul doute, Jouve eût été le vainqueur : il a une méthode et une sûreté de parade qui ne permettent pas de croire le contraire, mais il a eu une lutte trop dure à soutenir. Swith, au contraire, a gagné sans peine, il est frais et reposé. Jouve est fatigué et sa défaite est visible à la deuxième reprise.

Le gentleman à la cocarde annonce le résultat et accorde dix minutes d'entr'acte.

Pendant ces dix minutes, M. John Leister et moi nous nous fortifions formidablement. En effet, le calme a été plus que douteux dans les deux dernières luttes et la grande partie menace de trop passionner les spectateurs. Le grand gentleman condescend à dire que Harry Jouve est très fort et que son frère doit être redoutable, mais Parker Wilkinson n'a jamais été battu, sauf par un Écossais... et l'odyssée recommence. Le petit homme très pâle engage fortement M. John Leister à parier pour Joë Jouve, ce qui provoque une explosion de rage chez le gigantesque gentleman dont les longs bras tracent dans l'air de menaçantes trajectoires ; le petit homme pâle ne paraît pas rassuré du tout et suit d'un œil inquiet, les ondulations du poing du gentleman tomate.

Aux secondes, deux ouvriers s'arrachent les cheveux pour un motif semblable. Derrière nous, deux hommes à l'aspect distingué parient dix livres, soit 240 francs, pour Parker Wilkinson contre Joë Jouve, ce qui calme un peu la fureur du gigantesque gentleman.

Il est visible qu'on se prépare à quelque chose de sérieux ; des hommes armés de marteaux consolident les pieux de l'enceinte, on mouille les cordes pour les tendre, les seaux d'eau sont remplis, on apporte même de la glace. Les policemen redoublent de sévérité et les juges du camp sont graves et dignes.

Un second speech du gentleman à la cocarde. Nouvel appel aux bons sentiments.... police.... bienveillance.... beau combat.... cris.... évacuer....

Les bons sentiments sont sur le point de disparaître, le discours est coupé par des cris, des hurlements. Mon voisin de droite que l'entr'acte a achevé, garde un équilibre relatif et prononce des mots sans suite

avec accompagnement de hoquets, à la louange de Parker Wilkinson.

Ce dernier a manifestement toutes les sympathies, mais j'avoue franchement qu'à son entrée dans l'arène je donnais toutes les miennes à Joë Jouve.

Parker Wilkinson est un véritable athlète, fort, membré en hercule ; mais sa figure est bestiale et cruelle. Il a les yeux faux, l'allure lourde d'un rôdeur de barrière. Les quatre témoins ne sont pas moins hideux.

Joë Jouve fait son entrée, accompagné également de quatre témoins : c'est le portrait frappant de son frère. Il est élégant, souple dans sa démarche, a l'air assuré et paraît doué d'une agilité peu commune.

Le public est houleux, on n'entend qu'un mot dans toutes les bouches : Hurrah ! for Parker ! Bravo Pendleton ! Jouve n'a même pas l'aumône d'un regard. Mais il a mieux que cela. Pendant que ses témoins l'éventent en attendant le signal du combat, son frère s'est approché de lui et lui a serré la main. C'est bête, mais dans cette simple manifestation fraternelle, j'ai vu un encouragement moral plus fort que tous les cris possibles.

Harry Jouve est allé s'asseoir auprès d'un policeman, il semble troublé et inquiet. Joë le suit des yeux en souriant et lui crie : « be quiet, Harry, don't fear so ».

Si Parker Wilkinson est vainqueur ce ne sera pas de ma faute, car Jouve a toutes mes sympathies et je lui souhaite, in petto, toutes les chances de la lutte.

L'assaut a lieu aux petits gants ; les témoins de Parker Wilkinson lui tordent les siens pour les rendre plus durs. Joë Jouve ne veut pas l'imiter.

Le gentleman pâle, qui est à côté de M. John Leister, fait un signe à un des témoins de Joë Jouve, celui-ci s'approche et le gentleman lui dit : « What are you thinking Tommy ? » M. John Leister me traduit sa réponse : Je crois, dit Tommy, que Jouve gagnera si Parker Wilkinson ne donne pas de coups traîtres « if Wilkinson makes no fowl ».

M. John Leister, à son tour, interpelle Tommy. — « Croyez-vous donc que Parker Wilkinson soit traître ?... — Oui, répond Tommy, et il a vu Jouve à Liverpool, je parierais avec vous qu'il tremble dans sa peau. »

Décidément, je me sens empoigné ; nous allons, sans nul doute, avoir le spectacle d'une superbe lutte.

Les policemen se concertent et surveillent avec vigilance les groupes les plus excités.

Le signal se donne enfin, la lutte commence.

En un clin d'œil l'aspect de la salle est changé ; les spectateurs grimpent sur les chaises, escaladent les barrières. On n'entend que des cris furieux, des appels, des sifflets. Les chapeaux volent, les policemen rageurs frappent à tour de bras sur les épaules, sur les têtes. Bien nous en a pris de nous claquemurer, mais je n'y tiens pas. Je grimpe également, M. John Leister grimpe, le petit gentleman pâle grimpe, mon voisin de droite a disparu sous les pieds des bancs et grogne lamentablement.

Le combat est en plein. Parker est bien ce que je croyais, brutal et méchant. Il se jette à corps perdu sur Jouve essayant de le saisir à bras-le-corps pour utiliser sa force qui lui donnera le dessus. Mais Jouve est souple comme un chat : en boxeur émérite, il évite les attaques avec une dextérité accomplie, c'est un acrobate. Il a surtout une feinte qui est admirable ; il tourne sur une jambe en jetant l'autre de côté, ce qui fait qu'il se trouve derrière Parker et en profite pour lui asséner sur la nuque des coups à assommer un bœuf. Parker a absolument perdu la tête, il est furieux, ses traits sont contractés, et c'est avec une rage croissante qu'il essaie de saisir son adversaire impassible.

Les témoins des deux champions sont curieux à voir. L'un des témoins de Jouve a passé le buste entre les cordes de l'arène, et crie à son ami des conseils judicieux. Ceux de Parker ne sont pas moins agités. Ils suivent les deux combattants avec des hurlements de rage. En effet, Parker est perdu. Malgré sa force et sa renommée, il n'a plus la tête à lui, il ne cherche même pas à parer. Son seul but est d'étreindre Jouve et de l'écraser sous sa force prodigieuse ; un moment, il est à craindre qu'il n'y arrive. Il a saisi Jouve et l'a ceinturé. Mais, profitant de ce moment, Jouve ramène en arrière ses deux poings et allonge les bras. Un long cri de stupeur accueille le résultat. Parker, à moitié assommé, roule dans la sciure aux pieds de l'adroit boxeur.

La première reprise est terminée, il est temps. Les cordes ont failli céder sous la pression des spectateurs. Les témoins des deux partis en sont venus aux mains. Là aussi, Parker a été battu, ainsi que le témoigne l'œil, noir comme l'encre, d'un de ses dignes acolytes. Le gentleman à la cocarde annonce que si l'on ne garde pas plus de silence on cessera le combat. Mais il prêche dans le désert, les cris et les rumeurs redoublent.

Les partisans de Parker sont dans la désolation. Le gentleman tomate est plongé dans un morne désespoir. Tous, d'ailleurs, donnent tort à

Parker. Ce n'est pas de la boxe c'est de la lutte qu'il veut faire, c'est à n'y rien comprendre. « Il est à croire qu'il a peur, » nous dit un policeman. Je me rappelai ce qu'avait dit Tommy au commencement de la lutte, et, plus que jamais, je souhaite au vaillant Jouve la victoire qu'il paraissait, d'ailleurs, obtenir.

Le public avait changé aussi.

Les partisans de Parker étaient moins nombreux et Jouve bénéficiait de la perte. Le jeune Harry était dans la joie et gesticulait avec tant d'animation qu'on dut lui faire évacuer la piste.

Deuxième reprise. — Ce n'est plus un assaut, c'est une lutte. Parker se précipite à corps perdu sur Jouve et le jette à terre Les cris et les sifflets éclatent de tous les points de la salle. Les policemen sont débordés. Ce n'est plus une foule de spectateurs, c'est une bande de gens furieux que contient l'enceinte du cirque.

Des combats s'engagent dans les loges : les policemen ont renoncé à rétablir l'ordre ; les champions ont disparu sous une marée montante de spectateurs...... Quand, à force de bourrades et de coups de canne, les policemen ont fait regagner les places, Jouve est étendu sur la sciure, deux de ses témoins ont empoigné Parker et le tiennent en respect ; les huées éclatent de toutes parts ; sans l'intervention de la police et des juges, la foule ferait un mauvais parti au drôle. Au moment où Jouve se relevait, Parker lui appliquait un coup de poing dans l'aîne. Du reste, lui non plus ne paraît pas indemne. Son oreille gauche, frappée d'un coup violent, n'entend plus du tout et il crache le sang à plusieurs reprises.

C'est à peine si, au milieu du brouhaha général, on arrive à entendre le juge qui déclare Parker Wilkinson hors de jeu et donne le gain à Jouve à qui son triomphe rend soudainement des forces et qui sort de la piste sur les épaules de quelques partisans, escorté par les cris enthousiastes de la multitude.

Voilà, en quelques mots, le récit d'une bataille *courtoise* entre boxeurs de la Grande-Bretagne. Nous sommes loin de la boxe gracieuse et élégante de Joinville-le-Pont. Si fiers que soient les Anglais de leurs boxeurs émérites qui tordent des planches à coups de poing, ils n'arriveront jamais à me persuader qu'il y a quelque chose d'intéressant dans le spectacle de deux malheureux qui, pour le plus grand bonheur de la population boxeuse, s'écrasent le thorax et la figure consciencieusement, pendant un laps de temps indéterminé.

Ainsi soit-il !

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1889.

Excursion sur les Côtes de Normandie et de Bretagne et au Mont St-Michel.

Directeur : M. ALPHONSE HERLAND, Membre de la Commission des Excursions.

Le samedi 22 juin, vers sept heures du matin, les Excursionnistes de la Société de Géographie de Lille se trouvaient exactement réunis à la gare pour y prendre l'express se dirigeant sur Amiens, et de là gagner Rouen, point initial de notre voyage.

Le temps superbe dont nous sommes favorisés exerce son heureuse influence, aussi est-ce dans les meilleures dispositions et la gaîté rayonnant sur tous les visages, qu'après l'appel nominal, nous prenons place dans deux wagons de 2e classe, où ne tardent pas à s'engager d'agréables causeries, au moyen desquelles on achève de lier connaissance. Notre train filant à toute vapeur nous dépose à 9 h. 31 sur le quai d'Amiens, où nous devons quitter la ligne de Paris pour celle de Normandie.

I. — AMIENS.

Durant les quelques minutes d'arrêt nécessaires à notre transbordement, nous apercevons la flèche un peu grêle de la superbe cathédrale, et bientôt casés dans notre wagon nous sommes emportés par l'express vers notre première étape.

Nous remarquons d'abord au passage la petite ville de Poix, à l'église gothique du XVe siècle, puis notre train s'engage sur un viaduc courbe de 250 mètres de longueur, au milieu de plaines fertiles que l'on domine de plus de 30 mètres de haut, et gagne le plateau de Formerie, où 3,000 Allemands, venus pour couper le chemin de fer, le 28 octobre 1870, furent repoussés avec des pertes considérables. Nous passons ensuite sous le tunnel de Sommery, de 1,500 mètres de longueur, qui conduit à Montérolier-Buchy; de là, le train descendant avec une rapidité vertigineuse jusqu'à Rouen, nous y arrivons, en gare du Nord, à midi précis, ayant parcouru tout d'une traite 238 kilomètres en cinq heures.

II. — ROUEN.

L'omnibus nous attend pour nous conduire à l'hôtel ; il suit le boulevard Gambetta, les rues Martainville et de la République, la place de la Cathédrale, qui nous

donnent de la ville un agréable avant-goût. Plusieurs de nos collègues préfèrent parcourir à pied la distance d'environ 1,500 mètres de la gare à l'hôtel et nous y rejoignent bientôt. Nous descendons dans une coquette salle à manger où nous attend un excellent dîner.

Au dessert, jugeant utile de donner, en peu de mots, à nos Collègues, quelques renseignements généraux sur le passé de Rouen et sur ses attractions actuelles, nous avons prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, mes chers Collègues,

» Appelé par le Comité de notre Société à l'honneur de diriger l'excursion que nous venons d'entreprendre ensemble, nous avons pris les renseignements nécessaires pour tâcher de mener à bien cette agréable mission ; encouragé par votre bienveillance nous ne désespérons pas d'y réussir, vous priant toutefois de considérer que si le temps relativement court que nous y consacrerons ne nous laisse pas le loisir de tout voir sur notre route, au moins aurez-vous la satisfaction de visiter, sans parler du Mont-Saint-Michel, les principales villes de notre parcours avec leurs monuments et curiosités les plus remarquables. Rouen étant notre première étape, vous nous approuvez probablement de rappeler à vos souvenirs que nous voici dans le chef-lieu de la Seine-Inférieure, en une grande ville de 106,000 habitants, et dont l'importance remonte à une haute antiquité. Philippe-Auguste s'en empara en 1204. Les Anglais y firent juger et brûler Jeanne d'Arc en 1431. (Hâtons-nous d'ajouter qu'ils perdirent la ville et le reste de la Normandie en 1449). Nous y verrons l'Archevêché donnant le titre de Primat de Normandie et qui date de l'an 260. Vous ne tarderez pas à constater que nous sommes dans une ville très ancienne qui s'est toute fois beaucoup embellie par les quartiers neufs de la rive gauche, notamment Saint-Sever. Les monuments qui se recommandent à votre attention particulière, sont: la magnifique Cathédrale du XIIIe siècle, le remarquable Palais de Justice, d'un style gothique justement apprécié. Puis, sur la place où fut brûlée Jeanne d'Arc, l'Hôtel de Bourgtheroulde aux sculptures d'une exquise délicatesse ; ensuite la Tour du Beffroi, datant de 1389, et l'Abbaye de St-Ouen, construite en 1318. Enfin, plusieurs superbes ponts et de majestueuses fontaines aux grandioses proportions. Vous n'oublierez pas que si Rouen est renommé à juste titre pour son sucre de pomme, il l'est bien davantage par ses nombreuses fabriques de rouenneries, et que c'est en outre la patrie de Pierre Corneille et de Boïeldieu, à la mémoire desquels leurs concitoyens ont élevé de superbes statues — celle de Corneille, érigée en 1834 et celle de Boïeldieu inaugurée en 1839, — nous pourrons les admirer, de même que celle du vénérable abbé de La Salle, récemment élevée place St-Sever. »

III. — Bon-Secours

Sur cette communication qui obtient l'assentiment général nous partons pour Bon-Secours, en suivant la rue de la République, le quai de Paris et le chemin longeant la côte Ste-Catherine, qui aboutit au Calvaire, d'où nous jouissons d'un magnifique panorama sur toute la ville. Parvenus devant l'église de Bon-Secours, nous constatons les belles proportions de cet édifice religieux, construit en 1840, en imitation du style ogival et qui se distingue par l'harmonie de ses lignes et la tour centrale de 50 mètres de haut. La façade principale offre un portail composé de trois entrées sur un large perron du haut duquel on découvre une très belle vue sur la Seine qui serpente à 150 mètres au-dessous, dans un immense bassin formé d'une chaîne de verdoyantes collines disposées en un hémicycle d'au moins 20 kilomètres de rayon.

Ayant contemplé avec ravissement cet imposant spectacle, nous pénétrons dans l'intérieur de l'église, et en remarquons les beaux vitraux, le maître-autel en bronze doré ainsi que la chaire en chêne sculpté, puis nous revenons, à quelques pas de là, sur la terrasse du café de « Ma Campagne » nous désaltérer d'un excellent cidre, après quoi nos voitures nous déposent devant le porche de la Cathédrale, car c'est par cet important édifice que va commencer notre visite des monuments de la ville.

IV. — Rouen.

La cathédrale de Rouen, édifice gothique des plus remarquables, dont la construction a été commencée en 1202, a au moins 130 mètres de longueur ; sept tours, dont une seule est terminée, s'élèvent au-dessus des combles. deux d'entre elles flanquent la façade occidentale qui atteint ainsi 56 mètres de largeur. La tour de gauche ou de St-Romain.romane à sa partie inférieure et ogivale à sa partie supérieure, est le seul reste de l'église détruite par un incendie en 1200; elle a 75 mètres de hauteur. La tour de droite, exactement de la même hauteur, appelée aussi Tour au Beurre, de ce qu'elle fut bâtie au moyen de ressources fournies par des dispenses accordées aux fidèles pour l'usage du beurre en carême, est entièrement du style ogival, et date de 1507. Entre ces deux tours se développe la façade principale composée de pinacles, d'arcatures à jour et de niches pour la plupart vides, le tout fort mutilé par le temps, ce qu'on ne peut s'empêcher de déplorer en présence de cette façade restée imposante par les trois cents statues et figurines qui en ornent encore le frontispice. Les deux portails latéraux sont flanqués chacun de deux tours inachevées. Vers celui du nord, se trouve la bibliothèque des Chanoines, bâtiment où réside le gardien de la tour centrale, l'un des plus hauts monuments de France, dont la flèche en fonte ajourée, terminée en 1876, a 138 mètres de hauteur. — Après avoir contemplé l'extérieur, pénétrons à l'intérieur de l'édifice. Il est éclairé par 130 fenêtres. Nous y remarquons le buffet d'orgues du XVIIe siècle, 93 stalles, finement sculptées, et 25 chapelles diverses, dont plusieurs possèdent de précieuses verrières des XIIIe et XVe siècles. Passant près du tombeau de Richard Cœur de Lion, nous voici dans la chapelle de la Sainte-Vierge; admirons-y d'abord les magnifiques vitraux représentant les 24 archevêques de Rouen, honorés comme saints, puis le tombeau de Louis de Brézé, élevé par Diane de Poitiers, sa veuve, dont la statue figure à côté de celle de son époux. Ensuite la statue du cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII (œuvre de Jean Goujon). de belles grisailles du XIIIe siècle et enfin le tombeau des cardinaux d'Amboise, véritable chef-d'œuvre de la Renaissance, en marbre blanc et noir, par Roland Leroux (qui s'intitule modestement maître-maçon de la cathédrale). On ne saurait se lasser d'admirer le fini incomparable de toutes les statuettes sculptées qui ornent ce superbe monument, haut de 8 mètres sur 6 mètres de longueur. Mentionnons, pour terminer, la remarquable châsse de St-Sever, du XIIIe siècle, déposée à la sacristie, où nous avons la bonne fortune de pouvoir admirer les riches chasubles et autres ornements sacerdotaux en velours brodé d'or fin, présents royaux estimés plus de 50,000 fr., ne servant que dans les grandes cérémonies, et préparés pour la procession de la Fête-Dieu qui avait lieu le lendemain. Sortis par le portail vers la rue St-Romain, nous traversons la rue de la République et arrivons à Saint-Maclou. Cette petite église commencée au XVe siècle est fort intéressante, son clocher dont la tour intérieure forme lanterne, est élevé sur la croisée et se compose d'une flèche en pierre de 88 mètres de haut, il a été terminé en 1870. La façade est précédée d'un porche à cinq pans abritant trois portes, dont deux surtout sont remarquables, moins par leur architecture ogivale que par leurs vantaux sculptés représentant des figurines allégo-

riques tirées de la Bible. Nous admirons tout particulièrement la porte de gauche, dont le panneau est de la main de Jean Goujon, puis le buffet d'orgues de 1531, supporté par deux colonnes en marbre dont les chapiteaux ont aussi été sculptés par le même maître. On accède à ce buffet par une gracieuse tourelle d'escalier percée à jour et de style ogival. Cette église possède de très belles et anciennes verrières, dont la plupart ont malheureusement subi de graves mutilations. Reprenons maintenant la belle rue de la République et dirigeons-nous vers l'église St-Ouen. L'édifice que nous avons sous les yeux, considéré comme type du style ogival, et qui a les dimensions d'une cathédrale. a été commencé, en 1318, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de St-Ouen. Le portail, bâti de nos jours, est orné de deux tours d'environ 85 mètres de haut, et le transept est surmonté d'une tour centrale élégante s'élevant à la même hauteur, flanquée de jolies tourelles. La grandeur des proportions, l'harmonie de l'ensemble, la pureté des lignes ainsi que l'extrême légèreté des piliers et des voûtes donnent au vaisseau intérieur un aspect très imposant. Les nombreuses fenêtres qui éclairent l'édifice sont garnies d'anciens vitraux bien conservés, notamment ceux du triforium qui datent du XVIe siècle. Avant de partir, notre guide nous fait remarquer le bénitier de droite soigneusement tenu plein d'eau, et dans lequel se reflète la totalité de la grande voûte, effet d'optique auquel les Rouennais attachent un caractère exceptionnel.

Au sortir de cette église, nous examinons la place de l'Hôtel-de-Ville, au centre de laquelle s'élève la statue équestre de Napoléon Ier (œuvre de Vital-Dubray) faite du bronze de canons pris à Austerlitz. Puis, voici l'Hôtel-de-Ville, édifice du XVIIIe siècle, mais dont la façade date de la Restauration. Les sculptures de son fronton ont été exécutées par Dantan. Nous remarquons dans le grand vestibule, orné des statues en marbre de Pierre Corneille et de Jeanne d'Arc sur le bûcher, un bel escalier en pierre d'une grande élégance, et plus loin le grand escalier d'honneur, garni d'une superbe rampe en fer forgé du XVIIIe siècle. Au bas se trouve la statue du peintre Géricault, ciselée par Etex, et sur le premier palier une statue de Louis XV par Lemoine ; cet escalier conduit à la grande salle des cérémonies. Nous continuons à monter la rue de la Républiqne (la plus longue de Rouen) et voyons en passant, à gauche, la place de la Rouge-Mare, ainsi nommée de ce qu'elle occupe l'emplacement où Richard Ier, duc de Normandie, fit éprouver à Othon, empereur d'Allemagne, une sanglante défaite, en 949. Nous passons devant le Lycée Corneille qui possède une chapelle du XVIIe siècle, et arrivons, à l'extrémité supérieure de la rue, à la grande fontaine Ste-Marie (œuvre de Falguière) se composant d'une sorte de château d'eau, surmonté d'une statue de la ville, assise sur une nef antique, et entourée de génies et de groupes symboliques. Mais il est temps de reprendre le chemin de l'hôtel pour le repas du soir ; notre guide nous y ramène par la rue Thiers, qui, partant de l'Hôtel-de-Ville, continue jusqu'aux boulevards, le joli square Solférino, bordé à droite par le Musée de Peinture. grand bâtiment à deux étages, dont la façade est garnie de bustes de peintres célèbres et d'un grand escalier extérieur orné des statues de Michel Auguier et de Nicolas Poussin.

Puis, par la rue Jeanne d'Arc, aux splendides magasins, nous gagnons la place du Marché-Neuf et la Grosse-Horloge, à laquelle notre hôtel est contigu. Après le souper, le ciel resplendissant d'étoiles nous engageant à profiter de cette superbe soirée, nous nous dirigeons vers les quais, par la rue Grand-Pont, à l'extrémité de laquelle nous remarquons le théâtre des Arts, récemment reconstruit sur l'emplacement d'un monument érigé en 1775 et détruit en 1876 par le terrible incendie qui coûta la vie à quatorze personnes. La façade seule a pu être conservée. Nous continuons jusqu'au nouveau Pont de Pierre, construit en 1887, du milieu duquel nous

jouissons d'une très belle vue sur la Seine, puis nous rentrons, définitivement cette fois, à l'hôtel du Nord.

Dimanche, nous parcourons la rue Grosse-Horloge, artère la plus animée et la plus commerçante de la vieille cité; remarquons-y la tour du Beffroi, édifice gothique de 1389, renfermant l'horloge principale de la ville et la cloche d'argent, que d'après un usage du moyen-âge, on sonne chaque soir, en guise de couvre-feu, l'arcade qui traverse la rue relie cette tour à l'ancien hôtel-de-ville, aux deux faces extérieures sont placés deux énormes cadrans de 1447. Voici en suivant, l'ancien hôtel-de-ville, de 1680. Il est actuellement divisé en plusieurs habitations particulières, mais le bâtiment le plus orné de sculptures est situé rue Thouret, où nous voyons, tout récemment placé, dans une niche au centre de la façade, le buste en bronze de Thouret, député aux États-Généraux, inauguré le 5 mai 1889.

Descendant par la rue Alsace-Lorraine, la place St-Marc et la rue Armand Carrel, nous arrivons aux quais. — Les quais de Rouen sont fort beaux, et d'une étendue d'environ 2 kilomètres. En les suivant sur une grande partie de leur longueur, nous examinons successivement le cours et la statue de Boïeldieu, en bronze (comme celle de Pierre Corneille, aperçue sur le terre-plein du pont, à la pointe de l'Ile Lacroix), enfin le quai du Havre et l'Hôtel de la Douane, à la façade remarquable par ses deux superbes bas-reliefs en pierre, hauts d'environ trois mètres, représentant les Génies du Commerce et de la Navigation (œuvres de David d'Angers).

Nous parcourons de là, le boulevard Cauchoise, à droite duquel se trouve la Préfecture, monument précédé d'un joli jardin, et traversant la belle rue de Crosne, dont les magnifiques hôtels rivalisent avec ceux de la rue Jeanne d'Arc, nous arrivons au boulevard Jeanne-d'Arc, à l'extrémité duquel s'élève la statue, en bronze, du publiciste Armand Carrel; — Laissons à droite le boulevard Beauvoisine, où se tient chaque année, en novembre, la célèbre Foire de St-Romain, et rendons-nous à la gare de l'Ouest, où doivent nous être délivrés les billets pour la continuation de notre voyage.

Qu'il nous soit permis de saisir cette occasion pour remercier la Compagnie des *Chemins de fer de l'Ouest*, de la grande obligeance dont elle a fait preuve envers la Société de Géographie de Lille durant toute notre excursion. — En effet, conformément aux instructions transmises par l'administration centrale de Paris, nous avons trouvé dans toutes les stations où nous devions prendre le train, deux compartiments de 2e classe réservés, vers lesquels MM. les Chefs de gare, prévenus de notre passage par télégramme, nous conduisaient à notre arrivée avec la plus exquise politesse.

Nos billets pris pour tout le reste du parcours, nous nous rendons à la Tour de Jeanne d'Arc, donjon du château-fort construit par Philippe-Auguste, et redescendant la rue Jeanne-d'Arc, nous arrivons, en suivant les rues Ganterie et de l'Hôpital, à la rue Eau de Robec.

Cette rue, l'une des plus anciennes et des plus curieuses de Rouen, est composée de vieilles maisons, qui, sans avoir un caractère particulier, n'en forment pas moins un ensemble bizarre. Elle est partagée en deux dans sa longueur, d'un côté la chaussée, de l'autre un canal, tantôt couvert, tantôt à ciel ouvert bordé de maisons dont chacune a un pont, une passerelle, des marches, des balustrades par dessus le canal.— Elle nous rappelle assez exactement l'ancienne rue des Ponts-de-Comines de Lille, avec la différence qu'elle est beaucoup plus longue et que ses maisons très anciennes lui donnent un aspect infiniment plus pittoresque.—Nous remarquons parmi les plus curieuses de ces habitations, le n° 131, de 1601, avec une salamandre en pierre sculptée au-dessus de la porte. Le n° 185, dont la façade toute en pierre est ornée de bas-reliefs du XVIe siècle, et au 1er étage du n° 223 de belles sculptures en pierre

de l'époque de Louis XIII. Nous poussons jusque la place St-Vivien, et y visitons une très vieille église, du même nom, n'offrant rien de remarquable que son ancienneté, et revenant par les rues d'Amiens et de St-Lô, nous gagnons la place du Marché-Neuf, où se trouve l'entrée principale du Palais de Justice.

Ce magnifique monument de style ogival, dû à l'architecte Roland Leroux, a été commencé à la fin du XVe siècle, toutefois l'aile droite et la partie du côté de la rue Jeanne d'Arc, ont été reconstruites de nos jours ; l'architecture du XVe siècle n'a rien produit de plus délicat que l'ornementation de la façade principale du Palais, côté de la Grande Cour, donnant sur la rue aux Juifs. Le milieu de cette façade, longue de 66 mètres, est occupé par une charmante tourelle octogone, les trumeaux sont chargés de dais, de clochetons et de statues parmi lesquelles figurent celles de Louis XII, d'Anne de Bretagne, de François Ier, puis celles de la Justice, d'un Laboureur, d'une Villageoise, d'une Dame, d'un Seigneur et d'un Moine, en un mot de toutes les classes de la société, dans leurs costumes de l'époque de la construction de l'édifice. Les superbes sculptures des fenêtres, et la belle série d'arcades régnant en forme de galerie sur toute la longueur de l'entablement achèvent d'exciter à juste titre notre admiration.

Voici dans l'aile gauche la vaste salle des Procureurs, à laquelle on accède par un escalier établi en 1607, elle a 49 mètres de longueur sur 17 mètres de largeur, la voûte en bois que ne soutient aucun pilier est remarquable par sa grande hardiesse. Traversons la cour, et par un magnifique escalier entrons dans l'aile droite, où notre guide nous fait visiter successivement la salle des appels correctionnels, renfermant un Christ, de Philippe de Champaigne et un jugement de Salomon, de Mignard, puis la salle des audiences solennelles, qui possède un beau plafond et deux grands panneaux en tapisserie des Gobelins (la Justice et l'Indulgence) ensuite la salle des délibération de la Cour d'assises, installée dans la tourelle octogone de la façade et enfin la Cour d'assises (ancienne salle des séances du Parlement). Elle est éclairée par de nombreuses et hautes fenêtres, ornées de vitraux représentant les armes des villes de Normandie. Le plafond de cette salle en chêne doré et sculpté, formé de caissons saillants, décoré de rosaces et de culs-de-lampe en bois, date du règne de Louis XII, et constitue une merveille de travail et de conservation. Dans le fond, au-dessus des sièges de la Cour se voient un grand bas-relief en pierre représentant le Christ en croix et les statues de la Force et de la Justice.

Encore tout émerveillés de notre visite à ce remarquable monument, nous nous rendons à la place du Vieux-Marché, où se tiennent les marchés depuis le XIe siècle. On y a établi actuellement deux vastes halles couvertes. A gauche de cette place se trouve le Théâtre Français, construit en 1793, à l'endroit même où fut brûlée Jeanne d'Arc. Nous arrivons ensuite à la place de la Pucelle, du centre s'élève une Fontaine triangulaire, surmontée d'une statue de l'Héroïne, aux pieds de laquelle, par imitation du monument de la place des Pyramides à Paris, sont placées de nombreuses couronnes, en signe de pieux souvenir. — Voici à notre droite, l'hôtel du Bourgheroulde, édifice commencé en 1486 et achevé sous François Ier. Il est actuellement occupé par le Comptoir d'Escompte ; — sa façade extérieure est très mutilée, mais celles de la cour méritent une mention particulière; en effet, elles sont enrichies de reliefs et de sculptures d'une exquise délicatesse. — Celle du corps de bâtiment le plus ancien a deux étages sous lucarnes à pinacles, elle est flanquée d'une tourelle à pans avec bas-reliefs figurant des scènes pastorales. Le principal corps de logis est un édifice de la Renaissance, exceptionnellement remarquable, il se compose d'un soubassement de 2 mètres 50 de hauteur, orné de cinq bas-reliefs dits du Camp du Drap d'or, représentant l'entrevue de François Ier et de Henri VIII en 1520, et sur lequel s'ouvrent cinq fenêtres décorées de sculptures. Les trumeaux

portent sur des pilastres couverts de sujets bizarres : au-dessus règne une frise divisée en six panneaux, offrant des bas-reliefs symboliques d'une très belle exécution. Mais le temps nous pressant un peu, nous reprenons la rue Jeanne d'Arc jusqu'à la belle Tour St-André (reste d'une église du XVe siècle) entourée d'un square et qui rappelle la Tour St-Jacques de Paris. Admirons à l'un des angles de ce square la façade de la maison occupée par le gardien: cette façade de bois sculpté du XVIe siècle et admirablement conservée, provient de la maison de Diane de Poitiers. Mentionnons pour compléter ce récit, quelques-unes des maisons curieuses et historiques examinées au cours de nos promenades : dans la commerçante rue Grand-Pont les n°s 39 et 41, vieilles maisons caractéristiques de 1600 à 1620. — Puis, rue aux Juifs 47 et 49, superbe façade de l'époque de Henri II, avec grandes figures en pierre décorant les fenêtres, et dans la rue Corneille (qui relie le vieux marché à la Préfecture) la maison où naquit Pierre Corneille (juin 1606), comme l'indique une plaque commémorative, enfin plusieurs maisons à l'italienne, où règne à l'étage une sorte de terrasse supportée par des poteaux de bois reliés aux escaliers, et assez grossièrement sculptés.

A la fin du dîner, durant lequel nos collègues se sont entretenus des monuments curieux et archéologiques visités, nous leur avons adressé de nouveau la parole, en ces termes :

« Mesdames, mes chers Collègues,

» Nous croyons utile de vous donner très succinctement, quelques détails sur les principales attractions de la ville du Havre, où nous arriverons à 4 h. 59, afin d'utiliser en une première promenade le temps dont nous aurons la disposition en attendant l'heure du repas. Le Havre est une grande ville de 112,000 habitants, fondée en 1557 par François Ier et régulièrement bâtie. Elle est surtout remarquable par ses quais et son important port de commerce, qui la met en relations directes avec toutes les parties du monde. Elle possède un vaste avant-port et sept bassins pouvant recevoir 500 navires.

» Comme vous le savez, le coton forme la principale industrie de cette ville, qui en consomme plus de 400,000 balles par an. — Outre les boulevards de Strasbourg et de François Ier, qui sont de magnifiques promenades, nous signalons à votre attention les places Gambetta et de l'Hôtel-de-Ville; cette dernière, dont le centre est un joli jardin public, est bordée d'un côté par l'édifice sus-nommé, de style Renaissance, et de l'autre par de splendides hôtels particuliers. Nous verrons ensuite la sous-préfecture, beau monument de style Louis XIII, la Bourse et sa façade avec statues allégoriques, puis le grand Théâtre, construit en 1844, le Palais de Justice, l'église Notre-Dame, du XVIe siècle, et le musée, devant lequel les Havrais ont érigé à leurs illustres concitoyens Bernardin de St-Pierre et Casimir Delavigne, deux grandes statues en bronze (œuvres de David d'Angers). — Mentionnons en terminant Sainte-Adresse et ses phares, et enfin Ingouville, d'où se découvre un splendide panorama sur toute la ville et les bassins. Maintenant, Mesdames et Messieurs, permettez-nous de vous rappeler que le rapide partant à 3 h. 23, le moment est venu de nous diriger vers la gare afin d'y arriver à temps. »

Sur cette communication, chacun s'empresse de monter en tramway et en quelques minutes nous arrivons à la gare de l'Ouest, pour prendre place dans le rapide, qui nous emporte aussitôt avec une telle vitesse qu'à peine installés nous sommes déjà à Malaunay. Nous passons sous le tunnel de Notre-Dame des Champs, long de 2.200 mètres, puis franchissant le viaduc courbe de Barentin, de 500 mètres de longueur, nous voyons passer à plus de 60 mètres sous nos pieds le chemin de fer de Caudebec, vue splendide sur toute la vallée. Voici Barentin avec sa belle église neuve,

de style romain. Puis Yvetot, dont le territoire presque dépourvu d'eau, aurait été au dire des chroniqueurs, érigé en royaume par Clotaire Ier, mais cette histoire ne repose sur aucune base solide; ce qui est certain, c'est que les seigneurs d'Yvetot ont porté du XVe au XVIe siècle le titre de roi, qui leur a été reconnu de Louis XI à Henri II ; de là vient sans doute que Béranger a célébré l'un d'eux sous les traits d'un Roi débonnaire :

et couronné par Jeanneton
d'un simple bonnet de coton.

Continuant sa course à toute vapeur dans les plaines fertiles du pays de Caux, notre train descend par la vallée de St-Laurent, jusqu'à Harfleur, à travers de charmants paysages formés de collines boisées, et nous dépose exactement en gare du Havre à 4 h. 59, après avoir parcouru 88 kilomètres en 1 h. 35.

V. — Le Havre.

Nous prenons place dans l'omnibus de l'hôtel qui nous conduit par le boulevard de Strasbourg, la place de l'Hôtel-de-Ville et la rue de Paris à l'Hôtel de Normandie. Quelques instants après nous montons dans les voitures découvertes qui vont nous conduire à Ingouville et à Sainte-Adresse.

VI. — Ingouville.

Partis par la place de l'Hôtel-de-Ville et le boulevard de Strasbourg, nous passons devant le square St-Roch, où se trouve l'aquarium, et nous suivons,dans toute sa longueur (2 kilomètres), le superbe boulevard maritime. Impossible de rien imaginer de plus intéressant que cette promenade par le temps exceptionnellement favorable dont nous jouissons : à droite, une chaîne de falaises couvertes de villas et de jardins ; à gauche, l'immensité de la mer très calme et sillonnée de nombreux navires. Le soleil pareil à un énorme globe d'or, dont la partie inférieure s'apprête déjà à disparaître à l'horizon, l'éclaire de ses puissants rayons qui, se reflétant sur la cîme de chaque vague, les illumine d'autant de scintillantes émeraudes, ce qui présente un coup d'œil véritablement féerique. Arrivés sur le plateau d'Ingouville, nous en contemplons le magnifique panorama. A nos pieds, la ville entière, le port, les bassins et la Seine, remplissant un immense estuaire avant de se jeter dans la mer.

VI. — Sainte-Adresse.

Continuant notre ascension vers Sainte-Adresse , nous trouvons bientôt, à droite, le Casino-villa de la reine Christine, avec sa belle rotonde, et nous dirigeant par le chemin qui borde la falaise, vers la chapelle de Notre-Dame des Flots, nous suivons en voiture la route sinueuse qui mène à cette élévation. Pendant ce temps, un de nos jeunes collègues, voulant prouver l'élasticité de ses jarrets d'acier, escalade la falaise presque à pic et nous précède à la chapelle de Notre-Dame. Cet édifice construit en 1857, dans le style ogival, est un sanctuaire de pélerinages, dont les murs sont couverts d'ex-voto. Un peu plus loin, voici le monument appelé le Pain de Sucre, parce qu'il en affecte la forme , c'est une sorte de cénotaphe, élevé par la veuve du général Lefebvre à la mémoire de son mari, mort en mer. Par sa couleur blanche, il sert de repère aux marins. De cette terrasse on jouit d'un admirable point de vue sur toute l'embouchure de la Seine, la pleine mer et les côtes de Trou-

ville. Poursuivant notre promenade, nous arrivons à un restaurant-guinguette non loin des phares, et autant pour nous rafraîchir que pour laisser reposer les chevaux, nous y faisons une halte, au milieu d'une vaste pelouse gazonnée, entourée de bosquets et de jolis jardinets du plus gracieux aspect. Nous contemplons de là les deux tours quadrangulaires des phares, qui datent de 1775, placés à 100 mètres de distance l'un de l'autre, et qui sont à 120 mètres d'altitude ; la lumière électrique de ces phares projette sa lueur à vingt-sept milles et son intensité est évaluée pour chacun à 5.000 becs de lampe carcel. Après quelques instants de repos, nous effectuons notre retour en descendant par une autre route qui serpente à travers les rochers dominant sur notre droite un grand nombre de maisons de campagne encadrées de splendides jardins, et de somptueuses villas parmi lesquelles on nous fait remarquer celle de la célèbre tragédienne Sarah B nhard récemment vendue par elle, nous dit-on ; puis longeant la rue d'Étretat, nous revenons place de l'Hôtel-de-Ville et de là à l'Hôtel de Normandie à l'heure convenue pour le repas.

VIII. — Le Havre.

Mis en appétit par le grand air durant notre longue promenade, nous faisons d'autant meilleur accueil au menu. Nous terminons la soirée en respirant le frais sur la terrasse du grand café Tortoni d'où la vue s'étend sur toute la place Gambetta et le bassin du Commerce, et chacun regagne son appartement pour y prendre un repos bien mérité. Le lendemain matin, vers sept heures, nous sommes dans les meilleures dispositions pour reprendre la suite de notre visite de la ville. Commençons par la longue rue de Paris, la plus animée et la plus commerçante du Havre, bordée de beaux magasins. Nous y trouvons à gauche l'église Notre-Dame, édifice du XVI[e] siècle, mi-partie Renaissance, mi-partie gothique, à l'intérieur de laquelle nous remarquons de fort beaux vitraux modernes, représentant l'entrée d'Henri IV au Havre en 1603, et un superbe buffet d'orgues, en chêne sculpté, donné par le cardinal de Richelieu, puis nous arrivons aux quais. Voici à droite le Musée construit en 1845. La façade est ornée de deux ordres de colonnes ioniques et corinthiennes et d'un escalier monumental au pied duquel s'élèvent les statues de Bernardin de St-Pierre et de Casimir Delavigne (œuvre de David d'Angers).

En continuant le long de la jetée nord, nous apercevons à droite l'hôtel et les bains Frascati et, parvenus à l'extrémité de la jetée, nous contemplons le spectacle toujours imposant de la mer. Durant ce temps nous voyons entrer au port plusieurs navires dont l'arrivée est signalée, pour quelques-uns par la sirène, sorte de tuyau d'orgue colossal qui produit un bruit formidable, destiné à indiquer dans les mauvais temps les approches du port. Remontons le boulevard François I[er], bordé de jolis hôtels modernes d'architecture et de style variés, rappelant assez exactement le boulevard de Paris de Roubaix, ainsi que nous le fait remarquer un de nos sympathiques collègues habitant ladite ville ; puis, par la rue de St-Quentin, nous gagnons la place de l'Hôtel-de-Ville où se trouve, précédé d'un joli square, au centre d'un quartier neuf de très bel aspect, l'édifice municipal, érigé en 1855. Il est de style Renaissance et se compose d'un corps de logis principal surmonté d'un campanile d'une grande élévation et de deux ailes entourant une vaste cour d'honneur. Suivant de là le boulevard de Strasbourg, nous trouvons à gauche la Sous-Préfecture, bâtiment de style Louis XIII, qui n'offre rien de bien remarquable, ensuite le Palais de Justice, construit en 1876, dans le style pseudo-grec. Il présente une façade à colonnes cannelées avec escalier monumental, orné de deux lions décoratifs, et sur le devant deux obélisques en granit munis de candélabres en bronze. Nous arrivons alors devant le

Palais de la Bourse. La façade principale de ce monument construit en 1878, comporte huit colonnes supportant un élégant fronton sculpté, qui représente la Ville du Havre commerçant avec toutes les parties du monde ; à l'intérieur sont de nombreuses salles de lecture et de réunion parmi lesquelles signalons celle de la Société de Géographie commerciale du Havre, en félicitant cette Société de la gracieuse hospitalité qui lui est accordée dans ce magnifique Palais.

Traversant l'une des deux places qui entourent le monument, nous voici place Gambetta, devant le Grand Théâtre qui occupe une magnifique situation ; cet édifice entièrement isolé a été réédifié en 1844 sur l'emplacement de la salle inaugurée en 1825, et qui fut détruite par un incendie en 1843. Remarquons l'activité qui règne dans le beau bassin du Commerce et suivons le quai d'Orléans où il nous sera délivré des tickets d'entrée pour visiter les paquebots de la Compagnie transatlantique, superbes géants de la mer, dont l'examen détaillé sera, pour la plupart de nous, un spectacle nouveau, à la fois instructif et intéressant.

Continuons notre visite du port, qui est éclairé par trois phares et se compose d'un vaste chenal de 75 mètres entre les deux jetées. Il dessert 9 bassins à flot, parmi lesquels nous examinons successivement, après celui du Commerce, ceux de la Barre et de Vauban, puis les immenses Docks-Entrepôts couvrant un espace de 23 hectares, et le remarquable bassin de l'Eure, d'une superficie de 21 hectares, l'un des plus beaux qui existent. Il possède plus de 2,000 mètres de quais, dont le principal est affecté au service des paquebots de la Compagnie transatlantique. Nous y arrivons après avoir parcouru d'interminables hangars remplis de toutes espèces de marchandises. Voici le paquebot « La Normandie » qu'on décharge avec une fiévreuse activité, nous en admirons en passant les colossales proportions et montons à bord de « La Champagne » magnifique steamer neuf de premier rang et de même dimension que « La Normandie ». Le capitaine se trouvant sur le pont, nous reçoit avec empressement et donne l'ordre à un marin de guider notre promenade sur cet immense navire. Nous passons successivement en revue les cabines des passagers de 1re classe, aménagées avec tout le confortable possible, puis la magnifique salle à manger qui nous surprend par ses grandes dimensions et son luxe comparable à celui des grands hôtels ; voici le fumoir, le salon de lecture et le grand salon de musique et de conversation, meublés avec une richesse telle qu'on a peine à se croire à bord d'un navire. De l'autre côté les différentes salles et cabines de 2e classe, très convenables aussi bien que moins luxueuses, et enfin, au-dessous, celles de 3e classe, destinées spécialement aux émigrants qui y trouvent passage à prix modéré, dans des conditions d'existence relativement satisfaisantes. Nous passons à la chambre aux machines, aux magasins à vivres, et dans les cales aux marchandises, puis nous examinons en remontant les appartements du capitaine et les cabines de l'administration. Notre visite terminée, avant de redescendre à terre, nous félicitons le capitaine sur l'aménagement et le remarquable entretien de son navire, dont les cuivres et l'acier brillent comme des métaux précieux. La valeur du steamer représente plus de huit millions ; ses puissantes machines lui permettent de faire la traversée du Havre à New-York en 8 jours.— Quelques-uns de nos Collègues quittent à regret ce superbe vaisseau sur lequel ils seraient presque tentés d'aller faire un voyage en Amérique, mais le programme de notre excursion ne comportant pas ce voyage au long cours, ils remettent à une autre occasion l'exécution de cet éphémère projet. En attendant, plusieurs d'entre nous se rappelant leur récente visite au Panorama de la Compagnie transatlantique à l'Exposition universelle, constatent avec plaisir sur nature tous les mérites de l'œuvre de M. Poilpot, auteur de ce remarquable Panorama d'une exactitude merveilleuse. Mais les heures passent si rapidement qu'il est temps de reprendre le chemin de l'Hôtel de Normandie, où

notre dîner nous attend. Vers la fin de ce repas, nous avons adressé à nos Collègues l'allocution suivante :

« Mes chers Collègues,

» Nous allons terminer, par une dernière promenade vers le port, notre excursion dans la superbe ville du Havre, mais auparavant nous constaterons que si Rouen a su captiver notre attention par ses monuments anciens et historiques, nous avons également pris plaisir à visiter les modernes édifices du Havre ainsi que ses magnifiques boulevards, son important port de commerce, et à contempler les splendides panoramas d'Ingouville et de Sainte-Adresse. Nous conserverons donc un excellent souvenir de cette intéressante cité, à laquelle nous ne disons pas adieu, mais au revoir ! Maintenant, devant prendre le paquebot à 4 h. 30 pour nous rendre à Trouville, permettez-moi de vous renouveler ici, en l'empruntant à l'aimable Président de notre Société de Géographie, la très spirituelle recommandation qu'il nous adressait l'an dernier, à Dunkerque, où il nous avait accompagnés : « Mes chers Collègues, nous disait-il, bien que toute excursion dans le domaine politique soit interdite à notre Société, je me plais à espérer que vous êtes tous conservateurs, et que vous vous montrerez tels durant la traversée que nous allons entreprendre. » A notre tour, nous vous engageons aujourd'hui à vous efforcer d'envisager la situation d'un cœur ferme, à la pensée du ravissant spectacle dont nous jouirons de la jetée de Trouville et de Deauville. Une description préalable de ces localités nous semble superflue, leur attrait principal consistant en de nombreuses villas que nous ne pouvons manquer de voir, en suivant les quais, et concernant lesquelles nous compléterons sur place les renseignements que vous pourriez désirer.

» En terminant, nous profitons de l'agréable occasion que nous offre le rappel de sa recommandation pleine d'à propos pour vous prier de porter un toast à notre sympathique Président, M. Paul Crepy, qui dirige notre Société avec un si grand dévouement. »

Cette motion fut accueillie avec le plus unanime empressement, aux applaudissements de l'assemblée. Après quoi, précédés de nos valises, nous nous acheminâmes vers le grand quai d'où partent les bateaux à vapeur pour Trouville.

Bientôt l'heure du départ approche, nous nous embarquons sur le steamer « Hirondelle », et à 4 h. 30 précises, la cloche sonne, nous voilà partis.

La mer est calme, notre vaisseau semble glisser sur les flots avec l'agilité de l'oiseau dont il porte le nom, et grâce au temps splendide, dont nous sommes favorisés, nous ne perdons pas de vue, durant presque toute la traversée, le beau panorama du Havre et de ses côteaux. A l'horizon apparaissent distinctement les rochers de Langrune et les côtes du Calvados, dont les villages dressent leurs clochers le long du rivage ; enfin, à 5 h. 3/4, nous débarquons à Trouville sans qu'aucun des passagers ait éprouvé la moindre indisposition.

IX. — Trouville.

Nous voici sur le quai Tostain, l'un de nos obligeants Collègues nous offre d'aller en omnibus déposer nos valises à la gare du chemin de fer ; cet acte de complaisance, dont nous lui sommes reconnaissants, nous permet de commencer immédiatement la visite de la ville.

Nous parcourons successivement le quai Joinville bordé de superbes magasins, la place de l'Hôtel-de-Ville, où se trouve l'édifice du même nom, de style Louis XIII, et le grand hôtel Belle-Vue ; sur les hauteurs de la colline, on aperçoit l'église de

Notre-Dame des Victoires, qui n'a guère de curieux que sa situation. Puis, par la belle rue des Bains, nous gagnons Notre-Dame de Bon Secours, charmante petite église neuve, avec un magnifique portail surmonté d'un clocher de style Renaissance. — Prenant alors à droite, par la rue de la Chapelle et la rue Thiers, nous arrivons sous une allée ombragée au Chalet Cordier, élégante construction élevée à mi-côte dans une ravissante situation : ce Chalet doit sa célébrité au séjour qu'y fit M. Thiers, étant Président de la République. Descendus de là sur la magnifique promenade de la plage, nous la suivons jusque vers le Calvaire, en examinant ses nombreuses villas, qui rivalisent de magnificence, et remarquons entre autres la maison italienne, la maison normande, aux sculptures de haut relief, puis le Casino, appelé le Grand Salon, avec sa superbe terrasse, et les splendides hôtels de Paris et des Roches-Noires, après quoi, nous revenons prendre le bac qui relie Trouville à Deauville.

X. — Deauville.

Parvenus dans cette localité, nous en contemplons la magnifique terrasse, partiellement bordée de belles constructions de styles les plus variés, le Palais italien du prince Demidoff, la villa de Morny, flanquée de ses deux tourelles, le Casino et la villa Jollivet, dont la façade est rehaussée d'ornements en faïence, genre Bernard Palissy, d'un effet très artistique et décoratif. Enfin, après un coup d'œil donné aux rives boisées de la paisible rivière la Touques, nous prenons quelques instants de repos, au café près de l'hôtel Frascati, situé devant la gare, pour y attendre le départ du train. A 7 h 24 l'express nous emporte vers Lisieux, où nous serons dans 40 minutes, et c'est en traversant de magnifiques prairies, où paissent de jeunes et superbes chevaux, dont ce pays fait un important commerce, que déjà nous atteignons Pont-l'Évêque. — Ici le train se dédouble, l'arrière devant y rester une heure, mais grâce à notre précaution d'être placés à l'avant, nous continuons notre route sans éprouver de retard. Bientôt nous descendons à toute vitesse dans une charmante vallée au fond de laquelle se montre une jolie petite ville, baignée par la Touques, et entourée d'un boulevard qui la relie à Pont-l'Évêque, c'est Lisieux, où notre train s'arrête à 8 heures précises.

XI. — Lisieux.

N'ayant qu'une heure et demie à passer en cette ville, nous y avons retenu notre repas au buffet ; on nous sert le café sur le quai même d'où nous nous embarquons à 9 h. 24 dans le train à destination de Caen et arrivons exactement en gare de cette intéressante cité à 10 h. 55.

XII. — Caen.

Attendus comme de coutume par l'omnibus de l'hôtel, la nuit étoilée est si belle qu'elle détermine plusieurs de nos collègues à parcourir à pied, sous la douce clarté de l'astre de la nuit, la distance de plus d'un kilomètre séparant la gare de l'hôtel de la Place Royale. Bientôt nous y sommes réunis, et nous trouvons d'excellents lits, dont le besoin de repos à la fin d'une journée si bien employée, nous fait apprécier le mérite.

Le jour suivant, dès 7 heures du matin, toute notre compagnie se trouve sur pied

et prête à commencer la visite de la ville. Fidèle à notre habitude dont l'utilité a été généralement reconnue et appréciée de nos collègues, nous leur adressons l'allocution suivante :

« Mes chers collègues, si Trouville-Deauville, dont nous avons admiré hier la pittoresque situation et les gracieuses villas de création moderne, n'ont pas d'histoire, il n'en est pas de même de Caen. que nous allons parcourir aujourd'hui. — Cette ville, chef-lieu du Calvados, et qui compte 44,000 habitants, est considérée à juste titre, comme des plus intéressantes par ses maisons anciennes et curieuses, dont plusieurs offrent à l'archéologue des souvenirs d'un puissant intérêt, et par l'antiquité de ses monuments historiques tant civils que religieux. — Parmi ces derniers, signalons tout d'abord l'église Saint-Étienne, sans contredit la plus belle basilique de toute la Normandie, avec ses deux tours de 90 mètres de haut (ce qui avant l'apparition de la Tour Eiffel était généralement considéré comme une très respectable élévation). Cette église a été fondée en 1064, par Guillaume-le-Conquérant ; elle en conserva longtemps le tombeau, profané lors de la Révolution et remplacé depuis par une dalle moderne recouvrant quelques ossements du célèbre duc de Normandie. L'église Saint-Pierre est aussi fort remarquable par sa tour surmontée d'une pyramide et son abside, chef-d'œuvre d'architecture de la Renaissance. Au nombre des édifices civils notons comme les plus importants l'hôtel de Valois, affecté à la Bourse, qui possède un curieux escalier et dont la façade principale est ornée de statues. Le Palais de Justice d'un style sévère et imposant, la Préfecture entourée d'un vaste jardin, l'Université, grandiose édifice du XVIIe siècle, le Lycée, l'un des plus beaux de France et l'Hôtel-de-Ville sur la place de la République. Puis le Cours-la-Reine, magnifique promenade plantée d'ormes et de platanes et, pour terminer, les maisons anciennes et curieuses conservant des souvenirs historiques de Louis XVI, de Napoléon Ier, des Girondins, de Charlotte Corday, etc. Quant à l'industrie principale, elle consiste, outre la bonneterie, en une grande fabrication de dentelles, dont nos aimables compagnes de voyage trouveront sans doute plaisir à examiner les spécimens dans les plus beaux magasins. »

Ceci dit, commençant avec entrain notre promenade, nous remarquons au sortir de l'hôtel l'immense drapeau national dont il est pavoisé, et les deux factionnaires qui gardent la grand'porte d'honneur, dû à la présence, sous notre toit, de M. le général de Guiny, que nous avons connu autrefois à Lille. Voici la place de la République, au centre de laquelle s'élève, entouré d'un gracieux square, le monument élevé en 1883 au compositeur Auber, le célèbre auteur de « *la Muette* » et de tant d'autres délicieux opéras, magnifique statue en marbre blanc, œuvre de Delaplanche. Tout le côté de la place est occupé par l'hôtel-de-ville, édifice du XVIIe siècle, établi dans l'ancien séminaire. La rue Auber nous conduit de là sur la place de la Préfecture, devant l'édifice du même nom, vaste construction dont le superbe jardin borde le boulevard Bertrand, qui aboutit à la place du Parc. Nous nous arrêtons à St-Étienne-le-Vieux. Restes très curieux du XVIe siècle de l'ancien collège du Mont, où se trouvent réunis quantité de moulages en plâtre de divers monuments, statues, tombes gallo-romaines, chapiteaux moyen-âge, etc., que nous visitons avec intérêt. — Remontant la rue Écuyère, nous arrivons place Fontette, devant le Palais de Justice, monument construit en 1784, et dont la façade imposante est ornée de deux statues allégoriques, la Force et la Loi (œuvres de Falconnier), et suivons la rue Guillaume-le-Conquérant jusqu'à l'église St-Étienne. Ce splendide édifice fondé en 1064, par Guillaume-le-Conquérant, a été consacré, en 1077, puis complété au XIIe siècle et rétabli en partie au siècle suivant. Dévasté en 1566 par les Calvinistes, il fut restauré dans son style primitif au commencement du XVIIe siècle. La façade ouest est flanquée de deux tours du XIIe siècle, dont les flèches atteignent 90 mètres.

Les dimensions du vaisseau intérieur sont d'au moins 120 mètres de longueur sur 25 mètres de hauteur. La nef est entourée de tribunes, qui se continuent autour du chœur, où elles empruntent le style ogival, sur la croisée, tour, lanterne, dont la partie supérieure a été ajoutée au XVIIe siècle. Le chœur est de style ogival primitif, les quatre travées rectangulaires sont accompagnées de chapelles carrées, sauf la première à droite qui est semi-circulaire à l'intérieur ; ces chapelles portent un premier étage communiquant avec les tribunes; à la naissance de l'abside, deux petites tours carrées, faisant saillie sur le mur des chapelles, renferment des escaliers ; deux autres plus petites encore, mais sensiblement plus élevées, flanquent l'abside centrale. Dans le chœur voici la dalle moderne qui recouvre les ossements du duc de Normandie. Nous remarquons également les puissantes orgues, fabriquées en 1741, et rangées parmi les plus belles de France, et leur buffet soutenu par deux atlantides colossales ; puis les crédences des chapelles, le maître-autel avec ses anges (œuvre du célèbre sculpteur Coysevox) et ses flambeaux du XVIIIe siècle. Enfin les stalles et la chaire du XVIe siècle, et la grande horloge de 1744, placée dans la tribune de gauche, et entourée de magnifiques boiseries de la même époque.

Revenus à la place du Parc, considérons la statue en bronze de Louis XIV, par Petitot, élevée devant l'entrée principale du Lycée. Cet établissement, l'un des plus beaux de France, est installé dans des bâtiments de l'abbaye de St-Étienne, du XVIIIe siècle. Nous en parcourons les parloirs lambrissés, le réfectoire orné de tableaux de Restout, avec tables de marbre et chaire en bois sculpté de l'époque, et remarquons les boiseries de la chapelle, ses tableaux de Sébastien Bourdon et de Mignard, un magnifique escalier d'honneur d'une largeur et d'une hardiesse étonnantes, enfin la salle des gardes, bâtiment mutilé du XVIe siècle, sans oublier les vastes promenoirs et jardins.

Puis, traversant la place St-Sauveur, où s'élève la statue en bronze du jurisconsulte Élie de Beaumont, nous y voyons l'ancienne église St-Sauveur, convertie en halle au blé. Elle conserve de sa construction primitive de beaux piliers du XIIe siècle. Voici le Palais de l'Université, édifice considérable, commencé en 1701, dont la façade principale, précédée d'une vaste cour, sur la rue de la Chaîne, est ornée des statues en bronze du poète Malherbe et du géomètre La Place. Nous dirigeant de là par la rue Froide, nous arrivons à l'église St-Sauveur, monument gothique du XIVe siècle, composé de deux églises accolées l'une à l'autre, et formant une vaste nef voûtée en bois, abside fort riche, aux élégantes sculptures du XVe siècle, ornée de belles et antiques verrières dont quelques-unes assez bien conservées.

La rue St-Pierre, bordée de beaux magasins, l'une des plus animées de la ville, nous conduit ensuite devant l'hôtel de Valois, monument construit en 1538, affecté à la Bourse et au Tribunal de Commerce. Il se compose de trois corps de logis entourant une cour carrée. Le bâtiment faisant face à la place est décoré d'un ordre composite du XVIe siècle. Celui de gauche possède trois pavillons, dont l'un, situé au centre, offre une belle fenêtre à lucarne très ornée : à droite de ce pavillon nous trouvons l'entrée principale donnant accès au grand escalier remarquable par son élégance. Le bâtiment de droite présente de charmantes sculptures (Enlèvement d'Europe) et de riches ornementations. Au bas des trumeaux des fenêtres se trouvent les statues de David tenant la tête de Goliath et de Judith tenant celle d'Holopherne. Un peu plus loin, au fond d'une impasse, nous examinons l'hôtel de Than, superbe spécimen d'architecture du XVIe siècle orné de beaux médaillons sculptés sur la façade, précédée d'un portique moderne, puis nous arrivons à l'église St-Pierre. Elle se compose d'une nef du XIVe siècle et d'une abside avec cinq chapelles rayonnantes ajoutées sous François Ier. Cette abside et le clocher sont deux chefs-d'œuvre d'architecture. La tour construite en 1308, atteignant environ 80 mètres de hauteur,

compris sa flèche en pierre dentelée, avec clochetons dégagés, est d'un effet très décoratif. Le chœur se distingue par de curieux contre-forts à candélabres, et de délicates arabesques. Il présente en outre cette particularité que l'abside centrale a quatre pans, au lieu de trois ou cinq, comme cela existe dans presque toutes les églises, l'orgue et la chaire du XVIIIe siècle offrent de très remarquables sculptures. Dirigeons-nous en montant par la Place au Bois et la rue des Chanoines vers l'abbaye aux Dames, ou église de la Trinité. Nous voici devant ce magnifique édifice romain fondé par la reine Mathilde en 1062. Il a été habilement restauré de nos jours. Le grand portail complètement refait, est flanqué de deux tours, autrefois surmontées de pyramides semblables à celles de St-Étienne, mais que Du Guesclin fit abattre pour des raisons stratégiques. L'intérieur de l'église où l'on remarque à droite une charmante chapelle du XVIIIe siècle, est coupé en deux par une cloison séparant la nef du chœur et du transept qui, réservés aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, ne peuvent être visités que de cet établissement.

L'Hôtel-Dieu occupe d'anciens bâtiments de l'abbaye aux Dames, construits au XVIIIe siècle ; nous y examinons le chœur de l'église de la Trinité, au milieu duquel s'élève le tombeau de la reine Mathilde, restauré en 1819, dont la table de marbre porte une épitaphe en caractères du XIe siècle. — Puis, désireux de visiter la crypte et les trésors qu'elle renferme, nous en faisons demander l'autorisation à Madame la Supérieure. — Elle s'empresse de nous l'accorder et consent même à nous y conduire accompagnée de sa religieuse assistante, afin d'exposer sous nos yeux les richesses confiées à ses soins. Alors commence, par d'interminables galeries à arcades en pierre, élevées sur colonnes ornées de chapiteaux sculptés, les unes prenant jour sur de vastes cours, d'autres sur les jardins et le parc, dominé par son curieux labyrinthe, une promenade qui se termine au célèbre souterrain, où nous contemplons de précieux ornements d'église en or rehaussés de pierreries, dont l'antiquité augmente encore la valeur, et de merveilleuses chasubles et vêtements sacerdotaux, en soierie blanche brodés à la main, véritable travail de fées, représentant des fleurs et des oiseaux de toutes espèces encadrés de capricieuses arabesques aux couleurs les plus vives, présents princiers dus à la munificence d'Henri IV et de Napoléon Ier et d'un prix inestimable.

Nous félicitons Madame la Supérieure des richesses incomparables qu'elle possède et la remercions de son obligeance à nous les faire admirer, et nous redescendons vers le centre de la ville. Arrivés place du Marché-aux-Bois, nous contemplons le vieux château situé sur une hauteur dominant toute la ville, et qui, fondé par Guillaume-le-Conquérant, a compté Du Guesclin parmi ses gouverneurs. Comme on ne le visite plus depuis sa transformation en caserne, nous descendons la commerçante rue St-Pierre, jusqu'à la place Malherbe, à l'angle de laquelle nous examinons la maison où naquit ce poète en 1555, et par la rue de Strasbourg, nous rentrons à 11 h. 1/2 à l'hôtel, où nous faisons accueil au déjeuner qui nous attend. Le repas terminé, nous partons en voiture visiter en une dernière promenade les curiosités réservées pour la fin, et que nous contemplons dans l'ordre ci-après. La belle rue St-Jean, aux splendides magasins où plusieurs de nous font emplette de spécialités locales, nous y remarquons au n° 19, une très jolie maison en bois, du XVIe siècle, puis au n° 94, une maison du XVe siècle, avec étages en encorbellement, ensuite l'église St-Jean, édifice du XVe siècle, au grand portail surmonté d'une tour, qui, voulant sans doute imiter celle de Pise, dévie fortement de la ligne verticale. La lanterne centrale, au-dessus du transept, possède aussi une tour de style Renaissance, dont le couronnement fort original, est resté inachevé vu le peu de solidité des fondations. On nous montre au n° 148 la maison qui fut habitée par Charlotte Corday, et sur notre parcours, rue des Carmes, 44, l'ancien hôtel de l'intendance, où se réfu-

gièrent les Girondins, en 1793, enfin, rue du Havre, n° 5, la maison renfermant la chambre à coucher de Louis XVI, avec cheminée, boiserie et alcove ornées de délicates sculptures du XVe siècle. — Nous continuons par les promenades du Cours-la-Reine et du Grand-Cours. Passant devant le vaste hippodrome, cela rappelle à un de nos collègues l'école d'équitation et de dressage, qu'il nous engage à visiter, et approuvant sa proposition, nous nous y dirigeons sans retard.

Notre obligeant collègue, étant l'ami de M. Hornez, le très distingué directeur de l'établissement, nous devons à cette heureuse circonstance la faveur d'être reçus par lui, avec une cordialité dont nous lui exprimons de nouveau nos remercîments, et de visiter en sa compagnie les magnifiques collections de sellerie et harnais, les immenses salles de manège, et les superbes chevaux répartis dans les diverses écuries, qui font de cette école fondée en 1719, et considérablement agrandie en 1868, l'établissement hippique le plus grandiose de France. — Cette visite terminée nous passons au jardin des plantes, parfaitement entretenu et remarquable par ses serres monumentales ; de là nos voitures nous ramènent directement place Royale, juste à point pour le dîner. Puis l'heure du départ approchant, nous quittons définitivement l'hôtel pour nous rendre à la gare, d'où le train de 6 h. 38 nous emporte vers Cherbourg. — A peine mis en marche, notre train franchit l'Orne, nous découvrons alors une vue splendide sur la ville, viennent ensuite les beaux clochers de Bretteville et de Norey. Quelque temps après, nous traversons Bayeux dont nous apercevons distinctement la cathédrale, édifice gothique du XIIe siècle, orné de deux tours romanes avec flèches gothiques. Un peu plus loin Lison, d'où après un arrêt de dix minutes, nous nous dirigeons sur Carentan. Ici nous entrons dans la presqu'île du Cotentin, pays plat aux vastes pâturages, qu'émaillent de nombreux bœufs aux longues cornes, jetant leur tache blanche dans ce vert paysage, qui se continue pendant un assez long trajet. Puis la nuit venant le soustraire à nos regards, nous nous en consolons en nous rappelant les curiosités de la ville de Caen, dont chacun conserve un excellent souvenir ; enfin à 10 h. 35, avec l'exactitude réglementaire, nous débarquons à Cherbourg.

XIII. — Cherbourg.

C'est par un superbe clair de lune que, franchissant la distance de plus d'un kilomètre qui sépare la gare de la plage, l'omnibus nous transporte au grand hôtel des bains et du casino, où nous sommes attendus avec empressement. Après avoir pris possession d'appartements confortables nous descendons faire le tour des salons brillamment éclairés. Sans nous arrêter au salon de jeu, nous pénétrons dans la magnifique salle de bal où, vu l'heure avancée, les danses sont sur le point de finir, et remontons bientôt nous livrer au repos, après avoir contemplé de nos fenêtres l'imposante immensité de la mer et la vaste rade éclairée par sept phares.

Le lendemain, dès notre lever, tandis que nous admirons l'étendue des bassins et la pleine mer, nous voyons s'éloigner déjà, de son pied léger, un de nos honorables Collègues, touriste infatigable, dont le souvenir rappelle l'emblème de la vigilance, et qui, nous donnant une nouvelle preuve de celle dont il est doué, nous communique, à sa rentrée, d'intéressants détails, dont il fera profiter notre groupe, sur tout ce qu'il a vu dans sa course matinale jusqu'au Fort du Roule.

Alors, sur la recommandation de notre hôtelier, nous acceptons les offres du patron Emile Bastien pour notre promenade en rade et pour la visite aux vaisseaux de l'escadre. Arrivés sur le quai de l'ancien Arsenal, nous nous confions à son embarcation « Prudente », belle barque à voiles de première marche, avec l'espoir qu'elle justi-

fiera son nom durant la course que nous allons faire ensemble. Notre compagnie se trouve augmentée d'un jeune ménage parisien, heureux de pouvoir, en se joignant à nous, profiter de l'autorisation accordée à la Société de Géographie de Lille pour visiter le vaisseau-amiral.

A huit heures précises nous partons, par le plus beau temps qu'il soit, faire le tour de l'immense rade, nous arrêtant au fort de l'Ouest, que nous visitons avec beaucoup d'intérêt, ainsi que la gigantesque digue, l'une des plus grandes curiosités de Cherbourg, et reprenant ensuite la mer nous nous dirigeons vers le cuirassé « l'Océan ».

Bientôt, grâce au calme complet, nous entendons distinctement la musique jouer la Marseillaise, pendant que la revue des troupes a lieu à bord. Il en résulte qu'arrivés à portée de voix on nous crie que nous ne pourrons aborder qu'une demi-heure plus tard. Nous employons ce temps à faire le tour du « Suffren » et du « Marengo », après quoi revenus au vaisseau-amiral un enseigne nous annonce que nous pouvons accoster. Montant à bord avec empressement, nous prions l'officier de service de remettre la carte de notre Société à M. l'amiral de Boissoudy et de lui demander pour notre groupe l'autorisation de visiter son superbe navire. L'officier revient au bout de quelques instants nous faire part que M. l'Amiral, très occupé, ne peut nous recevoir en ce moment, mais qu'il remercie la Société de Géographie de Lille de son bon souvenir et nous accorde l'autorisation demandée. Nous visitons alors les différentes parties de ce gigantesque vaisseau, que plusieurs d'entre nous avaient déjà admiré à Dunkerque ; c'est une véritable citadelle flottante, de 80 mètres de longueur, admirablement entretenue par les marins de l'État, et possédant une machine de la force de 4,000 chevaux. (Nos lecteurs en trouveront la description complète, en se reportant au Bulletin de notre Société, 2e semestre de 1888, page 322). Regagnant notre embarcation, M. l'Amiral nous fait l'honneur de venir nous saluer au départ du haut de son balcon. Nous faisons voile alors vers le quai de Coligny où nous débarquons à midi, nous dirigeant sans retard vers l'hôtel. Durant le déjeuner servi dans une coquette salle à manger dominant la mer, chacun se félicite de l'emploi de la matinée. Après quoi nous commençons la visite de la ville, place forte de première classe, en général bien bâtie et propre, qui offre cependant par elle-même peu de curiosités, ne devant son importance, malgré ses 38,000 habitants, qu'à sa situation maritime. Nous parcourons le quai de l'Ancien Arsenal, la rue du Val de Saire et le quai de Paris, et longeant les Entrepôts, nous voici place Divette. Devant nous le Théâtre, assez bel édifice construit en 1882 et dont la façade est ornée des bustes de Corneille, Molière et Boïeldieu, puis la rue Thomas-Henry nous conduit à l'église de N.-D. du Vœu, édifice de style roman, dont la façade est surmontée de deux tours avec flèches en pierre. On y remarque au-dessus du portail principal une belle statue de la Vierge, ex-voto des paroissiens en 1870. Suivant de là les rues de l'Alma, des Charliers et de l'Abbaye, nous arrivons aux portes de l'Arsenal ou port militaire. Cet arsenal forme une sorte de ville à part, avec son enceinte particulière ; il fut inauguré, en 1858, par Napoléon III, en présence de la reine d'Angleterre, et possède trois immenses bassins creusés dans le roc. Toutefois il n'est pas facile de le visiter car, munis d'une autorisation écrite et nominative préalablement obtenue de M. le Préfet maritime, pour les membres de notre Société, nous sommes cependant invités, à notre arrivée, à nous rendre au Commissariat de la Majorité pour certifier l'identité de tous nos Collègues, dont le groupe total confié à un sous-officier de gendarmerie, ne pourra sortir qu'en même nombre après la visite des établissements. Cette formalité faillit priver nos deux plus jeunes Collègues, qui s'étaient attardés en chemin, du bénéfice de notre permission. En effet, ce n'est que par exception et grâce à leurs cartes nominatives d'excursionnistes de la Société de géographie, que l'officier consentit à les laisser nous rejoindre quand ils arriveraient, à la condition expresse de

sortir ensemble. Il nous fit en outre attester notre parfaite connaissance de la nationalité d'un de ces deux jeunes gens (issu de famille lilloise) dont le nom avec sa particule lui semblait indiquer une origine étrangère. Toutes difficultés levées, nous visitons successivement la belle salle des modèles, où nous remarquons le plan en relief de la ville de Cherbourg et divers modèles d'anciens navires, puis les constructions navales et le magasin général. De la direction de l'artillerie, nous passons au bassin Charles X, on nous y montre plusieurs vaisseaux de guerre, des torpilleurs et le magnifique yacht impérial de Napoléon III. Nous arrivons ensuite à la salle d'armes qui renferme un nombre incalculable d'armes de toutes espèces, dont au moins 30,000 fusils, le tout disposé avec le plus grand art, et combiné de façon à former diverses figures géométriques, des portiques, des palmiers et autres plantes, des fontaines, des lustres, des corbeilles, des médailles militaires et des croix de la Légion d'honneur. En sortant de cette salle, nous contemplons, à gauche, un immense dépôt de canons de tous calibres, accompagnés de leurs projectiles, et revenus à notre point de départ, notre groupe, au complet, se dirige par les rues de l'Abbaye et de Longlet vers la place Napoléon, au centre de laquelle s'élève la statue équestre, en bronze, de Napoléon Ier, étendant la main vers l'immense rade de 1,000 hectares de superficie, qu'il domine. Non loin, nous trouvons l'église de la Ste-Trinité, édifice du XVe siècle, et, à droite de la place d'armes, l'Hôtel-de-Ville. De retour au quai de Coligny, nous rentrons par petits groupes à l'hôtel, dont nous parcourons le splendide jardin, dominé par une belle galerie vitrée, en attendant que notre compagnie soit au complet pour nous mettre à table. Après l'intéressant intermède d'un excellent dîner, nous finissons notre soirée par la visite du quartier du Val de Saire ; nous y examinons les vastes bâtiments de l'Hôtel-Dieu, plusieurs beaux cafés bordant les quais et les promenades de l'avenue Cochin, d'où nous apparaît distinctement la montagne du Roule et le fort qui la surmonte. Enfin, en prévision de la journée de demain, au programme assez chargé, nous regagnons nos appartements pour nous livrer au repos. Le jour suivant nous contemplons encore avec admiration l'inoubliable spectacle de la mer vue de nos fenêtres, et les superbes vaisseaux de l'escadre qui, par leur éloignement, semblent tout à fait immobiles au milieu des flots. Puis, l'omnibus de l'hôtel nous emporte rapidement à la gare, et à 8 h. 55 nous quittons Cherbourg, adressant un dernier adieu à la montagne du Roule et à son fort ; bientôt nous passons à Sottevast, et nous traversons un pays boisé et accidenté de charmants paysages. Voici ensuite Bricquebec avec les ruines de son château du XIVe siècle, et un peu plus loin St-Sauveur, petit bourg pittoresque dominé par les ruines de son antique abbaye, qui remonte au Xe siècle. Arrivés à la jonction de l'embranchement de Lison, nous sommes accostés par le train de St-Lô, se dirigeant comme nous sur Coutances, et qui durant un trajet de 6 à 7 kilomètres, côtoye notre train avec lequel il semble lutter de vitesse, tantôt le dépassant, tantôt dépassé par lui. Cette émouvante situation inquiète quelque peu nos aimables compagnes, jusque-là si vaillantes. Par bonheur, les minutes ont été exactement comptées et à l'approche de Coutances nous croisons définitivement notre peu rassurant compagnon de route pour entrer en gare cinq à six minutes avant lui, heureux d'en être quittes sans autre incident qu'une légère émotion presque aussitôt dissipée. Dès l'arrêt du train, la faim commençant à se faire sentir, nous essayons du service des *Paniers de provisions*, soigneusement organisé par la Compagnie de l'Ouest. Munis d'un nombre suffisant de ces paniers nous remontons en wagon et à peine le train a-t-il repris sa marche, qu'après avoir contemplé au passage la superbe Cathédrale de Coutances, l'une des plus belles de France, édifice du XIIIe siècle, situé sur la partie la plus élevée de la ville, avec façade flanquée de deux tours, dont les flèches hautes de 80 mètres servent de point de repère aux

navigateurs, notre compartiment se trouve transformé en salle à manger. Chacun s'organise avec son voisin d'en face pour le partage du déjeuner, tandis que lancés à toute vapeur nous traversons successivement Folligny et Avranches, et arrivons à 2 h. 14 à Pontorson. Dès que nous mettons pied à terre, nous sommes pris d'assaut par les divers agents des hôtels du Mont-St-Michel qui, informés de l'arrivée des membres de la Société de Géographie de Lille, s'efforcent de nous faire monter dans leurs voitures respectives, se prétendant tous envoyés du meilleur hôtel, de Poulard jeune ou de Poulard aîné. N'ayant pas prévu cette formidable compétition, ni noté exactement lequel des deux Poulard nous attendait, ce n'est qu'à grand peine, après un quart d'heure de débats, que nous parvenons à nous tirer des mains de nos trop zélés conducteurs, en prenant place dans la voiture de l'hôtel St-Michel. Nous partons donc enfin vers la Merveille de l'Occident, justement impatients de contempler l'admirable spectacle qui nous attend (et sur lequel nous n'avons donné aucun détail à nos Collègues, pour n'en pas diminuer l'impression). Après une demi-heure de trajet, au détour de la route, nous apercevons tout à coup, dans le lointain, la masse imposante du Mont St-Michel se découpant majestueusement sur l'horizon. Incomparable tableau, unique en son genre, qui nous transporte d'admiration, et que les plus enthousiastes saluent en battant des mains. A mesure que nous avançons, nous voyons plus distinctement sa formidable enceinte, fortifiée d'épaisses murailles flanquées de tours et de bastions qui datent du XVe siècle, le tout surmonté de l'antique Abbaye, dominée elle-même par sa remarquable église.

XIV. — Le Mont Saint-Michel.

Arrivés à l'extrémité de la digue, nous descendons de voiture et suivons à gauche la passerelle aboutissant à l'entrée de la ville, dans laquelle nous pénétrons en traversant la Cour du Lion, où se trouvent Les Michelettes (pièces de canon abandonnées par les Anglais au XVe siècle). Puis après avoir franchi la Porte du Roi, surmontée du logis du gardien, et possédant encore sa herse, ses machicoulis et les armes de la ville du XVe siècle, nous voici devant les hôtels. Nous déclinons une dernière fois les offres d'un hôtelier concurrent qui sollicitait notre préférence et descendons hôtel St-Michel, chez M. A. Poulard-Ridel, que nous avions prié, par correspondance, de nous préparer repas et appartements ; ce dont nous avons eu à nous louer sous tous les rapports. On nous conduit prendre possession de nos chambres situées dans les dépendances de l'hôtel. Pour y accéder, nous prenons un escalier de pierre partant d'en face l'hôtel, montons quatre-vingt-cinq marches, puis, après plusieurs circuits sur les rampes des fortifications, nous arrivons à une terrasse où se trouve l'entrée des appartements du 1er étage. Plusieurs de nos jeunes Collègues se distribuant les deux étages supérieurs sont récompensés de leur ascension par la beauté du panorama qui s'offre à leurs yeux. De notre terrasse la vue sur la mer est réellement grandiose. Nos fenêtres surplombent l'unique rue de la localité qui serpente à 14 mètres en contre-bas, en montant vers les remparts, et si étroite qu'on pourrait presque échanger une poignée de mains avec son voisin d'en face. La ville avec ses maisons du moyen-âge, ses hôtels aux terrasses et jardins minuscules, le tout enclavé dans les fortifications et dominé par l'immense Abbaye, présente l'aspect d'un véritable décor d'opéra. Quittant ce gracieux spectacle et heureux de pouvoir donner de nos nouvelles à nos Collègues de Lille, nous nous rendons au télégraphe, d'où nous adressons à notre aimable Président la dépêche suivante : « Paul Crepy, Lille. — Nous voici au Mont St-Michel, programme ponctuellement exécuté, temps splendide depuis départ, excellente santé chez tous nos compagnons, charmés de

visites importantes villes du parcours et monuments curieux qu'elles renferment, enthousiasme général toujours croissant devant merveilleux spectacles que nature déroule à nos yeux, espérons son maintien pour promenade côtes Bretagne et ravissante plage Dinard, où serons demain. Tous témoignent unanime satisfaction de magnifique excursion, dont garderont inoubliable souvenir. Directeur-Excursion. »

Cela fait, nous nous dirigeons vers la célèbre abbaye fondée en 709 par St Aubert, transformée en prison lors de la Révolution et très habilement réparée en ce moment aux frais de l'État.

Vers la hauteur de la ville, nous examinons un grand portail roman à trois cintres, ouvrant sur un jardin, où l'on voit les restes de l'ancienne habitation que Du Guesclin fit construire pour sa femme. Gravissant ensuite l'entrée du monument par l'escalier fortifié sous Le Chatelet, haut donjon du XVe siècle, flanqué de deux tours à encorbellement, nous y trouvons le gardien sous la conduite duquel va se continuer notre visite. Il commence par nous offrir un peu de repos, faisant observer qu'insensiblement nous avons monté depuis l'hôtel 662 marches, à quoi l'un de nos infatigables compagnons répond que c'est juste encore 400 de moins qu'à la 3e plate-forme de la Tour Eiffel. Nous pénétrons donc dans la salle des gardes, grande et belle salle voûtée d'où un passage oblique nous conduit à la cour de l'église. — Voici à droite l'église, et à gauche les bâtiments abbatiaux, remontant en grande partie au XIIe siècle, nous suivons le pont à parapet crénelé, qui relie ces divers bâtiments et, montant par le grand degré, nous aboutissons à la terrasse St-Gaultier, justement appelée Beauregard, en raison de l'incomparable panorama qu'on y découvre. Entrons maintenant dans l'église, dont la haute tour carrée a été reconstruite au XVIe siècle. Ce remarquable édifice, de style roman, commencé en 1020, a subi depuis de nombreuses modifications, (on le restaure encore de nos jours). Il y reste de l'époque romane quatre travées de la nef, le transept et ses deux chapelles semi-circulaires; le chœur, construction grandiose du XVe siècle, admirablement conservé, est du style ogival flamboyant ; dans une chapelle à droite nous remarquons une immense statue argentée de St-Michel, plus de nombreuses bannières de pélerinages et dans la chapelle à gauche un curieux rétable d'autel, chef-d'œuvre de sculpture représentant la Passion; puis, par un escalier à vis montant à droite de cette chapelle nous débouchons sur une petite plate-forme située sous l'escalier de dentelle, lequel est pratiqué sur le rampant d'un arc-boutant et se termine à la balustrade supérieure du comble, c'est-à-dire au point culminant de l'édifice.

Des travaux de réparation ne nous permettant pas de gravir ce dernier escalier de granit, nous nous contentons d'en admirer les délicates sculptures, qui lui ont mérité son nom. Redescendus dans l'église nous nous rendons sur la plate-forme, emplacement des trois travées détruites lors de la Révolution, et qui servit de préau aux prisonniers. On y jouit d'une vue magnifique sur la baie, du côté du large. Nous remarquons sur les dalles l'indication des limites de l'église primitive, qui va, nous dit-on, être reconstruite dans les mêmes dispositions. De là, par le côté de l'église nous passons au cloître, bijou d'architecture achevé en 1228, et restauré en 1881. Il présente un rectangle d'environ 25 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur orné de 220 colonnettes en granit poli, les unes appuyées aux murailles latérales, les autres formant une double colonnade à jour d'une heureuse disposition. Entre les arcades qui reposent sur ces colonnettes les murailles sont décorées de sculptures délicates et variées, rosaces et bas-reliefs en pierre de Caen. Au-dessous des arcades qui entourent le cloître, règne une frise élégante composée de roses, aussi en pierre de Caen, fouillées avec une extrême délicatesse ; le tout, d'un merveilleux effet, excite notre admiration autant que le spectacle grandiose et inou-

bliable contemplé des fenêtres de la galerie sud, dominant la mer de plus de 100 mètres de haut. Reprenons notre promenade : voici le dortoir, vaste salle non voûtée, élevée en 1225, au-dessus du réfectoire, dont elle a les dimensions générales, puis descendant le remarquable escalier de la Tour des Corbins, nous trouvons le réfectoire des moines, grande salle ornée de deux gigantesque cheminées, et divisée en deux nefs par de hautes et élégantes colonnes cylindriques à chapiteaux sculptés, supportant des arceaux de grande hardiesse. De là, nous nous rendons à la Salle des chevaliers, vaste parallélogramme d'environ 25 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur, garni de deux cheminées monumentales et divisé en quatre nefs d'inégale largeur, par trois rangs de colonnes dont les chapiteaux sont fouillés d'ornements fantastiques, et qui supportent des arceaux aux nervures arrondies avec clefs délicatement sculptées. A notre entrée dans cette salle, impressionné par son aspect imposant et les souvenirs historiques qu'elle évoque, nous faisons à nos compagnons la communication suivante :

« Nous voici, mes chers collègues, dans l'antique Salle des Chevaliers, dont la célébrité remonte à l'institution de l'Ordre de St-Michel, qui fut fondé, à cet endroit même par le roi Louis XI, le 29 septembre 1479, jour de la Fête de l'archange St-Michel, chef de la milice céleste : lors de sa fondation cet ordre, dont les insignes consistaient en un collier de coquilles d'or entrelacées, auquel était suspendue l'image de St-Michel terrassant le dragon, ne devait comprendre que 36 chevaliers, mais il perdit beaucoup de sa valeur par le peu de discernement apporté à le conférer. Toutefois, Henri III et Louis XIV essayèrent de le relever, le premier en le rattachant à l'Ordre du St-Esprit, le second en fixant à 100 le nombre des Chevaliers. Quoi qu'il en soit, cet Ordre, aboli en 1791 puis rétabli en 1816, n'a plus été, que nous sachions, décerné depuis 1830. » Notre guide nous fait alors visiter plusieurs cachots où furent détenus Barbès, Blanqui, Raspail, etc., et l'ancienne chapelle mortuaire, près de laquelle nous remarquons une immense roue de bois qui servait à monter les vivres, non loin d'une vaste ouverture par laquelle Barbès tenta de s'évader, puis passant par la galerie de l'Aquilon, ainsi nommée à cause de la violence des vents qui pénètrent par ses ouvertures, nous atteignons l'église basse dite des Gros Piliers. Cette crypte, creusée dans le roc, reproduit dans une robuste simplicité les dispositions du chœur de l'église qui la surmonte, à l'exception des chapelles latérales remplacées ici par d'immenses réservoirs d'eau. On y compte 19 colonnes de 4 mètres d'épaisseur servant de solide base aux piles du chœur de l'église supérieure ; traversant alors l'aumônerie, divisée en deux sur sa longueur par d'épaisses colonnes, et le cellier des moines formé de 3 nefs, appelé aussi salle Montgommery en souvenir de la tentative infructueuse de ce Comte pour s'emparer du Mont-St-Michel, en 1574. Nous regagnons la salle des gardes et redescendons le chemin qui nous conduit à l'hôtel, juste à l'heure voulue pour le dîner dont le menu varié comporte la délicieuse omelette soufflée, qu'on ne trouve nulle part aussi savamment préparée qu'au Mont St-Michel.

Le repas terminé, nous sortons de la ville pour respirer l'air vivifiant de la mer sur la digue, où nous faisons la rencontre d'une célébrité locale, en la personne du Marquis de Tombelaine, pêcheur ainsi nommé, parce qu'il habite les ruines d'un fort, en l'Ilot de Tombelaine, situé au milieu des sables à 3 kilomètres du Mont St-Michel. Revenus avec lui à l'hôtel, nous acceptons, sur la recommandation de M. Poulard, de le prendre pour guide dans la promenade à pied que nous comptons faire demain autour de la montagne. Vers 9 heures 1/2, suivant l'usage, la grande salle se trouve illuminée d'autant de lanternes vénitiennes qu'il y a de voyageurs dans l'hôtel. Elles sont destinées à éclairer notre route et ensuite nos appartements respectifs ; munis de ces précieux luminaires nous nous dis-

posons à gagner nos chambres, en suivant nos jeunes et joyeux compagnons, mais ceux-ci, voulant profiter avant de rentrer de cette magnifique soirée d'été, gravissent, guidés par le marquis, le chemin opposé, nous faisant ainsi parcourir le tour des remparts, chacun armé de sa lanterne; il en résulte une sorte de marche aux flambeaux d'un effet très pittoresque. Après une demi-heure de cette promenade nous rentrons enfin chez nous, prendre un repos bien mérité par les pérégri nations de cette journée. Le lendemain, dès le matin, plusieurs d'entre nous se rendent à l'église paroissiale, où les RR. PP. Missionnaires célèbrent les offices du culte depuis 1886. Impossible de décrire les richesses accumulées dans cet antique sanctuaire, dont les murailles disparaissent littéralement sous les statuettes, bannières et ornements de tous genres qui décoraient la célèbre basilique, aujourd'hui abandonnée. Après y avoir entendu la messe, nous entrons au magasin des remparts, parfaitement assorti d'articles pour souvenirs, et passons de là à la riche galerie des trésors, où nous remarquons les armoiries, couronnes, bouclier et collier de l'Ordre de St-Michel, objets d'art d'une grande valeur, un magnifique ostensoir rehaussé de pierreries, l'un des plus beaux de France, deux calices de grand prix donnés par le Pape Pie IX, les insignes du dernier chevalier de St-Michel, M. le comte de Mortemart, et enfin l'épée du général Lamoricière. Et tandis qu'un de nos intrépides compagnons se rend à travers les sables avec le marquis au rocher de Tombelaine, nous visitons un assez curieux musée renfermant des reproductions des divers cachots avec les personnages qui y ont été prisonniers, plus quelques dioramas représentant les différents combats livrés autour du Mont St-Michel au XIV[e] et au XV[e] siècle. Voyant approcher l'heure du rendez-vous donné hier à notre photographe, nous nous dirigeons vers la digue, où il arrive bientôt avec le courrier de Pontorson, muni de ses appareils. Notre compagnie se trouvant au complet, il procède sans retard à la prise photographique de notre groupe. Après deux poses successives, l'artiste se déclare satisfait de son travail, ce qui nous est d'autant plus agréable que nous nous proposons d'offrir ce groupe, au retour, à la Société de géographie de Lille.

Nos collègues se dispersent alors dans les magasins, où ils font de nombreuses emplettes, qu'ils désirent rapporter à Lille. Puis à midi précis, nous partons faire à pied, sous la conduite du marquis, le tour complet de la montagne. Nous passons d'abord devant le front sud et la digue de l'arrivée; puis voici le côté d'Avranches, que nous traversons sur d'énormes blocs de rocher détachés des flancs de la montagnes. Arrivant au nord, nous jouissons de l'aspect imposant de La Merveille, cet immense édifice du XIII[e] siècle, entièrement construit en granit, et dont les bâtiments juxta-posés aux formidables façades renforcées de puissants contre-forts présentent le plus beau type d'architecture monastique et militaire du Moyen-Age. Notre retour par l'ouest, ou côté de Cancale, est retardé par un obstacle inattendu, sous la forme d'un de ces ruisseaux que la mer laisse en se retirant; déjà nous en avions enjambé d'autres de moindre importance en profondeur, mais franchir celui-ci présente quelque difficulté pour certains de nous; heureusement notre guide qui est un solide gaillard, les transporte successivement dans ses bras vigoureux, et les dépose délicatement sur l'autre rive. Cette intéressante promenade terminée nous regagnons l'hôtel, où nous attend notre dîner d'adieu; au dessert, notre hôtelier nous annonce que, désireux de conserver un souvenir durable de notre passage chez lui, il nous serait reconnaissant de vouloir bien poser en groupe devant le photographe, autour de tables disposées sur la terrasse de son hôtel; nous accédons volontiers à son désir, ce qui permettra à l'avenir aux excursionnistes de la Société de Géographie de Lille au Mont St-Michel d'y retrouver les traits de leurs collègues. Cette opération achevée, nous remontons boucler nos valises et donner du haut des

remparts un dernier regard au panorama unique qui nous environne ; puis la voiture nous emporte sans retard vers Pontorson, où nous avons hâte d'arriver, pour visiter brièvement cette petite ville que nous avons à peine entrevue à notre passage, ayant eu assez à faire de résister aux pressantes sollicitations des hôteliers.

De retour à 4 h. 20 à Pontorson, nous visitons le seul monument intéressant de la localité, c'est-à-dire l'église, curieux édifice du XIIIe siècle, remarquable par son rétable en pierre sculptée, de la Renaissance.

A 4 h. 45 le train nous emporte vers St-Malo, traversant bientôt Dol, que nous nous proposons de voir demain au retour.

XV. — Saint-Malo.

A 6 h. 17 nous descendons en gare de St-Malo. L'omnibus nous conduit immédiatement, place Châteaubriand, au Grand Hôtel de France. Nous commençons sans retard notre excursion par les remparts, nous y remarquons successivement le fort impérial, plus loin, sur un îlot rocheux, celui de la Conchée ; à gauche, dans le lointain, l'île de Cézambre surmontée d'un fort avec batterie, près de laquelle on aperçoit le phare du Jardin, à feux tournants de trois couleurs ; puis vient le bastion du fort la Reine, en face duquel se trouvent les îlots du Grand Bey et du Petit Bey, surmontés chacun d'un fort. Après avoir passé la poudrière et l'arsenal, nous découvrons la rade avec ses nombreux navires et arrivons à l'hospice, ayant devant nous le Môle des Noirs, jetée ornée d'un phare. Toutes ces perspectives, bien que fort intéressantes, ne nous font cependant pas oublier l'heure du repas. Après le souper servi dans les meilleures conditions, nous communiquons, comme suit, à nos compagnons, nos projets pour l'emploi de la journée suivante :

« Chers Collègues,

« La promenade que nous venons de faire sur les fortifications de St-Malo nous a permis d'embrasser tout à tour de très intéressantes perspectives ; pour continuer notre excursion nous avons l'intention de nous diriger demain sur Dinard par le bateau à vapeur, ensuite vers St-Servan, puis d'aller, à marée basse, contempler le Grand Bey et le tombeau de Chateaubriand, et de terminer par la visite de la ville de St-Malo qui offre comme monuments remarquables la Cathédrale, l'Hôtel-de-Ville, les statues de Chateaubriand et de Duguay-Trouin et quelques maisons anciennes et historiques ; mais auparavant veuillez nous permettre une communication d'une toute autre nature, à laquelle votre générosité nous assure d'avance un favorable accueil. Vous venez d'apprendre en arrivant ici, combien la population malouine a été cruellement éprouvée, dans ces derniers temps, par d'affreuses tempêtes qui ont englouti dans les flots 172 de ces courageux pêcheurs, exposant journellement leur vie à tous les périls pour assurer la modeste existence de leurs femmes et de leurs enfants. Nous associant de tout cœur au deuil profond causé par cette catastrophe, nous vous proposons de témoigner nos sympathiques condoléances à ces veuves et à ces orphelins, en leur offrant le produit d'une collecte à faire entre nous en leur faveur. Puissions-nous, en apportant quelque soulagement à leurs besoins, atténuer un peu leur immense douleur et l'amertume de leurs justes regrets. »

L'assistance approuve cette proposition et la somme recueillie est immédiatement adressée à la mairie de St-Malo, sous une enveloppe portant la suscription suivante: « Aux familles malouines éprouvées lors des derniers naufrages, offrande de la Société de Géographie de Lille, en excursion sur les côtes de Bretagne. St-Malo, Grand Hôtel

de France, 28 juin 1889. » Puis avec la satisfaction que met au cœur une bonne action accomplie, nous allons prendre le thé au Grand Café Continental et rentrons ensuite dans nos appartements qui ne laissent rien à désirer. Le lendemain matin, favorisés par un temps splendide, nous prenons le bateau à vapeur pour Dinard ; au départ, nous distinguons, à gauche, St-Servan et plus loin le fort de la Cité, derrière nous St-Malo apparaît comme un immense château-fort, dominé par l'élégant clocher de sa cathédrale ; dès la sortie du port, la mer devient sensiblement plus agitée et fort belle à voir, il n'en résulte heureusement aucune indisposition chez nos compagnons ; nous contemplons à droite le Grand Bey, que surmonte le tombeau de Chateaubriand, à gauche la tour Solidor, et sur la rive opposée les verdoyants côteaux de la Vicomté, majestueux paysage précédant l'arrivée à Dinard.

XVI. — Dinard.

Nous y débarquons bientôt sur un superbe quai surplombé par d'énormes rochers aux couleurs pittoresques, puis, montant les parapets nous suivons jusqu'au Grand Hôtel de Dinard ; là s'offre à notre vue le splendide panorama des hautes falaises dominant l'embouchure de la Rance, où sont groupées d'élégantes villas qu'entourent de magnifiques jardins. Une large avenue plantée d'arbres nous conduit au Casino où le propriétaire a l'obligeance de nous faire visiter une charmante salle de bal et de théâtre. Puis voici la plage des bains et la délicieuse baie de l'Ecluse, aux perspectives féeriques, que nous contemplons avec admiration. Après quoi le bateau à vapeur nous ramène à St-Malo et nous nous rendons au Pont-Roulant, situé à l'extrémité du port. Ce pont métallique mû par une machine fixe est établi sur des rails posés au fond de l'eau, mais son tablier en est à 12 mètres de hauteur ; il nous transporte en cinq minutes de l'autre côté du rivage, c'est-à-dire à St-Servan.

XVII. — Saint-Servan.

Nous y montons la grande rue pour nous rendre à l'Hôtel-de-Ville, beau monument moderne, en face duquel se trouve un joli square. Tout auprès voici le Lycée St-Louis et quelques pas plus loin, à gauche, la place de Constantine, vaste parallélogramme d'où, par une rue sinueuse, on arrive au grand et bel hôpital de St-Malo, construit sur un rocher assez élevé. Passant ensuite devant le sémaphore, nous gagnons l'église Ste-Croix, édifice du XVIIIe siècle, et apercevons à l'extrémité de la presqu'île rocheuse le fort de la Cité ; puis, suivant l'anse des Sablons, nous regagnons les grandes écluses et le pont roulant qui nous dépose à St-Malo.

XVIII. — St-Malo.

Nous y parcourons successivement les quais St-Louis et St-Vincent, jusqu'au Vieux-Château, édifice du XIVe siècle, converti actuellement en caserne, derrière lequel s'élève, non loin du Casino, la statue de Chateaubriand, en bronze (œuvre de Millet), sans oublier, chemin faisant, la rue de Toulouse, la plus riche de la ville, bien alignée et bordée de beaux hôtels.

Près de là s'élève la Cathédrale, construite au XVe siècle dans le style Renaissance ; elle offre une fort belle tour centrale surmontée d'une gracieuse flèche en pierre ajourée et possède de remarquables verrières modernes. Nous passons devant l'Hôtel-de-Ville, édifice à l'élégante façade de granit, précédé d'un square, orné de la

statue en marbre de Duguay-Trouin, érigée en 1829. Mentionnons aussi plusieurs maisons curieuses, aux façades en bois sculpté, dont les baies sont garnies de vitraux à petits compartiments plombés et pour terminer, profitant de la marée basse, nous dirigeons nos pas vers le Grand Bey que nous escaladons jusqu'au fort, pour monter rendre visite au Tombeau de Chateaubriand. Ce mausolée, inauguré le 19 juillet 1848, se compose d'une simple pierre sans nom, entourée d'une grille en fer et surmontée d'une croix en granit. Mais sa situation sur la pointe du rocher, constamment battu par les flots, lui donne un caractère des plus grandioses. Comme cela était inévitable, nous y trouvons deux touristes anglais, dont l'un prenait le croquis du monument, tandis que son compagnon s'efforçait, à l'aide d'un bâton ferré, d'enlever quelque fragment du soubassement de granit qui supporte la grille, pour en emporter un souvenir. Nous rappelant que l'heure du départ approche nous regagnons rapidement l'hôtel, et y visitons la chambre nº 5 où naquit l'immortel auteur du *Génie du Christianisme*. On y conserve encore son portrait, ses gravures et ses armes. Prenant alors place dans la luxueuse salle à manger, nous faisons honneur à un repas confortable, à la fin duquel nous croyons devoir constater avant de quitter St-Malo, l'entière satisfaction éprouvée dans notre courte promenade sur les côtes de Bretagne. Nous y avons, en effet, contemplé de féeriques paysages, que l'immensité de la mer rendait plus saisissants encore, et qui justifient la célébrité acquise par cet admirable pays, au climat si doux et aux plages sans rivales, et mentionnons avec plaisir que nous en emportons un souvenir des plus durables.

Après quoi chacun prend place dans l'omnibus qui nous conduit à la gare, d'où le train partant à 2 h. 20 nous dépose bientôt à Dol, petite ville entrevue seulement hier, au passage, et que notre arrêt nous permet aujourd'hui de visiter.

XIX. — Dol.

Nous y signalons comme édifice très remarquable l'ancienne cathédrale du XIIe siècle. La façade principale est flanquée de deux tours du XVe siècle, à droite de la nef un beau portail de la même époque, avec porche de grandioses dimensions ; les chapelles du même côté touchant aux remparts sont couronnées de créneaux. — A l'intérieur la nef est entourée de tribunes de style ogival, qui donnent au vaisseau un aspect très imposant, et le chœur se termine par une muraille droite percée d'une immense fenêtre, garnie de magnifiques vitraux du XIIIe siècle. — A 3 h. 25 notre train reprend sa course sans s'arrêter à Pontorson (que nous connaissons déjà) et arrive enfin à Avranches, après un trajet n'offrant comme paysage rien de bien intéressant.

XX. — Avranches.

A 4 h. 45, Avranches, 1 h. 40 d'arrêt ! D'accord avec un de nos obligeants collègues, nous nous hâtons d'en profiter à l'effet de montrer à notre compagnie le jardin des plantes, et le splendide panorama qu'on y découvre. Pour nous y rendre en voiture, nous partons de la place Littré, reliée par des rampes de charmilles à la plate-forme, où était autrefois la cathédrale, remplacée de nos jours par la sous-préfecture, entourée d'un square.—Puis, suivant les rues de la Constitution et des Courtils, après rafraîchissement pris au grand café Lavigne, nous gagnons l'église Notre-Dame des Champs, et trouvons en face l'entrée principale du jardin, nous le parcourons vivement jusqu'à son extrémité, où s'offre aux regards émerveillés de notre groupe, un des plus beaux paysages de France.

Devant nous, par delà de vertes campagnes et de riantes vallées, se dresse majestueusement, sur sa colline de granit aux rochers escarpés, le Mont St-Michel, dont les tours, sous les puissants rayons du soleil, dominent l'horizon avec une netteté telle que, malgré l'éloignement, nous en distinguons tous les détails. Éblouis et charmés par ce tableau d'un inexprimable effet, nos collègues nous remercient de leur avoir ménagé cette agréable surprise et après un chaleureux adieu adressé au Mont St-Michel, et un rapide coup d'œil donné non loin de nous à la communauté des Ursulines, dont un magnifique cèdre du Liban abrite l'entrée, nous regagnons la gare juste à temps pour prendre le train en destination de Folligny, où il arrive à 6 h. 45. De là, après un quart d'heure d'arrêt nécessité par le changement de voitures, nous repartons définitivement pour Granville et y débarquons à 7 h. 44.

XXI. — Granville.

Quelques minutes plus tard l'omnibus nous descend au grand hôtel du Nord où nous attend un confortable repas accueilli avec empressement. Cette opération terminée, nous suivons la rue Le Campion la plus commerçante de la ville, qui nous conduit au port, et profitant d'une belle soirée d'été, dont l'horizon lumineux semble ne devoir jamais s'obscurcir, nous continuons notre promenade jusqu'à l'extrémité de la jetée, en examinant les bassins, où se trouvent d'assez nombreux navires, puis portant nos regards vers la droite, nous apercevons sur son rocher la haute ville, vers laquelle s'élève une interminable file de réverbères, s'allumant peu à peu pour en éclairer le chemin. Nous lui promettons notre visite demain et rentrons à l'hôtel où nos appartements nous donnent toute satisfaction.

Le lendemain matin, nous montons par les rues des Juifs et des Escaliers à la haute ville, vers le point culminant du roc, pour assister à la messe à l'église Notre-Dame, édifice de style ogival, bâti en granit au XVIe siècle, et qui possède un remarquable bénitier de la même époque, également en granit, le tout d'une conservation rare, ainsi que le signale à notre attention, un de nos collègues versé dans la connaissance des pierres de tous genres, dont il fait un important commerce. Notons comme particularité que le chœur de cette église est beaucoup plus large que la nef, et n'oublions pas de mentionner que les femmes de Granville sont généralement jolies, et portent très gracieusement une coiffe de mousseline fort originale. Après avoir contemplé quelques instants la vue splendide et immense dont on jouit du haut de ce roc, nous revenons par la tranchée aux Anglais, voisine du casino, et qui domine la belle plage des bains, entourée de hautes falaises. Mais voici l'heure de rentrer à l'hôtel, pendant le chargement des bagages de plusieurs autres voyageurs et surtout d'un jeune Anglais, qui a pris ses repas à nos côtés sans faire entendre le son de sa voix. L'ignorance complète de notre langue explique, nous dit-on, le mutisme absolu de ce singulier touriste, qui, autre signe particulier, possède quatre cannes dont il ne se sépare jamais. Le déjeuner terminé nous partons en voiture vers la gare, d'où l'express de Paris nous emporte à 8 h. 48, pour effectuer le plus long trajet de notre voyage. — Nous sommes à peine partis depuis trois quarts d'heure que déjà voici Vire. La vue y découvre un joli paysage, encore plus agréable et accidenté en se rapprochant de Flers, que nous traversons à 10 h. 40. Une plaine assez monotone lui succède jusqu'à Argentan, où l'express fait un arrêt de vingt minutes à 11 h. 1/2. Nous en profitons pour utiliser une seconde fois l'institution des paniers de provisions, que nous avons fort appréciée à Coutances, et bientôt chacun partage avec son vis-à-vis, le modeste et frugal déjeuner destiné à apaiser notre faim, et à nous permettre d'atteindre Paris, sans en souffrir.

Toute trace de repas ayant disparu, l'une de nos aimables compagnes, intrépide voyageuse, veut bien sur notre demande nous donner avec une bonne grâce qui en augmente encore le charme, de très curieux détails sur ses excursions à Rome, Naples, Venise, Milan et Florence ; nous faisant successivement une description colorée des merveilles du Vatican, de l'église St-Pierre, de la chapelle Sixtine, de son ascension au Vésuve, de l'île de Capri et de la Grotte d'azur, de la cathédrale de Milan, du palais des Doges de Venise, de ses promenades en gondole au Lido et enfin de Florence, la ville artistique par excellence. Notre attention vivement captivée par cette intéressante narration, nous ne songeons guère à examiner le paysage qui continue à n'offrir rien de remarquable jusqu'à Laigle, petite ville fort bien située, dans une verdoyante vallée, à l'entrée de la forêt qui porte son nom. Bientôt nous approchons de Dreux, et suivant les recommandations d'un vénérable ecclésiastique (notre compagnon de voyage depuis Argentan), nous en apercevons la vieille église, du XII[e] siècle, ainsi que le château-fort, renfermant dans son enceinte la chapelle funéraire de la famille d'Orléans, que notre érudit interlocuteur nous dépeint comme d'une richesse incomparable à l'intérieur, ornée de splendides vitraux et possédant en son abside un grand nombre de tombeaux surmontés de statues en marbre (œuvres de nos plus célèbres sculpteurs).

Puis notre train qui semble avoir des ailes continue sa course vertigineuse, sans même s'arrêter à Versailles, et nous dépose dans la capitale à l'heure réglementaire, après avoir effectué un trajet de 328 kilomètres, dont nous avons à peine constaté la longueur, grâce aux conversations agréables et animées échangées presque sans interruption entre nos vaillants compagnons.

XXII. — Paris.

A 3 h. 50 nous arrivons à Paris, gare Montparnasse, puis comme cela avait été décidé durant le trajet, chacun dirige sa promenade suivant ses convenances particulières. Ceux qui rentrent à Lille le même soir nous accompagnent en voitures chez Lemardelay, pour y déposer les valises et donner nos dernières instructions concernant le repas. Tandis qu'ils emploient le reste de leur temps à parcourir les grands boulevards, nous nous rendons à la gare du Nord, prendre les dispositions indispensables pour assurer le transport à Lille de nos compagnons par l'express de 7 heures 10. De retour rue de Richelieu, à l'heure dite, nous y sommes bientôt tous réunis, et le dîner étant prêt, chacun prend immédiatement place à table. Au dessert, l'un de nos honorables collègues, que son âge et sa compétence désignaient particulièrement au choix de l'assemblée, pour être l'interprète de ses sentiments en cette circonstance, prend la parole au nom de tous, et dans une courte mais éloquente improvisation remercie chaleureusement l'organisateur de cette excursion, l'une des plus belles et des plus importantes que la Société ait effectuées depuis sa création ; il en atteste le succès complet, en déclare le souvenir ineffaçable et termine en proposant de porter la santé de son directeur, M. Alph. Herland. Cette proposition est accueillie aux acclamations de l'assistance, que nous nous empressons alors de remercier en ces termes :

« Mes chers compagnons ; profondément touché des félicitations que notre aimable collègue vient de m'adresser en votre nom, en termes si flatteurs et si affectueux, je je vous en exprime toute ma reconnaissance ; en effet, je suis non moins heureux que vous de pouvoir constater avant de nous séparer, que notre voyage a réussi au-delà de nos espérances, ce qui nous réjouit d'autant mieux que nous avions cherché à le rendre le plus varié possible, en souvenir de l'adage « L'ennui

naquit un jour de l'uniformité » ; nous n'ignorions pas non plus que toute entreprise, si minime qu'elle soit, nécessite, pour être menée à bien, le concours de divers éléments de succès, qui heureusement nous ont été départis dans la plus large mesure : tout d'abord un temps exceptionnellement favorable ; puis surtout, votre sympathique et joyeux entrain, mes chers collègues, ainsi que l'exquise courtoisie dont tous vous avez fait preuve depuis notre départ ; et enfin les soins apportés à la préparation de notre excursion, grâce auxquels il nous a été donné d'exécuter complètement notre programme, sans avoir eu à subir durant le voyage, aucun de ces retards ou mécomptes bien souvent éprouvés par les touristes. Vous me voyez charmé d'être votre mandataire pour obtenir de notre Comité l'insertion au Bulletin de la Société de Géographie de l'excursion de 1889, sur les Côtes de Normandie et de Bretagne, au Mont St-Michel. Aucun de nous n'a eu à souffrir de la fatigue, tous rentrent en parfaite santé, ce qu'il est facile de voir à l'épanouissement de tous les visages et aux aimables et spirituels propos qui égayent notre dîner d'adieu autant que le vin généreux pétillant dans nos coupes. Je porte donc, en terminant, la santé de nos vaillantes compagnes, puis la vôtre à tous, mes chers collègues, et aussi celle de notre sympathique et devoué Président, M. Paul Crepy, en souhaitant la continuation de la prospérité toujours croissante de notre belle Société de Géographie de Lille. »

Les applaudissements de nos collègues sont interrompus par l'arrivée du chasseur de l'hôtel, annonçant que les voitures nous attendent, et qu'il faut songer au départ pour ne pas manquer le train. Nous échangeons à la hâte d'affectueuses poignées de mains avec nos collègues restant à Paris, et nos deux groupes se quittent après avoir exprimé l'espoir de renouveler prochainement une excursion si instructive et si agréable.

Quelques instants plus tard nous voici en gare du Nord, d'où à peine installés l'express nous emporte vers notre destination définitive. Le besoin de repos bien permis après les 328 kilomètres déjà parcourus aujourd'hui en chemin de fer, paraît exercer son influence sur notre groupe, sensiblement réduit, et devenu plus silencieux. Le trajet s'effectue dans le calme le plus complet, sans offrir à noter aucune particularité.

A 10 h. 55 nous débarquons en gare de notre bonne ville de Lille, que nous revoyons avec plaisir ; un dernier et cordial serrement de mains, et notre compagnie se disperse, non sans avoir attesté sa satisfaction de l'excursion effectuée, en souhaitant que ce nouveau succès engage notre Société à multiplier et à étendre de plus en plus ses intéressants voyages, si utiles au développement de la science géographique.

Alph. Herland.

BIBLIOGRAPHIE

LA CIVILISATION & LES GRANDS FLEUVES HISTORIQUES

Par Léon METCHNIKOFF,

préface d'Élisée Reclus (Paris, Hachette et Cie, 1889).

« La solidarité ou la mort ». Voici, d'après M. Metchnikoff, le dilemme posé aux sociétés humaines. L'Humanité a été attirée dans les vallées des Fleuves par des avantages patents : fertilité du sol, presque toujours formé de riches alluvions, facilités de communications, par les « routes qui marchent », etc. Un grand nombre de Fleuves se trouvent dans ce cas ; mais ceux-là seuls ont vu s'épanouir des civilisations sur leurs bords, qui ont été soumis à des catastrophes périodiques. Par ces catastrophes seulement les riverains ont été forcés de s'unir, de se *solidariser* pour résister aux fléaux menaçants.

Peu importe, d'ailleurs, la nature du fléau périodique. En Égypte ce sera l'inondation annuelle du Nil, laquelle deviendra un bienfait si une canalisation générale permet d'en tirer parti.

En Syrie les vallées du Tigre et de l'Euphrate amèneront non moins régulièrement les invasions des rudes et belliqueuses races du haut plateau arménien. Le fléau assyrien deviendra l'épouvantail de la Chaldée et Babylone sera la citadelle que toutes les populations du Sud, auparavant étrangères les unes aux autres, élèveront contre les invasions du Nord.

Dans la presqu'île hindoue les riverains de l'Indus et du Gange devront soutirer à ces fleuves pour les irrigations de leurs terres ces eaux qui transformaient ces mêmes terres en marais pestilentiels.

En Chine le Hoang-Ho (fléau des fils de Han), au cours changeant, et le Yangtze-Kiang seront, en même temps que la route des invasions

tartares et mandchouse, les fléaux des riverains, mais aussi l'union pour la défense commune les rapprochera, solidarisera, civilisera en un mot.

Ainsi qu'on peut en juger par ce court aperçu, le livre de Léon Metchnikoff est un livre moins de géographie que de philosophie de l'histoire. Parfois nébuleux, un peu russe, oserait-on dire, il est rempli d'idées dont beaucoup, à dire vrai, nous surprennent. Mais aussi combien d'opinions admises, acceptées sans contrôle presque partout et par tous ne vient-il pas secouer et remettre en question !

L'auteur est anarchiste et on lit avec le plus grand intérêt l'exposé scientifique et purement spéculatif de cette doctrine. Empressons-nous d'ajouter que ce chapitre « *le progrès dans l'histoire* » ne ressemble en rien aux déclamations légendaires de certaines réunions publiques.

M. Élisée Reclus, le coreligionnaire et l'ami de Metchnikoff, nous le présente dans une chaude préface qui n'est pas le moindre des nombreux attraits de ce curieux livre.

P. de P.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 28 décembre 1889.

Présidence de M. Paul CREPY.

Samedi 28 décembre s'est tenue l'assemblée générale trimestrielle.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance.

Après présentation des nouveaux membres, le Président remercie MM. Junker, Fernaux, Jacquin, Epinay, Merchier, qui ont bien voulu corriger les copies du concours. (Il convient d'ajouter que le président était parmi ces correcteurs.)

M. Jusniaux donne ensuite lecture du rapport d'ensemble de la commission des prix et récompenses.

Monsieur le Président rappelle les conférences entendues dans le présent trimestre : A Lille, MM. Lefebvre, de Beugny d'Hagerue, l'abbé Pillet, M. Guillot ; à Tourcoing, MM. Daireaux, Napoléon Ney, de Beugny d'Hagerue ; à Roubaix, M. le commandant Vilbois, MM. Lefebvre, Napoléon Ney, Merchier. Il remercie les conférenciers d'avoir apporté à la Société le précieux concours de leur parole.

MM. Moy et Lourdelet nous avaient fait espérer des conférences pour le mois de janvier. Ils se trouvent empêchés et nous serons privés du plaisir de les entendre.

En revanche, le capitaine Binger viendra nous exposer les résultats de son importante exploration. Le 9 janvier, M. Merchier nous parlera de la colonisation en France et des souvenirs qu'il a emportés de sa visite à l'exposition coloniale de l'Esplanade des Invalides. Le 16 janvier, M. Pestour, professeur au lycée, nous parlera des îles Anglo-Normandes, et accompagnera sa conférence de projections photographiées par lui-même.

M. Gosselet, membre du comité d'études, a fait à la Faculté des sciences une série de leçons sur le département du Nord. Le Président a eu le plaisir de constater que nombre de membres de la Société assistaient à ces cours, si instructifs et si remplis d'intérêt. En ce moment, le savant Professeur étudie les océans et les mers. Il nous a fait la faveur d'autoriser le secrétaire-général à recueillir ce cours et à le publier dans le Bulletin. Ce sera là un grand attrait de plus pour notre Revue mensuelle.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Jacquin Inspecteur au

Chemin de fer du Nord, qui, appelé par ses fonctions à Paris, se voit forcé, à son grand regret, de donner sa démission de membre du comité d'études, tout en restant de la Société. Cette lettre, très élogieuse pour la Société, est saluée par des applaudissements. Sur la proposition du Président, l'assemblée décide de refuser la démission de M. Jacquin. Son service sur la ligne du Nord lui permettra d'être quelquefois à Lille et de conserver sa place toute marquée au comité d'études.

M. Cantineau rappelle qu'il a été décidé autrefois d'avoir un album où seraient conservées les photographies des explorateurs. Le Président lui répond que l'album a été acquis et attend les photographies.

Le Président ajoute que pour donner plus d'intérêt aux nouvelles géographiques du Bulletin, il serait à désirer que les lettres particulières ayant trait à des renseignements géographiques, fussent communiquées au comité de rédaction. La même chose devrait se faire pour certains articles de journaux étrangers qu'on n'a pas toujours à sa disposition.

L'ordre du jour appelle ensuite la révision des statuts.

(*Les modifications et additions aux anciens statuts, adoptées par le Comité d'études, sont imprimées en caractères italiques*).

Article premier. — La Société de Géographie de Lille a pour but la vulgarisation et le développement des études géographiques *et des sciences qui s'y rattachent.*

Art. deux. — Elle *s'efforce* de servir les intérêts industriels, agricoles et commerciaux de la région. *Elle peut, si elle en reconnaît l'utilité, créer des sections dans les villes voisines.*

Art. trois. — Les membres de la Société s'interdisent toute discussion étrangère au but de l'institution.

Art. quatre. — La Société entretient à Lille une bibliothèque et un musée scientifique, organise des cours et des conférences, encourage l'emploi des meilleures méthodes d'enseignement, décerne des prix, organise *des concours* et des excursions et propage le goût des voyages.

Art. cinq. — Elle publie, tous les trois mois au moins, un Bulletin où sont insérés tous les travaux utiles ou intéressants, approuvés par un comité de rédaction composé de neuf membres.

Art. six. — La Société organise à l'étranger un service de correspondants capables de lui fournir tous les renseignements dont elle peut avoir besoin sur le pays qu'ils habitent. Un règlement spécial fixe leur situation.

Art. sept. — Pour être admis dans la Société, il faut :

1° Être présenté par deux membres et agréé par le Bureau ;

2° Adhérer aux statuts;

3° *Payer une cotisation annuelle de quinze francs, réduite à dix francs pour les membres de l'enseignement primaire et pour les employés. Cette cotisation est*

entièrement exigible de tout nouveau sociétaire, quelle que soit l'époque de l'année à laquelle il aura été admis.

Art. huit. — *La bibliothèque de la Société est ouverte au public tous les jours, de cinq à sept heures.*

Art. neuf. — *La Société comprend des membres d'honneur, des membres correspondants, des membres fondateurs, des membres protecteurs et des membres titulaires.*

1° La Société peut décerner le titre de membre d'honneur à toute personne qui, par ses services à la science géographique, lui en paraît digne ;

2° Elle peut admettre à titre gratuit, comme membres correspondants, les personnes qui, n'habitant pas la région du Nord, pourront être utiles à la Société par leurs renseignements, leurs communications ou leurs travaux.

3° Sont fondateurs les membres qui versent une somme de trois cents francs. Ils sont dispensés de toute cotisation ultérieure ;

4° Sont protecteurs les membres qui consentent à payer une cotisation annuelle de vingt francs ;

5° Les membres titulaires paient la cotisation annuelle de quinze francs fixée par l'article sept ;

Le diplôme de la Société est délivré gratuitement aux membres d'honneur et aux sociétaires qui se font inscrire comme membres fondateurs et comme membres protecteurs. Les membres titulaires et les membres correspondants ne peuvent le recevoir qu'en acquittant un droit de cinq francs.

Art. dix. — Les Dames sont admises à faire partie de la Société.

Art. onze. — *Tous les membres de la Société reçoivent gratuitement le Bulletin. Ils sont invités à tous les cours et conférences organisés par la Société.*
Le Sociétaire admis dans le cours de l'année a droit à tous les numéros du Bulletin parus depuis le premier janvier, à l'exception de ceux dont le tirage serait épuisé.

Art. douze. — Il est institué une caisse de réserve comprenant :

1° Les versements des membres fondateurs ;

2° Une somme de cinq pour cent prélevée sur les cotisations.

La réserve est limitée à la somme de dix mille francs.

Art. treize. — *L'Assemblée générale élit un comité d'études de trente-six membres, nommés pour trois ans, à la majorité absolue des suffrages exprimés, ou, après ballottage, à la majorité relative.* — En cas de vacance, il est pourvu au remplacement à la première réunion générale.

Art. quatorze. — Le comité d'études est renouvelable par tiers tous les ans. *Le renouvellement a lieu dans l'assemblée générale de décembre.*

Art. quinze. — Les membres sortants sont rééligibles.

Art. seize. — Chaque année, *lors de sa réunion mensuelle de janvier, le* Comité choisit, dans son sein, le Bureau, dont les membres sont rééligibles.

ART. DIX-SEPT. — Le Bureau comprend :

Un Président,
Quatre Vice-Présidents,
Un Secrétaire-Général,
Un Secrétaire-Général adjoint,
Un Secrétaire,
Un Trésorier,
Un Trésorier adjoint,
Un Bibliothécaire,
Un Archiviste.

ART. DIX-HUIT. — Le Comité se réunit une fois par mois, sauf pendant les mois d'août et de septembre. Le Président peut en outre le convoquer extraordinairement.

ART. DIX-NEUF. — La Société se réunit en Assemblée générale cinq fois par an : en janvier, avril, juillet, octobre et décembre. Le Bureau peut toujours provoquer une réunion générale lorsqu'il le juge utile.

ART. VINGT. — *Dans le courant du premier trimestre*, il sera rendu compte, en séance solennelle, de la gestion financière et des travaux de la Société. — *Les prix et récompenses accordés par la Société sont décernés publiquement dans cette même séance.*

ART. VINGT-UN. — Tous les votes ont lieu au scrutin secret.

ART. VINGT-DEUX. — L'année sociale commence au premier janvier. Les cotisations sont perçues dans le premier trimestre.

ART. VINGT-TROIS. — Les statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée générale, convoquée à cet effet, sur la proposition du Bureau ou sur la demande écrite du cinquième des sociétaires, et annoncée au moins dix jours à l'avance. Les modifications devront être votées par les deux tiers au moins des membres présents.

ART. VINGT-QUATRE. — En cas de dissolution, les fonds et collections subsistant après paiement du passif, recevront une destination conforme au but de l'œuvre. Une assemblée générale extraordinaire en réglera l'emploi.

A propos du chiffre de la cotisation, M. Lefebvre demande qu'un mot inséré au Bulletin fixe bien la situation des membres de la première heure, dont la souscription a été fixée à 10 francs. — Le Président donne l'assurance qu'il sera bien spécifié que les modifications apportées au règlement n'ont pas d'effet rétroactif et que chacun garde dans la Société sa situation présente.

A propos de l'article relatif à la bibliothèque, le Président explique comment, au moment où nous allons demander la déclaration d'utilité publique, il convient de mériter cette faveur par l'admission de tout le monde à nos collections de livres et de cartes. Ce public sera forcément restreint, car ceux qui aiment la géographie feront partie de la Société.

Après ces explications, les modifications apportées aux statuts sont adoptées à l'unanimité.

Le Président rappelle alors les dons faits à la bibliothèque depuis la dernière Assemblée générale. Parmi les donateurs, il signale M. Cantineau, qui a offert un volume sur le Vénézuela, M. Gosselet qui a envoyé une brochure sur la géologie élémentaire du département du Nord, M. de Grimbry qui, toujours généreux, a envoyé plusieurs volumes.

La parole est alors donnée à M. Tilmant, directeur de l'École supérieure, membre du comité d'études, qui fait une intéressante communication sur les inconvénients du système duodécimal appliqué aux notations géographiques, et qui présente un ingénieux appareil accompagné de cartes destinées à démontrer expérimentalement l'inégalité des jours et des nuits et leur répartition à la surface du globe.

Le Président remercie M. Tilmant de cette instructive causerie et lui demande de la vouloir bien rédiger pour le Bulletin.

On procède ensuite à l'élection réglementaire d'un tiers du Bureau.

Les Membres sortants sont :

MM. Bossut, Brunel, Crépin, Déjardin, Delessert, Faucher, Fernaux, Hedde, Leburque, Merchier, Moy, Nicolle.

Tous sont réélus au premier tour de scrutin.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire-Général adjoint,

A. MERCHIER.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

JANVIER.

Suisse. — Entrée en fonctions du président Hammer. — 1er janvier 1889.

Suède. — Le système métrique des poids et mesures est rendu obligatoire et seul reconnu dans les transactions. — 1er janvier.

Serbie. — La grande Skoupchtina vote la révision de la Constitution. — 2 janvier.
— Clôture de la grande Skoupchtina nommée pour la révision de la Constitution. — 7 janvier.

États-Unis. — Le Sénat, par 49 voix contre 3, adopte une résolution portant désapprobation de toute ingérence d'un gouvernement européen dans la Construction ou le contrôle d'un canal navigable à travers l'Amérique centrale. — 7 janvier.

Prusse. — Ouverture du nouveau Landstag. — 14 janvier.

Tonkin. — La colonne Borgnis-Desbordes enlève, à Cho-Moï, les retranchements des pirates chinois et annamites. — 17 janvier.

Obock. — Le cosaque Atchinov, avec sa troupe et sa mission religieuse, débarque à Tadjoura, en vue de gagner l'Abyssinie. — 18 janvier.

Annam. — Mort, à Hué, de l'empereur d'Annam Dongkhan, à l'âge de 29 ans, après un règne de 3 ans. Il avait été placé sur le trône le 19 septembre 1885, après la fuite de son frère Ham-Nghi. — 27 janvier.

Comores. — Le sultan Abdallah, d'Anjouan, prononce l'abolition de l'esclavage dans ses états, soumis au protectorat français. — 29 janvier.

Hongrie. — Manifestation contre le premier ministre Tisza et troubles à Pesth, à la suite du vote, en première lecture, par la Chambre des Députés, du projet de loi militaire Austro-Hongrois. — 29 janvier.

Autriche-Hongrie. — Mort du prince héritier Rodolphe, à Meyerling, à l'âge de 31 ans. — 30 janvier.

Allemagne. — Le Reichstag vote, en troisième lecture, le projet de loi et les crédits concernant l'Afrique orientale. — 30 janvier.

Annam. — Avènement de l'empereur Than-Thaï, élu le 30 janvier par le comat et la cour de Hué. — 31 janvier.

(*Revue française*).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Les grottes souterraines des Causses. — Le massif central, dont le rebord oriental est marqué par le bourrelet des Cévennes, est supporté par une sorte de table calcaire, visible surtout à l'ouest, dans les hautes vallées du Lot, du Tarn, de la Garonne : c'est la région des Causses.

Un hardi chercheur, M. Martel, s'est livré à une véritable exploration des grottes et des passages que les nappes aquifères se sont frayés dans ce terrain friable, et où on les retrouve tantôt à l'état de lacs souterrains comme à Miers, près de Cahors, tantôt à l'état de véritables fleuves.

Pour arriver à ces régions mystérieuses, M. Martel se fit attacher par des cordes et descendit ainsi, oscillant d'une paroi à l'autre, ne disposant que d'une main pour se retenir puisqu'il tenait de l'autre le fil de magnésium destiné à éclairer sa marche, entendant les cordes grincer et gémir contre les parois du rocher.

Il était muni d'un léger bateau démontable avec lequel il se risquait sur les nappes d'eau. Il n'hésitait pas à se confier à ce courant inconnu qui pouvait le conduire à une cascade, c'est-à-dire à l'abîme et à une mort certaine. Une fois, le plafond s'abaissa à un tel point que l'explorateur dut se coucher à plat ventre au fond du bateau.

Son audace fut récompensée par la découverte de cavernes, comme celle de Dougilan ressemblant à une immense salle aux décorations fantastiques avec clochers, minarets, autels, cathédrales. — Une de ces grottes ressemblait à un cimetière où s'élèveraient des mausolées d'égale hauteur. — Il parcourut un couloir de six kilomètres de long où les stalagmites remplaçaient les colonnes.

Ces grottes paraissent avoir été habitées. M. Martel y a trouvé des fragments d'ossements humains, des pierres percées, des os travaillés. Il a même trouvé une mâchoire humaine avec 3 dents et des morceaux de poterie grossière.

De nos jours, l'homme ne saurait vivre dans ces abîmes souterrains. La vie n'y est pourtant pas absolument éteinte, puisqu'on y trouve des insectes, des poissons et des batraciens ; mais chez tous, les organes de la vision, devenus inutiles, se sont atrophiés, et l'on ne trouve que des animaux aveugles. C'est un phénomène qui a déjà été observé dans certains lacs souterrains d'Autriche.

Le tunnel de la Manche. — Le projet de pont sur la Manche serait à la veille d'être abandonné ; mais la question du tunnel sous-marin de Sangatte à

Ramsgate sera de nouveau soumise cette année à la Chambre des Communes. Les travaux déjà exécutés se conservent, dit-on, en bon état. Ce projet de tunnel nous intéresse d'autant plus que l'ingénieur chargé des travaux pour la partie française est M. Ludovic Breton, membre de la Société de Géographie de Lille.

La jetée de Trouville. — On achève en ce moment à Trouville la construction de la jetée-promenade qui, partant de la digue des Roches-Noires, s'avancera à une distance de 385 mètres en mer. Construite entièrement en fer, cette jetée aura l'aspect d'un pont de 26 arches, sur lequel s'élèveront des pavillons contenant des cafés-restaurants, casinos, etc. Mais le grand avantage de cette jetée sera de permettre aux bateaux à vapeur du Havre d'y accoster même à basse mer, et, comme notre grand port de la Manche est lui-même accessible, à toute heure de la marée, aux navires de faible tirant d'eau, la traversée de la baie de Seine pourra faire l'objet d'un service régulier, tandis qu'elle ne s'effectuait jusqu'à présent qu'aux environs des pleines mers, c'est-à-dire à des heures variables et à de longs intervalles.

EUROPE.

Le phare électrique de Houstholm (Danemark). — On a mis récemment en service à Houstholm, sur la côte dangereuse du Jutland, un des phares électriques les plus puissants qui existent à l'heure actuelle. Sa tour, haute de 63 m. 75, renferme une lampe d'une puissance de 2 millions de bougies; même en temps de pluie, ce feu éclatant est visible, en ligne droite, à une distance de 35 milles, soit près de 65 kilomètres.

Grâce à un système très ingénieux de miroirs-réflecteurs et de prismes, le gardien du phare peut, de son poste, régler et contrôler la marche des divers appareils.

L'installation est complétée par deux postes de sirènes situées à 600 mètres et à 4,900 mètres de la tour. Mises en jeu par l'électricité, elles émettent automatiquement et régulièrement des signaux sonores d'une grande intensité, que les temps de brume et de brouillard rendent indispensables.

Musée municipal de Cologne. — L'enceinte fortifiée ayant été supprimée, archéologues, érudits, amis des arts ont été unanimes à émettre le vœu de voir conserver, à titre de souvenir historique, les principales portes anciennes de la cité, parmi lesquelles l'*Hahnen Thor* occupe le premier rang au point de vue architectural. La municipalité s'est montrée favorable à ce désir et a non seulement décidé la conservation de ces importants vestiges du passé, mais a résolu en même temps d'utiliser, à l'instar de ce qui s'est fait, en Belgique, au *Steen* d'Anvers, l'*Hahnen Thor* restauré avec soin pour y installer une collection municipale des objets de tout genre ayant trait à l'histoire d'une ville si riche en souvenirs du plus haut intérêt. (*Courrier de l'Art*).

Défense du Saint-Gothard. — La Suisse se prépare à défendre vigoureusement sa neutralité du côté de l'Italie, en fortifiant le Saint-Gothard. Tant que ces fortifications ne seront pas forcées, les armées italiennes et allemandes se trou-

veront dans l'impossibilité d'opérer leur jonction. Quand même l'Italie parviendrait à franchir le Saint-Bernard, ses communications avec l'Allemagne seraient si précaires, que la Suisse, ayant sa base d'opérations au Saint-Gothard, pourrait prendre l'offensive dans la direction de l'ouest. Ainsi s'exprime le colonel Gallati dans son rapport à la Confédération suisse sur le crédit de 6 millions demandé pour mettre le Saint-Gothard en état de défense. (*Revue britannique*, Janvier 1890).

Le froid en Russie. — Les journaux de Saint-Pétersbourg du 18 Janvier 1890, publient une dépêche de Nertchinsk, annonçant que le froid y a atteint le 17 Janvier, 40° Réaumur (50° centigrades) au-dessous de zéro.

ASIE.

Kaschgarie : Exploration Pevtsow. — Le colonel Pevtsow, chef de l'expédition scientifique russe au Thibet, a écrit à la date du 15 octobre que lui et ses compagnons sont arrivés heureusement à Kéria le 10 octobre. A la suite de fortes chaleurs qui exténuaient les bêtes de somme, l'expédition a été forcée de se rendre de Jackend dans les montagnes du sud-ouest de la Kaschgarie, où elle est restée jusqu'au 1er septembre, époque où les chaleurs ont diminué. Pendant ce séjour dans les montagnes, on a fait quelques excursions ayant pour but des études zoologiques, botaniques et géologiques.

Le 1er septembre, l'expédition s'est mise en route pour la ville de Khotan, en traversant le village de Gouma. Après avoir séjourné cinq jours à Khotan, elle est arrivée le 10 octobre à Kéria et devait quitter le 16 cette dernière localité pour se rendre à l'oasis de Nia. Laissant dans cette oasis l'excédent de ses bagages, l'expédition devait avancer au sud jusqu'aux confins des monts du Thibet pour y chercher une passe conduisant au nord-est du Thibet et explorer un pays encore entièrement inconnu. En cas de non réussite, M. le colonel Pevtsow se proposait de passer en novembre à Tchertchen, d'y passer l'hiver et se rendre au printemps prochain au Thibet en remontant le cours du Tchertchen Daria, aux sources duquel se trouve une passe à travers les montagnes.

Les explorations se font avec succès. On a recueilli de nombreuses données utiles pour la géographie et l'ethnographie de Kaschgar. (*Invalide russe*).

AFRIQUE.

L'Afrique en Janvier 1890. — L'année 1889 marquera dans l'histoire de l'Afrique.

Trois grandes explorations ont traversé le continent noir.

Commençons par celle de Stanley, à tout seigneur tout honneur. Quelles en seront les conséquences politiques, nous ne le saurons que quand Stanley aura bien voulu nous le dire. Au point de vue strictement géographique, il a accompli de grandes découvertes portant sur la région du Congo et du Nil. Pour le Congo, il en a exploré

un puissant affluent, l'*Ituri*, dont une partie du cours est tout proche de l'*Albert Nyanza*, ce qui ouvre une voie de communication naturelle entre le Congo et le Nil. L'*Albert-Nyanza* s'étend moins vers le sud qu'on ne le croyait, mais en revanche le *Victoria-Nyanza* s'étend beaucoup plus vers le S.-O., se rapprochant ainsi du lac *Tanganika* dont il n'est séparé que par une distance de 155 milles. Enfin, ce qui est beaucoup plus important, il paraîtrait que le déversoir du *Victoria-Nyanza* dans l'*Albert-Nyanza* n'est qu'une branche secondaire du haut Nil. Au S.-E. de l'*Albert-Nyanza* s'étend un grand massif : le *Ruwenzori*; une masse d'eau considérable descend de ce massif et va se joindre aux eaux avoisinantes dans un grand lac encore innommé, dont le déversoir est un puissant cours d'eau *le Semliki*. Là serait la vraie source du Nil-Blanc et non plus au *lac Alexandra*, à l'O. du *Victoria*, ainsi que l'avait cru jadis Stanley lui-même. Le *Semliki* va se perdre en effet dans les eaux de l'*Albert-Nyanza*.

Le capitaine Binger a exploré la région de Kong et les sources du Niger. Les lecteurs du Bulletin de la Société de Géographie de Lille trouveront consignés les résultats de cette exploration dans la magistrale conférence faite à Lille le 26 courant.

Enfin, le capitaine Trivier a traversé l'Afrique centrale en partant du Gabon.

Ce mouvement scientifique n'est que le contrecoup des compétitions des puissances européennes en Afrique. Il n'est pas inutile de préciser dès le début de l'année la situation respective des puissances dans ce continent africain. La *Revue française* fournit à ce sujet de curieux détails et ne compte pas moins de 40 secteurs coupés sur le bord du gâteau africain, en attendant que le couteau s'étende à l'intérieur. Ce dépeçage peut être ramené aux grandes lignes suivantes :

Au nord de l'Afrique, le plateau de l'Atlas où prédomine l'influence française par l'*Algérie*, 1, et la *Tunisie*, 2, où Bizerte peut devenir un second Toulon. Le Maroc reste aux Marocains, grâce aux compétitions française, espagnole, anglaise et même allemande.

La côte du Sahara n'est pas très enviable et n'est que très peu visitée. Les Anglais n'en ont pas moins un pied à terre à *Port-Victoria*, 3, près du cap Juby, tandis que les Espagnols réclament la portion qui s'étend entre le cap Bojador et le cap Blanc, 4.

Nous retrouvons alors les Français avec une influence prédominante mais non ininterrompue, depuis la baie d'Arguin jusqu'au golfe de Benin. — Ils ont le *Sénégal*, 5, les *Rivières du Sud*, 6. c'est-à-dire la *Cazamance* avec la station de *Zighinchor*, le *Rio-Company*, le *Rio Nunez*, le *Rio-Pongo*, la *Mellacorée;* ils ont encore *Grand-Bassam* et l'*Assinie*, 7, le *Grand-Popo*, qui, malgré son nom, n'est qu'une étroite languette de terre et le protectorat du *Dahomey*, 8 (1).

Malheureusement, ces possessions sont coupées de la manière suivante : Aux Anglais, *Bathurst* et la *Basse-Gambie*, 9; aux Portugais, le *Rio-Cacheo*. le *Rio-Geba* et l'archipel des *Bissagos*, 10; aux Anglais, *Sierra-Leone* et *Freetown*, principale place de commerce de la région, 11; aux Nègres Libériens, la *République de Libéria*, 12, indépendante sous le contrôle présumé des États-Unis et de l'Angleterre; aux Anglais, la *Côte-d'Or* et la suzeraineté de l'*Achanti*, 13, on ne dit pas jusqu'à quelle distance; aux Allemands, le *Togo*, 14. qui remonte dans l'intérieur jusqu'au 9e degré de latitude nord.

---

(1) L'attitude du Sultan de Dahomey a été telle dans ces derniers temps qu'elle appelle une prompte répression. Une expédition militaire dans ces parages est imminente.

Seulement, toutes ces possessions sont enclavées ou sur le point de l'être par les possessions françaises. Depuis l'expédition du docteur Bayol, le *Fouta-Djallon* reconnaît l'influence française. Les expéditions Galliéni et Borgnis-Desbordes ont étendu notre sphère d'action bien au-delà des deux grands bras du Sénégal, le Baffing et le Bakkoy. Le drapeau français flotte sur le Niger à Bamakou en passant par Kita. L'exploration Binger, en annexant la région de Kong et le cours de l'Akba, rattache tout cet ensemble certainement à Grand-Bassam, et peut-être à Grand-Popo. Cela fait un territoire grand comme presque une fois et demie la France.

A partir du golfe de Benin, nous rencontrons les Portugais avec *Ajuda*, 15; les Français avec *Porto-Novo*, 16; enfin les Anglais avec le port de *Lagos*, 17, et l'important delta du Niger, avec des territoires remontant le long du fleuve, peut-être jusqu'à Sokoto, dans le voisinage du lac Tchad.

Vient ensuite l'importante colonie allemande de *Cameroun*, 18, vaste éventail, illimité vers l'intérieur et mordant sur le bassin du Niger par la Binoué, sur celui du Congo par l'Oubangui.

Le *Congo* français, 19, vient ensuite avec l'estuaire du Gabon et peut être étendu par la rive droite de l'Oubangui vers le Soudan, pourvu que M. de Brazza ne se laisse pas devancer par les Allemands. Au milieu de nos possessions se trouve l'enclave espagnole de *Corisco*, 20.

La petite colonie portugaise de *Cabinda*, 21, approche des bouches du Congo qui appartiennent à l'*État libre du Congo*, 22. S'étendant à l'est jusqu'aux grands lacs Niliens, l'État libre est le vrai cœur de l'Afrique. Le chemin de fer de Matadi à Léopoldville, actuellement en voie de création, en sera l'artère principale. Il est dès maintenant protégé contre les incursions des négriers arabes par les camps retranchés de l'Aruwimi et du Lomami.

Vient ensuite aux Portugais l'*Angola*, 23, florissante colonie où l'on inaugure un chemin de fer de Loanda à Ambaca.

Aux Allemands, la *Côte Ouest*, 24, à partir du Cunené jusqu'à l'embouchure du fleuve Orange. Dans l'intérieur, leur action s'étend à plus de 300 kilomètres des côtes par l'annexion du pays des Herreros.

Aux Anglais, les colonies du *Cap* et de *Natal*, 25, auxquelles ont été annexés récemment les territoires des Betjouanas, et des Matabélés jusque vers les chutes Victoria du Zambèze central.

Les Hollandais ont laissé leur trace par la *République du Fleuve-Orange*, 26, et celle du *Transvaal*, 27, qui a accepté le protectorat anglais. Cette dernière prospère par l'exploitation des mines d'or. En cinq ans, les chercheurs d'or ont fondé une ville, Johanesburg, qui compte déjà 25,000 habitants. C'est une source de richesse, mais aussi un danger pour l'indépendance de ce peuple de pasteurs.

A partir de la baie Delagoa, la colonie portugaise de *Mozambique*, 28, jusqu'au cap Delgado.

Derrière ce territoire, la région du *lac Nyassa* et le *Pays du Trans-Zambèze*, 29. Les Portugais, avec le major Serpa-Pinto, avaient conçu le projet de réunir leur colonie de Mozambique avec celle d'Angola par l'annexion de ces pays, qu'ils ont les premiers explorés. Les droits historiques étaient pour eux. Les Anglais ont montré une fois de plus que la raison du plus fort est toujours la meilleure. Cette région contestée est le point de départ du conflit qui vient de se dérouler sous nos yeux. Pour le moment, il est convenu que les Anglais ont franchi le Zambèze.

Les Allemands ont le *Zanguebar méridional*, 30, enlevé par surprise au sultan de Zanzibar. Les Anglais avaient été les premiers à l'explorer, mais ont eu le tort de ne pas l'annexer à temps. Ils se consolent par la possession des ports de *Monbaza*, de *Mélinde* et des territoires avoisinant le *Mont Kénia*, 31. Les Allemands

reparaissent à *Vitou*, 32, au nord de la Tana ; mais les Anglais ont, paraît-il. les ports de *Brava* et de *Magadoco*, avec le territoire de *Djuba*, 33, réduisant Vitou à l'état de simple enclave.

L'Italie prétend à la *Côte des Somalis* et au *Port d'Obia*, 34 ; mais les Anglais détiennent le *Cap Gardafui*, 35, avec les ports de *Berbera* et de *Zeilah*, en face d'Aden et au large l'île *Socotora*.

Les Français ont *Obock* et la baie *Tadjoura*, 36, mais ils n'ont pas su tirer parti de ces précieuses amorces sur le Choa et l'Abyssinie. Les Italiens viennent d'étendre leur protectorat sur cette dernière contrée et occupent sur la mer rouge *Assala* et *Massaouah*, 37.

L'*Égypte*, 38, qui appartient aux Turcs par tradition, aux Égyptiens de droit, est de fait et par la faute de la France entre les mains des Anglais.

La *Tripolitaine*, 39, appartient en ce moment aux Turcs mais est convoitée par l'Italie.

Rappelons que *Madagascar*, 40, cette annexe de l'Afrique, est sous le protectorat des Français.

De tout cela il ressort qu'en présence du grand mouvement d'expansion européenne vers l'Afrique, l'Angleterre s'est émue. Elle cherche à rejoindre sa colonie du Cap à l'Égypte, au travers du continent africain. Le concours précieux de Stanley lui est acquis et elle ne désespère pas de réussir dans cette énorme entreprise. Le Portugal la gênait dans sa route. On a vu comme elle l'a écarté. — L'extension italienne en Abyssinie pourrait bien couper en deux ce projet d'un Nil britannique ; mais probablement que la diplomatie a prévu le cas. Quoi qu'il en soit, ainsi que l'écrivait dernièrement un grand journal parisien en forme de conclusion : « le partage définitif de l'Afrique entre tant de compétiteurs ne manquera pas de faire naître bien des conflits, car tous les appétits ne pourront être contentés. »

Delagoa-Bay. — Cette baie, vers laquelle, dit l'*Illustrated London-News* du 4 janvier, l'escadre du Cap a reçu l'ordre de se diriger à cause du conflit avec le Portugal, marque la limite méridionale de la côte portugaise et est le meilleur port de l'Afrique orientale.

La baie est étendue, mais le port proprement dit a 15 milles de large et, en cet endroit, la partie navigable est de 6 à 12, et en quelques endroits de 20 brasses.

Trois gros cours d'eau se déversent dans la baie de Delagoa. Le Roi-George, la Rivière-Anglaise et le Maputa. — Le limon déposé par ces cours d'eau a produit des hauts fonds et des bancs, qui rendent la navigation dans la baie quelque peu difficile. La Rivière-Anglaise forme un excellent port fermé, en réalité le seul pour gros vaisseaux entre le Cap et Mozambique.

Delagoa-Bay signifie réellement la Baie des Lagunes ou les Marais ; car le rivage est bas et couvert de marais, qui rend le district très insalubre.

La ville de *Lourenço-Marqués* est construite sur une langue de terre sur la rive gauche de la Rivière-Anglaise, dans la partie N.-O. de la baie.

Le port lui-même n'est pas accessible à de très grands vaisseaux, bien qu'on puisse facilement le rendre accessible.

La fondation de la ville remonte à 1544, mais jusqu'à ces derniers temps ce n'était guère plus qu'une factorerie. En 1824, il n'y avait qu'une maison de pierre entourée de huttes.

La ville actuelle fut commencée en 1867 et terminée en 1869.

Elle consiste en maisons et jardins entourés d'un rempart avec des bastions armés de quelques canons, dont le but est de repousser une attaque non par mer, mais de

la part des indigènes. On dit que les fortifications telles qu'elles sont, se trouvent dans un état de délabrement.

Il y a un commerce considérable dans le port, les affaires avec le Natal seul se chiffrant par 150,000 livres sterling par an.

Le nom de la ville fut en vogue pendant quelque temps comme la tête de ligne du chemin de fer vers la frontière du Transvaal, atteinte il y a quelque temps. On se souvient qu'il y a quelques mois, les Portugais s'emparèrent du chemin de fer.

La ville est très malsaine à cause de sa position au milieu des marais, que les Portugais n'ont pas tenté de dessécher.

La population est un peu au-dessus de 3,000 âmes.

Lourenço-Marqués est la capitale d'un district dont la population totale est de 80,000 habitants, parmi lesquels il n'y a pas plus de cent Européens. (*Standard*).

Rappelons que les Anglais tentèrent, il y a une douzaine d'années, d'enlever subrepticement la baie Delagoa. Les Portugais se fâchèrent et le différend fut soumis à l'arbitrage du Maréchal de Mac-Mahon, alors Président de la République française. Le Maréchal donna raison aux Portugais. Les Anglais se défient maintenant de l'arbitrage.

Le capitaine Trivier. — Ce que nous savons de la traversée de l'Afrique par ce vaillant, suffit pour que nous l'acclamions à son arrivée sur la terre de France et pour que nous lui réservions une bonne part de ces éloges que nous accordons peut-être trop facilement aux explorateurs étrangers.

Le capitaine Trivier n'a mis qu'un an à traverser l'Afrique. Le côté original de son voyage c'est qu'il a parcouru la région enco e peu frayée qui s'étend de Nyangoué sur le Haut-Congo jusqu'au Tanganyka.

Il nous renseignera sur la géographie et l'état social de cette intéressante région ; il nous éclairera sur cette étrange figure de *Tippo-Tip*, dont il n'a eu qu'à se louer, tandis que Stanley ne cesse de l'accabler de ses accusations.

(D'après le journal *la Géographie*).

Une nouvelle race nègre. — Le *Gaulois* publie une conversation d'un de ses reporters au Caire avec Stanley. On y lit le passage suivant :

« J'ai découvert une nouvelle race de noirs très intéressante : ce sont les Wahouma. Ils n'ont pas le nez épaté qui caractérise la race noire; ils ont absolument le même type que les Européens et paraissent très intelligents. C'est une race qui semble descendre des anciens Éthiopiens et qui s'est transportée, je ne sais comment, dans l'Afrique équatoriale. Ce qu'il y a de curieux, c'est que vivant avec les noirs aborigènes, ils n'ont jamais eu accointance avec eux, jamais ils n'ont voulu croiser leur race et considèrent les indigènes comme des êtres inférieurs. Je les ai trouvés d'un commerce facile avec les Européens.

AMÉRIQUE.

Les langues européennes aux États-Unis. — En Louisiane, la Constitution de l'Etat permet la publication en français des lois, des avis judiciaires en certains districts. Dans celui du Colorado, la Constitution exige la publication

des lois en allemand aussi bien qu'en anglais. Dans celui de Missouri, certains documents et avis publics peuvent être rédigés en allemand; il en est de même du Maryland et du New-Jersey. Au Nouveau-Mexique, la langue anglaise et la langue espagnole sont officielles et toutes les deux peuvent être enseignées dans les écoles.

RÉGIONS POLAIRES.

Une expédition téméraire. — Un savant norvégien, le docteur Nansen, se dispose à faire au pôle nord une nouvelle expédition, conçue d'une façon toute différente de ce qui s'est fait jusqu'ici.

L'explorateur s'embarquera sur un petit navire, qui le portera aussi loin que possible, là il le quittera pour s'avancer avec ceux qui l'accompagneront soit dans des embarcations, soit en traîneaux. On ne fera ni dépôts d'approvisionnements, ni arrangements destinés à assurer la retraite.

On se tournera vers le Nord et on se dirigera tout droit jusqu'à ce qu'on soit arrivé au pôle.

Bien que cette entreprise scientifique ressemble fort à un suicide, le docteur Nansen a déjà trouvé plus de personnes qu'il ne lui en faut pour lui servir d'aides et de compagnons. Quant à l'argent, qu'il a demandé à une souscription publique, il a déjà à sa disposition plus de cinq cent mille francs.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE

On télégraphie de Bukharest à l'*Écho du Nord*, en date du 22 janvier :

« Le Conseil des Ministres a confirmé hier l'adjudication des travaux du pont sur le Danube à la Compagnie de Fives-Lille. »

C'est un beau succès pour notre industrie nationale et pour ce grand établissement métallurgique qui a déjà construit un pont à Riga en Russie et ceux du chemin de fer transcaspien dont nous a parlé M. Napoléon Ney dans une de ses conférences.

La production du vin.— Le total de la récolte des vins en France s'élève pour 1889 à 23,223,600 hectolitres. C'est une diminution de près de 7 millions d'hectolitres sur l'année précédente, et la récolte est au-dessous de la moyenne.

Dans les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Jura, la récolte a été à peu près nulle. En revanche, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Yonne, Landes, Gers, Ardèche ont été favorisés.

Le Mildew est responsable en partie de ce fâcheux résultat et aussi certaines gelées hâtives de septembre.

Si la quantité fait défaut, la qualité par contre est des plus satisfaisantes.

EUROPE.

Odessa. — L'importance du port d'Odessa est croissante d'année en année. C'est ainsi que l'exportation de ce port a atteint, en 1888, 162 millions de roubles contre 88 millions l'année précédente.

(Extrait de *la Géographie.*)

ASIE.

Les bois au Tonkin. — Le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris* publie un curieux article sur une province de l'Annam. L'auteur, M. Ory, passe en revue les produits de cette région voisine du Tonkin. Nous lui empruntons le passage relatif aux essences forestières.

« Le *Liem* dit *Thiet-Moc* est un bois dur, spécialement utilisé à faire des colonnes de pagode et des pieux pour les ponts. Cette essence est connue en France sous le nom de bois de fer ; cet arbre atteint jusqu'à deux mètres de diamètre et la longueur du tronc varie entre dix et douze mètres.

Le *Cu-Moc* est un bois dur, plus rare que le précédent. Il est surtout employé à faire des meubles ou des bateaux.

Le *Tu-Moc* est une autre variété, plus dure encore, employée pour les mâts et les socs de charrue. Le tronc atteint 8 mètres de longueur.

Le *Truong-Moc* sert à la fabrication des voitures. Le tronc dépasse parfois dix mètres de haut.

Le *Thuan-Moc* est employé pour l'ébénisterie. Il atteint 12 mètres de haut.

Le *Phao-lai* et le *Gia-Moc* sont des bois tendres.

Le bois de santal est très commun et sert à de vulgaires besoins. On trouve aussi le bois de rose pour la fabrication d'objets de luxe de petit volume. Le nom indigène du premier est *Gia-Huong*, celui du second est *Hua-Moc.* »

Ces essences si variées ont été exposées à l'Esplanade des Invalides. Au lieu de discuter sur le plus ou moins d'opportunité de la politique coloniale, il serait plus expédient de ne pas négliger ce que l'on a sous la main. Les indigènes qui exploitent ces bois n'en retirent que de maigres bénéfices à cause de leur outillage primitif ; ils râpent le bois plutôt qu'ils ne le coupent et en gâchent une bonne partie.

Le bois est une des grandes richesses du Tonkin ; il ne serait pas impossible de substituer notre exploitation à celle des indigènes. Il y a là des bénéfices à réaliser. Quand donc comprendrons-nous ce que c'est qu'une *Colonie d'exploitation* ?

AFRIQUE.

La viticulture en Tunisie. — Il résulte d'un rapport de M. Charles, inspecteur d'agriculture en Tunisie, que la culture de la vigne est en pleine prospérité dans ce pays. Le nombre d'hectares plantés de vigne s'élevait à 5,200 pour l'année qui vient de finir. La récolte a été de 32,000 hectolitres, soit une augmentation de 17,000 hectolitres sur l'année précédente.

Le ricin au Sénégal. — Le ricin est peu goûté en Flandre. On garde un mauvais souvenir de l'huile extraite de ces haricots tachetés et que le pharmacien débite dans de petites fioles. Elle a pourtant d'autres usages que ceux que l'on connaît ordinairement. On l'emploie avantageusement au graissage des machines, à la savonnerie, au mordançage du rouge sur les tissus. Ces applications industrielles expliquent comment le ricin devient de jour en jour un produit plus recherché.

Longtemps l'Italie eut le monopole de la production du ricin, quoique la plante mourût tous les hivers. La culture du ricin vient d'être importée dans notre colonie du Sénégal. Une lettre adressée à la Société de Géographie commerciale de Bordeaux donne des détails sur cette culture : « ... Nous ne saurions trop insister pour développer cette culture dans un pays comme le Sénégal, qui est si favorable à cette plante où elle *vit plusieurs années*.

» L'arachide étant un eplante avec des racines très superficielles est sujette à manquer de récolte, soit par disette, soit par surabondance de pluie ; tandis que le ricin enfonce ses racines profondément dans la terre : sa récolte est certaine tous les ans.

» Cette graine est appelée à un très grand avenir dans nos industries. Quelle que soit la quantité, on en trouvera l'écoulement avec beaucoup de facilité.

» En 1875, il arrivait 3,199 quintaux de ricin à Marseille; il en est arrivé 18,000 en 1880.

» La culture du ricin sera une source de prospérité pour notre colonie sénégalaise. »

Ainsi parle le correspondant de la Société de Bordeaux. C'est aux fabricants d'huile à lui donner raison.

AMÉRIQUE.

Service postal anglo-chinois. — Le Gouvernement anglais vient de conclure un arrangement avec le *Pacific Canadian* en vue de créer un service postal anglo-chinois. Le passage entre Vancouver et Hong-Kong prendrait six cent quarante-huit heures pendant les mois d'avril à novembre, et sept cent trente-deux heures pendant les autres.

(Extrait de *la Géographie*).

Un nouveau timbre-poste au Brésil. — Avis aux collectionneurs de timbres étrangers: l'Hôtel de la Monnaie de Rio-Janeiro va émettre de nouveaux timbres-poste.

Ils porteront au centre la *Croix du Sud*, entourée de vingt-et-une étoiles représentant les vingt Etats du Brésil et le district fédéral (ville de Rio et ses environs) avec la légende : *E. U. do Brazil.*

Le pont de Brooklyn. — Ce pont sert à joindre New-York et la ville de Brooklyn qui lui fait face dans l'île Long-Island. Il a une longueur totale de plus de 1,000 mètres et n'est divisé qu'en trois parties. La travée du milieu mesure environ 500 mètres d'ouverture; c'est la plus grande qui existe parmi tous les ponts suspendus. Les deux autres travées ont chacune 250 mètres d'ouverture.

Le tablier traverse la rivière à environ 40 mètres au-dessus du niveau des hautes marées, c'est-à-dire à une hauteur suffisante pour permettre, en tout temps, le passage des plus grands navires. Sa largeur totale est de 26 mètres; elle est divisée en cinq avenues parallèles, dont deux destinées aux voitures et aux tramways, deux autres aux wagons du chemin de fer métropolitain, et la cinquième réservée aux piétons.

Depuis 1875, le pont est devenu propriété publique; les deux tiers des dépenses ont été supportées par Brooklyn et un tiers par New-York.

L'administration du pont de Brooklyn vient de remettre, au maire de New-York, son rapport annuel pour l'exercice finissant le 1er décembre. Il résulte de ce document que, pendant l'année écoulée, 33,954,773 personnes ont traversé le pont en chemin de fer, 3.195.687 à pied, soit un total de 35,150,460 personnes, ce qui correspond, comme circulation totale, à une moyenne de plus de 100,000 personnes par jour.

Les recettes du péage seul se sont élevées à environ 5 millions de francs.

La houille au Canada. — D'après un rapport du bureau géologique du Canada, publié récemment, la production du charbon au Canada, en 1888, a été de 5,289,000 tonnes, contre 4,758,000 tonnes en 1887, soit une augmentation de près de 500,000 tonnes.

Cette augmentation est due, en grande partie, au développement des Sociétés minières de la Colombie anglaise. On y a extrait 413,000 tonnes de charbon en 1887 et 480,301 tonnes en 1888. Une forte proportion du charbon de la Colombie trouve son écoulement sur le marché de Californie. L'an dernier on a exporté 345,686 tonnes en Californie.

On a constaté aussi une augmentation du charbon extrait dans les mines de la Nouvelle-Écosse, en dépit des droits américains et des difficultés que le charbon de cette province rencontre pour parvenir au marché d'Ontario.

(*Moniteur du Commerce de Montréal*, janvier 1890.)

Généralités.

Charbons. — Voici la liste des entrées en 1887 dans les 24 ports principaux du monde, de Londres à Bordeaux :

1	Londres	12,307,166 tonnes.
2	Constantinople (Bosphore et port)	8,666,012 »
3	Liverpool	7,940,788 »
4	Hong-Kong	6,550,000 »
5	New-York	6,087,110 »
6	Ports de la Tyne (Newcastle, North-Shiels, South-Shields, etc.)	6,002,475 »
7	Canal de Suez	5,903,624 »
8	Cardiff	5,344,426 »
9	Marseille	4,820,370 »
10	Chicago	3,926,318 »
11	Hambourg	3,920,234 »
12	Anvers	3,717,738 »
13	Malte	3,301,986 »
14	Gênes	2,953,894 »
15	Sunderland	2,837,152 »
16	Glascow	2,713,698 »
17	Le Havre	2,485,357 »
18	Rotterdam	2,448,284 »
19	Buenos-Ayres	2,400,000 »
20	Newport	2,299,254 »
21	Hull	2,223,857 »
22	Bombay	2,135,885 »
23	Lisbonne	2,041,966 »
24	Bordeaux	1,928,446 »

(*L'Économiste français*, janvier 1890.)

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

III.

COURANTS ET MARÉES

On appelle courants les parties de l'Océan qui ont un cours plus rapide que la masse liquide avoisinante.

L'étude des courants est fort difficile.

Leur origine fut longtemps douteuse. On a dit qu'une évaporation intense amenait une diminution des eaux de surface, d'où courant pour remplacer la déperdition.

On a dit encore que par suite de cette même évaporation les eaux superficielles devenaient plus riches en sel, par suite plus denses, qu'elles s'enfonçaient et qu'il y avait appel d'eau pour combler lè vide.

On a encore voulu expliquer les courants par le retard des molécules liquides dans le mouvement de rotation de la terre.

Depuis quelques années seulement, on rapporte l'origine des courants aux vents : il a fallu employer l'analyse mathématique pour arriver de ce côté à une grande probabilité. Les travaux les plus importants qui ont établi cette hypothèse sont dus à un savant allemand, Zoppritz ; ils datent de 1878.

Il a étudié comment un mouvement de surface, dû au vent, peut se propager à l'intérieur de la masse et donner naissance à un courant. Il faut pour cela que le vent agisse longtemps et d'une façon constante.

En supposant un vent continu, agissant uniformément à la surface de l'eau et y faisant naître dans la tranche superficielle un mouvement d'une vitesse de 600 mètres à l'heure, au bout de 24 heures, une

tranche située à un mètre de profondeur se mouvra avec une vitesse de 100 mètres au lieu de 600 de la vitesse superficielle, soit un sixième.

Au bout de 239 ans, la couche d'eau située à 100 mètres de profondeur sera mise en mouvement, mais seulement avec une vitesse de 300 mètres, soit la moitié de la vitesse initiale.

Il a calculé l'effet produit sur des mers profondes, par exemple à 4000 mètres : il a trouvé qu'au bout de 10000 ans, une tranche située à 2000 mètres, serait animée du 1/4 de la vitesse superficielle : cette vitesse acquise pourrait aller de 46 à 50 °/₀ au bout de 100000 ans, mais jamais au-delà.

Ainsi le vent met l'eau en mouvement, mais ce mouvement ne se propage dans les profondeurs qu'avec lenteur.

Or il faut se rappeler qu'il y a un courant d'air constant venant du pôle vers l'équateur ; que par suite du mouvement de rotation de la terre, cet alisé est oblique par rapport à l'équateur, enfin qu'il se dirige du nord-est vers le sud-ouest pour l'hémisphère nord, du sud-est vers le nord-ouest pour l'hémisphère sud.

Les alisés déterminent dans l'Atlantique un courant considérable, partant de la côte d'Afrique et se dirigeant vers celle d'Amérique. C'est le courant équatorial. Ce courant est double, car il existe dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud. Celui du nord a une vitesse maxima de 33 kilomètres en 24 heures, celui du sud a pour vitesse maxima 46 kilomètres, pour vitesse minima 34, soit 37 kilomètres de vitesse moyenne.

Ces deux courants sont ce qu'on nomme des courants d'*impulsion*. Il en existe d'autres dits de *compensation* ou de réaction, sortes de remous, là où deux courants sont sur le point de se réunir quoique séparés encore par un intervalle.

Nos deux courants équatoriaux tendant à se rejoindre vers l'Amérique, laissent entre eux un certain angle où se produit un courant de compensation dit courant de Guinée ; qui, partant des environs du Cap-Vert, vient aboutir aux environs de l'île St-Thomas et même jusqu'aux bouches du Congo. On le distingue facilement du courant équatorial, car il va du nord-ouest vers le sud-est, c'est-à-dire en sens inverse. L'eau qui y circule et qui y tournoie d'une manière presque constante sous les ardeurs du soleil de l'équateur y atteint une température de 26°.

En plus de ces deux sortes de courants, il en existe une troisième espèce dite de *déviation* et produite par la forme des continents. Or, le

courant équatorial du Nord subit ainsi une déviation aux approches de l'Amérique. Il s'y divise. La branche de beaucoup la plus importante se dirige vers les Antilles. Il acquiert alors une vitesse de 100 kilomètres en 24 heures, mais qui peut s'élever, dit-on, à 200 kilomètres. Il pénètre entre l'Amérique et les Antilles et prend le nom de courant des Caraïbes avec une vitesse de 133 kilomètres en 24 heures. On l'a qualifié avec raison de mer en mouvement. Il passe au détroit de Yucatan avec une vitesse de 92 kilomètres ; puis il arrive au golfe du Mexique où il s'échauffe énormément : l'eau y atteint 30 degrés. Il sort par le détroit de Floride pour devenir le *Gulf Stream*. Il parcourt alors jusqu'à 222 kilomètres en 24 heures : c'est presque un torrent ; à l'époque des crues, le Rhin a une vitesse moindre que celle-là !

Au sortir du détroit de Floride, le Gulf-Stream est rejoint par une partie du courant équatorial qui n'est pas entrée dans le golfe et qui s'est portée droit vers les îles Lucayes ou Bahama, sous le nom de courant des Antilles. On a, dès lors, une masse d'eau considérable se dirigeant vers le nord-est, séparée du continent américain par une masse d'eau plus froide de 10 à 15 degrés et dont la coloration verte tranche avec le beau bleu du Gulf-Stream.

A partir du cap Hatteras, le Gulf-Stream prend franchement la direction de l'est pour se diriger vers l'Europe ou vers le nord. Il se partage alors en plusieurs branches.

Une première, par le détroit de Davis, vient aboutir à la côte occidentale du Groenland.

Une seconde passe au nord des îles Britanniques et arrive en Norwège où elle entretient une température relativement douce. Aux îles Fœrœer la température moyenne de janvier est de + 3 degrés par 62° de latitude nord.

Le courant entraîne avec lui une foule de débris organiques qu'il dépose dans ces parages. On en a trouvé provenant du golfe du Mexique, du Mississipi et même de l'Amazone.

M. Gosselet se souvient qu'étant préparateur à la Sorbonne, un jour que le froid était très vif et le bois très rare, il avisa une grosse bûche, posée dans un coin avec cette suscription : Islande. Il la jeta au feu et fut très surpris de sentir bientôt dans la pièce cette odeur particulière que dégage en brûlant certain bois des régions tropicales. C'était le Gulf-Stream qui avait apporté cette bûche en Islande, d'où elle avait été transportée à Paris pour le grand ennui du préparateur qui crai-

gnait maintenant de voir son escapade dénoncée par l'odeur révélatrice.

Le Gulf-Stream a encore un autre effet pour nous. Les vapeurs qui s'en dégagent se condensent au contact du vent du Nord : il se produit alors des vides et par suite des tempêtes.

Le Gulf-Stream se fait sentir jusqu'au Spitzberg. On y a trouvé des graines d'acacia apportées par lui.

Il faut donc être prudent en géologie quand on trouve des bois dans un dépôt côtier. Avant de décider que ce bois provient des régions voisines, il faut d'abord s'assurer si quelque courant ne l'a pas apporté des contrées lointaines.

Une troisième et dernière branche du Gulf-Stream s'engage dans le golfe de Gascogne, longe les côtes d'Espagne et de Portugal, passe aux Canaries et au Cap-Vert pour revenir au courant équatorial.

Il se forme ainsi un circuit où s'amasse de l'eau chaude qui n'a jamais été au pôle. C'est la mer des Sargasses couverte d'algues flottantes. On prétend qu'on y trouve aussi force bouteilles vides. Tous les objets flottants s'amoncellent là.

On trouve encore au nord de l'Atlantique des courants d'eau froide. Un premier part de la Nouvelle-Zemble et de la Sibérie pour se diriger sur la côte orientale du Groenland où il amène les glaces. Il y a en Sibérie de grands fleuves qui charrient des bois ; on retrouve ces bois sur la côte orientale du Groenland, tandis que sur la côte occidentale on retrouve les bois de l'Amérique centrale.

Un second courant part de l'archipel Parry, du détroit de Smith, passe par la mer de Baffin, le détroit de Davis, longe le Labrador et descend la côte américaine jusqu'au cap Hatteras. Là il s'enfonce sous le Gulf-Stream.

Dans ces parages, le courant froid et le courant chaud sont, pour ainsi dire, côte à côte. Quand le vent vient d'Amérique, c'est-à-dire quand il souffle de l'ouest, il est froid, et arrivé sur le courant chaud, il devient brouillard. Inversement, le vent d'est s'est chauffé sur le *Gulf-Stream*, en arrivant au-dessus du courant froid, il se transforme aussi en brouillard. On comprend pourquoi cette région de l'Océan est si fertile en brouillards.

Un autre phénomène est dû au rapprochement des deux courants. Le courant froid entraîne avec lui en sortant de la mer de Baffin une multitude d'animalcules polaires. Les poissons qui recherchent les eaux tièdes du Gulf-Stream se dirigent en masse vers le courant froid où ils

trouvent ainsi une abondante pâture. D'un autre côté, les requins foisonnent dans ces parages où ils sont sûrs de rencontrer de nombreux poissons, comme les oiseaux de mer qui prélèvent leur tribut sur les troupes de poissons. Il y a donc accumulation de faune maritime dans ces parages. C'est à cela que le banc de Terre-Neuve, en particulier, doit sa réputation pour la pêche.

Nous avons étudié le courant équatorial avec ses transformations dans l'hémisphère boréal, passons maintenant à l'hémisphère austral.

Là, nous retrouvons le courant équatorial qui se dirige vers l'Ouest et vient heurter la côte du Brésil où il se partage en deux branches. Celle du Nord longe la côte de Guyane et se dirige vers la mer des Antilles. Celle du Sud, beaucoup moins importante, prend le nom de courant du Brésil. A partir de la Plata, le courant quitte la côte pour prendre la direction de l'Est, mais il ne tarde pas à rebrousser chemin parce qu'il vient se heurter contre un autre courant froid, venu des mers antarctiques et qu'on nomme le courant des Falkland. Les deux courants cheminent côte à côte au travers de tout l'Atlantique, mais vers le sud de l'Afrique ils viennent buter de compagnie contre un courant chaud venant de l'Océan Indien avec la direction inverse. Dans ce parcours commun nos deux courants se sont mis à peu près en équilibre de température, ils sont rejetés vers le nord, mais ne forment plus alors qu'un seul courant d'eau froide, celui de Benguela qui longe la côte d'Afrique, s'échauffant toujours jusqu'au moment où il va rejoindre le courant équatorial et complète ainsi un circuit de l'hémisphère sud, comparable à celui que nous avons déjà étudié au nord. Il convient cependant de remarquer qu'ici il n'y a plus de sargasses. En revanche, on y trouve des algues de 300 mètres de longueur (macrocystis). Elles paraissent venir des mers méridionales, apportées par le courant froid.

Les courants du Pacifique sont beaucoup moins connus que ceux de l'Atlantique. Nous retrouvons pourtant les deux grands circuits que nous avons reconnus dans l'Atlantique.

Dans l'hémisphère sud, le courant équatorial se dirige vers l'ouest, dans la direction de la Nouvelle-Calédonie. Là, il se divise en trois branches. La première passe au nord de la Nouvelle-Guinée, la seconde entre cette île et l'Australie par le détroit de Torrès, la troisième se porte directement au sud, va frapper la côte sud-est de l'Australie aux environs de Sidney, la longe dans la direction du sud jusqu'au moment où elle vient heurter le courant froid du sud dirigé vers l'est. Elle est

alors refoulée vers la Nouvelle-Zélande et se partage en plusieurs petits courants qui viennent lécher les côtes des deux grandes îles.

Une autre portion du courant équatorial se dirige directement des îles Tahiti, Tonga, etc., vers la Nouvelle-Zélande.

Ce courant a une grande importance. Il paraît bien avoir conduit à la Nouvelle-Zélande sa curieuse population de *Maoris*. Les traditions de ce peuple constatent qu'il n'est pas autochtone, et que même son arrivée est récente. Ses poèmes racontent la lutte des premiers occupants contre d'énormes oiseaux qui voulurent disputer leur domaine à l'homme. On a voulu voir dans ces oiseaux des êtres fabuleux, mais voici que dans les grottes on en a retrouvé des squelettes. La tradition n'a donc pas tort. De plus, tous les caractères ethnographiques des Maoris correspondent à ceux des races polynésiennes qui n'ont rien de commun avec les *Alfourous* ou race nègre de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée. Il faut donc admettre que les Maoris sont Polynésiens d'origine et le courant seul a pu diriger à pareille distance leurs pirogues primitives.

A partir de la Nouvelle-Zélande le courant chaud se dirige vers l'est parallèlement au courant froid. Leurs eaux se mélangent et prennent une température inférieure à celle des mers tropicales. Ce courant froid vient frapper la côte ouest de l'Amérique du Sud, et par un phénomène analogue à celui que nous avons vu pour l'Afrique, il dévie et court vers le nord. C'est le courant de Humboldt qui rafraîchit les côtes du Chili et du Pérou, rendant ainsi la température très supportable dans un pays où la pluie est rare. Il rejoint le courant équatorial complétant ainsi le circuit méridional.

Il convient de signaler encore dans le Pacifique un contre-courant équatorial situé un peu au nord de l'équateur et dirigé de l'ouest à l'est, des Moluques à Panama, sur une longueur de 16,500 kilomètres.

Dans l'hémisphère nord, le courant équatorial prend encore la direction de l'ouest depuis la côte du Mexique jusque vers les Philippines où il dévie vers le nord et se porte sur le Japon.

Là, il est d'un bleu indigo, presque noir, ce qui justifie son nom Japonais de *Kuro-Schiwo* ou fleuve noir. C'est une réduction du Gulf-Stream, moins chaud, moins rapide, avec des effets moindres. A partir du Japon, il se dirige vers l'est, arrive en Californie où il se partage en deux branches, l'une au nord, l'autre au sud. La présence de cette bifurcation explique comment sur quarante-neuf barques japonaises constatées perdues en mer, vingt-neuf ont été retrouvées échouées à

la presqu'île d'Alaska, au nord de l'Amérique, dix en Californie, deux aux îles Sandwich. Cela permet aussi d'entrevoir la solution du problème de l'origine des populations indigènes d'Amérique, qui, surtout dans la partie occidentale, offrent des traces non équivoques de mélange avec la race jaune. Une légende locale du Pérou attribue même les civilisations primitives de ce pays à des émigrants venus d'occident. Une autre circonstance vient augmenter l'analogie du Kuro-Schiwo avec le Gulf-Stream.

Un courant froid vient de la mer d'Okhotsk et se porte sur la côte orientale d'Asie. On retrouve là encore les mêmes effets qu'à la rencontre des deux courants de l'hémisphère nord de l'Atlantique, brouillards, bancs de poissons, requins et vols d'oiseaux.

Pour l'Océan Indien, on trouve un courant équatorial très développé au 7e degré de latitude sud. Il part de l'Australie et se porte sur Madagascar : au nord de l'île, il se divise en deux parties.

Celle du sud suit la côte d'Afrique, se joint à un autre courant de même direction, parti des Mascareignes et vient rejoindre le puissant courant froid des mers du sud qui n'est interrompu par aucun continent. C'est ainsi qu'une bouteille jetée le 14 juillet 1864 au cap Horn a cheminé au S. de l'Afrique et fut trouvée sur la côte d'Australie le 7 juin 1867. — Le courant chaud est donc rejeté vers l'est et revient en Australie ayant ainsi formé circuit.

A signaler encore un contre-courant équatorial partant de Zanzibar jusque Java.

Au nord, plus de circuits ; là règnent les moussons qui modifient les courants.

Il y a aussi des courants dans les mers fermées, mais ils sont moins connus.

Nous avons déjà eu l'occasion d'étudier par exemple le courant entrant de l'Océan Atlantique dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar. Ce courant suit les côtes d'Afrique en se dirigeant vers l'est, puis revient vers l'ouest en suivant la côte européenne.

Il faut aussi tenir compte des courants produits par les marées.

On sait que les marées sont dues à l'attraction des particules liquides de la mer sous la double influence de la lune et du soleil.

Les effets de la lune et du soleil tantôt agissent de concert, tantôt se contrarient.

Ils concordent à l'époque des *syzygies*, c'est-à-dire lorsque la terre, la lune et le soleil se trouvent sur une même ligne droite. La marée

produite alors par la somme des actions de la lune et du soleil est la plus forte possible. A ce moment la lune est pleine ou nouvelle.

Au contraire, si la terre occupe le sommet d'un angle droit dont le soleil et la lune occupent les côtés, l'action solaire contrarie l'action lunaire et il en résulte une marée la plus faible possible. C'est l'époque des *quadratures*. La lune est alors à son premier ou à son dernier quartier.

En résumé les *marées de rive eau* ont lieu à l'époque de la nouvelle lune et de la pleine lune, les *marées de morte eau* ont lieu quand la lune est dans son premier ou dans son dernier quartier.

Cette action se produit jusqu'aux plus grandes profondeurs. On a alors des ondes gigantesques dans l'Océan : elles atteignent la vitesse de 176 mètres par seconde !

Mais l'intumescence des eaux ne se déplace pas à la manière d'un courant. La mer se soulève et s'affaisse sur place : elle se gonfle au point où la lune passe et se dégonfle après. Les vaisseaux ne sont pas plus entraînés par l'onde de la marée que les brins de paille ne le sont par les ondulations qu'occasionne la chute d'une pierre dans une nappe d'eau tranquille. Un soulèvement et un affaissement alternatifs se propageant de proche en proche avec la même ampleur, voilà ce qui se passe en pleine mer ; il en serait partout ainsi si la terre était en entier couverte par l'Océan.

Mais ce mouvement de la mer est retardé par le frottement des côtes. La marée se propage donc moins facilement dans le voisinage des continents.

Ce n'est donc pas au moment où la lune est au méridien d'un port qu'on y trouve la marée haute. Il y a toujours retard. Ce retard s'appelle l'*établissement du port*.

Dans la Manche, par exemple : la marée étant haute à 5 heures à l'entrée de la mer, sera haute seulement à 11 heures pour Boulogne.

La marée est faible là où la mer est large et profonde. Sa hauteur varie entre 30 et 50 *centimètres* à Taïti. Elle est de 1 mètre à Sainte-Hélène. A Hambourg $1^{m},85$, mais déjà nous ne sommes plus en mer profonde. La marée augmente surtout dans les mers resserrées. Elle est de 10 mètres dans le canal de Bristol, elle varie entre 12 et 15 mètres pour la baie Saint-Michel, elle atteint 21 mètres dans la baie de Fundy, au Sud de la Nouvelle-Écosse ! C'est la plus forte marée du globe. Au détroit de Magellan elle oscille entre 18 et 20 mètres.

Ceci est important pour la géologie : on peut en effet trouver des

dépôts marins à 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la mer sans avoir besoin de recourir à un soulèvement pour expliquer leur présence. Le simple mouvement des marées suffit pour cela.

Dans le canal de la Manche, la marée est plus forte sur la côte de France que sur celle d'Angleterre. Dans la mer du Nord elle est plus forte en Angleterre qu'en Scandinavie. C'est encore là un effet de la rotation de la terre. Le flot de marée subit le même retard que nous avons déjà constaté pour les vents (1).

Les mers intérieures ont leur mouvement de marée. Une marée de 7 *centimètres* se constate à Chicago pour le lac Michigan : la Méditerranée a des marées d'un mètre. Dans la petite Syrte (golfe de Gabès) on en a constaté de 2 mètres.

Les marées déterminent des courants, surtout dans les mers intérieures. Si les mers sont de plus à fond plat, le courant peut devenir rapide : 3 kilom. 600 mètres à l'heure. Dans les détroits il est plus rapide encore. Dans le Pas-de-Calais on constate ainsi un courant N.-E. à marée montante, S.-O. à marée descendante.

Ce dernier courant par lequel passe toute la marée descendante de la Manche empêche pendant quelque temps l'écoulement des eaux dans la baie de la Seine. Il en résulte que la mer reste pleine au Havre pendant une heure aux marées ordinaires, pendant trois heures aux syzygies. On voit pourquoi un grand port est là.

En plus des mouvements de marée il convient de signaler des courants *giratoires*. On admet qu'ils sont dus à des courants transversaux du continent vers la mer ou de la mer vers les continents. A cette classe se rattache le fameux *Maelstrœm* et le double courant de Charybde et de Scylla.

---

(1) Voir Bulletin de janvier.

SÉANCE SOLENNELLE DU 26 JANVIER 1890

Pour la première fois, quittant l'Hôtel du Maisniel, notre Société a tenu sa Séance Solennelle au Grand-Théâtre. C'était peut-être une entreprise hasardée que de convoquer le grand public à *une heure*, un dimanche ; hâtons-nous de reconnaître que le succès a dépassé l'attente des organisateurs, mais la meilleure partie de ce succès est due à l'éminent conférencier qui avait bien voulu nous accorder son précieux concours ; le nom du capitaine Binger était fait pour réveiller les curiosités les plus paresseuses.

Un magnifique auditoire se pressait dans la salle, presque trop petite malgré ses vastes dimensions. De nombreux officiers en uniforme, des dames en riches et élégantes toilettes donnaient au théâtre son aspect des grands jours (1). Sur la scène, derrière le Bureau au grand complet, se trouvaient les 82 lauréats du concours. A la table d'honneur était placé le Président, M. Paul Crepy, assisté du Général Jamont, commandant le 1er corps d'armée et de M. Couat, Recteur de l'Académie. On y remarquait encore les Vice-Présidents : MM. Brunel, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire, M. Faucher, M. Henry Bossut, Président de la section de Roubaix, M. Masurel, Président de la section de Tourcoing, M. le Lieutenant Pénel, sous-chef de l'État-major du 1er corps d'armée, M. Vanhende, Bibliothécaire, M. Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général adjoint, M. A. Merchier, Secrétaire-Général.

Le Président a ouvert la séance en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS, MES JEUNES AMIS,

Une personne d'humeur chagrine dit un jour, en parcourant les Galeries de l'Exposition réservées aux Sociétés Géographiques : « Tout cela, c'est de la réclame. » Le mot était injuste, tout au moins pour une Société comme la nôtre, qui ne rêve et ne poursuit qu'un but : la vulgarisation de la Géographie.

Quatre moyens nous permettent d'atteindre ce but : les Conférences, notre Bulletin, les Excursions et nos Concours.

A plusieurs reprises, je vous ai parlé de nos Conférences ainsi que des Savants et des Explorateurs qui toujours ont su les rendre si instructives, si intéressantes ; l'an dernier je vous ai entretenus de nos excursions.

---

(1) Le bureau doit des remerciements à MM. H. Crépin, Lenoir, Ed. Martin, H. Beaufort, Godin, Raquet, Dr Hochstetter, Laurenge, Brackers d'Hugo, qui ont bien voulu accepter les délicates fonctions de commissaires introducteurs, et qui se sont acquittés de leur tâche avec un tact et une complaisance auxquels on ne saurait trop rendre hommage.

Aujourd'hui je vous dirai quelques mots des Concours que notre Société, la première entre toutes, a organisés, Concours auxquels elle attache la plus grande importance, sachant bien que pour faire connaître et aimer une science, il faut s'adresser surtout à la jeunesse : la semence jetée sur une bonne terre produit plus tard de bons fruits.

Les programmes officiels sont bien durs pour la Géographie : dans les Collèges et les Lycées on lui accorde à peine une heure par semaine; dans les écoles primaires, l'étude de la France concentre sur elle tout l'esprit du maître et de l'élève; le reste du Monde est à peine entrevu.

Afin de compenser cette regrettable parcimonie, notre Société a voulu encourager les bonnes volontés, et, pour forcer la jeune génération à cultiver davantage notre science favorite, elle a organisé des Concours annuels entre tous les élèves de l'arrondissement de Lille; c'est en séance solennelle qu'elle récompense les plus méritants parmi les plus studieux.

L'organisation de ces Concours est l'objet de notre constante sollicitude; une commission spéciale en règle le programme et les conditions; elle veille tout particulièrement à ce que l'ordre et la loyauté y soient strictement respectés par tous les concurrents.

La correction des compositions, toujours délicate, est parfois fort intéressante. Voici, par exemple, la copie de l'élève qui sait par cœur; tout y est mentionné dans un ordre parfait, rien n'y manque : cependant si l'on demandait à cet élève de nommer les villes arrosées par un fleuve, en le remontant de l'embouchure à la source, il serait bien vite dérouté : il a appris dans son livre au lieu de lire sur sa carte.

Mais voici une copie bien courte! On devine un candidat mécontent de la question désignée par le sort : bien vite, il a remis entre les mains du surveillant, quelques lignes de texte et une carte à peine ébauchée, puis il a quitté la salle du concours pour exhaler au dehors sa mauvaise humeur, et peut-être ses regrets.

Parfois, la fantaisie se donne libre cours; dans cette copie, qui traite le bassin du Pô, j'aperçois bien le lac Majeur, mais je suis tout surpris d'y voir le lac de Garde remplacé par un lac Mineur : tel est l'entraînement provoqué par la logique des mots!

Jadis, mes Chers Collègues, les Géographes étaient d'accord pour reconnaître que notre département est plat; les plus enthousiastes toutefois citaient avec satisfaction le Mont Cassel, le Mont des Cats,

le Mont Noir, le Mont Rouge.—Mais depuis quelque temps la science a fait des progrès si prodigieux, qu'on a dévoilé à nos jeunes écoliers (qui nous l'apprennent par leurs copies), l'existence des Monts de Lille !

Serait-ce le plateau de Mons-en-Barœul, sur lequel le Génie militaire vient d'élever un des forts protecteurs de notre bonne ville de Lille ? Ou bien s'agirait-il de la côte de Lesquin que, dans notre enfance, nous montions au pas gymnastique, sans le secours du bâton alpestre, pour y voir de près tourner les bras gigantesques d'innombrables moulins à vent ?

Tartarin aurait-il fait école ? Ne présidait-il pas un Club Alpin ayant pour mission de franchir ces agréables collines qui viennent mourir aux bords du Rhône, et qu'on appelle les Alpines ?

Peut-être verrons-nous bientôt se fonder à Lille un Club Alpin rival de celui de Tarascon !

Voici enfin une copie où les aperçus géographiques sont rares, mais les indications historiques y abondent. L'auteur n'est certainement pas ferré sur l'orographie et l'hydrographie ; en revanche, il possède déjà une profonde connaissance du cœur humain : il cherche à amuser ses juges, partant à les désarmer ; il leur raconte l'histoire de Cottius qui, de brigand se fit honnête homme, et mérita, pour ce fait, de donner son nom aux Alpes Cottiennes. Plus loin, il a recours aux teintes sombres, et nous terrifie par la lugubre histoire de touristes disparus dans un précipice.

Les Cartes, nous sommes heureux de le constater, sont en progrès sensible : les fameuses chenilles figurant les montagnes, que parfois les fleuves franchissaient sans le moindre effort, ont passé de mode.

Somme toute, l'ensemble du concours est bon, cette année, et justifie pleinement nos espérances.

J'arrive donc tout naturellement à nos récompenses. — médailles, volumes, sphères, diplômes, bourses de voyage, — offertes par quelques membres de notre Bureau ; puisse leur généreuse initiative être bientôt imitée par plusieurs d'entre vous, mes chers Collègues ; alors il nous sera possible de récompenser plus largement un plus grand nombre de concurrents, sans ébrécher les trop modestes ressources de notre budget !

Notre récompense à nous, mes jeunes amis, la seule que nous ambitionnons, est de constater, d'année en année, vos progrès, progrès qui, d'ailleurs, ne nous surprennent guère, car nous savons que, dans

plusieurs de vos Écoles. l'étude de la Géographie est maintenant assez en honneur, pour remplacer la récréation, les jours où le mauvais temps vous empêche de vous livrer aux joyeux ébats de votre âge.

Puis-je parler de Concours, mes chers Collègues, sans rappeler que notre Société vient, pour la première fois, de prendre part à un grand concours : Elle a affronté l'Exposition Universelle Internationale. — Il était bien hardi d'exposer à côté d'anciennes Sociétés de Géographie, de Villes, de Ministères, étalant majestueusement des statistiques savantes. établies par de grandes administrations, et des Cartes dressées par les Officiers les plus distingués ; nous risquions peut-être de passer inaperçus au milieu de pareilles splendeurs. — Mais n'étions-nous pas soutenus par la conscience d'avoir accompli notre tâche, et par la satisfaction des résultats obtenus ?

Au Jury chargé d'examiner notre Exposition, nous avons dit :

— Notre Société compte 1,500 adhérents ;

— En 9 ans elle a entendu 350 Conférences ;

— Organisé des Concours annuels ;

— Dirigé 78 excursions, en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre ;

— Publié chaque mois un fort Bulletin avec Plans, Cartes, Photographies ;

A ce Jury nous avons montré des spécimens de cartes à grande échelle, tout spécialement dressées pour nos Conférences ; nous lui avons enfin présenté une Carte d'Afrique minutieusement exécutée sous la direction si compétente de notre collègue M. Eeckman.

Et ce Jury, appréciant l'ensemble de nos travaux, notre dévouement à la Science Géographique, nos sacrifices de temps et d'argent, a décerné à notre Société une médaille de bronze !

Oui, Messieurs, depuis le 30 Septembre 1889, le nom de la Société de Géographie de Lille, gravé sur le bronze, appartient à l'histoire des Expositions Universelles.

Avant de terminer, j'adresse nos remerciements à M. le Maire qui, gracieusement, a mis à notre disposition la salle du Théâtre ; ces remerciements sont d'autant plus sincères que notre cher Hôtel du Maisniel eût été insuffisant pour contenir l'auditoire d'élite qui se presse ici pour écouter M. le Capitaine Binger.

Capitaine, soyez le bien venu parmi nous ! Depuis longtemps je connais l'intérêt que vous portez à notre Société ; vous avez voulu vous souvenir que le soldat intègre, le parfait patriote dont vous avez

été l'officier d'ordonnance, était notre Président d'honneur. et nous appelait « Sa chère Société ». Nous aurions pu hâter le plaisir de vous recevoir, mais nous avons pensé qu'aucun jour n'était plus convenable pour le faire que celui de notre Séance solennelle !

De chaleureux applaudissements témoignent que l'Assemblée entière est d'accord avec M. Crepy, qui donne aussitôt la parole au capitaine Binger.

CONFÉRENCE DU CAPITAINE BINGER [1]

Après quelques mots de remerciement pour l'accueil flatteur qui lui est fait à Lille. le capitaine Binger arrive à l'objet même de sa conférence :

« C'est, dit-il, sur ma demande que le Ministre des affaires étrangères et le sous-secrétaire d'État aux colonies m'ont confié la mission de visiter ces vastes régions inconnues sur lesquelles deux Européens seulement, un Français, René Caillée, en 1827, et un Allemand, Barth, en 1854, avaient pu recueillir quelques vagues renseignements.

J'étais alors officier d'ordonnance du général Faidherbe, c'est à ses encouragements et à son appui que je dois d'avoir obtenu et accompli la mission que je sollicitais.

Trois voyages antérieurs au Sénégal et dans le Soudan m'avaient initié aux mœurs et à la langue des indigènes. Je partis de Bordeaux le 20 février 1887. Je ne vous dirai rien de la pacotille que j'emportais avec moi, elle vous ferait sourire. Il faut pourtant la composer avec soin avant d'entreprendre un pareil voyage. Il faut choisir des objets en rapport avec les besoins du pays que l'on veut traverser. Le voyageur qui ne serait muni que de tissus serait mal venu dans des régions où tout l'habillement des indigènes consiste dans une ficelle enroulée autour des reins et servant à suspendre un couteau.

Je remontai le Sénégal en chaland jusqu'à Bakel. Là, je composai ma caravane : 18 ânes et 9 indigènes dont 8 que j'achetai comme esclaves. Je les libérai d'ailleurs séance tenante et les enrôlai comme domestiques. Ils me furent très fidèles. Ma pacotille qui pesait 900 kilos fut

(1) Il convient de rappeler que la Société de Géographie de Lille a toujours suivi avec intérêt les échos de la belle exploration du capitaine Binger, et qu'à son retour à Marseille, elle chargea le capitaine Brosselard-Faidherbe, Membre correspondant, de présenter toutes ses félicitations au hardi explorateur.



répartie entre les 18 ânes. Tout mon armement se composait de deux fusils Gras, de quelques fusils de chasse et de quatre pistolets à pierre.

Je partis de Bakel en mai 1887. Je ne vous parlerai pas du trajet de Bakel à Bamako qui se fit sans incident ; les 560 kilomètres qui séparent le Sénégal du Niger sont traversés par une voie carrossable, protégée par des postes fortifiés. On y voyage avec autant de sécurité qu'en France.

A Bamako, il fallut m'orienter. Deux routes s'ouvraient devant moi : l'une, au sud par les états de Samory, l'autre, au nord par les États d'Ahmadou, roi de Ségou. Le colonel Galliéni m'avait donné des lettres de recommandation en arabe pour chacun des deux souverains, et une autre d'un caractère général pour tous les chefs indigènes.

Longtemps j'hésitai avant de fixer mon choix. La route de Ségou était plus pratique, mais je me rappelais qu'en 1861 Ahmadou avait fait arrêter les explorateurs Mage et Quintin, que Soleillet avait eu le même sort, enfin qu'en 1881 il avait retenu huit mois Galliéni lui-même. Cela me décida à opter pour le territoire de Samory. C'était d'ailleurs le chemin le plus court pour aller à Kong, et Samory paraissait bien disposé.

Je me dirigeai donc sur sa capitale *Tenetou*, mais je fus arrêté par des chefs qui m'apprirent que Samory était parti en guerre contre son voisin Tiéba dont il assiégeait la capitale *Sikaso*. Ils consentirent pourtant à envoyer ma lettre à Samory, mais comme je ne recevais pas de réponse, ils manifestèrent hautement leur mauvais vouloir, et devant cette hostilité je dus revenir à Bamako.

C'est là que je reçus une lettre laconique de Samory, m'autorisant à traverser ses États. Arrivé sur les bords du *Baoulé*, premier affluent de droite du Niger dans cette direction, j'en reçus une seconde, me demandant 30 hommes et un canon. Je ne pouvais ni ne voulais répondre à une pareille requête, mais Samory était notre allié : je résolus de m'employer pour lui procurer une paix honorable avec Tiéba. C'est pourquoi, après avoir laissé mon convoi sur la route de *Tengrela*, je partis avec deux noirs pour le camp de Samory.

La guerre et la famine avaient transformé toute la région à parcourir en un vaste charnier. Plus de villages habités, partout des morts, les rives des cours d'eau, aussi larges sinon plus que la Seine à Paris, en étaient encombrées. Aussi, ce fut après sept jours d'une marche des plus pénibles que j'arrivai devant Sikaso.

C'est une ville de 4,000 à 5,000 habitants, entourée d'un mur d'enceinte en terre glaise, flanquée de tours grossières. Ce genre de fortifications rappelle assez l'enfance de l'art d'après Viollet-le-Duc ; elles sont pourtant imprenables pour des noirs dont la science militaire est tout à fait rudimentaire.

C'est ainsi que l'armée de Samory comptait environ 12,000 têtes dont 6,000 au grand maximum étaient armés de fusils à pierre. Les 6,000 autres se composaient de griots, de femmes, d'esclaves palfreniers ou travailleurs. La cavalerie ne comptait plus que 35 chevaux que les privations avaient rendus impropres à tout service.

J'eus beau présenter de mon mieux mon rôle de médiateur ; Samory, par une sotte vanité, me répondit invariablement qu'étant parti de sa capitale *Bissandougou*, en disant qu'il qu'il ne reviendrait qu'avec la tête de Tiéba, il ne voulait pas rentrer sans ce trophée.

Devant cette obstination, je cessai d'insister et je voulus m'en aller. Mais Samory s'y opposa. Il espérait intimider son adversaire en faisant courir le bruit qu'une armée de blancs venait à son secours. A moi tout seul, je formais l'avant-garde d'une immense armée. Force me fut de prendre la permission qu'on me refusait : je m'échappai et je pus rejoindre mon convoi que je trouvai dans un complet dénûment. Mes hommes et moi nous étions réduits à 250 grammes de riz par jour. La situation n'était plus tenable, je n'avais plus à compter sur l'appui de Samory ; je me décidai à quitter ses États et je me dirigeai vers le sud sur *Tengrela*.

J'entrais ainsi dans les états de Tiéba, mais je venais de chez Samory, et, à cause de cela, les indigènes voyaient en moi un ennemi. Les gens de Tengrela me firent entendre que si je ne rebroussais chemin on me ferait un mauvais parti. A huit heures du soir, par une pluie battante, je dus retourner sur mes pas avec ma caravane exténuée par une marche de 25 kilomètres au travers d'une forêt de hautes herbes. Au petit jour, je trouvai enfin une clairière où nous pûmes prendre quelque repos. C'est cet incident qui donna naissance au bruit de ma mort, colporté par les noirs avec un grand luxe de détails et qui parvint jusqu'à nos postes du Soudan et de là en France.

Nous nous dirigeâmes péniblement vers *Niélé* dont je me vis encore refuser l'entrée. Alors, épuisé de fatigue et découragé par tant de déceptions, je fus atteint d'une fièvre bilieuse hématurique. Pourtant Pégué, chef de Niélé, me prouva ses dispositions favorables en m'envoyant tous les jours des cadeaux en vivres et en faisant prendre fré-

quemment de mes nouvelles. S'il refusait de me recevoir, c'est parce que ses sorciers lui avaient affirmé que ma vue causerait sa mort. Il poussa la complaisance jusqu'à me donner une lettre de recommandation pour Yamory-Ouattara, un des chefs du pays de Kong.

Yamory me reçut fort bien et mit à ma disposition son fils Sabana pour me faire conduire à Kong dont j'étais séparé par sept journées de marche dans la direction du sud-est. Je m'attendais à franchir les hautes montagnes marquées sur nos cartes sous le nom de Monts de Kong. Grande fut ma surprise de rencontrer partout un horizon plat, pas même une ride de collines ! La chaîne des montagnes de Kong n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques voyageurs mal renseignés. Sabana me montra enfin dans la direction du sud une ligne de bombax et des dattiers épars, dans les éclaircies desquels j'aperçus les minarets de quelques mosquées, c'était Kong. Partout, sur mon passage, j'avais été l'objet d'attentions délicates : on m'envoyait jusqu'à cinq et six moutons à la fois. Tant de générosité finit par me gêner. Un de me noirs crut me tirer d'affaire en déclarant que ma religion me défendait de recevoir des cadeaux à partir d'une certaine inclinaison du soleil : mais alors les cadeaux affluaient au point du jour, bien entendu que je devais une politesse réciproque.

J'entrai à Kong le 20 février 1888, jour anniversaire de mon départ de Bordeaux. Je fis mon entrée dans la ville, monté sur un bœuf, au milieu d'une affluence énorme de population avide de voir un Européen. Les toits, les rues, les arbres, les carrefours étaient pleins de gens qui se battaient pour se trouver sur mon passage. Ce n'est que grâce à une douzaine de vigoureux gaillards, armés de fouets et rossant tous ceux qui encombraient les ruelles par lesquelles je devais passer que je parvins à gagner une petite place où m'attendaient le roi Karamokho-Oulé et les notables du pays, assis sur des nattes ou des couvertures, véritable réunion de patriarches.

Après cette présentation solennelle, le roi mit à ma disposition une case attenant à sa propre habitation. Je fus bientôt entouré d'une multitude de curieux qui ne me laissèrent de repos qu'à la nuit tombante. Plusieurs jours après mon arrivée, je devais encore subir la curiosité de ces gens-là qui m'accompagnaient jusqu'à certain endroit où la coutume est d'aller seul !

La matinée du lendemain fut employée par moi à faire des visites aux notables, à l'imam et aux sept chefs.

Dans la journée, je comparus de nouveau devant le roi *pour expliquer en public* les motifs de ma visite.

Je leur expliquai que je venais pour tâcher d'entrer avec eux en relations de commerce. « Depuis longtemps, leur dis-je, les Français connaissent le nom de la ville de Kong : nous savons que ses habitants sont paisibles et actifs. Ce sont vos qualités qui ont décidé mon gouvernement à vous envoyer quelqu'un afin de lier des relations plus étroites avec vous. — J'ai pour mission de rechercher quels sont nos produits, tissus, armes, qui vous conviennent le mieux afin d'en informer nos fabricants de France ; mais avant de faire charger nos bateaux, je dois connaître ce que l'on peut obtenir de vous en échange de nos marchandises. »

Le roi me répondit : « Chrétien, ton parler est droit : nous avons tous compris ce que tu viens de nous dire, je t'en remercie au nom de tout mon pays ; je suis heureux que tu aies pu prouver ton innocence : pour mon compte, j'étais convaincu qu'un blanc ne faisait qu'un métier honnête. Si Dieu t'a laissé traverser tant de pays, c'est que c'est sa volonté ; ce n'est pas nous qui agirons contre la volonté de Dieu. — Amen. »

Cette consultation solennelle et le sauf-conduit qui me fut délivré quand elle eut pris fin contribuèrent grandement à calmer la partie de la population que certains tribuns de carrefour avaient excitée contre moi.

Je ne fus pas peu surpris de trouver dans cette ville de Kong une population avancée, contrastant absolument avec celle des régions que j'avais vues jusqu'alors. Les gens ont des vêtements propres : pantalons, turbans, babouches. La ville qui renferme de 12,000 à 15,000 habitants, n'est pas une simple agglomération de cases, comme la plupart des villes du centre de l'Afrique. Les maisons sont construites en briquettes séchées au soleil ; les rues assez irrégulières convergent vers une grande place de 200 mètres de côté, servant de marché. On voit à Kong cinq grandes mosquées, sans compter d'autres de moindre importance, car tous les habitants sont Musulmans.

Chose curieuse, quoique Musulmans, ils ne sont pas fanatiques. Tous savent qu'il existe trois grandes religions qu'ils appellent *chemins:* celui de Moïse, celui de Jésus, celui de Mahomet. Aucun d'eux, dans les conversations que nous avons eues ensemble, n'a jamais été assez sot pour vouloir me prouver que la religion musulmane est supérieure aux autres. Je dois le dire à leur louange, plusieurs d'entre eux m'ont

affirmé qu'ils considéraient ces trois religions comme identiques parce qu'elles mènent à un même Dieu : toutes les trois renfermant des gens de valeur, il n'existerait, d'après eux, aucune raison de proclamer l'une meilleure que l'autre.

Au point de vue de la police et de l'administration, la ville est divisée en sept *Qbaïlas* ou quartiers. A la tête de chacun est un chef qui relève d'une sorte de maire. La population est instruite. Il n'y a pas moins de 40 écoles, tout le monde sait lire et écrire l'arabe comme aussi commenter le Coran.

Le commerce et l'industrie sont très florissants. Les indigènes excellent dans la fabrication des étoffes qu'ils exportent jusqu'à Tombouctou ! J'ai pu rapporter une quarantaine de pièces de tissus, d'un dessin merveilleux, qui ont été exposés au Champ de Mars, dans le palais des colonies. J'ai compté à Kong jusqu'à 150 ateliers de teinture.

La monnaie courante consiste en coquillages ou *cauries* dont il faut une quantité fantastique pour faire 20 francs ! Ayant remplacé mon bœuf par un assez joli cheval, j'ai pu calculer qu'il m'avait coûté en cauries environ 800 francs ; il est vrai de dire que pour me les procurer j'avais vendu la collection la plus hétéroclite d'effets et d'objets qu'on puisse imaginer : des costumes de théâtre défraîchis, du vieux galon, des boutons de livrée démodés, des hameçons, du corail, du fil, du bleu en boules, du papier et quelques pièces de calicot français qui ont eu un vrai succès.

Avant de quitter Kong, j'expédiai deux de mes hommes en courriers porter de mes nouvelles à Bamako. Ils y parvinrent quatre mois après, sans avoir été inquiétés. On voit que les Français ne laissent pas du moins derrière eux des haines ni des traces de sang.

Je partis de Kong muni d'une lettre de recommandation adressée à tous les Musulmans. Mon intention était de parcourir tout le bassin encore inexploré de la *Volta* et du haut *Comoë*.

Le voyage ne se fit pas sans incident. Je me dirigeai sur *Bobo Dioulasou*. Passant près du pic de Komono, je traversai un village où demeurait un pèlerin de la Mecque qui quitta la région à mon approche. Cela exaspéra les habitants qui résolurent de m'assassiner. Le sang-froid de deux vieillards musulmans de Kong, qui me précédaient à une journée de marche, me fit encore une fois échapper au danger.

J'arrivai de la sorte à Bobo-Dioulasou, qui est un lieu de croisement très important pour les caravanes qui viennent de Tombouctou et celles qui viennent du sud. Il y a là une population flottante très curieuse où

dominent les barbiers et les pédicures-manicures. Cette dernière profession est exercée par des gamins qui, à l'aide d'une méchante paire de ciseaux fabriqués dans le pays, coupent les ongles des pieds et des mains à raison de quatre cauries, c'est-à-dire un centime par personne. L'opération terminée, le pédicure-manicure remet au client les rognures des ongles que ce dernier a soin d'enterrer précieusement dans un petit trou.

Les barbiers rasent un peu partout, à domicile ou dans la rue. Ils s'en rapportent à la générosité du client qui paie de dix à vingt cauries pour s'être fait martyriser la figure pendant un quart d'heure.

Cette région est difficile à parcourir, car les habitants sont très superstitieux ; un chiffon de papier jeté par terre, la vue de ma table ou de mon pliant leur causaient une indicible épouvante. J'étais accusé de sorcellerie et regardé comme un être malfaisant. Il me fallut observer la plus stricte réserve pour ne pas m'attirer une méchante affaire sur les bras.

J'arrivai ainsi à *Bossola* où je trouvai une singulière population indigène. C'est là que pour tout costume les hommes portent un bout de ficelle avec un couteau. En revanche, ils sont munis d'un chapeau en paille, à forme conique et à petits bords, en tout semblable au chapeau des clowns. La toilette des femmes est aussi sommaire : un paquet de feuilles qu'elles portent par devant, et sur la tête un chapeau de gendarme. En fait de bijoux, hommes et femmes ont la lèvre inférieure percée d'un trou dans lequel on passe une tige en verre bleu, et quelquefois seulement une feuille.

A *Ouakara*, je trouvai des gens extraordinairement naïfs. Ils sont persuadés que la mort est complète seulement lorsque la tête est séparée du tronc. En conséquence, ils laissent les cadavres pourrir à l'air libre jusqu'à ce que ce détachement se soit opéré de lui-même. Ils sont avec cela facétieux. Le chef venait me réveiller au milieu de mon sommeil uniquement pour avoir le plaisir de me souhaiter une bonne nuit.

Nous arrivâmes enfin au *Mossi* où nous trouvâmes un accueil hospitalier. Le chef de *Bouganiena* était Boukary-Naba, frère du roi de Mossi et héritier du trône. Je trouvai près de lui beaucoup de bienveillance. Sans compter les vivres de toute nature dont il gorgeait mon personnel, il m'invita à l'accompagner dans toutes ses promenades, et, quand je partis pour la capitale Ouaghadougou, il me fit présent d'un beau cheval alezan.

Je fus très bien reçu par le roi de Mossi, et tout faisait prévoir que nos bonnes relations se continueraient quand arriva la nouvelle qu'une expédition allemande partie du Togo remontait la Volta. Les 50 hommes de cette expédition furent transformés par l'imagination des noirs en une formidable armée, moi-même j'en devins l'avant-garde ou tout au moins l'espion. On m'invita à sortir du territoire.

Je revins donc à Bouganiena. Disgràcié que j'étais, je m'attendais à un mauvais accueil, je fus agréablement surpris de retrouver une réception au moins aussi cordiale que la première. Boukary-Naba poussa l'amabilité jusqu'à me donner un second cheval et aussi trois jeunes femmes de 20 à 25 ans, en manifestant le désir de me les voir épouser. Passer brusquement du célibat à un triple mariage me parut un peu excessif. J'exposai mes scrupules à mon brave ami qui consentit à ce que je fisse épouser les jeunes filles par mes trois serviteurs les plus dévoués. Le soir même, je mariai mes protégées en les dotant d'un peu d'étoffe et de verroterie, remplissant ainsi les triples fonctions de prêtre, d'officier d'état-civil et de tuteur. Elles ont été d'excellentes femmes et n'ont jamais fait naître la discorde dans mon camp. Au moment de nous séparer, elles m'ont toutes trois prouvé leur reconnaissance en me remerciant de les avoir si bien mariées et en promettant de donner mon nom à leur premier-né !

En quittant la résidence de Boukary-Naba, j'entrai dans un pays hostile. A notre approche des villages, les toits se couronnaient de défenseurs qui nous menaçaient de leurs flèches empoisonnées. Je voulais éviter un conflit à tout prix, je savais que la moindre collision serait le signal de notre perte. Aussi, pour plus de prudence, je ne laissai aux mains de mes hommes que des armes non chargées. Nous accomplîmes ainsi une traversée de 18 jours, debout jour et nuit, ne mangeant que des épis de mil ou de maïs grillés au feu avec un peu de viande boucanée provenant d'un buffle que nous avions eu la chance de tirer.

Nous arrivâmes enfin à *Oual-Oualé*, sur la branche orientale de la Volta. Épuisé et malade, j'y dus rester 45 jours pour reprendre les forces nécessaires à la continuation de ma route. Les habitants me traitèrent avec beaucoup d'humanité; l'iman m'envoyait chercher du lait et du beurre jusqu'à deux jours de marche de là.

A peine remis, je me dirigeai sur *Salaga*. C'est une ville d'environ 6,000 âmes, mais la plus sâle que j'ai jamais vue. Ce n'est qu'une suite de mares dans lesquelles pourrissent des ordures et des

cadavres d'animaux. Il faut aller chercher de l'eau potable à 14 kilomètres de là au *ruisseau des voleurs*. Dans ce milieu malsain, tout mon personnel fut pris de fièvre ou couvert de clous. C'est de là pourtant que je pus faire parvenir de mes nouvelles à la côte.

De Salaga, je me dirigeai sur *Kitampo*. Avant d'y arriver j'eus à traverser un pays malsain où marais herbeux et bois marécageux se succèdent sans interruption, mais dont la végétation luxuriante offrait un contraste frappant avec la flore rabougrie des régions que je venais de traverser. Dans cette vallée de la Volta, j'ai vu des arbres dont les basses branches sont à 40 mètres du sol. Là se trouve le magnifique *sterculia* ou arbre à kola. Malheureusement fourrage et vivres font défaut, l'humidité est pénétrante, des myriades de fourmis à mandibules ne laissent aucun répit, sans parler des serpents qui pullulent dans ces bois.

Kitampo est une ville de 3,000 habitants, située au milieu d'une clairière et environnée de plantations de bananiers et de cultures.

De Kitampo, je partis pour *Bondoukou* en faisant un détour le long de la Volta pour éviter une région dévastée par une guerre récente. C'est sur les bords de la Volta que j'appris qu'un Français envoyé à ma recherche était arrivé à Bondoukou depuis une quinzaine de jours. Cette nouvelle me combla de joie et me fit accélérer ma marche sur Bondoukou où j'arrivai cinq jours après le départ de mon compatriote.

Les bruits fâcheux qui avaient couru sur mon compte et surtout mon absence qui se prolongeait au-delà de toutes les prévisions avaient fait songer à organiser une mission de secours destinée à me porter un ravitaillement en marchandises afin de faciliter mon retour à la côte dans le cas où je serais sans ressources.

M. Verdier, propriétaire de plusieurs des comptoirs de la côte et armateur à la Rochelle, en prit l'initiative et supporta la moitié des frais de l'expédition dont le gouvernement confia la direction à M. Treich-Laplène. Parvenu à Bondoukou, M. Treich-Laplène n'obtint que des renseignements très vagues sur la direction que j'avais prise en partant de Kong et se décida à se diriger provisoirement sur ce pays en présence de l'assurance formelle que je devais y revenir.

Malheureusement, nous nous étions surmenés dans notre marche précipitée sur Bondoukou. Je fus contraint de m'y arrêter pendant une dizaine de jours que j'employai à étudier le pays. Il s'y fait un important commerce d'articles européens venus des divers établissements de

la côte. La poudre d'or est surtout employée pour les transactions. Chacun porte avec soi une petite balance pour les pesées de la précieuse poudre et aussi un aimant pour retirer les parcelles de fer qui pourraient s'y trouver mélangées. L'unité de poids est le *mitkal*, pesant un peu plus de 4 grammes ce qui donne la valeur approximative de 12 francs pour le mitkal d'or. Comme l'administration des poids et mesures n'existe pas dans le pays, le mitkal est représenté par 24 graines de bombax ou 48 graines de corail végétal.

Avant de quitter le pays, je me dirigeai sur *Amenvi* où résidait Ardjouma, roi de Bôndoukou. Je voulais lui proposer de signer un traité avec la France.

En arrivant près du village, je vis avec une surprise mêlée de joie notre cher pavillon national hissé au sommet de la résidence royale. J'avais été prévenu par M. Treich-Laplène qui, le 13 novembre, avait conclu le traité que je voulais proposer.

Je repris alors le chemin de Kong. Privé de mon dernier cheval qui venait de mourir, je dus faire à pied cette route pénible évaluée à 19 journées de marche par les indigènes. La volonté et le désir de rejoindre le Français envoyé à ma recherche me stimulèrent si bien que j'accomplis le trajet en onze jours.

Le 5 janvier 1889, je faisais ma rentrée à Kong. Mon absence avait duré onze mois. Je surpris M. Treich-Laplène au moment où il se disposait à venir à ma rencontre. Je tombai dans les bras de ce digne compatriote, qui, à peine remis des suites d'un long séjour à la côte, s'était spontanément offert pour aller me ravitailler : Il m'apportait des nouvelles de ma mère et de mes amis qui me firent vite oublier fatigues et privations.

Je reçus un accueil véritablement triomphal de la part des indigènes. Cet accueil et l'entrée facile de M. Treich-Laplène sont les meilleurs garants que la population est entièrement gagnée à notre cause.

Aussi, quelques jours après, je signai avec Karamokho-Oulé un traité qui plaçait ses États sous notre protectorat, assurait à la France le commerce exclusif du pays où peuvent venir s'établir les missionnaires et les marchands.

Ce traité, joint à celui qu'a signé à Bamako le capitaine Septans et à celui que M. Treich-Laplène a signé à Bondoukou, relie nos établissements du Haut-Niger à nos possessions de la Côte-d'Or.

Cette question réglée, je fis partir pour Bamako quatre de mes domestiques avec mon courrier pour la France et la collection d'effets

confectionnés dont j'ai parlé plus haut. Le tout est arrivé à bon port, à ma grande satisfaction. J'ai su depuis que tous les chefs des territoires traversés par mes gens les avaient accueillis convenablement, quelques-uns leur ont même fait des cadeaux.

Mon départ de Kong fut accompagné de touchantes manifestations. Le chef et l'iman vinrent eux-mêmes nous accompagner jusqu'au premier ruisseau au sud de la ville. Je dus leur promettre ou de revenir ou de renvoyer des compatriotes qu'ils accueilleront aussi généreusement que possible. Ils me chargèrent de leurs vœux de bonne santé pour le Président de la République et, selon leur expression, pour *tous les anciens* de France.

Le traité du Bondoukou nous donne toute la rive gauche du Comoë qui débouche à Grand-Bassam. Il importait d'explorer ce cours d'eau et de nous assurer une route directe pour les gens de Kong en leur évitant la traversée du Bondoukou. Or, faute d'embarcations convenables, la voie fluviale n'est pas employée avant la localité d'*Attacrou*. Nous prîmes donc la route de terre.

Grâce aux recommandations de Kong, nous fûmes partout bien accueillis. Je n'eus pas de peine à faire comprendre à Domba, chef de *Dakhara*, combien il aurait intérêt à passer avec nous le même traité que Kong : au bout de quelques jours, il accepta notre pavillon et signa un traité aussi avantageux pour nous que celui de Kong.

A *Groumania*, nous provoquâmes une réunion des chefs du pays afin de discuter les bases d'un traité qui fut accepté et signé une dizaine de jours après notre arrivée dans le pays. Il nous donne les mêmes avantages que les traités précédents, et de plus attribue aux Français seuls, la navigation du Comoë.

Nous aurions voulu, M. Treich-Laplène et moi, nous enfoncer dans la direction de l'ouest. Malheureusement, un mal contracté à la suite de deux années de privations et d'excessives fatigues m'avait mis dans l'impossibilité de marcher. Mon compagnon n'était guère plus valide que moi. Nous dûmes donc nous replier sur Attacrou afin d'explorer du moins le cours inférieur du Comoë et en rapporter un tracé exact.

Cette descente du Comoë fut très pénible. Des barrages et des rapides nous forçaient de rester en pirogue et au soleil pendant toute la journée. Nous n'avons jamais pu parcourir une étape avec les mêmes embarcations. En effet, il existe dans ce pays une sotte coutume qui rend responsables et solidaires les uns des autres tous les gens d'un même endroit. Il suffit donc qu'un homme d'un village en amont ait

une dette en aval pour que tout individu de ce village qui se hasarde à passer par là soit sûr d'être conservé en ôtage jusqu'à ce que la dette soit éteinte, sans préjudice des marchandises confisquées. Dans ces conditions. il nous fut impossible de trouver des bateliers pour de longues étapes. Nous devions changer de pirogues et de piroguiers trois ou quatre fois par jour.

Nous atteignîmes cependant au bout d'une vingtaine de jours le village de Bettié, situé à environ 60 milles au nord de Grand-Bassam. Grâce à M. Treich-Laplène, le chef du pays est, depuis 1887, un de nos fidèles alliés. Il nous mit en possession de quelques bouteilles de vin et d'une caisse de biscuits qu'on nous avait envoyés de Grand-Bassam. Il nous céda sa propre habitation, sorte de chalet avec vérandah et balcon. Deux lits assez confortables nous permirent de prendre quelque repos jusqu'à la fin des préparatifs de descente en pirogue sur *Alépé*.

Là devait nous attendre la cannonnière de l'État *le Diamant*, qui fait la police du Comoë jusqu'à Alépé et tient en respect les populations turbulentes de l'*Ébrié*.

Ce n'est pas sans de bien douces impressions que je posai le pied sur le petit bâtiment français dont le premier maître, chargé du commandement, s'empressa de mettre la cambuse sans dessus dessous pour nous mieux recevoir.

Bientôt nous descendîmes sur Grand-Bassam. Une heure avant le moment de l'arrivée, je guettais déjà la mer. Enfin. vers midi, à ma grande joie, je vis les lames déferler sur la plage et flotter notre cher pavillon national au-dessus de la factorerie Verdier. J'y trouvai l'accueil le plus cordial et l'hospitalité la plus large, ce qui hâta mon rétablissement et me permit d'affronter une traversée qui aurait pu m'être funeste par une trop brusque transition. Quelques semaines après, c'était le Sénégal, la France et Paris !

En résumé, pendant ce voyage de 28 mois, j'ai parcouru 4,000 kilomètres. Quant à mes itinéraires par renseignements, ils atteignent près de 50,000 kilomètres et présentent de grandes chances d'exactitude. J'ai apporté un grand soin à les établir ; tous ont été contrôlés, et très souvent dans des pays différents et dans des langues différentes.

J'ai rencontré 70 peuplades, qui ont évidemment des liens de parenté entre elles, mais parlant autant de langues et de dialectes différents.

Ce chemin que j'ai parcouru, vous pouvez tous le refaire après moi

et en toute sécurité, car partout j'ai enseigné aux indigènes l'amour et le respect de la France.

Au point de vue colonial, comme au point de vue commercial, mon voyage peut entraîner des conséquences importantes.

Je vous ai montré combien sont industrieuses les populations du pays de Kong. Je puis ajouter que l'or abonde dans ce pays. C'est entre la mer et le 7e parallèle que se trouvent les gisements aurifères les plus riches. Poudre d'or et pépites sont extraites de terrains quartzeux recouverts d'une riche végétation. J'ai vu fréquemment à Bondoukou des pépites variant de 1 à 18 grammes. J'en possédais moi-même une de 44 grammes, mon hôte en possédait une de 130 grammes qu'il n'a voulu me céder à aucun prix, car elle provenait de ses ancêtres. Or, songez combien les procédés d'extraction des indigènes sont primitifs et incomplets !

Il faut attirer les indigènes vers nos comptoirs de la côte, les conquérir d'abord à notre commerce : le reste viendra ensuite. La France a jeté les bases d'un magnifique empire soudanien. Peut-être nos enfants nous seront-ils reconnaissants de leur avoir légué un aussi beau patrimoine

---

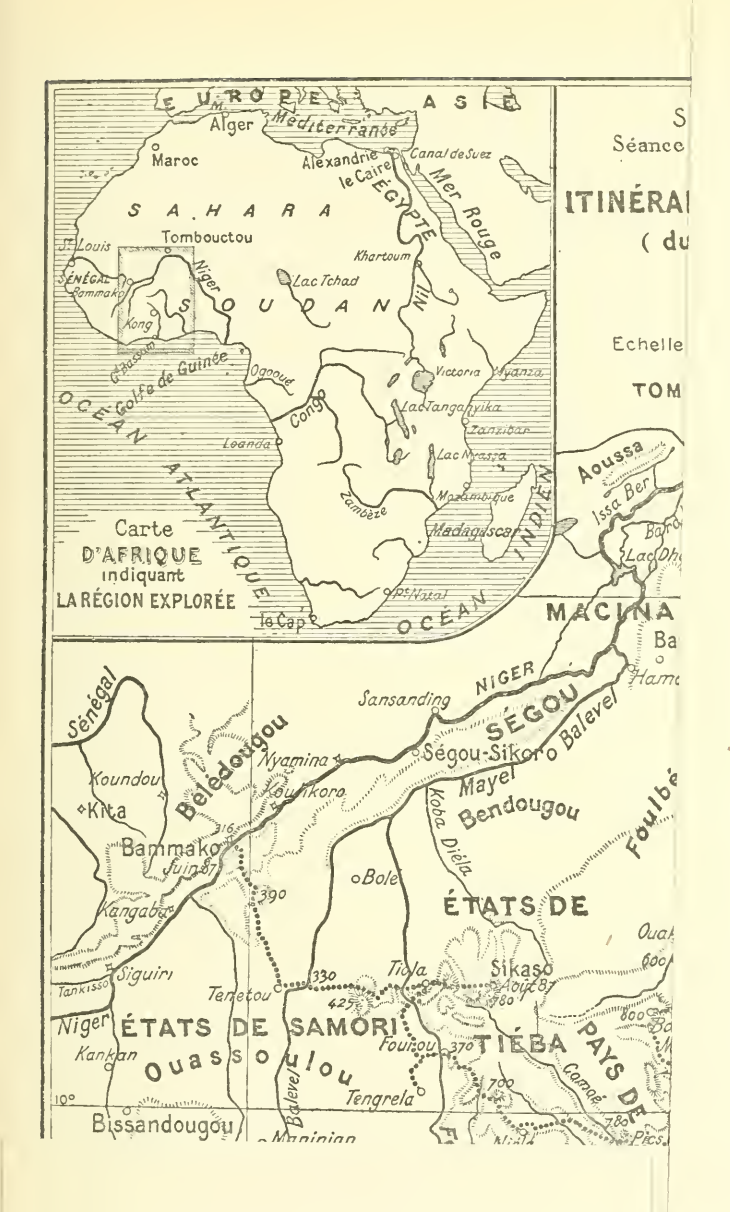
C'est au milieu d'une double salve d'applaudissements que le Capitaine Binger quitte le fauteuil du conférencier.

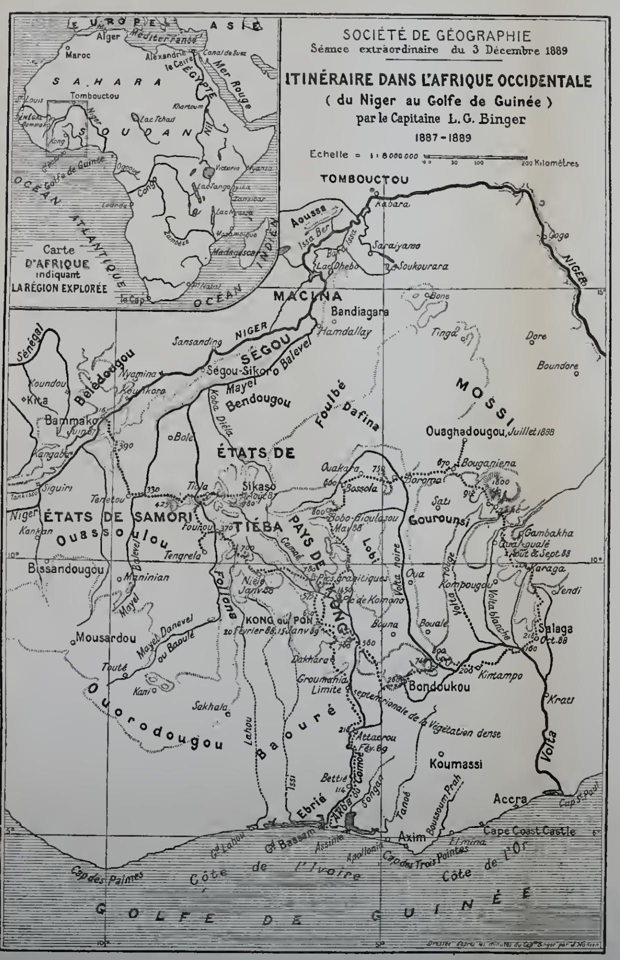
« Madame votre mère a connu de cruelles angoisses, dit alors M. Paul Crepy, en remerciant l'orateur. Puisse cette médaille d'honneur que je vous offre, la première frappée aux armes de notre Société, lui rappeler demain que le temps des épreuves est passé et qu'elle a droit d'être fière de son fils ! »

C'est avec une émotion extraordinaire et au milieu d'une ovation enthousiaste que le Président et le Capitaine Binger se donnent une chaude accolade. On croirait que Lille a changé de latitude et se trouve transportée dans le Midi par quelque fée invisible. Cette fée, c'est la parole si modeste du conférencier qui fait plus vivement encore ressortir son intelligence d'élite et son caractère d'une merveilleuse énergie.

Quand l'émotion s'est un peu calmée, le Secrétaire-Général, M. Merchier, donne lecture du rapport d'ensemble sur les travaux de l'année.

« Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir ! » ainsi parlait le doge de Gênes, transporté à la cour de Louis XIV. Je ne suis pas le doge de Gênes, et, malgré ses


S
Séance
ITINÉRAI
(du
Echelle
TOM
EUROPE
ASIE
Alger
Méditerranée
Maroc
Alexandrie
le Caire
Canal de Suez
ÉGYPTE
Mer Rouge
SAHARA
Tombouctou
St Louis
SÉNÉGAL
Bammako
Niger
Khartoum
Lac Tchad
SOUDAN
Nil
Kong
Golfe de Guinée
Ogooué
Victoria
Nyanza
OCÉAN ATLANTIQUE
Congo
Lac Tanganyika
Zanzibar
Loanda
Lac Nyassa
Mozambique
Zambèze
Madagascar
OCÉAN INDIEN
Carte
D'AFRIQUE
indiquant
LA RÉGION EXPLORÉE
Pt Natal
le Cap
Aoussa
Issa Ber
MACINA
Sénégal
NIGER
Sansanding
SÉGOU
Balevel
Beledougou
Nyamina
Ségou-Sikoro
Koundou
Koulikoro
Mayel
Kita
Bendougou
Koba
Diéla
Foulbé
Bammako
Juin 87
Bole
390
ÉTATS DE
Kangaba
Siguiri
Tankisso
Tiola
Sikaso
Août 87
330
Tenetou
429
780
Niger
ÉTATS DE SAMORI
Fourou
370
TIÉBA
PAYS DE
Kankan
Ouassoulou
Tengrela
700
Comoé
10°
Bissandougou
Balevel
Pics



SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
Séance extraordinaire du 3 Décembre 1889
ITINÉRAIRE DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE
(du Niger au Golfe de Guinée)
par le Capitaine L. G. Binger
1887 – 1889
Echelle = 1 : 8 000 000
200 Kilomètres
Carte D'AFRIQUE indiquant LA RÉGION EXPLORÉE
EUROPE
ASIE
Alger
Méditerranée
Maroc
Alexandrie
le Caire
Canal de Suez
ÉGYPTE
Mer Rouge
SAHARA
Tombouctou
Khartoum
Lac Tchad
SOUDAN
Nil
Kong
Golfe de Guinée
Ogooué
Congo
Victoria Nyanza
Lac Tanganyika
Zambèze
Mozambique
Madagascar
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN INDIEN
Le Cap
TOMBOUCTOU
Kabara
Aoussa
Issa Ber
Saraiyamo
Soukourara
Gogo
NIGER
Lac Dhebo
MACINA
Bandiagara
Hamdallay
Bone
Tinga
Dore
Boundore
Sénégal
Beledougou
Sansanding
NIGER
SÉGOU
Ségou-Sikoro
Balevel
Nyamina
Koundou
Kita
Mayel
Bendougou
Foulbé
Dafina
MOSSI
Bammako
Bole
Ouaghadougou, Juillet 1888
Kangaba
ÉTATS DE
Ouakara
Borama
Bouganiena
Siguiri
Tiola
Sikaso
Bossola
Sati
Tenetou
ÉTATS DE SAMORI
TIÉBA
PAYS DE
Bobo-Dioulasou
Gourounsi
Niger
Kankan
Oussoulou
Tengrela
Lobi
Gambakha
Bissandougou
Maninian
Pics granitiques
Volta noire
Volta rouge
Volta blanche
Karaga
Yendi
Kompougou
Oua
Mayel
Niele Janv. 88
de Komono
KONG
KONG ou PON 20 Février 88, 15 Janv. 89
Bouna
Bouale
Salaga Oct. 88
Mousardou
Mayel Danevel ou Baoulé
Dakhara
Kintampo
Touté
Kani
Groumania
Limite septentrionale de la Végétation dense
Bondoukou
Ouorodougou
Sakhala
Lahou
Baoulé
Attacrou Fév. 89
Krati
Koumassi
Volta
Bettié
Issi
Ebrié
Akba ou Comoé
Songan
Tanoé
Boussoum Prah
Accra
Cap St Paul
Gd Lahou
Gd Bassam
Assinie
Apollonia
Axim
Cap des Trois Pointes
Elmina
Cape Coast Castle
Cap des Palmes
Côte de l'Ivoire
Côte de l'Or
GOLFE DE GUINÉE
Dressée d'après les minutes du Capne Binger par J. Hansen

vénérables splendeurs, le théâtre municipal de Lille ne peut rivaliser avec la galerie des glaces de Versailles. Pourtant, comment ne pas m'étonner d'être choisi aujourd'hui pour vous retracer l'ensemble des travaux de notre chère Société ?

Avec quel talent s'acquittait de cette mission notre ancien Secrétaire général, M. Renouard, je n'ai pas besoin de vous le rappeler. Tous, vous avez encore présents à la mémoire ce zèle incomparable, cette solide instruction géographique, cette haute compétence économique, le tout au service du Bulletin de la Société de Géographie de Lille.

Aussi, quand les circonstances entraînèrent M. Renouard loin de nous, il y eut comme un mouvement d'inquiétude. On se demanda qui recueillerait une succession si difficile. Il semblait impossible de trouver un Secrétaire général aussi parfait : et pourtant, nous eûmes cette bonne fortune de ne pas trop ressentir le vide causé par ce départ, grâce à M. Eeckman, qui prit vaillamment la place laissée libre sur la brèche.

L'heure était redoutable. On avait décidé d'affronter l'épreuve de l'Exposition Universelle. Dans quelle mesure le succès récompensa notre audace, notre Président vient de vous le dire. Rappelons-le ici ; celui qui organisa cette vitrine si remarquée au palais des arts libéraux, celui qui retraça toute l'histoire de notre Société, celui qui contribua pour une large part au résultat final, ce fut le nouveau Secrétaire Général, M. Eeckman, qui donna cette dernière preuve de dévouement à une Société qu'il aime tant.

Mais quoi ! M. Eeckman a un dévouement sans bornes qu'il met au service de toutes les bonnes causes. Si son zèle ne connaît point de limites, il n'en est point de même pour les forces humaines : surmené, très souffrant, il nous a imposé la cruelle nécessité d'accepter sa démission de Secrétaire Général ! C'est ainsi qu'ayant été à la peine, il n'est pas à l'honneur. Je le remplace, bien qu'indigne ; mais je couvre ma faiblesse en vous conviant à lui adresser tous nos remerciements.

La tâche que j'entreprends ici m'est heureusement rendue facile par l'abondance des travaux accomplis, par les résultats obtenus dans le courant de cette présente année.

Pour ne parler que des conférences, chacun s'imagine connaître à fond son pays. Choisir son sujet en France est toujours chose ardue. Dans un de ses humoristiques voyages, Alexandre Dumas se défend d'avoir découvert la Méditerranée. M. Ardouin Dumazet nous a pourtant fait admirer des merveilles artistiques et naturelles dont nous ne soupçonnions point l'existence, il a véritablement découvert pour nous la région des Charentes ; une seconde conférence nous a fait connaître Lyon et les Lyonnais. Dans un autre ordre d'idées, Monsieur le lieutenant Dubois a raffermi notre confiance dans la valeur de nos défenses alpestres, si jamais la poudre venait à parler de ce côté.

Votre Secrétaire général..... adjoint vous a entraînés jusqu'en Angleteterre avec une série de leçons sur le développement historique et économique de la Grande-Bretagne ; mais nous avons tous été transportés par la parole chaude et vibrante de M. de Beugny d'Hagerue, lorsqu'il nous convia à l'accompagner au travers des solitudes de la Puszta !

Nous voici en Afrique avec M. Lenoir, professeur au Lycée. Il nous initie aux merveilles de l'Algérie, nous rapporte des impressions encore toutes fraîches d'un séjour récent à Constantine. Après lui, nous entendons M. Guillot : chaque année il s'arrache aux travaux qui le retiennent à Paris pour redevenir Lillois pendant quelques heures. Cette fois, il nous a entretenus de l'Abyssinie et de la question de Massaouah, non sans nous inspirer d'assez tristes réflexions à propos de ce caractère français qui ouvre la route aux autres et ne sait pas recueillir ce qu'il a semé ! —

C'est sur une impression plus consolante que nous a laissés le capitaine Brosselard, qui est aussi des nôtres, d'abord parce qu'il est Membre Correspondant de notre Société, mais aussi parce qu'il touche de près à celui qui fut le plus glorieux des enfants de Lille : j'ai nommé notre Président d'honneur, que la mort nous a ravi et que nous n'avons pas remplacé : le général Faidherbe ! Élevé à pareille école, le capitaine Brosselard ne pouvait nous parler que du continent noir : c'est de la Guinée portugaise et des possessions françaises avoisinantes qu'il nous a entretenus. Ses descriptions étaient si attrayantes que, séance tenante, nous serions partis manger avec lui les belles oranges de l'archipel *Bissagos* ou rechercher l'ombrage des rives du *Mellacorée*.

De l'Afrique à l'Asie il n'y a qu'un pas. Nous le franchissons avec M. Napoléon Ney, qui nous conduit à Samarcande et nous fait parcourir les longues verstes que dévore déjà le chemin de fer Trancaspien. Nous sortons de la région des steppes pour suivre M. l'abbé Pillet, professeur à la Faculté catholique, dans une excursion à Jérusalem et autour du Golgotha. Il nous semble être des pélerins d'un autre âge et revivre l'époque des Croisades ; mais la désillusion nous vient vite, comme jadis aux croisés ; nous sommes forcés de convenir que grâce à l'inertie de l'administration turque, ces sites célèbres ont perdu le charme pénétrant qu'on leur trouve dans la Bible !

Voici la belle saison venue. Reprendrons-nous la série de nos excursions géographiques ? La voix de la raison conseille de s'abstenir une année d'Exposition ; mais un peu d'imprudence ne messied pas à des géographes. Dans notre Bulletin de janvier 1889, M. l'abbé Carnel nous a montré qu'en 1716 les Flamands ne reculaient pas devant une excursion de Bruges à Vienne. Nous ne pouvons pas nous déclarer plus timides en 1889 ! On fera donc des excursions, et, au besoin, plus lointaines que les années précédentes.

C'est ainsi que MM. Eeckman et Delahodde trouvent, avec leurs compagnons, la plus aimable hospitalité à Wizernes, lors de leur visite à la fabrique de papiers de MM. Dambricourt. M. Fernaux conduit une troupe d'excursionnistes au-delà des sources de l'Escaut, jusqu'au tunnel de Bellicourt, non sans s'arrêter aux ruines de l'abbaye de Vaucelles. MM. Van Butsèle et Werquin poussent jusqu'au pays de Liége. Louvain, Liége, Seraing, le majestueux barrage de la Gileppe, Verviers, Spa, Pepinster et Bruxelles, sont successivement parcourus par les touristes Lillois, qui s'applaudissent d'avoir trouvé de si excellents guides. Les amateurs d'émotions terribles pensèrent un instant descendre dans les entrailles de la terre lors de l'excursion conduite par MM. Fernaux et Henri Beaufort, à Houdain et à Bruay. Ils avaient oublié que les mines chôment le dimanche et s'en consolèrent à force de bonne humeur et d'entrain. Plus heureux furent les amateurs de science avec le savant professeur, M. Gosselet, membre de notre Comité d'Etudes. Lors d'une excursion à Lezennes, ils s'enfoncèrent hardiment dans le sous-sol : là, une conférence des plus originales, avec projections à la lumière oxhydrique, leur retraça l'histoire de la carrière.

Nos excursions de fondation ne sont pas non plus délaissées. Un homme dévoué, dont nous regrettons le départ, mais qui, malgré cela, reste membre de notre Comité d'Etudes, M. Jacquin, se fait le guide de la troupe joyeuse des lauréats du prix Léonard Danel et les conduit visiter le nouveau port de Calais. M. Cantineau, avec les amateurs de beautés pittoresques, escalade le Mont Cassel et jette peut-être, sans le savoir, les fondements de ce club Alpin flamand dont notre Président parlait tout à l'heure. M. Fernaux marche sur ses traces en dirigeant une excursion au mont de Lenclus, tandis que M. Henri Beaufort, moins ambitieux, ne quitte pas la plaine

quand il conduit ses compagnons voir se dérouler les longues théories de la procession de Furnes.

J'ai réservé pour la fin la grande excursion des côtes de Normandie et de Bretagne, conduite avec tant de bonne grâce par M. Alphonse Herland. — Comment décrire ces longues courses, parfois coupées d'une station imprévue dans une modeste auberge, en compagnie de quelques bouteilles de bière et d'un panorama splendide ! Comment redire ces bons mots, charmants à la campagne, insipides quand on les sort de leur cadre de grand air et de verdure ? — Il en est des bons mots comme de la bière bue, cela ne rend pas sur le papier !

Au mois d'octobre, la Sagesse, sous la figure de Mentor, reconduit Télémaque en classe au retour de ses voyages. Les doctes Facultés reprennent leurs cours ; c'est le moment de rouvrir les nôtres. Mais voici que la salle ordinaire est devenue trop petite : force nous est de nous réfugier dans la grande salle des fêtes. Le public s'empresse toujours plus nombreux, de telle sorte que nos cours finissent par ressembler terriblement à des conférences, à moins qu'on ne préfère dire que nos conférences ressemblent à des cours.

C'est ainsi que nous entendons une fine et agréable causerie sur le Sahara algérien, par M. Lefebvre, professeur à l'institut Turgot de Roubaix. M. Guillot, pour qui la Mecque n'a plus de secrets, nous dévoile ceux du fameux pèlerinage. M. de Beugny d'Hagerue nous fait un vérirable cours d'art à propos des villes arabes de l'Espagne. M. l'abbé Pillet s'est souvenu qu'il était *Savoisien*, remarquez que je ne dis pas Savoyard, quand il nous a parlé avec un accent ému du Mont-Cenis et des Alpes. M. Tilmant, membre du Comité d'Etudes, directeur de l'École primaire supérieure, nous a présenté une nouvelle mappemonde indiquant les heures de lever et de coucher du soleil, en même temps que la différence de longueur des jours et des nuits. J'étais né pour être cicerone, et nullement Secrétaire Général de la Société de Géographie ; c'est pour cela que vous avez bien voulu me suivre à l'exposition coloniale de l'esplanade des Invalides. Enfin, tout récemment, M. Pestour, professeur au Lycée, se faisait chaleureusement applaudir dans une charmante conférence sur les îles anglo-normandes et en particulier sur Jersey. Les applaudissements avec lesquels vous venez de saluer le brave officier qui m'a précédé à cette tribune, sont encore trop récents pour que je les rappelle ; ils appartiennent à l'histoire contemporaine de notre Société.

La lecture du *Journal officiel* ne passe pas pour chose attrayante ; même, j'allais dire surtout, quand il parle de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. Labiche nous a trop habitués à considérer les chercheurs comme d'estimables Poitrinas de l'Académie d'Étampes. On a tort. Jugez-en : je vais vous infliger la lecture d'un extrait de l'*Officiel* du 13 juin 1889. Il s'agit de Gilbert de Lannoy, voyageur du XVe siècle :

« Les voyages de Gilbert de Lannoy sont très importants et très curieux. Jus-
» qu'ici on ne pouvait les connaître que par quelques lignes publiées dans les
» dictionnaires ou encyclopédies, ou par le texte même de l'auteur, accessible aux
» seuls érudits. M. Quarré-Reybourbon, *Archiviste de la Société de Géographie de*
» *Lille*, s'efforce de vulgariser l'œuvre de ce chevalier diplomate et curieux obser-
» vateur... il revendique pour la France et pour Lille ce Gilbert de Lannoy que les
» Belges voudraient attribuer à leur pays. »

Peut-être la modestie bien connue de l'auteur va-t-elle être surprise de cette citation, mais je prends mon bien où je le trouve ; ce Gilbert de Lannoy, voyageur et Lillois, est doublement un bien de la Société de Géographie de Lille.

Cette Société a de grandes filles ; je veux dire les sections de Roubaix et de Tourcoing. D'abord il a fallu les guider, les soutenir dans leurs premiers pas. La

Société mère leur indiquait les conférenciers appelés à l'honneur de parler devant un public d'élite à Tourcoing, ou à vulgariser la géographie dans les réunions ouvertes de Roubaix. Les jeunes Sociétés acceptent encore des conférenciers, mais par pure déférence pour leur aînée. C'est ainsi qu'à Tourcoing M. Léger a fait connaître la Bulgarie, M. de Beugny d'Hagerue a recommencé son intéressant voyage en Hongrie, M. l'abbé Pillet son pèlerinage à Jérusalem, M. Napoléon Ney sa course au travers du Turkestan russe. Pédagogue incorrigible, votre Secrétaire général...... adjoint est allé professer à Tourcoing trois leçons sur l'Allemagne. On a bien voulu l'écouter..... peut-être par politesse. A Roubaix, je retrouve les noms de M. Léger; de Napoléon Ney, du cicérone patenté de la Société de Lille, qui a recommencé sa visite au château de Versailles et à l'esplanade des Invalides.

Mais les jeunes Sociétés découvrent aussi des conférenciers. C'est Roubaix qui, fraternellement a envoyé à Tourcoing le père Clerbeau, pour charmer son auditoire, en retraçant les péripéties de la vie des missionnaires en Mongolie. Par réciprocité, Tourcoing adressa à Roubaix M. Daireaux, dont l'intéressante causerie sur la République argentine fut si fort goûtée dans les deux villes. C'est Roubaix qui nous signala M. Lefebvre, après l'avoir entendu.

Tourcoing a mis de la coquetterie à garder pour elle seule les récits d'un brave soldat qui vit de près le Tonkin : j'ai oublié de vous dire qu'il s'appelle Guttinguer, mais vous le connaissez mieux sous le nom de Pierre Killem. Roubaix n'est point demeuré de reste et a gardé pour elle le commandant Wilbois, qui a communiqué à ses auditeurs son ardente sympathie pour la nation russe. Elle avait déjà commencé avec M. Castonnet des Fosses, qui lui fit connaître Cuba et Porto-Rico.

Le dimanche 24 novembre, à trois heures, M. Guillot voyait la salle de l'hôtel du Maisniel trop petite pour contenir ses nombreux amis qui venaient l'écouter. A la même heure, la Société de Tourcoing, au grand complet, applaudissait M. Napoléon Ney qui avait déjà, la veille au soir, récolté une ample moisson de bravos à Roubaix. En moins de 24 heures, notre Société a procuré à plus de 1500 auditeurs, le plaisir d'entendre de remarquables conférenciers; on voit qu'elle ne s'endort pas sur le bronze de sa médaille.

Elle fait mieux encore, elle veut aussi distribuer des médailles, et qui soient siennes. Il est vrai que ceci est encore une libéralité de son Président. Non content de nous avoir donné le bel appareil à projections qui nous rend tant de services sous l'habile direction de M. Jusniaux, il a fait graver par M. Bureau le coin d'une médaille d'après le dessin de M. Duponchel. Ce coin est déposé à la Monnaie de Paris. Ce n'est plus une médaille banale que vous recevrez tout à l'heure, mes chers amis, c'est une médaille bien lilloise, que vous garderez comme un précieux souvenir de la Société de Géographie de Lille.

Si nos lauréats sont ainsi récompensés, nous voulons donner à nos sociétaires de magnifiques étrennes. *Le clou* de notre Exposition était une remarquable carte d'Afrique, mise au courant de toutes les découvertes *jusqu'à ce jour*, belle et excellente carte, en dépit de critiques timorées, comme celle d'avoir teinté Madagascar aux couleurs de la France, alors que ces couleurs sont attribuées à l'île Malgache... même par les cartes allemandes. Si l'on trouve une multitude de noms sur cette carte, c'est que l'auteur a voulu tout mettre. C'est une carte d'étude et de cabinet : ainsi l'a compris M. Eeckman, lorsqu'il guida le crayon de M. Jusniaux, Agent de notre Société. M. Eeckman veut bien nous donner son œuvre, vrai travail de bénédictin. Voilà les étrennes que je vous annonce. Chaque sociétaire recevra un exemplaire de cette carte, qui paraîtra en deux morceaux dès le Bulletin de janvier.

N'êtes-vous pas surpris comme moi du travail accompli en une seule année, de

ce concours de tant de bonnes volontés se groupant pour une œuvre commune? Tout cela se fait simplement, sans recherche de récompenses. C'est presque par hasard que le ruban violet est venu témoigner du mérite de notre trésorier, M. Aug. Fromont, auquel nous sommes heureux d'adresser nos félicitations, en même temps que nos remerciements pour les services qu'il nous rend sans se lasser.

Ici, point de politique, point de discussions irritantes, mais une parfaite urbanité entre confrères qui s'estiment et qui s'aiment. Quel dommage que notre Société n'ait pas existé dès le XVIIe siècle. Elle eût compté parmi ses membres ce gouverneur de Lille, le plus honnête homme de son temps, qui s'appelait Vauban. Fuyant le genre humain, Alceste serait certainement venu se réfugier chez nous. Il eût oublié tous ses mécomptes dans votre Société, Messieurs, il eût trouvé en vous ce dévouement désintéressé qu'il croyait banni du cœur des hommes, et le Misanthrope de Molière serait devenu le philanthrope de la Société de Géographie de Lille. »

Aussitôt après, M. Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général adjoint, proclame la liste des lauréats.

JEUNES GENS.

I. — Enseignement secondaire.

1re série : Au-dessus de 16 ans.

Aucune récompense n'est accordée aux concurrents de cette catégorie.

2e série : Au-dessous de 16 ans.

1er Prix : MM. Dodanthun, Louis, du *Lycée* de Lille.
1er Accessit : Locquette, Charles, id.
2e — Dubois, Charles, du *Collège* d'Armentières.

II. — Enseignement primaire supérieur.

1re série : Au-dessus de 15 ans.

1er Prix : Médaille d'argent, *Prix offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.*
MM. Gournay, Léon, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
2e — Médaille de bronze. MM. Coulon, Charles, id.
3e — Id. Pollet, Augustin, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
4e — MM. Canonne, Émile, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
5e — Meillier, Henri, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
6e — Lière, Louis, id.

1er Accessit : Sagon, Léon, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
2e — Dewaele, Henri, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
3e — Gilleron, François, id.
4e — Dupuis Henri, id.
5e — Laplaud, Félix, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
6e — Dutoit, Louis, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
7e — Vauban, Jules, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.

2e série : Au-dessous de 15 ans.

1er Prix : MM. Coquelet, Alphonse, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
2e — Claeysen, Louis, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
3e — Maes, Arthur, id.
4e — Pluquet, Paul, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
1er Accessit : Dherlécourt, François, de l'*École prim. supérieure* d'Haubourdin.
2e — Lemahieu, Lucien, id.
3e — Lemar, Gustave, id.
4e — Defretin, Charles, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
5e — Durœulx, Ernest, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
6e — Delemar, Maurice, id.
7e — Flamant, Gaston, id.
8e — Durieux, Hippolyte, id.
9e — Vanberkel, Lucien, id.

III. — Enseignement primaire élémentaire.

1re série : De 11 à 14 ans.

1er Prix : Médaille d'argent. MM. Delfortrie, Ferdinand, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
2e — Médaille de bronze. Roussel, Victor, id.
3e — MM. Burie Gustave, id.
4e — Debuyser, Fernand, id.
5e — Lucidarme, Louis, de l'*Ecole primaire* du Pont de Marcq.
6e — Hédiard, Léon, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.

Prix Léonard Danel. (Voyage à la Mer).
1er Acc. : Dubrœucq, Georges, de l'*Institut Turgot*, Roubaix.
2e — Lefebvre, Alphonse, de l'*École primaire* du Pont de Marcq.
3e — Leclercq, Auguste, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
4e — Rouge, Émile, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
5e — Defrenne, Henri, id.
6e — Beaurepaire, Henri, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
7e — Dorsimont, Augustin, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
8e — Cornille, Georges, de l'*École primaire* du Pont-de-Marcq.
9e — Delecourt, Jules, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.

2e série : De 9 à 11 ans.

1er Prix : Médaille d'argent. MM. Vasseur, Camille, de l'*École prim.* de Fournes.
2e — Médaille de bronze, Bertrand, Georges, de l'*École de la Croix-Rouge*, Tourcoing.
3e — MM. Herbaut, Maurice, de l'*École primaire* de Templeuve.
1er Accessit : Lahousse, Pierre, de l'*École primaire rue de Gand*, Tourcoing.
2e — Ernout, Alfred, de l'*École primaire du square Jussieu*, Lille.
3e — Collet, Abel, de l'*École primaire* de Flers.
4e — Jorion, Paul, de l'*École primaire rue Montaigne*, Roubaix.
5e — Catelain, Georges, de l'*École primaire rue de Gand*, Tourcoing.

JEUNES FILLES.

I. — Enseignement secondaire.

1re série : Au-dessus de 16 ans.

1er Prix : *Offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.* Melle Lobel, Albertine, du *Collège Fénelon*, Lille.
1er Accessit : Melle Locquette, Louise, du *Collège Fénelon*, Lille.

2e série : Au-dessous de 16 ans.

1er Prix : Melles Mallez, Jeanne, du *Collège Fénelon*, Lille.
1er Accessit. Adolph, Isabelle, id.
2e — Pollet, Marthe, id.
3e — Lancien, Eugénie, id.
4e — Schull, Marguerite, id.
5e — Dubus, Louise, id.
6e — Durant, Jeanne, du Collège d'Armentières.

II. — Enseignement primaire supérieur.

1re série : Au-dessus de 15 ans.

Aucune récompense n'est accordée aux concurrentes de cette catégorie.

2e série : Au-dessous de 15 ans.

1er Prix : Melles Chauvel, Lucie, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
2e — Ernout, Julienne, id.
1er Accessit : Rogeaux, Jeanne, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
2e — Opsomer, Eugénie, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
3e — Poulet, Berthe, id.
4e — Cérisier, Jeanne, id.
5e — Castel, Gabrielle, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.

III. — Enseignement primaire élémentaire.

1re série : De 11 à 14 ans.

1er Prix :	Médaille d'argent. Melles	Dandoy, Maria, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.
2e —	Médaille de bronze.	Descheemacker, Jeanne, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
1er Acces. :	Melles	Delattre, Marthe, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
2e —		Lemue, Marthe, id.
3e —		Lévy, Noémie, id.
4e —		Vasseur, Marie, id.
5e —		Bourgois, Marie, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.

2e série : De 9 à 11 ans.

1er Prix :	Médaille d'argent. Melles	Chaumeil, Jeanne, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
2e —	Médaille de bronze.	Jean, Émilie, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.
1er Acces. :	Melles	Dandoy, Berthe, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.
2e —		Devernay, Hélène, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
3e —		Darsonville, Claudia, de l'*École rue de Soubise*, Roubaix.
4e —		Rogeaux, Marguerite, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
5e —		Demarchelier, Marie, de l'*École rue de Soubise*, Roubaix.

A trois heures un quart se terminait cette cérémonie, une des plus belles qu'ait organisée la Société de Géographie de Lille et à laquelle l'excellente harmonie des *Amis-Réunis* de Marcq-en-Barœul, sous l'habile direction de M. Philippe Delcroix, a prêté son gracieux concours.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1889.

Excursion du Dimanche 23 Juin 1889.

Le mont et la ville de Cassel, le mont des Récollets et Oxelaere.

Organisateur : M. E. Cantineau.

Une excursion à Cassel n'est pas chose banale, et il n'est pas facile d'en trouver l'équivalent ; aussi, qui n'y a pas été y va, et qui y a été y retourne. Celle d'aujourd'hui est la cinquième qu'y fait la Société de Géographie, et quelque soit le charme des autres attractions, surtout en cette année d'Exposition, il y a toujours des amateurs désireux de passer une journée dans un endroit si agréable et si curieux, en même temps que si intéressant au point de vue de la science (1).

Le Dimanche 23 Juin, au matin, nous nous réunissons donc à la gare, une vingtaine de touristes dont quelques vaillantes dames, assez intrépides pour affronter une journée de marche dans la montagne ; il est vrai que les flancs n'en sont pas très escarpés, mais encore faut-il bien du courage pour braver l'inconnu.

L'inconnu sur une taupinière ! s'exclame un grincheux qui reste chez lui.

Taupinière tant qu'on voudra, nous n'y allons pas pour voir haut, mais pour voir beau et dans ce sens il n'y a pas mieux, demandez plutôt à Maltebrun. Du reste, nous ne nous opposons pas à ce que les jaloux et les mécontents aillent passer leur dimanche au sommet du pic de Ténériffe. Allons ! *Go ahead!* et foin de la critique.

Il est 7 heures 13, nous partons gaiement ; le temps doit nous favoriser, nous sommes dans une bonne période. Nous roulons vite, Lille est bientôt loin, nous dépassons Armentières, voilà déjà Bailleul et les vignobles de Gambrinus avec leurs échalas gigantesques ; puis après Strazèele nous apercevons pendant un court instant, sur la droite, le mont au pied duquel nous débarquerons tantôt. En attendant, voilà Hazebrouck, 10 minutes d'arrêt. Nous arpentons le quai, en guise d'entraînement, tout en remarquant, et plusieurs d'entre nous avec inquiétude, que le temps couvert que nous pensions l'effet d'un brouillard du matin, indice favorable, s'assom-

(1) Voir dans les bulletins de Décembre 1885 et de Décembre 1887, deux comptes rendus contenant un grand nombre de détails historiques, géographiques et géologiques sur le mont Cassel.

brit d'une façon dangereuse. De là, naît une vive polémique entre les cannes et les parapluies, ceux-ci ont pour eux les apparences, mais celles-là tiennent bon, elles ont pour elles des pronostics certains et se disent sûres de la victoire. Puissent-elles dire vrai et ces épais nuages disparaître sans laisser de traces. Enfin, soyons confiants et rappelons-nous à propos l'*alea jacta est* de César, quand il s'agit d'aller visiter le mont que couronnait, il y a près de 2,000 ans, une importante forteresse du conquérant des Gaules.

Le train que nous avons regagné a marché et voilà que nous approchons de la montagne ; nous distinguons déjà que de pacifiques moulins ont remplacé les retranchements où s'abritaient les légions romaines, et près d'eux la ville de Cassel étale son panorama sur un plateau allongé qui s'étend de l'E. à l'O. au sommet du mont. Tout à côté, comme un satellite, gît éventré le mont des Récollets transformé en carrière de sable ; un jour viendra où son joli sommet boisé et les agréables promenades qui restent encore, disparaîtront, nivelés par ce travail de fourmis.

Il est 8 h. 55, le train s'arrête et nous descendons à la station dite de Cassel, située sur le territoire de Bavinchove, dont voici le clocher vers le couchant. Un peu plus loin, à 3 kil. dans la même direction, sur la route de Noordpèene, se trouve le champ de bataille de 1677, avec la pyramide commémorative élevée en 1865 à l'instigation du Docteur De Smyttère. Elle est en pierre de Soignies, elle a juste 5 m. de hauteur et elle est placée contre la route, près du confluent des deux rivières, la Lyncke et la Pèene qui causèrent la défaite du duc de Nassau (1), Guillaume III, prince d'Orange, stathouder de Hollande. Cet ennemi acharné de Louis XIV fut battu une seconde fois près de Mons en 1678. et ce ne fut que lorsque, sans dédain du cumul, il arriva à être roi d'Angleterre en 1689, qu'il put prendre une sorte de revanche. C'était trop tard, la paix de Ryswick ne défit pas le traité de Nimègue, et Cassel, avec son territoire, était rendu d'une manière bien définitive à la domination directe des rois de France. Que de péripéties cette ville avait supportées pendant les huit siècles qui s'étaient écoulés depuis la création du comté de Flandre ; elle ne participa cependant point à cette dernière bataille, qui porte néanmoins son nom et eut une influence si considérable sur son avenir. Un bon tableau, qui représente l'action d'après le plan si habilement conçu par Monsieur, duc d'Orléans, et si bien exécuté par les maréchaux d'Humières et de Luxembourg, se trouve dans une des galeries des Invalides à Paris.

Depuis lors, aucun événement remarquable n'a ému la paisible cité de Cassel ; toutefois, elle a payé son tribut à la Révolution. M. Lenglé de Schoebèque, ancien délégué de l'intendance de Flandre et d'Artois, dont nous verrons tantôt à Oxelaere le château avec ses carpes si connues, était maire à l'époque de la Terreur ; il fut accusé par Fouqnier-Tinville, condamné el exécuté à Paris le 13 octobre 1793. Plus heureux que lui, le Trésorier-Receveur de la châtellenie de Cassel, M. D. Cortyl, emprisonné, à la même époque, à Doulens, en août 1792, dut son salut à la lenteur de la vérification de ses comptes ; la rage sanguinaire ayant eu le temps de se calmer. Un peu de pillage ; quelques regrettables destructions, entr'autres, celle du tombeau du Comte de Flandre Robert-le Frison ; et une apparition ou deux de cosaques, tel fut le bilan des 25 années de troubles et de guerres qui ont un instant interrompu la longue période de quiétude qui se prolonge encore pour cette ville, trônant fièrement, bien au-dessus de ses voisines. Depuis la création des chemins de fer, Cassel qui se désintéresse peut-être un peu trop des progrès de ses voisines,

---

(1) Voir le bulletin de Décembre 1887, page 338.

est entrée en décadence (3,839 habitants en 1889 au lieu de 4,189 en 1789, population rurale comprise). Cependant, si sa situation sur un point culminant éloigne toute possibilité de grande industrie et d'important négoce, elle apporte, par compensation, des facilités commerciales, en permettant d'attirer les touristes; mais il paraît difficile de déraciner les habitudes tranquilles qui depuis deux siècles ont succédé aux tourmentes terribles et fréquentes supportées par les ancêtres depuis Jules-César. Aussi, les jeunes gens doivent chercher au loin un aliment à leur intelligence et à leur activité dans la magistrature, la médecine et surtout l'armée. Depuis Vandamme si connu, bien des généraux : Gobrecht et Béhaghel; des colonels : De Meersemann, Desmedt, Merchier, Cochet, etc., et plus de 50 officiers de la marine et de l'armée prouvent que Cassel, ville qui n'a guère que 2,000 habitants est une riche pépinière de patriotes dignes en tous points de leurs ancêtres. Aujourd'hui encore c'est un Cassellois, le lieutenant-colonel Joos, qui est à la tête du 1er territorial infanterie dans notre région.......... ; mais faisons donc un peu de géographie et allons reconnaître le pays, la besogne sera dit-on agréable.

En quittant la gare, nous nous trouvons sur la chaussée, construite en 1780, qui conduit à St-Omer, situé à 17 kil.; la route est belle, mais c'est un peu loin, nous préférons gagner le sommet du mont qui n'est qu'à 3 kil.; le chemin n'en est pas moins agréable, tout bordé d'arbres, de fermes et de villas.

Nous commençons immédiatement l'ascension; la rampe est fort douce pendant plus d'un kilomètre, puis tout à coup elle s'accentue; c'est à ce moment que nous prenons sur la gauche un sentier par lequel nous pénétrons sous bois; là, le chemin est loin d'être monotone : tantôt nous le trouvons assez escarpé pour forcer les dames à accepter l'appui solide d'un poignet vigoureux; tantôt un ruisselet, qui serpente sournoisement sous les buissons, présente tout-à-coup une barrière qu'il faut franchir quand même. Puis, par compensation, des bosquets de chèvre-feuille nous offrent leurs grappes de fleurs odorantes; nous en faisons ample moisson, la grande marguerite d'or et d'argent, la gracieuse fougère s'étalent partout à nos pieds, elles complètent élégamment nos bouquets. Nous rencontrons, au milieu des bois, un pavillon de chasse assez original; il est construit d'une façon agréable à l'œil, en grès bruns ferrugineux qu'on trouve dans la montagne, encadrant des panneaux blancs en conglomérats sableux fossilifères qu'on retire des sablières. Nous regrettons que le propriétaire, dont nous allons voir dans un instant le château, situé à quelques kilomètres, ne l'ait pas ouvert pour nous procurer un instant de repos sous cette délicieuse futaie.

Il ne faut cependant pas abuser même de ce qui plaît, nous ne sommes pas encore en haut et nous devons essayer d'y arriver. Nous sortons du bois, et au bout d'un chemin que bordent des récoltes pleines de promesses, nous débouchons sur une chaussée nouvelle, celle de Bourbourg et de Gravelines. C'est là que s'offre à nous l'escalier qui nous conduira, après un énergique effort de jarrets, jusqu'au plateau et à la ville. Parvenus aux dernières marches, ceux qui viennent ici pour la première fois, s'extasient déjà devant le curieux spectacle qui s'étale devant nous. La campagne, couverte partout de fraîche verdure, est parsemée de fermes et aussi de villages dont les clochers couverts d'ardoises aux reflets bleuâtres, contrastent avec les toits rouges des maisons; c'est un tableau qui vraiment charme les yeux.

Nous sommes malheureusement victimes d'un fâcheux contretemps; un brouillard assez fort, qui plane sur la campagne, intercepte une vue quelque peu lointaine; à peine apercevons-nous la grosse tour de Wormhoudt à 9 kil., et sur la gauche celle d'Arnèke à 7 kil. Ce maudit brouillard nous joue même le vilain tour de s'épaissir de plus en plus pendant notre observation, et ce qui est bien pis encore, quelques gouttes de pluie viennent perler sur nos vêtements. A cette apparition, on voit

les cannes se rapprocher anxieusement des parapluies, elles font des évolutions savantes, cherchant sournoisement à conclure une alliance défensive contre le danger menaçant.

Nous sommes à l'entrée d'un faubourg de la ville, nous partons pour gagner le centre ; nous passons devant les moulins, puis en face du château que le général Vandamme (1) fit bâtir avec des dispositions intérieures assez bizarres ; il est inoccupé et à vendre depuis longtemps, aussi les persiennes sont-elles closes, malgré que ce soit jour de fête ; leur couleur verte défraîchie se détache lugubrement sur les murs blancs.

A quelques pas plus loin, la scène change complètement ; nous sommes sur la Nouvelle-Place, où la double fête religieuse et municipale, la Procession de la Fête-Dieu et la Kermesse annuelle, donnent à la ville une animation et un aspect inaccoutumés. D'abord, s'offre à nos yeux un joli petit reposoir devant les marches duquel, sur le pavé, s'étale un superbe tapis que nous admirons. Sans provenir, nous en sommes certains, des manufactures les plus en renom, il possède une richesse de couleurs et une originalité qui lui donnent un grand charme ; la matière première en a été fournie par dame Nature et d'adroites mains féminines en ont tracé les arabesques et les élégants festons ; il est fait de pétales de fleurs, pivoines, roses, etc., artistement mélangés de verdure brillante, feuilles de buis et de lierre.

Plus loin, le sol est jonché de roseaux, les murs sont ornés de guirlandes de feuillage et de fleurs, des draperies relient les fenêtres garnies d'une multitude de drapeaux et d'oriflammes ; au-dessus de nos têtes, même, des cordons de verdure s'entrecroisent, soutenant des lustres, des diadèmes, des corbeilles et d'originales couronnes curieusement ornées de pendeloques faites de morceaux de vitres ; comme un véritable épouvantail à moineaux, elles produisent, au moindre vent, un cliquetis strident qui n'a rien d'agréable. Nous le constatons facilement, car il vient de s'élever une bonne brise qui nous fait doublement plaisir, en nous rafraîchissant et en chassant la pluie ; les cannes ont repris toute leur assurance et résonnent sur le pavé d'une façon indépendante. Mais il ne faut pas s'y fier, c'est du pavé que je parle, les feuillages et les roseaux dont il est couvert, font qu'on y glisse comme en décembre ; aussi pour éviter une chute qui pourrait manquer de grâce, nous marchons en file indienne sur le trottoir, large de 50 centimètres, qui va nous conduire sur la Grande-Place. Tous les habitants, uniformément groupés à leurs portes, regardent curieusement cette procession qui est bien loin de marcher avec la componction de celle qu'ils attendent.

Mais, silence ! Voilà les tambours qui résonnent, c'est la procession qui s'approche, soyons respectueusement bouche close et regardons. Nous nous avançons, pour mieux voir, jusqu'au milieu de la Grande-Place, fort étendue, en longueur surtout. En tête marche le beau suisse de rigueur, que suivent de longues files d'enfants des classes et de vieillards des hospices, puis vient un joli groupe qui attire notre attention. Des fillettes vêtues de blanc, couronnées de roses, portent des corbeilles de fleurs effeuillées qu'elles lancent vers le ciel et qui sèment le chemin où elles retombent. Un petit agneau, qui s'abstient de gambader, marche, sérieusement conduit par un gentil petit St-Jean. Puis une jeune fille, avantageusement douée d'une figure séraphique, représente un ange gardien avec des ailes superbes qui donnent envie de s'envoler vers les régions éthérées ; par un geste bien rendu, le bras levé, elle montre du doigt le ciel ; cette posture fatigante, maintenue pendant plusieurs heures, devra

(1) Voir sa biographie au bulletin de Décembre 1885, p. 643.

certainement valoir à cet ange de contrebande, la faveur d'en devenir un véritable dans la vie future. Ce céleste protecteur est suivi par un groupe de tout jeunes enfants vêtus de robes blanches et d'écharpes roses ; ils se donnent la main, sans doute pour être plus solides sur le chemin du paradis et ils marchent avec assurance. O vaine présomption ! Une fillette trébuche sur les fleurs et voilà toute la bande par terre. Cet accident, qui en temps ordinaire eut fait verser bruyamment bien des pleurs, passa ici presqu'inaperçu ; vite relevées par une sœur diligente, nos bambines de trois ans, comprenant la gravité de la situation, continuent leur route, impassibles et confiantes, sur les pas de l'ange gardien qui les précède. Cette scène qui se passa devant le presbytère et n'était vraisemblablement pas dans le programme, me laissa tout pénétré de son à-propos, comme allégorie de la défaillance possible mais passagère de ceux qui suivent le droit chemin, aussitôt relevés qu'ils sont par la main secourable de la religion ; elle me donna aussi la conviction que dans ce pays on peut posséder dès le berceau l'intuition du devoir et la dévotion infuse.

Après une longue suite de corporations et de sociétés portant des bannières, des statues, des châsses riches et superbes, nous voyons défiler la musique municipale en uniforme ; puis tout à coup les tambours battent aux champs, c'est l'instant solennel de l'Élévation, sur le grand reposoir installé dans le kiosque qui existe sur la place. Une foule compacte l'entoure, c'est la majeure partie de la population de la ville et presque tous les campagnards des environs de la montagne, que la dévotion amène chaque année, sans que rien ne soit assez puissant pour les en empêcher. Tous se jettent pieusement à genoux et se prosternent avec respect au son de la petite clochette qui se fait entendre dans un silence aussi profond que subit.

Un observateur peut saisir en cet instant une des caractéristiques de ce bon vieux peuple flamand, aussi brave que dévot et aussi gai que brave, toujours aussi prêt à la prière qu'au plaisir, plein d'amour pour son roi mais aussi pour ses libertés.

Bientôt la maîtrise recommence ses chants et nous regardons passer le clergé, suivi avec recueillement par cette foule fervente en tête de laquelle marche la municipalité. Pour nous, satisfaits de ce que nous avons vu, spectacle assez rare aujourd'hui, nous allons visiter l'église qui est vide à présent et dont nous voyons d'ici la tour carrée dominant la toiture à trois faîtes indiquant trois nefs. Nous y pénétrons par un porche rectangulaire lourd et sans style ayant une entrée à chacune de ses trois faces, la nef paraît courte, obstruée qu'elle est devant le chœur par quatre énormes piliers reliés entre eux par une arcade ogivale assez basse et formant la base de la tour. L'arc, qui forme l'entrée du chœur, a une curieuse velléité orientale, seul il a son ogive lanceolée avec ses côtés un peu renflés rappelant timidement l'architecture arabe. Les colonnes de la nef sont courtes et tout le gros œuvre est sans élégance ; il n'en est pas de même de l'ornementation, mais le tout manque d'unité de style. Le maître-autel en marbre brun a été orné, il y a 30 ou 40 ans, d'appliques en marbre blanc, lorsqu'on a élevé le rétable un peu rococo, fouillis d'ornements ajourés, guirlandes et volutes, blanc et or, du genre en vogue sous Louis XV. En haut, le mur du chevet qui rejoint à plat la voûte, est orné d'une belle copie de l'Assomption de Piazetta, que possède le musée de Lille ; elle se trouve encadrée entre quatre fortes colonnes à chapitaux corinthiens qui supportent un fronton triangulaire à corniches dentelées, rejoignant la voûte, pour compléter l'ornementation du chœur. A cette place, se trouvait, il y a un demi-siècle, une petite vierge miraculeuse, N.-D. de la crypte, qui a disparu.

Les deux autels latéraux et deux autres placés comme aux extrémités d'un transept supposé, sont richement décorés et ont aussi leur rétable orné de belles colonnes ioniques et corinthiennes blanc et or ou marbre et or. Mais ce sont là des banalités, ce que nous voulons voir, c'est le tableau de la vision de St-François d'Assise,

quand en prière dans la Marche d'Ancône, la Ste Vierge lui offre l'enfant Jésus embrasser. Ce tableau bien digne de l'attention des visiteurs est attribué à Rubens et à ses élèves par les hommes les plus compétents ; il a été sauvé de la destruction, pendant la Terreur, par un Cassellois dont la famille l'a remis seulement vers 1850 ; on ignore sa provenance, peut-être était-il à l'église des Récollets qui sont des Franciscains réformés. Nous remarquons aussi sur les piliers de la tour, des peintures murales à la tonalité peut-être un peu vive, représentant les douze apôtres, quatre docteurs de l'Église, l'adoration des Mages, St-Anne présentant la Vierge au temple et les armes du pape Pie IX. Elles sont l'œuvre d'un Cassellois toujours prêt à consacrer son talent à sa ville natale ; il les a faites en 1877. Il y a un certain nombre de beaux vitraux assez récents, ils ont été donnés par des riches et généreux habitants de la ville dont ils portent le monogramme. En sortant, nous voyons le buffet d'orgues en bois sculpté, orné des statues de Ste-Cécile et du roi David avec quelques anges ; un chronogramme nous dit qu'il date de 1821, mais on est en train de placer un nouveau jeu très important. L'horloge de la tour, dont trois cadrans ont été placés cette année, vient, dit-on, de Thérouanne, elle fut attribuée à Cassel, lorsque les villes flamandes se partagèrent les dépouilles de cette cité que Charles-Quint eut la basse cruauté de détruire en 1553 pour se venger de sa fidélité à la France.

L'église qui est sous le vocable de N.-D. fut bâtie en 1290, en grès du pays dont il reste encore quelques pans de murs ; elle fut pillée et brûlée bien des fois et encore en 1791, des commissaires de district en firent prendre toute l'argenterie en même temps que celle des autres églises et chapelles ; elle était alors collégiale à huit chanoines après en avoir possédé douze et appartenait au diocèse d'Ypres. La tour qui porte la date d'une restauration en 1808, n'a pas de flèche.

Du parvis où nous nous trouvons en sortant, nous voyons une haute façade en pignon découpé et orné de sculptures, elle porte la date de 1687, c'est celle d'un immense bâtiment qui fut l'église d'un couvent de Jésuites dirigeant une pédagogie où l'on faisait ses humanités ; en 1770, trois pères Récollets du mont voisin leur succédèrent, mais en 1792, l'église fut fermée comme les autres et servit de magasin ; depuis la Révolution elle est devenue l'école des Frères. Nous partons vers l'O. par la rue de Bergues passant au-dessus de la porte du même nom ; à notre gauche est un grand jardin et un vieux bâtiment qui est l'hospice des vieillards, fondé en 1255 pour les vieilles domestiques des chanoines de la collégiale St-Pierre. Sur le côté, des fenêtres en ogive et une petite flèche aiguë nous indiquent l'école tenue par les sœurs Augustines et leur chapelle fondée par Robert le Frison dont elle reçut le tombeau, après un incendie de la collégiale où il était. Il y resta de 1131 à 1281, on le réintégra alors dans la crypte ; Sanderus dit que ce fut dans un nouveau tombeau celui dont a retrouvé une pierre gravée qui gît abandonnée sur le sol dans un reste de l'ancienne crypte.

Voici le collège communal, de modeste apparence, fondé en 1810 pour remplacer l'enseignement des Jésuites, puis des Récollets, que la Révolution avait dispersés ; Cassel avait toujours possédé de bonnes écoles, grâce à ses deux collégiales ; on les cite en 1329 et leur existence date de 1085, car d'après la charte de fondation du chapitre de St-Pierre, un chanoine devait régenter les écoles.

Nous passons devant un orphelinat de filles, la Poste, le Télégraphe et nous arrivons à l'ancienne porte de Bergues, contre laquelle nous voyons une belle chapelle octogonale datant de ce siècle et dédiée à N.-D. de Miséricorde, comme nous le dit l'inscription : *onze lieve vrouw van bermhertigheyd* ; elle est décorée de fresques à l'intérieur.

Nous sommes-là au pied de la butte du *Castellum* que nous allons gravir. Encore monter, disent les moins alertes, pour une taupinière elle est de taille ! on s'aperçoit

qu'elle date de l'ère des animaux gigantesques ; les taupes faisaient alors mieux que les Titans, au lieu d'empiler des montagnes, elles en faisaient surgir de terre et en parsemaient la Flandre. Il est vrai que cette butte est un complément dû à l'homme, elle est faite de terre rapportée, tous les savants l'affirment et des fouilles profondes faites vers 1840 en ont donné la preuve. Mais il y eut toujours là un point culminant, dominant le plateau à deux étages où la ville fut construite ; c'est là que les Romains trouvèrent les retranchements des Morins et qu'ils élevèrent leur Castellum dont on trouve profondément enfouies, des ruines, en même temps que des armes, des monnaies, des poteries etc. Ce n'est que plus tard, sans doute sous les premiers comtes de Flandre au IXe siècle, que les progrès dans l'art de la guerre nécessitèrent de nouvelles dispositions de défense et la surélévation de l'éminence primitive ; c'est alors qu'un château-fort avec tour et tourelles protégea non seulement toute la terrasse enclose de murs, mais encore une agglomération d'habitants cultivant et trafiquant, donnant naissance à la ville qu'on trouve au moyen âge appelée parfois Castlet et *Castletun*, noms qu'on dit tirés des mots de langue celtique : *Kastel* forteresse et *leyt* habitation (on retrouve le même nom en Écosse). Quant au nom actuel de Cassel, aucun savant n'en donne l'origine ; il n'est sans doute qu'une corruption de la prononciation ou de l'écriture du mot Castel.

Puisque nous parlons de l'origine de Cassel, j'ajouterai encore quelques lignes qui pourront compléter les nombreux détails donnés dans les comptes rendus précédents. Quand César et ses légions arrivèrent, quelque peu avant l'ère chrétienne au pied de la montagne où nous sommes, ils la trouvèrent fortifiée et occupée par les Morins, peuplade qu'on croit d'origine celtique ou succédant à des Celtes, d'après les monuments qu'on trouve dans leur pays ; ils devaient leur nom au mot celtique : *Mohr*, mer. C'était là leur ouvrage de défense à la frontière contre les incursions des Ménapiens, d'origine germanique, habitant la contrée voisine bien moins fertile alors, couverte de forêts et de marécages qui s'étendaient le long de la côte depuis la Morinie jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. C'était aussi une barrière contre les invasions par la mer, dont les rivages étaient bien plus proches du mont que ceux d'aujourd'hui ; ils allaient même en contournant Watten, former le golfe nommé, dit-on *sinus Itius* qui baignait le pied du mont Sithiu où St-Omer prit naissance. Les Morins quoique puissants, puisqu'ils purent fournir 25,000 guerriers lors de la ligue formée pour repousser les Romains, avaient des habitudes sédentaires ; ils étaient attachés à leur pays par sa fertilité dont ils tiraient parti grâce à une civilisation naissante. En effet, ils faisaient de l'hydromel, comme on en fait encore en Flandre, avec le miel de leurs abeilles et fabriquaient un cidre apprécié déjà au Ier siècle, puisque Pline en parle sous le nom de *zyt*. Ils élevaient des oies estimées qu'ils envoyaient à Rome, non pour garder le Capitole, mais pour délecter le palais délicat des gourmets et satisfaire les imitateurs de Lucullus. Ceux de la côte, mangeaient surtout du poisson qu'ils faisaient cuire avec la terre elle-même ; sans doute de la tourbe quoiqu'on trouve aussi près de la mer des affleurements de houille.

D'après les commentaires de César et ce qu'on peut en déduire, les Morins résistèrent aux Romains avec succès et furent les derniers Gaulois qui firent leur soumission (1). Il est probable que le mont Cassel appelé tout d'abord *Castellum Morinorum* fut, à cause de son importance, promptement occupé par César et que celui-ci autorisa des Ménapiens, déjà soumis, à venir se grouper sous sa protection, d'où le nom de *Castellum Menapiorum* qu'on retrouve plus tard dans la plupart des

---

1) Voir les renseignements intéressants du Bulletin de Décembre 1885, pages 633 et 635.

auteurs et surtout dans Strabon qui visita le pays au Ier siècle. La carte théodosienne, dite de Peutinger, qu'on estime dater du IIIe siècle, donne aussi la même indication et la région se nomme *pagus menapiscus*. On trouve encore dans l'itinéraire d'Antonin, qu'on croit du IIe siècle, l'appellation de *Castellum Morinorum*, mais c'est sans doute par fidélité au nom primitif, de même que dans les auteurs des siècles suivants, lorsque les Romains eurent perdu tout contrôle en même temps que la possession. Mais nous avons dans nos archives départementales, les titres de fondation de la collégiale St-Pierre par Robert le Frison qui portent qu'elle sera établie dans le quartier des Ménapiens (en 1085). Cette révélation d'une tradition ancienne semble donner tort d'une façon irréfutable aux savants qui, avec Ptolémée, prétendent que *Castellum Menapiorum* n'est pas Cassel en Flandre, mais bien une autre forteresse que certains disent même être Kessel, village du Limbourg. L'imagination a certainement, dans la traduction de textes erronés, ambigus ou sans précision, le champ libre pour toutes sortes d'écarts et pour ergoter à son aise ; mais un titre qui fait connaître que le nom des Ménapiens est resté en usage pendant une longue suite de siècles chez les habitants du pays (1), malgré les guerres, les invasions et même la destruction de la forteresse doit suffire à fixer l'opinion. La destruction est incontestable, car après les ravages des Saxons et des Huns, à la fin du IVe siècle on n'entendit plus parler de Cassel ; la Notice des Gaules si complète et en 407 St-Jérôme déplorant la ruine de tant de villes, ne font pas mention de ce Castellum, pas plus que ne le cite la Notice de l'Empire de 437.

C'est peu après, qu'eut lieu dans le pays l'invasion des Francs qui réussirent à s'y fixer ; dès 425. Pharamond était établi à Tournai ; puis Mérovée. le vainqueur d'Attila, étendant la domination de cette tribu destinée à devenir un grand peuple, s'emparaît 30 ans plus tard de Thérouanne et de toute la Morinie jusqu'à la Somme. Mais de Cassel il n'était plus question, la forteresse ne se relevait donc pas au milieu de ces guerres continuelles. Le pays s'était dépeuplé et un cataclysme marin avait encore aidé à la ruine de ces côtes basses, du moins, les découvertes géologiques des savants contemporains semblent le prouver. Les documents historiques sur Cassel en particulier manquent absolument pendant environ quatre siècles et on a tout lieu de croire que le mont fut presqu'inhabité ; en tout cas, il ne recouvra nullement son importance.

On sait, en effet, qu'avec les Francs Saliens et après eux, vinrent des colonies de peuples divers, de Frisons, de Sicambres, de Kattes qui laissèrent leur nom au Catsberg ou mont des Cattes comme ils l'ont laissé à Catwick en Hollande ; de Suèves dont le souvenir reste dans les localités de Swevezèele, Sweveghem, etc., de Saxons qui firent donner, déjà sous Théodose, le nom de *littus Saxonicum* à un rivage de Flandre ; de Slaves eux-mêmes, Russes et Ruthènes d'où vient un *Russium littus* ; enfin, Malbrancq dit *(de Morinis)* qu'en 870 la côte de Gravelines s'appelait encore *Ruthenium littus*. Arras, Cambrai, Bavai, Tournai, Estaires, etc., sont cités; mais pour entendre parler de Cassel, il faut le IXe siècle ; c'est-à-dire bien longtemps après la création, vers 620, dit-on, des grands forestiers qui gouvernèrent le pays de Frandre dont le nom n'apparaît pour la première fois qu'en 678, dans la vie de St-Éloi écrite par St-Ouen son ami ; après aussi l'arrivée dans le pays, entre Ypres et St-Omer, pour le repeupler, d'une colonie de Saxons appelés en 795 par Charlemagne lorsqu'il eut vaincu Vitikind. C'est alors qu'on apprend : que vers 824, suivant Sanderus, un grand forestier nommé Odoacer, releva la forteresse de

(1) En 817, le pagus est aussi nommé *pagus Menapiseus* dans les Etats de Charles-le-Chauve.

Cassel ; que vers 860 lorsque le comté de Flandre fut institué par Charles le Chauve pour doter sa fille Judith, enlevée, puis épousée par Baudouin Bras de fer, les Normands furent repoussés de Cassel qu'ils avaient déjà ravagée antérieurement, qu'enfin, en 928, les Danois pillèrent encore la ville et qu'alors le comte Arnould le Grand, la fit reconstruire de manière à la rendre imprenable. Mais c'est seulement à la fin du XIe siècle, qu'à la tradition et un peu à la fable succéda une histoire assez suivie de la ville. Les Français furent presque toujours en cause dans les guerres qui ensanglantèrent la région, depuis la bataille de 1071 et la prise de la ville par Philippe Auguste en 1213, jusqu'à sa réunion définitive à la France en 1678 (1).

Revenons maintenant à notre promenade et voyons cette butte que tant de nations différentes ont possédée depuis vingt siècles ; Mars l'a cédée à Flore, plus de lances, plus de fusils, mais des parterres de fleurs et des bosquets ; plus de tentes ni de casernes, mais des kiosques, des bancs de repos et quelques maisons d'une apparence toute pacifique. L'honneur de cette transformation revient en grande partie à un généreux donateur dont le nom est trop oublié, M. Ternynck, qui il y a environ 25 ans donna à la ville une somme importante pour établir ce jardin très gouté des Cassellois, sur la terrasse qui restait nue et triste depuis qu'avaient été démolies la forteresse et la collégiale. C'est à la place de cette belle pelouse que s'élevait cette collégiale St-Pierre fondée en 1085 par le comte Robert le Frison comme pénitence imposée par le pape si peu tolérant Grégoire VII pour avoir causé la ruine et la mort de son neveu ; elle était dotée pour 20 chanoines et déclarée exempte de l'évêché de Thérouanne. Son fondateur y voulut avoir son tombeau qui fut violé et détruit sous la Terreur, la pierre tumulaire portant son effigie fut retrouvée, à demi-brisée, par un notaire de la ville qui l'acheta et l'offrit à la municipalité ; elle gît abandonnée dans ce qui reste de la crypte dont voici la porte cadenassée. En 1787, la collégiale tombait en ruines et on commençait à la reconstruire, avec tour et clocher, sur un plan magnifique que possède encore une ancienne famille de Cassel, quand la Révolution arrêta à tout jamais les travaux à peine commencés. A la place qu'elle devait occuper, nous voyons une imposante pyramide commémorative des faits remarquables de l'histoire de Cassel. Elle a été généreusement offerte en 1873 par le Dr Desmyttère, enfant du pays, qui a fait de longues recherches et écrit de nombreux ouvrages sur cette partie de la Flandre. Elle est en calcaire de Soignies, sa hauteur est d'environ 5^m et son poids de 35,000 k.; elle est couverte d'inscriptions historiques sur ses quatre faces (2).

En nous dirigeant à l'O., vers l'autre extrémité de la terrasse nous voyons les restes des anciennes murailles et nous sommes à l'endroit où exista jadis le château-fort avec ses murailles et ses tours crênelées (3), d'où les mouvements des ennemis étaient visibles à plusieurs lieues à la ronde. Aujourd'hui rien ne rappelle la forteresse que Louis XIV fit encore restaurer en 1677 ; il n'y a autour de nous, que des parterres de fleurs qui s'épanouissent gaiement sur cette terre qui a dû si souvent s'abreuver de sang humain et, vers le couchant, sur un tertre gazonné, s'élève le fameux moulin de Cassel, dont les grands bras, aujourd'hui au repos, dépassent en hauteur tout ce qui existe sur le mont. C'est ce moulin qu'on aperçoit de dix lieues à la ronde, donnant à tous l'exemple du travail. Quelle belle demeure pour un meu-

---

(1) Voir les comptes rendus en Décembre 1885, page 636, et Décembre 1887, page 337 et suivantes.

(2) Voir Décembre 1885, page 640.

(3) Sanderus panorama de l'ancienne ville dans *Flandria illustrata*.

nier philosophe! A lui le beau soleil et l'air libre, mais aussi le rude aquilon, la pluie, la grêle et les rafales impétueuses de la tempête.

En montant ici, nous avons passé d'environ 158^{m}, l'altitude de la ville, à 173^{m} l'altitude de la butte ; mais en face de nous, vers le N., sur une des maisons que nous voyons. il y a un toit en terrasse, c'est de là que nous allons observer le panorama circulaire sur lequel nous avons déjà jeté un coup d'œil rapide. C'est une maison particulière, mais nous possédons le *Sésame, ouvre-toi !* La Société de Géographie de Lille n'a qu'un seul membre résidant à Cassel, c'est là qu'il habite et c'est bien là que nous devions le rencontrer, c'est logique, c'était fatal. A lui de posséder cette belle vue panoramique de plus de 30 kil. de rayon, s'étendant jusqu'à 80 et 100 kil. pour les monuments et les élévations du sol. C'est bien à un géographe que doit appartenir ce magnifique plan relief, aussi vieux que le monde, déjà étudié par Jules César il y a 2000 ans. du haut des retranchements qu'il venait d'enlever aux Barbares. Comme la géographie a de l'attrait, enseignée sur de pareilles cartes.

La météorologie trouve aussi son compte ici : de son observatoire. notre collègue voit le nuage noir sortir des profondeurs de l'horizon et il assiste, ému, au spectacle grandiose mais terrible d'un orage dévastateur, qui, à quelques lieues de là, dessine sur la carte une tache grise, la ruine, au milieu des champs verts, l'espérance. En autre temps, il voit la neige étouffer toute apparence de vie sous une nappe éblouissante de blancheur, ou bien argenter seulement d'une couche légère tous les contours qu'elle accentue; parfois aussi, un givre cristallin orne tous les objets d'une parure de diamants qui scintillent au soleil, lui montrant un coin du pays des *mille et nuits*. Enfin quand la lune brille et semble seule veiller sur notre hémisphère endormi, c'est encore un spectacle nouveau qui s'offre à l'observateur planant de cette hauteur sur le paysage qu'il aperçoit dans la pénombre argentée, son oreille devient attentive au moindre bruit, son œil s'efforce de percer au loin les profondeurs obscures qui le font songer à l'infini dont elles sont l'image. Bientôt l'imagination s'éveille, et l'esprit accessible aux grandes pensées, trouve du charme loin des soucis matériels de la vulgaire humanité. Puis l'âme se révèle et ses aspirations en harmonie avec sa nature, s'élancent vers les régions éthérées. Mais laissons-la s'élever seule et n'entrons pas dans le domaine de la psychologie, nous parlons géographie, restons donc terre à terre, c'est notre fait. La variété des spectacles ne manque pas, du reste, pour nous y retenir et nous intéresser ; la vie des champs n'a point de secrets du haut de ce sîte : tantôt on est heureux avec le paysan, en le voyant, joyeux, rentrer dans ses greniers les récoltes qu'on a vu semer, grandir et mûrir ; tantôt on est triste avec lui, si l'incendie anéantit en un instant le fruit de ses labeurs. Chaque jours amène ses émotions et......

Mais allons donc voir notre ami, c'est assez vanter son bien ; aussitôt dit, aussitôt fait. Il nous reçoit avec la courtoisie que nous attendions d'un collègue, cependant il nous fait impitoyablement escalader encore 70 marches, mais c'est pour nous conduire par un élégant et léger escalier jusqu'à son belvédère où il nousfait les honneurs...... du pays.

Nous sommes maintenant à environ 185^{m} d'altitude et sur cet étroit espace, nous avons une merveilleuse vue circulaire, car nous planons au-dessus de tout ce qui nous environne. Cassel, tout d'abord, est à nos pieds et nous revoyons la procession mais avec l'apparence de celles du Lilliput. Nous sortons alors les cartes circulaires qu'on nous a données avec les programmes du voyage et nous braquons nos longues-vues vers tous les points de l'horizon en essayant de nous débrouiller à travers un restant de brume. On voit bien Steenvoorde et Wormhoudt, on soupçonne St-Omer, Bergues, Dunkerque, Ypres et le mont des Cattes ; le reste est malheureusement invisible. Tout à coup, l'un de nous capable de rendre des points à plusieurs lynx,

s'écrie : Je vois le clocher d'Hazebrouck et l'horloge marque 11 h. 1/4. Cette nouvelle à sensation nous fait approcher tous, chacun veut voir, mais, hélas ! *horresco referens!* Dans son enthousiasme, notre collègue avait mal visé, et le brouillard aidant, c'est la tour de Cassel qu'il avait rencontrée au bout de sa lorgnette. Nous pardonnons cependant volontiers à l'inexpérience du jeune touriste qui nous a causé cette émotion, car dans le vaste cercle que nous embrassons de la populeuse Flandre on peut braquer ses jumelles au hasard, neuf fois sur dix il y aura un clocher dedans ; après tout, qui est-ce qui une fois en sa vie n'a pas pris, dans un élan d'admiration, un œuf pour un bœuf? Les bâtons flottants de La Fontaine furent bien un gros navire.

Mais rentrons dans la réalité et regardons ce qui peut se voir. Ici près, vers le N.-E., le monticule où s'élève un moulin est, dit-on, l'endroit où le roi de France Philippe VI planta sa tante en 1328 et c'est sur le coteau, puis dans le vallon qu'eut lieu la bataille, de sinistre mémoire pour les Cassellois, auxquels ce prince fit passer pour longtemps le goût du coq qu'ils avaient évoqué (1).

A l'Est, nous voyons la route de Lille au pied du mont des Récollets, c'est de ce côté qu'arrivèrent les Français avec leur roi Philippe Ier et aussi sans doute la comtesse Richilde avec ses Hénuyers, venus tous pour faire rendre par Robert le Frison, le trône de Flandre à son neveu, l'infortuné Arnould, qui fut tué dans la bataille en 1071 (2). Véritable affaire de famille : Robert le Frison, Philippe Ier et Baudouin VI époux de Richilde et père d'Arnould, étant tous trois petits-fils du roi Robert le Pieux, fils d'Hugues Capet.

Au loin, toujours à l'Est, à environ 18 kil., nous apercevons sur la cîme du mont des Cattes (158m), le monastère des Trappistes de Ste-Marie du Mont, fondé en 1821 par le peintre Ruyssen, natif d'Hazebrouck (1757).

Au Sud. nous apercevons la flèche de pierre de l'église d'Hazebrouck et nous croyons voir les tours d'Aire, non loin d'un endroit rendu très brumeux par la fumée des aciéries d'Isbergues.

Cependant il faut en prendre son parti ; ce n'est pas aujourd'hui que nous verrons à 100 kil. les falaises de Douvres, à 80 kil. la tour Notre-Dame de Bruges et les trente-deux villes et les cent bourgs que renferme l'horizon de Cassel. Il nous faudra croire sur parole le facétieux indigène qui affirme aux touristes que de chez lui on aperçoit quatre royaumes : la France, l'Angleterre, la Belgique et..... le royaume des Cieux. Hélas ! nous ne voyons même pas celui-là aujourd'hui ; mais le peu que nous apercevons nous permet néanmoins de comprendre la grandeur du spectacle qui nous serait offert, si le soleil éclairait tout ce qui est indiqué sur notre carte circulaire.

Beaucoup de Souverains et de savants sont venus admirer cette vue superbe. Pendant l'occupation romaine, sa renommée était déjà si bien établie, que de nombreux empereurs visitèrent cette forteresse : Caligula en l'an 38, Claude en 43, Adrien qui y séjourna vers 120, Antonin le Pieux en 138, Septime Sevère en 208, le même qui mourut à York. Plus tard une longue suite de rois de France et de souverains étrangers vinrent visiter Cassel, puis pendant ce XIXe siècle, Napoléon Ier lui-même vint gravir cette curieuse butte, le 17 messidor an XI (juin 1803), et 25 ans

---

(1) Voir Décembre 1887, page 338 du Bulletin.

(2) Voir le Bulletin de Décembre 1887, page 337.

plus tard, le roi Charles X ; quant à la liste des savants et des étrangers elle est innombrable.

Les comtes de Flandre affectionnaient fort Cassel, si bien que la comtesse Jeanne de Constantinople acheta cette seigneurie en 1218 à son connétable Michel de Harnes ; elle passa ensuite aux ducs de Bar puis à ceux de Bourgogne et enfin aux souverains d'Espagne avant de faire retour à la France.

Aujourd'hui, la vapeur et aussi la politique ont mis à la mode bien d'autres voyages pour les souverains ; les bourgeois n'en sont que plus à leur aise sur cette admirable montagne, il est cependant regrettable qu'elle ne soit pas plus connue et plus fréquentée.

Mais le temps passe et nous ne voulons pas abuser de l'hospitalité si bien pratiquée par notre collègue M. Guiselin ; nous le remercions chaleureusement de son accueil sympathique et obligeant ainsi que de sa gracieuse invitation pour une prochaine excursion, puis nous quittons son agréable belvédère. Nous jetons un dernier coup d'œil, sur le jardin, la pyramide et le moulin, tout en sortant de l'emplacement du fort par l'ancienne et unique porte crénelée qu'on laisse à tort envahir par un lierre touffu qui la dégrade.

Nous descendons la butte par des ruelles étroites, bordées de maisons assez propres mais basses, petites et d'apparence misérable, qui s'échelonnent irrégulièrement sur le flanc de l'éminence, le long de l'ancien rempart ; c'est là que réside la population nécessiteuse de la ville. Bientôt nous débouchons de nouveau sur la Grande-Place, en face de la porte d'Aire, la plus belle des trois qui existent encore, à côté, s'élève la seule grande maison particulière construite à Cassel dans le goût actuel. Sur une petite place qui est vis-à-vis, se trouve une fontaine non jaillissante, ornée d'une statue allégorique en métal. Plus loin, sur la droite, un grand toit d'ardoises avec vingt fenêtres et lucarnes aveugles de différentes grandeurs, qu'on dit représenter les diverses juridictions de la châtellenie de Cassel, nous révèle l'existence d'un ancien monument. En effet, c'est la mairie appelée *T'Lands huys*, qui fut construite il y a trois siècles ; c'est là que siégea jusqu'en 178J la Noble Cour de Cassel, instituée il y a près de sept siècles par la comtesse Jeanne, là aussi s'assemblaient les États de la Flandre maritime (1). Aujourd'hui, on n'y rencontre plus que les bureaux de la municipalité et les archives du canton ; les salles très vastes, con servent leur cachet plus que séculaire comme les salons de nombreuses maisons particulières de la ville. La Cour féodale dont le pouvoir s'étendait sur la châtellenie tout entière (1) a fait place au modeste conseil municipal, qui, sans apparat, siège dans la même salle pour faire le bonheur des quelques milliers d'âmes de la commune. En face de ce monument se trouve un rempart en grès, qui paraît maintenir un rang de maisons bâties sur l'étage supérieur du plateau ; il porte quelques sculptures et corniches ; c'est comme une espèce de longue tribune, d'un aspect assez décoratif, qui domine toute la Place. Une fontaine y est adossée, vers le milieu, sur l'emplacement d'un ancien abreuvoir ; avant le XVIe siècle elle était située au centre de la Place ; elle avait un jet de douze pieds ; elle avait coûté 50,000 fr. Aujourd'hui, elle marche très rarement et le réservoir qui l'alimente est situé sous le jardin des Sœurs de l'hospice ; elle a été réparée en 1825.

Voyons maintenant le meilleur morceau que nous avons laissé pour le dernier, malgré qu'il saute aux yeux en arrivant. C'est l'hôtel-de-ville, coquet monument

(1) Voir le Bulletin de Décembre 1885, page 641.

reconstruit par les Espagnols en 1634 après un incendie accidentel en 1631, il est classé comme monument historique. Nous le voyons, fraîchement restauré et peint blanc et rouge, brique et pierre, dans des tons un peu vifs; ses grandes fenêtres sont ogivales en bas et à arc surbaissé à l'étage ; la porte est formée de deux colonnes en pierre, portées par un perron ; elles soutiennent le balcon ou bretèque, aussi en pierre, décoré des armes de la ville : d'or à deux clefs de sable en pal et entre elles une épée du même aussi en pal. La châtellenie avait ses armoiries distinctes : d'azur à un château d'or à double enceinte, crénelée, pavillonnée et flanquée de tours avec les armes de Cassel sous la herse de la porte. Les deux pignons, à degrés, d'après la mode du temps, sont dominés par un campanile qui s'élance du milieu du toit et renferme la cloche d'alarme, la même qui chaque soir sonne encore l'antique couvre-feu, comme on le faisait à Lille quand nous possédions notre vieux beffroi démoli il y a quelque 30 ans. O bon temps de nos aïeux, on peut donc encore trouver des traces de tes sages coutumes.

Dès notre entrée dans le monument, une porte que nous ouvrons par erreur nous montre une belle pièce carrée, meublée de toute une charretée de paille ; c'est, nous dit-on, *le violon* ; on doit en user peu, car l'ameublement ne paraît pas avoir servi. Cela nous donne une haute idée de la moralité du pays. Heureux Cassellois ! Trouve-t-on seulement ici de vrais gendarmes ? J'en doute, ou alors, quelle sinécure ! Cassel eut cependant jadis sa prison, mais on n'en conserve plus que le souvenir, et aussi quelques ruines comme curiosité, une inscription explicative les fait connaître. En continuant notre exploration de l'hôtel-de-ville, nous rencontrons le prétoire de la Justice de paix, orné d'un tableau représentant le Jugement de Salomon. Quelle profonde décadence ! Cette humble juridiction est tout ce que possède Cassel pour remplacer la Haute justice qui pouvait connaître de tous les crimes de la châtellenie où le grand bailli (1) représentait le pouvoir souverain des puissants comtes de Flandre. Que nous sommes loin du temps, ou en 1396, Robert duc de Bar et seigneur de Cassel, autorisait un combat singulier dans la ville pour en appeler à la justice souveraine entre toutes, celle de Dieu ! Il est vrai que lors de la nouvelle division administrative d'après la loi de janvier 1790, Cassel, chef-lieu de châtellenie, devint sous-préfecture ; mais ce fut un honneur très éphémère et bientôt Hazebrouck supplanta sa rivale.

Enfin, nous arrivons au musée municipal, petite salle carrée qui renferme surtout des objets relatifs à l'histoire du pays : le portrait du comte Robert le Frison, la gravure du tableau de la bataille de 1677, le moule en plâtre de la pierre sépulcrale de Robert le Frison, celle qui gît dans la crypte ; des monnaies romaines et gallo-romaines, des scels, des blasons, etc.; puis une intéressante collection des fossiles et des pierres qu'on trouve dans la montagne ; on a aussi réuni un groupe d'oiseaux du pays et de nombreux insectes. Nous remarquons de plus quelques antiquités et des curiosités exotiques, surtout de l'extrême-Orient, rapportées par des officiers de marine pour être offertes à leur ville natale.

Nous quittions le monument, quand en descendant un massif escalier de pierre, qui paraît indestructible, nous aperçumes dans une salle fermée, des mannequins et des décors du carnaval des Cassellois, mais leur Géant, leur *Reuze,* ne peut pas entrer ici, il est remisé dans les dépendances de la mairie. Voilà encore une vieille coutume qui n'est pas en train de mourir ici comme chez nous ; elle montre au con-

---

(1) La charge de grand-bailli de la Cour de Cassel fut supprimée par un édit de Juin 1774.

traire une grande vitalité et rien n'est curieux comme la clôture des jours de carnaval. Le sang flamand est alors en ébullition, la jeunesse est transformée, elle est devenue aussi turbulente qu'elle paraissait apathique ; elle a le vertige, elle escorte son *Reuze* en dansant, infatigable, au son d'une musique entraînante. Elle n'est jamais rassasiée d'entendre le même air, que répètent imperturbablement les musiciens du cortège pendant cinq heures durant. Ce fameux air, tous les Cassellois le connaissent pour l'avoir appris dès le berceau, il est local, il leur appartient et c'est certainement un moyen de reconnaissance infaillible ; qu'un Cassellois l'entende siffler ou fredonner, à Paris ou à Londres, à Calcutta ou à Pékin, il ira sans hésitation saluer son concitoyen.

Mais c'est le soir du mardi-gras, à la rentrée du *Reuze*, qu'il faut voir tous ces flamands, si paisibles d'habitude, danser comme endiablés une sarabande infernale, au milieu de feux de bengale multicolores et d'artifices de toutes sortes. La musique elle-même a la fièvre, elle accélère le rythme et les danseurs l'accompagnent en sautant et chantant jusqu'à ce que jambes et gosier refusent tout service. Cependant, contraste inexplicable, pas un de ces démons d'aujourd'hui, après avoir dépouillé la brillante livrée du plaisir, ne manquera d'aller demain s'agenouiller dévotement sur les marches de l'autel, pour recevoir la croix de cendres obligatoire ; l'arlequin cassellois ressuscite tous les ans, maintenant encore aussi vivace que jamais ; la tradition le veut ainsi.

Nous, leurs voisins, nous savons que les habitants de la Flandre flamingante ou tudesque ont toujours conservé leurs idées, leurs goûts, et leurs manières de relation qui les distinguent, aussi bien en Belgique qu'en France, des populations environnantes. Soumis tour à tour à des nations différentes, ils ne se sont jamais assimilés à leurs vainqueurs, ils sont restés rudes et fiers comme ils l'étaient lorsqu'ils défendaient leur pays et leurs privilèges. C'est surtout dans les campagnes, où le paysan vit encore comme attaché à la glèbe, sédendaire, ignorant, superstitieux, qu'on rencontre au maximum la froideur et la défiance qui existent partout contre qui n'est pas de la race. Mais, laborieux, honnête et dévoué, le Flamand jouit d'une profonde estime qu'il mérite, lorsque les relations sont nouées. On le voit chez lui présider sagement à l'éducation, un peu patriarcale peut-être, de sa famille souvent assez nombreuse pour que les aînés quittant le toit paternel pour faire souche eux-mêmes, soient encore remplacés par des nouveau-nés. La large mante noire à capuchon qu'on rencontre encore, peut du reste comme les ailes abaissées de la poule, abriter de nombreux rejetons.

Nous retrouvons à Cassel l'extrême propreté à laquelle, nous, Wallons, nous participons un peu ; au dedans comme au dehors, les maisons sont toujours fraîchement lavées, les ferrailles polies, les meubles luisants et les ustensils écurés par les soins de la ménagère aussi jalouse de cette perfection que de sa vertu.

Tous les caractères distinctifs se révèlent moins dans la classe riche, qui voyage maintenant et contracte des alliances au dehors. Cependant, à Cassel, comme dans tout le pays, quoique tout le monde sache parler le Français, la langue usuelle est le Flamand aux accents durs et sonores, trahissant l'origine saxonne ; elle est trop à l'unisson avec le caractère du peuple pour qu'il l'abandonne. Que d'années d'efforts il faudra pour lui faire reconnaître la supériorité de la gaieté, de l'urbanité et de l'élégance française. Dans les villes qu'occupèrent les Espagnols, pendant leur possession de plus d'un siècle, sans parler des brunes beautés de Bruges, *formosis Bruga puellis*, on rencontre de leur descendance, à l'imagination vive, à la pétulance marquée, au sang plus chaud que celui de la blonde Germanie ; mais joindre la fierté de l'hidalgo à la rudesse saxonne n'est pas un croisement heureux pour adoucir le caractère de la race pure.

Tout à coup une volée de cloches vient terminer cette digression éthographique et nous annoncer qu'il est midi ; il est vrai que notre estomac ne nous le laissait pas oublier, car depuis longtemps déjà, il a dû chercher ses dernières ressources dans tous ses replis et user toutes ses économies Aussi, un énergique : Messieurs à l'hôtel ! est-il accueilli comme l'antique *Vlaenderen den Leeuw !* (Flandre au lion !) ce fameux cri de guerre des Flamands du moyen âge, lorsqu'ils se ruaient avec tant de bravoure sur l'ennemi pour le chasser de leur territoire. C'est d'un pas décidé, que nous marchons à l'assaut de l'hôtel du Sauvage pour le mettre à sac, mais sans choquer les convenances et avec les procédés voulus. En arrivant, nous apprenons avec plaisir que le potage nous attend, et bientôt nous sommes à table dans une belle salle à manger d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la campagne. On sait que ventre affamé n'a pas plus d'yeux que d'oreilles, mais des touristes ne sont jamais esclaves des instincts matériels et nous ne tardons pas à admirer, ce que nous pouvons faire sans quitter la table, le magnifique panorama d'une fertile campagne de Flandre, qui se déroule à perte de vue, depuis Hazebrouck jusqu'à Aire et même St-Omer.

Le repas substantiel et en même temps le repos qui l'accompagne nous ont bientôt rendu notre vigueur ; heureusement, car la route est encore longue.

A trois heures, nous disons adieu à la Place de Cassel et nous allons faire connaissance avec le reste de la ville, par la rue Route de Lille ; nous n'y voyons que le pensionnat des Dames de St-Maur dont nous remarquons la grande chapelle bâtie récemment, d'une façon pittoresque, sur un mamelon situé derrière l'établissement. En passant, nous jetons un coup d'œil sur le cimetière que nous dominons, nous y remarquons le monument original d'un médecin de la ville ; c'est un grand monolithe rectangulaire en poudingue siliceux qu'on trouve dans le pays ; c'est un grès ferrugineux dans lequel sont disséminés des rognons de silex. Nous enfilons alors un sentier creux, d'aspect sauvage, qui a l'air de descendre le flanc du mont d'une manière bien rapide ; en dégringolant au fond de cette crevasse dans un fourré épais d'où nous voyons à peine la lumière du jour, nous rencontrons un carrefour plus sombre encore, où les arbres nous cachent le ciel et l'herbe la terre. Quel splendide coupe-gorge ! Des crêtes élevées et boisées nous environnent de tous les côtés ; quel contraste avec le belvédère de tantôt ! Un chemin, sur la droite, nous ramène au grand jour, à une route qui conduit au mont des Récollets, le but de notre promenade. Nous apercevons bientôt son sommet, vers le flanc S. qui a complètement disparu et on continue vers l'E. à découper en tranches cette montagne de 140^{m} d'altitude pour la disperser aux quatre vents. Nous traversons la route de Lille construite en 1751 jusqu'à Dunkerque et nous pénétrons dans un bosquet, tout ce qui reste au pied du mont, du bois qui en couvrait jadis les abords, au temps où il portait le nom de mont des Écoufles ou *Wouhemberg* (mont des Vautours) ; peut-être servait-il alors de repaire à ces oiseaux carnassiers attirés par le gibet souvent garni en ce temps-là. Il ne porta le nom de mont des Récollets que depuis la fondation à son sommet par les Archiducs Albert et Isabelle en 1610, d'un couvent de religieux de cet ordre. Il ne reste absolument rien de cette construction, sauf un puits, perdu dans le fourré vers le Nord.

Nous gravissons sous la futaie un chemin très raide, bordé de bruyères et de fougères à l'élégant feuillage, il débouche sur un plateau qui est la base de l'exploitation que nous allons visiter. Nous constatons le grand nombre de couches de sable, complètement différentes d'aspect, comme épaisseur, comme couleur et même comme cohésion, car quelques-unes sont devenues des conglomérats très durs ; elles datent toutes de l'époque tertiaire mais d'une période différente, comme l'attestent

les fossiles qu'elles renferment (1). Nous voyons retirer d'une excavation, le plus beau sable du mont. il est blanc et presque sans fossiles ni grain de glauconie; devant nous, est une couche plus grise, dans laquelle on rencontre des bancs de conglomérats sableux de moules de *rostellaria ampla* dont le musée de Lille possède un superbe spécimen; on y trouve aussi quelques oursins; au-dessus, sont des couches contenant une infinité de *nummulites lævigata* et d'*ostrea* , le sol où nous nous trouvons en est jonché; il y a aussi de nombreuses dents de diverses espèces de squales. Un peu plus haut, vers le milieu de la tranchée, sont des couches, où avec des quantités de nummulites, surtout les microscopiques *variolaria*, on rencontre beaucoup de *Cérithes* gigantesques, grosses spirales qui ont jusqu'à un pied de long, mais qu'on se procure difficilement au complet; c'est là aussi que se trouvent les *nautiles*, de la taille d'un casque dont ils rappellent un peu la forme. Plus haut encore dans des couches de sable plus ou moins fin, on trouve en même temps que les *nummulites variolaria*, des bancs d'*ostrea inflata*, dont le test est parfaitement conservé, réunies par un ciment calcaire très dur. Au-dessus de toutes ces couches, se trouve une argile sableuse, contenant dans sa masse des grès brun-rouge qui présentent parfois des particularités très curieuses, notamment des formes de gouttières ou de tubes dont nous avons vu un spécimen au musée. Au-dessus de toutes ces couches, se trouve une très mince pellicule d'*humus* et au-dessous, elles reposent sur le grand banc d'*argile* dite de Flandre.

Telle est, *grosso modo*, la composition du mont des Récollets, l'une des collines de cette série franco-belge qui s'étend entre Watten, Ypres et Bailleul. Elles sont comme les repères ou témoins de l'immense et épaisse couche de sable qui vint couvrir tout le pays pendant l'époque tertiaire ; c'est tout ce qui en resta, quand ravinée par une espèce de cataclysme, une inondation diluvienne, la majeune partie fut emportée au loin par les flots destructeurs.

Plusieurs d'entre nous observent toutes ces choses et ramassent des coquilles fossiles, d'autres escaladent monts de sable et monceaux de pierres ; les dames elles-mêmes se hasardent au milieu de ces dangers avec un peu d'aide et beaucoup d'intrépidité. Quand je dis, dangers, ce n'est pas une exagération car nous voyons des endroits où le mur de coupe s'est éboulé en grandes masses entraînant aussi bien les chênes que les buissons du sommet. Malheur aux ouvriers et aux promeneurs imprudents qui se laisseraient surprendre! Ces éboulis forment le chemin le plus court pour gagner la cîme du mont et des géographes agiles s'élancent à l'assaut, s'aidant de leurs mains et de leurs cannes. C'est qu'elles ont repris courage, ces braves cannes, depuis que le soleil a définitivement chassé brumes et nuages. Pauvres parapluies, décidément vous êtes vaincus !

Nous pouvons enfin apercevoir nettement la tour de Steenvoorde, les clochers de Poperinghe, ceux d'Ypres et de Rousbrugge, le monastère du mont des Cattes et aussi le clocher d'Hazebrouck, sans toutefois y voir l'heure. Nous sommes heureux maintenant d'avoir une idée de la précision avec laquelle on peut reconnaître chaque localité, regrettant cependant de ne pas avoir pu vérifier la chose à 50^{m} plus haut ce matin. Après avoir remarqué comme le clocher de Cassel, vu de ce côté, se détache bien sur l'azur du ciel nous redescendons par des chemins relativement faciles et nous faisons les premiers pas du retour; tout à coup, un cri d'angoisse retentit, un homme est resté dans la montagne! Où est-il ? un vautour a-t-il pu

(1) Voir le Bulletin de Décembre 1887. p. 339, note 1 sur le Mont des Récollets.

renaître de ses cendres pour le dévorer ; ou la tombe d'un P. Récollet s'effondrant sous ses pas comme une oubliette, l'a-t-elle englouti ? Est-il seulement égaré dans cette immense forêt de quelques hectares ? Comment retrouver sa trace ? Nos vigoureux cris d'appel restent, hélas, sans réponse et nos lorgnettes sondent en vain la profondeur des bois garnissant les crêtes. Trois géographes dévoués remontent jusqu'à la Sablière ; ils reviennent de leurs recherches tristes et découragés. Enfin désespérant de revoir notre collègue...... avant le départ, nous allions continuer notre route, quand soudain une silhouette apparaît au loin, se dressant sur une crête au bord d'un précipice. C'est lui ! des hourras retentissent, nos signaux lui indiquent la route, il gagne un éboulis et s'élance bravement ; n'ayons crainte, c'est un vrai géographe, il connaît la pratique, il a déjà vu les sables du désert et ceux-ci ne lui font pas peur. Bientôt il est au milieu de nous, et en fait de perdu il n'y a plus qu'un peu de temps ; pour mieux le rattraper, nous nous reposons une minute dans une oasis qui s'offre à nous sous la forme d'un cabaret muni d'une excellente bière, bien utile pour nous remettre de nos émotions, tout en nous rafraîchissant agréablement. Nous reprenons alors gaiement notre route et dès les premières maisons de Cassel, passant à gauche sous une espèce de porte, nous descendons rapidement toute la côte par un chemin entre haies, d'une raideur désespérante ; en quatre minutes, nous sommes en bas rejoignant la route de la gare, par Oxelaere, à l'endroit où se trouve une élégante chapelle de style, avec de beaux et curieux vitraux ; elle fut bâtie en 1849 et dédiée à N.-D de Grâce. Elle dépend du château voisin appartenant à M. Bosquillon de Jenlis qui a bien voulu nous autoriser à traverser son parc. Nous avons regretté de ne pouvoir remercier l'aimable châtelain de sa gracieuse complaisance, il était absent au moment de notre passage. Nous avons néanmoins remarqué dans ce parc très pittoresque, une succession d'étangs étagés, à une altitude moyenne d'environ 70^{m}, sur le flanc de la montagne. Ils sont alimentés par une source puissante, d'un débit presque régulier en toutes saisons ; sur le plus inférieur qui forme un lac d'une belle étendue, se balançaient à la brise, quelques légères embarcations qui firent naître des tentations, mais le temps manquait. Nous voyons sur la rive, une grotte construite en grès ferrugineux du pays et savamment agencée pour pouvoir s'y abriter contre la chaleur ; elle est entourée de bosquets et couverte de touffes de lierre retombant en guirlandes devant l'entrée.

Après avoir rejoint la route à l'autre bout du parc nous entrons sur le territoire d'Oxelaere, nous nous arrêtons un instant pour jeter du pain aux fameuses carpes centenaires qui se jouent dans l'étang du château de M. Phalempin-Plaideau, notre concitoyen. Il y en a d'énormes que nous voyons sauter, malgré l'âge qu'on leur attribue, avec la vigueur qui fait la réputation de cette espèce. Nous sommes vite à bout de provisions devant ces vastes gueules qui paraissent mettre avec facilité les bouchées doubles ; une autre fois nous apporterons triple ration.

Nous nous dirigeons alors d'un pas rapide vers l'église St-Martin, qu'il faut connaître ou chercher, cachée qu'elle est ainsi que le village, par de hautes futaies qui dépendent du château. Elle est située entre le jardin du presbytère et le cimetière tout garnis de fleurs attrayantes, nous apercevons aussitôt, vers le chevet, sur le mur du chœur, la date de sa reconstruction, 1718 ; elle est de style roman, à baies ogivales simples, elle est bâtie partie en briques partie en grès ferrugineux du pays. On trouve sur la façade, selon la coutume d'alors, de chaque côté du portail, deux grands panneaux en stuc représentant Ste-Cécile et le roi David, en fort relief ; à côté et un peu en reculement sont un calvaire et une *mater dolorosa*. Le portail est tout simple, sans colonnes ni attique. L'intérieur est coquet, nous dit-on, le tabernacle provient de St-Pierre de Cassel dont le chapitre avait reçu de Robert le Frison une partie de la terre d'Oxelaere; mais nous n'avons pas le temps de nous procurer

les clefs et nous nous hâtons de regagner la gare. Sur la Place, se trouve a mairie plus que modeste, de ce village qui est plus ancien que beaucoup de villes car en 1115 et 1119 il est cité dans le cartulaire de St-Bertin ; ses armoiries sont : échiqueté d'or et de gueule. Le sceau de la seigneurie dont les armoiries sont assez compliquées se trouve au musée de Cassel.

Nous avons recours maintenant à la complaisance des dames, en les priant de parcourir le plus rapidement possible le dernier kilomètre toujours accidenté comme les autres. Leur courage est à la hauteur des circonstances et leur groupe, loin de rester en arrière, nous force à reconnaître que la grâce n'exclut pas la vigueur.

Un quart d'heure après nous étions en gare, quelques minutes avant 6 h. 16, goûtant un peu de repos bien mérité ; le train a la courtoisie de le prolonger par un léger retard. Enfin à 7 h. 1/2 nous rentrions à Lille, tout disposés à terminer cette journée où la géographie nous a paru une science vraiment aimable, en allant applaudir les Moulins-Lillois au passage de leur étincelant cortège. Dans une cordiale poignée de mains, nous témoignons en nous quittant, notre satisfaction de l'issue finale de la journée pendant laquelle cannes et parapluies ont passé par de si terribles émotions, car : *Tout est bien qui finit bien.*

Septembre 1889. E. CANTINEAU.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN FÉVRIER

Le groupe de Lille a eu trois conférences dans le courant du mois de février. — Le 9 février, le R. P. Le Menant des Chesnais a parlé des Ecoles françaises en Égypte avec un patriotisme et une chaleur de cœur qui ont profondément ému son auditoire. Le 16 février, M. Desdevizes du Dézert nous a parlé des ports militaires de la France. C'est une étude des plus sérieuses et malheureusement peu consolante que dans un langage éminemment littéraire le savant professeur a développé devant nous. Avant de repartir pour Caen, il a bien voulu nous promettre de l'écrire pour le Bulletin, de telle sorte que ceux de nos lecteurs qui ont été retenus par les attractions du beau temps et du dimanche gras se consoleront d'avoir perdu cette belle conférence. Enfin, le jeudi 27, M. de Beugny d'Hagerue nous a parlé de l'Espagne et du Portugal. Conférencier doublé d'un artiste, l'orateur nous a fait faire avec lui un voyage des plus attrayants, insistant sur les côtés pittoresques, nous transportant aux courses de taureaux, ne s'interdisant pas les aperçus philosophiques et historiques. M. de Beugny d'Hagerue a retrouvé le succès auquel il est habitué.

Le groupe de Roubaix s'est signalé par son activité. Il n'y a pas eu moins de quatre conférences. Le 1[er] février, M. Merchier y a refait la causerie sur les îles Anglo-Normandes, en remplacement de son collègue M. Pestour, indisposé. Cette causerie a retrouvé à Roubaix le succès mérité qui l'avait accueillie à Lille. Le 8 février, M. Castonnet des Fosses a parlé du Portugal avec la haute compétence qui le distingue, il a insisté sur la situation économique de ce vaillant petit pays. Le 15, M. Jules Auguste a parlé d'Haïti, son pays, avec un entrain communicatif qui lui a valu tous les suffrages. M. l'abbé Pillet a clôturé la série le 22 février par sa belle conférence sur Jérusalem et la Terre-Sainte.

A Tourcoing, le 2 février, M. Merchier a parlé de la colonisation française et de sa situation actuelle. M. le D[r] Labonne a tenu son auditoire sous le charme en lui parlant de l'Islande et des îles Fœrœer. Il a montré les ressources que renferment ces contrées, peut-être trop ignorées chez nous, et dans un pays où l'industrie des laines tient une si grande place, il a intéressé par ses développements sur l'élevage du mouton, si facile dans les parages qu'il nous faisait connaître. Le dévoué secrétaire général de la section de Tourcoing, M. Joseph Petit-Leduc, nous a adressé plusieurs articles économiques ou rapports de consuls pour le Bulletin. Nous lui en exprimons ici nos plus sincères remerciements.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

FÉVRIER.

Côte occidentale d'Afrique. — La Chambre des Députés, par 432 voix contre 18, vote, urgence déclarée, un projet de loi portant création d'un service maritime postal entre la France et la côte occcidentale d'Afrique. — 2 février.

Tonkin. — Le général Borgnis-Desbordes s'empare des retranchements des pirates annamites et chinois de Cho-Chu. — 2 février.

Algérie. — La Chambre des Députés de France vote, urgence déclarée, un projet de loi réservant au pavillon national la navigation entre la France et l'Algérie. — 4 février.

Turquie. — Remise à la Porte, par M. de Nélidoff, ambassadeur de Russie, d'une note appelant l'attention du Gouvernement turc sur les retards apportés au réglement de l'indemnité de guerre due à la Russie. — 6 février.

Italie. — Manifestations ouvrières à Rome, suivies de désordres et pillages. — 8 février.

Japon. — Promulgation à Tokio, par le Mikado, d'une Constitution établissant : une Chambre des Pairs héréditaire : une Chambre des Communes de 300 membres ; l'inamovibilité des juges ; la liberté de religion, de parole, de droit de réunion. — 11 février.

Roumanie. — La Chambre des Députés, par 80 voix contre 79, rejette la motion Blarenberg demandant la mise en accusation de M. Jean Bratiano. — 14 février.

Afrique orientale allemande. — Le capitaine Wissmann quitte Berlin pour prendre, à titre de commissaire impérial, la direction des affaires allemandes sur la côte de Zanguebar. — 15 février.

Obock. — Le cosaque Atchinov, campé avec sa troupe à Sagallo, refusant d'abaisser le pavillon russe qu'il avait arboré sur territoire français et ne voulant point quitter la place, est bombardé et désarmé par le croiseur français *Seignelay*. — 17 février.

Sénégal. — Prise de Koudian par la colonne expéditionnaire du Haut-Fleuve, sous les ordres du commandant Archinard. — 18 février.

Afrique orientale allemande. — *Le Moniteur de l'Empire* publie un décret réglant la jurisprudence du blocus de la côte orientale d'Afrique et créant un tribunal des prises à Zanzibar, avec le tribunal d'appel à Berlin. — 19 février.

Roumanie. — La Chambre des Députés nomme une Commission d'enquête chargée d'examiner le projet de mise en accusation du cabinet Jean Bratiano. — 21 février.

Soudan. — Arrivée à Grand-Bassam du capitaine Binger qui, parti de Bamako (Juin 1887), avait exploré les régions de Kong et Salaga. Rejoint à Kong par M. Treich-Laplène (5 janvier 1889), parti de Grand-Bassam, il revient avec lui.

(*Revue Française.*)

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Une nouvelle ligne stratégique. — La ligne stratégique de Brienne à Sorcy, dont les travaux sont très avancés, sera livrée au transport des voyageurs et des marchandises au commencement de 1892.

Les travaux d'art sont importants, à cause de la construction spéciale de cette ligne, qui, en cas de guerre, sera placée sous la direction immédiate du grand état-major.

Son service deviendra tout à fait indépendant de celui de la compagnie de l'Est, et sur les points où elle rencontre cette dernière, ses trains ne doivent pas subir de retard et n'en causer aucun.

A Joinville, elle franchit la Marne et l'embranchement du chemin de fer de Chaumont à Blesme. A Gondrecourt (Meuse), elle rencontre l'Ornain et la voie ferrée qui suit le cours de cette rivière. Au-delà de Gondrecourt, la voie pénètre dans le bassin de la Meuse par un court tunnel de quatre cents mètres, file dans un vallon étroit, parallèlement au canal de la Marne au Rhin, qu'elle franchit à Void et arrive à Sorcy, près de Commercy, où elle rejoint la grande ligne de Paris-Avricourt.

Comme importance commerciale, la nouvelle voie en aura fort peu, mais elle sera d'une grande importance stratégique, avec ses gares indépendantes, une administration autonome, qui permettront le transport des troupes et du matériel militaire sans interrompre aucun des services des grandes lignes.

EUROPE.

Disparition d'un territoire indépendant. — Le partage, entre la Belgique et la Prusse, du territoire neutre de Moresnet, est un fait accompli. Ce territoire, qui était resté sans appropriation depuis 1814, est divisé en deux parties égales quant à la « superficie », mais non en ce qui concerne la population. La partie attribuée à la Prusse compte 1,500 habitants, tandis que celle qui devient belge n'en a que 1,200.

Canal entre Birmingham et Liverpool. — Ce projet de canal pour le passage des navires, entre Birmingham et la Mersey, entrera bientôt dans la période d'exécution. Les devis sont établis. Il s'agit de creuser un canal entièrement neuf : il partira de Birmingham et traversera les principaux centres miniers du Staffordshire pour aller rejoindre le Weaver à Winsford et aboutir au canal maritime de Manchester à la Mersey. Les difficultés résultant de changements de niveaux seront surmontés au moyen d'élévateurs hydrauliques semblables à ceux en usage en Belgique sur la Meuse. On a décidé de porter la largeur du canal à 72 pieds, ce qui permettra le passage aux navires jaugeant 500 tonneaux, le projet primitif de 60 pieds de large restreignait la navigation aux navires de 300 tonneaux. La dépense de creusement et d'aménagement est évaluée à L. 3,000,000.

(*Iron and Coal Review*).

Danemark. — Le tunnel du « Sund ». — Le projet de construction d'un tunnel sous-marin pour franchir le détroit du « Sund » a été complètement abandonné et remplacé par un nouveau mode de communication, qui consiste à réunir Elseneur et Helsingfors, au moyen d'un pont sur le détroit du Sund. La ligne se trouverait au centre d'un double tube en fer à l'extérieur, en acier à l'intérieur. Ces tubes reposeraient sur des piles qui, placées à une distance suffisante les unes des autres, n'offriraient aucun obstacle à la navigation.

La Petchora. — Mission de M. Istomine. — Chargé, par la Société de Géographie de Saint-Pétersbourg, d'une mission au pays de la Petchora, M. Istomine partit de Saint-Pétersbourg le 22 mai dernier et se rendit par Rybinsk et Perm à Tcherdyne, point de départ de son voyage d'exploration, accompagné d'un guide. Le voyageur a pris la route conduisant vers la Petchora et l'a faite tantôt par terre, tantôt en canot.

Arrivé au village de Nerpinskaïa, le voyageur a dû quitter son canot et continuer sa route par voie de terre à travers des forêts inextricables, jusqu'à l'Oupia, affluent de la Petchora. Il a fallu douze heures pour parcourir une distance de trente verstes. Ayant passé la nuit au village d'Oust-Beurdysch, M. Istomine a descendu l'Oupia et est arrivé enfin à la Petchora, après mille difficultés. Le voyageur s'arrêtait en route dans tous les villages riverains pour y faire des études ethnographiques.

De la Petchora, il a pris la route de Mezen, Arkhangel, Vologda et Moscou, ayant fait ainsi 7,820 verstes, dont 1,000 par voie de terre et 2,704 en canot. La population riveraine de la Petchora et de ses affluents appartient à des races différentes. Dans les bassins de la Haute-Kolva et de la Petchora, dans les confins de la province de Perm, elle est de race grande-russienne très pure et parle l'idiôme ancien de Novgorod. Dans la province de Vologda, la population riveraine est de la race autochtone des Zirianes, ainsi que dans la province d'Arkhangel. Les Zirianes de cette dernière province diffèrent beaucoup cependant de ceux de Vologda. M. Istomine a présenté à l'assistance une carte-itinéraire de son voyage, des échantillons de costumes des habitants de la Petchora et de très intéressantes photographies faites par lui dans le cours de son voyage. (*Messager officiel*).

ASIE.

Turkestan. — Construction d'un tronçon du Transcaspien. — Le *Rousskii Invalid* annonce que la construction du chemin de fer de Samarkand à Tachkend est actuellement décidée. La ligne passera d'abord par Khodjend et de là rejoindra Tachkend. Les bureaux de la construction se trouveront à Samarkand. Les travaux commenceront au mois de mai, sous la direction du général-lieutenant Annenkov. (*Revue du Cercle militaire*, février 1890).

Les chemins de fer en Chine. — La *Revue des chemins de fer économiques de Bruxelles*, croit savoir qu'on vient de décider la construction d'un vaste réseau ferré en Chine.

Il comprendra quatre lignes principales, complétées par des lignes secondaires, les unes à grande, les autres à petite section.

La première, la ligne du Nord-Est, passera de Kai-Ping à Schan Kaï-Kvan et, de là par la Basse-Mantchourie, à Kizin. Cette ligne serait éventuellement continuée jusqu'à Huen-Tsuen, la ville la plus importante sur l'Amour, avec une autre ligne se dirigeant sur Ninguta, dans la Haute-Mantchourie.

La deuxième, la ligne Sud-Nord-Ouest sera dirigée de Tientsin, vers le Sud à Tsinaufu, capitale de Schantung, en passant par Tsing-Tschiangpu, Nangking ou Tschinkiang, ces deux points situés sur la rivière Yangtsze.

La troisieme ligne sera celle du Nord-Ouest, qui ira de Tientsin à Kaifenghu, capitale de Aonam, de là à Singham, capitale de Shensi et Lantshaufu, capitale de Ransuh, station finale de la ligne.

Enfin, la quatrième sera celle de l'Ouest, pour la construction de laquelle le gouvernement général des provinces de Kansuh et Shensi, conjointement avec le gouverneur du Turkestan chinois, procureront les fonds nécessaires.

On annonce que, pour réunir le capital nécessaire à cette vaste entreprise, six syndicats de négociants chinois ont été formés et qu'ils y contribueront chacun pour dix millions de taëls.

On dit aussi que le marquis Tseng, l'ancien ambassadeur, est nommé directeur général des chemins de fer du Céleste-Empire.

Tonkin. — La navigabilité du fleuve Rouge. — Nous empruntons ces détails à un rapport de M. E. Rocher, consul de France à Mong-Tze (Chine) :

L'arrivée à Lao-Kai du vapeur des Messageries fluviales nous avait fait espérer qu'un service régulier serait prochainement établi. En attendant qu'un nouveau type de bateau, mieux approprié au service du fleuve, soit construit, les moyens de transport de la capitale du Tonkin à la frontière sont assurés par des jonques indigènes.

Le fleuve est navigable sur tout son parcours, même aux plus basses eaux, pour des jonques calant $0^m,65$ à 0^m75, et portant de 150 à 200 piculs (on compte 16 piculs 1/2 à la tonne).

De Hanoï à Lao-Kai. — De Hanoï à Lao-Kai, terminus de la navigation en jonque annamite, la durée moyenne du voyage, en toute saison, est de 15 à 25 jours.

De Lao-Kai à Man-Hao le fleuve est généralement plus encaissé et obstrué dans quelques passages par des rapides formés de galets roulés par les torrents. Les

jonques annamites, aménagées pour cela, pourraient s'engager librement dans la haute partie du fleuve au moins jusqu'à Long-Po. A partir de ce point, la navigation, plus difficile, demande de bons pilotes et des équipages expérimentés ; d'autre part, comme il est d'usage de laisser cette partie du trafic aux riverains chinois, les marchandises venant d'Hanoï seront transbordées à Lao-Kai sur des barques spéciales dites du Yun-Nan. Ces bateaux, qui ne sont autres que de grandes pirogues ayant une toiture en nattes en demi-cercle, sont construits en bois dur ; ils sont larges et pointus aux deux bouts ; leur fond est plat, portent de 150 à 200 piculs de marchandises, sont flexibles et calent en moyenne de 40 à 50 centimètres. Inutile d'ajouter qu'au point de vue du confort pour les passagers rien n'est prévu, on s'installe comme on peut.

De Lao-Kai à Man-Hao. — La durée du trajet de Lao-Kai à Man-Hao varie de 4 à 6 jours, suivant le vent, l'étiage du fleuve et les conditions climatériques ; les Chinois comme les Annamites ne voyageant pas quand il pleut.

Le prix de location d'une jonque chinoise est en moyenne de 20 à 30 taëls par voyage. Ce tarif, relativement élevé, s'explique par la pénurie des embarcations. En effet, depuis des années, le trafic sur ce cours d'eau étant presque nul, les anciens armateurs ont été plus ou moins ruinés et ont disparu.

L'ouverture du fleuve étant aujourd'hui un fait accompli, les négociants indigènes, certains de trouver un débouché pour leurs produits et du fret pour leurs embarcations, n'hésitent pas à lancer leurs capitaux vers cette voie ; des jonques vont être construites et sous peu le prix du fret sera sensiblement diminué.

Si la montée est longue et pénible, la descente n'en est que plus rapide ; à cette saison de l'année, 10 à 11 heures suffisent pour aller de Man-Hao à Lao-Kai, tandis qu'en hiver, c'est-à-dire au moment où le fleuve est au plus bas de son étiage, on compte 1 jour 1/2 ou 2.

De Man-Hao à Ynan-Tchiang. — Man-Hao, situé à 300 mètres d'altitude, est le terminus de la navigation pour les grandes barques et l'entrepôt des marchandises à destination de l'intérieur. A partir de ce point le fleuve est encore navigable jusqu'à la sous-préfecture de Ynan-Tchiang pour de petites pirogues ne portant que 7 à 8 piculs ; les rapides sont nombreux et dans un endroit le fleuve est obstrué par des roches calcaires qui obligent les bateliers à faire glisser leurs pirogues sur la terre ferme.

AFRIQUE.

La mission du capitaine Brosselard-Faidherbe, membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille. — Une lettre reçue par M. Paul Crepy, Président de la Société, donne certains détails sur la mission dont le capitaine vient d'être chargé.

Cette mission est assez importante pour que M. de Freycinet ait cru devoir adjoindre au capitaine, le lieutenant de Croustilhon, gendre de M. Le Mire de Villers.

Le personnel, comme officiers et troupes, se complètera au Sénégal, et surtout dans la Cazamance, où le capitaine Brosselard aura le commandement suprême.

Depuis quelque temps, les *Fogny*, tribu nomade de la rive droite de la Cazamance, ont envahi le territoire des *Feloupes*, nos alliés, et les ont forcés d'évacuer leurs riches cultures pour passer sur l'autre rive du fleuve.

Nous ne pouvons laisser s'accomplir cette invasion musulmane de peuples Mandingues. On compte sur l'expérience acquise du capitaine Brosselard pour régler la question avec des ressources relativement modestes.

Le capitaine compte que si tout marche comme il a lieu de l'espérer, dans deux ou trois mois l'ordre le plus parfait sera rétabli sur la rive droite de la Cazamance. Une œuvre de réparation sera en même temps accomplie, et il sera procédé à la destruction d'un village, où, il y a quelques années, fut assassiné un lieutenant de l'armée française. Nous ne voulons pas donner pour l'instant les noms propres.

Le capitaine Brosselard nous fait d'ailleurs espérer des nouvelles et nous serons heureux de tenir les lecteurs du bulletin, au courant de ce que nous communiquera notre éminent confrère en géographie.

Golfe de Benin. — Les deux compagnies de tirailleurs sénégalais, parties par l'*Ariège*, à destination de nos établissements du golfe de Benin, sont destinées à protéger les factoreries françaises de cette région contre les incursions des gens du Dahomey. Nous faisons donc de ce côté acte de protection effective; mais il est à ajouter que plusieurs des chefs de factoreries craignent qu'en représailles le Dahomey arrête toutes les caravanes et ruine ainsi le commerce de Porto-Novo et de Kotonou. Dans ce cas, il sera nécessaire de prendre d'autres mesures contre ce petit royaume, afin de mettre une bonne fois à la raison son souverain et ses féticheurs, les véritables instigateurs de ces horribles sacrifices humains, qui, chaque année, se pratiquent par centaines à moins de 100 kilomètres de localités où flotte notre pavillon, et auxquels le roi oblige les Européens en visites dans ses États à assister, comme il vient d'advenir au docteur Bayol, qui a été le spectateur indigné de la décapitation de deux cents esclaves ou prisonniers de guerre.

Traité Anglo-Français de délimitation au Soudan. — Un correspondant Parisien à même d'être fort bien renseigné nous communique les réflexions suivantes (28 février 1890) :

« Le traité de délimitation arrêté entre la commission anglaise et la mission française (MM. Nisard et Dr Bayol, lieutenant du gouverneur de la province du sud) n'a pas encore reçu la sanction des deux Parlements, mais ce n'est plus maintenant qu'une affaire de pure forme ; et l'on peut dire que les grosses difficultés sont aplanies :

1° Tout le cours inférieur de la Gambie et une partie de son cours moyen sont abandonnés aux Anglais avec une bande de terrain à gauche et à droite. Mais outre que cette bande est peu large, nous gardons tout le haut cours du fleuve, c'est-à-dire la véritable voie de pénétration et les Anglais avouent eux-mêmes que la langue française est la seule employée pour leurs propres possessions ;

2° Les Anglais élevaient des prétentions sur les Scarcies qui mènent au Fouta-Djallon. Ces prétentions sont acceptées ; mais nous gardons une route qui contourne ces deux rivières et les barre vers le nord. Nous restons maîtres de la situation au Fouta-Djallon ;

3° *Kong, Bondoukou, les territoires de Samory et de Tiéba* sont définitivement reconnus comme acquis à l'influence française (1). C'est un désaveu indirect donné

---

(1) Voir dans le présent bulletin la conférence du capitaine Binger.

par le Gouvernement anglais à ce négociant britannique qui avait jugé à propos de remplacer par son propre pavillon le drapeau français à *Bondonkou.* On ne peut en demander davantage à des Anglais.

En échange de l'abandon de nos droits sur Abeo Kuta et sur le territoire des Egbas nous avons toute la côte depuis *Grand Popo* jusqu'à *Kotonou* et notre sphère d'influence est reconnue jusqu'au 9e degré de latitude nord. Le Dahomey ne tardera pas à être englobé, comme le fait pressentir l'article précédent sur le golfe de Benin.

En résumé, la Gambie anglaise, la Guinée portugaise, Sierra Leone et la République nègre de Liberia demeurent des enclaves dont l'importance ne dépasse pas celle de nos comptoirs aux Indes.

Nous restons les maîtres des routes de pénétration vers le Niger : 1° le Sénégal ; 2° la Cazamance ; 3° le groupe dit des Rivières du sud ; 4° le Comoë que vient de nous donner Binger ; 5° la route à créer au nord du Dahomey vers les rapides de Boussa.

Les explorateurs de l'Afrique. — Treize voyageurs ont réussi jusqu'ici à traverser dans son entier le continent africain. Voici leurs noms :

Le premier en date a été Livingstone en 1854, et presque en même temps le portugais Silva Porto.

Puis en 1873, Cameron ; en 1874, Stanley ; en 1877, le major portugais Serpa-Pinto ; en 1880, l'italien Mattucci ; en 1881, le lieutenant allemand Wissmann et, à la même époque, l'écossais Arnot, qui faisait la route, en sens contraire, de l'Est à l'Ouest.

En 1884, deux lieutenants de la marine portugaise, MM. Capello et Ivens, et un Autrichien, le docteur Lentz ; en 1885, l'officier suédois Gléerup. Plus récemment, Wissmann et Stanley pour la seconde fois.

Enfin, le dernier en date, le capitaine Trivier, le seul Français de cette liste et celui dont le voyage a été le plus rapide.

Les Italiens en Afrique. — On lit dans le *Temps* du 30 janvier :

Le général Orero avait exactement calculé sa marche. Il est entré, drapeaux en tête, dans la capitale du Tigré, le jour anniversaire de ce massacre de Dogali dont l'effet, malgré la résistance héroïque des Italiens, exalta les Abyssins et balaya un ministère à Rome. La coïncidence heureusement amenée par le chef de la colonne expéditionnaire italienne achève d'effacer ce souvenir. Rome est toujours, comme au temps des augures, attentive aux présages, et inconsciemment celui qu'apporta la nouvelle de l'occupation d'Adoua influera sur les esprits encore incertains du jugement à porter sur l'expédition et le mouvement du général Orero. Quant aux Abyssins, ils ne peuvent manquer d'être frappés en voyant aujourd'hui les vaincus de Dogali planter sans coup férir leur drapeau sur la capitale du Tigré.

Adoua est situé au centre du grand cirque montagneux du Tigré, à 1,965 mètres au-dessus du niveau de la mer. La ville est étagée sur plusieurs collines qui se dominent l'une l'autre. La rivière Asam qui descend d'une des collines à l'est, entoure Adoua d'une ceinture défensive. Le Scelloda, qui est le plus haut sommet de la chaîne et mesure 2,557 mètres, surplombe la ville. Le docteur Nerazzini, un des explorateurs italiens qui ont parcouru ces contrées en mission gouvernementale, estime la population à 4 ou 5,000 habitants. Les maisons sont bâties en pierres, avec de petits enclos pour les animaux ; les rues sont étroites et tortueuses. Ville sainte, séjour permanent du gouverneur du Tigré et résidence temporaire du négus, Adoua

a deux espèces de palais et plusieurs églises. La cathédrale a été construite par un Italien.

La position géographique de la ville en fait un centre stratégique entre les provinces (ou royaumes) de l'Hamazen et de l'Amhara. Elle est à 152 kilomètres d'Asmara et à 235 de Massaouah, ce qui ne représente pas moins de 17 jours et de 27 jours de marche, et encore pour une petite troupe. C'est le temps qu'a mis, en 1884, M. Gaston Lemay à parcourir, avec les haltes équivalant aux haltes militaires, le même chemin que vient de suivre la colonne Orero.

La marche des Italiens est donc hardie, si l'on songe à l'éloignement de la base d'opération et de ravitaillement et aux *impedimenta* que causent les milliers de porteurs indispensables au corps expéditionnaire. Aussi une occupation prolongée d'Adoua par les troupes italiennes n'est guère supposable, toute question politique à part. La saison des pluies qui grossissent et font déborder le Mareb couperait la garnison de toutes ses communications et, comme les environs d'Adoua ne produisent rien par eux-mêmes, il faudrait avoir accumulé dans la ville des provisions comme pour un siège. La colonne Orero a seulement pour huit jours de vivres.

Pendant la saison sèche, Adoua est un important marché indigène qui réunit toutes les semaines des marchandises venues à petites journées de Gondar, de l'Amhara et même du Goggiam. La ville est au croisement de plusieurs routes qui la relient à Massaouah, à Gondar, aux pays d'Afar, des Danakils et du Choa.

RÉGIONS POLAIRES.

Une expédition au pôle. — On mande de Copenhague au *Standard* qu'une expédition au pôle antarctique s'organise sous les ordres du célèbre explorateur Nordenskjold. Cette expédition partirait dans le cours de 1891 ; les frais en sont faits conjointement par le baron Oscar Dickson, de Gothenbourg, la Société royale de Victoria et la Société de Géographie d'Australie.

Régions encore inconnues du Globe. — Dans l'état actuel de nos connaissances, plus ou moins positives en ce qui regarde la région arctique, voici la superficie qu'occupent les terres polaires.

Dans la région arctique :

	kil. car.
Archipel arctique au nord de l'Amérique	1.301.080
Groënland (environ 10,000 habitants)	2.169.750
Islande et Jan. Mayen (72,000 habitants)	105.198
Spitzberg et terre François Joseph	99.918
Nouvelle-Zemble	91.813
Nouvelle-Sibérie et terre de Wrangel	91.685
RÉGION POLAIRE ARCTIQUE	3.859.444

Dans la région antarctique :

Au sud de l'Amérique (terres de Graham, d'Alexandre, etc.)	138.000
Au sud de l'Australie (terres Victoria, Adélie, Clarie, Sabrins, Enderby, etc.)	523.000
RÉGION POLAIRE ANTARCTIQUE	661.000

La région inconnue du pôle boréal occupe une superficie qu'on a évaluée à l'aire de l'Australie (environ 760,000 kilomètres carrés, plus de quatorze fois la superficie de la France).

La région inconnue du pôle austral est près de trois fois plus étendue que la région boréale. Elle occupe une superficie qu'on estime à 21,780,000 kilomètres carrés ; c'est environ quarante-deux fois la superficie de la France, ou plus de deux fois la superficie de l'Europe, ou encore une aire supérieure à toute l'Amérique septentrionale avec l'Amérique centrale et les Antilles.

Ensemble, les vastes étendues inexplorées des deux régions polaires représentent environ 1/16 de la surface du globe. (*L'Astronomie*).

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE.

Production houillère et métallurgique du département du Nord en 1889. — La production des houillères en 1889 s'est élevée aux chiffres suivants : Anzin, 2,857,000 tonnes ; Aniche, 822,000 ; Escarpelle, 392,000 ; Douchy, 356,000 ; Vicoigne, 142,000 ; Thivencelles, 87,000 ; Crespin, 32,000 ; Azincourt, 99,000.

La production des usines métallurgiques a été approximativement de : fonte d'affinage, 76,800 tonnes ; fonte de moulage, 25,000 ; fers marchands, 110,600 ; tôles et fers puddlés, 23,400 ; fers spéciaux, 19,000 ; tôles pour réchauffage de riblons, 6,300 ; lingots d'acier, 3,590 ; rails d'acier, 3,800 ; barres, 15,700.

(*Le Porion*).

Le commerce de la France. — La statistique du mouvement commercial pendant le mois de janvier 1890 donne les résultats suivants :

Importations	334,584,000 francs.
Exportations............................	238,577,000 »

En janvier 1889, les importations s'étaient élevées à 305,183,000 fr. ; les exportations à 229,512,000.

Le commerce des textiles en France en 1889. — L'importation des matières premières destinées à l'industrie textile accuse un mouvement progressif fort accentué en 1889. Ainsi la laine, de 341,254,000 fr. en 1888, est passée en 1889 à 378,110,000 ; la soie gagne environ 80 millions, 269,717,000 fr. l'année dernière contre 192,042,000 en 1888 ; le coton, porté pour 157,777,000 fr. en 1888, a atteint,

en 1889, le chiffre de 186,568,000 fr. : le jute donne 23,055,000 fr. en 1889 contre 19,038,000 fr. en 1888. Par contre il y a des diminutions pour le chanvre et le lin.

Parmi les objets fabriqués, les tissus de soie entrés en France ont augmenté l'année dernière, mais on constate des réductions sur les fils et tissus de laine et sur les tissus de coton.

Au chapitre des exportations, notons dans la catégorie des matières premières, des augmentations : sur les laines, 131 millions de francs en 1888 et 154 millions en 1889 ; sur les soies 117 millions de francs en 1888 et 133 millions en 1889. La sortie du coton a fléchi de 10 millions, il avait donné 34 millions en 1888 et il est porté pour 24 millions en 1889.

Dans l'exportation des produits manufacturés, l'augmentation est assez sensible, ainsi qu'on en jugera par les chiffres suivants :

		1889	1888
		—	—
Tissus de laine	fr.	335.686.000	333.375.000
Tissus de soie	»	247.880.000	223.171.000
Tissus de coton	»	113.905.000	106.183.000
Tissus de lin	»	9.398.000	8.292.000
Tissus de jute	»	4.736.000	3.859.000
Fils de laine	»	50.871.000	37.160.000
Fils de coton	»	3.074.000	2.661.000
Fils de lin	»	11.240.000	9.846.000
Total	»	776.790.000	714.547.000

La plus-value pour ces articles serait donc de 8,7 °/₀ en faveur de 1889.

(Extrait du *Bulletin des laines de Tourcoing*).

EUROPE.

L'industrie du coton en Angleterre en 1889. — Une revue de l'industrie de la filature du coton dans le Lancashire pendant l'année 1889, que publie le *Times*, déclare que l'année n'est pas considérée comme ayant été bonne. Il est assez vraisemblable, toutefois, qu'il y a là une de ces exagérations dont les industriels sont assez coutumiers, lorsque tout ne marche pas absolument à leur guise. Il paraîtrait que c'est plutôt de la grande concurrence que se font entre eux les manufacturiers du Lancashire que du manque d'activité qu'ils aient à se plaindre. Il y a deux ans, lorsqu'il y eut un accès de grandes demandes pour l'exportation, le nombre des métiers fut considérablement accru.

Ces métiers ont tous été mis au travail cette année-ci et ont aggravé la difficulté morale de réaliser des bénéfices, qu'est venu empirer encore le *corner* sur les cotons américains. Néanmoins, et c'est ce qui porte à croire que la production n'a pas été aussi fructueuse qu'on le prétendrait, on est encore en voie d'ajouter au nombre des métiers. La revue qui nous occupe énumère, à ce propos, et rapidement, quelques données statistiques sur l'importance des capitaux, du matériel et du personnel engagés dans cette grande industrie.

On estime le nombre total des broches dans la Grande-Bretagne à près de 45 mil-

lions, qui au taux ordinairement accepté de 1 liv. st. par broche, représentent de ce chef 45 millions de liv. st. de capital. Le nombre des métiers est de plus de 400,000 et l'on porte à 100 millions de livres sterling, au minimum (plus de 2 1/2 milliards de fr.), le capital d'ensemble représenté par les installations et le matériel des usines de filature et de tissage. Le nombre des ouvriers occupés par ces usines s'élève à environ 1.200,000 individus et les gages qu'ils perçoivent sont de quelque 28 millions de livres sterling par an.

C'est la ville de Oldham qui est le centre de la branche filature de cette grande industrie dans le Lancashire, et il est à noter que c'est à Oldham aussi que se rencontrent principalement les usines coopératives à capital par actions. Tant à Oldham qu'aux alentours on s'occupe d'augmenter encore le nombre des broches, comme ailleurs le nombre des métiers. Pour le tissage, c'est Blackburn qui tient la tête, elle possède 65,000 métiers, Bumbey, qui vient après, en possède 57.000, Boston, 38,000, Nelson, 23,000, Oldham, 18,000 et Accrington, 13,000.

(*L'Économiste français*).

Les ports anglais de la Manche. — Stimulés par les travaux qui ont été faits à Calais, les Anglais vont à leur tour agrandir le port de Douvres et y construire de vastes docks.

Les travaux qui avaient été entrepris à Southampton vont, d'un autre côté, être terminés. Le nouveau port en eau profonde pourra recevoir les plus grands navires marchands du monde. Il est protégé par une digue d'un kilomètre de long et les quais qui l'entourent offrent un développement de 1,200 mètres.

(*Écho du Nord*, janvier 1890).

Dunkerque et Anvers. — Anvers commence à souffrir de la rivalité des ports de Hambourg, Rotterdam, Amsterdam, Brème, Flessingue, Dunkerque, Marseille et Bordeaux. Il y a dix ans, le port belge était le maître et presque tout le trafic du transit entre le sud et l'est de l'Allemagne, le nord et l'est de la France, la Suisse, l'Autriche et de l'Angleterre et l'Amérique, recevant en même temps de la Grande-Bretagne d'importantes cargaisons d'instruments d'agriculture, tissus et filés de coton, pétrole, etc., pour l'Europe continentale. Maintenant, ce commerce décline fortement et va dans les ports allemands, hollandais et français. Cet état de choses est dû aux droits excessifs payés dans le port d'Anvers : les navires de 1,800 tonnes payent en entrant dans le Scheldt une taxe montant à 400 francs, impôt qui n'existe pas même à Rotterdam ni à Hambourg. Ce même navire qui a à payer 1,400 fr. pour pilotage à Anvers, donne seulement 400 francs dans les ports hanséatiques.

En 1889, Anvers a perdu à l'entrée 467 navires. Hambourg, au contraire, a monté de 2,766,806 tonnes en 1888 à 4,355,511 tonnes en 1889, et Rotterdam de 1,681,690 tonnes en 1888 à 2,721,479 tonnes en 1889.

Jusqu'en 1880, le tonnage entrant dans le Scheldt excédait de plus de 400,000 tonnes le trafic combiné de Rotterdam et d'Amsterdam : aujourd'hui, il est en moins de 150,000 tonnes !

Mouvement commercial anti-anglais. — Les importations anglaises en Portugal se chiffrent annuellement par 70 millions environ : le transport des passagers et le frêt des marchandises sur les navires anglais n'atteignent pas moins de 28 millions par an. C'est cette somme d'environ 95 à 100 millions que les Portugais veulent retirer des profits anglais. Les principaux produits importés en 1888 sont : les substances alimentaires (16,109,000 francs) ; le coton (15,600,000 fr.) ;

lee substances minérales, verre, cristal, produits chimiques (10,739,000 francs); les métaux (6,750,000 francs); les instruments et machines pour l'agriculture, l'industrie, les sciences et arts (4,655,000 francs); les laines et peaux (3,100,000 francs). La somme se monte à 69,718.000 francs.

L'importation de tous les autres pays réunis se monte, pour la même année, à la somme de 132 millions seulement. L'Angleterre fait donc à elle seule plus du tiers de toutes les importations du Portugal. Cette proportion est encore beaucoup plus forte pour tout ce qui concerne la navigation. En un mot, les Anglais installés un peu partout, surtout à Lisbonne et à Porto, forment un petit État commercial dans l'État portugais. La livre sterling est la monnaie courante et est dix fois plus répandue que les pièces d'or portugaises.

Ne pouvant prendre une revanche politique, les Portugais organisent une revanche commerciale qui provoque un grand enthousiasme. Du haut en bas de l'échelle sociale, tout le monde est décidé à se passer des produits anglais, même au prix de gros sacrifices.

Une réunion de tous les directeurs de journaux doit avoir lieu pour arriver aux moyens les plus propres à tuer immédiatement le commerce anglais en Portugal. Ils commenceront par ne plus publier d'annonces de maisons ou produits anglais et ne signaleront ni l'arrivée ni le départ des navires de la Grande-Bretagne.

La haine des Anglais a amené de nouveaux vocables ; la livre sterling s'appelle une pirate ; on ne dit plus un voleur, mais un Anglais.

Le mouvement est profond, l'élan est bien donné ; mais durera-t-il ? Toute la question est là. Il en résulterait de grands changements dans les courants commerciaux. Déjà les courtiers allemands et américains arrivent nombreux à Lisbonne. A nos industriels et à nos négociants d'aviser sans perdre un instant.

Comme commentaire à ces considérations, nous insérons cette correspondance empruntée au journal la *Géographie :*

Avis pressant aux commerçants français. — On nous écrit de Lisbonne que le commerce français s'est déjà laissé distancer par les voyageurs allemands et américains qui ont saisi au bond la possibilité de remplacer par leurs produits les marchandises anglaises, et que l'Association commerciale allemande d'exportation va demander à Berlin l'envoi immédiat d'un bateau comme celui qui a amené dans le Tage, en 1886, une *Exposition flottante*, fait dont l'importance a eu alors pour résultat de diminuer aussitôt le chiffre des importations françaises dans une proportion considérable.

Les Allemands, installés en Portugal, ont reçu des instructions et de l'*argent* pour faciliter le placement des produits de l'Allemagne *par tous les moyens possibles.*

L'inertie du commerce français est d'autant plus regrettable, inexplicable et coupable que les Portugais ont pour les Français les plus vives sympathies, à un tel point même que c'est comme un véritable engouement de la part de toutes les classes de la société. Mais le Portugais, d'une patience excessive, ne fera pas les premiers pas vers les fabricants de France, malgré tout son désir de leur donner la préférence. Il attend les offres ; aussi est-il de toute urgence que les commerçants français envoient dès à présent des représentants ou tout au moins des catalogues et prix-courants, afin de prendre position pour la campagne prochaine. Nous aurions été profondément heureux de voir la *Société de Géographie commerciale* (de Paris) donner l'initiative de ce mouvement, afin d'affirmer en cette occasion l'importance et la grandeur de son rôle.

N'était-ce pas le cas, en effet, de donner la mesure de ses forces et de son influence, dans l'intérêt même de tous les négociants français ? La Société de Géographie

commerciale de Berlin, avec son organe officiel, l'*Export*, ne néglige aucune occasion de stimuler ou de soutenir le commerce allemand.

La partie n'est pourtant pas perdue ; il est encore temps de bien faire : mais je vous le demande, pressez bien vite vos compatriotes et vos amis d'entrer de suite en campagne. Et ils s'en trouveront bien. »

ASIE.

Grandes routes à construire en Perse. — Le gouvernement persan a l'intention de construire un réseau de grandes routes pour améliorer les moyens de communication avec la Russie et la Turquie d'Asie. Plusieurs sujets britanniques ont demandé à participer à ces travaux, notamment dans la province d'Aberbijan ; mais le gouverneur général de cette province, l'influent Émir Nizam, ami de la Russie, après en avoir conféré avec Mirza Mahmoud Khan, ministre de Perse à Saint-Pétersbourg, aurait rejeté toutes les offres britanniques.

(Extrait de la Note diplomatique et consulaire).

AFRIQUE.

Le commerce extérieur de l'Egypte en octobre 1889. — D'après le rapport du consul français à Alexandrie, le commerce extérieur de l'Egypte a donnélieu au mouvemant suivant ;

	L. E.
Importations	727.445
Exportations	1.581.736
Réexportations	22.077
Transit	42.194

Dans le mois correspondant de l'année 1888, le mouvement avait été de :

	L. E.
Importations	665.201
Exportations	996.484
Réexportations	26.468
Marchandises en transit	45.689

L'augmentation considérable du chiffre des exportations en octobre 1889 sur celui des opérations de même nature effectuées en octobre 1888, doit être attribuée aux envois de coton et de graine de coton, dont l'expédition sur les divers marchés d'Europe est moins tardive que l'an dernier.

Pour les dix premiers mois des années 1889 et 1888, on fait les constatations suivantes :

	Import.	Export.	Réexport.	Transit.
1889	5.580.839	8.008.786	232.625	613.867
1888	6.366.465	6.909.285	264.055	570.304

Les importations restent encore, comme on le voit, sensiblement au-dessous de ce qu'elles ont été en 1888, et cette situation se prolonge assez avant vers la fin de l'année, pour qu'on puisse supposer qu'elle ne s'est pas modifiée à la veille du premier jour de l'an 1890 : les bulletins des mois de novembre et de décembre nous fixeront sur ce point.

Quant aux exportations, elles sont en hausse pour les dix premiers mois de l'année 1889, sur le chiffre qu'elles ont fourni dans la période correspondante de 1888.

J'indiquerai en temps voulu, dans un rapport d'ensemble, les causes vraisemblables de ces oscillations.

Dans le mouvement du commerce extérieur de l'Égypte pendant le mois d'octobre, la France vient en troisième ligne pour les importations, avec L. E. 71 224, après l'Angleterre, qui figure pour L. E. 297.720, et l'Autriche-Hongrie pour L. E. 76.591.

Pour l'exportation, nous occupons le second rang, avec L. E. 109.552; l'Angleterre vient avant, avec L. E. 1.227.566; l'Autriche nous suit avec L. E. 93.242.

Concurrence au café. — Une curieuse découverte, faite récemment dans l'île de la Réunion, a causé quelque émoi parmi les planteurs du caféier. Il s'agit de nouveaux essais tentés en vue de substituer au café le fruit de l'oranger sauvage, qui abonde dans l'île de la Réunion. On prétend que l'arôme du fruit de cet oranger ne le cède en rien au parfum des grains de café, et, de plus, les frais de culture de l'oranger sauvage étant bien moindres que ceux qu'exige la culture du caféier, le nouveau produit que l'on prétend appelé à remplacer le café, serait, quant au coût, à la portée des personnes les moins aisées. Ce fait a déjà attiré l'attention du gouvernement colonial de la Réunion, qui vient d'ordonner qu'une grande superficie de la partie la plus élevée de l'île, — car les terrains haut placés conviennent beaucoup mieux à la culture de l'oranger sauvage, — soit employée à cultiver l'arbrisseau produisant la *Mussaensla*. Tel est le nom que l'on a donné au fruit de l'oranger dont il s'agit.

En se basant sur ce fait que la production de la *Mussaensla* de l'île de la Réunion pourra atteindre, à bref délai, le chiffre de 3 millions de kilogrammes par an, on prévoit comme très probable une baisse énorme de la *chicorée*, dont environ 2 millions de kilogrammes constituent, par an, la quantité de substance qui sert au mélange avec les cafés de la Réunion, dirigés en grandes quantités sur l'Angleterre.

La *Mussaensla*, en ce qui concerne le parfum et le goût, peut rivaliser, paraît-il, avec le café pur, qu'elle améliore d'ailleurs, notamment en cas de mélange avec celui-ci.

(*Revue française, 15 février 1890*).

Sénégal. — Moyens à employer par l'industrie française pour combattre l'industrie étrangère coloniale. — La plus grande partie des marchandises étrangères importées au Sénégal pourrait être fournie par les industriels français et transportée ensuite par la marine nationale. Il suffirait pour cela que ceux-ci, produisant l'article à bon marché, suivissent attentivement les goûts de ceux pour lesquels ils produisent et adoptent l'organisanisation commerciale de leurs concurrents étrangers.

Les Anglais et les Allemands produisent des articles inférieurs comme qualité, mais mieux appropriés aux goûts des consommateurs. La qualité française est

supérieure à la qualité étrangère, mais le prix en est trop élevé. Pour se mettre à la hauteur, l'industriel français devrait avoir un outillage plus perfectionné et fabriquer au goût du consommateur colonial et non au sien. Leurs concurrents étrangers s'y soumettent bien et y trouvent leur avantage.

Ceux-ci étudient mieux les besoins des marchés de consommation, les suivent pas à pas et arrivent à produire des articles similaires aux nôtres, trompant l'œil et la main, à un prix inférieur. Ainsi les tissus blancs arrivent sur le marché sénégalais avec un écart de 10 p. 100 en faveur de l'étranger, les teints de 15 p. 100 et les imprimés de 20 à 25 p. 100 suivant qualité.

Le commerçant des colonies peut constater la supériorité des articles français, mais non l'imposer.

C'est à l'industriel à tirer profit des observations qui lui viennent de toutes parts et à abaisser la qualité et le prix de revient de sa fabrication, et par suite son prix de vente. Il vendra ainsi plus de marchandise et se retrouvera en fin de compte avec un profit plus grand que dans le cas contraire.

Il suit de là que pour réussir à enlever aux étrangers la clientèle de nos marchés coloniaux, il suffirait à nos industriels :

1° De se renseigner exactement sur les goûts des consommateurs coloniaux et sur les articles vendables sur chaque marché, en qualités et prix ;

2° D'emprunter à leurs concurrents étrangers leur organisation commerciale par l'institution parfaite de correspondants ou représentants actifs et connus, dans les principaux ports de mer, afin de proposer leur marchandise aux négociants exportateurs et aller au-devant de la demande. Les Anglais ne font pas autrement. Ils se sont identifiés aux goûts des indigènes coloniaux et réunissent de très volumineux paquets d'échantillons dont ils inondent les marchés de placement au moyen de leur vaste organisation de représentation. Parfois certains industriels anglais voyagent dans les colonies de consommation pour mieux se faire aux goûts des natifs et travailler ensuite à coup sûr ;

3° De transformer leur outillage mécanique, et pour le moins de le perfectionner en l'adaptant à la production spéciale pour les colonies.

Extrait d'un rapport de M. Cros, président de la Chambre de Commerce de Saint-Louis.

Hambourg-Zanzibar. — Un projet de loi pour la création d'une ligne subventionnée de steamers de Hambourg à Zanzibar sera déposé au Reichstag à la rentrée des vacances.

D'après ce projet, suggéré par les autorités du Transvaal, la ligne touchera à Amsterdam et atteindra Zanzibar par le canal de Suez, et de là, aboutira à la baie de Delagoa. Le Transvaal paiera une annuité à la compagnie concessionnaire, et de plus, il s'engage à activer l'achèvement de la ligne ferrée de la baie de Delagoa dans le Transvaal qui apportera à la ligne maritime le trafic de ces territoires.

Extrait de la note diplomatique et consulaire.

AMÉRIQUE.

Mouvement de population au Canada. — L'accroissement de population *pour toute la France* a été en 1889 de 45.000 âmes. Il s'élève à 49.000

pour la seule province de Québec, peuplée par 1,300,000 habitants. Voilà des chiffres consolants pour les Français-Canadiens et un exemple à suivre pour les Français de France.

Émigration en 1889 dans la République Argentine. — Le rapport officiel sur le mouvement d'émigration pour l'année 1889 dans la République Argentine donne les renseignements suivants :

Il est arrivé, pendant l'année, 827 vapeurs d'outre-mer. Sur ces 827 vapeurs, on compte 380 anglais, 145 français, 136 italiens, 99 allemands, 23 espagnols, 21 belges, 10 hollandais, 7 autrichiens, 4 argentins et 2 brésiliens.

Le nombre des passagers venus directement d'outre-mer et de Montevideo s'élève à 28,105; celui des émigrants à 260,909, soit en tout 289,014 personnes.

Bordeaux, avec 29,293 émigrants, est le port du monde qui, après Gênes, dont le chiffre est de 80,732, a fourni le plus fort contingent. Après Bordeaux, c'est la Corogne, avec 16,341 émigrants et Barcelone avec 15,038. Le Havre n'en fournit que 13,376 et Marseille que 8,612.

Les émigrants français ont été, pendant l'année 1889, au nombre de 27,173. Nous venons au troisième rang, le chiffre des Italiens étant de 87,647 et celui des Espagnols, de 71,151. Après nous, ce sont les Belges, avec un chiffre de 8,666 émigrants.

L'immigration totale ayant été en 1889 de 289,014 et en 1888 de 168,267, il reste en faveur de 1889 un excédent de 121,747.

Émigration aux États-Unis. — Le nombre des émigrants aux États-Unis en 1889 est de près de 100,000 inférieur à l'année 1888 qui, elle, comptait plus d'un demi-million d'émigrants.

Le point culminant de l'émigration a été l'année 1882, qui a amené en Amérique plus de 720,000 étrangers.

L'Allemagne continue à envoyer le plus grand nombre d'émigrants, c'est-à-dire, à elle seule, plus de 100,000 personnes. — L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles en envoient 140,000. La Suède et Norvège fournissent un nombre d'environ 45,000 par an.

Les chiffres de l'émigration de 1889 vont compléter les calculs dressés pour les 70 années dernières. Ces calculs montreront que les États-Unis ont reçu depuis 1820, un ensemble de *quinze millions* d'émigrants, pour lesquels la Grande-Bretagne entre pour une contribution de 6 millions, l'Allemagne pour 4,500,000 ; la Suède et la Norvège pour 800,000. et la France pour 350,000.

L'Irlande, à elle seule, a contribé pour 3,500,000 des nouveaux citoyens des États-Unis.

L'industrie de la soie aux États-Unis. — L'industrie de la soie se développe rapidement. Dans les dernières années, les producteurs, aux États-Unis, ont joui d'une grande prospérité, et ils ont, en conséquence, agrandi leurs manufactures ou en ont construit d'autres si rapidement qu'il existe actuellement une menace de surproduction. A Paterson (New-Jersey) seul, le principal centre de l'industrie de la soie en Amérique, six nouvelles manufactures, en outre d'autres petites et de plusieurs agrandissements d'anciens établissements, ont été établies

depuis la fin de l'année 1889. On forme le projet, dit le *Manchester Guardian*, qui se réalisera, d'en construire d'autres dans la première moitié de l'année 1890.

La concurrence, par ce fait, devient très active et l'on a remarqué que depuis quelque temps elle a eu pour effet de détériorer la qualité et de baisser les prix. La soie brute, les cocons de soie et les graines sont admis en franchise aux États-Unis, mais il existe sur les soies filées un droit *ad valorem* de 30 à 40 pour cent. Les tissus de soie pure ou mélangés dans lesquels la soie domine, sont soumis à un droit *ad valorem* de 50 pour cent. Favorisée par une protection si étendue, cette industrie naissante s'est rapidement développée.

Généralités.

Les revenus douaniers des principales puissances. — Un journal anglais, le *Fair Trade*, a publié récemment le tableau suivant des revenus que procuraient les taxes douanière aux principales puissances.

	ANNÉES.	LIV. ST.
	—	—
Hollande	1887	432.000
Égypte	1886	815.000
Norvège	1887	941.000
Grèce	1887	1.067.000
Belgique	1887	1.151.000
Danemark	1887	1.242.000
Suède	1887	1.671.000
Autriche-Hongrie	1887	2.999.000
Portugal	1887	3.404.000
Espagne	1887	3.616.000
Italie	1887	10.024.000
Russie	1887	10.193.000
Allemagne	1887	12.690.000
France	1887	13.380.009
Angleterre	1888-89	19.971.000

Découverte d'antiquités à Cannes. — Un correspondant de Cannes nous écrit, en date du 16 février, qu'une trouvaille vient d'être faite dans un terrain appartenant à M. Léandre Amic. En défonçant la terre pour planter des vignes, on a mis à découvert de vieux tombeaux et des ossements humains bien conservés, ainsi que de très belles urnes funéraires en poterie, et diverses pièces de monnaie très anciennes. Quelques-unes de ces dernières datent de l'empereur Commode, qui régna en l'an 185 de notre ère.

Les amateurs d'antiquités ont de quoi satisfaire leur curiosité.

La Chine et la Russie. — SAINT-PÉTERSBOURG. — *Le Nouveau Temps* signale le danger que constituent pour la Russie les agissements actuels du gouver-

nement chinois, qui vient de décider, par exemple, la construction d'un chemin de fer entre Pékin et Guirine, ville voisine de la frontière russe d'Ourzouri.

Cette construction compromettrait la sécurité des possessions russes, déjà menacées par la rapide colonisation chinoise de la Mandchourie septentrionale et la concentration d'une cinquantaine de mille soldats chinois dans cette province, naguère presque déserte.

Le Nouveau Temps fait ressortir la difficulté qui existe pour la Russie de riposter dans des mesures colonisatrices et militaires analogues ; il suspecte les sentiments pacifiques de la Chine et conseille de renforcer au moins l'escadre russe de l'Océan Pacifique; il exprime enfin le désir que les diplomates redoublent de vigilance ponr surveiller les démarches des Chinois et ne point laisser passer le moment psychologique pour sauvegarder les intérêts de la Russie.

Une bonne histoire. — Une bonne histoire dont nous garantissons la parfaite authenticité et qui démontre combien il faut se défier de toute exagération sur l'organisation de certaines puissances orientales.

La marine de guerre égyptienne a longtemps figuré sur les annuaires les plus sérieux et les plus officiels ; son pavillon existe même encore, alors que la Suisse en est, paraît-il, à chercher le sien.

Aujourd'hui cette flotte si brillante est réduite à deux vieilles frégates, une corvette, deux yachts, quatre avisos, deux transports et un remorqueur.

Or, il arriva, il y a quelques années, une singulière aventure à l'un de ces navires. — Une escadre anglaise était venue visiter divers ports d'Égypte et le Gouvernement du Khédive se dit avec raison que la plus stricte politesse obligeait la marine égyptienne à rendre cette visite, d'autant mieux qu'ainsi ses navires serviraient à autre chose qu'à pourrir sur place.

On choisit donc la corvette *Saâka* qui, construite en 1869, armée de 9 canons et possédant une machine de 500 chevaux, pouvait encore faire passablement figure.

On l'expedia à Malte, et elle partit le plus majestueusement et le plus imperturbablement du monde pour sa destination, bien qu'elle eût démarré non sans peine.

Le trajet d'Alexandrie à Malte n'est pas fort long. Cependant, les jours se succédaient et les semaines se passaient sans que l'on eût les moindres nouvelles de la corvette. Aucun bâtiment ne l'avait rencontré en mer ; on la porta perdue corps et biens.

Un beau matin on la vit revenir se traînant aussi majestueusement qu'au départ. Elle reprit sa place accoutumée et le commandant descendit à terre rendre compte de sa mission.

Avec un sang-froid imperturbable il déclara avoir battu consciencieusement la Méditerranée et n'être rentré qu'à bout de vivres, de charbon et d'argent. Quant à Malte, si cette île avait jamais existé, elle n'existait plus (*sic*).

Le commandant à son départ avait oublié ses cartes.

Ce fut la dernière expédition de la *Saâka*, qui sert aujourd'hui de stationnaire à Port-Saïd. On lui a retiré ses machines, elle a conservé son artillerie pour répondre aux saluts des navires étrangers et elle possède une excellente musique qui fait l'enchantement de la colonie européenne.

(*Vigie algérienne*).

Méditerranée-Express. — Train de luxe tri-hebdomadaire entre *Paris* (gare du Nord), *Nice* et *Vintimille* et vice-versâ. — Trois fois par semaine, les *Mer-*

credi (nuit du mardi au mercredi), *Vendredi* (nuit du jeudi au vendredi), et *Dimanche* (nuit du samedi au dimanche), à minuit 15, part de la gare de *Paris-Nord* pour *Nice* et *Vintimille*, un train dénommé : « *Méditerranée-Express* » composé de wagons-lits (sleeping-cars) et d'un wagon-restaurant.

La traversée de Paris, du réseau du Nord au réseau P.-L.-M. ou vice-versâ, a lieu par le chemin de fer de Petite-Ceinture.

Le Méditerranée-Express arrive le même jour à Cannes, à 7 h. 11 soir ; à Nice, à 7 h. 46 ; à Monaco, à 8 h. 29 ; à Menton, à 8 h. 27 et à Vintimille, à 9 h. 7.

Au retour, ce train part de Vintimille les *Lundi*, *Jeudi* et *Samedi*, à 4 h. 53 soir ; de Menton, à 5 h. 16 ; de Monaco, à 5 h. 40 ; de Nice, à 6 h. 18 ; de Cannes, à 6 h. 59, pour arriver à Paris (Nord) le lendemain à 3 h. 30 soir.

Il prend à et pour tous ses points d'arrêt des voyageurs en destination ou en provenance de Paris (gare du Nord). Il prend également des voyageurs à chacun de ses points d'arrêt pour les autres, à la seule condition qu'il y ait des places disponibles au passage.

On peut se procurer des billets : à Paris, à la gare du Nord et à l'agence des wagons-lits, place de l'Opéra, 3 ; à Nice, à l'agence des wagons-lits, 1, quai Masséna, enfin, à toutes les gares où ce train prend des voyageurs.

Le nombre des places est limité.

Les hivers sans froid. — L'hiver n'a pas été très froid, pas assez même, paraît-il, car on attribue, en partie à cette cause la violence et le développement de l'épidémie d'influenza.

Quelques hivers exceptionnels ont été constatés dans l'histoire. Ainsi, en 1424, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes en avril ; en 1538, les jardins furent émaillés de fleurs en janvier ; en 1585, il y eut des épis à Pâques.

En 1659, il n'y eut ni gelée ni neige. On n'alluma pas les poêles en Allemagne en 1692.

Enfin, la douceur de la température des hivers de 1807 et de 1832 est citée dans les traités de météorologie et, plus près de nous, l'année 1866 a été semblable.

Une heureuse ville. — Heureuse ville que celle de Klingenberg, en Franconie !

Une somme de 30,000 marks vient d'être répartie entre les citoyens de cette ville, de telle sorte que chacun de ces derniers a touché 134 marks 50 pfennings ; chacun reçoit en outre annuellement plusieurs mesures de bois.

La ville dispose d'un fonds de réserve d'un million. Il n'y a ni droit d'octroi ni centimes additionnels ; la municipalité pare à toutes les dépenses avec le rendement de l'exploitation de gisements de terre à porcelaine, qui semblent être inépuisables.

Toutes dépenses payées, il reste encore, chaque année, un notable excédent.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL-ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

IV.

LES VAGUES ET LEURS EFFETS

On voit des vagues partout où il y a de l'eau et leur cause est toujours la même : le vent.

La Fontaine l'a dit : le moindre vent qui d'aventure fait rider la face de l'eau.... seulement, c'est une question de plus et de moins : plus le vent est violent et persistant, plus les vagues seront fortes. Elles sont donc plus fortes dans les océans ouverts que dans les mers fermées.

Si le vent était perpendiculaire à la surface de l'eau, il ne se formerait pas de vagues ; mais lorsqu'il vient frapper obliquement cette surface, il forme d'abord une légère cavité, puis agit sur la paroi opposée, creuse ainsi une manière de cuvette jusqu'à ce que la pesanteur fasse équilibre à la force du vent ; alors la masse d'eau retombe. Cette masse soulevée, c'est la vague.

Un petit corps flottant à la surface de l'eau monte et descend avec la vague, mais change peu de place. Dans le fait, la formation des vagues est une modification de la surface de l'eau qui se propage très vite, mais qui n'entraîne qu'un faible déplacement des particules dans la direction où souffle le vent.

Dans ce mouvement, les particules d'eau de la surface décrivent une courbe trochoïde voisine du cercle ; celles qui sont situées plus bas décrivent une ellipse d'autant plus aplatie qu'elles sont à une plus

grande profondeur. A une certaine distance de la surface, il n'existe plus qu'un mouvement horizontal de va et vient. D'après les expériences de Weber, ce mouvement serait encore sensible au microscope à une profondeur qui atteindrait 350 fois la hauteur de la vague. Les grandes vagues de tempête de l'Océan Atlantique pénètrent jusqu'au plateau Faraday (1,150 m.) tiraillant et frottant le câble télégraphique.

Il y a quatre choses à considérer dans une vague :

1° *La période*, ou temps qui s'écoule entre le passage de deux vagues au même point ;

2° *La longueur*, ou distance entre le sommet d'une vague et le sommet de la vague suivante. Les vagues sont d'autant plus longues que la mer est plus profonde et plus largement ouverte ;

3° *La vitesse*, ou chemin que parcourt une vague pendant l'unité de temps. L'amiral Paris a mesuré que la vitesse moyenne des vagues est de 11 à 12 mètres par seconde ou 40 kilomètres à l'heure ;

4° *La hauteur* ou différence de niveau entre le sommet d'une vague et le point profond qui sépare deux vagues l'une de l'autre.

D'après les mesures prises par l'amiral Paris pendant un voyage de deux ans, la hauteur moyenne des vagues est de 2 m. pour l'Océan Atlantique du Nord, $2^{m},8$ pour l'Océan Indien, $3^{m},1$ pour le Pacifique. Les vagues de tempête sont plus élevées. On a mesuré des vagues de 4 m. dans la mer du Nord, de 7 m. à l'O. de l'Écosse, de $7^{m},8$ à l'E. de l'Irlande, de 8 m. dans le golfe de Gascogne. Les plus grandes vagues observées loin des terres ont été de 11 m. à l'O. de l'Australie ; leur longueur était de plus de 300 m. et leur vitesse atteignait 14 m. à la seconde, c'est-à-dire 50 kilomètres à l'heure.

Outre ces vagues dues au vent, il y en a d'autres qu'on nomme *la houle*.

La houle se produit dans les océans ouverts et se distingue par deux caractères : 1° elle est indépendante du vent tandis que les vagues ordinaires sont perpendiculaires à la direction du vent ; 2° elle est beaucoup plus régulière que la vague proprement dite.

On admet que la houle vient de loin ; elle est déterminée par des tempêtes éloignées ; il n'est pas rare de voir une mer houleuse par un temps magnifique. A Sainte-Hélène et à l'Ascension, la houle vient du Sud pendant l'hiver austral, du Nord pendant l'hiver boréal. Elle est donc bien un produit des tempêtes. L'étude des courants nous a montré

qu'il y a des régions à tempêtes (1). De là nous viennent les houles qui parties de Terre-Neuve, vont quelquefois jusqu'au Sud de l'Équateur !

Que les vagues soient dues au vent ou qu'elles soient le produit de la houle, quand elles arrivent sur les bancs côtiers, elles se modifient : elles deviennent plus hautes et plus courtes. On le constate au banc de Terre-Neuve, à celui de Patagonie, au Nord de l'Écosse.

Si la côte est droite, les vagues viennent s'y briser en formant des rides parallèles à la côte, ce qui n'existe plus si la côte présente des courbures.

En arrivant sur les côtes, les vagues perdent leur forme régulière. Par suite du frottement exercé par le fond, les parties profondes restent en retard, tandis que les parties superficielles vont plus vite, surplombent la masse et tombent au pied de la vague en projetant de l'écume. Ce sont les brisants.

Si, au lieu de s'enfoncer en pente douce, le rivage tombe à pic dans la mer, comme cela a lieu par exemple pour un môle, il n'y a plus ni écume ni brisants.

Parmi les brisants les plus connus, il faut signaler ceux de la côte de Guinée ou *Calémas*. Par un temps calme, on voit au loin un pli de la mer qui réfléchit le soleil. Cette vague avance avec rapidité et se brise avec fracas près du rivage, empêchant les embarcations d'approcher. On attribue les Calémas à des tempêtes du Sud de l'Atlantique qui viennent par de grandes profondeurs mourir au golfe de Guinée.

Il existe encore une espèce de vague particulière à l'embouchure des fleuves, c'est le *mascaret*. Un des plus célèbres est celui de l'Amazone connu sous le nom de *pororoca*.

Certains fleuves ont le mascaret, d'autres n'en ont pas.

Ainsi, pour la Seine, un peu après la pleine mer, le flot pénètre dans l'estuaire, forme une vague atteignant quelquefois 2 mètres de haut et s'avance au-delà de Rouen, forçant les navires à se garer.

La Charente a son mascaret, la Loire et la Gironde n'en ont pas.

Comment expliquer cela ?

Certains fleuves ont une barre, la Seine et la Charente sont dans ce cas. Des alluvions se déposent à l'embouchure, le fond s'exhausse sur ce point de telle façon qu'à marée basse la barre de la Seine émerge de

(1) Voir Bulletin de février.

40 centimètres. Le fait est moins sensible pour la Charente dont la barre n'émerge pas. Les vagues de pleine mer viennent se buter contre cet obstacle, elles s'y arrêtent jusqu'au moment où elles le franchissent avec leurs forces et leurs hauteurs accumulées. Aussi le mascaret de la Charente est moins sensible que celui de la Seine et n'a guère que 20 centimètres, parce que la barre y est beaucoup moindre. On voit que c'est la barre qui fait le mascaret.

La Loire n'a point de barre, la Gironde non plus. Entre Pauillac et Talmont elle mesure 10 mètres de profondeur à marée basse; jusqu'à Blaye, cette profondeur est de 5 à 7 mètres : il n'y a donc pas de mascaret. Mais entre Bordeaux et Blaye il y a quelques atterrissements, aussitôt on retrouve quelques exemples de mascaret à Bordeaux. La Dordogne n'a que $2^{m},40$ de profondeur à Libourne, aussi nous retrouvons pour cette rivière le mascaret régulier. Il commence *à 11 kilomètres en amont du bec d'Ambez* et remonte au-delà de Libourne sans avoir rien de bien saillant. Il est suffisant cependant pour secouer les bâtiments et empêcher le passage en bateau.

La géologie doit tenir compte de ce mascaret qui porte des animaux marins et des coquilles assez loin dans le fleuve.

Aux vagues se rattachent encore les *raz de marée.*

Le 23 décembre 1854, un tremblement de terre se faisait sentir à Simodou (Japon), douze heures et demie après une vague de 50 centimètres de hauteur envahissait le port de San-Francisco. Elle avait parcouru 6,400 kilomètres, soit 650 kilomètres à l'heure. On peut se faire une idée de cette vitesse en songeant que l'express du chemin de fer du Nord ne parcourt que 68 kilomètres à l'heure.

Un tremblement de terre se produisit, le 26 août 1883, dans l'île Karakatoa (archipel de la Sonde). Une vague énorme parcourut la moitié du globe jusqu'à Panama, se propagea au Sud de l'Atlantique et fut perçue jusqu'à Rochefort.

Au tremblement de terre de Lisbonne (1er novembre 1755) une vague de 20 mètres de haut se fit sentir jusqu'à Cadix et traversa l'Atlantique de telle sorte qu'à l'île Madère elle avait encore 5 mètres.

Ce genre de vague ou raz de marée a donc pour origine les tremblements de terre.

Les raz de marée ont une sérieuse importance géologique. Dans le voisinage des tremblements de terre, ils donnent naissance à des phénomènes grandioses et terribles. A Lisbonne, après les deux secousses du tremblement de terre, la mer est venue et envahit tout. A Iquique,

la mer se retire pendant une demi-heure et revient sous la forme d'une vague immense, trouve les vaisseaux à sec, les soulève et les jette dans l'intérieur des terres. Au Callao, en 1746, phénomène semblable, cette fois un navire est porté au sommet d'une tour. En Nouvelle-Zélande, un explorateur trouva, dans l'intérieur des terres, un navire dont les mâts paraissaient porter des feuilles. En réalité, c'était un vaisseau signalé perdu depuis 1814, dont on n'avait jamais eu de nouvelles, et qu'on retrouvait ainsi à 200 mètres dans les terres avec sa carcasse éventrée, au travers de laquelle des arbres avaient poussé.

Les raz de marée sont plus fréquents qu'on ne le pense.

A Sainte-Hélène, on en constate un en mai 1821, un autre en février 1840. Dans les deux cas, ils ont dispersé la flotte anglaise en brisant les ancres des vaisseaux.

Le 13 janvier 1804, à Montevideo, un raz de marée surprend, non plus des vaisseaux, mais des baigneurs. Il en jette une partie à la côte, mais entraîne le reste dans son mouvement de recul.

A Colberg, dans la Baltique, on voit, en 1779, une vague de deux mètres; à Dago, en 1858, une vague de 1 mètre 25. Toutes deux correspondent à des tremblements de terre dans les Carpathes. On voit que ces commotions de la croûte terrestre agissent même à grande distance.

Nous venons d'étudier la vague sous ses différentes formes ; voyons maintenant les effets qu'elle produit. Nous établirons pour cela une grande division : 1° son action sur les continents ; 2° celle qu'elle exerce sur les fonds marins.

La Géologie n'est autre chose que l'histoire des longues luttes entre la vague et les masses continentales. Sans cesse le continent se développe, sans cesse aussi la mer le ronge. En apparence, la victoire demeure à la mer, en réalité, elle appartient au continent, car, ce que la mer enlève en un point, elle le transporte sur un autre. Au fur à mesure que de nouvelles roches se forment ainsi, elles s'imbibent d'eau dont elles absorbent une quantité considérable. Un jour viendra où elles auront bu toute l'eau de la mer, et, ce jour-là, la terre ne sera plus qu'une lune : seulement, cette transformation funeste n'est pas encore près d'être réalisée, car on n'évalue pas à moins de 1,284,800,000 kilomètres cubes le volume actuel des eaux de la mer, et ce sont là des chiffres tellement fantastiques que nous pouvons à peine les concevoir.

On se souvient de la façon dont les vagues, en arrivant sur la côte,

se gonflent et finissent par surplomber. On trouve parfois un gonflement égal à six fois la hauteur de la vague. A l'extrémité septentrionale de l'Écosse, au phare de Bishop-Rock, une cloche, située à trente mètres du sol, a été cassée par la vague. Aux îles Shetland, on a vu une vague enfoncer la porte d'un phare situé à cinquante-neuf mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.

Stephenson a inventé un dynanomètre pour mesurer la force des vagues : c'est une grande plaque de laiton maintenue contre un rocher par un ressort à boudin et présentant la face opposée à l'action de la vague ; elle est munie d'un crayon glissant sur un papier divisé, tendu à l'avance. Grâce à cet appareil, sur la côte occidentale d'Écosse, on a pu constater, dans la tempête du 28 mars 1845, une pression de 29 tonnes métriques par mètre carré ; sur la côte orientale, on a reconnu une pression de 34 tonnes ! D'une manière générale, il a été établi que la pression, en hiver, est le triple de celle qui s'exerce en été.

Ces pressions se produisent au niveau d'attaque ; au-dessous la pression est beaucoup moindre.

Toujours en Écosse, sans qu'il y ait eu tempête, un bloc de gneiss de 7 tonnes 1/2 se trouva transporté à 7 mètres au-dessus de son niveau. Sur un autre point de l'Écosse, on avait construit un coupe-lames en béton de quatre pièces réunies par des crochets de fer Son poids total était de 1,350 tonnes. En 1872, pendant une tempête, tout le bloc fut transporté à dix mètres de sa position primitive.

Que fera cette formidable puissance agissant contre le continent ?

Cela dépend de la nature du continent.

Si le littoral est bas et sablonneux comme dans les landes ou dans la Baltique, la victoire reste à la terre : il se forme, le long de la côte, un talus de sable plus ou moins fin. Aux basses marées, ces sables sont pris par le vent, poussés sur le continent où ils vont former les dunes.

Le phénomène inverse se produit pour les falaises. Ici, la victoire appartient à la mer ; mais avant d'étudier les peripéties de la lutte, il convient de remarquer qu'il existe plusieurs sortes de falaises. Il en est d'argileuses, d'autres sont composées de grès rouge qui est un grès tendre; il y a des falaises de grès, des falaises de granit, enfin des falaises complexes formées de plusieurs couches superposées.

La falaise d'argile est vite détruite. Une des plus curieuses est celle de Reculver, dans le comté de Kent, à l'embouchure de la Tamise. Le

village s'élevait à l'emplacement d'une ancienne station romaine. En 1781, il était à 1,600 mètres dans l'intérieur des terres. En 1804, le cimetière qui entourait l'église s'écroula avec les maisons voisines. La falaise avait donc reculé de 1,600 mètres en 23 ans. Le village s'est transporté plus loin et l'église demeure abandonnée : elle se serait depuis longtemps abîmée sous les flots, si, pour conserver les tours qui servaient de repère aux marins, on n'eût fait des travaux au pied de la falaise pour empêcher la mer de continuer ses ravages. Dans les mêmes parages, les falaises de l'île Sheppey, hautes de 18 à 24 mètres, ont perdu 28 hectares en 20 ans. La falaise argileuse du Havre recule de 20 centimètres par an. Celle des environs de Boulogne, également argileuse, subit un sort semblable. A l'époque de Henri II, elle était couronnée par le fort de Châtillon, dont nous avons conservé le plan et qui avait 300 mètres de large : il a complètement disparu. Au nord de Boulogne, une tour construite, dit-on, par Caligula, était à 400 mètres du bord en 1545, en 1644 elle n'existait plus.

La falaise de grès tendre n'offre pas plus de résistance. La vague la creuse à la base, il s'y forme des excavations, des gorges, que suivent bientôt les éboulements : Elle fond, pour ainsi dire, et passe à l'état de sable. Au large des bouches de l'Elbe, l'île d'Helgoland est remarquable à cet égard. Elle diminue de $0^{m},90$ par an. En cinq siècles, elle a perdu les 3/4 de sa surface. Les Anglais voudraient bien vendre leur propriété aux Allemands, mais ces derniers, non moins pratiques, montrent peu d'empressement à racheter cette pierre de la patrie allemande.

La falaise de craie se détruit moins rapidement : elle est, comme la précédente, attaquée par la base ; les blocs du sommet se détachent également, mais forment au pied une manière de rempart. Cela se voit très bien dans notre région, près de Calais, au Blanc-Nez. Toutefois, la falaise recule malgré tout. Au XVIe siècle, le père Mallebrancq nous parle d'un port qui était en avant du Blanc-Nez. Il arrive parfois que certaines parties noduleuses sont plus solides, elles résistent tandis que tout s'écroule autour d'elles ; c'est de cette manière que se sont produits les piliers de craie qui longent la falaise d'Etretat.

La falaise granitique nous prouve que la roche dure est elle-même attaquée par la vague. L'eau use le pied, détermine des gorges et à la longue des éboulis qui fournissent un nouvel aliment d'attaque aux flots, car les débris ne sont pas dissous, mais saisis par la vague et lancés comme une sorte de bélier.

La falaise complexe n'échappe pas à la loi commune. C'est quelquefois une couche d'argile qui supporte des bancs de calcaire ou de grès. On en a un exemple dans l'île Portland, sur les côtes de Devonshire : le pied est de l'argile, le sommet du calcaire : on a constaté que de 1800 à 1865 la falaise a reculé de 100 mètres. D'autres fois, une falaise dont le pied est argileux s'affaisse tout entière ; c'est ce qu'on a vu à Axmouth.

Ainsi, c'est un fait général, la vague attaque toutes les falaises.

Ce phénomène a servi à établir une théorie à la fois géologique et géographique. On trouve sur le continent des plaines élevées ou plateaux comme par exemple l'Ardenne. Autour on relève la trace d'une ancienne mer Devonienne. Ce plateau se serait formé sous l'influence de la mer qui en aurait fait ébouler toutes les parties saillantes. Toutes les plaines, tous les plateaux seraient dus ainsi à un rabottement des vagues. C'est la théorie de l'*abrasion*. Elle est séduisante mais paraît peu vraisemblable.

Étudions maintenant l'action exercée sur les fonds marins.

On a calculé dans la Baltique et dans la mer du Nord que pour des vagues n'ayant que 8 centimètres de haut, il se produisait un mouvement très sensible au fond ; mais ces mers sont peu profondes.

Les vagues de tempête agissent sur des fonds beaucoup plus considérables. On a constaté que le câble transatlantique est agité et usé par le frottement contre un fond de sable à 1150 mètres de profondeur.

Les vagues agissent donc sur les débris arrachés aux falaises. Les parties dures s'usent et se transforment en galets : La transformation s'opère assez vite. M. Daubrée a renfermé des fragments de granit dans un tonneau, le nombre de tours effectué par le tonneau donnait la distance parcourue : au bout de 25 kilomètres on avait des galets.

Les galets sont arrondis, de forme assez régulière, souvent aplatis. Les plus remarquables sont ceux produits par les silex renfermés dans la craie. On a calculé qu'entre Fécamp et le cap d'Antifer il se produit par an 5,000 mètres cubes de galet.

Les galets sont entraînés par les courants et par les vagues. Ils avancent continuellement. On en trouve à Calais et à Dunkerque, et certainement il ne sont pas venus là d'eux-mêmes.

Dans la Baltique, à l'extrémité du golfe de Bothnie, on trouve des blocs granitiques au fond de la mer. Ils sont descendus des Alpes scandinaves ou de la Laponie par l'intermédiaire des glaciers ; mais,

quelque volumineux qu'ils soient, ils se déplacent. La Baltique gèle : la glace se forme autour des blocs, les soulève, les entraîne ; ils flottent. Ils suivent les courants, arrivent au Sund, le franchissent quelquefois, mais rarement, car le dégel survient : ils s'accumulent au fond du Sund. Lors du bombardement de Copenhague en 1807, un vaisseau anglais sauta. On a trouvé ses débris entre deux couches de blocs granitiques, preuve évidente qu'il en était arrivé de nouveaux depuis 1807.

Donc, les galets cheminent : ils constituent des cordons littoraux.

Mais en plus des galets, on trouve du sable ; cela est encore un produit de la vague sur les fonds de mer. Le sable est formé de silice, quartz en fragments ténus, mais rarement pur : on y trouve souvent des grains verts de silicate de fer (glauconie). Il se présente en petits grains roulés et usés. C'est qu'en effet, lors du mouvement imprimé par les vagues, le sable roule sur le sable sous une pression souvent de plus de 1000 mètres d'eau. Dès que les grains de sable s'agitent à cette profondeur et sous une pareille pression, on devine comme ils doivent être usés. La finesse des sables est variable, certains ont la grosseur d'un grain de millet.

Indépendamment du sable, on trouve encore de la vase, c'est-à-dire de l'argile, mais pas à l'état pur. C'est l'*argilite* de certains géologues : elle contient de l'alcali, l'autre est un silicate d'alumine plus ou moins hydraté. La vase est aussi souvent mélangée de sable.

La vase peut aussi être mélangée de calcaire provenant des rochers côtiers et surtout de débris de coquilles. C'est sur les côtes granitques que se développent surtout les animaux marins, par exemple, sur les côtes de Bretagne. Aussi, dans la baie de Cancale, il se fait un dépôt continuel de vase sableuse très calcaire : c'est la *tangue*. On l'exploitait jadis pour la culture, car, dans ces parages, le sol de nature schisteuse ou granitique a besoin de calcaire pour la végétation. Aujourd'hui, on va chercher du calcaire pur à l'intérieur de la France.

Tous ces débris, tous ces troubles soumis à l'action des vagues se déposent dans le voisinage des continents, exhaussant le fond de la mer, ce sont les sédiments *littoraux* sous-marins.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LES VILLES ARABES D'ESPAGNE

TOLÈDE. — SÉVILLE. — CORDOUE. — GRENADE.

Conférence
faite à la Société de Géographie de Lille le 1er Décembre 1889,

Par G. DE BEUGNY D'HAGERUE,
Membre correspondant.

Mesdames, Messieurs,

Le titre que j'ai choisi pour cette conférence demande un mot d'explication. Évidemment je n'ai pas voulu dire que les villes dont je compte vous entretenir soient encore aujourd'hui dans l'état où elles étaient lors de la domination arabe ; ni qu'elles soient les seules qui aient conservé des souvenirs et des monuments de cette époque déjà reculée. On retrouve encore partout en Espagne des monuments arabes, depuis Saragosse jusqu'à Malaga dominée par son vieux château de Gibelfaro ; depuis Murviedro et Valence jusqu'à Merida et Badajoz, et jusqu'en Portugal, où j'ai visité, à quelques lieues au nord de Lisbonne, sur le rocher qui domine Cintra, les restes, dont quelques parties sont encore admirablement conservées, d'un vieux château maure : mais presque toutes ces constructions sont des forteresses, des châteaux plus ou moins démantelés, des tours, des murs crénelés, des restes de remparts, qui offrent presque toujours un coup d'œil des plus pittoresques au voyageur qui traverse la contrée, qui sont très intéressants pour l'historien et l'archéologue ; mais qui, il faut bien l'avouer, n'ont rien de commun avec l'art proprement dit. Quant à ces

merveilleuses constructions, — produits d'une civilisation raffinée venue de l'Orient — presque toutes ont disparu, détruites par le temps ou par la main des hommes. Cependant quelques-unes, grâce à d'heureuses circonstances, se sont conservées à peu près intactes jusqu'à nos jours ; et tout le monde connaît au moins de nom l'Alcazar de Séville, la Mosquée de Cordoue, l'Alhambra de Grenade.

L'Espagne fut peuplée d'abord par les Ibères et par les Celtes ; plus tard les Phéniciens créèrent des colonies sur ses côtes et lui apportèrent un premier commencement de civilisation. Puis les Carthaginois chassent les Phéniciens et s'emparent de la péninsule toute entière ; mais ils sont repoussés à leur tour par les Romains, et après une lutte de cent ans, l'Espagne entièrement conquise, devenait, en 206 avant J. C., une province romaine.

Lors de l'invasion des barbares, elle fut d'abord ravagée par les Vandales qui s'emparèrent de la Bétique, où ils fondèrent un royaume auquel ils donnèrent leur nom : Vandalia, ou mieux Vandalusia, d'où l'on a fait Andalousie. Après les Vandales, viennent les Suèves et les Alains, puis enfin les Visigoths dont la conquête fut définitive et qui firent de l'Espagne un seul État, avec Tolède pour capitale. Le règne des Visigoths eut ses heures de gloire et de grandeur et il donna à l'Espagne une prospérité au moins relative.

Mais en 711, Tarik, lieutenant du calife de Damas, traverse le détroit à la tête d'une formidable armée arabe et en moins de deux ans, toute l'Espagne est tombée sous le joug des Musulmans. Le Croissant ne devait pas s'arrêter aux Pyrénées ; les Arabes franchissent les monts, s'emparent du Roussillon, du Comté de Narbonne, de la moitié de la Provence, de presque toute l'Aquitaine ; et si Charles ne les avait pas arrêtés à Poitiers, Dieu sait ce qui serait advenu de la France.

J'ai dit que l'Espagne toute entière était tombée au pouvoir des Musulmans, je me suis trompé ; une poignée de braves, conduits par l'immortel Pélage et retranchée dans les âpres montagnes des Asturies, avait osé résister aux envahissements. Une armée de 30,000 Arabes est écrasée dans les gorges de Covadonga par quelques centaines d'intrépides montagnards ; puis les Arabes, jugeant sans doute que la conquête de ces quelques rochers ne valait pas les sacrifices qu'elle devrait coûter, laissent les compagnons de Pélage libres dans leurs Asturies. Bientôt quelques vaillants chrétiens viennent se joindre à eux ; puis ce sont les Galiciens, et le royaume d'Oviedo est fondé, royaume minuscule, mais qui devait être le berceau de la future monarchie espa-

gnole. Au IXe siècle les rois d'Oviedo ont repris le royaume de Léon ; puis les conquêtes des chrétiens s'étendent bientôt à la Castille, à la Navarre et à l'Aragon. En 1058, Tolède est reprise aux Arabes et devient la capitale de la Castille en 1212. Après la bataille de Las Navas de Tolosa, les Arabes ne possèdent plus en Espagne que l'Andalousie. En 1238, le roi St-Ferdinand leur reprend Cordoue, puis Séville, et le royaume de Grenade est réduit à se reconnaître le vassal des rois de Castille.

Enfin le roi Ferdinand d'Aragon ayant épousé Isabelle, reine de Castille, l'Espagne retrouve une unité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps et se sent assez forte pour chasser définitivement de chez elle les derniers Arabes. Le 2 Janvier 1492, Ferdinand et Isabelle entrent en vainqueurs à Grenade, la croix est placée sur le château de l'Alhambra et le dernier Emir passe le détroit pour aller mourir sur la terre africaine.

Quand on entre en Espagne par la route de Bayonne à Madrid, on est frappé, ce fut du moins mon impression personnelle, par ce que j'appellerai le manque de caractère spécial du pays que l'on traverse. Jusqu'à Madrid, et surtout à Madrid, si l'on n'entendait pas autour de soi parler une langue étrangère, on pourrait se croire encore dans le midi de la France. Mais quand on arrive à Tolède, l'impression est toute différente. Que l'on soit venu par le chemin de fer ou par la route de voiture, on traverse le Tage sur le pont d'Alcantara construit par les Arabes, on gravit une côte en longeant des remparts qui ont encore conservé toute leur physionomie mauresque et l'on entre en ville par une place dont le nom au moins est encore arabe, le Zocodover. Si l'on veut pénétrer plus avant dans la ville, c'est par de petites rues, sombres, étroites, tortueuses, montant et descendant suivant les caprices de la roche sur laquelle Tolède est assise ; et par les portes entr'ouvertes, l'on aperçoit des cours aux blanches murailles: entourées de portiques, plantées d'orangers et au milieu desquelles s'élève souvent une jolie fontaine de marbre blanc d'où s'échappe un jet d'eau. Ces maisons de Tolède, que nous allons retrouver dans toute l'Andalousie, ont un cachet spécial et qui procède bien plus, quoiqu'on en ait dit, de la maison arabe que de la maison romaine.

Vous connaissez tous cette mauvaise plaisanterie attribuée à un sergent de notre armée à qui un soldat demande comment on s'y prend pour fabriquer un canon. Pour faire un canon, répond le sergent, c'est

bien facile, on prend un trou et subséquemment on coule du bronze autour.

Eh bien ! pour construire la maison que j'appellerai hispano-arabe, on prend d'abord un trou, c'est-à-dire une cour, au milieu du terrain dont on dispose : puis, tout autour de cette cour, on élève des constructions, plus ou moins grandes, plus ou moins élégantes, selon l'étendue du terrain et selon la fortune du propriétaire. Presque toujours elle sera entourée de portiques supportés par des colonnes ; quelquefois ces portiques auront plusieurs étages : mais toujours tous les appartements prendront l'air et la lumière par cette cour, ou *patio*, auquel on n'arrive qu'en traversant un vestibule qui occupe toute la largeur du bâtiment qui la sépare de la rue. Chez les Arabes ce vestibule est séparé du *patio* par une porte massive qui ne s'ouvre jamais devant un étranger; en Espagne, au contraire, le *patio* n'est fermé que par une élégante grille de fer forgé, qui s'ouvre courtoisement à tout visiteur et qui permet à la famille, réunie presque toute la journée dans le *patio*, de jouir du spectacle de la rue ; car la porte extérieure est toujours ouverte.

Tolède, reprise en 1085 par les chrétiens, a vu périr presque tous ses monuments. Sur l'emplacement de son ancienne mosquée s'élève aujourd'hui la merveilleuse cathédrale gothique, dont j'aurai peut-être l'occasion de vous parler dans une autre conférence. L'alcazar des rois maures a été incendié, et, sur ses ruines, s'élève aujourd'hui le palais en style Renaissance de Charles-Quint. Tout n'a cependant pas été détruit ; je vous ai parlé tout à l'heure des remparts, ils sont encore aujourd'hui en grande partie comme ils étaient du temps des Arabes, et la magnifique Puerta del Sol, encore admirablement conservée, passe à bon droit pour un des chefs-d'œuvre de l'architecture militaire hispano-arabe. Non loin de là, se trouve l'Ermita del Cristo de la Luz — l'ermitage du Christ de la Lumière. C'est une ravissante petite mosquée du IXe siècle, qui doit sa conservation à ce qu'elle a été convertie en chapelle catholique. Elle est là toute entière, avec ses arceaux en fer à cheval, sa coupole étoilée et ses fenêtres aux fines découpures.

Je ne parlerai que pour mémoire du *Taller del Moro,* l'atelier du Maure, où l'on voit encore plusieurs salles qui ont été couvertes des plus ravissantes ciselures, malheureusement dans un état complet de dégradation. Mais les deux souvenirs les plus intéressants de l'époque arabe à Tolède sont : *Nuestra Senora del Transito*,—Notre-Dame du

Passage,— et *Santa Maria la Blanca*,— Sainte-Marie la Blanche.— Ce sont deux anciennes synagogues. Converties d'abord en chapelles catholiques, elles ont servi ensuite à divers usages. Aujourd'hui le gouvernement espagnol les a classées comme monuments historiques, et il y fait exécuter de très sérieux et très intéressants travaux de restauration. On s'est demandé comment il se faisait que ces synagogues offraient tous les caractères de l'architecture arabe ; on s'est même demandé si les Juifs n'avaient pas connu cet art avant les Maures et si ce n'était pas eux qui l'avaient importé en Espagne.

S'il n'est pas vrai que les Juifs aient attiré l'invasion musulmane en Espagne, il est au moins certain qu'ils l'ont favorisée de tous leurs efforts, et ils ont toujours vécu en beaucoup meilleure intelligence avec les Arabes qu'avec les chrétiens. Dans un grand nombre de villes, les Émirs leur accordaient le droit de se construire des synagogues, et comme ils n'ont pas et n'ont jamais eu d'art national, qu'ils avaient cent raisons de repousser l'architecture des chrétiens, ils s'adressaient à des architectes arabes, et c'est ainsi qu'il reste encore aujourd'hui en Espagne un grand nombre d'anciennes synagogues ayant toute l'apparence de mosquées, avec cette seule différence que les versets du Coran, qui prennent toujours une place importante dans la décoration du style arabe, sont remplacés par des versets de la Bible écrits en caractères hébraïques.

Projections du pont d'Alcantara, de la Puerta del Sol et de Santa Maria la Blanca.

Mais il est temps de nous rendre en Andalousie. Nous retournons à Madrid, où nous prenons l'express de Séville. Nous passons devant Aranjuez, le Versailles de l'Espagne; nous longeons pendant plus d'une lieue ses magnifiques jardins, nous admirons ses splendides futaies, qui nous paraissent d'autant plus belles qu'à plus de vingt lieues à la ronde on ne voit plus un seul arbre ; puis nous traversons la Manche, immense plaine, nue et triste, célèbre par les exploits de l'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche et de son fidèle écuyer Sancho Pansa, et nous arrivons à la Sierra Morena, que nous franchissons en traversant les sombres et pittoresques défilés du *Despeña-Perros*, une des gorges les plus sauvages et les plus belles du monde entier. Alors nous sommes en Andalousie, nous arrivons bientôt à Cordoue, où nous ne nous arrêterons pas, parce que nous devons y revenir tout à l'heure, nous suivons la vallée du Guadalquivir et nous arrivons à Séville.

Rien ne ressemble moins à Tolède que Séville. Tandis que la pre-

mière est bâtie sur un roc au milieu d'une plaine nue et triste, Séville s'étend dans une des plus riches vallées de la riche Andalousie, sur les bords du Guadalquivir qui la met en communication directe avec la mer. Cette position devait en faire une ville riche et commerçante, et c'est sous un aspect tout à fait moderne que la ville apparaît au voyageur qui descend du chemin de fer. Cependant on s'aperçoit bientôt que toutes ces maisons renferment le *patio* dont je vous ai parlé tout à l'heure, et, si j'avais le temps de vous y introduire, je pourrais vous montrer dans presque tous quelques restes de l'art arabe, tantôt simple vestige et tantôt détail encore important; mais quand on s'éloigne du centre, on arrive dans certains quartiers où l'on trouve un enchevêtrement de ruelles étroites et tortueuses, donnant entrée à une quantité d'impasses, et qui rappellent le mode de construction des Maures.

L'enchevêtrement de ces ruelles est tel qu'un guide me disait que lui-même n'était pas sûr de ne pas s'y égarer; et il me donnait un singulier moyen pour éviter ce petit ennui. Quand je vais dans ces quartiers-là, me disait-il, je marche en regardant en l'air. Comme je paraissais ne pas comprendre, il ajoutait: Vous avez dû remarquer qu'ici toutes les fenêtres ont un balcon et que sur ce balcon il y a presque toujours une Sévillane; or, si, croyant prendre une rue, je me lance dans une impasse, je vois un sourire se dessiner sur les jolies lèvres de la Sévillane qui se dit: Encore un que je vais voir tout à l'heure revenir sur ses pas. J'ai compris et je fais volte-face.

Pour ne pas nous égarer dans ces ruelles où la chaleur est torride et où la lumière du soleil, reflétée par des murs blanchis à la chaux plusieurs fois par an, est tout à fait aveuglante, nous nous dirigerons immédiatement vers l'Alcazar.

Nous passons d'abord au pied de la cathédrale, malheureusement encombrée aujourd'hui d'échafaudages dressés pour les réparations nécessitées par un effondrement d'une partie de la voûte.

Du reste, la cathédrale de Séville est de style gothique, et si intéressante qu'elle soit, elle sort du cadre que nous nous sommes tracé. De la mosquée, sur l'emplacement de laquelle elle est construite, il ne reste qu'une cour et la célèbre Giralda. C'est une tour carrée, en briques, dont toute l'ornementation consiste en saillies de briques moulées. Je ne parle, bien entendu, que de la partie inférieure, la partie supérieure est d'une autre époque et nous n'avons pas à nous en occuper. Si la Giralda avait été construite dans nos pays du Nord, elle

n'aurait certainement pas la réputation que lui ont faite les Andalous. D'abord la saillie qui en forme toute l'ornementation est des plus faibles, 15 à 20 centimètres à peine ; mais, sous ce beau ciel d'Andalousie, elle produit des lignes d'ombre aussi énergiques que produiraient chez nous des saillies d'un mètre, et si l'ornementation en est très simple, elle est d'une élégance de dessin véritablement merveilleuse. En plus, les briques qu'ont employées les Arabes étaient de si bonne qualité que, bien que mises en place depuis sept ou huit siècles, elles ont encore les arêtes aussi vives et les couleurs aussi fraîches que si elles ne remontaient qu'à quelques jours.

Mais je vois devant moi les tours et les murs crénelés de l'Alcazar qui m'attirent. C'est le vieux palais des Émirs arabes ; il a été, il est vrai, en partie reconstruit au XIII[e] siècle par Pierre le Cruel, mais les travaux, dirigés par des architectes arabes, ont été exécutés par des ouvriers venus de Grenade.

On y entre aujourd'hui par une longue galerie qui conduit à une cour, au fond de laquelle s'élève le portail monumental du palais. Ce portail est du plus pur style arabe du X[e] siècle. Si le haut a subi quelques modifications, le bas s'est conservé dans toute sa pureté primitive. Quand on a franchi la porte, on est saisi tout à la fois d'étonnement et d'admiration devant cette architecture d'un autre âge et qui rappelle une civilisation disparue de nos jours. Une élégante galerie nous conduit tout d'abord dans une première cour entourée d'un portique supporté par des colonnes en marbre blanc et dont les murs disparaissent sous les ravissantes broderies d'élégantes arabesques. C'est le *patio de Las Doncellas* — Cour des Demoiselles.

Les guides ne manquent pas de vous dire que cette cour est ainsi appelée parce que c'était là que les Émirs recevaient le tribut de cent vierges chrétiennes que le royaume de Léon leur paya pendant plusieurs siècles.

Il y a là un mensonge historique que je tiens à relever. Ceux qui ont inventé cette fable odieuse prétendent qu'un roi de Léon, nommé Mauregato, aurait fait avec les Maures un traité dans lequel il s'obligeait à leur payer, tous les ans, cet infâme tribut. Il est d'abord à noter que ce Mauregato, fils naturel d'un roi de Léon et d'une esclave maure, et usurpateur du trône de son frère, n'a régné que cinq ans, et qu'après lui, pendant plus de deux siècles, ou mieux jusqu'à sa réunion à la Castille, le Léon n'a cessé d'être en guerre avec les Musulmans. Or, on ne paie pas de tribut à un ennemi que l'on

combat : il est donc absolument impossible que les cent vierges aient jamais été livrées aux Arabes après la mort de Mauregato.

Examinons maintenant si cette histoire, même réduite aux cinq années de l'usurpateur, a quelque apparence de vérité. A-t-on le prétendu traité? En a-t-on au moins une copie, même partielle? Nullement. Les chroniques chrétiennes de l'époque n'en font pas mention et on n'en retrouve pas la moindre trace dans les écrivains arabes. Il paraît cependant évident que si le fait était vrai, si le tribut avait été payé une seule fois, les historiens arabes n'auraient pas manqué de le rapporter, comme une preuve de la puissance de leur souverain et comme une honte infligée à leurs ennemis. Le seul document historique qui parle de ce tribut c'est la chronique d'Alonzo X, écrite cinq siècles plus tard et dont l'auteur s'est attaché à flétrir la mémoire de l'usurpateur, qui fut en même temps un détestable roi, et dans ce but sans doute, s'est complu à lui imputer tous les crimes et toutes les infamies, sans se préoccuper de la vérité de ses accusations.

Le *patio de Las Doncellas* donne accès à la salle des Ambassadeurs, dont les murs et la voûte en *media naranja* offrent toutes les richesses de décoration et d'ornementation du style arabe le plus fleuri. En face du salon des Ambassadeurs, de l'autre côté du *patio de Las Doncellas,* nous entrons dans le *patio de Las Muñecas*— Cour des Poupées. Cette cour et les appartements qui l'entourent formaient le harem, l'appartement des femmes. Tout y est plus petit, plus restreint, mais l'ornementation y est plus recherchée, plus délicate, plus fine, plus compliquée. L'œil et l'imagination se perdent dans les fantaisies de cet art étrange, élégant, sensuel, féminin, qu'on ne retrouve au même état de développement que dans l'Inde ou dans la Perse. Mais après nous être promenés quelque temps au milieu de ces merveilles, nous nous apercevons qu'elles ont été déshonorées par des réparations ou des additions maladroites; ici une ravissante galerie arabe est couronnée par une balustrade gothique, plus loin c'est tout un étage construit dans le plus mauvais goût du siècle dernier. Dans le salon des Ambassadeurs, Charles-Quint, non content de faire couper les sculptures pour y placer ses armoiries, a troué le mur pour y faire des tribunes pour ses musiciens, tribunes dont les balcons sont soutenus par des supports gothiques. Philippe II a fait encore enlever une partie de l'ornementation arabe et fait placer toute une longue suite de portraits des rois de Castille entourés d'encadrements gothiques. En outre, dans une restauration toute récente, on a voulu rétablir les

peintures anciennes ; les rouges, les bleus, les verts, les ors, ont un éclat criard et papillottant qui ferait presque oublier qu'on est dans un monument qui date de plus de neuf siècles.

Aussi, après vous avoir présenté quelques vues de l'Alcazar, vous demanderai-je la permission de vous conduire de suite à Cordoue :

Projections du Portail— du salon des Ambassadeurs et des deux Patios.

Je voudrais vous promener à travers les rues de Cordoue qui a conservé, bien mieux encore que Séville et Tolède, le cachet arabe ; mais le temps me presse et nous nous rendrons de suite à la Mosquée.

J'ai fait un plan qui vous permettra, je l'espère, de suivre les explications que je vais essayer de vous donner de cet étrange monument. Je vous ferai remarquer d'abord que toutes les parties dessinées en noir représentent la construction arabe, tandis que j'ai teinté en rouge les travaux exécutés par les chrétiens après la conquête. La Mosquée de Cordoue fut commencée en 785 et terminée en 793 ; elle est donc bien antérieure à l'Alcazar de Séville et diffère beaucoup du style mauresque dont je vous ai présenté quelques échantillons et que nous retrouverons tout à l'heure à l'Alhambra. C'est un magnifique spécimen de l'art byzantino-arabe caractérisé par l'arc en fer à cheval ; seulement, aux approches du Mihrab, ou sanctuaire, l'arcade devient plus élégante, elle devient trilobée, et même elle fait place à l'ogive à cinq ou sept lobes et même plus.

Le monument dans son entier a 190 mètres de longueur sur 120 de largeur. Il est divisé dans sa longueur en 19 nefs et dans l'autre sens en 32. Tout au fond, en face de la sixième nef, en partant de la droite, se trouve le Mihrab, où l'on conservait le Coran du Kalife Omar. Il se trouvait autrefois au milieu de l'édifice qui n'avait alors que onze nefs ; mais en 980, le kalife Almanzor lui ajouta les huit nefs de gauche.

Nous entrerons par la Porte du Pardon, qui se trouve sous la tour reconstruite par Charles-Quint, sur l'emplacement de l'*Alminar* arabe, détruit par un tremblement de terre. Nous passons sous la tour, nous traversons la cour des Orangers, où nous voyons encore les restes des bassins en marbre blanc, jadis remplis d'une eau cristalline, destinée aux ablutions des Musulmans, et nous pénètrons dans le temple.

Une impression étrange nous saisit. Dans nos belles cathédrales chrétiennes nous sommes frappés par la hauteur des colonnes, l'élévation des voûtes, qui semblent emporter notre pensée vers le ciel ;

ici point de hauteur, huit mètres à peine sous clef de voûte ; mais une profondeur indéfinie. Un millier de colonnes se dressent devant nous, surmontées d'un double rang d'arcades à jour, et l'air et la lumière passant à travers toutes ces colonnes et toutes ces arcades produisent les effets les plus étranges.

Théophile Gauthier a dit avec raison que la mosquée de Cordoue ressemblait à une forêt recouverte d'un toit. En effet, toutes ces colonnes, presque toujours en marbre précieux et dérobées à des temples païens ou à des églises chrétiennes, — il en fut apporté de toute l'Afrique, jusque de Carthage, on dit même qu'il en vint 130 de Narbonne, portées sur les épaules des esclaves chrétiens. — Toutes ces colonnes, de la grosseur d'un arbre moyen, hautes d'un peu plus de trois mètres, et n'ayant pas de base semblent sortir du sol comme des arbres.

La mosquée a un grand nombre de portes ; mais pas une seule fenêtre et le jour lui vient par des coupoles placées de distance en distance, ce qui lui donne un caractère étrange, recueilli, mystérieux.

A côté du Mihrab, on voit un autre sanctuaire, que l'on appelle la Chapelle du Kalife, et en face, près de la construction moderne, deux autres petites salles, sur la destination desquelles les auteurs ne sont pas d'accord. C'est dans ces quatre chapelles que les architectes arabes avaient concentré tous leurs efforts, pour y jeter à profusion toutes les richesses et toutes les élégances de l'art oriental. Pour en donner une idée, nous citerons seulement la mosaïque, venue de Byzance, qui surmonte la porte du Mihrab et qui est le plus bel échantillon connu de ce genre de décoration, et la voûte du sanctuaire où se conservait le Coran, taillée dans un seul bloc de marbre. L'œil s'y perd dans un dédale de sculptures d'une finesse telle qu'on l'a comparé à un fouillis de dentelle relevé par des incrustations de pierres fines et de lapis-lazuli.

Projections de l'intérieur de la Mosquée.

Je ne veux pas quitter la mosquée sans dire quelques mots de l'église catholique. En 1236, le roi St-Ferdinand, après avoir repris Cordoue, consacrait son admirable mosquée, la plus belle du monde, au culte du vrai Dieu. Le jour même où il entrait dans la ville, l'évêque, après avoir purifié et béni l'édifice, y célébrait une messe solennelle sur un autel provisoire.

Pendant plusieurs années les choses restèrent dans le même état ;

mais, dans cette vaste mosquée, tout manquait pour les cérémonies du culte catholique ; on prit d'abord la salle de l'Aumône, à l'angle sud-est, et le vestibule de Mihrab qui lui fait suite, pour servir de chœur et de sacristie : puis le roi St-Ferdinand prit deux entre-colonnements de la dernière nef de gauche pour y élever une chapelle qu'il destinait à sa sépulture. Après lui, les princes, les grands du royaume, les évêques et une foule d'autres personnages, construisirent les cinquante-deux chapelles qui occupent aujourd'hui tout l'emplacement des deux nefs extrêmes.

Là, s'étaient bornés les travaux faits par les Espagnols jusqu'à l'époque de Charles-Quint ; mais alors l'évêque et le chapître eurent l'idée d'élever, au milieu de la mosquée, une cathédrale qui pût rivaliser avec les plus belles d'Espagne. Ayant obtenu l'autorisation royale, ils construisirent l'église actuelle, non pas, comme on l'a dit, dans le plus pur style gothique, mais bien dans le style de la Renaissance, avec quelques réminiscences gothiques. L'édifice se compose d'abord de la *Capilla-Mayor*, ce que nous appelons, en France, le chœur, où se trouve le maître-autel : puis d'un transept avec bras de croix et d'une nef. Mais, comme dans toutes les cathédrales espagnoles, les deux tiers de cette nef sont remplis par le chœur, où sont les stalles des chanoines et où se chantent les offices. Des arcs-boutants, destinés à retenir la poussée des voûtes, reposent d'un côté sur des piliers marqués en rouge au plan et de l'autre sur des piliers qui séparent la mosquée en deux parties. Il est à remarquer que les bras de croix comme le bas du chœur n'ont pas de murailles, de sorte que si l'église est prise dans la Mosquée, la Mosquée tout entière fait partie de l'église.

On a énormément blâmé cette construction qui serait magnifique, si elle était placée partout ailleurs. Charles-Quint lui-même s'est écrié en la voyant : « Si j'avais mieux connu vos projets, je n'y aurais jamais consenti : vous avez fait ce que l'on peut faire partout et vous avez gâté une chose unique au monde. »

J'ai entendu même, à propos de cette malheureuse construction, aller jusqu'à accuser le clergé d'alors de fanatisme. Je trouve le mot bien violent, je le trouve même injuste. Pour les Espagnols, les Maures étaient les envahisseurs du sol sacré de la patrie et en même temps les ennemis déclarés de leur religion, et à ce double titre d'inimitié, tout ce qui était arabe et tout ce qui venait des Arabes devait leur être odieux. Dans ces conditions, je comprendrais, qu'au lendemain de la

victoire, ils aient voulu faire disparaître à tout jamais tout ce qui pouvait rappeler le souvenir d'un ennemi doublement abhorré.

Eh bien ! non ; au lendemain de la victoire, on prend les mosquées pour en faire des églises et c'était bien le droit des Espagnols dont les Maures avaient jadis volé les églises ; on prend, dis-je, les mosquées : mais on respecte l'œuvre d'art partout où on la trouve. Ainsi, nous voyons le chapître de Cordoue se contenter, pendant trois siècles, d'un édifice réellement insuffisant pour le culte catholique ; bien plus, nous trouvons, dans l'ouvrage de M. Madrazzo sur Cordoue, que le chapître entretenait quatre ouvriers maures pour les réparations de l'édifice ; parce qu'eux seuls étaient capables d'exécuter ces travaux sans gâter l'architecture du monument. C'est dans la Renaissance italienne qu'il faut rechercher la cause de toutes les erreurs architecturales commises depuis la fin du Moyen-Âge jusqu'à ces derniers temps. C'est là Renaissance seule qui avait persuadé à tous les esprits, même aux meilleurs, qu'il n'y avait rien de beau que l'art grec et qu'en dehors de lui, tout était laid, barbare et méprisable.

Peu de temps avant notre passage à Cordoue, on venait de découvrir une ravissante mosquée ignorée de tous. Il y avait dans la *Juderia*, au milieu de pauvres habitations, une petite chapelle servant à une confrérie et desservie par un chapelain. Un jour celui-ci veut enfoncer un clou dans la boiserie, la boiserie était vermoulue, un morceau tombe à terre, et la muraille apparaît par le trou béant et montre aux yeux étonnés du chapelain un ravissant morceau de sculpture arabe.

Or, cette chapelle avait été autrefois une synagogue et, lors de l'expulsion des Juifs, était devenue une chapelle catholique. Vers le XVIIe siècle, un chapelain ou un administrateur, ami des arts, j'entends des arts grecs, avait trouvé la décoration arabe par trop barbare et l'avait fait disparaître derrière une boiserie valant bien 3 fr. le mètre, mais tracée d'après les règles de Vitruve. Heureusement la boiserie est tombée en pourriture, on l'a complètement enlevée et nous avons pu voir les ravissantes sculptures qui couvrent toutes les murailles, ainsi que le plafond en *artesonado*, assemblage de petits morceaux de bois du plus ravissant travail. Aujourd'hui le gouvernement espagnol a acheté la vieille synagogue qui sera incessamment restaurée.

Mais j'ai hâte de vous conduire à Grenade, ou plutôt à l'Alhambra, forteresse et palais du dernier émir qui ait régné en Espagne.

Nous reprenons donc le chemin de fer, nous remontons la vallée du Génil et bientôt nous sommes à Grenade. Une rue étroite et

sombre nous mène à la place de Bibrambla, nous montons une rue presque à pic, c'est la rue des Gomérès, — nom qu'elle a conservé d'une tribu arabe qui l'habitait jadis. — La chaleur est suffocante ; couverts de sueur et haletants, nous arrivons devant une porte surmontée de deux grenades. nous la franchissons et immédiatement nous éprouvons un sentiment d'indicible bien-être. Devant nous s'étend une véritable forêt de grands arbres plusieurs fois séculaires, de tous les côtés le terrain s'élève en pentes ardues, disparaissant sous une fraîche et luxuriante végétation, les rameaux touffus des grands arbres nous défendent des ardeurs du soleil, de toute part des ruisseaux d'eau limpide descendent des hauteurs et répandent dans l'atmosphère une délicieuse fraîcheur, des odeurs balsamiques embaument l'air, et le chant du rossignol se confond avec le murmure de l'eau. Nous sommes dans l'Alhambra et nous commençons à comprendre l'enthousiasme des poètes arabes décrivant les jardins de l'Orient.

Pour vous faire comprendre ce que j'ai à vous dire de l'Alhambra, j'ai cru nécessaire d'en dessiner le plan.

L'Alhambra est le nom de tout un quartier de Grenade ; mais plus spécialement de la forteresse, dont vous pouvez suivre les contours sur le plan, et qui occupe toute l'étendue d'une colline, dernier contre-fort de la Sierra-Nevada ; elle est entourée de pentes ardues, qui l'isolent de toute part. En quittant la porte sous laquelle nous venons de passer. nous suivons une route en lacets qui nous conduit bientôt devant une entrée monumentale à double arcade ; c'est la *Porte Judiciaire*, l'entrée de la forteresse et du palais. Nous passons sous les sombres arceaux, nous montons encore, entre de hautes murailles, et bientôt nous sommes devant la *Porte Royale*, malheureusement en ruine ; nous laissons à droite la porte du Vin, qui était autrefois l'entrée de la ville arabe, et nous nous trouvons sur la place des Citernes, en face du palais bâti par Charles-Quint, et pour la construction duquel on a démoli une partie du palais arabe. Ce palais, auquel on a voulu trouver certaines beautés, nous paraît d'une épouvantable lourdeur, et, de l'avis de tous, a surtout le tort d'être aussi mal placé que possible.

M. Contreras, le savant architecte de l'Alhambra, dit, pour la défense de Charles-Quint, qu'il s'est laissé entraîner par les conseils de ses architectes italiens, et que c'est à son insu qu'on a démoli, pour lui faire place, le palais d'hiver des anciens rois de Grenade. Du reste, cette construction, dont personne n'a jamais pu deviner le

but, et qui ne peut servir à rien, n'a jamais été terminée ; elle n'a ni toit ni fenêtres, et il faut espérer que le temps finira par la faire disparaître. C'est le bonheur que je lui souhaite.

Derrière le palais de Charles-Quint se cache le vieux palais arabe, avec ses tours et ses murailles de forteresse. Mais, avant d'y pénétrer, nous ferons, si vous le voulez bien, le tour de l'enceinte.

A droite de la Cour des Citernes, par laquelle nous sommes entrés, se dresse l'*Alcazaba*. C'est le Château-fort, la citadelle! Nous y voyons d'abord, à l'angle sud-ouest, la Tour du Cubo, puis celle des Hommages, et l'ancien logement de la garnison. Plus en arrière, et en suivant le mur d'enceinte, la Tour des Armes, — l'Arsenal, — puis la tour des Hidalgos, et enfin la tour de la Vela. Si nous montons en haut de cette dernière, qui se dresse sur le bord extrême de la colline, nous y jouissons d'un admirable panorama : à nos pieds c'est Grenade, c'est l'Albaïcin, c'est le Monte-Sacro, avec ses grottes de gitanos ; au loin c'est la Véga, la riche plaine de Grenade, qui s'étend jusqu'aux montagnes bleuâtres qui terminent l'horizon. Derrière nous, c'est l'Alhambra tout entier, et les pentes de la Sierra-Nevada, dominées au loin par la cîme neigeuse du Mulhacen.

Après la tour de la Véla, nous voyons encore celle de la Poudre, qui se relie par une ligne de parapets aux *Tours Vermeilles*, ouvrage avancé qui défendait l'Alhambra contre toute attaque venant de la ville.

Revenons maintenant à la place des Citernes. Nous passerons sous la ravissante porte du Vin, nous laisserons à gauche le palais de Charles-Quint, et nous arriverons à la tour des Cabesas, la tour des Têtes. Elle s'appelait ainsi parce que c'était sous ses créneaux que l'on attachait les têtes des chrétiens qui avaient succombé dans les algarades que les Maures allaient faire sur les terres des Espagnols. Vient ensuite la tour de la Sorcière, celle du Capitaine, puis enfin celle des *Siete Suelos*, — des Sept-Étages, bien qu'elle n'en ait, et qu'elle n'en ait jamais eu, que trois. Une porte la faisait communiquer autrefois avec l'extérieur. C'est par cette porte que Boabdil, le dernier Émir, sortit pour aller porter aux rois catholiques les clefs de l'Alhambra.

Après la tour des *Siete Suelos*, c'est la tour de l'Eau, ainsi dénommée parce qu'elle était destinée à défendre l'aqueduc qui amène dans l'Alhambra les eaux de la montagne.

Après la tour de l'eau, le mur d'enceinte tourne à angle droit, il rencontre une tour en ruine, puis, se dirigeant vers le Nord, il ren-

contre la Tour des Infantes et celle de la Captive, sur lesquelles j'attirerai tout à l'heure votre attention. En continuant le tour de l'enceinte, nous trouvons encore la tour du *Candil*, la Porte de Fer, la caserne de Mondejer, la tour des Picos, littéralement des becs, à cause de la forme de ses créneaux; la tour des Dames, celles du Mihrab, de Comarès et des Poignards; ces trois dernières font partie du palais où nous allons enfin pénétrer.

Pour vous permettre de me suivre plus facilement dans la description du palais, j'en ai fait un plan, comme pour la cathédrale de Cordoue. Ce plan, comme les deux précédents, n'est qu'un agrandissement de ceux publiés par M. Contreras, le savant et habile architecte de l'Alhambra, dans son ouvrage : *Les Monuments Arabes d'Espagne.*

L'entrée actuelle se trouve derrière le palais de Charles-Quint. M. Contreras a découvert dernièrement une porte monumentale qu'il croit être l'entrée ancienne.

Nous pénètrons d'abord dans la cour des Myrtes, c'est la plus grande de l'Alhambra. Le milieu en est occupé par une grande pièce d'eau rectangulaire, entourée de haies de myrtes : elle se termine à ses deux extrémités par une colonnade, et les bâtiments qui la bordent des deux côtés renferment une série de petites salles destinées au logement des serviteurs du palais.

Au fond de la cour des Myrtes on pénètre d'abord dans une salle oblongue, appelée salle de la Barca. Ce nom lui vient, non pas, comme le disent les guides, de ce que son plafond a la forme d'une barque renversée ; mais bien du nom Barekha, qui, en arabe, veut dire bénédiction. Cette salle donne entrée au Salon des Ambassadeurs, le plus vaste et le plus richement décoré de tous les appartements de l'Alhambra. Il remplit toute l'étendue et toute la hauteur de la magnifique tour de Comarès.

Les niches creusées dans l'épaisseur du mur, des deux côtés de la porte, ont éveillé l'attention des antiquaires. On a cru d'abord qu'elles étaient destinées à recevoir les chaussures des visiteurs ; puis, on a dit qu'elles servaient plutôt pour y déposer les armes, mais ces deux hypothèses étaient évidemment fausses, puisque des niches semblables existent à l'entrée de toutes les salles de l'Alhambra, même de celles exclusivement réservées aux femmes.

M. Contreras eut l'idée de déchiffrer les vers écrits au-dessus et autour des niches ou *hanias* du salon des Ambassadeurs, et il y lut

des versets commençant par ces mots : *Regarde ce vase...*, ailleurs : *Ce vase te semblera...* Un autre verset rappelle le devoir de la libéralité ; or, pour l'arabe, la forme de libéralité la plus agréable à Dieu, c'est de donner de l'eau. D'où M. Contreras conclut que ces niches étaient tout simplement destinées à contenir des cruches d'eau, auxquelles le visiteur pouvait se désaltérer.

Projections de la cour des Myrthes et du Salon des Ambassadeurs.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer que le palais de l'Alhambra se divise en trois parties bien distinctes, par leur date, le style de leur construction, et leur destination. La partie centrale occupée par la cour des Myrthes et la tour de Comarès, la seconde en date, est en quelque sorte la partie publique du palais ; c'est là que l'Émir entrait en communication avec ses sujets, qu'il recevait les ambassadeurs ou les princes ses voisins.

Toute la partie qui se trouve à gauche de la cour, aujourd'hui en partie ruinée, était consacrée à l'entrée principale, aux mosquées et à leurs dépendances ; et enfin la partie de droite, dans laquelle nous allons entrer, c'est le Harem, l'habitation de l'Émir et de ses femmes.

Par un passage que nous trouvons à droite, et presque au milieu de la cour des Myrtes, nous pénétrons dans celle des Lions, dont la réputation est universelle. C'est ici, en effet, que le génie oriental semble avoir fait appel à toute sa puissance et à toute sa richesse pour créer une œuvre qui semble le dernier mot de la grâce et de l'élégance. Tout autour règne une galerie dont les arceaux. tantôt en ogive, tantôt en plein cintre, tantôt en triangle, sont supportés par de sveltes colonnettes de marbre blanc dont les chapiteaux étaient dorés autrefois. Aux deux extrémités s'élèvent deux petits pavillons, tout à jour, et soutenus par des colonnes semblables. De tous côtés les murs disparaissent sous d'élégantes broderies, tellement fouillées, tellement délicates, qu'on les a comparées avec justesse à plusieurs guipures superposées. Au milieu de la cour une belle vasque en marbre blanc, à laquelle les Espagnols ont donné le nom un peu emphatique de *La Mar*, — la mer, — est supportée par seize lions de marbre très naïvement sculptés.

Il est impossible de donner, par une description, une idée même lointaine de cette cour des Lions ; j'aime mieux vous en montrer quelques vues prises de différents points. — *Projections.*

Faisons maintenant ensemble le tour de la cour ; à gauche, nous

voyons un passage qui mène à des constructions en ruine , puis nous arrivons à la grande salle dite des Abencérages. C'est là que trente de ces malheureux auraient été, dit la tradition, traîtreusement attirés par le roi pour y être massacrés : on montre, dans la vasque du jet d'eau qui se trouve au milieu de la salle, une tache rouge qu'on dit être la marque de leur sang. Le fait est que la vasque est en marbre de Macaël qui, en vieillissant, se couvre presque toujours de ces taches rougeâtres. Quant aux Abencérages, il paraît certain qu'ils ont été massacrés dans la cour. Le passage qui se trouve à droite de la sortie conduit à la *Rauda*, aujourd'hui fermée ; c'était le lieu de sépulture des rois de Grenade. Tout le fond de la cour des Lions est occupé par une seule salle divisée en cinq compartiments avec autant de divans ; c'est ce que l'on appelle la *salle de Justice.*

M. Contreras fait remarquer que cette appellation est nécessairement mauvaise ; car n'oublions pas que nous sommes ici dans le harem où, sauf quelques circonstances particulières, nul ne peut pénétrer. Du reste, il prouve que quand les rois de Grenade rendaient la justice eux-mêmes, c'était, selon un usage très répandu en Orient, à la porte extérieure de leur palais. M. Contreras pense que cette salle a pu servir de Divan, c'est-à-dire de salle de Conseil, et alors les ministres du roi étaient introduits par un étroit passage que nous voyons en dehors du bâtiment principal. En continuant notre promenade autour de la cour des Lions, nous trouvons la salle des deux Sœurs qui rivalise en ornementation et en beauté avec celle des Ambassadeurs et celle des Abencérages : en arrière une sorte de couloir, appelé salle des *Ajimécès* — fenêtres arabes — donne entrée au boudoir de Lindaraja, dont l'élégance et la grâce dépassent tout ce qu'on peut rêver.

Projections du salon des Abencérages, de la salle de Justice, de la salle des Deux Sœurs et du boudoir de Lindaraja.

Je vous ai fait remarquer déjà l'élégance et la richesse des dessins qui forment la décoration des murailles de tous les appartements de l'Alhambra ; mais vous avez dû observer également que le bas de ces mêmes murailles porte une décoration infiniment plus sobre, composée de dessins géométriques généralement très simples.

Les architectes arabes pour produire leurs merveilleuses broderies se servaient uniquement de plâtre et de stuc moulé. Ils avaient su donner à ces matériaux fragiles une dureté qui leur a permis de résister aux effets destructeurs du temps ; mais à condition de leur éviter le

choc de corps durs. On ne pouvait donc les employer qu'à partir d'une certaine hauteur, et il était nécessaire de recouvrir le bas des murailles d'une substance plus résistante. Cette substance ce fut la faïence. Les carreaux de faïence de l'Alhambra, ont acquis sous le nom d'*Azulejos* une grande célébrité que, je dois l'avouer, j'ai trouvé bien surfaite. Le grand mérite des Arabes a été d'avoir créé un genre d'ornementation inconnu avant eux.

Reprenons notre promenade : toutes les constructions comprises entre la salle des deux Sœurs et la cour des Myrtes, sont situées en contre-bas des autres et destinées aux bains. Voici la chaufferie, la salle du bain du roi et de la reine, celle des enfants, et enfin la salle du Divan ou du Repos.

Projections.

Au-delà de la salle du Repos, vous en voyez quelques autres, dont les murailles sont indiquées par une ligne grise ; ce sont des constructions pseudo-arabes dont nous n'avons pas à nous occuper ; par elles nous arrivons à la tour du Mihrab,dont Isabelle la Catholique avait fait son oratoire, et qui a été deshonoré depuis par une décoration à l'italienne. Cette tour, à l'exception de toutes les autres, est percée de trois fenêtres de chaque côté. C'est là, disent les historiens arabes, que l'Émir allait tous les matins attendre le lever du soleil pour adresser sa prière à Dieu dès le premier instant du jour.

Nous avons encore à visiter la partie la plus ancienne du Palais. Nous traversons de nouveau la cour des Myrtes, et nous arrivons dans la cour de la Mosquée. La mosquée principale a été convertie en chapelle catholique, et des additions malheureuses en ont complètement dénaturé l'architecture ; mais il subsiste encore quelques parties bien conservées des dépendances : c'est un spécimen des plus intéressants de la première époque du style hispano-arabe, dont la cour des Lions nous a montré les derniers développements.

Projections de la cour et d'une des fenêtres de la mosquée.

Il ne me reste plus qu'à vous conduire au Généralif ; mais, en nous y rendant, nous devons passer devant les tours des Infantes et de la Captive, sur lesquelles j'ai déjà attiré votre attention. Ces deux tours, qui se dressent sur le rempart et plongent leur pied dans un affreux ravin, sont nues, tristes, sans aucun ornement ; elles n'ont même, ni un rang de créneaux, ni une corniche pour couronnement ; on les croirait bonnes à peine à renfermer quelques vieux outils ou quelques armes rouillées, et cependant, si nous y pénétrons, après avoir franchi

la porte bardée de fer, nous nous trouvons dans une délicieuse résidence, dans un palais en miniature. C'est un véritable bijou artistique, destiné à recevoir une captive de haut rang, comme l'indique le nom de l'une des deux, ou plutôt à abriter quelque esclave favorite.

Projection de l'intérieur de la tour de la Captive.

Des fenêtres du ravissant petit palais que nous venons de voir, nous apercevons le Généralif, assis sur le dernier contre-fort de la Sierra-Nevada et de l'autre côté du ravin qui enserre l'Alhambra.

Il fut construit, dit-on, par un des architectes du palais ; plus tard les Émirs s'en emparèrent et en firent une résidence d'été, ou plutôt une villa de plaisir et d'agrément. Les anciennes constructions existent encore, et elles ont conservé leurs élégantes décorations, malheureusement recouvertes d'un si grand nombre de couches de chaux qu'on peut à peine les reconnaître. Ce que l'on va surtout admirer aujourd'hui au Généralif, ce sont ses jardins arrosés par les eaux du Daro, captées dans la montagne, et qui se répandent partout en ruisseaux murmurants, en cascades écumeuses, et communiquent à l'atmosphère embrasée une délicieuse fraîcheur, pendant qu'elles entretiennent dans tout le jardin une luxuriante végétation.

Projections des jardins du Généralif.



LES ÉCOLES FRANÇAISES D'ÉGYPTE

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 9 février 1890,

Par le R. P. DES CHESNAIS,
Procureur des Missions Coptes d'Égypte.

M. Crepy, Président de la Société, présente le conférencier et deux jeunes coptes qui l'accompagnent : Joseph Masri, âgé de 13 ans, né au Caire et Agaébi Baraja, âgé de 12 ans, né à Akmin (Haute-Égypte), puis, il donne la parole au R. P. Le Menant des Chesnais.

« Il est de tradition, dit alors le P. des Chesnais, de demander l'indulgence du public ; mais ce serait faire injure au public lillois, toujours rempli d'indulgence. J'ai pourtant besoin de clémence. Il y a 15 jours, caché dans une loge, j'ai entendu le capitaine Binger ; avec la modestie calme qui convient à un vaillant soldat, il a raconté sa marche triomphale, qui est aussi celle de la civilisation française, au milieu des peuplades barbares. — Moi, je n'ai rien découvert, et même, le pays dont je parle est le plus anciennement connu du monde. Je n'apporte point de détails pittoresques ni de choses neuves : je vais même parler de nos défaites, mais il est bon quelquefois de rappeler les défaites, car elles renferment souvent un enseignement. Nous fûmes rois en Égypte, maintenant nous y sommes traités en parias ; mais il nous reste une force, l'espérance : un jour n'est peut-être pas très éloigné où nous aurons repris notre part légitime d'influence dans ce curieux pays...... que nous avons entrevu autrefois, dans nos classes, que nous avons bien oublié depuis. C'est pourquoi, reprenant à grands traits son histoire, je rappellerai le rôle glorieux qu'y a joué la France et j'indiquerai le chemin qui nous permettra tout doucement de reprendre le terrain perdu.

Je ne veux point parler de l'Égypte des archéologues, je craindrais de laisser échapper quelque bévue. Ceux qui désirent s'instruire dans ces curieuses recherches du passé n'ont qu'à consulter les savants ouvrages d'un Français, M. Maspero, et surtout sa traduction des deux gros volumes de l'Allemand Ebers. L'auteur y a mis toute la profondeur germanique, le traducteur la netteté et la grâce françaises ; aussi c'est *à peu près* un chef-d'œuvre, car M. Maspero n'a pas voulu sortir de son rôle de traducteur.

L'Égypte a été connue dès la plus haute antiquité. Homère nous en parle dans l'Odyssée. Avant de revoir ses pénates, Ménélas a été jeté par la tempête sur la terre d'Égypte ; il n'a retrouvé sa route qu'avec peine, car à ces époques reculées, l'Égypte c'était le bout du monde. Aussi, Ménélas aime à faire le récit de ses aventures, il raconte avec enthousiasme au jeune Télémaque les merveilles qu'il a vues. Sous son récit coloré, on devine que l'auteur de l'Odyssée avait réellement visité l'Égypte : on reconnaît encore l'exactitude de ses descriptions près de la bouche principale du Nil.

Hérodote a visité l'Égypte. Il avait été conduit dans ce pays par le désir d'interroger les prêtres du temple d'Héliopolis. Il fut un temps où la mode était de rire d'Hérodote et de sa naïveté Il faut pourtant bien reconnaître l'exactitude de ses descriptions. Dans les campagnes, j'ai observé les fellahs au marché : j'aurais pu traduire telle page d'Hérodote que je connais et l'envoyer comme mienne à quelque grand journal de Paris ; elle aurait été insérée comme chose essentiellement moderne et étude prise sur le vif.

Platon alla aussi à Héliopolis ; mais s'il en rapporta ses rêveries concernant l'Atlantide, il avait une autre pensée, celle d'étudier la législation des Égyptiens. Au XIXe siècle, supprimez l'apport musulman et européen, vous retrouvez aussitôt tout ce qu'a dit Platon. C'est qu'en effet, le peuple égyptien est un peuple immobile comme le sphinx accroupi au pied des Pyramides.

Plus tard, un géographe grec, Strabon, visita à son tour la terre d'Égypte ; il lui consacra un livre et demi ; c'est une merveille de description qui ne serait pas désavouée par Reclus ; c'est un véritable itinéraire, et, si dans mes courses j'emporte une provision de guides, Strabon est encore celui que je consulte avec le plus de fruit.

Le peuple égyptien est le plus vieux du monde, c'est du moins ce qu'atteste la multiplicité des ruines. Rien n'est prompt à disparaître comme une ruine. Au bout de vingt ans seulement, le sable a recou-

vert les colonnes renversées ; celles qui naguère étaient debout sont renversées à leur tour. Aussi, quand nous trouvons des ruines, nous pouvons hardiment affirmer qu'elles n'étaient pas seules et qu'elles en recouvrent d'autres disparues. Or, du Caire à Assouan, on traverse une avenue de colonnes qui témoignent que ce peuple a été le plus grand de la terre, qu'il a fait des merveilles que personne n'égalera jamais. La Chine et le Japon peuvent être fiers de leurs vieilles civilisations et se proclamer le berceau du monde, ces peuples ne sont rien comparés à l'Égypte !

L'Égypte était le centre du vieux monde. Très peu africaine elle touche à l'Asie et regarde l'Europe ; passer de Grèce en Égypte n'est à vrai dire qu'une promenade. Cette disposition particulière explique l'histoire de l'Égypte.

L'Égypte des anciens Pharaons se divise en ancien empire de 5000 à 3000 avant J.-C., et en nouvel empire de 3000 à 1000.

Puis vient la période Perse. L'Égypte passe sous la dépendance de l'Asie.

Avec Alexandre la voilà qui devient grecque. Les Ptolémées y fondèrent un curieux empire où la civilisation grecque fusionna avec la civilisation indigène. Alexandrie s'éleva rivale et bientôt héritière d'Athènes.

La domination Romaine s'implanta tardivement en Égypte qui fut conquise en même temps que se formait l'empire. Ce fut juste à temps pour recevoir le Christianisme, car elle fut des premières à accueillir l'évangile. L'Égyptien est désireux de s'instruire. Paresseux pour l'effort physique, il est laborieux pour l'effort intellectuel : c'est un théoricien, il aime les problèmes ardus de la métaphysique. Chez lui, les divisions intestines se traduisent bientôt par un caractère religieux. Alexandrie mérita d'être surnommée le pays des martyrs. Elle fut aussi le rendez-vous des philosophes chrétiens qui y professèrent avec éclat. Il suffit de rappeler les noms d'Origène, de saint Cyrille, de saint Athanase. Saint Jérôme s'y rendit pour se perfectionner dans l'étude des saintes écritures. N'était-ce pas là, après tout, que Ptolémée Philadelphe avait soumis à la critique sévère des *septante* le plus pur de la littérature hébraïque pour traduire ce qu'on appela le livre par excellence, la Bible !

A la mort de Théodose, l'Égypte passa dans l'empire d'Orient. Il y eut de mauvais gouverneurs : plusieurs révoltes furent noyées dans le sang. La charge des impôts était insupportable : il fallait payer ou

mourir, le paysan mourait. Dans ce pays où tout prenait une forme religieuse, l'opposition se traduisit par une hérésie : on détestait Constantinople et l'empereur, la haine donna le jour à l'Eutychéisme qui est encore la religion des *coptes*. Constantinople voulut forcer les consciences, elle aggrava le mal et la scission devint irrémédiable.

Aussi, quand parurent les Arabes, ils furent reçus comme des libérateurs. Amrou entra, sans coup férir, dans le vieux Caire. Dans les premiers temps, les Égyptiens n'eurent pas trop à se repentir d'avoir changé de maîtres ; les Arabes, en effet, songeaient à les convertir, mais par la persuasion : quand ils eurent perdu tout espoir de réussir par les voies de la douceur, les Arabes eurent recours au glaive.

Alors commença pour l'Égypte une période atroce. Les Turcs, qui remplacèrent les Arabes, se montrèrent encore plus cruels. L'islamisme s'implanta dans ce malheureux pays. Mais, fellahs et coptes sont d'accord pour détester Constantinople. Les vainqueurs exécrés sont les Turcs ; seuls ils sont propriétaires, l'Égyptien est esclave, sa haine, vieille de cinq siècles ne finira pas de sitôt. Elle est fondée. Il y avait 16 millions d'habitants en Égypte lors de l'invasion arabe, il en reste aujourd'hui 6 millions et demi. Là-dessus on compte 500,000 chrétiens des temps apostoliques, devenus eutychéistes par politique : ce sont les coptes.

Si l'Égyptien hait l'Orient européen, en revanche, il adore l'Occident, et c'est par cet amour de l'Occident qu'on pourra le régénérer.

L'Égyptien a fait plusieurs fois appel à cet Occident qu'il aime. Les chevaliers français vinrent avec saint Louis, mais furent vaincus à Mansourah. Plus heureux fut Bonaparte en 1798. Son expédition a laissé là-bas une impression durable. Je me souviens que dans les premiers temps de mon séjour en Égypte, je me perdis précisément dans les ruines d'Héliopolis. Je ne connaissais pas encore la langue du pays, et l'unique compagnon que j'avais la savait à peine. Nous avions faim et soif : nous frappâmes à la porte de la seule cabane qui se montrât à l'horizon et nous demandâmes à boire et à manger. Le fellah qui était venu nous ouvrir ne répondait pas et me regardait avec défiance. Mon compagnon me dit alors : « Vous avez la barbe rousse et il vous prend pour un Anglais. » Je donnai au fellah l'assurance que j'étais Français. « Tu es Français, me dit-il, alors tu connais *Napoléoune !* » Pour ces braves gens qui n'ont pas de chronologie bien exacte, Louis XVIII, Louis-Philippe, Napoléon III, M. Thiers, M. Carnot, c'est toujours Napoléoune. Sur l'assurance que je connaissais très bien Napo-

léoune, nous fûmes introduits et hébergés sans que notre hôte consentît à recevoir la moindre rétribution. Mais aussi nous étions à Héliopolis où Kléber avec 10,000 Français écrasa une armée de 80,000 Mameluks qui l'attaquait à l'improviste, au mépris des traités.

Avec Méhémet-Ali nous avions pris pied en Égypte. Ponts, canaux, barrages étaient construits par nos ingénieurs. Ai-je besoin de rappeler que l'isthme de Suez a été percé par un Français. Toutes les maisons de commerce un peu importantes sont dues à des Français. Il y a 15 ans, dans l'aristocratie, il était permis de faire des fautes en arabe qui était la langue du pays ; il eût été inconvenant de faire une faute de français. Aujourd'hui on n'entend plus que l'anglais.

Depuis 10 ans, nous avons cessé de régner et les Anglais tiennent tout. Certes, l'Angleterre a des qualités que je ne veux pas méconnaître, mais je suis Français, moi, je souffre de voir mon pays ainsi humilié et je dirais volontiers comme dans la fille de Roland : Tout peuple a deux pays, le sien et puis la France.

C'est la France qui a ressuscité l'Égypte. Méhémet-Ali a été le bras, mais la France était la tête. Quand il alla au Soudan, quand il fonda des écoles de peinture, de sculpture, d'architecture, de médecine ; quand il fonda un institut égyptien pour recevoir les aveugles, si nombreux dans le pays, c'était la France qui faisait cela, par la voix de grands Français qui conseillaient le chef musulman ; jamais il n'aurait trouvé cela tout seul.

Et aujourd'hui, la France est chassée. Nous avons tout fait, on nous prend tout.

La France a fait les chemins de fer d'Égypte. Il y a eu trois directeurs : un Égyptien, un Français, un Anglais, admis alors par courtoisie. Depuis un an, la France a disparu ; et le jour où, harcelé par les persécutions, M. Timmerman dut donner sa démission et quitter le sol de l'Égypte, cet honnête homme avait les larmes aux yeux, il sentait qu'il abandonnait la France !

C'est ainsi que les Anglais nous chassent de partout. Le lait d'Égypte est impropre à la fabrication du beurre, lequel vient du dehors. Les Anglais, maîtres du pays, ont mis un impôt très considérable sur les beurres et en ont exigé l'analyse. Un mois après, nouvelle loi dispensant de l'impôt et de l'analyse les beurres Anglais ; le tour était joué ; les beurres français, excellents d'ailleurs puisqu'ils sont soumis à l'analyse, se vendent fort cher, ou pour mieux dire ne se vendent pas, tandis que le beurre Anglais falsifié et nuisible se vend à très bon

marché Il en est de même pour les charbons ; de véritables tarifs de prohibition frappent les charbons français ; tout pour l'Angleterre !

Mais j'arrive à ce qui me regarde plus spécialement ; c'est-à-dire à la question scolaire.

Les Américains et les Anglais ont des Sociétés puissantes et bien organisées, ce sont les *Sociétés bibliques*. Ces Sociétés multiplient les écoles *où l'on parle Anglais*. Il y a une douzaine d'années, elles envoyèrent à Londres de nombreux enfants Égyptiens ; ils vécurent dans des familles Anglaises, apprirent la langue Anglaise, acquirent une solide instruction dans des écoles Anglaises, après quoi, l'enfant devenu jeune homme reçut un petit capital, véritable fortune qui le mettait à l'abri du besoin ; puis on le renvoya dans son pays pour tenir une école. Ce maître d'école est Anglais de cœur et de langue, et cela est naturel. Dans chaque ville grande ou petite, même dans de simples villages on trouve de ces écoles tenues par un Egyptien ainsi devenu Anglais. Non seulement l'enseignement y est gratuit, mais tout enfant qui y entre est habillé aux frais de l'école, des secours sont envoyés aux parents s'ils sont trop pauvres ! — Voilà comment les petits Égyptiens deviennent Anglais : On leur apprend à parler anglais ; on leur enseigne surtout l'histoire écrite à la mode anglaise ; on leur dit qu'il y a une grande nation, pourvue de toutes les vertus, remplissant une grande mission civilisatrice, ne se lassant jamais de faire le bien ; cette nation c'est l'Angleterre. — A côté on montre un peuple barbare, féroce, bassement envieux et jaloux de la noble Angleterre, cherchant à l'entraver partout, ce peuple-là c'est la France !

J'ai visité une de ces écoles, il y a deux ans. J'avais des préjugés, je l'avoue : l'envie est un vilain péché, j'étais envieux, je le confesse et j'en demande l'absolution. J'espérais trouver l'école mal tenue, la discipline nulle, les progrès négatifs : à ma grande surprise j'ai trouvé tout très propre, une discipline parfaite, des enfants très instruits, surtout en géographie ; parlant anglais comme John Bull, chantant en chœur le *God save the queen*. — Et en voyant tout cela je me disais : « Ah ! Si j'avais une école à moi, moi aussi j'appellerais les petits enfants et je leur dirais : ne les croyez pas, mes enfants, la nation bonne, la nation qui sauve, mais c'est la France ! L'Angleterre, elle opprime, extermine, et ne civilise point, voyez les Indes, voyez ce qu'elle fait au Cap ! »

Il fallait prendre des enfants, les faire mes amis. — Eh bien, mes amis, les voilà. (Ici le père des Chesnais montre les jeunes Coptes). —

Je les ai emmenés avec moi ; je les ai conduits à Paris, pour leur montrer qu'il y avait au monde une autre capitale que Londres ; je les ai conduits à Notre-Dame, où ils ont entendu les prières accompagnées des orgues ; du haut de Montmartre, je leur ai montré combien Paris était grand. Ils ont visité l'exposition, ces petits Égyptiens, et à la vue de leurs compatriotes, ces pauvres petits âniers de la rue du Caire, leur cœur s'est gonflé parce qu'ils ont compris à quelle existence misérable je les avais arrachés. Ils disent maintenant que tous les Français sont bons, et ils n'ont pas tort, car la bonté habite au cœur de tous les Français : on s'intéresse à mes petits amis, on les cajole, on me les gâte !

Je me plains presque de ces gâteries, car il ne faut pas leur donner d'orgueil, ils redeviendront paysans, mais ils rapporteront là-bas l'amour de l'Église et de la France ! Ils seront à la tête d'une école française ; ils ont passé chez nous le meilleur temps de leur vie, leur jeunesse ; la France, c'est la fleur pour eux ; le fruit qui sortira sera Français !

Lorsqu'Énée retrouve Hélénus et Andromaque, (qu'on pardonne ce souvenir classique à un ancien professeur), ils sont devenus roi d'Épire; mais ils ont emporté avec eux l'image et le regret de la patrie perdue ; ils ont construit une Troie en miniature ; à cette vue, le cœur du héros s'attendrit et il verse d'abondantes larmes. — Mes jeunes amis seront comme le roi Hélénus. Eux aussi se referont là-bas une petite France! De la bouche de leurs élèves sortiront des noms français — faudra-t-il nommer un grand roi ? — Français. — Une jeune fille héroïque ? — Jeanne d'Arc. — Un drapeau ? — celui de la France !

C'est là une belle œuvre à accomplir. — Mais elle est difficile ! Il faut de l'argent et beaucoup d'argent pour mener à bien cette entreprise. Déjà pourtant s'est formée une petite société, ayant pour but de pourvoir aux frais d'éducation française de ces enfants Égyptiens. Il nous faut un personnel enseignant, il nous faut des écoles, il nous faut de l'argent pour les faire vivre. Aujourd'hui j'ai déjà 6 enfants ; j'espère en avoir bientôt 12 et je reviendrai alors vous raconter leurs progrès !

Ce personnel enseignant de l'avenir sera du reste aidé par la France, car elle travaille en Orient.

Deux Sociétés sont la providence de la France :

L'*Alliance française* que vous connaissez tous de nom. Son secré-

taire général, M. Foncin, lui donne une vigoureuse impulsion. Il m'a donné de précieux conseils et un appui loyal dont je ne saurais trop lui être reconnaissant. — La Société fournit des subsides à toutes les écoles d'Orient; elle se place sur un terrain large et ne manifeste aucune préférence religieuse : Elle accueille au même titre le catholique, le protestant, le juif, elle ne demande qu'une chose: enseignez le français !

L'autre Société est l'*Œuvre des écoles d'Orient.* — Quel esprit l'anime, je n'aurai pas besoin de le dire quand j'aurai nommé son fondateur, l'abbé Lavigerie. Il a donné l'élan qui a pour but de propager partout le catholicisme avec la langue française. Aujourd'hui l'intelligent directeur de cette œuvre, dont la présence ici m'empêche de faire l'éloge si mérité, continue à développer grandement nos écoles en Orient.

Ces deux Sociétés nous fournissent des subsides. On sait désormais où adresser son offrande.

Il y a çà et là quelques écoles françaises dans le Delta; il y en a 3 dans toute la Haute-Égypte ! et songez que les Coptes appellent la France. Déjà 10.000 sont convertis au catholicisme, ils ont fourni 22 prêtres, pour la plupart parlant français, et qui ont été formés au séminaire de Beyrouth.

Songez encore à cette soif de l'Égyptien pour l'étude, à son amour sincère pour la France, dont il garde la légende. Un de mes amis visitait en touriste une de ces villes d'Égypte où l'élément copte domine. Tout à coup, il se vit assaillir par une bande d'enfants, armée de grammaires et d'abécédaires français et qui, séance tenante, réclamaient de lui une classe de français. Mais le touriste ne fait que passer. Il n'a d'ailleurs ni le goût ni le loisir de se faire maître d'école. Les enfants que nous préparons au rôle d'instituteur resteront; ils enseigneront notre langue et parleront de nous avec cette éloquence du cœur qu'ils puiseront dans les souvenirs de leur jeunesse passée parmi nous et dans la reconnaissance des bienfaits reçus.

Et pour nous, si nous pouvons faire aimer l'Égypte, si nous pouvons réveiller des sympathies endormies et reprendre le sillon interrompu, nous aurons fait plus que ne peuvent donner tous les efforts de notre diplomatie fatalement condamnée à une extrême prudence. Nous apprendrons aux Égyptiens à aimer la croix, mais enveloppée dans le drapeau de la France. D'ailleurs, là-bas, sur cette terre d'Orient, le

meilleur ami du missionnaire, c'est le soldat et réciproquement. Tous deux combattent le bon combat.

Dans cet Orient lointain, dans la plus petite bourgade, il y a deux choses que l'on retrouve toujours ; le puits et l'école. Multiplions donc l'école et remplaçons le puits par la religion catholique : Présentons la grammaire à l'école et le catéchisme à l'Église !

AUDITOR.

LES ILES ANGLO-NORMANDES

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille le 16 Janvier 1890,

Par M. PESTOUR,
Professeur au Lycée de Lille.

A l'ouest de la presqu'île de Cotentin toute une série d'îlots escortent la côte à distance. Quelques-uns sont plus que des îlots et peuvent être appelés des îles, mais la généralité devrait plutôt être désignée sous le nom de récifs.

Ainsi l'archipel *Chausey* se compose d'environ 500 îles ; il est vrai qu'une seule est habitée.

L'archipel *des Bœufs* se compose de récifs dangereux. La partie de la Manche qui l'avoisine s'appelle passage de la déroute, c'est qu'elle est fertile en naufrages, surtout pour les petits bateaux, car les gros navires font un détour pour éviter ce mauvais passage.

Les *Minquiers* sont contestés entre la France et l'Angleterre. Il faut dire que pas une de ces îles n'est habitable, il n'y a pas trace d'habitations, mais c'est égal, on se les dispute !

Nous sortons maintenant du domaine de la France pour passer à celui de l'Angleterre, car n'oublions pas que nous sommes dans les îles *Anglo-Normandes.*

Tout d'abord se présente l'archipel des *Ecrehou* qui a eu son heure de célébrité. On a prêté en France de ténébreux projets à la perfide Albion ! Elle hérissait de fortifications ces roches redoutables et préparait pour le moins une descente en France. La vérité oblige à dire qu'il y a en tout *un* habitant aux Ecrehou : le meilleur homme du monde, d'ailleurs ; on l'appelle le roi des Ecrehou, mais il est très mortifié parce que souvent la mer recouvre son royaume !

Viennent ensuite les grandes îles de *Jersey*, de *Guernsey* et d'*Alderney*, sans oublier *Sark*, la plus intéressante peut-être. Elle mérite qu'on y séjourne, mais c'est le tout d'y arriver, car elle est d'un abord singulièrement difficile, surtout pour les dames.

A l'époque romaine, toutes ces îles étaient rattachées au continent : une plaine s'étendait entre *Ouessant* et *Cherbourg*. On voit encore, à marée basse, des troncs d'arbres ensablés. Une forte marée amena les eaux de la mer dans ces terres basses, coupées de marais dont on voit encore un reste près de Saint-Malo, aux marais de *Dol*. C'est dans le courant du huitième siècle qu'eut lieu cette invasion, et ce ne sont pas là propos en l'air. Des chroniques en parlent, des légendes comme celle du roi d'Ys se sont échafaudées sur cette catastrophe. On trouve sous le sable des restes d'habitation, des instruments de ménage ; même des restes de sillons tracés par la charrue ! On a pu déterminer la position de certains villages. Le 9 janvier 1735, à une haute marée, toute une portion de l'ancienne plaine fut mise à sec et on y retrouva le village de Saint-Étienne de Paluel.

Dans cette causerie, on s'attachera surtout à l'île Jersey, c'est la plus grande des îles Anglo-Normandes et la plus agréable pour des touristes. C'est une charmante excursion à faire pour les membres de la Société de Géographie.

Il faut le reconnaître avec franchise, le trajet par voie de France est le plus long et le plus désagréable. En géographie, le plus court chemin d'un point à un autre n'est pas toujours la ligne droite. Pour aller de Lille à Jersey, le plus court est d'aller à Londres, cela prend six heures On prend le bateau qui attend sous pression le voyageur et le lendemain matin on est à Jersey.

Pour trouver un service direct en France, il faut gagner le petit port normand de Port-Bail, dans la presqu'île de Cotentin. Les communications sont loin d'être directes entre ce port et Paris, à plus forte raison entre ce port et Lille. De plus, les bateaux qui font la traversée sont très mauvais. Le plus direct serait encore de gagner Granville ou Saint-Malo ; mais dans le premier cas on a une traversée de deux heures, dans le second cas, une de quatre heures sur d'assez méchants bateaux. Il y avait bien jadis un paquebot pour service régulier entre Granville et Jersey, mais il est tombé en ruines, il est mort de vieillesse et on ne l'a pas remplacé. Tout le transit se trouve ainsi entre les mains des Anglais.

Une fois qu'on est arrivé dans l'île, on y trouve un séjour agréable et une existence pas très chère. Le climat est merveilleux. Il n'y gèle jamais, partant la neige y est inconnue. Les orangers et les citronniers y poussent en pleine terre et on y rencontre à chaque pas de

superbes fuchsias. A chaque pas, on se heurte à de vieilles coutumes, on se croirait transporté à cinq ou six siècles en arrière.

Les habitants de Jersey sont tout différents selon qu'on les considère à Saint-Hélier, capitale de 30,000 habitants, ou qu'on les étudie dans l'intérieur de l'île.

A *Saint-Hélier*, la population est trop mélangée d'Anglais. Dans la campagne, au contraire, la population a tout l'aspect des vieux Normands ; *plus roublards* encore peut-être, s'il est permis à un Normand d'appliquer ce terme familier à ses compatriotes (1). On retrouve là dans sa pureté le type celtique : pilosité développée, teint blond et clair, mâchoires arquées, crâne dolicocéphale.

Ces braves gens ne se livrent point facilement, mais une fois qu'ils ont donné leur amitié, ils vous sont absolument dévoués et sans arrière-pensée. Ils ressemblent un peu en cela aux Flamands.

Ils montrent la plus grande tolérance pour les mœurs et les idées de leurs visiteurs, mais à charge de revanche ; ils n'admettent pas qu'on discute ce qu'ils pensent.

C'est dans ce sentiment qu'il faut chercher la cause de leur *loyalisme anglais*. Le conférencier veut dire ici toute la vérité et sans réticence. Il peut parler en connaissance de cause des sentiments des Jersiais, parmi lesquels il compte de nombreux amis et même des parents : eh bien, *ils ne veulent pas être Français.*

Est-ce à dire pour cela qu'ils soient épris d'une tendresse profonde pour les Anglais ? Nullement. Ils sont sujets loyaux de la reine d'Angleterre, mais ils ne l'aiment pas. Par exemple, ils savent qu'avec elle ils sont sûrs de garder leur *autonomie.*

Ils ont un ardent patriotisme local. Quand dans les veillées ils parlent de la France, c'est avec amour : mais ils disent bien haut que la France est la terre promise des fonctionnaires, que dans ce pays la machine administrative broie toute initiative particulière et toutes les franchises locales. Or, ils sont Jersiais avant tout : ils sont convaincus qu'ils ont tout à perdre et rien à gagner avec nous. Placés entre l'enclume et le marteau, ils se sont tournés vers l'Angleterre qui *leur garantissait leur liberté.*

Dès l'année 1203, elle leur accordait une charte particulière avec Jean-Sans-Terre.

---

(1) M. Pestour est né en Normandie.

Le pouvoir législatif appartient à des *États* qui comptent 53 membres, les 12 doyens des paroisses, les 12 connétables (en France on dirait maires); 14 membres élus, le bailli. le procureur de la reine, l'attorney général, enfin les 12 juges ou jurés justiciers. Ces juges sont nommés à vie et par élection.

Maintenant que nous connaissons le caractère des habitants, nous pouvons nous diriger vers l'île. Nous voyons à gauche *Chausey* et au loin les *Minquiers* avec leur bateau-phare, où les marins sont relevés tous les 15 jours. *Jersey* apparaît enfin à nos regards avec Saint-Aubin à notre gauche, le château de Montorgueil à notre droite; mais nous passons entre les deux et nous allons accoster le quai de Saint-Hélier.

Une nuée de colporteurs et de voituriers se précipitent sur nous et nous font les offres les plus encombrantes, mais il suffit d'un signe et le policeman s'avance avec son petit bâton, qui suffit pour mettre tout ce monde en fuite.

C'est de Saint-Hélier que nous partirons pour faire nos excursions. Le procédé le plus confortable est de prendre une voiture : on peut alors visiter toute l'île en 3 jours.

Le procédé le plus économique sera de prendre place dans un de ces grands breaks, où l'on empile les excursionnistes au nombre de 25 à 30 : mais il faudra alors subir la présence d'un guide insipide, affreux cokney, qui chante à tue-tête, vous empêche de réfléchir et de goûter la vue.

La meilleure façon de voir est encore d'aller à pied. Nous pouvons aller nous reposer avant le départ dans un hôtel anglais ou dans un hôtel français. Pour ces derniers, nous avons le choix entre ceux de la *Pomme-d'Or*, d'*Europe* ou du *Calvados*.

Commençons maintenant notre excursion de Saint-Hélier; nous partirons à l'E. vers Gorey. Le chemin de fer nous y transporterait en 20 minutes, mais nous irons à pied pour passer devant Mareyn terrasse, autrefois habitée par Victor Hugo. Il fut jadis expulsé par les habitants de Jersey; au risque de froisser les hugolâtres, il faut reconnaître qu'ils n'eurent pas tout à fait tort : la conduite du poète ne fut pas toujours exempte de reproche et s'écarta trop souvent de la réserve qui convient à un exilé.

Nous voici maintenant à la baie Saint-Clément. C'est là qu'en 1781 s'exécuta un coup de main audacieux. La France était en guerre avec l'Angleterre et soutenait dans ses revendications d'indépendance la jeune république des États-Unis d'Amérique. Le roi Louis XVI crut

l'heure propice pour tenter une descente à Jersey. Il confia cette mission hasardeuse à un certain Derumecourt, originaire de Lille, qui avait voyagé en Pologne où sa tête avait été mise à prix, qui avait visité l'Espagne et qui de retour en France avait séduit, puis épousé la fille de d'Argenson. Le beau-père présenta son gendre au Roi comme un homme capable de toutes les hardiesses, même de s'emparer de Jersey. Derumecourt se rendit donc à Granville, y recruta 700 volontaires, gens de sac et de corde, mais d'une bravoure à toute épreuve. Une tempête le jeta à Chausey où il séjourna pendant 10 jours, en proie à d'horribles privations. Enfin il put reprendre la mer et aborda à Saint-Clément. La baie est d'un aspect terrible : un débarquement y est difficile en temps de calme, à plus forte raison pendant la tempête: on débarqua pourtant, non sans laisser derrière soi une centaine d'hommes, mais cela n'empêcha point de prendre Saint-Hélier avec le reste, grâce à une surprise de nuit. Le gouverneur, Corbette, avait signé une capitulation mais envoyé en même temps une lettre au commandant des troupes du Fort Élisabeth. Alors se livra la bataille de Jersey. Les deux généraux furent tués. Ce qui restait de Français fut fait prisonnier et ne fut rendu qu'à la conclusion de la paix. Ce fut le dernier essai des Français sur l'île Anglo-Normande.

Cette baie Saint-Clément rappelle un souvenir personnel au conférencier. On y pêche de nuit le lançon. Cette pêche se fait à marée basse, avec une lanterne et un crochet. C'est très amusant mais aussi très dangereux. On est forcé de s'avancer à un ou deux kilomètres du rivage et gare si l'on est surpris par la marée. Cela lui arriva un soir et il pensa périr. Le lendemain ses amis retournaient à la pêche comme s'ils n'avaient couru aucun danger la veille ! Lui s'en déclara dégoûté à tout jamais.

Nous voici maintenant arrivés à Montorgueil : c'est peut-être une ancienne construction romaine. Le fort fut certainement bâti au moyen-âge. Il fut assiégé inutilement pendant 10 jours par Duguesclin. Pour un shilling on peut se payer la visite du fort. Ce château de Montorgueil servit encore de prison au poète Prym, sous le règne de Charles Ier. Mais le gouverneur, Philippe Carteret, avait une fille, Margaret, qui prit en pitié l'infortuné et lui adoucit l'horreur de la prison, du moins s'il faut en croire les vers du poète.

Les tours du château de Montorgueil se voient à une distance de dix milles en mer.

Nous arrivons ensuite à la baie Sainte-Catherine où le gouvernement

anglais a enfoui inutilement 130 millions pour la construction d'un port de guerre qui n'a jamais été achevé.

Voici maintenant la pointe de Rozel. Elle n'a rien de bien remarquable, si ce n'est qu'elle possède un seigneur astreint encore à l'hommage féodal. Lorsque la reine d'Angleterre vient dans l'île, il doit s'avancer à sa rencontre dans la mer jusqu'à ce que les sangles de son cheval soient mouillées. Il y a encore d'autres traces de cette époque féodale ; le seigneur de Saint-Ouen doit par exemple apporter deux canards à la reine d'Angleterre quand elle vient visiter l'île.

La baie de Bouley vit en 1549 une tentative infructueuse des Français pour surprendre l'île. Elle fut repoussée par les habitants, sans le secours des Anglais. Il y a là de fort beaux rochers.

Bonne-Nuit-Bay supporte un petit fortin bien paisible, puisqu'il renferme seulement des engins de pêche. Non loin de là, à la grève de Lecq, était une jetée de 15 mètres d'épaisseur, que brisa un coup de mer le 25 décembre 1883.

La pointe de Plémont présente des grottes bien remarquables. On y voit aussi les rochers du *Pater Noster*, car il est prudent de faire sa prière quand on les voit, ils ont causé bien des naufrages. Depuis 1870, un câble sous-marin vient aboutir à Plémont.

Immédiatement après vient la baie de Saint-Ouen, qui nous sépare des rochers de Corbière, à la pointe S.-O. de l'île. Rien ne saurait donner l'idée de cet enchevêtrement de rocs superposés au milieu desquels la mer se précipite avec une véritable furie. Un phare domine tout ce chaos et en signale les dangers aux navigateurs.

Quittons maintenant la côte pour revenir à Saint-Hélier par l'intérieur de l'île. Nous trouverons des chemins ravissants et qui ont le grand avantage de ne pas coûter cher d'entretien.

Jersey est une île bénie, il n'y a pas d'impôts : nous voudrions tous y vivre. Mais les habitants sont tenus de soigner leur île et de la tenir bien propre. Chaque fermier doit fournir 3 journées de travail par an pour l'entretien des routes. Les arbres entrecroisent leurs branches à une grande hauteur, formant ainsi un magnifique berceau de verdure qui ne gêne nullement la circulation. Cela s'obtient encore à peu de frais.

Tous les ans, au mois d'août, le connétable de la paroisse fait en voiture la visite des branchages. Il est précédé d'un hallebardier porteur d'une gaule de dix pieds. Pour chaque branche qui arrive à toucher la gaule, le propriétaire de l'arbre doit payer une amende de

1 schilling 1/2. Le produit de ces amendes fut primitivement destiné aux pauvres.

Le conférencier se rappelle qu'il fut invité à cette fête par le connétable de Saint-Hélier. On partit en voiture, le plus sérieusement du monde. Mais il faisait chaud, on fut obligé de se rafraîchir, puis on déjeuna, on dîna. Le soir venu, on était fort ému. Le conférencier se rappelle avoir crié vive la reine plus haut que tous les autres : à force de se promener sous les arbres, il lui semble bien qu'il finit par se promener dans les vignes, et ce furent les amendes qui servirent à payer tout cela : rafraîchissements, déjeuner et dîner !

La fertilité du sol est extrême, l'île est cultivée comme un jardin. Les fermes semblent être des joujoux d'enfant : tout est d'une propreté méticuleuse. Les vaches mêmes se nettoient. Il est vrai qu'elles sont payées de 10,000 à 37,000 francs pièce. La race en est conservée extrêmement pure et toute importation de bétail vivant est interdite dans l'île. Ces bêtes exceptionnelles fournissent de 12 à 14 litres de lait par jour. On les exporte pour la reproduction en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

La culture principale est celle de la pomme de terre, qui a une toute autre saveur que la nôtre. On en exporte pour 12 millions par an.

Sur notre route, nous rencontrons la chapelle Sainte-Brelade, la plus vieille de l'île : elle date de 1111. On n'y a pas retouché, c'est du pur vieux style normand. — Dans le voisinage, un élégant château qui appartient à un Français.

Nous voici parvenus à Saint-Aubin ; il n'y a rien de bien remarquable si ce n'est le chalet Sommeville, hôtel où Philippe VII reçut la députation des Bretons.

Et maintenant nous rentrons à Saint-Hélier. Si nous sortons le soir, nous n'entendrons parler que la langue anglaise. La population, très mélangée, est aussi désagréable : il faut que le Français prenne sur lui de bousculer les gens qui le bousculent : Si vous prenez ainsi les devants, on deviendra très aimable avec vous.

Il y a peu de monuments à Saint-Hélier. A signaler une église de 1350, c'est la plus moderne de l'île. A signaler encore la loge maçonnique et aussi *la cohue*. C'est l'endroit où l'on rend la justice, ainsi nommé parce qu'on s'y dispute. Le Jersiais est encore plus processif que le Normand.

Nous venons de parcourir l'île en nous communiquant nos impres-

sions, il serait peut-être curieux de voir à présent un Jersiais en France.

Or, l'un d'entre eux, un centenier s'il vous plaît (encore un reste du moyen-âge), s'est rendu à Paris avec sa femme Nancy, pour voir l'exposition. M. Carnot a cru de son devoir d'inviter à un bal de l'Élysée ce personnage, qui a un rôle officiel dans son pays. Le couple a accepté. Il admire ces splendeurs de l'Élysée qui dépassent tout ce que l'imagination pouvait rêver; mais tout a une fin et il faut songer au retour. Laissons la parole au brave Anglo-Normand qui écrit à un de ses amis :

« L' tems avanchai, et j' men fu vais ouais tchétait Nancy — (voir où était Nancy). — J' trouvi eune démié-douzaine dé messieux autoure dé yi (d'elle) à la faithe (faire) pâlé en anglyiais et à la nuorri d' gâche (nourrir de gâteau) et d' vin. J' sentais l' besoin d' prendre eune buochie d' tchique chose éton (une bouchée de quelque chose aussi). » Notre homme s'approche donc du buffet où, dit-il : « J'apperchevais du jambon et d' la volâille. Comme y' nyiavé rain a payi (payer), j'en mé gêni pon. » Et il s'en donne à bouche que veux-tu. « Ch'tai pou eunne malheutheuse boëte de hoummar ou'd sardine avec offuche d' la gelée d'agriotte et eunne gache à corrinte (une coquille, dirait-on à Lille) coumme entre nous ; mais yiavé d' la volaille, du jambon, des sanouiche, et dans des p'tites terrines dé tchi horriblyeman bon qu'avé des lopins nièrs (des morceaux noirs) dédans. Nou' me dis qu' chès lopins là, qué j' prennais pour du tcherbon 'tais des truffes — et pis du champanne, en veux-tu, en vlà ! » Jamais le bonhomme n'avait été à pareille fête : aussi il avoue : « J'en ai ben bu quasi eunne boutillyie (bouteille) à mau tousseu (à moi tout seul). » Puis bien lesté, il songe au retour ; mais alors il trouve Nancy endormie sur un sofa « ou t'nai ouquo sus ses g'nors (où elle tenait encore sur ses genoux) eunne assiète ov la maintchi d'un pitho (avec la moitié d'un poulet) d'sus ; j' pensi qué j'sé dommage de perdre chu buon morcé d'ouësé (ce bon morceau d'oiseau), et j' l'enflyubi dans man muoché (et je l'enveloppai dans mon mouchoir).

Les applaudissements n'ont pas manqué à l'aimable conférencier qui nous a fait espérer pour bientôt une nouvelle causerie. Le Président de la Société de Géographie en a pris bonne note et ce sera encore une bien agréable soirée qu'on passera à l'Hôtel du Maisniel.

Auditor.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN MARS

A Lille, le dimanche 2 mars, nous avons entendu un prélat canadien, Mgr Labelle, qui nous a entretenus de son pays avec une chaleur communicative qu'agrémentait encore un certain accent archaïque, rappelant les intonations et les inflexions du siècle passé. La causerie de Monseigneur avait été précédée d'une conférence nourrie et substantielle sur l'histoire du Canada. Le conférencier, M. Salone, est un incomparable charmeur et tous, nous gardons le meilleur souvenir de cette séance, une des plus belles de l'année. — Le dimanche 9 mars, M. Wahl, alors professeur au lycée Henri IV, aujourd'hui professeur au lycée Condorcet, nous a fait apprécier tous les services rendus par la Société l'*Alliance française*. — Le dimanche 16, M. Dubron nous a entraînés dans une excursion autour du monde en 80 minutes, avec Pierre Loti pour guide. Un millier de spectateurs se pressant à l'hôtel du Maisniel n'ont pas ménagé les bravos à cette causerie pleine de verve et d'humour. — Enfin, le jeudi 27, le commandant Dubail, major au 43ᵉ de ligne, et ancien professeur de géographie à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, a exposé ses vues sur la direction que doit suivre un bon enseignement géographique. Un auditoire d'élite a suivi avec intérêt les explications du commandant Dubail.

Roubaix a clôturé la série de ses conférences par celle de M. Varat, explorateur, qui a communiqué à ses auditeurs des impressions toutes fraîches rapportées d'un voyage au pays si peu visité de la Corée. Cette conférence avait lieu le samedi 1ᵉʳ mars. — Huit jours après, notre ami, M. Guillot, professeur au lycée Charlemagne, à Paris, refaisait au profit des Roubaisiens son intéressant pèlerinage de la Mecque. M. Bossut, avait auparavant prononcé un discours de clôture que nous donnerons dans un prochain Bulletin.

A Tourcoing, on attendait avec impatience le commandant Wilbois, qui avait promis d'y refaire son intéressante causerie sur la Russie. Cette impatience fut poussée au paroxysme à cause d'une indisposition qui retarda encore le spirituel conférencier. M. Merchier, Secrétaire-général de la Société de Lille, a tâché de faire prendre un peu patience en faisant une causerie sur la Mésopotamie et les civilisations antiques de Chaldée et d'Assyrie. Cela permit d'atteindre le mardi 25 mars, où le commandant Wilbois fit sa conférence avec le succès accoutumé.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

MARS.

États-Unis. — Le général Harrison prend possession de la présidence. Le parti républicain revient au pouvoir, succédant au parti démocrate, pendant quatre années aux affaires sous la présidence Cleveland. — 4 mars.

Serbie. — Abdication du roi Milan Obrenovitch. Proclamé prince de Serbie le 2 juillet 1868 et roi le 6 mars 1882, Milan, après une guerre malheureuse contre les Turcs en 1876, vit, après une nouvelle lutte (1877-1878), le traité de Berlin augmenter sensiblement l'étendue de la Serbie. En 1885, il envahit la Bulgarie, mais se fit battre à plusieurs reprises. Inféodé à la politique autrichienne, il fut sans cesse en lutte à l'intérieur avec les divers partis politiques. N'ayant pu réussir à les désarmer par l'octroi d'une nouvelle constitution, il renonça au trône. — 6 mars.

— Avènement d'Alexandre I[er]. — 6 mars.

— Établissement d'une régence Ristitch-Belincorkovitch-Protitch, en raison de la minorité du roi Alexandre, âgé de 12 ans. — 6 mars.

— Formation du cabinet radical Growitch, succédant au cabinet progressiste Nicolas Christitch. — 7 mars.

Madagascar. — La reine Ranavalo publie la loi d'abolition de l'esclavage. — 8 mars.

Italie. — Reconstitution du cabinet Crispi, par l'adjonction de trois nouveaux membres. Le cabinet est pris presque en entier dans la gauche qui n'a pas la majorité de la Chambre. — 9 mars.

Abyssinie. — Bataille de 3 jours, à Metemmeh, entre les Abyssins et les Derviches soudanais. Le négus Johannes est tué dans la lutte et les troupes mises en déroute. — 10-12 mars.

France. — Décret rattachant les colonies au Ministère du Commerce et de l'Industrie, et nommant M. Étienne, sous-secrétaire d'État aux colonies. — 14 mars.

Samoa. — Les divisions navales de l'Allemagne et des États-Unis sont détruites par un cyclone. — 16 mars.

Angleterre. — Mort de M. John Bright, homme d'État et ancien ministre anglais. — 27 mars.

Canada. — Le Parlement fédéral, par 188 voix contre 13, déclare constitutionnel le bill du Parlement de Québec, concernant la restitution des biens des Jésuites. — 29 mars.

(*Revue française*).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Asie centrale : Kaschgarie. — Exploration Pertsow, 15 janvier 1890. — Nouvelles complémentaires. — D'après le *Messager officiel*, l'expédition, après avoir quitté Yarkand, a pénétré dans les montagnes qui font partie de la chaîne septentrionale du Kouen-Lun et y est restée pendant les grandes chaleurs jusqu'au 1er septembre. Puis elle a traversé les villes de Khotan et de Kéria et s'est rendue dans l'oasis de Nia. Ayant laissé à cet endroit tous les bagages inutiles et la plus grande partie de ses animaux, l'expédition s'est dirigée au sud-est, vers les confins des montagnes du Thibet. A cent trente verstes de Nia on trouva le passage nécessaire, accessible aux bêtes de somme et aux chevaux, à un endroit nommé Saryk-Touz, qui a le caractère d'un désert où ne pénètrent qu'en été quelques habitants de la Kaschgarie pour y chercher de l'or. D'après les renseignements fournis par les pâtres, aucun habitant du Thibet ne passe par ce désert pour se rendre en Kaschgarie.

L'hiver étant proche, l'expédition, après avoir trouvé le passage, est rentrée à l'oasis de Nia, où elle passera l'hiver. L'expédition a tracé sur sa carte les 1,500 verstes de marche effectuées. Elle a déterminé dix points géographiques et s'est livrée à des observations avec la boussole dans quatre endroits. Son herbier, sa collection géologique et sa collection zoologique se sont grandement enrichis.

Indo-Chine. — On télégraphie de Marseille, le 6 mars, au journal des *Débats* :

« Les journaux d'Indo-Chine arrivés ce matin par le paquebot l'*Iraouaddy*, des Messageries maritimes, apportent des renseignements sur la captivité des frères Roque de Costa, les négociants français enlevés par les pirates et conduits dans les massifs montagneux de Dong-Trien, sur le versant opposé au poste militaire.

» Les captifs sont bien traités et en bonne santé, quoique souffrant beaucoup de la pluie, étant campés dans une forêt sous des gourbis à peine habitables. Leurs blessures ne sont pas graves et les captifs peuvent correspondre avec leurs amis.

» Le 29 janvier, M. Briffaud, fondé de pouvoir de la maison Roque, a reçu une nouvelle lettre de M. Henry Roque, lui donnant des instructions pour ses affaires commerciales ; il paraît sans inquiétude. M. Costa a écrit à sa femme et lui a fait parvenir des quittances de loyer signées pour les encaissements de fin janvier.

» Cette liberté d'esprit chez les prisonniers indique qu'ils sont assurés de leur mise en liberté prochaine. Les frères Roque discutent eux-mêmes le prix de leur rançon. Luu-Ky, le chef des pirates, a abaissé beaucoup ses prétentions. Après avoir réclamé 100,000 taëls, il accepterait maintenant 30,000 piastres. Les frères Roque en offrent 10,000. Il est probable que ce chiffre sera accepté, Luu-Ky se préoccupant de sa situation future et faisant déjà des propositions aux autorités pour sa soumission. »

AFRIQUE.

Le Docteur Bayol au Dahomey. — Le deuxième numéro du « Journal officiel des établissements et protectorats français du golfe de Bénin » publie les renseignements suivants sur la mission de M. Bayol au Dahomey :

M. Jean Bayol, lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud et dépendances, chargé d'une mission auprès de Sa Majesté Da-Da-Glé-Lé, roi du Dahomey, a quitté Kotonou le 16 novembre : il était accompagné de son secrétaire, M. Angot, et de M. Xavier Béraud, interprète.

Arrivée à Cana, le 20, la mission faisait, le 21, son entrée dans Abomey, capitale du pays. Une députation des principaux chefs parmi lesquels Binason, le prince Nimavo, le Mévo, Roublé, Gouflé, Aladagmé, accompagnés de plusieurs milliers de soldats, avait été envoyée au-devant de M. Bayol pour lui souhaiter la bienvenue. Le lieutenant-gouverneur a été reçu par le roi, devant la porte de son palais. Une foule immense couvrait la place qui s'étend devant la demeure royale. Sa Majesté Glé-Lé a quitté son trône pour venir au-devant de l'envoyé du gouvernement français et s'est entretenu longuement avec lui.

La mission a séjourné à Abomey, du 21 novembre au 28 décembre. Elle a pu assister aux grandes coutumes, qui ont eu lieu dans cet intervalle, et traiter avec le prince héritier les questions dont elle avait reçu l'ordre de s'occuper. Elle était de retour à Kotonou, le 31 décembre. Sa Majesté le roi Glé-Lé est mort dans son palais de Djébé le 30 décembre, à sept heures du matin. Le prince Kon-Dô lui a succédé sous le nom de Bédazin.

Son père portait le surnom de Quini-Quini-Quini (le Lion des Lions) ; on a donné au nouveau roi le nom de Hosu-Bowélé (Roi requin).

La république du Transvaal et les Anglais. — Un de nos amis nous écrit de Paris en date du 17 mars :

Il se passe en ce moment un fait bien amusant et qui démontre l'impuissance des Anglais dans le sud de l'Afrique.

L'Angleterre va se dessaisir d'une possession sur laquelle elle prétend avoir des droits !

Avez-vous entendu parler du *Swaziland*, non, n'est-ce pas ? Sachez donc que c'est un petit état indigène situé au N.-O. du pays des Zoulous et le séparant de la région du Transvaal : il a 50,000 habitants répartis sur 9,000 milles carrés. C'est un coin montagneux qui s'étend le long de la chaîne du Libombo, laquelle le sépare du littoral. Il est sillonné de vallées fertiles, mais il paraît qu'il renferme des gisements

de cet or sud-africain dont on nous rebat les oreilles : c'est donc un Eldorado, un Paradis terrestre pour les amateurs du vil métal. Les habitants répondent au nom harmonieux de Swazis ; guerriers comme les Zoulous, qu'ils détestent d'ailleurs, ils l'ont bien prouvé en se faisant les alliés fidèles des Anglais contre Cettivayo ; voici que maintenant ils éprouvent ce que pèse la reconnaissance dans un cœur britannique !

Les Boers du Transvaal n'ont point coutume de se montrer très respectueux des droits des indigènes ; ils ont envoyé des *trakks* (sachez que ce mot n'a rien de commun avec la gène d'un conférencier vis à vis de son public, il veut dire des essaims d'immigrants) ; ils ont donc envoyé des *trakks* dans le *Swaziland*, dont aussitôt les habitants firent appel à la protection britannique.

Malheureusement, les Anglais ont besoin des Boers. Ils attachent une grande importance à la continuation de la voie ferrée qui va du Cap à Kimberley jusqu'à Prétoria, la capitale du Transvaal, en vue d'opérer le raccordement ultérieur avec la ligne qui de Lourenço Marquez, dans la baie de Delagoa, doit aller à la frontière de la République boër.

Or les Boërs redoutent la locomotive, ils préfèrent leurs lourds chariots traînés par six paires de bœufs à longues cornes. D'autre part, on a constaté, hélas, que leur territoire était riche en or. Votre Bulletin signalait avec raison le danger que faisait courir à l'indépendance des Boërs ce fâcheux contre-temps. Les chercheurs d'or (lisez les Anglais), affluent déjà dans le pays. Dès qu'ils sont trois douzaines, ils clament : la maison est à moi, c'est à vous d'en sortir. Les voilà qui maintenant réclament une place dans le Parlement de la République du Transvaal : chemin de fer et Parlement, voilà l'objectif des Anglais.

Pour arriver à ce résultat, il s'agit d'amadouer M. Kruger, le Président du Transvaal, on lui cède le Swaziland et ses malheureux habitants. Qu'importent les liens de la reconnaissance, quand l'intérêt est en jeu. Périssent les Swazis pourvu que, d'une façon détournée, les Anglais s'implantent dans le Transvaal.

Mais, car il y a un mais, si le plan est ingénieux, il ne tient pas assez compte de ce qui est la difficulté capitale de la politique britannique dans l'Afrique du Sud, à savoir de la prépondérance déjà acquise dans ces parages à l'élément boër. Il serait piquant de voir toute la politique du cabinet de St-James s'employer à préparer un grand état Néerlandais dans l'Afrique Australe.

Les Allemands dans l'Afrique orientale. — Le chancelier de l'empire a reçu un rapport du major Wissmann, qui lui rend compte des opérations militaires qui ont été menées pendant le mois de janvier et de la défaite que le corps expéditionnaire a fait subir le 14 au chef Banaheri. A quelques jours de là, les habitants de Kissmalwe ayant pillé une factorerie allemande, le major leur a infligé une amende de 1,000 roupies.

L'importation des fusils à baguette sera soigneusement réglée dorénavant dans les possessions allemandes, et celle des fusils se chargeant par la culasse sera interdite. Les consuls anglais ont promis de prendre des mesures semblables.

Le major Wissmann a parcouru une partie de la côte avec le directeur de la Société de l'Ouest africain-allemand, en vue de créer des établissements commerciaux sur les points qui le comporteront.

L'ambition italienne en Afrique. — L'Italie ne se contente pas d'étendre ses possessions dans la mer Rouge. D'après le traité conclu avec Ménélik,

mais non encore ratifié par le nouveau Négus d'Abyssinie, celui-ci aurait consenti à se servir du gouvernement italien pour traiter toutes les affaires qu'il aurait avec d'autres puissances. Notification a été donnée de cette clause aux cabinets de Londres, Madrid, Bruxelles. Berlin, Paris, etc...., qui se sont bornés à donner acte de cette notification, le traité lui-même ne leur ayant pas été communiqué. Voici maintenant que l'Italie élève des prétentions sur le Harrar. Pour la France et l'Angleterre, ce pays conquis récemment par Ménélik offre un centre commercial important, par lequel passe tout le trafic du Choa à la côte. Plusieurs fois l'Italie a sondé le gouvernement français au sujet du Harrar, toujours on lui a donné à entendre que le gouvernement français ne permettrait pas l'occupation du Harrar par les troupes italiennes.

(Extrait du journal : *L'Afrique explorée et civilisée*).

Les Italiens en Abyssinie. — La situation des Italiens en Abyssinie est moins brillante que ne le crient les feuilles officieuses. Voici ce qu'on écrit de Rome au journal *Le Temps*, en date du 15 mars :

« Bien des ennemis connus et inconnus menacent la couronne de Ménélik et la tranquillité des possessions italiennes. M. Crispi affirme que l'Italie marche d'accord avec les Anglais ; pour le moment, c'est possible, mais pour l'avenir ? Les Anglais sont aussi peu partageux que possible, si nous menaçons directement ou indirectement leurs intérêts commerciaux, ils commenceront à crier. Si d'un autre côté nous n'essayons pas d'attirer à nous le commerce du Soudan, on ne voit pas trop ce que nous sommes allés faire en Afrique. »

Et la lettre se termine en constatant que les Anglais de Souakhim sont maintenant au mieux avec les derviches et le Ras Aloula, ce qui pour l'Italie ne dit rien qui vaille.

Les Portugais au Zambèze. — *Mozambique*, 8 janvier. — La région du Chiré est complètement pacifiée. Le chef du Melavre et plusieurs autres ont fait leur soumission. Ils ont déclaré qu'ils avaient été poussés à se révolter contre les Portugais par les agents de la Compagnie des Lacs.

Les travaux de la ligne du Zambèze sont activement poussés. La ligne est déjà exécutée jusque dans la quatrième section entre Chimnara et le rio Sena, en amont de l'embouchure du Chiré.

Le roi des Licangs et ses chefs principaux sont arrivés au Zumbo. Ils ont été faits prisonniers par le lieutenant Cordon pour s'être révoltés et avoir assassiné un négociant européen, M. Costa, et ses enfants.

Les rois du Mouzé et du Lofua et la reine de Nencula, de la rive gauche de Sanhati, ont prêté serment de soumission au Portugal afin d'être protégés par lui contre les incursions de Matabellés.

Délimitation entre le Portugal et l'État libre du Congo. — Il y a quelque temps, un différend a surgi entre ces deux États au sujet de la délimitation de leurs frontières respectives dans la partie méridionale de l'enclave territoriale dite de Kabinda, que possède le Portugal, entre le Bas-Congo et le Congo français.

Le Portugal voulait percevoir des droits de sortie à prélever sur les marchandises

d'exportation d'une factorerie hollandaise établie à Ponta da Labe, localité côtière située au sud de Kabinda. L'État du Congo prétendait que la région faisait partie de son domaine et que, en conséquence, les droits de sortie dont il s'agit lui revenaient.

A la suite des pourparlers diplomatiques, les deux gouvernements résolurent de délimiter exactement leurs frontières respectives, non seulement en ce qui concerne l'enclave de Kabinda, mais encore à l'égard du parallèle de Nokki, où la province portugaise d'Angola confine à l'État libre.

Une commission de délimitation désignée par le roi de Portugal et le roi Léopold est déjà nommée et entamera ses travaux sur les lieux, au mois d'avril, en commençant par l'enclave de Kabinda. Si elle ne s'entend pas, la question sera déférée immédiatement au Conseil fédéral suisse choisi comme arbitre.

L'opinion du capitaine Trivier sur l'Afrique centrale. — Le capitaine Trivier a fait une conférence à la Faculté des lettres de Lyon sous les auspices de la Société de Géographie.

Le vaillant explorateur a conclu en ces termes :

Je dois dire que c'est folie, du moins quant à présent, de s'occuper de l'Afrique centrale autrement que géographiquement. Le climat y est atroce ; la vie difficile, et à moins d'une transformation complète des hommes et des choses, l'Européen n'y a aucun avenir.

Sur la côte, c'est différent; nous y avons la partie belle si nous savons en profiter.

OCÉANIE.

Établissements français de l'Océanie. — On écrit de Papeete au journal des *Débats :*

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont été, cette année, comme les précédentes, l'occasion de réjouissances qui commencent par des cérémonies religieuses et finissent par des banquets, où les têtes s'échauffent et se montent. Les dissidents des Iles-sous-le-Vent en ont profité pour se livrer à des manifestations qui, pour ne s'être pas traduites par des actes de violence, n'en indiquent pas moins que l'apaisement est loin d'être fait dans l'esprit de ces populations simples, si malencontreusement soulevées il y a deux ans par la substitution maladroite de l'annexion au protectorat qu'elles avaient depuis longtemps accepté.

A Raiateïa les tentatives de négociation dont je vous ai précédemment rendu compte n'ont abouti à aucun résultat; les dissidents concentrés à Avera ont refusé jusqu'ici toute communication avec le résident; Terampo et ses partisans gouvernent tout le pays sauf Uturoa occupé par nous.

A Tahaa, le pavillon indigène flotte à côté du pavillon français.

A Huahine, la situation est encore plus tendue : les dissidents ont constitué un gouvernement, et, à l'occasion des fêtes de Noël, ils ont arboré en grande pompe l'ancien pavillon de l'île qui flotte à côté du nôtre.

Une tentative de même nature faite à Borabora a été vivement réprimée, grâce à la présence de la *Vire*.

En résumé, la situation est loin de s'être améliorée, et il ne manque pas ici de partisans d'une politique de répression énergique, qui, je me hâte de le dire, ne rencontre aucune faveur dans les sphères officielles.

On aurait évité toutes ces difficultés en laissant, dès le début, aux populations des îles l'inoffensive satisfaction de conserver leur pavillon à côté du nôtre.

Faut-il maintenant user de violence, remporter de trop faciles et surtout de trop sanglants succès sur de pauvres diables qui n'ont aucun moyen de résister à la force pour le vain plaisir de faire valoir des instructions que le gouvernement a, depuis, très sagement désavouées ?

En vérité, on cherche en vain quel serait le profit de l'action énergique que préconisent certaines personnes, et le mieux est assurément de laisser le temps, ce grand pacificateur, remettre les choses à leur place.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Intelligente initiative. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'une compagnie maritime anglaise ayant cessé le service quotidien qu'elle faisait entre Londres et Boulogne, le port de Boulogne menacé par cette suppression dans ses intérêts a fait avec succès face au danger et pris pour lui-même la place laissée libre par la marine anglaise. Sous l'impulsion de la Chambre de commerce de Boulogne, les commissionnaires boulonnais ont en effet, sans rien demander à l'État, avec leurs seules ressources et confiants dans l'avenir, constitué une nouvelle compagnie, française celle-là, qui a rétabli le service supprimé.

Le commerce de Boulogne-sur-Mer vient de donner là un très remarquable exemple d'initiative et d'énergie qui contraste avec les habitudes d'apathie habituelle de nos nationaux. G. L.

Le commerce de la France en février 1890. — L'administration des douanes vient de publier les statistiques concernant le mouvement de nos échanges avec l'étranger pendant les deux premiers mois des années 1889 et 1890. En voici le résumé :

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 28 février 1890, à 728,145,000 fr., et les exportations à 515,611,000 francs.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations.	1890	1889
Objets d'alimentation	214,654,000	221,408,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	406,312,000	355,214.000
Objets fabriqués	90,068,000	84,032,000
Autres marchandises	16,911,000	16,077,000
Total	727,915,000	667,331,000

Exportations.	1890	1889
Objets d'alimentation	111,669,000	99,066,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	108,657,000	108,653,000
Objets fabriqués	264,929,000	246.516,000
Autres marchandises	30,356,000	35,112,000
Total	515,611,000	489,377,000

La situation générale de notre commerce se maintient satisfaisante, puisque en matières nécessaires à l'industrie, nous avons importé pour 51 millions de francs de plus qu'en 1889 ; d'autre part, nos importations en objets d'alimentation ont diminué de 7 millions ; par contre, nous avons importé 5 millions 1/2 de plus en objets fabriqués.

Aux exportations, nos objets d'alimentation sont en augmentation de 12 millions 1/2 ; les objets fabriqués de 18 millions, mais les marchandises diverses ont diminué de 5 millions, les matières premières pour l'industrie sont sans changement.

En résumé, nos importations totales des deux premiers mois de 1890 dépassent celles de 1889 de 50 millions 614 mille francs, grâce aux matières pour l'industrie et c'est là un fait heureux à constater, on le sait, quisqu'il prouve que nos usines ont des besoins et travaillent.

Nos exportations sont supérieures de 26 millions 234 mille francs à celles de 1889.

Notre situation économique, comme nous le disions il y a un mois, s'améliore donc, cela est indiscutable ; les chiffres que nous relevons mensuellement le démontrent d'ailleurs assez pour que nous n'ayons pas besoin d'insister.

EUROPE.

Le Portugal et l'Angleterre. — Le mouvement national prend un caractère économique des plus intelligents.

La *Banque anglaise*, à Lisbonne, comme à Porto, est assiégée par les clients patriotes qui lui retirent leurs capitaux pour les confier à la *Banque du Portugal*.

Les courtiers anglais sont absolument évincés dans toutes les transactions en cours.

Les notables commerçants portugais ont pris l'initiative d'un Avis aux Industriels *d'Espagne, de France et d'Italie*, les invitant à envoyer des agents pour supplanter les agents anglais, maîtres, jusqu'à ce jour, du marché des *vins, fruits secs, gommes, ivoires, eaux minérales, cotons, laines, fils, charbons, machines typographiques, matériel de voies ferrées, coutellerie, bijouterie, machines à coudre, vélocipèdes, horlogerie, chaussures de luxe, chapellerie*, etc.

M. Gromier, *syndic de la Chambre des Représentants de Fabriques et de Commerce de Paris*, s'est établi, pour un mois ou deux, en Portugal, à Lisbonne, *rua Novo do Almada, n° 11*, en l'Hôtel Français.

Il se tient à la disposition des industriels et manufacturiers pour recevoir leurs échantillons (envoyés *franco* de tous droits), et faire les meilleurs efforts afin d'augmenter les relations commerciales des négociants portugais avec les fabricants de France. (Extrait du journal la *Géographie*).

Le charbon en Italie. — Il existe sur le versant italien des Alpes, dans la région qui s'étend entre le Grand et le Petit Saint-Bernard, un gisement considérable de charbons qui a fait l'objet de concessions par le gouvernement italien, et dont la presse italienne s'occupe en ce moment.

Ces mines appartiennent à une compagnie anglaise, qui s'est précisément formée pour l'exploitation d'un immense bassin anthracifère dans la vallée d'Aoste. Le gisement est déjà exploité par les soins d'un syndicat sous le titre de : « The Thuile coal syndicat Limited » ; il présente un développement de 8 kilomètres de largeur sur 400 mètres de hauteur et contient, d'après les études des ingénieurs, trois cents millions de tonnes environ.

Émigration anglaise en 1889. — Un rapport publié par le bureau du commerce anglais annonce que 233,880 personnes d'origine anglaise ont émigré du Royaume-Uni dans les six derniers mois. En 1888, le nombre d'émigrants avait été de 255,986. Sur le nombre total d'émigrés pour 1889, 188,000 sont allés se fixer aux États-Unis, 22,500 au Canada et 24,000 en Australie.

ASIE.

Le café dans l'Annam et au Tonkin. — Au mois de mars dernier, j'ai reçu du P. Guerlach, missionnaire chez les Balmar, peuplade indépendante du Laos, près des frontières de l'Annam, un échantillon de café récolté par lui.

Les caféiers du P. Guerlach proviennent de plants pris en Annam il y a douze ans. Le rendement de ces plants a laissé à désirer, mais leurs graines ont donné des semis plus vigoureux et des fruits de meilleure qualité ; la troisième génération a donné d'excellent café (l'échantillon exposé par moi en provient).

Les plants demandent pendant trois semaines les mêmes soins que ceux nécessaires aux jeunes plants dans les pays chauds, des arrosages et de l'ombre.

Ils ne craignent pas l'humidité : on en a vu rester plusieurs jours sous l'eau, au moment des inondations, sans en avoir souffert.

Deux mois après le repiquage, ils ne réclament plus de soins particuliers.

Au bout de quinze mois, certains pieds ont donné une récolte passable. C'est entre trois ans et demi et sept ans que la récolte est la plus abondante.

La moyenne du rendement obtenu par le P. Guerlach est de 5 kilogrammes par pied.

Ce caféier est très rustique ; la transplantation de pieds déjà vieux a pu se faire pendant les grandes chaleurs, sans grand inconvénient.

Le P. Guerlach donne encore d'autres renseignements que je tiens à la disposition de ceux de vos lecteurs qui le désireraient.

La culture du caféier est-elle une culture d'avenir dans nos possessions de l'Indo-Chine ? — A d'autres plus compétents à étudier la question.

Je ne puis, pour moi, que dire ceci :

Le café récolté par le P. Guerlach provient de l'Annam et est d'excellente qualité, je le sais par expérience.

Le jardin de la Résidence supérieure de l'Annam, à Hué, contient de très beaux caféiers. — Je les ai vus.

A la mission de Kaso au Tonkin, on m'a montré un caféier qui, l'année dernière, à l'âge de quatre ans, a donné 15 livres de café. Le P. Bon, le savant bien connu au Tonkin, m'a expliqué que la mission ne cultive que le café nécessaire à sa consommation, et qu'il ne doute pas que la culture en grand du caféier ne devienne un élément de fortune pour ceux qui l'entreprendront.

Dans ces conditions, ce ne serait certes pas donner un conseil téméraire à nos colons de l'Annam et du Tonkin que de les engager à planter quelques pieds de café et à étendre cette culture graduellement, si les résultats sont aussi favorables qu'il est permis de l'espérer.

Personne n'ignore que le caféier, dans les pays actuels de production, est atteint de maladies qui diminuent son rendement et menacent son existence. M. Raoul, pharmacien de la marine, chargé d'une mission à Java et autres lieux de production, nous a annoncé que, dans quelques années, cette plante aurait vraisemblablement disparu de ces pays.

Il faut donc prévoir que le prix du café, qui s'est sensiblement élevé depuis quelque temps, augmentera encore.

Faisons notre profit de tout cela, et plantons du café en Annam et au Tonkin.

THUREAU,
Vice-résident de France au Tonkin.

Les richesses minières au Tonkin. — On écrit de Haïphong au journal *Le Temps :*

Trois sociétés de charbonnage sont constituées ou en voie de formation : la compagnie qui va modifier l'exploitation de Nong-Son, près de Tourane, a réuni au Tonkin un million de francs de souscriptions. Les colons ont ainsi témoigné d'une confiance que la métropole nous marchande. Plusieurs mines de cuivre, de plomb et d'or ont été piquetées par les demandeurs de concessions.

AFRIQUE.

Algérie. — La Société protestante française de colonisation a décidé de transplanter en Algérie une vingtaine de familles du Val Freissinières, auxquelles la pauvreté du sol des Alpes ne permet plus d'y vivre. Elle a demandé et obtenu 20 concessions de terrain au village de *Guiard*, qui va se fonder dans le voisinage de celui des *trois marabouts*, où sont établis les premiers émigrants des Alpes françaises. Puissent ces nouveaux colons prospérer comme ceux qui se sont établis aux trois marabouts. Celui d'entre eux qui a fait l'année dernière la plus faible récolte de vin en a vendu pour 1000 francs.

Madagascar. — Le nombre de nos compatriotes va toujours croissant à Madagascar. C'est non seulement dans les entreprises privées que nous voyons un grand nombre de Français, mais encore dans les diverses administrations de l'État. Le personnel des mines est composé uniquement de Français. Cette semaine encore deux de nos compatriotes, dont un ancien sergent de l'escorte du résident général, sont entrés au service des mines du Gouvernement Malgache. Cette faveur dont jouissent les Français s'explique aisément par les qualités de travail acharné et de probité qui distinguent ici nos compatriotes.

Le capitaine Lavoisot, qui commandait encore, il y a quelques semaines, l'escorte du résident général et qui a si remarquablement formé un peloton de cadets indigènes, vient également d'entrer au service du Gouvernement Malgache.

Il n'est pas inutile de rappeler, ajoute le *Bulletin des renseignements coloniaux*, que charpentiers, menuisiers, charrons ont beaucoup de chance de réussite à Madagascar et que d'après les derniers renseignements reçus, celui qui installerait un commerce de bois sciés à Vohemar ferait certainement des affaires. La construction d'une case Malgache est une grosse affaire dans ce pays et il y est extrêmement difficile de se procurer les pièces dont on a besoin pour l'édifier. Les indigènes qui possèdent quelques capitaux sont nombreux ; s'ils pouvaient acheter planches, madriers, etc., à des prix abordables, ils n'hésiteraient pas à le faire et à remplacer leurs paillotes par des cases plus confortables et plus solides que celles qu'ils habitent aujourd'hui.

Il existe à Tamatave des négociants en gros chez lesquels il serait facile de s'approvisionner.

Une fabrique de conserves française à Diego-Suarez. — La Société « la Graineterie française », qui est sous-adjudicataire d'une fourniture considérable de viande conservée pour l'armée française, a envoyé dernièrement, à Tananarive, M. Locamus, son représentant, chargé d'installer à Madagascar les usines pour la fabrication de conserves de tout genre. Ces usines sont assez grandes pour traiter 40,000 bœufs, 10,000 porcs, 20,000 volailles, 20,000 moutons, 100,000 ananas, 80,000 kil. de poissons divers par an. Il y sera adjoint une tannerie pouvant traiter 50,000 cuirs de bœufs chaque année.

Cette Société va faire construire ses usines à Diego-Suarez. Mais M. Locamus

avait dû tout d'abord venir à Tananarive pour s'entendre avec les principaux éleveurs de bétail, afin de s'assurer la fourniture des bœufs nécessaires à la fabrication des conserves et aussi pour régler avec le premier Ministre les questions relatives aux droits de sortie et aux concessions de terrain sur le territoire Malgache pour parquer le bétail. Ces affaires ont été rapidement terminées, et le représentant de la Graineterie française a pu repartir à la côte, il y a une semaine, pour procéder à ces installations.

Les usines de la Graineterie française comprendront : 1° des bâtiments en fer qui couvriront un espace de 7.000 mètres carrés et qui seront éclairés par l'électricité; ils contiendront des générateurs, machines à vapeur, fours, machines à glace, chaudrons pour la cuisson, le blanchiment des viandes et pour la fabrication des conserves de bœuf bouilli, fruits conservés, etc.; 2° une usine pour la fabrication de l'engrais, contenant le matériel nécessaire pour traiter 30,000 kil. de calcaire ou 40,000 kil. d'os par vingt-quatre heures; 3° une scierie à vapeur; 4° une tannerie du système breveté Worms et Balé tannant par l'électricité; 5° des hangars, citernes, réservoirs, etc ; 6° des abattoirs.

Cette Société se propose aussi d'établir un wharf pour l'embarquement et le débarquement des marchandises, avec voie ferrée et grue à vapeur. Elle se propose en outre d'avoir les bateaux nécessaires à ses approvisionnements.

Je ne m'étendrai pas sur tous les bâtiments accessoires que cette Société compte établir : logements d'un grand nombre d'employés français, village indigène, hôpital, etc. Espérons que le succès couronnera cette entreprise et encouragera nos compatriotes à créer à Madagascar de nouvelles exploitations tant agricoles qu'industrielles.

L'élevage du mouton au Transvaal. — Le dernier recueil des rapports consulaires belges contient un travail très étendu sur le Transvaal.

Nous en extrayons quelques détails relatifs à l'élevage du mouton.

« Une autre source de revenu se trouve dans l'élève du bétail, principalement des moutons Les contrées suivantes conviennent le mieux sous ce rapport : une partie du district de Lizdenburg (partie supérieure d'Elandspuit et de Komati), et les districts de Standerton d'Amelo et de Wakkerstroom.

» Les prix des moutons producteurs de laine est de 12 sh. 6 d. (15 fr. 62) par tête; celui des boucs varie beaucoup. Les bonnes races sont payées 3,10 liv. st. par tête, mais les prix augmentent, selon la race jusqu'à 50 liv. st. par tête, somme que l'on a payée ici pour des moutons producteurs.

» L'augmentation annuelle des troupeaux de moutons est évalué à 85 agneaux par 100 brebis ; il faut 2 boucs pour 150 brebis.

» Un bon mouton donne 9 livres anglaises de laine par an. Le moment de la tonte varie; d'aucuns parmi les 7 wolboeren tondent leurs moutons une fois, d'autres deux fois par an. Il est profitable de le faire deux fois par an, parce que l'on obtient alors chaque fois 4, 4 1/2 livres ou 8 à 9 livres par an Il est vrai que la laine est moins longue, mais la différence en livres compense largement la moins-value de la laine.

» Certains paysans tondent leurs moutons une première fois après 12 mois, puis après 6 mois et enfin après 9 mois. Le prix de la laine varie selon qualité entre 3 et 5 deniers par livre.

» Les moutons doivent autant que possible passer la nuit en plein air, afin que la toison reste propre. Ce n'est que quand il fait trop froid qu'on les rassemble dans les Kralem.

» Les moutons sont sujets dans ce pays à certaines maladies dont les principales sont la *Geilziekte*, la *blauwtong* et la *brandziekte ;* mais en soignant bien les troupeaux on peut prévenir beaucoup de pertes causées par *blauwtong* et *brandziekte.*

» Contre la *Geelziekte* il n'y a pas grand' chose à faire. L'emploi du sel est à recommander pour maintenir les moutons en bonne santé, il est bon d'avoir toujours à la ferme une bonne provision de cet ingrédient.

» Pour le reste, les moutons exigent peu de soins et de surveillance Un berger cafre suffit pour garder 1,000 moutons, si ce n'est à l'époque ou ils mettent bas; alors il en faut au moins cinq.

» Cette époque diffère ; d'aucuns la règlent pour le mois d'avril, d'autres préfèrent le mois de juillet, enfin il y en a qui préfèrent le mois d'août au retour du « winterveld » moment où la jeune herbe commence à pousser.

AMÉRIQUE.

Antilles. — L'Administration des Postes et Télégraphes, aux Antilles, a fait savoir que le câble français entre la Martinique et la Guadeloupe était à la disposition du public et que la taxe des dépêches était fixée provisoirement à 50 centimes le mot avec un minimum de cinq mots.

La ligne fonctionne depuis le 3 février 1890 et est en communication avec le réseau général.

Les pêcheries françaises à Terre-Neuve. — Les négociations qui se poursuivent entre les cabinets de Londres et de Paris ont abouti, pour la campagne prochaine, à l'établissement d'un *modus vivendi* dont la base sera le maintien du *statu quo* actuel.

De part et d'autre, Français et Anglais pourront se livrer à la pêche des homards dans les limites où ils l'ont faite précédemment. Aucune extension aux lieux de pêche établis à la date du 1er juillet 1889, ne pourra être accordée que du consentement simultané des commandants des stations navales française et anglaise.

Si quelques difficultés intestines venaient à se produire, il appartiendrait à ces officiers, délégués par leur gouvernement respectif, de les trancher d'un commun accord, ce qui, dans la pratique, présente très peu de difficultés, étant donné les relations amicales qui n'ont jamais cessé de régner entre les deux marines, et que le gouvernement local avait seul intérêt, jusqu'à ce jour, à troubler.

L'arrangement, comme on le voit, aura pour résultat de permettre aux pêcheurs de continuer à pouvoir se livrer en paix à leur industrie pendant le cours de la prochaine campagne qui va s'ouvrir dans quelques jours. Il laisse intactes toutes les questions de principe qui ont été expressément réservées et pour lesquelles les négociations continueront entre les deux cabinets.

Les droits de la France restent absolument réservés. Il n'y a eu de notre côté aucune reculade. L'essentiel était de sauvegarder nos privilèges, si chèrement achetés. On peut considérer que c'est aujourd'hui chose faite.

Le Pont sur le Saint-Laurent. — On mande de Québec le 12 mars, que M. Mercier, premier Ministre, a saisi l'Assemblée législative provinciale d'un projet de construction d'un pont sur le Saint-Laurent entre Québec et Lévis.

M. Mercier, qui est chef du parti français au Canada, aurait offert à M. Eiffel le poste de Directeur des travaux.

M. Eiffel aurait, dit-on, accepté d'entreprendre la construction d'un pont sur le Saint-Laurent, à condition que la province de Québec lui garantisse les intérêts d'un capital de quinze millions.

Province de Québec : Mines. — La *Presse*, de Montréal, publie, d'après le rapport de M. Obalski, Ingénieur français au Canada, des renseignements relatifs au service des mines, pour 1889, dans la province de Québec, notamment en ce qui concerne l'amiante ou abseste, le phoshate et le cuivre.

On compte 16 compagnies formées pour l'exploitation de l'amiante, à Thetford, au lac noir, à Coleraine, à Danville. Ces compagnies ont extrait, l'an dernier, 5,919 tonnes d'amiante, représentant une valeur de 352,260 piastres ou 1,761,000 francs. En 1889, le prix a augmenté de 25 %. C'est un progrès de plus en plus sensible si on se reporte à 1879, époque où l'industrie le l'abseste n'était encore que dans l'enfance et ne présentait qu'une valeur de 100,000 francs. Cinq cent cinquante-trois ouvriers ont été employés dans ces mines en 1889. Les principales compagnies de Thetford et du lac noir travaillent été et l'hiver : elles emploient la vapeur et l'air comprimé pour l'extraction, l'épuisement et la perforation.

Les compagnies organisées pour l'extraction du phosphate sont au nombre de 11. Elles ont extrait 28.350 tonnes de ce minerai, représentant une valeur de 460,950 piastres. Les exploitations les plus importantes sont situées sur la Lièvre et à Templeton, les phosphates canadiens sont très appréciés sur le marché anglais. Le phosphate moulu est expédié en sacs aux États-Unis (Chicago et Buffalo), au prix de 50 francs la tonne. Près de Scherbrooke, à Capelton, on a commencé à manufacturer le phosphate canadien.

Les principales mines de cuivre de la province se trouvent dans les cantons de l'Est, à Capelton, Leeds, Ascot et au lac Memphremagog L'extraction de ce minerai a donné, en 1889, un rendement de 70,955 tonnes, estimé à 720,000 piastres.

Progrès des États-Unis d'Amérique. — Cette année, en 1890, doit avoir lieu le onzième recensement général des États-Unis d'Amérique : on sait, en effet, que les recensements ont lieu régulièrement tous les 10 ans, et que le dernier a eu lieu en 1880.

Le 1er juillet 1880, la population de l'Union était de 50,152,559 habitants, et était en augmentation de 11,000,000 d'habitants soit de 30 % sur le recensement de 1870. Si cette proportion a subsisté, il doit donc y avoir actuellement aux États-Unis plus de 65 millions d'habitants, soit 15 millions environ de plus qu'en 1880. Du reste, dans un travail récent du général Montgomery Cunningham Meigs, le chiffre de la population américaine en 1890 est même estimée à 67,240,000 habitants.

Jusqu'à présent, depuis 1790, date du premier recensement, on a toujours constaté pour chaque période décennale une augmentation variant entre 30 et 38 %, ce qui revient à dire qu'en 30 ans le chiffre de la population se trouve doublé, si donc la progression continue à se produire dans les mêmes proportions, voyons un peu quels chiffres pourrait atteindre la population des États-Unis, si aucune cause ne

vient en troubler l'essor si rapide. On ne voit pas, en effet, pourquoi cette augmentation ne se continuerait pas, au moins durant le cours du siècle prochain. Par conséquent, en prenant le chiffre actuel, et en ajoutant un tiers tous les dix ans, on arriverait aux chiffres suivants :

En 1890.....	67,240,000	habitants.	En 1950.....	381,763,837	habitants.
1900. ...	89,653.333	—	1960.....	509,018,449	—
1910.....	119,737,777	—	1970.....	678,691,265	—
1920.....	159,620,377	—	1980.....	904,921,686	—
1930.....	212,867,177	—	1990.....	1,206,562,248	—
1940.....	283,822,877	—			

Ces chiffres, résultats des calculs du général Meigs, portent en eux une éloquence indiscutable. Dès 1950, l'Europe sera dépassée en population. Et alors que deviendra-t-elle ? A quoi se réduira notre rôle, ou plutôt le rôle des puissances qui la composent ?

Ce rôle deviendra de plus en plus minime, et comprenant déjà le péril qui les menace, ces puissances cherchent en dehors l'expansion que ne peut plus leur procurer un continent trop petit. La nécessité de la colonisation comme moyen de sauver l'Europe, voilà où nous voulons en venir ! Le peuple qui aura le mieux su ne pas perdre son temps, qui aura su se créer dans les autres parties du monde des débouchés importants pour le trop plein de sa population et de sa production , qui aura enfin un empire colonial véritable, celui-là pourra, non pas se reposer, car la vie est dans la lutte, mais pourra du moins contempler d'un œil moins inquiet les progrès du colosse américain.

Néanmoins, on ne pourra pas empècher les Etats-Unis de devenir, à bref délai, la *première nation du monde,* aux points de vue de la population, du commerce, de la production, de tout enfin !

L'axe du monde se déplace !

L'avenir est aux États-Unis !

(Extrait de la *Revue Française.*)

Une banque française à Montevideo. — La Chambre de Commerce de Montevideo déclare, dans un des derniers procès-verbaux de ses séances, qu'il lui parvient chaque jour, des demandes de renseignements sur la solvabilité des commerçants de Montevideo, demandes auxquelles elle s'interdit de répondre et qui démontrent combien est indispensable un établissement de crédit français qui pourrait servir d'intermédiaire financier entre nos fabricants et les acheteurs de l'Uruguay et qui amènerait pour résultat immédiat, l'accroissement de l'influence française, l'ouverture d'un débouché plus considérable pour les produits de la France, et un placement très avantageux pour ses capitaux.

En effet, la prospérité croissante du pays, la sécurité des affaires, le régime monétaire exclusivement en or, le taux élevé de l'intérêt, les lois fort libérales sur les prêts hypothécaires suffiraient à eux seuls , pour provoquer la création d'une banque.

Mais si l'on considère qu'actuellement, les retours de fonds en Europe, se font en majeure partie par la voie des Banques anglaises, que celles-ci réalisent seules les emprunts du gouvernement oriental, on a lieu d'être surpris qu'aucune institution française de crédit ne soit encore venue leur disputer ces monopoles de fait.

Une telle Société non seulement favoriserait le commerce français, mais elle permettrait aussi à nos capitalistes de se syndiquer pour obtenir des concessions de travaux publics, entrant ainsi en concurrence avec les capitalistes anglais, qui ont pour appui quatre banques puissantes établies à Montevideo.

OCÉANIE.

L'émigration aux Nouvelles-Hébrides. (Extrait du *Bulletin des renseignements coloniaux*).

VOYAGE. — AVENIR DU COLON. — CE QUE DOIVENT ÊTRE LE BAGAGE ET LA PACOTILLE DE L'ÉMIGRANT.

La non régularité des communications rendait assez difficile aux français l'émigration aux Nouvelles-Hébrides. Cet obstacle va disparaître ; la Compagnie des Messageries maritimes s'occupe de l'établissement entre la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides d'un service mensuel de vapeurs dont le voyage d'essai vient d'avoir lieu.

Les Nouvelles-Hébrides peuvent offrir dès maintenant un débouché facile à un certain nombre de nos compatriotes, agriculteurs ou artisans des professions les plus utiles dans les villages.

Un centre français ayant un médecin existe déjà dans l'île Sandwich ; d'autres sont en formation.

L'émigrant aux Hébrides devra d'abord se rendre en Calédonie, soit à ses frais, soit à bord d'un transport de l'État ; après quelque séjour qui ne pourra que lui être profitable en Calédonie, il obtiendra facilement une concession de terres de la Compagnie des Hébrides.

Une concession de 20 hectares plantée en cocotiers donnerait au bout de 10 à 12 ans un bénéfice net de 0,50 c. à 1 fr. par arbre ; en café elle pourrait donner 20,000 kilos et plus, après 6 ans de plantation.

Mieux vaudrait planter en cocotiers car, sans aucun soin, ces arbres poussent, et l'écoulement du coprah est toujours assuré et rémunérateur, tandis qu'il y a beaucoup d'aleas pour le café.

Quant au bagage, l'émigrant devra autant que possible le composer de la manière suivante :

Pour la traversée. — Une bonne couverture et un rechange de vêtements chauds ; une petite provision de fruits secs et de chocolat dans une boîte à part et sous la main.

Linge et vêtements. — Une bonne provision de chemises larges en bon coton, quatre chemises de flanelle de couleur ; des serviettes ; six ou huit pantalons larges en forte toile ; deux paires souliers toile et trois paires de souliers forts et bien au pied, à semelles fortes et garnies de clous de cuivre, (le fer s'oxide et rompt la semelle).

La chapellerie appropriée au climat se prendra à Nouméa, à assez bon compte.

Outils, instruments, armes. — Celui qui peut emporter les outils dont il a déjà

l'habitude fera bien de le faire (les outils anglais sont mal en main et de mauvaise qualité) ; on trouve en Calédonie de bonnes haches d'abatage, mais il faut emporter sa hache à équarrir et sa hache de menuisier ; de bonnes houes sont indispensables pour les défrichements ; une bonne scie de long et un bon passe-partout sont précieux.

Il faut emporter aussi son fusil de chasse, des balles, du plomb ; on prendra la poudre à Nouméa.

Semences. — Emporter des graines de légumes bien fraîches.

Mobilier. — N'en emporter que le moins possible ; un ou deux bons matelas, quelques couvertures et ustensiles élémentaires de cuisine ainsi que de bons couteaux.

Pacotille d'échange. — Une provision de petites perles multicolores pour les indigènes, quelques étoffes très bon marché, à raies et dessins bien voyants.

Tous ces renseignements sont également utilisables pour la Nouvelle-Calédonie.

Généralités.

Allemagne. — Musée de Journaux d'Aix-la-Chapelle. — Il existe à Aix-la-Chapelle un Musée de Journaux qui renferme un exemplaire de tous ou de presque tous les journaux publiés dans le monde. Le plus grand de tous a été publié en 1859, à New-York, sous le titre de *Illuminated quadruple Constellation.* Il a le format d'un billard, huit pieds et demi de hauteur et six de largeur, et il contient huit pages de texte de treize colonnes.

Le papier de cette singulière gazette, qui ne doit paraître qu'une fois par siècle, est très beau et très fort. La rame en pèse trois quintaux ; quarante compositeurs ont travaillé pendant six semaines pour arriver à terminer cet immense journal. On l'a tiré à 28,000 exemplaires, et chaque numéro coûtait 2 fr. 50 cent. Le texte, qui contenait des gravures sur bois très bien exécutées, pourrait remplir un volume in-4°. Il n'y a point d'annonces sur la dernière page : Le plus petit journal du monde, *El Telegrama*, de Guadalajara (Mexique), est deux cents fois plus petit que ce colosse.

(*Indépendance Belge*, 11 mars 1890.)

Statue à un explorateur français. — On a inauguré à Chicago une statue en bronze d'un des explorateurs français, dont les mérites sont le plus appréciés dans l'Amérique du Nord, et parmi les historiens de nos voyages de découvertes, Cavelier de la Salle.

M. Mason, de la Société Historique de Chicago, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les services que de la Salle a rendus à la civilisation; il a dit que

c'était probablement le premier blanc qui eût jamais visité les lieux où s'élève aujourd'hui la ville de Chicago.

Colonies françaises. — Traitement des Gouverneurs. — Le *Journal Officiel* du 5 février 1890, a publié un décret du 2 février qui rétablit les classes personnelles pour les Gouverneurs des Colonies. On revient ainsi au décret du 5 septembre 1887 qui avait été abrogé le 4 mai 1888. Le personnel des Gouverneurs des Colonies autres que l'Indo-Chine est réparti en quatre classes, dont les traitements coloniaux sont de 30,000. 25,000, 20,000 et 15,000 francs. Il est alloué en outre aux Gouverneurs des frais de représentation dont la quotité est réglée suivant les colonies et descend de 20,000 francs, chiffre concernant la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, à 15,000. 10,000 et 5,000 francs pour les autres colonies.

Ce décret prévoit pour les Gouvernenrs un traitement de disponibilité et dit que la révocation du Gouverneur en activité ou en disponibilité ne peut être prononcée qu'après avis motivé d'un conseil d'enquête.

Sunt alternæ vices rerum......... Mardi 18 mars, distribution des récompenses à la Société de Géographie commerciale, sous la présidence de M. Barbey, Ministre de la Marine. Le capitaine Binger a reçu à cette séance le prix Berge, qui consiste en une médaille d'or et qui n'a été décerné jusqu'à ce jour qu'à MM. de Brazza et Pavie..... ... .

Dans une conférence qu'il a faite dernièrement à la Société de Géographie de Lille, le capitaine Binger rendait hommage à l'habileté avec laquelle M. Treich-Laplène, Directeur d'un grand comptoir à Grand-Bassam, l'avait rejoint dans le pays de Kong, alors qu'on le croyait perdu.

M. Treich-Laplène fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur et résident de France à Grand-Bassam. C'est à son poste qu'il vient de succomber victime du rigoureux climat du golfe de Guinée.

Il était âgé de vingt-sept ans.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

GÉOGRAPHIE DE L'ATLANTIQUE

SURFACE. — PROFONDEUR. — TEMPÉRATURE. — DÉPOTS MARINS.

Avant de nous perdre dans les profondeurs de l'Océan, il est une question préjudicielle qui s'impose, celle d'en examiner la surface.

Longtemps on a cru à une surface sphéroïdale, située partout à égale distance du centre de la terre. Pourtant Humboldt prétendait que ses études à Panama lui avaient démontré que le niveau de l'Océan pacifique était de trois mètres au-dessous de celui du golfe de Mexique. Reprenant ces travaux, Bolivar n'a plus trouvé qu'une différence de niveau de $1^{m},75$. Les études préparatoires pour l'établissement du canal de Nicaragua ont démontré que le niveau était le même.

Certains travaux faits en France ont signalé une différence de $0^{m},73$ en faveur de l'Océan, sur la Méditerranée. On en doutait un peu. M. Bourdaloue a fait un nouveau nivellement il y a quelques années et a trouvé une différence de $0^{m},62$ pour l'Océan. Tout récemment, M. Bouquet de la Grye a trouvé $0^{m}72$. Ici, du moins, on est d'accord. L'explication de ce phénomène est d'ailleurs très simple et repose sur le principe des vases communiquants : si dans les deux vases sont des liquides de densité égale, les niveaux sont les mêmes ; mais si la densité est différente, le liquide moins dense aura un niveau un peu supérieur à celui de l'autre. Or, le dédroit de Gibraltar est le canal faisant communiquer ces deux vases qu'on appelle la Méditerranée et l'Océan. On se souvient que la salure et par suite la densité de la Méditerranée

est supérieure à celle de l'Océan, donc il y aura différence de niveau en faveur de l'Océan.

Un phénomène analogue, mais de sens contraire, s'observera pour la mer Baltique par rapport à la mer du Nord.

Mais dans les vases communiquants, il y a aussi les faits de pression. Le liquide monte plus haut là où la pression est moindre. Donc, quand la pression barométrique augmente, le niveau de la mer baisse et inversement. En janvier 1882, il y eut plusieurs jours de pressions variant entre 778 et 780 sur la Méditerranée. Le niveau baissa de $0^{m},30$.

Enfin, il faut tenir compte des marées. Cela se voit à Suez, par exemple. On a d'un côté la Méditerranée où il y a peu de marée, de l'autre la mer Rouge où la marée est forte. A la haute mer, le niveau de la Méditerranée est de $0^{m}.80$ plus bas que la mer Rouge.

Voilà qui est déjà fait pour dérouter les géographes habitués à calculer les hauteurs des montagnes au-dessus du niveau de la mer; ce qui va suivre achèvera de les plonger dans un abîme de perplexités.

C'est une chose connue que le fil à plomb est dévié par le voisinage des montagnes; il ne suit plus la verticale, mais incline vers la montagne. Cette force d'attraction est aussi celle qui détermine les oscillations du pendule. Ces oscillations sont en rapport avec la distance qui sépare le pendule du centre de la terre. Plus le pendule est éloigné de ce centre, moins ses oscillations sont rapides. Si vous gravissez une montagne avec un pendule à secondes, vous obtenez une oscillation de moins en 24 heures chaque fois que 120 mètres sont franchis.

Or, des Allemands ont constaté que le pendule à secondes dans les îles océaniques donne plus d'oscillations en 24 heures que sur le bord des mers d'Europe. Aux îles Maldives, il donne trois oscillations de plus qu'à Calcutta, aux Açores, ce chiffre s'élève à 9,3. Une conséquence facile à tirer, c'est que sur ce point le niveau de la mer est *à plus d'un kilomètre* au-dessous de celui des mers d'Europe. On a constaté de même, à Sainte-Hélène une dépression de 847 mètres; la plus forte dépression serait aux îles Bonin au S.-E. du Japon; elle s'élèverait à 1347 mètres.

Et cela s'expliquerait assez aisément. De même que la montagne attire le fil à plomb, de même la masse continentale attire l'eau de la mer dont le niveau serait alors plus haut sur les rivages que dans les solitudes océaniques.

Ainsi, il est possible que toutes les mesures géodésiques prises jusqu'à ce jour soient fausses.

Mais quittons la surface pour n'y plus revenir. Les résultats les plus récents accusent pour l'Océan en général une profondeur moyenne de 3,440 mètres, celle de l'Océan Atlantique étant de 3,680 mètres : mais ce n'est là qu'une moyenne.

Il n'y a pas longtemps encore qu'on croyait voir en l'Atlantique un bassin régulier, formant un angle dièdre. On sait maintenant qu'il existe une chaîne sous-marine, montrant au nord le plateau de l'Islande, plus loin, celui du télégraphe (ainsi nommé du câble sous-marin). Vient ensuite le banc des Açores, qui s'étend sous la mer avec une surface presque équivalente à celle de l'Europe. Au sud de ce plateau vient celui des Bermudes ; puis la chaîne s'enfonce pour se relever à l'île Saint Paul, elle tourne vers l'est, s'infléchit à l'Ascension, et à Sainte-Hélène, enfin elle arrive à Saint-Jean d'Acunha, décrivant ainsi une sorte de S majuscule.

De chaque côté de ce plateau on constate des profondeurs plus grandes.

Du côté oriental on signale le sillon du golfe de Gascogne, puis la fosse orientale des Açores avec une profondeur variant entre quatre et cinq kilomètres. Vient ensuite le sillon des Canaries, du Cap-Vert, au centre de l'Atlantique, avec une profondeur dépassant souvent cinq kilomètres. Le sillon décrit ensuite un coude, suit le golfe de Guinée et va vers le sud, arrivant à des profondeurs de 6,000 mètres. Cette dépression se trouve à une certaine distance du continent africain qui s'enfonce en pente douce et montre les reliefs de Madère, des îles Canaries, du Cap-Vert qui sont de nature volcanique.

Entre Madère et le Portugal se trouvent des récifs à une profondeur de 60 mètres environ ; ce sont les bancs de Gorring, du nom du navigateur qui les a découverts. Ils sont formés de coraux. Il est probable que sous les coraux on trouverait une roche volcanique. Dans le prolongement de Sainte-Hélène se trouvent des rochers volcaniques.

A l'O. de l'Atlantique nouveau sillon occidental. Au nord des Bermudes se trouve une double cuvette profonde que les Américains appellent la marmite atlantique : Entre les Bermudes et les Açores est le sillon occidental des Açores dont le point le plus profond est 5,260

mètres par 35° 7′ lat. N., et 52° 31′ long. O. (1) ; entre les Antilles et les Bermudes, le sillon occidental des Bermudes avec une profondeur de 7,086 mètres par 19° 41′ lat. N. et 65° 7′ long. O. Plus au sud vient le sillon du Brésil, dans les parages de Tristan d'Acunha avec 6,606 mètres par 19° 55′ de lat. S. et 25° 50′ long. O. C'est sur le bord de ce sillon que se trouve l'île Fernando de Noronha, peu considérable, mais très peuplée, car c'est le lieu de déportation du Brésil. Vient ensuite le sillon de l'Amérique du sud qui aboutit à l'archipel de Nouvelle Georgie.

On a peu de notions sur la terminaison sous-marine de l'Atlantique vers le sud. L'extrémité nord est au contraire beaucoup mieux connue.

Les îles britanniques reposent sur un banc de 200 mètres de profondeur qui les réunit à la France et s'étend sous une grande partie de la mer du Nord. Il est limité à l'O. par un sillon situé au large de l'Irlande et de l'Écosse et qui rejoint au S. le sillon des Açores.

A l'O. de ce sillon, il y a une série de hauteurs dont une émerge en formant l'îlot granitique de Rockall : cet îlot, digne de Robinson, a 75 mètres de circonférence et une montagne de 21 mètres d'altitude. Il est situé par 57° 30′ lat. N. et 13° 45′ long. O. Un peu au sud se trouve le banc de Porcupine, ainsi appelé du navire qui le trouva. Il a 150 mètres de profondeur par 53° 20′ de lat. N. et 13° 40′ long. O.

Le sillon passant à l'O. de l'Irlande et de l'Écosse se prolonge entre les îles Feroë et le banc qui prolonge au N. les îles britanniques. C'est le canal de Lightning, profond de 1,100 mètres. Les îles Feroë sont situées sur un banc dirigé du S.-O. au N.-E. Un second sillon existe entre les îles Feroë et l'Islande, mais il n'y a que 450 mètres de fond, c'est un véritable seuil. Le détroit danois, situé entre l'Islande et le Groënland est aussi un seuil variant entre 550 et 670 mètres de profondeur. Ces deux seuils empêchent la communication profonde entre les eaux froides des fonds de l'Océan glacial et celle de l'Océan atlantique.

Entre le Groënland et l'Amérique, le détroit de Davis a une profondeur de 3,000 mètres : la profondeur maxima est 3,715 mètres.

---

(1) Les longitudes exprimées dans cette étude sont prises par rapport au méridien de Greenwich.

L'étude de ces fonds de l'Atlantique peut fournir certaines conclusions appuyées sur des considérations géologiques.

A l'époque primaire, la structure géologique des deux continents présente de grandes analogies. L'Afrique est entièrement formée de terrains cristallins et granitiques, l'Amérique du Sud également.

L'Amérique du Nord et l'Europe ont aussi des analogies sous le rapport des terrains. Leur faune est sensiblement pareille. On peut en conclure que pendant l'âge primaire, il y avait des rapports intimes entre les deux continents. Peut-être l'Europe et la partie septentrionale de l'Amérique formaient-elles alors une série d'îles.

A l'âge secondaire, on relève des différences des deux côtés. On peut dire que l'Atlantique existait déjà. La France, l'Angleterre, l'Espagne, le nord de l'Afrique étaient recouverts par la mer : on y trouve, pour cette époque, toute une série de dépôts marins. En Amérique, on trouve, au contraire, un grand développement des dépôts terrestres ou lacustres : il n'y a que peu d'analogie entre les fossiles des deux continents.

A l'époque tertiaire, on trouve des dépôts marins en Amérique et en Europe, mais réduits et seulement le long des côtes. Le bord de la mer était alors peu différent du littoral actuel.

On peut conclure de cet ensemble de faits que l'Atlantique existe depuis l'âge secondaire, que depuis cette époque, il s'est continuellement approfondi par le rapprochement des deux continents et l'enfoncement du bassin produit par la contraction du globe.

Actuellement, sauf dans les latitudes supérieures, aucune espèce animale n'est commune à l'Amérique et à l'Europe : espèces, genres, familles, tout est différent. Cela a-t-il toujours été ?

Aux anciennes époques géologiques, on trouve des animaux très semblables ; mais cette similitude ne tarde pas à disparaître.

A côté de cela, le progrès organique est le même sur les deux continents : sauriens, oiseaux, mammifères, depuis les marsupiaux jusqu'au singe et à l'éléphant. On trouve le même progrès organique aux mêmes époques, et pourtant il ne pouvait y avoir aucune relation de parenté entre des êtres séparés par l'immensité de l'Océan.

D'ailleurs, la marche suivie n'était pas tout à fait la même. Dans les mauvaises terres de Nebraska, dont l'âge n'est pas complètement déterminé, on a trouvé des reptiles caractérisant l'âge secondaire à côté de végétaux de l'époque tertiaire : depuis, on y a même trouvé des mammifères ; il est vrai qu'en 1890 le docteur Lemoine a montré

que ces mammifères du terrain crétacé d'Amérique appartiennent aux genres que l'on a trouvés dans le terrain tertiaire du bassin de Paris. Que conclure de ce terrain, secondaire par les reptiles, tertiaire par les végétaux et les mammifères, sinon que le progrès organique n'a pas suivi absolument la même marche en Amérique et en Europe.

Qu'est donc alors la crète du centre de l'Atlantique? Ce ne peut être, nous venons de le voir, un continent qui s'enfonce. Est-ce donc un continent qui émerge ? A défaut d'une relation ancienne, est-ce une relation future des deux mondes ?

Nous connaissons cette crète par les parties qui émergent : Açores, Bermudes, Saint-Paul, Ascension, Tristan d'Acunha. Or, ce sont toutes îles volcaniques qui, par cela même, ne peuvent se rattacher ni à l'Amérique, ni à l'ancien continent. En revanche, elles indiquent une cassure par laquelle l'intérieur du sol a communiqué avec l'extérieur.

Il est impossible d'admettre une ligne volcanique sur un ancien fond de mer à grandes profondeurs, elle est toujours sur le bord des continents ou sur une chaîne sous-marine. Ces îles volcaniques indiquent donc qu'il y a sous elles une chaîne de nature différente, terrains stratifiés, granits ou roches analogues. Si c'était une ancienne chaine enfoncée peu à peu, ils seraient entourés de récifs de coraux : or, cela n'est pas.

Nous sommes donc bien en présence d'une chaîne en voie de formation. Primitivement l'Atlantique formait un bassin synclinal en V ; par suite du rapprochement lent, mais continuel des deux continents, il s'est formé un pli saillant anticlinal au centre. Plus les deux sillons latéraux se creusent, plus ce pli s'accentue ; il s'élèvera ainsi de plus en plus au fur à mesure que les sillons s'approfondiront, et un continent intermédiaire finira peut-être par s'interposer entre le nouveau et l'ancien monde dont il sera séparé de chaque côté par une mer profonde et étroite.

La connaissance des profondeurs océaniques nous permettra d'étudier avec plus de précision la température des eaux.

On a constaté que la température décroît graduellement jusqu'à environ 1,000 mètres. Là elle atteint + 4 degrés centigrades, maximum de densité. Longtemps on a admis qu'en vertu de cela toute la couche inférieure était à la température uniforme de + 4 degrés. De nos jours, on a constaté que si on va plus au fond la température diminue encore. Dans les régions tropicales, pour les grandes profon-

deurs, on a trouvé la température zéro, pour les mers polaires — 2°,5. On a même remarqué une température plus basse à l'équateur même que dans les régions plus septentrionales. C'est que l'Atlantique communique librement avec les mers polaires du sud ; il se forme un énorme courant sous-marin d'eau froide venant du pôle sud vers l'équateur pour compenser les eaux superficielles transformées en vapeur. Ce courant, en certains endroits, est à 3 kilomètres 1/2 de profondeur et marche très lentement.

Au contraire, pour la partie septentrionale, la communication avec les régions polaires est plus difficile. Entre les Feroë et la Norwège le canal de Lighting n'a qu'une profondeur médiocre et les eaux du Gulf-Stream viennent y faire un nouvel obstacle au courant d'eau froide. Le seuil entre Feroë et Islande est si peu profond qu'un grand courant froid sous-marin partant des mers polaires y serait aussitôt arrêté, ainsi s'explique ce phénomène de toute la partie septentrionale de l'Océan plus chaude que la partie méridionale.

Ainsi, prenons le 42° parallèle au nord et au sud de l'Équateur, nous trouverons les températures suivantes :

	Nord.	Sud.
Pour 185 mètres	7°2	2°5
365 »	5°	1°9
1830 »	2°9	1°7

A l'Équateur, nous aurons les chiffres suivants pris au mois de mars :

Surface	27°
à 90 mètres	19°
à 180 »	12°4
à 360 »	8°3

Soit environ un abaissement de 2° 1/2 par 100 mètres.

Voyons maintenant les sédiments de l'Atlantique, sédiments de mers profondes qui n'ont rien de commun avec les sédiments cotiers :

1° Boue jaune, mélangée d'argile et de sable, entraînée par les grands fleuves. Prise par les courants à l'embouchure des fleuves, elle peut aller très loin : on le voit pour l'Orénoque, l'Amazone, le Missіssipi ;

2° Boue bleuâtre, argileuse, non plastique, à odeur sulfurée. On la

trouve dans le voisinage des continents, et surtout pour les mers fermées, jamais dans des fonds considérables. Un banc de cette boue part du golfe de Guinée et suit la côte d'Afrique jusqu'au Portugal ;

3° Boue verte plus sableuse que la précédente et devant sa coloration à la présence de grains de glauconie ; elle est souvent mélangée de nodules de phosphate de chaux et ne se trouve pas à des profondeurs supérieures à 1,200 mètres. On en trouve beaucoup sur la côte américaine, dans le voisinage du passage du Gulf-Stream, mais non pas sur le fond balayé par le courant, car là on retrouve la roche ;

4° Boue grise ou noire, d'origine volcanique. Elle est formée de fragments de pierre ponce, de scories, de laves, de cendres. On la trouve naturellement dans le voisinage des contrées volcaniques : Cap-Vert, Canaries, Madère, Açores, etc.;

5° Boue corallique : Elle est composé en très grande partie d'une matière crayeuse amorphe, contenant de très petits fragments de calcaires, où dans les grains les plus gros on retrouve la structure des coraux.

On la trouve dans le voisinage des îles coralliennes, à l'archipel Bahama. On distingue quelquefois la boue formée par les coraux proprement dits et celle formée par les plantes calcaires appelées corallines ;

6° Les vases. C'est une substance molle, beaucoup plus fine encore que les boues, et où le rôle du sable est nul. On en distingue deux grandes espèces. Mais une seule de ces espèces se trouve dans l'Atlantique, ce sont *les vases à globigerines.*

Les globigerines sont des cellules calcaires, habitées par des animaux d'ordre inférieur qui pullulent à la surface de la mer. Quand l'animal meurt, les globigerines descendent peu à peu et lentement au fond de l'Océan. Avec les siècles, ces masses de globigerines se superposent en couches épaisses. Parfois les globigerines restent entières, mais le plus souvent, surtout là où se trouvent les grandes profondeurs, grâce à un parcours plus long, elles sont corrodées par l'action chimique de la mer. Avec la profondeur, le nombre des globigerines diminue peu à peu, à cause de cette action chimique, elles finissent même par disparaître. Les vases à globigerines ne dépassent pas les profondeurs de 4,500 à 5,000 mètres. La plus grande profondeur qu'elles atteignent est aux environs de Madère.

Dans le voisinage du Mexique et dans le Gulf-Stream on trouve beaucoup de ptéropodes mollusques nageurs, avec coquille calcaire, en coin ou en spirale, et qui pullulent à la surfacè de l'Océan. Comme pour les globigerines, leurs coquilles s'enfoncent après la mort du propriétaire. On a alors une vase à ptéropodes et à globigerines ;

7° L'argile rouge du fond des mers. On la trouve dans les grands fonds, à partir de 3,600 mètres. Elle est très fine, impalpable. Vue au microscope, elle offre des grains cristallins de nature minérale où l'on a reconnu des cendres volcaniques et de ces poussières sidérales qui par moments s'abattent sur la terre. D'après M. Marray, cette argile rouge serait le produit de matières volcaniques altérées par l'influence chimique de la mer. On y trouve de curieuses concrétions : de l'oxyde de manganèse, et, au centre, un noyau de nature toute différente, soit l'os de l'oreille d'une baleine, soit une dent de requin.

Voyons maintenant comment se répartissent ces dépôts. Prenons pour cela une coupe de l'Atlantique en partant des Canaries pour aboutir à Sombrero, îlot anglais des petites Antilles, situé entre Saint-Martin et le groupe des îles Vierges.

Suivons d'abord la pente africaine : sur une longueur de 150 kilomètres nous trouvons des cendres et des boues volcaniques sur une longueur de 648 kilomètres des vases à globigerines pour une profondeur variant entre 3420 et 4060 mètres. — Mais nous voici dans le sillon oriental de l'Atlantique : aussitôt apparaît l'argile rouge, sur les deux côtés du talus, sur une longueur de 1945 kilomètres — Puis nous voilà sur le plateau de Dolphin : les profondeurs varient entre 3475 et 3750 mètres. Aussitôt reparaissent les vases à globigerines sur une longueur de 611 kilomètres. Mais nous retombons dans les grandes profondeurs du sillon occidental, alors reparaît l'argile rouge pendant 1577 kilomètres et enfin la pente américaine nous ramène aux vases à globigerines sur un parcours de 74 kilomètres. Cela nous donne un total de 1353 kilomètres de boues à globigerines et de 3522 kilomètres d'argile rouge.

Terminons par quelques observations sur les îles de l'Atlantique.

Et d'abord les îles orientales : Madère, Canaries, îles du Cap-Vert. Elles sont volcaniques, et indiquent une faille, un point faible de la croûte terrestre. Voisines du continent, elles ont la même flore, la même faune, avec quelques oiseaux spéciaux, cependant : on connaît *les Canaris*

Passons à la chaîne centrale. Le rocher de Rockall n'a pas d'habitants. Les Açores ont des mammifères importés, de nombreux oiseaux de mer et trois sortes de reptiles : la tortue franche qui est une tortue de mer, la grenouille de nos pays qui est sûrement une importation et un lézard originaire de Madère. Parmi les Mollusques terrestres il faut citer un genre spécial *Viquesnilia* et quelques autres types locaux. Les Bermudes ont toutes les animaux d'Amérique et même un petit lézard qui ne se retrouve que dans la Caroline et dont les œufs auront été apportés par le Gulf-Stream dans l'île océanique. Saint-Paul n'est habité que par les oiseaux de mer, l'Ascension et Sainte-Hélène n'ont ni faune ni flore indigène ; Tristan d'Acunha a des villes, mais bâties par les oiseaux de mer qui ont été longtemps les seuls habitants du pays.

La conclusion à tirer de ce rapide examen, c'est que les îles de l'Atlantique ont toutes une flore et une faune correspondant à celle des continents les plus rapprochés. C'est une preuve à joindre aux considérations géologiques développées plus haut et qui démontre que l'abbé Brasseur de Bourbourg a recommencé le rève de Platon, lorsque, s'appuyant sur des légendes du Mexique, il a voulu renouveler la théorie désormais condamnée d'un continent disparu, de la merveilleuse Atlantide.



GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LES FRANÇAIS AU CANADA

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 2 Mars 1890

Par M. SALONE, Professeur agrégé au Lycée d'Orléans,
et Monseigneur LABELLE, Curé de St-Jérôme (Canada), Assistant-Ministre
de l'Agriculture et de la Colonisation de l'Émigration
et des Arts et Métiers de la province de Québec.

Le 2 mars 1890, la Société de Géographie a eu la bonne fortune de présenter simultanément deux conférenciers, dignes de la magnifique assemblée pour laquelle la vaste salle de l'hôtel du Maisniel était presque insuffisante. Le Président, M. Crépy, donne tout d'abord la parole à M. Salone qui présentera Mgr Labelle et qui s'exprime en ces termes :

« J'obéis aux ordres de votre Président, et je vais vous transporter sur les rivages du Saint-Laurent ; mais en même temps que je vous entraînerai dans l'espace, je vous ferai faire un voyage dans le temps. On peut, sans injustice, reprocher aux Français d'ignorer l'histoire de leurs frères d'Amérique. On sait vaguement qu'il y a eu dans ces parages des luttes mémorables, on pousse la condescendance jusqu'à se souvenir qu'il y est peut-être bien resté quelques Français : je vais donc vous raconter rapidement ce qu'ont été les Canadiens dans le passé et ce qu'ils sont dans le présent.

» Au XVIe siècle, Jacques Cartier découvrit le magnifique estuaire du Saint-Laurent et en prit possession au nom du roi de France, mais ce fut seulement au XVIIe siècle, en 1608, avec Champlain, que la prise de possession fut effective. Champlain arriva sur les bords du

Saint-Laurent avec une robuste population agricole recrutée en Normandie, mais surtout en Aunis, en Saintonge et dans l'île de Ré. Tel fut le point de départ des Franco-Canadiens actuels. Champlain fonda Québec dans une position très forte, et il eut raison, car, dès le début, la France d'Amérique eut à souffrir des convoitises d'Europe.

» En effet, il fallut lutter, non contre le climat, qui, contrairement au préjugé existant en France, est excessivement sain, mais contre des tribus sauvages que nos rivaux, Anglais ou Hollandais, ne se faisaient pas faute d'exciter contre nous. Il fallut même lutter contre la mauvaise volonté de la Métropole.

» Pourtant, avec l'installation du comte de Maisonneuve, à Montréal, on peut dire que l'établissement des Français est définitif. On comptait alors au Canada environ 200 familles d'émigrants. Un régiment, celui de Carillon Savières, fut envoyé dans le pays pour le défendre contre les attaques des Iroquois ; il y resta par affection. Les soldats contractèrent des alliances avec des femmes envoyées de France, principalement de Dieppe ; ces braves gens prospérèrent, formèrent une population d'élite dont les qualités physiques et morales se sont merveilleusement perpétuées.

» Des hommes de grande valeur ont présidé aux destinées naissantes du Canada : Louis XIV ; son grand ministre, Colbert, et le fils de ce dernier, le marquis de Seignelay. Vauban suivait de loin, mais avec intérêt, la prospérité du Canada. Des gouverneurs admirablement choisis établirent solidement cette population française le long des rives du Saint-Laurent.

» Le début du XVIIIe siècle fut une période très heureuse pour les Canadiens. Une paix durable fut signée avec les sauvages qui se prirent à aimer les Français. Ce fut même un de ces Indiens, le chef des Ottawas qui, aux jours du malheur, prit le dernier les armes, au nom du roi de France, contre la domination anglaise.

» Mais j'ai oublié de vous faire la géographie du pays. Le Saint-Laurent est le plus beau fleuve du monde, son estuaire est un véritable bras de mer, partout accessible, bien supérieur à l'estuaire si vanté de l'Amazone. Les plus gros navires peuvent remonter le courant jusqu'à Québec. Ce fleuve magnifique sert de déversoir à toute une série de lacs dont la superficie est au moins égale à celle de la France entière. Ce n'était pas seulement sur les rives du Saint-Laurent que s'étendait la légitime influence des Français : vers le milieu du règne de Louis XIV, un explorateur saintongeois, Cavelier de la Salle avait

reconnu les bouches de Mississipi dans le golfe du Mexique, et avait remonté le cours du fleuve. Ses prises de possession, régulièrement faites, étaient venues se joindre à celles opérées par le père Marquette dans le bassin de l'Ohio. Tout cela constituait la Louisiane, qui, se joignant au Canada, portait la domination française des bords de l'Atlantique à ceux du golfe de Mexique. Tout semblait devoir assurer la prépondérance de la France dans ces parages.

» Malheureusement, le XVIIIe siècle n'était pas colonial. Il tournait toute son attention vers les choses intellectuelles, il suivait en aveugle les guides de l'opinion qui étaient philosophes, mais très peu géographes, comme Voltaire, lorsqu'il définissait le Canada : quelques misérables arpents de neige. Vainement des hommes de grande valeur comme le Père Charlevoix, cherchaient à ramener l'opinion égarée ; la mode n'était pas de ce côté, et l'on regarda d'un œil fort indifférent les tentatives des Anglais sur notre colonie américaine pendant la guerre de sept ans.

» Et l'histoire impartiale n'a pas elle-même rendu justice aux glorieux vaincus. On mentionne Montcalm qui est tombé mortellement blessé à Québec, mais on oublie celui qui ramassa le drapeau tombé de ses mains défaillantes, ce chevalier de Lévis qui a failli ressaisir la victoire : on n'accorde pas un mot d'éloge à ce peuple de héros qui, sur une population de 60.000 âmes, fournissait 30.000 combattants ; quand, entre deux victoires, il fallait encore semer et récolter. C'est là un spectacle unique au monde, mais on n'en parle pas, parce qu'il ferait trop d'honneur aux Français. On ne dit pas que ces héros furent cédés sans une hésitation, et que la dernière victoire avait été pour eux.

» Qu'allaient devenir désormais les Canadiens ? Nul n'aurait pensé alors que ces 60.000 Français abandonnés à eux-mêmes seraient capables de résister à l'envahissement anglo-saxon.

» Les nobles et les riches étaient partis : il restait un peuple de laboureurs et de soldats, mais, avec ces petits et ces humbles, restait aussi le clergé, guide admirable, sûr, merveilleusement écouté et obéi ; mais, nulle part ailleurs, obéissance ne fut plus méritée. Depuis Monseigneur Bricourt, qui, en 1863, a sauvé le Canada, jusqu'à Monseigneur Labelle qui vient de lui donner 300,000 kilomètres carrés dans la région du Nord, toujours un illustre prélat est à la tête du mouvement franco-canadien.

» Dans leurs poèmes nationaux, les Canadiens ont une poésie bien touchante, qui a pour auteur Octave Trevasi. Un vieux soldat s'est

couvert de gloire à la bataille de Carillon. Après la capitulation il s'est agi de sauver le drapeau, on l'a caché dans sa cabane. Le soir, on se réunit chez lui pour causer à la veillée du beau pays de France : on a au cœur la blessure saignante, sans doute aussi on pleure là bas. Mais le drapeau aux fleurs de lys tarde bien à revenir. Il faut envoyer quelqu'un pour voir ce qui se passe. On se cotise, c'est le vieux soldat qui partira. Il a la joie au cœur, il s'imagine naïvement que le roi sera heureux de le voir. Cruelle désillusion : il ne peut même obtenir une audience, il est rudoyé par les huissiers, raillé par la valetaille. Il revient morne et désolé ; mais tous l'attendent à l'arrivée du navire ; alors, il fait un mensonge sublime : à sa vue, le roi de France a pleuré. Et le lendemain, roulé dans son drapeau, et recouvert d'un linceul de neige, on retrouve le corps du vieux soldat.

» Mais le peuple canadien n'est pas enseveli ; le prêtre a gardé la nationalité française, et les Canadiens ont spéculé sur l'intérêt même de l'Angleterre. Lors de la guerre d'émancipation des États-Unis, la Métropole a dû ménager les Canadiens.

» Dans un récent article, un député français, M. de Mahy, s'est grossièrement trompé. Il a dit que les Canadiens avaient eu alors une occasion superbe de secouer le joug de l'Angleterre : cela est faux. *Jamais la France n'a offert au Canada de le reprendre* : en juin 1783, la France n'avait qu'un mot à dire pour se faire restituer son ancienne colonie ; ce mot, elle ne le dit pas : elle se contenta de lui proposer de la faire annexer aux États-Unis. Bien avisés, les Canadiens repoussèrent avec indignation ce funeste présent ; ce qu'ils redoutent par dessus tout, c'est l'Anglais de Boston.

» Après 1812 commença une période fort dure pour le Canada. Les colons anglais y vinrent en très grand nombre et cherchèrent à y dominer. Cela amena la prise d'armes de 1837 et le massacre de Saint-Eustache, malgré une héroïque résistance. Cela passa inaperçu en France : il était de bon ton alors de réserver ses sympathies pour la Pologne ou encore pour la Hongrie, voire même pour l'Italie. Il n'en restait plus pour des Français.

» Seulement, il se passa un fait extraordinaire qui déjoua tous les calculs. Les Anglais avaient espéré noyer la nationalité française en envoyant chaque année des milliers d'émigrants, mais ce flot envahissant n'a servi à rien. La fécondité, due à une bonne conduite exemplaire, a préservé les Canadiens. Ils étaient 60.000 au début, on en trouve 900.000 en 1865. Il fallut reconnaître que si on ne pouvait les

empêcher de vivre, on ne pouvait décemment les faire mourir ; le gouvernement anglais chercha alors un *modus vivendi.* En 1867, le Canada forma une fédération d'états autonomes.

» Parmi ces états, se distingue la province de Québec, véritable petite France. On parle français à l'école, dans les administrations, au Parlement. Le Français est en usage dans toute la confédération ; et, il y a peu de jours, un Irlandais, nommé Mac-Carthy, ayant proposé au Parlement l'abolition de la langue française dans les territoires du Nord-Ouest, sa motion fut rejetée par 148 voix contre 50.

» Depuis 1867, la concorde entre les deux races n'a pas été sérieusement troublée sur le fleuve Saint-Laurent : il n'en a pas été de même dans l'Ouest, c'est-à-dire au Manitoba.

» Là, des métis franco-canadiens étaient venus défricher la forêt vierge. Ils se croyaient légitimes possesseurs de ce sol qu'ils avaient créé, mais ils avaient négligé d'employer les formes légales, il n'y avait pas d'écrits déposés chez les notaires. Les Anglais arrivèrent et dirent : « La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir. » De là l'insurrection de 1870 avec Louis Riel : le Manitoba obtint une situation analogue à celle de la province de Québec ; malheureusement, sur ce point, l'élément français a été submergé par l'émigration anglaise ; on a voulu tourmenter les métis, et Louis Riel s'est soulevé de nouveau. On l'a pendu.

» Depuis cette époque, il y a eu recrudescence de défiance entre Franco-Canadiens et Anglais, mais c'est une lutte pacifique, à coups d'hommes. Les Français débordent et reprennent possession du sol, à tel point qu'ils se trouvent à l'étroit sur les bords du Saint-Laurent.

» Ils commencèrent alors à émigrer aux États-Unis. Cela équivalait à un suicide. Alors intervint le curé de St-Jérôme; il a tracé la route vers le Nord, conduisant lui-même les colons. Autour de St-Jérôme, il eut bientôt groupé plus de 4.000 habitants ; de nouvelles paroisses s'élevèrent ; les Canadiens français s'emparent de la vallée de l'Ottawa. Cette impulsion est si grande que bientôt les Anglais commencent à être débordés dans la province d'Ontario qui, tout récemment, vient pour la première fois de nommer un député français.

» Il y a donc là un mouvement continuel, il y a là un plan, une idée suivie. Tout le mérite en revient à une grande association religieuse, la Société de Saint-Jean-Baptiste. La race française ne périra pas dans l'Amérique du Nord.

» Il est temps que nous autres, Français, nous comprenions l'intérêt

que nous avons à nous préoccuper davantage de nos frères de même nationalité que nous. Les Allemands et les Russes ont le pangermanisme et le panslavisme. Je voudrais que nous englobions dans le même sentiment tous les membres de la race française, non-seulement nos frères, récemment perdus à la suite d'une guerre funeste, mais aussi les Français de l'Amérique du Nord et ceux de l'île Maurice.

» En aimant beaucoup les Canadiens nous leur rendrons ce qu'ils nous donnent. En 1870, ils ont souffert de nos souffrances; ils seraient partis à notre secours s'ils n'avaient trouvé les portes soigneusement fermées. Naguère, lors de l'incident Schnœbelé, leur émotion n'a pas été moindre que la nôtre. Ils reçoivent avec empressement nos navires de guerre. En 1860, le gouvernement anglais aurait pu se formaliser de la réception faite à la corvette « La Capricieuse ». L'amiral Thomasset aime à rappeler que, peu de temps après la guerre, le navire qu'il commandait fit escale à Québec, et, de dix lieues à la ronde, il venait des braves gens de la campagne qui disaient à qui voulaient les entendre : « nous allons voir les gens de *cheux nous* » !

» Et maintenant, que vous connaissez les Franco-Canadiens, je cède la parole à l'un des meilleurs ».

Cette conférence de M. Salone, exprimée en termes d'une parfaite élégance, provoque à maintes reprises de chaleureux applaudissements qui redoublent encore quand se lève le curé de St-Jérôme, Mgr Labelle. D'une constitution athlétique, le teint coloré. les yeux vifs et pleins de finesse, Mgr Labelle est bien le type de la belle race des Franco-Canadiens. Avec un accent archaïque, tel que l'avaient nos ancêtres du XVIII[e] siècle, il commence une causerie pleine de bonhommie qu'il est bien difficile de résumer pour nos lecteurs. Nous allons pourtant essayer de le faire, ne fût-ce que pour ne pas laisser perdre le souvenir de cette parole si française. Mgr Labelle s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Je ne sais comment vous dire combien je suis ému en voyant une si belle et si grande assemblée réunie pour entendre M. Salone qui, non-seulement est un bon Français, mais aussi un bon Canadien. L'un n'exclut pas l'autre, au contraire.

» Il a parlé un langage correct que vous ne trouverez pas dans ma bouche parce que je ne suis pas un littérateur. Je n'ai pas le génie de l'intelligence mais j'ai celui du cœur et c'est avec lui que je vous par-

lerai. Ce sera mon excuse devant une population qui a eu, parmi ses pasteurs, un prélat comme Fénelon.

» M. Salone a tout dit, il ne m'a rien laissé à vous apprendre ; il faut cependant m'exécuter.

» Notre berceau est glorieux parce que les Français envoyés dans notre pays étaient la fine fleur de la population ; voilà pourquoi la pâte a bien levé.

» Nous sommes une relique du siècle de Louis XIV ; nous avons conservé le beau et le grand de la nation française, et, laissez-moi vous le dire, parfois plus que vous. Nous avons toutes les libertés : religieuse, municipale, scolaire, politique. Elles ne s'arrêtent que lorsque commence l'abus.

» Une fille dévouée n'oublie pas sa mère, aussi nous aimons la France. Nous avons votre langue , vos traditions, vos lois. Pothier est notre code civil. Nous sommes Français de quelque côté qu'on nous regarde.

» Nous vous sommes restés fidèles quand même. Nous avons déployé un grand courage quand on a voulu nous séparer de vous. Les Anglais ont envoyé 65,000 hommes pour s'emparer du Canada, autant de soldats qu'il y avait chez nous d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, et nous nous sommes couchés malgré nous dans le tombeau de la défaite avec le drapeau de la victoire.

» Quand la population se jeta dans les bras de son clergé pour ne pas être anglaise, le clergé se montra à la hauteur de la situation. Il défendit ce petit peuple qui augmentait à vue d'œil, il livra bataille sur le champ civil. Les Anglais remplissaient toutes les administrations, on se passa de l'administration anglaise. Le peuple canadien fit grève devant les tribunaux, le curé devint arbitre.

» On voulut nous donner des écoles anglaises. On nous offrait de tout payer. Le Canadien répondit : je crains les Grecs et leurs présents ; nous préférons être moins instruits mais rester Français ; gardez vos écoles et votre argent. Pour commencer, nous allons en faire nous-mêmes.

» L'Anglais résolut alors de s'emparer du territoire mais on forma le bataillon carré ; partout la cavalerie anglaise fut vaincue. On étendit même la forteresse : on a défoncé les cantons de l'Est que l'Angleterre avait choisis. On gagne du terrain dans le Nord. J'ai rendu aux Anglais ce qu'ils étaient venus faire. Nous avons notre centre à Québec avec de fortes ailes en Acadie et vers la baie d'Hudson.

» J'ai confiance dans l'avenir de la race française en Amérique. J'ai

cette opinion que la religion est la seule base solide de la société. Aujourd'hui, nous sommes aussi bons catholiques que sous Louis XIV. Notre foi a produit l'unité : elle nous a donné la virilité.

» Au Canada, les Anglais ont des institutions de crédit très puissantes et très prospères, ils ont les banques de Québec et de Montréal ; nous, nous avons des banques meilleures que tout cela : ces banques, ce sont nos femmes canadiennes qui nous donnent souvent jusqu'à douze et quinze enfants et à quarante-deux ans paraissent encore des jeunes filles.

» Notre pays est plus grand que les États-Unis, il est vrai que la partie boréale n'est pas habitable, mais, en dépit de cela, il y a encore assez de bonnes terres pour nourrir une population de cent millions d'habitants.

» Vauban était un homme de génie, tant pour la politique que pour la fortification. Il dit un jour à Louis XIV : « Sire, si vous consentiez à » envoyer dix mille Français au Canada, dans deux siècles il y aurait » une France du Nord ».

» Il avait raison; malheureusement Louis XIV garda pour lui ses dix mille Français. La France n'a donné au Canada, en tout, que 10,000 émigrants. Ce n'était qu'une goutte de sang qui sortait par les pores du corps solide et vigoureux de la nation. Aujourd'hui nous sommes près de 3 millions, nous serions 40 millions si Louis XIV avait suivi le conseil de Vauban.

» Plusieurs fois l'Europe a été forcée de se coaliser contre vous. Malgré cela, vous êtes passés au travers de tout : il est vrai que vous avez également perdu les batailles de Waterloo et de Sedan, mais vous avez perdu une plus grande bataille encore le jour où vous avez abandonné la vallée du Mississipi et celle du Saint-Laurent.

» Quand vous avez été dans l'affliction pendant quelques années, il y avait au Canada des gens qui disaient : « Nous sommes heureux de » voir les Français humiliés, parce que ceux du Canada le sont » avec eux ».

» Vous voyez bien qu'il vous faut venir au Canada. Vous trouverez en nous des compatriotes et des coreligionnaires. Français et catholique c'est la même chose. Je sais bien que chez vous, tous ne sont pas très fervents catholiques, mais enfin Napoléon disait : « Grattez le Russe et vous trouvez un Cosaque ». Moi je dis : « Grattez le Français et vous retrouvez un catholique ».

» Je ne viens pas ici pour empêcher les Français de se diriger vers

les possessions coloniales de la France, mais il y a toujours des Français qui, à tort où à raison, veulent émigrer en dehors de leur pays ; c'est à eux que je m'adresse, parce qu'ils retrouveront au moins chez nous leur langue, leurs lois, leurs traditions, qu'ils pourraient perdre ailleurs, obligés, par la force des choses, de se confondre dans d'autres nationalités.

» Ce que je demande, à la France, ce n'est pas un fort courant d'émigration qui lui fasse tort, mais une légère expansion vers le Canada, qui ne lui fera pas plus de mal que la piqûre d'un maringouin, notre moustique canadien.

» Sans doute, nous vivons sous le couvert du drapeau anglais, mais il ne tient qu'à la France de raviver les relations commerciales entre nos deux pays en imitant la générosité du gouvernement canadien qui a dépensé de fortes sommes à cet effet et n'a rencontré qu'indifférence de ce côté-ci de l'Océan.

» Contester qu'un émigrant ne soit un client pour la mère-patrie, c'est aller à l'encontre d'un fait qui saute aux yeux de tous par l'exemple de l'Allemagne dont le commerce avec les États-Unis est énorme, grâce aux sujets allemands qui se sont fixés dans ce pays. Moi-même je puis servir de démonstration. Ma maison est remplie d'articles français, parce que je suis français comme vous.

» Pourquoi les capitaux français n'iraient-ils point féconder notre pays qui a un beau territoire et une forte nation, présentant les meilleures garanties, plutôt que de se disperser en Grèce, dans l'Amérique du Sud, en Égypte, en Turquie, où la terre ne manque pas, mais où la population, n'étant point au niveau des ressources du pays, met en péril les capitaux qui lui sont confiés.

» Et là-dessus je finis, sûr, que je suis, d'avoir été compris de tous dans une ville intelligente et patriotique comme Lille. »

C'est au milieu d'une véritable ovation que Mgr Labelle se rassied et cette séance comptera parmi les plus mémorables de la Société de Géographie de Lille.

AUDITOR.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'ILE DE CHYPRE

Par M. Alfred RENOUARD,
Ancien Secrétaire-Général, Membre correspondant de la Société.

Depuis le traité de Berlin, Chypre est possession de l'Angleterre. On se rappelle par quel habile tour de main nos voisins ont accaparé ce morceau de terre convoité. Il s'agissait de ne pas laisser la Russie s'enrichir seule des dépouilles de la Turquie. On lui arracha la partie la plus importante de ce que lui avait donné le traité de San-Stefano et, moyennant cela, on confia pour un temps indéterminé — c'est-à-dire pour toujours — à l'Autriche l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, à la Grande-Bretagne l'administration de l'île de Chypre. Quant à la France, les puissances lui laissèrent entendre à l'époque, d'une façon plus ou moins claire, qu'elle pourrait, elle aussi, réclamer sa part des dépouilles de l'homme malade et joindre sans opposition la Tunisie à ses possessions algériennes : de cette façon nos représentants ne soufflèrent mot.

On ne saurait dire cependant sans faire erreur que Chypre est possession anglaise. Elle l'est de fait depuis 1878, mais l'Angleterre la détient à un titre assez difficile à qualifier. Aux termes du traité qui la lui a donnée, le commissaire anglais a pleins pouvoirs : il lui a suffi pour cela de s'engager à payer annuellement au Sultan un tribut annuel de 11,468,000 piastres turques ou environ 2,500,000 francs. La Porte a la poche vide : elle a trouvé là un moyen assez original de se faire des rentes. Cependant ce commissaire n'est pas seul : il est assisté d'un conseil de dix-huit personnages, dont six choisis par le gouvernement et douze, neuf chrétiens et trois musulmans, élus par le suffrage restreint. Il a été décidé, en outre, que la langue officielle serait non seulement le Grec, mais aussi l'Anglais, ce qui est une façon comme une autre d'imposer sa domination à longue échéance. — Pour ne pas avoir l'air de tout abandonner, la Turquie a décidé qu'elle garderait la propriété des terres vagues et des forêts, c'est-à-dire plus des trois quarts de l'île, tout en laissant au gouvernement anglais le droit d'achat sur tous les terrains qui lui conviennent. Elle a, en outre, admis que le commissaire anglais gérerait les biens *vakouf* appartenant aux

mosquées et aux écoles, avec le concours d'un résident musulman, nommé par le bureau des vakouf à Constantinople ; mais elle a demandé que les affaires musulmanes soient dirigées par un tribunal de coreligionnaires.

Enfin le gouvernement anglais s'est engagé à évacuer l'île et à la rendre à la Turquie lorsque les Russes auraient évacué Kars, Batoum et leurs conquêtes en Arménie ; mais comme il est persuadé que ceux-ci ne lâcheront pas de sitôt les villes où ils sont installés, c'est assez dire qu'il se regarde comme possesseur de Chypre pour longtemps.

Bizarre destinée que celle de cette île méditerranéenne ! on la voit successivement appartenir aux Égyptiens et aux Persans, faire partie de l'empire d'Alexandrie, devenir ensuite dans l'empire romain un point important de relâche, passer à l'empire byzantin, et, après la dislocation de ce dernier, devenir un royaume distinct. Alors elle devient célèbre dans l'histoire et l'on sait avec quel éclat, deux siècles durant, elle fut gouvernée par la famille des Lusignan. Héritière des Lusignan, Venise la garda ensuite pendant près de cent ans ; et ce fut seulement en 1571, à la suite d'une guerre qui se termina par une capitulation cruellement violée, que les Vénitiens la cédèrent à l'empire ottoman. La voici maintenant glissée des mains de la Turquie à celles de l'Angleterre. Celle-ci a-t-elle fait une bonne affaire politiquement et commercialement parlant? c'est ce que nous allons dire.

Au point de vue politique, Chypre peut avoir pour l'Angleterre une importance de premier ordre, moins, croyons-nous — en opposition du reste avec l'opinion générale — par sa situatiou en face des côtes de Syrie et d'Anatolie et du « grand coude de l'Euphrate, point vital de l'Asie antérieure (1), centre de convergence de toutes les routes entre la mer Noire et le golfe Persique, l'Ararat et le Liban » que par sa proximité de l'Égypte et du canal de Suez, dont les Anglais, en cas de guerre, voudraient, à tout le moins, fermer l'entrée à toutes les puissances. De ce côté donc l'Angleterre, on peut le dire, a eu la main heureuse.

Au point de vue commercial, la réponse est plus complexe. Mais avant d'examiner l'île sous cet aspect spécial, nous croyons devoir dire ce qu'elle est au point de vue géographique proprement dit.

Elle est placée, par 30 degrés de longitude est et 35 degrés de latitude nord (ceci soit dit pour préciser) — presque au fond de l'angle que forment, à l'extrémité orientale de la Méditerranée, la Syrie et

(1) Sir Charles Dilke. *Problems of Great Britain*, 1890.

l'Asie Mineure. Après la Sicile et la Sardaigne, elle est la plus grande île de cette mer. Sa population, d'environ 240,000 âmes, comprend toutes sortes d'idiômes et de religions : grecs, mahométans, chrétiens et maronites. Quant à sa superficie, elle est d'après les cartes marines estimée à 9,500 kilomètres carrés ; mais aujourd'hui que les Anglais en ont fait le levé topographique, on sait qu'elle n'est plus que de 9,180 kilomètres.

Chypre est orientée, suivant son grand axe, dans la direction du nord-est au sud-ouest et se compose de deux massifs montagneux absolument distincts : l'un, le plus important, situé au sud de l'île et courant de l'ouest à l'est — appelé jadis Olympe, comme beaucoup de montagnes de l'époque, et renfermant des pics de plus de 2,000 mètres où les anciens rois avaient fait creuser des glacières toujours remplies — et répondant aujourd'hui au nom grec de *Troodos*; l'autre, la chaîne des *Cérines*, située au nord-est, très étroite, se terminant par la péninsule de Karpasos, et se développant régulièrement en un croissant de 160 kilomètres, qui longe de près la côte d'Anatolie et affecte la forme d'une muraille crénelée : sous la domination des Lusignan elle servait de rempart au reste du pays.

Parallèlement au Troodos comme lui courant de l'ouest à l'est et coupant ainsi le grand axe de l'île, est une vaste plaine, sise entre les deux massifs au centre de laquelle se trouve la capitale *Levkosia* — l'ancienne Nicosie — et terminée à ses deux extrémités par deux baies : à l'est, celle fort célèbre de Famagouste, où les Génois établirent pendant un temps une colonie florissante ; à l'ouest, celle de Morfou dont le port est complètement ensablé. Cette plaine, désignée aujourd'hui du nom de plaine de Mesorea — traduction littérale : Entre Monts — est l'ancienne plaine fertile de Nicosie, la campagne Bienheureuse, la Makaria des Anciens.

En raison de cette disposition, les géologues affirment que Chypre se composait autrefois de deux îles et que la mer s'étendait là où est la plaine et y formait un détroit. Dans tous les cas, la configuration permet d'affirmer avec presque certitude que l'île a dû être autrefois attachée au continent. Sa forme rappelle exactement celle de l'Anatolie qui lui fait face au nord ; les montagnes, d'un côté comme de l'autre, suivent une même direction ; et d'autre part, à l'extrémité nord orientale, la péninsule de Karpasos se dirige si nettement vers la côte syrienne, et la faune et la flore des deux régions sont si semblables, que les naturalistes en infèrent qu'il y a eu jonction entre elles vers la fin de l'époque tertiaire. Même dans des temps plus voisins

de nous, des changements importants se sont encore produits. Tout autour de l'ile, surtout le long des caps, règne une bordure de sable large d'environ un kilomètre, dont les coquillages appartiennent à la faune maritime actuelle. Ou la mer s'est retirée, ou le sol s'est exhaussé. La « marine » de Larnaka est bâtie sur une de ces plages modernes : en dehors de la ville, on distingue nettement le tracé de l'ancien rivage.

Placée dans le voisinage de l'Asie Mineure, de la Crète et des autres villes de l'archipel, colonies grecques, et de la Phénicie — aujourd'hui Syrie — Chypre a participé de l'une et l'autre civilisation. Aujourd'hui, ce que dans les fouilles on rencontre le plus fréquemment parmi les vestiges de toutes origines ce sont encore des traces de civilisation grecque. Près de la capitale Levkosia, M. de Voguë a retrouvé l'ancienne Idalium — les célèbres bosquets d'Idalie où se rencontraient Vénus et Adonis — et découvert des inscriptions cypriotes ; M. Lang y a trouvé un monument bilingue, phénicien et cypriote, qui a permis des travaux linguistiques comparables à ceux de Champollion ; une nécropole de quinze mille tombes a livré à M. de Cesnola qui représentait le musée de New-York les objets les plus curieux (1). Plus tard, près des fontaines de Kythraea fut trouvé un temple à la déesse de Cythère. A seize kilomètres de Limassol, le village appelé Paleo-Limisso est fondé sur les ruines de l'ancienne Amathonte. Enfin, dans la partie sud-occidentale de l'île, en face de la baie d'Épiscopie, était le fameux Paphos. Un petit village, Bafa, s'élève sur l'emplacement de l'ancien temple consacré à Vénus, et les femmes cypriotes vont encore une fois l'an, sur le rivage, invoquer — non plus la déesse — mais l'un de leurs trois patrons : saint Georges, saint Lazare et sainte Mer.

Tout cela s'explique par ce fait que la civilisation des Grecs a survécu pendant des siècles à celle des Phéniciens ; mais cela n'implique pas toutefois que les Cypriotes aient d'abord reçu cette civilisation des Grecs du continent ou des îles. Tout au contraire, il semble que ce sont eux qui ont joué, vis-à-vis des autres, le rôle d'ancêtres et d'éducateurs. Dans les légendes helléniques, Chypre apparaît comme un pays d'origine ; c'est à Chypre qu'on emprunte le culte d'Aphrodite de Paphos, sœur elle-même de l'Astarté phénicienne ; l'écriture cypriote est antérieure à l'écriture grecque, peut-être même n'a-t-elle pas passé

(1) Mallock. *In an enchanted Island, a cointer's retreat in Cyprens*; Londres, 1889.

par l'intermédiaire des Phéniciens et se rattache-t-elle directement aux caractères cunéiformes; enfin c'est à l'Ecole de Chypre sans doute que la Grèce apprit la métallurgie et l'art de la poterie.

L'île jouit d'un climat qui n'est pas précisément malsain — la mortalité n'y est que de 18 % et la natalité atteint 29,4 % — mais on y trouve des saisons extrêmes et variant fort brusquement. L'hiver on est exposé aux vents qui viennent de passer sur les hauts plateaux de l'Asie, la neige tombe sur les montagnes et jusque dans les plaines, les pluies sont abondantes surtout d'octobre à janvier et les rivières débordent. L'été survient alors sans transition et amène des chaleurs implacables : pas un nuage au ciel, pas un souffle dans l'air, à peine quelques brises marines. La température estivale de Larnaka dépasse celle du Caire, le sol est desséché, une brume malsaine règne dans les plaines, tous les habitants de cette ville, de même que ceux de Limassol et Nicosia, gagnent les hauteurs; il n'est pas jusqu'à la garnison qui garde Nicosia qui ne soit obligée d'aller résider sur les pentes du mont Machera. Toute la plaine est déserte.

Il va sans dire qu'avec cette température, l'étendue que nous savons, la configuration que nous avons décrite (deux massifs voisins tournant leurs pentes vers l'intérieur), Chypre ne peut pas posséder de cours d'eau importants. Elle n'a que des ruisseaux et de médiocres rivières. Citons notamment le *Pédéas*, qui coule dans la plaine de Noserea et qu'on qualifie de fleuve, mais qui n'a qu'un cours intermittent d'environ 100 kilomètres et dont le lit est sec en été. Mais les Cypriotes font moins de cas des fleuves que des sources, qui jaillissent à la base ou dans les vallons des montagnes. Mainte ville leur doit sa fondation; l'agriculture leur doit de pouvoir résister à un climat torride. Ces sources ont, d'ailleurs, de quoi étonner les géologues des deux massifs montagneux : l'Olympe, qui reçoit le plus de neige et de pluies, présente très peu de sources; l'autre, la chaîne des Cérines, en fournit de très nombreuses et de très abondantes. Or, sur ce massif, les sources naissent par 150 ou 200 mètres, et l'aire étroite qui les domine ne suffit pas pour expliquer, dans une contrée si pauvre en pluies, la présence de si nombreuses et si abondantes fontaines. D'où viennent-elles? Du massif opposé, de l'Olympe, en passant sous la plaine? ou du continent, de la Cilicie, en franchissant plus de cent lieues sous la mer à plus de trois cents mètres de profondeur? L'une et l'autre opinion sont soutenues.

Assez loin du rivage de la mer, au sud de Larnaka et près de Limassol, on rencontre des marais salants, dont l'alimentation constitue

également un phénomène assez curieux, et dont la production annuelle varie entre 25,000 et 30,000 tonnes de sel. Ce produit, d'un commerce important, n'est pas la seule richesse minérale de Chypre ; elle renferme aussi des métaux, notamment le fer et le cuivre, le métal cypriote par excellence, puisque dans nos langues il porte le nom de l'île. Les premiers habitants étaient vraisemblablement de fort habiles métallurgistes. car on découvre en maint endroit des scories qui ne renferment plus que très peu de métal ; les habitants d'aujourd'hui ne le sont pas moins.

Mais ce n'est pas l'industrie, c'est plutôt l'agriculture qui fait la richesse de Chypre, malgré l'état lamentable et de décadence dans lequel elle se trouve. Celle-ci a trois ennemis : la sécheresse, les sauterelles, et... le cultivateur. La sécheresse, on sait la combattre : les Cypriotes sont habiles dans l'irrigation, ils recueillent l'eau et l'amènent par de longs conduits creusés dans des troncs d'arbre. Les sauterelles, ils sont, depuis fort longtemps et bien avant la venue des Anglais, passés maîtres dans l'art de les détruire : les appareils cypriotes, employés par nous en Algérie, ont une réputation universelle. Mais le cultivateur est rebelle au progrès. Des diverses races qui habitent l'île, ce sont les Grecs qui représentent l'élément actif, et précisément ces Grecs sont, parmi leurs frères de l'archipel et du continent, considérés comme les plus routiniers de leur race. On leur applique encore maintenant l'épithète de « bœufs » que leur donnaient les anciens Hellènes. Les Anglais ont beau faire pour les stimuler, ils n'ont pu encore — il est vrai que leurs efforts ne datent pas de bien loin — y réussir. Aussi un dixième seulement du sol est-il cultivé, et la plupart des cultures riches qui faisaient autrefois la force de Chypre ont-elles disparu. La canne à sucre, par exemple, cultivée autrefois sur tout le littoral, ne se voit plus que dans les jardins. Les bananniers, les dattiers, sont devenus rares ; le cotonnier, qui fournissait à l'exportation jusque 6,000 balles par an, n'en donne plus un millier. La vigne, si productive au temps des Vénitiens qui l'avaient plantée jusque 1,200 mètres d'altitude, et qui donne des vins exquis, puisque c'est là que les Portugais sont venus chercher les premiers plans destinés à Madère, produit 25,000 à 30,000 hectolitres par an. A vrai dire, une fraction considérable de la récolte est exportée sous forme de raisin sec, en France notamment ; mais la dénonciation du traité franco-turc est capable de jouer un mauvais tour à cette industrie agricole. Du reste, il paraît qu'on commence déjà à fabriquer du vin-marchand d'après les méthodes françaises, et que les habitants de l'île commencent à savoir ce que c'est que la piquette cypriote.

En raison de cette incurie agricole, l'île ne suffit pas, loin de là, à sa consommation et suffit à peine à payer ce qu'elle achète. Il lui faut importer du blé, de la farine, de l'orge, des pois, de l'huile, etc.; elle exporte du vin, du raisin, des caroubes, des graines de sésame, un peu de coton, etc. En 1882, le commerce total s'élevait à 15 millions environ; en 1887, il était de 16 millions et demi, dont 7 millions et demi à l'exportation (1) et 9 millions à l'importation, et en 1888 d'un peu moins de 14 millions ; l'exportation, à la suite de la sécheresse, avait été réduite de près de 2 millions.

Les nations qui font le plus d'affaires avec Chypre sont, dans l'ordre suivant : la Turquie, l'Egypte, l'Autriche, la Grèce, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Russie et la Roumanie. En 1888, le commerce avec l'Angleterre a diminué sensiblement. Les importations anglaises s'élevaient, en 1879, à 15 °/₀ du total, en 1884 à 31 °/₀ ; elles ne s'élèvent plus qu'à 22 °/₀ en 1888.

Le revenu de l'île ne suffit pas à faire face aux dépenses. Depuis 1884, les dépenses, y compris le tribut de la Porte, ont oscillé autour de 5,500,000 fr., le revenu n'a jamais dépassé 4,800,000 fr. (1884) et est tombé à 3,600,000 fr. (1888).

Les Anglais toutefois ne se découragent pas et ne songent pas à créer de nouveaux impôts. Ils savent que ce pays leur est particulièrement utile comme station de charbon et port de refuge, ils savent aussi qu'il a de l'avenir. Avec des travaux publics (routes, ports, etc.), ils rendront plus facilement exploitables les richesses de l'île ; par l'instruction, ils rendront les habitants plus habiles à les exploiter. Et ils ne se dérobent ni à l'une ni à l'autre tâches. Jusqu'ici leurs efforts n'ont amené que des résultats insignifiants et, d'autre part, les Cypriotes ne peuvent encore se louer d'avoir changé de maîtres. Ce sont, en effet, plutôt des spéculateurs qui se sont, dès le début, abattus sur le pays — comme, par exemple, ce capitaliste qui, moyennant un million, a acheté tout un quartier de Larnasa, sur lequel il a réalisé cent pour cent de bénéfices, — les indigènes n'y ont rien gagné et en ont plutôt conçu de l'envie. Mais il est impossible qu'ils ne retrouvent pas, un jour ou l'autre, de réels avantages d'une administration progressiste, persévérante et plutôt bienveillante.

---

(1) *Report by H.-M. High commissionner for 1888-88.* C. 5749, Londres, 1889.

NOUVELLE MAPPEMONDE

DONNANT POUR TOUS LES POINTS DU GLOBE

les Heures de Lever et de Coucher du Soleil

ET LA LONGUEUR DU JOUR AUX DEUX SOLSTICES

Par M. V. TILMANT,

Directeur de l'École primaire supérieure de Lille,
Membre du Comité d'études de la Société de Géographie,
et de la Commission météorologique du Nord.

Communication faite à la Société de Géographie de Lille le 28 Décembre 1889.

Un ancien a proclamé « heureux » celui qui peut se rendre compte des choses et en connaître les causes. A cette satisfaction, la plus douce que puisse goûter un être intelligent, s'ajoute ici un intérêt particulier et tout à fait d'actualité : la nouveauté des cartes que j'ai l'honneur de soumettre à la Société de géographie consiste surtout en ce qu'elles permettent d'expliquer facilement les saisons, et en particulier l'*hiver*, dans lequel nous sommes entrés depuis huit jours, et dont l'*influence* présente cette année un caractère tout spécial de gravité.

Pour se rendre compte du changement des saisons, ou de l'inégalité des jours et des nuits, il faut se rappeler ces trois grandes vérités :

1° La terre est ronde ;

2° Elle tourne sur elle-même en vingt-quatre heures de l'ouest à l'est (par le sud) ;

3° Elle circule en un an autour du soleil (aussi de l'ouest à l'est par le sud).

I. — Forme de la Terre.

Les deux premiers faits sont suffisamment connus et prouvés.

La forme arrondie de la terre ferme et des eaux se vérifie par l'aspect variable que présentent les objets de la surface, d'après la *distance* ou la *hauteur* d'où on les aperçoit : de là le goût des ascensions de monuments ou de montagnes, les excursions en ballons captifs ou libres, et surtout le prodigieux succès de la tour Eiffel, le *clou* gigantesque de l'Exposition. Les vérifications expérimentales de ce fait n'ont pas manqué, depuis Magellan (1520) ; et en ce moment même, deux jeunes Américaines, miss Bly par l'est et miss Bisland par l'ouest, luttent de vitesse pour réaliser le voyage imaginaire de Philéas Fog et surpasser le héros du roman de Jules Verne (1).

II. — Mouvement diurne ou de Rotation.

De même, le *mouvement diurne* de la terre est nécessaire pour expliquer les mouvements apparents des objets qui l'entourent : rotation du soleil et de tout le ciel, d'Orient en Occident ; vents alizés et Gulf-stream, coulant et soufflant aussi de l'est à l'ouest, et utilisés par Christophe Colomb il y a quatre siècles ; enfin aplatissement de la terre aux deux pôles et renflement à l'Équateur, dus à la *force centrifuge*, et s'ajoutant à celle-ci pour produire la *différence d'intensité de la pesanteur*, constatée par l'inégalité du pendule qui bat la seconde aux diverses latitudes. Cette observation, faite à Cayenne en 1672 par l'académicien français Richer, au cours d'une mission scientifique, était, suivant M. Faye, le digne président du bureau des longitudes, « la première démonstration physique ou plutôt mécanique du mouve-

---

(1) Elles y sont parvenues : miss Bly a accompli son voyage en 73 jours, battant sa concurrente de deux ou trois journées. Ce résultat était prévu, car en supposant toutes les autres conditions égales, la traversée de l'Atlantique, d'Europe en Amérique, exige environ deux jours de plus que d'Amérique en Europe : cela tient à la direction du *Gulf-stream*, qui à cette latitude revient vers l'Europe, après avoir contourné le golfe du Mexique d'où il tire son nom, et en donnant à la côte bretonne de Roscoff la température de Nice. Ajoutons que cette direction est aussi celle du *contre-alizé* de l'hémisphère nord, qui nous apporte quelquefois des tempêtes annoncées d'Amérique à l'Europe deux ou trois jours d'avance par le câble transatlantique.

« ment de rotation du globe terrestre. » Depuis lors, Léon Foucault en 1851, toujours au moyen du pendule, en a donné une nouvelle, beaucoup plus simple et plus frappante, et devenue classique.

A ce mouvement de rotation de la terre se rattachent les *différences d'heure*, d'après la *longitude*, à raison d'une heure d'avance ou de retard pour 360° : 24 ou 15° de longitude est ou ouest, et de quatre minutes de temps pour 1°. Ainsi s'expliquent l'*avance* de huit minutes que présente l'heure de Bruxelles sur celle de Paris et le *retard* à peu près égal de celle de Londres ou de Greenwich, ces deux villes étant pour nous à 2° de longitude, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Plus loin de nous, Vienne et St-Pétersbourg, situées respectivement à environ 15° et 30° de longitude est, ont une heure et deux heures d'avance sur Paris, tandis que New-York a cinq heures de retard, étant à 75° de longitude ouest. Rappelons en passant que cette *conversion des temps en longitudes* est extrêmement fréquente à la mer pour déterminer la *longitude* du point où l'on se trouve (1), et que l'adoption prochaine de la division centésimale ou française du cercle en 400 grades, toujours en usage dans nos cartes de l'état-major, a été décidée en 1884 au Congrès international de Washington ; elle amènera forcément la division décimale du jour et de l'heure, mais sans toucher en rien au calendrier actuel (2).

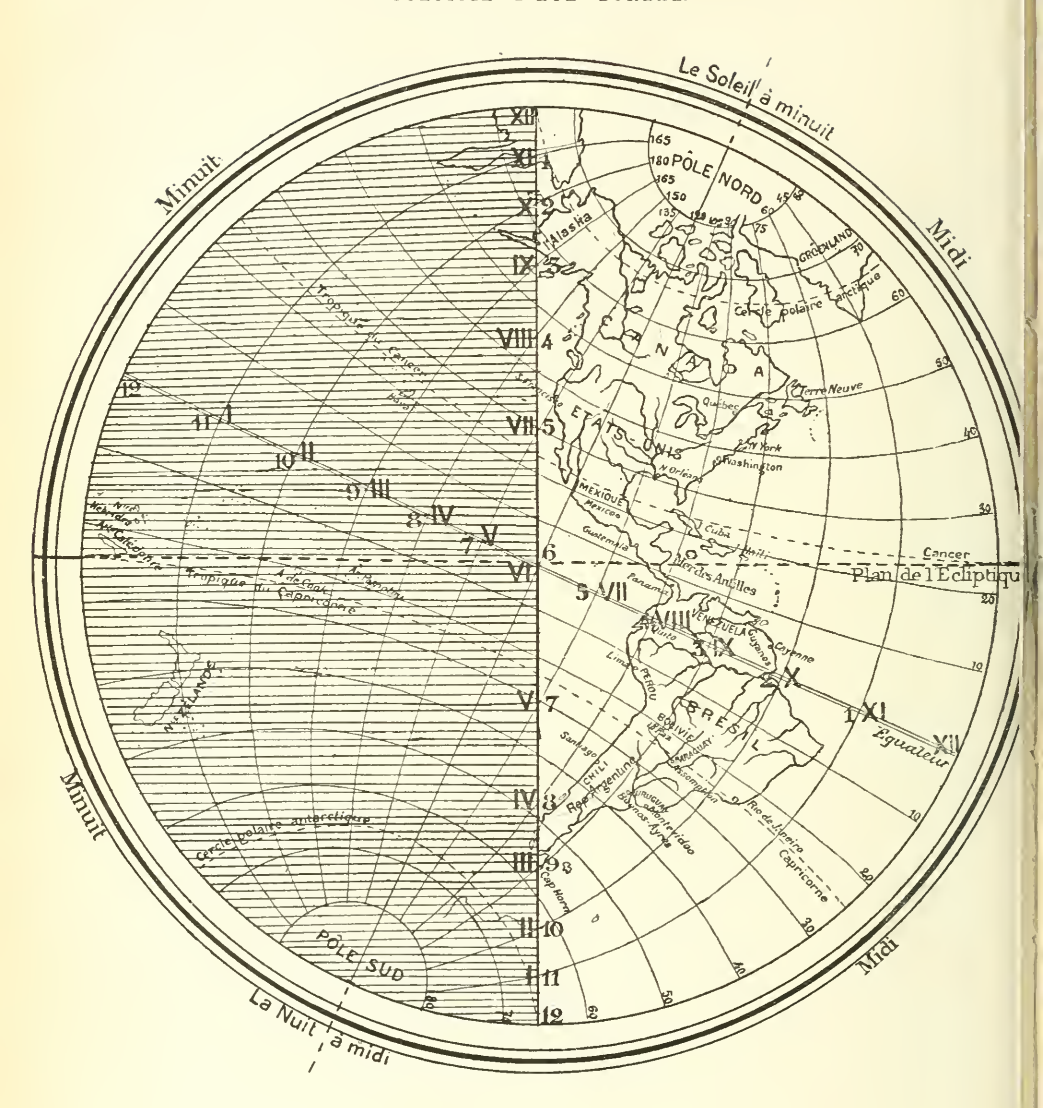
En attendant cette réforme, analogue à celle du thermomètre et des aréomètres, la division du globe en 24 *fuseaux* au moyen de méridiens espacés de 15° en 15° (et non de 10 en 10 comme on fait ordinairement), partage l'équateur et tous les parallèles en 24 parties égales. Si l'on suppose que le *premier méridien* a l'heure de *midi*, les autres divisions, en allant vers l'est, représenteront les heures de l'après-midi, et pourront être numérotées I, II, III, IV... XII ou *minuit* ; en continuant de compter vers l'est, I, II, III, IV... *heures du matin*, on reviendra au point de départ, c'est-à-dire au méridien initial. Remarquons que cette graduation est celle du *cadran solaire équatorial*, dont le tracé préalable facilite singulièrement celle du même *cadran*, *horizontal* ou *vertical*. (M. Faye, *Cosmographie*).

---

(1) L'autre élément nécessaire pour fixer exactement la position d'un point sur le globe est la *latitude*, facile à obtenir, au moins théoriquement, car *elle est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon* du point considéré.

(2) Voir, dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes de 1886*, le compte-rendu du Congrès de Washington, par M. Janssen, le délégué français.

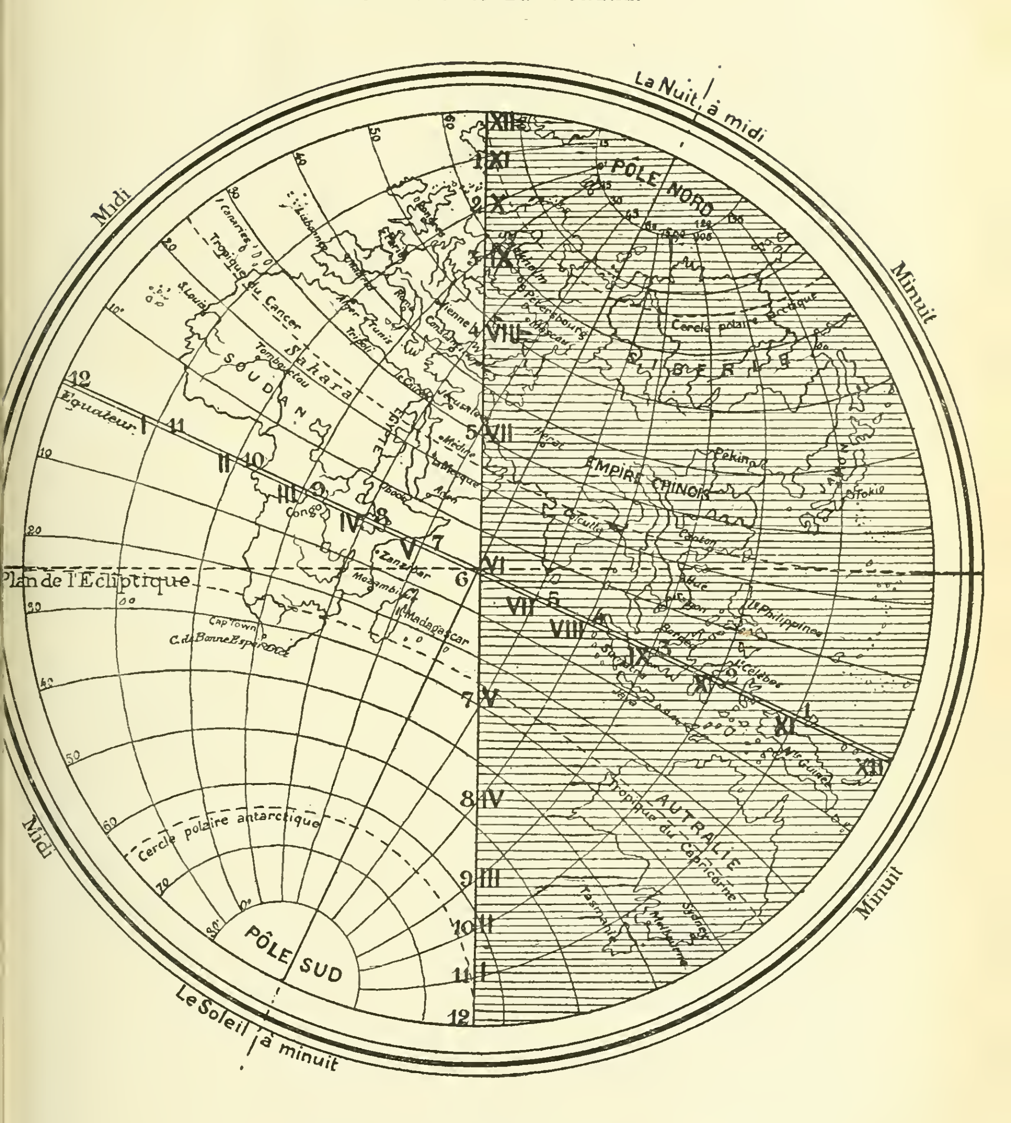
SOLSTICE D'ÉTÉ BORÉAL.



SOLSTICE D'HIVER AUSTRAL.

NOTA. — Par suite d'une erreur, les chiffres placés en chaque point du *cercle de séparation* du jour et de la nuit, (entre la partie claire et la partie ombrée), sont mal indiqués : ils devraient être exactement les mêmes que ceux du méridien passant par ce point, et qui sont écrits sur l'équateur ; en d'autres termes, sur le

Solstice d'hiver boréal.



Solstice d'été austral.

cercle de séparation, il faut supposer chaque chiffre *arabe* remplacé par le même chiffre *romain*, et réciproquement. Ces chiffres indiquent les heures de lever et de coucher du soleil. (Voir la Description des cartes, pages 14 et 15).

Sur les grandes cartes, les heures du *jour* sont en *rouge*, celles du *soir* en *noir*.

III. — Mouvement annuel ou de Translation.

La terre tourne en un an autour du soleil. Les anciens, d'humeur moins vagabonde que nous, mais non moins curieux *des raisons des choses*, avaient trouvé le moyen de se croire immobiles au centre du monde : ils faisaient tourner le ciel entier autour d'eux en 24 heures pour expliquer le jour et la nuit ; et de même ils admettaient le soleil circulant en un an autour de la terre, *inclinée*, inondant de chaleur et de lumière chacun des pôles successivement, à six mois d'intervalle, et laissant l'autre dans le froid et l'obscurité de l'hiver. De là l'étude particulière qu'ils ont faite de la région ou zone du ciel parcourue ainsi par le soleil (1), c'est-à-dire du *zodiaque*, traversé en son milieu par l'*écliptique* (2), et divisé en douze *signes* ou constellations, correspondant chacune à un mois de l'année ; de là aussi le nom de *solstices* (stations du soleil), donné aux deux points où il semble *s'arrêter* sur la sphère céleste, dans sa marche vers le nord ou vers le sud, et dont nous avons surtout à nous occuper. Cette explication des saisons dura jusqu'au XVIe siècle, qui vit s'accomplir, avec la *renaissance* des lettres et des arts, la véritable *naissance* des sciences d'observation.

On a constaté avec raison et depuis longtemps déjà, « qu'il y a dans la succession des connaissances humaines une fatalité qui n'amène presque jamais les plus utiles et les explications les plus simples que les dernières. » Ce fut le cas ici. Malgré la longue et brillante civilisation de l'Orient, de la Grèce, de Rome et des Arabes, on en était encore, à la fin du moyen-âge, au système de Ptolémée, faisant de la terre le *centre* du monde. « Cependant, dit M. Faye, la doctrine con-
« traire, si évidente aujourd'hui, avait été proposée par les pythago-
« riciens avec une netteté parfaite. Ce long triomphe d'une erreur sur

---

(1) Ce mouvement se fait à raison d'un degré environ par jour (360° en 365 jours), et il est permis d'y voir l'origine de la division du cercle en 360°.

(2) Le plan de l'*écliptique* est ainsi nommé, parce qu'il y a *éclipse* quand le centre de la lune s'y trouve en ligne droite avec ceux du soleil et de la terre, qui y sont toujours contenus : ce plan est en effet celui de la trajectoire apparente du soleil, contenant en réalité l'*orbite terrestre*. On sait en outre que l'éclipse de lune n'arrive qu'à la *pleine lune*, et celle de soleil à la *nouvelle lune*, et encore assez rarement, à cause de l'*inclinaison* du plan de l'orbite lunaire sur celui de l'écliptique, qui est de 5°.

« la vérité *bien formulée* laisse dans l'esprit une impression décou-
« rageante. »

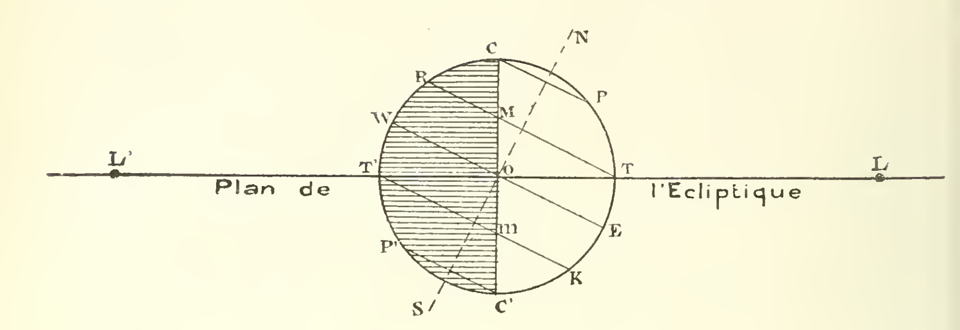
C'est à Copernic que revient la gloire d'avoir reconnu et fait admettre la simple et facile vérité. Mais cette gloire, il n'en a pas joui. Quoiqu'il vécût au temps et dans le pays de la *Réforme*, il n'osa publier sa découverte de son vivant, prévoyant sans doute la façon dont elle serait accueillie : un siècle plus tard, elle fut pour Galilée la cause des persécutions qui empoisonnèrent sa vieillesse, et qui empêchèrent Descartes de mettre au jour son *Traite du monde*.

La terre tourne donc autour du soleil en un an. Mais ce *voyage circulaire* (ou plutôt *elliptique*, ainsi que Képler l'a reconnu le premier), est soumis à certaines conditions, comme ceux que nous offrent, chaque année aussi, les compagnies de chemin de fer. Ces conditions sont ici : 1° l'*inclinaison constante de l'axe* de la terre sur le plan de l'écliptique, comme le montrent les globes actuels ; 2° *le parallélisme de cet axe*, dans toutes les positions que la terre occupe successivement dans l'espace. Ainsi l'axe de la terre décrit en un an une immense surface cylindrique, ayant pour base une ellipse, à l'un des foyers de laquelle se trouve le soleil.

Ce fait, sur lequel nous sommes obligé d'insister, parce que c'est le plus important dans l'explication qui nous occupe, n'est pas aussi facile à représenter que les deux précédents. Pour ceux-ci, le globe ordinaire suffit : droit ou incliné, il montre facilement le lever et le coucher du soleil et les différences d'heure provenant de la longitude. Mais si l'on veut se rendre compte seulement de la *division de la terre en zones*, le globe droit ne suffit plus, et c'est ce qui a déterminé les éditeurs à faire tous ces globes *inclinés* : ils ont compris que, pour avoir la représentation facile et complète d'un objet, il faut non seulement que l'image réduite, plane ou en relief, soit *semblable* à l'objet, mais encore que la copie et l'original soient *semblablement placés*. C'est ainsi qu'un étranger arrivant à Lille, après s'en être procuré le *plan*, déplie celui-ci, et après y avoir reconnu la gare ou la porte par où il entre, *s'oriente* ou plutôt *oriente son plan*, de façon que la ligne représentant la rue qu'il doit d'abord parcourir soit dans la direction de cette rue elle-même. De même dans nos promenades ou excursions géographiques, au moyen de la carte du pays parcouru.

Revenons aux *zones*, dont l'explication est la même que celle des saisons, et pour cela considérons cette lampe et ce globe placés sur la

table, et tels que la flamme L se trouve à la hauteur du centre O du globe.



Le soleil artificiel, placé d'abord en L, marquera sur la *verticale* LO un point T, tel qu'Assouan, par exemple, dans la Haute-Égypte (l'ancienne Syène. à la première cataracte du Nil), pour lequel le soleil à midi sera au *zénith* et luira au fond des puits ; et, par suite du mouvement diurne de la terre, la même particularité se représentera pour tous les points du parallèle TR, nommé *tropique du Cancer*. Le point T′ est l'*antipode* de T : son parallèle T′K, situé à 23° 1/2 de l'Équateur, comme TR, limite avec celui-ci la *zone torride*, et se nomme le *tropique du Capricorne*.

Pour trouver l'étendue des *zones glaciales* et *tempérées*, supposons encore le soleil dans la direction OL, mais assez loin du globe pour que les rayons de lumière tangents à celui-ci en C, C′, soient sensiblement parallèles, de façon que l'ensemble des points de contact C,C′... forme un *grand cercle* C C′. Celui-ci partage la surface de la terre en deux parties égales, l'une éclairée, l'autre obscure, contenant chacune un pôle ; et dans le mouvement de rotation de la terre, tous les points au nord du parallèle CP ne cesseront pas d'être éclairés, tandis qu'aucun de ceux situés au sud du cercle C′P′ ne sortira de la région obscure. Ces deux cercles sont les *cercles polaires*, *arctique* CP, et *antarctique* C′P′ ; ils séparent les zones *tempérées* et *glaciales*, et sont situés à 23° 1/2 de chaque pôle ou à 66° 1/2 de l'Équateur.

Si l'on veut terminer l'étude des zones par l'*explication des saisons*, il suffira de remarquer que, dans chaque rotation de la terre à l'époque supposée, qui est celle de notre *solstice d'été*, la *matinée* MT de tous les points du parallèle TR est plus longue que celle mK du parallèle T′K, c'est-à-dire que le jour boréal est plus long que le jour austral. De

plus, la division de chacun des parallèles TR et T'K en deux parties inégales par le cercle de séparation CC' montre la durée relative de la *nuit* et de la *journée* ; et pour évaluer chacune d'elles *en heures*, il suffirait que la sphère portât les méridiens ou *cercles horaires* dont nous avons parlé à propos du mouvement de rotation. L'équateur EW, à l'époque considérée, et même toute l'année, est divisé en deux parties égales de jour et de nuit : on lui donne, pour cette raison, le nom de ligne *équinoxiale* (la *nuit* y étant *égale* au jour).

Il est bien entendu que, pour compléter l'explication ci-dessus, il faudrait supposer le soleil en L', ce qui donnerait de longs jours à l'hémisphère sud et de longues nuits boréales ; enfin, il y aurait à considérer les deux positions intermédiaires, où le cercle de séparation CC', se confondant avec le méridien, il y a partout *équinoxe*. Mais il est bien évident aussi que ces *positions relatives* du soleil et de la terre seraient les mêmes, si, au lieu de supposer la lampe passant de L en L', on laissait celle-ci en place et que l'on transportât la terre autour d'elle, en ayant soin de maintenir l'*axe* NS *parallèle à lui-même* dans toutes ses positions.

Les anciens avaient admis, pour les *saisons*, comme pour le jour et la nuit, la fixité de la terre et le déplacement du soleil, passant successivement dans ses *douze maisons*, les signes du zodiaque. Copernic, guidé sans doute par les *dimensions respectives* du soleil et de la terre, qui sont justement en *sens inverse* de ce que nous montre la figure ci-dessus (1), soutint et prouva la *fixité du soleil au centre du monde*, le mouvement de *rotation* de la terre en 24 heures pour rendre raison du jour et de la nuit, et pour expliquer les saisons, son mouvement annuel de *translation* autour du soleil, qui lui est commun avec toutes les autres planètes.

Cette découverte, fruit d'une étude et de recherches opiniâtres, et que celles si nombreuses des trois siècles et demi écoulés depuis n'ont fait que confirmer, mérite qu'on s'y arrête un instant.

Sans chercher quels durent être les arguments de Copernic, il est

---

(1) Le volume du soleil est 1,300.000 fois celui de la terre : il serait représenté par plus d'*un mètre cube* si la terre l'était par *un centimètre cube*. Jupiter, la plus grosse planète, égale à 1,300 fois la Terre, tient le milieu ; il serait alors figuré par plus d'*un décimètre cube*. Arago donne une idée du même rapport en prenant pour la terre un grain de blé, et pour le soleil un hectolitre et demi. Pour les distances de la lune et du soleil à la terre, voir la note § VI.

de toute évidence que, pour la succession du jour et de la nuit, la *rotation de la terre* est infiniment plus simple à admettre que *celle du ciel entier*, dans lequel la lune, le soleil et les astres innombrables devraient circuler avec des vitesses proportionnées à leurs distances de nous, aussi inégales que peu connues à cause de leur immensité (1).

Le mouvement de *translation* de la terre et *ses conditions* furent certainement beaucoup plus difficiles à établir, et, pour y arriver, Copernic dut, contrairement à ce que nous venons de faire, remonter des *effets constatés* à la *cause inconnue* : il déduisit sans doute la quantité dont l'axe de la terre est incliné sur le plan de l'écliptique, de la position *connue* du tropique du Cancer (2), limite septentrionale des points qui, à un jour donné de l'année (21 juin), ont tous le soleil au zénith. Syène, Mascate, Canton et La Havane, étant situées toutes à environ 23° 1/2 de l'équateur, Copernic conclut de ce que le soleil y fait son image au fond des puits, que l'équateur terrestre est incliné de 23° 1/2 (et l'axe, par suite, de 66° 1/2) sur le plan de l'écliptique. En d'autres termes, si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur la figure précédente, il déduisit de la position du tropique TR par rapport à l'équateur EW la valeur de l'angle LOE (ou de son complément LON) : c'est, en fin de compte, le procédé toujours employé pour mesurer un angle au centre TOE, au moyen de son arc TE, ayant la *même mesure*, ou la même valeur en degrés. Voilà pour l'*inclinaison*. Quant à la *translation*, nous en indiquerons plus loin une preuve qui ne dut pas échapper au savant astronome allemand, et qui sera mieux comprise après ce que nous allons exposer sur nos essais, antérieurement à nos cartes actuelles.

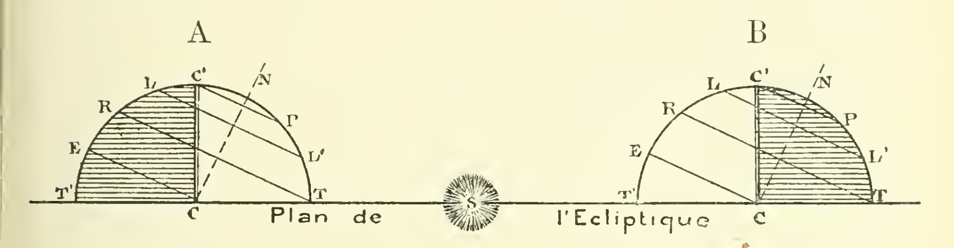
Dans le but de montrer facilement aux élèves le mouvement de translation de la terre autour du soleil et ses conséquences, nous avons essayé successivement de placer le globe, convenablement orienté, et

---

(1) Cette dernière explication a été ingénieusement comparée par M. Henri Fabre à l'idée d'un original qui, pour faire rôtir une alouette, ne trouva rien de mieux que de faire tourner le foyer autour de l'oiseau ! (*Le Ciel*, chez Delagrave). Nous ne saurions assez recommander ce petit livre, où l'auteur a cherché, dit-il, « à expliquer facilement des choses difficiles, » et y a parfaitement réussi. C'est, mieux encore que celle d'Arago, une *Astronomie* vraiment *populaire*.

(2) Ce tropique devait être le seul assez bien connu à cette époque : celui du Capricorne, qui coupe la pointe sud de l'Afrique et celle de l'Amérique méridionale, n'est voisin d'aucune ville importante, sauf Rio de Janeiro ; mais la capitale actuelle du Brésil n'existait pas alors.

suivant l'époque de l'année, dans la direction des points cardinaux, à la hauteur de la lumière centrale ; puis nous l'avons suspendu, muni d'un *cercle de séparation* CC′ (fig. ci-dessus), à une potence tournant autour d'un bec de gaz; enfin nous avons imaginé d'en faire rouler la moitié TCT′, supérieure à l'écliptique, sur une table autour d'un bougeoir, (l'autre moitié étant supposée au-dessous de la table, dont le dessus représente alors le *plan de l'écliptique*, voir la fig. ci-dessous). — En donnant au méridien de Paris la position TC′T′, la partie visible de la sphère représente assez bien l'*hémisphère continental ou tellurique*, signalé par Karl Ritter, quoique nous ayons dû prendre pour point central C′ un point du cercle polaire, au lieu de Paris même ou de Londres (1).



Cet appareil, construit par la maison Stutz, de Lille, a vivement frappé les amateurs et les membres des Sociétés savantes qui l'ont vu fonctionner. Il réalise le *parallélisme de l'axe terrestre* par un mécanisme extrêmement simple, et a, en outre, l'avantage de maintenir *toujours perpendiculaire aux rayons solaires*, (ou au rayon vecteur SC), le demi-cercle CC′ séparant l'ombre de la lumière, et peint en blanc du côté du jour, en noir du côté de la nuit.

Dans les deux positions extrêmes de la terre que nous avons étudiées en détail ci-dessus, et que reproduit la figure, le cercle CC′ partage en deux parties inégales tous les parallèles, jusqu'aux cercles polaires exclusivement. Celui de Lille LL′ montre qu'au 21 décembre que nous venons de dépasser, nous entrons dans la nuit (c'est-à-dire que le soleil se couche) à quatre heures du soir (2); la face postérieure de

---

(1) Les Anglais possèdent aussi, à leurs antipodes, le centre de l'hémisphère océanique (la Nouvelle-Zélande).

(2) Pour plus de simplicité, nous négligeons la *réfraction*, qui relève le soleil et nous donne le *crépuscule, civil ou astronomique*.

l'appareil montre que le soleil se lève alors quatre heures avant midi ou à huit heures du matin. La position A montre qu'au 21 juin, au contraire, le soleil se lève à Lille à quatre heures du matin et se couche à huit heures du soir.

Dans les deux positions intermédiaires à celles que nous venons d'indiquer, le cercle CC′ se confond avec un méridien : tous les parallèles sont coupés en deux parties égales : ce sont les deux *équinoxes*, (de *printemps*, 20 mars ; d'*automne*, 22 septembre).

La figure précédente permet d'exposer facilement le fait annoncé ci-dessus comme preuve du mouvement de *translation*. Chacun sait qu'on entend par *Canicule* le temps le plus chaud de l'année, et que ce nom lui vient de ce que, à cette époque, en même temps que le soleil, se lève l'étoile de la constellation du *Chien* nommée *Sirius*, la plus brillante du ciel. Or, si l'on examine le ciel en ce moment-ci, c'est-à-dire par une nuit d'hiver, on aperçoit facilement, du côté du sud et au milieu du ciel, *Sirius* ou *Le Chien*, mené en laisse en quelque sorte par le chasseur *Orion*, qui traverse majestueusement le ciel de l'est à l'ouest (1). Ainsi, en été, Sirius accompagnant le soleil passe avec lui au méridien à *midi ;* en hiver, au contraire, elle y passe vers *minuit*. Cette différence s'explique tout naturellement, si, en se reportant à la figure ci-dessus, on admet, avec la fixité du ciel, que Sirius et Orion se trouvent toujours dans la région de l'espace située à droite de la figure : dans la position A de la terre, il est *midi* quand nous passons devant Sirius ; en B, nous y passons *à minuit*.

Il est vrai que si le soleil se transportait autour de la terre, fixe, selon l'ancienne croyance, le résultat serait absolument le même (et c'est ce qui rend compte de la longue durée de cette théorie) : l'observation prouve donc simplement qu'il y a un *déplacement*, sans montrer qu'il s'applique à la terre plutôt qu'au soleil. Mais les raisons données à propos de la *rotation* subsistent ici, et s'augmentent considérablement de ce que les autres planètes circulent aussi autour du soleil. Le mouvement analogue de Vénus fut un des principaux arguments de Galilée

(1) Orion est l'une des plus belles et des plus intéressantes constellations du ciel : elle comprend d'abord *les Trois Rois*, situés à l'équateur céleste, et dont l'alignement prolongé vers le S.-E. conduit à *Sirius ;* au N. et au S. de ceux-ci se trouve, dans chaque hémisphère, un triangle ayant aux extrémités de sa base deux étoiles très brillantes, dont une de première grandeur (α ou *Bételgeuse*, épaule d'Orion, et β ou *Rigel*, pied d'Orion).

en faveur du système de Copernic : il explique en effet les *phases de Vénus,* découvertes en 1610 par le célèbre savant italien, grâce à l'invention récente des lunettes, et résumées pour nous en ce que, tantôt Vénus est l'*étoile du berger* ou *du soir* (*Vesper* pour les anciens) quand elle se couche après le soleil, tantôt l'*étoile du matin* (*Lucifer*) quand elle précède son lever.

IV. — Usage des nouvelles Cartes.

La demi-sphère roulante que nous venons de décrire, comme le globe suspendu au bec de gaz ou transporté dans l'espace, ne peut être faite de dimensions assez grandes pour que les détails exposés ci-dessus soient rendus visibles à un nombre assez considérable d'auditeurs, et notamment à tous les élèves d'une classe.

Le globe est certainement la meilleure *carte*, pour l'étude personnelle ; et, malgré la boutade de J.-J. Rousseau, que « pour les enfants le monde est un globe de carton » (1), il sera toujours très utile pour les *notions* de géographie mathématique ou astronomique enseignées à l'école. Mais, pour l'indication de la durée relative des jours et des nuits, ses indications manquent de précision, même quand on opère dans l'obscurité, avec une lampe et un réflecteur. L'augmentation des dimensions rend le globe encombrant, et ne fait qu'accroître l'inexactitude, à cause de l'impossibilité de placer la lumière assez loin pour obtenir un *grand cercle de séparation* (2).

La *Mappemonde murale*, ne tenant aucune place, remédie à ces inconvénients : elle admet toutes les dimensions, et peut être consultée et abandonnée à volonté, sans déplacement. Pour réunir à ces avantages ceux de notre demi-sphère roulante, nous séparons les deux hémisphères de la Mappemonde ordinaire, représentant chacun un continent ; nous suspendons ces deux cartes aux extrémités d'un mur, dirigé du N. au S., autant que possible, en donnant aux deux axes

(1) *Émile*, livre II.

(2) Nous avons construit il y a 15 ou 20 ans, et quelques-uns de nos collègues de Lille ont suivi notre exemple en se servant de notre modèle, une sphère de 80 cent. de diamètre, et qui ne nous rend pas des services proportionnés au travail qu'elle a exigé. Un globe moyen, d'un pied de diamètre et d'un mètre de tour, suffit pour les classes ; il a, en outre, l'avantage d'être à une échelle commode (1/40.000.000e).

une inclinaison vers le N. de 23° 1/2 sur la verticale, ce qui les rend parallèles entre eux, et à l'axe de la terre (1). Le soleil étant alors supposé ou figuré entre les deux cartes, nous pouvons expliquer la position des *tropiques* et des *cercles polaires*, et tracer le *cercle de séparation* C C′ aussi facilement que sur les figures précédentes : les intersections de ce dernier avec les *cercles horaires*, numérotés de I à XII, nous donnent les heures de lever et de coucher du soleil aux deux solstices, et cela pour tous les points du globe. En effet, tous les lieux d'égale latitude, parcourant en un jour le même parallèle, il en résulte évidemment que chacune des heures ainsi obtenues s'applique, non seulement au point marqué, mais à tous les lieux situés sur le parallèle de ce point, qui ont ainsi la *même journée* et la *même nuit* (2).

Considérant ensuite chacun des hémisphères *visibles*, moitié éclairé, moitié obscur, nous désignons, pour plus de clarté, par de grands chiffres romains *rouges*, les heures de *jour* ou du matin (de minuit à midi), et par des chiffres *noirs* celles du *soir* ou de nuit (de midi à minuit). Des chiffres arabes plus petits, également noirs pour le soir et rouges pour le jour, indiquent aussi les heures de lever et de coucher du soleil sur l'hémisphère *invisible*, c'est-à-dire opposé à l'observateur.

Ainsi, la carte représentant le *solstice d'hiver* montre qu'à cette époque de l'année, le soleil à Lille et pour tous les lieux de même latitude (50° N.), se lève vers 8 heures du matin et se couche à 4 heures du soir, nous donnant ainsi une journée de 8 heures et une nuit de 16. L'autre hémisphère montre aussi qu'au *solstice d'été*, au contraire, la journée de Lille est de 16 heures (de 4 h. du matin à 8 h. du soir), et la nuit, de 8 heures seulement.

Enfin, ces cartes donnent le même renseignement pour tous les lieux qui y figurent, ou dont on connaît seulement la *latitude*, et elles expliquent très simplement l'existence et l'étendue des *pays du soleil de minuit*, qui sont aussi ceux de la *nuit à midi*.

---

(1) Voir la note suivante sur cette inclinaison, et les cartes, pages 278 et 279.

(2) On sait de même que les points situés sur le *même méridien entier* ont tous la même heure, de *jour ou de nuit*, comme on peut le voir sur les bords de nos deux cartes. Remarquons en outre que ces lieux, de *même heure*, situés sur deux demi-méridiens distants de 180°, ont des longitudes de *sens contraire*, et dont la somme est 180° : Paris et ses antipodes, 0 et 180° ; Vienne, 15° E. et 165° O ; St-Pétersbourg, 30° E. et 150° O.

V. — Inclinaison des Globes artificiels.

L'inclinaison donnée aux globes artificiels par les éditeurs est toujours la même : l'axe fait un angle de 23° 1/2 avec la verticale. On arrive ainsi à expliquer et à figurer facilement les zones et les saisons, parce qu'on suppose le *plan de l'écliptique horizontal.*

Nous avons adopté cette convention tacite, à cause de la simplicité qu'elle introduit dans les explications et le dessin ; mais cette identification de l'*écliptique* avec *l'horizon* n'a lieu que pour les points du *cercle polaire.*

On s'assure facilement qu'à Lille, par exemple, cette inclinaison n'est pas la vraie, ou que l'axe du globe artificiel, orienté, n'est pas parallèle à celui de la terre : si l'on prolonge le premier, par la pensée, il ne va pas à l'*étoile polaire* (1). De même, si après avoir orienté le globe, on amène Lille au point le plus élevé qu'il puisse atteindre, on constatera que la droite joignant ce point au centre *n'est pas verticale*, c'est-à-dire ne passe pas au zénith (2).

La *distance zénithale* du pôle étant le *complément de la latitude*, cette *distance*, ou l'angle de l'axe avec la verticale, doit être, à Lille, de 90°—50° = 40° (au lieu de 23 1/2). C'est, sous une autre forme, le fait énoncé précédemment, *que la latitude d'un lieu est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon de ce lieu :* ici, on pourrait dire que la *hauteur du pôle égale la latitude*, chacune d'elles étant le complément de la distance zénithale. (Voir un globe ou notre Carte).

Malgré l'extrême simplicité des notions de géométrie sur lesquelles

---

(1) Pour fixer les idées, nous supposons *l'étoile polaire* exactement au *pôle ;* en réalité, elle en est éloignée de 1° 1/2, c'est-à-dire à peu près 3 fois le diamètre apparent du soleil ou de la lune, qui sont l'un et l'autre d'environ 1/2 degré. Remarquons que la longueur du rayon terrestre qui sépare Lille du centre n'empêche pas le parallélisme des deux droites allant de ces points à une même étoile ou au soleil : le rayon terrestre, malgré ses 6.366 kilomètres, et même le diamètre, est plus petit, comparé à cette distance, que ne le sont relativement au rayon terrestre les quelques mètres séparant deux tiges voisines de becs de gaz, regardées cependant comme *parallèles.*

(2) Sur la carte murale, où il n'est pas possible de déplacer Lille, on constatera la même différence en joignant au centre le point du bord supérieur de la carte ayant la même latitude que Lille (50°).

repose, pour chaque lieu, l'*égalité* entre la *latitude* et la *hauteur du pôle*, on peut arriver à ce résultat en remarquant d'abord que, pour les habitants de l'équateur, dont la latitude est O, l'*étoile polaire* (plus exactement le pôle) est *à l'horizon*. Si l'on considère ensuite un voyageur ou un navire, partant de l'équateur et s'avançant droit au Nord, son horizon va *s'abaisser* au-dessous du pôle ou de l'étoile, et celle-ci paraîtra *s'élever* d'autant : quand cette élévation apparente, appelée *hauteur du pôle*, sera de 1°, le voyageur se sera *élevé* de 1° en latitude (1). — Nous négligeons toujours la *réfraction*.

La véritable position du plan de l'*écliptique*, à un moment donné, est assez difficile à représenter. Ce plan, d'après sa définition, contient toujours le centre du soleil et celui de la terre (ou un point quelconque de sa surface. Du mouvement diurne apparent du soleil (ou du mouvement de rotation de la terre, sans parler de l'autre), résulte, par rapport à l'horizon supposé fixe, un déplacement continu de l'écliptique, qui rend ce plan difficile à trouver lorsque le soleil est invisible. Ce problème a été résolu sur notre demande, au point de vue géométrique et mécanique, par M. Cochez, professeur de dessin à l'école primaire supérieure; et nous avons fait construire par la maison Stutz, d'après le dessin de M. Cochez, un *Cherche-Ecliptique*, qui fournit, à une date donnée, pour un moment quelconque du jour ou de la nuit, *la direction dans laquelle se trouve le soleil*, et aussi la position du plan de l'Ecliptique. Cet ingénieux appareil donne, en outre, l'heure du lever et du coucher du soleil à une date quelconque de l'année, pour une latitude connue.

VI. — Dimensions et Distances comparées du Soleil, de la Terre et de la Lune. — Planètes.

Comme complément de quelques données numériques et approximatives de la page 283, note 1, ajoutons que le rayon solaire vaut à peu

---

(1) De là, sans doute, le nom de *hautes latitudes* donné à celles dont le chiffre est considérable. Ce nom rappelle très heureusement aussi l'ingénieuse comparaison qui considère la terre comme formée de deux immenses montagnes soudées par la base et dont les *pôles* seraient les *sommets* : les changements constatés dans la température, la végétation, etc., quand on *s'élève* de l'équateur vers l'un des pôles ou de la plaine vers le sommet d'une montagne, justifient cette assimilation.

près 110 rayons terrestres, et que la distance de la terre au soleil, ou le rayon R de l'orbite terrestre, est d'environ 24.000 rayons terrestres. Quant à la lune, son rayon est environ 1/4 et son volume 1/50 de ceux de la terre ; enfin sa distance à celle-ci est de 60 rayons terrestres, ou 400 fois moindre que celle du Soleil à la Terre, ou encore 1/400 de R.

Pour avoir une idée des dimensions du Soleil, qui n'est qu'une des innombrables étoiles peuplant l'espace infini, on peut se figurer la Terre transportée au centre du Soleil, avec son satellite (la Lune) maintenu à sa vraie distance : celle-ci étant de 60 rayons terrestres, et le rayon solaire de 110 des mêmes unités, on voit que la Lune décrirait son orbite dans le Soleil même, en se tenant toujours à peu près au milieu du rayon, c'est-à-dire à égale distance du centre et du bord extérieur.

Planètes. — Les distances des planètes au Soleil s'expriment ordinairement en prenant pour unité celle de la Terre, ou le rayon R de l'orbite terrestre. Ces distances s'obtiennent en prenant le 1/10 des nombres 4, $4 + 3$, $4 + 3 \times 2$, $4 + 3 \times 2^2$, etc. ; et l'on peut grouper les planètes, d'après leurs principales analogies, de la façon suivante :

Planètes moyennes.	*Petites planètes.*	*Grosses planètes.*
Mercure, à 0,4 R du Soleil.	(287 connues en 1890)	Jupiter, à 5,2 R du Soleil.
Vénus, 0,7 R »	Distance moyenne	Saturne, 10 R »
La Terre, 1 R »	$1/10\ (4 + 3 \times 2^3) = 2,8$	Uranus, 19,6 R »
Mars, 1,6 R »	c'est-à-dire à 2,8 R du soleil.	Neptune, 38,8 R »

Ces nombres, nous le répétons, ne sont qu'*approchés*, et la règle mnémonique qui les fournit porte les noms de Bode et de Titius. Pour les avoir exacts, ainsi que les autres éléments du système solaire, consulter l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN AVRIL

On peut rattacher à la série d'Avril la très intéressante conférence faite par M. Fougères, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lille, ancien Membre de l'École française d'Athènes. Le spirituel conférencier a refait pour nous le voyage qu'il entreprit jadis en Asie Mineure pour une exploration archéologique. Il ne faut pas croire à une simple promenade ; il y eut des incidents fort vifs dans ce voyage. les revolvers sortirent de leur gaîne et la poudre faillit parler ; les voyageurs s'égarèrent et durent camper dans la plaine ni plus ni moins qu'au cœur de l'Afrique ou dans les pampas. Mais l'archéologie ne perd jamais ses droits et de très intéressantes photographies nous ont montré en projections les premiers monuments de l'art phrygien, principalement le tombeau de Midas. Espérons que M. Fougères se fera encore entendre l'hiver prochain à l'hôtel du Maisniel.

Le dimanche 13 avril, le commandant Dubail nous a transportés dans les régions polaires ; de très nombreuses projections ont initié l'auditoire aux particularités de ces régions désolées et ont rendu plus visibles encore les péripéties des diverses expéditions dirigées vers ce point mystérieux du globe.

Les excursions ont commencé avec le mois d'avril. Une première caravane, malheureusement très limitée pour le nombre, a été visiter les splendides ateliers de Fives-Lille où elle a été reçue avec une bonne grâce parfaite. Le dimanche 20 avril, un véritable bataillon était dirigé par MM. Fernaux et Cantineau vers les sources d'Emmerin, M. Mongy s'était joint à ce bataillon et donnait toutes les explications techniques nécessaires. Un des réservoirs de l'Arbrisseau, mis à sec pour la circonstance. servit de démonstration tangible. M. Lefebvre, professeur au Lycée, s'est fait l'interprête de ses compagnons pour remercier. dans une allocution improvisée, l'aimable cicérone de la Société de Géographie.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

AVRIL.

Luxembourg. — Établissement dans le Grand-Duché d'une régence conférée au duc Adolphe de Nassau, à la suite de la maladie du roi de Hollande. — 9 avril.

Le duc Adolphe de Nassau prête serment devant la Chambre. — 12 avril.

Roumanie. — Formation du cabinet Catargi. — 12 avril.

Suisse. — L'agent de police allemand Wohlgemuth est arrêté à Rheinfelden (Argovie), à la suite de ses menées socialistes sur le territoire suisse. — 21 avril.

Samoa. — Ouverture à Berlin, d'une conférence anglo-germano-américaine relative aux troubles survenus à Samoa. — 29 avril.

Suisse. — L'agent de police allemand Wohlgemuth est expulsé de Suisse. — 30 avril.

Chine. Yunnam. — M. Rocher, consul de France, prend possession du consulat créé à Mong-Tsé par le traité du 25 avril 1886, et la convention du 27 juin 1887. — 30 avril.

FAITS ET NOUVELLES GEOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

La défense extérieure. — La question de la défense « extérieure » de nos frontières, préoccupe beaucoup les bons Français. Elle est en partie résolue par la construction des forts sur la Meuse. Quoi qu'on en ait dit.et malgré tout le mauvais vouloir du ministère belge actuel à l'égard de la France, il nous semble difficile que le camp retranché de Namur puisse tomber entre les mains de l'armée allemande autrement que par trahison.

Or, on ne nous enlèvera jamais cette persuasion que le peuple belge, qui nous doit son affranchissement, est incapable de livrer volontairement passage chez lui à nos ennemis. Son intérêt, qui est de conserver Anvers, non moins que son honneur, le tiendrait au besoin en garde contre la tentation de commettre un pareil acte de félonie.

Nous sommes moins rassurés du côté de la Suisse, qui reste exposée aux coups de l'Allemagne par Bâle et le Rhin, et à une invasion italienne par le bas Valais. Nous ne disons rien du Saint-Gothard, car aujourd'hui cette partie de la Suisse est tellement hérissée de fortifications que les Italiens ne s'y risqueront jamais.

Reste donc la route par le Grand-Saint-Bernard, que les Italiens pourraient suivre en rebroussant le chemin parcouru en 1800 par Napoléon Ier. Il est même probable que telle serait leur intention, puisqu'ils ont construit une ligne ferrée partant de Novare, centre militaire de concentration entre Gênes, Milan et Turin, pour aboutir à Domo d'Ossola, au pied du Simplon, qu'ils espéraient, qu'ils espèrent peut-être toujours, devoir être bientôt percé.

Mais, dans cette direction également, il ne serait pas difficile de les arrêter avec deux ou trois forts avancés que l'on construirait entre Martigny et Saint-Maurice·

EUROPE.

Le tunnel sous la Manche. — Un ingénieur anglais propose de construire à trois milles des côtes de l'Angleterre, et immédiatement au-dessus du tunnel sous la Manche, un fort cylindre en fer, de 150 pieds de diamètre, armé de pièces de canon du plus gros calibre et pouvant démolir tout navire de guerre ennemi qui se trouverait à portée.

Ce fort communiquerait avec le tunnel par un puits à cylindre, également en fer, au fond duquel serait une herse que manœuvreraient les gardiens du fort qui pourraient à volonté barrer le passage aux trains. Les gardiens du fort auraient aussi la facilité de noyer le tunnel au moyen de deux écluses disposées dans ce but et faciles à manœuvrer. Enfin, et pour plus de sûreté, deux mines, situées l'une au sud, l'autre au nord du fort, permettraient, le cas échéant, de faire sauter la partie du tunnel comprise entre le fort et la côte anglaise.

En cas de débarquement d'une armée ennemie, le tunnel serait noyé, et, au cas où le fort serait en danger d'être pris, on ferait sauter ledit tunnel au moyen des mines.

C'est peut-être fort bien pour les Anglais, mais peu rassurant pour les voyageurs. Il ne serait guère tentant pour eux de s'engager dans un tunnel qu'une simple distraction d'un des habitants du fort pourrait noyer ou faire sauter.

Allemagne. — Un nouveau port à Kiel. — Un rapport parvenu au ministère des Affaires étrangères annonce que le gouvernement allemand se propose de construire à l'est de Kiel, près de la forteresse de Friedrichsort, un immense port pouvant abriter toute la flotte des torpilleurs que, par le nouveau canal à la mer du Nord, l'on pourrait diriger immédiatement sur un point désigné.

Russie. — Station navale de Libau. — Le Tsar a décidé qu'une somme de 37 millions de francs serait destinée à la construction de la nouvelle station navale projetée dans la Baltique. Cette station sera placée tout près de Libau, port commercial peu important et peu éloigné de la frontière allemande.

Plus de 25 millions avaient déjà été dépensés pour y faciliter le commerce pendant l'hiver : les ports du nord de la Russie dans la Baltique et le golfe de Finlande étant en cette saison généralement fermés par les glaces.

La Russie obtiendra ainsi ce qu'elle a longtemps désiré, un arsenal maritime et un port où la flotte de la Baltique pourra, en toute saison, observer de chaque côté la ligne des côtes et où, dans l'hypothèse d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie, la flotte de cette dernière, prenant une base d'observation sur la ligne Sweaborg-Revel, pourrait balayer toute la côte de la Courlande et de la Livonie. Avec une puissante station navale près de Libau, à quelques milles de la frontière allemande, la Russie peut, en cas de guerre, masser ses forces navales et militaires et couper, si c'est nécessaire, la ligne avancée de toute force ennemie marchant de Königsberg sur Riga.

(*Revue du Cercle militaire*, mars 1890).

Russie. — Le canal de la mer Blanche au lac d'Onega. — Le Grajdanine affirme que les études techniques pour la construction d'un canal

entre la mer Blanche et le lac d'Onega sont terminées, et qu'un rapport à ce sujet vient d'être soumis au ministre des voies et communications.

Il ressort de ce rapport que le niveau de la mer Blanche est plus élevé de 15,7 pieds que celui du lac Onega. La longueur du canal sera de 219 verstes, dont 129 de voie fluviale actuelle ; la largeur du fond aux écluses sera de 63 pieds et dans les autres parties de 68 pieds.

Les frais sont évalués à 5 1/2 millions de roubles (*environ 14 millions de francs*) pour les travaux de terre, et à 2,400,000 roubles (*environ 6 1/2 millions de francs*) pour ceux des écluses.

ASIE.

La Mission Pavie dans le Laos. — Fractionnée en trois groupes qui doivent se réunir dans le massif de Dien-Bienphu, la mission est en route pour le Laos. Cette fois, le voyage ne sera pas une simple exploration, mais une étude politique et commerciale des régions parcourues, avec levés topographiques permettant d'établir des cartes complètes. Grâce à leurs connaissances spéciales et à l'outillage dont ils disposent, les membres de la mission feront de la bonne besogne. Mandataire des souverains du Cambodge et de l'Annam, agent diplomatique de la France, M. Pavie mettra au service de ces deux pays l'influence dont il jouit dans ces contrées lointaines et peu connues ; on ne pouvait faire un meilleur choix. Pour faciliter sa tâche et continuer l'œuvre du lieutenant-colonel Pennequin, le gouverneur général a envoyé à Son-La M. Nicolaï, administrateur principal de Cochinchine. Il ne faut pas conclure de ce choix qu'on se propose d'appliquer aux populations du haut pays le système d'administration des provinces du Delta ; on veut, au contraire, conserver aux peuplades tho, muong et thaï, leur ancienne organisation, en les fédérant contre l'ennemi du dehors.

Cette politique a été suivie avec succès par le résident militaire de Son-La ; elle a préparé notre expansion vers le Nord-Ouest et nous permettra, comme l'a fait le Siam depuis soixante ans, de maintenir la tranquillité au Láos sans y envoyer de troupes.

En résumé : M. Pavie va faire reconnaître par le Siam la frontière tracée entre le Mékong et le Kammon, préparer, avec une commission siamoise, une convention définissant les limites respectives des territoires soumis au Siam et à l'Annam, grouper enfin, en une ou plusieurs provinces, les principautés laotiennes relevant de l'autorité annamite.

Explorateurs français dans l'Asie centrale. — On écrit de St-Pétersbourg, le 19 avril, au journal *le Matin* : « On attend prochainement de Saint-Pétersbourg six explorateurs français envoyés, sous les ordres de M. Suard, par la Société de Géographie de Paris, pour explorer la Transcaspie et les autres contrées de l'Asie centrale jusqu'aux Indes.

Deux officiers de l'état-major russe accompagneront l'expédition. »

AFRIQUE.

Exploration à Madagascar. — On vient de recevoir de Tananarive, en date du 20 février, des nouvelles de la mission Louis Catat. Cet explorateur avait terminé, à ce moment, ses courses scientifiques dans le centre et le nord de Madagascar. Il comptait repartir bientôt avec son collaborateur, M. Maistre, et voyager pendant toute la durée de la présente année dans la partie méridionale de l'île, entre Fianarantsoa et Fort-Dauphin, territoire très intéressant et très nouveau pour la science.

Opinion de M. le Myre de Villers sur les récents événements de Madagascar. — Le dernier courrier de Madagascar nous annonçait la prise de possession par les Hovas de la baie de Saint-Augustin.

M le Myre de Villers, ancien résident à Madagascar, a fait à ce sujet les déclations suivantes à un rédacteur du *Siècle* :

« C'est un acte de la plus grande importance que viennent d'accomplir les Hovas, sous les ordres de leur chef Raïmadi. Tulear, dont ils se sont emparés, représente sur la côte une position très forte; et nous avions toutes sortes de motifs, dont plusieurs que je ne saurais vous dire, pour en vouloir l'occupation. Qu'il vous suffise de savoir que Tulear était le point de mire de bien des ambitions, et que les Hovas, en se rendant les maîtres de la baie de Saint-Augustin, ont pris une place qui était fort enviée.

— Ne pourriez-vous, Monsieur le Député, nous dire de quelles visées la place de Tulear était l'objet, et dans quel but s'exerçaient tant de convoitises ? Vous n'êtes plus lié par le secret diplomatique, et....

— Permettez, interrompit aussitôt M. le Myre de Villers, je ne suis pas dégagé du secret patriotique, et vous trouverez bon que je lui reste fidèle. La situation de Tulear est unique dans le monde entier. Tout ce que je puis vous dire, c'est que d'autres que nous désiraient en être les maîtres, il y a fort longtemps. Or, elle restait inoccupée, et d'un moment à l'autre on pouvait craindre quelque incident. Je vous laisse à deviner ce qui se fût passé dans le cas où le pavillon d'une puissance étrangère aurait flotté dans la baie ! Mais encore une fois, ne me demandez pas de m'étendre davantage sur une question dont l'importance n'échappera à personne à l'étranger.

— Le traité de Berlin, en assurant notre domination sur Madagascar, nous oblige à y exercer une possession effective. C'est encore une des causes pour lesquelles il était urgent de s'emparer de Tulear.

— Pourriez-vous nous dire, du moins, ce qu'il faut penser de cet événement au point de vue de nos engagements avec les Sakalaves, car il a été accompli au profit de leurs ennemis, les Hovas ?

— Oh! nous répondit M. le Myre de Villers, ne croyez pas trop à l'amitié des Sakalaves, c'est une pure légende. D'abord, les Sakalaves ne sont pas un peuple, à proprement parler, mais une multitude de petites tribus ennemies les unes des autres. Je ne saurais mieux comparer le fait de cette prise de possession par les Hovas de la baie de Saint-Augustin qu'à la querelle de Porto-Novo avec le Dahomey. Ces tribus sont continuellement en guerre. Elles passent le temps à s'entredévorer. Il n'y a pas sur la côte moins de deux mille de ces rois nègres

acharnés à se combattre ! C'est ce que l'on ignore généralement en France Dans la baie de Saint-Augustin, il y a notamment une population fort mal réputée, qui habite l'île des Meurtriers. Un joli nom, comme vous voyez ! c'est un nid de pirates. Dernièrement, les Meurtriers se sont emparés d'un navire américain, chargé de pétrole, qui avait mouillé dans ces parages, et qui ne faisait nullement la contrebande. L'équipage et le chargement ont été mis à sac. Le capitaine et sa fille sont restés sur la plage, nus comme des vers ! Et il y a même à ce sujet des négociations ouvertes entre le Gouvernement Français et les États-Unis. Voilà donc ce que sont les tribus que Raïmadi vient de réduire avec 900 Hovas ! »

Avant de prendre congé de M le Myre de Villers, nous lui demandâmes si les Hovas, mieux organisés, plus forts et mieux policés que les autres tribus, pourraient, à l'avenir, servir notre politique à Madagascar. Et l'ancien résident nous répondit :

— Peut-être. Mais tout ceci ne se dessinera que lorsque le premier Ministre aura disparu de la politique active de Madagascar.

La prise de Ségou par le commandant Archinard. — Une dépêche de Saint-Louis du Sénégal annonce l'entrée à Ségou, capitale de l'empire Toucouleur, fondé par El-Hadj-Omar, du chef d'escadron Archinard, de l'artillerie de marine, commandant supérieur du Soudan français. La dépêche ajoute que nos troupes se sont emparées de la famille d'Alhmadou, sultan des Toucouleurs, et du Trésor Royal.

Le récent voyage du capitaine Binger a éclairé d'un jour tout nouveau la situation de l'empire de Ségou et des vastes régions qui s'étendent entre Bamakou, poste avancé français sur le Niger, et la côte de l'ivoire (Assinie, Grand-Bâssam), régions sur lesquelles notre pays étend un protectorat encore peu défini, mais que la chûte du royaume de Ségou aura pour premier résultat d'affermir.

On avait grandement exagéré la puissance de l'empire sur lequel régnait Alhmadou. Il est probable qu'elle a été plus considérable au temps d'El-Hadj-Omar, le fondateur de la puissance des Toucouleurs. Mais depuis, les vices inhérents à la domination musulmane ont fait leur œuvre; la propagande par le glaive porte avec elle les causes de sa faiblesse ; l'organisation sociale établie par le Koran contribue à la dépopulation : la résistance des rois nègres et leurs longues luttes ont épuisé les conquérants. M. le capitaine Binger a fait le tableau navrant de ces régions dévastées par ces combats perpétuels entre Alhmadou, Samory, le sultan de Tiéba, etc. Presque chaque buisson, dit-il, cachait un cadavre. Partout on trouve les traces de ces déchirements, qui n'épargnent même pas la famille d'Alhmadou, dont les frères se sont taillé dans ces pays de grands fiefs, assez souvent en état de rébellion.

Il y a quelque temps, le sultan Alhmadou avait manifesté des intentions malveillantes à notre égard. La présence de nos soldats sur le Niger, où nous avons une flotille de canonnières pour la protection de nos ports avancés, l'avait inquiété. Il avait même fait avertir le commandant Archinard qu'il comptait bien l'attaquer au retour d'une expédition entreprise contre le Nioro. Le commandant a pris les devants en s'emparant de Ségou-Sikoro, sa capitale, ville, paraît-il, assez importante.

L'œuvre commencée par le général Faidherbe, continuée par le général Brière de l'Isle, et par le général Borgnis-Desbordes, et poursuivie par leurs successeurs, avec le conconrs des Boilève, des Gallieni, des Archinard, etc., aura son couron-

nement lorsque Tombouctou, centre commercial du Soudan occidental, et nos établissements de la côte de Guinée seront reliés à Saint-Louis.

Cette œuvre ne manque pas de grandeur ; c'est peut-être de toutes nos expéditions coloniales, celle qui a été menée avec le plus d'esprit de suite, malgré des fautes dont on déplorera plus tard les conséquences. Nous voulons parler surtout de l'intérêt qu'il y avait à garder les bouches du Niger, où les Anglais nous ont supplantés en achetant toutes les factoerries françaises.

La chûte de l'empire Toucouleurs faciliterait singulièrement le développement de notre influence dans ces régions, et serait une délivrance pour beaucoup de chefs d'Etats noirs, qui ont accepté notre protectorat. Quant à la grande route d'Alger à Tombouctou, elle est l'objectif dont la réalisation reste le secret de l'avenir.

Poignée de Nouvelles. — Émin et Stanley. — Le jour commence à se faire sur le véritable but de l'expédition de Stanley.

M. Paul Reichert, explorateur africain, a fait, le 11 avril, à Berlin, une conférence sur Émin et Stanley, dans laquelle il a qualifié l'entreprise de Stanley de spéculation grandiose, ayant pour but de procurer à l'Angleterre la province équatoriale et la provision d'ivoire d'Émin.

Il a lu une lettre contenant des communications d'Émin à M. Saint-Paul Hilaire, fondé de pouvoirs de la Compagnie allemande de l'Afrique orientale, relatives au véritable but de l'expédition de Stanley.

Ce dernier aurait sollicité Émin, au nom du roi des Belges, d'entrer au service de l'État du Congo, en restant gouverneur de sa province, avec 12,000 livres sterling de frais d'administration ; il lui aurait offert, en outre, au nom de la Compagnie anglaise de l'Afrique orientale, en l'engageant particulièrement à accepter cette proposition, de le prendre avec lui, ainsi que toutes ses forces militaires, pour une expédition au sud-ouest de la région du lac Victoria, afin de se fixer à Kavirondo et de fonder des stations, pendant que Stanley lui-même serait allé chercher à Mombassa deux bateaux à vapeur démontables, destinés à être lancés sur le lac Victoria.

Émin aurait ensuite conquis l'Ouganda et l'Ounyoro, aurait fondé une nouvelle province qui se serait étendue dans la direction de ses anciens domaines, et serait resté gouverneur autonome de cette province, au service de la Compagnie anglaise de l'Afrique orientale ; de cette manière, l'action de l'Allemagne aurait été complètement paralysée.

Mais la proposition n'a pas été du goût d'Émin qui fit la sourde oreille ; bien mieux, il entreprend de se mettre au travers des visées ambitieuses de ses prétendus sauveurs, et cela, au grand scandale de la pudibonde Albion.

Émin-Pacha est en route pour revenir à son point de départ, secondé cette fois par le major Wismann qui lui fournit les hommes, les armes et les munitions nécessaires. C'est aussi le commencement d'un mouvement très net de la politique allemande vers la colonisation africaine ; cela sans se préoccuper le moins du monde de ce que les Anglais appellent leurs intérêts. Vainement, ceux-ci essaieront de prendre le change sur la caractéristique de ce mouvement. Émin n'en est point du tout l'instigateur, comme ils le prétendent. C'est l'opinion publique allemande seule, favorisée il est vrai, par le sentiment personnel de l'empereur, qui a provoqué la nouvelle expédition dont Émin était indiqué pour être le chef naturel.

Suit la réponse de la bergère au berger:

On parle, dans certains cercles bien informés de Londres, de l'envoi prochain de M. Stanley en Afrique, en qualité de commissaire britannique des protectorats de

l'Afrique orientale et méridionale. On estime généralement que, dans le cas d'un conflit possible avec l'Allemagne, à propos des affaires africaines, l'Angleterre aurait avantage à être représentée par un homme puissant, d'une autorité indiscutable. On se demande cependant si M. Stanley, étant habitué à une indépendance absolue, se plierait, le cas échéant, au contrôle des autorités anglaises.

La conclusion qui ressort de ce dialogue aigre-doux est spirituellement présentée par M. John Lemoine :

« C'est très curieux, ce qui se passe à propos des expéditions africaines, et bien débrouillards seront ceux qui comprendront la lutte d'intrigues engagée entre le renommé M. Stanley et Émin-Pacha (autrement Spitzer), le roi des Belges et tous les faiseurs d'expéditions, y compris les missionnaires anglais, les marchands d'ivoire trafiquants de bibles ou de dents d'éléphants. Rien n'est plus plaisant que les discussions soulevées entre Stanley pacha et Spitzer pacha, au bout desquelles il se trouve que les Compagnies anglaises et belges ont dépensé beaucoup d'argent pour aller repêcher un Allemand qui se remet tout naturellement au service de son pays et demande à retourner dans sa captivité. Nous voyons bien que dans la Chambre des communes, le gouvernement anglais déclare avoir reçu de Berlin l'assurance qu'Émin-Pacha ne travaillerait que dans la sphère allemande ; mais qu'est-ce que c'est qu'une sphère, dans des contrées inexplorées et inoccupées ? C'est élastique.

» Les Anglais sont très ennuyés. Leur vaste projet d'étendre un jour leur domination africaine orientale depuis le Cap jusqu'au Soudan, et, par conséquent, jusqu'à l'Égypte, se trouve dérangé ; leur ligne est coupée. Le plus célèbre explorateur du Soudan, l'anglais Baker, voit déjà les Allemands établis en maîtres sur le Nil blanc, et les Italiens à Berber. »

L'exploration de Stanley dans l'Afrique centrale.— Stanley est un habile metteur en scène. Pendant plusieurs années, il a négligé de donner de ses nouvelles afin de rendre plus retentissant le bruit de son retour. Arrivé en Europe, il a consigné sa porte à tous les journalistes, déclarant qu'il ne consentirait pas à donner une minute de son temps même au prix de vingt mille francs ! C'était peut-être pour donner plus de saveur à un interview qu'il a daigné laisser tomber de sa bouche avant de quitter Paris. Cela ressemble un peu aux contes de la mère l'oie, toutefois voici la partie géographique de cette confidence telle que la reproduit un journal de Paris :

« — Ma santé, a-t-il dit, a relativement peu souffert au cours d'un des plus dangereux voyages qu'homme ait jamais entrepris. Dans la fameuse forêt de l'Arruwimi, nour sommes restés de longs mois sans voir le soleil. Nous marchions sous une voûte de feuillage tellement épaisse que le jour n'y pénètre jamais. C'est une voûte immense, car ces arbres sont des géants. Il fallait, en outre, frayer notre route avec la hache.

» Il y a là des richesses immenses, des espèces innombrables, des essences rares et précieuses. Les lianes formaient au-dessus de nos têtes de bizarres enchevêtrements comme des *huit* colossaux ! Elles embarrassaient nos pas ; il fallait alors les couper, et il en découlait des ruisseaux d'un liquide jaunâtre, laiteux, qui nous enduisait les membres, collait nos doigts. C'est le caoutchouc. La forêt de l'Arruwimi est grande comme la France et l'Espagne réunies (*sic*) ; ce sera un jour le réservoir de caoutchouc du monde entier.

» On a raconté aussi les dangers que les indigènes nous ont fait courir. Derrière chacun de ces arbres il y avait un indigène caché. Il en partait, si nous nous tenions

éloignés de l'embuscade, des flèches ; si nous nous en approchions, des coups de couteau qui ouvraient la gorge de mes hommes. J'ai perdu dans cette forêt la moitié de mes compagnons. Nos nègres marchaient comme des bêtes au milieu de ces périls mortels, sans paraître les redouter, sans chercher à les éviter. Pour nous, Européens, c'était une angoisse sans fin.

» J'ai vu, dans ces pays, des races d'hommes absolument étranges ; ici, des peuples grands, forts, vigoureux ; là, des peuplades de nains difformes, des sortes d'hommes-singes dont les plus grands atteignaient ma poitrine, et je suis de taille médiocre. Mais, géants ou nains, ils sont également féroces.

» On n'a aucune idée de la densité relative de ces populations. Jusqu'aux lacs, on peut évaluer la population à trois millions d'habitants : autour des lacs et au nord, c'est bien autre chose. J'ai vu là une armée de sauvages de plus de 250,000 hommes, avec des canons, très peu de fusils, par exemple, 2,000 environ, et un corps de mille amazones. Ces troupes obéissaient à un de ces roitelets nègres qui sont en guerre continuelle les uns avec les autres.

» Ce sont des gens très belliqueux, très agressifs. Il fallait toujours les combattre pendant trois ou quatre jours. Puis, tout à coup, ils jetaient leurs armes par terre, ils agitaient des poignées d'herbe en signe de paix. Alors, on pouvait les approcher et faire commerce avec eux sans aucune crainte.

» La découverte qui m'a causé le plus de plaisir est celle de la montagne de la Louïmi, dont parle Homère, et dont les géographes tenaient l'existence pour légendaire.

» Figurez vous un bloc granitique énorme, couvert de neiges, à partir de 4,000 mètres. Certains pics atteignent plus de 18,000 pieds de hauteur.

» Au pied de cette masse coupée de glaciers et de gorges profondes, se trouve le lac Albert-Edward, la source première du Nil. Il est moins vaste que les lacs Victoria et Tanganyka, mais son importance est très grande. D'abord, il est situé dans la sphère anglaise (*sic*). On y rencontre des sables argentifères, qu'on exploitera quand on aura construit des routes : à présent, le transport d'une livre de sable argentifère, qui vaut 16 dollars, coûterait plus du triple.

» Il ne faut pas croire que ces plateaux soient torrides. La température y est douce et saine. Seulement, il faut traverser des milliers de lieues pour y parvenir ; les miasmes de l'Arruwimi sont mortels ; quand on arrive dans ce paradis terrestre, on est tellement exténué, énervé, fatigué, que beaucoup périssent en l'atteignant. Mais on meurt du voyage et non du climat. Un jour il y aura là une magnifique colonie européenne. »

Voici donc Homère réhabilité aux yeux de la Géographie moderne ! Ce qu'il y a de plus clair à retenir de tout cela, c'est que la véritable source du Nil, le lac initial, se nomme *Albert-Edward*.

Toujours la mission Peters. — La *Gazette de Cologne* publie une nouvelle dépêche qu'elle a reçue de Mombaz à la date du 1er avril et d'après laquelle l'officier allemand Ehlers parti, à la fin de décembre, de Pangani pour le Kilimandjaro, avec un détachement des troupes du commandant Wissmann, aurait envoyé un message annonçant que le docteur Peters, M. Tiedemann et quarante porteurs sont en bonne santé.

M. Tiedemann n'a été blessé que légèrement dans un combat qui a eu lieu dans le voisinage de Kawirendo.

Nous ne publions cette dépêche que pour mémoire.

Sans démêler positivement l'intérêt que peuvent avoir les Allemands à entretenir des doutes sur la mort de Peters, nous croyons celui-ci mort et bien mort.

(Extrait du journal *la Géographie.*)

Les Italiens en Afrique. — Le parti national reçoit d'Italie une lettre à propos de l'expulsion des journalistes français et allemands. Nous en extrayons le passage suivant :

« M. Crispi pense-t-il empêcher la vérité d'être connue ?.... L'Afrique est-elle restée si mystérieusement fermée qu'on ait pu ignorer longtemps que le prétendu protectorat imposé à Ménélik n'était qu'une grossière mystification, que le monarque éthiopien ne s'est jamais senti protégé par les Italiens qui n'ont jamais rien obtenu de lui que par bassesses et flatteries. Alors même que le gouvernement italien aurait empêché la vérité de venir de Massaouah, comment pouvait-il espérer lui couper la route du Caire, d'Obok ou de Souakim ?

AMÉRIQUE.

Amérique (Terre-Neuve). — Mouvement des glaces depuis le commencement de l'année. — Le mouvement de dérive des grandes glaces a été cette année plus considérable et plus prématuré qu'on ne l'avait jamais vu, et le 10 mars on signalait d'Amérique de grandes glaces par 41° latitude nord et par 53° longitude ouest, c'est-à-dire sur le parallèle de New-York.

Cette information a une valeur particulière, au moment où se font les armements pour la pêche à la morue, et un intérêt spécial pour Bordeaux, qui est un grand port d'arrivée des bateaux pêcheurs.

Comme ce n'est généralement qu'à la fin du mois de mars que les eaux chaudes du Gulf-Stream atteignent le 40° parallèle et fondent les glaces, les icebergs vont pouvoir s'accumuler en ce point jusqu'à cette époque et rendre la route de New-York et les abords du Grand-Banc très dangereux.

Ville « América ». — Un de nos correspondants parisiens, attaché au consulat de la République du Nicaragua, nous écrit :

« Voici quelques détails succincts sur la *Ville América*, dont la fondation, décrétée par la loi du 17 octobre 1889, a été inaugurée le 1er janvier 1890.

Cette fondation est la conséquence immédiate des travaux d'inauguration du Canal Intérocéanique par le Nicaragua.

La nouvelle ville, qui, naturellement, sera régie absolument par les lois générales de la République du Nicaragua, sera située sur les bords de la Mer des Antilles et la rive gauche du canal. Elle s'étendra depuis la limite Ouest de la juridiction du port actuel de San-Juan-del-Norte ou Grey-Town, sur toute la zone édifiable, jusqu'à 3 kilomètres vers le Nord-Est dans la direction du rio Indio.

Sur le plan déjà dressé, les lots représentent une superficie d'environ 150 × 75 mètres, dimensions les plus convenables pour cette localité. L'avenue centrale aura environ 30 mètres, les autres avenues, ainsi que les rues transversales, mesureront 20 mètres de large. »

Les États-Unis de l'Amérique Centrale. — La Fédération des cinq petites Républiques de l'Amérique Centrale (Guatemala, San Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica), est décidée, et le 15 septembre aura lieu la première réunion de la Diète fédérale. La population totale des Républiques fédérées comprend environ trois millions d'habitants, dont un quart de blancs. Le

président sera nommé annuellement par chacun des États, à tour de rôle, et sera assisté par un cabinet de cinq membres, dont chacun représentera un État. La Diète fédérale comprendra quinze membres, ou trois pour chacune des Républiques.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE.

La France jugée par un Américain. —

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami,
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Ces vers de La Fontaine me revinrent à la mémoire, en lisant l'autre jour un long article consacré à la France dans une Revue américaine. Nous avons assez d'amis complaisants et maladroits pour nous crier aux oreilles que nous sommes le premier peuple du monde, et nous ne sommes que trop disposés à les croire. L'auteur se défend d'être de nos ennemis, que serait-ce, bon Dieu, s'il en était. Jugez-en vous-même :

L'article commence par quelques appréciations sur la race française et les traits distinctifs des descendants des anciens Gaulois.

« Ce qu'il y a de plus drôle à constater, dit l'écrivain, c'est que le Français, après avoir été l'homme du monde le plus chatouilleux au point de vue de l'étiquette, semble maintenant trouver tout naturel de se laisser insulter presque quotidiennement, sans même paraître s'en apercevoir. Tantôt ce sont les Allemands, tantôt ce sont les Italiens, tantôt les Autrichiens. Tout cela ne les embarrasse pas le moins du monde. Une fois un soufflet reçu, on fait un beau discours à la Chambre, on écrit de longs articles dans les journaux, et.... on donne satisfaction à l'insulteur et on tend pacifiquement l'autre joue pour recevoir un second affront. »

Notez bien que l'écrivain n'est pas hostile à la France, comme l'indique un autre passage :

« La « belle France », dit-il, a des ressources sans pareilles, qui, mises aux mains d'un vrai régime de liberté, permettraient à ce pays si riche de tenir tête à tous rivaux. Les habitants sont actifs et industrieux, ils ont à leur portée tout ce qui leur permet d'utiliser leurs talents, et ce n'est certes pas moi qui blâmerai nos millionnaires d'aller chercher à Paris, pour les payer à prix d'or, des chefs-d'œuvre qu'aucune autre nation ne peut se vanter de créer. »

Mais là où l'article devient intéressant, c'est dans l'étude consciencieuse faite par lui de notre industrie et de ce qui l'empêche de réussir.

« J'ai visité, dit-il, quelques établissements industriels où j'ai été introduit, non sans peine, et où, tout le temps de ma visite, j'ai été jalousement surveillé par des

contre-maîtres défiants. J'ai constaté des travaux soignés, exécutés avec minutie et régularité, qui assurent à ceux qui s'en rendront acquéreurs des articles parfaits, égaux en valeur à ceux que produit notre fabrique américaine, qui est maintenant devenue maîtresse sous ce rapport. Mais il y a loin de l'activité fébrile qui règne dans les ateliers de chez nous, au travail tranquille et lent de l'industrie française, et voici l'explication exacte du fait, c'est la différence qu'il y a entre un négociant qui fait ses affaires et son voisin qui est menacé de faillite. Ce dernier ne se sent plus le courage de travailler. Les ouvriers, qui ont eu vent de la chose, en prennent à leur aise et cherchent au dehors s'ils ne trouveront pas mieux....

Et pourtant, pourquoi la France fait-elle faillite? Pourquoi la fabrication, égale et même, sur certains points, supérieure à celle des autres pays, ne peut-elle se répandre?

Par sa faute, par sa seule et unique faute.

Je ne peux pas plaindre ce peuple qui a en main tout ce qu'il lui faut pour remporter le succès de haute lutte, et qui, volontairement, comme un enfant gâté, s'asseoit par terre et ne bouge pas.

Le seul et unique moyen pour un commerçant qui veut réussir est de faire connaître ses articles.

Or, il est un fait que tous les industriels et négocians qui ont visité l'Exposition s'accordent à reconnaitre : les plus utiles et les plus curieuses des productions françaises étaient presque totalement inconnues. Et cela s'explique facilement. La France ne peut répandre ses articles. Les moyens de communication commerciaux y sont presque nuls, *odieusement chers*, piètrement organisés. Tant qu'elle ne changera pas son système de transports, la France sera incapable de lutter contre les autres pays.

Il en sera d'elle comme de l'Espagne. Dans un temps plus ou moins long, le flambeau des nations deviendra une terre morte et aride, dont les habitants lutteront contre la misère, en vivant comme des rats-taupes, grignotant leurs dernières ressources en chantant des airs comiques. »

Ici j'insère, à la suite de ce paragraphe, la phrase textuelle de l'écrivain.

« It is often said, at the, other side of the sea, that Frenchmen are a people of fools. — It ought to be true. —

« On dit souvent, de l'autre côté de la mer, que le peuple français est un peuple d'imbéciles. Cela doit être vrai. »

Le mot est dur, mais faisons-en notre profit.

Des balles de marchandises commandées par nous à Lyon, mettent 15 jours, quelquefois plus, de Lyon à Calais ou à tout autre port d'embarquement, et *deux jours!* de Calais à Manchester. Si nous prenons la grande vitesse, le prix, qui auparavant nous permettait de contrebalancer l'article anglais équivalent, se trouve tellement grevé par l'élévation du tarif, qu'il nous est impossible de concurrencer.

Ceci nous amène au résultat suivant, que rien ne peut attaquer.

Une balle, commandée à Chicago ou à New-York, en même temps qu'une autre commandée à Lyon, par exemple, arrivera avant et au même prix. Ce qui fait qu'à égalité de prix et de qualité, on enverra promener le producteur français.

Les Allemands sont organisés beaucoup plus formidablement que nous, maintenant. Les trois quarts des expéditions suisses et italiennes, au lieu de passer par Boulogne, passent par Hambourg-Goole ou Antwerp-Goole. Si on joint à cela le mauvais vouloir des Anglais et des Allemands, qui redoutent notre concurrence et favorisent ostensiblement les autres pays, on comprendra facilement combien il nous reste peu de chance d'arriver à un résultat.

Cela a été dit, redit et répété cent fois — Pourtant on n'a rien fait. On n'a même pas une loi qui défende aux importateurs étrangers d'appliquer leurs marques sur nos articles, *dans notre propre pays.*

Frenchmen are fools.

Je n'ai jamais tant enragé de ma vie que le jour où j'ai vu une marque française battue ici par une marque italienne, pour cette seule raison que la marchandise italienne arrivait plus vite et plus régulièrement de Milan que la française d'Avignon. On sait que les places anglaises ne brillent pas par leur sympathie pour nous. Aussi les négociants allemands et italiens, unis pour ruiner nos fabricants, sont en train de réaliser leur tâche, qu'avec notre amabilité habituelle nous nous efforçons de rendre facile.

Mais si jamais la France était douée des armes qui lui sont nécessaires pour lutter, elle acquerrait bien vite ce qui assure à toute nation une place prépondérante dans le monde : La Richesse.

Elle devrait :

Exiger toute liberté pour les compagnies de chemins de fer, quitte à leur réclamer ensuite des tarifs réduits et une vitesse plus grande pour le transport des marchandises ;

Faire une loi sur les marques frauduleuses appliquées aux marchandises ;

Empêcher la haute banque et les gens véreux d'accaparer, comme ils l'ont fait et le font encore, soit le cuivre, soit quelque chose d'autre, et de ruiner ainsi les industriels de chez nous.

Il y aurait si peu de chose à faire pour être plus heureux et plus riches que n'importe quels autres, et personne ne bouge.

A coup sûr, les Anglais ont raison. On n'est pas plus naïf, plus « fool » que nous le sommes.

(*Extrait d'une lettre de notre correspondant de Manchester.*)

Colonies françaises. — Le yard et le mètre. — Le Ministre du Commerce vient d'être saisi d'une plainte assez curieuse sur l'infériorité que crée au commerce français, dans nos colonies, l'obligation de se servir du système métrique. Par le seul fait de ces mesures, les fabricants anglais se trouvent jouir d'une véritable prime : le yard anglais, en effet, n'est que de 90 centimètres au lieu d'un mètre, et la livre anglaise ne représente que 450 grammes. Il en résulte que dès qu'il s'agit d'une livraison un peu importante, nous nous trouvons suppporter une différence que les indigènes, incapables de s'en rendre compte, ne veulent en aucune façon considérer. Nos négociants demandent, ou qu'on les autorise à se servir des mêmes mesures que leurs concurrents, ou qu'on oblige ceux-ci à appliquer strictement le système métrique.

EUROPE.

Le commerce extérieur de la Turquie. — D'après les indications fournies récemment par la Chambre de commerce française de Constantinople, le

mouvement extérieur de la Turquie durant le dernier exercice connu (an 1304 de l'hégire, 1er mars 1888 au 28 février 1889), peut se résumer dans le tableau suivant :

Importations en Turquie.

		Millions de francs.	Quantum p. %
Angleterre		175.5	41
France		55.5	13
Belgique	8.5.		
Allemagne	0.5.	85	20
Autriche-Hongrie	76.0.		
Autres pays		112	26
		428	100

Exportations de Turquie.

		Millions de francs.	Quantum p. %
Angleterre		110	37
France		94	32
Belgique	0.1.		
Allemagne	0.3.	25.8	8 3/4
Autriche-Hongrie	25.4.		
Autres pays		68.2	22 1/4
		298	100

Il résulte de ces statistiques que le bilan commercial se chiffre en faveur de l'Angleterre par 65 millions 1/2, de la Belgique par 8,400,000 fr., de l'Allemagne par 200,000 fr. et de l'Autriche par 50,000,000 fr.

La France est le seul pays qui prenne plus à la Turquie qu'il ne lui apporte ; cet excédent est de 38 millions et demi de francs, et la France consomme à elle seule près du tiers de toutes les exportations turques.

Cette statistique est curieuse à méditer après les récentes discussions du Sénat et de la Chambre à propos du traité franco-turc. Nous restons malheureusement un peuple sentimental et peu pratique. Dans nos relations commerciales avec la Turquie, nous avons le traitement de la nation la plus favorisée, mais, seuls des peuples d'Europe, nous vendons à la Turquie beaucoup moins que nous ne lui achetons, c'est-à-dire que nous sommes en perte. Faut-il persister dans cette voie pour garder une influence *très problématique*, ainsi que le montrait M. Fougères, dans sa belle conférence du 30 mars dernier. Le nom même de la France est ignoré en Asie-Mineure : on y est convaincu qu'il n'y a qu'une sorte de produits européens, les produits anglais, et on les achète. En réalité, on veut bien nous vendre des produits, mais, quant à nous en acheter, c'est une autre affaire, on s'adresse à la maison d'en face.

Russie. — Centenaire de la fondation d'Odessa. — M. Marazly, le maire d'Odessa, un ancien Parisien, vient de prendre l'initiative de la proposition de fêter le centenaire de la fondation d'Odessa (1794-1894) par une Exposition. Les Odessites sont ravis et vont faire de grands sacrifices. Les Français joueront un

rôle prépondérant dans cette fête, car les noms de leurs compatriotes brillent à la première place dans les commencements de cette troisième capitale russe, due en grande partie à l'activité et au génie d'organisation du duc de Richelieu.

AFRIQUE.

L'esclavage en Tunisie. — Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on apprendra qu'il existe encore des esclaves en Tunisie. Est-ce à dire que l'esclavage y ait libre cours ? Non, car il a été aboli officiellement par Ahmed Bey le 25 moharrem 1262 (23 janvier 1846), et, depuis l'occupation, il ne saurait être toléré ouvertement. Mais l'esclavage clandestin existerait encore, et plusieurs milliers de femmes seraient astreintes à un travail forcé par leurs maîtres indigènes, à Tunis même et dans les environs. Un procès assez instructif vient de soulever un des coins de ce voile.

Le 26 septembre 1889, le Procureur de la République à Tunis était saisi d'une plainte contre un indigène, accusé de détenir douze femmes esclaves, et d'avoir torturé et martyrisé une négresse. Le Procureur, estimant que toutes les parties en cause étaient tunisiennes, envoya la plainte au tribunal indigène, l'Ouzara. Le 7 octobre, la négresse fut entendue dans une enquête, affirma l'esclavage de douze femmes, et raconta les traitements barbares qui leur étaient infligés. Mais le propriétaire indigène fit déménager ses douze femmes, et nia avoir la moindre esclave. Cependant sa trace avait été suivie et, découvert à nouveau, il reconnut cette fois posséder des esclaves, mais six seulement. Le 8 novembre, un mois après l'enquête, les six esclaves furent amenées au Dar-el-Bey, non devant la juridiction de droit commun, c'est-à-dire devant la section pénale du Tribunal de l'Ouzara, mais devant la section d'Etat. L'accusé ne comparut pas ; les six esclaves interrogées firent identiquement la même déposition, et montrèrent un acte d'affranchissement délivré peu de jours après la plainte. Cet acte démontrait surabondamment le fondement de la plainte, car on ne pouvait délivrer d'acte d'affranchissement qu'à des esclaves.

Les choses en restèrent là ; le propriétaire d'esclaves ne fut point poursuivi, la négresse martyrisée n'obtint aucune satisfaction, et on n'entendit plus parler des six autres femmes esclaves, malgré les lettres de rappel adressées au gouvernement tunisien, qui n'y répondit que par une indolence et une force d'inertie bien orientale.

Voici les faits que cite *La Tunisie*, dans son numéro du 28 février 1890, faits qui ne sont pas indignes d'attirer l'attention au moment où une conférence internationale, réunie à Bruxelles, cherche le meilleur moyen de réprimer l'esclavage.

(*Revue française*, Avril 1890).

Le traité de commerce anglo-égyptien. — Le traité de commerce, signé le 29 octobre dernier entre la Grande-Bretagne et l'Egypte, vient d'être présenté au Parlement anglais. L'Egypte est liée par les conventions conclues avec la Turquie et différents autres pays, conventions qui expirent cette année; passé cette époque, le Khédive sera libre, moyennant les firmans du Sultan, de passer des arrangements douaniers spéciaux pour l'Egypte.

Le gouvernement égyptien s'engage à ne percevoir sur les marchandises britanniques désignées ci-après, un droit d'entrée supérieur à 10 % de la valeur :

1° Métaux bruts, ouvrés en tout ou en partie, y compris les machines et parties de machines, ou outils et machines agricoles, voitures et locomotives de tramway ou de chemins de fer, quincaillerie et tous articles se composant en moyenne partie de métaux (à l'exception de l'or et de l'argent);

2° Coutellerie ordinaire, c'est-à-dire avec manches de toute espèce de matière, non compris l'or, l'argent, l'ivoire ou l'écaille de tortue;

3° Fils, cordes, câbles, filets, velours et autres produits fabriqués, unis, blanchis ou non, imprimés ou teints, composés de coton, de jute, de lin, de chanvre et autres matières analogues;

4° Fils et produits manufacturés comme ci-dessus, de laine, d'estame, de poils de chèvre et de chameau, etc., à l'exception de la soie;

5° Produits fabriqués, mélangés et composés des matières énumérées aux numéros 3 et 4, y compris la soie ou les déchets de soie, dans la proportion de 20 % au plus du poids total du produit fabriqué;

6° Charbon;

7° Indigo;

8° Riz;

9° Graines oléagineuses.

Ces marchandises prennent environ 90 % des importations britanniques en Egypte, et on estime que l'arrangement en question satisfait à toutes les demandes du commerce de la Grande-Bretagne et de ses colonies. L'énumération des fils et tissus constitue une innovation, les traités n'en font ordinairement pas mention. Les produits, non compris dans la liste ci-dessous, seront prévus probablement dans les traités que l'Egypte conclura avec d'autres pays, et l'Angleterre profitera des concessions qui seront accordées dans la suite, en vertu de la clause du traitement de la nation la plus favorisée.

Ce traité, sous une apparence bénigne, est en réalité le dernier coup porté à ce qui reste d'influence française en Egypte. L'Angleterre assure à ses produits le privilège de ne payer que de faibles droits d'entrée ; les nôtres resteront frappés de droits équivalant à une véritable prohibition. — Le journal anglais, qui commente ce traité, ajoute que les droits de navigation seront fortement abaissés. Qui en profitera, sinon l'Angleterre? Le P. des Chenais a excellemment montré cette politique sournoise et envahissante de la Grande-Bretagne, à laquelle nous ne prêtons en France qu'une attention distraite. (Voir *Bulletin*, Mars).

AMÉRIQUE.

Comparaison entre le Canada et la République Argentine. — Le Canada. — *Les avances de passage.* — Le gouvernement du Canada n'avance de passages à personne, parce qu'il considère que c'est une spéculation dont les émigrants sont toujours les victimes. Il veut qu'en arrivant au Canada, un colon n'ait pas de dettes, et qu'il soit toujours libre de retourner quand ça lui plaît.

Terres gratuites. — Au lieu d'avance de passages, le Canada donne gratuitement, au Manitoba, à tout homme âgé de plus de 18 ans, ou aux veuves ayant des enfants,

64 1/2 hectares de terre. Dès son arrivée, le colon, qui a payé lui-même son passage, se trouve donc sans aucune dette, et propriétaire de 64 1/2 hectares.

Capital. — En Canada, une famille de cultivateurs, composée de 4 personnes, paiera 800 fr. environ pour ses frais de voyage, mais dès son arrivée, elle ne devra ien à personne, et se trouvera propriétaire de 64 1/2 hectares de bonne terre. 800 fr. lui suffiront pour posséder 64 1/2 hectares en Canada, tandis qu'il lui en faudra au moins 4,000 dans la République Argentine, pour avoir la même étendue de terrain.

Voyage. — Pour venir en Canada il faut seulement de 9 à 12 jours.

Ce que tout le monde devrait savoir. — Toutes les marchandises, excepté celles de luxe, se vendent moins cher qu'en France ou en Belgique; il y a partout de nombreuses manufactures. Les loyers sont à bon marché; à Montréal, une chambre non meublée se loue de 10 à 15 fr. par mois. Pour réussir en Canada, notamment au Manitoba, un cultivateur courageux n'a besoin que de quelques centaines de francs, car on lui donne la terre gratuitement. Il trouve toujours à crédit ses instruments d'agriculture. Les produits agricoles ont une grande valeur, les animaux vivants sont envoyés en Europe en 10 jours; rien ne se perd. L'élevage des chevaux est lucratif; la culture du blé, surtout au Manitoba, donne de beaux bénéfices; la terre y est si riche que l'hectare produit toujours, sans engrais, de 25 à 40 hectolitres. Les frais de transport en Europe sont à si bon marché, que le cultivateur trouve toujours intérêt à la culture du grain. L'élevage des animaux pour la production du beurre et du fromage donne de magnifiques profits. On n'invite pas les ouvriers à venir en Canada, en leur promettant de gros salaires; les prix du Canada sont ceux de Paris, mais on les paie avec des billets de banque ou de l'or. On ne trompe personne, et on dit franchement la vérité. Le Canada, pays agricole, a surtout besoin de cultivateurs. Le bois de chauffage et de construction abonde presque partout. Avec une centaine de francs le colon peut se construire lui-même, avec le bois de sa terre, une bonne maison qui lui suffit pour les premières années. En outre des terres données gratuitement par le gouvernement, on peut acheter des terres très fertiles depuis 25 à 100 fr. l'hectare, payable en 10 ans. Les instruments d'agriculture, les outils sont fabriqués en Canada, ils sont meilleur marché qu'en France et en Belgique. Il n'y a jamais eu aucune épidémie, l'hiver est froid mais bien plus sain qu'en Europe. Il n'y a jamais de brouillard. Il y a près de deux millions d'habitants parlant français, des milliers de villages où l'on ne parle que le français Les Français et les Belges conserveront toujours la langue de leur Patrie, car le Canada est un grand pays où la langue française est officielle comme l'anglais. Il y a des milliers d'écoles françaises; presque partout on comprend le français, notamment dans la province de Québec et dans une partie du Manitoba. Il y a à Montréal 150,000 habitants parlant français et 55,000 à Québec. Il y a dans le pays 5 banques françaises, un crédit foncier comme celui de France, qui prête de l'argent aux cultivateurs, et plus de 60 journaux français.

Le Canada n'essaie pas d'attirer chez lui les pauvres d'Europe pour les exploiter; les pauvres y sont au contraire bien traités, car celui qui, sans avoir de terre, possède un cheval, des vaches ou autres animaux domestiques, a le droit de les envoyer paître sur toutes les prairies qui ne sont pas encloses. Presque partout au Manitoba les pâturages sont libres.

Ce que désire le Canada, ce sont des cultivateurs; à ceux-là il offre gratuitement 64 1/2 hectares de bonne terre, c'est-à-dire l'aisance et le bonheur à quiconque veut travailler. Le Canada veut des hommes libres et non des esclaves.

Comparez avec la République Argentine.

La République Argentine. — *Les avances de passage.* — La République Argentine offre aux émigrants de leur avancer les frais de leur voyage, mais ce n'est pas dans leur intérêt, car là-bas, on les fait travailler comme des esclaves pour payer ce qu'ils doivent. Un colon qui s'aperçoit qu'il a été trompé et qui veut retourner dans son pays, ne le peut pas; on peut le retenir jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il doit.

Capital. — Un cultivateur, dont la famille est composée de 4 personnes, doit, dès son arrivée, au gouvernement de la République Argentine, pour son passage, une somme de près de 800 fr. S'il veut acheter 64 hectares de terre, on lui en vend, à crédit, à raison de 50 à 100 fr. l'hectare; 64 hectares à 50 fr. au minimum font 3,200 fr., et 800 fr. de frais de voyage forment en tout 4,000 fr. Dès son arrivée cette famille est donc endettée de 4,000 fr.

Pas de terres gratuites. — Le gouvernement n'a pas de terre à vendre ni à donner aux émigrants; tout est accaparé par les spéculateurs, qui la vendent, comptant ou à crédit, à des prix exorbitants. L'émigrant qui a acheté des terres à crédit ne peut jamais payer; au bout de quelques années, il est obligé de les abandonner en paiement de ses dettes; il perd son travail et son temps, et se trouve plus pauvre qu'à son arrivée.

Voyage. — Le voyage dure de 25 à 30 jours.

Ce que tout le monde devrait savoir. — Toutes les marchandises se vendent deux fois plus cher qu'en France ou en Belgique, car il y a peu de manufactures, et tout s'achète en Europe. Les loyers sont très élevés; à Buénos-Ayres, une chambre non meublée se loue 100 fr. par mois. Pour réussir, le cultivateur doit avoir beaucoup d'argent, car on lui vend la terre le plus cher possible.

Les produits agricoles ont très peu de valeur; les animaux vivants ne peuvent s'envoyer en Europe, le voyage est trop long; on tue les bœufs et les moutons pour la peau et le suif; on jette leur chair; des milliers de chevaux qu'on ne peut trouver à vendre, sont aussi abattus de cette façon; le blé, l'avoine, le maïs sont à très bon marché, les frais de transport pour l'Europe sont si coûteux qu'ils absorbent les bénéfices du cultivateur, qui n'a, par suite, aucun intérêt à les cultiver. Il se fait très peu de beurre et de fromage. On promet aux ouvriers des salaires deux fois plus élevés qu'en France ou en Belgique, mais on ne leur dit pas qu'ils sont payés en papier-monnaie, qui perd au change une partie de sa valeur. Ainsi, un homme qui reçoit 150 fr. en papier-monnaie ne peut obtenir pour cette somme que 100 fr. en or; un ouvrier que l'on paie 3 fr. par jour en papier ne reçoit en réalité que 2 fr. Le bois de chauffage ou de construction fait défaut, ce dernier est acheté en Canada; le colon se construit des cabanes en terre. L'hectare de terre se vend de 80 à 500 fr., et même 2,000 fr.; la qualité inférieure peut s'obtenir pour 10 fr. 50. Les instruments d'agriculture, les outils sont d'un prix très élevé; ils sont importés des États-Unis ou du Canada. Le choléra et la fièvre jaune y font parfois des ravages.

On ne parle pas français — Sur quatre millions d'habitants, il y a environ 150,000 Français, dont la moitié sont des Basques qui parlent l'espagnol. Nos compatriotes français et belges seront noyés en très peu de temps dans les quatre millions d'Espagnols et d'Italiens qui forment le fonds de la population. Il est impossible qu'ils puissent conserver l'usage de la langue française. Ils sont perdus pour leur Patrie. En dehors de la ville de Buénos-Ayres, presque personne ne comprend le français; on n'y trouve pas un seul village où l'on parle exclusivement le français. Il n'y a pas d'écoles françaises, pas de banque française, l'immense majorité parle espagnol; il n'y a que 2 ou 3 journaux français. L'émigrant français ou belge est envoyé à 3 ou 400 lieues dans l'intérieur du pays; là il se trouve, pour son salaire,

à la discrétion des entrepreneurs. Un tel pays est-il avantageux pour les émigrants parlant français ?

Pourquoi enfin la République argentine, comme le Brésil, essaient-ils d'attirer surtout des émigrants pauvres, en leur avançant leur passage ? C'est qu'on sait bien qu'à cause de leur pauvreté, ils ne pourront plus jamais revenir dans leur pays, et qu'on les fera alors travailler à la place des nègres que le Brésil vient d'affranchir. On veut remplacer les esclaves par les pauvres français et belges.

États-Unis. — C'est décidément à Chicago qu'aura lieu l'Exposition universelle de 1892. On y est décidé à étonner le monde par la proportion absolument colossale de l'entreprise.

L'an dernier, à Paris, la Galerie des Machines obtint un succès qui est dans toutes les mémoires. On veut, à Chicago, construire un hall du même genre mais huit fois plus large, et on veut élever à côté une tour en acier dépassant de cent pieds la hauteur de la Tour Eiffel et destinée à soutenir suspendue au dessus de l'édifice, abritant les machines, toute la toiture, absolument comme un gigantesque baldaquin retenu par des câbles en fer. C'est le principe en usage pour les ponts suspendus que l'on prétend appliquer à la toiture circulaire d'une salle dont on veut que le diamètre soit de 3,000 pieds !

Les constructions élevées aux États-Unis, lors des expositions précédentes, n'ayant rien présenté de remarquable, on tient essentiellement cette fois à dépasser tout ce que le monde a connu de plus extraordinaire ; ingénieurs et architectes américains ont à cœur de démontrer que l'impossible n'existe pas pour leur savoir.

Deux projets américains.— L'esprit d'entreprise américaine ne s'arrête jamais dans la voie des conceptions audacieuses. Chaque succès ne fait que lui suggérer des hardiesses nouvelles, et les millions pour réaliser n'importe quel plan se trouvent toujours.

L'établissement d'un pont entre New-York et Brooklyn avait longtemps été traité d'idée chimérique. On voyait un obstacle presque insurmontable dans la largeur du bras de mer qui passe entre les deux villes. On regardait surtout comme impossible de donner au tablier une hauteur suffisante pour laisser passage aux grandes mâtures et ne pas gêner la navigation. Le problème réputé insoluble a cependant été résolu.

Depuis plusieurs années, le pont aérien de Brooklyn est livré à la circulation. Mais voici qu'on se prépare à en construire un second, plus surprenant encore puisqu'il est destiné au va-et-vient des trains de chemin de fer. La Compagnie est formée, le capital souscrit, l'autorisation du Congrès obtenue la loi d'autorisation définitive, à peu près votée par la législature d'Albany. Le réseau des voies ferrées qui sillonnent Long-Island se trouvait isolé de celui du continent ; il s'agit de l'y relier, de le mettre en contact direct avec les rails des rues de New-York et avec les gares qui, de ce vaste centre, rayonnent dans toutes les directions vers l'intérieur du pays. Ce sera comme un anneau de jonction rattachant à l'ensemble un chaînon qui en restait géographiquement séparé.

Le nouveau pont aura son point de départ dans New-York, à la hauteur de la soixante-quatrième rue, c'est-à-dire au milieu même de la ville. Il appuiera sa pile principale sur l'île de Blackwell, que la rivière de l'Est contourne en cet endroit et qu'occupent divers établissements semi-pénitentiaires, semi-hospitaliers. La seconde

partie aura pour point d'arrivée Long-Esland-City, petite cité grandissante qui fait suite à Brooklyn. La longueur totale, y compris les pointes d'accès, dépassera six kilomètres ; la hauteur sera de 150 pieds au-dessus du niveau des grandes marées. La solidité est calculée pour que les trains les plus pesamment chargés circulent avec une vitesse de soixante-dix kilomètres à l'heure.

Un autre projet, analogue dans son but, d'exécution non moins difficile et non moins coûteuse, se prépare à Détroit, sur les bords du lac Érié. Là, également, il s'agit de franchir une large nappe d'eau pour opérer la jonction de deux réseaux ferrés ; mais, à côté de l'importance commerciale, le résultat visé prend une portée internationale. La rivière de Détroit sépare le territoire des États-Unis de celui du Canada. Actuellement, les voyageurs et les marchandises amenés de chaque côté par les chemins de fer ont à subir un double transbordement. Les ennuis, les lenteurs et les frais qui s'ensuivent devaient nécessairement faire chercher un moyen de simplifier les choses. Mais, depuis vingt ans que l'on s'en occupe, aucun des projets présentés n'avait été jugé pratique. L'idée poursuivie, et qui se présentait d'elle-même, était celle d'un pont jeté sur la rivière. Après études répétées, on a reconnu que, à moins d'être reporté à une grande distance en amont de l'embouchure, ce point créerait de graves embarras pour le mouvement du port.

Les grands lacs américains sont de véritables mers intérieures, où le trafic égale celui de plus d'un littoral maritime et a droit aux mêmes ménagements. En dépit de longues hésitations et d'objections décourageantes, on s'est arrêté au plan d'un tunnel sous-fluvial. Des travaux préliminaires, auxquels a pris part une commission militaire, semblent démontrer que ce plan n'est pas irréalisable. Le Département de la guerre, à Washington, a donné son adhésion. L'administration du Dominion Canadien ne manifeste pas les craintes d'invasion souterraine que l'Angleterre oppose à l'exécution du tunnel sous la Manche. Tout le monde est, par conséquent, d'accord et la mise en train ne dépend plus que d'un rapport final dont le Congrès doit avoir été saisi ces jours-ci. On croit qu'il suffira de descendre à une dizaine de pieds au-dessous du lit de la rivière et l'on compte que le creusement pourra être poussé avec une rapidité exceptionnelle, grâce à un nouveau système d'excavateur inventé par M. Luther-Becher, riche négociant de la région.

L'établissement du nouveau pont de New-York, d'une part, celui du tunnel sous la rivière du Détroit, de l'autre, concourent à former une ligne de communication désormais non interrompue entre la côte la plus avancée des États-Unis sur l'Atlantique, les grands Lacs, le Haut-Canada et l'immense continent qui, de là, s'étend jusqu'au Pacifique. Les facilités nouvelles qui en résulteront pour amener les produits de l'intérieur à la mer sans rompre charge, peuvent réserver à l'avenir des conséquences inattendues. Qui sait, par exemple, si un grand port ne se créera pas, avec le temps, sur le littoral extérieur de Long-Island, enlevant à New-York une portion de son trafic ? La navigation transatlantique y trouverait une économie de temps et de risques, en évitant d'aller chercher l'entrée de la baie new-yorkaise. La première question sera toutefois de reconnaître si cette ligne des côtes, réputée assez inhospitalière, offre un point propice.

La dépense qu'entraîneront les deux projets dont nous venons de donner l'esquisse n'a pas encore été officiellement chiffrée. On peut cependant, sans crainte d'exagération, l'évaluer à deux ou trois cents millions de francs, que les capitaux particuliers devront fournir en totalité, car il ne paraît pas, jusqu'ici, être question de subvention.

Généralités.

La langue française dans l'armée bavaroise. — Sur l'initiative prise par le général de Sasserling, les officiers du 3e régiment d'infanterie et du 4e régiment de chevau-légers, en garnison à Augsbourg, se réunissent plusieurs fois pas mois au Casino, à l'effet de se perfectionner dans la langue française, en conversant entre eux exclusivement en français.

(*Gazette universelle*, mars 1890).

Autriche. — Illyrie. — La Carniole s'est, à un moment donné, par le jeu de la politique, trouvée mêlée aux destinées de la France.

Le traité de Vienne, en 1809, avait cédé à Napoléon, entre autres territoires, la Carniole entière, la partie supérieure de la Carinthie et tout le pays situé sur la rive droite de la Saxe. Avec cela, divers actes de Napoléon, dont un décret du 5 avril 1811, fondèrent le royaume d'Illyrie. Marmont, duc de Raguse, s'établit à Laybach, au milieu de l'enthousiasme général des populations. Les langues nationales furent encouragées, des journaux fondés ; les travaux publics poussés avec vigueur, la justice organisée, les impôts équitablement répartis.

On trouvait les Français un peu légers et pas assez dévots. Mais on admirait leur science et leurs talents d'administrateurs.

Notre langue était apprise avec enthousiasme par une jeunesse réfractaire au rude idiôme germanique. « Les Français n'ont régné que quatre ans chez nous, écrit M. Tudine, dans son *Histoire du peuple Slovène ;* il n'y avait personne qui ne sût parler leur langue. S'ils étaient restés trente ans, les Slovènes seraient sans doute devenus Français. » Encore aujourd'hui, dit M. Leger, le paysan se souvient des gendarmes français ; l'impôt, qui remplaça pour lui toutes les redevances féodales, a gardé un nom français : *placzati frank*, payer des francs ; curieuse réminiscence dans un pays où la monnaie officielle est le florin. Les grands travaux publics, si ingénieusement conçus et exécutés si vite, excitèrent pareil enthousiasme. Quand, après le départ des troupes napoléoniennes, l'Empereur François Ier vint visiter les provinces d'Illyrie, il s'étonna de l'état florissant où il retrouvait un pays si longtemps occupé par l'ennemi. — « Qui a construit ce pont ? demandait l'Empereur à son guide. — Sire, ce sont les Français. — Qui a planté ces arbres ? — Sire, ce sont les Français. — Qui a fait empierrer cette route ? — Les Français. — En vérité, dit l'Empereur en souriant, c'est dommage qu'ils ne soient pas restés plus longtemps. »

(Joseph Chailly : *Économiste français*).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL-ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

MERS INTÉRIEURES FORMÉES PAR L'OCÉAN ATLANTIQUE.

Les deux rives de l'Océan atlantique présentent, surtout pour l'ancien continent, des découpures assez nombreuses et assez importantes pour être considérées comme des mers intérieures. Il est toutefois un groupement qui s'impose par l'inspection de la carte. Entre les deux Amériques s'étend une mer intérieure, véritable Méditerranée du nouveau monde, communiquant par une série de portes étroites avec la masse océanique, divisée en deux grands bassins distincts. Cette disposition se retrouve dans notre Méditerranée du vieux monde qui a aussi les deux bassins et une étroite porte de communication avec l'Océan. Les mers du Nord sont plus ouvertes, de caractères moins originaux. Une division tripartite semble donc s'imposer pour cette étude des mers de formation océanique :

1° La Méditerranée américaine (golfe du Mexique et mer des Antilles) ;

2° La Méditerranée proprement dite ;

3° Les mers septentrionales de l'ancien continent.

La Méditerranée Américaine.

Elle est séparée de l'Atlantique par une barrière visible constituée par la presqu'ile de Floride et ce long chapelet d'îles, véritable pont insulaire, faisant pendant au pont continental de l'Amérique centrale,

je veux dire les îles Lucayes ou Bahama, Haïti, Porto-Rico, les petites Antilles.

En avant de cette barrière visible s'en trouve une autre sous-marine, véritable terrasse dont la profondeur varie entre 2,000 et 3,000 mètres, passant au large des îles que nous venons de citer.

Du côté de l'Atlantique, les pentes de cette terrasse sont très rapides. Au nord de Porto-Rico nous trouvons très vite une profondeur de 8,330 mètres, la plus grande de l'Atlantique. Nous trouvons là des abruptes, avec des pentes de 38 degrés, telles que l'homme ne pourrait les gravir sur le continent. A ce propos remarquons que, dans les fonds océaniques, les pentes se conservent mieux qu'à la surface terrestre où elles sont attaquées par les influences atmosphériques.

Ces abruptes semblent le résultat d'une cassure. En effet, sur leur rebord se trouvent les nombreux volcans des petites Antilles.

Ainsi se trouve isolée la Méditerranée américaine, elle-même divisée en deux parties. En effet, entre la Floride et Cuba, la profondeur du détroit ne dépasse pas 700 mètres. Une véritable chaîne de montagnes part de Porto-Rico, émergeant à Haïti et Cuba, rejoignant par un véritable seuil sous-marin le cap Catoche à l'extrémité du Yucatan. La Floride et Cuba, les deux seuils rejoignant Cuba : 1° à la Floride ; 2° au Yucatan, constituent la séparation entre la mer des Antilles et le golfe du Mexique.

Étudions la mer des Antilles.

Le fond en est parsemé de rides. Sans parler de la chaîne que nous venons de voir, une seconde se détache de Cuba en formant la Sierra Maestra si riche en cuivre qu'on l'appelle aussi *del Cobre*, elle plonge sous les flots non sans reparaître à l'île Cayman, forme le banc Misteriosa, et aboutit à Belize, dans le Honduras anglais. Une troisième chaîne part du sud d'Haïti, s'épanouit à la Jamaïque et va rejoindre la côte des Mosquitos par un banc sous-marin dont le fond ne dépasse pas 200 mètres. C'est le banc de Rosalinde.

Entre ces collines sont ménagées des vallées ou des fonds :

1° Le fond de Yucatan, entre cette presqu'île et Cuba, on trouve des profondeurs de 3,800 mètres ;

2° Le sillon de Barlett, étroite et profonde dépression qui atteint 6,270 mètres dans les parages de la Jamaïque où s'élève la montagne bleue (2,800 mètres). Ajoutons ces chiffres, et nous trouvons un total supérieur à l'altitude du Gaurisankar, le point culminant du globe :

3° Le fond de Windward qui atteint 4,000 mètres, se relève il est

vrai à 800 mètres entre Cuba et Haïti, au *Passage du Vent*, mais se prolonge, par l'immense dépression du nord de Porto-Rico.

Au nord du Vénézuéla s'étend une quatrième fosse qui arrive à 4,000 mètres sans offrir rien d'intéressant. Cette disposition de la mer des Antilles est un des plus beaux exemples de sol sous-marin accidenté. Elle montre que les montagnes se conservent mieux au fond de l'Océan que sur la terre émergée où elles subissent l'action continuelle de la chaleur et du froid, de la pluie et la glace.

Passons maintenant au golfe du Mexique.

Nulle part il ne dépasse la profondeur de 3,800 mètres, et encore l'atteint-il rarement. Le 1/3 de la surface a une profondeur inférieure à 200 mètres. Il se comble rapidement, moins peut être par les boues qu'apporte le Mississipi que par les sédiments marins dont il va être question.

Les dépôts qui se forment au fond de la mer et dont les sondages ont révélé la nature sont : 1° les limons apportés par les trois grands fleuves. D'abord ceux du Mississipi, relativement peu considérables : entraînés par le Gulf-Stream, ils se jettent vers la Floride. Viennent ensuite ceux du Saint-Laurent, pris par le contre-courant d'eau froide venant du nord vers le sud (1) : ils sont également portés vers la Floride. Mais l'apport le plus considérable est celui de l'Amazone. Pris par le courant équatorial, les troubles sont entraînés vers le nord, dans la direction des Antilles. Ils viennent heurter le talus qui les précède, de telle façon que par 1,600 mètres de profondeur et à 36 kilomètres des Antilles, on trouve une quantité de débris organiques, jusqu'à des troncs d'arbre, des fûts, des squelettes, des coquilles fluviatiles.

2° Des sables volcaniques et des cendres, toutefois peu nombreux ;

3° Des boues à globigerines et à ptéropodes dans les endroits profonds. On trouve dans ces boues de nombreux osselets d'oreille de poisson, parfois aussi des dents de poisson. Pourquoi pas de squelettes ? à cause de l'action dissolvante des eaux de mer qui font disparaître les os de moindre consistance ;

4° Enfin et surtout on rencontre des boues calcaires, coralliques, compactes, avec de nombreux débris de mollusques ; car, dans ces parages, la vie est particulièrement intense, non-seulement à cause du climat, mais aussi à cause de la nourriture que le Gulf-Stream

---

(1) Voir Bulletin de février, page 116.

apporte à des milliers de coraux, mollusques, annélides. échinodermes, foraminifères.

C'est ainsi que s'est formé un plateau, non de boue, mais bien d'une roche calcaire solide, partant de la Floride et allant rejoindre les Antilles avec des profondeurs de 160 à 500 mètres. On l'appelle le plateau Pourtalès, du nom de celui qui, le premier, en a révélé l'existence. Tous les débris calcaires sont soudés entre eux, car la décomposition des matières organiques produit de l'acide carbonique qui agit sur le carbonate, le dissout, d'où des cristallisations qui comblent les vides ménagés entre les coquilles. Nous assistons ainsi à la formation d'un calcaire récent où l'on trouve même encore du phosphate de chaux.

La Floride offre un curieux exemple de ces formations coralliennes. Elle se prolonge vers l'ouest par toute une série d'îles basses atteignant une hauteur maxima de 4 mètres : c'est ce qu'on appelle les *Keys*.

Les Keys sont formés d'une base de coraux massifs, méandrum, astreides recouverts de fragments de coraux branchus, de mollusques, de corallines et autres algues calcaires apportés par la vague, brisés, triturés, mélangés à des oolites calcaires et finissant par se consolider en un calcaire compact. Mais à certains moments le flot détruit ce qu'il a construit. Ces calcaires sont brisés ; puis les fragments sont resoudés en une brèche fort analogue pour la structure et l'origine aux brèches du calcaire carbonifère.

Au sud et en avant des Keys, séparés d'elles par un canal navigable, il y a une ceinture de récifs coralliens qui dépasse rarement le niveau de l'eau. Ils forment une large plaine où les bouches rougissantes des animaux coralliens apparaissent comme autant de fleurs qui émaillent ce jardin de Neptune. Ce sont les débris de ces récifs qui, poussés par la vague de la marée, vont s'amonceler à la surface des Keys comme sur des dunes calcaires.

Au nord des Keys se trouvent les *Flats*, des amas d'une boue jaune et molle, qu'on ne saurait appeler ni terre ni eau, et où sortent de nombreux palétuviers formant fouillis, qui arrête la boue apportée par le courant littoral du golfe du Mexique. La Floride s'est formée par une réunion de récifs, de *Keys* et de *Flats* dont les lagunes se sont peu à peu comblées.

Ces formations coralliennes se retrouvent au Yucatan, au Honduras (plateau des Mosquitos), autour de Cuba et aussi aux petites Antilles. La elles affectent une forme particulière. Les petites Antilles forment, en

effet, deux arcs de cercle concentriques dont la convexité est tournée vers l'Océan. Les coraux se sont particulièrement développés sur la face qui regarde l'Océan. Ils ont pour bases des îlots de terrain ancien ou des cônes volcaniques. C'est ce qui a lieu à la Trinité, à la Barbade, à la Grande Terre, à la Guadeloupe, à Antigoa, etc.

Les coraux ne peuvent dépasser le niveau de la mer, ils meurent au delà.

Or, à la Barbade, à Cuba, on voit des formations coralliennes à plus de cent mètres au-dessus du niveau de la mer. On doit en conclure que cette région, jadis au niveau de la mer, s'est élevée. C'est là un phénomène important qui semble infirmer la théorie de Darwin sur le développement des îles coralliennes (1).

La Méditerranée du vieux monde.

Elle aussi est divisée en deux bassins : Entre la Sicile et le cap Bon, en Tunisie, s'étend un nouveau seuil dont les parties saillantes sont le banc de l'Aventure par 110 mètres de profondeur et le banc de Skerki. A gauche de cette ligne de séparation s'étend le bassin occidental de la Méditerranée, à droite le bassin oriental plus important et plus étendu.

Le détroit de Gibraltar, dans sa partie occidentale, a une profondeur moyenne de 200 mètres, on y voit cependant des chenaux de 400 mètres. Le seuil au sud de la Sicile ne présente pas de fonds supérieurs à 450 mètres. Il en résulte qu'un soulèvement de 450 mètres transformerait la Méditerranée en deux grands lacs salés.

Prenons d'abord le bassin occidental.

Sa profondeur varie entre 1,800 et 3,000 mètres. Les côtes baissent rapidement, on dirait un vase aux parois abruptes.

Il s'y rencontre pourtant deux plateaux : 1° celui des Baléares qui se rattache à la côte d'Espagne ; 2° celui qui relie la Corse et l'île d'Elbe à la Toscane. Ces terrains atteignent encore la profondeur de 1,000 mètres.

Au nord du plateau des Baléares, la profondeur augmente vite pour arriver à 2,450 mètres au nord de Minorque ; à 75 kilomètres au nord-

---

(1) Pour plus de détails à ce sujet voir le bulletin de juin prochain.

est de la même île, on trouve 3,070 mètres, profondeur maxima d bassin.

La partie septentrionale du bassin s'enfonce dans les terres où elle découpe deux golfes, celui du Lion, ainsi nommé, paraît-il, d'un rocher granitique des Pyrénées ayant la forme d'un lion accroupi, et le golfe de Gênes. Entre les deux il y a un promontoire formé par les terrains anciens qui s'étendent entre Toulon et Fréjus : ce sont les montagnes des Maures, pitons granitiques ainsi nommés parce que longtemps ils servirent de refuge aux Sarrasins, et ensuite l'Esterel, où dominent les porphyres, montagnes abruptes dont les ravins jusqu'au XVIIIe siècle servirent de refuge aux bandits. Les terrains de formation de ces massifs sont analogues à ceux des Pyrénées : il est probable qu'à une époque ancienne les Maures et l'Esterel étaient un prolongement de la chaîne pyrénéenne, se reliant peut-être à la Toscane par la Spezzia. La ligne de profondeur de 2,000 mètres ne pénètre pas dans le golfe du Lion, il est vrai qu'elle pénètre dans celui de Gênes.

Les montagnes des Maures et l'Esterel formaient ainsi une barrière qui a duré pendant toute l'époque secondaire et aussi une bonne partie de l'âge tertiaire : Un affaissement datant de l'époque tertiaire a permis à la mer de franchir la barrière et de couvrir le bassin du Rhône jusque vers Lyon où elle a laissé des traces.

Cet affaissement fut suivi d'un exhaussement dont on voit les traces en Roussillon, ou mieux encore en Italie dans des collines sableuses pliocènes parallèles à la côte qu'elles dominent de 100 à 200 mètres sous le nom de collines Subapennines. Aux environs d'Alger, on voit aussi jusqu'à l'altitude de 200 mètres des argiles avec coraux semblables à celles qui se déposent actuellement sur la côte d'Algérie.

Enfin un nouvel affaissement s'est produit à une époque récente : car à l'époque quaternaire, l'Europe était en communication avec l'Afrique, Gibraltar est le seul point d'Europe où l'on trouve des singes comme en Afrique : il devait donc être uni au continent africain. De plus, à l'époque quaternaire, à l'âge de pierre, il y avait au sud de la France et en Italie des animaux africains comme l'éléphant, l'hyène, le lion. Il y avait certainement alors communication continentale. Il est probable que cette communication était plus large que celle qu'eût produit le détroit de Gibraltar. Elle devait probablement se faire par le banc de l'Aventure.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'en face et très près des montagnes des Maures et de l'Esterel, on trouve des profondeurs très

considérables avec des bancs de rochers sous-marins qui émergent aux îles d'Hyères et de Lérins et un grand nombre de plantes marines à immense développement, dites *herbiers*.

Si maintenant nous revenons au sud, nous y trouvons le fossé Algérien, grande fosse qui longe la côte d'Algérie à environ 80 kilomètres de distance avec des profondeurs variant entre 1,975 et 2,900 mètres. Il semble que cette fosse se prolonge au delà du cap Bon pour courir au sud de Malte, de Candie et même de Chypre.

Mais nous voici naturellement conduits dans le bassin oriental ; restons-y.

Entre les deux bassins paraît exister une cassure, partant de l'île Pantellaria entre la Tunisie et la Sicile, passant près l'emplacement de cette île Julia qui parut au sud de la Sicile en 1832 pour n'avoir qu'une existence éphémère, puis marquée par les volcans de l'Etna, des îles Lipari, du Vésuve. Comme toutes les autres, cette cassure est marquée par des volcans.

Aussitôt après cette cassure viennent les grandes profondeurs. Dans les parages de Malte on trouve 3,400 mètres. La profondeur maxima du bassin oriental est 3,968 mètres par 35°,5 lat. N. et 18°, 8 long.E. (méridien Greenwich).

Ce bassin oriental envoie dans les terres des ramifications autrement importantes que le précédent : ce sont de véritables mers.

1° La mer Adriatique, composée elle-même de deux parties, un bassin septentrional ou golfe de Venise avec une profondeur maxima de 250 mètres et que comblent peu à peu les alluvions du Pô. Cette partie septentrionale s'arrête à cette espèce d'éperon de la botte italienne que l'on appelle le mont Gargano. Ce promontoire se continue par un seuil unissant l'Italie à la Dalmatie, au delà duquel commence le second bassin profond de 1,590 mètres pour s'arrêter au seuil de Brindisi qui le sépare de la Méditerranée proprement dite.

2° La mer Égée. Elle est séparée de la Méditerranée par la terrasse des Cyclades. Elle atteint une profondeur maxima de 1,225 mètres entre Samos, Chio et Andros et possède aussi une cassure marquée par l'archipel volcanique des îles Santorin.

3° La mer de Marmara dépasse la profondeur de 1,000 mètres entre le seuil des Dardanelles (104 m.) et celui du Bosphore (50 à 75 m.).

4° La mer Noire est encore peu connue. Les Turcs font peu de géologie. Les Russes n'ont sérieurement étudié que la partie occidentale. On sait qu'elle dépasse souvent la profondeur de 2,000 mètres et que

les grandes profondeurs sont au sud. Les grands fleuves viennent du nord et comblent la partie septentrionale par leurs alluvions. Le golfe d'Odessa n'a que 75 mètres de profondeur : la mer d'Azof est presque un lac. Les anciens la qualifiaient de marais ; *palus méotides*. Sa profondeur maxima n'est que de 25 mètres et rarement le fond est à plus de 12 mètres.

En somme la Méditerranée est une grande et profonde cavité d'autant plus remarquable qu'elle existe au milieu des continents.

Elle est moderne et semble être le résultat de la formation des grandes montagnes qui l'entourent.

Les sédiments y sont nombreux ; le sable est rare : on le trouve seulement dans le voisinage des côtes, sur le plateau des Baléares, sur la terrasse du golfe de Gabès. Partout ailleurs le fond est recouvert d'une vase épaisse, formant bouillie avec l'eau : cela explique pourquoi la vie organique est peu développée dans les profondeurs de la Méditerranée.

En effet, au premier abord on devrait croire à une vie intense. La température de la Méditerranée est particulièrement élevée. Jusqu'à 18 mètres de profondeur, cette température suit les variations extérieures. Au-dessous elle est plus constante. Pourtant, jusqu'à 300 mètres on constate une température d'hiver et une autre d'été. Au delà de cette profondeur on trouve une température uniforme de 13 degrés pour le bassin occidental aussi bien que pour le bassin oriental. Cette température est bien plus élevée que celle de l'Atlantique à la même latitude et à la même profondeur. Cela tient au seuil de Gibraltar qui arrête les courants froids de l'Atlantique (1).

Les Mers septentrionales de l'Europe.

L'Afrique, masse lourde et massive, ne nous offre pas de mers intérieures en relation avec l'Atlantique. Ces pénétrations de l'Océan dans l'intérieur de l'ancien continent, ne commencent à vrai dire qu'au-delà des Pyrénées. Là se présente aussitôt la première mer intérieure : c'est le *Golfe de Gascogne*.

Anciennement, il s'avançait beaucoup plus loin dans l'intérieur des

(1) Voir le Bulletin d'avril.

terres. A l'époque tertiaire il allait jusqu'à Auch et couvrait presque toute l'Aquitaine : il alla toujours reculant, et les plus récents dépôts marins se trouvent dans les Landes. On peut même supposer qu'aux époques crétacée et jurassique, le golfe de Gascogne existait déjà et constituait un bassin de sédimentation limité au nord par la Vendée, à l'est par le plateau central et au sud par les Pyrénées. Le long de la côte française du golfe de Gascogne, règne une terrasse limitée par la ligne de 200 m. et dont la largeur augmente à mesure que l'on avance vers le nord.

Distante d'environ 40 kilomètres des bouches de l'Adour, on la retrouve à 150 kilomètres des côtes de Vendée, à 480 d'Ouessant, puis elle s'épanouit pour former le plateau Britannique.

A partir de la ligne de 200 m. la pente est très rapide jusqu'à 4000 m. A la latitude d'Oléron, cette profondeur de 4000 m. est à 5 kilomètres 500 de la terrasse de 200 m , ce qui donne une inclinaison de près de 35°.

Entre les lignes bathymétriques de 200 et de 150 m., on trouve deux hauts-fonds, la Petite Sole et la Grande Sole, situées toutes deux au sud de l'Irlande ; la première a 149 m. de profondeur, elle est à la latitude de Brest ; la seconde, beaucoup plus étendue, a des fonds de moins de 100 m. ; elle est sous le parallèle de Cherbourg.

Si la ligne de 200 m. est régulière, celle de 150 est très sinueuse. Les lignes de moindre profondeur suivent la côte : celle de 50 m. limite une terrasse qui porte toutes les îles littorales, celles-ci ont la même structure géologique que la partie voisine du continent : ce qui prouve qu'elles en ont été détachées par l'action destructive des vagues. On peut citer d'abord les îles Granitiques.

Les formations secondaires jurassiques et crétacées forment les îles d'Oléron et de Ré, on les retrouve en rochers sous-marins autour de Noirmoutiers et même de Belle-Isle.

Les sédiments qui se forment dans le Golfe de Gascogne peuvent se diviser en trois zones :

1° Une zone littorale assez variable dépendant de la nature des côtes. C'est du sable le long des landes : à l'abri des îles d'Oléron et de Ré, il se dépose de la vase sur les côtes de la Charente ; le long des côtes de Vendée et de Bretagne, il y a tantôt du sable, tantôt de l'argile, qui proviennent de la destruction des falaises de roches granitiques pour le sable, de schistes primaires pour l'argile.

2° Plus au large on trouve une zone sableuse assez régulière.

3° Enfin plus loin encore, entre les lignes bathymétriques 100 et 150, règne une large zone vaseuse qui paraît provenir de la destruction de la terrasse sous-jacente.

Cette terrasse est parsemée de rochers sous-marins et aussi d'îles, plus nombreuses au fur à mesure qu'on s'élève vers le Nord.

Les rochers sous-marins se rencontrent au large de Biarritz : ils émergent déjà vers la Gironde avec le rocher qui supporte le phare de Cordouan. Les îles de Ré et d'Oléron sont calcaires, et à l'embouchure de la Loire, le plateau du Four n'affleure pas : Puis, comme nous avançons vers le Nord, voici venir les îles plus nombreuses des côte des Vendée et de Bretagne : Yeu, Noirmoutier, Belle-Ile, Groix, Glenan, Sein, Béniguet, Ouessant.

Les îles Britanniques ne sont autre chose que les parties saillantes de la terrasse de 200 mètres.

Comme sur la côte occidentale de France, les rivages sont découpés, les récifs fréquents, les îles nombreuses, composées comme les falaises occidentales de terrains primaires et cristallins.

La terrasse offre pourtant sur ce point deux grandes vallées : l'une s'ouvrant vers le sud, c'est le détroit du Minck, la vallée des Hébrides, entre les iles de ce nom et l'Écosse, avec une profondeur de 240 mètres : l'autre s'ouvrant vers le nord, c'est la vallée de l'Irlande, ou canal du Nord, entre la verte Erin et l'Écosse, profonde de 270 mètres, près de Belfast.

Des dépôts analogues à ceux du littoral ouest de la France se retrouvent pour les mêmes raisons sur les côtes de Grande-Bretagne.

Entre cette ile et la France s'étend *la Manche*. Sa profondeur varie entre 50 et 100 mètres avec une fosse de 174 mètres au N.-O. d'Aurigny et de Guernesey. L'examen de ces faibles profondeurs permet de dire que nous sommes en présence d'une simple vallée du plateau sous-marin que nous venons d'étudier.

Sur la côte française on doit signaler une terrasse de moins de 50 m. qui s'étend de la pointe de la Hogue aux sept îles, et dont les îles Normandes ne sont que les sommets.

Il y a peu de sédiments dans la Manche, mer traversée par des courants forts et nombreux (1). Presque partout la sonde atteint le rocher ancien. Dans les parties à sédiments on trouve un sable très

---

(1) Voir Bulletin février, page 121.

coquillier ; sur les côtes de Bretagne et de Normandie, on trouve de l'argile due à la destruction des falaises.

Si nous examinons une carte géologique, nous voyons que les mêmes terrains se rencontrent des deux côtés de la Manche. On en conclut qu'il y avait jadis communication continentale entre l'Angleterre et la France.

Quel a été l'agent de séparation ? Dans l'île de Wight, les couches du terrain tertiaire éocène sont fortement inclinées ; il est donc permis de croire que c'est une ride datant de l'époque oligocène ou miocène qui a déterminé l'enfoncement de la Manche, que les courants et les vagues se sont ensuite chargés d'élargir.

Le détroit du Pas-de-Calais n'est à coup sûr pas plus ancien que la Manche, puisque les couches de terrain sur les deux rives se correspondent également. On remarque en outre que dans le Sussex il y a sur le plateau des dépôts tertiaires pliocènes plus récents, qu'on retrouve à Cassel, au Blanc-Nez, aux Noires Mottes, de Sangatte; mais non sur les côtes de l'Artois et de la Picardie. Il est donc probable qu'ils représentent un dépôt de rivage formé entre l'isthme qui remplaçait alors le détroit et unissait la France à l'Angleterre. Une chose certaine, c'est que le détroit du *Pas-de-Calais* est d'origine très récente.

Ce détroit est le prolongement de la Manche avec une profondeur inférieure à 50 mètres.

Le talweg est assez régulier et présente un sillon plus profond que 50 mètres. Le *Creux de labour* part en face d'Étaples pour s'étendre jusqu'en face de Ramsgate. Il a successivement 28, 53, 56, 55 mètres de profondeur. Sa distance à la côte est variable. Au Sud il se rapproche de France, au Nord du comté de Kent en Angleterre. Au tunnel sous-marin de Sangatte, il est presque au milieu du détroit, à 17 kilom. de Douvres, à 18 de Sangatte, avec une largeur de 3 kilomètres.

Parcouru par des courants rapides, le détroit du Pas-de-Calais n'offre que peu de sédiments. On y voit à marée basse des rochers formés par les grès verts du gault ; il y a aussi des collines sous-marines : la *Bassure de Bass* est un vaste banc dangereux, au large de la baie de Somme, avec des profondeurs variant de 6 à 9 mètres ; le *Vergoyer* situé à l'O. a 5 à 10^{m}, le *Bullock bank* a de 16 à 18 mètres, le *Colbart* mesure 4 mètres de profondeur maxima avec 2 mètres de profondeur minima, et se trouve à peu près au milieu du détroit, par la latitude du Gris-Nez ; le *Varne* est au point d'intersection du 51° lat. N. et du 1er degré

long. O. (méridien de Paris). Sa profondeur ne dépasse pas trois mètres.

De pareils bas-fonds sont dangereux pour la navigation, il a fallu les signaler par des bouées aux navires franchissant le détroit.

Ces reliefs ont une structure assez curieuse, que M. P. Hallez a mise en lumière. Sur les pentes, dans le bas, on trouve une partie rocheuse; le sommet est formé de sable : entre les deux on trouve du galet. Le socle est ainsi formé par la roche solide du fond. Le galet peut s'être formé soit sur l'ancienne plage au fur et à mesure de la destruction de l'isthme, soit sur les hauts fonds à une époque d'exhaussement du détroit. Quant aux sables ils s'amoncellent là où les courants ont moins de force.

Le Pas-de-Calais nous conduit dans la *mer du Nord.*

Les pentes de cette mer sont tournées vers le Nord où se trouvent par conséquent les grandes profondeurs. Elle est traversée au milieu par le *Dogger-Bank* s'étendant entre le cap Flamborough en Angleterre et l'embouchure du Ribe dans le Jutland. La profondeur de ce banc varie entre 15 et 30 mètres, il présente quelques canaux dont la profondeur atteint 60m.

Le bassin méridional ainsi ménagé dans la mer du Nord a une profondeur qui ne dépasse pas 50 mètres ; elle est traversée comme le détroit par des collines de sable qui ont la direction des courants.

La côte de Norwège est bordée par un profond sillon, la fosse Norwégienne, qui atteint 300 mètres de profondeur au large de Bergen, 687 dans le Skager-Rak. Elle paraît être le prolongement du fiord de Christiania.

La mer du Nord ne contient pas de fond rocheux : presque partout on trouve le sable.

La mer du Nord est une mer très ancienne. Elle existait certainement au commencement de l'époque secondaire, alors que la disposition géographique de l'Europe était à peine ébauchée.

Passons maintenant à la *mer Baltique.*

Elle est divisée en deux parties au niveau de Bornholm. La partie occidentale comprenant les détroits (Sund, Grand-Belt, Petit-Belt) a une profondeur d'environ 50 mètres, la plus grande étant 56 mètres. La partie orientale varie entre 150 et 60 mètres : la profondeur maxima se trouve vers l'île de Gothland et atteint 325 mètres. Le golfe de Finlande arrive à 100 mètres.

Cette mer, d'origine récente, a un fond absolument vaseux.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

CAUSERIE

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Par M. le Commandant DUBAIL,
Major au 43me de ligne, ancien Professeur de Géographie
à l'École spéciale militaire de St-Cyr.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je vais vous prier de vous reporter de quelques années en arrière jusqu'à la période de vos études.

Vous souvenez-vous du zèle médiocre que montraient vos condisciples pour la géographie, et vous-mêmes, vous rappelez-vous le peu de goût que vous inspirait cette étude ?

En présence de la généralité de cette remarque, on est en droit de se demander si c'est bien la faute des élèves et si l'on ne doit pas plutôt accuser les méthodes mêmes de l'enseignement.

Depuis vingt ans de sérieux progrès ont été réalisés ; je le reconnais volontiers. Professeurs et instituteurs rivalisent de zèle pour mettre en honneur les études géographiques. Malgré tout, il faut l'avouer, nos bacheliers sont toujours faibles en géographie.

Eh bien ! ce n'est pas tout à fait leur faute et voilà ce que je veux essayer d'établir.

Il faut rendre attrayantes les études géographiques et réduire au strict nécessaire les efforts de mémoire. — Qu'est-ce que la géographie pour l'élève ? — Un lourd bagage de termes, de noms très nombreux, souvent baroques, à apprendre par cœur.

La mémoire seule est en jeu, et, par suite, l'étude insipide.

C'est qu'on a le tort de faire la part trop belle à ce qui ne devrait être que l'accessoire.

On perd un temps précieux à se loger dans la mémoire une foule de noms que les cartes donnent au grand complet ; mais, par contre, il est des renseignements que la carte ne peut donner et c'est là ce qui devrait être l'objet de descriptions soignées et d'études sérieuses.

Quels que soient les signes conventionnels employés, la carte ne donne jamais qu'imparfaitement le relief du sol ; elle n'indique pas du tout la nature des cours d'eau et leur régime, les caractères distinctifs de telle ou telle région, ceux des populations, etc.

Voilà ce qu'il faut enseigner avec soin, ce qui doit être l'essence même du cours du professeur. Il doit chercher à laisser dans l'esprit de ses élèves une impression d'ensemble à peu près semblable à celle qu'ils conserveraient d'un voyage. En résumé, la leçon doit laisser de côté tout ce qui est sec et aride ; elle doit faire aimer la géographie.

C'est ensuite à l'élève, livré à lui-même, qu'il appartient d'apprendre les quelques noms indispensables. Pour cela, point n'est besoin de professeur : il faut de la volonté et du travail, faire et refaire de nombreux croquis avec et sans le secours de la carte, jusqu'à ce qu'on puisse y porter de mémoire ce petit bagage de noms qu'il faut absolument connaître.

Cette méthode, qui réduit au minimum le travail ingrat de la mémoire et fait la plus large part à celui des yeux et du jugement, doit être appliquée dès le plus jeune âge. Nous en sommes encore loin, car je pourrais vous citer telle école primaire de Lille, où les enfants apprennent les frontières, les fleuves et les montagnes de la France dans un livre, sans qu'il soit question de carte.

Enseignement primaire. — *Leçons de choses et promenades.* — L'une des premières notions à donner aux enfants est la définition des termes géographiques.

Il faut tout d'abord s'adresser à leurs yeux, à leur petit jugement : l'effort de mémoire ne doit venir qu'après.

On leur montrera des images représentant le cap, l'île, la montagne, le fleuve, etc... L'instituteur leur donnera des explications claires et ne précisera la définition que lorsque tous auront bien compris.

Ces petites leçons de « choses » seront appuyées de promenades géographiques.

N'est-il pas logique de montrer aux élèves, dans la nature même, ce qu'on veut leur décrire ?

Certes, on ne trouvera pas, autour de la ville, toutes les variétés des accidents du sol : mais il y aura grand profit à se servir de ce qu'offre le terrain. Lille, par exemple, a des canaux, des plaines, des plateaux. Conduisez les enfants dans la campagne, expliquez-leur le mécanisme de l'écluse, la différence entre le plateau et la plaine, montrez-leur les points cardinaux, le lever, la course apparente et le coucher du soleil.

Dans le jardin Vauban, donnez-leur une idée du lac, de l'étang, des rapides, des cascades, etc...

Il faut savoir profiter de toutes les occasions et s'ingénier à en créer, pour parler aux yeux des enfants. Tombe-t-il une pluie abondante qui crevasse le sol de la cour de l'école ? Montrez aux élèves comment les ruisseaux forment une rivière par leur réunion, expliquez-leur le confluent, la ligne de partage des eaux, le bassin, etc.

Quand l'enfant aura vu et compris, l'effort de mémoire ne sera plus rien.

Tous les cours de géographie doivent être concentriques. — Mais l'instruction se poursuit.

Viennent maintenant les leçons sur les différentes parties du monde.

Et ici, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse pour faire remarquer que le cours le plus élémentaire de géographie doit être un cours complet, embrassant le monde entier.

C'est un principe généralement admis dans l'enseignement que tous les cours, de quelque degré qu'ils soient, doivent embrasser l'ensemble de notre globe. Un des maîtres éminents de l'Université a énoncé ce principe sous cette forme : « *Les cours doivent être concentriques.* »

Ainsi, le cours le plus élémentaire sera aussi enfantin qu'on voudra, mais il comprendra les cinq parties du monde.

Tout d'abord, on proscrira complètement la mappemonde, représentation trop savante du globe terrestre. Comment faire comprendre à un enfant qu'une boule, comme la Terre, peut être représentée en entier sur une feuille de papier.

On se servira donc de globes de grande dimension avec de gros caractères et on cherchera à bien faire saisir la position relative des parties du monde sur ce globe.

Je n'insiste pas davantage sur cette méthode qui consiste à donner

toujours des descriptions claires sur des globes ou de grandes cartes murales, avant de demander un seul mot de mémoire à l'élève. C'est à ces explications, répétées jusqu'à satiété, que doit s'exercer la patience du maître.

Enseignement secondaire. — *La méthode « par régions » doit remplacer la méthode « par bassins ».* — Notre élève a grandi. Il suit maintenant les cours de l'enseignement secondaire.

Le professeur revient sur les notions primaires ; il les développe. L'élève revoit en détail la France et les cinq parties du monde.

Alors apparaît cette méthode de la division par bassins, généralement employée autrefois et qui tend heureusement à disparaître.

C'est sur l'écoulement des eaux qu'est basée cette méthode. La France, par exemple, est morcelée, comme un véritable jeu de patience, en autant de bassins que de fleuves et ces bassins sont décrits, étudiés les uns après les autres.

On arrive ainsi à des anomalies bizarres. L'étude de la Bretagne sera coupée en deux. On décrira la partie septentrionale avec les bassins de la Manche, la moitié méridionale 8 jours, 15 jours plus tard quand il s'agira des bassins de l'Océan.

On étudiera, de même, une moitié de la Normandie avec la Seine, l'autre avec l'Orne.

Pour le massif central, région bien caractérisée entre toutes, ce sera pis encore.

Il faudra la diviser en trois quartiers, dont l'un sera étudié avec le bassin de la Loire, l'autre avec celui de la Garonne, le troisième avec le Rhône.

Avouons que les modernes ont été fort mal avisés d'inventer les régions artificielles des bassins, pour les substituer aux régions naturelles connues de toute antiquité et dont les dénominations ont survécu à la division par départements.

Mais il y a plus encore. Cette méthode par bassins donne aux élèves les idées les plus fausses.

Pour la plupart d'entre eux, le bassin forme une vaste région à peu près plane et limitée par une chaîne de hauteurs continue, par une ceinture inexorable, une sorte de mur de clôture.

Cette idée naît tout naturellement du soin que prend le professeur, en décrivant la ceinture, à rassembler des hauteurs de nature très diverse. Dans cette promenade sur les lignes de partage des eaux, on

passe quelquefois de très hautes montagnes à des dos de terrain insensibles. Il n'importe : c'est la ceinture.

Très souvent, deux bassins voisins ne sont séparés, en certains endroits, par aucun obstacle : tels la Seine et la Loire, par exemple, entre Paris et Orléans, la Vienne et la Charente, l'Adour et la Garonne.

Bien plus, les rivières, par une singulière bizarrerie, ne coulent pas toujours des parties les plus hautes d'une région vers les plus basses ; très souvent, elles viennent heurter presque perpendiculairement des obstacles montagneux importants, plus élevés que certaines parties de la ceinture du bassin et les franchissent en y pratiquant des brèches plus ou moins profondes.

Ainsi, dans le bassin de la Seine, la Marne et l'Aisne traversent une ligne de coteaux concentrique à Paris.

Ces coteaux ou talus de plus de 200 mètres d'altitude, en certains endroits, sont plus élevés que le plateau d'Orléans, qui est à moins de 150 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui forme la ligne de partage entre la Seine et la Loire.

La ceinture des bassins est donc une nomenclature toute conventionnelle, puisqu'on est obligé de rassembler des hauteurs de valeur, de forme et d'apparence tout à fait diverses, d'en imaginer même en certains endroits.

Les idées fausses que cette méthode fait naître dans l'esprit des élèves sont fort difficiles ensuite à rectifier.

Si le mal est à la rigueur réparable pour les jeunes gens qui poursuivent leurs études (car, disons-le tout de suite, la méthode par bassins est abandonnée depuis longtemps dans l'enseignement supérieur), il ne l'est plus pour ceux qui ne dépassent pas l'école primaire. Et si, plus tard, l'ancien écolier, dans ses voyages, essaie de se rappeler ses notions de géographie du jeune âge, il cherche vainement à découvrir, dans la nature, ces ceintures, ces chaînes de hauteurs continues, sortes de murs de clôture dont on entourait le bassin à l'école.

De ceintures, il n'en trouve pas ; ce qu'il parcourt, ce sont des régions ayant des caractères bien tranchés : Flandre, Normandie, Bretagne, etc..., dont on lui a pourtant à peine prononcé les noms ; il traverse des plaines, des collines, des massifs montagneux couvrant de vastes étendues de terrain, et ce qu'il voit diffère tellement de ce

qu'il a appris qu'il ne peut tirer aucun parti de ses études géographiques.

Ainsi donc, c'est par régions qu'il faut étudier. Est-ce à dire pour cela que la notion du bassin doive être complètement supprimée ? Évidemment non, mais il faut la réduire à sa juste expression.

On n'en gardera que cette définition : le bassin d'un fleuve est la région dont les pluies et les neiges fournissent de l'eau à ce fleuve.

Pour résumer cette discussion, prenons un exemple en France.

La Loire a son cours supérieur dans le massif central, traverse, dans son cours moyen, une région de plaines, et finit dans la basse Bretagne. Voilà trois régions de caractère nettement distinct.

On étudiera d'abord, dans son ensemble, le massif central, cette énorme masse de montagnes et de plateaux qui couvre le centre de notre pays entre Nevers, Angoulême, Carcassonne et Lyon, sans s'inquiéter des bassins auxquels cette région peut appartenir.

La région de la Loire moyenne, pays bien homogène aussi, fera l'objet d'une étude particulière.

Enfin les pays de l'Ouest (Bretagne et Vendée) auront été groupés dans une même étude.

La division par bassins réservée pour l'étude hydrographique. — Dans la description de ces pays, on parlera naturellement des cours d'eau qui les arrosent ; mais ce ne sera là qu'une étude sommaire.

Après l'étude du relief et des caractères distinctifs de ces diverses régions, on passera à la description du cours des eaux.

De même que, tout à l'heure, nous repoussions la division par bassins pour ne pas morceler la description d'une même région, — de même maintenant, nous abandonnerons la division par régions, pour l'étude des cours d'eau, car elles nous donnerait par tronçons la description d'une même rivière.

Au point de vue de l'hydrographie, le bassin est un cadre d'étude très logique. C'est une surface drainée parfaitement définie : on suit chaque cours d'eau de sa source à son point terminal, confluent ou embouchure, et on a tous les éléments pour en établir le régime.

Dans l'exemple que nous avons choisi, nous étudierons donc le cours même de la Loire. Nous apprendrons que ce fleuve est d'abord un torrent jusqu'en face du Puy, et qu'en aval de cette ville il traverse une série de gorges jusqu'à Roanne. C'est ensuite un fleuve de plateaux jusque près de Nevers, puis un fleuve de plaines que de faibles ondula-

tions obligent à s'infléchir progressivement vers l'ouest. Il arrive enfin à la mer par une large embouchure de plus en plus ensablée au grand détriment du port de Nantes.

Notre description fera ressortir que la Loire est le fleuve le plus long et le plus irrégulier de France. Réduite le plus souvent, pendant la belle saison, à quelques ruisseaux perdus dans les sables, elle se transforme, lors de la fonte de neiges ou par de longues pluies, en un fleuve fougueux qui rompt ses digues et inonde les campagnes. Aussi la Loire est-elle à peu près inutile à la navigation en amont de Tours.

Si l'on se demande la raison de ces inondations, on trouvera que ce fleuve traverse surtout des terrains imperméables n'absorbant presque rien des eaux sur leur parcours. Sa pauvreté en été s'explique par ce même fait et par l'absence de hautes montagnes et de glaciers vers sa source.

La Seine, au contraire, qui se trouve dans des conditions analogues comme relief, est un fleuve tranquille dont les inondations ne sont jamais bien redoutables, parce qu'elle croît et décroît lentement, grâce aux terrains perméables qu'elle traverse.

L'étude des affluents de la Loire se fera dans les mêmes conditions. On remarquera que les affluents se réunissent au fleuve dans des directions très différentes, suivant qu'ils sont en amont ou en aval de Saumur. En amont, les rivières prennent une direction parallèle à la Loire avant de l'atteindre. En aval de Saumur, ils s'y jettent presque perpendiculairement. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question.

Telle est la part à accorder à l'étude de l'écoulement des eaux ; ce doit être une étude accessoire, tout comme l'étude industrielle ou agricole d'un pays. Mais il faut se garder d'en faire le cadre obligatoire de toutes les études.

L'écoulement des eaux est basé sur les formes du relief. — Voilà donc la méthode nettement établie : faisons de la division par régions naturelles la base des études géographiques et réservons la division par bassins pour l'étude accessoire de l'hydrographie.

Pourquoi d'ailleurs subordonner au régime des eaux l'étude du relief du sol et de tout ce qu'il porte ? Il est facile de concevoir que la formation de ce relief a dû précéder au contraire et déterminer celle des rivières.

La formation des montagnes est due à l'action du feu central exerçant des pressions sur certains points de l'écorce terrestre et produisant ainsi des bossellements et des ruptures. Dans ces convulsions

géologiques, les eaux courantes ont été violemment rejetées des anciens lits. Soumises au gré des pentes, elles allaient chercher d'autres sillons qu'elles creusaient et élargissaient avec les années.

Aujourd'hui la croûte terrestre s'est épaissie ; elle résiste victorieusement à la force expansive des gaz de l'intérieur ; l'époque des grands bouleversements est passée : mais que l'action de la force centrale vienne à se faire sentir de nouveau, notre système orographique serait encore modifié et les eaux, de nouveau déplacées, chercheraient à baser leur cours sur ce nouveau relief.

Nécessité de notions géologiques dans l'enseignement secondaire. — Puisque nous voilà dans le domaine de la géologie, permettez-moi d'établir, ici, la nécessité d'introduire dans les cours de géographie de l'enseignement secondaire des notions géologiques élémentaires.

Nous venons de voir que le relief du sol devait être la base de toute étude géographique. Mais l'importance de la nature du sol, ou mieux des couches géologiques, n'est pas moindre. Ces deux études sont étroitement liées.

Qu'est-ce qui donne à la Flandre son caractère distinctif, sinon ses plaines alluvionnaires d'une culture facile ? A quoi doit-elle le développement inouï de son industrie, sinon au voisinage des bassins houillers ?

La Bretagne, au contraire. ne doit-elle pas sa pauvreté, l'aridité de son sol à ses couches granitiques et schisteuses, et l'absence de toute industrie importante à l'éloignement des mines de charbon.

La Champagne est renommée pour ses vins. Son sol crayeux. qui laisse filtrer la presque totalité des eaux. ne se prête nullement à la culture des céréales, tandis que la vigne s'accommode fort bien de sa craie et de ses sables.

Les Ardennes doivent leur aridité, leurs marécages, leurs tourbières, à un sous-sol argileux, schisteux, imperméable, qui retient les eaux à la surface.

Ainsi. l'étude des couches géologiques permet d'expliquer les caractères distinctifs de telle ou telle région.

Veut-on des renseignements sur le régime des eaux, sur la viabilité d'un pays, sur le caractère des habitations et des habitants ?

On peut encore les demander à la géologie.

Lorsque le sous-sol est de granit, le pays est sillonné de ruisseaux,

les routes sont bonnes, enfin les habitations affectent des formes lourdes.

Les eaux de pluie , ne pouvant s'infiltrer dans le granit, ruissellent de tous côtés ou se réunissent en mares dans le creux de la roche ; la Vendée en est un exemple. La viabilité est facile en raison des excellents matériaux que produit le pays ; mais le granit est difficile à tailler et ne se prête pas à l'élégance des constructions.

Les terrains calcaires sont caractérisés par des sources peu nombreuses, mais abondantes, de gros ruisseaux encaissés : cela s'explique facilement par la nature poreuse du calcaire , à travers lequel les eaux filtrent et glissent, jusqu'à ce qu'une couche argileuse les retienne et les rassemble.

En pays calcaire, le sol des routes est friable ; elles donnent beaucoup de poussière par la sécheresse et sont facilement détrempées par les pluies : enfin, les constructions sont élégantes : « Les carrières du Traventin, écrivait Cuvier, ont fait de Rome la plus belle ville du monde ancien, celles de calcaire grossier et de gypse font de Paris l'une des plus agréables du monde moderne. »

Les terrains argileux s'annoncent par des fonds marécageux et malsains (marais de la Sologne et de la Dombes, hautes fagnes des Ardennes), des routes impraticables sous la pluie, des habitations en briques, torchis ou pisé, des toitures et revêtements en ardoises. C'est un peu le cas de notre région, dont le sol, si riche maintenant, contient néanmoins beaucoup d'argile. Sa richesse actuelle, le sol flamand la doit surtout à l'habileté et à l'activité des cultivateurs, plus encore qu'à la nature, et cette transformation est tout à l'honneur de notre vaillante population agricole.

Pour en revenir à l'exemple choisi, tout à l'heure, comme description de bassin, la géologie nous donne le moyen d'expliquer pourquoi certains cours d'eau s'infléchissent le long de la Loire, avant de l'atteindre, et continuent même à couler parallèlement, après y avoir déversé une partie de leurs eaux, — pourquoi d'autres viennent s'y jeter presque perpendiculairement.

C'est que les premiers coulent dans les terrains mous et de formation récente du bassin moyen, tandis que les seconds traversent les terrains durs et anciens du cours inférieur.

Parmi ces derniers, l'Indre mérite une attention particulière : c'est moins une véritable rivière qu'une succession d'étangs allongés taillés à pic dans le granit et réunis par des canaux d'écoulement.

L'existence de courants parallèles dans la partie moyenne de la vallée de la Loire doit être attribuée à la fréquence des inondations, pendant lesquelles la violence du courant va fouiller le sol au pied des collines et creuser des canaux latéraux.

Pour terminer cette question de l'importance de la géologie dans l'enseignement secondaire, je n'étonnerai certainement personne en disant que le caractère distinctif des populations elles-mêmes tient étroitement à la nature du sol sur lequel elles vivent.

Les populations se condensent partout où le sol est fertile ou riche en mines. La Lombardie, la Flandre en sont des exemples.

La fertilité, la richesse d'un pays, source de bien-être pour les habitants, exerce une influence considérable sur leur tempérament et sur leurs mœurs.

Les contrées vinicoles sont les plus riches ; la population jouit d'une aisance relative : elle boit du vin et se nourrit de fruits ; elle est vigoureuse et très dense en raison du grand nombre de bras nécessaires.

Vaillantes aussi sont les populations des régions agricoles. La base de la nourriture est le pain et les légumes ; les boissons sont extraites des grains et des pommes.

Dans les pays vinicoles et agricoles, l'homme tient à la terre ; il s'expatrie peu.

C'est donc à la richesse du sol de notre patrie qu'il faut, en grande partie, attribuer le peu de goût des Français pour l'émigration.

Dans les régions de pâturages, au contraire, la population est plus clairsemée ; l'homme s'isole avec sa famille et vit de ses troupeaux ; il voyage et s'expatrie facilement.

Ajoutons avec Cuvier que l'influence du sol n'est pas moindre sur l'esprit et l'instruction de ses habitants.

« A l'abri des petites chaînes calcaires, inégales, ramifiées, abondantes en sources, qui coupent l'Italie et la Grèce, dans ces charmants vallons riches de tous les produits de la nature vivante, germent la philosophie et les arts ; c'est là que l'espèce humaine a vu naître les génies dont elle s'honore le plus, tandis que les vastes terres sablonneuses de la Tartarie et de l'Afrique retinrent toujours leurs habitants à l'état de pasteurs errants et farouches. »

« Dans un pays où les lois, le langage sont les mêmes, un voyageur exercé devine par les habitudes du peuple, par les apparences de ses demeures et de ses vêtements, la constitution du sol de chaque canton,

comme d'après cette constitution, le minéralogiste philosophe devine les mœurs et le degré d'aisance et d'instruction. »

« Nos départements granitiques produisent sur tous les usages de la vie humaine d'autres effets que les calcaires : on ne se logera, on ne se nourrira, le peuple ne pensera jamais en Limousin ou en Basse-Bretagne, comme en Champagne ou en Normandie. Il n'est pas jusqu'aux résultats de la conscription qui n'aient été différents, et différents d'une manière fixe, sur les différents sols. »

Je termine ici cette causerie, trop heureux si j'ai pu vous démontrer la nécessité de rendre attrayante l'étude de la géographie en s'adressant au raisonnement et au jugement, la nécessité plus grande encore de réduire absolument au strict nécessaire les efforts de mémoire.

Pour ma part, j'apprécierais hautement le savoir d'un élève qui décrirait clairement le relief d'un pays, le régime de ses eaux, les caractères distinctifs du sol et de ses habitants, mais qui ne pourrait donner un grand nombre de noms de villes, de rivières ou de montagnes.

Je serais très heureux enfin d'avoir pu vous démontrer que les études géographiques ont pour base logique la division par régions naturelles et qu'il est nécessaire d'associer toujours la géologie à la géographie.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

SON ROLE DANS LE MONDE.

Par M. WAHL,
Professeur agrégé au Lycée Condorcet.

Mesdames, Messieurs,

Je dois commencer par vous présenter des excuses. Vous êtes habitués ici à entendre des savants et des explorateurs, je ne suis ni l'un ni l'autre : je n'ai pas la prétention de vous faire connaître quelque chose de nouveau ; je veux vous parler d'une œuvre dont le nom est certainement venu jusqu'à vous, mais dont je suis un modeste et dévoué propagateur ! Prenez-moi, si vous voulez, pour un avocat qui s'estimera heureux de gagner la cause qu'il vient plaider devant vous.

L'Alliance Française n'est pas une Société scientifique ; ce n'est pas une réunion d'orateurs ni de philologues ; c'est une œuvre militante ; permettez-moi de dire une œuvre de combat, mais de combat pour les intérêts les plus élevés et les plus sérieux de la patrie française. Au siècle où nous sommes, avec l'âpre antagonisme des nationalités, le conflit des langues est une des formes de la lutte. Les nations opprimées conservent précieusement leur langue comme un souvenir du passé et une espérance de l'avenir. L'âme et le génie des peuples survivent par la langue qui nous fait assister à une sorte de résurrection.

Les Peuples puissants cherchent à répandre leur langue : c'est un moyen pour eux d'étendre et de maintenir le domaine conquis. Partout où la frontière est indécise et où se plaide à coups de canon le grand procès des peuples rivaux, la lutte des langues apparaît. Dans l'Autriche-Hongrie, au Sud, le Tyrol nous donne le spectacle de la lutte entre Allemands et Italiens, l'Est nous montre la rivalité entre

les idiômes Maggyars, Slaves et Roumains, au Nord les Tchèques de Bohême résistent contre les tentatives du dialecte germanique. Même dans l'empire Allemand, sur la frontière orientale, les Polonais de Posen se montrent réfractaires contre les tentatives de la langue allemande. au Nord le Sleswig est Danois ; est-il besoin d'évoquer devant vous le souvenir d'Alsace-Lorraine ?

C'est là un spectacle instructif, une véritable leçon. — Nous Français, nous n'avons pas su encore apprendre notre langue aux Bas-Bretons et aux Basques ; nous avons laissé aux Allemands, pour légitimer leur spoliation, ce prétexte qui consiste à dire : l'Alsacien ne sait pas parler français !

Et pourtant, dans un passé récent, à quoi fut dû le réveil de la nationalité hellénique, de cette nationalité qui semblait être descendue au tombeau avec le génie même de l'antiquité ? — Les *Philomuses* ont ouvert des écoles, ils ont appris la langue des ancêtres à tous leurs adeptes, ils ont étudié les chefs-d'œuvre des anciens. ils ont réchauffé la flamme du patriotisme. — L'Italie, depuis le XVI[e] siècle, n'a survécu que par sa langue ; l'Allemagne a préludé à son unité par la culture de l'idiôme et de la littérature germaniques. — « Partout où l'on » parle allemand, partout il y a une Allemagne, » — telle est la devise du pangermanisme.

Le culte de la langue nationale est une forme de la lutte pour la vie entre les peuples. —Tout peuple soucieux de ses intérêts politiques et commerciaux a pour devoir d'étendre et de défendre l'empire moral de son idiôme.

On dit bien haut qu'il n'y a plus de politique de sentiment, mais une politique des faits, une politique réaliste ! Malgré ces pompeuses déclarations, il faut reconnaître qu'il y a des forces impondérables qui exercent leur action ! Les croyances, les opinions, les volontés ont plus de poids qu'on ne veut en convenir. Le XIX[e] siècle a vu plusieurs triomphes de la politique de sentiment et d'opinion.

Si la Grèce n'avait pas eu son glorieux passé, elle n'aurait pas trouvé dans sa lutte contre les Turcs de si fervents admirateurs et de si chauds défenseurs. Les sympathies des *Philhellènes* ont fait l'indépendance de la Grèce. On s'obstinait à voir dans ces montagnards les descendants des héros de Marathon ou des Thermopyles. Malgré les répugnances de la Sainte-Alliance et de M. de Metternich, les peuples vinrent se placer entre le Turc et le Grec opprimé : L'émancipation de la Grèce est un triomphe de la politique de sentiment !

Comment s'est faite l'unité italienne, nous sommes payés pour le savoir. — Notre or et notre sang ont contribué à la former! Nous sommes un peu revenus de ces beaux élans de générosité, et nous en avons le droit : mais il nous faut bien convenir qu'en dépit de nos efforts, la raison n'est pas tout, le sentiment domine. Les gouvernements signent les protocoles et les traités, mais les peuples poussent les gouvernements! Nul chef d'état ne serait assez puissant pour gouverner contre l'opinion nationale. Le voulût-il, il serait obligé de louvoyer, de tromper l'opinion pour la mettre avec lui. — Il faut tenir grand compte de l'opinion publique! il faut l'avoir pour soi!

Et quoi faire pour cela? C'est au demeurant bien simple, il faut éveiller les sympathies. En 1889, notre Exposition Universelle se réclamait du Centenaire de la Révolution; les gouvernements en ont profité pour prendre à l'égard de la France je ne sais quelle attitude boudeuse : Cela n'a pas empêché que de tous les pays sont venues des processions de visiteurs.

On a dit que c'étaient des badauds qui venaient visiter la grande Kermesse, mot injuste; car les réunions et les congrès ont présenté ce réconfortant spectacle de l'élite de la société d'Europe et d'Amérique manifestant de chaudes sympathies pour la France et ses idées de liberté et de progrès! La France a été ainsi saluée par ce qu'il y a de meilleur dans le monde; c'est beaucoup que d'avoir pour soi l'opinion des peuples.

Et quel moyen plus puissant pour cela que de leur faire parler sa langue? La France a tout intérêt à vulgariser son langage! Cela fera connaître son génie; il y a là un moyen d'action politique puissant que nous serions condamnables de négliger ou de laisser de côté.

S'il est un terrain d'où le sentiment paraisse banni, c'est celui des affaires et du commerce. Cependant, même là, sentiment et sympathie jouent un rôle considérable.

On peut constater une sorte d'unification dans le marché universel; d'une manière générale, on peut dire qu'il se forme une sorte de niveau pour le prix de revient de la matière première et de la main-d'œuvre. On peut prévoir le moment où il y aura égalité de prix pour les produits manufacturés. Quelle chose déterminera donc le choix de l'acheteur? Il s'agit maintenant d'une simple préférence. Tous les négociants savent combien il est important pour leurs voyageurs de commerce de se mettre bien avec le client; la même chose se passera bientôt entre les nations. On préfère tel ou tel peuple producteur. On a des antipa-

thies ; un commerçant qui mettrait chez nous une étiquette allemande sur ses produits serait sûr de les garder pour compte : d'autres peuples seraient au contraire l'objet d'un véritable engouement de notre part.

Il y a toute une catégorie de produits dont la vente suit la mode : les industries d'art, de toilette, de vêtement. Mais la mode est un caprice, un entraînement général déterminé par rien de tangible. On peut écrire une histoire des modes : on y saisira d'étroites relations avec la politique et la littérature. Au XVIe siècle, la mode est espagnole, puis elle devient italienne, la Restauration vit l'invasion de la mode anglaise.

Ce qui régit surtout la mode, c'est le goût littéraire. Notre littérature tient une place, sinon prépondérante, du moins honorable : sans parler de nos chefs d'œuvre, il y a ce que j'appellerai l'article de Paris, sorte de pacotille qui a bien son utilité. Telle chansonnette, tel journal futile et mondain fait sa partie dans ce concert, un peu cacophonique pour nos oreilles, mais qui ne sert pas moins les intérêts de la France.

Plus il y a dans le monde de gens parlant et lisant le français, plus nous aurons de zélateurs des modes françaises, plus nous aurons d'acheteurs. Nos intérêts économiques comme nos intérêts politiques sont engagés dans cette lutte des langues qui se produit dans le monde entier.

Quelle est la position de la langue française ? Il faut bien en convenir, elle est loin d'occuper le premier rang.

L'anglais est parlé par cent millions d'hommes et à peu près sur tous les points du globe. La langue russe est à peu de chose près aussi forte numériquement, mais ne se parle qu'en Europe et en Asie, moins répandue, elle est plus compacte. L'allemand est parlé par soixante millions d'hommes, presque tous en Europe. L'espagnol par cinquante millions, surtout en Europe et en Amérique. La France occupe seulement le cinquième rang avec quarante-huit millions d'hommes. Il y a beaucoup à faire pour défendre nos positions acquises, et, il faut aussi le dire, pour regagner le terrain perdu.

L'Alliance Française a six ans d'existence. En 1884, elle comptait 15 membres : elle en compte plus de 15,000 aujourd'hui. Elle a une action double. Un comité général de propagande et des comités locaux rassemblent les ressources formant un budget déjà supérieur à 80,000 francs. Un peu partout, des délégués, des comités d'action suivent la lutte contre les idiômes, demandent des subsides, ce sont nos combattants.

L'action de l'Alliance Française s'étend sur les pays étrangers, les

pays anciennement français, les colonies françaises ou pays de protectorat.

Dans les pays étrangers, on rencontre souvent de véritables colonies françaises : Barcelone, Londres, Milan, sont des exemples frappants de ce genre. Ces Français expatriés sont restés sincèrement attachés à la mère-patrie, mais leurs enfants ne le seront peut-être plus. Nous ne sommes pas assez riches pour supporter d'un cœur léger de pareilles pertes. La France doit suivre ses nationaux, leur garder le culte de la patrie. L'Alliance Française crée dans ces centres des communications, des comités, et, si c'est possible, des écoles.

En plus de cela, il y a dans les pays étrangers des sympathies françaises, par exemple aux Pays-Bas, aux Pays Scandinaves, en Bohême. Elle crée alors des cercles de lectures françaises, des sociétés de littérature française ! Il faut cultiver et entretenir tout cela ; on doit savoir quels sont ses amis.

Heureusement ou malheureusement, nous trouvons un peu partout des pays qui furent autrefois français et le sont restés de cœur, sinon d'étiquette. Le Canada est une Alsace américaine tandis que l'île Maurice est une Alsace africaine. La France les ignorait, la séparation n'avait pas été douloureuse pour elle, bien que très pénible pour les Français de là-bas. On ignorait les efforts douloureux des Français d'outre-mer, et ils le savaient. Le Canada se sentait oublié. Aujourd'hui encore, leurs maîtres, les Anglais, leur montrent une France de fantaisie, tombée, ruinée, qui n'existe plus. Il était nécessaire de rétablir le lien entre les deux Frances, il fallait se parler d'un côté de la mer à l'autre. L'Alliance y a travaillé avec ardeur : elle a des délégués permanents au Canada, elle a aussi des délégués temporaires, comme M. Salone, que vous entendiez, à cette place, dimanche dernier. Aujourd'hui les rapports sont rétablis, nous sommes heureux de voir nos frères lutter et triompher.

Ce qui est vrai pour le Canada l'est aussi pour l'île Maurice. Ses habitants ne manquent jamais l'occasion de nous témoigner un attachement inaltérable. Il y a quelques années, tous ont fêté le 14 juillet, et un poète local a célébré en fort beaux vers l'attachement de Maurice pour la France. Nous devons entretenir cette flamme vivifiante.

Je rangerai volontiers dans les pays qui nous occupent les régions du Levant. Longtemps notre influence y fut prépondérante. La France y conduisit les croisades et l'Européen était désigné sous le nom de

Franc. Au XVIe siècle, le pays qui traite avec la Turquie et protège les chrétiens, c'est la France ; au XVIIe et au XVIIIe siècle, la France est en étroites relations avec le Sultan. Au XIXe siècle, elle réveille l'Égypte des Pharaons, elle inspire Méhémet-Ali, elle perce l'isthme de Suez, elle protège les Turcs contre les Moscovites, les chrétiens contre les Turcs. Elle est de tous les temps et de toutes les époques, elle est chère aux populations orientales, car elle représente le génie de la civilisation et de la liberté.

Nous avions là une situation unique, nous l'avons vue compromise par nos fautes d'abord, et ensuite par la rivalité des Anglais, par celle plus perfide et plus haineuse encore des Italiens, par celle de l'Allemagne qui met à profit ses succès militaires pour étendre sa sphère d'action. Partout l'influence française est battue en brèche, il faut la défendre.

Pour cette lutte nous avons de précieux auxiliaires. Sans parler des sympathies acquises, nous avons les œuvres religieuses, l'œuvre catholique des écoles d'Orient, l'alliance israélite universelle, qui ont créé des écoles françaises. L'Alliance Française ne néglige aucun de ces éléments. Toute école d'Orient où l'on enseigne le français reçoit d'elle des dons en argent ou en livres. Elle répudie tout caractère confessionnel ; elle ne voit pas la robe, mais le Français !

Restent enfin nos colonies et les pays de protectorat. Les plus grosses difficultés sont encore là.

La France s'est reconstitué un empire colonial. Elle a 30 millions de sujets ou de protégés de toute race. La conquête nous les a donnés, il faut maintenant se les assurer pour l'avenir. Les ennemis d'hier doivent devenir des sujets dévoués. Il faut répandre chez eux les idées de la France, et ils se prendront à l'aimer. Sans doute nous ne ferons jamais des Français avec nos Arabes ou nos Annamites, mais on peut les gagner à notre cause, modifier leurs idées, faire leur conquête morale. La conquête brutale a fait son temps, elle doit se légitimer par les services rendus. Or, cette éducation à faire ne peut avoir lieu que par la diffusion de notre langue.

Puis il y a une question d'avenir.

La population française est sensiblement stationnaire, tandis que nos rivaux augmentent avec rapidité. Dans un siècle, que sera la France avec ses 40, mettons, pour être larges, ses 45 millions d'habitants en face des États-Unis, de la Russie, de la Chine, car il y a une question chinoise à l'horizon. Mais la France sera comme la Suède, la Hol-

lande, le Portugal, un petit pays, condamné à une infériorité fatale par son petit nombre d'habitants. Il faut donc gagner ces peuples étrangers. Il faut une population française de cœur et d'esprit, ce qui est facile.

Il n'y a pas à proprement parler de race française. Elle est un composé d'éléments divers, fondus dans un creuset commun, d'où est sortie la nation avec une homogénéité remarquable. Pourquoi ne pas faire la même chose en Afrique et en Asie ?

Il faut le proclamer bien haut, c'est là un devoir national, et nous ne faisons rien de sérieux pour l'accomplir.

En Algérie, depuis 1848, sur 50,000 enfants indigènes, 10,000 fréquentent nos écoles, chiffre ridicule ! Aussi, la majorité de cette population, née sujette de la France, est incapable de balbutier un mot de français. Comment faire entrer ces gens-là dans notre communauté nationale ? Heureusement, cela a déjà changé. L'Alliance Française y a contribué pour beaucoup. Il y a dix ans, on aurait ri de ceux qui auraient parlé d'envoyer les enfants indigènes à l'école française, aujourd'hui tout le monde est d'accord là-dessus. On a inventé des méthodes, on a un personnel éprouvé ; on déploie beaucoup de bonne volonté, mais on n'a pas d'argent.

Il y a, autour de Mahé, cette ville si française des Indes, un certain nombre de villages. Pas un indigène n'y parle le français. On n'y avait pas pensé ! L'Alliance Française a là-bas un comité qui a pris sur lui de fonder des écoles. Des petits fonctionnaires indigènes, touchant un traitement annuel de 600 francs, abandonnent allègrement leur cotisation de 6 francs pour l'Alliance Française, et c'est la France qui mendie auprès de ces humbles et de ces petits !

Il faut réagir contre de pareilles tendances. Il est bien de fonder des colonies nouvelles, mais il faut qu'elles soient un élément de force ; il faut répandre la langue et l'esprit de la France chez les populations indigènes.

Voilà une partie de la tâche de l'Alliance Française, elle en a une autre.

Le grand malheur de la France, ce sont ses divisions. A ce point de vue, l'Alliance Française donne un exemple salutaire. Sans doute, elle ne se flatte pas d'éteindre les haines de parti, mais elle prêche la conciliation. Elle réunit côte à côte des hommes partis des points les plus opposés. De ce travail en commun, de ce voyage dans les hautes

régions, avec un air plus pur sortira l'apaisement. Il apparaîtra qu'on peut marcher la main dans la main pour un intérêt national.

Qu'on le veuille ou non, la France est une jeune démocratie. Elle est présomptueuse, ignorante, ne voit que l'intérêt du moment ; mais aussi elle est généreuse, patriote et possède une âme ardente. Au lieu de la bouder, il faut la former, faire son éducation, lui montrer qu'elle a un passé, un bel héritage, que la nation est un être collectif durable, ayant conscience du passé, ayant souci de l'avenir. Il faut lui montrer qu'il existe des intérêts généraux supérieurs aux intérêts de clocher. Il faut créer un fort courant d'opinion nationale. Il est permis de constater que toutes les fois qu'un intérêt colonial a été engagé, la France a été entraînée dans des erreurs d'appréciation par la mauvaise foi des partis. Sous Charles X, l'opposition libérale n'avait pas assez de déclamations contre l'Algérie, il en fut de même sous Louis-Philippe : sous l'empire on cria contre la Cochinchine ; je n'ai pas besoin de rappeler ce qui se dit de nos jours, et toujours par esprit d'opposition. On a perverti, on a égaré l'opinion sur une politique, qui, dans son ensemble, était nationale.

Imitons les Anglais qui font toujours taire les rancunes de parti dans les discussions intéressant la prospérité nationale.

Je salue comme un heureux symptôme cette séance mémorable où majorité et minorité se sont trouvées réunies l'autre jour dans un bel élan de patriotisme ; il faut faire pénétrer dans les couches profondes les grands intérêts de la patrie, les classes éclairées doivent l'exemple, voilà pourquoi l'Alliance Française les convie à se réunir sur le terrain de la plus large conciliation.

M. Wahl.

MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

Nous trouvons dans le dernier numéro de la *Revue belge de Numismatique* un article qui intéresse la Société de Géographie de Lille. Cet article porte la signature de notre sympathique secrétaire-général adjoint, M. Quarré-Reybourbon, qui est aussi membre de la Société belge. Nous croyons que la lecture en sera agréable aux lecteurs du *Bulletin* et qu'ils verront avec plaisir la reproduction d'une médaille qui constitue comme les armoiries de notre Société.

A. M.

Avant de donner la description de cette nouvelle médaille qui vient d'enrichir la numismatique, nous croyons utile de faire connaître la Société pour qui elle a été frappée.

Les Sociétés de Géographie, qui se comptent actuellement par milliers dans toutes les parties du monde, ne sont pas de date très ancienne. En France, la première fut instituée à Paris en 1822 par des amis zélés de cette science.

C'est surtout après la terrible guerre de 1870 que le besoin de connaître la géographie fut mieux compris et que l'enseignement de cette branche des connaissances humaines fut développé avec ardeur.

Le 14 juin 1880, l'*Union géographique du Nord de la France* fut créée et fonctionna avec fruit dans les départements du ressort de l'académie de Douai.

Après un an et demi, la Société de Lille, qui avait l'honneur de faire partie de l'Union géographique du Nord, décida, à cause du grand nombre de ses membres, qu'elle aurait son existence propre. Ses statuts, rédigés avec autant de soin que de sagesse, furent approuvés

par M. le Préfet du Nord, le 16 février 1882. La nouvelle Société prit le titre de *Société de Géographie de Lille.*

Le général Faidherbe fut nommé Président d'Honneur, et M. Paul Crepy, Président.

Les travaux commencèrent sous la direction d'un comité d'études dont les membres portent à l'œuvre le plus grand et le plus actif dévouement. La Société ne tarda pas à compter parmi les plus importantes de France. Elle s'adjoignit plus tard les sections de Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

En ce qui concerne la situation actuelle, la statistique faite par le laborieux M. A. Eeckman. Secrétaire Général, en vue de l'Exposition universelle de Paris en 1889, où la Société a été récompensée, présente en divers tableaux l'exposé des travaux faits de 1880 à 1889, ainsi que les résultats obtenus ; c'est court, mais c'est éloquent. Ces tableaux nous apprennent que la Société compte 1,475 membres fondateurs et titulaires ; que 351 séances de cours et conférences, accompagnées de projections à la lumière oxhydrique et de cartes murales *ad hoc*, ont été entendues par 135,000 auditeurs : que le bulletin in-octavo, avec cartes, plans et figures, est publié chaque mois à 1,750 exemplaires et que 65,163 francs ont été dépensés à cet effet depuis 1881.

Les voyages et excursions accomplis chaque année s'élèvent au nombre de soixante-dix-sept. 2,252 excursionnistes y ont pris part, en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande ; ils furent accompagnés de conférenciers et de photographes sociétaires.

Des concours de géographie sont ouverts chaque année pour toutes les écoles, collèges et lycées des deux sexes de l'arrondissement de Lille. 2,547 élèves candidats y ont pris part depuis 1881. 12,050 francs de prix, en volumes, atlas, médailles, bourses de voyage et diplômes, ont été décernés à 556 lauréats.

La Société donne un diplôme à ses sociétaires et elle possède une bibliothèque ouverte chaque jour.

Jusqu'à cette année, le type employé pour les médailles offertes aux lauréats était un coin banal, propriété de la Monnaie de Paris.

M. Paul Crepy, le zélé et dévoué président, qui a déjà donné tant de preuves de sa générosité envers la Société, vient de lui offrir un coin spécial exécuté par M. Bureau, graveur à Lille, d'après un dessin offert gracieusement par M. Achille Duponchelle, artiste peintre et

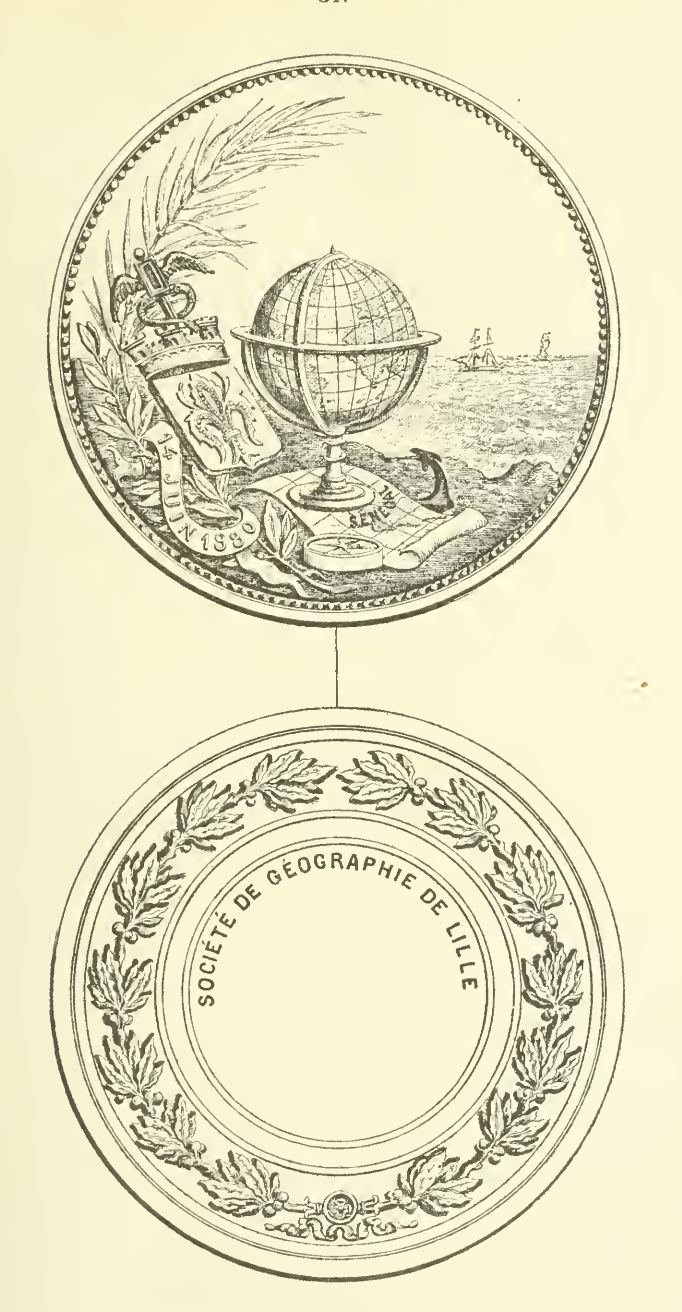
aquarelliste, également à Lille. Par une délicate attention le généreux donateur a voulu que cette œuvre fut entièrement lilloise.

Cette nouvelle médaille mesure 45 millimètres de diamètre ; elle présente les attributs de la Géographie.

Sur une carte déroulée portant le mot *Sénégal*, respectueuse allusion à son Président d'Honneur, l'illustre et regretté général Faidherbe, est posée une sphère avec son méridien, dont le relief est bien accusé. A gauche se trouve un blason portant les armes de la ville de Lille, de gueules à fleur d'iris d'argent, surmonté de la couronne murale ; au-dessus, le caducée. Un cordon qui relie deux branches, l'une de laurier et l'autre de palmier, porte la date du 14 juin 1880, qui est celle de la fondation de la Société. A droite sous la carte déroulée une ancre dont on aperçoit une branche. Une boussole se trouve au-dessous de la sphère. Enfin, la mer avec vagues portant un vaisseau dans un horizon lointain complète la médaille. La branche de palmier qui se trouve à gauche recouvre la sphère et symbolise la récompense décernée aux jeunes vainqueurs.

Le revers porte en exergue une couronne de laurier avec l'inscription *Société de Géographie de Lille ;* le centre est destiné à recevoir le nom du lauréat.

Ces attributs divers forment un ensemble qui charme le regard. Ce que l'on admire surtout, c'est la perspective lointaine que présente la médaille. Cet horizon indéfini ne rappelle-t-il point les découvertes des explorateurs, des génies audacieux qui ont ouvert à l'humanité des mers inconnues et des mondes nouveaux ?



MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

D'après le dessin de M. A. Duponchelle.

COMMUNICATIONS

UN DUEL D'ÉTUDIANTS EN ALLEMAGNE

Après l'Angleterre, l'Allemagne.

M. Paul Crepy a reçu d'un membre de notre Société la lettre suivante :

« En lisant dans un des derniers numéros du *Bulletin de la Société* le récit épique d'un de ces combats à coups de poing qui, selon Béranger, font tant d'honneur à l'Angleterre, je me suis demandé si nos collègues n'accueilleraient pas avec intérêt la fidèle narration d'un duel d'étudiants en Allemagne. Je vous envoie cette description tant soit peu naturaliste, mais assurément très exacte, d'une rencontre à laquelle assistait un jeune homme de mes amis qui suivait, en 1887, les cours de l'Université de Marbourg. »

Le Comité du *Bulletin* est toujours heureux de recevoir des communications de ce genre et nous nous empressons de publier ce *document.*

« A l'Université de Marbourg, comme dans toutes celles de l'Allemagne, les étudiants ont l'habitude de se mesurer dans des duels spéciaux.

Mais comme la police a l'ordre de s'y opposer, ce n'est pas à Marbourg même mais à Ockershausen, petit village voisin, que les adversaires se rencontrent, et ce fut là, grâce à l'amabilité de quelques étudiants, que je pus me rendre un samedi, jour des duels, pour assister à l'un de ces combats.

L'endroit choisi était une « *Wirthschaft* », comme on en voit beau-

coup en Allemagne, mais une *Wirthschaft* campagnarde avec du fumier devant la porte.

Devant la maison et sur le seuil des étudiants de diverses « Sociétés » qui causent : au rez-de-chaussée, une salle basse pleine de fumée où l'on boit de la bière et de l'eau-de-vie.

Au premier étage, une grande salle carrée : la salle des duels.

De chaque côté, quatre hautes fenêtres sans rideaux ; au plafond, deux grands lustres faits pour six lampes, mais où il n'y en a que quatre, car on a retiré celles qui auraient pu être cassées par les sabres. A l'une des extrémités, un renfoncement où se met l'orchestre les soirs de bal, en face pendent au mur les mauvaises gravures qu'on voit partout en Allemagne. Au milieu, l'Empereur, son fils et son petit-fils, et semblant garder ce groupe impérial, d'un côté, le grand feld-maréchal de Moltke, de l'autre, le grand-chancelier de l'Empire, le prince de Bismarck.

Le long des murs, des tables basses en chêne, cirées par l'usage. Autour des tables, des bancs et des tabourets de paille sans dossiers. Puis, c'est tout.

L'endroit semblerait banal s'il n'y régnait une grande animation. La salle est, en effet, pleine d'étudiants qui rient, fument et boivent de la bière dans des grandes chopes.

Tous ont sur la tête la petite « mütze » classique. Mais quoiqu'il y ait à Marbourg beaucoup de Sociétés d'étudiants qui, toutes, ont une « mütze » de couleurs diverses, on ne voit là que la mütze bleue des « Teutons » et la verte des « Nassau », parce que c'est entre deux étudiants de ces groupes que le duel doit avoir lieu.

Tout à coup le silence se fait, ce sont les deux combattants qui viennent d'entrer avec leurs seconds. Ils sont déjà tout harnachés.

Comme c'est seulement la figure que les adversaires cherchent à balafrer, le reste du corps est soigneusement protégé.

Une forte pièce de cuir enroulée autour du bras droit le protège jusqu'à la main qui est couverte d'un gant. Sur les yeux s'appliquent deux lunettes à treillis de fer, renforcées de bandes de cuir qui vont se nouer derrière la tête, dans les cheveux. Autour du cou, un hausse-col en cuir rembourré de crin. Sur la poitrine, une grosse chemise de toile écrue, et par dessus la chemise une large ceinture de laine aux couleurs de la « Société». Cette ceinture couvre le bas de la poitrine et le ventre. Sur la cuisse droite, plus exposée que l'autre, une feuille de cuir piquée et rembourrée jusqu'au genou. Ils ont en main la

rapière particulière des étudiants : c'est une lame droite, carrée du bout, nullement aiguisée, munie d'une très grosse coquille de cuir recouvert de drap aux couleurs de la « Société. » Le corps étant ainsi protégé, on ne voit plus que les joues, le nez, le menton et le dessus de la tête.

Les témoins qui, pendant la lutte, se tiennent très près de ceux qu'ils assistent, ont aussi un fort hausse-col qui monte jusqu'à la bouche et une casquette à grande visière qui descend jusqu'au nez. Ils ont la rapière à la main.

Avant de laisser commencer la lutte, les témoins tracent sur le plancher deux lignes à la craie que les combattants ne devront point dépasser, puis après s'être très cérémonieusement salués, les adversaires tombent en garde, fermes sur leurs jambes, se présentant bien de face, la main gauche derrière le dos, la droite qui tient la rapière relevée en parade au-dessus de la tête, ils attendent le signal. Aussitôt qu'il est donné, la bataille commence.

Les coups sont peu variés. Il n'y en a guère que quatre pour atteindre les joues, le front et le menton, mais à moins que les adversaires ne soient très bien exercés, ils se touchent très rapidement.

C'est ce qui arrive et je vois bientôt sur le visage de l'un d'eux une large balafre qui part de la tempe et descend jusque dans la barbe. Quoiqu'il soit de rigueur pour les adversaires de paraître joyeux ou tout au moins indifférents, il est difficile de recevoir sans tressauter un coup de sabre qui vous coupe la joue en deux. Aussi les témoins interrompent-ils le combat pour un instant. Un médecin vient regarder si la blessure n'est pas grave et après avoir bu dans une chope à bière un grand coup d'eau-de-vie, on recommence le combat.

La physionomie des adversaires perd peu à peu la placidité fixe qu'elle avait au début : les dents se serrent, les narines se gonflent, et bientôt les coups sont échangés avec une telle violence qu'à chaque fois les étincelles jaillissent. Les reprises sont très courtes, le temps d'échanger quatre ou cinq coups seulement et la lutte s'interrompt toutes les fois qu'un adversaire est touché.

Ceux que je vois combattre sont très robustes. Chacun a déjà reçu plusieurs balafres, ce qui fait que leur visage est tout couvert de sang. De la figure le sang est tombé sur la chemise, sur le brassard et y a formé un gros caillot rouge noir. Après la poitrine, il a coulé sur la jambe, puis de là, partie dans la botte, partie sur le plancher où il s'étale en deux larges mares.

L'un des adversaires a de petites moustaches blondes : l'une, pleine de sang, tombe sur le menton et le trop plein dont elle est chargée s'écoule à terre en un mince filet ; l'autre, finement retroussée, garde encore la trace du coup de fer donné le matin.

Le second duelliste a reçu plusieurs coups sur la tête : l'un d'eux a détaché un morceau de peau avec une mèche et l'a envoyé au loin. Les cheveux, tout raidis de sang, sont plaqués sur le front jusque sur les lunettes de fer ; il les relève d'une main ensanglantée tout en recrachant le sang qui lui coule dans la bouche.

Maintenant, sous le sang caillé les adversaires sont méconnaissables.

La chope d'eau-de-vie est toute rouge parce qu'ils y mettent un peu de sang toutes les fois qu'ils y trempent leurs lèvres.

Ils glissent sur le plancher parce qu'il y a trop de sang par terre. On y jette de la sciure de bois, ce qui les fait piétiner dans une sorte de boue sanglante.

On commence à sentir le sang chaud : c'est une odeur âcre, mais qui ne manque pas d'une certaine volupté et je comprends qu'on s'en grise.

Après s'être ainsi sabrés pendant un quart-d'heure, les adversaires sont si las et si couverts de sang qu'ils doivent s'arrêter ; ils entrent lentement, le sabre haut, suivis de leurs témoins, dans les deux petites salles où ils vont se faire panser.

Chacun regagne sa place le long des tables en discutant les coups.

On recommence, comme avant, à boire, à manger, à fumer, à rire, et à la place où les deux adversaires viennent, par plaisir, de se taillader le visage, il n'y a plus que deux grands chiens danois qui lèchent le plancher en grognant. »

P. Mancel.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN MAI

Le mois de mai est celui des fleurs et du soleil, quelquefois aussi des giboulées et des averses. Ainsi s'explique le petit nombre des excursions : les organisateurs veulent absolument faire un pacte avec le beau temps et ils attendent le mois de juin.

Peu nombreuses, les excursions de mai sont du moins à longue portée.

Nos touristes, quand paraîtront ces lignes, auront terminé une longue excursion à travers l'Autriche, la Hongrie, la Bavière, le Wurtemberg, la Prusse Rhénane. Nous ne pouvons encore relater les péripéties de ce long voyage. Une lettre écrite de Buda-Pest au Président nous a appris que tout se passait fort bien.

Le dimanche et le lundi de Pentecôte ont été pour 39 touristes lillois, dont 6 dames, une occasion de visiter Anvers et les bords de l'Escaut sous la conduite de MM. Fernaux et Vaillant. Le soleil s'est mis de la partie ; grâce à lui, la descente du fleuve depuis Tamise jusqu'à Anvers a été un spectacle enchanteur. La journée s'est achevée au jardin zoologique d'Anvers, dont les curiosités ont été visitées le lundi. A l'hôtel, une bonne fortune attendait la troupe joyeuse : c'était la rencontre de M. Faucher, Vice-Président de la Société : tous les excursionnistes gardent le souvenir de sa spirituelle improvisation au toast final. — Le retour a été un peu mouvementé : on a dû se partager en deux troupes par suite d'une interprétation rigoureuse de la valeur des billets ; mais il faut bien s'attendre à quelques incidents en voyage !

La série de nos conférences a été définitivement fermée par le capitaine Trivier. Le hardi explorateur africain nous a raconté en termes fort élégants sa périlleuse traversée du continent noir. Nous ne donnons pas immédiatement le compte rendu de cette magistrale conférence, parce que le capitaine Trivier nous a promis de l'écrire de sa main. Nous publierons ce document capital dès qu'il nous sera parvenu, et en même temps un très beau portrait du capitaine, qu'a bien voulu prendre pour nous un jeune photographe amateur, d'un réel talent, M. Edouard Martin, auquel nous devons déjà le portrait du R. P. des Chesnais. Nous lui adressons ici tous nos remerciements, ainsi qu'à M. Castiaux, qui a bien voulu mettre à notre disposition son magnifique laboratoire.

Puisque nous causons photographies, rappelons que des projections recueillies par le capitaine Trivier au cours de son voyage ont obtenu un grand succès de curiosité. Le capitaine nous a rendu cette justice que comme organisation et manipulation, nous étions pour les projections de beaucoup supérieurs aux autres Sociétés, même à celles de Paris. Nous en sommes redevables à la générosité de notre Président, qui nous a donné un magnifique appareil, et à l'habileté de M. Jusniaux, agent de la Société.

Le vendredi 23, le capitaine Trivier retrouvait à Tourcoing le même succès qu'à Lille.

Notre salle du Maisniel était trop petite pour contenir le public qui était accouru entendre le capitaine Trivier. Pauvre salle du Maisniel : il paraît que c'est la dernière fois qu'elle aura vu pareille fête. Bientôt la pioche des démolisseurs va faire son œuvre. Du moins c'est dans un triomphe que disparaîtra notre vieille salle.

Il disparaîtra aussi ce double escalier qui conduit à notre salle ordinaire des séances. C'est par là pourtant que partit Louis XVIII à destination de Gand et que se renouvela la scène pathétique des adieux des Tuileries. Hâtez-vous donc, amis lecteurs, d'aller faire un dernier pèlerinage à notre local avant qu'il disparaisse.

Sic transit gloria mundi.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

MAI.

Abyssinie. — Traité passé entre l'Italie et Ménélik, roi de Schoa, par lequel celui-ci s'engage à entretenir ses relations avec les autres puissances par l'intermédiaire de l'Italie. — 2 mai.

Luxembourg. — Par suite du rétablissement du roi de Hollande, le duc Adolphe de Nassau quitte la régence du Grand-Duché. — 3 mai.

France. — Ouverture d'une Exposition universelle à Paris. — 6 mai.

Afrique orientale allemande. — Le capitaine allemand Wissmann s'empare du camp retranché du chef indigène Buschiri, à Bagamoyo. — 8 mai.

Indo-Chine. — Décret modifiant le tarif général des douanes appliqué depuis le 1er juin 1887 et y apportant des abaissements de droits. — 9 mai.
— M. Piquet est nommé gouverneur général en remplacement de M. Richaud. — 10 mai.

Guadeloupe. — Le *Journal officiel* publie un décret modifiant le tarif douanier approuvé par la Guadeloupe par décret du 16 novembre 1884. Ce décret surélève, dans un intérêt national, les droits sur divers articles. — 14 mai.

Angleterre. — La Chambre des Communes vote, en troisième lecture, par 183 voix contre 131, le bill portant ouverture de crédits pour la construction de 70 nouveaux bâtiments de guerre. — 14 mai.

Sénégal. — Décret portant réorganisation de la justice au Sénégal. — 15 mai.

Allemagne. — *Italie.* — Entrevue du roi d'Italie Humbert, à Berlin, avec l'empereur Guillaume II. — 21-26 mai.

Russie. — Toast du tzar Alexandre III au prince Nikita, de Montenegro, « Seul ami sincère et loyal de la Russie ». — 27 mai.

Indo-Chine. — Mort, en mer, entre Singapore et Colombo, de M. Richaud, ancien gouverneur général. — 31 mai.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Exploration Bonvalot et Henri d'Orléans. — Extrait d'une lettre du prince Henri d'Orléans, adressée à son père, le duc de Chartres, et publiée par le *Soleil :*

Quant à la route, nous avons une série de chances dignes de figurer dans les récits de Gustave Aymard. Imaginez-vous que, depuis vingt-trois jours, nous n'avons pas rencontré un seul être humain (ce dont nous ne nous plaignons pas), à part une caravane de Kalmouks composée de chameaux que nous avons aperçus de loin.

C'est probablement la queue de la caravane du roi des Kalmouks revenant de Lhassa.

Or, nous supposions qu'il devait y avoir une route allant droit au sud pour pénétrer au Thibet. Mais cette route a été cherchée en vain par Prjewalsky et par Carey, et le secret en est soigneusement gardé par les Kalmouks, puisqu'à Abdallah ils nous en avaient nié l'existence.

Mission française en Asie centrale. — MM. Albert Davelay et Georges Pisson viennent de recevoir de M. Bourgeois la mission d'étudier l'Asie mineure, la Perse et l'Afghanistan au point de vue géographique, philologique et ethnographique. Ces explorateurs se proposent notamment de traverser les contrées absolument inconnues qui s'étendent entre Kachan et Kaboul.

Les Allemands en Asie mineure. — Le professeur Virchow entreprend un voyage en Asie mineure pour assister aux fouilles pratiquées par M. Schliemann à Hissarlik, emplacement présumé de l'ancienne Troie.

Perse. — L'île Bahréin, dans le golfe Persique, est une des régions les plus torrides du globe. Il y pleut peu ou point; il n'y a point de puits, et, cependant, une population relativement nombreuse s'y maintient grâce aux sources qui jaillissent dans le lit même de la mer : mais il faut y aller puiser l'eau. Un plongeur, assis dans son bateau, enroule autour de son bras gauche une grande outre de peau de chèvre dont son poing ferme solidement l'ouverture ; dans sa main droite il prend ensuite une lourde pierre à laquelle est attachée une longue corde ; puis il se jette dans l'eau et en touche bientôt le fond. Là, il lâche la pierre, ouvre rapidement le sac au-dessus du jet puissant d'eau douce, le referme vigoureusement, puis se laisse pousser en haut par la force ascensionnelle du geyser. Ses camarades, sur le qui-vive, lui aident à regagner l'embarcation, et se hâtent de remonter la pierre en

tirant sur la corde. Notre homme reprend haleine, s'empare d'une outre nouvelle et replonge. Le réservoir de ces fontaines sous-marines est, dit-on, la chaîne verdoyante des collines d'Osman, à près de 900 kilomètres de distance.

(*The Dominion Illustrated*).

Éruption volcanique au Japon. — Il s'est produit dernièrement au Japon une puissante éruption volcanique. Le mont Zoo, près de la ville de Foukouyama, dans le district de Bigo, sur la côte septentrionale de la Méditerranée japonaise, est entré en éruption le 16 janvier dernier. Vers huit heures du soir, après des grondements souterrains, il se produisit une détonation semblable à une explosion de dynamite. Le sommet de la montagne s'effondra et, par le trou béant, des masses de sable et des pierres furent lancées à des hauteurs énormes. Beaucoup de ces projectiles retombèrent à 10 kilomètres de distance, sur le village de Mudsounomimoura. Le Zoo est un nouveau volcan, car l'histoire ne cite aucune éruption de cette montagne. Un seul homme a été tué, mais beaucoup de bestiaux ont été écrasés et 55 maisons détruites. On dit que les pertes atteignent près de 20 millions.

L'événement s'est produit le 16 janvier; or, le 16 janvier, c'était coïncidence exacte des déclinaisons solaire et lunaire !

AFRIQUE.

Algérie. — Le village Clinchant. — Le village de Silos, situé dans la plaine de la Mina, à côté du chemin de fer d'Alger à Oran, dont une station à 9 kilomètres de l'ouest de Relizane, vient de prendre le nom de CLINCHANT, en l'honneur d'un général qui prit part aux guerres d'Algérie, puis à la guerre franco-allemande 1870-1871.

Le général Clinchant a commandé le 1er corps d'armée à Lille pendant plusieurs années.

Le canton de Dupleix. — La colonie de l'Oued-Dhamous est située à l'est de Tenès, au bord de l'Oued-Dhamous, petit fleuve qui s'y verse dans la mer au pied des montagnes unissant le Zaccar (à l'E.), au Dhara (à l'O.). Elle vient de prendre le nom du DUPLEIX, en mémoire du conquérant de l'Inde.

(*Tour du Monde*).

Dahomey. — La Société de Géographie de Paris s'est réunie le 9 mai, pour entendre une série de communications dont une, entre autres, présentait un intérêt tout d'actualité, c'est l'observation suivante de M. G. Rolland, ingénieur des mines, à propos du Dahomey :

Il est possible que le Dahomey n'ait que peu de valeur en lui-même, mais nous pouvons nous ménager par là une zone d'influence française se dirigeant du sud au nord, à partir de nos possessions littorales de Porto-Novo, de Kotonou et de Grand-Popo, s'interposant entre les territoires anglais de la Compagnie royale du Niger, d'un côté, et les territoires allemands de Togo, de l'autre, et allant recouper le Niger moyen quelque part au-dessus des chutes de Bousah.

Nous aurions ainsi, plus tard, par le Dahomey, une ligne directe de communication, par voie de terre, entre le golfe de Guinée et le Soudan central, qui doit être le principal objectif de notre pénétration vers l'intérieur africain. Ce serait la ligne de

sortie la plus courte vers la mer pour les pays limitrophes du Niger moyen et pour le nord du royaume de Sokoto.

Le Dahomey peut devenir un élément intéressant pour la réalisation de notre programme d'ensemble dans l'Afrique occidentale : faire un tout de l'Algérie, du Sénégal et du Congo.

A propos du Dahomey. — Dans un récent engagement avec les nègres du Dahomey nous perdîmes 50 auxiliaires et un homme des troupes régulières. La perte de nos adversaires se serait élevée à 1,500 hommes. Certains journaux se sont montrés sceptiques. On a crié que le chiffre des pertes de l'ennemi était grossi, que le chiffre des nôtres était dissimulé. Le journal *le Temps* se livre à ce propos à des réflexions judicieuses :

C'est le lieutenant-colonel Terrillon, remis de l'indisposition dont il avait été atteint après les opérations sur l'Ouémé, qui a dirigé en personne la reconnaissance du 20. Les Dahoméens, qui avaient traversé en nombre l'Ouémé, étaient entrés dans le Porto-Novo, brûlant, saccageant sur leur passage les quelques villages qui se trouvent sur la route de la capitale et s'avançant jusqu'à 8 kilomètres de cette ville.

Il fallait les arrêter; le colonel Terrillon se porta à leur rencontre, lançant en avant en éclaireurs les auxiliaires indigènes et les miliciens, et gardant sous la main les troupes régulières prêtes à former le carré. C'est la tactique qui a toujours réussi au Sénégal et au Soudan. C'est ainsi que les Faidherbe, les Borgnis-Desbordes et les Gallieni ont toujours infligé de sanglants échecs aux armées noires.

On tâte le terrain ; le carré protégé par des postes avancés marche avec précaution, afin de tenir l'ennemi à distance respectueuse et de profiter de la supériorité de nos armes. C'est aussi la formation adoptée pour le bivouac : elle est classique au Sénégal. On comprend donc comment les pertes des auxiliaires qui prennent le contact de l'ennemi sont relativement beaucoup plus grandes que celles des troupes régulières et comment, dans ce genre de guerre, nous n'avons le plus souvent que quelques soldats touchés, de rares tués, tandis que nos adversaires, mal armés, avec des fusils de traite, sans portée, tombent par centaines sous nos balles et sous les obus de notre artillerie. Et il faut n'avoir jamais lu le récit d'une campagne dans le Soudan pour avancer, comme on le fait aujourd'hui, qu'on a été contraint de former le carré pour résister aux attaques furieuses des Dahoméens et se sauver d'un péril immense.

Explorateurs et explorations. — Au Congo. — Le Ministre de l'Instruction publique vient de donner les missions suivantes :

M. Paul-B. Saint-Hilaire, avocat à la Cour d'appel de Paris, est chargé d'une mission dans le Congo français en vue d'y effectuer des levés géographiques et d'y recueillir des collections scientifiques destinées à l'État.

A Madagascar. — Deux explorateurs français, MM. L. Catat et C. Maistre, viennent de traverser l'île de Madagascar de l'est à l'ouest.

Ils sont trop verts, dit-il......... — Le 6 mai, Stanley a fait une conférence à Londres, dans Albert-Hall, sous les auspices de la Société de Géographie et devant un public d'élite. Voici que le diable se fait ermite et l'on ne soupçonnait guère un Stanley si onctueux, si plein d'amour pour les Allemands. Voici du reste la fin de ce chef-d'œuvre oratoire :

« Comme nation chrétienne, nous devons nous réjouir d'avoir sauvé de l'esclavage plus de 400 personnes, d'avoir ramené dans leurs foyers 290 Égyptiens, d'avoir

délivré l'ancien gouverneur du Soudan réduit à l'inaction, *le mettant ainsi à même d'entrer au service d'une nation amie.* »

Fit-il pas mieux que de se plaindre ?

Les Italiens en Abyssinie. — Le roi Humbert et son gouvernement sont dans une assez fâcheuse posture en Afrique.

La trahison du roi Ménélik est un fait accompli.

Ménélik avait solennellement promis de combattre et de réduire à merci le ras Mangascia, qui s'était mis en rébellion. Loin de tenir son engagement, le négus, après avoir fait semblant de marcher à la rencontre des insurgés en s'avançant jusqu'aux environs d'Asoum et d'Adoua, s'est tout d'un coup retiré. Bien mieux, il s'est moqué des Italiens au point de leur annoncer qu'il se disposait à confier à Mangascia le gouvernement du Tigré.

D'autre part, les difficultés vont sans cesse en croissant autour du corps expéditionnaire. Le général Orero est assailli de demandes de services de la part des habitants du Tigré qui, par suite du manque de récoltes, sont exposés à mourir de faim. Il redoute une insurrection générale et demande son rappel, si on ne l'autorise pas à frapper un grand coup sur Adoua.

Telle est, en abrégé, la situation des Italiens en Abyssinie.

Anglais et Italiens en Afrique. — L'action « convergente » plutôt que parallèle, entre les Italiens et les Anglais vers Khartoum et le Tigré, en vue d'écraser le madhisme, va, paraît-il, passer du domaine de l'hypothèse dans celui de la réalité.

Un officier italien, le général Dal Verme, qui vient de passer plusieurs jours à Londres en vue de combiner le plan stratégique de cette double campagne, sera, dit-on, chargé de l'exécuter, en remplacement du général Orero, qui n'a pas réussi dans sa mission.

Il s'agit du côté des Anglais, d'organiser un corps expéditionnaire qui, par Dongola et Berber, chercherait à gagner Kartoum. Du côté des Italiens, on poussera droit vers les plateaux et de là sur le Tigré

La réussite de ce programme ne nous semble pas impossible. Toutefois nous pensons qu'en évaluant à six millions de francs les dépenses de cette entreprise, les Anglais se font de grandes illusions, à moins qu'ils ne comptent imposer au Trésor égyptien les frais de transport de l'expédition, ce dont ils sont parfaitement capables.

En perspective de cette éventualité, nous ne doutons pas que la France, sans intervenir dans une aventure qui n'intéresse guère que l'Allemagne et l'Italie, prendra ses précautions pour que les finances égyptiennes n'aient pas à souffrir de l'accaparement de la haute Égypte par les Anglais désireux de prendre, un peu tardivement, leur revanche du massacre de Gordon et de ses officiers..... et aussi d'occuper les routes commerciales de l'Afrique intérieure vers la Méditerranée et la mer Rouge

Le protectorat anglais sur l'Uganda — La Compagnie anglaise de l'Est-Africain n'est pas en retard sur les Allemands. Elle vient de conclure avec le roi de l'Uganda un traité qui place ce pays sous son protectorat, c'est-à-dire sous le protectorat de l'Angleterre.

Voilà qui est d'autant plus désagréable pour les Allemands qu'ils n'ont même pas la ressource d'opposer à cette nouvelle prise de possession le veto prévu par l'article 34 de la Conférence de Berlin, l'Uganda n'étant pas un *territoire sur les côtes.*

Que de coups de canifs les Anglais, maîtres en chicane, ont déjà donné ainsi et donneront encore dans ce fameux Acte général de 1885 !

En tout cas, voilà fermée pour les Allemands la route de Wadelaï. C'est l'ère des conflits qui va s'ouvrir. Les adversaires prennent position.

Le rôle que l'Angleterre se réserve en Afrique. — Stanley refuse, et pour cause, le poste de gouverneur général des possessions anglaises de l'Est-Africain. On a pu songer à le lui offrir. On ne le lui a jamais offert.

Les événements vont vite au continent noir et plus vite encore on va les voir se précipiter, surprenant la diplomatie indécise des uns, arrêtant en leur essor les rêves chimériques des autres.

Or, l'Angleterre poursuit depuis six ans, avec cette farouche volonté qui la distingue, un plan grandiose, qui pour ne se dessiner que confusément encore, n'en procède pas moins de conceptions fort nettes.

Elle abandonne le système des amorces pour essayer de relier entre eux des foyers d'influence déterminés, qui représentent eux-mêmes des points stratégiques voulus dans la surveillance et l'intérêt de l'Inde, son éternel objectif.

Ces foyers d'influence sont le Cap et l'Égypte.

Certes, il y a loin de l'un à l'autre ; et on peut se demander s'il n'y a pas méprise à concevoir ainsi une route commerciale susceptible de rester longtemps encore dans le domaine du rêve.

Qu'importent les années ? La voie ouverte politiquement dès aujourd'hui aura d'abord pour effet d'immobiliser le partage, conséquemment d'arrêter d'autres convoitises, assurément de créer des droits moraux pour l'avenir.

Que l'Angleterre profite ici et là des grands fleuves africains, c'est un droit qu'elle a su se réserver d'ailleurs légitimement. Mais ce n'est aussi que de la prévoyance commerciale.

Faute d'avoir la totalité d'un monde nouveau, elle a voulu du moins d'ores et déjà indiquer ce qu'elle prétend y choisir ; et elle va faire en sorte que ce qu'elle y a déjà n'y soit plus isolé quand viendra l'heure de la répartition définitive.

Au nord-est, l'Égypte sera désormais le camp retranché d'où son exclusivisme jaloux surveillera la progression européenne du côté de l'Asie. Au sud, ses possessions du Cap demeureront sa citadelle de réserve.

Voilà pourquoi elle avance du Cap au Centre-Africain ; et c'est pourquoi aussi, avec ou sans l'affirmation de sir Baring, elle gardera l'Égypte, où elle n'avait peut-être pas l'intention de s'éterniser hier encore, mais que les agissements allemands dans l'Est-Africain, lui feront demain une nécessité de conserver. Entre temps et parallèlement à sa marche, elle assure son flanc droit par la prise de possession de Mombaz avec sa rade formidable.

Il semble, en vérité, que depuis que tout cela se prépare et s'exécute, les Italiens, comparses inconscients, aient joué le rôle connu qui consiste à distraire la foule. On peut être sûr que du côté de l'Abyssinie, ils ne gêneront pas plus qu'il ne faudra leur redoutable patronne. Celle-ci, au besoin, sait leur donner des compensations en modérant leurs espérances. Ne vient-elle pas de leur ouvrir le territoire des Somalis avec son concours direct ?

Donc, chacun prend position ; et, on peut le dire ; après une reconnaissance des lieux qui commence à la dernière expédition de Stanley, dont la rentrée d'Émin avec le concours des Allemands marque la première escarmouche, suivie elle-même par une première opération, celle du protectorat mis sur l'Uganda par la *British East Africain Company.*

En somme, le champ de la lutte ne s'étendra pas au-delà de l'Est-Africain ; et le juge du camp, au besoin celui qui conduira les événements pour l'Angleterre est décidément bien choisi, puisque c'est le colonel Sir Francis de Winton, homme de

guerre et colonial ardent, comme tout bon Anglais, énergique et dur comme doit l'être un mandataire qui a reçu pour mission de ne pas lâcher la proie.

Qu'irait donc faire Stanley dans cette galère ? Et comme le rôle qu'on lui réserve est autrement intéressant pour lui !

Spectateur désigné d'un débat dont l'objet n'est qu'une question de territoires à prendre et à ne pas laisser prendre, Stanley, Souverain du Congo par procuration, aura pour mission implicite de ne pas laisser entamer ce qu'il peut considérer à bon droit comme son œuvre personnelle, sous réserve d'entente avec l'Angleterre dans l'évolution extensive de celle-ci. On peut être sûr que cette entente est déjà faite. A part cela, il assistera impassible à ce qui se passera au delà du Victoria et de l'Albert Nyanza. Ce sera un des plus singuliers spectacles des temps modernes que celui de cet homme, assistant, vivant et couvert de gloire, sur les lieux mêmes de sa fortune, à la réalisation des rêves de Livingstone et des siens, avec cette différence que les siens l'emporteront sur ceux de l'apôtre.

(Extrait du journal *la Géographie*).

L'Angleterre n'a pas encore partie gagnée en Afrique. — En dépit de toutes les assurances officielles, la nation anglaise se montre fort inquiète de la marche rapide qu'accomplissent les Allemands vers l'intérieur de l'Afrique.

Pendant que Stanley pérore, assurément d'une façon très intéressante, mais qui n'avance pas, jusqu'à plus ample informé, les affaires de l'Angleterre, Émin-Pacha et le docteur Peters, qui décidément se porte très bien, semblent vouloir se rabattre sur les grands lacs par une marche convergente. De son côté, le major Wissmann s'acquiert la possession du littoral, et assure ainsi les derrières des deux petits corps expéditionnaires.

On dit, il est vrai, qu'Émin rencontre de très grandes difficultés ; ses porteurs et convoyeurs meurent comme des mouches, et ses Européens sont pris de la fièvre ; mais il n'en gagne pas moins rapidement du terrain, et, en tous cas, ne perd pas une minute, tandis que la diplomatie allemande amuse le cabinet anglais par des promesses d'amitié et de concours en cas de guerre européenne.

Il se peut que Stanley rattrape par la suite le temps perdu ; mais, en attendant, Émin et les Allemands ne négligent rien pour mettre les Anglais et leur nouveau gouverneur général en présence du fait accompli. Si les expéditions Peters et Émin arrivent à occuper officiellement les premières la région des lacs, que Stanley n'a fait que traverser, l'Angleterre les en délogera beaucoup moins aisément qu'elle n'est parvenue à expulser les Portugais du Zambèze et du Chiré.

On se trouvera alors à deux de jeu, et la partie ne nous semble pas encore gagnée par l'Angleterre, si grandes que soient les ressources dont elle dispose.

La pensée de derrière la tête de Stanley. — Enfin, nous la connaissons cette fameuse pensée. Le *Times* s'est fait l'organe du célèbre explorateur ; et du coup il semble que les Français doivent être repris d'un regain de sympathie pour *l'enfant de la forêt.*

Stanley cingle d'un coup de cravache bien appliqué l'échine trop souple de la diplomatie de lord Salisbury.

Très habile l'article de Stanley !

Avec une humilité ironique, il déclare lord Salisbury personnage trop exalté pour qu'on ose croiser le fer avec lui autrement qu'avec la plus déférente courtoisie. C'est là un de ces beaux saluts qui font deviner de suite un escrimeur redoutable.

Stanley affirme ensuite n'avoir qu'un intérêt purement *sentimental* dans les destinées de la domination britannique en Afrique. Le mot sera dur aux Anglais qui nous reprochent tant notre allure *sentimentale* en matière de colonies.

Il est vrai de dire que le *sentimentalisme* de Stanley est d'ordre particulier. Peu lui importent les destinées de la race indigène. Toutes ses tendresses sont pour les droits de la conquête et du négoce britanniques. Il s'indigne de l'abandon du *Kilimandjaro* découvert « par un missionnaire *in British pay* », à la solde de l'Angleterre : il déplore l'abandon des 20,000 milles carrés du pays des Massaï, jadis explorés par un voyageur anglais, de l'abandon de 200 milles du lac Victoria reconnu par un sujet anglais. Il fulmine contre l'accord du 2 juillet 1887 qui concède à l'influence allemande le sud du Victoria, en reléguant au nord l'influence anglaise.

Si encore on s'en tenait aux termes de cet accord funeste ! C'est sur la foi de cet état de choses si défavorable que la *Société britannique de l'Afrique orientale* s'est constituée, qu'elle a consacré de vastes capitaux à l'achat de terrains, qu'elle a bâti des ponts , des magasins , des casernes , des douanes , des docks , des jetées , des phares, qu'elle a fait construire des vapeurs dont un de 500,000 francs !

Or, tout cela ne représente pas la valeur d'une « *pièce de dix sous fausse* », si le gouvernement ne tient la main à l'intégrale exécution du traité : et c'est ce qui n'a pas lieu.

L'Angleterre a permis au major Wissman de lever 1,200 Soudanais en Égypte , elle a mis ses canons et son escadre au service de l'entreprise allemande ; et les *Sociétés de Géographie* teutoniques de s'écrier : « l'Afrique équatoriale de l'est doit être à nous : le Congo à l'ouest , le Soudan au nord. Voilà les limites naturelles et nécessaires de l'empire colonial allemand. » — Ce cri est répété par le Reichstag , les Bourses, la presse, et tout le *Vaterland.*

Stanley, par pure sympathie pour les amis qu'il compte dans la compagnie anglaise de l'Afrique orientale, déclare qu'il n'y a pas de milieu : ou abandon total de ce qui a été fait et tenté dans l'Afrique orientale et la région des lacs, ou refus absolu de se prêter aux ambitions grossissantes de l'Allemagne.

L'Allemagne est « cette fille de la sangsue » dont parle l'Écriture au livre des Proverbes. Elle répète sans cesse : « donne et donne encore ».

C'est lord Salisbury qui ne doit pas être content. Gare aux élections prochaines !

Mais aussi que diable allait-il faire dans cette galère allemande !

Après tout , c'est peut-être de la haute diplomatie ! Qui sait si lord Salisbury ne songe pas à rompre avec l'alliance allemande et à se donner l'apparence d'avoir la main forcée par une irrésistible explosion du sentiment national !

Pour nous , que l'Angleterre et l'Allemagne s'aboient aux jambes, peu nous en chaut : nous marquerons les coups.

Le Portugal pensera que le pirate et le voleur de grand chemin sont aux prises ; nous ne chercherons pas à modifier son opinion.

AMÉRIQUE.

Échec des idées panaméricaines. — L'opinion publique, en Europe, s'accorde à constater l'échec du gouvernement des États-Unis auprès des membres du congrès panaméricain. Elle interprète l'ajournement indéfini de ce congrès, sans qu'il ait pris de décisions formelles , comme un indice de l'abandon du vaste programme de M. Blaine , et aussi comme l'affirmation de la faute que les États-Unis ont commise en essayant de fusionner les intérêts respectifs , pourtant si contradic-

toires, des peuples d'origine latine ou indienne, d'une part, anglaise ou saxonne, de l'autre.

Il est de toute évidence aujourd'hui que l'on n'arrivera jamais à établir l'entente parfaite entre ces races, même sur de simples questions commerciales ou douanières.

A fortiori, on obtiendra encore moins qu'elles abdiquent leur indépendance aux mains de la grande République, dont les petites sœurs se défient, à tort ou à raison, visiblement.

Peut-être les États-Unis ont-ils trop laissé percer le bout de l'oreille, car aujourd'hui les cinq États de l'Amérique centrale, prenant les devants, ont déjà admis entre eux le principe d'une confédération, précisément en vue de pouvoir s'affranchir de l'aide ou de la protection des États-Unis.

Exploration Coudreau en Guyane. — M. Henri Coudreau écrit le 15 janvier, de chez les Indiens Emerillons (Guyane), qu'il va dans tous les sens arpenter le centre mystérieux du pays. Il y a là beaucoup de découvertes à faire, surtout en ce qui concerne les montagnes, des levés de rivières à établir, nombre de tribus indigènes à étudier. Là aussi on trouve de l'or, beaucoup d'or, mais beaucoup de marécages, des nuées d'insectes, de grands boas « qui se déroulent *gracieusement* dans les fondrières inondées », enfin des pécaris très féroces qui forcent le voyageur, quand il en rencontre, à grimper sur les arbres pour n'être pas dévoré par ces animaux. Au surplus, qu'on en juge par cet extrait d'une lettre de M. Coudreau à M. Dewez, directeur du *Journal des Voyages* :

« L'hiver ici est un poème d'horreur, plein de tristesse, de frissons et de désespérance. C'est la mort du soleil. Il est là, invisible et comme absent, derrière une coupole de nuages livides. La tristesse du ciel oppresse comme une maladie de cœur. Puis, c'est la tempête. Un grain furieux, qui remplit l'étendue d'un gris impénétrable remonte le fleuve sur plusieurs lieues, criblant l'opacité ambiante d'une pluie en coup de foudre, serrée et qui fait mal. Le gris de la pluie pèse sur la terre et sur le cœur. L'espace a des mélancolies d'agonie. On sent la mort qui plane dans la demi-obscurité malsaine.

» Sans pétrole, on ne saurait faire de feu. L'odeur fauve des tigres erre autour du bivouac ; une monstrueuse tête de boa s'érige à côté du canot cherchant une proie. Au sein de la forêt endormie, crépitante dans la nuit noire sous la pluie, ce sont des cris, des grognements, et le bruit d'une immense poussée rapide à travers les halliers. La horde approche, elle nous a flairés, elle est sur nous. Dormant de ce sommeil des misérables dont les ressorts ont été brisés par de longues fatigues, ce sont en réalité les coups de dent des pécaris qui nous réveillent en sursaut dans nos hamacs. Obscurité, confusion des pécaris déjà dans le canot mangeant notre farine : il faut grimper aux arbres sous peine d'être dévorés vivants. Tableau : la nuit, la forêt vierge, la pluie ; demi-nus, nous sommes à califourchon sur des branches : des pécaris en rangs serrés élèvent vers nous, menaçants, leurs crocs redoutables.

» Et nous restâmes ainsi assiégés jusqu'au petit jour. D'abord ce furent des lazzi. La pluie tombait toujours, fine, glaciale. Aux premières lueurs de l'aube nous étions tous verts comme de l'herbe, et nous tremblions, mais de froid, comme Bailly. »

Le morceau est joli, au point de vue littéraire : Si les verbes font parfois défaut, il y a des réminiscences classiques, comme le frisson de Bailly. Mais si ce sont là les charmes du territoire contesté, avouons qu'il faudrait être bien bête pour faire parler la poudre afin de revendiquer des territoires où l'on risque d'être dévoré

vivant...... par des pécaris. M. Coudreau en convient lui-même de bonne grâce : « Le Centre-Guyane est, dit-il, le paradis des vilaines bêtes. »

Mission à la Terre de Feu. — MM. Rousson et Willems viennent d'être chargés par le Ministre de l'Instruction publique d'une mission dans la Terre de Feu.

Ces deux jeunes gens, dont l'un est ancien élève de l'école des Beaux-Arts, l'autre, élève diplômé de l'école Centrale, s'embarqueront samedi prochain à Marseille. Ils continueront les travaux d'exploration commencés par les missions Popper et Ligsta qui, il y a quelques années, purent reconnaître des gisements aurifères dans quelques-unes des îles de l'archipel de Magellan.

Toutefois, MM. Rousson et Willems ont l'intention de faire des relevés topographiques aussi loin qu'ils pourront pénétrer dans l'intérieur.

Nos hardis compatriotes auront à lutter contre les difficultés naturelles d'un pays hérissé de montagnes couvertes de neige, bien plus que contre les populations.

Les Indiens Honas, en effet, qui habitent ces régions. vivent dans un état de misère profonde, mais sont d'un caractère peu cruel.

OCÉANIE.

Occupation par l'Angleterre des îles Union et des îles Phœnix en Polynésie. — La Polynésie à peu près tout entière est aujourd'hui sous la domination directe ou sous l'influence de la race européenne. Les îles qui ne sont pas encore occupées par une puissance de race européenne doivent leur indépendance relative, les unes aux compétitions des États qui se font l'équilibre, les autres à leur insuffisance. Le nombre des îles demeurées nominalement indépendantes diminue d'ailleurs de plus en plus. En 1888, l'Angleterre occupait l'archipel de Cook. Au milieu de l'année 1889, elle a pris possession des petits archipels dits îles Union et îles Phœnix (au nord des îles Samoa, entre le 10° latitude sud et l'équateur).

Le 16 juin 1889, nous apprennent les *Petermanns Mitteilungen* (10e fascicule de 1889), le navire anglais *Egeria*, capitaine Oldham, quittait le port d'Apia (îles Samoa) et prenait successivement possession, au nom de la Couronne britannique, des îles Union et des îles Phœnix.

Les îles Union, disent les *Mitteilungen*. sont fertiles et peuplées. Le commerce de ce groupe est entre les mains d'une maison anglaise, la maison Henderson et Mac-Farlane, à Auckland (Nouvelle-Zélande) et Londres.

Les îles Phœnix sont des îles à guano, exploitées par la maison Arundel frères de Londres. Elles n'ont pas d'habitants indigènes : les travailleurs qu'on y emploie sont des naturels des îles Salomon. La prise de possession des îles Phœnix se rattache au projet d'établissement d'un câble télégraphique à travers le Pacifique, entre la Nouvelle-Zélande et l'île de Vancouver (Amérique anglaise du Nord).

RÉGIONS POLAIRES.

Groënland. — Le lieutenant Ryder, de la marine danoise, doit partir prochainement avec huit personnes pour la côte orientale, dès que les conditions de la

banquise permettront un atterrissement. Il désire étudier la région située entre les 66° et 73° degrés de latitude. Pendant l'hiver il continuera l'exploration avec des traîneaux. La mission est approvisionnée pour deux années. Un vapeur ira alors à leur recherche en croisant sur la côte. On estime à 400,000 francs les frais de cette expédition.

Pôle Sud. — On annonce pour l'automne 1891 une exploration du pôle Sud sous la direction de M. *Nordenskiold.* Ce serait la réalisation d'un projet conçu dès 1886 par le *Royal Geographical Society of Austalasia.* Les frais de l'expédition seraient couverts par la Société de Victoria et M. Dickson de Gotenborg, qui a supporté en grande partie les frais du voyage de Nordenskiold au passage Nord-Est.

L'expédition Nansen au Pôle Nord. — Dans le Bulletin de janvier, nous avons annoncé que le Docteur norvégien Nansen préparait une nouvelle expé dition au pôle Nord. Voici sur cette entreprise des détails précis :

N. Nansen va reprendre la voie indiquée jadis par notre compatriote Gustave Lambert, la *Polynia* ou mer libre, au nord de la Nouvelle-Sibérie Une série d'observations l'ont décidé à prendre cette détermination.

Le 18 juin 1884, trois ans après l'écrasement du fameux navire *la Jeannette*, on trouva sur un glaçon flottant, près de Julianshaab, à la pointe S.-ouest du Groënland, un certain nombre d'objets que l'on reconnut pour avoir appartenu à l'équipage du navire détruit. Or, l'équipage avait abandonné ces objets sur le lieu du naufrage, en un point directement opposé au pôle Nord.

Quel chemin avait suivi ce glaçon avec son triste et curieux fardeau ? Il était permis de supposer qu'un courant sous-marin, partant de l'archipel de la Nouvelle-Sibérie, l'avait entraîné vers la colonie groënlendaise.

Le bureau météorologique de Christiania, sous la direction de M. Mohn, rechercha les causes du phénomène, et conclut que les objets trouvés à Julianshaab n'avaient pu se diriger vers l'Est pour descendre vers le détroit de Davis, le seul courant qui règne dans ces parages étant orienté vers le nord. D'autre part, il était peu probable que le glaçon flottant eût suivi les côtes de la Sibérie septentrionale pour venir passer entre la Nouvelle-Zemble, la terre de François-Joseph et le Spitzberg. Sur cette route les courants sont connus et bien définis ; le glaçon qui portait l'épave de la *Jeannette* aurait mis plus de trois ans à parcourir cette route, en admettant toutefois que le voisinage de courants moins froids n'aient pas contribué à le fondre.

Il ne restait donc plus à supposer qu'une route directe et traversant les régions polaires intérieures. Des découvertes scientifiques vinrent encore appuyer cette supposition.

C'est ainsi que l'on a constaté de grandes ressemblances entre les courants partant des côtes de la Sibérie et ceux venant de la mer Glaciale ; en étudiant leur profondeur et leur composition peu saline, on est arrivé à conclure que le bassin polaire doit être alimenté par les grands fleuves de Sibérie qui s'écoulent presque sur les côtes du Groënland oriental.

Sur ces données, M. Nansen a établi le plan de son expédition. Il admet la présence d'un courant sous-marin traversant directement les régions intérieures de la mer Arctique, et il compte sur lui pour se laisser entraîner vers le pôle.

Le hardi explorateur norvégien va faire construire un navire en bois de cent soixante-dix tonneaux environ, très solide, aux flancs assez fortement inclinés, afin qu'une fois pris par les glaces, il soit soulevé sans courir le risque d'être écrasé. Ce navire sera pourvu d'une machine à vapeur auxiliaire et contiendra du charbon et

des vivres en quantité suffisante pour subvenir aux besoins d'un équipage de douze hommes pendant cinq ans.

L'expédition quittera la Norvège en février, pour se trouver au mois de juin de la même année, dans le détroit de Behring. De là, on se dirigera vers l'archipel de la Nouvelle-Sibérie, où l'on attendra le moment propice pour pousser le plus loin possible vers le nord par la mer libre, en septembre probablement, de façon à se trouver, au commencement de l'hiver, au point où les glaces, en se formant, s'empareront du navire, le soulèveront, et l'emporteront vers l'inconnu.

Si, malgré les avantages de sa construction, le navire est écrasé, on s'installera sur la glace elle-même, et l'on suivra, sans espoir de retour, la même route qu'a suivie l'épave de la *Jeannette.* Comme on le voit, ce projet ne manque pas d'audace et de grandeur. M. Nansen pense que le voyage durera deux ans.

Toutes les précautions seront prises pour combattre le froid et le scorbut, les deux ennemis les plus redoutables, et l'explorateur partira plein d'espoir. Une seule crainte le préoccupe : celle de savoir si le courant auquel il va se confier le conduira au pôle même. Toutefois, dans l'exposé présenté au gouvernement norvégien, il observe très justement qu'en somme il ne s'agit là que d'une question d'une importance secondaire.

— Ce n'est pas, dit-il, pour mettre le pied sur le point mathématique qui termine l'axe terrestre que nous entreprenons notre voyage, mais pour explorer l'immense région encore inconnue qui environne le pôle. Sous ce dernier rapport, les résultats auront à peu près la même valeur scientifique et réelle, si la route nous mène jusqu'au pôle même ou si elle nous permet de passer dans son voisinage.

Le but est d'arriver, et l'expédition a pris pour devise : « Toujours en avant, vers la victoire ou vers la mort ! »

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le commerce de la France pendant le 1er trimestre de 1890. — Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 mars 1890, à 1,121,619,000 fr., et les exportations à 853,117,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations.	1890	1889
Objets d'alimentation	340,322,000	345,340,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	618,019,000	543,978,000
Objets fabriqués	137,317,000	139,372,000
Autres marchandises	25,961,000	27,108,000
Total	1,121,619,000	1,055,798,000

Exportations.	1890	1889
Objets d'alimentation	187,301,000	154,954,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie................................	173,385,000	172,390,000
Objets fabriqués..........................	443.545,000	444,377,000
Autres marchandises.....................	48,886,000	51,081,000
Total	853,117,000	792,802,000

Si on compare ces résultats avec ceux relevés pour le 1er trimestre 1889 on constate, spécialement en ce qui concerne l'industrie, une augmentation en faveur de cette année.

L'importation des matières premières s'est accrue de 74 millions, et l'entrée des objets fabriqués a diminué de 2 millions.

Par contre l'exportation de ces mêmes articles manufacturés accuse, cette année, une plus-value d'environ 30 millions, ce qui prouverait une activité satisfaisante dans le travail national.

Les tissus de coton à Roubaix. — A côté des tissus de laine qui constituent la grande production de la fabrique de Roubaix, une autre industrie s'est implantée et prend une grande extension, c'est l'industrie du coton.

Il y a longtemps déja que des tissus de coton fantaisie, de nuances indestructibles, sortent de quelques usines de Roubaix, tissus qui ont toujours obtenu beaucoup de succès, en province surtout. Mais il est une fabrication plus récente, c'est la fabrication de la draperie coton en uni imitant les plus belles armures de laine peignée.

Il y a environ deux ans que les premiers essais ont été faits. Le seul fabricant, qui produisait alors ces genres, prit des ordres très importants et ne tarda pas à être imité par d'autres fabricants qui travaillaient l'article robe.

Les industriels ayant apporté dans la confection de cette draperie de coton le bon goût qui distingue les produits de la fabrique de Roubaix, ne tardèrent pas à voir la vente de cet article progresser sensiblement.

Ce qui a fait le succès de cet article coton, c'est la solidité des nuances : ainsi des échantillons de noir et de nuances tendres qui avaient été exposés à l'air et à la pluie pendant plus de deux mois, ont su conserver toute leur fraîcheur. Sans cette qualité si précieuse, l'article ne se serait pas vendu aussi facilement et n'aurait pas aussi avantageusement soutenue la concurrence de l'industrie anglaise mieux outillée pour la fabrication du tissu de coton.

En satins de Chine coton, quelques fabricants de Roubaix ont aussi cherché à lutter avec l'article anglais, et ils y ont réussi dans une certaine mesure, grâce toujours à la teinture indestructible. Pour les satins à bon marché on n'obtient pas d'aussi bons résultats. Le plus bas prix auquel on arrive à Roubaix est 0,80 c., tandis que les Anglais produisent cet article au-dessous de 70 cent.

Un autre tissu de coton, la serviette-éponge, dont les Anglais avaient également la spécialité, se fabrique maintenant à Roubaix. On s'efforce également de monter le pilou, article de grande consommation, ce qui entraînera la création d'une nouvelle industrie, l'impression sur le tissu.

Enfin nous croyons savoir qu'un industriel roubaisien vient d'acheter des métiers

à guipure pour rideaux genre Caudry. Cette industrie menaçant de passer à l'étranger : c'est donc faire œuvre utile que de s'efforcer de la retenir en France.

On voit par tout ce qui précède que l'industrie roubaisienne est toujours aussi vivace et que l'initiative qui a fait son succès, est loin de s'affaiblir.

Dunkerque et les ports de France. — Le mouvement du port de Dunkerque pendant les 3 premiers mois de l'année courante a été particulièrement actif.

Pendant le mois de mars 1890, nous avons à l'entrée 133 navires français jaugeant 54,758 tonneaux, et 204 navires étrangers jaugeant 103.318 tonneaux, soit ensemble 337 navires et 158.076 tonneaux.

A la sortie, nous comptons 176 navires français jaugeant 55,729 tonneaux et 189 navires étrangers jaugeant 90.091 tonneaux, soit ensemble 365 navires et 145,820 tonneaux.

Ces chiffres représentant un mouvement total de 702 navires et 303,896 tonneaux, contre 515 navires et 282,722 tonneaux pendant le mois de mars de l'année 1889.

C'est donc une augmentation de 187 navires et 21,174 tonneaux en faveur du mois de mars de l'année courante.

Si d'un autre côté nous examinons le premier trimestre des années 1889 et 1890, nous trouvons une augmentation de 262 navires et 57,718 tonneaux en faveur des trois premiers mois de 1890. En mars, il est entré au port 30 navires jeaugeant 47,401 tonneaux ayant un tirant d'eau de 6[me] et au-dessous.

Le mouvement total de la navigation en France, entrées et sorties réunies, long cours, pays étrangers et grande pêche, et toujours bâtiments chargés seulement cabotage non compris s'est élevé pour l'année 1889 au chiffre de 48,402 navires d'un tonnage de 22 millions 552,611 tonneaux contre 42,495 navires, jaugeant 22 millions 891,959 tonneaux en 1888, soit une différence en moins, pour 1889, de 332,000 tonneaux environ.

Voici, pour l'année 1889, la part que chacun de nos treize principaux ports a prise à ce mouvement. Nous classerons, par ordre d'importance pour 1889, en mettant en regard pour comparaison, les chiffres de 1888 :

		1889	1888
		—	—
1. Marseille	tonneaux	6,499,421	6,715,337
2. Le Havre	»	3,601,317	3.618,424
3. Bordeaux	»	2,074,322	2,107,693
4. Dunkerque	»	1,585,150	1,465,522
5. Cette	»	1,069,921	1,343,390
6. Boulogne	»	959,207	777,831
7. Rouen	»	919,192	1,159,339
8. Calais	»	826,866	842,773
9. Dieppe	»	754,682	768,870
10. St-Nazaire	»	676,073	667,025
11. Bayonne	»	279,521	251,496
12. Nantes	»	133,135	119.692
13. Nice	»	95,008	117,034

Comme on le voit, Boulogne, qui en 1888 etait huitième rang, passe au sixième, gagnant sur Rouen et Calais.

Dunkerque et Boulogne notamment voient cette année accroître leur tonnage ; nos trois premiers ports : Marseille. le Havre et Bordeaux, ont, au contraire, fléchi, mais dans une proportion surtout sensible à Marseille.

Importation des produits de la République Argentine par le port de Marseille, pendant le 1er trimestre 1890. — Le Consulat de la République Argentine à Marseille relève l'intéressante statistique qui va suivre.

La question de la crise monétaire de la République Argentine étant en ce moment à l'ordre du jour, il nous paraît intéressant de faire connaître en échange le développement qu'a pris l'importation des produits argentins, par le port de Marseille, pendant le 1er trimestre 1890.

Pendant le 1er trimestre 1890, il est arrivé à Marseille de la République Argentine : 3 voiliers et 20 vapeurs, ensemble 23 navires représentant un tonnage de 47,810 tonnes.

Dans le 1er trimestre 1889, il n'est arrivé que 9 vapeurs représentant 18,085 tonneaux. L'augmentation en faveur de cette année est de plus de 150 °/₀.

Ces bateaux ont apporté pendant le 1er trimestre 1889 : Cuirs. 7,424 ; fardeaux laine, 39 ; fardeaux peaux de mouton, 3,900 ; bordelaises suif, 315.

Cette année, l'importation pendant le 1er trimestre a été de :

Cuirs, 35.044 ; fardeaux laine, 390 ; fardeaux peaux de mouton, 5,900 ; bordelaises suif, 1,200 ; maïs, kilos 16.055,830 ; blé, 5,019,608.

Pendant l'année 1889, le total de l'importation a atteint le chiffre de :

Cuirs, 21,519 ; fardeaux laine, 648 ; fardeaux peaux de mouton, 18,848 ; bordelaises suif. 2,251 ; maïs, 17,721,260.

Il résulte de cette statistique que le chiffre de l'importation des produits argentins par le port de Marseille *a dépassé dans le 1er trimestre 1890 celui de l'année entière 1889.*

Si nous ajoutons que les principaux produits de la République Argentine, tels que laines, cuirs, viandes, etc., trouvent un plus grand débouché dans les ports du nord de l'Europe, on peut se rendre compte par ces données officielles des ressources de ce pays et du développement qu'acquiert chaque jour son commerce d'exportation.

(*Revue Sud-Américaine*).

Le Congrès colonial national. — Depuis deux ans la Société de Géographie de St-Quentin s'est détachée de l'Union géographique du Nord pour vivre de son existence propre.

Elle publie un bulletin trimestriel très consciencieusement rédigé par des hommes d'un grand talent et d'une grande compétence historique, géographique et commerciale : trop modestes, ils ne signent pas leurs articles.

Nous détachons pour les lecteurs de notre bulletin l'article suivant sur le *Congrès colonial national :*

« Le congrès colonial national, dont nous avons précédemment annoncé la réunion, a terminé ses travaux. Il est impossible, en une page ou deux, d'analyser un travail aussi considérable ; nous nous contenterons de faire connaître à nos lecteurs quelques-uns des vœux adoptés, après de longues et minutieuses discussions, par les membres du congrès. Tout dépend maintenant du Gouvernement et du Parlement

qui aura un choix à faire parmi ces vœux ; car, à côté d'utopies irréalisables, pour le moment du moins, à notre avis, un grand nombre de mesures pratiques, de réformes rationnelles peuvent être mises à exécution dans le plus bref délai.

Parmi ces réformes, la plus importante peut-être, celle qui peut rendre à nos colonies la prospérité d'antan, est celle des tarifs douaniers appliqués par la métropole aux produits coloniaux. D'après la législation actuelle, il résulte, d'abord, que les produits des colonies françaises allant à l'étranger pourraient être soumis aux droits élevés d'un tarif général, tandis que la marchandise étrangère jouirait en France d'un tarif de faveur ; il peut arriver, en outre (pour la Tunisie par exemple), que, grâce aux tarifs conventionnels, des produits étrangers soient introduits en France avec un traitement moins rigoureux que celui qui s'appliquerait, dans la métropole même, aux denrées similaires des colonies françaises. La métropole aurait un intérêt évident à favoriser la production, dans ses possessions extérieures, de denrées qui, tout en constituant de précieux éléments d'échange entre elle et ses colonies, ne viendraient pas faire concurrence aux produits du sol français. Or, ce sont précisément les produits de ce genre qui sont traités le plus défavorablement au regard du tarif de France. Le café, le cacao, la vanille, le poivre des colonies françaises, sont considérés comme *marchandises étrangères*, et soumis en cette qualité aux droits énormes du tarif général. Toutes nos colonies ont, à différentes reprises, protesté vainement contre cet état de choses. Le congrès, avec raison, a émis le vœu qu'un dégrèvement soit accordé à tous ceux des produits des colonies françaises qui sont actuellement soumis, à l'entrée en France, aux mêmes droits que les produits similaires étrangers.

On a dit : Mais les traités de commerce nous lient avec l'Angleterre, l'Espagne, etc. Erreur : les traités de commerce, sauf disposition expresse, ne sont pas appliqués aux colonies. Cette réforme peut donc être réalisée immédiatement, sans attendre l'échéance de 1892.

Dans un autre ordre d'idées, signalons le vœu tendant au développement de l'enseignement de la géographie coloniale. La diffusion de cet enseignement aurait pour résultat, en répandant le goût et la connaissance des questions coloniales, de détourner partiellement sur nos colonies le courant qui porte aujourd'hui les jeunes Français vers les carrières libérales ; ce résultat pourra être obtenu le jour où une part plus importante sera faite à l'enseignement de la géographie coloniale, surtout dans les écoles primaires. Réciproquement, dans les colonies ou pays de protectorat où l'élément indigène dépasse de beaucoup, numériquement, l'élément européen, il est indispensable, pour agir efficacement sur la masse des indigènes, de propager l'enseignement de la langue française ; c'est, non pas à une élite comme on le fait encore, mais à tous les enfants qu'il faut enseigner le français ; c'est une génération tout entière qu'il faut appeler à nous en développant largement l'enseignement primaire, en le rendant accessible à tous.

En somme, le congrès, divisé en sections qui se sont partagé la besogne, a traité toutes les questions se rattachant à chacune de nos colonies. Régime constitutionnel et administratif, économique, financier, instruction publique, organisation militaire, etc., tout a été étudié. Des vœux ont été adoptés pour chaque question. Quelle sera la sanction de ces vœux ? L'avenir nous le dira. »

(Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de St-Quentin*).

EUROPE.

Le commerce de la Belgique pendant les deux premiers mois de 1890. — Le commerce de la Belgique avec les pays étrangers a donné des résultats satisfaisants pendant le mois de février dernier. Il résulte en effet, de la statistique qui vient d'être publiée par le département des finances, que les importations se sont élevées, pendant le mois de février 1890, à 113,272,000 francs, soit une augmentation de 35 pour cent par rapport à celle de la période correspondante de l'année 1889. Quant aux exportations, elles ont atteint, en février 1890, la valeur de 92,026,000 francs, soit une plus-value de 11 pour cent sur celles de l'année 1889.

Si nous comparons les chiffres des deux premiers mois de 1890 à ceux de 1889 nous trouvons les résultats que voici : un mouvement en valeurs de 218,551,000 fr., en faveur des importations de l'année 1890, soit une augmentation de 15 pour cent sur celles de l'année 1889 et pour les exportations de 1890, un mouvement en valeurs de 175,107,000 francs, soit une différence en plus de 9 pour cent sur celle de 1889.

Parmi les autres produits qui accusent à l'exportation les plus-values les plus fortes, citons les fils de laine et les poils de chèvre, 1,874,929 en 1890 contre 1,570,432 en 1889 ; le lin, 9,827,523 contre 9,060,556 kil.

Le commerce entre la France et la Bulgarie. — Le commerce bulgare, en 1888, représentait à l'importation .... Fr. 66,362,425
et à l'exportation.. 64,198,634

Total.... 130,561,069

Sur cette somme, la France figurait à l'importation pour .... Fr. 3,891,592
et à l'exportation pour.. 13,883,006

Le montant de nos importations en Bulgarie, en 1889, est évalué à 2,969,392 fr.

Il y a donc eu déjà une diminution sensible sur l'année précédente ; mais on peut craindre que cette diminution ne s'accentue encore. Les Bulgares prétendant qu'ils ne sont plus liés par aucun traité envers nous, ont résolu d'appliquer à nos marchandises le tarif général. Ce tarif est tellement élevé qu'il va inévitablement fermer la Bulgarie à la plupart de nos produits. Là, comme en beaucoup d'autres endroits, nous serons supplantés par les Anglais, les Allemands et les Autrichiens, dont les produits généralement inférieurs aux nôtres, seront offerts à des prix sensiblement moins élevés.

Exposition française à Moscou. — L'Empereur de Russie, sur la proposition de M. Wischnegradsky, ministre des finances, et le rapport favorable de M. de Giers, ministre des affaires étrangères, a signé, le 2 mai, un ukase autorisant l'organisation d'une exposition française à Moscou, et concédant gracieusement, à cet effet, les bâtiments, propriété de la couronne, qui ont servi à la grande exposition locale de 1882.

Ces bâtiments, admirablement situés, comportent une superficie de 40,000 mètres clos et couverts ; un jardin de 30,000 mètres et huit cours, chacune de 1,000 mètres, séparant les huit pavillons du palais central.

L'émigration allemande de la Russie méridionale. — La correspondance du *Daily News* à Odessa rapporte que plus de 10,000 familles d'agriculteurs allemands ont émigré depuis deux ans de la Russie méridionale en Amérique. La facilité avec laquelle ces émigrants obtiennent des passeports des autorités provinciales russes peut être considérée comme une preuve du désir du Gouvernement impérial de se débarrasser des colons allemands. D'ailleurs, les Allemands en nombre relativement restreint, qui ont demandé la naturalisation russe se sont vu refuser cette faveur.

La puissance et l'influence de la noblesse terrienne, régénérée grâce aux réformes de Tolstoï, sont pour beaucoup dans ces dispositions, et l'on préfère tout promettre plutôt que d'encourager à présent la formation de colonies agricoles allemandes dans le Sud de la Russie. L'émigration allemande s'y généraliserait donc actuellement, si les Allemands, qui se sentent très mal vus et supportés, pouvaient quitter leurs établissements sans être obligés de les abandonner pour ainsi dire à des prix absolument ruineux.

Gisements de mercure dans le Caucase. — On vient de découvrir dans le Daghestan un riche gisement de mercure. Les analyses ont donné 74,7 °/₀.

Si les recherches entreprises donnent de bons résultats, cela amènerait une révolution dans le travail de l'or en Sibérie. En effet, une grande partie des sables aurifères de cette contrée sont complètement négligés, parce que le peu de teneur de l'or ne permet pas de les travailler autrement que par le mercure, qui est très rare et très cher en Russie

Le commerce de l'Italie pendant les deux premiers mois de 1890. — D'après les statistiques officielles, les importations de l'Italie se sont élevées à 210,634,966 francs pour les mois de janvier et février 1890, contre 183,356,661 fr. durant la période correspondante de 1889, soit une augmentation de 27,278,305 fr. en faveur de cette année.

Les exportations, de 151,379,125 fr. qu'elles avaient donné en janvier-février 1889, sont tombées, cette année, à 131,012,259 fr., il y a donc, sur ce chapitre, une perte de 20,367,166 francs.

Les importations et exportations réunies donnent :

Du 1er janvier au 28 février 1890	341,647,225 fr.
Du 1er » 28 » 1889	334,736,086 »
Soit une différence de...	6,911,139 fr.

en faveur des deux premiers mois de cette année.

Le Portugal considéré au point de vue économique. — Le Portugal est un pays de cinq millions d'habitants, couvrant une superficie de 90,000 kilomètres carrés ; ses colonies ont 1,829,000 kilomètres carrés et plus de 7 millions d'habitants. Lisbonne, la capitale, est en même temps le port le plus grand du Portugal et a 250,000 habitants. Ce pays, tout petit qu'il est, n'est donc pas une quantité négligeable. Ses recettes budgétaires sont de 220 millions. Les principales sources de ses revenus sont les douanes et les vins.

L'influence des Anglais au Portugal a été néfaste : ils ont accaparé le commerce

de ce pays et ont empêché toute industrie et toute production locales de s'y développer. Le commerce général du Portugal est de 460 millions, dont 270 millions à l'importation et 190 millions à l'exportation. Depuis le traité de Méthuen (1703), l'Angleterre a le monopole de l'importation au Portugal : en 1888 elle a importé pour 104,856,130 francs, alors que la France n'a importé que pour 27,651,195 francs.

Pour donner une preuve plus frappante encore de la façon dont nous sommes distancés par l'Angleterre au Portugal, donnons quelques chiffres des importations réalisées en 1888. Ainsi, pour les tissus, l'Angleterre a importé pour 940,444 francs, l'Allemagne pour 469,272 francs et la France seulement pour 172,333 francs ; pour les cotons, sa part est de 15,619.480 francs, celle de l'Allemagne, de 1,625,884 francs et celle de la France de 1,337,143 francs. Pour les verreries et les céramiques, quoique la majeure partie de ces produits soient de production française, l'Angleterre en vend pour 10,743,241 francs au Portugal, l'Allemagne pour 1,272,311 francs et la France, qui fabrique ces objets, n'en importe directement au Portugal que pour 1,766,190 francs. Il en est de même pour les substances alimentaires, pour la plupart de fabrication française, et dont l'Angleterre vend pour 15,965,231 francs, l'Allemagne, 3,819,377, la France, 2,243,590 francs. Mais le plus fort se passe pour les huiles végétales, ce produit provençal par excellence, et dont l'Angleterre fournit au Portugal pour 269,605 francs, l'Allemagne, pour 756,788 francs, et la France seulement pour 12,938 francs. L'Angleterre nous distance encore plus pour les produits exempts de droits et de toutes sortes d'impôts, dont elle importe pour 36,615,491 fr., alors que nous arrivons seulement à 71,686 francs.

La moitié, sinon les deux tiers des 104 millions de francs réalisés par l'importation anglaise en 1888, est à prendre par la France en 1890, maintenant que les patriotes portugais ont déclaré la guerre commerciale à l'Angleterre. Les tendances du peuple portugais sont absolument francophiles en ce moment, il ne s'agit pour nous que d'en profiter.

La France pourrait surtout remplacer par les siens les articles anglais suivants : beurres, céréales, biscuits, machines-outils, ciments, engrais, cotonnades, toiles, draperies, rubanneries, feutres, mercerie, papeterie, verroterie, parfumerie, chapellerie, conserves alimentaires, bière, vins fins, cognacs, liqueurs, chaussures, confections, nouveautés, ganterie, articles de ménage, bijouterie fausse, colifichets, bimbeloterie, et tous les articles d'exportation aux colonies. Comme on le voit, le champ est vaste.

La France pourrait aider le Portugal à améliorer ses vins de table, à mieux utiliser ses olives, ses figues, ses chênes-liège, à perfectionner son outillage agricole, à créer des pâturages, des prairies artificielles, des plantations de ramie, à établir l'élevage des bestiaux et des oiseaux de basse-cour, à installer des laiteries, des fruiteries, des viviers, des parcs de toutes espèces, en un mot, à développer son industrie nationale.

Il est absolument nécessaire que les industriels et les négociants français se remuent davantage ; l'envoi de prospectus illustrés ou d'échantillons par la poste est insuffisant pour faire des affaires ; les échantillons qu'on envoie par colis postaux mettent vingt-cinq jours pour arriver à destination, et obligent les réceptionnaires à une grosse perte de temps et d'argent pour les retirer à la douane. Quant aux annonces dans le *Diario de Noticias*, le *Commercio* ou le *Seculo*, elles sont sans effet, si on n'envoie pas là bas des agents pour visiter les clients.

Il faut que nos négociants aillent à Lisbonne, à Porto, ou qu'ils y envoient des représentants parlant le portugais, bien lestés d'argent pour qu'ils puissent faire figure, et surtout soient largement pourvus d'échantillons de produits similaires à ceux des Anglais et de produits nouveaux.

Qu'ils imitent les Allemands dont les consuls eux-mêmes sont rémunérés pour développer le commerce allemand au Portugal, tandis que, depuis sept mois, il n'y a toujours pas de consul de France à Lisbonne, capitale du Portugal. Le dernier titulaire, l'ex-député Silva, n'a point encore été remplacé !

ASIE.

Les progrès au Tonkin. — Le *Bulletin de renseignements coloniaux* reçoit d'intéressants renseignements sur les progrès accomplis au Tonkin depuis quelques années.

Il y a peu de temps encore, le rivage de la baie de Hongay, dans la baie d'Allong, était couvert de brousses et complètement inhabité ; la découverte de riches mines de houille et leur mise en concession a complètement transformé la contrée. Dans l'ancienne solitude s'élèvent une série de constructions, d'habitations, magasins, laboratoires, baraquements, bref toute une petite ville en construction où fourmille une nuée d'employés et d'ouvriers. On construit des quais, des appontements, on trace tout un réseau de voies ferrées pour l'exploitation de la concession minière.

En plusieurs endroits distants de quelques kilomètres les uns des autres, l'exploitation du bassin houiller est commencée, des galeries atteignent déjà une profondeur dépassant parfois 75 mètres, un puits est à la veille d'être foré ; sur l'un des chantiers, a veine de charbon reconnue n'a pas moins de 15 mètres d'épaisseur. Deux élèves de l'École des Mines de St-Étienne, MM. Beauverie et Bouly dirigent ces travaux. Il paraît que l'un des obstacles au développement plus rapide de cette exploitation est dans le trop petit nombre de contre-maîtres connaissant bien le métier de mineurs et pouvant dresser les travailleurs. Les surveillants européens sont pour la plupart d'anciens troupiers ne connaissant rien au métier et qui ont besoin eux-mêmes d'être formés.

En résumé, la concession des charbonnages de la baie d'Allong paraît appelée au plus brillant avenir et l'on peut en dire tout autant des gisements de Kebao, concédés à l'immortel explorateur Jean Dupuis, et dont les travaux d'exploitation confiés à l'ingénieur Sarrau vont être poussés avec activité.

D'autre part, en Annam, l'exploitation des gisements houillers de Nong-Son va subir une importante transformation et une mine d'argent d'une grande richesse, récemment découverte à Ngan-Son, dans la province de Thaï-Nguyen, sur les confins de la province de Casbang, vient d'être concédée à deux français, MM. Bedot et St-Mathurin. Le minerai traité sur place par la méthode chinoise très imparfaite, a donné néanmoins trois kilos et demi d'argent par tonne de minerai brut. Ces résultats sont très importants, car ils auront prochainement pour conséquence un grand développement des ressources de la colonie et une recrudescence d'activité dans la colonisation française au Tonkin.

Le commerce des tissus avec la Chine. — Nous lisons ce qui suit dans un rapport de M. Haas, consul de France à Hankéou (Chine).

Les ressources de l'industrie en Europe ont triomphé de la modicité du prix de la main-d'œuvre en Chine qui importe aujourd'hui de grandes quantités de tissus.

Les ports de Hankéou et de Kioukiang ont enregistré les chiffres suivants :

Hankéou. — *Importation.* — Cotonnades. Pièces 2,566,115, valeur fr. 34,129,104. Lainages. Pièces 146,507, valeur fr. 9,304,542.

Kioukiang. — *Importation.* — Cotonnades. Pièces 391,473, valeur fr. 6,949,962. Lainages. Pièces 32,129, valeur fr. 1,590,738.

Pendant longtemps encore, la Chine consentira à acheter des tissus d'Europe qui n'ont pas la durée des étoffes indigènes.

Mais la classe moyenne, de beaucoup la plus nombreuse, cède à des considérations de bon marché. L'industrie textile en Europe se préoccupe de ces conditions de succès et s'efforce, en Allemagne et en Angleterre, d'imiter les tissus natifs en soie pour permettre aux moyennes classes de porter des vêtements qui donnent l'illusion de la richesse.

La moitié de la Chine souffre des rigueurs de l'hiver.

La Chine achète relativement peu de lainages, eu égard à la densité de sa population. En dehors des ports ouverts, les marchandises européennes pénètrent difficilement d'une province à l'autre. Les Européens seuls sont admis à bénéficier des arrangements intervenus entre le corps diplomatique à Pékin et le Tsang-li-Yamen le 28 janvier 1886.

Un Européen établi à Hankéou peut envoyer des lainages à Tchentou, par exemple, sans être soumis à aucune des difficultés des douanes locales.

Il y a place à Hankéou pour plusieurs dépôts de tissus sérieux.

Dans l'Inde, le commerce est obligé de compter avec les habitudes séculaires et de se plier aux exigences des goûts et des préjugés du peuple. En Chine, où il n'y a aucune religion dogmatique, on accepte assez facilement les marchandises européennes. Le fait se vérifie surtout en Birmanie où le peuple dépense dix fois plus que dans l'Inde en acquisition d'objets et de tissus européens. C'est ce qui ressort des dernières statistiques officielles. Les cotonnades et lainages n'ont aucun succès dans l'Inde parce qu'ils ne répondent pas à la loi de l'habitude ; ils sont au contraire goûtés en Chine, à condition qu'ils ne s'éloignent pas trop des goûts du peuple, conservés par l'éducation domestique. On est parvenu à créer une certaine mode, si toutefois cela peut s'appeler mode. Pour réussir, il faut marcher dans le chemin déjà frayé et présenter les articles nouveaux sous forme d'échantillons.

Notre marché est alimenté par Sanghaï, le grand entrepôt de l'importation et de l'exportation dans le nord-est de l'empire. Hankéou, cœur du Hu-nan du Honan, du Schensi, du Szechnan, du Kiang-si et du Kweichou, au point de vue commercial sera, avant peu, le plus grand grenier de la Chine.

AFRIQUE.

Algérie. — Dans les deux années 1888-1889, les Compagnies de navigation ont amené de France en Algérie 95,037 personnes, et elles ont embarqué d'Algérie en France 86,552 passagers ; la différence, 8,415, exprime à peu près le nombre des émigrants dans le cours de ces deux années, — soit 4,208 par an.

Commerce de la France au Dahomey. — Le journal *le Temps* publie une curieuse étude sur notre situation commerciale au Dahomey.

Des chiffres donnés par le journal parisien, il résulte que l'importation s'élève à 14,153,600 fr., dont 11,755,700 fr. par maisons françaises.

L'exportation s'élève à 11.751,050 fr., dont 9,750,500 fr. par maisons françaises.

Conclusion : Le mouvement commercial sur la côte du Dahomey s'élève à 25 millions et la part du commerce français à 22 millions de francs. On voit que nous avons de véritables intérêts dans cette région.

AMÉRIQUE.

La question de Terre-Neuve. — La question des pêcheries de Terre-Neuve est traitée de main de maître dans le journal *le Matin*, par M. John Lemoine. Nous demandons à nos lecteurs la permission de faire passer sous leurs yeux quelques extraits de cet article :

Nous sommes convaincus que le gouvernement anglais est beaucoup plus ennuyé que le nôtre de cette querelle, parce qu'il n'a pas, comme nous, sa liberté d'action. L'impasse dans laquelle il se trouve vient de l'excès de libre arbitre qu'il laisse à ses colonies, et qui les rend, en fait, absolument indépendantes de la métropole et du gouvernement central. Cette indépendance est déjà très gênante dans les relations de la métropole avec ses colonies, mais elle l'est encore plus dans les relations du gouvernement central avec les gouvernements étrangers, comme dans le cas actuel.

L'école libérale anglaise s'est toujours fait gloire de faire dans le monde l'éducation de populations libres. Elle considère que la mission de l'Angleterre est d'enseigner à ses sujets de toutes les parties du monde l'usage de la liberté, et de les préparer au gouvernement d'eux-mêmes. C'est ainsi que se sont fondés les États-Unis d'Amérique, au prix d'une grande guerre. C'est ainsi que s'organisent aujourd'hui les grandes colonies, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Cap et bien d'autres. Elles restent liées à la métropole par la nomination d'un gouverneur, mais elles ont des Parlements indépendants et possèdent toute la transplantation des institutions de la mère-patrie.

C'est avec ce système qu'on arrivera un jour à la fédération de la Grande-Bretagne européenne avec ses innombrables dépendances dans l'univers entier. Mais c'est une affaire qui ne regarde que l'Angleterre, et les gouvernements étrangers, dans leurs relations internationales, ne connaissent et ne peuvent connaître que le gouvernement anglais.

Or, dans le cas actuel, le gouvernement français et le gouvernement anglais avaient conclu une dernière convention sur les droits respectifs de pêche des deux nations. Mais c'est le petit Parlement de Terre-Neuve qui n'a pas voulu l'accepter. Car, s'il y a des juges à Berlin, il y a une Chambre à Terre-Neuve, une Chambre élective de trente-six membres, renouvelable tous les quatre ans.

Le gouvernement anglais, on doit lui rendre cette justice, comprend très bien ces difficultés ; il ne cherche pas à contester ou à éluder les anciens traités, mais il se trouve très embarrassé par l'excès d'indépendance qu'il a laissé prendre à ses colonies. Des deux côtés, avec la meilleure volonté du monde, et avec le sentiment du ridicule qu'il y aurait à se brouiller pour une contestation de cet ordre, on cherche à négocier, et on conclut des arrangements provisoires en attendant une solution.

Ainsi il a été convenu que, pour l'année courante, on laisserait les choses en l'état ; on verra pour l'année prochaine. C'est ce qu'on appelle un *modus vivendi*. Mais cela ne peut pas se perpétuer.

Sans entrer dans tous les détails de la question, nous rappellerons que par le traité d'Utrecht, qui donnait à l'Angleterre la souveraineté de l'île de Terre-Neuve, une

certaine portion du littoral était réservée à la pêche française. C'était un droit exclusif, qui a toujours été reconnu, et toujours été exercé, quoiqu'avec certaines difficultés.

Les Terre-Neuviens anglais crient de toutes leurs forces ; ils disent que les traités sont caducs, que ce qui a été signé en 1713 n'est qu'un anachronisme. Nous serions assez de cet avis, mais ce serait, pour des gouvernements, une doctrine trop commode, et une fois entré dans cette voie, nous ne voyons pas où on s'arrêterait.

Si, par exemple, les Anglais voulaient prétendre que le traité d'Utrecht, parce qu'il a l'âge respectable de cent soixante et onze ans, n'est plus que lettre morte, on pourrait rafraîchir leurs souvenirs et leur faire remarquer que c'est ce même traité qui leur a confirmé la souveraineté de Gibraltar. Si, dans une école primaire, on demandait à un enfant dans quel pays est situé Gibraltar, il ne répondrait pas que c'est en Angleterre. Il faut donc s'arranger autant que possible pour vivre avec les traités, si l'on ne veut pas vivre à l'état sauvage.

L'arrangement convenu entre les deux gouvernements n'est valable que pour cette année ; il consacre le *statu quo*. On sait que la pêche principale de Terre-Neuve est la morue. Or, il paraît que la morue, comme les jolies femmes, a des caprices. Elle est quelquefois sortie, comme Mme Benoiton ; elle découche. Dans ces dernières années, elle était allée se promener on ne sait pas où, et les Terre-Neuviens français ne l'avaient plus retrouvée. Puis elle est revenue, on ne sait pas d'où ; elle n'a pas voulu le dire.

Pendant sa fugue, les pêcheurs normands et bretons s'étaient consolés avec le homard ; ils avaient établi des pêcheries de homards et s'étaient faits conservateurs. Mais alors sont intervenus, sur le rivage français, les pêcheurs de la colonie anglaise, qui ont fait des établissements concurrents. Dire que ce ne sont pas les Normands qui ont fait la première chicane !

Les Anglais, du moins ceux de Terre-Neuve, ont inventé une querelle grammaticale. Ils ont prétendu que les traités ne réservaient aux Français que la pêche du poisson, et que le homard n'était pas un poisson. Ni le gouvernement français ni le gouvernement anglais ne se donnent le ridicule de prendre au sérieux cette plaisanterie. Tous deux considèrent que la pêche consiste à prendre ce qui habite l'eau. Mais l'Académie de Terre-Neuve tient pour son interprétation, et le grand Parlement de Terre-Neuve menace de s'annexer aux États-Unis qui n'en veulent pas.

Immigration dans la République Argentine, 1889. — Le nombre des passagers venus directement d'outre-mer à Montévidéo s'élève à 28,105, et celui des immigrants à 260,909 ; soit en tout 289.014 personnes. Le total n'avait été en 1888 que de 168,267 ; c'est donc en faveur de 1889 un excédent de 120,747.

Il paraît que cet accroissement de l'immigration n'est plus aussi avantageux pour la République que précédemment. Les immigrants sont consommateurs avant d'être producteurs, et constituent tout d'abord une charge pour le pays : au lieu de les envoyer dans la campagne, on les a retenus dans les villes en leur offrant un salaire supérieur à celui que donne la campagne, et l'on a bientôt senti une concentration de la monnaie sur les points où cette activité se manifeste. Pour ne parler que de Buenos-Ayres, depuis trois ans, mille ouvriers sont employés à l'industrie du bâtiment ; un capital de deux milliards de francs se trouve ainsi immobilisé, et cette dépense, représentée par des travaux considérables il est vrai, mais aussi par des objets de luxe, a motivé l'émission d'un milliard et demi de cédules hypothécaires et créé une dette considérable dans les banques. Les autres villes, toute proportion

gardée, ont opéré à peu près de même. En outre, pendant que le plus clair de l'immigration est retenu dans les villes, les bras ont manqué à la campagne : on cite des *estancias* (fermes), où la tonte du mouton n'était pas terminée en décembre.

(*Revue française.*)

Exportation de moutons vivants de Buenos-Ayres à Liverpool. — Le premier chargement se composait de 230 têtes.

Cette expérience a été secondée par les efforts de Guillermo Bridges, consul de la République Argentine à Liverpool, qui a pris un très grand intérêt dans les débuts de ce qui semble devenir un commerce très important et très rémunérateur.

Les animaux sont arrivés dans d'excellentes conditions et la mortalité, pendant le voyage, a été minime ; douze seulement sont morts.

Les moutons ont été vendus par un marchand de bestiaux de Liverpool qui en a obtenu un prix double de celui des moutons conservés par le froid provenant également de Buenos-Ayres.

C'était un beau spécimen de la race Lincoln, pesant en moyenne environ 80 livres. Le résultat satisfaisant de ce chargement, au point de vue financier, fait prévoir qu'il sera immédiatement renouvelé, et si nous considérons que la République Argentine produit des moutons par millions, nous pouvons être assurés qu'un commerce important et régulier va s'établir. Un essai identique avait été fait, il y a deux ans, des îles Falkland, mais il n'en est résulté qu'une perte désastreuse pour l'expéditeur.

(*Européan Mail.*)

Immigration au Brésil. — Le nombre des immigrants entrés au Brésil en 1889 s'est élevé à 65,161, dont 45,700 par Rio-de-Janeiro, 17,797 par Santos et 1,664 par Victoria (Espirito Santo).

Ces immigrants se répartissent ainsi par nationalités :

34,920	Italiens.	387	Belges.
15,240	Portugais.	126	Suédois.
8,662	Espagnols.	76	Anglais.
1.903	Allemands.	51	Suisses.
584	Français.	1,079	d'origines non déterminées.
470	Autrichiens.		

Les entrées s'étaient montées à 131.745 en 1888 et à 54,990 en 1887. Antérieurement, leur chiffre annuel oscillait de 24,000 à 25,000.

De 1879 à 1889 inclus, le total des immigrants entrés au Brésil s'élève à 446,698.

(*Revue française*).

ÉCHELLE DES TEINTES

montrant combien d'acres, sur 1000, sont cultivés en blé.

	ACRES.	TEINTES.	NOMBRE D'ÉTATS.
Au-dessus de la moyenne.	61 et au delà		7
	31 à 60		8
Moyenne.	30 à 21		5
Au-dessous de la moyenne.	20 à 11		5
	10 et au-dessous		16
			41 États.

Moyenne pour les États-Unis : 20 acres sur 1000.

EXPLICATION. — Les États sont répartis en cinq groupes, distingués chacun par des teintes ou degrés de couleur différents. Ceux qui ont le plus de terrain ensemencé en blé sont en couleur foncée; ceux qui en ont le moins ont les couleurs les plus claires.

La moyenne générale, pour les États-Unis, est de 20 acres couverts de blé par 1000 acres de superficie.

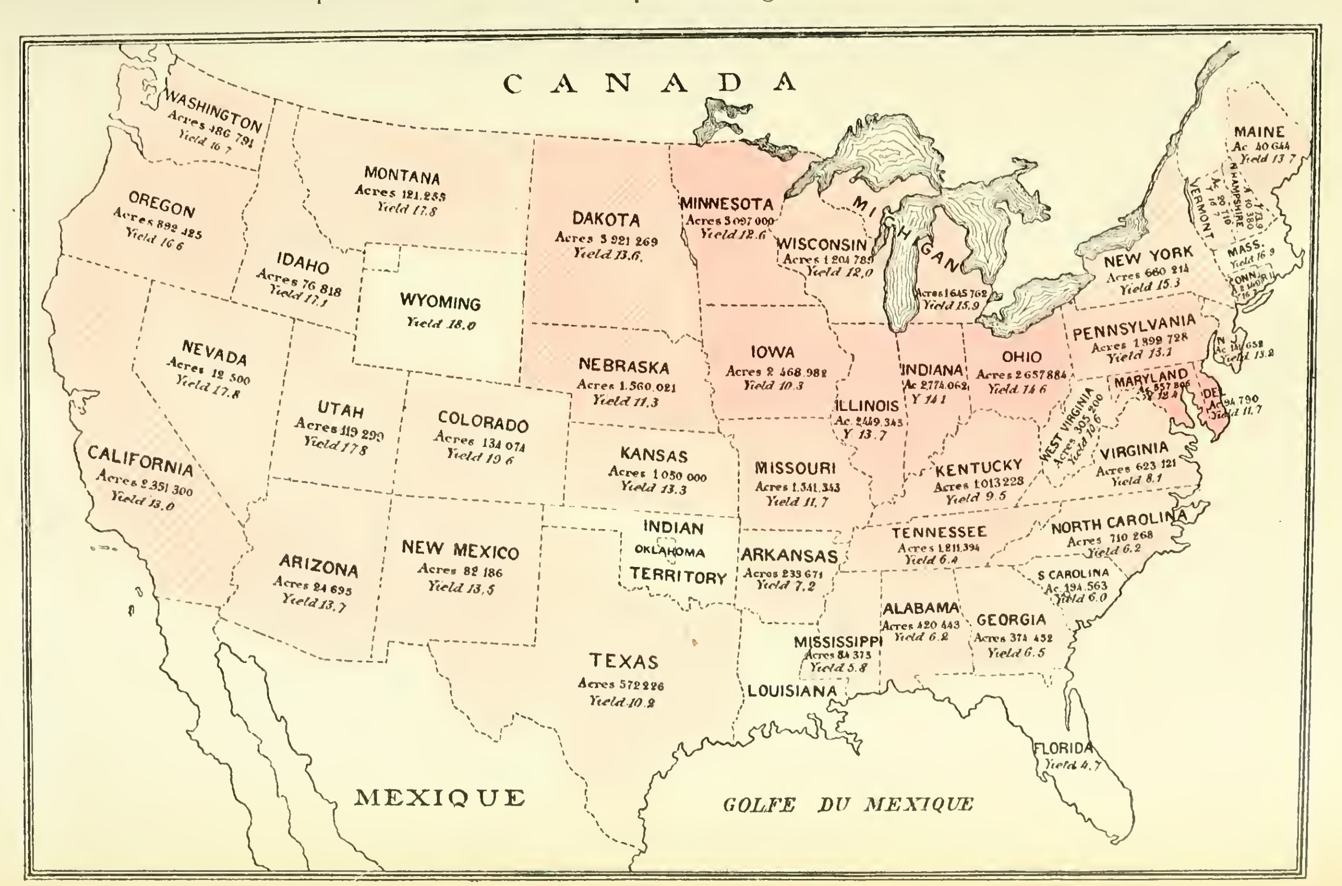
La moyenne générale de la récolte est de 12,3 bushels de blé par acre.

(L'acre vaut 40^{ares},467. — Le bushel vaut 35^{litres},24.)

CARTE DES ETATS-UNIS

INDIQUANT LA SUPERFICIE CULTIVÉE EN BLÉ, ET LE RENDEMENT PAR ACRE

d'après le Recueil des Statistiques de l'Agriculture des États-Unis.



Extrait du « *Corn Trade News* » de Liverpool.

Généralités.

Tableau des possessions néerlandaises.

	SUPERFICIE.	POPULATION.
Bornéo méridional..............	450.000 kil. car.	1.100.000 hab. (?)
Sumatra et dépendances........	445.000 »	3.800.000 »
Banka.........................	13.000 »	72.000 »
Billiton........................	5.000 »	28.000 »
Java et Madura................	132.000 »	20.750.000 »
Bali...........................	5.400 »	200.000 »
Lombok.................. ...	5.500 »	100.000 »
Sumbava...	14.000 »	150.000 »
Timor (partie hollandaise)......	16.000 »	300.000 »
Somuba et Savou...............	12.000 »	200.000 »
Moluques......................	53.000 »	500.000 »
Florès.........................	16.000 »	250.000 »
Célèbes et îles environnantes....	201.000 »	1.000.000 »
Autres îles de la Sonde.........	10.000 »	125.000 »
Nouvelle-Guinée hollandaise....	383.000 »	260.000 »
Curaçao, St-Eustache, Saba, etc.	1.070 »	50.000 »
Guyane hollandaise............	120.000 »	70.000 »
Total	1.881.970 kil. car.	28.955.000 habit.

Si l'on ajoute à ces chiffres la population et la superficie des Pays-Bas en Europe (4,500,000 habitants et 33,000 kilomètres carrés), on arrive au chiffre total de près de 33 millions 1/2 d'habitants et de près de 1,915,000 kilomètres carrés, pour tous les pays dépendant de la couronne hollandaise.

Le tour du monde en 72 jours. — Jules Verne avait écrit en 80 jours, le voilà dépassé. Pas assez « fin de siècle » ce pauvre Jules Verne.

Une américaine, âgée de 19 ans, miss Bly, a fait le tour du monde, et même plus, puisqu'elle a parcouru 42,000 kilomètres, en soixante-douze jours six heures et quelques minutes, soit 525 kilomètres par jour ; et elle a envoyé aussitôt un télégramme à Jules Verne qui a répondu en galant homme : « Jamais douté du succès de Nelly Bly : son intrépidité le laissait prévoir, hourra pour elle et le directeur du *World.* »

Le *World* est le journal américain qui a subventionné l'entreprise. Il la raconte en termes fleuris :

« ...... La petite demoiselle franchit gaiement le chemin de son pied léger. La circonférence de la terre est derrière elle : le temps en rougit de honte. Elle a traversé océans et continents. Elle a bondi sur l'Europe !..... Londres assoupi dans son brouillard a jeté un regard de côté sur miss Bly. Paris a crié : la voilà ! La vieille Rome, en soupirant, lui a donné sa bénédiction. Naples lui a envoyé de loin

son sourire et les flots bleus de la Méditerranée qui ont balloté le pieux Enée ont léché la proue du navire de miss Bly, et la berçant doucement, l'ont invitée au sommeil. Les Pyramides, du haut de leurs siècles vénérables, ont redressé leur tête endormie pour la voir passer. Suez a ouvert ses portes et lui a fait un cordial accueil au moment de son départ pour Aden. L'Océan Indien, la Chine et le Japon l'ont conduite vers l'Orient, et le paternel Océan Pacifique l'a prise dans ses bras vigoureux et paisibles pour lui faire regagner son pays natal. »

Laissant de côté la trompette épique, M. Henri de Beaumont, dans la *Revue bleue*, résume ce merveilleux voyage d'une façon moins poétique mais aussi plus précise.

Miss Bly n'arriva pas à temps pour s'embarquer sur un des transatlantiques qui font la traversée de New-York à l'Angleterre en 5 jours 20 heures. Elle fit contre mauvaise fortune bon cœur et s'embarqua le 16 novembre 1889, à 3 heures du matin, sur le paquebot hambourgeois *Augusta-Victoria*, qui aborda à Southampton le 22, à 2 heures 1/2 du matin, manquant la correspondance avec la malle des Indes. Miss Bly la rejoint à Calais, arrive à Brindisi avec 12 heures de retard, s'embarque sur la *Victoria* qui la mène à Colombo, où elle attend 5 jours le paquebot l'*Oriental*, qui la mène à Hong-Kong, où elle arrive le 23 décembre avec 2 jours d'avance. Elle est à Yokohama le 3 janvier et en part le 7 pour être assaillie par une tempête épouvantable, de telle sorte qu'elle arrive à San Francisco avec 24 heures de retard. Mais tout pouvait encore se réparer, car le *World* avait envoyé un train spécial au-devant de la voyageuse, mais voilà que le train est bloqué par les neiges. Miss Bly gagna alors par une autre voie Chicago et New-York, où elle arriva le 25 janvier, à 4 heures du soir.

Et malgré tout, miss Bly n'est pas contente. Elle affirme que partie avec une précipitation moindre, ayant eu le temps de mieux consulter les indicateurs, elle aurait facilement gagné 12 jours, accomplissant ainsi le tour du monde en 60 jours. Voici qu'un Américain, Georges Francis, est arrivé à Brindisi le 9 mai, en train d'accomplir ce tour de force.

Et la conclusion, car enfin, il faut toujours conclure. Eh bien, nous la demanderons à M. Henri de Beaumont : « Ce voyage est tout simplement prodigieux, non pour l'héroïne, qui n'a fait en somme que ce que pourrait faire tout voyageur un peu actif, mais au point de vue de la science, dont il a permis de constater les conquêtes et dont les applications modernes rendent la traversée des continents et des mers si facile, qu'il semble que les obstacles disparaissent devant le génie de l'homme. »

Le tour du monde en 60 jours. — Miss Bly avait raison. Elle est à peine rentrée que la voilà dépassée. En effet, on nous écrit de Calais en date du 10 mai : Le voyageur américain M. Georges-Francis Train, est arrivé ce matin à Calais venant de Brindisi. Il s'est immédiatement embarqué pour Douvres sur un paquebot spécial.

M. Georges Train est âgé de soixante et un ans, il a une figure des plus énergiques, et il parle très bien le français. C'est l'inventeur des tramways.

Le but de son voyage autour du monde est de démontrer que Tacoma est la route la plus courte et la plus directe entre l'Amérique et l'Orient.

M. Train s'est mis en route le 18 mars au matin, traversant l'Océan Pacifique et se dirigeant sur Yokohama pour prendre ensuite la ligne la plus courte par la mer Rouge et le canal de Suez, d'où il s'est rendu immédiatement à Brindisi, puis à Calais et Douvres.

Il s'embarquera demain à Queenstown pour l'Amérique.

L'intention de M. Georges Train était d'accomplir ce voyage en soixante jours, mais il espère aujourd'hui le faire en cinquante-neuf, battant Nelly Bly de treize jours.

Certes, voilà un voyageur qui est bien dans *le train!*

Rapidité des grandes communications. — Voici, pour qu'on puisse constater les progrès faits dans la rapidité de communication depuis ces derniers temps, la statistique publiée pendant l'Exposition par le Ministre des Travaux publics :

De Marseille à Paris il fallait, au dix-septième siècle, 359 heures, c'est-à-dire 15 jours, pour faire le trajet ; en 1782, on mettait 184 heures ; en 1814, 112 heures ; en 1834, 80 heures : aujourd'hui, il faut un peu moins de 14 heures. En d'autres termes, il fallait 7 jours et demi pour se rendre de Paris à Marseille, il y a un siècle; aujourd'hui, on part le soir de Paris et le lendemain matin on arrive à l'entrée de la Cannebière. Pour les voyages maritimes, l'accélération est la même ; de Marseille à Alger, il fallait 96 heures en 1850 ; on met aujourd'hui 28 heures ; de Bordeaux à Rio-de-Janeiro, il fallait 1,150 heures, en 1830 ; il n'en faut plus que 432, soit 18 jours, au lieu de 48. D'Angleterre aux États-Unis, les deux pays entre lesquels le mouvement transocéanien est le plus actif, l'amélioration est constante et se continue encore aujourd'hui. Tandis qu'en 1818, la traversée exigeait 22 jours, et 18 jours en 1839, il suffisait, en 1845, de 14 jours, et en 1851, de 10 jours ; en 1867, la durée du parcours n'était plus que de 8 jours ; en 1879, on ne mettait que 7 jours et demi ; en 1882, 7 jours ; en 1888, 6 jours ; l'année dernière, enfin, on est parvenu à faire le trajet en 5 jours et 20 heures.

Nouvelle loi électorale au Japon. — Le gouvernement japonais, comme on le sait, a adopté non-seulement le costume et les usages des pays européens, mais encore leurs constitutions les plus libérales.

Les élections législatives auront lieu pour la première fois, en juillet prochain. On n'a pas encore arrêté, d'une façon définitive, les dispositions relatives à l'électorat. Cependant voici, d'après des renseignements très autorisés, les conditions qui seront exigées pour exercer ces nouveaux droits de citoyen.

L'électeur devra avoir vingt-cinq ans révolus et justifier d'un domicile d'une année au moins dans le district électoral dont il fait partie.

Il devra être inscrit sur la cote des contributions foncières d'une imposition annuelle de 45 dollars, ou bien verser une somme d'au moins 15 dollars, à titre d'impôt sur le revenu.

Le vote ne sera pas secret ; les bulletins seront signés de l'électeur et déposés ouverts.

Les prêtres ne seront pas électeurs. Mais cette disposition soulève une vive irritation dans le clergé japonais, et on prévoit à ce sujet de graves complications.

La langue française en Hongrie. — Par décision du comte Albin Czaky, Ministre de l'Instruction publique du royaume de Hongrie, l'enseignement de la langue française est obligatoire (à partir de 1890) dans toutes les écoles de commerce.

Les colis postaux. — Voici les différentes destinations auxquelles il est possible d'expédier des colis postaux de la France : Algérie, République Argentine, Autriche-Hongrie, Açores, Bahama, Barbade, Belgique, Beyrouth, Bosnie, Guyane

Anglaise, Honduras, Bulgarie, Cameroons, Canada, Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, Chili, Colombie, État libre du Congo, Constantinople, Corse, Costa-Rica, Chypre, Danemark, Indes Occidentales danoises, Indes Orientales hollandaises, Égypte, îles Falkland, France. Colonies et possessions françaises, Allemagne, Gibraltar, Grèce, Grenade, Héligoland, Herzégovine, Hollande, Hong-Kong, Indes, comprenant Aden et la Birmanie, Italie, Jamaïque, Labican, îles Lœward, Letit Lopo, Luxembourg, Madère, Malte, Maurice, Natal, Terre-Neuve, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Bornéo-Nord, Norvège, Novi-Baz, Portugal, Roumanie, Ste-Hélène. Ste-Lucie, St-Vincent, Sarawak. Serbie, Australie du Sud, Smyrne, Espagne. Suède, Suisse, Tanger, Tasmanie, Tabago, Trinité, Tunisie, Victoria, Côte Ouest d'Afrique. Australie de l'Ouest et Zanzibar.

Depuis le 1[er] septembre dernier, des colis postaux peuvent être échangés avec Taïti, l'Uruguay et Héligoland.

La taxe à payer pour l'expédition d'un colis postal à destination de Taïti et de l'Uruguay sera perçue conformément aux indications des tableaux I, II et III, annexés au décret.

La taxe des colis postaux pour l'île d'Héligoland sera supérieure de trente-cinq centimes (0 fr. 35) à celle applicable aux colis postaux adressés en Allemagne.

A partir de la même date, la taxe des colis postaux à destination ou provenant des établissements français de Mayotte, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Ste-Marie de Madagascar, sera réduite de 50 centimes par colis sur le tarif actuellement en vigueur.

Toutefois, aucun changement n'est apporté à la taxe des colis postaux échangés directement entre la Réunion, Mayotte, Nossi-Bé, Diégo-Suarez et Sainte-Marie de Madagascar.

La taxe actuellement en vigueur pour l'affranchissement des colis postaux adressés à Massouah et Assab est majorée de 50 centimes lorsque ces colis transitent par les voies ferrées égyptiennes.

Rectification. — Dans le bulletin de mars, page 248. nous annoncions que la Société de Géographie commerciale de Paris avait décerné sa médaille d'or au capitaine Binger : nous ajoutions que cette médaille n'avait encore été décernée qu'à MM. de Brazza et Pavie.

Le très sympathique secrétaire de cette Société, M. Gauthiot, tout dévoué d'ailleurs à la Société de Géographie de Lille, nous adresse à ce propos la rectification suivante que nous nous empressons d'insérer :

« Le prix Berge a été accordé successivement, pour des services bien différents et à des hommes de mérite peut-être inégal à M. de Brazza (Congo Français), Marche (Gabon et Philippines), Revoil (Pays des Somalis), Coudreau (Guyane française et contesté), Humblot (Comores). Paul Leroy-Beaulieu (Algérie et Tunisie), Pavie (Indo-Chine), enfin le capitaine Binger. »

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

NOTRE DIXIÈME ANNIVERSAIRE

— Voici dix ans que notre Société existe.

Dix ans, c'est un bel âge pour une Société.

Aussi le Comité a-t-il pensé qu'il y avait lieu de célébrer ce dixième anniversaire dans des agapes fraternelles; c'est ce qui fait qu'une cinquantaine de membres de la *Société de Géographie de Lille* se sont réunis le 7 juin à l'hôtel de l'Europe.

Nous n'étonnerons aucun de nos lecteurs en disant que la plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant ce banquet intime ; tous les convives se connaissaient et avaient déjà été voisins de table dans les excursions. Il n'y a rien de tel que les voyages pour rapprocher.

Au dessert, M. Brunel, directeur de l'enseignement primaire du département du Nord, vice-président de la Société, a offert à notre digne président, M. Paul Crepy, une médaille commémorative, frappée exprès pour la circonstance.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire les paroles de M. Brunel : elles résument admirablement l'histoire de notre Société.

« Monsieur le Président, Messieurs,

» Aux grands anniversaires de la vie, on aime à faire un retour en arrière. Au dixième anniversaire de la Société de Géographie, il convient, il me semble, de porter un regard sur son passé et d'assister à son magnifique développement.

» Il y a dix ans, vous faisiez partie de l'Union géographique du Nord et n'étiez pas un des moins brillants fleurons de sa couronne. Puis, arrivés à l'âge adulte, vous avez senti votre force, vous avez éprouvé le besoin de l'émancipation. Vous vous êtes séparés de votre mère, comme un enfant ayant atteint l'âge de majorité. Séparation qui d'ailleurs a eu lieu sans froissement. La Société mère ne vous en a pas gardé rancune : et vous n'avez cessé de conserver d'elle un souvenir respectueux et amical.

» Vous avez voulu voler de vos propres ailes, et vos ailes vigoureuses vous ont portés loin. Vous étiez 200, 400, 500 peut-être à l'origine. Je vous ai vu atteindre le mille : vous l'avez dépassé ; vous êtes aujourd'hui légion.

» Mais vous n'avez pas seulement le nombre, apparence trompeuse, vous avez l'organisme puissant qui entretient la vie. Vous avez appelé au succès de votre œuvre les grands explorateurs, les savants. Vous leur avez demandé leurs impressions, leur émotion, leur parole vibrante ; vous avez inscrit leurs noms dans votre livre d'or, comme pour donner à votre association un lustre éclatant et immortel. Vous avez entretenu la flamme géographique par des conférences plus modestes, espèces de cours à l'usage des gens du monde, où des hommes de talent et de cœur, en nombre infini, ont rendu à la géographie le service de la faire aimer. Vous avez voulu associer à votre œuvre la jeunesse de nos écoles en instituant des concours qui devaient exciter à l'étude de la géographie, fondant ainsi par d'habiles mesures la pépinière où puisera l'avenir. Votre *Bulletin géographique* se distingue par l'originalité, la sûreté, l'abondance, l'opportunité des renseignements, et il est devenu, par des soins intelligents, un recueil de science et de propagation.

» Enfin, aux ressources de la Société s'ajouta le produit des élans généreux.

» Aujourd'hui, votre Société occupe un rang des plus honorables. Elle est une des premières par l'importance et les bienfaits, ce qui est d'autant plus méritoire qu'elle est d'une date plus récente. Elle a figuré avec honneur dans les expositions ; elle tient une place distinguée dans l'opinion publique. On y regarde, parce qu'il s'en dégage de la clarté et de la vérité. On peut dire qu'elle rayonne sur le monde géographique.

» Honneur à vous, Messieurs, qui avez accompli ces belles choses.

» Honneur à vous surtout, honorable et cher Président, qui avez eu une si grande part d'initiative, et qui, depuis l'origine, avez vaillamment supporté le fardeau du gouvernement. Il serait injuste de ne pas vous attribuer le mérite qui vous revient. Vous avez contribué à fonder la Société, et surtout à la maintenir dans la prospérité et le progrès, non seulement par votre habile et prudente direction, par votre intervention incessante et active, mais aussi par votre caractère bienveillant, conciliant et aimable. Je vous rends un juste hommage en disant que la sympathie que vous inspirez a été pour beaucoup dans le recrutement et l'union de notre Association.

» Honorable et cher Président, la Société de Géographie m'a chargé de l'honneur, dont je lui exprime toute ma gratitude, de vous remettre une médaille commémorative de ce dixième anniversaire. Je vous prie

en son nom de vouloir bien l'accepter comme le témoignage de vos services et aussi de notre estime et de notre affectueuse reconnaissance.

» Puis, comme toute parole prononcée dans un banquet a son corollaire dans un toast, Monsieur le Président, je bois à la durée de votre principat. »

M. Crepy a répondu en termes émus ; il a évoqué le souvenir des ouvriers de la première heure : MM. Suérus, Darsy et Verly. Ce dernier, seul présent, a répondu en disant que les présidents font les sociétés et en proposant de réunir dans un même toast MM. Crepy, Bossut et François Masurel. M. Bossut a répondu à ce toast.

A l'issue du banquet, on a improvisé une petite soirée qui a réussi au delà de toute espérance : Un poète lillois, dont le nom est bien connu à la Société de Géographie, M. Manso, y a récité deux charmantes poésies : on a entendu plusieurs chansonnettes enlevées avec un brio étourdissant et une verve intarissable par M. Rutteau ; plusieurs morceaux de chant ont été exécutés avec un réel talent par M. de Meunynck et par divers convives que la gravité de leur caractère n'a pas empêchés de prendre part de très bonne grâce à ce concert improvisé Il était près de minuit quand on s'est séparé non sans remercier celui qui avait pendant trois heures d'horloge accepté le rôle d'accompagnateur, rôle modeste mais rendant les plus grands services en pareil cas : c'est un peu comme le rôle du trésorier dans une Société de Géographie. Faut-il être surpris dès lors de l'avoir vu rempli par M. Fromont?

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la pièce de circonstance, composée et dite à notre banquet par M. Manso.

A PROPOS

EN VERS,

Dit au banquet de la Société de Géographie de Lille,
le soir de son 10me anniversaire, 7 Juin 1890.

Quand le hasard conduit un rimeur, un poète ,
Dans un festin de noce , ou baptême , ou de fête ,
Il semble qu'il ne peut jamais faire autrement
Que de dire au dessert un petit.... boniment.

S'il se tait, on murmure : il est loin d'être aimable,
Et ce n'est pas ainsi qu'on se conduit à table,
Quand on pince de la lyre !

Puisque ce soir,
Messieurs, à ce banquet je suis venu m'asseoir,
Pour ne pas encourir le reproche d'usage,
Je vais parler entre la poire et le fromage,
Moi, pauvre intrus, tombé dans votre corps savant...
— Je ne sais de quel droit, — moi, qui vais, nez au vent,
Distraitement, suivant du regard dans l'espace
Le nuage léger qui s'irise et qui passe :
Qui souris en voyant balancer un roseau,
Et rêve en écoutant dans l'air un chant d'oiseau ;
Qui trouve le bourdon sonnant du cor, superbe,
Et chemine en faisant des sonnets aux brins d'herbe,
Des madrigaux aux fleurs.
Oh ! les fleurs ! de leur vie on ferait des romans.
Moi qui comprends leur langue, en me penchant sur elles
Je les entends jaser, j'assiste à leurs querelles,
A leurs dissensions, car dans ce monde-là
On se chamaille aussi, pour ceci, pour cela.
C'est à n'y pas croire... oui, les plus fraîches écloses,
Ont parfois des propos, et me disent des choses !...
Mais je suis très discret, elles le savent bien,
Et disent : bah ! il sait tout, mais il ne dit rien,
Et je suis fier qu'à moi sans crainte l'on se fie....

Mais me voilà bien loin de la géographie !

Pardon. Je disais donc, Messieurs, avec raison,
Que de droit, je suis plus ou moins de la maison.
Mais il est, je le sais, pour moi très honorable
D'être au milieu de vous assis à cette table,
Et, bien qu'un peu confus, j'y suis avec plaisir.
De notre Président, c'était le vif désir,
Il tenait à ce que je vinsse à cette agape.
Vous savez qu'à ses rêts rarement on échappe,
Car l'amabilité ne lui fait pas défaut.
Bref, pour lui le rimeur fait bien dans un tableau.

Et je suis donc venu pour saluer sa fille,
Qu'il aime d'un amour ardent
De tout l'amour d'un cœur de père de famille,
Cœur de père doublé d'un cœur de Président.
La mignonne a dix ans... dix ans c'est peu de chose,
C'est vrai, mais en ces temps présents
Où tout se précipite et se métamorphose,
On fait, sans s'en douter, l'impossible en dix ans.

Ce n'est plus une enfant : elle est grande , elle est belle ,
Mille parrains , au moins , sont groupés autour d'elle ,
Et sous leurs yeux , sans peine , elle fait son chemin.
Du Nord jusqu'au Midi la charmante est connue.
Eux , touchés , de la voir partout la bienvenue ,
La suivent du regard , en se pressant la main.

Elle va , digne , grave , oh ! si grave que , dame ,
Dans une année , au plus , on lui dira : Madame.
Eh ! mais , elle reçoit... elle reçoit au mieux.
Eh , n'avons-nous pas vu , Messieurs , les plus illustres
Venir à la clarté scintillante des lustres ,
Nous faire le récit de leurs exploits fameux ?

Les Brazza , les Binger, Dubail , Douls , et cent autres ,
Pionniers du progrès , explorateurs , apôtres ,
Dont les pieds ont touché les banquises du Nord
Ou les sables brûlants , en bravant la souffrance ,
Pour faire au loin flotter le drapeau de la France !
Elle les a fêtés.... saluons-les encor !

Vous voyez bien que c'est une fille robuste ,
Que quelque chose bat et palpite en son buste ,
Qu'elle connaît les lois de l'hospitalité ,
Et que d'autres viendront , attirés par ses charmes ,
Nous émouvoir encor, parfois jusques aux larmes ,
Aux récits émouvants de leur témérité.

Quant à moi , qui ne suis qu'un rimeur, un poète ,
Je salue en passant l'enfant , et lui souhaite
Considération , longue vie et bonheur.
Puis , mêlant le respect avec la courtoisie ,
Je l'embrasse au nom de sa sœur la Poésie ,
Et lève en souriant mon verre en son honneur !

Désirant pour la fille un avenir prospère ,
Je serais un ingrat si j'oubliais le père...
Comme j'ai longuement jacassé , sans répit ,
Peut-être sans attraits , mais d'un ton peu sévère ,
Une seconde fois je prends en main mon verre ,
Et je bois de tout cœur au Président Crepy !

Charles MANSO.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

L'OCÉAN PACIFIQUE

Une particularité de l'Océan Pacifique, c'est cette ceinture de volcans qui en marque pour ainsi dire les limites.

Partons, en effet, de la volcanique presqu'île du Kamtchatka ; l'archipel des îles Kouriles et ses volcans nous conduira à l'empire insulaire du Japon où parmi beaucoup de volcans, il en est un surtout fort connu : le Fousi-Yama ; les récifs rocheux des Lieou-Kiehou qui font suite sont autant d'îlots volcaniques : les Philippines et l'Archipel malais abondent en volcans et chacun a encore présente à la mémoire la terrible éruption du *Karakatoa* : sans parler du Chimborazo et du Cotopaxi, dans l'Amérique du Sud la Cordilière des Andes présente bien d'autres volcans : on connaît en Amérique Centrale les volcans del Agua et del Fuego. les montagnes rocheuses de l'Amérique du Nord ont aussi leurs volcans comme le Saint-Élie : enfin l'archipel des Aléoutiennes est de nature volcanique.

La présence de tous ces volcans indique une grande cassure qui limite l'Océan Pacifique à l'est comme à l'ouest ; qui par Java et Sumatra marque la séparation d'avec l'Océan Indien. et qui par la Nouvelle-Guinée, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Zélande marque la limite de l'ancien continent Australien dont il sera parlé plus tard.

La cassure n'est pas indiquée seulement par des volcans, elle l'est encore par une pente très accentuée.

Ainsi, à San-Francisco, à 55 kilom. de la côte, on trouve une profondeur de 280^{m}. C'est une terrasse littorale. A 110 kil. on trouve la profondeur de 3,150 mètres. A 42 kilom. de la côte, vis-à-vis la basse Californie, à l'île Cedros, on trouve la profondeur de 250 mètres et à 100 kilom.: 4,600 mètres. A Callao, à 175 kilom. de la côte, on trouve un fond de 3,330 mètres qui devient 5,225 à 330 kilomètres. Si l'on tient

compte que le Callao est dans le voisinage de la Cordilière des Andes, on voit un talus de plus de 13 kilom. pour 350 kilom. La chose est plus sensible encore à Valparaiso où à 15 kilom. de distance on a déjà une profondeur de 3,100 mètres en face de la montagne *Aconcagua* qui s'élève à 6,834 mètres ; ce qui nous donne une différence de niveau de 10 kilom. à répartir sur 175, joli talus, comme l'on voit.

Ce talus se trouve aux îles Kouriles et au Japon.

Entre la Californie et les îles Sandwich, on trouve des fonds variant entre 4,460 et 5,200 mètres, c'est une véritable plaine sous-marine.

Au contraire. d'Honolulu (Sandwich) à Bonin, île voisine du Japon, il n'y a pas moins de sept montagnes séparées par des vallées. La crête des montagnes fournit des profondeurs de 2,000 mètres tandis que les vallées descendent entre 4,700 et 6,000 mètres.

De Bonin à Niphon, la grande île du Japon, on trouve un fond de 4,450 mètres, puis les profondeurs arrivent à ne pas dépasser 800 mètres pour retomber à 2,950 mètres.

Toute cette partie que nous venons d'étudier est la mieux connue.

On a reconnu dans l'Océan Pacifique nord le fond *de Tuscarora*, ainsi nommé du nom du navire qui l'a étudié. Dans les parages du Japon, il arrive à 8,513 mètres de profondeur. C'est le maximum de profondeur relevé non seulement pour le Pacifique, mais encore pour tous les Océans. Sa profondeur moyenne peut être évaluée à 7,000 mètres. On connaît mal du reste la partie orientale de cette fosse.

Au sud de cette grande dépression, il faut encore signaler la fosse *du Challenger* dont la profondeur maxima près des îles Mariannes est de 8,367 mètres et la profondeur moyenne 5,000 mètres.

Entre l'archipel des Carolines et la Nouvelle Guinée, il convient de signaler le *fond de Nares* avec une profondeur maxima de 4,800 mètres, moyenne de 4,000 mètres.

Entre les îles Sandwich et les îles Marquises s'étend une plaine donnant des chiffres de profondeur variant entre 4,700 et 5,500 mètres. En se dirigeant vers l'est, on tombe en des régions peu connues, avec des fonds variant entre 1,600 et 6,000 mètres.

En traçant une ligne du N.-E. vers le S.-O. et passant par les îles Fidji, on trouve un fond ondulé accusant 1,800 mètres pour les parties hautes, 4,900 pour les parties basses.

Entre l'Australie et la Nouvelle Zélande règnent des profondeurs considérables de 4,750 mètres environ.

La partie méridionale est peu connue. Deux navires, *le Challenger*

et *la Gazelle* ont fait des sondages dans ces parages, leurs chiffres ne s'accordent pas. On peut toutefois affirmer que la profondeur varie entre 3,000 et 5,000 mètres.

Entre la côte de l'Amérique du Sud, l'île Juan Fernandez et l'île St-Ambroise, toutes deux au large du Chili, on trouve un fond de 4,175 mètres.

Après avoir étudié les profondeurs, prenons quelques températures.

Par 156° long. O. (1) et 28° lat. N.: le 14 juillet 1875, on a relevé les chiffres suivants :

Surface	19°.5
à 185 mètres	10°
à 365 »	7°
à 915 »	3°.3
à 1.830 »	2°
à 2.345 »	1°.3

A partir d'alors, elle reste sensiblement constante.

L'examen de ces chiffres nous montre que pour la 1re série à 100 brasses correspond un refroidissement de 9°.5 ; pour la 2e série, pour 100 brasses on a un refroidissement de 2°.6 ; pour la 3e série, pour 100 brasses un refroidissement de 1° 2 ; pour la 4e série, un refroidissement de 0,26 ; pour la 5e refroidissement de 0,15.

Par 140° long. E. et 22 lat N. en avril :

Surface	25°.8
à 185 mètres	20°.4
à 365 »	15°.6
à 915 »	4°.6
à 1.830 »	2° 1
à 2.745 »	1°.3

Pour la zone équatoriale on a :

Surface	27°.7
à 185 mètres	19°
à 365 »	10°
à 915 »	4°.6
à 1.830 »	2°.3
à 2.745 »	1°.4

(1) Méridien de Greenwich.

Ces trois séries nous permettent de dire qu'à partir de 1.830 mètres la température du Pacifique est uniforme et décroît à mesure qu'on s'enfonce, mais sans jamais tomber au-dessous de zéro. Cette constatation a son importance pour les mers intérieures.

En comparant ces températures avec celles de l'Atlantique, on voit que le nord du Pacifique a une température plus froide que celle de l'Atlantique. Au sud, la température du Pacifique est plus chaude jusqu'à 1,300 mètres plus froide au delà. Toutefois, si la température du fond du Pacifique est plus froide que celle de l'Atlantique, il n'y a pas de ces grands courants de froid intense qu'on trouve dans l'Atlantique, venant des mers du sud.

Ces constatations faites, nous pouvons aborder l'étude d'une série de mers fermées, véritables Méditerranées du Pacifique.

La mer de Chine a une profondeur maxima de 3,840 mètres. A partir de 1,650 mètres, on y trouve une température *uniforme* de 2°.3 jusqu'au fond. Les eaux profondes de la mer de Chine sont donc plus chaudes que les eaux profondes du Pacifique. Nous avons déjà observé un phénomène analogue pour la Méditerranée par rapport aux eaux de l'Atlantique. Ce phénomène a trouvé son exploitation naturelle dans la présence du seuil de Gibraltar. Ici, une conclusion analogue s'impose. Un seuil entoure la mer de Chine et empêche les eaux profondes du Pacifique d'y pénétrer. Or, comme les eaux du Pacifique atteignent la température de 2°.3 à 1,650 mètres ; on peut dire que la mer de Chine est entourée par une barrière qui ne descend pas au-dessous de 1,650 mètres.

Entre Borneo et les Philippines se trouve la mer de *Soulou* avec la profondeur de 4,663 mètres et une température minima de 10°.28 dès 750 mètres. Un raisonnement analogue à celui fait pour la mer de Chine permet d'établir qu'une barrière qui ne descend pas au-dessous de 420 mètres ferme l'accès aux eaux froides du large.

La mer des Célèbes a une profondeur maxima de 4,755 mètres, une température minima de 3°.7 à partir de 1,300 mètres. Cette température est celle du Pacifique à partir de 1,190 mètres. Conclusion : il existe autour de la mer des Célèbes une barrière dont les plus grandes profondeurs ne dépassent pas 1,190 mètres.

Entre Célèbes, la Nouvelle-Guinée et Timor s'étend la *mer de Banda* : sa profondeur maxima est 5,120 mètres, sa température minima 3° à partir de 1,640 mètres. Dans les parages des Moluques,

cette température se rencontre à 1,370 mètres. Ici encore, barrière de ceinture avec une profondeur maxima de 1.370 mètres.

La *mer de Corail* s'étend à l'ouest des Nouvelles-Hébrides. Elle a une profondeur maxima de 4,850 mètres avec une température minima de 1°.7. Or, pour le Pacifique, cette température est celle du fond de 2.470 mètres. La barrière est ici fort basse, et la communication avec le Pacifique largement ouverte.

Ces cinq mers sont parfois désignées sous le nom de Méditerranée Australo-Asiatique.

La *mer des Philippines*, entre ces îles et la Nouvelle-Guinée, les Carolines, les Mariannes, Bonin et le Japon, a une profondeur maxima de 8,367 mètres et une température minima de 1°.8 dès 2,745 mètres. Cette température est supérieure à celle du Pacifique, et l'on peut conclure à l'existence d'un seuil de 2.700 mètres.

Les îles du Pacifique sont particulièrement remarquables. On les partage en deux grandes catégories :

1° L'Australie, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie. Elles sont formées surtout de terrains primaires et probablement aussi de secondaires ;

2° Les îles de la Sonde, Java, Sumatra, Célèbes, les Philippines, Borneo. Là dominent les terrains primaires et tertiaires. On y trouve du charbon qui se rapporte aux époques primaires. La géologie de ces terres paraît assez semblable à celle de l'Indo-Chine.

En dehors de ces deux grands groupes, on en trouve deux autres d'îles plus récentes :

1° Des îles volcaniques : celles de la Société, de Taïti, les îles Marquises, l'archipel des Sandwich, les îles de Pâques et les îles Banda (dans les Moluques) :

2° Des îles Coralliennes.

Celles-là surtout sont remarquables à cause des théories de Darwin et de Murray.

Elles forment une zone coupant obliquement l'Équateur et partant de *Pitcairn* vers le 26[e] parallèle sud. Cette zone a 11,000 kilom. de longueur sur une largeur variant entre 2.000 et 4,000 kilom. avec un total d'environ 290 îles Coralliennes. On trouve encore des récifs Coralliens sur la côte orientale d'Australie et autour de la Nouvelle-Calédonie. Cette disposition s'explique par deux causes : 1° les coraux ne se développent que dans l'eau très claire, ils disparaissent dès que se montrent des sédiments soit de sable, soit d'argile, par conséquent

ils ne se trouvent jamais à l'embouchure des fleuves ; 2° il leur faut une température élevée, on ne les trouve jamais sur le parcours des courants d'eau froide : par suite on n'en trouve pas sur l'étendue du courant de Humboldt (1).

Il convient de remarquer maintenant que les coraux ne se développent qu'à une faible profondeur : leur grand épanouissement se fait par 30 mètres de fond, on en trouve encore à 50 mètres, quelquefois à 90, jamais au-delà car ils meurent une fois cette limite franchie.

Ils meurent pareillement dans les eaux basses et ne peuvent supporter l'air ni le soleil.

Cependant l'action des vagues sur les récifs de coraux les brise, forme du sable corallique qui s'amoncelle sur les îles basses pour y former dune, d'où la présence de monticules calcaires au-dessus des îles de coraux. Les courants y apportent des graines qui germent et donnent naissance à une végétation très pauvre en vérité, mais où se trouve le palmier. Or, chacun sait que toujours, là où pousse un palmier, on trouve un nègre.

Darwin a distingué trois catégories d'îles de coraux :

1° *Les Attols*, formés par des récifs disposés en cercle autour d'une lagune centrale peu profonde. En dehors du cercle, les eaux deviennent au contraire rapidement profondes. Les attols ont des dimensions très variables, on en trouve de 200 mètres de diamètre, certains ont en revanche 140 kilom. de long sur 16 de large. Il convient toutefois de remarquer que l'anneau corallien n'a jamais plus de 800 mètres de large ;

2° *Les récifs frangeants*. Il sont produits autour d'une île de nature différente à laquelle ils adhèrent. Quelquefois une petite lagune s'étend entre l'île et le récif ;

3° *Les récifs-barrières*. — Ils sont séparés de l'île par un chenal plus ou moins profond.

Parfois au centre de l'attol se trouve une île ; ce n'est plus alors qu'un récif à barrière.

Rappelons-nous maintenant que les coraux ne peuvent vivre qu'à une faible profondeur et nous serons surpris du phénomène suivant :

A 4 kilom. de l'île *Serles* (archipel Pomotou), on ne trouve pas le fond à 1,100 mètres ; à 2 kilom. 1/2 de l'île *Dessappointement*, on ne

(1) Voir Bulletin de janvier.

le trouve pas à 1,000 mètres. Pour l'île *Matia*, à 1,800 mètres il n'y avait pas non plus de fond à 1,100 mètres de distance.

Or, ces coraux n'ont pu se former qu'à la profondeur maxima de 100 mètres. Pour expliquer la chose, Darwin a supposé que la base qui primitivement supportait les coraux à une profondeur normale s'est affaissée peu à peu ; les coraux ont continué à se former cependant sur les masses déjà constituées, se développant alors autour d'îles sous-marines. Parfois les sommets de l'île persistent autour des récifs de coraux : c'est ce qui constitue les récifs-barrières.

Il est à remarquer que les coraux montent en s'élargissant, car les courants apportent la nourriture en plus grande quantité, au fur et à mesure qu'on s'approche de la surface.

Ainsi, partout où il y a des îles de coraux, il y aurait affaissement du sol, un attol serait le monument funèbre d'une ancienne montagne. — L'affaissement serait d'ailleurs considérable.

Agassiz a combattu cette théorie de Darwin pour les récits de la Floride.

Après les études du *Challenger*, Murray l'a combattue pour l'Océanie.

Il a constaté dans l'archipel du Taïti que, si l'on prend le bord du récif, ce bord est vertical jusqu'à 70 mètres, puis vient un talus à la surface duquel se trouve une grande quantité de calcaire corallien *détaché du récif*. Ce talus se prolonge jusqu'à 300 mètres, à partir d'où il devient encore plus en pente douce avec du sable corallique. Au-dessous on trouve la roche volcanique.

Toutes ces îles coralliennes auraient pour origine un volcan sous-marin. Le volcan aurait accumulé les laves autour de son cratère : sur cette formation volcanique ont pu venir des dépôts coquillers, vases à globigerines, vases à ptéropodes. L'île sous-marine s'exhaussant ainsi continuellement, elle est arrivée à une hauteur où une colonie de coraux pouvait vivre et s'installer dans des conditions favorables.

Cette théorie de Murray est l'inverse de celle de Darwin, au lieu d'une zône d'affaissement, elle suppose une zône d'exhaussement.

Or, Murray paraît avoir raison contre Darwin.

Il existe sur le rivage des îles coralliennes des arbres ayant de longues années d'existence. Cela suppose déjà que le mouvement d'affaissement a dû s'arrêter.

Mais nous avons des preuves plus convaincantes encore. On a trouvé des récifs de coraux *au-dessus du niveau de la mer*.

Aux îles Sandwich, l'île d'*Oahou* présente un récif corallien à 7 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans l'archipel Pomotou, l'île *Elisabeth* a un récif corallien à 24 mètres au-dessus du niveau de la mer : un récif du même genre domine de 75 mètres le niveau de l'Océan à l'île *Matia* : un autre s'élève à 90 mètres dans l'île *Eoua* de l'archipel Tonga ; enfin dans l'archipel Salomon on trouve un de ces récifs à 360 mètres au-dessus du niveau de la mer ! Quel moyen de concilier cela avec les théories de Darwin ?

Ce dernier exemple des îles Salomon est particulièrement intéressant à étudier. Un ravin a permis de se rendre compte de la structure du récif : les coraux constituent des terrasses jusqu'à 120 mètres. Sous eux on trouve une épaisse couche de boue à globigerines et à ptéropodes, ressemblant fort à notre craie, sous cette boue l'argile rouge formée de débris volcaniques. Or, tout cela a été étudié *20 ans après l'émission de la théorie de Murray*, qui semble ainsi se trouver confirmée.

Voyons maintenant quels sont les sédiments du Pacifique. — Disons d'abord qu'ils sont les mêmes que dans l'Atlantique, mais plus complets et plus développés.

Commençons par les sédiments littoraux.

Le fleuve jaune déverse une quantité de limon jaune, ce qui a valu à la mer avoisinante le nom de mer jaune ; mais on trouve surtout des argiles bleues et vertes.

L'argile verte doit sa coloration à la présence de la glauconie ; elle est plus sableuse que l'autre, plus épaisse, plus lourde, se dépose plus vite, et ne dépasse pas les profondeurs de 1,300 mètres.

L'argile bleue, plus fine et plus légère, se dépose moins vite et beaucoup plus loin. On la trouve jusque dans la mer de Banda et des Célèbes, par des profondeurs de 5,000 mètres.

Dans le voisinage des îles volcaniques on trouve naturellement des sables volcaniques, et de la boue corallienne dans le voisinage des Attols.

Passons maintenant aux sédiments de haute mer.

On trouve la boue à globigerines que nous connaissons déjà (1).

On trouve ensuite la vase à *radiolaires*.

Elle est formée par la coquille de Rhizopodes, animaux voisins des

---

(1) Voir le Bulletin d'avril.

forminifères, à coquille très élégante, mais siliceuse! Les radiolaires sont plus rares que les globigerines, mais pullullent dans le centre du Pacifique. De plus, ils constituent préférablement aux globigerines les boues des grandes profondeurs, là même où les globigerines dominent à la surface.

Ce fait s'explique facilement : les globigerines et les radiolaires vivent à la surface de la mer : après la mort de l'animal, leurs coquilles descendent lentement jusqu'au fond ; mais pendant ce trajet, elles sont soumises à l'action dissolvante de l'acide carbonique contenu dans l'eau de mer : les Radiolaires à carapaces siliceuses ne subissent aucune altération, mais la coquille calcaire des globigerines se dissoud peu à peu, et se détruit d'autant plus que le trajet est plus long. Il en résulte que dans les grands fonds la vase ne contient plus que peu ou point de calcaire. On peut presque calculer la profondeur par la proportion inverse du calcaire contenu dans la vase.

L'argile rouge se trouve dans toutes les grandes profondeurs. Elle contient encore quelques rares globigerines, les radiolaires y sont plus nombreuses : mais ce qui y domine, c'est la matière minérale : grains de quarz, de mica et de minéraux volcaniques dans une argile rouge, pourtant parfois de teintes grise et chocolat. Cette coloration est due à la présence de l'oxide de manganèse. — On y trouve de nombreux fragments de ponce.

La présence d'une aussi grande quantité de substances d'origine volcanique porte à croire que les éruptions sous-marines sont très fréquentes. Du reste, on l'a vu, le Pacifique est bordé par des volcans, et beaucoup d'îles océaniques sont des volcans, les uns éteints, les autres encore actifs.

L'argile rouge elle-même paraît due à l'altération des cendres volcaniques. Elle est remplie d'une multitude de cristaux microscopiques, d'une zéolite, la Phillipsite ou christianite, silicate hydraté d'alumine de potasse et de chaux. Or, les zéolites sont des minéraux qui se forment dans les cavités des roches volcaniques, lorsqu'elles sont traversées par un courant d'eau très lent. Elles proviennent de la décomposition des roches éruptives par l'eau. M. Renard en a conclu que la Philipsite de l'argile rouge doit aussi sa naissance à l'altération des débris volcaniques, par l'action chimique de l'eau de mer.

Outre ces débris volcaniques, on trouve dans l'argile rouge des globules de fer pur, de 2 dixièmes de millimètre de diamètre, représentant en petit le fer météorique et des sphérales de bronzite, qui ont

tout à fait la structure de certains aérolites. L'argile rouge contient donc une certaine quantité de poussière, provenant des espaces célestes. On ne peut expliquer ces accumulations que par deux circonstances : d'abord le temps énorme qui s'est écoulé depuis que l'argile rouge commence à se former dans les Océans ; puis l'absence de toute espèce de débris sédimentaires provenant des continents.

L'argile rouge ne contient pas d'autres débris organiques que des dents de requins et des os tympaniques de cétacés.

On explique l'absence de toute autre espèce d'ossements par l'action dissolvante de l'eau de mer. De toutes les parties du squelette des grands cétacés, les parties les plus dures, les os tympaniques seuls peuvent résister. Quant aux dents de requins, elles sont altérées. L'émail extérieur ou dentine persiste, tandis que le tissu interne est en partie dissous, et pénétré par de l'oxide de manganèse.

Les requins dont proviennent les dents appartiennent aux genres Lamna, Oxyrhina, Carcharias, Carcharodon. Ce dernier, qui devait être un animal gigantesque, à en juger par la taille de ses dents, ne vit plus dans les mers actuelles.

La présence du manganèse dans les grands fonds de l'Océan est un fait fort curieux, et encore inexpliqué. Non-seulement l'oxide de manganèse colore la vase et pénètre dans les dents de squales, mais encore il constitue des nodules qui atteignent la grosseur d'un œuf de poule, et qui sont formées de couches concentriques, concrétionnées autour d'un noyau étranger, tantôt une ponce, tantôt un os tympanique, tantôt une dent de requin.

Les nodules du manganèse et les dents de requin se trouvent aussi bien dans les vases à globigerines et à radiolaires que dans l'argile rouge.

Faisons maintenant comme pour l'Atlantique, et. à la suite du *Challenger*, voyons comment se répartissent ces dépôts.

Nous partons de Valparaiso, en nous dirigeant d'abord vers le groupe des îles *Juan Fernandez*, célèbres par le séjour du matelot Selkirk, aliàs Robinson Crusoë. Entre les deux s'étend un fond considérable, où l'on n'a trouvé que l'argile bleue et de la boue à globigerines, à partir de 2,515 mètres.

A partir de Juan Fernandez, nous inclinons vers le Sud pour rejoindre le 40e parallèle, que nous suiverons dans le sens de l'Ouest. Nous trouvons de la boue à globigerines par des profondeurs de 2743^{m}. Toutefois, un peu au Sud, avec la profondeur de 4,260 mètres, les

globigerines ont disparu pour faire place à l'argile rouge. Entre le méridien 80 et le méridien 105 on trouve la vase à globigerines et au-dessous l'argile rouge. On peut en conclure qu'en cet endroit il y a exhaussement, et que les globigerines se déposent sur un sédiment plus ancien.

Nous voici par 133 degrés de long. Or, quittons le 40e parallèle pour nous diriger vers le N.-O. jusqu'au tropique du Capricorne. Avant d'arriver aux îles *Toubouaï*, nous trouvons les boues à globigerines par 1,985 mètres. Au méridien 133 et à la latitude 37 on a rencontré, au milieu des vases à globigerines, 90 os de cétacés et 300 dents de requins.

A partir de la longitude 150, nous prenons franchement la direction du Nord, que nous garderons presque jusqu'au 40e degré de latitude Nord, ou 22e degré de lat. Sud, nous rencontrons à 4,461 mètres de profondeur une couche de 5 centimètres de cendres volcaniques, et dessous de l'argile rouge : d'où l'on retire 2 boisseaux de nodules de manganèse, 160 dents de requins, dont 11 de *Carcharodon* et 9 os de cétacés. En approchant de Taïti, le fond se relève, on a de la boue à globigerines.

Vis-à-vis de Pomotou et les Marquises, l'argile rouge contient de prodigieuses quantités de cristaux de philipsite et de nodules de manganèse.

Vers l'équateur, nous rencontrons les boues à radiolaires ; mais sous l'équateur, la vase contient jusqu'à 71 % de calcaire due à la présence de globigerines.

Ces animaux pullulent en si grand nombre à la surface que leurs dépouilles arrivent encore en certaine quantité à des profondeurs de 5,450 mètres. Cette vase équatoriale est aussi très riche en manganèse et en dents de requins ; à Havaï, par 20 degrés de latitude Nord, l'argile rouge.

Nous voilà au fond de Tuscarora ; dirigeons-nous vers l'O. jusqu'au Japon : nous trouvons l'argile rouge avec une grande quantité de pierres ponces. Dans le voisinage du Japon, des boues vertes ou bleues.

Du Japon, reprenons vers le Sud la route de la Nouvelle-Guinée : presque partout nous retrouvons l'argile rouge, sauf vers les Carolines, où il y a de la boue à globigerines.

Il n'est pas sans intérêt de terminer par un rapide examen de la population des îles Océaniques.

L'Australie a une faune spéciale : tous ses mammifères appartiennent aux Marsupiaux, et on croyait que les mammifères secondaires en Europe appartenaient aussi au même groupe, on en avait conclu que c'étaient là de vieilles races qui s'étaient conservées en Australie; mais, les études de Marsh sur les mammifères secondaires de l'Amérique tendent à démontrer que ces animaux ne sont pas des Marsupiaux: il faut cependant faire exception pour les Plugiaulax et quelques autres formes voisines du *protoroo* australien, qu'on trouve dans les terrains secondaires, et jusque dans le terrain tertiaire du bassin de Paris.

L'étude des terrains triasiques semble montrer que l'Australie a été, à cette époque, en relations continentales avec l'Indo-Chine, peut-être aussi avec le Sud de l'Afrique.

De l'Australie à la Nouvelle-Zélande, s'étendent une grande distance et de grandes profondeurs. Aussi la Nouvelle-Zélande a sa faune spéciale; on y trouve des oiseaux qui ne volent pas. Il n'y a pas de mammifères. Il n'y a donc aucun rapport avec la faune de l'Australie : mais les deux flores correspondent. Wallace suppose alors que l'Australie fut jadis coupée en deux par un bras de mer, et que la partie orientale communiquait avec la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Guinée, d'ailleurs peu connue, paraît en relations plus intimes avec l'Australie.

Les îles Salomon ont une flore semblable à celle de la Nouvelle-Guinée; comme faune une chauve-souris, des rats, un phallangé grimpeur, un crocodile, 7 lézards, 10 serpents, 7 batraciens. Quand on va du Nord au Sud, le nombre des animaux diminue. A Guadalcamar il n'y a plus que 4 batraciens et 5 serpents; à San-Christoval 1 grenouille et 3 serpents. — On a pensé qu'il y avait là à l'origine un continent relié à la Nouvelle-Guinée : un affaissement se produisit, d'où les îles. L'affaissement aurait débuté vers le Sud, et San Christoval se serait trouvée séparée la première quand le continent n'était pas encore très peuplé; puis serait venu le tour de Guadalcamar, et ainsi de suite. Toutefois on peut admettre que l'énorme quantité de bois flottants errant dans ces parages aurait suffi pour transporter les animaux dans le pays.

Dans l'état actuel de la science, ces considérations ne sortent pas du domaine des hypothèses.

LE TRAITÉ ANGLO-ALLEMAND

La conclusion de ce traité est un événement trop considérable pour ne pas mériter une étude spéciale : on pourra, pour la lecture de ce qui va suivre, se reporter au texte du traité que nous publions dans nos nouvelles.

L'Angleterre obtient l'Ouganda au nord-ouest du lac Victoria Nyanza. Ainsi le docteur Peters, dont la *Gazette de Cologne* s'efforçait avec un zèle maladroit de faire comme explorateur l'égal, sinon le supérieur de Stanley, en sera pour les traités conclus avec les roitelets de ces régions et qui ne valent plus le papier sur lequel ils ont été écrits, et pour le sang qu'il s'est mélodramatiquement fait tirer d'une veine de l'avant-bras afin de sceller solennellement sa fraternité d'élection avec le roi Mouanga.

En outre, en même temps que le Royaume-Uni conserve, au nord et à l'ouest du grand lac que l'on appelle parfois « la Méditerranée de l'Afrique orientale », cette région si convoitée de l'Ouganda, il se débarrasse à l'est, sur le littoral, dans ces mêmes parages, de la concurrence dangereuse des Allemands établis dans le sultanat de Witu et le Somaliland.

Au sud, la frontière germanique s'arrêtera au Rowuma, suivra la route Stevenson et laissera par conséquent intacte l'influence britannique dans le bassin septentrional du Zambèze. C'est là un des points qui tiennent le plus à cœur aux partisans de la domination anglaise. Ils redoutaient fort que leurs rivaux ne vinssent gêner les opérations de commerce et de conquête engagées par la grande compagnie du Zambezia dont le duc de Fife est le président honoraire et dont M. Cecil Rhodes, est le véritable directeur.

L'Allemagne voit reconnaître ses prétentions sur l'intérieur du continent noir dans une région délimitée au nord par une ligne tirée de Kavirondo sur le Victoria Nyanza à la pointe sud du lac Albert-Édouard, au sud par le Rowuma et une ligne tirée de la pointe nord du lac Nyassa à l'angle sud du lac Tanganyika et à l'ouest par ce chapelet de grandes nappes d'eau qui forme, dans la pensée de lord Salisbury, la voie naturelle de transit de ces contrées équatoriales.

Sur une partie de la frontière ouest de cet immense domaine, les possessions allemandes seront en contact avec l'État libre du Congo, concession très significative si l'on veut bien tenir compte des révélations que nous faisait l'autre jour le capitaine Trivier et des bonnes dispositions que montrerait le gouvernement Belge pour la vente de cette colonie.

L'Empire germanique pourrait se tailler par conséquent en pleine Afrique équatoriale une bande de territoire allant d'une mer à l'autre. De plus, pour sortir de la

position fausse que fait au cabinet de Berlin la situation de la compagnie allemande, simple fermière du sultan de Zanzibar dans les ports de son littoral continental. l'Allemagne avoue ses visées à une annexion pure et simple et se fait promettre l'appui de l'Angleterre qui stipule en échange l'établissement de son protectorat sur l'île même de Zanzibar.

Deux autres articles règlent les questions de limites soulevées au sud du Zambèze du côté du N'Gamiland et sur le golfe de Guinée entre le Togoland et la Côte d'Or britannique. Dans le N'Gamiland une frontière est tracée qui, tout en maintenant à l'Angleterre la possession de la plus grande partie du territoire cédé par des chefs indigènes, autorise l'extension de l'Allemagne sur le nord-ouest du Damaraland vers le bas Zambèse. Au Togoland on procède au partage du pays de Krepi, en réservant à l'Angleterre la région côtière et à l'Allemagne la région intérieure.

Enfin l'Angleterre cède Heligoland à l'Allemagne. Cette dernière concession sera particulièrement pénible pour l'honneur Britannique : pour ce qui est de la valeur intrinsèque de cette cession, nous renvoyons à l'article de nos nouvelles intitulé Heligoland.

Il ne faut pas se le dissimuler, ce traité est dirigé surtout contre la France.

Si lord Salisbury fait de si étranges sacrifices à l'Allemagne, c'est qu'il veut s'attacher à tout prix cette puissance : il ne craint pas pour arriver à ce résultat de mécontenter ses compatriotes.

Tout bon Anglais considère l'Afrique comme moralement annexée à la Grande-Bretagne par les exploits des Speke, des Grant, des Burton, des Liwingstone, des Gordon, des Stanley. Combien sont récents les titres de l'Allemagne à côté de ce passé glorieux. Et pourtant voilà que cette puissance coupe en deux tronçons les possessions britanniques ; sans doute, les Anglais se sont réservé un droit de passage au travers des terres allemandes : mais qui ne sait comme sur un champ une pareille servitude cause plus de procès que de profits. Il faudra beaucoup de naïveté pour croire qu'une fois la souveraineté allemande reconnue au centre, le libre passage stipulé au profit des marchands et des missionnaires anglais entre le nord et le sud de leurs possessions ne soit autre chose qu'une simple faveur toujours révocable au gré des intérêts ou des caprices du cabinet de Berlin ou de ses agents.

Et même, pour les Allemands, tout n'est pas encore gagné.

Il faut songer, avant de s'annexer l'état libre du Congo, au droit de préemption reconnu à la France par la convention de Berlin. Il est vrai qu'au prix demandé (100 millions), la France montrera peu d'empressement.

Ajoutons encore que les puissances qui ont des traités avec Zanzibar auront leur mot à dire dans cette absorption d'un État indigène indépendant.

Mais que peut gagner à cela l'Angleterre? Est-ce l'Égypte qu'elle entend acheter par la cession de l'Afrique équatoriale ? Sont-ce les droits de ses pêcheurs à Terre-Neuve qu'elle veut se faire reconnaître en agitant devant la France le spectre de l'Allemagne ? Est-ce seulement un aveu d'impuissance ? toutes les hypothèses sont permises. *Caveant consules!*

Il sera intéressant de noter l'impression dans les deux pays. Nous tâcherons de renseigner nos lecteurs.

Dès le premier moment, en Angleterre le *Daily Chronicle* fulmine et déclare que le gouvernement de lord Salisbury vient de se couvrir d'ignominie en cédant un territoire acquis au prix du sang britannique dans les grandes guerres de la période napoléonienne, et surtout en le cédant sans obtenir absolument rien en échange.

Le *Morning Post* se félicite de l'accord intervenu entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Il ne faut pas oublier, dit ce journal, que, bien que ne possédant pas

des ressources suffisantes pour créer un vaste empire africain, l'Allemagne pouvait empêcher le développement des entreprises britanniques sur le continent noir.

Le présent arrangement exclut maintenant une pareille éventualité. La Grande-Bretagne reste désormais la seule grande puissance appelée à exercer, dans l'avenir, un pouvoir dominant en Afrique. Elle peut compter sur la sympathie et même sur la coopération de l'État qui est son plus proche et plus puissant voisin.

Les autres organes gardent une prudente réserve ou approuvent sans commentaire.

En Allemagne, la presse gouvernementale est satisfaite et admire l'empereur pour cette augmentation de territoire obtenue pacifiquement. Elle se félicite de l'intimité des relations avec l'Angleterre. Ne pouvant exagérer l'importance d'Héligoland, elle fait vibrer la corde patriotique; elle regrette cependant la région de Witu.

19 *Juin* 1890. A. M.

COURS ET CONFÉRENCES DE ROUBAIX

L'ÉMANCIPATION DES PAYSANS RUSSES

CONFÉRENCE FAITE A ROUBAIX

Par M. le Commandant WILBOIS.

La Russie peut mettre en mouvement des armées supérieures en nombre aux armées européennes : elle doit cette prépondérance au chiffre énorme de sa population, à la praticabilité de plus en plus grande de ses voies de communication, et enfin à un acte qui est un des événements les plus graves du siècle : l'émancipation du peuple russe.

L'Oukase du 19 février 1861 a modifié, dans ses éléments fondamentaux, le régime social de la Russie. Le tzar Alexandre II, en le promulguant, a manifesté son dévouement pour son peuple ; il s'est trouvé d'accord avec l'opinion dominante de notre temps, et l'Europe entière a rendu hommage aux sentiments élevés dont il s'est inspiré. L'acte s'est accompli dans des conditions qui montrent avec quelle prévoyante sollicitude il avait été préparé, et tous les contemporains ont admiré le calme solennel avec lequel la promulgation en fut accueillie.

On fait remonter l'origine du servage au temps du tzar Boris Godounov (première moitié du XVIIe siècle).

Antérieurement à cette époque, les paysans, tout en vivant sous le régime seigneurial, pouvaient passer librement d'une terre sur une autre ; les petites terres étaient généralement abandonnées pour celles des grands seigneurs, où les paysans étaient mieux traités. Ils échappaient ainsi au service militaire, alors que le pays, environné d'ennemis, avait besoin de tous ses défenseurs ; aussi, en temps de guerre, les petits propriétaires de domaines, abandonnés de leurs paysans, arrivaient-ils avec des contingents insignifiants. Pour y remédier, Boris Godounov restreignit d'abord à un seul, celui de Rurik, le jour où les

paysans pouvaient se déplacer; puis, les exigences de la guerre devenant plus pressantes, il fut décidé que le paysan ne pourrait plus jamais quitter la terre sans l'assentiment du seigneur. Telle fut l'origine du servage qui dura deux siècles et demi.

La terre était tout entière entre les mains du seigneur qui avait le droit de la vendre avec les âmes (ainsi appelait-on et appelle-t-on encore les individus mâles, les femmes et les enfants ne comptant pas). La richesse d'une terre était en proportion des âmes, c'est-à-dire des bras qui la cultivaient. Chaque propriété seigneuriale formait une communauté dont le seigneur était le chef absolu, toutefois avec les tempéraments dictés par la loi et la coutume: il était assisté du conseil communal et des chefs de famille pour l'exercice de son autorité.

Deux régimes bien distincts existaient en Russie, celui de *la corvée* et celui de l'*abrock*. Dans le premier, le seigneur donnait en usufruit au paysan une partie de la terre, moyennant quoi le paysan lui devait par semaine trois journées de travail. Dans le second, le seigneur concédait l'usufruit de toute la terre au paysan moyennant une redevance fixe ou *abrock*.

Le premier régime existait surtout dans le *tcharnaziome* ou terre noire. Là le seigneur avait intérêt à faire travailler à son profit, sur un sol très fertile, les nombreux bras dont il disposait. Le second existait sur les terres de la couronne et dans quelques régions de terre noire où plusieurs seigneurs humains et éclairés préparaient leurs serviteurs par des concessions d'abrock au nouveau régime qui se préparait.

Une organisation analogue existait pour le régime industriel, soit que les manufactures fussent exploitées par la corvée au compte et aux risques du chef d'industrie, soit qu'elles fussent formées d'une communauté d'ouvriers payant l'abrock et travaillant pour leur compte.

Le régime communal était moins développé sur les terres à corvée que sur celles à concession d'*abrock*. Le seigneur trouvait toujours dans les conseils communaux et les pères de famille des auxiliaires dévoués pour le maintien de son autorité. L'autorité seigneuriale, l'autorité communale et celle des pères de famille se prêtaient un mutuel appui.

Ainsi le maître avait toutes les charges de la communauté, et elles étaient nombreuses : le serviteur, en échange de sa liberté, trouvait une garantie contre les malheurs imprévus et les fléaux agricoles. Un pareil régime contribuait plus à la stabilité qu'au progrès et isolait la Russie des nations de l'Occident. En même temps, des abus accidentels,

tout en excitant le rôle des lettrés de l'Occident, provoquaient des idées de réforme chez les grands seigneurs et les hauts fonctionnaires de la Russie, qui avaient abandonné pour la plupart, les lourds devoirs qu'impose aux maîtres la constitution féodale. Ces idées réformatrices et d'émancipation, en germe depuis le commencement du siècle, pénétraient dans la jeunesse et jusqu'à la cour ; les sarcasmes des publications européennes à l'adresse de « l'esclavage en Russie » piquaient au vif l'amour-propre des classes élevées ; ce mouvement atteignait les hommes d'État, s'accentuait de plus en plus dans les conseils du gouvernement et devenait la pensée dominante des souverains : une crise ne pouvait manquer d'amener des changements.

Au fur et à mesure que ce mouvement d'opinion se produisit, les tzars Alexandre I[er] et Nicolas I[er] y résistèrent ; ils entrevoyaient les conséquences d'une transformation aussi radicale, car on proposait, dès le principe, la liberté immédiate des paysans. Cependant l'idée était admise comme question à l'étude, et on élaborait dans les conseils de l'Empire les moyens pratiques de la mettre à exécution. Ces lenteurs permirent d'examiner sous toutes les faces un des plus grands problèmes que pouvait avoir à résoudre un gouvernement, et dont la solution intéressait 80 millions de sujets. Cette étude fut poussée avec plus d'activité encore à la suite de l'échec que subit momentanément en Crimée, de 1854 à 1855, la politique traditionnelle des Russes. Il fallait relever, aux yeux du monde, le prestige du grand Empire de l'Orient, et l'émancipation seule, en rendant possible le service obligatoire, devait permettre au souverain d'opposer aux grands rassemblements militaires de l'Occident des armées aussi nombreuses et aussi aguerries. Ce fut cette crise qui amena la fin de l'ancien ordre de choses et l'établissement d'un ordre social nouveau, auquel les esprits se trouvaient préparés depuis longtemps.

Nicolas I[er] était mort sans oser attacher son nom à une mesure dont il redoutait les conséquences, mais il s'était appliqué, dans sa profonde sagesse, à en atténuer les brusques effets, et le détail des mesures d'exécution montre que son esprit éclairé avait tenu compte des conseils qu'il avait réclamés des hommes les plus sages. Ce fut son successeur, Alexandre II, qui promulgua, le 19 février 1861, l'oukase qui abolissait le servage et rendait la liberté aux paysans sous certaines conditions.

Avant la promulgation de l'oukase, les seigneurs furent consultés, et ils donnèrent facilement leur adhésion à un acte qui avait les

sympathies du plus grand nombre et qui émanait de la volonté du souverain.

Le problème à résoudre était de quitter un régime de contrainte pour passer à un régime de liberté, de rendre le paysan propriétaire de la terre qu'il cultivait sans pour cela spolier le seigneur, d'entourer par conséquent de toutes les garanties les deux parties intéressées.

Le gouvernement institua, pour l'établissement du nouveau régime et l'accord des intéressés, des médiateurs choisis parmi les personnages les plus expérimentés de la noblesse locale, et revêtus d'un pouvoir administratif et judiciaire à peu près complet ; ils subsistèrent jusqu'à l'entente des parties et le fonctionnement des nouvelles institutions. Les seigneurs réunirent leurs paysans pour leur annoncer et leur expliquer l'acte de concession et s'entendirent avec les conseils communaux pour le règlement des conditions du rachat de la terre.

Les propriétaires cédèrent à leurs paysans affranchis, en toute propriété et moyennant remboursement, une partie déterminée de leurs terres, soit le *polni nadiol* ou part complète, égale à 3 arpents au minimum, soit le *dar* ou don. L'État prit à sa charge d'indemniser les concessionnaires, se substitua à eux comme créancier des paysans auxquels il accorda un délai de 49 ans. Il la fit passer de la tutelle du seigneur sous celle de la commune rurale : ce fut cette commune qui procéda à la répartition des terres concédées.

Les paysans possédèrent dès lors, mais en communauté, la terre qu'ils cultivaient. Ils acquirent en même temps en toute propriété leur habitation avec ses dépendances. Le paiement intégral de leur dette leur procurait la liberté immédiate, sinon l'État remboursait le propriétaire en 37 annuités et se faisait rembourser en 49 ans par les paysans. Alors seulement ces derniers étaient libres ; jusque-là ils restaient attachés à la glèbe sous la tutelle de la commune rurale.

La part de terre concédée par le seigneur ne pouvait être inférieure à 3 hectares par mâle payant l'impôt. Le propriétaire pouvait encore céder au paysan un tiers d'hectare en *dar* ou don gratuit ; cet arrangement exigeait un consentement mutuel et était désavantageux pour le paysan, puisque ce lot ne pouvait suffire à la subsistance de sa famille. Les parties durent s'entendre dans le délai de deux années. Tant que la répartition n'était pas accomplie, le paysan devait continuer à payer l'abrock ou corvée en argent, suivant un taux fixé à l'amiable ou par les médiateurs.

Le partage de la terre donna lieu à des négociations fort difficiles

entre ces derniers et la commune rurale traitant comme personne civile, et se substituant aux familles qui en formaient les éléments.

L'entente entre les intéressés ne fut pas immédiate ; les débats durèrent souvent de longues années. Dans certains districts même, les paysans, tout en acquérant la terre, n'acceptèrent pas le mode de paiement et continuèrent longtemps, d'accord avec le propriétaire, à donner l'abrock ou un certain nombre de journées de travail.

Le mode de concession et de répartition de la terre fut très variable, suivant les coutumes locales et suivant la valeur de la terre ; on prit toujours pour base l'impôt de la capitation, payé à l'Etat par les paysans, et l'impôt sur la terre, payé par tous au gouvernement local.

Le problème financier que le gouvernement impérial eut à résoudre, en émancipant les serfs, fut assez délicat, car il fallait payer aux seigneurs la terre qu'ils concédaient aux paysans et se faire rembourser par ceux ci le prix de leur nouvelle acquisition. Le paysan, ayant toujours vécu au jour le jour, n'avait aucune réserve d'argent ; d'un autre côté, la part de terre qu'il acquérait ne lui permettait pas d'amasser un gros capital ; l'Etat n'avait donc chance d'être remboursé qu'au moyen de faibles annuités, réparties sur un grand nombre d'années. Il les calcula à 6 % environ du capital dû, intérêts et amortissement compris, et ce calcul donna 49 années pour la période complète d'amortissement. Il supprima le Lombard (caisse de prêts aux propriétaires ruraux) et le remplaça par une banque d'Etat, chargée de régler la question financière du rachat. Cette banque a, dans les villes de province et de district, des succursales à la caisse desquelles, tous les six mois, le *Starosta* de chaque commune rurale (*obschestvo*) vient verser, avec les diverses impositions, celle qui est spécialement destinée au rachat de la terre.

Quant aux propriétaires dépossédés, l'Etat calcula leur créance suivant un taux établi d'après la richesse du sol qu'ils occupaient (environ 63 francs par hectare dans les terres fertiles de *tchernaziome*). Il en déduisit les avances faites aux seigneurs par la caisse du Lombard, se remboursant ainsi d'un seul coup du total de cette dette et évitant, à l'égard de leurs biens hypothéqués, une saisie qui eût été entourée de graves difficultés. Chaque propriétaire reçut un « certificat impérial du rachat » pour un nombre de roubles argent (valeur nominale 4 francs) égal à sa créance et rapportant 5 % d'intérêts ; ces certificats furent ensuite définitivement remplacés par des billets de banque de l'Etat, munis de coupons d'intérêt à 5 % et s'amortissant par

des tirages particuliers. Le payement régulier des intérêts et l'amortissement des billets sont assurés à l'aide de l'impôt prélevé sur les paysans par le rachat de leur terre et par tous les moyens qui sont à la disposition du gouvernement. Sur la rentrée de cet impôt on déduit, avant tout, ce qui est nécessaire au payement des billets et pour le remboursement au Lombard de la dette contractée par les seigneurs envers cet établissement financier. Le reste est employé à former un capital de réserve destiné à couvrir les dépenses faites par l'administration pour les diverses opérations du rachat. Le grand établissement financier du rachat peut, avec l'assentiment du Ministre des Finances, amortir en plus grand nombre les billets de banque au moyen du reliquat du capital de réserve.

L'acte d'émancipation maintint l'organisation communale, et ce fut la commune qui intervint entre l'Etat et le seigneur, tant pour le choix du mode de concession que pour le remboursement progressif de la dette. Cette commune rurale, qui existait depuis longtemps dans les pays d'*abrock* , fut également établie par le nouveau régime dans les pays *à corvée*, il devint effectivement propriétaire de la terre concédée aux paysans. C'est elle qui, suivant l'usage établi depuis longtemps dans toutes les propriétés, en répartit périodiquement la jouissance entre les *familles* en raison du nombre de bras dont elles disposent pour la culture.

Au point de vue économique, l'émancipation a profité plus ou moins aux seigneurs et aux paysans. Dans les riches contrées du *tchernaziome*, serviteurs et maîtres ont gagné à l'affranchissement : d'une part, les propriétaires, dégagés de leurs obligations et de leurs charges primitives envers leurs serviteurs et convenablement remboursés des terres concédées, retirent de leurs biens un revenu avantageux à cause de la modicité de la main-d'œuvre ; d'autre part la fertilité du sol permet aux paysans de s'acquitter facilement de leurs impôts. Dans les autres gouvernements où le sol est ingrat, les seigneurs n'ayant plus la ressource de l'abrock, obligés de cultiver des terres dont le revenu dépasse difficilement le taux de la main-d'œuvre, ont été en partie ruinés , et les paysans, obligés de payer d'une part l'impôt de la capitation et de l'autre l'impôt sur la terre, n'ont guère acquis que des charges en devenant propriétaires.

La commune rurale ou *obschestvo* a conservé son autonomie ; c'est elle qui procède à la répartition de la terre, quand elle juge à propos, suivant l'augmentation des bras ou leur diminution ; qui veille aux par-

tages lorsqu'une famille se divise, et traite les questions purement locales dans des assemblées libres et dénuées de toute forme, où les anciens ont encore la principale influence.

L'*obschestvo* correspond à l'ancienne terre seigneuriale, moins le seigneur et son bien propre. Il y a généralement plusieurs *obschestvo* par village ; la réunion de plusieurs villages forme un *volost* dont le chef est un paysan, le *starchina*.

Le *volost* est la première unité administrative de la Russie, et cette unité possède encore toute son autonomie. Le conseil du *volost* n'est composé que de paysans ; le *starchina* en est le président élu pour trois ans ; il est assisté de deux *sridiètiel*, du *sborschik* ou collecteur d'impôts, d'un écrivain et de deux gardiens de l'*isba* où se tient le conseil.

Le chef de l'*obschestvo* est le *starosta* ; il n'est pas rétribué : il n'a d'autres fonctions que de réunir les assemblées et de surveiller l'exécution des mesures de police ou de sûreté prescrites par sa communauté.

Le *starchina* veille à la levée et à la rentrée des impôts, il préside les jugements pour vols d'une somme inférieure à trente roubles, pour les rixes, pour des infractions graves à la morale ou au respect dû aux parents. Dans ce dernier cas tout le *volost* s'assemble et nomme des juges en nombre indéterminé. Le tribunal ainsi formé peut faire donner au coupable jusqu'à 30 coups de verge et la sentence est exécutée séance tenante. Le genre de châtiment varie suivant les usages locaux et les arrêts de ce tribunal ont force de loi. L'assemblée du volost fixe elle-même les impôts locaux et le traitement de ses fonctionnaires.

Les paysans, on le voit, règlent donc librement leurs propres intérêts et les agents du gouvernement n'interviennent que là où finissent les attributions des conseils communaux. Les points de contact de la vie administrative et de la vie autonome sont difficiles à saisir, parce qu'ils varient suivant les usages locaux ; mais partout existe un grand respect de la coutume, et la loi écrite est invoquée seulement pour les questions que la coutume est impuissante à résoudre.

Le paysan émancipé est admis aujourd'hui dans les jurys des cours d'assises, dans les *zemtsvo* ou états de district, quelquefois dans les états de province. Dans ces assemblées où les diverses classes de la société envoient des représentants librement et sagement élus, sans pression administrative, sans les influences parasites de l'Occident, les

paysans apportent, à défaut de culture d'esprit, un grand bon sens et un jugement sain des affaires pratiques.

Si le chef du gouvernement russe a un si grand empire sur ses sujets, c'est qu'il y a entre eux une même communauté d'aspirations sociales, religieuses et politiques. Pourquoi la Russie n'est-elle pas plus tolérante pour la religion catholique? ce n'est pas en haine du catholicisme, il y a même des liens très rapprochés entre leur religion et la nôtre : la vérité est que le gouvernement russe comprend très bien que le jour où il favoriserait le catholicisme, peu de temps après toute la Russie s'y rallierait, l'Empereur perdrait alors ce dualisme d'attribution religieuse qui n'est pas de trop pour commander à une race aussi grande et aussi nombreuse que celle-là.

C'est un point politique qui empêche la Russie de se tourner vers le culte catholique.

Ce n'est pas la France que craint l'Allemagne, bien qu'on en ait fait courir le bruit, mais la Russie.

Au point de vue agricole, ce pays produit toutes les céréales en abondance. Le maïs vient autour de la mer Noire, le lin, le houblon, les pommes de terre prospèrent également. Le sol produit naturellement des blés magnifiques.

On a dit que les blés russes n'étaient pas bons, c'est une erreur, et si nous en avons reçu de mauvais cela tient à ce que nous ne les avions pas eus directement.

En effet, quand il arrive à Kiev, le négociant le mêle avec des blés avariés (il faut faire du commerce) ; à Odessa (et toujours pour faire du commerce), on le mêle encore avec de grandes quantités d'autres blés avariés ; de sorte que nous arrivons à acheter chez nous des blés très chers et très mauvais, qui ne donnent pas du tout l'idée de leur véritable valeur.

Telle est donc l'explication de ce mouvement en avant de la Russie, qui se développe de plus en plus.

Ce mouvement vers la mer des Indes doit concorder avec le mouvement en avant de l'Europe vers les Dardanelles, il s'opère sûrement mais lentement. L'Allemagne le comprend très bien et cherche à opposer une barrière ; mais la Russie arrivera au résultat et réussira dans son entreprise tant qu'elle aura pour guides : les principes du respect de Dieu, le travail et l'énergie.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

UNE MISSION A MADAGASCAR
EN 1889.

DE TAMATAVE A TANANARIVE,

Par M. Georges FOUCART, de Valenciennes, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Suite et fin (1).

Après la rude traversée du marais de Tanimandry, nos *boryzany* avaient droit à un repos. Ils firent donc diligence vers les cases auprès desquelles nous nous étions arrêtés, espérant y trouver le manioc qu'on cuit chaque matin dans tous les lieux de la route où les voyageurs font halte. Quelle déception ! les marmites étaient fumantes encore, mais absolument vides ; des porteurs de peaux de bœufs venus en sens inverse étaient arrivés les premiers et avaient absorbé toute la provision. Nos gens contemplèrent un instant, d'un œil mélancolique, la vaisselle veuve d'aliments ; puis, soudain, ils ressaisirent leurs colis vivants ou inanimés et se dirigèrent vers des collines sablonneuses couvertes de plantes herbacées et de fougères.

Ce sont d'anciennes dunes fixées maintenant par la végétation. D'une forme arrondie, toujours la même, elles se succèdent sans ordre. Dans les creux que laissent entre elles ces collines, l'eau ne peut s'infiltrer profondément à cause de l'imperméabilité du sous-sol argileux. Elle s'accumule, devient stagnante ou, lorsque les parties basses se com-

(1) Voir Bulletin d'Août 1889, page 101.

muniquent et présentent une pente suffisante, elle forme de petits ruisseaux.

Le système hydrographique de cette région est très compliqué et ne peut être saisi par un coup d'œil donné en passant : d'ailleurs, il n'offre pas un grand intérêt. Dans les endroits les plus humides, au milieu d'une multitude de plantes aquatiques, poussent en abondance les rofias et les ravinalas ; serrés les uns contre les autres dans les fonds, ces arbres remontent le long des petits cours d'eau et, à mesure qu'on approche de leur origine, ils deviennent de plus en plus rares. Sur les sommets ne pousse que de l'herbe.

Le rofia et le ravinala donnent à la région que nous traversons un aspect particulier. Le premier, que les savants connaissent sous le nom de *raphia Madagascariensis*, est un palmier dont les branches s'évasent en bouquet ; ses parties fibreuses servent, comme je l'ai dit, à la confection des rabanes ; beaucoup aussi partent pour l'Europe où, principalement dans le Midi de la France, elles sont employées à attacher les vignes sur leurs tuteurs. Le second, appelé par les doctes *urania speciosa*, possède des feuilles disposées en éventail sur un même plan. Suivant les terrains, cet éventail s'agite soit au-dessus d'un tronc assez élevé, soit presque au niveau du sol. De plusieurs mètres de longueur, les feuilles du ravinala ne s'élargissent qu'à une certaine distance du centre de rayonnement, de sorte que, lorsqu'on voit de loin un de ces arbres, les côtes minces disparaissant dans la vive lumière, la tête ressemble à un immense point d'orgue. Elle n'est pas moins singulière et se réduit à une simple ligne quand on la regarde sur la tranche, surtout si plusieurs sont orientées de la même façon. Le ravinala est souvent appelé « arbre du voyageur » parce qu'il garde, à la base de ses larges feuilles, une provision d'eau qui peut servir à étancher la soif du passant ; mais, pour remplir avec utilité ce rôle qui paraît à beaucoup d'étrangers une délicate attention de la Providence à leur égard, il devrait pousser dans les déserts et non sur le bord des ruisseaux. Il rend des services plus réels dans la construction des cases indigènes dont le plancher est fait de son écorce, la couverture de ses feuilles coupées en deux dans le sens de la longueur, et la membrure du toit, des côtes de ces mêmes feuilles.

Nous marchons encore une heure par un sentier qui tantôt contourne les collines et tantôt les escalade, au milieu d'un paysage dont la nouveauté nous dissimule la monotonie. Enfin nous arrivons dans un village d'une dizaine de cases où les porteurs pourront apaiser leur

faim. Suivant le cérémonial quotidien, l'un d'eux, se découvrant respectueusement, vient nous demander un peu d'argent : nous lui allouons un *lasiray* (0 fr. 31) et il va, en marchandant longuement pour faire augmenter la portion, acheter une montagne de manioc cuit à l'eau. Il en fait ensuite une répartition équitable entre ses camarades, non sans avoir mis à part quelques beaux morceaux qu'il dispose soigneusement dans son chapeau transformé en légumier et qu'il nous présente pour que nous prenions part au déjeuner.

Cet emploi inusité d'un objet de toilette peut sembler étrange, mais il n'est pas le seul : le chapeau en paille de riz du porteur malgache joue encore d'autres rôles tout aussi inattendus. Par exemple, entre les mains habiles de son propriétaire, il devient un filtre destiné à épurer l'eau croupissante des marais : pour l'appliquer à cet usage, on le fait flotter et on l'enfonce doucement ; l'eau, tendant à se mettre de niveau, pénètre à travers les étroits interstices de la paille et laisse dehors les débris organiques accompagnés des nombreux animalcules qui habitent les eaux de Madagascar : on n'a plus alors qu'à soulever le couvre-chef et à boire dans ce hanap improvisé. Il faut dire néanmoins que les Malgaches ne professent qu'une médiocre confiance pour ce genre d'assainissement, car lorsqu'ils y ont recours en voyage, ils ne font que se rafraîchir la bouche et ils s'empressent de cracher l'eau. Une fois de plus se justifie ainsi le principe de la division du travail, en vertu duquel un organe, pour être parfait, ne doit remplir qu'une seule fonction ; dans ses métamorphoses le chapeau de paille est évidemment inférieur à un plat pour servir les légumes et à un filtre Chamberland pour débarrasser l'eau des microbes, mais on ne saurait raisonnablement reprocher aux porteurs de ne se point charger de ces objets encombrants.

L'estomac lesté, la troupe reprend sa marche sous une pluie fine qui commence à tomber. Nous nous engageons dans un ruisseau assez profond où un homme perd pied en cherchant un gué ; puis nous le longeons un certain temps, en suivant une berge étroite qui s'éboule sous les pieds. A neuf heures et demie, nous sommes sur les bords de l'Iaroka que nous traversons de nouveau pour retourner sur la rive gauche.

A quelques pas de la rivière, s'élève un tombeau assez curieux : il se compose d'un toit porté par quatre poteaux, sous lequel gisent deux coffres creusés dans des troncs d'arbres et munis de couvercles qu'immobilise une longue barre de bois placée transversalement et formant

un levier que tient abaissé une grosse pierre. Les cadavres se trouvent ainsi à l'abri de toute profanation ; mais une telle précaution est exceptionnelle. En général, les corps, simplement enveloppés d'étoffes, sont juchés sur un plancher élevé de deux mètres et protégé par une couverture à deux versants ; ils se décomposent à l'air, mais les tombeaux n'étant jamais ni groupés en grand nombre, ni établis dans le voisinage des habitations ou des sentiers, aucun inconvénient ne résulte de ce mode de sépulture. Les habitants n'aiment pas qu'on examine trop attentivement les cadavres et ils surveillent de près l'étranger qui se dirige de leur côté.

Ne perdant jamais une occasion de se mettre quelque chose sous la dent, nos hommes profitent de l'arrêt occasionné par les voyages répétés de l'unique pirogue que nous avons trouvée, pour dépouiller quelques orangers de leurs fruits et couper d'énormes morceaux des cannes à sucre qui croissent sur les bords de la rivière. Ces cannes poussaient-elles là spontanément et sans aucune intervention humaine? Je n'oserais l'affirmer ; mais les porteurs pratiquent, quant à la propriété agricole, des idées fort larges qui, dans le cas particulier, les poussent à mâcher avec énergie le produit de leur récolte, afin d'en extraire le jus sucré. Cette dégustation leur fait oublier la pluie qui, peu à peu, a augmenté et est devenue torrentielle ; les bords de leurs chapeaux s'affaissent piteusement et leurs camisoles de rabane deviennent luisantes sous l'averse ; ils reçoivent ce baptême continu stoïquement, en baissant la tête et en arrondissant le dos. Pour moi, enveloppé dans un caoutchouc, c'est en vain que je cherche à boucher les ouvertures par où s'introduit l'eau ; en dépit de mes efforts, je suis inondé. A peine, à travers les grosses gouttes qui strient obliquement l'atmosphère obscurcie par d'épais nuages, puis-je voir que, si le sol a conservé le même aspect mamelonné, sa nature a changé : le sable est remplacé par une argile jaune, rouge et même quelquefois violacée, que la pluie délaie et rend glissante.

Nous traversons ainsi deux villages, dont le second, Maromby (*Maro*, nombreux ; *omby*, bœufs) est important. Il est construit sur une petite colline, à côté d'un ruisseau où vogue toute une flottille de pirogues. Souvent, en effet, au lieu de prendre la route que j'ai décrite, c'est par eau, en remontant l'Iaroka et le petit affluent qui passe au pied du village, que l'on va d'Andovaranto à Maromby en quatre heures ; ce trajet est préféré par les voyageurs que laissent indifférents les beautés naturelles du marais de Tanimandry.

Sous la pluie qui nous cingle le visage, l'étape paraît interminable. Nous nous arrêtons seulement vers deux heures, à Manambonitra.

Notre intention n'est que d'y déjeuner, mais, au bout de quelques instants, le commandeur vient nous dire que nous devrons y passer le reste du jour et y coucher : une crue subite du ruisseau qui se trouve à la sortie du village fait obstacle à toute marche en avant. A Madagascar, ces rapides changements du niveau des cours d'eau sont fréquents et la constitution des terrains qu'ils traversent les explique : le sol argileux est très peu perméable : l'eau ne s'y infiltre pas. Elle coule à la surface et, en peu de temps, par suite de la raideur des pentes, arrive dans les vallées où le ruisselet le plus mince prend tout à coup une majestueuse allure. Il ne la garde du reste que peu d'heures, car la crue ne dure guère plus longtemps que la pluie qui l'a produite.

Nous profitons de notre repos forcé pour recueillir des échantillons de botanique et inspecter nos bagages. Nous faisons des découvertes navrantes, qui nous présagent pour l'avenir d'autres mésaventures si le mauvais temps continue : sous l'influence combinée de l'humidité et de la chaleur, la boîte de notre chronomètre s'est décollée et le cuivre de nos boussoles oxydé ; les serrures rouillées ne fonctionnent plus et, dans l'intérieur de nos malles, chaussures et vêtements se sont couverts de moisissures aux couleurs variées.

Le lendemain matin, le ruisseau étant revenu à sa hauteur normale, nous le traversons sans difficulté, ainsi qu'un grand nombre d'autres affluents secondaires de l'Iaroka.

La route est peu intéressante ; sur ses côtés, et, au loin, dans la campagne, se dressent un grand nombre de blocs de pierre noire. Ce sont les résidus de la roche primitive dont, sous l'influence des agents atmosphériques, la désagrégation a produit l'argile.

Le chemin monte, descend et dessine de fréquentes sinuosités avant d'atteindre Ranomafana (*rano,* eau ; *mafana,* chaude), à environ 100 mètres d'altitude. Là, jaillit une source thermale dont la température est d'environ 65 degrés ; l'inondation générale de la vallée ne nous a pas permis d'en approcher, mais un indigène a été à notre intention y remplir une bouteille. L'eau en est fortement minérale. Je ne doute pas qu'après analyse, les médecins ne lui découvrent des propriétés thérapeutiques remarquables. Toutefois, la création d'une ville d'eaux en ce point me paraîtrait encore prématurée.

A notre départ de Ranomafana, la pluie, en fidèle compagne, fait son apparition à la même heure que la veille et ne nous quitte pas une

minute. Nous avons sur la tête les cataractes du ciel ouvertes en grand, sous les pieds une boue épaisse quand nous sommes dans la plaine, et des cascades quand nous montons ou descendons les pentes rocailleuses. A onze heures, nous arrivons à Bédara et, comme les mêmes causes engendrent les mêmes effets, nous y demeurons encore prisonniers tout le reste de la journée, par suite du grossissement des ruisseaux.

Le soir, en faisant une promenade dans le village, nous avons l'occasion d'entendre jouer de quelques instruments de musique.

Nous en étudions la structure et les effets.

L'un d'eux, le *valiha*, est tiré d'un gros bambou : ses cordes, au nombre d'une vingtaine, sont formées d'une portion de l'écorce découpée en minces lanières qui restent adhérentes vers leurs deux extrémités ; de petits chevalets les soulèvent et les maintiennent à un degré convenable de tension. On les pince au moyen des ongles, en tenant l'instrument verticalement appuyé sur les genoux. Les sons qu'on en tire sont assez jolis, mais tellement discrets, que l'oreille la plus délicate n'en saurait être incommodée : à quelques mètres de l'instrument, on n'entend plus rien.

Un autre, la *lokanga*, possède une ou deux cordes, tendues au-dessus d'une tige de bois munie de trois touches à l'une de ses extrémités et montée, de l'autre côté, sur une moitié de citrouille ou de calebasse formant boîte de résonnance. D'une main, on pince les cordes ; de l'autre, on les appuie sur l'une des touches, et on peut ainsi obtenir trois ou six notes. La lokanga sert surtout à accompagner la voix.

Un instrument d'importation européenne dispute l'affection des indigènes à la lokanga et à la valiha : c'est l'accordéon, qui se répand de plus en plus et dont on trouve à Madagascar beaucoup de joueurs habiles. Dans la région où nous sommes, on entend surtout l'accordéon rectangulaire de fabrication française, suisse ou allemande : dans le centre, domine l'instrument hexagonal, d'origine anglaise, que nos voisins appellent *Concertum*.

Pendant la nuit, le temps s'est remis au beau. Nous repartons de bonne heure et, à la clarté du soleil matinal, du haut d'une colline élevée dont nous faisons l'ascension, nos regards embrassent une vue fort étendue : partout des mamelons avec des rofias ou des ravinalas dans les vallées : et, sur les hauteurs, quelques touffes d'arbres au feuillage foncé ; au milieu de la verdure des herbes, les sentiers où se montre la terre se détachent en rouge : la rivière, qui coule en serpen-

tant, semble un ruban d'argent pur et près d'elle, au sein d'une sorte de brouillard, apparaît le village que nous venons de quitter, enveloppé par la fumée bleuâtre qui suinte à travers les toits bruns de ses cases. Devant nous, vers l'ouest, surgissent de hautes montagnes encore estompées par l'éloignement; le terrain devient de plus en plus accidenté à mesure que nous nous en approchons: nous traversons plusieurs ruisseaux, et, après avoir passé au milieu du village d'*Ambatoharanana*, nous faisons halte sur le bord d'un cours d'eau d'une vingtaine de mètres, assez profond, quoique guéable. Pour le franchir, quelques préparatifs sont nécessaires; nos porteurs se retirent un peu à l'écart et procèdent à un déshabillage général; c'est du reste vite fait; bientôt, de tous leurs vêtements, il ne leur est resté que le chapeau. Revenus vers nous avec le geste pudique, mais non les charmes de la Vénus de Médicis, ils nous remettent les costumes qu'ils viennent de quitter, puis rechargent le filanjane sur leurs robustes épaules. Vers le milieu de la rivière, l'eau leur vient jusqu'au menton et ils sont obligés de nous soulever à la force des bras. Pour nous, les jambes horizontales et les bras remplis de la défroque que toute la troupe nous a confiée, nous demeurons au-dessus du niveau de l'eau, sinon toujours, au moins généralement.

Une fois sur la rive, chacun se secoue; quelques instants suffisent pour réparer le désordre des toilettes; nous nous dirigeons vers Mahela, où nous ne nous arrêtons point, et, une heure après, nous sommes à Anipasimbe (*Any*, là; *fasika*, sable; *be*, beaucoup).

Arrivés là, nous ne pouvons aller plus loin : par suite des mouvements désordonnés auxquels mon filanjane a été soumis dans les montées et les descentes, une de ses traverses en fer s'est cassée et, n'étant plus maintenu à un écartement convenable, les deux brancards font l'office de mâchoires d'étau et me serrent désagréablement les genoux. Force nous est de recourir aux talents d'un forgeron malgache. On nous en indique un dans le village; il est installé sous un petit hangar. Le feu de charbon de bois de sa forge est activé par un soufflet qui consiste en deux troncs d'arbres creusés et placés verticalement côte à côte: dans chacun d'eux se meut un piston en bois garni d'étoffe; à la partie inférieure, se trouvent deux petits tuyaux en bambou qui vont aboutir à une pierre percée d'une ouverture unique, placée devant le feu. En donnant aux pistons un mouvement alternatif, on produit un jet de vent continu. L'enclume est une grosse pierre; le marteau en fer est très léger, et exerce, par son choc, une action d'au-

tant plus faible, que les Malgaches ont la mauvaise habitude de tenir l'outil, non à l'extrémité du manche, mais près de la tête. Avec des instruments aussi imparfaits, la réparation de mon véhicule exige plusieurs heures.

Pendant que je surveille ce raccommodage, les indigènes se livrent à des exercices acrobatiques avec un bœuf destiné à la boucherie : l'un d'eux essaye de monter sur le dos de l'animal et de s'y maintenir le plus longtemps possible ; le bœuf agacé fait des bonds énormes, jette son fardeau humain sur le sol, et prend sa course au milieu du village ; on l'arrête au moyen d'une longue corde attachée à une de ses jambes de derrière, et le plus audacieux tente de nouveau l'aventure. Quand il est à bas, un autre recommence. Ordinairement, la partie se termine quand il ne reste personne à culbuter et que tous, successivement, se sont relevés plus ou moins contusionnés ou avec de bonnes éraflures : le bœuf alors est conduit à un poteau où il reste lié pendant sa dernière nuit.

A partir d'Ampasinbe, le chemin monte rapidement en fendant la première zone forestière dont l'île de Madagascar est entourée ; les arbres sont peu élevés, éloignés les uns des autres, mais entre eux poussent en multitude buissons et broussailles. Le sentier est étroit, encaissé, profondément raviné par les pluies, obstrué par des fragments de rochers, des racines et des branches cassées : il met en communication deux villages, Modilo et Sahanitelo, et coupe plusieurs petites vallées. Au fond de l'une d'elles coule, sur un lit de cailloux, un ruisseau d'une douzaine de mètres de largeur : en amont du gué, nous apercevons une chute qui, avec son encadrement de fougères arborescentes et de lianes, produit un charmant effet. Bientôt après, nous sommes à Beforona (*be*, beaucoup : *forona*, joncs), grand village où se trouvent un gouverneur hova et des militaires, un temple protestant et une école. Depuis l'époque de mon passage, on y a même installé un bureau télégraphique.

Beforona est un point renommé par ses fièvres. Ceux qui sont nés dans le pays les contractent rarement, mais les Hovas de l'intérieur, dont se composent l'administration et la garnison, y sont très sujets ; il en est de même des Européens. Le village étant à une altitude de 475 mètres et à plus de 50 kilomètres de la mer, on voit qu'à Madagascar, les régions basses sur les côtes ne sont pas seules insalubres, comme on le dit généralement.

Comme c'est dimanche, nous avons donné un peu d'argent à nos

hommes pour acheter de la viande. Cette ration supplémentaire, sans doute arrosée de rhum et de *betsa-betsa*, infusion d'herbes aromatiques dans le jus de canne fermenté, les a mis en gaieté. Le soir, ils chantent et dansent dans la case où ils sont installés : nous allons rehausser par notre présence l'éclat de cette fête improvisée. Les porteurs sont assis, sauf un seul qui, resté debout, chante un thème ; les autres font avec leurs voix un accompagnement monotone, dont les temps forts sont accentués par des battements de mains D'autres fois, le chanteur principal improvise un récitatif et tout le monde reprend le refrain en chœur. De temps en temps, la chorégraphie s'allie à la musique. Ces danses, auxquelles les mains participent autant que les pieds, sont lentes, peu gracieuses et ressemblent trop souvent à des tours de force. Pour les apprécier, de même que pour pénétrer les finesses de la poésie malgache, il faudrait être depuis longtemps dans le pays. Aussi, vers neuf heures, nous nous retirons, mais, bien avant dans la nuit, nous entendons encore des chansons aux innombrables couplets.

Le lundi matin, vers six heures, nous quittons Beforona. Le terrain que nous parcourons est arrosé par plusieurs cours d'eau, dont l'un est tellement sinueux, qu'en moins de vingt minutes, nous le guéons treize fois. Au moyen de canaux d'irrigation, il alimente des rizières qui semblent assez mal entretenues. Le riz qu'on récolte dans cette région est rougeâtre et n'est pas très estimé.

A sept heures, nous passons à Rihitra ; puis nous commençons une longue et pénible ascension à travers un bois épais. Le chemin est argileux, glissant, encaissé entre les deux parois verticales d'une tranchée de six à huit mètres de hauteur, et dominé par des rochers qui n'ont pour point d'appui qu'un peu de terre minée par les eaux ; dans cet étranglement aussi tortueux que montueux, le filanjane ne peut se manœuvrer ; nous mettons donc pied à terre, et pataugeons sur un des côtés du couloir, en faisant des efforts parfois infructueux pour ne pas glisser dans le fond rempli d'une boue rougeâtre et gluante. Les passages difficiles se suivent et se ressemblent, mais s'ils sont toujours mauvais pour les jambes, ils sont souvent agréables pour les yeux : les bambous, les hautes fougères, les arbres couverts de lianes, d'orchidées, de mousses et de plantes parasites forment, au-dessus de nos têtes, une épaisse voûte de verdure et nous font, à certains moments, oublier que nous nous agitons en plein bourbier.

Pour surcroît d'agrément, nous rencontrons un troupeau de bœufs dans un de ces corridors et, afin de lui faire place, nous sommes ré-

duits à nous accrocher à des racines qui sortent de la muraille de terre ; les animaux, stimulés par les conducteurs, passent paisiblement ou à fond de train suivant leur humeur : à la fin du défilé, l'un d'eux s'envase dans une fondrière où il ne peut plus bouger ; les efforts combinés de plusieurs hommes ne l'en retirent qu'à grand'peine.

Après un arrêt pour déjeuner à Anevoka, village d'une vingtaine de cases, nous reprenons l'après-midi les mêmes exercices en pleine boue et en plein bois. Au plus épais d'un fourré, nous entendons des cris plaintifs. On dirait des gémissements humains sortant des broussailles, mais nous ne voyons rien : c'est une troupe de *babakoto* que nous avons mise en fuite. Ces lémuriens, qui ont pour caractère particulier d'avoir une queue assez courte, sont sauvages et très difficiles à prendre. Souvent je les ai entendus dans les forêts, mais jamais je n'ai pu en approcher.

Après une nuit passée à Analamazaotra, nous suivons, en quittant ce village, une route beaucoup moins accidentée mais non plus propre que celle de la veille. Le terrain en est marécageux et coupé par des affluents du Ranombary, rivière située au nord et qui, avec le Ranolahy, va se réunir à l'Iaroka, à quelques kilomètres d'Andovoranto ; des arbres, jetés d'une rive à l'autre, y forment des ponts d'une solidité douteuse. Leur étroitesse est telle que les quatre porteurs de filanjane doivent y marcher à la file ; ayant juste la place nécessaire pour les pieds, ils ont de la peine à se tenir en équilibre, d'autant plus que le plancher sur lequel ils se risquent est animé de mouvements oscillatoires analogues à ceux que prennent les cordes tendues qui servent aux acrobates.

Au milieu du jour, nous faisons une halte à Ampatimfrotsy (*Any*, la ; *fasika*, sable ; *fotsy*, blanc), village d'une quarantaine de cases assez propres, placées sur les côtés d'une large rue. Tout le fond de la petite vallée où il est construit est recouvert d'une couche de sable, dont la blancheur tranche sur l'argile fortement colorée des environs. L'étymologie est donc pleinement justifiée.

Au-delà d'Ampasinpotsy, à part quelques marais, la route est convenable et le fait est d'autant plus à noter qu'il est plus rare. Nous montons toujours et quand nous avons atteint le point culminant de notre course, nous apercevons, au lointain, de hautes montagnes, bien découpées, se détachant nettement sur le ciel ; elles constituent la dernière marche du gigantesque escalier menant de la côte à l'Imérina : nous en sommes séparés par une vaste plaine où sont parsemés de loin

en loin quelques mamelons de faible hauteur. Au pied des montagnes, le Mangoro coule du nord au sud ; c'est beaucoup plus bas seulement, qu'après avoir fait un coude à l'est, il se dirige vers l'Océan Indien où il se jette à Mahanoro. Plus près de nous est Moramanga, où l'on parvient en suivant un sentier tracé sur un contrefort de la montagne.

Moramanga est une ville d'environ 1,500 habitants. Elle s'étend surtout en longueur. Les cases, construites en bois, ont une architecture un peu moins rudimentaire que celles des villages précédents : la plupart sont divisées en plusieurs pièces et toutes possèdent des portes et des fenêtres ; à l'extérieur, on aperçoit des traces d'ornementation, particulièrement sur le poinçon qui se trouve entre les chevrons du pignon.

La case où nous descendons est située à l'entrée de la ville, au milieu d'une cour close par un petit mur en terre. Au dedans, nous trouvons quelques meubles et les murs, ainsi que le plafond, sont recouverts de nattes.

Au moment de notre arrivée, la longue et unique rue de Moramanga présentait une grande animation. Bien que ce ne fût point le jour du marché, qui se tient le jeudi, de nombreux commerçants avaient établi leurs boutiques en plein vent, sous de vastes parasols en coton écru ou en rabanes bariolées ; à leur ombre étaient étalés, à terre, quelques articles européens consistant en étoffes, couteaux, miroirs, aiguilles, boutons et surtout des produits indigènes, tels que la viande de bœuf et de porc, les légumes, les fruits, le sucre, le sel et le savon.

A notre case fait face l'habitation du gouverneur hova, construite dans un *rova* ou enceinte rectangulaire fermée par des palissades à pointes aiguës : genre de clôture défensive qui ne peut être employé que par la reine, les princes et les représentants du pouvoir central.

Nous faisons porter nos cartes au gouverneur qui se nomme Radrema et possède dix honneurs. Quelques instants après, nous recevons la visite de ce haut personnage. Pour la circonstance, il a voulu se vêtir à l'européenne. Il est enveloppé dans une robe de chambre en flanelle à carreaux rouges et noirs. Mais, comme au bout d'une demi-heure de la conversation, qui se fait par l'intermédiaire de notre cuisinier, Catat lui propose de faire son portrait, il nous demande la permission d'aller changer de costume. Il revient bientôt avec un élégant costume complet gris : une fois placé devant l'objectif, s'apercevant qu'il a oublié sa montre, il l'envoie chercher par un officier, en même temps qu'une Bible ; pendant la pose il tient celle-ci d'une façon appa-

rente, afin de montrer qu'il a gardé la foi inculquée par les missionnaires anglais. Les officiers de l'état-major, qui forment un groupe avec leur chef, n'ont pas une tenue moins remarquable : l'un d'eux surtout est très réussi : il porte une redingote et un pantalon noirs, mais sans souliers ni chemise.

La séance de photographie se continue par le défilé d'un certain nombre d'indigènes devant l'appareil : les modèles ne peuvent nous manquer, car, à Moramanga, la population est variée. La ville se trouve aux limites de l'Ankay, province habitée par les Bezanozano et il existe de cette tribu des types assez purs ; avec leurs cheveux disposés en petites touffes aplaties et couvertes d'une graisse blanchâtre, leurs boucles d'oreilles et quelques autres bijoux en argent, les femmes grandes et élancées ont beaucoup de caractère : les hommes aussi, mais leurs formes sont moins élégantes ; ceux qu'on rencontre dans la forêt ont, pour tout costume, une pièce de cotonnade autour des reins, une calotte ronde en natte et un collier en boutons de porcelaine blanche. Les Hovas sont assez nombreux à Moramanga et se distinguent facilement des autres races, par leur teint plus clair et leurs cheveux lisses : ils sont aussi plus intelligents ; leurs enfants sont beaucoup plus sociables que ceux des Betsimisaraka. Nous causons avec eux assez facilement : leur prononciation est douce et se rapproche davantage du langage écrit que celle de nos porteurs ; ils comprennent nos questions, y répondent et nous sommes étonnés de leur entendre répéter des phrases françaises que nous avons prononcées une seule fois. Presque tous savent lire et écrire.

Nous employons la fin de l'après-midi à des exercices linguistiques avec les gamins des deux sexes qui ont envahi notre domicile. Dans la soirée, nous continuons ces exercices avec le frère du gouverneur qui vient nous visiter accompagné de sa famille. Suivant l'usage du pays, il nous a apporté un cadeau de victuailles.

Notre séjour à Moramanga n'a pas été sans intérêt, et nous nous couchons satisfaits de notre journée. Malheureusement, toute médaille a son revers et nous ne goûtons qu'un sommeil agité et interrompu : les soldats de garde à l'entrée du *rova* poussent toutes les deux minutes le cri de zovy ! (qui vive), qui prouve leur vigilance, mais qui nous trouble désagréablement. Ce n'est pas tout : les élégantes tentures de nattes dont les parois de notre chambre sont recouverts, recèlent dans leur plis des familles d'insectes qui profitent des ombres de la nuit pour faire des excursions au dehors et venir se promener dans nos lits.

Aussi, voyons-nous avec plaisir se lever le soleil qui met fin à ces causes multiples de dérangement.

De Moramanga aux bords du Mangoro, le terrain, sec ou marécageux suivant les points, ne nourrit qu'une herbe maigre. On ne revoit des arbres, et encore assez rabougris, que sur des collines situées près du fleuve, qu'on atteint après environ trois heures de marche. A l'endroit du passage s'élève un village appelé Andakana (*any*, la ; *lakana*, pirogues), à cheval sur le cours d'eau et dont les deux parties n'ont rien à s'envier, car elles sont aussi sales l'une que l'autre. Le Mangoro, assez rapide et parsemé de quelques îlots, a 80 mètres de largeur à peu près. Après en être sortis, nous le longeons sur la rive droite ; tant que le Mangoro reste en vue, je m'écarquille les yeux pour tâcher d'apercevoir un caïman, car ce fleuve a la réputation d'en contenir beaucoup, mais mon attention n'obtient aucun succès.

Jusqu'au village d'Adzomakely, station choisie pour notre déjeuner, le terrain n'est guère accidenté ; mais au-delà se dresse le mont Fody, dont nous faisons l'ascension par une longue rampe ; ses flancs sont dénudés : à son sommet pousse un petit bois, à l'issue duquel nous descendons par une pente rapide dans une plaine où coulent plusieurs ruisseaux qui alimentent des rizières. Nous avançons tantôt dans des parties inondées, tantôt sur de petites levées de terre qui servent de digues ; d'une façon ou de l'autre, la marche est pénible et lente. Nous finissons cependant par sortir de ce chemin détrempé ; nous guéons une rivière et nous gravissons une colline où se trouve un village nommé *Fabotsy* (samedi), à cause d'un marché qui s'y tient chaque semaine. Du point où il a lieu et qui ne se signale que par des abris en feuilles, on jouit d'une vue qui s'étend sur toute la vallée. Nous faisons là quelques photographies, mais la pluie vient assez vite nous interrompre, et elle nous force à rentrer dans le village pour y achever la journée.

Le lendemain, de bonne heure, nous sommes en route. Une première étape sans grand intérêt, nous conduit à Anibodinangavo (*Any*, là ; *voday*, pied : *Angavo*, nom d'une montagne) ; puis nous nous mettons à gravir la rampe qui conduit sur les hauts plateaux du centre. Semé de cailloux de tous les calibres, le chemin se confond avec le lit d'un ruisseau qui vient des hauteurs. Pendant que nous montons en sautant de pierre en pierre ou en nous hissant péniblement sur les plus gros rochers, le ruisseau descend en murmurant et en formant de petites cascades. En haut se trouve un bois, plus loin une rivière au-dessus de

laquelle est jeté un pont malgache, long et vibrant. Vient ensuite une montée dans l'argile détrempée ; seconde édition augmentée, mais non corrigée, hélas ! des côtes d'Analasnazaotra, avec couloirs profonds et remplis d'une boue épaisse. Commencées par la main des indigènes, ces tranchées s'approfondissent de plus en plus par le passage répété des hommes et des troupeaux, aussi bien que par l'action des eaux pluviales. Quand elles sont devenues par trop impraticables, on en creuse à côté d'autres qui sont bientôt dans le même état.

Enfin, nous parvenons au sommet ; tout le monde a de la boue rouge jusqu'au-dessus des genoux : chacun semble de loin s'être botté en cuir de Russie ; une mare se trouve là, fort à propos, nous faisons donc une toilette sommaire et nous entrons dans Ankeramadinika.

L'aspect de ce village est absolument différent de tous ceux que nous avons vus jusqu'ici. Les maisons sont bien encore disposées sur les côtés de la route, mais au lieu d'être en bois, elles sont construites en terre. Les murs de $0^{m}60$ d'épaisseur sont formés d'assises de $0^{m}80$ de hauteur. On les établit successivement, avec de l'argile battue et délayée dans l'eau, à mesure que l'une d'elles a pris de la solidité en séchant. Certaines parties, comme les pointes des pignons, sont en briques crues ; les baies sont entourées d'un bâti en bois. Ordinairement, un mur divise l'intérieur en deux parties ; le plus souvent, la porte qui y est percée a moins de hauteur que la moyenne de la taille humaine ; on s'y cogne donc la tête au commencement, mais l'expérience instruit, et, au bout de quelque temps, on se baisse instinctivement pour entrer.

On accède à l'étage, quand il y en a un, par un escalier en briques, vite transformé en un vrai casse-cou, par suite de la faible résistance à l'usure des matériaux dont il est composé. Le toit est saillant et, comme dans les cases en bois, le faîtage est soutenu par deux poteaux, plantés à l'intérieur près du milieu des murs formant pignon.

Ces maisons présentent assez de solidité, tant que la toiture est maintenue en bon état et protège les murs. Sinon, ceux-ci ne font pas longue résistance aux pluies diluviennes de l'hivernage : sitôt qu'ils sont imprégnés par l'humidité, ils s'affaissent. Quelques tas de terre, voilà tout ce qui reste d'un village abandonné depuis peu d'années.

L'intérieur des maisons est, pour l'ordinaire, assez sale. Dans un coin, ou sous l'escalier, existe presque partout un enclos limité par un petit mur en terre, où passent la nuit un porc ou des moutons ; les poules, les canards et les oies s'y réfugient également, ainsi que

d'autres animaux plus petits, non assez domestiqués encore pour ne point causer quelques ennuis aux voyageurs.

A partir d'Ankeramadinika, le chemin est bon. Nos regards parcourent un grand nombre de rizières qui occupent le fond de toutes les vallées et qui sont artistement installées. Le petit cours d'eau dont le cultivateur dispose, est canalisé sur l'un des côtés ; le milieu a été aménagé en une série de terrasses étagées et séparées par des levées de terre : de l'autre côté est un canal d'écoulement. On peut ainsi, suivant les diverses phases de la culture du riz, inonder les terrasses, avoir dans les champs de l'eau stagnante ou courante, puis les assécher. Toutes les parties du sol qui peuvent servir ont été utilisées et, pour arriver à un tel résultat, les Hovas ont dû exécuter des travaux considérables. A côté des rizières, s'étendent des champs de manioc, de patates et d'autres légumes. Mais, en plongeant les vallées, l'œil est réjoui par le spectacle d'une fécondité due à l'intervention de l'industrie humaine, il n'a plus devant lui que l'aridité et la désolation quand il se relève sur les coteaux, toutes les parties hautes sont couvertes d'une herbe courte et rare que perçent çà et là des blocs de granit. Seuls, quelques chétifs buissons enfoncent leurs racines dans ce sol lavé par les pluies et privé de terre végétale. On ne voit pas un arbre à plusieurs kilomètres à la ronde.

Nous nous arrêtons pour la nuit à Monjakandriana. Dans la maison qui nous est destinée, il y a, comme de coutume, deux chambres ; celle où nous devons coucher, pour ne point cohabiter avec les animaux qui encombrent l'autre, a des dimensions minuscules et ne semble pas construite à l'échelle humaine. Elle est éclairée par une petite fenêtre ; elle est munie d'un volet en bois qui, à la rigueur, pourrait la fermer, mais, sous peine de périr asphyxiés, il nous faut la maintenir ouverte aussi bien pendant notre repas du soir que pendant notre toilette du matin.

Bientôt, à cette étroite ouverture, nous voyons apparaître une foule de têtes, avec des yeux grands ouverts, et comme amoncelées les unes sur les autres. Ce sont les habitants du pays qui viennent nous examiner et se mettre au courant des usages d'une autre civilisation. Durant tout notre séjour, le public reste aussi nombreux et quelques amateurs gardent longtemps les bonnes places. Et pourquoi non, après tout ? N'étions-nous point une curiosité pour les Hovas, comme deux mois plus tard en ont été une, pour les Français, les sauvages exhibés à l'esplanade des Invalides.

Nous avions pour voisin un bœuf à bosse qui sans doute se plaisait médiocrement dans le domicile qu'on lui avait choisi, car il poussait des mugissements continuels. Si ces protestations étaient motivées par un instinct confus de la propreté, elles étaient assurément légitimes, quoique par trop bruyantes : suivant la coutume hova, après l'avoir mené paître, on lui avait donné pour gîte un trou de deux mètres de profondeur creusé en face de notre maison ; il y croupissait dans l'ordure et plongeait dans la fange jusqu'au ventre. Ces sortes d'écuries creusées dans le sol n'ayant aucun écoulement, la terre constamment piétinée, l'eau de pluie et d'autres éléments que je n'énumérerai pas, y forment bientôt un mélange qui n'est pas fait à souhait pour le plaisir des narines.

A partir de Manjakandriana, le pays devient très peuplé. En suivant la route, on a toujours devant soi le spectacle de cinq ou six villages dont les maisons d'argile rouge offrent un aspect fort coquet. Nous en traversons plusieurs, mais je n'en citerai qu'un, Maharidaza, parce qu'il a conservé la physionomie des agglomérations formées alors que les Hovas avaient encore à redouter les attaques de leurs ennemis. Il est construit sur une petite colline ; un fossé large et profond l'entoure : du côté intérieur est une banquette en terre surmontée de cactus plantés en haie et dont les épines constituent une défense sérieuse. On pénètre à l'intérieur par deux portes étroites dont les montants et le linteau sont en granit ; pour la clore, une énorme dalle circulaire de plus de trois mètres de diamètre peut être roulée devant l'ouverture, entre les montants, et de hautes pierres plantées dans le sol, afin d'empêcher qu'un effort venant de l'extérieur ne vienne la renverser. A Maharidaza, l'énorme meule n'a pas été remuée depuis longtemps, mais dans les villages fortifiés de l'ouest, sur la frontière du pays Sakalave, on manœuvre encore tous les soirs les portes roulantes.

La route continue à se développer au milieu d'une campagne dénudée ; elle suit les flancs des collines se rattachant au mont Ambatovaro, passe près du marché d'Alarobia (mercredi), longe les bâtiments d'une mission anglaise et aboutit à un grand village, Ambohimalaza (*Any*, là, *vohitra*, village ; *malaza*, célèbre), où nous stationnons et d'où nous envoyons un exprès au Résident général, à Tananarive, pour annoncer notre prochaine arrivée.

L'après-midi, nous nous promenons dans les environs. Nous visitons d'abord une mission catholique française, dans laquelle sont une église

et une école ; puis nous allons voir des carrières de granit exploitées par les Hovas et recueillir quelques échantillons de géologie. En revenant, nous passons à côté de tombeaux bien différents de ceux des Betsimisarakas : le corps est enfermé dans un caveau souterrain ; à l'extérieur, le monument se compose de quatre terrasses superposées, de grandeur décroissante : la terre est maintenue par des pierres plates et, du côté de la tête du mort, une de ces pierres est plus haute que les autres.

Le soir, nous dînons dans une famille hova à qui l'un de nous a porté des nouvelles d'un de ses membres habitant la France. Nos hôtes sont de riches commerçants, appartenant à la caste de la noblesse, qui porte le nom du village où nous sommes. Ils parlent français assez correctement, et, comme par la nature de leurs occupations, ils fréquentent beaucoup les blancs, ils vivent à l'européenne. Le salon où nous sommes reçus possède une table et des chaises, mais la partie féminine de la famille a conservé les vieilles habitudes du pays et préfère s'asseoir sur les talons, le long des murs. Les femmes n'assistent point au repas et ne font leur apparition qu'au dessert, pour trinquer avec nous. A part ce détail, le dîner manque absolument de couleur locale et n'est remarquable que par le nombre des plats et l'incohérence avec laquelle ils se succèdent. Quand il est terminé, un esclave vient remarquablement jouer du *valiha ;* deux jeunes filles chantent ensuite, et nous éprouvons un véritable plaisir à l'audition de certains airs, mélancoliques comme la plupart des productions musicales des populations primitives.

Nos hommes ont profité des loisirs de la journée pour opérer une lessive générale ; le lendemain matin, toute trace des maculatures de la route a disparu, et ils se montrent à nous, enveloppés dans des lambas d'une éclatante blancheur. Notre troupe a donc une tenue assez convenable pour faire son entrée dans la capitale, que nous devons atteindre après deux heures et demie de marche.

En partant d'Ambohimalaza, nous traversons une large rizière ; puis nous remontons sur des collines par un chemin passant au milieu de plusieurs villages. Le terrain est partout bien cultivé et les champs sont limités par des murs bas, en terre, surmontés de plantes disposées symétriquement. L'animation de la route, parcourue par de nombreux porteurs d'approvisionnements, annonce l'approche d'une grande ville. On aperçoit du reste Tananarive, dont les maisons s'étagent sur les flancs d'une haute colline, que couronne le palais de la Reine.

Au bout d'une heure, nous rencontrons M. d'Anthouard, secrétaire du Résident général, qui a eu l'amabilité de venir au-devant de nous. Nous lui serrons la main : il nous donne quelques nouvelles de France, arrivées par le télégraphe pendant notre voyage, et nous faisons route ensemble. Nous passons à côté de nombreuses maisons de campagne et de tombeaux éparpillés sur les bords de la route, nous franchissons une colline. nous traversons une dernière rizière et enfin, nous sommes au pied de la capitale.

Il n'y a plus qu'une ascension à faire : elle est courte mais difficile : nos filanjanes prennent toutes les inclinaisons comme aux plus mauvais passages des montagnes. Arrivés au sommet, nous enfilons des ruelles étroites et sinueuses, nous montons et descendons des escaliers, et bientôt nous débouchons sur la place d'Andohalo. Nos porteurs prennent leur trot le plus allongé et se précipitent dans la grande rue, en poussant des cris pour écarter les passants qui l'encombrent. En plusieurs points, la pente est très raide, mais, en dépit des obstacles. nos hommes bondissent sur les blocs énormes de granit qui forment le pavage de la voie. Absorbés par le soin de conserver une attitude dégagée devant la foule qui contemple cette course furieuse, nous jetons à peine un coup-d'œil sur le palais de la Reine, sur celui du premier ministre, qu'on aperçoit en haut de la ville, et sur la cathédrale qui se trouve sur notre chemin.

Enfin, arrivés dans le quartier d'Anbatovinaky, on nous dépose sains et saufs à la porte de l'*Hôtel de l'Europe*, où, après notre apprentissage de la vie malgache. nous éprouvons l'agrément, qui ne nous paraît pas médiocre, de retrouver quelques-uns des raffinements de la civilisation.

Une heure après, nous étions à la résidence générale, où M. Le Myre de Vilers nous faisait le meilleur accueil et nous donnait ses conseils pour nos futures excursions dans l'île.

Comme on le voit par ce qui précède, la route de Tamatave à Tananarive est longue et difficile. En effet, la durée effective du voyage est de 65 à 70 heures et, pendant tout le parcours, excepté sur la côte, dans la plaine de Moramanga et aux environs de la capitale, on escalade des rampes glissantes, on marche dans des lacs de boue, on côtoie des précipices. Pour les voyageurs, qui sont et seront encore longtemps peu nombreux, l'inconvénient est faible, mais, pour le commerce, il est considérable. Chaque homme portant une charge de 50 kilogrammes au plus et étant actuellement payé 7 fr. 50 à peu près,

le prix du transport d'une tonne de marchandise ressort à 350 ou 400 francs. En réalité, il est beaucoup plus élevé, à cause des emballages qui par eux-mêmes sont coûteux, surtout à cause de la division des charges, et qui représentent un poids mort important relativement au poids utile transporté. De plus, beaucoup de marchandises ne se prêtent pas à un fractionnement correspondant au poids moyen des paquets. Enfin, la fréquence des pluies dans certaines régions, le passage des rivières, les chutes dans la boue des marais, sont des causes fréquentes d'avaries. On arriverait donc, en tenant compte de tous ces éléments, qui ont plus ou moins de valeur suivant la nature des objets transportés, à un chiffre compris entre 500 et 600 fr., c'est-à-dire dix fois ce qu'a coûté la même quantité de marchandises en allant de Marseille à Tamatave.

Pour diminuer les frais en maintenant le mode de transport actuel, il semble qu'on pourrait rendre le trajet plus court, en allant de Tamatave à la capitale en ligne droite, au lieu de faire un crochet par Andavoranto. Une route suit cette direction le long de la vallée de l'Ivondro : c'est le *chemin de Radama*. Ce chemin, d'après une légende qui a cours parmi les négociants européens, serait beaucoup meilleur que l'autre, à tel point que les Hovas, pour l'empêcher de servir à une armée d'invasion en cas de guerre, le cacheraient aux Français et défendraient d'y passer. Mes amis Catat et Maistre ont demandé au premier Ministre l'autorisation de le parcourir, cette permission leur a été accordée avec une facilité qui m'a fait supposer, avant leur départ, qu'ils n'auraient pas de secrets bien intéressants à découvrir, ils ont trouvé des escarpements encore plus raides que ceux d'Ankeramadinika et d'Analamazaotra, passé des journées entières dans des marais et rencontré de sérieuses difficultés pour se nourrir, à cause de l'éloignement des villages.

Au récit de ce voyage, on s'est contenté de répondre que ceux qui l'avaient accompli, trompés par de fausses indications, n'avaient pas suivi le véritable chemin de Radama ; et la légende est restée entière. Elle puise de la force dans son invraisemblance même. Il est, en effet, difficile d'admettre qu'entre Tamatave, au niveau de la mer, et Tananarive, à 1,400 mètres d'altitude, existe un chemin naturel bien commode, quand on voit que, dans la région intermédiaire, les reliefs du sol sont sensiblement parallèles à la côte et que la nature du terrain varie peu. Du système orographique de l'île et de sa constitution géologique, résultent au point de vue des transports, certains inconvénients

qui doivent se rencontrer aussi bien en allant à la côte Est par la perpendiculaire que par l'oblique.

Les commerçants européens parlent aussi beaucoup de la création d'une voie ferrée conduisant à la capitale. Les difficultés techniques seraient considérables ; mais elles ne sont rien auprès des difficultés financières, car le mouvement des terres et les ouvrages d'art entraîneraient d'énormes dépenses, tout à fait au-dessus des moyens du gouvernement hova et devant lesquelles reculera une société financière, craignant d'entreprendre une ligne qui nécessitera de si grands frais d'établissement pour un trafic probable aussi faible.

La concession a, du reste, déjà été donnée à un Italien, mais, éclairé par l'étude du projet qu'a faite un ingénieur, son compatriote, M. Cortesse, il s'est bien gardé d'en profiter.

D'après le lieutenant-colonel Rocard, qui s'est récemment occupé de la question des transports à Madagascar, le mouvement des marchandises n'est que de 500 à 600 tonnes par an entre la capitale et la côte. Ce chiffre me paraît faible. mais même en admettant qu'il doive être doublé et qu'il puisse augmenter rapidement, il est de nature à faire hésiter les financiers.

Le chemin de fer ne pourra être construit que dans un avenir plus ou moins éloigné et. pour le moment, il faut une solution plus économique. La meilleure serait de partir du tracé actuel de la route et de la mettre en bon état : en rectifiant le chemin sur les plateaux et en lui faisant décrire quelques sinuosités sur les flancs des montagnes, en ouvrant des tranchées et en comblant les fondrières, en élargissant les étroits couloirs de la forêt, en enlevant les arbres et les rochers qui barrent les chemins, en construisant des ponts légers sur certaines rivières et en établissant des bacs sur les cours d'eau plus importants pour remplacer les pirogues, on diminuerait sensiblement les fatigues des porteurs.

De plus, comme il serait désirable qu'une partie importante de la population, et non la moins courageuse et la moins intelligente, ne fût pas transformée en bêtes de somme, on pourrait, sur la route ainsi améliorée, faire circuler des attelages de bœufs ou, au moins, des mulets et des ânes portant des paquets. L'âne surtout rendrait de grands services ; son prix d'achat est peu élevé, il est fort relativement à sa taille, il a des habitudes rustiques, et sans aller jusqu'à soutenir, ainsi qu'on l'a fait, qu'on peut le nourrir avec des coups de bâton, il n'exige incontestablement ni une pitance choisie, ni des soins délicats. Comme,

de son côté, le Malgache n'est pas enclin à se donner beaucoup de peine pour l'entretien d'un animal quelconque, ces deux êtres feraient ensemble très bon ménage.

Une telle route pourrait être établie sans grands frais par le gouvernement hova. La corvée ou *fanampoana* existe à Madagascar ; d'après la loi, tout homme libre doit son travail à la Reine pendant un temps indéterminé, sans avoir droit à aucune indemnité. C'est une institution déplorable et qui, tant qu'elle subsistera ou du moins tant qu'elle ne sera pas strictement limitée, opposera un obstacle insurmontable au développement intellectuel et matériel du pays ; mais, puisqu'elle est encore en vigueur, il faudrait l'utiliser et la justifier par un bon emploi. Il n'y en aurait pas de meilleur que la création de voies de communication favorisant le commerce et permettant d'exploiter les richesses naturelles du pays.

Le gouvernement est encore aujourd'hui peu disposé à adopter cette manière de voir. Au fond, il en est resté à la politique de Radama I, qui disait que les Européens trouveraient toujours assez tôt le chemin de Tananarive, sans qu'on eût besoin de construire des routes pour en faciliter l'accès à leurs armées. C'était une opinion logique, parce qu'elle s'accordait avec un système complet d'isolement, les Hovas se tenant en dehors des civilisations étrangères et mettant obstacle à tout ce qui pouvait en amener l'introduction. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : les idées se sont modifiées, les besoins se sont accrus, le commerce s'est développé et le gouvernement lui-même s'est lancé dans une imitation souvent intelligente, parfois grotesque, de nos institutions et de nos usages. La France s'est prêtée à faciliter cette évolution, mais les Hovas auraient tort de croire qu'ils pourront toujours user de notre concours en tout ce qui leur est utile et ne rien faire à notre profit. Pour les routes, comme pour beaucoup d'autres questions, s'ils veulent en demeurer à une politique égoïste et surannée, nous saurons, il faut l'espérer, agir sur eux par la persuasion d'abord, et plus tard, quand le moment sera venu, leur forcer quelque peu la main.

Georges FOUCART.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Visite aux ateliers de la Compagnie de Fives-Lille.

C'est toujours une bonne fortune que de visiter en détails, un de ces grands chantiers où s'exécute ce que l'intelligence humaine a conçu. Cette bonne fortune a été octroyée gracieusement à notre Société par M. Mathelin, Ingénieur-Directeur de la Compagnie de Fives-Lille. Le jeudi 27 avril dernier, nous avons pénétré dans ces immenses ateliers, guidés par les ingénieurs de l'établissement. Impressionnés par la grandeur des cours, des ateliers, des halles, nous le fûmes encore davantage en voyant de près, cette armée d'artisans, forgeant, ajustant, tournant, perçant, coupant le fer, l'acier, la fonte, le cuivre, et exécutant avec un ensemble admirable les plans créés dans les bureaux par la phalange d'ingénieurs distingués qui forment la partie technique du travail.

La Compagnie de Fives-Lille est, dans son genre, un des établissements les plus importants de la France. Nous avons eu à notre disposition les renseignements qui vont suivre et nous sommes heureux de les faire connaître à nos collègues. Ils sont comme un témoignage du talent et de l'intelligence du haut personnel de cette Compagnie.

En 1861, MM. Parent et Schaken fondèrent les ateliers de Fives. Cette Société se transforma le 1er janvier 1866 en Société anonyme, et prit le nom de Compagnie de Fives-Lille. Le capital social fixé d'abord à 6 millions a été porté à 12 millions en 1880.

La Compagnie de Fives-Lille possède les établissements suivants :

1° Les ateliers de Fives-Lille, reliés au réseau de la Compagnie du Chemin de fer du Nord ; ils occupent une surface de 10 hect. 1/2, dont 5 hect. 1/2 en bâtiments et 5 hect. en cours. Ils disposent d'une force motrice de plus de 700 chevaux, actionnant 600 machines-outils et 20 marteaux-pilons. Ils emploient 2,500 ouvriers environ. L'importance de cet outillage leur permet de produire annuellement 80 locomotives et tenders, 6 à 8 mille tonnes de ponts et charpentes métalliques et 8 à 10 mille tonnes de matériel de sucreries, exploitation de mines, outillage, élévation d'eau, navigation à vapeur, artillerie et industries diverses.

Un ensemble de bâtiments est affecté gratuitement, dans les dépendances de l'usine, aux services d'une école, d'un économat, d'une boulangerie et d'une cantine ;

2° Les ateliers de construction de Givors (Rhône). Cet établissement occupe une surface de 2 hect. 1/2, dont 1 hectare de bâtiments couverts. Il possède 120 machines-outils, et occupe 500 ouvriers environ. On y construit spécialement le matériel fixe et les roues montées pour matériel roulant de chemin de fer, la chaudronnerie en fer, les ponts et charpentes métalliques, les affûts pour canons de campagne, etc. Sa production annuelle est d'environ le 1/5 de celle de Fives ;

3° Les sucreries d'Abbeville (Somme), de Coulommiers (Seine-et-Marne), et de Neuilly-St-Front (Aisne). La première est la plus importante des trois. Elles peuvent, à elles trois, travailler 175 millions de k^os de betteraves pendant une campagne ordinaire.

La Compagnie de Fives-Lille est administrée par un conseil composé de dix membres et représentée au siège social par un Directeur général. La direction générale centralise l'administration des ateliers de construction et celle des fabriques de sucre ; elle gère les diverses entreprises concédées à la Compagnie, ainsi que les diverses agences que celle-ci a été amenée, par l'extension des affaires, à établir dans les pays suivants : l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie, l'Espagne, les Antilles, le Brésil, la République Argentine, l'île de Cuba, celle de Java, celles de Maurice et de la Réunion, l'Australie, etc. Il existe près de la direction à Paris, un personnel technique chargé des études d'ensemble concernant les constructions métalliques, les installations de mécanique générale et de sucreries, les entreprises de travaux publics, etc. Les études de détail sont faites dans les bureaux attachés aux ateliers.

En dehors des appareils et ouvrages spéciaux que la Compagnie de Fives-Lille construit dans ses ateliers ou qu'elle exécute sur place, elle se charge d'entreprises générales de travaux publics, qu'un personnel expérimenté lui permet d'étudier et de mener rapidement à bonne fin. C'est ainsi qu'elle a construit le chemin de fer de Pest-Semlin, qui relie Buda-Pest à Belgrade ; les chemins de fer d'Alençon à Condé (Orne), d'Alençon à Domfront, de Gacé à Vimoutiers, de St-Georges de Commiers à la Mure (Isère) ; en Amérique du Sud, les chemins de fer de la province de Santa-Fé, la ligne de San-Cristobal, la ligne de San-Carlos à Mérida (Venezuela).

Pour les travaux maritimes, les principaux sont le pont de Beni-Saf, pour lequel elle a créé un appareil roulant dit « *Titan* » pour la pose des blocs artificiels (depuis elle a fourni 2 appareils semblables pour la construction du pont de Leixoes près de Porto (Portugal)). Il convient aussi d'ajouter les travaux de dragage dans les ports de la Manche, et la fourniture de dragues au Gouvernement chinois pour l'amélioration de la navigation du Fleuve-Jaune.

Depuis son origine, la Compagnie de Fives-Lille a exécuté les travaux de mécanique générale suivants, tant en France qu'à l'étranger :

Matériel de chemin de fer :

Locomotives	1.542
Tenders	784
Wagons	200
Roues montées	31.000
Essieux	42.000
Freins Wenger	7.800
Compresseurs	870
Ponts tournants pour locomotives	85
Chariots roulants, etc	150
Grues hydrauliques	90
Appareils à injecter les bois, etc.	

représentant ensemble une valeur de 105 millions de francs.

Matériel d'artillerie :

264 bouches de divers calibres.
3,200 affûts.
1 tourelle à éclipse pour 2 canons de 155 $^m/_m$.

Machines à découper les poudres, appareils à ceinturer les obus, planchettes de chargement, tube-lance torpilles, etc.

Le tout représentant une valeur de 17 millions de francs.

Outillage hydraulique des ports et des gares :

Travaux des ports d'Honfleur, de St-Malo, St-Servan, de Cherbourg, de Marseille, de Calais, de Dieppe, de Dunkerque, de Rouen, les nouvelles écluses de la Seine à Bougival, le pont du bassin de la Villette, les installations hydrauliques de la gare St-Lazare à Paris.

Les travaux représentent une valeur de 9 millions de francs.

Appareils de levage :

300 appareils de levage de types divers, pour l'arsenal de Toulon, la fonderie de Ruelle, le port de Cherbourg, les usines de St-Chamond, le port de la Réunion, le pont de Leixoes (Portugal), l'usine de MM. Marrel frères à Rive-de-Gier, le port de Beni-Saf (Algérie), etc.

Valeur 6,500,000 francs.

Outillage pour ateliers :

Pour une valeur de 7,500,000 fr. répartie comme suit, machines-outils et outillage pour les ateliers des chemins de fer d'Alençon à Condé, de Frévent à Gamaches, de St-Georges de Commiers à la Mure, du Minho (Portugal), de Tramroad de Nazareth (Brésil), de Porto-Allègre (Brésil), de Cuidad-Réal à Badajoz (Espagne), de San Cristobal à Tucuman (République Argentine), du Venezuela et pour les ateliers de réparation de Port-Arthur (Chine).

Matériel d'élévation d'eau :

Pour les villes de Lille, de Constantinople, de Barcelone, pour le canal du Berry et la Compagnie générale des eaux de Paris, représentant une valeur de 3,500,000 fr.

Machines à vapeur, générateurs et appareils divers :

Cette catégorie, dans laquelle sont compris les machines motrices, les générateurs à vapeur et chaudières marines, les machines d'extraction et compresseurs d'air, les bateaux et chaloupes pour la marine, les appareils à glace, et les appareils spéciaux se rapportant à diverses industries, s'élève à 18,000,000 de fr.

La Compagnie a exécuté aussi pour la France, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, l'Angleterre, l'Autriche, la Guyane, le Cap, Maurice, l'Espagne, Cuba, Porto-Rico, les Philippines, St-Domingue, la Russie, l'Italie, le Mexique, l'Égypte, le Brésil, le Pérou, le Chili, la République Argentine, Java, le Japon :

74 moulins à cannes, 152 appareils à triple effet, 208 chaudières à cuire dans le vide, 996 appareils centrifuges, 1,065 machines à vapeur, 796 générateurs, 38 appareils à distiller, 19 appareils à rectifier, le tout concernant la *fabrication du sucre et la distillerie.*

Les travaux de ponts et charpentes métalliques et fondations pneumatiques :

En France, Algérie et Colonies :

Les ponts des chemins de fer de Lyon à Genève, Victor-Emmanuel, Ouest-Suisse et du Simplon, ponts des lignes de Moulin à Montluçon et Arvant à Massiac, ponts des lignes de Givors à Vernon, d'Orléans à Châlons, de Sathonay à Trévoux, de Montauban à Cahors, de Port-Boulet à Port-de-Piles, de Cavignac à Bordeaux, de Lyon-St-Just à Vaugneray et Mornant, d'Oran à Tlemcen, ponts de la Croix-Barret à Lyon, à Langoiran sur la Garonne, le viaduc de l'Oued el Hamman sur l'Oued-Zitoun, le pont Cardinet à Paris. Les ponts monumentaux de la place de l'Europe à

Paris, le pont Boieldieu à Rouen, le pont Lafayette à Lyon. Les ponts roulants de St-Malo, du canal de l'Ourcq, de Cherbourg; de Marseille.

Les charpentes monumentales de l'Exposition universelle de 1867, 1878, l'Hippodrome de Paris, la charpente de la gare à Orléans, et la moitié de la grande galerie des machines à l'Exposition universelle de 1889. Une infinité de charpentes et hangars, halles, chevalets, estacades pour mines, sucreries et installations diverses. Les constructions maritimes de l'Adour, de Rochefort, de St-Nazaire, Cherbourg, Honfleur, Calais, etc. Pont débarcadère à St-Denis (La Réunion), appontement du parc à charbon de Saïgon, etc.

A l'étranger :

Nous nous bornerons à ne citer que les principaux travaux de ce genre, qui sont :

En Hollande, un pont de 474ᵐ sur l'Yssel.

En Danemarck, un pont de 63ᵐ sur le Linnfjord.

En Russie, les ponts sur le Don (184ᵐ), sur le Voronèse (140ᵐ), sur le Boug (150ᵐ), le rideau vitré de la gare de St-Pétersbourg.

En Roumanie, 2 ponts de 90 et 110ᵐ. Pont double sur le Trotus, pont sur le Sereth (434ᵐ).

Autriche-Hongrie. Serbie, viaduc sur la vallée de l'Iglawa (374ᵐ), pont double sur le Danube (440ᵐ), ponts monumentaux sur le canal du Danube à Vienne, la gare de Staatsbahn à Vienne. les ponts de la ligne de Buda-Pest à Belgrade.

En Italie, les ponts sur le Pô à Plaisance, sur l'Ombrone à Grasseto, sur le Tibre à Rome, sur l'Arno à San Ellero. Ponts des chemins de fer romains, de Calabro siciliens, de Boveno Ariano, etc

En Espagne, ponts des lignes de Séville, Xérès, Cadix et Trocadéro, de la ligne de Reuss-Montblanch, des lignes de Madrid, Saragosse, Alicante et Cordoue, Albacete à Carthagène, du Nord de l'Espagne. de Médina del Campo à Zamora, Orense à Vigo, de Madrid à Cuidad Réal, etc., etc.

En Portugal, les ponts du chemin de fer du Minho, la halle de la gare de Porto, pont sur le Tage à Santarem, ponts des lignes de Torrès Vedras à Figueira et Alfarellos.

En Égypte, pont sur le Nil au Caire, réservoirs pour la Compagnie des eaux du Caire et Daïra, etc., etc., etc.

Chine et Japon, pont sur le Peï-ho à Tientsin, ponts portatifs pour le Japon.

Ces divers travaux représentent un tonnage de 155,754 tonnes et une valeur de 120.000,000 de francs.

N'oublions pas non plus que la Compagnie de Fives-Lille a établi les ponts démontables du système du commandant Henry.

Ces grandes entreprises, ces grands travaux n'ont pas empêché la Compagnie de Fives-Lille de penser à l'amélioration du sort de ses ouvriers, ce grand problème de notre époque. La Compagnie était des mieux placés pour étudier la question sous tous ses aspects ; aussi a-t-elle organisé des institutions de prévoyance sur lesquelles il ne sera pas inutile de donner quelques explications.

L'ouvrier assujetti à un pénible labeur, auquel il doit son existence et celle de sa famille, est digne de la sollicitude de ceux que les progrès de la civilisation intéressent ; mais il est un sort qui doit exciter la pitié, c'est celui du vieil ouvrier, dont l'âge a paralysé les forces et de la famille qui vient à perdre son soutien. Se préoccupant surtout de ces misères, la Compagnie de Fives-Lille, s'est décidée en 1883, à intéresser ses ouvriers de Fives et de Givors dans les bénéfices réalisés chaque année par chacun de ces ateliers. Pour diverses raisons très appréciables, la Compagnie a pris le parti de donner à son œuvre le caractère de générosité com-

plète. Elle ne fait à ses ouvriers aucune retenue sur leur salaire, et les Caisses de prévoyance, ne sont alimentées que par un prélèvement sur le bénéfice des ateliers. Ce prélèvement est de 8 % sur les bénéfices, auquel vient s'ajouter ce qui reste disponible, sur une autre part de 2 % qui avait été allouée antérieurement par la Compagnie, pour les frais du service médical. L'allocation faite en faveur des ouvriers, s'élève donc réellement à 10 % du bénéfice net. La somme totale ainsi acquise chaque année et distribuée entre ceux qui ont satisfait à certaines conditions fixées par le règlement et proportionnellement au montant de leurs rétributions respectives pendant l'année ; mais par une disposition spéciale à la Compagnie, la part revenant à chacun est portée à un compte individuel provisoire qui ne devient la propriété définitive du titulaire que lorsque celui-ci a passé 15 années consécutives dans l'atelier. En outre, l'ouvrier est déchu de son droit, s'il quitte volontairement l'atelier sans motifs sérieux ou s'il a encouru son renvoi avant l'expiration du terme indiqué ci-dessus.

Les sommes attribuées à l'ouvrier sur les bénéfices de chaque exercice et qui lui sont définitivement acquises lorsqu'il a rempli les conditions du règlement, ne sont pas remises en argent ; elles sont placées, en son nom, à la Caisse de retraite pour la vieillesse, afin de lui assurer une rente viagère avec capital réservé. De cette façon, lorsque l'âge l'aura rendu incapable de travailler, il recevra une pension qui le mettra à l'abri du besoin. A son décès, le petit capital mis en réserve à son profit, fera retour à sa famille.

Cette organisation fonctionne régulièrement depuis 1883 et pendant cette période d'application, elle n'a donné lieu à aucune difficulté sérieuse.

Les sommes totales réparties par la Compagnie de Fives-Lille à ses ouvriers, jusqu'au 1er janver 1889, s'élèvent, savoir :

Pour Fives-Lille	390.810 f. »
Pour Givors	117.161 02
Total	508.071 02

Le montant des salaires des participants s'est élevé pendant le même temps, savoir :

Pour Fives	5.211.024 f. 75
Pour Givors	1.182.603 35
Total	6.393.628 10

Il a donc été distribué aux ouvriers de la Compagnie ou mis en réserve à leur profit : à Fives, 7.5 % et à Givors, 10 % environ du montant des salaires. La moyenne est de 8 % environ.

La Compagnie a atteint dans une grande mesure, le but qu'elle s'était proposé ; elle a quelques motifs d'espérer que les ouvriers, initiés ainsi, et sans qu'il leur en coûte rien, aux bienfaits de l'épargne, en contracteront peu à peu l'habitude et économiseront pour leur propre compte. Il importe qu'ils soient bien persuadés que c'est par ce moyen seulement qu'ils parviendront à améliorer leur position.

Tous ces détails forcément restreints, peuvent néanmoins faire apprécier la valeur de cette institution et l'intelligence pratique de son personnel dirigeant.

Entrés à 2 heures dans les ateliers, nous les avons quittés à 7 heures, après avoir admiré tous les travaux en cours, locomotives, machines élévatoires, appareils de sucrerie, etc., etc., et assisté à la coulée d'un gros cylindre de machine à vapeur. Que M. Mathelin et ses Ingénieurs reçoivent ici les remerciements de tous ceux qui, comme nous, ont pu visiter leur grandiose établissement. F. D.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN JUIN

Les excursions battent leur plein.

La grande excursion en Autriche-Hongrie a réussi au delà de toute espérance. M. Ed. Van Butsèle a mérité les éloges enthousiastes de ses compagnons pour la façon dont il avait tout prévu et tout préparé. Ils l'en ont récompensé par une belle provision de bonne humeur et d'entrain.

MM. Cantineau et Fernaux ont organisé une charmante promenade au Mont des Cats et au Mont Noir. L'abbé de la Trappe du Nord a fort bien reçu les touristes lillois. Au retour, arrêt à Bailleul où le maire a réservé à nos compatriotes la surprise d'un vin d'honneur ! ce que c'est que d'appartenir à la Société de Géographie de Lille ! Une visite à l'asile d'aliénées a complété cette belle journée.

La série de ces intéressantes excursions s'est continuée par une visite aux châteaux historiques de Compiègne, Pierrefonds et Coucy, sous la direction de M. Henri Beaufort. Une vingtaine de membres de la Société (dont plusieurs dames) avaient répondu à l'appel du comité et n'ont eu qu'à se louer de l'organisation du voyage et des attraits variés du programme : outre les trois châteaux, où se développent les progrès de la vie seigneuriale depuis le moyen âge, ils ont pu visiter en détail les superbes cathédrales de Laon et d'Amiens. Le beau temps n'a cessé de les favoriser, rendant ainsi plus agréable encore la grande promenade en voiture à travers la forêt de Compiègne.

Les excursionnistes rentrent à Lille enchantés de leur voyage et gardant un souvenir tout particulier de l'accueil reçu à Coucy.

Le 22 juin, M. Henri Bécourt se mettait gracieusement à la disposition de notre Société pour conduire les touristes au travers des ombrages de la forêt de Mormal ; inutile de dire combien la visite a été intéressante avec un pareil guide ; MM. Crépin et Fernaux s'étaient chargés de la partie matérielle de l'organisation.

Toujours infatigable, M. Fernaux s'est encore chargé de cette besogne ingrate pour l'excursion des jeunes lauréats du prix Danel. M. Jacquin, resté membre du bureau malgré son départ de Lille, a bien voulu se déranger et venir exprès de Paris pour conduire la petite cohorte : le but du voyage était Dunkerque. Tout s'est admirablement passé, et les jeunes lauréats ont admiré toutes les ressources de ce port, le premier de la région. Ils ont visité tous les chantiers, et sous la conduite de M. Jacquin je laisse à penser si les explications données ont été utiles à ces jeunes gens. Au dessert, M. Jacquin leur a rappelé à qui ils étaient redevables de cette bonne journée en portant un toast à MM. Crepy et Danel. M. Jusniaux, au moment du départ, avait remplacé M. Fernaux empêché.

Dirai-je *que notre cher Président vient d'être nommé Chevalier de l'ordre du Christ de Portugal !* Cela paraît un peu en dehors des travaux géographiques, et la compétence du Consul est plus en cause que le rôle hors pair du Président de la Société de Géographie. On ne nous en voudra point cependant d'avoir signalé le fait à cette place, ne fût-ce que parce que nous trouvons ainsi l'occasion d'adresser à notre Président les plus sincères félicitations de tous les membres d'une Société unis dans un même sentiment d'affection et de respectueuse sympathie pour leur chef.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

JUIN.

Serbie. — L'*Officiel* publie un ukase royal ordonnant la dépossession de la Compagnie française des chemins de fer serbes, dont le réseau sera exploité par l'État. Cet ukase est mis à exécution le même jour. — 2 juin.

Abyssinie. — Les Italiens occupent Keren sans résistance. — 2 juin.

Afrique orientale allemande. — Le capitaine Wissmann, secondé par l'escadre allemande, s'empare de Saadoni. — juin.

Brésil — Formation du cabinet libéral d'Ouro-Preto. — juin.

Japon. — Traité signé à Berlin entre le Japon et l'Allemagne et devant entrer en vigueur le 11 février 1890. En vertu de ce traité, le Japon entier est ouvert aux Allemands qui, par contre, seront désormais soumis à la juridiction japonaise pour le jugement de leurs différends. Les tribunaux d'appel, pour plus de garantie, seront en majorité composés de non-Japonais. — 11 juin.

Samoa. — Clôture de la conférence entre l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, réunie à Berlin pour régler la situation respective de ces puissances à Samoa. Le roi Maliétoro, détrôné par l'Allemagne, sera rétabli et les trois puissances exerceront une action commune sur la politique de Samoa. — 15 juin.

Suisse. — Note du Gouvernement fédéral, répondant à celle de l'Allemagne, à propos de l'arrestation de Wohlgemuth et de l'aide donnée aux révolutionnaires. — juin.

Italie. — M. Crispi déclare à la Chambre qu'à l'avenir, ne sont plus subventionnées les écoles italiennes d'Orient ne relevant pas directement du Gouvernement italien. Le budget de ces écoles, autrefois de 300,000 fr. et porté à 404,000 fr. par M. Crispi, est élevé à 1,033,000 fr. — 20 juin.

Mozambique. — *Delagoa.* — Décret du Gouvernement portugais prononçant la déchéance de la Compagnie anglo-américaine du chemin de fer de Lourenço-Marquès au Transvaal, pour causes d'inexécution du cahier des charges. — 25 juin.

France. — Loi sur la naturalisation des étrangers, d'après laquelle la qualité de Français sera acquise de plein droit à tout individu né en France d'un étranger qui lui-même y est né, et à tout individu né en France d'un étranger, alors même que cet étranger n'y serait pas né, s'il est domicilié en France à l'époque de sa majorité et n'a pas revendiqué la nationalité étrangère. — 28 juin.

FAITS ET NOUVELLES GEOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

Heligoland. — L'île de Heligoland est cédée à l'empire germanique (1). Rien ne faisait prévoir cet abandon. Il y a quelques jours, M. Labouchère ayant proposé de faire don de Héligoland à l'Allemagne, les Ministres avaient déclaré à la Chambre des Communes qu'il n'y avait aucun motif valable à une générosité si gratuite et que les arguments invoqués dans ce sens justifieraient tout aussi bien la cession des îles de la Manche, de Gibraltar, de Chypre et de Hong-Kong. Conquise en 1807 sur le Danemark, l'île n'a jamais appartenu à l'Allemagne.

Elle est située en face des embouchures de l'Elbe, de l'Eider, du Weser et de la Jahde. En y comprenant l'îlot Sandy, qui en est une dépendance, elle a à peu près un kilomètre carré et demi de surface : 2 kilomètres de long sur 670 mètres de large, avec une population de 2,500 habitants tout au plus ; mais pendant la belle saison, elle reçoit 12 à 15,000 visiteurs, à raison des bains de mer.

Elle est aussi fréquemment visitée par les couples d'amoureux qui viennent d'Allemagne profiter des facilités de la loi anglaise pour s'y marier sans le consentement de leur famille.

Le climat y est exceptionnellement salubre, et la vie moyenne y atteint, disent certaines statistiques, l'âge quasi-fabuleux de 63 ans.

En dehors de l'exploitation des étrangers, la population y vit surtout de la pêche. On y capture 30,000 homards par an sur les rochers du rivage, et le produit total des pêcheries est d'environ 200,000 fr. par an.

L'Angleterre y est restée après les traités de 1815 et les Teutons ont versé un pleur sur la perte de *cette pierre de la patrie allemande.*

Mais une surprise désagréable était réservée aux Anglais : sous l'action de la vague, le périmètre de l'île diminue à vue d'œil : on a calculé que chaque année disparaît une bande de 0^{m} 90 et on s'aperçut avec stupeur qu'en 6 siècles Héligoland avait perdu les trois quarts de sa surface (2). Dans un siècle et demi elle aura disparu.

---

(1) Cette cession ne sera valable qu'après ratification du Parlement.

(2) Voir le Bulletin de mars 1890, page 191.

Et voilà le beau cadeau que l'Angleterre fait à l'Allemagne : un morceau de sucre en plein océan. Ne désespérons pas de lui voir quelque jour offrir à la France le glaçon du Polaris en échange du droit de pêche à Terre-Neuve !

Comme le dit très justement et sans malice le *Tageblatt*, l'acquisition d'Héligoland est un succès idéal, qui ne compense pas les cessions faites par l'Allemagne.

Un Canal stratégique. — M. Krupp, le grand fabricant de canons d'Essen, a adressé au Gouvernement autrichien un plan pour la construction d'un canal mettant le Danube, et Vienne par conséquent, en communication avec l'Adriatique.

Ce canal ne serait-il pas le premier jalon du projet présenté depuis longtemps d'une jonction du Danube et de l'Oder ? Si ce canal était construit, ainsi que celui proposé par M. Krupp, les navires allemands pourraient aller directement de la mer du Nord à l'Adriatique.

(Extrait du journal *la Géographie*).

ASIE.

Le Chemin de fer Transsibérien. — C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

La lumière est, au cas particulier, remplacée par une locomotive.

La Russie a déjà le Transcaspien, le Transcaucasien, elle va avoir bientôt le Transsibérien.

Un habitant de St.-Pétersbourg sur la Néva peut avoir des velléités d'aller passer une villégiature à Vladivostok sur le Pacifique. L'empire des Czars couvre un septième du globe. Les sujets dudit empire ont droit aux plus étranges fantaisies.

Sans compter que le télégraphe traversant toute la Sibérie, on peut, moyennant un nombre respectable de roubles, causer avec les amis laissés aux charmes de la perspective Newski.

Mais il faut un *minimum de 3 mois* pour aller par voie de terre de St.-Pétersbourg à Vladivostok -- et cela, en tarantas, voiture impossible, primitive, invraisemblable, instrument de supplice s'il faut en croire les Russes eux-mêmes.

Reste, il est vrai, la ressource d'entreprendre le voyage *viâ* Odessa, Port-Saïd, Singapour et Japon.

On traverse la mer Noire, la mer Égée, la Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et un joli ruban de Pacifique. Nous laissons pour mémoire la mer de Marmara. Mais que diront ceux qui craignent le mal de mer ?

Ils applaudiront des deux mains au projet de chemin de fer dont voici les grandes lignes :

Le réseau des chemins de fer russes a actuellement plusieurs *terminus* orientaux.

Pour l'établissement du joli ruban de fer long de 10,000 kilomètres, qui rattachera l'Europe à l'extrême bord oriental de l'Asie, on a choisi Zlatoust, au pied de la falaise appelée pompeusement Monts Ourals.

De Zlatoust, le Transsibérien gagnera Omsk, où elle franchira l'Irtych, l'Obi se verra surmonté d'un viaduc à Kolyvanl, le Tchoulym à Atchinsk, l'Iénisséi à Krasnoiarsk, et les 50,000 habitants d'Irkoutsk salueront de leurs acclamations la locomotive d'Europe.

Contournant le lac Baïkal, la voie ferrée suivra d'abord la vallée de l'*Ilyoda*, un des grands affluents du fleuve Amour, puis la vallée du fleuve lui-même, jusqu'à *Khabarovka*, au coude du fleuve.

La vallée de l'*Ossouri* s'offre alors à point nommé pour faciliter la tâche des ingénieurs jusqu'à *Roussi*, d'où la distance à Vladivostok sera facilement franchie.

Voilà qui est certes fort beau, la civilisation ne connaît plus d'obstacles : avec un pareil chemin de fer, il n'y a plus moyen d'imaginer les aventures merveilleuses d'un Michef Strogoff!

Mais nous l'avons déjà dit, Jules Verne n'est pas assez fin de siècle !

AFRIQUE.

Fernandô-Po. — M. Étienne de Rogozinski vient, dans l'île de Fernandô-Po, de faire l'ascension du pic Clarence, qui se dresse à plus de 3,000 mètres d'altitude. Il était accompagné de sa jeune femme. Deux indigènes et quatorze porteurs complétaient l'expédition.

L'ascension a duré quatre jours, au milieu des plus grandes difficultés, tant les pentes sont escarpées et d'un pénible accès C'est le 15 janvier que les voyageurs ont atteint le sommet de la montagne qu'avant eux, en 1860, avait escaladé un autre alpiniste, Pallon. M. de Rogozinski a fait, pendant l'ascension, de nombreuses observations météorologiques ; il a constaté sur les pentes du pic, à une altitude de 3,000 pieds et au-dessus, l'existence de nombreuses lianes à caoutchouc.

(*Revue française.*)

Madagascar. — Un Français, M. Suberbie, a créé à Leonville, près de Mératanane, sur l'Ikoupa, en plein pays Sakalave, une véritable petite ville française pour l'exploitation de ses mines d'or.

Il y a habité en compagnie de sa jeune femme, une courageuse Vosgienne, la première Française qui ait complètement traversé l'île, de l'est à l'ouest, au milieu de trente Français, ingénieurs, mécaniciens, médecins, et d'environ quatre mille travailleurs malgaches.

Ses deux chaloupes à vapeur sillonnent l'Ikoupa, mettant Léonville à deux jours et demi de distance de Majunga. Par ses soins, une école et une fanfare ont été organisées.

(*Tour du Monde*).

Au Dahomey. — Le paquebot *Taurus*, courrier de la côte occidentale d'Afrique, est arrivé à Marseille.

Le correspondant du *Temps*, qui a eu un entretien avec les passagers, donne les renseignements suivants :

« Au dire des officiers du *Taurus*, les Dahoméens sont plus dangereux qu'on ne le pense généralement ; et, lors du premier engagement sérieux, qui eut lieu dans les derniers jours de mars, ils poussèrent l'audace jusqu'à pénétrer dans le fort où nos troupes étaient retranchées.

» Le colonel Terrillon et le lieutenant Colombier durent faire usage de leurs revol-

vers pour se débarrasser des plus hardis ; dans cet engagement, où nos ennemis perdirent un grand nombre des leurs, le maréchal-des-logis Durand et un canonnier furent tués sur leur pièce.

» Quelques jours après, le capitaine Oudard faisait une reconnaissance à la tête d'une petite colonne de tirailleurs gabonnais, lorsque, voulant s'assurer qu'une des cases du village qu'il visitait avait été évacuée complètement, il reçut à bout portant un coup de fusil dans le ventre et fut tué raide. Les soldats qui l'accompagnaient, et dont la plupart étaient des Pahouins, vengèrent leur chef et firent subir des pertes graves à l'ennemi, dont on brûla les habitations.

» Un engagement plus sérieux eut lieu aux environs de Kotonou vers le 15 mars ; une compagnie d'infanterie de marine explorait la brousse sous les ordres du colonel Terrillon, lorsqu'elle fut assaillie par une troupe importante de Dahoméens cachés dans une forêt très épaisse devant laquelle nos soldats étaient arrivés.

» Douze des nôtres tombèrent à la première décharge : le colonel Terrillon, pour décider l'ennemi à se découvrir, battit en retraite, et nos soldats ne tardèrent pas à prendre leur revanche, aidés par le capitaine Septant, qui arriva à leur aide avec un détachement de tirailleurs.

» Nos hommes, dans cette rencontre, ont fait usage du fusil Lebel ; le colonel Terrillon eut un commencement d'insolation qui n'a pas eu de suites fâcheuses.

» Le bombardement des abords de Kotonou par le *Sané* produisit surtout une grande impression sur les Dahoméens, qui se débandèrent en laissant le sol jonché de cadavres. Les canons-revolvers de nos croiseurs sont certainement ce qui les effraie le plus.

» A ce propos on rend hommage à l'énergie du commandant Fournier. Lorsque le *Taurus* est passé à Kotonou, le 6 avril, un engagement venait d'avoir lieu près de Porto Novo : l'ennemi a, dans cette affaire, subi des pertes considérables, et les officiers du bord nous racontaient ce matin que les cadavres jonchaient les abords de la lagune.

» Dans cet engagement, la « cheffesse » des amazones a été tuée, ce qui a grandement contribué à démoraliser nos adversaires, qui ont une grande confiance dans ce corps. »

Chez les Touaregs. — Voyage d'exploration de M. Foureau. — Un explorateur français vient d'accomplir un utile voyage d'exploration à travers le Sahara, dans la direction du pays des Touaregs. Cet explorateur est M. Foureau : il est encore en Afrique et ne rentrera à Paris que dans quelque temps. Un journal de Paris a eu communication d'une lettre écrite par lui à un ami et en retire les intéressants détails qui suivent :

M. Foureau a parcouru à peu près deux mille cinq cents kilomètres, dont un millier environ en dehors des frontières algériennes. Il a visité en entier la région de l'Erg occidental et du Mâder, en partie le versant sud du Tademayt, dans l'Est, jusqu'à une courte distance d'Aïn Salah. Au cours de son voyage, il a relevé et noté les latitudes, longitudes et altitudes de près de cent points principaux.

« L'Erg occidental, écrit-il, n'est pas un massif entièrement homogène de dunes, mais bien une agglomération de ghourds dont la partie nord-ouest est excessivement difficile, mais dont tout le reste est percé de feïdj et de gassi bordés de hauts ghourds dont quelques-uns dépassent 350 mètres. J'ai parcouru toute la région du Mâder ; la majeure partie de cette région est sans végétation, plaine aride et dure, sur laquelle règne en maître un perpétuel mirage.

Le Mâder, à proprement parler, n'est constitué que par des estuaires, des rivières

venant du nord-est qui, avant de se jeter dans l'Erg, s'épanouissent en larges cuvettes couvertes de végétation et de hauts gommiers, dont quelques-uns dépassent quinze mètres en hauteur et 2 mètres de circonférence. Ces estuaires correspondent tous à des feidj ou à des gassi de l'Erg et toutes les eaux vont se déverser sous le sable, dans le lit de l'Oued Igharghar.

Au sud du Mâder se trouve une ligne de faîte qui sépare le bassin de l'Atlantique de celui de la Méditerranée. Cette ligne, qui se trouve à sept ou huit kilomètres au sud de Hassi-Aouleg-Gui, à une altitude de cinq cents mètres, domine le Reghen et Asfar, qui étend au loin sa surface plate et jaune de gravier sans végétation.

En descendant le versant, situé au sud de cette ligne, on arrive dans le bassin de l'Oued-Massins, qu'alimentent les nombreux oueds descendant du Djebel-Alrod (versant sud du Tedemayt).

Les crêtes de cette chaîne sont relativement très élevées, et le Coudiat-M'rokba, cap de la montagne et point extrême atteint par moi, domine la vallée du Massins d'environ 450 mètres. Dans cette région, les gommiers ne poussent que dans la partie supérieure des Oueds et ils disparaissent dans la partie inférieure, si bien que l'Oued-Massins, qui les recueille tous, en est dépourvu et n'est plus qu'une très large vallée. »

Au moment où l'on se préoccupe de trouver les véritables voies de pénétration dans le Sahara et les moyens de relier l'Algérie au Soudan central, les indications fournies par M. J. Foureau seront d'une extrême utilité.

Le Chemin de fer Transsaharien. — A propos d'un livre récent. — L'éditeur Challamel vient de publier un livre très intéressant : *La France en Afrique et le Transsaharien.*

Le nom des auteurs, car ils sont deux, fait autorité. Ce sont MM. le général Philebert et Georges Rolland, ingénieur des mines.

Le moment est venu pour la France, disent-ils dans leur saisissante préface, de savoir la part qu'elle entend prendre à la conquête économique de l'intérieur africain.

L'indécision n'est plus permise en présence des progrès rapides de nos émules sur le continent noir. Avant peu, le partage politique de l'Afrique sera un fait accompli. L'Afrique occidentale seule nous intéresse directement ; mais elle-même menace de nous échapper en grande partie, et il n'est que temps, si nous voulons remplir la mission que nous assignent à la fois nos intérêts propres et les intérêts généraux de la civilisation, d'y adopter un programme d'ensemble et de marcher résolument vers sa réalisation.

Le chemin de fer transsaharien n'est rien moins qu'une utopie. C'est une œuvre parfaitement réalisable.

Au lendemain du massacre de la mission Flatters, on n'osait plus prononcer ce mot de Transsaharien, qui évoquait de si lamentables souvenirs. Mais aujourd'hui la question semble renaître d'une léthargie profonde.

Suivant l'inquiétant pronostic d'un de nos plus distingués économistes, M. Leroy-Beaulieu, « la colonisation est pour la France une question de vie ou de mort. Ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera, dans un siècle ou deux, qu'une puissance européenne secondaire ; elle comptera dans le monde à peu près comme la Grèce ou la Roumanie compte en Europe. »

Sans critiquer les dernières tentatives d'expansion coloniale que la France a faites dans l'Extrême-Orient, les deux auteurs font remarquer, avec quelque apparence de

raison, qu'il eût été beaucoup plus sage, au lieu d'aller prendre pied à l'autre bout du monde, sur des terres auxquelles rien ne nous rattachait, de regarder plus près de nous.

Nous aurions vu alors que la plus belle, la plus utile de nos colonies — sans qu'il y ait même de comparaison possible avec les autres — l'Algérie, était placée à la porte d'un monde nouveau, encore sans maître, et nous offrait, à quelques heures de la mère-patrie, une base solide d'opération, facile à organiser plus puissamment encore, d'où nous n'avions qu'à etendre la main pour prendre possession, sans crainte de complications, du seul empire colonial qui réponde vraiment à notre situation dans le monde, de l'intérieur africain, du Soudan. Cet empire serait à nous maintenant, si nous avions fait de ce côté le même effort qu'au Tonkin !

S'appuyant sur les récits des voyageurs célèbres, notamment sur les relations du docteur Barth qui, deux fois, traversa le Sahara sain et sauf, — et fit un long séjour dans le Soudan, — MM. Philebert et Rolland font remarquer que les régions du centre de l'Afrique ont été souvent calomniées par des voyageurs qui les ont traversées trop rapidement. Ils nous font une description enthousiaste du Soudan central, où s'étendent des lacs superbes comme le Tchad, où se déroulent des contrées d'une fertilité surprenante, avec des pâturages sans fin, des forêts touffues de palmiers, de mimosas, de boababs. où se multiplient d'innombrables troupeaux, avec de grands mammifères à l'état libre, témoins des ressources du sol; où vivent en pleine opulence de la nature, des peuplades, parfois denses, agriculteurs noirs, dont la race, exceptionnellement féconde, a résisté comme par miracle au trafic des esclaves et à l'état social que ce trafic suppose ; où l'on rencontre des grandes villes industrieuses et commerçantes, telles que Kano, Kouka, Sokoto, marché des échanges les plus variés, etc.

Quand on regarde la carte, il apparaît immédiatement que la France, maîtresse de l'Algérie et de la Tunisie, au nord, du Sénégal et de ses annexes, à l'ouest, et du Gabon-Congo, au sud, était postée comme aucune autre puissance pour étendre sa domination économique sur tout le Soudan occidental et central.

« Voilà nos nouvelles Indes, nos Indes noires ! » s'était écrié M. Duponchel.

Mais depuis dix ans, faute d'une opinion, d'un programme en matière coloniale, nous avons laissé gravement entamer ce qui devait être pour nous la part *intangible* de l'avenir. Et là encore, comme ailleurs, comme partout, nous trouvons l'Angleterre.

Faire un tout de l'Algérie, du Sénégal et du Congo par le Sahara Touareg et par le Soudan central et occidental, tel doit être l'objectif constant de notre politique Africaine.

Nous avons à notre choix trois points de départ : l'Algérie au nord, le Sénégal à l'Ouest et le Gabon au Sud.

De ces trois colonies, si l'on considère le Soudan central, c'est le Gabon-Congo qui en est le plus proche, et si l'on considère le Soudan occidental, c'est le Sénégal. Et cependant, pour toutes les raisons que nous allons exposer, c'est l'Algérie seule qui nous offre une base solide de pénétration : le seul moyen de réaliser vraiment et pratiquement la conquète économique du Soudan, c'est le chemin de fer transsaharien.

Et d'abord, en ce qui concerne la possibilité de construire un chemin de fer au travers du Sahara, la question ne se pose même plus. Les missions envoyées il y a dix ans au Sahara ont fait la lumière complète sur le côté technique du problème. Nous savons aujourd'hui que le désert africain ne sera pas un obstacle pour nos ingénieurs, et que ni les sables, ni les accidents de terrain, ni le manque d'eau ne nous arrêteront, si nous savons choisir convenablement notre tracé.

Mais une des principales raisons qui, suivant eux, militent en faveur de la pénétration par l'Algérie, c'est qu'elle nous fournira une solution inattendue de la fameuse question touareg.

Nous avons donné aux Touaregs la preuve apparente de notre faiblesse, maintenant ils ne s'inclineront que devant la preuve matérielle de notre force.

C'est donc en force qu'il faut aller chez les Touaregs, et cela précisément pour ne rien risquer, pour n'avoir pas à nous battre pour leur enlever toute velléité de nous résister.

Mais les Touaregs sont si peu redoutables pour une troupe disciplinée, armée de fusils à tir rapide, qu'ils se garderont bien de nous attaquer. L'envoi d'une très petite colonne suffira : 200 hommes environ, pas davantage.

Cette petite colonne aura pour mission d'aller installer un ou deux postes en des points convenablement choisis. Nous y construirons des fortins où nous serons inexpugnables. Auprès de ces fortins et sur la route, nous ferons des sondages artésiens, nous crérons de nouveaux centres de culture, nous organiserons des comptoirs d'échanges.

Nous ferons comprendre aux Touaregs que nous ne prétendons nullement supprimer les bénéfices légitimes qu'ils retirent de leurs caravanes, mais qu'au contraire le commerce vers le Soudan peut prendre avec nous un développement inespéré pour eux et qu'ils en resteront les agents.

Du jour où ils auront compris cela, — et cela peut être très prompt, — les Touaregs deviendront nôtres, or, les Touaregs nôtres, nous serons maîtres de tout le Sahara central, et ce sont eux qui, sans coup férir, nous conduiront au Soudan. Et c'est ainsi que la route de l'Algérie au Soudan par le Sahara, bien qu'elle soit la plus longue, peut être la plus rapide, si nous savons utiliser l'élément touareg.

Passant ensuite à la comparaison des divers tracés proposés, les auteurs, après un examen très serré et très complet, concluent en faveur du tracé qui part du Sud constantinois par Biskra, Touggourt-Ouargla-Amguid, et qui, à leurs yeux, est le seul tracé *français*.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la partie de l'ouvrage qui est consacrée au devis de l'entreprise et à l'évaluation du trafic probable.

Il nous suffira de dire que les dépenses de construction dans le Sahara central, par l'emploi des voies économiques Decauville, sont calculées sur le pied de 50,000 fr. le kilomètre, tout compris.

Quant au trafic, on pourrait calculer qu'il s'élèvera, sur le tronçon de Constantine jusqu'à Ouargla, à une moyenne brute de 3,500 à 4,000 fr. par kilomètre. Mais au-delà d'Ouargla, il serait impossible de formuler des chiffres qui ne reposeraient que sur des hypothèses.

Au surplus, rien n'empêche de procéder par étapes, comme l'ont fait les Russes en Asie.

Le traité de délimitation en Afrique. — Une édition spéciale du *Reichsanzeiger* publie le texte suivant de l'accord intervenu entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet de la délimitation de leurs sphères respectives d'influence en Afrique.

A la suite des négociations qui ont eu lieu récemment entre les gouvernements allemand et anglais au sujet de différentes questions formant un tout indivisible, on est arrivé à une entente sur les points suivants :

I. La sphère des intérêts allemands dans l'Afrique orientale sera limitée : *a*, au

sud, par une ligne partant de l'embouchure du Rokura (peut être le Rowuma?) et allant à l'ouest du lac Nyassa jusqu'à la bouche de Kilambo, au sud du lac Tanganyika: *b*. au nord, par une ligne suivant le premier degré de latitude sud, de la rive ouest du Victoria Nyanza jusqu'à l'Etat du Congo et, tournant ensuite la montagne Msumbiro dans la direction du sud, entre le lac Nyassa et l'État du Congo, entre le lac Nyassa et le lac Tanganyika, suivant ensuite le Tanganyika et passant entre celui-ci et la frontière nord des sphères des intérêts des deux parties (telles qu'elles ont été précédemment délimitées).

Le trafic pour les sujets et marchandises des deux nations sera libre de tous droits. L'action des missionnaires des deux États, en matière de religion et d'instruction publique, sera libre dans les deux sphères d'intérêts.

Les sujets d'un État jouiront, dans la sphère des intérêts de l'autre, en ce qui concerne l'établissement et le commerce, des mêmes droits que ceux dont jouissent les sujets de l'État à qui appartient la sphère d'intérêts.

L'Angleterre usera de toute son influence sur le sultan de Zanzibar pour l'amener à céder à l'Allemagne les parties de la côte données à bail par lui à la Société allemande de l'Est africain. Dans le cas où cela se ferait, l'Allemagne assurera au sultan une juste compensation pour les droits de douane dont il serait désormais privé.

II. La frontière entre les sphères d'intérêts des deux États dans l'Afrique sud-ouest (Damaraland et N'gamiland) partira des points mentionnés dans les arrangements antérieurement conclus le long du 22e degré de latitude se dirigeant vers l'est. jusqu'au 21e degré de longitude; de là, vers le nord, le long de ce degré jusqu'à son intersection avec le 18e degré de latitude, et de ce point vers l'est, en suivant la rivière Ischobi, jusqu'à son confluent avec le Zambèze.

III La frontière entre le territoire allemand du Togoland (dans le golfe de Guinée) et la colonie anglaise de la Côte d'or sera formée, conformément aux propositions allemandes, par une ligne coupant le territoire contesté de Krepi de telle façon que la partie nord, avec Kpandu, reviendra à l'Allemagne, et la partie sud, avec Peki, à l'Angleterre.

IV. L'Allemagne cède à l'Angleterre son protectorat sur Vitu et le Somaliland, au nord de la sphère des intérêts anglais.

V. L'Allemagne consent à ce que l'Angleterre place sous son protectorat le sultanat de Zanzibar, à l'exception de la partie du littoral continental affermé actuellement par le sultan à la Compagnie de l'Est africain

VI. L'Angleterre, sous réserve de l'autorisation du Parlement, cède à l'empereur d'Allemagne l'île de Héligoland. Une entente sera établie en vue des délais à accorder pour l'introduction dans l'île du service militaire obligatoire et des lois et coutumes allemandes et, pendant un certain temps, les habitants de l'île auront droit d'opter pour la nationalité anglaise.

VII. Les autres points en litige dans les questions coloniales (les réclamations concernant la saisie du vapeur *Neera*, la délimitation de la baie Walfisch, les sweps contre la Compagnie anglaise du Niger, etc.) ne provoquant pas en principe des divergences d'opinions sérieuses, seront réservés pour des négociations amicales ultérieures.

VIII. Jusqu'à la ratification formelle du présent arrangement, qui devra avoir lieu aussitôt que possible, par un échange de notes, aucune entreprise en Afrique qui serait contraire audit arrangement, ne sera autorisée par un des États contractants.

Les Allemands en Afrique. — La *Wolkszeitung de Cologne* confirme la dépèche de Zanzibar qui annonce la victoire définitive remportée par Mwanga, roi légitime d'Ouganda, sur les Arabes ennemis des chrétiens qui voulaient reconquérir le pouvoir sur Karéna.

Le même journal confirme les dépêches d'après lesquelles l'évêque Livinhac, vicaire apostolique d'Ouganda, est en route vers la côte, en compagnie du docteur Peters, pour prendre possession de ses nouvelles fonctions en Algérie.

AMÉRIQUE.

L'ascension du volcan de Toluca. — Les journaux du Mexique rapportent que le professeur Angelo Heilprin et M. Baker ont effectué, le 21 avril, l'ascension du volcan de Toluca. Partis à dix heures et demie du matin de San-Juan-de-las-Huertas, les deux savants sont parvenus à la cîme du Nevado à quatre heures et demie de l'après-midi, c'est-à-dire après six heures de marche. Suivant les indications barométriques, l'élévation totale est de 14,600 pieds, soit 7,250 pieds au-dessus de la ville de Mexico.

Le sommet du volcan a un aspect triste et désolé ; sa structure empêche l'accumulation des neiges La faune et la flore sont identiques à celles du pic d'Orizaba et du Popocatepeli. La limite du pin se trouve à une hauteur de 13,000 pieds. Les dernières fleurs croissent à environ 14,000 pieds, et en continuant à monter encore, on voit l'herbe pousser à 200 pieds plus haut et quelques touffes isolées à 350 pieds. Dans les régions élevées, sauf les oiseaux, la vie animale serait inconnue, et ces oiseaux sont principalement des rouges-gorges et des moineaux.

(Extrait du journal *la Géographie*)

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE.

Le commerce de la France pendant les quatre premiers mois de 1890. — Les importations du 1er janvier au 30 avril 1890 se sont élevées à 1.468.293.000 fr., et les exportations à 1.195.388.000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit (avec les résultats correspondants de 1889 en regard) :

Importations.	1890.	1889.
—	—	—
Objets d'alimentation	451.886.000	460.146.000
Matières nécessaires à l'industrie	781.037.000	712.293.000
Objets fabriqués	193.572.000	184.653.000
Autres marchandises	38.798.000	36.679.000
Total	1.468.293.000	1.393.771.000

Exportations.	1890.	1889.
—		
Objets d'alimentation	260.643.000	219.899.000
Matières nécessaires à l'industrie	232.928.000	233.046.000
Objets fabriqués	633.787.000	582.449.000
Autres marchandises	68.030.000	70.302.000
Total	1.195.388.000	1.105.696.000

L'importation des laines de Buenos-Ayres par le port de Dunkerque. — Voici le relevé comparatif des importations des laines de Buenos-Ayres pendant les deux dernières campagnes :

Du 1er juin 1888 au 31 mai 1889 : 154.841 balles ; du 1er juin 1889 au 31 mai 1890 : 151.557 balles ; soit une diminution, cette année, de 3.184 balles, soit environ 2 % sur la campagne précédente.

EUROPE.

Le commerce de l'Italie pendant les quatre premiers mois de 1890. — Le mouvement commercial de l'Italie avec l'étranger, pour la période du 1er janvier au 30 avril, arrive, déduction faite des métaux précieux, à un total de 744.215.871, soit une augmentation de 6.680.611 fr. sur les chiffres correspondants de 1889. Mais cette augmentation ne porte que sur les importations, qui ont atteint 455.131.681 fr., dépassant ainsi de 35.298.699 fr. le chiffre du premier quadrimestre de 1885. Quant aux exportations, elles ont été de 289.084.190 fr. du 1er janvier au 30 avril de cette année, ce qui présente une diminution assez notable de 28 617.998 fr., par rapport à la même période de l'année précédente.

Il résulte de ces chiffres une différence en plus de 166 millions des importations sur les exportations en 1890, tandis que pendant les quatre premiers mois de 1889, cette différence n'avait été que de 102 millions.

Cet écart tient surtout aux mauvaises récoltes de l'année dernière, puisqu'on a une augmentation de 15 millions de francs dans les importations du blé et du maïs,

et que d'autre part, il s'est réalisé une diminution de 11 millions dans l'exportation des vins et de l'huile d'olive, et de 22 millions dans celle des soies grèges.

Auprès de ces chiffres, on voit que si le rendement des douanes a augmenté de 83.378.346 fr. en 1889 à 91.328.477 fr. en 1890, soit de près de 8 millions, cela n'indique point une amélioration de la situation économique générale, mais simplement une augmentation des droits prélevés sur les importations, notamment des blés et des céréales.

ASIE.

Le commerce avec le Tonkin. — Nous lisons ce qui suit dans la *Gazette des Colonies* :

« Sur plusieurs marchés, à Sontay et à Fam-Dinh, notamment, on offre à l'échange des soieries du pays, et on recherche des cotonnades de provenance européenne.

» La largeur de toutes les étoffes est un point capital pour le commerce des tissus.

» Si, d'une part, l'outillage imparfait et primitif des Annamites ne leur permet pas de livrer des étoffes dépassant en largeur le pied annamite ($0^m,37$), il ne faut pas perdre de vue que, d'autre part, une coutume séculaire, une ignorance absolue dans la confection des vêtements, et, au point de vue chinois, la loi elle-même, font repousser des cotonnades dont les dimensions dépassent celles en usage dans le pays.

» Les industries allemande et anglaise l'ont si bien compris, qu'elles n'ont pas hésité un instant à produire des tissus de la largeur du pied chinois, qui sont très recherchés, *alors que nos tissus français ne trouvent pas d'acheteurs, parce qu'ils ont de* $0^m,80$ *à 1 mètre de large.*

» Un article, sur lequel il paraît intéressant d'attirer particulièrement l'attention du commerce français, est le velours de soie et le velours soie et coton.

» En hiver, les Annamites aisés portent un vêtement formé d'une couche de ouate étendue entre deux étoffes soie et crépon, reliées par une piqûre.

» Outre que ce vêtement est fort incommode, il est peu élégant, et surtout de peu de durée ; la population tonkinoise mise à même de connaître le velours, l'emploierait sans doute de préférence pour la confection de ses vêtements d'hiver, et surtout de ses habillements de cérémonie, *à la condition que la largeur de l'étoffe soit en rapport avec ses exigences, c'est-à-dire de* $0^m,35$ *à* $0^m,37$.

» Si le commerce français entre résolument dans la voie qui lui est tracée, il fera une concurrence sérieuse aux tissus étrangers, qui sont d'une qualité bien inférieure à ceux de nos manufactures, et qui ont cependant une vente très achalandée dans le pays. »

Ce qu'on peut faire au Tonkin.—M. E. Cordonnier vient de publier, dans la *Revue Blanche*, une étude très intéressante sur « l'émigration chinoise dans nos possessions de l'Extrême-Orient. » Voici la conclusion de cet article d'un homme qui a vu et étudié sur place :

Constater le fait de l'émigration chinoise en Cochinchine et au Tonkin, c'est affirmer l'avenir de notre colonie. D'une part, en effet, si les Chinois se déplacent pour venir chercher fortune dans les deltas du Fleuve-Rouge et du Mékong, c'est qu'ils savent ces contrées riches et productibles.

Le principe de l'émigration humaine ne varie pas : « Il est aussi naturel aux » hommes, » dit Burke, d'affluer vers les contrées riches et propres à l'industrie, » quand pour une cause quelconque, la population y est rare, qu'il est naturel à » l'air comprimé de se précipiter dans les couches d'air raréfié. » D'autre part, nous avons démontré que la substitution des Chinois aux Annamites, dans les pays que nous administrons, ne pourrait avoir pour effet qu'une augmentation de richesses, et ne saurait en rien compromettre la sécurité politique d'une colonie dont nous n'avons jamais songé qu'à diriger l'exploitation.

Aujourd'hui le Tonkin est pacifié. La Cochinchine traverse une crise dont la cause doit être principalement attribuée aux sacrifices qui lui ont été imposés pour l'organisation de notre protectorat en Annam et au Tonkin. Mais ces sacrifices vont prendre fin. Le gouvernement consentira, nous en avons la conviction, l'emprunt de cent millions voté par le conseil colonial.

La Cochinchine, tout en garantissant l'emprunt, rentrera ainsi dans ses déboursés, et redeviendra maîtresse de ses ressources ; et le Tonkin pourra attendre le temps très prochain où son budget se chiffrera par un excédent de recettes sur les dépenses. Nous venons de passer près de deux ans en Cochinchine et au Tonkin ; nous en avons rapporté une foi profonde en l'avenir de ces admirables colonies.

Il importe seulement, pour ne pas compromettre ce résultat imminent et si ardemment attendu, d'imposer silence à nos rivalités politiques en France, et de faire tomber les préjugés absurdes que ces rivalités ont créées contre l'occupation du Tonkin.

En affirmant notre intention de rester en Indo-Chine, nous décourageons par là-même les espérances des mandarins hostiles à notre influence, soit à Hué, soit dans les conseils du gouvernement de Pékin. Il importe aussi d'assurer à ces pays une administration sage, qui, en dehors de toutes préoccupations politiques, cherche à réaliser les meilleures conditions de la fortune publique.

Encore quelques années, la Cochinchine et le Tonkin, ces deux greniers de l'Annam, suivant l'expression d'un mandarin annamite, seront à nouveau remplis, et approvisionneront tous les marchés de l'Extrême-Orient. Les capitaux français n'étant plus gênés par la crainte d'une évacuation possible, afflueront au Tonkin, et viendront y aider au développement de la grande industrie. Une ère nouvelle de prospérité va s'ouvrir pour ces pays que nous sommes venus gouverner. Alors on reconnaîtra que la pensée, encore aujourd'hui calomniée, d'un grand Ministre de la République, a été la revanche de la politique des Bernis et des Choiseuil, la reconstitution du patrimoine colonial de la France, et l'ouverture de nouveaux champs productifs à la civilisation et à l'humanité.

Le commerce de tissus avec la Perse. — Nous empruntons les renseignements suivants au rapport du chargé d'affaires de France à Téhéran:

Les principaux articles qui pourraient faire l'objet d'envois importants en Perse sont les suivants :

Les soieries de Lyon ordinaires, surtout les lamés bon marché ;

Les mousselines de Tarare unies et de couleur, et aussi lamées ;

Les indiennes de Rouen pour robes, fonds blancs avec des dessins vifs. Les

articles similaires qui dominent le marché sont tous de faux teint. Mais la condition essentielle, indispensable, c'est le bon marché. La largeur doit être médiocre, l'industrie russe ayant adopté des mesures qui permettent des achats pour de toutes petites sommes;

Les cretonnes de Rouen pour rideaux et pour couvrir les tapis précieux. De tous fonds, à dessins vifs;

Les étoffes pour ameublements de Tourcoing et de Roubaix;

Les jutes, les soies et les cotons de Tourcoing;

Les damas de Lyon, brocatelles, damas des Indes de Lyon; le tout en coloris vif;

Les draps d'Elbeuf et de Sedan, mais en petite quantité, seulement au début. Ce qui conviendrait surtout, ce sont les draps de Vienne, en Dauphiné, et de Mazamet (Tarn); les draps légers de Roubaix, et aussi quelques lainages légers unis pour robes, des alpagas, le tout de Roubaix.

AFRIQUE.

L'Algérie jugée par les Allemands. — On aime à lire des entrefilets dans le genre de celui-ci, pris dans l'*Estafette* du 4 juin. — A la Société de géographie allemande, M. Hæckel, le savant professeur d'Iéna, a rendu compte des impressions qu'il a recueillies dans son récent voyage en Algérie et en Tunisie.

Le célèbre savant dit que, depuis sa première visite dans ces pays, un progrès considérable s'y est accompli. Il y a dix ans, on ne croyait pas au succès de la colonisation de l'Algérie. Aujourd'hui on peut prédire à cette province un brillant avenir. Les sommes énormes qu'on y a employées ont porté des fruits riches.

Parlant ensuite de la Tunisie, M. Hæckel dit que d'ici quelques années, ce pays sera complètement français. L'influence italienne cherche à disputer le terrain à l'influence française, mais en vain. La première disparaît de plus en plus pour laisser à l'élément français la domination exclusive.

M. Hæckel conclut en disant que l'Allemagne pourrait s'estimer heureuse si elle avait deux colonies comme l'Algérie et la Tunisie.

Cap de Bonne-Espérance. — Les vignobles de la compagnie du Cap, si célèbres soient-ils, n'occupent que 8,500 hectares, et pas effectivement puisqu'on évalue à 60 millions le nombre de ceps menacés par le phylloxera.

(*Naturaloza*).

AMÉRIQUE.

La question de Terre-Neuve. — On a fait courir les bruits les plus inquiétants à ce sujet. On a parlé de rixes sanglantes, d'intervention de navires de guerre, de débarquement de troupes, etc. — Rien de tout cela n'était vrai; mais la

surexcitation est grande parmi les pêcheurs et il importe d'arriver vite à une solution définitive.

M. Bryck. membre de la Chambre des Communes a demandé à ce sujet des renseignements au gouvernement : sir J. Fergusson a répondu qu'il espérait arriver à une solution amicale avec le gouvernement Français.

Il faut attendre pour se prononcer, l'arrivée du délégué *officiel* de Terre-Neuve, de prétendus délégués, en réalité sans mandat se sont présentés récemment avec l'attitude de belligérants bien plus que de négociateurs.

A vrai dire, c'est une question à débattre entre l'Angleterre et Terre-Neuve bien plus qu'entre l'Angleterre et la France. Dans toute cette affaire, la colonie semble méconnaître les droits de la métropole et émettre la prétention monstrueuse d'infirmer un traité dont les deux grandes puissances reconnaissent la validité.

Les Ressources du Canada — Le Canada est une ancienne colonie française, *la Nouvelle France*, qui fut cédée à l'Angleterre en 1763. Il comptait alors 60,000 habitants.

Situation. — Situé au nord des États-Unis, le Canada en a, à peu près, la même superficie et s'étend de l'Atlantique au Pacifique, les deux Océans sont reliés par le chemin de fer canadien du Pacifique, qui traverse un pays grand comme l'Europe, où l'on rencontre par suite une grande variété de climats.

Population. — Le nombre des personnes parlant français est aujourd'hui de plus de 1.500,000 ; les Canadiens-Français ont conservé la langue. les mœurs et la religion de leur ancienne mère-patrie ; ils forment le tiers de la population du Canada, qui était de 4,300,000 habitants d'après le recensement de 1881.

Gouvernement. — Le Canada comprend sept provinces formées en confédération, sous le nom de puissance du Canada avec Ottawa pour capitale. Il est administré par un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre de députés. D'après la Constitution, le français et l'anglais sont les deux langues officielles ; chaque province a son gouvernement particulier. Les trois plus grandes provinces sont : celle d'Ontario, presque toute anglaise, celle de Québec. surtout française et celle du Manitoba.

La province de Québec compte 1.500,000 habitants ; sur ce nombre 1,350,000 sont d'origine française. La capitale est Québec (65,000 hab.) et la ville principale, Montréal (200,000) ; ces deux villes sont en majorité françaises.

Les libertés civiles et religieuses sont complètes. La province de Québec a une Chambre de députés composée de 65 membres, dont plus de 50 d'origine française. Les discussions se font presque toujours en français. Les Chambres de Québec font les lois, règlent l'administration de la justice, etc.

La province est divisée en 65 comtés ou départements ; ces comtés sont divisés en paroisses ou communes ; chaque paroisse est administrée par un maire et un conseil municipal élus par tous les habitants. Les paroisses choisissent elles-mêmes leurs instituteurs par cinq commissaires d'école élus par les contribuables. A la tête de chaque comté se trouve le préfet élu par les maires.

Armée. — Il n'y a pas d'armée permanente, pas de service militaire obligatoire, mais une milice ou garde nationale volontaire ; la police suffit au maintien de l'ordre. La sécurité est très grande partout.

L'instruction y est aussi répandue qu'en France, en Belgique ou en Suisse ; il y a

partout des écoles, des collèges, des pensionnats pour les filles tenus par des religieuses et appelés couvents, et plusieurs universités.

Impôts. — Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés ; il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités. Les principaux revenus du gouvernement sont les douanes et les contributions indirectes.

Les voies de communication existent dans toutes les parties du pays ; les routes, les chemins de fer, les canaux, pénètrent partout.

Les postes sont très bien organisées ; dans chaque paroisse il y a un bureau de poste ; pour l'Europe et la France, il y a deux ou trois départs par semaine.

Religion. — La religion catholique est en majorité dans la province de Québec. L'Église et l'État y sont séparés à peu près comme en Belgique ; les catholiques soutiennent eux-mêmes leur clergé ; l'État ne le paye pas. Chaque paroisse possède son église et la construit à ses frais.

Agriculture. — La province de Québec est surtout un pays agricole ; sa superficie est presque égale à celle de la France, mais il y en a à peine la quinzième partie occupée. Chaque famille de cultivateurs possède en moyenne une ferme de 100 acres ou 40 hectares. Les terres non occupées sont boisées ; il faut abattre, enlever ou brûler les arbres pour pouvoir cultiver.

Le paysan qui vendrait sa terre en France, en Belgique ou en Suisse pourrait, pour le prix de la vente, en acheter une autre au Canada de plus grande étendue et aussi fertile. Il vivrait heureux et avec moins de soucis. Le prix des terres en labour dans la province de Québec varie entre $ 15 et $ 20 de l'acre de 40 ares, soit environ 250 fr. l'hectare ; le terrain boisé se vend généralement depuis 10 fr. jusqu'à 50 fr. l'hectare, suivant la proximité des villes ; celui qui est à moitié défriché, c'est-à-dire dont les arbres sont coupés, mais les souches non arrachées, vaut $ 10 l'acre (50 fr.). Les terres boisées du gouvernement valent de 4 à 10 fr. l'hectare. On conseille aux émigrants d'acheter des propriétés dont une partie est en labour et le reste en bois ; le déboisement est assez dur et ne convient qu'à ceux qui y sont habitués. Le coût du défrichement varie de 130 à 150 fr. l'hectare. On trouve facilement à acheter des propriétés à moitié défrichées, avec une petite maison, grange, écurie.

Les terres sont boisées en sapins, cèdres, érables, mérisiers, ormes, pins, etc. Les bois durs comme l'érable indiquent une terre plutôt légère que forte, propre à la culture du blé ; le cèdre est l'indice d'un terrain humide, le bois mêlé d'un terrain ordinaire, fertile ; le pin seul, d'une terre sablonneuse.

Capital. — Le capital nécessaire pour s'établir dans la province de Québec est de 5,000 fr. au moins ; cependant les familles composées de plusieurs garçons en état de travailler, peuvent réussir avec une moins forte somme. On peut se faire une idée du capital qu'il faut à un colon pour s'établir dans cette province, d'après les prix de la terre donnés plus haut, en y ajoutant 1,500 à 2,000 fr. pour une maison, et 1,000 à 2,000 fr. pour l'achat d'un cheval ou deux, de vaches, instruments d'agriculture, meubles pour la famille, etc. Ainsi une terre de 20 hectares, dont 8 hectares défrichés, coûtera en moyenne dans la province de Québec : 3,000 fr. pour la terre en labour, 300 fr. pour les 12 hectares en bois, 1,500 à 2,000 fr. pour la maison, soit en tout 3,800 à 4,300 fr. payables généralement la moitié comptant et le reste avec un délai de plusieurs années, en payant l'intérêt à 6 %. Les prix varient en plus ou moins, suivant la proximité des chemins de fer, des villes ou villages et la valeur des bâtisses. Il faut en outre ajouter 1,000 à 1,200 fr. pour la nourriture de la famille jusqu'à la récolte. Les cultivateurs disposant de 15 à 20,000 fr. s'établiront nécessai-

rement dans de meilleures conditions. Quant à ceux qui ne possèdent que quelques centaines de francs, ils trouveront plus d'avantages à aller s'établir au Manitoba.

Récoltes. — Les récoltes varient suivant l'état de fertilité du sol ; l'agriculture n'est pas très avancée, on emploie trop peu d'engrais et on épuise souvent les terres par de trop fréquentes récoltes de grains, mais malgré cela la moyenne des récoltes est, en Canada, aussi élevée qu'en France et le produit des terres nouvellement défrichées est parfois extraordinaire.

Loyers et Fermages. — Les terres se louent soit en nature; dans ce cas le propriétaire fournit la terre avec ses bâtiments, la moitié ou la totalité des semences et prend pour lui la moitié des récoltes et les deux tiers ou la moitié du foin; le fermier a le reste pour son travail ; soit en argent, à raison de 25 à 30 fr. l'hectare. Ces conditions varient nécessairement suivant les localités et les conventions entre les parties intéressées. En France et dans certaines parties de la Belgique, le loyer des terres s'élève à 100 et même 200 fr. l'hectare ; on voit la différence qu'il y a avec le Canada, où au bout de 3 à 4 ans, le simple fermier en Europe, pourrait, avec l'argent de son loyer, être propriétaire de sa ferme. Quant aux prix moyens des grains sur les différents marchés ils varient suivant leur éloignement de la mer : pour le blé, de 9 à 12 fr.; le foin se vend à Montréal, de 40 à 50 fr. la tonne et le beurre de 0 fr. 85 à 0 fr. 90 la livre.

Valeur du bétail, renseignements divers. — Les chevaux valent de 4 à 500 fr., les vaches 125 à 175 fr. chaque, les bœufs de travail par paire environ 500 fr., les moutons et les porcs de 15 à 50 fr. suivant la race et la grosseur. Les prix des outils, des meubles, des instruments d'agriculture et des machines sont moins élevés qu'en France ; il ne sert à rien d'en apporter avec soi. Le pain vaut de 13 à 15 centimes la livre, la viande de boucherie 30 à 60 centimes, le lard salé de 40 à 50 centimes, le beurre 90 centimes par livre, les pommes de terre de 6 à 7 fr. l'hectolitre, le pétrole 0,25 centimes le litre, la farine 20 à 23 fr. par 88 kilogs (20 livres), et le reste en proportion. Les draps communs, habits, cotons, chaussures, sont au même prix qu'en France. Les draps fins et les marchandises de luxe sont plus cher en Canada, ainsi que les toiles de chanvre et de lin, qui ne sont pas fabriqués en grand dans le pays. Ces prix sont ceux de Montréal.

La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, l'hectare 2 1/2 acres, le gallon 4 litres 1/2, le minot 8 gallons ou 36 litres, un mille vaut 1609 mètres ou 1760 verges ; la verge vaut 3 pieds, le pied 0^{m} 30 1/2. L'arpent dont on se sert quelquefois en Canada a une superficie de 34 ares.

Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts, la peine seulement de le couper. Le bois se vend dans les villes depuis 15 jusqu'à 30 francs la corde, suivant la qualité. La corde a 8 pieds de long, 4 de haut et 4 de large, ou 3 1/2 mètres cubes ; quelquefois la largeur n'est que de 3 pieds.

Le commerce et l'industrie, depuis quelques années, se sont développés considérablement, mais nous ne conseillons pas aux étrangers de s'y livrer avant d'avoir passé un ou deux ans en Canada, et de connaître le pays. Les chutes d'eau sont nombreuses, les facilités d'établissement très grandes, mais il y a quelques changements avec l'Europe dans les procédés et les usages.

Monnaie du Canada. — Les émigrants feront bien, avant de partir d'Europe, de changer leur argent contre des traites ou des lettres de crédit, payables en Canada, ou de prendre des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses, payables à Montréal ou toute autre ville. L'unité de monnaie en Canada est

la piastre ou dollar, qui peut être considérée comme pièce de cinq francs, mais dont la valeur réelle est de 5 fr. 25 ; la piastre est divisée en cent parties appelées centins ou sous. Le signe $, placé devant les chiffres, signifie piastre. Les monnaies anglaises et françaises n'ont pas cours en Canada, mais la pièce de 20 francs y est acceptée pour $ 3.75, et celle de 5 francs en or pour 95 centins ou sous. Les Etats-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

Les capitalistes trouveront à placer avantageusement leurs capitaux en Canada en toute sécurité ; le taux de l'intérêt sur hypothèque varie de 6 à 8 %; les caisses d'épargne donnent de 3 à 4 % aux déposants. Les grands propriétaires qui voudraient établir plusieurs fermes en Canada feront bien d'amener avec eux leurs fermiers ou métayers. Les facilités pour être propriétaires en Canada sont si grandes qu'on y trouve difficilement des fermiers ou métayers. Cet emploi des capitaux est très rémunérateur, et sans aucuns risques.

Ouvriers — Les salaires ne sont pas plus élevés qu'à Paris, et généralement les ouvriers du pays suffisent. Nous ne conseillons donc pas aux ouvriers de venir en Canada, à moins qu'ils n'aient quelque argent pour acheter une petite ferme, qu'ils cultiveraient tout en exerçant leur métier, ou bien une place assurée d'avance. Il n'y a d'avenir certain que pour les cultivateurs. Les garçons de ferme peuvent se placer pour 2 fr. 50 à 3 fr. 50 par jour et la nourriture, et les journaliers, l'été, pour 5 à 6 francs dans les villes. Les servantes et les cuisinières sont très recherchées ; les premières depuis 20 jusqu'à 40 fr. par mois, les secondes depuis 30 jusqu'à 50 fr., tout en aidant au ménage. Les employés de commerce et de bureau, ainsi que les gens sans métiers, n'ont aucune chance de succès.

Climat. — Le climat du Canada est très salubre, et la longévité y est très remarquable. Au lieu de pluie, c'est de la neige qui tombe pendant l'hiver, qui est plus froid qu'en France, à latitude égale ; l'été est un peu plus chaud. La moyenne de la chaleur en été à Montréal est de 17°,5 centigrades, et à Paris de 16°,9. La neige qui couvre le sol en hiver protège les prairies, le blé semé l'automne, et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts. Elle tombe généralement vers la fin de novembre, et elle disparaît au commencement d'avril. Au bout de quelques années, on vient à préférer le froid vif et sec et la neige du Canada aux brumes, à la pluie et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. Les labours se font l'automne et le printemps, La rapidité de la végétation est surprenante, et on ne peut s'en faire une idée en Europe ; ainsi, les blés semés au mois de mai sont toujours mûrs en août, et les foins se font en juin et juillet.

Districts de colonisation. Il y a dans la province de Québec cinq districts de colonisation ; les cantons de l'Est, les cantons du Nord de l'Ottawa (y compris le Témiscamingue), la Gaspésie, la vallée du la Saint-Jean et celle du Saint-Maurice, qui renferment plusieurs millions d'hectares de terre non encore défrichés. Quant à la région située autour de Montréal, et dont les terres sont en partie occupées depuis longtemps, elle convient surtout aux émigrants à l'aise qui, possédant des capitaux, désirent acheter des terres en parfait état de culture, sans faire de défrichements, et veulent s'établir à proximité des grandes villes, tout en consentant à payer un peu plus cher. Dans la province d'Ontario, les comtés de Prescott, Russell, Glengarry et Essex, conviennent aussi très bien aux émigrants français et belges, ainsi que plusieurs autres parties du Canada, notamment le Manitoba, dont la capitale est Winnipeg. Dans cette province, composée presque entièrement de prairies magnifiques, il faut peu d'argent pour s'y établir, les terres sont à très bon marché, et même pour peupler le pays, le gouvernement donne gratuitement

64 1/2 hectares de terre à tous les hommes âgés de plus de dix-huit ans. Demandez au secrétaire de la Société d'immigration française, les brochures, cartes, etc., sur cette contrée. Envoi franco et gratuit.

Produits de l'agriculture. — Le Canada produit la plupart des fruits d'Europe, raisins, pommes, poires, cerises, prunes, groseilles, etc., tous les grains, blé, orge, avoine, maïs y poussent en abondance; le foin, le tabac dont la culture est libre, les pommes de terre, les légumes fournissent d'abondantes récoltes, et leur culture donne de bons profits.

Temps pour émigrer. — Le meilleur moment pour venir en Canada est pendant l'été, du mois de mai au mois d'octobre : cependant, ceux qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, ponr avoir le temps de faire leur choix.

Il convient d'ajouter que tout émigrant non catholique s'exposerait à de graves mécomptes. Les Franco-Canadiens sont restés, au point de vue religieux, ce qu'étaient les Français du temps de Louis XIV. On se souvient que lors de la révocation de l'édit de Nantes, le Canada fut fermé aux protestants français qui voulaient y émigrer. Depuis lors, c'est en se groupant autour de leur clergé que les Franco-Canadiens ont maintenu leur nationalité. Ils ne sauraient l'oublier.

Généralités.

Méridien de Jérusalem. — HEURE UNIVERSELLE. — Le Gouvernement Italien doit envoyer à toutes les puissances qui ont pris part à la conférence de Washington en 1884, un mémoire exposant les raisons qui militent en faveur de la transaction proposée par l'Académie des Sciences de Bologne, au sujet du méridien initial et l'heure universelle ; on nous garantit le maintien de notre méridien national à Paris. Le méridien de Jérusalem ne serait employé que pour fixer l'heure universelle, qu'on indiquerait, conjointement avec l'heure locale, sur toutes les dépêches télégraphiques.

Il est question de réunir à Rome, à ce sujet, un congrès international.

8,500 kilomètres à cheval. — M. Pievtzof, lieutenant du régiment à cheval de l'Amour, Cosaque natif de Sibérie, est parti à cheval, en novembre dernier, de Blagovechtensk, sur l'Amoûr, pour Pétersbourg.

Le 31 mai, il est arrivé au terme de son voyage.

La foule, rassemblée sur son passage, lui a fait une chaleureuse ovation. Des députations de tous les régiments de cavalerie l'ont félicité. A son entrée à Saint-Pétersbourg, les officiers de cosaques lui ont offert un banquet.

Il a été présenté à l'empereur, qui l'a admis dans son escorte particulière.

M. Pievtzof a traversé 8,000 verstes (environ 8,500 kilomètres), par des froids de 40 degrés, seul, ne se reposant pas parfois la nuit. Il soignait lui-même son cheval, et ne faisait que de très courtes haltes aux stations de poste.

Conférence du capitaine Brosselard-Faidherbe. — Sa mission sur la côte d'Afrique. — Le capitaine Brosselard-Faidherbe, *membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille*, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, détaché à l'état-major du ministre de la marine et récemment rentré de la côte d'Afrique où il a exécuté une mission délicate confiée par le gouvernement français, vient de faire, à la dernière séance de la Société de Géographie, sous la présidence de l'amiral Vigne, une communication du plus haut intérêt sur la région de la Casamance et du Fogny.

Au retour de cette expédition qui fut menée à bien malgré les difficultés considérables qu'elle eut à vaincre, le capitaine appela l'attention sur la situation fâcheuse qu'il avait constatée dans nos riches possessions des Rivières du Sud, et développa tout un plan d'organisation qui donna naissance à celui qui est actuellement en vigueur.

Le voyageur a vivement intéressé le public en lui révélant le rapide historique de l'ancienne colonisation portugaise, et en lui faisant voir en projections les photographies des métis et des colons modernes dont les enfants, issus de mulâtresses, sont blancs et blonds comme de jeunes Européens ; les types reproduits appartiennent à une famille dont le grand-père n'a pas compté moins de cinquante enfants.

D'autres projections ont montré les grandes habitations des peuplades de la Casamance, construites sous l'ombrage de forêts séculaires, et des types de Diolas qui semblent devoir être rattachés à la race des Dahoméens.

Le voyageur a fait ressortir l'avenir des immenses plantations de cacao, café, cocotiers, entreprises dans le delta de la Casamance, territoire assurément aussi fertile et aussi productif que les plus riches régions de l'Inde et de l'Amérique. Il a fourni des renseignements précieux sur la récolte du caoutchouc et de nombreux échantillons de bois et de tissus de ces pays.

« La Casamance, ajoute le voyageur, est appelée à devenir un grand centre colonial au point de vue du commerce et de l'industrie, sillonnée qu'elle est par de nombreuses rivières navigables et habitée par une population douce et particulièrement apte aux travaux de l'agriculture. En outre, sa proximité de l'Europe, dont elle n'est séparée que par quelques jours de mer, est un sûr gage de sa prospérité future. »

Le capitaine Binger à la Sorbonne. — Le capitaine Binger, *membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille*, a fait samedi à Paris, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous les auspices de l'Association générale des étudiants et sous la présidence de M. Jurien de la Gravière, de l'Académie française, une conférence extrêmement intéressante sur son voyage en Afrique.

Au nombre des auditeurs se trouvaient MM. Ribot, ministre des affaires étrangères, de Vogüé, Lavisse, Himly, Verdier de la Rochelle, Guebbard, etc.

Dans une courte allocution, l'amiral Jurien de la Gravière a rendu hommage aux explorateurs et s'est déclaré partisan passionné de la colonisation africaine.

Le capitaine Binger a pris ensuite la parole et fait un récit très mouvementé, semé

d'anecdotes fort curieuses et illustré de projections par M. Lacroix, de son voyage du Niger au golfe de Guinée.

On a fait au courageux explorateur une véritable ovation.

La production de la laine dans le monde. — La production de la laine dans le monde entier peut être évaluée annuellement à 800 millions de kilog., représentant une valeur totale de 8 milliards de francs. L'Australie et la Nouvelle-Zélande produisent 75 millions de kilog de laine, valant 600 millions de francs.

Au Cap de Bonne-Espérance, les troupeaux donnent 15 millions de kilog. de laine, représentant 50 millions de francs. A la Plata, on compte au moins 100 millions de moutons donnant 50 millions de kilog. de laine, pour une valeur de 250 millions de francs. Les États-Unis possèdent 50 millions de moutons et ne fournissent cependant que peu de toisons pour l'industrie américaine, qui est obligée d'importer de grandes quantités de laines de la Plata et de l'Australie. L'Inde, l'Asie centrale, la Chine, en fournissent 150 millions de kilog.

L'Europe possède 200 millions de moutons donnant 200 millions de kilog. de laine, évalués à 900 millions de francs. Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, produisent de la laine en quantité très appréciable.

Eu Europe, c'est la Russie qui tient le premier rang comme pays producteur de laine; puis viennent l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne. Les anciens troupeaux espagnols de mérinos sont maintenant remplacés par ceux de Rambouillet et de Vineville, qui exportent leurs magnifiques béliers dans l'univers entier.

(Extrait du *Bulletin des laines de Tourcoing*).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL-ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE 1890.

I. — Membres de la Société.

II. — Cours et Grandes Conférences.

III. — Communications.

IV. — Éphémérides étrangères et coloniales de l'année 1889.

V. — Travaux de la Société.

VI. — Nouvelles et faits géographiques.

Géographie scientifique.

Géographie commerciale.

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1890

Onzième Année. — Tome Quatorzième.

LILLE,
IMPRIMERIE L. DANEL.

1890

SOCIÉTE DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 1890.

MEMBRE D'HONNEUR.

Trivier (le capitaine), ☼, explorateur, à Rochefort.

MEMBRE CORRESPONDANT.

M. Amrein-Bühler, professeur à St-Gall (Suisse).

MEMBRES ORDINAIRES.

Anvers.

Nos d'inscription. MM.

1798. De Vleeshouver (Albert), compositeur, chaussée de Malines, 26.

Cassel.

1807. Loorius (Émile), hôtel du *Sauvage*, Grande-Place.

Croix.

1802. Lamblin (Henri), architecte.

Lille.

1826. Aerts-Debaisieux, négociant, rue à Fiens.
1806. Asseman (Achille), entrepreneur, rue des Fossés-Neufs, 43.
1792. Bernard (Fritz), manufacturier, rue Royale, 92.
1827. Bernard-Ducrocq, manufacturier, rue de Wazemmes, 124.
1796. Boisse-Scrépel (J.), fabricant de toiles, rue d'Inkermann, 25.
1812. Calonne (Albert), employé de l'administration des Postes, rue Léon-Gambetta, 66.
1797. Carin (Mlle), négociante, Grande-Place, 36.
1818. Cardon (Jules), propriétaire, rue Solférino, 81.
1799. Carpentier (Paul), avocat, rue de Puébla, 14.

N^os d'inscription. MM.

1817. Chocquet (Louis), négociant, rue Solférino, 116.
1813. Christy (Frédérick), négociant, rue Jeanne-d'Arc, 50.
1814. Christy (Mme F.), rue Jeanne-d'Arc, 50.
1805. Colbrant (G.), représentant de commerce, rue de Fleurus, 42.
1785. Convain-Minet, propriétaire, place de la République, 4.
1788. De Germiny (le comte Auguste), rue St-André, 6.
1803. De Graeve-Demortain, dentiste, rue de la Gare, 36.
1794. De Pas (le comte), propriétaire, rue de Pas, 18.
1809. Desmazières (Maurice), négociant, rue de Bourgogne, 39.
1820. Dhaine, négociant, rue de Béthune, 7.
1816. D'Halluin-Ghesquier, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 6.
1790. Fauchille (Auguste), avocat, rue Royale, 56.
1789. Goudaert, confiseur, rue des Chats-Bossus, 8.
1787. Lecohier (E.), vétérinaire en premier au 19e chasseurs.
1791. Lefebvre-Coustenoble (Th.), fabricant de céruse, rue de Douai, 105.
1808. Lepers (Mlle Virginie), propriétaire, rue de la Barre, 73.
1804. Mahieu-Deherrypont, fabricant de toiles, rue des Fossés, 37.
1800. Montaigne (Léon), rue Solférino, 316 *bis*.
1815. Rau (le colonel), O. ✵, I. ✿, ✠, chef d'état-major du 1er corps d'armée.
1810. Salomon (dit Chevalier), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1811. Salomon (Raoul), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1829. Tesse (Édouard), négociant en huiles, rue Nationale, 208.
1819. Vandorpe-Grillet, négociant, rue Gombert, 5.
1793. Verley-Bigo, banquier, place du Concert, 6 *bis*.
1828. Warein (fils), constructeur, boulevard Montebello, 54.
1784. Wilson-Clyma (T.), négociant, rue de la Digue.

Paris.

1786. Raimond Baradère de Bejar, ✠, rue Blanche, 73.

Souk-el-Arba (Tunisie).

1830. Deconinck (Élie), officier d'administration des subsistances militaires.

Tourcoing.

1822. Divry-Dubrule (Paul), brasseur, rue Winoc-Chocqueel.
1825. Gadenne (Henri), employé de commerce, rue des Ursulines, 7.
1824. Lelong (Emile), employé de commerce, rue de la Malcense, 46.
1821. Lorthiois Delobel (Jules), négociant, rue de Lille.
1801. Sevin-Hennion (Adolphe), commis négociant, rue du Sentier, 23.
1823. Villain (Alphonse), employé de commerce, rue des Poutrains, 49.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

L'OCÉAN INDIEN

L'Océan Indien s'étend entre l'Afrique, l'Asie, l'Australie et les îles de la Sonde.

Il est d'une structure beaucoup plus simple que les autres Océans.

Toute la partie centrale est formée par un plateau peu ondulé avec des profondeurs variant entre 3,700 et 5,500 mètres.

Les hauteurs se retrouvent vers le continent africain sous forme d'un plateau, dont une partie émerge pour former la grande île de Madagascar, encore peu connue, paraissant cependant formée de terrains anciens, assez semblables à ceux de l'Afrique, dont elle est séparée par le *canal de Mozambique*, profonde cuvette de 4,200 mètres.

Au nord de Madagascar se trouvent les *Seychelles*, granitiques comme le continent africain. Plus à l'est, un banc semble partir de Madagascar et se manifeste surtout vers 60° de long. E. C'est le banc *Saya de Malha*. Au sud de ce banc se développent les volcaniques *Mascareignes*, au nord s'étend l'archipel des *Chagos* où dominent les Attols : le prolongement de cet archipel donne le groupe d'îles coralliennes qu'on appelle les *Maldives* et les *Laquedives*. A signaler vers l'Australie les *îles Kœling*, Attols types de Darwin.

Autour de l'Australie s'étend une dépression sensible d'une profondeur moyenne de 3,700 mètres, et qui atteint la profondeur maxima de 5,723 m. entre le continent australien et l'archipel de la Sonde. De ce côté, la pente est très rapide. Ainsi, on retrouve en cette partie orientale de l'Océan Indien, la même structure que pour la côte orientale du Pacifique (1). On y retrouve aussi les mers intérieures.

Entre Timor, Florès et Soumba se trouve une petite mer intérieure avec une profondeur de 4,250 mètres et une température de fond s'élevant à + 2° 9, tandis que la température des mers d'Australie, à cette profondeur, tombe à moins de 1 degré.

---

(1) Voir Bulletin de juin.

Le Golfe du Bengale entre l'Inde et l'Indo-Chine a une profondeur moyenne de 2,500 mètres et sa profondeur maxima à l'entrée, 4,300 m. En sa partie orientale il baigne l'Indo-Chine, reliée à l'archipel de la Sonde par deux bancs sous-marins. Le premier est celui de Malacca : la profondeur du détroit de ce nom ne dépassant pas 60 mètres; le second part du Pégou et se dirige vers Atchin de Sumatra : ses parties émergeantes forment les îles *Andaman* et *Nicobar*.

La mer Arabique ou Golfe d'Oman a une profondeur maximum de 3,963 mètres, décroissant graduellement vers le nord. Le détroit de Bab-el-Mandeb n'a pas plus de 200 mètres de fond : la mer Rouge n'a pas de profondeur supérieure à 1,900 mètres. Dans cette mer, il y a une température constante de 21° 4; depuis 424 mètres jusqu'au fond. En se dirigeant vers le sud, on voit le fond de l'Océan s'élever progressivement : les îles Bouvet, Marion, Kerguelen, Macdonald, St-Paul et Nouvelle-Amsterdam forment les parties saillantes d'un véritable plateau sous-marin. Elles sont du reste peu habitées ; à Kerguelen sont installées des pêcheries, surtout pour l'éléphant de mer, c'est-à-dire pour une variété de morse ; à St-Paul et à Amsterdam a été établie la station française pour étudier le passage de Vénus sur le Soleil. Ce plateau antarctique paraît avoir une profondeur moyenne de 900 m. (1).

Entre l'Australie et l'Afrique, le voisinage du continent antarctique se fait sentir par l'archipel *Shetland*, au sud du cap Horn; par les *Orcades du Sud*, les *Sandwich du sud;* entre l'Afrique et l'Australie il faut signaler ces terres à peine connues, comme celle de *Wilkes* ou encore celle que dominent les volcans de l'*Erebus* et du *Terror*.

Pour reconnaître la nature des sédiments, partons du *Cap* avec le *Challenger*. Au sud du Cap, à 3,475 m. nous trouvons la boue à globigerines, nous la retrouvons encore à 3°, à l'O. de Marion par un fond de 2,871 m. et avec 92 % de carbonate de chaux. Nous la trouvons encore, à mi-route entre Marion et Crozet, par 2,514 mètres, mais cette fois seulement avec 81 % de carbonate. Cela est contraire à ce que permet de pressentir la théorie de formation de cette vase.

Entre les îles *Marion* et les îles *Crozet*, par 2,514 mètres, on trouve

(1) Les renseignements qui vont suivre sont empruntés pour la plupart à la belle expédition du *Challenger*. L'examen de ces régions arctiques inspire à un esprit français d'amères réflexions : tous ces noms d'archipels sont des noms français : on s'arrête brusquement avec Dumont-d'Urville. A partir d'alors, les recherches scientifiques sont le fait des Anglais, des Allemands, des Américains : les Français brillent par leur absence. (*Note de la Rédaction*).

une boue où l'on reconnaît 34 % de globigerines, mais en même temps 40 % de diatomées. Le reste se compose de poussières volcaniques.

A l'île *Kerguelen* et aux îles *Macdonald*, principalement à l'île *Heard*, le *Challenger* a recueilli des oursins et des éponges siliceuses qui vivent dans les mêmes régions que les diatomées.

Par 80° de long. E. et 61° de latitude S., on a trouvé de la vase à diatomées avec 22 % de globigerines. Cette boue à diatomées, très blanche et très légère, une fois desséchée donne naissance à ce qu'on appelle la *farine fossile*.

Le vaisseau se dirigeant toujours vers le sud, à hauteur du 65e degré de latitude, le sondage fait à 3,563 m. a ramené une boue bleue avec 11 % de globigerines et 20 % de diatomées; il a ramené encore des sables formés de divers minéraux et aussi des *galets* striés par les glaciers, en même temps que des *blocs erratiques*.

Ceci est extrêmement important au point de vue géographique : ces galets et ces blocs avant d'être apportés en cet endroit par les glaces flottantes ont appartenu à un continent. Un continent seul peut fournir pareille variété de roches : granits, grès, calcaires, schistes. Quel est ce continent, sinon un continent polaire dont la banquise nous ferme l'accès ?

Le *Challenger* a poussé jusqu'à dix milles au delà du cercle polaire antarctique, il n'a pu s'avancer plus loin et s'est arrêté au milieu de glaces flottantes et de troupes de cachalots.

Il a repris la route du nord par 65° lat. S. et 95° long. E., il a trouvé de la boue bleue à 2,377 mètres de profondeur.

A 62° de lat. il a retrouvé la boue à diatomées d'une profondeur de 2,612 mètres.

Ainsi, la boue bleue ne se trouve que dans le voisinage du continent polaire austral. Mais la vase à diatomées s'étend beaucoup plus.

A 54° de lat. S. il retrouve la boue à globigerines, puis il arrive dans les grands fonds au S. de l'Australie, où il trouve l'argile rouge par 4,755 mètres.

En résumé, l'Océan Indien a 4 espèces de dépôts :

1° L'argile rouge dans les grands fonds ;

2° La boue à globigerines dans les profondeurs moindres, au-dessus du 54° lat. S. ;

3° Au delà du 54° la boue à diatomées. Dans ces parages, on trouve,

à la surface de la mer, une quantité de diatomées tellement prodigieuse que les naturalistes du *Challenger* disent qu'elles forment réseau ;

4° La boue bleue, indice du continent antarctique.

Dans ces régions, à Marion, Crozet, Kerguelen, St-Paul, on trouve encore des animaux : l'albatros, de grands manchots, une sarcelle, un pétrel géant. On trouve aussi des plantes intéressantes : une crucifère très jolie, anti-scorbutique, beaucoup d'*azorella*, ombellifère formant gazon, une petite renoncule, une fougère qu'on retrouve en Angleterre, un polypode et deux plantes aquatiques qu'on retrouve également en Europe. Comment sont-elles venues là ?

On trouve, en outre, quelques insectes : des mouches sans ailes ou à ailes rudimentaires et un cousin.

Madagascar a une faune très curieuse, des singes d'une famille spéciale, les *makis*, les propithèques, les cheirogales, le cheiromys, avec son médius effilé pour faire sortir les insectes des arbres. Il n'y a que deux espèces animales communes à l'Afrique et à Madagascar : une taupe et un cochon. — On a prétendu que le cochon était venu à la nage, et à l'appui de cette opinion on a dit que le cochon est le meilleur nageur des animaux : mais on a reconnu qu'il ne peut nager plus de dix milles ; mettons qu'il en ait traversé vingt, nous sommes loin des 250 milles du canal de Mozambique. Il faudrait donc admettre qu'à une époque récente le canal n'ait eu que vingt milles de largeur. Il serait encore plus simple de reconnaître que si le cochon n'est pas l'ami de l'homme, l'homme est l'ami du cochon, auquel cas l'animal porte-soies serait seulement un animal importé.

Un grand naturaliste contemporain, Wallace, estime qu'il y eut un moment de l'époque tertiaire où le centre de l'Afrique était couvert par les eaux.

La faune africaine du sud était alors celle que l'on trouve actuellement à Madagascar. Plus tard, les eaux se retirant, la faune qui peuplait la Grèce et la Provence a traversé la Méditerranée et a gagné au fur et à mesure que la mer centrale se vidait. Madagascar s'est trouvée séparée du continent, elle a gardé sa faune primitive. Mais tout cela forme une série d'hypothèses échafaudées et que rien ne vient prouver : au contraire.

En effet, à Madagascar, aux Mascareignes, aux Comores, on trouve de ces grandes roussettes frugivores du genre *pteropus*, qui n'existe pas en Afrique mais en Inde ? Comment sont-elles venues ? Ce n'est

certes pas en volant à travers tout l'Océan Indien. Il y a eu sans doute communication primitive avec l'Inde, au moins par une série de terres très voisines : les Seychelles, Laquedives et Maldives sont les témoins de ce passage disparu, et ici les Attolls se sont bien formés autour de montagnes qui s'enfoncent.

Cette seconde hypothèse, confirmant la théorie de Darwin contre Murray, montre qu'en pareille matière il faut se défier de l'absolu.

Elle-même, tout en étant confirmée par la présence d'oiseaux, de batraciens, de mollusques d'eau douce communs avec l'Inde et manquant en Afrique, se trouve mise en doute par la présence à Madagascar, de types de reptiles africains, voire même américains.

Un naturaliste a cru tout concilier en supposant que toute la masse de l'Océan Indien avait jadis été un continent qu'il appela *Lemuria*. Cela était séduisant et semblait confirmer le dire du géographe Ptolémée, parlant d'un continent prolongeant la région du cap *Gardafui* en Afrique jusqu'à la Chersonnèse d'or (Indo-Chine) en Asie. Mais voilà que les sondages du *Challenger* ont mis à néant toute cette belle théorie.

Un géologue autrichien, mort récemment, *Neumayr*, parle d'un barrage de l'époque crétacée, barrage ayant séparé la Méditerranée des mers australes et qui a pu relier les Indes, Madagascar et le sud de l'Afrique.

Plus anciennement, à l'époque triasique, l'Australie, l'Inde et l'Afrique formaient probablement un continent plus ou moins découpé que l'on a nommé Terre Gondwana.

Une chose indiscutable, c'est qu'il y a des relations zoologiques entre les trois extrémités sud des continents, Afrique, Amérique, Australie. On en a conclu qu'il y avait eu jadis union des trois pointes.

Tout cela est singulièrement hypothétique. On part de ce point de vue que tous les animaux semblables ont un ancêtre commun. Cela n'est pas prouvé. On l'a vu pour les chevaux antédiluviens d'Amérique qui n'ont rien de commun avec les nôtres.

On en revient maintenant aux vieilles idées de Geoffroy-St-Hilaire et de Lamarck, admettant que les variations se produisent sous des influences extérieures, surtout celles du climat : auquel cas des climats analogues supposeraient des animaux analogues. Dès lors, pourquoi s'étonner si des groupes semblables se trouvent dans des localités différentes mais de même climat ?

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA VIE, LES VOYAGES & AVENTURES

DE GILBERT DE LANNOY,

CHEVALIER LILLOIS,

AU XVe SIÈCLE.

Plusieurs auteurs belges ont placé le nom de Gilbert de Lannoy sur la liste des voyageurs célèbres de leur nation et ont publié ses mémoires dans les collections de leurs écrivains. Nous revendiquons ce chevalier, tout à la fois soldat, diplomate et voyageur, pour la ville de Lille. Il appartenait à une noble famille qui tirait son origine et son nom d'une ville de la châtellenie de Lille : ses parents sont Gilbert de Lannoy, seigneur de Santes, village de la même châtellenie, et de Catherine de Molembaix, appartenant à une famille du Hainaut français, et ils avaient leur hôtel à Lille ; il occupait lui-même cet hôtel, il y mourut et fut enterré à Lille. Il était donc non point belge, mais français et lillois. La Belgique, nous nous faisons un devoir de le rappeler, compte, parmi ses enfants, un grand nombre d'illustres voyageurs ; elle est assez riche pour ne pas emprunter ceux dont le nom et la gloire appartiennent à ses voisins du département du Nord.

Il existe plusieurs manuscrits qui renferment le récit des voyages de Gilbert de Lannoy. Le plus important se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Sous le n° 21,522, il forme un gros volume en papier, de 228 pages, contenant divers ouvrages. C'est en second lieu que vient la partie qui a pour titre : *Voyages de Guillebert de Lannoy en terre Sainte* (1). Ce manuscrit qui a appartenu à la Bibliothèque des

(1) Inventaire des manuscrits trouvés dans la bibliothèque des historiographes (les bollandistes) d'Anvers, 1779 (Bibliothèque de Bourgogne, N° 17,747).

Après une liste sommaire des ouvrages trouvés dans ce volume où le voyage de

Bollandistes d'Anvers, s'est trouvé entre les mains de M. Serrure lequel en 1840 a publié d'après ce manuscrit et sans commentaires, les *Voyages de Gilbert de Lannoy* dans les mémoires de la Société des bibliophiles du Hainaut (1). Ce manuscrit a été vendu, en 1857, à la Bibliothèque de Bourgogne, où il se trouve aujourd'hui. C'est surtout d'après ce précieux recueil qu'a paru, en 1878, la publication, qui est intitulée : *Œuvres de Guillebert de Lannoy* avec notes par MM. Ch. Potvin et J.-C. Houzeau (2). Précédemment M. Joachim Lelewel avait fait paraître un travail sur Gilbert en français et en polonais (3).

Nous avons emprunté à M. Potvin l'ensemble du récit qui va suivre :

Gilbert est le véritable type de l'ancien chevalier errant, devenu diplomate et voyageur, curieux de savoir et avide de s'instruire, tantôt soldat de fortune cherchant les aventures et payant largement de sa personne, tantôt envoyé comme ambassadeur par Jean-sans-Peur et Philippe-le-Bon, tantôt enfin simple pèlerin ou voyageur. L'amour du merveilleux, l'intrépidité, l'indépendance, la piété, l'insouciance de l'homme de guerre, rien ne manque pour rendre son caractère complet.

Gilbert vient en second lieu, l'inventaire ajoute : « Ce manuscrit, qui a appartenu au Collège de Bruxelles, a été acheté par le *Museum Bellarmini*.

Le titre de Voyages de Gilbert en terre sainte n'est pas exact ; car ce manuscrit contient l'ouvrage entier des *Voyages* et *Ambassades*.

(1) Voyages et ambassades de Messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or, seigneur de Santes, Willerval, Tronchiennes, Beaumont et Wahegnies, 1399-1450. Mons, typographie d'Em. Hoyois, libraire, MDCCCXL, 140 pages in-8°, carte (129 pages pour le manuscrit et 10 pages pour le glossaire).

(2) Œuvres de Guillebert de Lannoy, voyageur, diplomate et moraliste, recueillies et publiées par Ch. Potvin, avec des notes géographiques et une carte par J.-C. Houzeau. Louvain, imprimerie de P. et J. Lefever, rue des Orphelins, 1878, 551 pages in-8° et carte.

(3) Guillebert de Lannoy et ses voyages en 1413, 1414 et 1421, commentés en français et en polonais, par Joachim Lelewel. Nov. 1843, suivi d'une traduction polonaise datée de Posnan, 1844.

Lelewel a réimprimé dans cette brochure et traduit en regard, en polonais, la partie des *voyages* qui concernent la Prusse, la Pologne et la Lithuanie, 1413, 1414, 1421.

Nous trouvons en Angleterre. — A Survey of Egypt and Syria, undertaken in the jour 1422, by sir Gilbert de Lannoy, etc., 1821.

Édition du manuscrit de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, publiée dans l'*Archæologia Britannica*, par M. John Webb, avec traduction anglaise et notes (t. XX, p. 281, 444).

Nous reparlerons de ce manuscrit dans le cours du travail.

Les généalogistes nous apprennent qu'il se maria trois fois ; sa première femme fut Éléonore d'Esquiennes, la seconde Jeanne de Ghistelle et la troisième Élisabeth de Drinkham, dame de Willerval : il n'eut d'enfants que de ces deux dernières.

Né en 1386, d'une famille dont les membres s'étaient illustrés sur les champs de bataille au service du Comte de Flandre, il fit ses premières armes dès l'âge de 13 ans, en 1399, dans une expédition en Angleterre, dirigée par le Comte de St-Pol, contre Henri de Lancastre (1).

Cette expédition, faite en faveur du roi Richard, ne put empêcher ce roi d'être vaincu, fait prisonnier, puis égorgé dans sa prison.

L'année suivante, dans une autre expédition menée par le comte de la Marche, le vaisseau sur lequel était monté Gilbert sombra devant Saint-Malo ; tout l'équipage périt sauf les gentilshommes qui se sauvèrent à la nage.

En 1401 (2), âgé de 15 ans, il entreprend, avec le séneschal du Hainaut, son premier voyage à Jérusalem. Il s'embarque à Gênes, suit le chemin ordinaire des pèlerins, visite les Saints Lieux, par Sainte-Catherine, pèlerinage très fréquenté sur le Sinaï, par la ville de Constantinople où il fut reçut par l'empereur d'Orient et où il vit beaucoup de reliques, entre autres le fer de la lance qui perça le flanc de Notre-Seigneur. Après avoir consacré un an à ce voyage et avoir parcouru toute la Turquie et l'Égypte, il fait relâche dans les îles de la Méditerranée et revient par la Sicile.

En 1404, il marche sous les ordres du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, contre les Liégeois qui sont défaits. De là, il se rend à Valence, en Espagne, pour assister, en présence de Martin, roi d'Aragon, à un tournoi où lui et ses amis étaient autorisés à se mesurer avec quatre gentilshommes gascons et aragonais.

---

(1) C'est par le récit de ce premier fait que commence le manuscrit N° 21,522 de la Bibliothèque de Bruxelles :

« *Cy commencent les voyaiges que fist Messire Guillebert de Lannoy, en son* » *temps seigneur de Santes, de Willerval, de Tronchiennes et de Wahégnies.* »

« L'an mil trois cens quatrevins et dix-neuf, après la Toussaint, fus en ma pre- » mière armée, avecq Monseigneur Walleran de Saint-Pol, à une descendue qu'il » fist en Angleterre, en l'isle de Wit (Wight) où il y eut cincq cens chevalliers, » que escuiers, cottes d'armes vestues. »

(2) *Manuscrit.* L'an mille quatre cens et ung, au mois d'apvril, après cette armée, me party en la compaignie de Monseineur le Seneschal, pour faire le saint voyaige de Jherusalem, ouquel nous demourasmes deux ans..........

Le roi Ferdinand de Castille était en guerre avec les Maures qui menaçaient l'Espagne, de Lannoy court s'engager dans son armée en juillet 1405 et prend part à diverses affaires. Il passe en Portugal où le roi l'accueille avec distinction et lui paie les dépenses de son voyage.

Quelque temps après, il se trouve à Paris assistant à l'hôtel de St-Pol à la séance dans laquelle sont prononcées les célèbres propositions de maître Jean Petit au sujet du meurtre du duc d'Orléans, en présence des rois de France et de Navarre, des ducs de Bourgogne, de Bavière, de Bourbon, de Bar et de Lorraine.

Une seconde guerre rappela Gilbert en Castille. Il part de l'Écluse, en avril 1408, sur la flotte espagnole, mais celle-ci est en partie détruite par une tempête et en partie par les vaisseaux anglais qui firent prisonniers les hommes épargnés par la mer. Un seul bâtiment, celui sur lequel se trouvait notre jeune guerrier, put s'échapper et parvenir, après six semaines de voyage, à se réfugier à Harfleur. De Lannoy se rendit par la Seine à Paris où il acheta des chevaux. De là, par la voie de terre, il se rendit à Séville pour combattre les Maures sous les ordres de l'infant Ferdinand. Il fut blessé dans une bataille. La guerre finie et ses plaies fermées, il profita de son séjour en Espagne pour visiter Grenade et les autres principales villes de la péninsule.

A son arrivée en France, Gilbert trouva les Bourguignons luttant contre les Armagnacs qui venaient de s'allier avec Henri de Lancastre, devenu roi d'Angleterre. Il entre, en mai 1409, au service du duc Jean de Bourgogne (1) lequel en fait son échanson. Il abandonne bientôt cette pacifique occupation pour aider le roi de France à soumettre le Poitou et le Limousin, sous les ordres du maréchal de Helly.

Ne pouvant rester en repos, l'amour des voyages et son esprit inquiet l'emportent encore; après une blessure « dont je portai, dit-il, » la mouche en la cuisse plus de neuf mois », une nouvelle croisade le fit partir de la Flandre où il résidait, non plus contre les Maures d'Espagne mais contre les *mécréans* de Pologne. Les chevaliers teutoniques de Prusse nommaient ainsi leurs voisins auxquels ils disputaient la Poméranie.

Il s'embarque à l'Écluse (2), passe devant les îles de Zélande, la

(1) *Manuscrit.* L'an mille quatre cens et neuf, ou mois de may, fus retenus à Paris eschasson de Monseigneur le duc Jehan de Bourgongne............

(2) *Manuscrit.* L'an mille quatre cens et douse, ou mois de mars, me party de l'Escluse pour aller en Prusse contre les mescréans ....

Hollande et la Frise, s'arrête quelques jours dans un petit port de Danemark, laisse la Norwège à gauche, entre dans le Sund, visite Elseneur et arrive enfin à Dantzick. Avec les chevaliers de l'ordre teutonique, notre guerrier se rend successivement dans les îles de la Baltique, en Lithuanie, à Lubeck, à Konigsberg, en Pologne, en Poméranie. Après avoir été grièvement blessé au siège de la ville de Massow, que les assaillants durent abandonner, il reçoit l'ordre de la chevalerie en récompense de son indomptable bravoure.

Une révolution survint dans l'ordre des chevaliers teutoniques, plus guerrier que religieux: le grand maître. accusé de favoriser Wiclef, est arrêté, dégradé, jeté en prison (1). Gilbert accepte le fait accompli, prend part à toutes les expéditions et voyages des chevaliers. On dirait qu'il a le don de se multiplier. En même temps il visite le pays en voyageur.

Il voit Riga et toute la Livonie. En Courlande, quoique la population soit chrétienne, il trouve une secte dont les membres se font brûler après leur mort, vêtus de leurs plus riches accoutrements. « Si la fumée » de bois de chêne qui s'élève du bûcher s'élance vers le ciel, ces gens- » là croient que l'âme du défunt est sauvée ; si elle prend une direction » oblique, ils sont persuadés qu'elle est damnée » (2).

Poussé par l'amour des combats il revient à Riga; mais, ne trouvant aucune expédition militaire préparée pour la saison, Gilbert se rend à Novogorod en Russie, où il arrive monté sur un traîneau selon l'usage du pays. « Novogorod, ajoute notre voyageur, est une merveilleuse » grande ville, située dans une belle plaine, entourée de vastes forêts... » Mais la ville est fermée de méchantes murailles faites d'argile et de » terre. On y trouve de riches seigneurs appelés boyards... et un » marché où les femmes sont vendues publiquement (3). Les dames y » portent des cheveux divisés en deux tresses pendantes sur le dos ; » les hommes n'en ont qu'une » (4).

---

(1) *Manuscrit*. .... fut le hault maistre.... prins prisonnier par le mareschal et autres commandeurs, ses hayneurs. Sy fut dégradé et déposé en son estat pour aucunes deffautes qu'ilz luy imposoient, et fut mis en une forte tour.......

(2) ..... Et croyant se la lumière va droit ou ciel, que l'âme est sauvée, mais, s'elle va soufflant de costé, que l'âme est périe.

(3) *Manuscrit*. ..... Et changent leurs femmes, l'une pour l'autre, pour une keucelle d'argent ou deux, ainsy comme ilz sont d'accord que l'un donne de soulte..

(4) *Manuscrit*. .... Ont les dames deux triches de leurs cheveulz pendans derrière leurs dos, et les hommes une triche........

Sous un costume de marchand, il quitte Novogorod et parcourt une autre partie de la Russie, voyageant sur un traîneau. Il arrive, après plusieurs jours de marche, à la cour de Witholt, duc de Lithuanie, dont le peuple avait embrassé le christianisme grâce aux efforts de l'ordre teutonique. Ce prince est si généreux, si hospitalier, que tous les étrangers venant en son pays sont nourris et hébergés à ses frais. Quelques semaines après, Gilbert retrouve Witholt au château de Posen, sur le Memmel, à cinq lieues de Toki, seconde ville de Lithuanie, où il assiste avec lui à une grande chasse.

Il revient ensuite à Dantzick, s'empresse d'aller remercier à Mariembourg les chevaliers de l'ordre teutonique du bon accueil qu'ils lui ont fait, et se rend à la cour du roi de Pologne, visitant, sur son passage, plusieurs châteaux échelonnés sur la route (1).

Il est reçu par le roi avec la plus grande distinction. Ce prince donna un magnifique repas en son honneur et lui remit au départ des lettres pour le roi de France et une coupe dorée en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus en combattant pour lui dans la dernière campagne contre le duc de Poméranie (2).

De Lannoy part de la Pologne pour se rendre chez le roi Jean de Bohême qui se trouvait à Prague. Ce royaume était en proie à de violentes commotions politiques et religieuses par suite des prédications de Jean Huss (3). Notre voyageur se hâta de quitter le pays pour se rendre en Autriche.

M. Léopold Devillers, le savant archiviste de Mons, qui a compulsé les archives des comptes du Hainaut, fait connaître que les expéditions en faveur des chevaliers teutoniques étaient coutumières aux jeunes seigneurs du Hainaut, que le fils du comte y conduisait d'ordinaire. La Prusse, dit-il, « fut longtemps encore une contrée de prédilection pour tout nouveau chevalier qui veut acquérir de la renommée » (4).

---

(1) *Manuscrit*. .... De Danzicque, m'en revins à Mariembourg et prins congié aux hauls maitre et seigneurs de l'ordre, et puis me party pour aler au royaume de Poulane.......

(2) *Manuscrit*. .... Me fist ledit roy honneur et bonne chière, et fist à ung jour sollempnel un très merveilleux et beau disner, et me fist seoir à sa table......

(3) *Manuscrit*. .... Estoit alors tout le royaume, pour l'occasion d'un homme prescheur, nommé Housse, en division l'un contre l'autre.........

(4) Léopold Devillers. *Sur les expéditions des comtes de Hainaut et de Hollande en Prusse* (Bull. de la comm. d'histoire, 4e série, tome 5, page 127).

Au retour de Prusse, c'est un pèlerinage qui attire Gilbert, il part pour l'Angleterre, pays ennemi ; afin de visiter en Irlande le trou St-Patrice (1). Il est fait prisonnier par les Anglais, ce qui l'empêche d'assister au siège d'Arras (1414). Mais le duc de Bourgogne l'aide à payer sa rançon et il rentre en France à temps pour combattre, être blessé et fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415) (2), où il n'échappe à la mort que par un prodige de sang-froid, et à la prison que moyennant une nouvelle rançon de 1,200 écus.

Messire de Lannoy avait gagné ses éperons en Prusse. Il conquit à Azincourt, avec les faveurs de Jean-sans-Peur et de son fils, une haute fonction : le gouvernement du château de l'Écluse qu'il garda trente années (3).

Le fils du duc, alors gouverneur des états du nord pour son père, lui confie, sous le nom d'office des divines provisions, l'intendance intellectuelle de sa maison ; Gilbert le suit partout, de 1416 à 1419 : dans la guerre contre les Armagnacs, dans son voyage en Hollande où le comte commence à s'immiscer aux affaires de Jacqueline de Bavière, dans les assemblées d'Arras et d'Amiens où Philippe recrute des adhésions à la politique armée de son père. Là il fait ses premières armes sur un terrain nouveau : La diplomatie.

Le duc Jean de Bourgogne, Jean-sans-Peur, est assassiné sur le pont de Montereau, le 10 septembre 1419. Philippe-le-Bon lui succède et veut venger sa mort. Gilbert est envoyé en Angleterre avec l'évêque d'Arras, près le roi et réussit à l'intéresser à la cause de la vengeance du duc.

En 1420, Gilbert est du nombre des hommes de confiance que Philippe conduit à Montereau afin de s'emparer de cette ville et d'y reprendre le corps de son père. Il assiste ensuite au siège de Melun, qui dura cinq mois. Le sire de Brimen y étant mort, Gilbert reçoit, avec le titre de chambellan, le sceau secret, et pendant trois mois il ne quitte,

---

(1) *Manuscrit.* .... m'en aloy en Engleterre pour faire le voyaige de Saint-Patrice, lequel je ne peus pour lors faire, pour ce que je fus détenus et prins en Engleterre.........

(2) *Manuscrit.* .... L'an mille quatre cens et trèze, fut en la bataille de Rousseauville (Azincourt) navré au genoul et en la tette et couchié avec les mors, mais à les despouellier, je fus prins prisonnier.

(3) *Manuscrit.* L'an mille quatre cens et sèze, moy revenu de prison, je alay devers Monseigneur le duc Jehan de Bourgongne, lequel me donna la capitainerie de l'Écluse, où je, par la grâce de Dieu, regnay trente ans........

ni jour, ni nuit, son souverain, portant sa bannière devant lui dans la bataille et couchant dans sa chambre et dans sa tente, comme son premier chambellan (1).

L'alliance du duc de Bourgogne et de tout le parti bourguignon français, avec le roi d'Angleterre, faisait des deux souverains, les maîtres de la France, les arbitres de l'Europe.

L'Orient était alors le grand marché du monde et en même temps le but des ambitions de la chrétienté et de la chevalerie. Gilbert qui avait déjà fait un pèlerinage et un voyage en cette contrée y fut chargé d'une mission politique par le roi d'Angleterre, en son nom et au nom du roi de France, dont il était régent, et par le fastueux duc de Bourgogne « principal esmouveur » (2).

Ce second voyage diffère du premier ; Gilbert n'est plus un jeune écuyer, attaché au sénéchal du Hainaut ; c'est un ambassadeur dans l'âge viril, entouré d'une suite nombreuse et brillante. Il partit de l'Écluse le 4 mai 1421 avec sept autres gentilhommes flamands, savoir : le Gallois-du-Bois, Colart le bâtard de Marquette, le bâtard de Lannoy, Jean de la Roë, Aggregy de Hem, le roi d'armes d'Artois, le coppin de Poucque (3).

Il envoya ses bagages et joyaux par mer, et lui-même se rendit par terre en Prusse, en traversant le Brabant, la Gueldre, la Westphalie, Munster, Brême, Hambourg, Lubeck, Wismar, Rostock, le Mecklembourg et la Poméranie.

A son arrivée à Dantzick, il trouve le grand maître de Prusse avec tous les chevaliers de l'ordre teutonique ; à qui il remet les lettres et les présents dont il était porteur pour lui : « Ce seigneur, dit Gilbert, » me fit grand honneur, il me donna plusieurs dîners, un roussin et » une belle haquenée..... Je laissai en cette ville mon parent, Aggregy

(1) L'an mille quatre cens et vingt, fus avecques Monseigneur le duc Philippe au siège de Motreau, où il reprint le corps de Monseigneur le duc Jehan, son père, et le fist porter en Bourgongne..... ...

(2) *Manuscrit.* Ce temps pendant, emprins le voyaige de Jhérusalem par terre, à la requette de roy d'Angleterre et du roy de France et de Monseigneur, principal esmouveur. Et lors fut Monseigneur de Roubaix, son beau-frère, mandé, pour lors estant à Arras, et lui fut ledit sceau de secret baillé et délivré.

(3) *Manuscrit.* L'an mille quatre cens vingt et ung, le quatrième jour de may, me party de l'Ecluse, moy huitième...........

» de Hem, chez le grand maître, messire Michel Cocquemeister, où il » séjourna deux ans pour apprendre l'allemand (1). »

De la Prusse, Gilbert se rendit auprès du roi de Pologne qui se trouvait à Oziminy au milieu d'un désert : « Ce prince me fit grand » honneur et envoya à trente lieues au devant de moi pour payer les » dépenses de mon voyage. Au milieu du désert où il était, il me fit » un beau logis de feuillages et de rameaux verts.... et il m'amena à » la chasse pour prendre des ours sauvages vivants ; il me donna » de beaux dìners, à l'un desquels il y avait plus de cent vingt » plats (2). »

Le roi de Pologne lui remit des lettres de recommandation pour l'empereur des Turcs, avec qui il avait fait la guerre contre le roi de Hongrie. Il lui donna, comme marque de munificence, deux chevaux, deux haquenées, deux draps de soie, cent martres zibelines, des gants de Russie, trois coupes recouvertes en argent doré, cent florins de Hongrie et cent florins de Bohême. Les gentilshommes qui l'accompagnaient ainsi que ses gens de service, tels que les cuisiniers, valets d'écurie et autres, furent également comblés de présents.

Gilbert, était partout traité en ambassadeur de deux rois et d'un duc puissants. A Lembecq, il fait grande chère et danse avec les dames de la ville. A Belfz, la duchesse de la Moscovie, sœur du roi de Pologne, envoie des vivres et des provisions à son hôtel. Arrivé à Kamieniec, il revoit Witholt, duc de Lithuanie, de Lannoy le salue de la part des rois de France et d'Angleterre « lequel seigneur me fit » aussi grand honneur et bonne chère et me donna trois fois à dîner » où je trouvai la duchesse sa femme et le duc Sarrazin de Tartarie ; » c'est là que je vis manger un vendredi, au même repas, de la viande » et du poisson...... Il y avait là un khan tartare portant une barbe » qui lui descendait jusque sous les genoux (3). »

Voulant lui donner toute sécurité pour son voyage, Witholt le fit

---

(1) *Manuscrit.* .... lequel seigneur me fist grand honneur en moy donnant plusieurs diners, puis me donna ung roussin et une haghenée, et donna au roy d'armes d'Arthois dix nobles.

(2) *Manuscrit.* .... et me donna deux très frisques diners, l'un par spécial où il y avait plus de soixante paires de metz, et me assist à sa table.........

(3) *Manuscrit.* .... Et me donna trois fois à disner, me assit à sa table où estoit assise la ducesse, sa femme, et le duc de Tartarie, pourquoy je vey mengier char et poisson à sa table, par ung jour de vendredi...........

accompagner d'une escorte de deux Tartares et de seize Russes pour pénétrer en Turquie.

C'est avec satisfaction que de Lannoy aime à parler des réceptions qu'on lui fit dans le Nord : « Il me remit, écrit-il encore, deux vête-
» ments de soie, deux martres zibelines, quatre chevaux, quatre cha-
» peaux pointus de sa livrée, dix couvre-chefs dorés, quatre valises
» en cuir de Russie, un arc, des flèches et un carquoit de Tartarie, etc.,
» etc. Il y ajouta cent ducats et vingt pièces d'argent, valant cent
» ducats. Mais je refusai cet argent et je lui rendis, parce que, en ce
» moment-là, il était allié avec les Hussites contre notre vraie foi. La
» duchesse, sa femme, m'envoya un cordon d'or et un florin de Tar-
» tarie, destiné à être porté au cou pour sa livrée, etc., etc., mes
» gentilshommes reçurent également des cadeaux (1). »

L'ambassadeur voyage ensuite à travers la haute Russie, la Podolie, la Valachie et s'en va trouver à Cozial le Waïwode Alexandre qui lui apprend la mort de l'empereur turc, lui parle de la guerre que cet événement a soulevée et le détourne de continuer son voyage de ce côté. Il traverse de vastes déserts et arrive à Bialigorod sur la mer Noire, où il fut victime d'un attentat qui, heureusement, n'eut pas de suite fâcheuses :

« A l'entrée de la nuit que je rentrais à Bialigorod, nous fûmes, mon
» truchemen et moi, attaqués inopinément, jetés par terre et dépouillés
» de tout ce que nous avions sur nous. Je fus blessé assez fort au bras ;
» on m'ôta mes vêtements et l'on m'attacha tout nu à un arbre sur les
» bords de Dniester. Je passai toute une nuit en cette position, crai-
» gnant d'être assassiné ou noyé dans la rivière. Mais le lendemain,
» les voleurs me vinrent délier et je pus rentrer en ville, seulement
» vêtu de ma chemise. Je perdis en cette affaire environ 120 ducats et
» autres choses précieuses. Je fis tant auprès du Waïwode Alexandre,
» qui était seigneur de Bialigorod, que neuf de ces voleurs furent saisis ;
» on me les livra la corde au cou. Mais, comme ils restituèrent mon
» argent, j'intercédai pour eux et je leur sauvai la vie (2). »

Poursuivant son voyage, l'ambassadeur envoya ses gens et ses

(1) *Manuscrit.* .... Lequel or et argent, je reffusay et luy rendy pour ce que à celui temps et heure s'estoit alliez avecq les Housses contre notre foy.........

(2) *Manuscrit.* .... que les larrons jusques à neuf furent prins et à moy livrez, la hart au col, en ma franchise de les faire morir ; mais ils me restituèrent mon argent ; lors, pour l'honneur de Dieu, priay pour eulx et leur sauva la vie.

bagages par mer à Caffa en Crimée et se rendit en cette ville par de vastes déserts qui lui prirent dix-huit jours de marche. Il trouva campé sur le Dniéper un Khan tartare, qui le reçut gracieusement, lui servant des esturgeons cuits avec une sauce excellente. Puis il l'aida à passer avec toute sa suite le Dnieper, qui a une lieue de large en cet endroit, sur un pont de bateaux.

De nouvelles aventures attendaient Gilbert pendant ce voyage.

« Deux jours après que j'eus quitté Jambo, dit-il, il me survint une » fâcheuse aventure, je perdis pendant une nuit et un jour une partie » de mes chevaux, mes truchements, mes gens et mes guides, au » nombre de vingt-deux. Des loups sauvages et affamés s'étaient jetés » sur mes chevaux pendant que je reposais au milieu d'une forêt soli- » taire, ils avaient suivi à plus de trois lieues mes gens qui avaient pris » la fuite. Mais le lendemain, avec la grâce de Dieu et au moyen de » plusieurs pèlerinages que mes gens et moi nous promîmes d'accom- » plir, nous retrouvâmes tout notre monde.... (1) Peu de temps après, » il m'arriva encore une autre aventure : Comme je me rendais chez » un Khan tartare, qui demeurait à une journée de là, au désert de » Caffa, et vers lequel je me rendais comme ambassadeur, je tombai » dans une embuscade de soixante à quatre-vingts Tartares à cheval qui » s'élancèrent hors des roseaux et qui voulurent s'emparer de moi..... » mais comme je pus leur démontrer que leur Khan était un grand ami » du duc Witholt, ils me relâchèrent moyennant un cadeau en pain, » en argent, en vin et en martres, et ils me conduisirent même en lieu » sûr. »

Gilbert arriva enfin à Caffa en Tartarie, qui appartenait aux Génois, les habitants de cette ville lui firent honneur, le traitèrent avec distinction et lui offrirent vingt-quatre caisses de confitures, quatre torches, cent caisses de cire, un tonneau de malvoisie et du pain : ils lui bâtirent même un logement dans la ville (2).

Il songea immédiatement à réunir tout ce qu'il fallait, guides, truchements, équipages, pour tourner la mer Noire et se rendre par terre à Jérusalem : mais il lui fut impossible d'accomplir cette résolution ; il y avait d'immenses déserts à traverser ; il fallait passer au milieu de dif-

---

(1) *Manuscrit.* .... mais lendemain, moyennant la grâce de Dieu et pluisieurs pelérinages que je voay avecq mes gens qui encore estoient avecq moi...... ..

(2) *Manuscrit.* .... et me tendirent ung hostel espécial pour moy en la ville.....

férents peuples de mœurs, de langues et de religions diverses, de sorte qu'il prit le parti de vendre ses chevaux et de s'embarquer sur une galère vénitienne qui le conduisit à Constantinople (1).

L'ambassadeur trouva en cette ville, le vieil empereur Manuel et son jeune fils : « Je leur présentai, dit-il, les lettres des rois de France et » d'Angleterre et je leur manifestai le désir qu'avaient ces deux mo- » narques de voir se réunir l'Église de Rome à l'Église grecque. Cette » affaire fut débattue en présence de l'envoyé du Pape et dura plu- » sieurs jours.... Le jeune empereur me mena à la chasse et me donna » à dîner dans les champs (2). A mon départ, le vieil empereur me » remit trente-deux aunes de velours blanc et me fit montrer les mer- » veilles et anciennetés de la ville et des églises.... Il me fit cadeau » d'une croix avec la grosse perle et qui contenait cinq grandes re- » liques .. Je donnai depuis cette belle croix à notre chapelle de » famille en l'église St-Pierre à Lille (3). »

Gilbert de Lannoy quitte avec peine l'antique Byzance, oubliant sa qualité d'ambassadeur, il voulait aller combattre Moustapha qui, au mépris des traités conclus avec l'empereur d'Orient, avait voulu étendre plus loin l'empire qui lui était assigné. Il espérait qu'il y aurait là de bons coups d'épée à donner, et déjà il avait frété un bâtiment qui était prêt à partir, lorsque l'empereur Manuel fit arrêter le navire, ne voulant pas qu'il exposât sa vie pour si peu (4).

Au lieu d'aller en guerre, le navire prit la route de l'île de Rhodes où il laissa ses bagages et ses joyaux, ainsi qu'une horloge d'or que le roi d'Angleterre lui avait remise pour l'empereur turc, mais qu'il n'avait pu lui offrir puisqu'il était mort au moment de son arrivée. C'est dans cette île qu'il se sépara de ses nombreux compagnons, avant de con-

---

(1) *Manuscrit.* .... Sy vendy là mes chevaulz, et trouvay, dedans neuf jours, quatre galères de Venise qui venoient de la Tasse, avec lesquelles je revins en la ville de Perée et en Constantinople.

(2) *Manuscrit.* .. . Et me mena le jeune empereur plusieurs fois à ses chasses et me donna à disner dans les champs.........

(3) *Manuscrit.* .... Laquelle croix, je fis depuis à mon retour, en chasse en ung angèle d'argent et le donnay depuis à nostre chapelle de Saint-Pierre à Lille, et pourchassay, à l'ayde de Monseigneur de Santes, mon frère, pardons à perpétuité, sept ans et sept quarantaines.

(4) *Manuscrit.* .... mais l'empereur de Constantinople fist arrêter ma nef, et ne voult, pour la doubte de ma vie.........

tinuer son voyage pour Jérusalem, il conserva seulement avec lui le roi d'armes d'Artois et Jean de la Roë (1).

Gilbert se rend d'abord à l'île de Candie où il passe six semaines en fêtes et dîners, il y est choyé par tous les gentilshommes de cette île, qui appartenait aux Vénitiens. Un autre navire le conduit ensuite à Alexandrie. De cette ville, il se dirige par terre à Rosette, où il s'embarque pour le Caire. « Au Caire, je visitai, dit-il, tout ce qui était à » visiter ; je fus reçu par le patriarche de l'Inde, qui m'offrit comme » ambassadeur du roi de France, une fiole de fin baume de vigne, re- » cueilli dans le pays dont il est seigneur. Puis, accompagné de tru- » chements sarrasins, et muni de tentes et de victuailles, dont nous » avions chargé des chameaux et des ânes, je fis le voyage de Sainte- » Catherine du Mont Sinaï, en traversant les déserts d'Égypte et en » côtoyant la mer Rouge pendant onze jours.... Il y a là une église » qui a la forme d'un château-fort carré ; on y voit réunies les trois lois » de Jésus-Christ, de Moïse et de Mahomet, occupant chacune une » église séparée (2); dans celle de notre culte repose la plus grande » partie du corps de Sainte-Catherine.... Je montai sur la montagne » où Notre-Seigneur donna la première loi à Moïse ; et enfin plus haut » encore, à l'endroit où le corps de Sainte Catherine fut enseveli par » les anges du paradis.... Dans une autre partie du désert, j'allai visiter » une pierre carrée merveilleusement grande, qui servit jadis au » peuple d'Israël. On y voit douze sources d'où jaillissent autant de » fontaines d'eau vive qui abreuvaient les douze lignées d'Israël. Cette » pierre est là, seule, à moitié cachée sous le sable, loin du rocher » et des montagnes. »

Gilbert consacra ensuite seize jours à descendre le Nil, visitant sur son chemin une église chrétienne de Saint-Georges, une abbaye de Jacobins, dédiée à Saint-Antoine, où il y avait cinquante moines circoncis, quoique chrétiens (3), et l'ermitage de Saint-Paul au désert.

---

(1) *Manuscrit*. .... Et laissay là toutes mes gens séjournant, qui grand desplaisir en eurent, jusques à mon retour, et m'en alay, seullement moy troisième, c'est à scavoir ledit Roy d'Arthois, Jehan de Roé et moy, pour parfaire plus discrètement mes visitations, le chemin qui s'ensieut.

(2) *Manuscrit*. .... Et y a une esglise à Sainte-Katherine à manière d'un chastel, forte et quarrée, où les trois loix de Jhesuchrist, de Moyse et de Mahommet sont en trois esglises représentées. Et en la nostre gisent les oz de la plus grant partie du corps de sainte Katherine...........

(3) *Manuscrit*. .... Saint Anthoine est une abbaye de moines Jacobitains, cristiens circoncis, dont il y a cinquante.

Près de cet ermitage, il va de pauvres malheureux tout nus se battre pour obtenir un peu d'eau et ainsi étancher leur soif. (1)

Le 13 juin 1422. Il s'embarque sur un bras du Nil et arrive, au bout de trois jours, à Damiette (2). Il fut ensuite conduit à Rama et atteignit enfin Jérusalem.

Arrivé à la ville sainte, le voyageur s'arrête. Il énumère longuement les endroits visités par les chrétiens qui vont en terre sainte. Voici comment il commence le récit de ces pèlerinages :

« Vous devez savoir que dans tous les lieux ci-dessous nommés où
» vous trouverez le signe de la croix, il y a pleine absolution de peine
» et de châtiment. Et là où l'on ne rencontre pas ce signe, on jouit de
» sept ans et de sept quarantaines de pardon. » (3)

Il consacre plusieurs pages à cette nomenclature, on dirait que de Lannoy a déposé l'épée et le haubert de chevalier pour prendre le froc monastique et le bourdon, ne voulant entretenir le lecteur que de choses pieuses. Cependant ces pèlerinages étaient aussi un voyage de reconnaissance au point de vue militaire. Gilbert n'oublie pas de décrire les lieux comme soldat et il est à supposer qu'il mêlait les deux espèces de notes pour détourner au besoin les soupçons. Ses récits donnent un état complet des souvenirs religieux des légendes et même des traditions plus ou moins superstitieuses se racontant alors sur la Terre Sainte. Voici comment ils sont classés : Syrie et Égypte. — Ville de Jérusalem. — Vallée de Josaphat. — Mont des Oliviers. — Montagne de Sion. — Le Jourdain. — Bethléem. — Montagne de Judée. — Cité d'Ébron. — Nazareth. — Mer de Galilée. — Mer de Syrie. (4).

---

(1) *Manuscrit.* .... Et illecq vindrent des Incidiens tous nudz en quantité, pour assaillir la place afin de avoir à boire comme ceulz qui moroyent de soif, quérans éaue pour trois jours continuelz, sans le trouver par ledit désert.

(2) *Manuscrit.* .... Me party du Kaire le trésième jour de juing, montay sur une germe en vins aval d'un bras de la rivière du Nyl jusques à Damiette en trois jours.

(3) *Manuscrit.* .... Et veuilliez sçavoir que, en quelconques lieux cy-après nommez où vous trouverez le signe de la croix, il y a pleine absolucion de peine et de coulpe, es aultre lieux nommez cy après où point n'y a le signe de la croix, il y a sept ans et sept quarantaines de pardon.

(4) Nous croyons devoir donner la nomenclature des pèlerinages suivant les titres du manuscrit :

S'ensieuvent les pèlerinages, pardons et indulgences de Suoy et Egypte.

Après la nomenclaturo descriptive des pèlerinages, Gilbert continue son récit sans d'autres divisions que celles des chapitres. Le pèlerin fait place au diplomate et au soldat ; nous trouvons une reconnaissance militaire exacte. complète, d'une netteté et d'une sagacité remarquables. C'est à cette partie du récit que commence le manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford publié en 1821 par Webb, sous le titre :

A Survey of Egypt and Syria, under taken in the jour 1422, by sir Gilbert de Lannoy, etc. (1)

Après avoir fait une longue description d'Alexandrie et du bras du Nil dont l'embouchure est à Rosette (2), voici ce que dit Gilbert en parlant du Caire :

« C'est la principale ville de l'Egypte ; elle est située sur le Nil qui
» vient du Paradis-Terrestre ; elle est composée de trois villes autre-
» fois distinctes : Babylone, Boulacq et Le Caire proprement dit. Elle
» a trois lieues françaises de long sur une lieue de large. Depuis une

---

Cy s'ensieuvent les pardons et indulgences et les pèlérinaiges qui sont dedans la cité de Jérusalem.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges du val de Josaphat.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges du mont des Olivet.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges du val du mont de Syon.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges du mont de Syon.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de Béthanie.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de Flun Jourdain.

Cy apres s'ensieuvent les pèlerinaiges de Béthléem.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de la montaigne de Judée.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de la cité d'Ebron.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de Nazareth.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de la cité de Nazareth.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges de la mer de Galilée.

Cy s'ensieuvent les pèlérinaiges qui sont devers la mer de Surie.

(1) Le manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford a pour titre :

Ch'est le rapport que fait Messire Guillebert de Lannoy, et forme un beau volume, vélin, lettrines historiées, sans miniature ni cartes.

La traduction en anglais de J. Webb a été publiée dans l'*Archæologia Britannica* (t. XX, p. 281-444).

(2) *Manuscrit.* Cy après s'ensieut la visitacion de la cité d'Alexandrie et de la cituation d'icelle.

La visitacion du viel port d'Alexandrie en Egypte.

Cy s'ensieut la visitacion du bras du Nyl devers Alexandrie, dont la bouche s'appelle Rosette.

(3) *Manuscrit.* Cy après s'ensieut la visitacion du Kaire.

» vingtaine d'années, elle est tombée en assez grande décadence. On » y voit une très nombreuse population ; on y rencontre des marchands » des Indes et de toutes les parties du monde. Au bas de la montagne » qui domine Le Caire se trouve un vaste château où réside le Soudan » et dont les eaux sont alimentées par le Nil. Des murailles et des » fossés entourent la ville, ce qui n'empêche pas que pendant les » grandes crues d'eaux tout ne soit inondé. Les fondements des mai- » sons sont en pierres, briques et terre cuite, et les combles en chêne » et en mauvais matériaux revêtus de terre légère...... En allant vers » la mer où croît le *baume*, on remarque un espace de deux milles de » long sur un de large, où toutes les maisons sont en ruines et sont » abandonnées par suite de la mortalité qui y atteint la population. Le » château ou palais se compose d'une quantité innombrable d'habita- » tions. Outre le Soudan et sa cour, on y loge près de 2,000 esclaves » à cheval que ce prince tient à sa solde et qu'il emploie à garder sa » personne, ses femmes et ses enfants. Entre le château et la ville se » trouve une belle et grande place comme un marché, autour de » laquelle sont bâties cinq mosquées. Au surplus, toutes ces choses, on » ne peut les avoir que par information, car aucun chrétien ne peut » pénétrer dans ce château. »

Le voyageur entre ensuite dans des détails intéressants sur l'état du Soudan d'Egypte, son pouvoir, son administration et ses forces militaires ; il consacre deux chapitres pour caractériser la différence qui existait entre l'Egypte et la Syrie sous le rapport de la population. (1)

« L'Egypte est un pays plat et ouvert ; la Syrie, au contraire, a des » rochers et des montagnes ; les Sarrazins, natifs de Syrie, sont meil- » leurs gens de guerre et plus propres à la défense du pays que ceux » d'Égypte ; ils ont, en général, d'excellents chevaux ; ils sont armés » d'arcs, de flèches, d'épées, etc...... De même qu'en Egypte, on » trouve autour de Damas et de Jérusalem et dans presque toute la » Syrie, des Arabes qui, en temps de guerre, viennent au secours de » leur seigneur, montés sur des chevaux et des chameaux. On ren- » contre aussi dans ce pays des Turcomans, gens natifs de Turquie qui

---

(1) *Manuscrit.* Cy s'ensieuvent les conditions et natures des Soudans de Babilonne, de leurs admiraulx et esclaves et des Sarrazins d'Egypte, de la nature des pays de l'Egypte et de Surie.

Manuscrit. Cy après s'ensieut la différence des païs d'Egypte et de Surie.

» ont l'autorisation de résider sur les terres du Soudan et qui forment
» une population nomade, fort bien armée et très courageuse ; ils sont
» beaucoup plus braves que les Arabes ou les Sarrazins du pays, aussi
» les redoute-t-on beaucoup. »

L'ambassadeur, dans toute cette description, tient à instruire les princes, ses mandants, de toutes les particularités qui concernent les forces dont les Sarrazins pourraient disposer en cas d'attaque. Il en est de même pour tout ce qui se rapporte au Nil, à son cours et à ses débordements (1). Voici un fait qu'il raconte à propos de la crue des eaux de ce fleuve.

« J'appris que le motif qui fait grossir chaque année le Nil est l'abon-
» dance de pluies qui tombent vers les mois de mars et d'avril à envi-
» ron cent journées du Caire, dans le royaume du prêtre Jean, où ce
» fleuve passe ..... Le Soudan ne saurait empêcher la crue du Nil,
» mais le prêtre Jean le pourrait faire et donner même un autre cours
» au fleuve, s'il le voulait ; mais il s'abstient pour ne pas faire mourir
» de faim la grande quantité de chrétiens qui habitent l'Egypte. Quant
» au Soudan, il ne laisse aller aucun chrétien en Judée par la mer
» rouge, ou par le Nil, de crainte qu'il se rende chez le prêtre Jean
» pour traiter avec lui le moyen de changer le cours du fleuve. »

Le Nil conduit de Lannoy à Damiette où il étudie d'une manière particulière la rivière et les rivièrettes qui en partent et vont tomber dans le port de Thènes, parle du lac Lestaignon (2). Puis il décrit Thènes, Joppé qui jadis était une grande ville fermée, mais ruinée, et où les pèlerins logeaient dans trois caves abandonnées, Rama, grosse ville non fermée, bien bâtie de maisons en pierres blanches, située au milieu de magnifiques jardins. Jérusalem à qui il ne consacre que peu de mots. (3)

« De Rama à Jérusalem, il y a vingt milles : tout ce pays est dur et

(1) *Manuscrit.* Cy s'ensieut la nature de la rivière du Nyl, et la visitacion d'icelle depuis deux journées au deseure du Kaire jusques au port de Damiette.

(2) *Manuscrit.* Cy s'ensieut la fasçon du lacq de Lescaignon.

(3) *Manuscrit.* Cy après s'ensieut la visitacion du port de Thènes
Cy après s'ensieut la visitacion de Jaffe.
Cy après s'ensieut la visitacion de Rama.
Cy après s'ensieut la visitacion de Jherusalem en brief.

» montagneux, pauvre et sauvage, point de culture ; seulement on y
» trouve quelques vignobles. En chemin, on rencontre trois ou quatre
» châteaux édifiés jadis par les chrétiens, et quelques villages......
» Jérusalem est située au penchant d'une montagne, au-dessus de la
» vallée de Josaphat..... ; c'est une ville bien bâtie, les maisons sont
» belles, toutes ont une terrasse, l'eau y est rare et chère, car il n'y
» pleut presque pas...... La meilleure eau qu'on y trouve est celle d'un
» puits creusé dans l'église du Saint-Sépulcre. Hors de la ville, à
» l'orient, on remarque un petit château désemparé à une *portée de*
» *canon* de la ville et dans les murs un autre petit château bâti en
» belles pierres blanches taillées, appelé le château de David, celui-ci
» habité et gardé...... La cité est fermée tout autour de murailles peu
» élevées et de mauvaises tours ; les fossés ne sont pas meilleurs,
» aussi ne saurait-elle résister longtemps à une attaque ; ce qui fait sa
» force, c'est qu'elle a une position très favorable...... Le pays des
» environs est pauvre, plein de montagnes et privé d'eau. »

Après Jérusalem, notre voyageur visite et décrit Saint-Jean d'Arc, Beyrouth, Damas et Gallipoli. (1)

Lorsqu'il a terminé la relation de son voyage en Terre-Sainte, Gilbert de Lannoy démontre aux deux rois et au duc à qui ce rapport est destiné, combien il est facile de descendre en Syrie avec une bonne armée :

« Vis à vis de Gallipoli, entre la mer appelée le détroit de Romanie,
» il y a une belle tour d'où les Turcs passent d'un pays à l'autre ; la mer
» n'y a guère que trois ou quatre milles de large. Celui qui s'empare-
» rait de cette espèce de château et du port qu'il commande serait
» maître du passage, et les Turcs ne sauraient conserver un pied de
» terre en Grèce. De Constantinople à Gallipoli, il y a cent cinquante

---

(1) *Manuscrit.* S'ensieut la visitacion du port d'Acre.
Cy après s'ensieut la forme de la ville d'Acre.
Cy après s'ensieut la visitacion du port de Sur.
Port pour grosses nefs à Sur.
Cy après s'ensieut la forme de la ville de Sur.
Cy après s'ensieut la visitacion de Sayette.
Cy après s'ensieut la forme du port de Sayette.
Cy après s'ensieut la visitacion du port de la ville de Baruth.
Cy après s'ensieut la visitation de Damas en brief.
Cy après la visitacion de Gallipoli assis en Grèce ou destroit de Rommenie.

» milles. Devant cette deuxième ville, la mer est sûre ; on y pourrait » parfaitement mettre de gros navires à l'ancre. »

Messire de Lannoy revient par Rhodes et Venise, mais en traversant l'Allemagne, il fut arrêté par le bâtard de Lorraine ; le comte de Vaudemont intervint en sa faveur, et il put sans obstacle poursuivre son voyage. (1) Il se rendit à Londres et fit au jeune roi d'Angleterre un rapport détaillé sur la mission que lui avait confiée le roi son père. Il lui remit ensuite en plein conseil, l'*horloge* en or dont nous avons parlé plus haut et qui avait d'abord été destinée au grand Turc. Le roi d'Angleterre récompensa généreusement son ambassadeur, lui donna au départ 300 nobles et le défraya de toutes ses dépenses. (2)

La vie guerrière de Gilbert de Lannoy recommence ensuite en 1426, il va combattre contre les Hollandais (3) ou plutôt contre la célèbre Jacqueline de Bavière, devient gouverneur de Rotterdam, et assiste, l'année suivante, à la bataille de Brouwershaven avec le duc de Bourgogne.

Aux combats succède une ambassade, le duc Philippe-le-Bon l'envoie, en 1428, vers le roi de Bohême et le duc d'Autriche, pour traiter l'affaire des Hussites en Hongrie (4). A Bade, il rencontre l'empereur Sigismond qui lui accorde l'insigne honneur de porter devant lui l'épée impériale pendant une grande cérémonie.

Pour le récompenser à son retour, le duc Philippe de Bourgogne lui donne rang parmi les premiers vingt-cinq membres des chevaliers de la Toison d'or, ordre qu'il venait de créer (5).

---

(1) *Manuscrit.* Delà, retournay à Rhodes et delà à Venise, le chemin accoustumé, et delà, revint par les Allemaignes, où je fus prins du bastard de Lorhaine, mais le comte de Waudemont me fist délivrer.

(2) *Manuscrit.* Lan vingt et trois, moy revenu de mon dessusdit voyaige, alay à Londres, devers le jeune roy d'Angleterre, faire mon rapport de la charge que me avait baillie le feu roy d'Angleterre son père..........

(3) *Manuscrit.* S'ensieuvent les guerres de Hollande.
L'an vingt et six fus en la première armée que Monseigneur le duc fist en Hollande contre Madame de Hollande et ses alliez..........

(4) *Manuscrit.* L'an vingt huit, le deuxième jour de janvier, partant de l'Ecluse me envoya mondit seigneur le duc en ambaxade, pour le fait des Houssen en Hongrie...........

(5) *Manuscrit.* L'an vingt et neuf, publia Monseigneur le duc Philippe de Bourgongne son ordre de la Thoison, où il me fist honneur de moy eslire, l'un des vingt et cincq.

Profitant d'une ambassade près du roi d'Écosse dont il est chargé en 1430, Gilbert va visiter, une seconde fois, en Irlande, le trou de saint Patrice, dont il fait la description (1).

« L'endroit du purgatoire de saint Patrice ressemble à une fenêtre
» flamande fermée à clef. Le trou a neuf pieds de long ; il est maçonné
» de pierres noires. Dans ce trou, où je restai enfermé pendant trois
» heures, se trouve l'orifice de l'enfer que saint Patrice recouvrit d'une
» grosse pierre. »

Les gens de Cassel s'étaient rebellés, Gilbert accompagna le duc de Bourgogne pour les combattre, mais ils se rendirent. Cette expédition terminée, il est envoyé, en 1433, avec l'évêque de Nevers, élu archevêque de Besançon et autres au concile de Bâle (2).

Après avoir perdu sa deuxième femme, de Lannoy partit, le 2 janvier 1435, en pèlerinage à Saint-Jacques en Galicie pour accomplir un vœu fait lors du trépas de sa femme. A son retour il va rejoindre le duc de Bourgogne, dont il rencontra l'armée entre Saint-Omer et Gravelines. Le 2 juillet 1437 il eut à soutenir un siège à l'Écluse que les Brugeois avaient mis devant cette ville et qui dura dix-huit jours.

A cette date, se produit, dans la vie de Gilbert, un espace de sept années durant lesquelles on ne trouve rien en dehors du siège de l'Écluse, nous ne savons ce qu'il fit.

En 1442 (3), de Lannoy reprend ses voyages. Le duc de Bourgogne lui donne mission de se rendre auprès de l'empereur à Francfort. Peu de temps après il fit un nouveau voyage à Jérusalem ; il partit de Lille le 30 août 1446 chargé d'une mission secrète pour le roi d'Aragon qu'il rencontra aux environs de Naples. Il s'embarqua dans cette ville le 30 décembre, vit de nouveau Candie, Rhodes, la Turquie, la Syrie, et

---

(1) *Manuscrit.* Le voyaige du Trou Saint-Patrice.

(2) *Manuscrit.* Celui an, par le jour des rois, fus à une armée avecq Monseigneur le duc de Bourgongne contre ceulz de Cassel qui s'estoient rebellez.... ..

L'an trente et trois, me envoya Monseigneur en ambaxade, ouquel je fus ung an, avecq l'évesque de Nevers, l'esliu de Besonchon et autres, devers le concile qui se tint à Basle.

(3) *Manuscrit.* L'an quarante deux, fus en ambaxade de par Monseigneur le duc, pour le fait de Madame de Luxembourg, etc., etc., devers l'empereur que nous trouvasmes à Francfort.

arriva par terre à Jérusalem où il séjourna quelque temps (1). Il revint par mer à Trieste, traversa le Frioul, Meningon, Ulm, Spire, Mayence, Cologne et rentra dans sa patrie après deux ans d'absence.

Nous arrivons à la fin du manuscrit de Gilbert de Lannoy qui se termine par cette phrase :

« l'an cincquante (1450) fut l'an de la Jubilée, je fus aux grans par» dons à Romme, etc. »

Cy finent les voyaiges que fist Messire Guillebert de Lannoy, en son temps Seigneur de Santes, de Willerval, de Tronchiennes, de Beaumont et de Wahegnies.

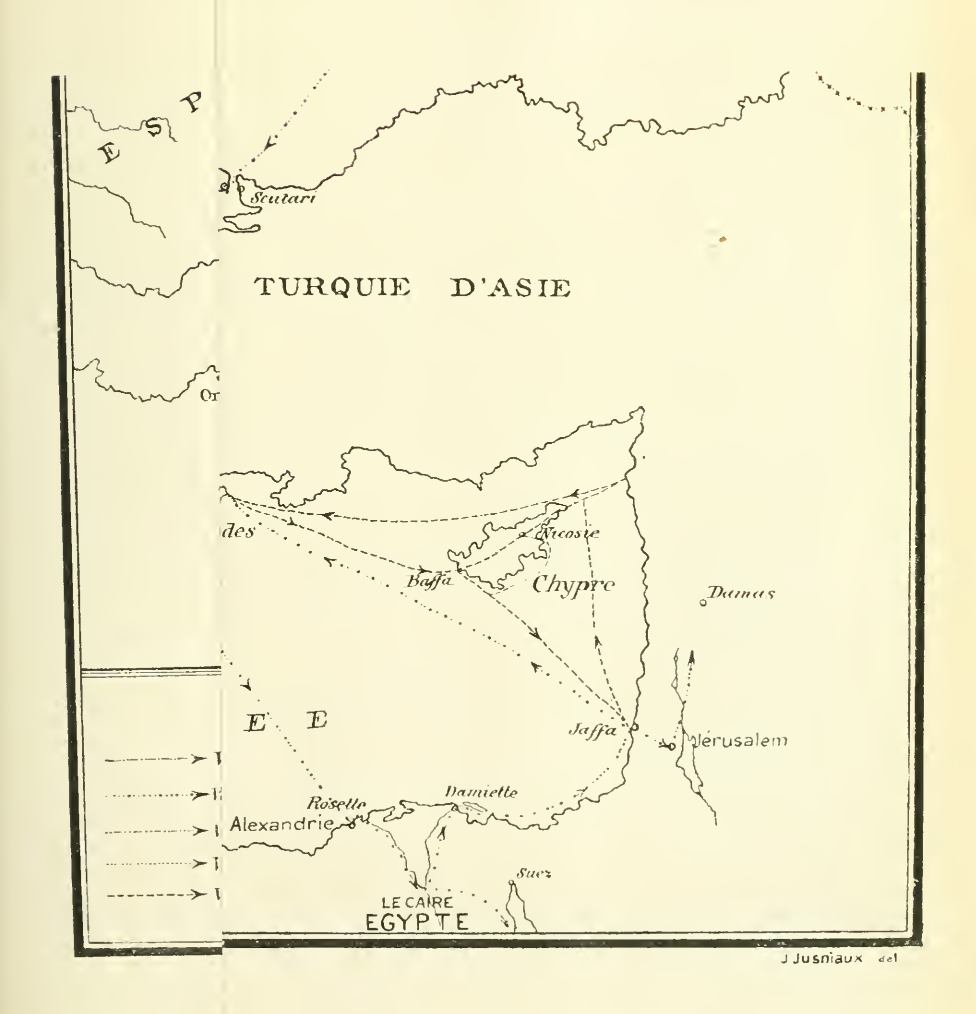
Comme l'indiquent ces lignes, Gilbert de Lannoy termina ses relations de voyage par un pèlerinage à Rome à l'occasion du Jubilé de 1450. A partir de cette date il est difficile de le suivre durant les douze années qu'il vécut encore.

En 1452, Gilbert eut la douleur de perdre sa troisième femme. En la même année et en 1453 on trouve un seigneur de Lannoy faisant partie d'une expédition contre les Gantois, sans pouvoir préciser si c'est Gilbert. En 1454, nous retrouvons encore un sire de Lannoy assistant au vœu du Faisan à l'occasion duquel eut lieu à Lille le fameux repas donné, dans le palais de la Salle, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, connu sous le nom : *Repas du faisan.* Ni Olivier de la Marche, ni Mathieu de Coucy, ne donne de prénom. Tout porte à croire que c'était Gilbert, qui avait été l'ambassadeur envoyé en Orient pour préparer les voies de la croisade, objet de ce vœu. En 1461, nous voyons encore un de Lannoy dans l'escorte du duc de Bourgogne qui accompagna Louis XI rentrant d'exil pour monter sur le trône ; le prénom manque encore. Gilbert avait alors 75 ans.

Enfin le 22 avril 1462, Gilbert de Lannoy mourut et fut enterré dans l'église Saint-Maurice, à Lille, devant le grand autel.

---

(1) *Manuscrit.* L'an quarante six, le pénultième jour d'aoust, me party de Lille, pour accomplir le saint voyaige de Jhérusalem. Et avecq ce fus en ambaxade de par Monseigneur le duc, devers le roy d'Aragon.



TURQUIE D'ASIE
Scutari
Nicosie
Chypre
Baffa
Damas
Jaffa
Jérusalem
Damiette
Rosette
Alexandrie
Suez
LE CAIRE
EGYPTE
J Jusniaux del

ITINERAIRES DE GUILLEBERT DE LANNOY



Nous trouvons son épitaphe décrite dans l'ouvrage : le Mausolée de la Toison d'or (1) page 13.

Cy gist Chevalier Messire Guillebert de Lannoy, *Seigneur de Willerval, & de Tronchiennes, Frère & compagnon de la Toison d'or, qui donna mille ecus de quatre 5 de gros monnoye de Flandres pour l'entretenement du Service Divin en ladite Eglise, & trépassa anno 1463, le 22 avril.*

En la même tombe gist Dame Iabelle de Drinckam , *Dame de Willerval, ma très-chère & bien aymée compagne laquelle trépassa anno 1452 le 11 de Febvrier.*

Et de l'un des cotés estoient les cartiers suivans ; Lannoy, Molembais, Mingoval, Mailly, Drinckam, Flandre, Gistelles, Dixmude & de l'autre coté : Lannoy, Molembais, Mingoval, Mailly, Ghistellés, Dudscel, Craon, Chastillon.

Ses armes portaient d'argent à trois lions de sinople armés, lampassés de gueules et couronnés d'or. Son cri d'armes était *Vostre plaisir.*

Guerrier, voyageur et diplomate, Gilbert de Lannoy semble avoir été aussi un moraliste. Il a laissé des *enseignements paternels.* M. Barrois mentionne deux fois d'après les inventaires de la Bibliothèque de Bourgogne l'ouvrage suivant : *Instructions d'un jeune prince pour se bien gouverner envers Dieu et le monde.* On lui attribue encore d'autres écrits.

Dans les lignes qui précèdent nous n'avons guère fait que résumer la publication de M. Potvin et ce que disent de Gilbert de Lannoy MM. Gachet, Kervyn de Lettenhove, de Reiffenberg et quelques autres écrivains. Nous avons cru qu'il n'était pas inutile de rappeler qu'au Moyen-âge, il y avait des chevaliers qui unissaient à leurs goûts militaires, l'esprit d'observation du voyageur et le talent de diplomate, et que l'un des plus remarquables a été un Lillois, dont le nom est presque oublié dans la ville où il résidait : GILBERT DE LANNOY.

QUARRÉ-REYBOURBON.

---

(1) Le Mausolée de la Toison d'Or ou les tombeaux des chefs et des chevaliers du noble ordre de la Toison d'Or, contenant leurs éloges, suscriptions, épitaphes, alliances, simboles, emblèmes, médailles, devises, épithètes, et cris de guerre. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Calverstraete, 1689, 463 p. et table, in-12.

DEUX ANS AU SÉNÉGAL & AU SOUDAN

SOUVENIRS D'UN SOLDAT D'INFANTERIE DE MARINE

1884-1886

Par E. F.

Je viens de faire une trouvaille pour notre *Bulletin.*

Un jeune homme de ma connaissance a fait deux ans de campagne au Sénégal et au Soudan.

Appartenant à une excellente famille, et pourvu d'une solide instruction, il a consigné jour par jour ses impressions sur le papier.

C'est ce journal qu'il m'a prêté, en me donnant l'autorisation d'y prendre ce que je voudrais pour les lecteurs du *Bulletin.*

C'est en leur nom que je remercie mon jeune ami de nous donner ainsi de l'*inédit.*

A. Merchier.

PREMIÈRE PARTIE.

Un an dans le Bas-Sénégal. — La traversée. — Ténériffe. — Saint-Louis. — L'hôpital. N'Diambor et N'Diago. — Coups de tête. — Expiation.

Toulon, 22 avril 1884.

..... Plus de mille personnes, apprenant le départ d'un détachement pour le Sénégal, ont subitement envahi les quais, chapeaux et mouchoirs s'agitent en l'air, frénétiquement.

Au moment où les canonnières qui nous remorquent font machine en avant, une *Marseillaise* immense s'élève dans l'air. C'est évidemment chanté très faux, mais l'hymne, d'une puissance irrésistible, vous empoigne. Dans ces moments solennels où la musique sacrée de

l'air national se fait entendre, on se ferait mettre en morceaux pour un rien.

Je pleure, non pas parce que j'ai peur de partir, mais d'attendrissement. Les démonstrations de cette foule me vont droit au cœur, je suis content de voir que les Français n'oublient pas les troupiers de marine, galopins de dix-huit à 20 ans, qui vont mourir pour la Patrie, au-delà des mers !

29 avril. — Il y a cinq jours que nous sommes en mer ; nous arrivons ce matin à Mers el Kébir, petit port de relâche, situé non loin d'Oran. La côte d'Afrique est ici rocheuse et escarpée. On voit la citadelle où des tirailleurs algériens montent la garde.

De tous les côtés les marchands envahissent le transport. On nous offre quelques fruits, des étoffes, des flacons d'odeur, particulièrement de l'eau de rose. Tout cela est d'un cher !......

2 mai. — Nous passons devant Gibraltar. Un soleil magnifique resplendit dans la trouée de l'Océan Atlantique. A droite, les fortifications de Gibraltar donnent la douce illusion des jouets en papier mâché : sur les rochers grisâtres, quelques artilleurs en bois se promènent en faisant marcher automatiquement leurs jambes raides.

Puis, le bateau s'éloignant, les détails de la côte s'évanouissent, fondus dans une teinte uniforme ; le soleil orange se baignant derrière l'horizon, la nuit s'étend bientôt sur l'Océan immense, nuit claire, où la mer est lumineuse, et où le ciel resplendit de milliers d'étoiles......

6 mai, 4 heures du matin. — Nous sommes à *Santa-Cruz*, de *Teneriffe.* Le bruit de l'ancre qu'on vient de mouiller m'a réveillé. Je cherche des yeux le fameux pic entrevu hier, dans la journée, au-dessous des nuages. Mes recherches sont vaines : je ne vois que trois clochers, qui se détachent vaguement sur un fond noir de hautes montagnes.

Mais le soleil se lève, et nous pouvons contempler avec admiration la délicieuse ville de *Santa-Cruz*, avec ses maisons multicolores et une végétation luxuriante aux alentours. Les habitants nous vendent des fruits et du tabac sous toutes les formes, et pas cher ! c'est un vrai paradis terrestre que cette île, en apparence du moins, car l'intérieur de la ville est abominablement sale : on ne voit dans les rues que mendiants hideux et sordides, ou lépreux infects, qui se promènent avec une clochette au cou......

Vers sept heures du soir, notre navire appareille ; penchés sur les bastingages, nous jetons un regard d'adieu sur cette île riante. Près de nous est une corvette italienne, dont les matelots nous contemplent avec un étonnement qui n'est certainement pas mêlé d'envie. Cela se voit à leurs têtes !

13 mai, 6 heures 1/2 du matin. — On vient d'apercevoir presque subitement une ligne fauve, sur laquelle on distingue avec assez de netteté des palmiers, des maisons à toit plat....... C'est *Saint-Louis*, *N'Dar* en langage nègre, distant de nous de deux à trois kilomètres.

De loin, avec la longue-vue d'un quartier-maître, la ville ne paraît pas trop laide, mais quelle tristesse sur les côtes ! Un pays plat, sablonneux, une végétation presque nulle ; quelques palmiers qui se battent en duel, dit-on autour de moi.

On distingue le Gouvernement, maison carrée à un étage, et l'hôpital maritime, qui dominent le reste des maisons.

Une pirogue s'approche du bord pour prendre les lettres. Deux noirs s'y trouvent : l'un d'eux a un bonnet de coton et un caleçon ; l'autre, plus aristocrate, se pavane avec une vieille vareuse de soldat d'infanterie de marine et un pantalon de toile tout déchiré. Bientôt ils s'éloignent, faisant mouvoir leurs pagaies, semblables à deux diables noirs qui voudraient sortir d'un bénitier.

Il fait une chaleur étouffante. On a recouvert le pont d'une toile pour nous préserver du soleil. Malgré cela, de grosses gouttes de sueur me perlent sur le front !

A trois heures du soir nous partons pour nous rendre à l'embouchure du Sénégal, à 20 kilomètres au Sud de Saint-Louis. Vers cinq heures, nous arrivons en face de *Gandiole*, poste français.

14 mai. — A une heure de l'après midi, un bateau à roues descend le Sénégal et franchit la barre : c'est le *Héron* qui vient nous chercher.

Nous quittons le *Finistère* sans regret.

Cependant la couleur de la mer a changé, elle n'est plus verte comme au large, mais jaunâtre : l'eau dans laquelle nous naviguons est presque douce.

Nous approchons de la barre. A chaque instant on fait des sondages. Tout à coup, l'aviso talonne fortement le fond de sable du fleuve : nous avons traversé la barre.

Je regarde la rive avec une curiosité bien naturelle pour un nouvel arrivé : partout se montrent des cases de paille à toit pointu, d'où l'on voit sortir des nègres, qui, se sentant observés, prennent des poses sculpturales ou marchent comme des financiers retirés des affaires. Çà et là quelques rares chameaux, quelques rares ânes broutent paisiblement quelque verdure plus rare encore.

Je regarde l'eau jaunâtre qui fuit sous mes yeux, et je me dis que c'est là le Sénégal....

Saint-Louis, dit une voix à l'avant. On aperçoit dans le lointain une petite ligne blanche à côté d'une masse grise beaucoup plus haute. Bientôt les tons s'éclaircissent, on aperçoit une forêt de mâts et des maisons de style oriental.

Voici sur les bords du fleuve des cases de bois peint, d'où sortent des soldats d'infanterie de marine, en casque blanc et en manches de chemise; ils reconnaissent en nous de futurs compagnons et agitent leurs mouchoirs.

Nous approchons de Saint-Louis. Je vois des maisons blanches à toits plats, des huttes pointues par le haut, des palmiers verts ; sur le fleuve, des bâtiments marchands de taille moyenne et des avisos de l'État tout blancs, avec des canons revolvers dans les huniers : devant nous une ligne noire, qui coupe l'eau dorée du fleuve, c'est le *Pont Faidherbe.*

On stoppe. Nous allons débarquer. Une centaine de nègres sont sur la rive, et nous regardent en se moquant de notre air piteux et dépaysé : ils sont habillés de robes bleues, blanches, vertes, rouges, noires, avec des calottes de coton ou de velours sur la tête, quelques-uns cependant n'ont pour tout vêtement qu'une ficelle et un sachet sordide.........

Nous voilà à la caserne. Le colonel nous attend, et après nous avoir fait former le cercle, nous adresse quelques paroles bien senties : « N'ayez pas de rapports avec la population, qui ne vous aime pas. Un trompette de spahis a été tué ces jours derniers par les noirs. Faites attention au soleil ; couvrez-vous la tête et le cou, car les insolations sont mortelles. Lavez-vous consciencieusement, et ne vous saoulez jamais, car la malpropreté et l'ivrognerie vous conduisent fatalement à la mort. — Rompez ! »

Allons, voilà qui promet de riantes perspectives !

15 mai. — Ce matin nous partons pour la pointe aux chameaux,

sous la conduite de notre sergent-major : c'est un colosse qui marche très vite. Nous avons eu un mal du diable de le suivre, car nous portons tous nos effets sur nos épaules, et nous enfonçons dans le sable jusqu'à la cheville.

Nous passons la Sieste dans les cases du camp. Elles sont en bois et couvertes de tuiles rouges. Pour la première fois, je vois là des fiévreux. Ils reviennent du *Fouta* et du *Cayor* : leur aspect fait mal à voir !

Six heures. — La nuit tombe rapidement, je sors de la case et vais au bord de la mer. Le pays est désespérément plat. Pas d'arbres, sauf 4 misérables palmiers, qui n'ont pas 2 mètres de haut. Quelques chacals poussent des cris plaintifs. A droite et à gauche, on aperçoit des piquets sur des monticules de sable blanc. Ce sont des cimetières : au Nord celui des noirs, au Sud celui des blancs, qui ont péri victimes de l'épidémie de fièvre jaune en 1881.

Tout est calme, et pourtant il me semble que la nature est prise d'une sorte de tremblement nerveux : les poteaux noirs du cimetière ont l'air d'avancer et de reculer : tout cela me saisit et m'empoigne. J'ai conscience de mon isolement et de ma faiblesse au milieu de cette immensité tiède. — Me voilà donc condamné à passer deux ans ici ! mais c'est le bagne, c'est une prison dont l'espace illimité est plus terrifiant qu'un étroit réduit. Non pas ! c'est le chemin du devoir et de l'honneur, que j'ai librement choisi !

Je rentre à la case où l'on me donne un lit et une moustiquaire. Les abominables insectes du pays m'ont mordu avec la dernière cruauté. « Pas épatant que tu sois dévoré, me dit un ancien, tu as encore du sang de France dans les veines. Tiens, regarde-moi, j'ai deux ans de Sénégal, je suis pourri, j'em....... bête les moustiques, qui se garderont bien de venir me sucer la peau. »

16 Mai. — Je n'ai pas dormi de la nuit. A quatre heures, je me suis levé et suis allé me promener au bord de la mer. Mon Dieu qu'il fait donc chaud ! et voici que le soleil se lève, l'air s'échauffe encore.....

Huit heures du matin. — On sonne la retraite. Les troupes doivent rentrer dans les cases et n'en pas sortir de la journée.

Midi. — Le camp est morne et paraît désert. On respire du feu. Le sable est brûlant. — Un malheureux petit chien qui va d'une case

à l'autre pousse des cris plaintifs : le sol lui brûle les pattes... Il n'y a pas un souffle de vent dans l'air, et cependant on voit vibrer les molécules aériennes. On croirait qu'une vitre irrégulière et tremblottante est placée entre nos yeux et la plaine. Saint Louis, qui est à 6 kilomètres, paraît tout près d'ici, avec des maisons énormes !

Dans la case, les soldats sont couchés sur leur lit, nus de la tête aux pieds, et se versant de l'eau froide sur le corps par le petit goulot de leur bidon. — Un ordonnance nous dit qu'il y a 44 degrés sous la vérandah des officiers.

24 mai. — Je fais mon service au camp depuis mon arrivée ; mais aujourd'hui je ne me sens pas comme d'habitude. Je suis fatigué, j'ai la tête lourde et puis à peine me tenir debout.

25 mai. — J'ai été à la visite. Le médecin m'évacue sur Saint-Louis

....

....

12 juin. — Voici quinze jours que je suis couché à l'hôpital. — Aujourd'hui je vais mieux. J'ai mangé un petit morceau de pain avec de la confiture. C'était délicieux.

C'est une fièvre bilieuse hématurique qui m'a mis dans l'état pitoyable où je me trouve, impossible de descendre de mon lit sans l'aide de deux infirmiers noirs à bonnets de coton pointus, et qui sentent le poivre.

J'entends dans la rue des nègres qui jouent du tam-tam. Je voudrais bien aller regarder par la fenêtre. Je ne connais pas encore St-Louis, et l'extrémité d'un toit que j'aperçois de mon lit constitue pour moi un véritable supplice de Tantale. Je voudrais passer ma tête à cette fenêtre béante............

Ce sont des sœurs de Saint-Joseph qui nous soignent. De braves femmes, au costume élégant dans sa simplicité, et qui viennent braver les risques d'un climat meurtrier pour soigner des malades, et quels malades !

13 juin. — Je vais de mieux en mieux. On m'a permis de lire. Malheureusement, de tous les livres qu'on a mis à ma disposition, le moins inepte est encore le Robinson Suisse !

18 juin. — Je me suis levé ce matin pour la première fois. Nous sommes habillés en toile grise, les pieds nus dans des sandales.

Je vais donc enfin voir quelque chose de la ville de Saint-Louis. — Ce soir on nous mène promener sur le toit de l'hôpital.

Devant nous s'étend le village indigène, avec ses toits pointus. Vers le Nord on aperçoit le palais du Gouverneur avec un sémaphore. Au pied du mur, une trentaine de noirs, sous la conduite d'un marabout, font leur *Salam* : les bras se lèvent et s'abaissent, les fronts se prosternent à la fois; devant les fidèles sont placées leurs sandales, qu'ils ont retirées pour faire leur prière. Nous nous amusons à leur jeter des boules de papier pour les faire enrager.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est un charivari épouvantable, produit, me dit-on, par les coassements des crapauds du fleuve, auxquels les nègres ne font pas la chasse, les considérant comme des êtres supérieurs !

21 juin. — On a amené à la salle 3 un nègre muletier de Gandiole, qui s'est blessé dans des circonstances étranges. Il causait avec des artilleurs. L'un d'eux, lui prenant le *grigri* (1), qu'il portait au cou lui dit : « Espèce d'imbécile, tu ne peux donc pas jeter cette horreur : Tu te figures donc que cela est capable de te préserver d'un coup de fusil ? » — « Non, répondit le muletier, grigri bon pour couteau, pas bon pour fusil; moi pas peur du couteau. » — « Eh bien, dit l'artilleur en tirant son canif de sa poche, enfonce-toi donc cela dans le ventre. » — Le muletier n'a pas hésité un instant, et s'est lacéré le ventre de haut en bas. Et maintenant, il est là sur son lit, saignant et criant à tout venant : « Moi f......... ! Marabout couillonner moi ! »

22 juin.—Dans le jardin de l'hôpital, il y a un petit hippopotame, de la grosseur d'un porc, qui fait les délices de tout le monde. On lui donne comme nourriture quotidienne 25 litres de lait. Coût de l'entretien, etc., ci : vingt-cinq francs par jour.

23 juin, 5 heures du soir.—Les noirs font le tam-tam sur la place du village. Ils sont bien deux mille, hommes et femmes, rangés en

---

(1) Talisman nègre.

cercle autour d'une vingtaine de *griots* ou chanteurs ambulants, qui exécutent des danses grotesques. Cette masse produit dans le fond du tableau un effet très harmonieux. Les robes multicolores font dans le lointain un ton très agréable. Mais il est six heures, et voilà qu'on nous fait quitter la terrasse.

24 juin, 5 heures du matin. — Un nègre crie dans la rue. Il annonce l'heure de la prière des époux — Bientôt c'est la sœur qui entre dans la salle à pas de loup : on n'entend que le frolement des grains de son chapelet. Elle frappe trois coups dans ses mains, on se met sur son séant ; elle commence la prière, on répond *amen*, et c'est tout.

Puis l'infirmier noir arrive, portant sur sa tête une planche énorme, avec une vingtaine de tasses de chocolat. Qui dira jamais le plaisir qu'on éprouve à manger une chose dont on a été privé si longtemps ; jamais le chocolat ne m'a paru aussi bon !

15 juillet. — Le médecin a trouvé que je pouvais reprendre mon service. — Je sors ce soir de l'hôpital et rentre demain matin à la Pointe des Chameaux.

J'ai interrompu mon journal pendant une année. Le dégoût des choses environnantes, et, il faut bien le dire, un séjour prolongé à la prison, furent les causes de cette insouciance.

Je vais raconter le plus brièvement possible ce qui m'arriva de juillet 1884 à septembre 1885.

A partir de cette date, je repris mon journal, que j'avais complètement délaissé ....

....

Le 11 décembre 1884, on inaugura le câble sous-marin. On avait installé sur le bord de la mer une cabane, où étaient placés les appareils télégraphiques. J'étais chargé de maintenir l'ordre avec un autre soldat et trois gendarmes : je dois avouer que je ne fus pas tendre pour les noirs qui approchaient trop de la cabane, et que leurs tibias durent se ressentir plusieurs jours de leur contact un peu rude avec la crosse de mon fusil......

Le 13 décembre, deux cents nouveaux venus d'infanterie de marine débarquèrent à Saint-Louis. Quarante d'entre eux étaient versés à la

38e compagnie, campée à *N'Diago* (1). — On me demanda si je connaissais la route : je répondis affirmativement, quoique, au fond, j'en fusse parfaitement ignorant. — Ce coup de tête me valut l'honneur d'être versé à la 38e compagnie comme élève caporal, et d'être chargé de conduire le détachement avec arrêt à N'Diambar.

A cinq heures du soir, le détachement partit sous ma conduite. Je faisais le *malin*, bien que je n'eusse encore que trois mois de Sénégal, avec un long séjour à l'hôpital ; mais quoi, c'étaient des *bleus*. Je leur racontai les histoires les plus invraisemblables, je leur affirmai que la route était très dangereuse, à cause des maures qui l'infestaient : Cela prenait très bien : j'en voyais dont les cheveux allaient se dresser sur la tête.

Nous arrivâmes cependant sans encombre à N'Diambar, ce qui me fit plaisir, car malgré mon assurance apparente, j'avais grand peur de m'être trompé de chemin.

N'Diambar était un poste composé de cinq ou six cases de bois, dont l'une était occupée par la garnison, forte de 4 hommes et d'un caporal. Le détachement s'installa dans les autres et y passa la nuit.

Le lendemain matin, à cinq heures, nous nous remîmes en route, car nous étions encore à une dizaine de kilomètres de *N'Diago*, et il fallait y arriver avant la sieste.

En sortant de la case, un soldat qui n'avait jamais vu le sable au moment du lever du soleil, s'écria : « Tiens ! de la neige ! » C'est, en effet, l'aspect de ce sable blanc et fin aux premiers rayons de l'astre du jour.

Sur le bord de la mer, on voyait grouiller des milliers de *tourlourous*, espèce de crabes, qui attendent l'arrivée d'une vague pour se faire baigner par elle.

A deux kilomètres de N'Diago, nous vîmes le squelette d'un navire à roues, à moitié enfoncé dans le sable. Le rivage était parsemé de cadavres d'animaux en putréfaction. Triste contrée que celle-ci, où l'on ne peut faire deux pas sans avoir ainsi devant soi l'image de la mort et de la désolation.

Vers neuf heures, nous arrivâmes à N'Diago. Qu'on se figure environ deux cents cases de roseaux, noires et à toits pointus, bâties sur

---

(1) *N'Diago* est une localité peu éloignée de la rive droite du Sénégal à environ 25 kilomètres de Saint-Louis.

une dune de sable. A cent mètres vers l'Est, un bras du fleuve, à l'Ouest la mer.

Le fleuve, venant de l'intérieur, se dirige à peu près de l'Est à l'Ouest, jusque vers N'Diago. Arrivé là, il se dirige brusquement vers le Sud, et longe la mer sur un espace d'environ 50 kilomètres. La *langue de Barbarie*, située entre le fleuve et la côte, n'a pas plus de 2 kilomètres dans sa plus grande largeur.

Au Nord de N'Diago, on n'aperçoit plus que du sable : c'est le commencement du Sahara.

A N'Diago, nous fûmes surpris de trouver un vrai théâtre, ne se composant à la vérité que de la scène et des coulisses : la salle c'était le sable et l'immensité environnante ; le lustre, c'étaient les étoiles du ciel. Sur le devant de la scène se profilait la loge du souffleur, de dimensions malheureusement un peu exagérées. Toute la devanture était en bois peint, le toit, le derrière et les côtés en paille et en roseaux. Sur la toile étaient représentés les symboles de la musique et de la comédie, ainsi qu'un superbe vase de fleurs. Tout cela avait vraiment bon air. Nous aurions voulu être déjà au dimanche pour jouir de la représentation offerte gratuitement *par la troupe distinguée des artistes militaires*, comme on disait au camp.

A défaut de ce spectacle, je me contentai de celui du paysage. A cinquante mètres des cases, la mer faisait entendre son mugissement sourd, et venait se briser sur le rivage, en lui formant une ceinture d'écume toute blanche, les marsouins dessinaient dans l'eau des courbes gracieuses, et les queues noires et pointues des requins traçaient des sillages blanchâtres sur la surface bleue de l'Océan.

De l'autre côté du camp, on n'entendait que les coassements des crapauds et des *gueules tapées* (iguanes) du fleuve qui se mêlaient aux beuglements des bœufs du village.

Cet ensemble de bruits sauvages était parfois troublé par les chants des noirs faisant leur salam ou fêtant la lune nouvelle.

Des caravanes de Maures passaient journellement. Par une délicatesse d'odorat vraiment étrange chez eux qui sentent le beurre rance et sont rongés de vermine, ces braves gens ne manquaient jamais de se boucher les narines en passant devant le camp français.

Du reste, on faisait cruellement expier aux Musulmans leur aversion pour le chrétien. Je vis souvent des soldats facétieux, et, j'en conviens, fort mal élevés, choisir le moment où une dizaine de noirs faisaient leur salam pour aller déposer presque sous leur nez des choses qui

n'étaient pas faites précisément pour le mouchoir. Rien ne mettait les noirs plus en colère que ce procédé peu délicat : ils continuaient néanmoins leur salam, mais navrés d'être obligés de mélanger ainsi du sacré et du......... profane.

Dans les premiers temps de mon séjour à N'Diago, je vis un soldat français mis en fuite par une négresse, spectacle nouveau pour moi ! Ce soldat agaçait une négresse qui était venue au camp vendre des pistaches grillées. Elle avait une énorme calebasse sur la tête et ne savait quel moyen prendre pour se faire respecter : une idée géniale traversa son cerveau. Prenant un de ses seins, elle le comprima et envoya un superbe jet de liquide sur la figure du troupier qui, complètement dégoûté par cette manœuvre astucieuse s'enfuit et court encore.

Le 1er janvier 1885, le théâtre de N'Diago donna en représentation les « Vingt sous de Perinette » et « Tromb-al-Cazar. » Ce n'était réellement pas mal joué. Les rôles de femme étaient bien interprétés, mais avec des voix un peu graves. Après la représentation on fit une quête pour l'entretien des acteurs et des actrices !

Vers la fin de janvier, je devins tellement faible que l'on me fit entrer à l'infirmerie pour anémie et congestion du foie jusqu'à la fin de mars, puis on m'envoya à l'hôpital de St-Louis où l'on me trouva une santé si excellente que je fus *exeat* au bout de deux jours. Encore m'appela-t-on *carottier !*

Je partis le soir même pour N'Dambar où je passai la nuit, et le lendemain matin je repris tout seul ma route pour N'Diago.

En chemin, je rencontrai trois chameaux, trois Mauresques et trois Maures. Ils ne manquèrent pas de se boucher le nez quand je passai devant eux. Cela me mit en colère. Je mis baïonnette au canon, je pris une fausse cartouche que j'introduisis ostensiblement dans mon fusil ; je leur fis faire demi-tour à tous les neuf absolument comme un caporal qui rencontre des soldats peu empressés à le saluer. Ils s'exécutèrent, d'ailleurs, de bonne grâce et la manœuvre s'accomplit avec beaucoup d'ordre.....

J'arrivai à N'Diago en assez bon état ; mais un jour que je me présentai à la visite avec une coupure au pied, on me porta non malade, ce qui me valut quatre jours de prison.

Dans la journée, on voulut me faire travailler, je refusai, et comme on voulait m'y forcer, je me précipitai à la mer. Les vagues me rejetèrent à moitié mort sur le rivage.

Cette escapade idiote me valut soixante jours de prison. Quelques

jours après, je me pris de dispute avec le caporal de garde, ce qui me valut un supplément de soixante autres jours de prison. Cela faisait 120 jours que je devais *tirer* à la prison civile de St-Louis.

Il me fallait trouver une occupation quelconque.

Je n'étais pas en cellule : les soldats punis comme moi étaient relégués dans un quartier de la prison où ils pouvaient aller et venir. J'allai trouver un marabout qui avait été fait esclave dans le Haut Fleuve, et qui, à bout de ressources, s'était engagé aux tirailleurs sénégalais. Il était puni de prison pour avoir refusé de saluer son sergent. Je lui dis que j'étais moi-même Musulman, donnant comme preuve que je ne buvais jamais de vin et je lui demandai de m'apprendre la prière et l'écriture arabe. Il y consentit et je commençais à soutenir convenablement une conversation arabe avec mon marabout, quand je quittai la prison.

Ces quatre mois de repos forcé furent quelquefois coupés d'incidents. En voici un qui me revient.

Un Arabe et un noir se battirent avec acharnement. L'Arabe, rageur, saisit le pouce de son adversaire et le mordit furieusement. Après avoir fait panser son doigt à la visite du matin, tous les jours mon noir s'empressait de retirer les bandes qu'on avait mises, il cherchait les excréments de son adversaire et les appliquait consciencieusement sur le pouce en guise d'onguent. En quinze jours, le doigt était guéri. Je livre le fait aux méditations de l'Académie de médecine.

Je dois reconnaître que les prisonniers étaient très bien traités par l'administration pénitentiaire. Je n'hésite pas à affirmer que dans beaucoup de cas on n'a pas pour les militaires les égards que les geôliers témoignent aux misérables nègres confiés à leur garde.

L'idéal du nègre est de ne pas travailler. Il est servi à souhait quand il est en prison et il passe son temps à adresser des prières et des remerciements à Allah et à Mahomet.

On voit à Saint-Louis une foule de nègres, comme les Toucouleurs, qui n'ont pas le sou et restent quelquefois quatre jours sans manger. La prison est pour eux un lieu de délices où l'on mange tous les jours.

A propos de Toucouleurs, je me souviens d'un vilain tour que je leur ai joué.

C'était avant mon départ pour N'Diago. J'étais de corvée, chargé de balayer la place du gouvernement et les alentours de la caserne. Le capitaine adjudant-major me donna l'ordre d'enlever tous les brins

de papier, les cailloux, les morceaux de brique qui traînaient par terre. C'était un travail que je ne pouvais exécuter tout seul. J'en fis l'observation au capitaine : « Débrouillez-vous », me répondit-il.

J'allai alors emprunter une pièce de vingt sous à l'adjudant ; je la fis voir à tous les Toucouleurs qui lézardaient au soleil en leur faisant comprendre qu'ils auraient chacun une pièce semblable s'ils voulaient m'aider à nettoyer la place. Ils acceptèrent, et, sous ma haute direction, le travail se fit vite et bien.

Quand tout fut fini (ils étaient une trentaine), je leur dis : « Défen dank, moi chercher khalis. » ce qui voulait dire : « Attendez un peu, je vais chercher de l'argent. » Je courus prévenir l'adjudant qui, pendant qu'on refermait sur moi la porte de la caserne, donna l'ordre aux hommes de garde de disperser les travailleurs improvisés à coup de pied dans le bas des reins.

Le 23 septembre, on vint me chercher à la prison. J'étais versé pour le Haut Fleuve. Je quittai ma maison de campagne après avoir chaleureusement serré la main aux geôliers et au directeur, M. Patesson. Ils me souhaitèrent bonne chance, mais en hochant la tête. Ils avaient l'air de dire : « Quand un blanc part pour ce pays-là, il n'en revient pas. »

Malgré tout, j'étais assez content de sortir de prison : Cette année que j'avais passée au Sénégal m'avait endurci le cœur et les membres ; et puis j'allais retrouver le grand air et les camarades.

Je fis à la caserne une entrée triomphale. J'avais engraissé et j'étais superbe en comparaison des autres maigres et pâles à faire pitié ! Je me gonflai d'orgueil. mais je quittai bientôt mes airs de supériorité pour deux raisons : la première, c'est que je ne voulais pas narguer des malades, la seconde, c'est que je me disais que le même sort pouvait m'arriver d'un moment à l'autre.

Tout était sans dessus dessous. On attendait pour le lendemain la 39ᵉ compagnie qui devait venir de Dakar. On parlait d'une expédition monstre contre un roi du Haut Niger nommé *Samory*. Sept compagnies de tirailleurs et la 1ʳᵉ de disciplinaires devaient y prendre part avec la 39ᵉ et la 41ᵉ du 1ᵉʳ de marine. On me donna un fusil, de grandes guêtres, une toile de tente et un couvre-pieds. J'étais prêt à partir.

Le lendemain matin, je voulus sortir en ville avec quelques camarades pour dire un dernier adieu à Saint-Louis. On nous refusa cette suprême consolation. On eut raison, car chacun sait comment les soldats expriment leurs regrets de quitter un pays !

Nous passâmes donc cette dernière journée à la caserne. Le lendemain à cinq heures, le réveil sonna. En quelques instants les soldats furent debout, sac au dos, prêts à partir. La musique des tirailleurs vint nous prendre. Nous nous plaçâmes derrière elle. Nous étions suivis par trois compagnies de tirailleurs qui faisaient triste mine comparés à nous. Nous marchions au pas et notre alignement était irréprochable. Quant aux tirailleurs, on les aurait pris pour une bande de brigands : leurs effets et leurs couvre-pieds étaient négligemment jetés sur leurs épaules, et ils marchaient dans un désordre presque complet, distribuant des poignées de main à leurs amis, échelonnés le long de la route pour les voir partir.

Leurs femmes étaient derrière : elles portaient leurs enfants sur leur dos et d'énormes calebasses sur leur tête.

Une foule immense de nègres accompagna le cortège jusqu'au quai d'embarquement.

Nous embarquâmes dans des chalands de fer qui devaient nous conduire aux avisos. Pendant ce temps la musique des tirailleurs exécutait en notre honneur la *Marseillaise*, le *Chant du Départ* et *Mourir pour la Patrie*. J'avoue que ce dernier morceau ne nous fit pas plaisir.

La 41e compagnie, dont je faisais partie, embarqua sur *la Cigale*, petit aviso à fond plat, long de 30 mètres et peint en blanc, comme presque tous les navires faisant le service du fleuve.

La 39e avait embarqué sur *la Salamandre* : les tirailleurs et leurs familles étaient parqués sur des chalands remorqués par de petits vapeurs.

Vers huit heures, on leva l'ancre ; les roues de l'aviso battirent l'eau jaunâtre du fleuve, pendant que les soldats, penchés sur les bastingages regardaient fuir dans le lointain les derniers toits plats de Saint-Louis.

Il y en avait tant parmi nous qui ne devaient jamais les revoir !

Ce fut à ce moment que je me remis à fixer mes impressions sur un carnet. J'en donne la copie fidèle pensant qu'un récit ne vaut jamais ces notes vécues.

(*A suivre*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Excursion aux bords de l'Escaut, de Tamise à Anvers.

Directeurs : MM. Fernaux et Vaillant.

Partis de Lille le dimanche 25 mai, au nombre de quarante excursionnistes, nous arrivions vers neuf heures à Hamme, où nous devions nous embarquer pour Anvers.

Hamme-lez-Termonde est un bourg assez populeux, plus important même que la ville qui lui a donné la moitié de son nom. Il est partagé en deux centres d'agglomération, l'un avoisinant la gare, l'autre aboutissant au port. C'est le quartier le plus animé et le plus curieux, avec ses rues étroites, tortueuses, mais d'un aspect riant grâce aux tuiles rouges et aux briques émaillées de ses maisons hispano-flamandes.

Après une très légère collation à l'auberge, nous nous dirigeons vers le port. La plupart des gens du bourg y sont assemblés pour nous voir partir. Nous nous embarquons bruyamment, un signal sonne, et l'on se met en route.

Assis ou debout à l'avant, sous un coquet pavillon, nous considérons à loisir les rives de la Durme, qui défilent doucement à droite et à gauche comme un panorama mouvant. Le roulis est à peine perceptible. Le ciel à l'horizon est gris, d'un gris lumineux qui accuse délicatement les contours du paysage. Le soleil rayonne, mais sans ardeur : un temps à souhait pour les touristes curieux, et aussi pour les simples amateurs qui ne cherchent dans tout voyage que la part de gaîté et d'imprévu. On rit et on cause volontiers de voisin à voisin, on regarde les choses qui passent. Les plus graves suivent consciencieusement à l'aide de la carte les moindres accidents de la côte. De fait, la rivière décrit de nombreux méandres entre des rives fraîches, attirantes à l'œil avec leur végétation encore nouvelle et qu'on dirait lavée par des pluies récentes, tant les teintes en sont vives. Au premier plan, des roseaux, puis de petits saules gris-bleu, des peupliers du Canada, minces et frêles, alignés comme au cordeau en files interminables, des noyers au feuillage plus dru, quelques-uns trop près du bord, semblant vouloir glisser vers la rivière avec la digue qui les supporte : *ripæ inferioris amore.*

Le bateau évolue avec rapidité au milieu de ces sinuosités familières, découvrant chaque fois de nouvelles perspectives. Nous côtoyons un îlot boisé qui forme au milieu de la rivière une longue bande de verdure. Voici le clocher de Thielrode qui apparaît sur la gauche, puis la Durme décrit vers le sud une nouvelle courbe, — et, brusquement, nous en débouchons par une grande embrasure béante.

Une immense nappe d'eau tranquille, majestueuse, large de trois fois environ l'affluent que nous quittions, bordée des mêmes rives basses, solitaires et un peu mélancoliques, c'est l'Escaut, une vieille connaissance pour la plupart d'entre nous. L'Escaut, que l'an dernier à pareille époque nous allions surprendre, pour ainsi dire,

dans le mystère de sa source, humble filet d'eau filtrant de quelque roche perdue, nous le retrouvions, large et puissant, grossi du tribut de cent rivières, portant sur son dos paquebots et passagers, et avec eux la fortune de notre Société géographique! Quelle transformation en un an! aurait dit un naïf. En tout cas, quel admirable symbole de force et de progrès pacifique!

Nous remontons rapidement vers le nord, et atteignons bientôt Tamise, sur la rive gauche du fleuve, où nous faisons escale. Une foule bariolée envahit notre bateau : les femmes particulièrement attirent notre attention avec leur coiffe blanche aux ailes flottantes, et leur châle de soie brodée aux grandes fleurs bleues et rouges. A nos oreilles sonne le rude patois des campagnes flamandes. Tamise pourtant est plus qu'un village. Nous admirons de loin l'amas pittoresque de ses maisons, tournées vers le fleuve, et son clocher massif en forme de poire allongée et effilée (ce type est répandu dans le pays). Quelques moulins hollandais se profilent dans les environs. Devant nous, un gigantesque viaduc en fer se suspend d'une rive à l'autre, établissant la communication entre Malines et Saint-Nicolas. Justement, un train passe sur le pont. Il y a dans cette scène je ne sais quoi de placide, de bonhomme, d'un peu naïf, faisant songer instinctivement à ces paysages de carton qu'on fait mouvoir au moyen d'une mécanique, dans les baraques foraines. Quant au ballon classique, qui manque à notre curiosité, nous ne devons le retrouver que le lendemain, aux environs de Gand.

Mais passons, et écoutons les détails qu'un voisin complaisant, un indigène, veut bien nous fournir, — dans notre langue naturellement, car en qualité de Français nous rougirions de ne pas ignorer la langue des autres.

L'Escaut, à Tamise, possède une largeur de 360 mètres. Sa profondeur varie entre 6 et 10 mètres suivant le mouvement de la marée, sensible jusqu'à Gand. Nous pouvons nous convaincre de ces changements de niveau par les traces remarquées aux murs des constructions riveraines, et par les dépôts que le fleuve laisse à découvert sur ses bords. L'eau est grise, opaque, limoneuse au point que par endroits on y voit à l'œil nu flotter d'immenses cercles de vase concentriques. L'un de nous fait à ce propos la remarque que l'eau de l'Escaut ressemble à celle du Danube, du « beau Danube bleu » auquel notre imagination rêve sur la foi de Strauss et des Allemands. Mais, en ce qui concerne l'Escaut, ces détails sont loin de nous surprendre. Se figure-t-on la Flandre, du reste, sans l'harmonie mélancolique de ses ciels vagues, de ses eaux plombées et de ses fonds grisâtres, teintés d'ocre, boueux même, et n'est-ce pas cette même harmonie avec son charme indéfinissable que nous ont rendue les grands paysagistes flamands, si lumineux au fond, et si coloristes?

A la gauche du bateau, voici Steendorp avec ses nombreuses briqueteries qui forment la principale industrie du pays, — grâce à la quantité d'argile que fournit le fleuve, — puis Rupelmonde, devant l'embouchure du Rupel, qui lui a donné son nom. Son port aux installations primitives, les grands murs gris du quai, les maisons aux volets verts, aux toits rouges dentelés à la mode espagnole, ravissent les yeux par leur aspect pittoresque. On remarque tout à côté une tour à demi ruinée : c'est ce qui reste de l'antique château des comtes de Flandre, témoignage d'un glorieux passé. Rupelmonde est la patrie du célèbre géographe Mercator, à qui elle a récemment élevé une statue. Malheureusement, cette gloire est contestée à Rupelmonde par plusieurs autres villes, qui se disputent, à coups de chartes, de notes et de manuscrits, l'honneur d'avoir donné le jour à ce savant illustre. Les Allemands sont, paraît-il, mêlés à la querelle, mais il est évident, d'après mon honorable voisin, que ces Allemands ne sont que des polissons. Mercator est donc et restera, avant tout, une gloire flamande.

Aux environs du Rupelmonde se trouve un fort à coupole, le premier chargé, par

sa situation, de protéger l'Escaut au sud d'Anvers. Il fait partie du nouveau système de défense qui doit, dans un rayon de 15 à 18 kilomètres, établir autour de la ville une zone de fer infranchissable.

Toute la région qui avoisine le large estuaire du Rupel est aujourd'hui couverte de marécages, ou polders, établis sur l'ancien lit de l'Escaut. Le fleuve, gonflé par les marées, était autrefois assez vaste à cet endroit pour que des flottes ennemies pûssent s'y livrer combat. Le pays a été transformé en terrain de culture. Mais une œuvre d'ensemble pour convertir les terres indécises en champs endigués, est rendue difficile par la division du territoire entre deux états (Anvers, Flandre Orientale), qui ont chacun des intérêts distincts et un corps d'ingénieurs suivant des traditions différentes.

Au Rupel aboutira le canal qui doit, dans un temps plus ou moins éloigné, mettre Bruxelles en communication avec Anvers (Bruxelles port de mer). Malgré les protestations de la Chambre de commerce d'Anvers, le gouvernement belge serait décidé à affecter dès maintenant une somme de plusieurs millions de francs aux installations maritimes de la capitale.

De Rupelmonde, nous voyons au loin la tour élevée et les vastes bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Bernard, qui sert aujourd'hui de dépôt de munitions pour l'armée. Là-bas, l'église de Schelle dresse dans l'air son aiguille svelte et pointue. Puis, voici venir toute une série de parcs magnifiques étendant sur la rive droite du fleuve un long rideau de feuillages variés. Déjà, en amont, nous avions rencontré le château et la propriété de la duchesse d'Ussel, dame d'honneur de la Reine : un élégant pavillon s'élève au bord du fleuve, et pendant la belle saison la Reine elle-même, dit l'histoire, y vient quelquefois comme une apparition, sous son ombrelle bleue ou rose, regarder passer les voyageurs. Ici, en avant de Schelle, les jardins sont plus grandioses, plus sévères : c'est l'endroit où viennent se délasser les riches commerçants d'Anvers. Au reste, l'approche de la grande métropole se devine à l'animation déjà plus grande des rives. Voici, à droite, le village d'Hemixem, avec ses chantiers de construction de bateaux, déserts ce jour-là, mais portant les traces d'une activité encore récente. A gauche, les hautes cheminées des briqueteries de Cruybeke attirent un moment notre attention, nous dépassons Hoboken, et enfin voici se profiler à l'horizon, ainsi qu'une immense silhouette, la merveilleuse flèche de la cathédrale d'Anvers, et peu à peu, comme dans un rêve, avec ses églises, ses monuments, ses maisons de tout étage, apparaît la ville elle-même, Anvers, la reine de l'Escaut. Bientôt nous longeons les quais, bordés d'un fouillis de constructions multicolores, et débarquons vers une heure, après un parcours fluvial de 28 kilomètres.

Notre premier soin, dès l'arrivée, est de nous rendre à l'*Hôtel du Courrier*, où nous attend, autour de trois grandes tables dressées spécialement pour nous, un repas peu succulent, mais substantiel. La conversation engagée entre lui et nous ne tarde pas à devenir générale, aux sons d'un orchestre soudain composé de chants et d'orgue de barbarie ; des Italiennes viennent quêter à nos fenêtres. C'est, en petit, toutes les distractions et le confortable d'un hôtel à la mode.

Que faire de notre après-dînée ? Voyager à quarante personnes dans Anvers est chose peu pratique. Sur l'autorisation de nos directeurs, nous nous partageons en groupes pour visiter la ville, avec promesse faite de revenir aux heures fixées prendre les repas en commun. Donc, au point de vue de l'emploi du temps, il ne faut voir dans ce qui suit que l'odyssée de sept ou huit personnes. Mais qu'importe, si les impressions qui y sont relatées ont été à peu près les mêmes pour tous ?

Dimanche, 3 heures. — Le moment nous semblant peu favorable pour visiter les musées et églises d'Anvers, nous nous dirigeons, en suivant la foule, vers la partie

moderne de la ville. Nous entrons au jardin zoologique, un des plus riches, des plus complets qui soient en Europe, remarquable surtout, nous semble-t-il, par sa collection de fauves qu'on a eu le rare bonheur d'y acclimater et d'y conserver par la reproduction. Le jardin lui-même, bien qu'un peu resserré au milieu des constructions voisines, ne manque pas d'agrément. Un concert y est donné, dans une vaste rotonde, par la musique du 7me régiment d'infanterie. Nous avons le plaisir d'admirer, épanouie autour de nous, toute la fleur de la population anversoise. La partie féminine de l'assemblée, — à tout seigneur, tout honneur, — mérite notre discrète admiration. Le type assez matériel des Flamandes que nous peignait Rubens s'est un peu corrigé et affiné au contact des élégances modernes, mais sans rien perdre de cette belle apparence de santé qui le caractérise. Le teint est souvent frais, d'une agréable blancheur, les cheveux sont châtains, rarement blonds, les yeux mobiles et expressifs. De plus, si pour plaire la beauté n'a pas besoin d'artifice, elle ne peut manquer de trouver dans la parure un adjuvant précieux. Charmer par tous les moyens possibles, n'est-ce pas pour elle le premier devoir? Ce devoir, nous avons constaté avec plaisir que les dames belges le pratiquaient volontiers. La mode est, comme toujours, aux toilettes vives, tapageuses, où domine le rouge et le blanc, et aussi le violet, qui tend à se généraliser cette année. Quant à l'autre sexe, — au laid, à celui des gommeux et des gens à redingote, — il existe à Anvers, comme ailleurs, pour les besoins de la statistique.

Après cette première incursion dans le domaine de l'esthétique, nous partons en voiture visiter la ville.

Anvers (1) est une cité à la fois très ancienne et très moderne. Digne de lutter avec avantage contre Gand et Bruges pour les inappréciables richesses historiques qu'elle possède, elle est peut-être au point de vue de la magnificence et de la variété des aspects, la plus intéressante des villes belges, sans en excepter Bruxelles, plus populeuse, mais trop à l'étroit dans ses faubourgs, et Liège, qui n'a sur elle que l'avantage de son site. La partie centrale de la ville a gardé ses rues irrégulières, ses places inégales, tandis que les quartiers de construction nouvelle sont percés de larges avenues à trois voies et renferment de nombreux jardins. Son parc intérieur, bien distribué, avec ses grands arbres, ses pelouses soigneusement entretenues, ses pièces d'eau, son pont suspendu, fait l'admiration de nombreux étrangers. Les promenades sont bordées d'hôtels somptueux, dans le style Flamand-Renaissance, avec corniches, médaillons artistiques et balcons en forme de logias, qui donnent aux façades un aspect des plus pittoresques.

Nous remarquons au cours de cette promenade un grand nombre de statues, parmi lesquelles celles de Carnot, le vaillant défenseur de la ville en 1814, de Quentin Metsys, le peintre-forgeron, de l'écrivain Henri Conscience, et celle d'un homme absolument vénérable à tous égards, dont la mémoire ne saurait être trop pieusement chère à son pays : Philippe de Marnix, l'ami et l'inspirateur de Guillaume d'Orange. C'est à lui que les Pays-Bas doivent le Wilhelmus-Lied, le sublime chant des Gueux, comparable à la seule Marseillaise pour la puissance d'enthousiasme qu'elle a exercée sur les masses. Au risque de sortir un moment du cadre de mon récit, qu'on me permette d'en citer ici quelques extraits :

« Vous, hommes au cœur loyal, tout accablés que vous êtes, Dieu ne vous abandonnera pas ; priez le jour et nuit, pour qu'il me donne la force de vous sauver...

---

(1) Je crois inutile de rappeler ici l'histoire de la ville d'Anvers, après le récit particulièrement net et intéressant qui en a été fait par M. Fernaux (Bulletin de la Société de Géographie, décembre 1887).

» Je ne vous ai épargné ni ma vie, ni mes biens, et mes frères aussi, grands par le nom, ont fait comme moi....

» Soyez mon bouclier et ma force, ô Dieu! en vous je me repose. Conduisez votre serviteur fidèle....

» Rien ne me fait plus de pitié que de vous voir, Espagnols, dévaster la bonne terre du roi. Quand j'y pense, ô douce, ô noble Néerlande, mon noble cœur en saigne...

» Si le Seigneur l'avait voulu, j'aurais repoussé loin de vous l'effroyable tempête, mais le Seigneur d'en haut, qui régit toutes choses, il faut le louer toujours, il ne l'a pas voulu. »

Il faut avoir entendu ces paroles chantées dans leur langue, par une foule entière, au son des cuivres et des tambours, pour se rendre compte de l'émotion grave qu'elles communiquent.

Non loin de la statue de Marnix, un monument attire nos regards, c'est celui qui rappelle l'affranchissement de l'Escaut. C'est comme un immense rocher élevé au milieu d'une des places publiques d'Anvers. A la base, une chaîne brisée; au sommet, l'Escaut, représenté par un vieillard, debout, « à barbe limoneuse », tenant en main un trident (autant qu'il m'en souvient); plus bas, à droite et à gauche, deux lions dans une attitude défensive; enfin, plus bas encore et au milieu, une femme gravant sur le roc ces mots, expressifs dans leur rudesse flamande : *Schelde frey! L'Escaut libre!*

Pauvre fleuve! Oui, des chartes et des traités attestent bien sa liberté, mais il n'est pas que l'esclavage politique, l'esclavage par les armes qui soit à craindre des peuples. Pareil au lion populaire dont parle Barbier dans ses *Iambes*, bien des mains secrètes sont en train de « museler » le lion de l'Escaut. Près d'un tiers de la population d'Anvers est aujourd'hui anglaise ou allemande, et ce tiers détient, à l'heure qu'il est, la haute banque, l'industrie, le commerce maritime. Chaque année l'émigration vient grossir le contingent étranger. Partout d'ailleurs, en Belgique (comme chez nous, hélas!), nos amis d'Outre-Rhin et d'Outre-Manche, établissent de vastes associations industrielles favorisées par de nombreux capitaux. Quel sens auront des monuments comme celui dont je viens de parler, quand, sa fortune étant aux mains des étrangers, Anvers ne sera plus que la très humble tributaire de ses puissants voisins? Le sens d'une allégorie surannée, et rien de plus.

Un monument d'une idée à peu près analogue, bien qu'il s'agisse cette fois d'une légende, est celui qui rappelle la mort du géant Antigonus, terrassé en combat singulier. Ce nouveau Goliath passe pour avoir exercé autrefois dans la région une véritable tyrannie, exigeant un droit de péage des trafiquants qui se hasardaient sur le fleuve, et coupant la main à ceux d'entre eux qui refusaient de satisfaire à ses exigences. Il fut tué par un certain Salvius Brabon, qui lui coupa la main à son tour et la jeta dans le fleuve. Je veux croire que, comme tous ceux de son espèce, ce géant a été calomnié par ses contemporains. Quoi qu'il en soit, un groupe d'étymologistes voudraient trouver dans cette tradition populaire l'origine du mot Antwerpen (Anvers). Ce mot viendrait de Hand, main, et werpen, jeter. D'autres, avec plus de vraisemblance, voient dans Antwerpen une corruption de aan t'werp, à la jetée, le long de la jetée.

Nous employons la soirée du dimanche à flâner par les boulevards, à visiter les grands établissements publics qui font d'Anvers une ville particulièrement bruyante et animée. Citons, entre autres, le théâtre de la Scala et le Palais Indien, ce dernier remarquable surtout par le luxe rococo et éblouissant de ses ors verts et rouges, glaces, colonnades, girandoles, balcons en saillie avec cariatides, — luxe parfaitement approprié, du reste, à sa destination.

Le lundi matin, réunion générale des excursionnistes sur le port. Nous passons l'Escaut et allons déjeuner à la Tête de Flandre. De là nous reprenons, chacun de notre côté, la suite de nos pérégrinations.

Hôtel de Ville. — L'Hôtel de Ville d'Anvers est situé non loin du port, sur une place curieuse par l'aspect de ses vieilles maisons exiguës, aux pignons dentelés. C'est un monument de style Renaissance, lourd, massif, raté à l'extérieur; mais l'intérieur mériterait vraiment une visite plus approfondie que ne nous le permet la compagnie d'un guide. Nous remarquons, dans le cabinet du bourgmestre, une cheminée monumentale également Renaissance, qui peut, par la richesse de son travail, soutenir la comparaison avec celle du Franc de Bruges. Les sculptures dont elle est ornée représentent les Noces de Cana, l'Erection du serpent d'airain et le Crucifîment. La grande salle, ou salle Leys, doit presque entièrement sa décoration à l'illustre artiste dont elle porte le nom : elle contient diverses peintures relatives à l'histoire d'Anvers, précieuses par l'exactitude de leurs détails autant que par le talent vigoureux qu'elles témoignent : 1° La joyeuse entrée de Charles V à Anvers; 2° Le bourgmestre donnant à l'échevin Corneille Van Spangen, mission d'organiser la défense de la ville; 3° Marguerite de Parme remettant au bourgmestre les clefs symboliques de la cité pendant les troubles de 1566; 4° Le magistrat d'Anvers conférant au marchand gênois Palavicini le batt, ou droit de bourgeoisie. (Les droits de bourgeoisie sont consignés dans un recueil conservé aux archives de la ville. La plupart de nos grands principes de 1789 se retrouvent, sous une forme naïve, dans ce recueil, publié en 1290!). Dans l'imposante salle du Conseil sont placés les portraits de la famille royale, par Wappers et De Keyser. La salle des mariages possède une magnifique cheminée en marbres noir et blanc. Les stalles destinées à recevoir le public y ont tout-à-fait grand aspect. Soit dit en passant, et sans vouloir rien dénigrer, — nous n'avons pu nous empêcher de faire, entre cette splendide Maison communale et notre vulgaire « Palais » de Rihour, un rapprochement quelque peu humiliant pour nous. Quelle autorité, quel prestige accordés là-bas aux fonctions de magistrat, et, en échange, quels égards pour le peuple! Comme on devine qu'il est là chez lui! De telles choses sont, dans le sang, dans les habitudes d'une race, engendrées par un long et patient exercice de la liberté. Combien de temps encore faudra-t-il à notre démocratie, née d'hier, pour ressembler aux fils des Flamands de 1290?

La Cathédrale. — Dirigeons-nous vers le grand portail de la cathédrale, situé sur une place beaucoup trop étroite pour ce magnifique édifice. N'oublions pas d'admirer, en passant, le puits de Quentin Metsys, avec sa margelle surmontée d'une couronne en fer forgé, chef-d'œuvre de la ferronnerie au XVIe siècle. Puis, comme l'homme d'Ovide, levons les yeux vers le ciel. La tour de la cathédrale est devant nous, imposante par ses dimensions non moins qu'admirable de légèreté, merveilleuse dentelle de pierre qui rappelle, en plus grand, la flèche de la cathédrale de Tours. Nous pénétrons dans la basilique. Notre première impression ne répond pas à notre attente. L'aire nous semble trop vaste; il y a là, devant nous, autour de nous, un dédale de piliers et de voûtes qui désorientent un peu l'attention du visiteur. Du reste, le plan primitif de l'église semble avoir presque disparu avec les remaniements successifs nécessités par des affaissements de terrain, ou simplement la fantaisie des architectes qui ont travaillé à l'achever. La chaire est en bois artistement sculpté, comme dans beaucoup d'églises belges, mais des ornements de mauvais goût la déparent. Le transept est orné de beaux vitraux d'une haute antiquité certainement, à en juger par leur décoloration et la naïveté des figures qu'ils représentent. Dans le chœur, nous remarquons deux rangs de stalles d'un travail

très délicat, que nous prendrions pour du pur gothique si, à notre grande stupéfaction, nous n'y lisions la date de 1867. Elles sont l'œuvre de François Durlet, un architecte de goût qui dirigea pendant vingt ans la restauration de l'église. Mais ce qui met vraiment hors de pair la cathédrale d'Anvers, c'est qu'elle possède deux admirables chefs-d'œuvre de Rubens : l'Élévation et la Descente de Croix. Je n'ai pas à décrire et à apprécier ici, moi profane, ces pages sublimes que la louange des siècles a consacrées. Mais pourquoi faut-il qu'une administration jalouse et mercantile cache sous un affreux rideau vert, des peintures dont l'effet ne pourrait qu'ajouter à la décoration totale de l'édifice, puisqu'elles en sont le complément obligé ? Tels qu'ils sont, ces cadres, loin de constituer un ornement, ne servent qu'à accuser davantage la nudité du transept où on les a placés. Qu'on mette des housses à toutes les stalles du chœur, qu'on masque par une cloison mobile, comme cela se fait à Aix-la-Chapelle, une partie de la chaire, qu'on mette sur la tour un immense éteignoir en plomb destiné à être enlevé seulement les jours de fête, suivant l'avis exprimé un jour par Charles-Quint, et l'art y perdra certainement, mais qu'importe, si la fabrique doit y gagner une nouvelle source de revenus?

Nous montons à la plate-forme de la tour. De là, un panorama superbe se déploie. La bande limoneuse de l'Escaut, pâlie par le soleil d'un reflet métallique, s'allonge en serpentant sur la surface verte et uniforme des polders. Sur sa rive gauche, la campagne flamande du pays de Waes, avec ses premiers plans de pâturages coupés de rigoles, et tachetés çà et là de points noirs immobiles, qui sont sans doute des bestiaux. De toutes parts, la perspective s'enfonce jusqu'aux lignes gris pâle de l'horizon, sur laquelle se dessinent vaguement quelques clochers de villages émergeant de groupes d'arbres confus. Au bord même du fleuve s'élèvent deux établissements de plaisance, mais rien de plus. Le fort de la Tête-de-Flandre, qui domine cette rive, n'a guère permis, jusqu'à ces dernières années, qu'on établît dans son voisinage d'habitations particulières. Ce fort, paraît-il, vient d'être déclassé, et l'État songe à le vendre, mais le prix trop élevé qui en est demandé a jusqu'ici éloigné les acheteurs. Les conséquences en sont fort.... amusantes au point de vue des compétitions d'intérêts qu'elles mettent en jeu. Le fort est en effet placé sur le territoire de la Flandre-Orientale, à qui ce démantèlement permettrait de rentrer en possession de terrains improductifs et d'installer en face d'Anvers un faubourg populeux. Les Anversois, partisans du *statu quo* pour la même raison, se font un malin plaisir de voir traîner les négociations en longueur.

Vers le Sud-Ouest se trouve la station dite du pays de Waes, d'où part la voie ferrée qui met en communication Anvers et Gand par St-Nicolas. Cette ligne est en dehors du réseau de l'État. On la voit s'enfoncer toute droite à l'horizon, et elle court ainsi jusqu'à Gand, sans un tunnel, presque sans une déviation. Au Sud apparaît distinctement le clocher de Boom, puis la massive tour de Malines. A l'Est, enfin, l'église de Lierre, au milieu de la sablonneuse Campine. Quand le temps est clair, et au moyen d'une lunette d'approche, on peut découvrir d'Anvers, dans un rayon de 50 kilomètres, les cathédrales de Bruxelles, de Gand et de Berg-op-Zoom.

Bourse. — C'est un bel édifice gothique rappelant par son style l'ancienne construction qu'un incendie détruisit en 1858. Autour d'une vaste salle accessible par ses quatre côtés, règnent deux rangs de galeries ornées de tribunes et de balcons gothico-mauresques du plus charmant effet. La couverture vitrée sous laquelle s'enroulent des rinceaux de feuillages enfermant des écussons coloriés, est en harmonie parfaite avec l'architecture de l'édifice. La Bourse est l'œuvre de M. Beyaerts, auteur de la station de Tournai.

Musée Plantin. — Ce musée acheté récemment par la ville avec les collections

qu'il renferme, comprend l'habitation et les ateliers du célèbre imprimeur français Plantin, mort à Anvers en 1589. C'est un spécimen unique en son genre de ce que pouvait être une maison flamande au XVIe siècle. Sitôt le seuil franchi, on est saisi par le caractère d'ancienneté vénérable et presque par la solennité de cette demeure. Malgré sa façade que tapisse entièrement une vigne plantée de la main du célèbre typographe, la cour carrée aux fenêtres exiguës conserve quelque chose de froid et d'austère, en rapport avec la belle devise des Plantin, écrite sur la muraille : *Labore et constantiâ.* Les salles du rez-de-chaussée renferment de vieilles tapisseries, des portraits de la famille Plantin dont la plupart sont dus au pinceau de Rubens, des imprimés, et quelques manuscrits ornés d'exquises miniatures. Dans les ateliers se remarquent encore les presses avec leurs accessoires, prêtes à fonctionner comme si elles avaient été quittées la veille, — ces presses dont sont sorties tant d'œuvres aujourd'hui introuvables, qu'un amateur s'empresserait de payer leur pesant d'or. Le second étage comprend quelques salles avec de vieux meubles, des planches de cuivre d'après les maîtres, des épreuves de vignettes anciennes, des bois sculptés, des ivoires d'une grande valeur, des spécimens naïfs de journaux du temps. A mesure qu'on chemine, ces salles semblent de plus en plus curieuses avec leurs plafonds de chêne, le cuir passé de leurs tentures, leurs étroites fenêtres à carreaux minuscules, à mailles de plomb, à volets intérieurs, pareilles à celles qu'on observe dans les anciennes peintures flamandes. Les trois chambres à coucher qui occupent l'angle du bâtiment, la dernière rehaussée de quelques marches au-dessus des autres, offrent ensemble un aspect des plus pittoresques, dignes de tenter un aquarelliste : on se sent bien là en plein seizième siècle, n'étaient les visiteurs allants et venants, et les gardiens, qui jettent de temps à autre sur ces merveilles un coup-d'œil froid et ennuyé.

Église Saint-Jacques. — Bien que rien, dans l'aspect extérieur de cette église, ne semble devoir attirer l'attention du touriste, elle mérite d'être recommandée spécialement pour son heureuse disposition architecturale, et pour les nombreuses richesses artistiques qu'elle renferme. Elle l'emporte sur la cathédrale par les proportions harmonieuses de ses nefs, la hauteur apparente des voûtes, l'habile distribution de la lumière, la simplicité élégante de la décoration. Elle possède de curieux vitraux et une belle collection de tableaux de maîtres, parmi lesquels un Jordaens, un Van Dyck (saint Georges terrassant le dragon), une Madone du Guide, et surtout une Sainte Famille de Rubens. Le tombeau du grand peintre flamand se trouve placé dans une chapelle latérale du chœur.

Le Steen. — Le voyageur ne peut débarquer à Anvers sans apercevoir, baignant sa muraille dans l'eau, un grand bâtiment massif, de couleur gris-jaunâtre, rappelant ces décors primitifs, par lesquels on simule dans les tragédies l'extérieur d'un château-fort. C'est le Steen, dernier vestige, avec la porte de l'Escaut qui l'avoisine, des anciennes constructions de la ville. Il appartint jusqu'en 1549 aux seigneurs du pays, puis devint sous Philippe II le siège de l'Inquisition espagnole. On y trouve quelques vieux meubles, des objets de toute sorte et de toute provenance, aujourd'hui cassés, usés, décrépits et poudreux, notamment deux bustes de mannequins, — un guerrier et une dame noble, — tous deux en assez mauvais état. Ces personnages devaient jouer dans les traditions du pays un rôle analogue à celui qu'avaient à Dunkerque le géant Reuss et sa femme. On montre dans le sous-sol des oubliettes où furent autrefois plongées les victimes de l'Inquisition. Deux de ces caveaux ne présentent aucune particularité ; dans le troisième, un anneau scellé au mur retient encore un débris de chaîne. Le long des parois se trouvent des inscriptions nombreuses faites au canif par de simples visiteurs. Le prix d'entrée de ce musée est

fixé à 1 franc. C'est de 2 francs trop cher : nous les aurions donnés pour qu'on nous dispensât d'y perdre notre temps.

J'ai omis à dessein de parler du Musée de peinture d'Anvers. C'est qu'effectivement nous n'avons pu, à notre grand regret, visiter cette collection de tant de chefs-d'œuvre dont la ville d'Anvers se montre d'autant plus fière, que la plupart des grands peintres qui l'ont illustrée sont ses enfants. L'entrée du Musée était rigoureusement interdite au public, à cause des travaux que nécessite le prochain transport des tableaux dans un bâtiment plus vaste. Nous avons vu, à ce propos, le nouveau palais des Beaux-Arts. C'est un monument du style Grec-Renaissance, recommandable par l'élégance, la légèreté et la sobriété de ses lignes. La façade présente un portique précédé d'un escalier assez simple, plus, à la hauteur du premier étage, deux galeries latérales avec colonnettes du plus charmant effet. Le frontispice, masqué actuellement par un échafaudage, semble devoir être, ou orné d'un bas-relief, ou surmonté d'un groupe symbolique en rapport avec la destination de l'édifice.

Le Port. — Le port d'Anvers n'occupe pas moins de 100 hectares de superficie. Il comprend plusieurs bassins importants, les deux premiers (Grand et Petit Bassins) dus à Napoléon qui les construisit principalement dans un but militaire, les autres, situés beaucoup plus au nord, creusés à des dates relativement très récentes. Le plus vaste de tous, le bassin de Katendyk (700 mètres de long), communique avec l'Escaut par une écluse gigantesque. De nouveaux bassins sont actuellement en voie de création.

Le coup d'œil que présente le port est des plus intéressants. A côté du fleuve sillonné en tous sens par les bâtiments de service régulier, les docks apparaissent hérissés de mâts aux pavillons multicolores ; des grues hydrauliques de grande dimension servent à opérer le chargement et le déchargement des marchandises, qu'on transporte sur des wagonnets dans de vastes magasins spéciaux. Nous avons pu admirer de près cette activité prodigieuse, Bien que le Lundi de Pentecôte fut jour de fête, le travail du port était loin de chômer. Un navire de fort tonnage a longtemps fixé notre attention. Il portait les couleurs anglaises et comptait parmi son équipage un grand nombre de matelots égyptiens, qui se livraient avec bruit à la manœuvre.

C'est du reste avec l'Angleterre que le commerce de la Belgique est le plus considérable. Plus de la moitié des navires entrant à Anvers servent aux échanges entre les deux nations.

Ce port occupe aujourd'hui le troisième rang dans le continent par l'importance de son mouvement maritime : il est en effet classé après Hambourg et Marseille. Nul doute qu'avec les sacrifices nouveaux consentis par l'État, et l'extension du trafic colonial, ce progrès ne continue à s'accentuer. Et cependant, outre le danger économique qui résulte pour Anvers de l'affluence des étrangers dans ses murs (je ne parle pas des résultats assez problématiques de la concurrence que pourrait lui faire un jour Bruxelles port de mer), un grave péril la menace : l'envasement du chenal. Anvers, autrefois bourgade insignifiante, puis favorisée aux dépens des ports des Berg-op-Zoom et de Bruges par une révolution sous-marine qui rendit navigable l'Escaut-Occidental, risque de se voir un jour supplantée par quelque rivale dans cette royauté éphémère que lui a attribuée la nature. Pour empêcher la Hollande de profiter de cet état de choses, et éviter en même temps qu'en cas de guerre cette puissance ne fît obstacle à la navigation du fleuve, un corps d'ingénieurs flamands a proposé de remplacer l'Escaut naturel par un Escaut artificiel....... qui irait rejoindre Heyst en passant par Bruges, redevenue ainsi la véritable métropole commerciale au détriment d'Anvers.

A l'issue d'un repas qui réunissait à l'*Hôtel du Courrier* tous les excursionnistes, M. Faucher, dans une piquante improvisation, a porté la santé des dames présentes et celle des sympathiques organisateurs de la « fête ». Mot absolument juste s'il en fut. Dans cette colonie de quarante Lillois, l'élément jeune dominait. C'est dire que, tout en réservant le côté sérieux et scientifique de l'excursion, elle a tenu à honneur de maintenir sur cette terre flamande la vieille gaîté française, toujours prête à faire douter de son âge.

Nous ne demandons qu'à recommencer.

G. HOUBRON.

Comme écho de cette excursion, l'auteur demande la permission de joindre à son compte-rendu la poésie suivante, inspirée par la vue du monument de l'Escaut libre, à Anvers.

J'aime, oui, j'aime la Flandre avec son grand ciel vague,
Et, dans son lit profond tout bordé de roseaux,
L'Escaut silencieux déroulant, vague à vague,
La majesté puissante et calme de ses eaux.

Noble fleuve, salut ! Du rocher solitaire
D'où tu filtres, parmi les herbages épais,
Tu sembles, fils des monts, n'apporter à la terre
Qu'un rêve de douceur, de travail et de paix.

Grossi d'afflux nombreux, prodigue de tes ondes,
Tu vas, distribuant ta vie en vingt canaux,
Pénétrant, enserrant le sol que tu fécondes,
Ainsi qu'une couleuvre aux rutilants anneaux.

Que, tout là-bas, au bruit impatient des armes,
Tressaillent la Donau, la Vistule et le Rhin,
Que les clochers, sonnant pour les veuves en larmes,
N'éveillent que sanglots avec leurs voix d'airain :

Tu chemines, baignant de tes flots symboliques
Tourelles, aqueducs, et ponts aux lourds piliers,
Et les parvis géants des vieilles basiliques
Où nichent dans l'azur les oiseaux familiers.

De gais refrains d'amour montent de la campagne :
Ce sont tes chants guerriers ; tes appels de tocsin,
Ce sont tes carillons, qu'à mi-voix accompagne
Une mère endormant son enfant sur son sein.

C'est qu'un peuple vaillant habite tes rivages,
Un peuple pacifique et doux avec fierté,
Qui, sur les débris morts des anciens esclavages,
Grava résolûment ce seul mot : Liberté !

Non pas la Liberté née en un jour, pareille
Au fétiche sanglant qu'adorent les tribus,
Création fantasque, idole de la veille
Qu'elles-mêmes demain ne reconnaîtront plus,

Mais celle qu'avant nous trois siècles ont conquise,
Qu'ont faite de leurs mains les aînés triomphants,
Qui croît dans le sillon, qui flotte dans la brise,
Et qui gonfle avec l'air le cœur de nos enfants.

C'est elle, ô Fleuve altier, qui dressa sur tes rives,
Comme de grands aïeux dont le regard vous suit,
L'orgueil de tes beffrois, sentinelles pensives,
Semant de loin en loin les heures dans la nuit;

Elle, qui fit fleurir sur ta berge tranquille,
Cambrai, cité dolente avec ses blancs moustiers,
Valenciennes la belle, et Tournai, vieille ville,
Et Gand, toujours houleuse au bruit de ses métiers;

Elle enfin qui, planant sur la rade profonde
Où trône Antwerpia, cette Reine du Nord,
Voit en foule, de tous les continents du monde,
Les vaisseaux pavoisés pénétrer dans son port.

Oui, la paix, voilà bien ta mission sublime :
Si pourtant l'étranger voulait, comme jadis,
Imposer à ton onde un joug illégitime,
Et remuer des fers insultants pour tes fils,

Avec ton peuple armé surgissant de ta couche,
Réunissant tes flots aux flots lointains des mers,
De remparts en remparts tu tonnerais, farouche,
Le front illuminé de foudres et d'éclairs, —

Telle, quand un danger terrible les menace,
Superbe, l'œil ardent, le col plein de frissons,
La lionne (1), acceptant le combat face à face,
Du flanc qui les porta couvre ses nourrissons.

G. H.

(1) Dans le monument de l'Escaut libre, deux lions symbolisent la défense du fleuve.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 8 Mai 1890.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Merchier, Secrétaire-Général ; Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général adjoint ; Van Hende, Gosselet, Warin, Tilmant, Fernaux, Delessert, Lenoir, prennent place au Bureau.

Secrétariat Général. — M. le Président a reçu une lettre par laquelle M. A. Eeckman donne sa démission de Secrétaire-Général ; cette démission est motivée par des raisons de santé. — M. Eeckman se sent très souffrant en ce moment ; il craint de ne pouvoir satisfaire aux doubles exigences des affaires et du Secrétariat-Général. M. Eeckman a rendu de grands services à la Société : sans parler de la part importante qu'il a prise à l'organisation de notre Exposition, il s'est fait remarquer par l'étendue de ses connaissances sur l'Afrique. Il a minutieusement dirigé M. Jusniaux dans l'exécution de la carte que nous connaissons tous. La retraite de M. Eeckman causera un profond regret à ses collègues, et le Président tient à lui adresser, au nom de la Société, des remerciements pour les services rendus.

Bureau. — Le Comité d'études a renouvelé son Bureau pour 1890.

Ont été réélus à l'unanimité :

Président :	MM.	Paul Crepy.
Vice-Présidents :		H. Bossut,
		Brunel,
		Faucher,
		Fr. Masurel père.

M. Merchier est élu Secrétaire-Général en remplacement de M. Eeckman.

M. Quarré-Reybourbon est nommé Secrétaire-Général adjoint en remplacement de M. Merchier.

Sont réélus :

Secrétaire : M. H. Crépin,
Trésorier : M. Fromont,
Trésorier adjoint : M. Duflos.

Situation financière. — M. Fromont, Trésorier, a présenté son compte des Recettes et des Dépenses au 31 décembre 1889.

RECETTES.

En caisse au 1er janvier 1889		3.260 62
Cotisations		15,861 »
Société de Valenciennes (solde 1888 et à-compte sur 1889)		1,900 »
Cotisation de M Phalempin, Membre fondateur		200 »
Dons pour prix et récompenses :		
MM. Paul Crepy	300 »	
Léonard Danel	200 »	
Fr. Masurel père	200 »	
Henry Bossut	150 »	
Chambre de Commerce	300 »	
	1.150 »	1,150 »
Recettes diverses		173 75
Total des Recettes		22,545 37

DÉPENSES.

Cours et conférences. Lille	1,138 80	2,923 95
Roubaix	1,015 15	
Tourcoing	770 »	
Concours, prix et récompenses		1,121 53
Loyer et mobilier		672 73
Impression et envoi du Bulletin (juin 1888 à mai 1889)		8,991 30
Impressions diverses		1.162 50
Bibliothèque		115 55
Chauffage et éclairage		440 20
Secrétariat, appariteur, frais généraux		1,712 53
Dépenses diverses (Exposition, funérailles du Général Faidherbe)		914 10
Total		18,254 39
Réserve, versement statutaire (5 %)	586 25	786 25
Cotisation du Membre fondateur	200 »	
En caisse au 31 décembre 1889		3,504 73
Total égal aux Recettes		22,545 37

Mais s'il fallait régler de suite la facture de l'imprimerie Danel, qui s'élève à près de 5,000 fr., la Société serait en déficit de 1,500 fr. environ.

Concours. — La Commission s'est réunie le 22 février, sous la présidence de M. Brunel. Selon le vœu émis par M. Jacquin, chaque série sera numérotée, en commençant par l'enseignement secondaire.

JEUNES GENS.

Enseignement secondaire.

1re série. — Au-dessus de 16 ans. — Programme du cours de St.-Cyr.

2e série. — Au-dessous de 16 ans (au 30 juin 1890). France et Colonies françaises.

Enseignement primaire supérieur.

3e série. — Au-dessus de 15 ans. — Afrique, Amérique, Asie, Océanie,
4e série. — Au-dessous de 15 ans (au 30 juin 1890). — Géographie physique, politique et économique de l'Europe, moins la France.

Enseignement primaire élémentaire.

5e série. — De 11 à 14 ans (au 30 juin 1890). — La France.
6e série. — De 9 à 11 ans (id.). — Région du Nord de la France. (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes).

JEUNES FILLES.

Enseignement secondaire.

1re série. — Au-dessus de 16 ans. — Géographie économique des cinq parties du monde.
2e série. — Au-dessous de 16 ans. — (Au 30 juin 1890). — France et Colonies françaises.

Enseignement primaire supérieur.

3e série. — Au-dessus de 15 ans. — Afrique, Amérique, Asie, Océanie.
4e série. — Au-dessous de 15 ans. — (Au 30 juin 1890). — Géographie physique, politique et économique de l'Europe, moins la France.

Enseignement primaire élémentaire.

5e série. — De 11 à 14 ans. — (Au 30 juin 1890). — La France.
6e série. — de 9 à 11 ans. — Id. — Région du Nord de la France. (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes).

Le concours est fixé au jeudi 8 juillet. — Les candidats seront tenus de se faire inscrire avant le 27 juin inclusivement.

L'élève devra fonrnir : son extrait de naissance sur papier libre, l'indication de l'établissement dont il suit les cours, ou pour celui qui reçoit l'instruction dans sa famille, l'adresse de ses parents, et la série dans laquelle il désire concourir. — On peut se faire inscrire par demande affranchie.

Les lauréats des concours précédents qui, se présentant en 1890 dans la même série, auraient mérité un nouveau prix, recevront un diplôme.

Ce diplôme remplacera et mentionnera la récompense accordée dans le précédent concours. Les prix et récompenses consisteront en volumes, atlas, cartes, sphères, médailles, bourses de voyage.

Les candidats au prix de 400 francs, offert au nom de feu le Marquis d'Audiffret, devront envoyer leurs manuscrits avant le 1er décembre de l'année courante.

Excursions. — La Commission des excursions, sous la présidence de Mr Crépin, dans sa séance du 18 mars dernier, a fixé un programme d'excursions des plus attrayants.

ART. 1er. — La Commission se réserve le droit de modifier la *Date* et l'*Itinéraire* des excursions projetées, et de limiter le nombre des excursionnistes.

Art. 2.—Le programme détaillé de chaque excursion sera mis à la disposition des sociétaires, 29, rue des Jardins. Il indiquera l'itinéraire définitivement adopté et le chiffre des arrhes à consigner entre les mains de M. J. Jusniaux, Agent de la Société (chaque jour non férié, de 4 à 7 heures du soir).

Art. 3. — Les adhésions ne seront admises qu'au siège de la Société un mois au plus tôt avant les dates fixées au tableau qui précède.

La liste sera rigoureusement close *5 jours* avant l'excursion.

Art 4. — Il sera remis à chaque souscripteur une *Carte* distinctive devant servir de signe de railliement, et, le cas échéant, de justification d'identité.

Art. 5.— Les femmes et enfants des sociétaires sont seuls admis à participer aux excursions.

Art. 6. — Les frais généraux d'organisation sont prélevés sur les cotisations des excursionnistes, à raison de 5 %. Le versement individuel ne pourra dépasser cinq francs. Le reliquat disponible sera versé au Trésorier.

Art. 7.— Les excursionnistes qui abandonnent le groupe en cours de voyage, perdent tout droit à remboursement, et reviennent à leurs risques et périls.

Art. 8. — Les Membres de la Société qui voudraient bien se charger d'organiser et de diriger des excursions nouvelles, sont priés de soumettre par écrit, leurs projets au Président de la Commission.

Bibliothèque. — M. de Grimbry a fait don à la bibliothèque de véritables ouvrages de luxe : les Arts au Moyen-Age, les Arts au XVIII[e] siècle, l'Histoire de St-Louis, (de Joinville), l'Histoire de Paris, etc.

MM. Quarré-Reybourbon, Van Hende, Vaillant, Delessert, Dubail, Merchier, M[lle] Blondeau, ont également remis nombre de livres importants.

Des remerciements sont adressés à ces généreux donateurs.

Le Comité a décidé l'achat de quelques volumes : Les Établissements du Golfe de Bénin, L'Asie Centrale, Du Caucase aux Monts Alaï, etc., etc.

Conflit Anglo-Portugais. — En qualité de membre correspondant de la Société de Géographie de Madrid, M. Paul Crépy a reçu une invitation de cette Société, pour engager notre Société à se joindre à une protestation en faveur du Portugal. M. le Président estime que, malgré toute notre sympathie pour ce vaillant petit pays, notre Société ne doit pas se départir de son rôle purement scientifique, et qu'elle ne peut donc s'associer à un acte politique.

Société des Amis des Sciences. — M. Damien envoie les statuts de la Société des Amis des Sciences, dont M. Pasteur est le Président, et demande l'adhésion de la Société de Géographie de Lille. — La Société s'inscrit comme membre ordinaire.

Lecture. — M. Merchier, Secrétaire général, fait ensuite une lecture sur l'orographie à la surface du globe.

Le Président, au nom de l'assemblée, remercie M. Merchier de son intéressante communication.

La séance est levée à 10 h. 1/4.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN JUILLET

Prenez, ami lecteur, le guide Joanne Jura et Alpes françaises, ouvrez-le à la page 420, vous y trouverez une carte détaillée de la région du Mont blanc. Sur cette carte, vous voyez immédiatement se détacher la vallée de Chamounix, dont le nom est connu de tout le monde, et au fond de laquelle coule l'*Arve*, capricieux affluent du Rhône — continuant pour ainsi dire la vallée de l'Arve sur le territoire suisse, vous voyez maintenant les gorges pittoresques du *Trient* allant rejoindre le Rhône à Vernagaz, un peu en amont de Martigny. Voilà, dites-vous, une route faite exprès pour visiter les montagnes et leurs sublimes horreurs. Cela sera d'autant plus facile qu'elle a été rendue accessible aux voitures en passant par le défilé de la Tête Noire et par les villages suisses de Finhaut et de Salvan, le long du Trient. En route donc, et fouette cocher.

C'est à peu près ainsi qu'ont raisonné nos amis qui, dès le 5 juillet, étaient partis pour visiter la Suisse. Et de fait, tout dans le début sembla marcher à souhait : en sortant de Chamounix, un cheval se montra bien rétif et heurtant le timon de la voiture, le mit en fort mauvais état; mais on ne s'arrête pas pour si peu en Savoie; quelques bouts de ficelle bien ajustés eurent bientôt réparé le dommage.

Cet incident fut vite oublié : on marchait de surprise en surprise. On avait quitté Chamounix à 7 heures du matin; il était déjà 2 heures 1/2, le temps s'écoulait sans qu'on y prit garde. On était entre Finhaut et Salvan, sur le territoire du petit village de Trinqueut. Tout à coup, le cheval de la voiture du milieu fait un écart, le cocher tire sur les rênes, le cheval se cabre et recule, la voiture roule dans le précipice!

Ce fut un moment terrible. Les deux directeurs de l'excursion étaient dans cette voiture. M. Cantineau, sautant à bas du siège, fut précipité d'une hauteur d'environ 20 mètres et tomba sur une terrasse formant saillie, où il demeura quelques instants privé de sentiment; pendant ce temps, voiture et cheval roulaient sur la pente avec les deux autres voyageurs, M. Herland et Mademoiselle L*. Un hasard providentiel voulut qu'un chalet se trouvât accroché aux flancs du précipice, juste à propos pour arrêter cette chûte vertigineuse, sans quoi, c'en était fait de nos deux compatriotes : ils n'en avaient pas moins roulé 80 mètres. Mademoiselle L* avait la clavicule cassée, M. Herland, de nombreuses contusions sur tout le corps, sans parler d'une forte foulure au cou.

On frémit en pensant que 100 mètres plus loin la route surplombait les chûtes du Triège, et qu'en ce point les touristes tombaient d'une hauteur à pic de 500 mètres.

L'endroit où ils sont tombés est le meilleur de la route : la pente se compose d'étages superposés, aux flancs desquels s'accroche quelque pauvre habitation, circonstance qui les a sauvés d'une mort certaine.

Tout cela, pour un cheval vicieux, ou peut-être simplement piqué par un fragment de brancard.

Ce sont de ces accidents que la prudence humaine ne peut conjurer!

Les trois victimes de l'accident furent recueillies dans une maison voisine et y furent l'objet de soins empressés.

Mademoiselle L* trouva la force de revenir aussitôt à Lille, accompagné de M. C* et de Madame D*, qui ne voulurent point la laisser seule.

M. Cantineau et M. Herland sont rentrés plus tard.

Rassurés sur le sort de leurs compagnons, les autres excursionnistes continuèrent leur voyage, mais beaucoup moins gaiement qu'au départ.

Nos autres excursions n'ont point eu de ces contre-temps tragiques.

A Clairmarais, les touristes lillois ont fait une charmante promenade, trouvant même tout le comfort de la ville au milieu du désert, grâce à la prévoyance et à la courtoisie du docteur Reumaux

L'excursion de Trélon et de Chimay n'a été qu'un long enchantement qui fait le plus grand honneur aux organisateurs, MM. Crépin et Fernaux; le comte de Mérode a fait royalement les honneurs de son château aux représentants de la Société de Géographie de Lille.

Il n'est pas besoin de dire que l'excursion à Bel-Œil et à Bon-Secours, organisée par M. Vaillant, a réussi comme on pouvait s'y attendre et que chacun en est revenu enchanté.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

JUILLET.

Serbie. — Sacre du roi Alexandre Ier, à Zitcha. — 2 juillet.

Haute-Égypte. — Les derviches cherchant à envahir la Haute-Égypte sont battus à Arquin par les troupes anglo égyptiennes. — 2 juillet.

Bohême. — Élections à la Diète; progrès du parti des Jeunes-Tchèques. L'ancienne Diète comprenait : 70 membres du club des féodaux, élus de la grande propriété foncière et ralliés à la politique de M. Riéger, chef du parti Vieux-Tchèque; 92 Vieux-Tchèques; 10 Jeunes-Tchèques; 69 Allemands et 1 indépendant, soit 242 membres. La nouvelle Diète comprend le même nombre d'Allemands. Les Jeunes-Tchèques sont presque égaux en nombre aux Vieux-Tchèques. Ceux-ci ont eu la majorité dans les villes, ceux-là dans les campagnes. — 2-5 juillet.

Côte occidentale d'Afrique. — Inauguration, au départ du Havre, du service maritime postal entre la France, la côte de Guinée et le Gabon-Congo. — 5 juillet.

Afrique orientale allemande. — Le capitaine Wissmann occupe Pangani après une faible résistance. — 8 juillet.

— Les Allemands bombardent et occupent Tango. — 10 juillet.

Norvège. — Formation du cabinet conservateur Stang, à la suite de la démission (2 juillet) du cabinet Sverdrup, composé de libéraux dissidents et oscillant entre la droite et la gauche. M. Sverdrup, amené au pouvoir comme chef des radicaux, s'était éloigné peu à peu de ses amis pour se rapprocher des conservateurs. — 12 juillet.

Obock. — Ouverture du câble reliant Obock à la France, par Aden. — 14 juillet.

France. — Loi relative au recrutement de l'armée. Cette loi est la première qui soit applicable aux colonies, non astreintes jusque-là au service militaire. — 15 juillet.

Suisse. — *Allemagne.* — Le gouvernement allemand dénonce, pour le 20 juillet 1890, le traité d'établissement du 27 avril 1876, aux termes duquel tout Allemand désireux de s'établir en Suisse devait, outre les papiers de légitimation, être muni d'un certificat de bonnes mœurs délivré par la police allemande. — 20 juillet.

Mayotte. — *Nossi-Bé.* — Suppression des municipalités de Mayotte et Nossi-Bé, qu'il n'a jamais été possible de constituer régulièrement. — 22 juillet.

Tonkin. — Arrivée à Laokaï du premier bateau ayant remonté le fleuve Rouge jusqu'à ce point à travers les rapides. — 24 juillet.

Atchin. — Succès des Hollandais sur les Atchinois à Tjadekedicoeren. — 28 juillet.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Un nouveau Port, La Pallice. — Depuis trente ans, le mouvement commercial de La Rochelle a triplé ; mais il est arrêté dans son expansion par l'absence d'un port pouvant recevoir les grands navires. Aussi, depuis 1870, La Rochelle n'a-t-elle cessé de solliciter la création d'un port à eau profonde. Il y avait lieu de s'intéresser vivement à la population rochelaise, qui, au point de vue maritime, est peut-être la première de France. Nulle plus qu'elle n'aime la mer, et nulle autre n'est plus entreprenante. C'est ce qui faisait dire à M. Bouquet de la Grye :

« Malgré les avantages extraordinaires qu'offrait la rade de la Pallice, je n'aurais jamais songé à y établir un parc, s'il n'y avait eu à côté une population pareille à celle de La Rochelle. »

On pensa donc à doter La Rochelle d'un grand port. En 1873, les ingénieurs chargés du service, proposèrent de créer un nouveau bassin, à côté du bassin extérieur actuel avec approfondissement du chenal. Cette combinaison ne donnait qu'une incomplète satisfaction aux vœux de la chambre de commerce et des armateurs de La Rochelle. On avait besoin d'un bassin profond avec une large écluse, permettant, comme à Saint-Nazaire, l'entrée des navires de fort tonnage, que le commerce tend de plus en plus à employer.

Avant de prendre une détermination, le gouvernement jugea qu'il était indispensable de faire une étude approfondie du régime de la côte, pour constater si le chenal de La Rochelle pourrait être approprié d'une manière sûre et durable aux exigences de la navigation, c'est-à-dire permettant de recevoir à toutes marées les plus grands navires de commerce. M. l'ingénieur hydrographe en chef, Bouquet de la Grye, fut chargé du soin de l'enquête.

Il ne se montra pas partisan du nouveau bassin de La Rochelle, où il aurait fallu, suivant lui, remplacer le chenal rectiligne actuel par un chenal courbe, qui aurait entraîné une dépense de plus de dix-huit millions, non compris les frais de dragage et d'entretien.

M. Bouquet de la Grye résolut pourtant de faire de La Rochelle une grande ville maritime, et même de créer, au milieu de l'Aunis, ce que l'on a vainement cherché en deux autres points de la côte de l'Océan, un Liverpool français, facile d'accès, voisin d'une rade et capable de recevoir les navires de toutes grandeurs.

Ces conditions si difficiles à rencontrer se sont trouvées, dit M. de la Grye, réunies sur un des côtés de la banlieue de La Rochelle. Tout y est disposé pour construire un établissement sans rival sur l'Océan.

La sécurité de la rade de La Pallice est légendaire. Dans les gros temps, les bateaux y cherchent tous un refuge ; ils vont, comme ils disent, « en Pallice ». L'entrée en est facile, n'étant obstruée par aucune barre, contrairement à celle de Brest.

La rade, à laquelle conduisent deux routes opposées, le pertuis Breton et le pertuis d'Antioche, est, en effet, protégée contre la mer du large par les trois grands brise-lames naturels. Les navires y trouvent une excellente tenue pour les ancres et peuvent sortir très facilement quand le vent revient avec les vents de la région du Nord. Cette facilité donne à la rade de La Pallice une grande supériorité sur les rades voisines des Trousses et de l'île d'Aix.

Les Rochelais, tout d'abord, auraient préféré qu'on leur fît un port dans leur ville même ; mais, avec leur grand sens pratique, ils ne furent pas longtemps à voir tous les avantages du port de La Pallice, et ils en devinrent vite les plus chauds partisans.

D'ailleurs, si le port de La Pallice est le premier et seul port en France construit à 4 kilomètres d'une ville, l'étranger offre de nombreux exemples d'une disposition semblable. Adélaïde est à 3 kilomètres de son port ; Melbourne à 3 kilomètres de Sandridge ; Singapoore à 3 kilomètres de Newport, et Dunedin à 8 kilomètres de Port-Chalmers.

De plus, La Rochelle s'étend à l'ouest dans la direction du port de La Pallice, et il existe déjà une promenade qui part des fortifications, sur une longueur d'un kilomètre et demi et sur laquelle sont situés les établissements de bains de mer.

Le nouveau port se compose d'un avant-port formé par deux jetées qui laissent un espace de 90 mètres de largeur. La jetée du Nord a 430 mètres de longueur et celle du Sud 415 mètres ; elles s'avancent jusqu'à des fonds de 5 mètres au-dessous des plus basses mers.

Le bassin à flot a une superficie de 11 hectares 1/2. La profondeur est de 9 mètres 80. L'écluse qui y donne accès a 22 mètres de largeur et 165 mètres de longueur. Le développement des quais est de 1,758 mètres. Dans le bassin sont établies deux formes de radoub, dont l'une est destinée aux plus grands navires.

Les travaux, commencés en 1881, ont coûté 21 millions.

Le port est en eau profonde ; en tout temps il pourra recevoir non seulement les plus grands navires de commerce, mais encore les plus grands cuirassés.

L'avenir du port de La Pallice est déjà assuré. Il est aujourd'hui impossible d'y trouver à louer un seul mètre du quai. Le tout est retenu par des compagnies de navigation et par les armateurs de La Rochelle. Les bateaux de la Compagnie transatlantique y feront escale.

Le bassin de La Pallice n'est pas encore ouvert, et déjà il est insuffisant. En prévision de ce résultat, l'État a pris une sage précaution : il a acheté de vastes terrains qui lui permettront, quand il faudra creuser de nouveaux bassins, de ne pas risquer trop de dépenses.

Tout a été très bien organisé, l'État a fait de nombreuses routes, et les chemins de fer de l'État créent là une immense gare maritime qui sera en quelque sorte leur tête de ligne. On y établit aussi des dépôts de charbon et de ravitaillement pour les escadres. Aucun autre point de la côte ne peut être aussi bien utilisé que ce bassin; à l'île d'Aix, il faudrait des semaines pour le ravitaillement, et encore ce dernier point deviendrait-il impossible en cas de mauvais temps.

ASIE.

Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. — Les arrangements nécessairet pour entreprendre la construction d'un chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, dont M. Joseph Mahou était le concessionnaire, paraissent maintenant terminés et les ingénieurs de la Société française qui a acquis la concession ont inauguré la semaine dernière les travaux à Jaffa. Il semble ainsi que ce projet dont le public entendait parler, pour et contre, depuis seize ans, va enfin se réaliser. C'est là une bonne nouvelle pour les touristes et les pèlerins, mais au point de vue commercial, la ligne Jaffa-Jérusalem n'offre qu'un intérêt secondaire.

Tonkin. — Une mission française, partie d'Hanoï au commencement d'avril, vient d'assurer au commerce français une nouvelle route vers le Laos.

Cette mission a traversé en quinze jours, dont huit par eau, la distance qui sépare Hanoï de *Dien-Bien-Phu*, ville située à plus de 200 kilomètres de la rivière Noire. Dien-Bien-Phu est en communication facile avec Luang-Prabang par une assez bonne route, parcourue en quinze jours également.

Enfin, de Luang-Prabang, on atteint en vingt ou trente jours Kiang-Hong, près de la frontière birmane.

Des arrangements ont été conclus par le chef de la mission avec les chefs des villes situées sur la route de Dien-Bien-Phu, Laï-Chan, Tuan-Giao et Son-La.

On espère ainsi faire concurrence à la voie anglaise et détourner sur le Tonkin la plus grande partie du trafic qui aujourd'hui passe par Bhâmo.

Les populations qui se trouvent sur la route sont douces et pacifiques. Elles acceptent avec empressement les marchandises françaises et promettent d'envoyer en échange, à leurs risques et périls, jusqu'à Hanoï, aux mains d'un représentant désigné, tous les produits de valeur de leur région : peaux, civette, benjoin, laques rouge et noire, soie grège, ébène, santal, opium en boule, cannes, rotins, tabac en feuilles, ramie, etc.

AFRIQUE.

La recherche des restes de Camille Douls. — Le gouverneur général de l'Algérie transmet une lettre du général commandant la division d'Oran, qu'il avait consulté pour savoir jusqu'à quel point il serait possible de sauvegarder les restes du jeune explorateur Camille Douls, en attendant qu'il leur soit donné une sépulture convenable ou que ses restes soient transportés soit en Algérie, soit en France. Le général Détrie est d'avis que les Oulad Sidi Cheik et en particulier Si-

Kaddour sont, dans la division d'Oran, les seuls à même de répondre à ce désir ; il est persuadé qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux dans ce but. Mais il est nécessaire qu'une certaine somme soit promise comme récompense à celui ou à ceux par qui remise sera faite des ossements recherchés, et notamment de ceux de la tête, indispensables pour constater l'identité.

Soudan français. — L'occupation de Koniakary. — Le lieutenant-colonel Archinard, qui commande pour nous au Soudan français, vient d'installer un de nos alliés, le roi Khassa, à Koniakary, une des places fortes d'Ahmadou.

De ce point, Ahmadou menaçait la ligne de ravitaillement de nos postes entre le Sénégal et le Niger. En 1866, lors du siège de Bakel, Ahmadou-Segou se tenait prêt à nous attaquer si les événements avaient tourné contre nous.

Les prisonniers des Dahoméens. — Trois des anciens prisonniers du Roi du Dahomey, MM. Bontemps, Chandoin et Leyraud, de la maison Cyprien Fabre, à Whydha, qui devaient arriver à Marseille par le paquebot *Taygete*, ont trouvé l'occasion de s'embarquer sur un navire allemand, *Cassandro*, réduisant ainsi leur voyage de quinze jours et sont arrivés jeudi soir à Marseille.

Ils ont raconté, télégraphie-t-on au *Temps*, que c'est la population et non le roi du Dahomey qui s'empara des otages.

Ceux-ci eurent à supporter toutes sortes de mauvais traitements de la part des Dahoméens, qui les traînèrent enchaînés deux par deux jusqu'à Abomey. Les prisonniers n'avaient même pas de chapeau pour se garantir du soleil. Ils supportèrent avec un grand courage toutes les misères qu'ils enduraient, ne sachant rien des événements qui se passaient ou se préparaient autour d'eux, car on les tenait au secret.

Lorsque le roi eut connaissance de leur captivité, il vint les visiter et améliora leur triste sort ; il leur fit donner des chapeaux, distribuer des conserves et même du vin. Badazin, qui est très intelligent, en agissant ainsi, n'avait d'autre but que de se servir ultérieurement de ses prisonniers pour traiter avec nous et il espérait qu'on lui tiendrait compte de ses bons procédés.

MM. Chandoin, Bontemps et Leyraud sont en bonne santé, et il en est de même de leurs camarades restés à la côte de Benin.

Bien que les hostilités n'aient plus dans ces parages le même caractère d'acharnement que dans les premiers temps, les opérations commerciales sont absolument interrompues pour le moment.

Comment on traverse la barre au Dahomey. — Chaque pirogue est montée par onze noirs. Dix piochent l'eau avec des pagaies, le onzième, le patron, se tient debout à l'arrière, avec un aviron de queue servant de gouvernail. Ils sons ornés de tatouages et de gris-gris qui doivent les préserver des requins, des Dahoméens et de tous autres maux. Le patron, lui, est de plus féticheur et il tient en main une queue de vache qu'il agite de haut en bas pour couper la lame. Du navire à la tête de barre, ils vont lentement en faisant entendre un chant monotone. Arrivés à la barre et au commandement du patron, ils forcent de rames, courbés en deux sur le plat-bord de la pirogue, et font aller leurs pagaies avec une telle rapidité, qu'on dirait une roue dont les mouvements accélérés empêchent de distinguer les rais. Cette dernière manœuvre est accompagnée d'abominables hurlements qui

ne cessent que lorsque la pirogue, parvenue au sommet de la lame, file avec une vitesse vertigineuse, sur le rivage distant de 200 mètres, qu'elle met à peine quelques secondes à parcourir. Indépendamment de son féticheur patron, chaque pirogue a, sur le rivage, d'autres féticheurs qui ne la quittent pas du regard, agitent des sonnettes pour effrayer les requins, coupent les lames en agitant des queues de vache et poussent des vociférations épouvantables. Ils se prosternent, entre temps, devant leurs fétiches, qui consistent en petits *tumuli* de sable sur lesquels ils placent des pipes, des calebasses et les objets les plus bizarres. Gare aux fétiches s'ils ne se comportent pas bien ; le jour où ils laissent noyer ou manger un des leurs : v'lan, à l'eau. Ils en construisent de nouveaux et complètent la fête en s'enivrant.

Les Anglais à Zanzibar. — Les Anglais, qui redoutaient notre influence et craignaient déjà qu'elle ne se convertît en protectorat, proposèrent ce traité de 1862, auquel a adhéré plus tard l'Allemagne, traité dans lequel la France et l'Angleterre s'engageaient à respecter l'indépendance du sultanat de Zanzibar. Les Anglais se sont, malgré le traité, beaucoup agités à Zanzibar, comme à Tananarive, pour contrarier notre influence. En 1856, ils intervinrent pour mettre d'accord les fils de Si-Saïd, qui avait été le véritable fondateur de la puissance zanzibarienne. Les états de Si-Saïd comprenaient l'imanat de Mascate, en Arabie, et le sultanat de Zanzibar. Les Anglais en firent accepter le partage à ses fils, qui, après la mort de leur père, étaient sur le point d'en venir aux mains.

L'un d'eux devint sultan de Mascate ; l'autre, Saïd-Medgid, resta sultan de Zanzibar, moyennant un tribut payé à son frère. Les Anglais essayèrent de l'entraîner dans leur influence en lui offrant une pension annuelle de 240,000 francs, comme compensation aux bénéfices qu'il retirait de la traite des esclaves. Le sultan, qui se défiait à bon droit d'un désintéressement aussi philanthropique, refusa la pension, mais promit d'abolir la traite. Le prédécesseur du sultan actuel persévéra dans les voies civilisatrices où Si-Saïd avait lancé son pays. C'est lui qui vint à Paris en 1875. Si-Bargach-ben-Saïd aimait notre pays. Nos consuls jouissaient auprès de lui d'une influence particulière. Il eût fait davantage, s'il eût trouvé l'appui qu'il avait cru pouvoir espérer. On s'empressa de rappeler l'agent qui avait trop bien réussi.

Le traité de 1862 a déjà subi des atteintes. Les Anglais sont à Pemba ; les Allemands sont à Dar-es-Salam ; ils se sont partagé le territoire continental dépendant du sultan de Zanzibar. Ils y ont mis, il est vrai, quelque hypocrisie. Ils reconnaissent encore la souveraineté du sultan sur ces territoires, qui forment entre la côte portugaise du Mozambique et le pays des Somalis une bande étroite s'étendant parallèlement à la mer, sans limites bien déterminées. La vérité est qu'ils perçoivent les droits de douane pour le compte du sultan et qu'ils agissent, en dehors de cette réserve, comme s'ils étaient les maîtres effectifs. Nous ignorons si des observations ont été faites par notre gouvernement sur ces empiètements successifs, manifestement contraires au traité de 1862.

Ce traité n'en existe pas moins. Il est vrai que la longue prépondérance de M. de Bismarck a introduit d'étranges procédés dans les relations internationales. Mais nous ne pensons pas qu'il y ait encore eu un exemple d'une violation aussi manifeste des traités que le serait l'établissement d'un protectorat anglais à Zanzibar contre notre consentement. Nous ne pensons pas que l'Angleterre ait intérêt à montrer un dédain aussi absolu de nos droits. Chose étrange ! les Allemands se montrent en général sympathiques à nos revendications. Ils paraissent peu satisfaits de la convention. Le capitaine Wismann, très populaire parmi les partisans de l'expansion coloniale, au-delà du Rhin, ne semble retenu dans la voie des récrimina-

tions que par respect pour l'empereur, son maître. On avait projeté des fêtes en son honneur. Il a jugé qu'il n'y avait point lieu et qu'il fallait bien plutôt se lamenter que se réjouir. Le renard d'Angleterre, contrairement à ce qui avait paru tout d'abord, se serait fait la part du lion en accordant à l'Allemagne, avec l'îlot stérile d'Héligoland, une pure satisfaction d'amour-propre.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — Le général Robert Porter, chef de bureau du recensement de New-York, vient de publier le résultat du dernier recensement de la population des États-Unis. Celle-ci s'élève à 64,500,000 âmes, soit un accroissement de 14 millions en dix ans.

OCÉANIE.

Le pavillon britannique aux îles Union et Phœnix. — La Polynésie à peu près tout entière est aujourd'hui sous la domination directe ou sous l'influence de la race européenne. Les îles qui ne sont pas encore occupées par une puissance de race européenne doivent leur indépendance relative, les unes aux compétitions des États qui se font équilibre, les autres à leur insignifiance. Le nombre des îles demeurées nominalement indépendantes diminue d'ailleurs de plus en plus. En 1888, l'Angleterre occupait l'archipel de Cook. Au milieu de l'année 1889, elle a pris possession des petits archipels dits Iles Union et îles Phœnix (au nord des îles Samoa, entre le 10° latitude sud et l'équateur).

Le 16 juin 1889, nous apprennent les *Petermanns Mitteilungen* (10e fascicule de 1889), le navire de guerre anglais *Egeria*, capitaine Oldham, quittait le port d'Apia (îles Samoa) et prenait successivement possession, au nom de la couronne britannique, des îles Union et des îles Phœnix.

Les îles Union, disent les *Mitteilungen*, sont fertiles et peuplées. Le commerce de ce groupe est entre les mains d'une maison anglaise, la maison Henderson et Mac Farlane, à Auckland (Nouvelle-Zelande) et Londres.

Les îles Phœnix sont des îles à guano, exploitées par la maison Arundel frères, de Londres. Elles n'ont pas d'habitants indigènes, les travailleurs qu'on y emploie sont des naturels des îles Salomon. La prise de possession des îles Phœnix se rattache au projet d'établissement d'un câble télégraphique à travers le Pacifique, entre la Nouvelle-Zélande et l'île de Vancouver (Amérique anglaise du nord).

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Paris port de mer. — L'assemblée générale des membres de l'Union nationale du commerce et de l'industrie s'est réunie aujourd'hui rue de Lancry, sous la présidence de M. Prévet, député. Elle avait été convoquée pour entendre les explications de M. Bouquet de la Grye sur son projet de Paris port de mer.

M. Prévet a indiqué que tous les corps électifs consultés, conseils généraux, conseils municipaux, chambres de commerce, étaient favorables au projet; il a rappelé qu'en 1889 la Chambre des Députés avait, à l'unanimité, voté la prise en considération.

M. Bouquet de la Grye a fait une conférence technique qui a été couverte d'applaudissements.

Plusieurs membres ont pris la parole pour appuyer le projet de Paris port de mer, qui n'a pas trouvé un seul contradicteur.

L'assemblée, qui comptait six cents personnes, a voté à l'unanimité un ordre du jour par lequel elle appelle toute la bienveillance de M. le ministre des travaux publics sur la mise rapide à l'enquête du projet de Paris port de mer.

Il a été décidé à l'unanimité que tous les présidents de groupe s'adjoindraient à M. Prévet pour porter au ministre l'expression des vœux de l'assemblée. J. D.

Voilà ce qu'on lit dans l'*Évènement* du jeudi 26 juin 1890.

Et pendant ce temps-là le Nord demeure inactif : il se mettra à crier seulement le jour où, à force d'audace et de persévérance, les promoteurs du projet Paris port de mer auront imposé leur idée aux pouvoirs publics. Mais alors il sera trop tard, car, il ne faut pas s'y tromper, le projet de Paris port de mer frappe en plein l'industrie du Nord, et en particulier l'industrie de la houille.

Le commerce extérieur de la France en juin 1890. — Le tableau suivant résume les mouvements de notre commerce extérieur, pendant le mois de juin des années 1889 et 1890 :

Importations.	1890	1889
—	—	—
Objets d'alimentation	124.776.000	122.691.000
Matières nécessaires à l'industrie	147.035.000	143.768.000
Objets fabriqués	52.498.000	53.805.000
Autres marchandises	10.652.000	12.283.000
Total	334.781.000	332.547.000

Exportations.	1890	1889
	—	—
Objets d'alimentation	61.746.000	62.758.000
Matières nécessaires à l'industrie	62.947.000	70.573.000
Objets fabriqués	138.711.000	140.382.000
Autres marchandises	18.905.000	16.877.000
Total	292.289.000	290.590.000

Ces chiffres n'indiquent que des variations peu considérables pour l'ensemble de notre commerce extérieur. Les affaires se maintiennent dans des conditions satisfaisantes, puisque, après le relèvement notable qui s'est produit au commencement de l'année courante, la masse de nos transactions reste légèrement au-dessus du chiffre de l'an dernier. Ces constatations, qui s'appliquent surtout à nos achats de matières premières, indiquent une situation très bonne pour notre industrie et pour notre commerce d'exportation.

Voici maintenant les résultats de nos échanges pour les six premiers mois de l'année courante :

Importations.	1890	1889
	—	—
Objets d'alimentation	707.725.000	713.629.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	1.179.043.000	1.106.371.000
Objets fabriqués	306.368.000	288.430.000
Autres marchandises	60.451.000	61.886.000
Total	2.253.587.000	2.170.316.000

Exportations.	1890	1889
	—	—
Objets d'alimentation	404.391.000	370.355.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	370.780 000	388.262.000
Objets fabriqués	944.488.000	890.890.000
Autres marchandises	102.840.000	105.408.000
Total	1.822.499.000	1.754.915.000

EUROPE.

Le commerce de la Belgique pendant les cinq premiers mois de 1890. — Les importations du mois de mai dernier se sont élevées à 126,526,000 fr., soit une diminution de 7 % par rapport à celles du mois de mai 1889. Les exportations ont atteint, en mai 1890, 96,650,000 fr., soit une augmentation de 6 % comparativement à celles de 1889.

Articles pour confections. — Leeds, écrit l'agent consulaire de France, est un des centres les plus importants pour la confection pour hommes et enfants ; quelques maisons qui ont essayé la confection pour dames, manteaux, etc., sont arrivées à concourir avec les Allemands, qui trouvent toujours en Angleterre un fort débouché pour l'article de Berlin. Il y a donc à Leeds un débouché énorme pour tout ce qui est nécessaire à la confection, surtout bon marché, savoir : boutons, tissus, doublures, etc., et quelques fabricants français bien montés pourraient arriver à vendre ici des draps.

(Extrait du *Bulletin des laines de Tourcoing*).

La population de Copenhague. — On écrit de Copenhague, que la population de cette capitale est, d'après le recensement du 1er février, de 312,387 habitants, ce qui constitue une augmentation de 32,333 habitants, c'est-à-dire de 11,55 % depuis le 1er février 1885.

Allemagne. — Voici le tableau de statistique générale que le ministère du commerce et de l'industrie de Berlin vient de faire paraître.

L'importation, en la seule année 1889, s'est accrue de 724 millions de marcks, tandis que l'exportation diminuait, dans la même période, de 39 millions. Il est à remarquer que depuis 1880, époque où M. de Bismarck a introduit le régime protectionniste, le chiffre des importations n'a cessé d'augmenter.

Pour l'ensemble de ces dix années, l'augmentation se chiffre par une somme de plus d'un milliard de marcks, tandis que l'exportation n'a cessé de fléchir.

Ainsi, après dix ans de lutte, l'Allemagne, victorieuse sur les champs de bataille, ayant à son service un prestige incontesté, se trouve dans une situation économique désastreuse, dont la responsabilité pèse tout entière sur M. de Bismarck.

Russie. — On vient d'élaborer de nouveaux règlements relatifs à la fameuse foire de Nijni-Novgorod. La durée en est prolongée ; elle sera de trois mois au lieu de deux. Jusqu'à présent, elle était surtout le marché de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale. Rien ne sera négligé désormais pour attirer les produits de l'Europe occidentale et de l'Asie orientale et même des autres parties du monde, particulièrement des États-Unis d'Amérique. Une large place sera faite à la partie artistique, qui était un peu sacrifiée. Toutes les rues de la ville seront dotées de moyens de transport, qui rendront les communications plus faciles et plus rapides. Le Czar présidera cette année l'ouverture de la foire, afin de bien marquer l'importance de l'ère nouvelle.

ASIE.

Notre commerce en Sibérie. — Au nord du Japon, se trouve la Sibérie, qui se termine par cette étrange Wladivostok, dont le port immense, protégé par de pittoresques collines, pourrait abriter toutes les flottes du monde. Née depuis quelques années seulement, elle est déjà la reine du Nord, et sa prospérité ne va faire que s'accroître, car avant deux ans, un réseau de chemins de fer reliant entre

eux les lacs et les fleuves sibériens sillonnés de bateaux à vapeur, la mettra elle-même en relations commerciales, non seulement avec tout l'Empire russe, mais avec l'Europe entière. Un si brillant avenir indique des besoins de toute sorte, auxquels notre industrie doit essayer de pourvoir, certaine qu'elle est de trouver un bienveillant appui dans la sympathie des Russes, qui partout solidarisent leurs intérêts et les nôtres au grand profit des deux pays.

(*Journal des Voyages*).

La pêche des perles à Ceylan. — La pêche des perles, la pêche à l'huître perlière a été on ne peut plus fructueuse, cette année, à l'île de Ceylan.

Cette pêche n'a duré que vingt-deux jours.

Onze millions d'huîtres ont été ramenées à la surface par une cinquantaine de plongeurs.

Ces plongeurs ont un quart des huîtres comme gages; les autres quarts appartiennent au gouvernement.

Les huîtres sont vendues sur place aux négociants en perles, qui les ont payées, cette année, 30 francs le mille.

C'est moins cher que les huîtres comestibles aux Halles parisiennes.

AFRIQUE.

L'alcool dans l'Afrique portugaise. — On sait que l'importation de l'eau-de-vie dans la colonie portugaise de l'Afrique orientale a atteint des proportions considérables. A ce sujet, le missionnaire P. Berthould écrit que le mal causé par les Banyans hindous, musulmans, sujets anglais, est effrayant. Depuis trois ans à peine qu'il est à la *baie de Delagoa*, il a pu voir la population noire s'avilir par degrés; un homme perspicace pourrait prédire en combien d'années les indigènes seront ruinés ou détruits comme peuple. La spéculation faite par les Banyans, sur la disette de maïs, leur a permis de gagner au moins 500 % par la vente de leur eau-de-vie échangée contre le maïs du Nkomati. Les missionnaires luttent avec énergie contre les progrès du mal. Leurs communautés augmentent; leurs écoles prospèrent. — Goungounyane, fils et successeur d'Oumzila, a changé de résidence, poussé par les blancs qui convoitaient les territoires aurifères de son pays. Il est maintenant établi dans la vallée du bas Limpopo, près de Mandjobo; mais son voisinage a pour effet d'augmenter encore le trafic de l'eau-de-vie à Lorenzo-Marquez, d'où il tire ses spiritueux.

(*Journal des Voyages*).

Transvaal. — Les Boërs du Transvaal, qui avaient gardé si énergiquement malgré les Anglais leur type hollandais, leur langue hollandaise, se voient menacés, par l'afflux nouveau d'immigrants et par le débordement des entreprises anglaises, de perdre leur nationalité ou leur domination sur cette partie de l'Afrique. En revanche, la fortune est venue, et la vie, à leur État si primitif, presque barbare.

Aucun pays n'a vu une transformation aussi complète en si peu de temps que le Transvaal, quoiqu'il attende encore des voies ferrées qui le mettent en communication avec la mer.

De 1883 à 1885, l'Etat du Transvaal se trouvait dans une situation des plus embarrassées. Les revenus publics étaient loin d'y atteindre les dépenses. En 1883, par exemple, les premiers ne s'élevaient qu'à 3,583,000 fr., tandis que les secondes montaient à 4,608,000 fr. L'année suivante, les revenus étaient de 4,039,000 fr. et les dépenses de 4,620,000 fr. On a beau être un pays habité par des pasteurs, un tel écart, et aussi persistant, entre les dépenses et les recettes mettait l'administration des Boërs dans une très grande gêne. Aussi, parlait-on de recourir à ce que les gouvernements ont la triste habitude de considérer comme une panacée, au papier-monnaie. — Le papier-monnaie, dans un pays où l'on allait bientôt découvrir partout de l'or !

Nous avons dit que l'existence de l'or était pressentie depuis plusieurs années déjà. Sous la domination anglaise, de 1876 à 1880, un certain nombre de mineurs d'Australie s'étaient rendus au Transvaal, attirés par de vagues bruits qu'il s'y trouvait du métal précieux ; mais ils cherchaient de l'or dans les terrains d'alluvions, comme aux plus beaux jours de la production aurifère de Victoria et de la Californie; ils avaient beau laver avec une infatigable persistance les boues ou les sables, ils ne découvraient rien et s'en retournaient découragés : c'est que l'or au Transvaal n'existe que dans le quartz.

Quelques propriétaires eurent l'idée de rompre ces rochers si durs ; quelques-uns furent récompensés par des trouvailles. C'est dans la vallée de Kaap, d'abord, qui ne figure pas aujourd'hui parmi les districts aurifères les plus riches, que l'on découvrit le plus tôt des gisements productifs ; plus tard, on mit au jour des mines, soit beaucoup plus abondantes, soit beaucoup mieux placées pour l'approvisionnement en matériel et en subsistance.

L'effet de la découverte de ces filons précieux fut soudain pour les caisses publiques et le commerce du Transvaal. Cet État, qui ne recueillait, à grand'peine, que 4 millions à 4 millions et demi de francs de recettes en 1884 et en 1885, put faire rentrer 6 millions en 1886. En trois ans, les ressources publiques étaient presque quintuplées. Le déficit du Trésor se changea en excédent. Pour l'année 1888, cet excédent approche de 5 millions de francs.

(Paul Leroy-Beaulieu, *Économiste français*).

AMÉRIQUE.

Le bill Mac-Kinley et nos relations commerciales avec les Etats-Unis. — Le bill Mac-Kinley relatif aux formalités à imposer aux produits étrangers à leur entrée aux États-Unis, qui a soulevé une si vive et si légitime émotion dans le monde commercial, est devenu définitif.

Voté à une grande majorité par le Sénat, en dépit des timides et tardives réclamations de notre gouvernement, il a reçu la sanction présidentielle.

Il est donc devenu une loi définitive.

On se rappelle que ce bill enlève aux importateurs le droit de se faire représenter dans la commission chargée de contrôler les déclarations des valeurs faites par eux à la douane américaine.

Jusqu'à présent, l'importateur avait toujours le droit, en cas de contestation sur la valeur déclarée, d'assister à l'expertise et il y était représenté par un autre exportateur qui avait voix délibérative dans le jury des experts en douane.

Aujourd'hui, ces garanties sont retirées aux intéressés

Le bill confère à un jury composé exclusivement de fonctionnaires pleins pouvoirs pour se prononcer sur l'exactitude des déclarations ; la décision du jury est sans appel.

Arbitrairement, sans être tenu de donner la moindre explication, le jury peut prononcer la confiscation de la marchandise, condamner l'importateur à une amende de 25,000 francs et à un emprisonnement pouvant atteindre deux années.

Encouragé par ce premier succès, M. Mac-Kinley vient de soumettre à la Chambre des Représentants, dont il est membre, un nouveau bill qui complète les mesures prohibitionnistes édictées par le premier.

M. Mac-Kinley a un double but : d'une part, il veut fermer plus complètement encore les ports américains aux produits étrangers ; d'autre part, il propose une série de dispositions savamment combinées pour mettre la production locale à même de pourvoir aux besoins de la consommation.

Il ne faut pas se le dissimuler, ce bill frappe d'un coup terrible l'industrie française et en particulier celle de notre région.

Les Américains ont-ils donc des raisons pour en vouloir à la France ? Il faut avoir le courage de dire *oui*.

La légèreté de gouvernements antérieurs nous a aliéné les sympathies américaines.

Nous reproduisons à ce sujet un très curieux *interview* de notre excellent collègue M. Joseph Petit-Leduc avec M. Léon Chotteau, qui connaît à fond l'Amérique. Cet interview a paru dans le *Bulletin des laines de Tourcoing*.

En présence de la situation qui est faite au commerce français, nous avons cru intéressant de prendre l'avis de M. Léon Chotteau, dont le nom n'est pas inconnu à Roubaix-Tourcoing, qui s'est rendu à six reprises différentes en Amérique, dans le but d'amener une entente commerciale entre les deux pays. M. Chotteau était le délégué des Chambres de commerce, d'un groupe très important de sénateurs, de députés et d'industriels, et avait le patronage officieux du gouvernement. C'est à cette époque, c'est-à-dire en 1881, que M. Chotteau a fait, à Roubaix, une conférence sous la présidence du regretté M. Alfred Motte.

Nous demandions donc à M. Chotteau quelles pouvaient être l'origine et les causes de l'attitude assez étrange prise par les États-Unis d'Amérique, vis-à-vis de l'Europe et surtout de la France.

« Pour vous répondre, nous dit M. Chotteau, je dois vous faire l'historique suivant :

» Je me suis embarqué pour les États-Unis, la première fois, le 3 mars 1878. J'ai été reçu avec beaucoup d'affabilité par le président Hayes. J'ai fait connaître à M. Hayes mon programme, qui consistait à créer un courant d'opinion favorable dans les principaux centres américains.

» M. Hayes m'a hautement approuvé, en ajoutant que le gouvernement des États-Unis était un gouvernement d'opinion publique, et que le jour où les principaux centres commerciaux du pays auraient voté des résolutions favorables, ces résolutions auraient certainement de l'écho au sein du Congrès de Washington.

» Je parcourus les États-Unis, depuis New-York jusqu'en Californie, et je ne rencontrai partout que des hommes désireux d'éviter à l'avenir toute espèce de difficultés avec la France.

» Je revins à Paris au mois de juin 1878, et j'organisai une sorte de congrès franco-américain pendant l'exposition de 1878, après avoir parcouru les principaux centres commerciaux, afin de rendre compte des impressions que je rapportais des États-Unis.

» Je me rembarquai pour l'Amérique en janvier 1879. Je vis à Washington M. Fernando Wood, Président du « Comité des Voies et Moyens » de la Chambre

des représentants, ce qui correspond à notre Commission du Budget. M. Wood avait une très grande influence sur ses collègues : j'obtins de lui qu'il présenterait un bill à la Chambre, si ma propagande pouvait durer encore quelques mois.

» M. Wood tint parole. En effet, au mois de juin 1879, un bill fut voté par la Chambre des représentants, invitant le gouvernement américain à entrer en relations avec le gouvernement français, en vue de l'union économique à réaliser.

» Le bill Fernando Wood fut télégraphié en France, et je restai convaincu que notre Chambre des députés allait y répondre, en adressant la même prière au gouvernement français.

» Le câble ne m'apportant aucune nouvelle, je revins en France où le gouvernement me couvrit de fleurs mais..... refusa d'agir.

» L'année suivante, en 1880, le Sénat de Washington, avec lequel j'étais en relations constantes, voulut suivre la Chambre des représentants dans la voie où celle-ci s'était engagée. Le « Comité des Relations Extérieures », présidé par le sénateur Eaton, était disposé à faire voter un crédit de 10,000 dollars pour indemnités à trois commissaires américains. Avant de passer au vote, on demanda au ministre des affaires étrangères, M. Evarts, s'il appliquerait ce crédit. Le ministre répondit qu'il l'appliquerait sûrement, si la France voulait nommer trois commissaires de son côté.

» Cette commission, composée de trois Américains et de trois Français, hommes connaissant parfaitement les deux pays, se serait réunie de temps en temps, lorsque les circonstances l'auraient exigé.

» Je rentrai en France, muni d'une lette officielle du sénateur Eaton priant le gouvernement français de se prononcer.

» Le gouvernement ne prit aucun parti, et la commission ne fut pas nommée.

» Si elle avait fonctionné, en 1880, elle aurait sûrement prévenu la prohibition en France des viandes américaines, prohibition qui est résultée d'un décret de février 1881. Cette mesure n'était pas justifiée ; la *trichine*, qu'on invoqua, n'était qu'un prétexte.

» Nous recevions, en 1881, pour cinquante-cinq millions de ces viandes. Nos ouvriers y trouvaient une alimentation à bon marché que la production française ne pouvait pas remplacer. En tous cas, si on estimait que cette importation nuisait à l'élévage français, on aurait pu la ralentir par des mesures prises d'un commun accord et en évitant des représailles.

» Ces représailles se sont manifestées plus tard, en 1884. Les Américains, à cette époque, voulaient fermer leurs portes aux vins français, et élevaient le droit sur les œuvres d'art, de dix à trente pour cent. Je retournai aux États-Unis, dans cette année 1884, et je m'efforçai d'apaiser une irritation qui n'était que trop réelle.

» Les Américains ne nous ont jamais pardonné la prohibition de leurs viandes, et on peut dire que le bill Mac-Kinley est aujourd'hui la conséquence de l'état de choses créé en 1881.

» Il y a deux mois environ, un ami de Washington, prévoyant les effets désastreux de ce bill sur le commerce français, me proposa d'ouvrir une campagne pour empêcher le vote.

» Il était malheureusement trop tard, et le bill est aujourd'hui un fait accompli.

» Je suis certain que le gouvernement français a fait tout ce qu'il a pu pour prévenir ce résultat, mais comme vous l'avez très bien dit il y a deux jours, ces réclamations ont été tardives : elles devaient fatalement échouer.

» Dans une circonstance comme celle-ci, il faut que l'entente s'établisse à une époque où n'existe aucun sujet d'alarmes, où aucun danger ne menace le monde commercial. Il est évident pour moi que, si la commission franco-américaine avait

fonctionné en 1880, notre commerce d'exportation n'aurait pas aujourd'hui à souffrir de la loi draconienne dont nous venons de parler.

» J'ai confiance dans les lumières et le patriotisme du Ministre de France à Washington, mais, quand il s'agit de relations commerciales, il faut bien se persuader que les diplomates font toujours de la mauvaise besogne.

» La situation alarmante d'aujourd'hui pourra sûrement s'améliorer, mais l'entente ne sera utilement préparée que par des hommes spéciaux, rompus aux difficultés du commerce franco-américain, et décidés d'avance à poursuivre leur tâche avec persévérance.

» Si le gouvernement procède ainsi, il aura bien mérité du pays. »

Nous avons des députés parmi nos sociétaires. Puissent-ils lire cet article et le méditer pour l'avenir.

Canada. — Province de Québec : Mines. — La *Presse*, de Montréal, publie, d'après le rapport de M. Obalski, ingénieur français au Canada, des renseignements relatifs au service des mines, pour 1889, dans la province de Québec, notamment en ce qui concerne l'amiante ou abseste, le phosphate et le cuivre.

On compte 16 compagnies formées pour l'exploitation de l'amiante, à Thetford, au lac Noir, à Coleraine, à Danville. Ces compagnies ont extrait, l'an dernier, 5,919 tonnes d'amiante, représentant une valeur de 352,260 piastres ou 1,761,000 fr. En 1889, le prix a augmenté de 25 %. C'est un progrès de plus en plus sensible si on se reporte à 1879, époque où l'industrie de l'abseste n'était encore que dans l'enfance et ne représentait qu'une valeur de 100,000 francs. 553 ouvriers ont été employés dans ces mines en 1889. Les principales compagnies de Thetford et du lac Noir travaillent été et hiver : elles emploient la vapeur et l'air comprimé pour l'extraction, l'épuisement et la perforation.

Les compagnies organisées pour l'extraction du phosphate sont au nombre de 11. Elles ont extrait 28,350 tonnes de ce minerai, représentant une valeur de 460,950 piastres Les exploitations les plus importantes sont situées sur la Lièvre et à Templeton. Les phosphates canadiens sont très appréciés sur le marché anglais. Le phosphate moulu est expédié en sacs aux États-Unis (Chicago et Buffalo), au prix de 50 francs la tonne. Près de Sherbrooke, à Capelton, on a commencé à manufacturer le phosphate canadien.

Les principales mines de cuivre de la province se trouvent dans les cantons de l'Est, à Capelton, Leeds, Ascot et au lac Memphremagog. L'extraction de ce minerai a donné, en 1889, un rendement de 70,955 tonnes, estimé à 720,000 piastres.

OCÉANIE.

Nouvelle-Calédonie. — Le relevé des importations et des exportations pour les quatre premiers mois de 1890 vient d'être rendu public. La comparaison entre les années 1888 et 1890 montre que pendant cette période de quatre mois les importations ont passé de 2,600,000 francs à 3,400,000 francs, soit une augmentation de 35 % environ. Les exportations ont monté de 518,000 francs à 2,000,000, c'est-à-dire qu'elles ont quadruplé.

L'examen de la situation financière, bien que la majeure partie des impôts aient

été réduits, montre des résultats à peu près analogues. Les droits constatés pendant les quatre premiers mois de 1888 s'élevaient à 647,000 francs. En 1890, ils sont de 764,000. On peut prévoir que l'excédent des recettes de l'exercice 1890 sur l'exercice 1889 sera d'environ 500,000 francs et que l'excédent des recettes de 1890 sur les prévisions sera d'au moins 10 %.

Les mines continuent à prendre un énorme développement. Au 31 décembre 1889, les mines concédées s'étendaient sur 20,700 hectares et les demandes en instance de concessions représentaient une superficie totale de 84,000 hectares. L'exportation pour 1889 a été de plus de 25,000 tonnes. Elle sera certainement de 35,000 en 1890 et montera, selon toutes probabilités, à 50,000 en 1891. Les principaux minerais expédiés sont surtout du nickel, chrome, cuivre et plomb argentifères et du cobalt. Ces expéditions paraissent se diriger de plus en plus vers la France.

(*République française*, 2 juillet 1890).

Généralités.

Les continents inexplorés. — Il est beaucoup question, depuis quelque temps, de voyages de découvertes et d'explorations. Un géographe a eu l'idée de rechercher quelles étaient les contrées qui n'avaient pas encore été parcourues par un Européen. Il est arrivé à un résultat qui paraît surprenant au premier abord.

L'Afrique, bien qu'un certain nombre de voyageurs l'aient visitée et qu'on ait essayé de l'ouvrir au commerce et à la civilisation, est encore bien peu connue, et l'on peut estimer que plus d'un cinquième du continent n'a jamais été foulé par les pieds d'un blanc.

On peut compter à peu près la même proportion pour l'Asie, où il reste d'énormes territoires à explorer en Chine et en Sibérie. En Australie, toute la partie centrale, soit plus de la moitié de la superficie totale, est encore à connaître.

Dans la partie septentrionale de l'Amérique, il y a aussi d'immenses étendues de terre où personne n'a jamais pénétré.

Si l'on ajoute les régions arctiques et antarctiques où le sol se trouve sous des masses permanentes de glace, on s'aperçoit que le quart de la surface du globe reste encore inconnu du monde civilisé.

L'étendue de l'Empire anglais. — Dans une conférence qu'il a faite à l'Institut de Londres, M. J. Scott Keltie, bibliothécaire de la Société royale de Géographie, a établi que l'étendue totale de l'Empire anglais ne comprend pas moins de 10 millions de milles carrés, ce qui correspond à la surface occupée par le cinquième des terres du globe.

Cette étendue est pareille à trois fois la dimension de l'Europe, d'un million et demi de milles plus large que l'Empire russe d'Europe et d'Asie, dix fois aussi vaste que l'Allemagne et dépassant de 8 millions de milles carrés l'étendue de la France

et de ses colonies, Madagascar compris, et d'un million de milles carrés moins grand que le continent africain.

Le clergé catholique français. — Une statistique du clergé séculier en France porte que notre pays compte actuellement 55,385 ecclésiastiques, se décomposant ainsi : 87 évêques, — 182 vicaires-généraux titulaires, — 751 chanoines, — 130 secrétaires d'évêché, — 3,394 curés, — 29,752 desservants, — 10,379 vicaires, — 4,617 prêtres auxiliaires, — 2,486 aumôniers, — 703 supérieurs, directeurs et professeurs de grands séminaires, — 3,101 directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques. — Plus, 5,538 élèves de grands séminaires et 2,134 élèves de maisons secondaires ecclésiastiques.

Une statistique peu rassurante. — Un peu de statistique, pas très rassurante, par exemple, pour les pauvres malades ! Il s'agit du nombre des médecins dans les différents pays de l'Europe.

En Angleterre, pour 35 millions d'habitants, il y a 25,180 médecins, ce qui donne une proportion d'un médecin pour 1,350 habitants ; en Allemagne, en Autriche, en Norvège, un médecin sur 3,000 habitants. En Russie, les médecins sont très peu nombreux : un sur 6,226 habitants ; en tout 15,000, d'ailleurs très inégalement répartis. C'est ainsi que dans le gouvernement de Yékathorinoslaw, sur 122 médecins, on obtient la proportion de un pour 2,421 habitants dans les villes, et un pour 47,000 habitants dans les campagnes.

En France, nous sommes assez privilégiés ; nous jouissons, en effet, du chiffre respectable de 25,000 médecins, soit un sur 1,400 habitants.

Mais ce n'est rien auprès de l'Amérique du Nord où, grâce à l'Université de Philadelphie, on compte un médecin par 600 habitants. O trop heureux Yankees !

Mariage. — Le mariage du capitaine Binger, membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille, avec Mlle Lepet, fille d'un grand industriel parisien, a eu lieu le 16 juillet au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique, de notabilités coloniales et d'officiers, de parents et d'amis des mariés.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

COURS DE M. GOSSELET

LES OCÉANS ET LES MERS

LES MERS GLACIALES (1)

Il y en a une pour chaque pôle : au nord, l'Océan Glacial arctique, au sud, l'Océan Glacial antarctique.

Du second nous ne dirons rien, car il n'est pour ainsi dire pas connu. Le *Challenger* a été arrêté dans ses recherches : Nous avons déjà discuté l'hypothèse d'un continent austral (2).

Parlons donc de l'Océan glacial arctique.

A signaler d'abord une mer glaciale européenne, dont les limites sont le Groënland, le Spitzberg, l'île des Ours, au sud du Spitzberg, la Scandinavie, l'archipel Feroë, l'Islande.

Elle même est divisée en deux parties bien distinctes par un talus de 2,175 mètres de fond, partant de Jean Mayen sur le 10e degré de long. O. pour aboutir à l'île des Ours.

Le bassin méridional a 3,875 mètres de profondeur.

Le bassin septentrional en a 4,846. Là est le véritable Océan glacial arctique.

Les côtes y forment des pentes rapides La côte orientale du Groënland est presque perpendiculaire, il en est de même pour la côte occidentale du Spitzberg. L'île des Ours a sous la mer une inclinaison de

(1) Voir l'excellente carte du pôle arctique dans l'atlas manuel de la maison Hachette.

(2) Voir Bulletin de juin.

4 degrés, supérieure à celle des plus fortes rampes de chemin de fer, à Jean Mayen la côte s'enfonce en formant un angle de 8 degrés que n'atteint aucune de nos routes.

Entre le Groënland, l'Islande et Jean Mayen s'étend un canal au fond duquel on recueille un limon bleuâtre qui devient noir aux environs de l'Islande et de Jean Mayen, à cause des débris volcaniques. Ce limon ne renferme plus de globigerines, mais bien des *biloculines* appartenant aussi au groupe des formaminifères. On pourrait donc signaler ici une vase à biloculines.

Entre le Spitzberg, l'île des Ours, la Nouvelle-Zemble et la Terre François-Joseph, se trouve la mer de Barentz, d'une faible profondeur, 200 mètres en moyenne.

Entre la Nouvelle-Zemble et la Sibérie s'étend la mer de Kara, profonde de 700 mètres vers le détroit de Vaigatch, mais s'élevant beaucoup dans la direction de l'est. Là, s'amoncellent les énormes dépôts de vase que déversent l'Obi et l'Iénisseï, le fond s'exhausse sans cesse, le continent croît toujours. La presqu'île Ialmal n'est qu'un immense amas d'alluvions, et un jour viendra peut-être où la mer de Kara sera une mer fermée.

Vient ensuite, au nord de la Sibérie, une grande mer peu connue. On a fait pourtant quelques sondages qui ont donné 60 mètres de profondeur. A l'ouest du cap *Tcheliouskin*, la profondeur est un peu plus considérable.

Le détroit de Behring n'a que 42 mètres de profondeur maxima, moins que le Pas-de-Calais !

Au nord du continent américain se trouve une série de mers intérieures à faible profondeur.

Le détroit de Davis qui succède à l'Atlantique a une profondeur variant entre 1,000 et 1,800 mètres, la mer de Baffin mesure 500 mètres de fond, le détroit de Smith 225.

Tout cela donne à penser que la partie inconnue du pôle est, sinon un continent, du moins un vaste archipel.

Étudions maintenant la température.

Dans la mer Arctique Européenne, il se présente trois cas :

1° *Au milieu de la mer*, la température décroît avec la profondeur ainsi que le témoignent les chiffres suivants :

Surface	8°.6
A 100 mètres	5°
A 1,100 »	0°
A 3,130 »	1°

2° En été, *le long des côtes et dans le voisinage des glaces flottantes*, la température baisse jusqu'à une certaine profondeur, puis s'arrête et remonte. Cela tient à ce qu'à la surface, la fonte des glaces maintient l'eau à une basse température, mais le passage des eaux du Gulf-Stream maintient chaudes celles du fond ;

3° Au printemps, *dans le voisinage des glaces flottantes*, on a un minimum de — 2 degrés à la surface et une température croissante jusqu'au fond.

La mer de Barentz, très froide à la surface (— 2 degrés) a des températures de fond variable : — 2°,14 *en été*, — 1°,48 *en hiver !* Voilà qui est fait pour renverser toutes les idées reçues !

Mais il faut songer qu'en été les grands fleuves sibériens charrient des masses énormes de glace qui fondent et viennent refroidir la mer avoisinante, un courant s'établit d'est à l'ouest qui chasse les eaux plus chaudes de la mer européenne : en hiver, il n'arrive plus de glaçons de Sibérie ; un courant en sens inverse s'établit ; les eaux de la mer européenne refluent dans la mer de Barentz et la réchauffent.

Ce qui caractérise les mers glaciales, du sud comme du nord, c'est la présence des glaces. Il faut distinguer plusieurs sortes de glaces :

1° *Les glaces d'eau douce* qui viennent des fleuves. Elles sont reconnaissables à leur couleur verte, à leurs angles irréguliers, à leur dureté ; aussi sont-elles particulièrement redoutées des pêcheurs ;

2° *Les glaces terrestres* ou des glaciers. Le Groënland, le Spitzberg, la Terre François-Joseph, sont couverts de glaciers. On sait que les glaciers sont produits dans les montagnes par l'amoncellement des *névées*. Ces fleuves solides arrivent au bord de la mer, suivent la pente du sol, s'enfoncent sous les eaux ; mais la glace est plus légère que l'eau ; elle subit une formidable poussée de bas en haut ; à un certain moment une cassure se produit, généralement au niveau de la mer. On entend alors une forte explosion, comparable à la détonation de plusieurs canons. La partie ainsi détachée s'en va à la dérive, constituant un de ces nombreux *ice-bergs*, qui, au nord, arrivent jusqu'à

Terre-Neuve, et qui, dans l'Océan Indien, s'étendent jusqu'au 61° de latitude sud.

Ces ice-bergs, principalement ceux de l'Océan antarctique, sont d'un bleu splendide. Ils sont stratifiés, c'est-à-dire qu'on y trouve des couches alternatives d'un bleu foncé et d'un bleu clair : ils présentent toujours des moraines : limon, boue ou rochers, arrachés aux parois de l'ancienne vallée. De plus, ils sont sillonnés de fentes longitudinales qui facilitent la formation de cavernes à lumière bleue intense.

Les navigateurs ne redoutent pas trop les ice-bergs dont la glace est relativement tendre et dont le pied se prolonge profondément sous les flots.

L'extrême fréquence des ice-bergs est encore un indice qui permet de conclure à l'existence d'un continent polaire : les terres précitées ne suffisant pas à expliquer une telle surproduction.

Certains ice-bergs sont jaunes. Cette coloration est due à des déjections d'oiseaux étant autrefois dans le glacier.

Les ice-bergs sont parfois très volumineux. La glace est 1/9 plus légère que l'eau : il ne sort donc de l'eau que 1/9 du volume total. Il convient pourtant de remarquer que, par suite de sa formation, la glace des glaciers étant poreuse est peut-être bien 1/7 plus légère que l'eau ; mais d'autre part il y a les roches du fond qui calent la masse, augmentent la densité et font ainsi compensation.

Le capitaine Ron dit avoir vu des ice-bergs de 60 mètres de haut. Becker parle de 70 mètres, mais il est difficile d'apprécier de pareilles hauteurs sans instruments. Les données les plus précises à ce sujet sont celles fournies par le *Challenger*.

Il a observé des glaces flottantes de 75 mètres de hauteur avec une partie enfoncée de 530 mètres et un diamètre de 1 kilomètre. Il a même vu des ice-bergs de 5 kilomètres d'étendue.

Les ice-bergs, entraînés à la dérive, pris par les courants fondent en route d'une façon plus ou moins régulière : leur masse change, leur position d'équilibre aussi ; ils font alors la culbute. Gare au navire qui se trouverait dans le voisinage !

La partie qui flotte au contact de l'eau et de l'air est celle qui s'use le plus. Mais par cela même qu'il y a usure, le glacier allégé remonte, une partie moins usée émerge : ainsi s'expliquent les ice-bergs à étage ;

3° Il nous reste à parler des *glaces de mer* ou *Feld eiss*. La mer gèle aux grands froids, tout comme l'eau douce. On voit alors se

former au niveau de l'eau une multitude d'aiguilles cristallines formant une bouillie demi-fluide qui s'épaissit de plus en plus et finit par former une couche flexible comme du cuir : elle se modèle sur tous les mouvements de la nappe d'eau sous-jacente. Ce cuir s'épaissit de plus en plus au point de supporter le poids d'un homme, mais alors l'empreinte des pas reste marquée comme dans de la boue. Ce phénomène observé pour la première fois il y a environ 50 ans avait pourtant déjà été étudié par le Marseillais Pytheas dans son voyage à l'île mystérieuse de Thulé. Ses récits avaient été taxés de contes à dormir debout, et voilà qu'on en reconnaît maintenant la parfaite exactitude.

Ce genre de glace se produit surtout en mer tranquille ; quand la mer est agitée, les glaçons s'amoncellent et forment les *pack eiss* ou accumulations de glace. Dès qu'il fait chaud, la glace fond par place, le pack-eiss tombe en morceaux et est entraîné par les courants.

Les pack eiss, peu épais comparés aux ice-bergs sont blancs et très irréguliers. Les courants ont peu d'action sur eux, mais en revanche le vent en a beaucoup à cause de leur rugosité. On en a vu parcourant jusqu'à deux mètres par seconde et ils seraient très dangereux n'était leur peu de dureté. On dit en avoir rencontré ayant jusqu'à 110 kilomètres de longueur !

Passons maintenant aux terres polaires. Elles sont de deux catégories : volcaniques et non volcaniques.

Les volcaniques sont l'Islande et Jean Mayen.

Les autres sont formées par des dépôts stratifiés, de structure géologique analogue aux terres continentales et formant ainsi de véritables dépendances du continent. Remontons aussi haut que possible dans leur histoire géologique.

L'*Époque azoïque*, nous fournit le granit, le gneiss, les roches cristallines. On trouve tout cela dans les îles polaires. Donc, elles étaient à l'époque azoïque. dans les mêmes conditions que l'Europe. Le terrain silurien n'y est pas connu, mais on trouve du dévonien supérieur et du carbonifère.

Le dépôt fossilifère le plus ancien est un grès avec empreinte de végétaux *Bormia*, plus ancien que notre houille. Ce grès à Bormia abonde au Spitzberg, à l'île des Ours et dans tout l'archipel nord Amérique.

Au Spitzberg, au-dessus de ce grès, on trouve soit un calcaire avec des gypses et des anhydrites ou soit un calcaire à spirifères ; puis vient

un calcaire à Productus contenant des espèces les unes permiennes, les autres carbonifères.

Cette disposition du terrain carbonifère avait d'abord paru toute spéciale. Mais M. Tchernitchew vient de reconnaître qu'elle était identique à celle de la chaîne du Timane au nord de la Russie.

Les animaux fossiles sont les mêmes qu'en France, en Virginie, en Caroline, en Espagne. On peut en conclure que la différence climatérique n'était pas alors ce qu'elle est maintenant.

A l'époque secondaire se présente d'abord le Trias. Le terrain triasique se trouve dans le Spitzberg, comme aussi dans la presqu'île d'Alaska : c'est le même que celui des Alpes, des Carpathes, du centre de l'Asie, les fossiles sont pareils : on voit qu'il n'y avait pas encore de différence climatérique.

L'époque jurassique est celle des premiers mammifères. On trouve le terrain jurassique au Spitzberg, et au nord de la Sibérie : on y voit des dépôts de houille avec empreintes de fougères tropicales, des formations marines (le calcaire à Aucelles) qu'on retrouve au centre de la Russie. Il n'y a toujours pas de différence de climat.

L'époque crétacée est représentée par deux étages au Groënland. Le crétacé inférieur a le facies dit urgonien, très développé dans le midi de la France et en Espagne. Le crétacé supérieur a des débris de végétaux et de flore subtropicale : on ne voit point toutefois de palmiers qu'on rencontre partout ailleurs à la même époque en Europe. Cela indique déjà un commencement de refroissement.

Nous voici maintenant à l'époque tertiaire.

Le terrain miocène se trouve dans le Groënland, en Islande, au Spitzberg, à l'Ile aux Ours, au nord du Canada, avec le chêne et d'autres arbres de nos contrées tempérées. On ne trouve ni lauriers ni palmiers qui existent à la même époque dans nos contrées, particulièrement dans la région du Rhin. Déjà le refroidissement s'accentue. Ainsi on peut affirmer sans crainte que le froid du pôle est récent, et ce froid n'a pas existé dans la plus grande partie des âges géologiques.

On a voulu échapper à cette conclusion en prétextant un déplacement des pôles ; mais on ne peut nulle part montrer les traces d'un pôle ancien : on ne peut ainsi se lancer dans l'aventure, il faut s'en tenir aux faits.

Ce cours de géologie physique est terminé ; avant de se séparer de ses auditeurs, M. Gosselet leur fait ses adieux de la manière suivante :

« Dans une première partie, je vous ai parlé de la géographie du Nord de la France et de la Belgique ; j'avais alors toute autorité pour le faire et j'ai pu vous donner des idées personnelles.

» Dans la seconde partie, je vous ai entretenus des Océans ; j'ai dû emprunter à d'autres les faits que j'avais à vous exposer : Je me suis efforcé du moins de recourir aux sources originales : malheureusement, notre bibliothèque universitaire est excessivement pauvre sous ce rapport : Si nous n'avions pas reçu, il y a un an, la magnifique exploration du *Challenger*, nous n'aurions absolument rien, pas même un simple traité d'hydrographie.

» Toutefois, si j'ai puisé les faits au dehors, je les ai commentés et discutés à l'aide de mes connaissances géologiques.

» Vous avez pu constater combien l'étude de ce qui se passe aujourd'hui dans nos mers s'impose à l'attention des géologues ; c'est avec un grand plaisir que je me vois, sous ce rapport, en communauté d'idées avec mes deux voisins les plus proches : les savants professeurs de Gand et de Nancy.

» Vous avez pu constater encore que la connaissance de la géologie stratigraphique est nécessaire pour pourvoir comprendre et discuter les moindres faits géographiques. On peut dire que la géographie physique n'est qu'une partie de la géologie. Cela est vrai, surtout quand on comprend la géologie comme nous la comprenons à Lille, c'est-à-dire quand on cherche à reconstituer pour chaque époque géologique sa géographie, sa faune et sa flore. L'époque actuelle ne diffère des époques antérieures qu'en ce que nous pouvons faire ce travail d'une manière plus complète et plus certaine, mais la méthode est la même.

» Je remercie les membres de la *Société de Géographie de Lille* qui m'ont fait l'honneur de venir se joindre aux élèves de la Faculté des Sciences pour suivre mon cours : je remercie le Secrétaire-Général de la peine qu'il se donne d'en faire le résumé pour le bulletin. Par là, il me prête pour faire pénétrer ces notions dans le public, un concours d'autant plus précieux que sa présence à mes cours suffirait seule pour témoigner de leur importance au point de vue de la science géographique.

» Je regrette que les élèves géographes de la Faculté des lettres

n'aient pu suivre ce cours. Lorsque j'ai inauguré ces leçons de géographie, à l'époque du transfert des Facultés de Douai à Lille, je désirais donner une preuve de l'utilité de la réunion des Facultés dans une même ville et en une véritable université. J'ai un double regret d'avoir à constater que je n'ai pas réussi. »

Quelque chose doit cependant atténuer les regrets du maître ; c'est que de nombreux élèves n'appartenant pas au public des étudiants ont appris de lui ce qu'était véritablement la géographie.

Ses cours ont été la gloire de notre bulletin.

Nos seize cents sociétaires savent qu'ils ont entre les mains un ouvrage unique et qui n'a point de similaire en France

Nos archives sont assez riches pour prêter aux jeunes étudiants de quoi réparer une lacune sans doute involontaire.

Et ils joindront leurs remerciements à ceux que, du plus profond de notre cœur, nous adressons à M. Gosselet.

A. M.

COURS ET CONFÉRENCES DE ROUBAIX

DISCOURS DE CLOTURE

Prononcé par M. Henry BOSSUT, Président.

A l'ouverture de la séance, M. Henry Bossut, entouré du Comité complet de la *Société de Géographie*, prononce le discours suivant qui a été accueilli par de vifs et chaleureux applaudissements :

« Mesdames et Messieurs,

» Parler de la puissance de la volonté dans une ville comme la nôtre, n'est-ce pas, Mesdames et Messieurs, signaler et marquer d'un trait juste et vrai la cause même de son prodigieux développement? Et vous entretenir, ce soir, des hommes qui sont venus ici nous faire participer aux peines et aux joies, aux déceptions et aux conquêtes de leurs études ou de leurs voyages, n'est-ce pas l'occasion, toute indiquée, d'établir, entre eux et nos concitoyens, une sorte de parallèle faisant un honneur égal, selon moi, aux travailleurs de Roubaix, qui avancent toujours à la recherche du nouveau dans la voie du progrès industriel et commercial et aux pionniers de la pensée et des découvertes qui vont dans le monde entier, au prix des plus nobles luttes de la vie, chercher à agrandir encore et toujours le champ des connaissances humaines?

» Ces réflexions qui n'ont rien de bien neuf, je le reconnais, me sont venues à l'esprit, Mesdames et Messieurs, au moment où, me préparant à vous répéter aujourd'hui, en un résumé aussi succinct que possible, les conférences de cette saison écoulée, je revoyais le tableau que nous a fait M. Napoléon Ney, dans son voyage de Paris à Samarkand, de l'énergie calculée et puissante du général russe Annenkoff. Est-il en effet un spectacle plus digne d'admiration que celui d'un train

de chemin de fer, qui crée sa route lui-même, en avançant à raison de 7 à 8 kilomètres par jour sur les longs rubans d'acier qu'il pose devant lui ?

» Voyez-vous ce colosse de fer et de feu qui porte dans ses flancs toutes les ressources dont il a besoin, qu'il dépense à chaque pas, et toutes les forces qu'il utilise en chemin ? Vous représentez-vous, au milieu des steppes aux étendues presque sans fin, cette armée de travailleurs et, à sa tête, le général, ingénieur, dirigeant les savants de ses bureaux, les ouvriers de ses ateliers et les soldats de ses casernes et tout cela en marche réglée, ordonnée, vivante, les choses comme les hommes.

» N'est-il pas vrai, Mesdames et Messieurs, que nous avions tous raison d'être émus en écoutant ce récit tracé de main de maître par M. Napoléon Ney et qu'il y a là un magnifique exemple de ce que peut réaliser la force de volonté ?

» Pendant deux soirées, toutes deux meilleures l'une que l'autre, M. A. Merchier, en nous faisant promener avec lui, incomparable cicérone, sur la terrasse de l'Esplanade des Invalides, dans l'Exposition que les Colonies Françaises y avaient installée, nous a fait connaître, par le détail et par l'ensemble, ces populations d'Outre-Mer, si attachées à la mère-Patrie, dont le nombre a pu diminuer aux jours de nos revers, mais augmenterait bientôt, n'en faites pas doute, si les Français savaient joindre à leurs qualités d'expansion généreuse et trop souvent chevaleresque, hélas ! l'esprit pratique de nos voisins d'Outre-Manche.

» Mais au mérite d'orateur disert et brillant M. Merchier nous a prouvé qu'il faut ajouter cet autre mérite, au moins égal, celui d'être toujours prêt quand il s'agit de bien faire comme de bien dire, et, nous l'avons vu en trois jours préparer et nous offrir cette charmante excursion aux Iles Anglo-Normandes dont notre comité doit lui être reconnaissant d'autant plus qu'il remplaçait un collègue malade, qui nous eût manqué.

» Croyez-vous, Mesdames et Messieurs, à l'exécution de la mer intérieure du Sahara africain ? M. I. Lefebvre, professeur d'Histoire à l'Institut Turgot, a traité devant vous, dans un fort beau langage, cette intéressante question, en remontant bien haut dans le passé, jusques à Hérodote et Pindare, et l'a résolue par la négative avec autant de regrets que de bonnes raisons.

» Le colonel Wilbois nous a tenus sous le charme de sa parole simple et facile dans sa trop courte conférence sur la Russie ; il nous a

montré ce peuple, encore primitif dans son existence au milieu d'immenses étendues de plaines ou de forêts; mais, d'un autre côté, instruit, spirituel, raffiné même dans les grandes villes ; il le connaît à fond, il nous le donne pour un véritable ami de la France, nous le savons bien, mais le colonel Wilbois a su nous le faire apprécier encore davantage.

» Une des contrées qui intéresse le plus assurément notre cité, c'est la République Argentine : Personne ne pouvait mieux nous la faire connaître que l'auteur de plusieurs livres estimés sur ce vaste pays, si grand d'avenir ; personne mieux que M. Daireaux, qui l'a habité longtemps, qui y possède des propriétés, qui vient d'y retourner le mois dernier, personne mieux ne pouvait parler et nous dire combien nos relations d'affaires avec Buenos-Ayres, déjà si considérables aujourd'hui, peuvent et doivent se développer encore ! Sa conférence entremêlée de précieux renseignements, d'observations solides et de spirituelles anecdotes nous a laissé le meilleur souvenir.

» Notre Comité ne saurait rappeler le nom de M. Castonnet des Fosses sans le saluer encore d'un chaleureux remercîment. En effet, depuis six ans, au moins, cet ami nous donne ici non seulement son concours pour nous parler des régions et des peuples qu'il a visités et étudiés, mais aussi pour nous procurer de nouveaux conférenciers. Dans son amour de la vérité, M. Castonnet des Fosses nous a décrit le Portugal, tel qu'il est, sans le flatter autrement que pour nous recommander de saisir en ce moment l'occasion de sa querelle avec l'Angleterre pour en profiter et aller y créer des débouchés à notre industrie.

» Haïti ! voilà le charmant sujet qu'un de ses fils, de sang mêlé, au cœur chaud, à la tête vive, M. Auguste, est venu, pour notre plaisir à tous, traiter devant vous. Est-il besoin que je rappelle aujourd'hui combien ce jeune Haïtien « parisianisé » nous a déployé de savoir et dépensé d'esprit au cours de la pétillante causerie qu'il nous a donnée sur les mœurs, les coutumes, les productions et le climat de son beau pays ? Il parlerait encore que nous l'écouterions toujours.

» M. l'abbé Pillet, par un effet naturel de son rapide, vivant et substantiel récit, nous a fait faire en sa compagnie un bien beau voyage dans la Terre-Sainte et tous ceux de nous qui l'ont suivi dans les nombreux développements qu'il a donnés à ces descriptions, peuvent se faire l'illusion, très douce à conserver, qu'ils ont véritablement accompli un pèlerinage à Jérusalem, la Ville sainte si grande par son histoire sacrée et les religieuses pensées qu'elle évoque.

» Il ne me coûte pas, Mesdames et Messieurs, de vous avouer que j'ignorais, non pas la partie du monde où se trouve la Corée, mais bien ce qu'est la Corée ; aussi, quand M. Varat, le premier Européen qui ait traversé cette grande presqu'île, a bien voulu consentir à venir ici nous raconter son voyage, votre Comité a-t-il été heureux de lui offrir d'abord ses remercîments et de lui adresser, après l'avoir écouté avec un vif intérêt, ses félicitations pour son gracieux concours. Nous savons maintenant qu'il y a là-bas, en Corée, 20 millions d'habitants, que quatre ports nous sont ouverts et qu'un traité en bonne et due forme nous invite à y créer des relations d'affaires.

» Nous voici arrivés, Mesdames et Messieurs, à notre dernière réunion de la saison ; notre Comité a pensé qu'il ne pouvait mieux clôturer ses samedis hebdomadaires, qu'en sollicitant de l'ancien secrétaire-général de notre Société de Géographie dont il est membre d'honneur, de M. E. Guillot, professeur agrégé d'histoire au Lycée Charlemagne, une conférence sur un sujet du plus haut intérêt au point de vue de l'étude d'un peuple et d'une religion ; mais avant de donner la parole à l'érudit orateur que je regrette de vous faire aussi longtemps attendre, nous avons le devoir de distribuer aux lauréats du dernier concours de géographie les diplômes qu'ils ont mérités.

» A cet effet, nous prions de vouloir bien se présenter à l'appel de leurs noms :

» Melles Jeanne Chaumeil, un premier prix ; Jeanne Descheemaker, un second prix ; Jeanne Rogeaux, un premier accessit ; Marthe Delattre, un premier accessit.

» M. Georges Dubrœucq, un premier accessit.

» Melles Hélène Devernay, un deuxième accessit ; Marthe Lemue, un deuxième accessit ; Noémie Lévy, un troisième accessit ; Claudia Dassonville, un troisième accessit.

» M. Paul Jorion, un quatrième accessit.

» Melles Marguerite Rogeaux, un quatrième accessit ; Marie Vasseur, un quatrième accessit ; Gabrielle Castel, un cinquième accessit ; Marie Demarchelier, un cinquième accessit.

» Et maintenant, nous avons l'honneur d'offrir à notre ancien collègue et ami, M. Guillot, tous nos remercîments en le priant de vouloir bien prendre la parole. »

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

À TRAVERS L'ESPAGNE & LE PORTUGAL

Conférence
faite à la Société de Géographie de Lille le 27 Février 1890,

Par G. DE BEUGNY D'HAGERUE,
Membre correspondant.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est la seconde fois que j'ai l'honneur d'être appelé par notre Président à entretenir la Société de Géographie des souvenirs et des impressions que j'ai rapportés d'un voyage que j'ai fait, à la fin de l'été dernier, en Espagne et en Portugal.

Dans ma première conférence, j'ai tenu à vous parler d'abord de ce qui m'avait le plus vivement frappé : des monuments arabes. Mais le sujet était si intéressant et demandait de si longs développements, que j'ai dû laisser toute autre chose de côté.

Cette autre chose, c'était l'Espagne toute entière ; sa géographie, son aspect général, le caractère de chacune de ses provinces, tous ses monuments, autres que ceux des Arabes, ses habitants, leurs mœurs et leurs coutumes, en un mot, l'Espagne telle qu'elle est aujourd'hui. C'est cette lacune que je vais essayer de combler ce soir.

L'Espagne a une configuration géographique unique au monde. En effet, entourée de tous côtés par la mer, sauf l'étroit passage défendu

par les Pyrénées, de quelque côté qu'on l'aborde, on ne peut pénétrer dans l'intérieur qu'en franchissant une ceinture de montagnes, après lesquelles on trouve un immense plateau, élevé de 7 à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce vaste plateau central est entouré de toute part de terres peu élevées qui sont fertilisées par les eaux descendant des montagnes. Cette configuration explique comment le climat, les productions et même le caractère des habitants varient essentiellement d'une province à l'autre. C'est ce que nous constaterons du reste en parcourant les diverses provinces du pays.

Arrivant par la ligne de Bordeaux à Bayonne, nous entrons en Espagne par Irun. La voie, passant entre les derniers contre-forts des Pyrénées et l'Océan, traverse une contrée pittoresque et gracieuse, bientôt nous arrivons en face de St-Sébastien, le Trouville de l'Espagne. Assise au fond de sa baie, au pied de riantes collines, elle est, pendant la belle saison, le rendez-vous de toutes les élégances espagnoles et mêmes françaises.

A partir de St-Sébastien, nous commençons par gravir un de ces remparts dont je vous parlais tout à l'heure, ce sont les monts Cantabriques. Le paysage devient sévère, partout des montagnes, des rochers, des forêts ; on longe des torrents, on passe au-dessus de sombres ravins, puis on finit par atteindre le pittoresque et sauvage défilé de Pancorbo, et enfin on arrive à Vitoria.

Il semble que les habitants de cette ville aient voulu réaliser le vœu du philosophe ancien qui demandait que toutes les maisons fussent de verre. A Vitoria, toutes les façades, celles du moins tournées vers la gare, car je n'ai pas vu les autres, ne sont composées que de fenêtres ; c'est du haut en bas une immense verrière. Je ne me rends pas bien compte de l'utilité de cette disposition architecturale ; mais il est certain qu'elle donne à la ville un aspect étrange et très désagréable à l'œil.

A Miranda nous traversons pour la première fois l'Ebre, puis nous entrons dans la vieille Castille et nous arrivons enfin à Burgos.

Burgos passe pour la ville la plus froide de l'Espagne ; le fait est que nous nous y trouvions en plein mois d'août, à un moment où il faisait dans toute l'Europe une chaleur torride, et que nous ne pouvions pas sortir sans pardessus. Burgos, autrefois capitale de la vieille Castille, n'a conservé aucun monument de son ancienne splendeur ; c'est une ville grande, bien bâtie, mais qui n'arrêterait guère le voyageur

étranger, si elle n'avait à lui offrir sa merveilleuse cathédrale, le chef-d'œuvre de l'architecture gothique en Espagne.

Projections.

C'est, vous le voyez, un monument qui à l'extérieur peut supporter la comparaison avec les plus beaux édifices gothiques des pays du Nord. Au-dessus du portail sont deux tours surmontées de leurs flèches, puis en arrière, au-dessus du transept, s'élève une troisième tour d'une très grande richesse architecturale. Vue de l'intérieur, elle apparaît comme un dôme lumineux, placé au-dessus des voûtes et qui jette dans l'édifice des torrents de clarté.

Ces dômes sont très rares dans l'architecture gothique et, pour ma part, je ne m'en rappelle qu'un second exemple, celui de la cathédrale de Cantorbéry en Angleterre.

L'intérieur de la cathédrale de Burgos est un entassement de richesses artistiques, sculptures, peintures, dorures, travaux de serrurerie, et l'étranger peut y passer plusieurs heures de suite sans se lasser d'admirer.

Burgos est la patrie du Cid. On voit son tombeau dans une des salles de l'Ayuntamiento, — mairie —; mais dans le vestibule de la salle Capitulaire, une dépendance de la cathédrale, l'on voit, accroché à la muraille, un vieux coffre que l'on appelle le coffre du Cid. La tradition prétend que le Cid, se préparant un jour à une algarade sur le territoire musulman, se trouva manquer absolument d'argent; il remplit alors le coffre de pierres et le donna à un juif, en garantie d'une forte somme, en lui laissant croire qu'il était plein de joyaux et de pierreries. Il faut avouer que si l'histoire n'est pas fausse, les Juifs de l'époque du Cid étaient plus naïfs que ceux d'aujourd'hui.

On ne quitte pas Burgos sans faire au moins une excursion à la Chartreuse de Miraflorès, où l'on va admirer, dans la chapelle du couvent, deux tombes royales.

Jamais, dans aucun pays, ni en Allemagne, ni en France, ni en Italie, je n'ai vu tombe de marbre aussi magnifiquement dessinée ni aussi finement sculptée.

On montre également, dans une des chapelles du couvent, une statue de saint Bruno, attribuée, à tort ou à raison, à Alonzo Cano. Elle est en bois et peinte comme presque toutes les statues espagnoles. On prétend que Napoléon, de passage à Burgos, l'a longuement admirée. Ce

n'est pas une statue, aurait-il dit, c'est un être vivant, il me semble l'entendre parler.

Après Burgos, nous nous arrêterons un instant à Valladolid, qui fut longtemps la capitale des deux Castilles réunies, et qui garde encore de nombreux souvenirs de son ancienne grandeur. C'est à Valladolid qu'on peut le mieux se faire une idée de ce qu'étaient les villes espagnoles au moyen-âge.

Nous commençons bientôt à gravir les pentes de la Sierra de Guadarama, et après avoir traversé la montagne nous arrivons dans le pays le plus désolé du monde, des collines arrondies, où il semble ne pousser que des pierres, tandis que devant nous s'étendent à l'infini les plaines poudreuses de la nouvelle Castille.

Nous sommes à l'Escurial. C'est là que se dresse cette sombre création du sombre génie de Philippe II, géant de pierre, mastodonte de granit, dont les Espagnols ont voulu faire la huitième merveille du monde, en lui donnant, bien entendu, la première place.

J'ai visité l'Escurial dans tous ses détails, j'ai vu ses façades grises et nues, ses cloîtres, ses galeries, ses cours, son église, sa bibliothèque ; tout y est grand, royal si l'on veut, mais triste et froid comme le génie de l'homme qui l'a créé. Mais ce qui m'a le plus vivement frappé, c'est l'appartement de Philippe II.

Tout le monde sait que Philippe II, pour perpétuer le souvenir de la bataille de St-Quentin, gagnée le jour de St-Laurent, avait fait vœu d'élever un monument à l'honneur du martyr. Ce monument devait être en même temps un couvent et une résidence royale. Il avait ordonné à ses architectes de lui donner la forme d'un gril, en souvenir du saint ; mais en même temps il leur avait dit qu'il voulait pour Dieu un palais et pour le Roi une chaumière, *una casita.*

On monte à l'appartement de Philippe II par un long et étroit escalier en granit, et, par un étroit corridor où deux personnes peuvent à peine passer de front, on arrive à l'appartement royal. C'est une chambre de dimension moyenne, dont les murs, comme ceux du corridor et de l'escalier, sont blanchis à la chaux ; le carrelage est en briques rouges ; pour tous meubles, un fauteuil en cuir, d'une simplicité presque rustique, une petite table, sur laquelle est un chandelier de fer, et une petite chaise pliante sur laquelle le Roi posait sa jambe malade. Derrière le fauteuil, est accroché au mur en guise de dais, une tenture noire, assez grossière, sur laquelle est brodé l'aigle à deux têtes de la maison d'Autriche, et au-dessus pend un grand Crucifix

d'ivoire. A côté, une porte entr'ouverte laisse voir un réduit sombre, qui n'a d'autre ouverture que la porte et une petite fenêtre donnant sur l'église, c'était la chambre à coucher du Roi. De son lit il pouvait voir le maître-autel.

Projections de l'Escurial et de la chambre de Philippe II.

De l'Escurial à Madrid, le paysage change absolument, sans cependant cesser d'être triste. Plus de montagne; mais une plaine sablonneuse, s'étendant en tous sens et à perte de vue. On ne se douterait pas qu'on approche de la capitale d'un grand état. En effet, Madrid n'avait jamais été, et ne devait jamais être, qu'une ville de troisième ordre, quand un caprice de Philippe II, aussi bizarre que celui qui lui avait fait choisir l'emplacement de l'Escurial, en fit la capitale de l'Espagne. C'est une assez belle ville; mais son origine relativement moderne fait qu'elle n'a point de monuments anciens. On y voit quelques belles rues, d'agréables promenades, mais rien de caractéristique, rien qu'on ne puisse rencontrer dans toutes les grandes villes d'Europe et même du Nouveau-Monde. Je ne parlerai pas de Manzanarès et de son beau pont de Tolède, sur lesquels on a fait tant de plaisanteries, entre autres celle-ci : qu'il faudrait vendre le pont pour acheter une rivière. Le fait est que le Manzanarès coule au fond d'un large et profond ravin et que, s'il n'a pas d'eau en été, il grossit assez à l'époque de la fonte des neiges pour justifier l'utilité du pont bâti par Philippe II.

C'est sur le bord du ravin du Manzanarès que s'élève le château royal, construction moderne, réellement magnifique par son architecture, ses vastes dimensions et sa position pittoresque.

En face du château, dans un vieux bâtiment, se trouve l'Arméria, le plus splendide musée d'armures du monde. Il renferme une collection d'armes anciennes, aussi précieuses par leur beauté et leur richesse, que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

Madrid possède encore une collection dont la réputation est universelle, c'est son musée de peinture.

On a dit que c'était le plus beau du monde, c'est peut-être exagéré, mais en tous cas, il peut soutenir la comparaison avec les plus riches galeries de peinture d'Europe. Il possède un très grand nombre de Rubens, de Raphaël, de Titien, de Vandyck, en un mot, des plus grands maîtres italiens et flamands, et cela n'a rien d'étonnant; puisque les rois d'Espagne ont été longtemps souverains des Pays-Bas et d'une partie de l'Italie. Mais ce que j'ai surtout admiré au musée de

Madrid ce sont les maîtres de l'école espagnole ; spécialement Murillo, qui y a un grand nombre de toiles magnifiques, et surtout Vélasquez qui y a presque toute son œuvre, à tel point qu'on peut dire que l'on ne connaît pas le grand maître de l'école espagnole, quand on n'a pas visité le musée de Madrid.

Avant de quitter Madrid, je veux vous montrer le palais royal et la *Puerta del Sol.*

Projections.

Comme vous le voyez, la *Puerta del Sol* est plutôt un carrefour qu'une place : c'est là qu'aboutissent les principales rues, c'est le cœur, l'âme de Madrid. Des deux rues que vous apercevez dans le fond, l'une, celle de gauche, est la *Calle de Arenal,* l'autre est la *Calle Mayor.* C'est dans cette rue que l'on montre aux étrangers une vieille maison, le palais de *Los Lugares,* qui a servi de prison à François Ier, quand il a été amené à Madrid, après avoir été fait prisonnier à Pavie. Mais Charles-Quint, ne l'y croyant pas assez bien gardé, le fit transporté à l'Alcazar, aujourd'hui ruiné et sur l'emplacement duquel s'élève le palais royal que je vous ai montré tout à l'heure.

Saint-Simon, qui a visité la dernière prison de François Ier, en fait une très curieuse description : c'était une petite chambre, au 3e étage, elle n'avait qu'une seule fenêtre, donnant du côté du ravin et garnie d'énormes barres de fer. On ne pouvait y parvenir qu'en traversant trois autres chambres, fermées toutes trois par des portes massives, toutes bordées de fer et gardées par des hommes de confiance qui répondaient du prisonnier sur leur tête ; de plus un bataillon tout entier, veillait nuit et jour sur le prisonnier, pour rendre impossible toute tentative d'évasion.

Le fait est qu'en tout temps un prince prisonnier a été un hôte bien gênant à garder. Et Charles-Quint a fini par être forcé de rendre la liberté à son captif, sans avoir obtenu aucun des avantages qu'il se promettait de sa détention, et le Roi est sorti de sa prison, non seulement sans avoir rien perdu de son prestige, mais grandi par le malheur.

Il est bien certain que François Ier, à qui l'histoire est en droit de faire plus d'un reproche, n'aurait pas conservé devant la postérité le prestige de chevalerie qui s'est attaché à son nom, s'il n'avait pas été le prisonnier de Charles-Quint. Et s'il a pu dire en rendant son épée à Pavie : Tout est perdu fors l'honneur, il a pu ajouter en quittant Madrid : Tout est sauvé avec l'honneur.

J'ai parlé trop longuement dans ma première conférence de Tolède (1) pour y revenir aujourd'hui, et malgré tout l'intérêt que présente cette ville, une des plus curieuses de l'Espagne, je vous demande la permission de vous conduire immédiatement en Portugal.

Le Portugal est un pays qui, à plusieurs titres, est particulièrement intéressant pour nous en ce moment.

D'abord, je ne puis pas oublier que notre très aimable Président en est le représentant officiel à Lille : ensuite je suis heureux de rappeler que la jeune reine de Portugal est une princesse de sang français; enfin je sais que la France et les Français y sont sincèrement aimés. J'en ai eu plus d'une preuve, pendant les quelques jours que j'ai employés à le parcourir, et comme la générosité de notre caractère national nous porte à nous intéresser aux faibles opprimés par les forts, toute la France fait en ce moment des vœux pour ce petit pays qui sent lourdement peser sur ses épaules la griffe du Léopard Britannique. Je ne sais comment se terminera ce différent international, ou plutôt je sais très bien que l'Angleterre, de par le droit du plus fort, trouvera le moyen de s'annexer quelques lieues carrées des territoires africains qui, en bonne justice, appartiennent à ses voisins. Mais je doute que cette acquisition de territoire, au centre de l'Afrique non civilisée et presqu'impénétrable, puisse compenser les pertes sérieuses auxquelles elle s'expose.

Les Portugais, et toute leur histoire le prouve, ont très profondément enraciné dans le cœur le sentiment patriotique, et sachant bien qu'ils seront contraints de céder à la violence, ils se disposent à s'en venger, en formant une immense association de patriotes décidés à ne plus rien acheter aux Anglais. Cela pourra coûter aux honorables gentlemen de Liverpool et de Manchester quelques jolies tonnes d'or chaque année, et j'espère que le commerce français saura saisir l'occasion et en détournera une bonne partie à son profit.

Cependant la locomotive nous emporte à travers les plaines de la nouvelle Castille. A cette époque de l'année surtout, où toutes les récoltes sont enlevées, on ne peut rien rêver de plus triste que ces immenses terrains plats, nus, gris et presque déserts; où on ne voit que de loin en loin un village composé de quelques chaumières, et quelles chaumières ! Cela dure ainsi de longues heures, puis nous entrons dans l'*Estramadure*, dont l'aspect n'est guère plus riant.

---

(1) Voir Bulletin de mars. Tome XIII, page 194.

Près d'*Abrantès*, nous traversons, pour la seconde et dernière fois, le Tage. Il a ici deux ou trois cents mètres de largeur et coule au fond d'un profond ravin, large de plus d'un kilomètre. La voie passe sur un pont qui relie les deux rives du ravin ; la vue qu'on a du haut de ce pont est splendide. Sous nos pieds nous voyons couler le fleuve, qui serpente entre deux rives vertes et boisées et va se perdre à l'horizon lointain ; tandis que sur les crêtes se dessinent les silhouettes d'Abrantès et de plusieurs autres villages. C'est un de ces tableaux qu'on n'oublie jamais.

La ligne suit maintenant le cours d'un fleuve, dont elle ne s'éloignera un instant que pour s'en rapprocher aussitôt. Nous entrons au Portugal et l'aspect du pays nous apparaît complètement changé. Autant il était tout à l'heure triste et désolé, autant il est maintenant gracieux et riant.

D'un côté, c'est le fleuve, grand, large, majestueux ; de l'autre, ce sont des collines ou de gracieuses vallées, plantées d'orangers, de citronniers et de grenadiers ; nous commençons à voir les eucalyptus qui, en douze ou quinze ans, atteignent la taille des grands arbres ; nous voyons aussi pour la première fois le long de la voie, des aloës en fleurs. De coquets villages, des maisons de campagne, quelques châteaux, viennent égayer le paysage et nous annoncent l'approche d'une grande ville. Enfin nous arrivons à *Lisbonne*.

La capitale du Portugal nous apparaît sous le plus charmant aspect ; bâtie sur une série de collines, le long du Tage, percée de grandes rues bien bâties, avec un grand nombre de places, de promenades et de beaux édifices, elle serait citée partout comme une belle ville ; mais ce qui double et triple son prix, c'est sa situation sur les bords du Tage. Nous disons *Tage* pour nous conformer à l'usage ; mais, en réalité, ce que nous avons devant nous est un véritable bras de mer. La preuve en est que, plus de dix lieues avant d'arriver à Lisbonne, on voit, le long de la voie, une immense étendue de marais salants. L'estuaire du Tage a, par endroits, jusqu'à quinze kilomètres de large; en face de Lisbonne, il se rétrécit pour laisser voir, comme fond de tableau, les gracieuses collines sur lesquelles s'étagent Bareiro et vingt autres charmantes localités. J'ai vu la baie de Naples et je me demande si celle de Lisbonne ne la surpasse pas encore en grâce et en beauté.

Lisbonne jouit en outre d'un climat exceptionnel. Abritée des vents du Nord par une série de collines, elle ne connaît pas le froid, et

d'autre part, la brise de l'Océan vient y tempérer les chaleurs de l'été. Aussi me disais-je que, si j'étais condamné à m'expatrier, Lisbonne est une des villes où j'aimerais mieux vivre.

Projections de la ville et du port.

Le monument le plus curieux de Lisbonne, ou pour mieux dire, le seul monument ancien de la ville, — car il ne faut pas oublier qu'elle a été presqu'entièrement détruite par le tremblement de terre de 1757, — c'est le couvent de *Bélem*, le St-Denis du Portugal. L'église et le cloître en sont les parties les plus remarquables. L'architecture de Belem est une sorte de gothique bàtard, particulier au Portugal, très fleuri, un peu maniéré, souvent d'un goût douteux ; mais qui n'est pourtant pas sans mérite et sans grâce.

Mais pour avoir une idée complète de cette architecture toute spéciale, il faut pénétrer dans l'intérieur du Portugal, où l'on en trouve un grand nombre de spécimens les plus curieux, notamment à *Batalha* et à *Thomar*. Une des caractéristiques de ce style, c'est d'employer les attributs de navigation et spécialement le cordage comme ornements. Les portes, les fenêtres sont entourées de ces cordages sculptés dans la pierre, se tordant, se nouant, se renouant, s'enroulant et formant une décoration très originale. Quelquefois ils sont remplacés par des guirlandes de fleurs, très vigoureusement et très finement fouillées, dont l'effet est très riche et très gracieux.

Projections de Bélem, de Batalha et de Thomar.

On ne quitte pas Lisbonne sans faire une excursion à *Cintra*. Cintra est une petite ville qui doit son animation au château que les rois de Portugal habitent une partie de l'été. Mais ce qui y attire surtout les étrangers, c'est le curieux rocher au pied duquel elle est construite. Ce rocher est une masse granitique, isolée au milieu d'une immense plaine ; il peut avoir à sa base, 7 à 8 kilomètres de longueur sur 6 ou 7 de largeur et une hauteur d'environ 1,200 mètres. Il se dresse à pic de tous les côtés et serait absolument infranchissable sans l'existence d'une gorge dans laquelle on a réussi à tailler d'abord un sentier, puis une véritable route qui, de lacets en lacets, gagne le sommet.

Quand on a fait environ les trois quarts de l'ascension, on arrive à une cime secondaire, sur laquelle se dressent les ruines d'un vieux château maure. Rien n'est curieux comme de suivre ses parapets, ses courtines, qui montent, descendent, en suivant tous les caprices de

la roche, entremêlés de tours, d'échauguettes, de guérites, qui s'accrochent à toutes les pointes et surplombent le précipice. La vue que l'on a du haut de ces remparts est déjà splendide, mais nous continuons à monter, et nous arrivons au château *da Penha,* — la Cime. — Ce château, bizarre construction, due au caprice d'un des derniers rois du Portugal, est un fantasque assemblage de tous les styles d'architecture connus, depuis le dôme de la Renaissance, recouvert en plomb doré, jusqu'aux tours gothiques, surmontées de leurs créneaux et de leurs machicoulis, et faisant face à des minarets arabes. Si ce château peut être critiqué au point de vue de l'art, il faut reconnaître qu'au point de vue du pittoresque il n'a peut être pas son pareil au monde.

Lorsque l'on monte au sommet du dôme, le point le plus élevé de l'édifice, on voit d'abord se dérouler autour de soi tout le massif du rocher, dont les rebords se hérissent de pointes ardues qui semblent un rempart de Titan : tandis qu'au centre se blottit une verte vallée où, au milieu d'une véritable forêt, s'abritent de merveilleux jardins. Et enfin, si le regard se porte au loin, on découvre partout la plaine, s'étendant verte et ondulée, jusqu'aux extrémités de l'horizon, et jusqu'à l'Océan.

En descendant du château, on traverse les jardins, ravissant Eden, entretenu avec un soin méticuleux ; et ce que l'on a peine à comprendre, c'est que, sur cette roche isolée, se trouvent des fontaines et un grand nombre de pièces d'eau, et de plus les jardins sont tellement bien abrités contre le froid par les rochers qui les entourent, que nous y avons vu pousser en pleine terre, non seulement le bananier et le latanier, mais même la fougère arborescente de Madagascar.

Projections de Cintra et du château de Penha.

De Lisbonne à Porto la route traverse presque continuellement de gracieuses et riantes vallées, dont la verdure annonce la fécondité.

Porto est construit à l'embouchure du Douro, sur le penchant d'une colline abrupte : c'est une ville gracieuse, mais qui n'a guère d'importance que par son commerce Ce qui m'y a le plus frappé c'est le pont sur le Douro. La rivière coule au fond d'un immense ravin, que le chemin de fer devait franchir pour rentrer en ville. La largeur de ce ravin est de 167 mètres et sa profondeur d'environ 100 mètres : mais ce qui compliquait la difficulté, c'est que le fond était mouvant, et que pour arriver à atteindre la roche, sur laquelle on aurait pu établir

des piliers, il eût fallu s'enfoncer à 40 mètres en dessous du niveau de la rivière. C'est alors qu'un Français, l'ingénieur Eifel, qui a immortalisé son nom par la tour que tout le monde connaît, eût l'idée de franchir l'abîme par une seule arche en fer, de 167 mètres de diamètre. Cette arcade, qui a servi de type à celles de la Galerie des Machines, passait encore, il y a quelques années, pour le chef-d'œuvre de la construction en fer.

Mais le temps me presse ; nous allons revenir sur nos pas pour rentrer en Espagne par *Badajoz*.

Quelques heures suffisent pour visiter cette vieille ville, demi-arabe, demi-gothique, construite sur le penchant d'une colline, et dominée par les ruines d'un vieux château. Nous passons devant *Mérida*, qui, sous la domination arabe, fut l'une des plus populeuses et des plus importantes cités de l'Espagne, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une misérable bourgade.

Depuis que nous sommes rentrés dans l'*Estramadure*, le paysage a repris son aspect pauvre et triste. D'immenses plaines de sable gris, alternant avec des bois d'olivier ou de chêne liège. Depuis Badajoz, la voie est défendue de chaque côté, soit par des haies d'aloès, soit par des remparts de cactus raquettes, tout couverts de leurs fruits ; on se croirait transporté dans les plaines d'Afrique.

A la petite station d'*Almorchon*, nous quittons la ligne de Mérida à Madrid, pour prendre celle de Belmès. Cette ligne, construite pour desservir les mines de charbon, traverse toute la Sierra Morena. Pendant plusieurs heures, nous ne voyons que des rochers ; mais enfin nous atteignons le point culminant et, par une gorge sauvage et des plus pittoresques, nous descendons en *Andalousie*.

Je ne vous parlerai ni de *Cordoue* ni de *Grenade*, puisque j'ai consacré à ces deux villes plus de la moitié de ma première conférence : et nous partirons immédiatement pour *Malaga*.

Nous voyageons maintenant en pleine Andalousie. C'est le jardin de l'Espagne : la terre y est fertile ; ici plus de ces plaines à perte de vue, le terrain est plus mouvementé, les cours d'eau sont moins rares, et partout une luxuriante végétation ; mais une végétation tout africaine. Nous commençons à voir les touffes de palmiers nains qui poussent à l'état sauvage, et dont les cultivateurs ne se débarrassent qu'avec grand peine. Aux stations on vient nous en offrir. Les Espagnols sont assez friands du palmier nain ; ils mangent l'extrémité du pédoncule des jeunes feuilles non encore épanouies, à peu près comme nous man-

geons l'artichaut. J'ai voulu en goûter, je lui ai trouvé un goût de noisette assez agréable. Bientôt nous arrivons au pied de la *Sierra de Ronda*; nous la franchissons par un défilé très pittoresque et un peu effrayant, auquel les Espagnols ont donné le nom significatif de *El Hoyo*, — le trou.

Le défilé franchi, le paysage change encore; nous sommes dans la *Huerta de Malaga*, pays riche et excessivement fertile. Au milieu des vignes sont semées de tous côtés de jolies maisons de campagne, entourées d'orangers et de palmiers; de tous côtés nous apercevons des raisins qui sèchent, ils sont étendus dans de grands cadres en bois, et exposés aux rayons du soleil, des toiles enroulées sont destinées à les protéger pendant la nuit contre les rosées.

Je comptais m'embarquer à Malaga, pour Gibraltar et Tanger, mal heureusement le bateau que je devais prendre était parti la veille. Je ne sais si cet incident désagréable m'avait indisposé contre Malaga, mais le fait est, qu'à part son vieux château de Gibelfaro, construit par les Maures, et qui sert aujourd'hui de caserne, je n'y ai rien trouvé de caractéristique. et, dès le lendemain de notre arrivée, nous partions pour *Grenade*, par une chaleur de 45 degrés à l'ombre, et de Grenade nous prenions la route de *Cadix*.

Projections de Malaga et Gibraltar.

A partir d'Utrera, nous commençons à voir les grandes plaines où paissent les *ganaderias*. Ce sont les troupeaux de vaches et de taureaux spécialement destinés au combat.

Nous en voyons quelques-uns qui sont enfermés dans des champs entourés de barrières : on nous explique que ce sont des *toros bravos*, c'est-à-dire des taureaux de cinq à six ans, qui sont devenus des animaux dangereux. Le fait est, que pour tout autre que leurs gardiens habituels, ce serait une grave imprudence de pénétrer dans l'enceinte où ils sont enfermés.

D'immenses champs de vigne, admirablement cultivés, nous annoncent l'approche de *Xérès*, jolie petite ville : mais qui n'a guère d'autres monuments à montrer aux étrangers que ses immenses et magnifiques *bodégas*, — magasins de vins. —

A peine avons-nous dépassé Xérès, que nous arrivons sur le bord de la baie de Cadix. Avant d'arriver à *Puerto Santa Maria*, nous apercevons déjà *Cadix*, de l'autre côté de la baie, qui semble une île au milieu de la mer. Cadix, en effet, est bâtie sur un rocher en pleine

mer. et n'est reliée à la terre que par une bande de sable, d'une lieue de long, et qui n'a pas toujours cent mètres de large. On ne peut rien rêver de plus charmant que le trajet de Puerto Santa Maria à Cadix : la voie, forcée de suivre les contours de la baie, décrit presque les trois quarts d'un immense cercle, pendant lequel on ne perd presque jamais la mer de vue. On passe à *Puerto-Réal*, à *San Fernando*, à *Chiclana*, et enfin la locomotive se lançant sur l'étroite chaussée, semble entraîner le train au milieu de la mer. dont les flots, dans les gros temps, couvrent souvent la voie. Elle s'arrête enfin, et nous sommes à Cadix.

Cadix, par sa position, devait être et a toujours été une cité commerçante; elle avait pourtant autrefois une rivale redoutable dans Séville, qui a possédé longtemps le privilège du commerce des Grandes Indes : mais l'ensablement des bouches du *Guadalquivir* ayant, depuis longtemps déjà, fait obstacle à la navigation des gros navires, c'est Cadix qui a profité de tout ce qu'a perdu sa rivale; et elle est aujourd'hui, après Barcelone, le port de commerce le plus important de toute l'Espagne. C'est une ville charmante, bien bâtie, très propre, et si l'espace restreint sur lequel se pressent ses maisons ne lui permet d'avoir, ni larges rues, ni vastes places, elle a fait de ses remparts une charmante promenade, charmante surtout quand elle est animée par les nombreux essains de jeunes femmes, qui sont, avec celles de Séville, les plus jolies de l'Andalousie, et peut-être du monde entier.

Projections.

Pour quitter Cadix, au lieu de revenir par le chemin de fer, nous prendrons une barque qui nous fera traverser la baie et nous déposera sur les rivages de *San Lucar*, à l'embouchure du Guadalquivir, et là nous prendrons le bateau à vapeur qui nous conduira à *Séville*. J'ai longuement parlé de Séville dans ma première conférence, je vous demanderai cependant la permission de nous y arrêter encore un instant. Je ne voulais pas quitter l'Espagne sans avoir vu une course de taureaux, et d'après tout ce que je savais de ce genre de spectacle, c'était en Andalousie que je voulais le voir. Comme je me trouvais un dimanche à Séville, et qu'une course était annoncée pour ce jour-là, je m'y rendis. Beaucoup de personnes qui m'écoutent ont vu les courses de taureaux qui ont été données à Paris, pendant le temps de l'Exposition, et le succès que ces courses ont obtenu prouve qu'elles ont plu, au moins jusqu'à un certain point, au public français. Malheu-

reusement il y a, entre ces courses et celles qui se donnent en Espagne, une différence capitale : Ce que l'on a vu à Paris, c'est un joli spectacle : une vaste enceinte, avec un public nombreux, des acteurs en élégants costumes, tout pailletés d'or et d'argent, qui font assaut de grâce et de légèreté, autour d'un taureau qu'on taquine un peu et qu'on finit par renvoyer à l'écurie. Je dois vous avouer que nos voisins d'au-delà des Pyrénées sourient de pitié à la pensée que nous ayons pu trouver le moindre intérêt à un semblable spectacle. C'est, qu'en effet, il y manque la seule chose qui les intéresse : la lutte véritable, le sang, la mort. L'Espagnol ne commence à s'intéresser à la course que quand le taureau a éventré trois ou quatre chevaux, que l'on voit tomber pantelants sur le sol, ou emmener les entrailles pendantes à terre. Si le taureau en éventre davantage, alors la course est notée par les *afficionados* comme très intéressante.

Puis, quand le taureau est bien fatigué, bien harcelé, que les banderillas l'ont rendu à moitié fou de douleur, et que les *chulos*, en le provoquant de tous côtés à la fois, ont achevé de rendre complètement idiote cette pauvre brute ; alors arrive la *Spada* qui, par un coup longuement étudié, lui plante une épée entre les deux épaules.

Si la *Spada* est de première force, le pauvre taureau tombe foudroyé du premier coup ; mais le plus souvent vous le voyez s'éloigner, emportant avec lui l'épée enfoncée dans ses chairs, et rougissant le sable de son sang, et ce n'est qu'après plusieurs coups semblables que la pauvre bête succombe enfin. J'ai assisté à la course toute entière, et je vous affirme que je n'ai éprouvé qu'un seul sentiment : celui d'un immense et profond dégoût.

Je vous disais tout à l'heure, que ce qui plaît aux amateurs espagnols, c'est le sang, c'est la mort. Le jour où j'assistais aux courses de Séville, le spectacle se terminait par deux courses portugaises. Dans ces courses, le taureau est *embolado*, c'est-à-dire que des boules sont attachées au bout de ses cornes. La course commence à peu près comme pour la course espagnole : on agace le taureau avec des mantas, on lui applique des banderillas, mais les *banderilleros*, au lieu de se jeter de côté, se laissent tomber à plat ventre, et le taureau, emporté par son élan, saute au-dessus d'eux. Puis apparaît une troupe de sept hommes, portant un costume spécial, et dont le rôle est, non pas de tuer le taureau, mais de le rendre immobile. Ils commencent par l'entourer, puis, à un moment donné, le chef de la bande s'élance sur la tête de l'animal, lui tombe à plat ventre entre les cornes, et de

ses deux bras lui serre le cou. Vous devinez que le taureau le secoue de la jolie manière ; mais au moment où l'homme s'est élancé sur la tête de l'animal, ses six compagnons se sont jetés tous ensemble sur lui et l'ensèrent si bien, que la pauvre bête est instantanément rendue immobile.

En Portugal, le taureau est alors renvoyé au toril; mais à Séville, un homme s'avance et vient frapper d'un coup de poignard, au haut de la tête, ce pauvre animal, qui ne peut plus faire un mouvement; et les amateurs de course sont contents, le taureau est tombé foudroyé : il est tué.

A la seconde course portugaise, les choses se sont passées mieux ; quand le taureau eût été immobilisé, la course était finie, le peuple avait le droit d'envahir l'enceinte. Mais il fallait que le taureau mourût; et nous avons vu plus de deux cents hommes franchir les barrières et courir, le couteau ouvert et levé, pour avoir l'insigne bonheur de donner le coup de la mort à cette pauvre bête sans défense.

Eh bien, je vous le déclare, je fais les vœux les plus sincères pour que de semblables mœurs ne s'introduisent pas en France.

Chaque espagnol, pris individuellement, se vante d'être *Christiano Viéjo*, — vieux chrétien. — Ce titre, dont il est très fier, veut dire qu'il n'a pas de sang arabe dans les veines. Malheureusement le fait est aussi rare que la prétention est commune ; surtout en Andalousie, où il suffit de voir le peuple de près pour constater les traces ineffaçables qu'a laissées la longue domination arabe.

Tous les guides recommandent aux étrangers de ne pas quitter l'Andalousie sans avoir visité une des *escuelas de baïles* (académies de danses).

A l'époque de notre voyage, ces établissements étaient fermés ; mais l'interprète de l'hôtel nous offrit de nous conduire à un café chantant, en nous promettant un spectacle bien plus curieux que celui d'une escuela, où en vérité nous ne verrions que des danses de théâtre. Je dois vous prévenir d'abord que dans les cafés chantant de Séville, on ne chante pas ; mais on y danse ou plutôt on y regarde danser. La salle est occupée par un petit théâtre au fond duquel sont assises, rangées en demi-cercle, une douzaine de femmes, dont un grand nombre sont des gitanas.

A un moment donné, l'une d'elles se lève, s'avance sur le bord de la scène et, quelquefois au son d'une mauvaise guitare, le plus souvent sans autre musique que les battements de mains de ses compagnes,

elle exécute, au grand enthousiasme du public andalou, une danse absolument arabe, ayant une grande ressemblance avec la fameuse danse du ventre. — Les jambes, quand elles ne sont pas immobiles, se bornent à des petits pas de droite à gauche et de gauche à droite ; tandis que les hanches, le torse et les bras se contorsionnent en cadence.

Quand le mouvement, qui était lent au début, commence à s'animer, les compagnes de la danseuse et le public l'encouragent par le cri de *hôlé!* qui est espagnol ; mais bientôt l'animation redouble, le public bat la mesure avec les mains, et l'on entend les femmes crier d'une voix suraiguë le *ia ia* des femmes arabes. Du reste, il est à remarquer que toutes les danses espagnoles, même celles du nord, diffèrent essentiellement de celles des autres peuples de l'Europe. En France, par exemple, on danse pour le plaisir de danser ; que ce soit dans un bal des plus aristocratiques, ou dans une guinguette de village, les couples remplissent toute la salle et s'occupent fort peu de la galerie, s'il y en a une. En Espagne, au contraire, dans un bal, populaire ou autre, les danseuses ne dansent que chacune à leur tour ; le plus souvent avec un cavalier ; mais quelquefois seules, elles exécutent une de ces célèbres danses nationales si connues, sous les regards et aux applaudissements de toute l'assemblée.

La fabrique de tabac de Séville est une des plus considérables du monde ; elle occupe cinq mille ouvrières pour la confection des cigares et des cigarettes.

On obtient facilement la permission de visiter ses ateliers. Dans d'immenses salles, vous apercevez d'abord quatre, cinq, six rangées de table, devant lesquelles sont assises des femmes dont les doigts agiles fabriquent avec une incroyable dextérité, les puros ou les papelitos. La plupart sont encore jeunes, beaucoup très jolies, on y trouve le plus pur type andalou, à côté de la gitana, et parmi elles des grands yeux arabes ne sont pas rares. A cause de la chaleur, elles ne sont vêtues que d'un jupon et d'une chemise et à l'entrée des salles pendent à des clous leurs autres vêtements, au milieu desquels brillent en grand nombre les crêpes de Chine aux longues franches et aux couleurs éclatantes ; car, pour posséder un crêpe de Chine aux grandes fleurs et aux oiseaux brodés sur un fond clair, une cigarière andalouse se condamnerait à vivre pendant six mois de pain et d'eau.

Mais ce qui donne un cachet tout particulier à ces ateliers, c'est le grand nombre d'enfants qu'on y voit. Autrefois, ils n'y étaient pas

admis et il arrivait souvent que la mère, pour ne pas abandonner son enfant, était condamnée à la misère. Maintenant, au contraire, que la présence de ces petits êtres est tolérée, vous voyez à côté d'un grand nombre d'ouvrières, une boîte qui fait penser à la crèche du petit Jésus, dans cette crèche un charmant baby vêtu d'une chemise, ou à peu près, et dormant de ce radieux sommeil de l'enfance que l'on ne peut regarder sans lui sourire et l'envier. Et si vous vous arrêtez devant un de ces babys qui vous a semblé plus joli encore que les autres, la mère se redresse heureure et fière, en vous disant : *Es mio*, il est à moi, et elle le prend pour vous le présenter et solliciter pour lui une caresse.

Il est temps enfin de quitter l'Andalousie pour nous acheminer vers l'est de l'Espagne. Reprenant le chemin de fer de Madrid, nous remontons la vallée du Guadalquivir, nous passons devant *Cordoue* et nous continuons à nous avancer vers l'est jusqu'à *Monjibar*; puis nous tournons brusquement vers le nord et, à *Las-Navas-de-Tolosa*, nous sommes au pied de la *Sierra-Moréna* que nous allons franchir, en nous engageant dans le défilé de *Despena-Perros*, le plus sauvage et le plus pittoresque de tous les défilés de l'Espagne et peut-être de toute l'Europe.

En 1212, les Maures, maîtres encore de près de la moitié de l'Espagne, avaient juré de reconquérir la Castille ; de son côté le roi Alonzo s'avançait avec une armée chrétienne pour repousser les Musulmans ; mais il avait à peine 100,000 hommes sous ses ordres, tandis que l'armée ennemie comptait plus du double de combattants ; et ce qui rendait plus critique la situation des chrétiens, c'est que les Maures s'étaient emparés de tous les passages de la montagne. Mais un pâtre chrétien vint trouver le roi dans son camp, il connaissait, lui, un passage inconnu aux Maures, il s'offrait à guider le roi et lui promettait de lui fournir le moyen de surprendre l'armée musulmane et de la tailler en pièces. Sous la conduite du pâtre, l'armée chrétienne passe par les défilés inconnus, et au lever du jour, vient surprendre le camp arabe établi dans la plaine de Las-Navas-de-Tolosa et la dernière des grandes armées musulmanes en Espagne est taillée en pièces. En même temps l'arrière-garde d'Alonzo tombait sur les Maures qui occupaient les hauteurs et les précipitait dans l'effroyable ravin que nous traversons et auquel depuis ce jour on a donné le nom de Despena-Perros, littéralement *culbute-chiens*. Il paraît que si les Musulmans se plaisent à nous donner le nom de cet animal, les Espagnols ne se

faisaient pas faute de leur en renvoyer l'injure. Aussitôt après avoir franchi la Sierra-Moréna, nous entrons dans la *Manche*, un des plus pauvres pays de l'Espagne, qui ne doit sa célébrité qu'aux aventures de Don Quichotte.

Nous passons à *Argamasilla*, patrie de Cervantès ; c'est là que le célèbre écrivain a composé, au fond d'une prison, la première partie de son livre.

A *Alcazar*, nous changeons encore de direction et nous nous dirigeons vers *Alicante*. La ville en elle-même offre peu d'intérêt ; mais à deux lieues plus au sud, se trouve le village d'*Elché* qui ressemble à un oasis saharien, transplanté en Espagne. Elché est entourée d'une véritable forêt de palmiers qui a plus d'une lieue carrée d'étendue. Ces beaux arbres africains fournissent, comme ceux de San-Remo, sur la frontière italienne, des palmiers pour les cérémonies de la semaine sainte à toutes les villes d'Espagne et même d'Italie ; mais là ne s'arrête pas la production utile des palmiers d'Elché. grâce à sa position au pied des montagnes, le climat d'Elché est assez chaud pour y mûrir les dates et les habitants les vendent en concurrence avec celles du Sahara.

Nous allons maintenant revenir sur nos pas jusqu'à *la Encina*, où nous prendrons la ligne de Valence. Quand on a parcouru pendant de longues journées les plaines tristes et à demi-désertes du centre de l'Espagne, c'est avec un véritable ravissement qu'on en parcourt la côte orientale.

D'Alicante à Valence, et même bien au delà, jusqu'à Tarragona, la voie traverse une des plus riches plaines du monde. L'eau descendant de toutes les montagnes voisines est captée et répandue par des milliers de canaux, de manière à irriguer toutes les terres ; aussi, des deux côtés de la voie, ne voit-on que des rizières, d'immenses bois d'orangers et des cultures maraichères et autres, dont les jardins les mieux soignés de nos pays ne peuvent même pas donner une idée. Cette terre, riche en humus, chauffée par un ardent soleil et fécondée par des eaux abondantes, produit partout plusieurs récoltes chaque année Aussi, tandis que dans le centre on n'aperçoit, que de loin en loin, un misérable village, dont l'aspect triste et pauvre inspire la pitié ; dans ces splendides *huertas* d'Alicante et de Valence, les villes et les villages aux coquettes constructions se succèdent pour ainsi dire sans interruption, et dans la plaine s'élèvent en plus de tous côtés de jolies maisonnettes

entourées d'orangers et de grenadiers, au milieu desquels se dresse presque toujours un palmier.

Ces riches et admirables cultures protestent contre l'accusation de paresse qu'on jette un peu trop légèrement à la race espagnole. Il est bien difficile à un peuple dont les besoins sont très limités de donner des soins minutieux à un terrain aride et ingrat ; mais ici les Espagnols prouvent que, quand ils peuvent espérer que la nature leur paiera leurs efforts, ils savent aussi bien que d'autres ne ménager, ni leurs sueurs, ni leurs fatigues.

Après nous être reposés une grande journée dans la gracieuse et jolie ville de *Valence*, nous continuons à remonter vers le nord, toujours au milieu de ces ravissants jardins, et bientôt les montagnes se rapprochant, le chemin de fer longe la mer. Rien de ravissant comme d'apercevoir les flots bleus de la Méditerranée par de là les vertes récoltes ou à travers le feuillage des orangers et des palmiers.

Vers *Tarragone* l'aspect du pays change, la montagne, qui laisse à peine à la voie un passage entre la mer et elle, nous présente partout ses silhouettes sévères et le paysage ne reprend un peu de gaieté qu'aux environs de Barcelone.

Barcelone est, après Madrid, la ville la plus importante d'Espagne, elle en est même la capitale commerciale, c'est une belle ville et même une très belle ville ; mais d'une beauté toute moderne ; aussi ne peut-elle pas arrêter longtemps le touriste. Elle a cependant le droit de s'énorgueillir de sa *Rambla* qui est unique au monde. La Rambla est une promenade qui, partant du port, coupe la vieille ville en deux parties ; elle a 1,500 mètres de long ; elle se compose d'une très large allée bitumée, bordée d'une double rangée d'arbres et de chaque côté un chemin de voiture, le long desquels s'élèvent les plus belles maisons, les plus beaux édifices de la ville. Ce qui fait le cachet spécial de la Rambla, c'est l'animation dont elle jouit pendant toute la journée et une partie de la nuit. Depuis le lever du jour jusqu'après minuit, une foule considérable ne cesse jamais de la parcourir et cette foule de gens affairés, de promeneurs et d'oisifs, toutes ces femmes aux élégantes toilettes, parlant et gesticulant avec cette vivacité particulière aux races du midi, donnent à la Rambla une gaieté et un cachet tout particulier.

On ne quitte pas Barcelone sans faire une excursion à *Montserrat*. Montserrat est, après Saragosse, le lieu de pèlerinage le plus célèbre de toute l'Espagne. On va en chemin de fer jusqu'à *Monistrol* et là, dans

de lourds omnibus attelés de six mules, commence une ascension qui ne dure pas moins de quatre heures. La route monte en lacets le long des flancs d'une montagne qui s'élève presque à pic au-dessus de la plaine ; enfin l'on arrive dans une gorge des plus sauvages, au fond de laquelle est le monastère et l'église. Quand on peut donner plusieurs jours à l'excursion, on visite plusieurs ermitages situés sur le haut de la montagne et d'où l'on découvre un panorama incomparable. Quand le temps est clair, on voit d'un côté la Méditerranée, au nord les Pyrénées dominées par le Kanigou et le pic de la Maladetta, à l'ouest les plaines de l'Aragon et au sud les monts de Tarragone.

En descendant des hauteurs poétiques de Montserrat, nous reprenons la route de France où nous rentrons par Cerbère et le Roussillon, et maintenant encore, dans les froides brumes de notre nord, nous aimons à nous rappeler les deux mois passés dans cette terre demi-africaine d'Espagne.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA SÉNÉGAMBIE
DE LA CAZAMANCE AU RIO CACHÉO

Cachéo (Guinée portugaise), 28 avril 1890.

Monsieur Paul CREPY,
Président de la Société de Géographie de Lille (Nord).

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir aujourd'hui seulement votre lettre en date du 17 février écoulé, par laquelle vous m'apprenez que la Société de Géographie a bien voulu m'admettre, dans son sein, comme membre titulaire.

Je tiens. Monsieur le Président, à remercier la Société de l'honneur qu'elle me fait, et que j'accepte; soyez, s'il vous plaît, mon interprète auprès d'elle, pour lui exprimer toute ma reconnaissance.

Vous me demandez dans votre lettre que les communications que je vous ferai soient originales, et qu'elles n'aient pas déjà été publiées par d'autres Sociétés de Géographie ou par des journaux.

Je comprends parfaitement votre demande, mais je dois vous dire que je suis déjà membre de trois Sociétés de Géographie; deux françaises, une anglaise et que je leur ai promis, comme à vous, des renseignements sur mes voyages et les contrées que je visite, je ne pourrais donc peut-être toujours vous les donner absolument originaux, comme le sont ceux-ci.

Cependant, je vais m'efforcer de concilier les choses et de faire en sorte que ce que je vous écrirai n'ait pas déjà été publié.

J'ajoute que je vous enverrai régulièrement et d'une façon suivie toutes les informations qu'il me sera possible de vous donner.

La Sénégambie que j'ai traversée en partie est un pays qui présente des ressources et qui peut fournir au commerce d'exportation un débouché avantageux.

Son fleuve, la Cazamance, est parfaitement navigable, même pour des navires de fort tonnage, jusqu'à Sedhiou, poste français situé à 50 milles environ de la côte; son entrée cependant est un peu difficile, à cause des bancs de sable qui l'obstruent, mais à marée haute et avec un bon pilote la passe se franchit sans trop de difficultés.

Carabane, où je me trouvais durant le mois de janvier dernier, est une petite île sablonneuse, située sur la rive gauche du fleuve, large ici d'environ 15 à 1,800 mètres.

Le climat y est chaud et humide, et durant l'hiver une partie de l'île est inondée.

Le village comprend environ 300 cases toutes construites en bois, en branchages plutôt, et couvertes de paille, ses rues sont droites et régulières, mais remplies d'un sable fin qui rend la marche très pénible.

Autour du village s'étendent des plaines couvertes de palétuviers et différents arbustes, et de marais desséchés durant la saison sèche.

Le commerce y est représenté par trois maisons françaises : la maison Maurel et Prom de Bordeaux, la maison Blanchard de Marseille et la Compagnie Flers qui vient de s'y installer.

Ce sont les seules maisons qui se partagent le commerce du pays.

Un warf s'étendant devant la maison Maurel et Psom sert aux débarquements, que quelquefois aussi à marée basse, on effectue à dos d'hommes.

Lors de mon séjour à Carabane, cette maison chargeait un de ses navires, le « *Turenne* », avec la récolte d'arachides de l'an dernier.

Cette année la récolte a été presque nulle.

Une Compagnie agricole et commerciale vient de se fonder, en France, pour exploiter les richesses du sol de la Sénégambie. C'est la Société agricole et commerciale de la Cazamance. Elle a obtenu du gouvernement français la concession d'une forêt d'une grande étendue. Elle va commencer ses opérations.

Cette partie de l'Afrique est riche, belle, productive; les rives du fleuve sont bordées de profondes forêts où des bois de construction magnifiques abondent : rhôniers, cailcédras, baobabs y sont en majorité. On y rencontre également le caoutchoutier, le palmier, etc.

Heureux sont les naturels de ces contrées, qui y trouvent leur vie sans avoir à se donner grand mal pour la gagner.

Une crainte qui fait hésiter beaucoup de jeunes gens, en France, à venir chercher dans ces pays de la côte d'Afrique, une situation plus

avantageuse que celles qu'ils pourraient trouver dans la mère-patrie, aujourd'hui que le commerce et l'industrie sont en stagnation, et que les emplois sont encombrés, c'est leur réputation d'insalubrité.

Il faut l'avouer, la côte d'Afrique n'est pas précisément un séjour qui conviendrait à des faibles et à des délicats, mais entre la réalité et sa réputation, il y a un abîme.

Oui, l'Afrique n'est pas saine, mais avec des précautions, avec une conduite réglée, avec une hygiène bien entendue, on peut y vivre et même y vivre bien.

Tel habite la Sénégambie depuis 3 ans, tel autre depuis 5, tel autre encore depuis plus longtemps et sont en bonne santé.

Ce qu'il faut ici, c'est de la prudence, encore de la prudence, toujours de la prudence. Se défier soigneusement du soleil. Un coup de soleil, s'il ne conduit pas toujours à la mort, y mène très souvent.

Pendant l'hivernage, la saison des pluies, de juin à novembre, règnent, ce qui se comprend facilement, les fièvres, soit bilieuses, hématuriques ou tout simplement intermittentes. Le reste de l'année est bon.

Les peuples de la Sénégambie sont, en général, cultivateurs et vivent plutôt du produit de leurs champs de riz, d'arachides ou de maïs et de leurs troupeaux, que de la chasse ou de la pêche.

Les animaux domestiques sont : le bœuf et la vache, d'une espèce un peu plus petite que celle d'Europe, le porc, la volaille. Bien peu de familles ne sont pas sans posséder un porc et des poules.

La chèvre, très petite, existe également en assez grande quantité.

Les animaux domestiques vivent en promiscuité avec leurs possesseurs, dans des cases construites soit en terre pétrie, soit en branches d'arbres et couvertes de chaume.

En général, les villages, les maisons ne sont pas d'une extrême propreté; les ordures, les détritus de toutes sortes, s'amoncellent dans les rues et répandent une odeur nauséabonde.

Je conserve notamment le souvenir de deux villages, les plus malpropres que j'ai rencontrés : Djogué, sur la pointe de ce nom et Botinière, situé dans l'intérieur, dans la rivière d'Elinkine.

La grande occupation des noirs, quand ils ont terminé le travail sommaire des champs, c'est de se réunir en groupes et de boire du vin de palme, en racontant des histoires.

En voici une que j'ai retenue et à laquelle je m'efforce de conserver, en la traduisant, son originalité :

Un jour le singe dit au lièvre : « Je puis rester du matin jusqu'au soir sans me gratter. — Moi, lui répondit l'animal aux longues oreilles, je puis rester depuis le lever jusqu'au coucher du soleil sans me retourner. » Après être resté une partie de la journée sans remuer, le singe commence à se sentir des démangeaisons et à vouloir se gratter, il cherche un expédient pour le faire sans que le lièvre l'accuse de manquer à sa promesse.

Quand je fus à la guerre, lui dit-il. je fus blessé ici, je fus blessé là, et encore ici, et encore là, et partout où il montrait la place de la blessure, il s'y grattait sans en avoir l'air.

Mais le lièvre, né malin, éprouvait lui aussi le besoin de tourner la tête à droite et à gauche, comme c'est son habitude, car vous ne verrez jamais la tête d'un lièvre immobile bien longtemps.

Aussi, il employa pour arriver à son but le même moyen que le singe avait employé pour arriver au sien. Quand on me poursuivait à la guerre, dit-il, je sautais par ici, je sautais par là, je courais de ci, je courais de là, et il montrait comment il faisait, de la sorte qu'il pouvait remuer la tête sans paraître manquer à l'engagement qu'il avait pris avec le singe.

Moralité. — Si le singe est malin, le lièvre l'est tout autant.

La grande occupation des femmes, tandis que leur mari fume la pipe ou boit du vin de palme, consiste dans les soins aux troupeaux et le pilage du riz quotidien, qui forme la base de la nourriture indigène.

Chaque matin, les pileuses sont à l'œuvre. Elles se mettent deux ou trois autour d'un mortier et armées de leur lourd pilon, elles frappent en cadence, en tapant des mains durant la seconde qu'elles le lâchent en le levant pour le laisser retomber.

La polygamie est en honneur ici, pourtant le mahométisme ne domine pas encore dans ces contrées. Chaque homme prend autant de femmes que ses moyens le lui permettent.

Elles ne sont point jalouses entre elles, les enfants de l'une sont les enfants de l'autre. De ce côté, l'égoïsme ne règne pas chez elles.

Le costume, jusqu'à l'âge de puberté, pour les garçons comme pour les filles, est des plus rudimentaires : nudité complète ou presque complète ; une étroite bande d'étoffe passée entre les jambes sert à cacher, mais bien imparfaitement, ce qui doit être caché.

Quand le jeune homme devient grand, il augmente son costume, l'étroite bande devient plus grande, elle entoure les reins, parfois une

chemise, un pantalon vient augmenter le costume, mais là seulement où le voisinage d'Européens a apporté un peu de civilisation.

Les jeunes filles ne portent le pagne que vers l'âge de 13 ou 14 ans.

Qu'on ne s'imagine pas que les nègres sont, en général, bons, doux, innocents, remplis de qualités, tels qu'ils sont représentés dans la « *Case de l'oncle Tom* ». Ceux qui croient aux vertus que leur prête généreusement ce livre sont grandement dans l'erreur.

La race noire, sauf pourtant quelques exceptions, est vraiment une race déchue, une race que la civilisation aura de la peine à élever à un niveau supérieur, même en consacrant à cette tâche l'effort de plusieurs siècles.

Le peu que nous connaissons encore du continent mystérieux, en comparaison de ce qu'il nous reste à connaître, nous montre les différents peuples qui l'habitent se faisant la guerre perpétuellement entre eux. Bien peu possèdent une civilisation un peu plus élevée que celle qu'ils avaient lorsque les premiers voyageurs en firent la découverte.

Ce que nous racontent Hérodote et les premiers navigateurs carthaginois et phéniciens est encore aujourd'hui ce qui existe. Vingt siècles ont passé et pas un pas n'a été fait dans la voie de l'amélioration et du progrès.

Là, où depuis longtemps les Européens se sont établis, un certain changement s'est opéré, la civilisation s'est implantée, d'une façon relative, mais avec elle, il faut le dire, nos vices se sont propagés, et c'était fatal, et aux leurs propres, les indigènes ont ajouté les nôtres.

Les trois défauts principaux du noir, en général, sont ceux-ci : l'ivrognerie, la paresse, le vol.

Est-il susceptible d'être civilisé ? Oui, du moins pour certaines races, et parmi celles-ci on peut citer : celles du Nord de l'Afrique ; pour les autres, dire non serait téméraire, mais on peut affirmer qu'il faudra des siècles et des siècles pour arriver à un résultat satisfaisant.

Au noir il faut un guide, je dirais même un maître. Il manque d'initiative. On a pu en juger par l'essai qu'on a fait à Liberia du gouvernement des noirs par des noirs. On sait aujourd'hui ce que devient cette République.

En vérité, l'on se demande si la race de Cham ne porte pas le poids de la malédiction divine.

Au Sénégal, la religion dominante est le fétichisme, le mahométisme y a également de nombreux adeptes, laquelle est la meilleure ? Ce serait une question peut-être difficile à résoudre.

On a prétendu à tort ou à raison, que le nègre ne pouvait passer brusquement de son abaissement à notre vie et que l'islanisme était un pas en avant dans son évolution.

Je laisse à de plus compétents le soin de trancher la question, si tant est qu'elle puisse être tranchée, mais, quant à moi, je ne crois pas que la religion de Mahomet soit un chaînon intermédiaire entre la race noire et la blanche, et qu'elle soit une phase d'évolution pour elle, ni pour la race blanche un moyen d'arriver au noir pour l'élever jusqu'à elle.

. . . .

De Carabane je devais me rendre en Guinée, à Cachéo, situé sur le fleuve de ce nom.

Je quittai Carabane le 20 janvier, à dix heures du soir, à bord d'une petite chaloupe.

Notre itinéraire était le suivant : remonter la Cazamance jusqu'à la pointe St-Georges, la rivière de Djimalaïte et le passage de la Pertade, qui devait nous conduire à la rivière de Katon, d'où nous comptions gagner Jufungo, sur la pointe de ce nom, en territoire portugais.

Je dis nous, car j'accompagnai l'Agent de la Maison Blanchard à Cachéo.

Le pays qui se déroule à droite et à gauche du fleuve est vraiment merveilleux, surtout à partir de la pointe St Georges.

Ce ne sont que forêts touffues où de magnifiques bois de constructions sont en abondance, et qui feraient la joie et la richesse surtout d'un fabricant de meubles.

Cailcédras, acajoutiers, eucalyptus y dominent. On y rencontre également le caoutchoutier et le palmier, deux arbres précieux en Afrique et qui donnent au commerce de beaux bénéfices. En effet, la gomme élastique et l'amande de palme sont deux produits riches, comme nous les appelons ici.

Après avoir dépassé Djilamaïte, où est établi un poste douanier, nous arrivons vers le soir devant Sélékis, gros village situé sur la rive droite de la rivière et pittoresquement construit à l'ombre des grands palmiers qui forment la lisière d'une forêt magnifique, s'étendant assez avant dans l'intérieur.

Les gens de Sélékis ont la réputation, fondée paraît-il, d'être anthropophages. Ils vont déterrer la nuit les morts des villages environnants enterrés depuis peu. Aussi, sont-ils toujours en guerre avec leurs voisins. Pillards, batailleurs, ils causent souvent des difficultés au gouvernement, qui se trouve obligé de les rappeler à l'ordre.

Le commerce n'est pas toujours sûr avec eux et ils ne craignent pas de piller les embarcations des maisons de commerce.

Quand un pareil fait se produit, on réclame au Gouverneur du Sénégal, qui envoie un aviso et une compagnie de débarquement qui brûle le village, enlève les troupeaux et condamne les habitants à l'amende.

Il faut ajouter qu'elle n'est pas toujours payée exactement et qu'on a le grand tort de ne pas l'exiger impérieusement ; aussi, peu de temps ne se passe sans qu'ils donnent de nouveau lieu à des sujets de plaintes.

Nous passons tranquillement devant eux sans incident aucun. Il est vrai qu'un aviso de guerre est en ce moment en Cazamance et qu'ils le savent ; or, la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse, dit le proverbe des nations.

Nous allons entrer dans la rivière de la Pertade, dont le nom signifie « étroit ». C'est, en effet, un passage entre les deux rivières que j'ai nommées plus haut, passage navigable seulement à marée haute.

Nous y restâmes un jour et une nuit, manœuvrant difficilement et avançant lentement. Le cours de la Pertade est excessivement contourné, il faut tourner sans cesse, tourner toujours, il n'y a pas 25 mètres de chemin en ligne droite, d'une seule fois. La rivière est si étroite que le mât de notre embarcation s'embarrasse à chaque instant dans les branches des mangliers qui bordent les rives, on ne peut aller à la rame, on fait avancer le bateau en hâlant sur des perches.

Chemin faisant, nous abattons quelques oiseaux, seuls habitants de ces lieux, nous sommes entourés de bois, à notre droite, à notre gauche, devant nous, derrière nous, la forêt, la forêt majestueuse, la forêt vierge.

Le silence est profond et solennel. A peine est-il troublé de temps en temps par le cri d'un oiseau aquatique qui s'envole à notre approche ou par la détonation de nos fusils que l'écho répercute.

Le tracé de la Pertade n'a pu encore être fait. La commission de délimitation des frontières franco-portugaises, qui a exploré cette contrée, il y a deux ans, n'a pu en relever le cours.

La Pertade figure sur la carte dressée par ladite commission par un tracé fait à peu près.

Durant la marée basse, alors que notre chaloupe est à sec, nous mettons pied à terre et nous nous enfonçons dans la forêt, en quête de gibier.

Toute espèce de gibier s'y trouve en abondance et un chasseur serait

heureux ici. Pigeons verts, tourterelles, gazelles, singes y sont à foison ; on y rencontre également panthères et chats tigres. Nous en relevons de nombreuses traces.

En moins d'une heure, nous tuons un singe qui fera notre dîner de demain, — le singe bien accommodé n'est pas mauvais, quoiqu'on en dise, — et quelques pigeons verts.

Nous regagnons notre bateau et nous continuons notre route.

Un souvenir nous restera de la Pertade : Nous y fûmes dévorés pendant la nuit par les moustiques, heureux ceux qui ne connaissent pas les moustiques !

Étendus sur nos nattes, nous ne pûmes fermer l'œil de la nuit.

Bienheureux encore que quelque serpent ne soit pas venu nous rendre visite. Ils abondent par ici.

Au sortir de la Pertade nous sommes en pays portugais, nous y étions même avant d'en sortir, mais les points de délimitation ne sont point encore fixés exactement.

Nous mouillons un instant devant Lula, petit village sur le bord de la rivière, peu après avoir dépassé Suzanne, autre village situé au sortir de la Pertade.

Les habitants de ce pays se sont dernièrement battus, à quelques milles de là, avec ceux de Katon, qui étaient venus leur chercher dispute ; ils les ont vaincus et ont coupé la tête à une dizaine de morts restés sur le champ de bataille.

Ces têtes sont fixées sur des pieux ; quand les crânes seront bien desséchés, on boira du vin de palme dedans. Touchant exemple des mœurs des bons sauvages de ces pays-ci.

Notre traversée s'achève heureusement sans incident digne d'être noté, nous débarquons à Jufungo où nous avons une factorerie. Après avoir terminé là nos affaires, nous gagnons, en une marée, Cachéo.

Dans ma prochaine lettre, je vous parlerai de Cachéo et des Portugais, je serai alors probablement sur le haut Cachéo à Farim, distant d'environ 95 milles, je pourrai vous entretenir des Mandingues et des Manjacques, deux races bien curieuses à connaître.

En attendant, veuillez agréer, avec mes remerciements réitérés, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués,

Eugène BONVALET.

DEUX ANS AU SÉNÉGAL & AU SOUDAN

1884-1886

EXTRAITS DU JOURNAL D'UN SOLDAT D'INFANTERIE DE MARINE

Par E. F.

(Suite) (1).

DEUXIÈME PARTIE.

Étapes le long du haut Sénégal.

26 septembre 1885. — Le pays que nous traversons n'a rien de séduisant : à droite et à gauche, ce ne sont qu'immenses plaines sablonneuses ou marécageuses ; pour toute végétation des euphorbes et des roseaux.

De temps en temps, nous passons devant de petits villages dont les habitants affectent de ne pas nous regarder.

Vers deux heures, l'aviso passe en face de *Maka*, ancien poste français. On voit encore une unique tour ruinée en maçonnerie et entourée de palmiers qui ont évidemment été plantés là par des Européens. — A côté se trouve un village de modeste apparence.

Nous passons la journée d'une façon assez agréable. On a installé près de la machine une grosse pomme d'arrosoir que « le petit cheval » fait fonctionner. — Tout le monde prend des douches.

La Salamandre va beaucoup plus vite que nous : c'est à peine si on l'aperçoit dans le lointain.

27 septembre. — Je passe à la visite avec près des trois quarts des hommes de la compagnie. Presque tous ont comme moi les jambes

---

(1) Voir page 34, tome XIV.

couvertes de piqûres de moustiques : le médecin du bord se donne beaucoup de mal, et fait lui-même presque tous les pansements que comporte notre état. Il y a aussi quelques fiévreux, mais on les regarde à peine et on se contente de leur donner des paquets de sulfate de quinine.

Mon ami Braillard a laissé tomber son fusil à l'eau. Cela lui vaut 8 jours de prison pour maladresse. « Au fond, dit le capitaine, ce n'est pas un grand malheur. On lui donnera l'arme du premier homme qui mourra à la compagnie : il est à présumer qu'il ne sera pas longtemps sans fusil. » Voilà qui est encourageant !

A dix heures du soir, nous arrivons à *Richard-Toll*, poste français, où se trouve la portion centrale des Spahis. — Nous stoppons quelques minutes pour déposer les lettres.

28 septembre. — Vers sept heures du matin, nous arrivons à *Dagana*. Le poste est ravissant. Il se compose d'une maison à toit plat qui ressemble vaguement au ministère de la marine — en très petit, naturellement.

Il y a à *Dagana* des arbres magnifiques qui donnent beaucoup d'ombre, et tels que je n'en ai encore jamais vu au Sénégal. Le village est assez important au point de vue du commerce de la gomme et des arachides. On aperçoit çà et là des maisons en brique appartenant à des traitants. Ce mode de construction est très rare dans le Soudan oriental. Seuls, les Européens bâtissent autre chose que des cabanes de terre ou de roseaux.

29 septembre. — Nous arrivons à *Podor*, poste français dont ces alentours ressemblent beaucoup à ceux de *Dagana*. — Toujours de beaux arbres.

L'aviso renouvelle ici sa provision de charbon. On réquisitionne tous les hommes disponibles pour porter les briquettes dans la soute. Les fiévreux sont astreints à cet exercice, tandis que ceux qui, comme moi, ont des plaies aux jambes en sont exemptés.

Nous quittons *Podor* vers trois heures de l'après-midi; sur les bords du fleuve, de nombreux caïmans *lézardent*.

30 septembre. — Nous passons devant Saldé, poste français, qui

se compose d'une espèce de maison carrée à un étage (1) ressemblant à une tour et bâtie sur une éminence. A côté un village dont les cases sont construites en terre.

L'aspect du pays a changé complètement. — Le sol est plus accidenté, le sable a fait place à une sorte de terre glaise : à droite et à gauche ce ne sont plus que des forêts verdoyantes où des singes de toute taille se livrent à des gambades effrénées, sans crainte de l'aviso qui passe. De temps en temps, on aperçoit des monticules de terre rouge de trois à quatre mètres de hauteur : ce sont des nids de termites.

Il y a toujours beaucoup de caïmans. Tantôt ils flottent à la surface de l'eau, semblables à un morceau de bois qui va à la dérive, tantôt ils sont allongés sur le bord du fleuve. Du haut de la passerelle, les officiers s'amusent à tirer sur ces pauvres bêtes inoffensives...... tant que vous ne tombez pas à l'eau. — Il va sans dire que l'aviso ne s'arrête pas pour cela.

Les singes servent aussi de cibles à nos officiers, mais je constate avec plaisir qu'ils sont presque toujours manqués. C'est peut-être de la sensiblerie, mais il me semble que c'est toujours mal de tuer pour le plaisir de détruire. Pauvres Singes! ce sont des hommes civilisés qui viennent ainsi troubler leur vie si tranquille !

Je suis très bien avec un infirmier noir de l'aviso : je lui ai fait accroire que j'étais musulman : je lui ai récité deux ou trois salam, et quand il a su que je ne buvais pas de vin sa conviction a été complète.

Il m'a expliqué qu'aux environs de *Podor* se trouve un village gouverné par une femme. Le fait est unique dans le pays, car d'après la loi musulmane, la femme est plutôt une esclave ou un instrument de plaisir qu'une compagne. D'après mon infirmier, cette femme aurait le pouvoir d'ensorceler tout le monde. Tous les poissons du fleuve et de la mer sont soumis à ses ordres : vient-elle à leur défendre de se laisser pêcher, les noirs peuvent tendre lignes et filets, ils ne prendront rien.

Je n'essaie pas de désabuser mon narrateur, ce serait peine perdue et je passerais à ses yeux pour un imbécile.

Nous nous arrêtons la nuit, car le fleuve est peu profond et la lune n'est plus dans son plein. Nous avons mouillé en face d'un village où

(1) Cette tour de Saldé est celle qui a été reproduite sur l'esplanade des Invalides à l'exposition coloniale de 1889. (*Note de la Rédaction*).

les *Toucouleurs* font un tamtam des plus bruyants. Les moustiques forment un nuage autour du bateau, nous dévorent jambes, mains et figure. Dans ces conditions il est impossible de songer à s'endormir. Pour nous consoler. nous organisons un petit concert et les amateurs sont invités à se faire entendre...... entre deux accès de fièvre.

1er octobre. — Ce matin j'ai la figure dans un état pitoyable, tellement enflée que j'ai du mal à ouvrir les yeux. L'aviso lève l'ancre à six heures et demie, nous sommes alors un peu débarrassés des atroces petites bêtes qui m'ont mis dans cet état.

Depuis deux jours nous sommes dans le *Fouta.* — Une partie de ce pays est gouverné par un despote nommé *Abdoul Boubakar* qui a souvent maille à partir avec le gouvernement français.

A quatre heures du soir nous passons devant *Matam*, poste français qui se compose comme toujours d'une maison carrée à un étage, entourée d'un mur. Cela ressemble plutôt à une villa des environs de Paris, qu'à un ouvrage de défense. En arrière du mur se trouve une espèce de palissade faite avec des piquets et des épines. Sur le devant se trouvent plusieurs arbres qui donnent un peu d'ombre dans la cour du poste et un peu de gaieté dans le paysage. Le village s'étend autour du poste. Les cases des indigènes sont très sales. Les murs, au lieu d'être en roseaux, comme à Saint Louis, sont ici bâtis avec de la terre.

Après s'être arrêté pendant quelques minutes, l'aviso reprend sa marche jusqu'au soir.

Un accident épouvantable vient d'arriver (cinq heures et demie) : un noir est tombé à l'eau sous les roues du navire. On a stoppé et cherché, mais vainement, le corps de cet infortuné. Sans doute, les caïmans ne sont pas étrangers à cette disparition.

2 octobre. — Nous nous sommes encore arrêtés cette nuit. Toujours les mêmes souffrances, et dire que c'est seulement le commencement de ce que nous devons endurer : heureux encore si nous ne trouvons pas la mort !

Enfin, vers six heures du matin le soleil se lève et nous quittons notre mouillage. J'essai de dormir sur le pont entre deux caisses..... Il y avait trois heures que j'étais là, ronflant avec délices quand un jet d'eau froide d'une force extrême s'abattit sur moi. On faisait le lavage du pont, et mes camarades, pour s'amuser à mes dépens, avaient con-

seillé au matelot qui tenait l'ajutage de la pompe de m'administer cette douche aussi complète qu'inattendue. — Je suis trempé jusqu'aux os, mais ce n'est pas un mal, au contraire, avec une température de 47 degrés à l'ombre !

Vers trois heures nous arrivons à *Bakel* où nous stoppons.

Le site de Bakel est le plus beau que j'aie encore vu au Sénégal. Le fort, solidement construit au bord du fleuve, est absolument imprenable ; les abords en sont protégés par deux tours en maçonnerie. A gauche se trouve un élégant pont de pierre jeté sur un petit ruisseau. Tout cela est encadré d'un assez belle verdure.

Le village s'étend derrière et sur les côtés. On aperçoit quelques cases couvertes de tuiles rouges, logements de traitants indigènes et européens.

L'aspect du fort est pittoresque : une grande maison blanche à un étage, avec vérandah au premier, au-dessus de laquelle flotte fièrement le pavillon français. Au bas du fort, quelques palmiers toujours verts.

C'est aujourd'hui la première fois que je vois des rochers au Sénégal,

Nous restons un quart-d'heure en face du fort, et l'aviso reprend sa marche jusqu'à la tombée de la nuit.

3 octobre. — Nous quittons notre mouillage un peu avant le lever du soleil. Les villages sont plus nombreux, le sol a l'air plus fertile et mieux cultivé.

A 9 heures et demie nous arrivons à *Kayes.* Nous débarquons à l'aide de chalands à demi-pourris qui manquent de s'effondrer sous notre poids.

La vie de campagne commence. Nous faisons la cuisine en plein air sous un gros arbre qui abrite une multitude de petits lézards multicolores à la tête jaune, au corps bleu ciel, à la queue blanche. Vient-on à les agacer en leur jetant des pierres, par exemple, ils perdent leurs brillantes couleurs et deviennent complètement gris.

Je rencontre à Kayes un caporal de tirailleurs qui m'affirme que nous devions camper six semaines aux environs de ce poste et partir ensuite pour *Bammako* où la colonne se formera définitivement avant de marcher contre Samory.

L'aspect du Haut-Fleuve n'est pas du tout le même qu'aux environs de St-Louis. Ici nous avons des arbres et de la verdure, choses dont nous avons été privés pendant plus d'un an. Nous sommes presque

contents d'être venus dans un pays dont la végétation rappelle un peu la France.

Kayes n'est qu'un assemblage de magasins couverts en tôle. Il n'y a que deux cases à un étage. L'une est habitée par le « commandant des cercles », un chef de bataillon d'infanterie de marine, l'autre par les employés du service télégraphique.

Les alentours de ces cases sont dans un désordre inénarrable. Des rails gisent pêle-mêle avec des traverses de chemins de fer ; ce ne sont que cylindres, pistons de machines, grosses travées de ponts qui attendent, au milieu des herbes qui les enlacent, qu'on veuille bien les utiliser. Plus loin ce sont des wagons et des plates formes dont les châssis de fer ont été tordus par le feu du dernier incendie qui a brûlé *Kayes* il y a six mois.

Il n'y a ni fort ni garnison. — Si jamais Kayes était surpris par une révolte du Natiaga, il n'y aurait pas moyen de s'y défendre. Les magasins qui contiennent tous les approvisionnements du haut fleuve seraient pillés, et les Européens ne pourraient peut-être pas se replier sur le poste de Médine qui est à 12 kilomètres plus haut.

C'est de Kayes que part le fameux chemin de fer qui doit aller jusqu'en Algérie. Il y a trois mauvaises locomotives qui sont placées sous un hangar recouvert d'une toile. Elles portent le nom des trois chûtes les plus importantes du fleuve : *Félou*, *Mafou* et *Gouïna*.

A cinq heures du soir nous montons sur une des plates-formes et l'une des locomotives asthmatiques nous conduit jusqu'à *Papahraa*, village situé à 4 kilomètres de *Kayes*, où nous allons camper pendant un mois.

Le train ne va pas vite ; il serait facile de le suivre au petit pas gymnastique : ce chemin de fer a l'air d'un grotesque réussi.

Le pays est légèrement accidenté. Sur le sol rougeâtre poussent des arbres de petite taille et de hautes herbes semblables au blé qui commencent à jaunir.

Nous arrivons à *Papahraa* après avoir franchi un pont qui domine un marigot à une hauteur d'environ vingt mètres.

On nous fait camper, près de la voie, non loin du marigot, au milieu d'une superbe verdure.

4 octobre. — On nous donne l'ordre de changer de campement. Il faut s'installer de l'autre côté de la voie, tout près du village.

En face de nous se dresse une longue chaîne de hauteurs, le *Fouti*, sur lesquelles on distingue de gros arbres qui, vus de loin, ressemblent à de petites touffes de verdure. Des milliers de singes y habitent, et, de temps en temps, la panthère y fait entendre son miaulement rauque.

Nos tentes sont élevées au milieu d'une plaine aride de grande étendue dont les bords sont formés par les champs de sorgho du village et la verdure magnifique du ravin où coule le marigot. Tout cela ressemble à un manteau brun galonné par la voie du chemin de fer et dont le *Fouti* constitue le collet vert noirâtre.

Je fais partie de la quinzième escouade. C'est un nommé Marsallon qui est notre cuisinier : un bleu qui fait le crâne parce qu'il n'a jamais été malade depuis un mois à peine qu'il est au Sénégal.

Notre tente est dressée en marquise sous un petit palmier dont les rameaux, dans leur immobilité métallique, découpent un coin du ciel bleu.

Je passe la sieste haletant, le cœur étreint d'une indicible angoisse que je ne m'explique pas..., des idées multiples traversent mon cerveau, toutes plus lugubres les unes que les autres..... je sens la fièvre qui me gagne doucement : mes membres deviennent lourds et me paraissent plus gros qu'à l'ordinaire...... tantôt je pense à la mort qui m'attend, tantôt je fais des rêves dorés pour l'avenir....

J'ai mal à la tête et il me faut une grande volonté pour écrire ces quelques mots......

Six heures du soir. — Ma fièvre est tombée, je me rends au village de *Papahraa* pour me dégourdir un peu. Les cases sont en terre grise et rouge ; les espaces qui les séparent, je n'ose pas dire les rues, sont cimentés avec une espèce de mortier qui ressemble un peu à du bitume. Tout cela est souvent balayé et entretenu avec une propreté qui contraste avec la saleté des indigènes du bas-fleuve. Ces habitations sont toutes cylindriques et leur toiture est en paille.

5 octobre. — Dans la journée, un homme de la compagnie est mort d'un accès pernicieux. Braillard va donc avoir un fusil ; il ne parait pas enchanté : « Il aurait mieux fait, dit-il, de mourir quinze jours plus tard, le camarade ! »

A la quinzième escouade, sur douze hommes il y en a neuf pris de fièvre. Marsalon lui-même, qui voulait dompter le Sénégal, est là,

couché par terre, se plaignant tout haut, un linge mouillé autour de la tête et faisant une piteuse figure !

Le caporal de l'escouade et moi nous sommes obligés de faire la cuisine pour les autres qui n'ont pas la force de remuer.

8 octobre. — Je vais ce matin à la corvée de vivres à Kayes avec le caporal d'ordinaire. La route n'est autre chose que la voie ferrée. Nous passons sur le pont du marigot de *Papahraa*. Il a plus de vingt mètres de haut et une largeur juste égale à l'écartement des rails : point de parapets et l'on marche sur des plaques de tôle que l'on a simplement posées entre les traverses. Plusieurs hommes, pris de vertige, sont obligés de faire un grand détour pour nous rejoindre.

Nous arrivons à Kayes avant le jour. Les magasins sont fermés. Nous nous étendons sur une plate-forme du chemin de fer pour faire un petit somme en attendant le lever du soleil.

Vers six heures et demie, nous allons au magasin toucher les vivres de la compagnie, puis nous nous installons avec nos provisions sur une plate-forme que des tirailleurs poussent jusqu'à Papahraa.

Un soldat de la 39e est mort dans la nuit d'hier.

9 octobre. — Ce soir, je suis de garde toute la nuit. Des hyènes hurlent autour du camp. Malgré cela, la garde n'est pas sérieuse : Il n'y a rien à craindre, ni des fauves qui sont rares et craintifs ni des habitants qui sont doux comme des moutons.

Je regarde avec amour l'étoile polaire qui me semble un reflet de la France dans le ciel. On la voit à peine, elle est si basse à l'horizon ! Mais les autres astres qui tournent lentement autour d'elle la font reconnaître et paraissent comme autant de sentinelles préposées à la garde de cette direction chérie. Je me souviens avoir lu dans Jules Verne que le capitaine Hatteras, devenu fou, se sentait toujours attiré par une force inexplicable vers le Nord Le même phénomène se produit chez moi : je ne puis détacher mes yeux de cette direction qui est celle de mon pays.

Celui qui n'a jamais quitté sa patrie ne peut comprendre ce que c'est que l'exil. Il y a des moments où j'étouffe un sanglot en songeant que peut-être je ne reverrai jamais plus le sol où je suis né. Les souffrances que je vais endurer m'importent peu et la mort ne me ferait pas trembler si j'étais certain de m'éteindre ailleurs que dans ce triste pays que je prends chaque jour de plus en plus en horreur.

12 octobre. — Le sergent-major de la 39ᵉ compagnie est mort ce matin à l'hôpital de *Kayes*. Il en était à son deuxième séjour au Sénégal.

A trois heures du soir on annonce encore trois décès : un homme de la 39ᵉ, un caporal européen des tirailleurs et un clairon qui, pendant une forte fièvre, n'a trouvé rien de mieux que de se pendre.

14 octobre. — A huit heures du soir, deux nouvelles compagnies de tirailleurs et les disciplinaires de *Dakar* arrivent au camp. Ces derniers font beaucoup de tapage et sont ivres pour la plupart.

Dans la nuit on me réveille pour aller chercher le médecin. Il paraît qu'un disciplinaire est mort et qu'un autre est à l'agonie. Une lanterne sourde à la main, j'accompagne le médecin qui ne trouve plus que deux cadavres.

En traversant le camp, un disciplinaire crie au médecin : « Eh ! va donc fainéant, tu n'as pas honte de laisser crever les hommes ? » On s'empare immédiatement de l'insulteur qui est conduit au poste de police du camp et attaché à un petit arbre. Toute la nuit, cet énergumène ivre pousse des cris épouvantables et accable les hommes de garde des épithètes les moins flatteuses. Vers quatre heures du matin, le capitaine ordonne de le bâillonner, ce qui est fait immédiatement.

15 octobre. — Deux disciplinaires sont morts ce matin. Le soir, je vais me baigner dans le marigot ; je prends un véritable bain chaud car la température de l'eau atteint 40 degrés !

18 octobre. — Deux disciplinaires sont morts dans la journée. Cela fait six en quatre jours. Si cela continue ainsi, dans deux mois il ne restera plus personne.

Pourtant, à entendre parler ces messieurs, ils sont invulnérables : la maladie n'a aucune prise sur eux : ils ne craignent rien, si ce n'est le revolver de leurs gradés : il est vrai qu'on peut avoir peur à moins.

Tous se posent en martyrs : ils ont été condamnés, mais ils n'ont jamais rien fait ; au fond, les trois quarts sont d'affreux gredins, condamnés pour vol et ayant perdu toute notion du devoir, tout sentiment d'honnêteté.

On devrait bien supprimer cette institution des disciplinaires :

quand un individu a commis vol sur vol, quand on le juge indigne de porter l'uniforme du soldat, qu'on ne lui fasse pas l'honneur de lui donner un fusil !

21 octobre. — Un sergent de la discipline est mort ce matin. Il n'était pas aimé de ses subordonnés qui n'ont pas cessé de lui chanter la messe des morts pendant qu'il râlait sur sa couchette.

30 octobre. — Cette nuit, *tornade* épouvantable : pluie battante avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre. Cela dure de six heures du soir à cinq heures du matin. Le campement est inondé, on a de l'eau jusqu'à mi-jambe : les effets nagent avec la paille dans l'eau sale où nous pataugeons...

31 octobre. — Nous venons de toucher la solde du mois d'octobre : 27 francs 15. Voici l'emploi que j'en fais : j'achète deux boîtes d'asperges : 12 francs, 1 litre de sirop : 8 francs, un litre de vinaigre : 1 franc, une livre de chocolat : 5 francs.

1er novembre. — Les disciplinaires ont touché leur solde : aussi, ce soir, sont-ils presque tous ivres. Ils pillent la boutique d'un traitant noir auquel ils ne laissent rien, pas même son gourbi qu'ils ont mis à terre.

10 novembre. — Le capitaine fait demander les noms de ceux qui désirent être télégraphistes : je me présente. Comme on ne prend que des hommes dont la conduite antérieure a été irréprochable, je suis naturellement écarté.

11 novembre. — Le colonel (1), commandant supérieur du haut fleuve, arrive de France. Il est venu à Kayes sur le *Richard Toll.* Il se rend à *Papahraa* dans l'unique wagon de 3e classe de la Compagnie du Haut-Niger.

Quelle dérision que ce chemin de fer !

On y travaille depuis 1880 et on n'a même pas pu poser 70 kilo-

---

(1) Le colonel Frey.

mètres de rails, et encore, c'est à grand'peine que l'on parvient à entretenir cette ligne microscopique. A l'hivernage, les ponts sont détruits, la voie s'effondre en beaucoup d'endroits et presque tout est à refaire.

Un fait curieux vient de se produire au camp des tirailleurs. Deux noirs ont été volés il y a quatre jours. On les a portés déserteurs : mais il est probable qu'ils sont tombés dans une embuscade où on les a faits prisonniers, et ils sont maintenant attachés et dirigés sur un marché du *Bambouck.*

Nous autres blancs, nous ne sommes pas exposés à pareille mésaventure. Les indigènes savent trop bien que les Européens sont incapables de se livrer ici à un travail un peu fatigant : ils ne cachent pas, d'ailleurs, le mépris qu'ils ont pour nous, chétives créatures, dont la valeur commerciale est nulle.

Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il existe, paraît-il, des marchés d'esclaves jusqu'à Médine, devant le fort. Un infirmier noir m'a raconté tout à l'heure qu'il y a retrouvé son fils qu'on lui avait volé.

12 novembre. — Grande revue ce matin, à six heures, sur le plateau de Papahraa. Après la revue, le colonel nous a adressé quelques bonnes paroles, ce qui a produit un excellent effet, car nous avions besoin d'avoir le moral un peu remonté.

14 novembre. — Demain ou après-demain, nous allons tous partir pour *Diamou.* Les spahis partent ce soir, ils s'arrêteront à *Saboucïré* et à *Dinguira.* La 39e compagnie ira camper à *Kayes* dans les magasins. On nous fait verser nos havre-sacs et nos capotes : nous ne porterons sur nous que le fusil, les cartouches, la toile de tente et le couvre-pieds.

18 novembre. — Nous partons en chemin de fer pour Diamou, il est quatre heures du matin. Nous montons la rampe du Fouti et nous nous arrêtons à *Saboucïré* où la machine prend de l'eau. Nous passons ensuite à Dinguira où le réservoir à eau est abrité par un arbre énorme. A notre gauche se trouve une montagne en forme de pain de sucre, que les noirs appellent *Keoli* (1).

---

(1) Mage découvrit cette montagne dont il esssaya de faire l'ascension. « Je ne pus parvenir au sommet, écrit-il ; après avoir franchi une série de plans inclinés,

Nous arrivons à *Diamou* vers neuf heures. Comme pour nous ménager la surprise du coup d'œil, c'est seulement au sortir d'un petit bois que nous apercevons en entier le site magnifique de *Diamou*. A gauche, le mont Kouroundi-Koundia, au pied duquel passe le fleuve ; à droite et devant nous, des montagnes rocheuses en forme de tables qui s'élèvent à pic au-dessus du sol avoisinant.

Une vallée profonde est traversée par le chemin de fer au moyen d'un pont qui domine le haut des roches gigantesques que les pluies torrentielles de l'hiver ont roulées jusque-là.

Nous nous installons dans un gourbi parallèle à la ligne de chemin de fer et en face du village.

19 novembre. — Je couche dans le gourbi entre deux camarades qui, comme moi, ont la dyssenterie, mais qui n'ont ni la force ni le courage de se lever... On devine les conséquences, heureusement qu'il y a des fourmis noires à Diamou : si elles piquent parfois jusqu'au sang, en revanche, elles se chargent de nettoyer les ordures !

21 novembre. — J'ai eu un accès de fièvre violent. On a pris ma température, j'avais 42°.5. Maintenant (7 heures du soir), ma fièvre est tombée. Je prends plus de 2 grammes de sulfate de quinine et je croque quelques *Kolas*, espèce de noix très amère, qui vient de la côte de Guinée. Les noirs s'en servent pour combattre la fièvre. Après avoir mangé des Kolas, l'eau a une saveur beaucoup plus fraîche.

22 novembre. — Ce matin, je vais relativement bien. — Nous passons une revue d'armes, puis on nous distribue à chacun 136 cartouches.

Un soldat de la 39e compagnie est mort à midi.

23 novembre. — On demande des volontaires pour partir avant la

---

j'arrivai à une muraille verticale de plus de vingt mètres de haut, que je ne pus escalader. J'avais là une très belle vue. Le fleuve dessinait les sinuosités de son cours entre Dinguira et nous, coupé par ses barrages et ses chutes étincelantes au soleil. »

colonne : je me présente, on m'accepte. On nous retire nos fusils Gras et on nous donne des *Kropatschek*.

Cela marche bien, depuis hier, quatre blancs sont morts.

24 novembre. — Je suis de garde. — Les disciplinaires ont mis le feu à leur gourbi. Plusieurs d'entre eux y ont laissé leurs cartouches qui éclatent ; on dirait une fusillade sérieuse...

26 novembre. — Ce soir, nous nous sommes baignés dans un petit marigot voisin du camp. Il faut être fou pour faire une chose pareille, c'est plein de caïmans.

27 novembre. — Un disciplinaire est mort ce soir.

28 novembre. — Je suis de garde pour empêcher les hyènes d'approcher du cadavre du disciplinaire qu'on n'a pas encore enterré.

29 novembre. — Ce soir, il y a tamtam au village : je mange des patates frites à la graisse de bœuf et des pistaches grillées. Je me promène dans le village avec un camarade : les noirs nous chantent aux oreilles : *Kakandé lari toubab !* (les blancs sont toujours malades!) Et dire qu'on est obligé de supporter ces injures sans pouvoir tomber sur ces brutes !

5 décembre. — Notre capitaine vient de recevoir l'ordre de partir demain de bonne heure avec sa compagnie et une vingtaine de disciplinaires.

6 décembre. — Nous quittons *Diamou* à six heures du matin. Nous passons le *Dibako*. Je suis à l'arrière-garde ; il faut relever les mulets qui tombent. A neuf heures et demie, nous arrivons à *Tintilla*. Il fait très chaud. Nous campons au bord du fleuve, sous quelques rares palmiers et au milieu de hautes herbes.

7 décembre. — Nous levons le camp à quatre heures du matin ; nous traversons trois marigots et nous passons en face de la chûte de *Gouïna*. Le fleuve tout entier tombe d'une hauteur de plus de dix mètres en faisant un bruit épouvantable qui s'entend à plus de 8 kilomètres.

Nous arrivons à huit heures au village de *Fou-Khara*. Nous campons au bord du fleuve, sous un gros arbre.

Les disciplinaires ont volé des poulets et des moutons. Le chef du village vient se plaindre, mais allez donc trouver les coupables ; les gradés sont complices !

8 décembre. — Départ de *Fou-Khara* à une heure du matin. Nous arrivons au *Galongo* vers six heures et demie : c'est un torrent très encaissé et la différence de hauteur entre le fond du lit et le bord de la rive est d'environ 20 mètres. Nous traversons pourtant ce torrent, ce qui n'est pas une petite affaire, surtout avec des mulets. Nous avons de l'eau jusqu'à la ceinture.

Nous campons sur la rive droite du Marigot. Voilà que deux disciplinaires se prennent de dispute. Ils en viennent aux mains avec tant d'ardeur qu'ils vont rouler tous deux jusqu'au fond du torrent dont ils se sont approchés sans s'en apercevoir. Heureusement qu'en cet endroit la rive n'était pas trop escarpée, sans quoi ils pouvaient se tuer.

9 décembre. — Nous quittons le campement vers une heure du matin. Vers cinq heures et demie, nous arrivons aux mares de *Talaary*.

Défense de se servir de l'eau des mares. Pour se laver, il faut aller au fleuve qui coule à un kilomètre de là.

Le cuisinier noir de notre escouade enfreint cette défense, mais il est dévoré par les sangsues qui lui mettent les pieds dans un état..... Un disciplinaire a voulu se baigner dans la mare, il lui est arrivé la même mésaventure qu'à Boubou-Guera.

Boubou-Guera, c'est notre cuisinier, un petit négrillon de quinze ans. Il était esclave des Sarrakollés à *Senoudebou*, sur la Falémé : il a déserté, l'année dernière, le domicile de ses maîtres.

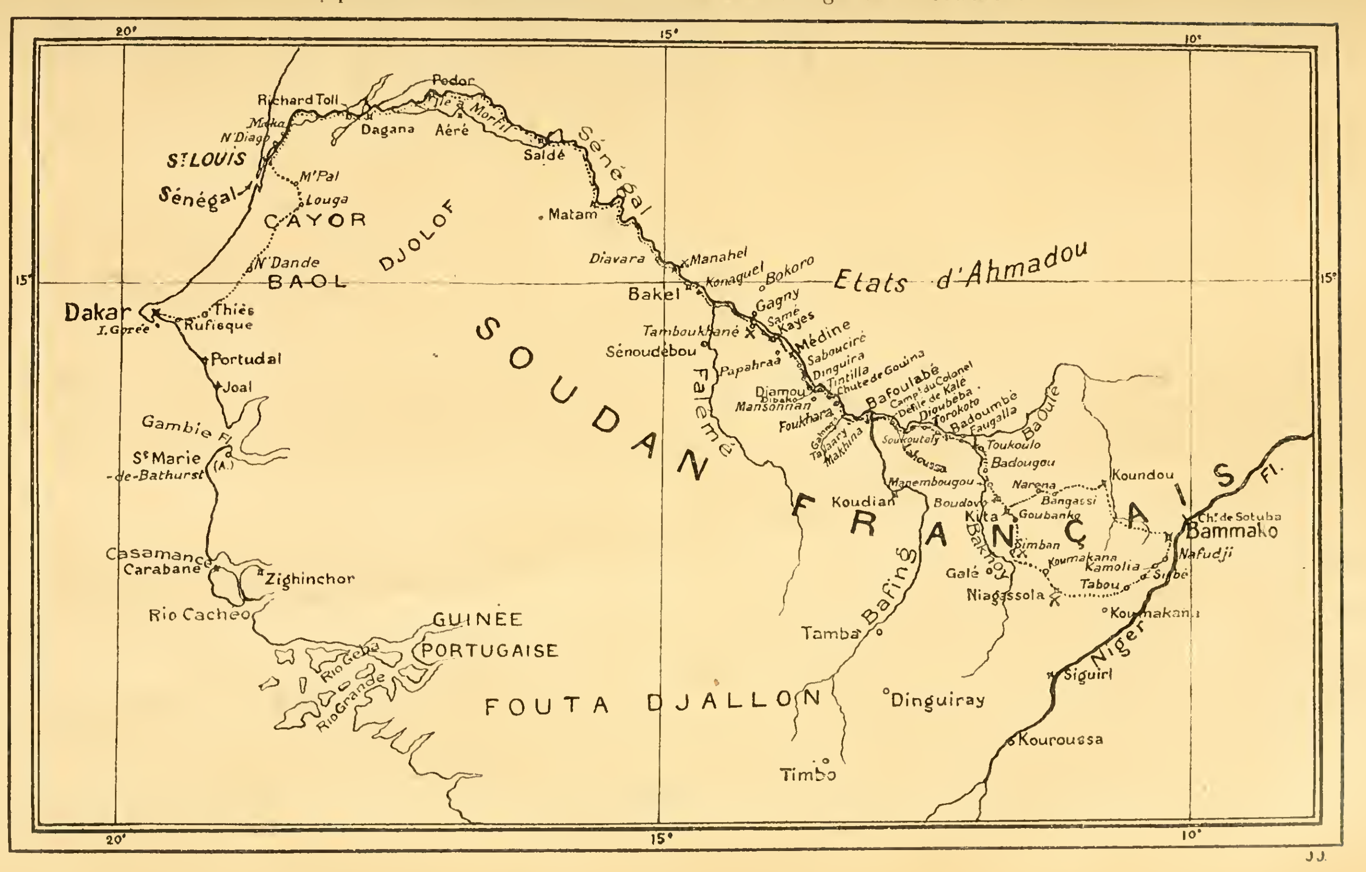
Je fais tente avec un voisin qui a la dyssenterie. A 9 heures du soir, il se met à râler. J'ai bien peur qu'il ne passe pas la nuit.

10 décembre. — Mes prévisions ont été heureusement trompées. Mon voisin de tente n'est pas mort : il est évacué sur l'infirmerie de *Bafoulabé*,

Nous partons de bonne heure, il y a dix-huit kilomètres à faire. Nous traversons des marécages boueux où la marche est excessivement

CROQUIS

pour suivre les marches de « Deux ans au Sénégal et au Soudan ».



pénible. Il faut déployer une force musculaire considérable pour retirer son pied de la vase dans laquelle on enfonce parfois jusqu'au mollet.

A 9 heures du matin, nous arrivons à *Makhina*, village situé à 4 kilomètres de *Bafoulabé*. Nous campons sous deux gros arbres, sur la rive gauche du *Bafing*. On nous apporte de Bafoulabé du pain bien cuit et fait avec de la bonne farine. Cela semble délicieux.

A 5 heures du soir, quelques bons compagnons et moi nous allons dans les *Lougans* (terrains cultivés) de Makhina à seule fin d'y opérer à notre profit une petite cueillette occulte de pastèques et de potirons qui nous serviront à faire la soupe.

11 décembre. — A six heures du matin, départ pour Bafoulabé où nous arrivons à sept heures. Le poste est important : il est construit sur la rive gauche du Bafing en face du confluent de cette rivière avec le *Bakhoy*. L'étymologie de Bafoulabé est d'ailleurs : Ba, rivière ; Foula, deux ; Bé, confluent. La réunion des deux cours d'eau forme le Sénégal.

Nous campons dans de vastes gourbis en paille parallèles au Bafing.

Le poste se compose d'un grand bâtiment central, à un étage, entouré d'un simple mur en maçonnerie contre lequel sont bâties plusieurs cases qui servent de magasins, d'infirmerie, de prison. Derrière, sur le bord du fleuve, existe un jardin entretenu à grand renfort d'arrosages où poussent quelques rares pieds de salade et des plants de choux maigres et languissants : en revanche, il y a des tomates superbes et beaucoup de bananiers et de dattiers.

Ce matin, c'est moi qui suis chargé de faire la cuisine de l'escouade, le petit Boubou a disparu depuis hier soir. Il s'est peut-être sauvé. J'achète pour l'escouade un pain de graisse de Karité. Cette graisse que les noirs savent extraire d'une sorte de noix n'est pas mauvaise pour faire la cuisine quand on sait bien la préparer ; mais si on l'emploie telle quelle, elle conserve alors une saveur de caoutchouc insupportable.

Bafoulabé possède un four à briques qui fonctionne régulièrement et rend de grands services.

(*A suivre*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Excursion à la Forêt de Mormal (1).

Le 22 juin, les excursionnistes, sous la direction de Messieurs Fernaux et Crépin, partaient de Lille pour aller visiter la forêt de Mormal. Monsieur H. Bécourt, Inspecteur des forêts, membre correspondant de la Société, nous attendait à la descente du wagon avec sept de ses gardes, et se mettait gracieusement à notre disposition pour nous servir de guide.

Nous n'avons qu'un pas à faire pour nous trouver sous bois. A droite et à gauche de la voie ferrée s'étend, à perte de vue, une allée magnifique largement éclairée et bordée d'une double rangée de feuillages épais. Au lieu de la suivre, nous nous dirigeons, par une sente étroite, vers un des cantons forestiers les plus touffus, celui de la Carrière. L'impression est absolument celle qu'on ressent quand, au sortir d'une rue ensoleillée, on pénètre dans une cathédrale : même nuit, même silence, même solennité froide tombant des voûtes, même caractère religieux, oserai-je dire. Un dôme presque impénétrable bruit au-dessus de nous. A nos pieds croissent les fougères amies de l'ombre, d'un vert frais et intense. Le sol disparaît sous un amoncellement de feuilles mortes qui, en se pourrissant, forment autour des troncs une couche d'humus des plus fertiles. Les arbres sont pour la plupart des chênes, chênes splendides, dont quelques-uns atteignent une hauteur prodigieuse et une largeur telle que trois gardes ne peuvent arriver ensemble à les embrasser. Leur valeur est de 1500, 2000 francs, quelquefois plus : l'estimation ne peut en être faite que par les marchands de bois, qui se les disputent à des prix très élevés. Certain original acheta un de ces arbres et y prit le bois nécessaire pour se faire construire un cercueil, afin de dormir son dernier sommeil dans une couche en quelque sorte plus glorieuse. Comme pendant à cette histoire, notre guide nous apprend que de jeunes mariés viennent parfois choisir eux-mêmes, sur place, le chêne qui devra servir à confectionner leur lit de noce. Nous comprenons du reste l'espèce d'enthousiasme qu'éprouve visiblement Monsieur Bécourt devant d'aussi magnifiques végétations. Nous dirons même, en songeant aux efforts prodigués depuis tant d'années par l'honorable inspecteur à l'enrichissement du domaine confié à sa garde, qu'à l'admiration pourrait se joindre chez lui un sentiment de fierté très légitime. S'il n'en a pas été ainsi, nous avons eu du moins, une fois de plus, le délicat plaisir de rencontrer et d'estimer un homme chez qui le mérite n'excluait nullement la modestie.

(1) Voir, sur la forêt de Mormal, l'étude très approfondie et très complète publiée par M. H. Bécourt, dans les Bulletins de la Société de Géographie (années 1887 et 1888).

Nous approchons d'une lisière ; nous sautons quelques larges fossés où croissent des fougères à demi brûlées par les rayons du soleil, et débouchons dans une section de jeunes taillis. Ce sont, tantôt de grands espaces dégarnis par des coupes récentes, tantôt des buissons d'aunes, de saules, de jeunes chênes ou de jeunes charmes, au milieu desquels serpente le chemin. Tous ces arbres, situés d'ailleurs dans un vallon, et exposés aux intempéries de l'air, portent les traces des gelées tardives de cette année. Les arbres à bois dur, comme le chêne, en ont particulièrement souffert. Les nouvelles pousses sont brûlées, jaunies, racornies, et l'aubier lui-même, çà et là, a subi les atteintes du froid. Plus loin, dans le voisinage d'une voie ferrée, c'est la vapeur des locomotives qui semble avoir compromis en partie la réussite d'un peuplement ; une indemnité importante a même été accordée à l'État par la Compagnie responsable. Heureusement, ces dégâts sont purement locaux et accidentels. Déjà nous entrons dans une zone plus verdoyante. L'espace s'élargit autour de nous, les grands végétaux reparaissent. Voici des frênes au tronc blanc et satiné, des hêtres au fût droit, vigoureux et gigantesques. Dans certains espaces un peu dénudés, on nous fait remarquer sur le sol une série de taches circulaires, d'un brun velouté : ce sont des plants de jeunes hêtres à peine sortis de terre ; à les considérer de plus près, chacune de ces tiges en miniature s'épanouit en bouquet, en houppette, à l'instar des grands arbres qu'elles sont appelées à remplacer un jour. Petits hêtres deviendront grands, pourvu que les insectes phyllophages et les limaces, attirés par l'humidité du sol, ne les détruisent pas avant la croissance. C'est pour parer à ce danger qu'on a dégarni l'épaisse futaie environnante, et laissé pénétrer jusqu'à eux l'air et le soleil. Ainsi la conservation des jeunes plants exige un soin, une sollicitude presque constante. Du reste, comme le dit fort bien M. Bécourt, un bon forestier, dans ses tournées d'inspection, doit moins regarder au-dessus de sa tête qu'à ses pieds. Le sol, c'est la richesse, c'est l'avenir ; et, dans les préoccupations de tout sage économe, l'avenir doit passer avant le présent.

Dans une vaste clairière, nous remarquons deux huttes basses et couvertes de chaumes : ce sont les loges des sabotiers. Nous y entrons. L'une est déserte, avec son feu mort. Dans l'autre, quelques paysans sont réunis autour du foyer où la soupe se prépare. La cheminée existe à peine ; la porte ouverte et les interstices du toit suffisent à établir un courant d'air, la fumée s'exhale par mille issues à travers la paille noircie, ou se répand dans l'intérieur de l'habitation. A droite et à gauche du foyer sont deux lits en feuilles sèches. Le sol, en terre battue, est encombré d'objets divers. Depuis l'époque des Gaulois, la forme de ces huttes n'a pas varié ; peut-être en est-il à peu près de même du caractère de leurs habitants. Quoi qu'il en soit, ce sont des hommes robustes, au teint hâlé, fortifiés par la vie en plein air et les émanations salubres de la forêt. Ils travaillent debout, au seuil des loges, sous des abris artificiels composés de quelques planches. L'un d'eux nous met au courant des travaux de sa profession : un morceau de bois d'aune est taillé par lui à coups de tranchet ; le bois, très tendre, vole en éclats, et bientôt le sabot se dessine, dans sa forme encore grossière, avec le talon et la courbure du devant ; une lame très effilée permet d'en arrondir les aspérités et de perfectionner cette première ébauche. Le second sabot est rapidement creusé de la même façon. Il ne reste plus qu'à faire le travail d'évidage et à y ajouter quelques enjolivements. Les sabots se vendent à la grosse aux marchands de bois des environs.

Nous quittons à regret ces braves gens pour rentrer sous bois. La route, assez accidentée, traverse d'abord un plateau quelque peu sauvage, puis une section de jeunes taillis aux feuillages épais, et nous arrivons ainsi au hameau de Locquignol, à « l'île », suivant l'expression pittoresque de nos guides. Et en effet, Locquignol, situé au centre même de la forêt, est entouré de toutes parts d'un véritable océan

de feuillages, dont les lisières se dessinent comme une bande noire à l'horizon. Le hameau se compose d'une vingtaine de maisons d'aspect riant, entourées de jardins et de pâturages. L'industrie du pays consiste dans l'élève du bétail et la confection des fromages. A l'un des angles de la place se trouve une ferme qui dépendait autrefois du château des princes du Hainaut, détruit au siècle dernier. On aperçoit encore aux alentours les larges fossés qui devaient servir à sa défense.

Nous entrons à l'unique auberge de la localité, où nous trouvons un dîner copieux, assaisonné surtout par un excellent appétit. Une heure après nous quittons le village de Locquignol et reprenons notre route en nous dirigeant vers le Sud.

La partie de la forêt dans laquelle nous pénétrons, est peut-être la plus belle, la plus pittoresque. La route y est large et bien entretenue ; de grands arbres fort heureusement groupés, d'essences et par conséquent de formes et de nuances différentes, finement éclairés par des jeux de rayons obliques, font penser à certains paysages purement décoratifs, comme ceux de la forêt de Fontainebleau. La vue d'une maison coquette, assise sur une hauteur, à gauche, au milieu de foins coupés, plonge quelques-uns d'entre nous dans je ne sais quelles rêveries bucoliques et sentimentales. Puis nous entrons dans l'épaisseur du bois. Nous suivons un chemin de terre étroit, accidenté, bordé de bruyères, avec çà et là, sous les branches, des coins de lumière argentée, des dessous mystérieux où l'on regrette de ne pouvoir s'égarer. Il faut marcher. La forêt devient plus sauvage. Nous allons à la file par de petits sentiers, hâtant le pas, et chantant en cadence avec nos vieux gardes eux-mêmes qui se sentent, disent-ils, tout ragaillardis à l'exemple des jeunes gens.

C'est ainsi que nous tombons au carrefour du Chêne-la-Guerre. Nous y trouvons toute une famille banquetant joyeusement autour d'une grande table. Deux calèches ornées de feuillage stationnent, plus loin, devant la porte d'une auberge. Beaucoup de touristes viennent en effet, dans la belle saison, se distraire en cet endroit traditionnel, qui est en quelque sorte le Plouick de la forêt de Mormal. C'est également, paraît-il, le lieu choisi par les infortunés « qu'exaspère le mal de vivre ». Il n'est pas rare, à cette époque de l'année, d'y voir se balancer aux branches, comme un fruit nouveau, quelque misérable pendu, tirant peut-être la langue aux dîneurs insouciants et réjouis qui, sans le savoir.... Payons vite les rafraîchissements commandés pour nous, et fuyons sans lever la tête.

Nous entrons dans le canton de Fontaine-Madame. Toujours des arbres de haute futaie, des colonnades de hètres aux fûts droits et élancés, puis des frênes, des charmes, mais très peu de chênes dans cette région, qui autrefois en comptait un grand nombre. Bien des années s'écouleront encore avant qu'on puisse tenter un repeuplement de cette précieuse essence. De là une perte considérable pour le Trésor.

Comme certaines forêts du Nouveau-Monde, la forêt de Mormal semble muette et dépourvue d'oiseaux. Jusqu'à cette heure, le seul coucou semble nous avoir souhaité la bienvenue ; encore n'était-ce qu'une note triste et lointaine. Nous en exprimons notre étonnement à Monsieur Bécourt, qui nous apprend que cette époque étant celle de la couvée, les oiseaux se gardent bien de trahir leur présence par des chants. Mais, dès que vient la saison des faines mûries, c'est d'un bout à l'autre de la forêt un concert ininterrompu de trilles et de modulations. Des myriades de pinsons d'Ardennes s'y donnent rendez-vous des pays les plus lointains. Les villageois les prennent facilement, les mettent dans des cages grandes comme la main, et organisent fréquemment dans le pays des concours de pinsons.

Le gibier n'est pas abondant à Mormal. Aussi les gardes ont-ils peu à sévir contre le braconnage ; leur principale surveillance s'exerce contre les maraudeurs qui y font des coupes de bois. Le sanglier s'y montre fort rarement aujourd'hui. Cepen-

dant, au commencement du siècle, les généraux russes qu'y avaient amenés l'invasion, organisaient dans la forêt des battues fréquentes et très fructueuses.

Après avoir franchi un bras de la rivière de l'Écaillon, nous arrivons, par des sentiers peu frayés, encombrés de bois nouvellement abattus, à la Fontaine-Madame, qui donne son nom à ce sectionnement. C'est un bassin circulaire entouré de buissons épineux, et couvert d'une couche épaisse de lentilles d'eau. C'est là, dit-on. que les comtesses du Hainaut venaient quelquefois se baigner. Nul doute qu'on n'y accédât alors « par des pentes gazonnées et doux-fleurantes », mais quel changement depuis ! De quel œil triste les gracieux fantômes des châtelaines doivent ils considérer ces lieux! car elles reviennent, les *dames*, ou plutôt elles revenaient autrefois, et, si l'on en croit les traditions populaires, plus d'un témoin disparu les a vues jadis errer dans ces parages, comme Mélusine autour de la fontaine de Lusignan.

Ainsi que toutes les forêts, Mormal possède de nombreuses légendes. C'est là, vous disent les gens du pays, que fut enterré il y a trois siècles le fameux Gargantua. Un mamelon désigne l'endroit où repose sa tête. Des fouilles furent pratiquées il y a bien des années pour découvrir les restes du géant, mais si elles n'amenèrent aucun résultat, c'est que le sol ne fut pas creusé assez profondément. Un de nos gardes, celui qui nous faisait ce récit, regrettait qu'il ne lui fût pas permis de recommencer les fouilles. Hélas! il faut en prendre son parti, Gargantua est et restera éternellement couché sous la forêt de Mormal; et avec lui les légendes auxquelles croyaient nos pères.

Nous touchons à la limite de la forêt. Voici bientôt le carrefour de l'Opéra, puis. un peu plus loin, la Pépinière, vaste parc fort bien aménagé, où nous admirons de nombreuses essences d'arbres destinés au repeuplement des sections.

Nous sortons enfin de la forêt, bordée de ce côté, c'est à dire à l'Ouest, par la magnifique chaussée Brunehaut, traversons le gracieux village de Jolimetz, et après une visite au Parc du château, nous arrivons au Quesnoy. La ville semble déserte : presque toute la population s'est en effet portée aux abords de la gare pour assister à quelques spectacles de haute liesse, tels que courses en sac et chasse au canard. Nous laissons la foule à ses plaisirs et allons nous installer dans la cour d'une auberge où une table a été dressée et servie pour nous sous le couvert. Nous y trouvons un dîner passable arrosé de copieuses libations de vin de champagne, et à l'issue duquel notre ami, M. Crépin, porte un toast dont nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici le sens, puisqu'il est encore de circonstance aujourd'hui :

Nous sommes profondément reconnaissants au sympathique Monsieur Bécourt de l'accueil gracieux qu'il a bien voulu témoigner aux Membres de la Société de Géographie, et lui promettons, puisqu'il veut bien nous y convier, de mettre encore à profit son amabilité, quand une occasion nouvelle nous sera donnée de visiter la magnifique forêt de Mormal, qu'il nous permettra bien d'appeler un peu *sa* forêt.

G. Houbron

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

AOUT.

Rivières du Sud, Côte d'Or, Golfe de Bénin. — Décret créant une administration spéciale et séparée du Sénégal, pour ces établissements, à dater du 1er janvier 1890. — 1er août.

Angleterre. — Arrivée en Angleterre de l'empereur d'Allemagne Guillaume II, rendant visite à la reine Victoria. — 2 août.

Abyssinie. — Les Italiens occupent sans résistance la position stratégique d'Asmara. — 3 août.

Haute-Égypte.— Défaite et mort du chef des Derviches soudanais Wad el Njumi, à Toski, par les troupes anglo-égyptiennes du général Grenfeel. — 3 août.

Crète. — Circulaire Tricoupi aux puissances, annonçant qu'à défaut d'une action collective de leur part pour rétablir l'ordre à Crète, le Gouvernement hellénique ne pourrait s'abstenir de prendre des mesures énergiques. — 5 août.

Italie. — Mort à Naples, de Benedetto Cairoli, ancien premier ministre. — 8 août.

Crète. — Note de Saïd-Pacha aux puissances, en réponse à la note grecque du 5 août, annonçant l'envoi par la Porte de Chakir-Pacha en Crète, pour pacifier l'île. — 9 août.

Tonkin. — Capture du doc Tich, chef pirate, à la suite d'une série d'engagements dans l'île des Deux-Songs. — 12 août.

Haïti. — Le président, général Légitime, ne pouvant plus résister au gouvernement des provinces du Nord, abandonne le pouvoir et quitte Port-au-Prince. — 22 août.

— Le général Hippolyte, chef de l'insurrection du Nord, entre à Port-au-Prince et se proclame chef du pouvoir exécutif. — 23 août.

Palestine. — Le *Moniteur de l'Empire allemand* publie un ordre du Cabinet portant création de l'ordre évangélique de Jérusalem relative à la propagation du culte évangélique en Palestine. — 27 août.

Indo-Chine. — Décret relatif à la composition du conseil supérieur de l'Indo-Chine et du conseil privé de Cochinchine, modifiant celui du 7 décembre 1888, lequel a modifié celui du 16 juillet 1888, modifiant celui du 19 novembre 1887, lequel portait lui-même modification de celui du 17 octobre 1887. — 26 août.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Exploration Bonvalot. — La Société de géographie de Paris vient de recevoir un télégramme de M. Bonvalot adressé de Chueng-King (Chine), qui annonce son arrivée à Tassien-lou, province de Se-Tchouen, après une heureuse traversée du nord au sud et de l'est à l'ouest du Thibet, but principal de l'expédition. On sait que M. Bonvalot est accompagné du fils du duc de Chartres, le prince Henri d'Orléans.

Port Arthur. — Ce nom qui ne vous dit rien, ami lecteur, est tout simplement celui d'un arsenal chinois : les Célestes disent Liu-Chun-Khou.

Il est situé à l'extrémité de la presqu'île de Mandchourie, à l'ouest de la Corée. C'est une belle rade naturelle, admirablement protégée par une ceinture de rochers et reliée à la pleine mer par une passe assez étroite. On ne pouvait trouver situation plus favorable à l'établissement d'un port militaire.

C'est là que la Chine a placé le principal centre d'action et de ravitaillement de son escadre du Nord, qui compte en tout une douzaine de bâtiments. Il protégera le golfe de Petchili et Pékin contre l'éventualité d'un blocus.

Ce qui nous intéresse à Port Arthur, c'est que les travaux ont été confiés à un syndicat de constructeurs français. Commencés en 1887, au milieu de difficultés inouïes, ils sont aujourd'hui à peu près terminés. C'est un brillant triomphe pour nos ingénieurs et le prélude d'autres succès du même genre.

AFRIQUE.

L'accord franco-anglais. — Le contre-coup de l'accord anglo-allemand s'est fait heureusement sentir. L'Angleterre a admis la France au partage du continent noir. Un traité a été signé le 6 août.

En substance, le traité porte la reconnaissance complète du protectorat français sur Madagascar ; le droit pour la France de conclure des traités avec les chefs des

pays situés entre les deux lignes tirées dans la direction du lac Tchad et partant, l'une de la côte orientale de la Tunisie et passant auprès de Ghadamès, l'autre d'un point du Niger, Say ou un peu au-dessus, enfin la nomination d'une commission de quatre membres, deux Anglais et deux Français, laquelle se réunira à Paris et réglera les détails nombreux de la délimitation des diverses sphères françaises et des diverses sphères anglaises dans les pays situés dans ce que l'on appelle la boucle du Niger, c'est-à-dire entre le Niger et la côte. Ce sera un travail d'autant plus délicat que les documents géographiques sont moins nombreux. Quant à faire une délimitation sur les lieux mêmes, il n'y faut pas songer avant un demi-siècle.

Ce traité, quoi qu'en peuvent penser quelques esprits chagrins, fait grand honneur à la diplomatie française; car, admettant la France au partage des sphères d'intérêts en Afrique, il lui donne une des plus belles parts. Il suffit, sans parler du Soudan ou du lac Tchad, de comparer Madagascar avec Zanzibar, de placer ce que nous gagnons dans la première de ces îles, en regard de ce que nous donnons dans la seconde.

En ce qui concerne la partie occidentale et centrale de l'Afrique, nous serons désormais les maîtres incontestés du vaste territoire qui s'étend du Soudan à l'Est, avec la ville de Barua sur le lac Tchad pour limite extrême, jusqu'au Niger, à l'Ouest, où nous occuperons la ville de Saye dans le pays des Songhaïs, peuplades dont, jusqu'à ce jour, nous n'avons pas eu à nous plaindre.

Ainsi, la zone d'influence française est déterminée, au Sud, par une ligne qui, partant de Saye sur le Niger, aboutira au lac Tchad. A l'Ouest du cours inférieur du fleuve, la limite de nos possessions sera fixée par une ligne qui ira de Saye à l'Atlantique, aux environs de Grand-Bassam, ou de Kotonou, si nous annexons le Dahomey.

Tous les pays visités par le capitaine Binger et M. Treich-Laplène rentrent ainsi dans notre sphère d'influence. Nous possédons 2,500 kilomètres du cours du Niger. La partie inférieure du fleuve, qui en compte 1,500, reste aux Anglais.

Il est bon d'observer que les Anglais rétrogradent de Gogo à Saye. Ils nous abandonnent ainsi 800 kilomètres d'un pays où la *Royal Niger Company* avait des agents, des comptoirs et sur lesquels elle pouvait élever de légitimes prétentions. La cession de ces territoires constitue une réelle compensation.

Les ambitieux eussent désiré que le Bornu nous fût concédé en entier; mais le champ qui est ouvert à la colonisation française, surtout du train dont elle marche, semble plus que suffisant à tous ceux d'entre nous qui ont quelque connaissance de ces régions encore presque barbares.

Enfin, un dernier bénéfice, et non le moins appréciable dans la situation où nous nous trouvons au Dahomey, que nous retirons déjà de nos bons rapports avec l'Angleterre, c'est qu'elle nous permet libre passage sur ses possessions de la côte, ce qui facilite le ravitaillement de nos garnisons, ravitaillement que les barres rendraient presque impossible par la voie directe, puisque, en moins de quinze jours, six de nos marins viennent d'être noyés devant Kotonou.

C'est là une concession des plus appréciables, surtout à l'entrée de la mauvaise saison, qui menace d'être terrible, cette année, dans ces parages.

D'ailleurs, Stanley approuve. — Il s'est entretenu avec le correspondant de l'*Indépendance belge* qui a eu l'idée singulière de lui demander une consultation sur l'accord anglo-français.

Stanley a commencé par déclarer à son interlocuteur que l'accord anglo-français est excellent, surtout pour la France. A son avis — qui ne saurait être suspect en la matière — les avantages sont incalculables pour nous.

En ce qui concerne la construction du chemin de fer transsaharien, c'est une

tâche bien facile, a-t-il dit. Il suffira d'appliquer le système américain, c'est-à-dire de construire deux kilomètres par jour.

Ce système est des plus simples, en effet. Par malheur, Stanley n'indique pas les moyens de l'appliquer. Comme il faut prévoir les agressions des naturels qui pourraient détruire les travaux, le célèbre explorateur conseille l'emploi de rails en fer excessivement lourds, de manière à en rendre l'enlèvement plus difficile.

Cette idée ingénieuse ne manquera pas, nous sommes sûrs, de frapper tous les bons esprits.

Stanley fait ensuite une description enchanteresse des avantages politiques que nous retirerons du traité anglo-français. « Songez donc, s'est-il écrié, que lorsque vous atteindrez le lac Tchad et le Niger, tous les sultans et chefs de tribus viendront vous faire leur soumission : vous pourrez facilement recruter là une véritable armée qui pourra vous servir en cas de révolte en Algérie ; j'ajoute même que, si vous avez à soutenir une guerre européenne, vous trouverez chez les naturels du pays de solides auxiliaires pour votre armée continentale.

Vous ne sauriez vous imaginer à quel point les habitants de ces régions sont dévoués, courageux et soumis, une fois qu'on leur a frappé l'imagination par quelque fait habile ; à ce titre, la construction du Transsaharien aura sur eux une action décisive. »

Nous ne savons si les hommes de guerre apprécieront, comme elles le méritent, les conceptions de Stanley, mais il faut convenir que l'idée d'une mobilisation dans le Sahara n'est pas absolument banale.

Comme explorateur, Stanley s'était déjà acquis une réputation considérable, mais comme fumiste « à froid » il est bien supérieur, ajoute un journal de Paris, commentant cet interview.

Expansion anglaise dans l'Est africain. — L'Angleterre vient de compléter ses possessions de la côte africaine, entre les territoires de la Compagnie allemande et le cap Guardafui ; l'Italie lui a cédé le protectorat de la côte des Somalis et reçut en échange Zeilah, à la pointe méridionale du golfe, et Tadjurah, en face d'Obock au nord, et d'Aden à l'est.

Zeilah est le point d'aboutissement des caravanes du Choa ; c'est par là que ce port a pour l'Italie une certaine importance.

L'Italie nous enserre de plus en plus à Obock.

Ce que les Allemands comptent faire dans l'Afrique centrale. — Le major Wissmann a déclaré à un rédacteur du *Courrier du Hanovre* qu'à l'expiration de son congé il retournerait en Afrique, afin d'achever l'œuvre commencée. Il organisera des stations échelonnées le long des différentes voies commerciales dans la sphère d'intérêts allemands. Les plus importantes de ces routes sont, selon le major Wissmann, celle aboutissant au lac Tanganika, ainsi que celle conduisant au lac Victoria Nyanza. C'est au sud du Victoria Nyanza, point où passent les caravanes des marchands d'esclaves, qu'Émin-Pacha va construire un blockaus et laisser une garnison.

Le major Wissmann souhaite vivement que les Allemands devancent les Anglais au point de vue de la navigation sur le Victoria Nyanza et que la construction du navire à vapeur projeté soit accélérée, afin que le pavillon impérial se montre le premier sur le lac.

M. Wissmann a déclaré également qu'il a réussi à faire modifier certaines clauses

du traité anglo-allemand. C'est à lui que l'Allemagne doit la conservation de l'île Mafia.

Les Italiens en Abyssinie. — Le comte Antonelli qui, l'an passé, decida Ménélick, négus d'Abyssinie, à envoyer Macounen, raz du Harrar, en Italie, pour la conclusion du traité italo-abyssin, est arrivé à Rome, de retour de l'Erythrée.

Il est, paraît-il, très mécontent des procédés du gouvernement italien à son égard. De concert avec les délégués de Ménélick, il avait arrêté les bases de délimitations qui furent ratifiées lors de la conclusion du traité du 2 mai 1889. Mais cette délimitation fut trouvée désavantageuse par le général Orero, qui déclara que l'Italie devait exiger, en sus des territoires qui lui étaient attribués, Hosman et Hamassen.

De nouvelles négociations furent engagées avec Ménélick, qui consentit à signer une convention additionnelle par laquelle il cédait Hamassen. Le général Orero ne se tint pas pour satisfait. Des explications très vives eurent lieu avec le comte Antonelli, et le ministre des affaires étrangères, devant qui le différend fut porté, donna raison au commandant de Massouah.

L'exécution de la convention fut suspendue et le comte Salimbeni fut chargé d'aller expliquer à Ménélick le changement d'opinion du gouvernement italien.

La situation favorisée de l'Italie en Abyssinie est l'œuvre du comte Antonelli qui n'a rien épargné pour arriver à un résultat.

Les inconséquences et contradictions du ministère italien éclairèrent Ménélick sur les vues de ses nouveaux alliés.

A la suite de cette rupture, l'influence française pourra sans doute se faire sentir plus utilement que par le passé.

Ménélick, qui n'a consenti à l'alliance italienne que pour se faire couronner roi des rois, pourra profiter de cette décision pour reprendre définitivement sa liberté.

Les sacrifices énormes d'hommes et d'argent consentis par l'Italie auraient donc été faits en pure perte, car les Italiens ne peuvent pénétrer en Abyssinie que par le Tigré, c'est-à-dire par la route la plus meurtrière.

Zeïlah, qui est la tête de route pour le Choa, appartient aux Anglais.

Dans les circonstances actuelles, l'Angleterre abandonnera plus difficilement que jamais cette place à l'Italie.

Les armées abyssines sont bien équipées, grâce aux cadeaux d'armes faits par le gouvernement italien. Il serait curieux que le *Négus* en fasse l'essai sur ses anciens alliés.

La situation des Italiens en Abyssinie est, on le voit, très curieuse.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE.

La soie en France. — Lyon est aujourd'hui, d'une façon incontestée, le grand marché international des soies. L'exonération de tous droits de douane de-

puis 1833, a permis aux efforts de ses négociants de conquérir cette prépondérance sur les marchés de Londres et de Milan qui la lui disputaient.

Le résultat, le voici en quelques chiffres qui représentent les quantités de soies ayant passé par le marché de Lyon en 1889, avec les différentes provenances :

Soies	de France	kilog.	700.000
»	d'Italie	»	919.976
»	de Turquie	»	538.484
»	de Chine	»	2.647.911
»	du Japon	»	1.141.627
»	d'autres pays	»	556.182
	Total	»	6.504.180

La France, on le voit, entre pour moins d'un neuvième dans le chiffre total de 6 millions et demi, sur lequel la fabrication lyonnaise a absorbé, à elle seule, quatre millions de kilogrammes, ou près de six fois le montant de la production française.

Une grande œuvre. — Le canal maritime du Nord. — A l'appui de ce que nous disions dans le Bulletin de juillet, nous citons l'article suivant, de « l'*Époque moderne* », dû à la plume de M. Gaston Routier, membre correspondant :

. . . .

« A M. Irénée Leys, l'ingénieur bien connu, l'honneur d'avoir étudié, combiné, façonné, enfanté de toutes pièces cet admirable projet du canal maritime du Nord, qui doit relier Paris au port de Boulogne et ainsi nous donner *pratiquement*, Paris port-de-mer. La mer à Paris, la mer, cette voie naturelle des échanges, cette mère du commerce international ! Que de vastes horizons ces seuls mots ne dévoilent-ils pas à l'esprit. Amener la mer au cœur du monde civilisé, faire de la capitale des lettres et des arts, de la Ville lumière, la reine commerciale du monde ! Ah ! l'œuvre est belle, et grande sera la gloire de celui qui la mènera à bonne fin !

M. Irénée Leys, depuis bien longtemps, s'est consacré à ce magnifique projet : il n'est pas seulement le promoteur de la question, il en est le père. Tous les projets précédents, depuis ceux de Sully et Vauban, avaient pour résultat de relier Paris à la mer par la Seine approfondie et élargie. Mais creuser le lit de la Seine ? Y avait-on songé ? Quelle entreprise coûteuse et aléatoire, où les obstacles les plus imprévus auraient pu surgir par le seul fait des caprices du fleuve.

Le canal de M. Irénée Leys se développe sur un terrain ferme et traverse la partie la plus industrielle de la France ; il fera profiter les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais de l'avantage de la distance, et leur permettra ainsi de lutter victorieusement sur le marché parisien avec les charbons anglais.

Tout bien considéré, le projet de Boulogne à Paris coûterait le moins cher. Il comprend quatre parties : 1° le canal de Paris à Boulogne-sur-Mer, et de Frévent à Lens ; 2° les bassins du port de Boulogne ; 3° les ports intérieurs et les entrepôts de Pont-Sainte-Maxence sur l'Oise, de Corbie-Amiens sur la Somme, de Frévent à la bifurcation de Pont-à-Vendin sur la Deûle ; les grands entrepôts de Boulogne, ainsi que les docks et le port de Pantin ; 4° l'outillage et un matériel complet de navigation et de traction. Chacune de ces quatre parties assure des services et des produits particuliers, tandis que le projet par la Seine ne comprend ni ports, ni entrepôts, ni matériel de navigation et de trafic.

Le projet de M. Irénée Leys me semble le digne complément de notre admirable Exposition universelle. Après une aussi grande victoire industrielle, il faut la consolider et la rendre impérissable par une grande victoire économique. Cette victoire économique, qui sera le salut de la France et contribuera grandement à l'expansion de la civilisation dans le monde, la réalisation prochaine du superbe projet du *Canal maritime du Nord* peut seule nous l'assurer. Aussi appelons-nous l'attention de tous les Français sur cette grande œuvre patriotique, et si notre faible voix est entendue, nous serons heureux d'avoir apporté, nous aussi, notre modeste concours à la plus grande et la plus noble entreprise de cette fin de siècle! »

Gaston ROUTIER.

EUROPE.

Un nouveau port dans la mer Blanche. — Le *Novoïé Vrémia* annonce que le ministre des voies de communication de Russie a soumis au comité des ministres un projet concernant l'établissement d'un port sur les bouches du fleuve Vaga, dans la baie de Soroka, sur le littoral de la mer Blanche.

(*Journal des Voyages*, 17 août).

Population de la Grèce. — Le dernier recensement donne comme chiffre de population de la Grèce, 2,187,208 habitants.

L'émigration en Alsace-Lorraine. — Une lettre d'Alsace nous apprend que l'émigration prend des proportions effrayantes dans les villages situés aux environs du Rhin, dans les arrondissements de Strasbourg et de Hagueneau. Ces contrées ont été complètement ruinées par les bas prix du houblon et par l'usure.

La plupart des émigrants sont des jeunes gens et surtout des hommes ayant terminé leur service militaire, c'est-à-dire l'élément le plus vigoureux. La plupart d'entre eux se rendent à Rochester, dans l'État de New-York.

Le canal de Liverpool à Manchester. — ÉTAT ACTUEL DES TRAVAUX. (Extrait d'une lettre de notre correspondant de Manchester). — Je ne pourrais me prononcer d'une façon précise quant au nombre des bassins. J'ai cru en compter huit et il y en a d'autres en construction. Même modèle que ceux de Liverpool, pouvant loger quatre vaisseaux de fort tonnage et permettant de passer la cargaison directement, du navire dans les magasins.

Naturellement, les lignes de chemin de fer des travaux sillonnent dans tous les sens. Les Anglais, gens pratiques, n'épargnent ni les bras, ni les machines. Des trains partout, des grues à déchargement, des dragueuses, et une véritable fourmilière d'ouvriers circulant dans tous les sens et toutes les directions.

En face des docks, un courant très large, garni d'écluses, permet aux navires d'évoluer à la rentrée ou à la sortie des bassins, avant de s'engager dans le canal qui débouche à gauche.

Le système de percement adopté par M. Walker, le chef-directeur des travaux, ou plutôt l'ex-directeur, car il est mort il y a six mois, est le suivant :

Au lieu de creuser d'un point à un autre, il a échelonné les ouvriers depuis Manchester jusqu'au point où le canal va rejoindre la Mersey. Comme il eût été impossible d'attaquer le travail d'un point à un autre, on a divisé cette longueur en un certain nombre de sections. Par exemple, la première section prend des docks jusqu'à deux kil. environ. A deux kil. la section est coupée. Une seconde, sur le prolongement, est ouverte à deux kil. sur une nouvelle longueur de deux kil. Ainsi de suite jusqu'à l'embouchure, ce qui fait une succession de canaux absolument séparés les uns des autres. Quand les sections attaquées maintenant seront terminées, les ouvriers et conducteurs rejoindront les extrémités et opéreront pour cela de la même manière ; une fois les tronçons réunis, le canal sera creusé sur toute sa longueur.

Chaque section a, naturellement, son état-major et ses troupes opérant absolument indépendamment des autres sur les devis et plans arrêtés. Ce qui fait, sur une étendue de 40 kilomètres, une ligne presqu'ininterrompue de villages ouvriers, de bureaux (bureaux de paye et bureaux de génie), et sur tout ce parcours courent les lignes de chemin de fer apportant et emportant les matériaux.

Après avoir admiré les docks, nous pénétrons dans l'atelier de menuiserie, où se construisent les portes des écluses.

C'est absolument monumental !

L'atelier a une longueur de près d'un kilomètre. Toutes les pièces sont faites, façonnées et jointes à la main. Les machines n'auraient pas assez de délicatesse pour forer et raboter ces pièces de charpente énormes.

Le bois employé est du bois « d'ébène vert », le plus solide et le plus résistant pour ces sortes de travaux. Chacune des pièces, des poutres ou des planches est travaillée par cinq ou six hommes, qui rabotent, forent et joignent les différents éléments.

Quand une pièce est terminée, pour la transporter à l'ajustage, on se sert du moteur qui circulait à l'Exposition au-dessus de la galerie des machines.

Sur le côté, on a creusé un immense réservoir, destiné à alimenter d'eau le canal, en cas de sécheresse excessive et de baisse de niveau. Comme le réservoir lui-même pourrait ne pas suffire, on a, en outre, aménagé un réservoir souterrain d'où l'eau sera chassé par de puissants propulseurs, toujours en cas de besoin.

Nous voilà repartis encore ; le train quitte la première tranchée au fond de laquelle travaillent quatre ou cinq cents hommes, et nous roulons alors sur le terrain non encore attaqué.

A remarquer : Au lieu de déblayer et creuser d'abord la tranchée, on fait une coupée de la profondeur voulue, puis, on élève le mur de revêtement, et ce n'est qu'après la construction des murs qu'on attaque le travail de déblai. Le déblai se fait au moyen des appareils appelés « Steam-Navies ». Une large cuve de fonte, aux bords garnis de lames tranchantes et pointues ; le fond à charnières, ouvert et fermé par la simple action d'une corde. La cuve fixée à un bras de fer tournant, pouvant s'abaisser et s'élever, ajusté au mât d'une grue à vapeur.

Les ouvriers attaquent la terre et la rompent ou bien la minent, Une fois cela fait, la grue abaisse le bras supportant la cuve. Le bord acéré de la cuve se pose sur le bord du talus attaqué ; le bras se relève et la cuve se remplit des débris amassés. Un quart de tour à droite, et la cuve pleine se trouve au-dessus des wagons : on tire la corde et le fond s'ouvre. En trois cuves, le wagon est plein.

Nous voici arrivés au pont du London-North-Western, un des nombreux obstacles que la Compagnie du Ship-Canal a eus à surmonter.

Le canal, coupant le remblai de la ligne, la Compagnie a exigé que le pont destiné à donner passage aux trains fût (et ce n'est que juste), construit par la Société du Ship-Canal ; cette dernière a fait grandement les choses. Le pont élevé par elle, en ce moment en pleine voie de construction est une merveille. Assez élevé pour que les plus hauts mâts puissent y passer et sautant d'une rive du canal à l'autre. L'effet le plus curieux provient de ce fait que le canal n'étant pas creusé encore à ce point là, on voit se dresser en plaine cet édifice qui n'est encore qu'ébauché. Les deux piles monstrueuses, au haut desquelles s'agitent, gros comme des mouches à une pareille hauteur, des ouvriers innombrables.

Encore des écluses. Plus loin, autre travail non moins curieux que les précédents.

Le tracé du canal coupe une rivière ; le propriétaire du terrain a consenti à le vendre à condition que le canal ne traverserait pas la rivière pour en absorber le contenu.

Et les ingénieurs font passer la rivière sous le canal.

Nous avions vu le plus curieux. Le reste des travaux est à l'état embryonnaire. Le canal court parallèlement à la Mersey sur une longueur d'environ 4 à 5 milles, soit 7 à 8 kilomètres ; puis, rejoint cette rivière par un estuaire large et profond, qui est déjà dessiné et ne sera ouvert que lorsque le tout sera terminé.

Quand je vous aurai dit que, tout le long du canal, il y a 1,600 hommes qui travaillent, vous vous ferez une idée du travail gigantesque de cette entreprise toute privée.

Birmingham se propose à l'heure actuelle de creuser un canal pour rejoindre celui de Manchester.

Le commerce italien pendant le 1er semestre de 1890. — Le journal *Il Sole* résume les résultats donnés par les tableaux semestriels d'importation et d'exportation, en Italie, pendant le 1er semestre de 1890.

Deux chiffres donnent une idée de la situation : l'importation en Italie s'est élevée à 686 millions, en augmentation de 39 millions, et l'exportation à 429 millions, en diminution de 52 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

ASIE.

Tonkin. — Une note officieuse dit :

On ne saurait trop y insister, le fleuve Rouge est la voie de pénétration par excellence, l'artère vitale que finira par suivre tout le trafic du Yun Nam. Les Chinois ne sont pas seuls à en bénéficier. Des maisons françaises de Haïphong manifestent l'intention d'ouvrir des comptoirs à Lao-Kay et à Mong-Tzé. Les frères Roques se préparent à consacrer plus de 3 millions dans une entreprise de transports de Mang-Hao à Haïphong. Tous ces projets sont à encourager, dût le budget du protectorat participer à la mise en train de ces choses pratiques dont l'ensemble fera la prospérité du Tonkin.

Des expériences concluantes ont été faites avec les charbons du Tonkin par les compagnies des Messageries maritimes et des correspondances fluviales. Le succès est définitivement acquis et l'avenir est illimité, si l'on songe que tout le massif montagneux du littoral et une partie du Loch Nam offrent des indices de gîsements très nombreux.

AMÉRIQUE.

Les Bills Mac-Kinley. — Nous trouvons dans le journal *la Géographie* un excellent article de M. Paul Vibert sur le bill Mac-Kinley. Nous en extrayons les principaux passages pour nos lecteurs.

En 1888, nous avons fait, avec les États-Unis, plus d'un demi-milliard d'affaires : 255 millions pour l'exportation et 248 millions pour l'importation ; la question est donc grave entre toutes pour notre commerce et notre industrie.

Les gens qui ont pour habitude de traiter les questions dont ils ne connaissent pas le premier mot ne sont pas embarrassés pour si peu ; les protectionnistes et les libres-échangistes en profitent pour s'injurier dans les quotidiens : c'est misérable, car les questions d'école n'ont rien à voir ici.

D'autres disent : l'Europe va s'entendre et l'on va établir des tarifs prohibitifs généraux sur tout le continent pour répondre aux bills américains.

Pardon, mais il faut examiner de près si la chose est possible ; or, *elle n'est pas possible actuellement*, les Américains le savent bien et voici pourquoi :

Nous achetons par an, aux États-Unis, environ pour 134 millions de francs de cotons bruts, 170 millions de céréales, 29 millions de graisses, 2 millions de peaux et fourrures, 10 millions de cuivres. Or ce sont là des matières premières dont notre industrie ne saurait se passer.

Les Anglais achètent par an aux Américains pour 700 millions de cotons bruts, 600 millions de blés et 300 millions de viandes ; je ne cite que les gros chiffres et l'on peut dire que les Anglais sont obligés d'acheter 2 milliards par an aux États-Unis, tandis qu'ils ne leur vendent que pour un milliard d'objets manufacturés ; les Anglais sont donc les tributaires des États-Unis et ne peuvent s'en passer, sous peine de tuer leur industrie.

Voilà pourquoi l'Europe ne peut pas s'entendre et ne peut pas répondre par des représailles générales.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur les bills connus de tous, ni de récriminer contre eux, ce qui serait perdre son temps, encore moins de réfuter une à une toutes les inepties qui se débitent en ce moment à leur propos.

Je crois avoir établi les deux seuls points intéressants : 1° que les États-Unis, en se passant de l'Europe, veulent achever de créer chez eux une industrie nationale ; 2° que l'Europe est dans la presqu'impossibilité de répondre aux Américains, parce qu'elle ne leur livre que des matières manufacturées, tandis qu'elle a absolument besoin de leurs matières premières.

Pourtant, M. Mac-Kinley craint les représailles des pays où les États-Unis nous écoulent leurs produits ; il se dit que nous pourrons aller chercher nos cuivres dans l'Amérique du Sud, par exemple, et nos blés au Canada ; il se dit que tous les États du monde ne sont peut-être pas aussi tributaires que l'Angleterre de son pays pour les matières premières, il se dit, qu'en tous cas, on fera des efforts désespérés pour échapper à cette servitude et il n'a pas tort ; et, se croyant très perspicace, il a tout prévu : il organise un système de subventions et de primes de sortie aux exportations américaines.

Eh bien, M. Mac-Kinley se trompe — du moins je l'espère — et l'avenir se réserve de lui montrer par où pèchait sa savante combinaison.

Ici, je demande pardon au lecteur d'entrer dans des considérations techniques de transport qui me sont familières, mais cependant c'est nécessaire, car, à mon sens, c'est précisément là où se trouve le défaut de la cuirasse.

D'ailleurs, la démonstration en est aisée à comprendre ; les bills vont entrer en vigueur, nos exportations sont absolument ruinées et nous sommes obligés d'aller chercher nos matières premières en Amérique ; vous le voyez, je suis M. Mac-Kinley sur son propre terrain, et je mets les choses au mieux pour son pays.

C'est très bien, mais il y a un point oublié par le législateur yankee, *c'est que du même coup il tue la marine marchande américaine aussi bien que la nôtre.* En effet, du moment que nous n'exportons plus, les chargements en travers disparaissent, le fret à bas prix n'existe plus et les marins américains sont les premiers à payer les pots cassés. Ou je me trompe fort, ou les bills se heurteront rapidement à cette question, anodine en apparence, des transports, et les primes de sortie seront impuissantes à engager à sortir des ports de l'Union des armateurs qui seraient certains de revenir sur lest.

La perspective n'est pas brillante, M. Mac-Kinley et vos compatriotes, avant peu, vous demanderont ce que vous en pensez

Le Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse. — Une des merveilles de la science sera certainement le chemin de fer en construction actuellement au Canada et qui doit transporter des navires de mille tonnes avec plein chargement, sur une longueur de 30 kilomètres, reliant la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick. Ce sera pour les navires une économie de parcours de plus de 11,000 kilomètres le long de côtes dangereuses.

(*Journal des Voyages*).

OCÉANIE.

Les bassins houillers de la Nouvelle-Calédonie. — D'un rapport, adressé au sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, par M. Porte, pharmacien principal de la marine, il résulte que la Nouvelle-Calédonie possède des bassins houillers d'une grande étendue et d'une réelle valeur.

Déjà, MM. Jules Garnier et Heurteau avaient constaté les richesses combustibles que présentaient les mines de Moindou, de Moméa, du Mont-d'Or, de la baie de Boulari, de Saint-Louis, des Portes de Fer et de la Dumbéa.

Les recherches de M. Porte ont complété les renseignements que l'on possédait. C'est ainsi que l'on a déterminé la présence de dix gîsements dans le premier arrondissement ; le second arrondissement en possède cinq ; dans le troisième arrondissement, il n'y en a qu'un ; par contre, il y en a deux dans le quatrième arrondissement. Le rapport publié par le *Journal officiel* dit encore :

« Les richesses houillères de la Nouvelle-Calédonie peuvent être divisées en deux types très distincts : le premier, où l'on trouve la houille anthraciteuse, capable de fournir du coke, et surtout utilisable sous forme de briquettes, telle qu'en contiennent les mines des Bruyères, la Treizième à Saint-Louis et celles de Moindou ; l'autre, la houille bitumineuse où le charbon est tantôt friable et pulvérulent, comme au Mont-d'Or, à Loyalty, à Moindou ou à Oua-Poquereux, à Sainte-Cécile ; tantôt sous forme de blocs volumineux, comme aux Portes de Fer. Dans ce cas, elle acquiert une grande valeur, brûle facilement avec une courte flamme en donnant très peu de fumée et convient admirablement au chauffage des chaudières à vapeur ; on y rencontre très peu de pyrites.

» L'exploitation constante et bien entendue des richesses houillères du sol néocalédonien serait donc de nature à permettre à bref délai à la colonie de s'affranchir du tribut qu'elle paye annuellement à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande pour l'importation du charbon étranger. En outre, elle permettra d'assurer avec sécurité le service des bâtiments de commerce, des navires de guerre de la station locale et des paquebots des Messageries maritimes.

» La création de bassins dans le port de Nouméa, actuellement à l'étude, en y attirant un plus grand nombre de navires de toutes les nations, assurera un débouché de plus aux productions houillères.

» Sans parler des 9,000 tonnes qui forment en moyenne la consommation annuelle des bâtiments de la station locale, et des 22,000 tonnes achetées tous les ans à Sydney par les paquebots des Messageries maritimes, la colonie fournira aisément les 1,237,125 tonnes qui ont été importées des colonies anglaises pendant les dix dernières années.

» Le prix de revient du charbon indigène ne dépassera pas, dans les premiers temps, le prix moyen de 15 francs par tonne au maximum, et pourra facilement être ramené à 12 fr. 50, prix du marché de Sydney.

» Or, si l'on songe que la tonne de houille importé d'Australie ressort à 33 fr. 50, on voit l'économie considérable que réaliserait la Nouvelle-Calédonie en employant ses richesses houillères et le profit qu'elle retirerait de l'exploitation de ses mines. »

Commerce de la Nouvelle-Zélande en 1889. — M. de Lostalot, vice-consul de France à Wellington, constate que dans la Nouvelle-Zélande une amélioration générale des affaires s'est produite, ainsi que le prouvent les chiffres suivants :

	1888	1889
	Liv. sterl.	Liv. sterl.
Importations	5.941,900	6,297,097
Exportations	7,767,325	9,339,265

soit une différence de 355,197 livres sterling dans les importations et de 1,571,940 dans les exportations en faveur de l'année 1889 (la livre sterling valant 25 fr. 45 dans ces parages).

Les trois villes principales de Wellington, Lyttelton (Christchurch) et Dunnedin ont vu leurs importations augmenter, tandis qu'Auckland n'arrivait pas à atteindre en 1889 le chiffre qu'il avait réalisé en 1888.

En ce qui concerne les exportations, Wellington, Auckland et Dunnedin ont également progressé, tandis que Lyttelton perdait de ce chef un peu plus d'un million de livres sterling.

Les habitants de la Nouvelle-Zélande viennent de célébrer par de grandes réjouissances publiques, le cinquantenaire de la prise de possession du pays.

Généralités.

Port de Dunkerque. — La darse N° 2, mesurant 165 mètres de longueur sur 90 mètres de largeur, vient d'être livrée au commerce.

Le 1er août, à 7 h. 1/2, le premier steamer a franchi le bâtardeau (en voie de démolition) qui séparait les darses Nos 1 et 2.

C'est le vapeur anglais *Maitlands*, venant de Hernosant, avec un chargement de bois pour la maison Trystram et Cie. Les opérations d'entrée ont parfaitement réussi.

Le steamer a été amarré au quai de la rive droite, à environ 100 mètres en aval de l'écluse des bélandres.

Le capitaine du *Maitlands* à qui était échu l'honneur d'inaugurer la seconde des darses de nos bassins de l'Ouest a fait fort coquettement pavoiser son navire à cette occasion.

On met la dernière main aux formes de radoub.

On nous annonce l'inauguration des cales sèches pour le mois prochain.

C'est le vapeur *Fournel*, de la Compagnie générale transatlantique qui, le premier, entrera en cale sèche pour y subir un nettoyage.

Ce steamer sera suivi de plusieurs voiliers qui ont à effectuer des réparations.

Les Allemands à Paris. — Il résulte d'une enquête faite par le préfet de police qu'il y a actuellement à Paris 30,229 sujets allemands, hommes et femmes.

Dans l'arrondissement de Saint-Denis, leur nombre est de 3,718, et dans celui de Sceaux de 1,771, soit pour le département de la Seine 35,718, dont 20,471 femmes et 15,247 hommes.

Voici les arrondissements qui contiennent le plus de sujets de l'empereur Guillaume :

Huitième arrondissement (Élysée), 2,238; neuvième (Opéra), 2,403; dixième (Saint-Laurent), 2,496; onzième (Popincourt), 2,871; dix-septième (Batignolles-Monceau), 3,249; dix-huitième (Montmartre), 2,083; dix-neuvième (Buttes-Chaumont), 3,208.

Autres régions de Paris, 11,691.

Les Allemands sont dans la proportion de 12 pour 1,000 habitants.

Seuls, parmi les étrangers habitant Paris, les Belges sont plus nombreux.

Avis aux amateurs de melons. — Le *Petit Journal* reçoit une lettre de Cavaillon en date du 14 août, avec cette stupéfiante nouvelle :

« Au marché de cette semaine, qui a été l'un des plus importants de l'année, la quantité de melons achetés et expédiés, par voie ferrée et par véhicules, a atteint le chiffre de 98,000 douzaines, vendues au prix unique de 3 francs l'une, ce qui représente un million cent soixante-seize mille melons et près de trois cent mille francs. »

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL-ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA DÉFENSE DE NOS PORTS MILITAIRES

Par M. DESDEVISES DU DÉZERT,

Docteur en droit, Docteur ès lettres,
Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée de Caen.

M. Desdevises du Dézert a bien voulu rédiger pour la Société de Géographie de Lille sa magistrale étude sur la défense de nos ports militaires. Nous lui adressons tous nos remerciements et publions avec empressement ce travail qui sera agréable à tous nos lecteurs.

A. M.

La marine française a certainement une glorieuse histoire, mais ses annales présentent les plus étonnantes alternatives de prospérité et de décadence. Créée par Richelieu et négligée par Mazarin, portée par Colbert et Seignelay à son plus haut degré de puissance, réduite en 1748 à un seul vaisseau; rétablie par Machault, par Choiseul et par les ministres de Louis XVI, la marine est désorganisée par la Révolution. Depuis 1815, elle s'est refaite redoutable : la France comptait en 1888, 422 bâtiments à flot (1), et l'inscription maritime pouvait fournir 80,000 matelots; cependant, quelques patriotes ombrageux se sont demandé si notre marine n'est pas encore destinée à passer par d'étranges vicissitudes et si le Gouvernement a bien fait tout son devoir vis à vis d'elle.

Dans la guerre terrible qui peut éclater demain, la marine aura à remplir une tâche difficile et d'une importance capitale. La France possède à l'heure actuelle un empire colonial qui couvre 3,560,000 kilom. carrés et qui est peuplé de 34 millions d'habitants (2); la

(1) Carnet de l'officier de marine, p. 151-190. Paris, 1888, 1 vol. in-18.

(2) SCHRADER. Atlas de Géog. moderne, carte nº 18. Paris, 1889, in-fº.

conquête de cet empire a coûté assez cher pour qu'on doive veiller attentivement à sa conservation : c'est à la marine qu'incombe le soin de le défendre. Nos villes maritimes, Dunkerque, Boulogne, Dieppe, Le Havre, Honfleur, Granville, St-Nazaire, Bayonne, Cette et Marseille sont exposées aux attaques des flottes ennemies ; il faut que nos escadres puissent les secourir si elles sont menacées. Nous sommes entourés d'ennemis du côté de l'Est ; si l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie se donnent la main pour nous envelopper, il est de toute nécessité que nous conservions au moins nos communications avec l'Amérique ; c'est de là seulement que nous pourrons tirer les armes, les munitions, les vivres même qui pourront nous faire défaut pendant la lutte ; il faut donc que notre marine reste maîtresse de la mer, ou du moins soit capable de forcer le blocus d'un de nos ports et de protéger un convoi. Si la marine ne peut maintenir nos communications avec le Nouveau-Monde, la France, attaquée sur ses frontières de terre, et bloquée par mer, ne sera plus qu'une grande place assiégée, et le danger serait alors si grave que lord Beresford a déclaré au conseil de l'Amirauté anglaise qu'une pareille situation lui paraissait plus grave pour l'Angleterre qu'une défaite même. (1).

On ne saurait donc négliger la marine sans compromettre du même coup la défense nationale.

Pour assurer à la marine le développement normal de puissance qu'il faut lui conserver, le premier soin de nos hommes d'état doit être d'examiner quelle est la situation de nos ports. Un port militaire ne doit pas être, en effet, un simple mouillage de fond sûr et d'accès facile, il doit répondre à une foule d'exigences diverses. Le port est tout à la fois une place forte, un arsenal, un chantier de construction, un atelier de radoubage, un magasin d'approvisionnement, un point de concentration pour le personnel et le matériel, un centre d'administration, et un abri retranché pour une escadre. Pas de marine sans bons ports.

La définition d'un bon port résultera pour nous des principes suivants où M. l'amiral Aube a condensé sous une forme axiomatique, et avec une logique irréfutable, toutes ses idées sur la tactique navale :

« La dépréciation de la puissance de l'artillerie contre un but cui-
» rassé mobile a été constatée par l'expérience. Elle diminue sensible-
» ment les risques que court une flotte couverte de fumée, et défilant

(1) Nouvelle Revue, t. LIV, p. 821.

» à grande vitesse devant les batteries de côte les plus fortement » armées. Il semble permis de croire qu'en beaucoup de circonstances » une flotte aux ordres d'un Nelson, ou d'un Ferragut n'hésiterait pas » à courir ces risques, si le but à atteindre valait l'enjeu d'un tel coup » de fortune.

» Toute escadre surprise au mouillage par une escadre sous vapeur » est une escadre détruite; l'éperon, dont l'assaillant peut seul se » servir, devenant alors une arme aussi sûre pour lui que mortelle » pour son adversaire.

» Toute escadre au mouillage, si l'accès de ce mouillage est pos- » sible, peut être surprise la nuit, et même attaquée le jour par une » flottille de torpilleurs.

» La portée des pièces de 27 centim. étant de 11,000 mètres, celle » de 14 de 7,200 mètres avec un angle de pointage de 35 degrés, » toute ville occupant une grande étendue de terrain, et dont un navire » quelconque ainsi armé peut s'approcher à une moindre distance que » ces portées, peut être bombardée, incendiée, sans que l'assaillant » coure des risques sérieux de la part des batteries de côte qui dé- » fendent la ville. (1) »

Un bon port de guerre sera donc celui qui possédera une rade à l'abri de toute surprise, et qui ne pourra être bombardé du large, à une distance moindre de 11 kilomètres.

Si l'on objectait que M. l'amiral Aube calcule la portée maximum des pièces de 27, et qu'à la distance de 11 kilomètres il est impossible de viser, on pourrait répondre que l'artillerie a fait de grands progrès depuis 1888, et qu'il existe aujourd'hui, sur des navires armés, des canons dont la portée dépasse 20 kilomètres; la distance de 11 kilomètres, bien loin d'être un maximum, doit être considérée comme une distance minimum, très probablement insuffisante (2).

Existe-t-il des ports militaires établis dans les conditions qui viennent d'être indiquées; assez éloignés de la mer pour ne pouvoir être

---

(1) A. Aube. A terre et à bord. Paris, 1884, in-12, p. 165.

(2) La Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée a exposé au Pavillon de la Guerre, à l'Exposition Universelle de 1889, un canon de 32 centimètres, dont la portée maximum était de 20,100 mètres; un canon de 27 centimètres de 17,700 mètres de portée; un canon de 15 centimètres de 15,000 mètres.

Journal « *La Marine française*, » n° 43, p. 55.

bombardés, et pourvus d'un chenal assez étroit pour être réellement à l'abri de toute surprise ?

Il existe des ports semblables en Allemagne, en Angleterre et en Italie, c'est-à-dire précisément chez les trois puissances dont nous avons le plus à redouter l'attaque.

L'Allemagne a eu le grand avantage de créer ses ports à une époque où les progrès de l'artillerie étaient déjà assez considérables pour attirer toute l'attention des ingénieurs. Kiel et Wilhelmshaven répondent à toutes les conditions du programme. Le port de Kiel peut être regardé comme un véritable port modèle. Situé au fond d'un fjord de 16 kilomètres de profondeur et bordé de collines élevées, il ne communique avec la mer que par une ouverture de 800 mètres que des batteries blindées et la forteresse de Friedrichsort tiennent sous le feu de deux cents pièces de canon. Par surcroît de précaution, les établissements de la marine n'ont pas été disposés sur le pourtour même de la baie ; on les a construits autour d'un bassin spécial creusé dans les terres. Wilhelmshaven présente au premier abord un certain nombre d'inconvénients ; le bassin est trop petit (400 m. sur 250) et ne communique avec la rade que par un canal à écluses, les forts qui défendent l'arsenal sont trop rapprochés de l'enceinte ; mais tous ces défauts disparaissent quand on considère qu'un navire ennemi devrait faire 25 kilomètres dans un chenal de 1,000 à 1,200 mètres de largeur, avant de pouvoir tirer sur les forts ou sur l'arsenal ; de nombreuses lignes de torpilles de fond rendraient la navigation du chenal impossible.

Le grand arsenal maritime de l'Angleterre est le port de Chatham sur la Medway, affluent de la Tamise. Les établissements de la marine sont situés à 20 kilomètres du fleuve, et le chenal de la Medway se rétrécit par places jusqu'à ne plus offrir qu'une largeur de 300 à 400 mètres. Portsmouth, incontestablement moins protégé, est encore défendu par un brise-lames qui empêcherait toute surprise du Spithead, et il contiendra toujours une escadre assez nombreuse pour assurer largement la défense mobile du port.

L'Italie a sagement abandonné tout projet de mettre en état de défense le golfe de Naples, présentant sur la mer une ouverture de 26 kilomètres ; ses arsenaux maritimes seront établis à Venise, à Tarente et à la Spezzia. Ce dernier port seul peut être considéré comme achevé, mais le génie italien en a fait une des plus fortes places de l'Europe. La Spezzia est bâtie à peu près à égale distance de Gênes et de Livourne, à 32 lieues du cap Corse, au fond d'un golfe de 7 kilo-

mètres de profondeur. Une haute muraille rocheuse sépare le golfe de la mer et met l'arsenal à l'abri d'un bombardement tenté par l'ouest. L'entrée du golfe est barrée par une digue qui ne laisse à ses deux extrémités que deux passes praticables, l'une de 430 mètres, l'autre de 230 mètres de largeur, avec une profondeur de 12 mètres. L'entrée de la rade est protégée par de nombreuses batteries qui rendraient fort difficile le bombardement de la place par le sud. Les fortifications de l'île d'Elbe et de la Maddalena, en plein détroit de Bonifacio, assurent à la flotte italienne de bons refuges et d'excellents postes d'observation sur la mer Tyrrhénienne.

A ces ports si bien choisis et si bien armés, qu'avons-nous à opposer nous-mêmes ? Nos arsenaux sont-ils placés dans des conditions aussi favorables que ceux de l'ennemi ?

La France étend ses rivages sur quatre mers : mer du Nord, Manche, Océan Atlantique et mer Méditerranée. Elle possède un arsenal sur la Manche : Cherbourg ; trois sur l'Océan : Brest, Lorient et Rochefort ; un sur la Méditerranée : Toulon. Examinons la valeur militaire de chacun de ces ports, et recherchons s'ils satisfont aux conditions indiquées plus haut, s'ils sont à l'abri d'une surprise et d'un bombardement.

Cherbourg.

Cherbourg est le plus récent de nos ports militaires. La création en a été décrétée par ordonnance royale du 3 juillet 1779 ; on y travaille encore et l'on peut estimer à 250 millions les sommes dépensées pour sa construction.

La situation de Cherbourg lui donne une grande valeur stratégique. La ville est bâtie sur la Manche, juste à égale distance de Calais et de Ouessant (285 kil.), en face de Portsmouth, éloigné seulement de 130 kilomètres. Vauban appelait Cherbourg « *l'auberge de la Manche* » et si la rade eût existé en 1692, le nom de la Hougue ne nous rappellerait pas un désastre.

Malheureusement, la nature n'a rien fait pour Cherbourg ; l'anse de 5 kilomètres de profondeur sur laquelle la ville s'est construite s'ouvre largement sur la haute mer ; entre le cap Lévi et la pointe d'Osmanville on ne compte pas moins de 28 kilomètres. Des travaux gigantesques ont été exécutés pour écarter le péril et ne remédient que bien imparfaitement aux défauts naturels de la position.

Le port militaire proprement dit occupe une surface aussi étendue que la ville elle-même ; il est entouré d'une enceinte bastionnée d'un profil très accentué ; trois bassins sont creusés à 9 m. 50 au-dessous du niveau des basses mers et peuvent recevoir 40 vaisseaux. Autour des bassins s'élèvent quatre cales couvertes, grandes comme des cathédrales, des magasins, des ateliers, des casernes. Aucun autre port ne présente un aspect plus grandiose et plus monumental.

La rade offre un mouillage passable à 40 vaisseaux, mais lorsque la mer grossit, les navires doivent se tenir sous vapeur, prêts à sortir au premier signal pour ne pas être jetés à la côte.

Les défenses de la rade consistent en une digue de 3.780 mètres de longueur, et en un certain nombre de forts bâtis, soit sur la digue même, soit dans des îlots, soit sur la côte.

Sur la côte ouest, s'étagent la batterie haute et la batterie basse de Nacqueville, le fort de Querqueville et les batteries annexes du Hameau de la mer et de Ste-Anne. La passe ouest est défendue par le fort de la Roche-Chavagnac et par le fort de l'Ouest construit sur la digue. La digue elle-même n'est autre chose qu'une colossale batterie, sur laquelle on a installé plus de 60 pièces de canon : en avant du fort central une batterie de pièces de gros calibre a été construite depuis 1870.

La passe de l'est est défendue par le fort de l'Est et le fort de l'île Pelée : sur la côte, le fort des Flamands, les batteries des Flamands et des Grêves, les batteries haute et basse de Bretteville défendent les abords des passes. En arrière de ces défenses, se dresse à 100 mètres de hauteur le fort du Roule, dont les feux battent la rade et les passes occidentales. Nous ne parlons pas des redoutes en terre qui entourent Cherbourg vers le sud-ouest, personne ne peut les prendre au sérieux. On ne se trompera sans doute pas beaucoup en disant que le front de mer de Cherbourg offrant un développement d'environ 14 kilomètres entre les batteries de Nacqueville et de Bretteville, est défendu par 250 pièces de canon.

Est-ce à dire qu'une escadre mouillée sur rade puisse se croire à l'abri d'une surprise, et que le port ne puisse être bombardé ? Le croire serait faire preuve du plus aveugle optimisme.

Les passes qui donnent entrée dans la rade sont extrêmement larges. Plus de 1.100 mètres séparent le fort de Querqueville de la Roche-Chavagnac ; 1,050 mètres séparent la Roche-Chavagnac du fort de l'Ouest. A l'autre extrémité de la digue, on compte 1,000 mètres entre

le fort de l'Ouest et le fort de l'île Pelée ; la passe mesure près de 1,500 mètres entre l'île Pelée et la côte. Il est fort à craindre que l'on ne puisse exercer sur toutes ces lignes une surveillance assez sérieuse pour empêcher des torpilleurs ennemis de pénétrer dans la rade. En admettant même qu'il soit possible de déjouer une attaque de torpilleurs, rien ne pourrait arrêter les bateaux sous-marins qui seront dès demain un des engins les plus puissants de la guerre navale. Une escadre mouillée en rade de Cherbourg est donc exposée à toutes les surprises de l'ennemi.

Il est vrai que le Parlement a voté récemment un crédit de 12 millions de francs destiné à la construction de deux digues qui restreindront à deux les quatre passes actuellement existantes ; la Roche-Chavagnac sera rattachée à Querqueville, une seconde digue partant de la batterie des Grèves rejoindra l'île Pelée. On peut espérer ainsi surveiller suffisamment les deux passages restés libres pour se garder des torpilleurs ; restent les bateaux sous-marins dont l'attaque présentera toujours le même danger. On a fait, en outre, remarquer que la rade a subi un exhaussement considérable depuis la construction de la digue. Les passes orientales sont déjà devenues insuffisantes pour laisser passer à mer basse des navires calant huit à neuf mètres, et les cuirassés doivent mouiller à l'ouest du fort central. Le rétrécissement des passes peut avoir pour résultat d'augmenter encore le dépôt des vases, et pour avoir voulu protéger la rade, on court risque de la combler. Admettons cependant que cet inconvénient ne se produise pas, il en est un autre presque aussi grave et qui ne pourra pas être évité. Les passes actuelles, avec leurs grandes largeurs, sont déjà traversées au moment du flux et du reflux par des courants très forts, dont la vitesse atteint jusqu'à quatre nœuds ; il est certain que le rétrécissement des passes augmentera la vitesse des courants, et que sous l'action du vent et de la mer l'entrée de la rade pourra devenir extrêmement difficile.

D'ailleurs, si l'on peut espérer que les nouveaux travaux auront pour résultat d'augmenter la sécurité de la rade, Cherbourg n'en restera pas moins exposé, après comme avant leur exécution, au plus grand danger qui puisse menacer un port de guerre, au danger d'être bombardé et incendié du large (1).

---

(1) Nouvelle Revue, t. LX, p. 861.

Le fort du Homet, qui marque l'extrémité septentrionale du port, n'est qu'à 1,800 mètres de la digue ; la distance moyenne entre la digue et les bassins du port est de 2,500 mètres ; or, un navire ennemi, placé à 4 kilomètres au nord de la digue, ne sera encore qu'à 6,500 mètres du port, et s'il est armé de canons à longue portée, il est aisé de voir que ses projectiles pourront facilement atteindre les établissements du port et les navires rangés dans les bassins. Si l'on suppose aux canons ennemis (et ce n'est pas l'hypothèse la plus favorable) une portée maximum de 11 kilomètres, on se convaincra que le navire ennemi peut tenir sous son feu non seulement le port, mais la ville et toutes les défenses de la rade. L'ennemi sera, il est vrai, exposé au feu des canons de la digue ; mais à 4 kilomètres, un navire de 100 mètres de long présente à l'œil les mêmes dimensions qu'un objet de deux centimètres et demi de longueur vu à 1 mètre de distance : le but sur lequel tireront les canons français sera, pour ainsi dire, imperceptible, et les canons ennemis tireront sur un port grand comme une ville. Si l'on ajoute qu'il est plus facile à un navire en marche d'atteindre un but fixe qu'à un canon de côte d'atteindre un but mobile, on se rendra aisément compte du désavantage de la défense et de la supériorité de l'attaque.

La situation de Cherbourg paraît si grave aux marins de profession que plusieurs concluent hardiment à l'abandon pur et simple de la place : « Cherbourg, dit le commandant Z......, ne sera jamais un » abri sûr ; on peut y travailler 20 ans et y dépenser 300 millions, on » peut transporter l'arsenal derrière la montagne du Roule, les flottes » mouillées au large seront toujours à la merci d'une attaque de tor- » pilleurs, et surtout de bateaux sous-marins (1). » — « Pour Cher- » bourg, dit l'amiral Maudet, on aura beau faire, entasser dans la mer » millions sur millions, soit qu'on ferme les passes ou qu'on bâtisse » des forteresses, le Gouvernement se croira obligé, comme en 1871, » de conserver une force navale importante dans la rade pour dé- » fendre l'arsenal. Rien de tout cela n'empêchera une escadre ennemie, » qui serait maîtresse de la mer, de se tenir au large, à la distance qui » lui conviendra, pour incendier le port et détruire les bâtiments sur » rade. Plus on y aura entassé de richesses de toutes sortes, plus le

(1) Nouvelle Revue, LVI, p. 656.

» désastre sera complet. (1) » L'amiral Aube appelle simplement Cherbourg « un nid à bombes et à obus. (2) »

Si Cherbourg ne peut pas être conservé, par quel port le remplacerait-on ? Il ne saurait être question de laisser nos flottes sans abri, de la frontière belge à Brest; il faut qu'elles trouvent dans la Manche, au moins un lieu de refuge. Les avis sont très partagés. On a proposé Dunkerque, l'embouchure de la Dives, celle du Trieux Mais Dunkerque est bien loin de Brest et bien près de l'Angleterre : Dunkerque a déjà excité la jalousie de cette puissance. Lui rendre le rôle que Louis XIV avait voulu lui donner serait l'exposer à mille dangers; en faire un port de guerre, ce serait ruiner son commerce grandissant; sa rade, protégée seulement par des bancs de sable, ne serait peut-être pas plus aisée à défendre que celle de Cherbourg. L'embouchure de la Dives est embarrassée de bancs qui se déplacent et menacée par des atterrissements; tous les ports de la côte du Calvados sont ensablés, la mer a reculé de 500 mètres à Deauville depuis 25 ans. Le Trieux a tous les inconvénients d'un port de rivière; il est bien près de Brest, et bien loin du Pas-de-Calais. La position de Cherbourg est, en somme, préférable, mais un grand travail s'impose : il faut creuser dans la vallée de la Divette, à l'abri des collines de 100 mètres qui dominent la ville, un bassin de refuge qui communiquera directement avec la rade par un large et profond canal de 4 kilomètres de longueur. La dépense est évaluée à 80 millions : mais que l'on calcule ce que coûterait la création et l'aménagement d'un port nouveau dans les autres emplacements, et l'on verra qu'il ne s'agit, en réalité, pour améliorer notre grand port de la Manche, presque jusqu'à en faire un bon port, que d'une dépense relativement modérée. Que l'on se hâte; ce devrait être déjà fait.

Brest.

Si la nature n'a rien fait pour Cherbourg, elle a traité Brest presque en enfant gâté. Une rade immense, capable de contenir 400 vaisseaux, voit déboucher dans ses eaux trois rivières profondes : la Penfeld,

---

(1) Nouvelle Revue, t. LIV, p. 829.
(2) A terre et à bord, p. 181.

l'Elarn et l'Aulne, qui forment comme autant d'arrière-rades faciles à défendre. Le bassin de Brest communique avec la mer par un goulet long de 6 kilomètres et d'une largeur moyenne de 1,800 mètres. Une chaîne de rochers et d'îlots relie la côte à l'île d'Ouessant, qui forme à 50 kilomètres de Brest un poste avancé vers la mer. Un seul passage vraiment praticable pour des navires non pilotés mène de la haute mer au goulet, et les navires peuvent être signalés dans l'Iroise par les postes de la pointe St-Mathieu et du Stevenec, bien avant d'être en mesure de commencer une sérieuse attaque.

De très nombreux travaux d'art renforcent encore la position de Brest : 47 ouvrages de tout rang bordent le rivage, protègent le goulet et battent la rade de leurs feux croisés (1). Il y a 20 ans, Brest pouvait encore passer pour imprenable. On se montre aujourd'hui moins confiant, et l'on a reconnu que la position n'est pas à l'abri de tout danger.

Le port de Brest occupe sur une longueur de 3 kilomètres les deux rives de la Penfeld ; la rivière est profondément encaissée et les bâtiments de l'arsenal s'étagent au-dessus les uns des autres le long des berges de 50 mètres de hauteur qui bordent la rivière. Le lit de la Penfeld est fort étroit ; il est toujours encombré de vaisseaux mouillés de chaque côté sur plusieurs rangs. De cette disposition même résulte un double danger ; les mouvements des navires sont extrêmement lents et difficiles ; en cas d'incendie, il serait très malaisé de sauver les navires amarrés dans la rivière et le feu pourrait même se communiquer aux établissements de la marine construits sur les deux rives.

Le port de Brest a, en outre, tous les inconvénients des ports de rivière à niveau inconstant ; des dénivellations de plus de 5 mètres d'amplitude rendent difficiles l'amarrage et l'accostage des navires. Enfin, les vents violents qui soufflent de la rade, les courants, les remous et l'étroitesse de la passe d'entrée rendent souvent impossible la sortie en rade des navires mouillés à l'intérieur du port.

La rade elle-même a les défauts de ses qualités : très spacieuse et bien ouverte sur la mer, elle est souvent intenable ; en hiver les communications avec la côte sont souvent interrompues ; une frégate a sombré au mouillage, un vaisseau tout neuf, qui faisait ses essais, a donné sur une roche mal relevée, et il a fallu le démolir sur place.

---

(1) MARGA. Géographie militaire, 1re partie, p. 117. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.

La rade n'est, en somme, qu'un abri médiocre contre les dangers de la mer.

La largeur du goulet est trop considérable pour assurer à la rade une sécurité absolue contre une attaque de bateaux légers et rapides. Des expériences récentes ont permis de constater que des torpilleurs peuvent déjouer la surveillance des postes établis le long de la côte, et pénétrer en pleine rade sans avoir été aperçus. Ces expériences se sont faites dans des conditions qui ne permettent pas de conserver le moindre doute à cet égard. Surpris une première fois, les gardiens des postes de côte ont demandé une revanche qui leur a été accordée ; on a poussé la complaisance jusqu'à les prévenir de l'heure probable de l'attaque, et les torpilleurs ont encore réussi à franchir le goulet sans avoir été signalés.

De grands travaux restent donc à accomplir pour mettre notre grand port de l'Océan à l'abri d'une surprise. Gougeard, le regretté ministre de la marine du ministère Gambetta, voulait créer un avant-port s'étendant jusqu'au Portzic, en prenant sur la mer pour que les bâtiments du plus fort tonnage pussent recevoir à quai le matériel, les vivres et le personnel sans transbordements coûteux. Cet immense avant-port de ravitaillement devait occuper toute l'anse de Lannion ; des ouvrages construits sur la presqu'île de Crozon auraient arrêté toute tentative de débarquement du côté de la baie de Douarnenez (1).

Le projet de Gougeard eût réalisé une incontestable amélioration, mais la rade fût restée aussi peu sûre. On parle aujourd'hui de créer à l'embouchure de l'Aulne une rade fermée qui pourrait contenir toute une escadre et tous les navires en réserve. Une digue de 3,000 mètres environ serait construite entre la pointe de Lanvéoc et le fort de l'Armorique, et mettrait l'arrière-rade à l'abri de toute surprise. La Penfeld cesserait d'être encombrée comme elle l'est aujourd'hui et servirait uniquement de chenal d'accès aux chantiers de construction. Le mieux serait assurément d'exécuter le plan de Gougeard et la digue de Lanvéoc ; si l'on ne peut songer à mener à bien ces deux ouvrages, que l'on choisisse le plus aisé ; Brest doit rester ce qu'il était jadis : notre premier port sur l'Océan.

---

(1) H. Durassier. L'Année maritime, VII[e] année. 1882, p. 239.

Lorient.

Lorient semble n'être autre chose qu'une miniature de Brest ; c'est comme lui un port de rivière ; les établissements de la marine s'étendent sur les deux rives du Scorff, comme à Brest sur les deux rives de la Penfeld. La rade formée par la jonction du Scorff et du Blavet communique avec la mer comme à Brest par un goulet facile à défendre. Devant l'entrée du port, Groix semble jouer le rôle protecteur que joue Ouessant devant Brest.

La comparaison n'est pas toujours au désavantage de Lorient. Les rives du Scorff n'ont pas l'escarpement des rives de la Penfeld, les chantiers et les magasins ont pu s'étendre sur de vastes espaces plans ; la rivière, large et profonde, se prête bien au lancement des navires, et les ateliers de Caudan, puissamment outillés pour le travail du fer et de l'acier, ont construit nos plus beaux navires : le *Redoutable*, la *Dévastation*, le *Formidable* et le *Hoche* sont sortis des chantiers du Scorff.

La rade de Lorient est généralement calme et d'une bonne tenue, quoiqu'elle ait été, en 1877, bouleversée par un formidable raz de marée.

Le goulet, large seulement de 300 mètres entre la citadelle de Port-Louis et la batterie de Kernevel, est encombré de rochers qui rétrécissent à 150 mètres la largeur de la passe vraiment navigable. Les feux de l'île St-Michel, de Kernevel, de Port-Louis, de Gavres et de Loqueltas, les torpilles de fond mouillées dans la passe rendent très difficile l'entrée en rade d'un navire ennemi. Le bombardement de l'arsenal à grande distance ne pourrait être tenté qu'à 9 ou 10 kilomètres dans une mer semée d'écueils, où une erreur d'estime de quelques mètres suffit pour jeter un navire sur les rochers à fleur d'eau. L'opération peut être considérée comme très délicate et le succès comme très incertain.

Malheureusement, Lorient n'est qu'un port en miniature. L'arsenal et les chantiers de Caudan n'offrent sur la rivière qu'un développement total de 2 kilomètres, et de larges plages de vase séparent à mer basse la terre ferme de l'eau courante ; l'accostage est plus difficile encore qu'à Brest.

La rade, excellente en elle-même, a le grave défaut d'être trop

petite ; trois cuirassés la remplissent ; il serait impossible de trouver place pour le quatrième.

L'entrée est tellement étroite qu'elle présente presque autant de dangers pour nous que pour l'assaillant ; le transport la *Seudre* s'est rompu dans la passe, et la *Dévastation* a donné, à l'une de ses premières sorties, sur les rochers des Errants.

Enfin, le rôle protecteur de l'île de Groix est singulièrement atténué par l'éloignement même de l'île. On compte 6 kilomètres du fort du Talut sur la côte bretonne au fort Grognon dans l'île de Groix ; près de 9 kilomètres séparent les forts de Gavres de l'extrémité orientale de Groix ; des navires rapides et bien armés peuvent espérer franchir d'aussi larges passes sans avoir trop à craindre le feu des batteries de côte. Une escadre française ne trouverait entre Groix et Port-Louis qu'un abri tout à fait illusoire.

Le rôle de Lorient est donc bien tel que le définissait Gougeard. Avec sa petite rade sûre, sa belle rivière et ses admirables ateliers, Lorient ne devrait être qu'un port de construction. « Il ne s'agit pas, » comme le disait plaisamment le vaillant marin, de décapiter Lorient, » mais de lui faire une autre tête (1). »

Rochefort.

Rochefort présente au voyageur qui se rend par chemin de fer de Saintes à Aigrefeuille un aspect vraiment déconcertant. Dans un pays complètement plat, au milieu de prairies basses, s'élèvent les talus gazonnés de la place, dont un épais rideau d'arbres cache les maisons. Au-dessus de cette masse de verdure apparaît la tour carrée de l'église et c'est tout. Cependant, cette ville enfouie derrière ses épais boulevards, et dont l'aspect rappelle celui d'Arras ou de Douai, cette ville est un port de guerre, un des cinq grands arsenaux de notre marine.

Situé sur la rive droite de la Charente, à 13 kilomètres de la mer, Rochefort développe ses établissements sur les rives basses et vaseuses du fleuve, profond à cet endroit de 7 à 8 mètres. Entre l'île d'Oléron et la côte s'ouvre une large rade bien défendue au sud par les bas-

---

(1) Année maritime, VII[e] année, p. 240.

fonds du Pertuis de Maumusson, le fort Chapus et par le château d'Oléron. Au nord, l'île d'Aix partage l'entrée en deux passes de 6 et de 3 kilomètres de largeur. La passe de l'ouest qui est la plus large, est défendue par les forts Bayarville et des Saumonards, construits sur la côte d'Oléron, et par le fort circulaire bâti dans l'île d'Aix ; au milieu de la passe, le fort Bayard menace toute escadre qui voudrait renouveler les exploits des Anglais en 1809. La passe de l'est est protégée par le fort Liédot, la batterie de Caudepont, le fort d'Enette et la pointe de l'Aiguille. Le fort Madame et le fort de La Pointe défendent l'entrée de la Charente. La rade mesure 11 kilomètres de profondeur depuis le fort Bayard jusqu'aux bas-fonds de Maumusson ; sa largeur moyenne est de 5 kilomètres, elle est vaste et sûre, elle est d'accès facile ; elle complète de la manière la plus heureuse le port de Rochefort.

Malgré ces avantages incontestables, son éloignement de la mer qui le met à l'abri d'un bombardement, et sa belle rade, Rochefort n'a fait que peu de progrès depuis Colbert, et semble aujourd'hui presque abandonné. Gougeard lui-même ne voulait en faire qu'une fonderie de canons et un atelier de construction de machines (1). La raison de cet abandon est très simple. Le port de Rochefort est excellent, mais il est inaccessible à mer basse, il n'y a que 60 centimètres d'eau sur la barre de la Charente.

Rochefort a trouvé un avocat convaincu, et des plus habiles, dans la personne de M. l'amiral Aube, qui a entrepris de démontrer la nécessité de conserver et de développer les ressources de cet arsenal. Dans quelques pages magistrales, étincelantes de verve, et parfaites de logique et de clarté, l'amiral esquisse à grands traits les conditions de la nouvelle tactique navale ; il a montré quel terrible rôle l'inconnu le plus hasardeux pourra jouer dans les combats d'escadre, et combien il importe d'avoir des ports fermés à toute surprise et des abris inviolables ; il a fait remarquer que la direction générale des vents et des courants portent naturellement les navires des côtes de la Manche vers le golfe de Gascogne, et qu'entre Brest et Bayonne nous n'avons d'autre point favorable que Rochefort. C'est là, et là seulement que la France peut avoir le port type qui lui fait défaut et dont nous devons chercher les modèles à l'étranger. « Nous n'avons pas à montrer ici, dit-il à la fin

---

(1) Année maritime, VII[e] année, p. 240.

» de sa remarquable étude, les facilités extrêmes de creuser à ciel » ouvert un canal de 9 mètres de profondeur et de 20 kilomètres au » maximum, aboutissant soit de Rochefort à la fosse d'Enette sur la » rive droite, soit de Rochefort ou de Soubise à la rade d'Estrées sur » la rive gauche de la Charente. Les études préparatoires ont été » faites et bien faites; les plans ont été dressés, et ce n'est pas la » somme fixée par les devis qui a empêché l'exécution des travaux. » Qu'est cette somme en comparaison de celles qui ont été dépensées » à Kronstadt, à Wilhelmshaven, à Chatham ! (1) »

L'exécution du canal de la Charente s'impose comme la construction de la digue de Lanvéoc à Brest, comme le creusement du bassin de Quincampoix à Cherbourg. Cependant il serait peut-être possible d'économiser une grande partie des frais en construisant à l'entrée de la Charente, entre le fort Chagnand et le fort de La Pointe, une écluse à grande dénivellation, dans le genre de celles que M. l'ingénieur Sautereau propose de construire à Panama. On obtiendrait ainsi en Charente un niveau constant qui transformerait le fleuve en un immense bassin à flot, et qui supprimerait tous les inconvénients d'un port en rivière. Ce long bassin permettrait d'assurer un abri inviolable à de nombreux navires, qui se trouveraient mieux protégés qu'en rade, où la largeur des passes les exposera toujours, comme à Cherbourg et à Brest, à une attaque de torpilleurs et de bateaux sous-marins. On ne saurait objecter que l'entrée d'un port militaire doit toujours être libre, et ne se prête pas à l'emploi des écluses : cela n'est vrai que d'une manière générale; le bassin de Wilhelmshaven ne s'accède que par un canal à deux écluses. Entre les maux on doit toujours choisir le moindre, et mieux vaut une écluse qu'une barre avec 60 centimètres d'eau.

Toulon.

Toulon a pris de nos jours le premier rang parmi nos arsenaux maritimes; il fait à lui seul plus d'armements que les quatre autres ports réunis. Sa proximité de l'Algérie, de l'Italie et de la Corse, les puis-

---

(1) A terre et à bord, p. 191.

sants intérêts que nous avons à défendre dans la Méditerranée, dans le Levant et l'Extrême-Orient, tout contribue à lui assurer un rôle prépondérant. Sans cesse agrandi et fortifié, il est devenu une place de guerre formidable, dont l'attaque exigerait certainement un énorme déploiement de forces pour être tentée avec quelques chances de succès.

Situé à 140 kilomètres du cap Corse et à 210 kilomètres de la Spezzia, Toulon est bâti au pied du Mont Farron, haute colline de 478 mètres d'altitude, dominée elle-même par les massifs du cap Gros (576 mètres), et de la Tête de l'Aigle (702 m.). Les bassins et les docks sont groupés sur la partie nord de la rade et se développent sur un front de 5 kilomètres. Ce sont les fosses de Lagoubran, les bassins du Miniessy, l'arsenal de Castigneau, la Vieille et la Nouvelle Darse, les chantiers du Mouvillon. En face de l'arsenal de l'État, la compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée a construit ses chantiers de la Seyne, où se construisent les grands paquebots, les croiseurs et même les cuirassés. Ces splendides établissements bordent en partie la petite rade, séparée de la grande rade par une jetée qui ne laisse aux navires qu'une seule passe de 60 mètres de largeur. La petite rade elle-même est partagée en deux parties par la pointe de l'Aiguillette, que couronne à 82 mètres d'altitude le fort de l'Aiguillette, le petit Gibraltar de 1793. Au nord de la pointe, la baie de la Seyne et la rade proprement dite, au sud la baie du Lazaret. Entre la jetée de défense et la pointe de Cargueyranne s'étend la grande rade présentant sur la mer une large ouverture de 4.500 mètres. Vingt-cinq forts et batteries défendent les abords de Toulon et l'entrée de la rade. Dix autres ouvrages protègent la ville contre une attaque venant de terre, dix autres défendent la rade d'Hyères qui offrirait à l'ennemi un point de débarquement trop facile (1).

Ce sont là de bonnes et sérieuses défenses ; la grande élévation de quelques-uns des forts, l'armement perfectionné des batteries, la facile surveillance des passes et surtout la construction de la jetée assurent au port et à la rade de Toulon une défense suffisante contre une surprise de torpilleurs ou contre une attaque de vive force tentée par une escadre. Un seul point est demeuré faible dans cette magnifique situation : entre les dernières pentes de la montagne de Notre-Dame

---

(1) Marga. Géographie militaire, 1re partie, p. 118. — Id. Atlas, f° 83.

de la Garde et la presqu'île des Sablettes, s'étend un isthme de sable long d'un kilomètre environ, large de 200 mètres, haut de 5 mètres seulement; 6 kilomètres à peine séparent l'isthme des Sablettes du port même de Toulon, et il ne serait peut-être pas impossible à une escadre ennemie de bombarder Toulon en tirant par dessus l'isthme. Ce danger est, d'ailleurs, atténué dans une large proportion par la grande altitude des batteries de Pierredon et de Peyras qui couronnent le flanc oriental de la montagne de la Garde; les batteries dominent la mer de près de 200 mètres et ouvriraient sur les navires ennemis un tir plongeant des plus dangereux.

Quelle que soit la force défensive de Toulon, on doit regretter que ce soit à peu près le seul point vraiment défendu de nos côtes méditerranéennes. Des manœuvres récentes montrent combien il serait facile de bombarder les villes du littoral français; on commence à peine d'armer la Corse, et les rivages de l'Algérie et de la Tunisie ne possèdent pas une seule rade sûre. Tandis que nous avons peut-être trop de ports sur l'Océan, nous n'en avons pas assez sur la Méditerranée, où l'Italie possède déjà la Spezzia, l'île d'Elbe et la Maddalena, où elle aura demain Tarente, où l'Angleterre a Malte et Gibraltar. Trois projets principaux ont été proposés, et leur exécution augmenterait dans une très large mesure notre puissance maritime.

Le dérochement du canal de la Caronte permettrait aux vaisseaux l'entrée de l'étang de Berre. La dépense serait, paraît-il, très peu considérable, mais la jalousie mal entendue des Marseillais à retardé jusqu'à ce jour le commencement des travaux. Ils veulent percer la presqu'île de l'Estacq; ce serait une affaire de millions et l'on n'ose pas s'y engager.

A 12 lieues au nord de la Maddalena, nous avons en Corse une rade magnifique, profonde de 6 kilomètres, relativement facile à défendre, le golfe de Porto-Vecchio. Il devrait être hérissé de canons. Il n'y a rien de fait encore; c'est un mouillage ouvert comme Villefranche.

Sur la côte de Tunisie, le lac de Bizerte n'exige qu'un canal de communication avec la mer pour devenir un port de refuge admirable. M. l'amiral Aube a demandé pour creuser le canal et le fortifier la somme bien modeste de 11 millions (1). Le gouvernement lui a refusé ce crédit, sous prétexte d'engagements pris avec l'Angleterre. Il est

---

(1) Nouvelle Revue, LVIII, p. 620.

certains engagements qu'une nation n'est pas tenue d'observer ; l'Angleterre ne s'était-elle pas engagée à rendre Malte en 1802, n'a-t-elle pas promis d'évacuer l'Égypte, et n'est-elle pas encore aujourd'hui à Malte et à Alexandrie (1). Elle nous a montré l'exemple, faisons comme elle.

Avec Toulon et Porto-Vecchio, et deux refuges comme l'étang de Berre et le lac de Bizerte, nos flottes pourront naviguer à peu près en sécurité dans ce bassin intérieur de la Méditerranée, où se jouera peut-être la fortune de la France.

Nous ne voulons pas parler d'un autre grand projet qui doublerait notre puissance navale, le canal maritime de Cette à Bordeaux ; cette colossale entreprise coûterait, dit-on, 12 à 1,500 millions. N'est-il pas permis de regretter cependant que l'on ait perdu pareille somme à Panama, alors que, perte pour perte, on pouvait en faire en France un si bon usage.

Telle est dans ses grandes lignes l'organisation de la défense de nos ports militaires. Si l'on songe aux intérêts vitaux qu'ils représentent, et si l'on compare la puissance de l'attaque moderne à la force de résistance que l'on peut supposer à nos arsenaux, on ne se sent pas absolument rassuré. Cherbourg peut être surpris et bombardé ; Brest, qui ne peut être bombardé, n'est pas à l'abri d'une attaque de torpilleurs : Lorient est trop petit ; Rochefort est inaccessible aux navires d'un fort tirant d'eau ; Toulon, le principal et le meilleur de nos ports, peut être au moins insulté.

A cette insuffisance de nos ports s'ajoute encore l'insuffisance trop évidente de notre matériel flottant. Que l'on ouvre un petit livre qui est à la disposition de tous, le « Carnet de l'Officier de marine », et que l'on compare attentivement la liste de notre flotte à la liste des flottes rivales, on constatera aisément que nos meilleurs navires ont une vitesse inférieure à celle des navires italiens et anglais, on verra enfin qu'aucune autre flotte ne possède un plus grand nombre de navires inutiles pour le combat, canonnières démodées, avisos poussifs, transports encombrants et coûteux. Ce matériel médiocre représente cependant une valeur de plus de 300 millions, c'est avec lui que nous

(1) Nouvelle Revue, LII, p. 845.

devons lutter, et s'il est vrai, comme l'a osé dire M. l'amiral Krantz (1), que nos marins sauront toujours périr glorieusement en sauvant l'honneur du pavillon, ces très braves gens mériteraient mieux encore ; la France ne veut pas leur mort, mais leur victoire, et le devoir du Gouvernement, le devoir des Chambres, du Ministre et des Conseils de la Marine est de leur donner le moyen de vaincre.

La jeune marine, pleine d'ardeur et de savoir, soutenue par des écrivains patriotes et énergiques, parle haut et commence à attirer l'attention publique sur ces questions maritimes qui intéressent à un si haut point la défense nationale. Ces jeunes gens discutent parfois en gens passionnés, c'est un excellent symptôme, car on ne se passionne que pour ce qu'on aime, et nul métier plus que le métier de la mer ne demande à être aimé pour être bien fait. On les accuse parfois de pessimisme volontaire, c'est une erreur ; ils savent bien que le succès appartiendra au plus audacieux, ils savent que les conditions de la guerre navale sont entièrement changées depuis vingt ans par l'invention des torpilles, des canons à tir rapide, des explosifs puissants récemment découverts ; ils savent qu'un seul obus bien dirigé peut couler le plus fort navire et que les canons sur trucs donnent aux batteries de côte la même mobilité qu'aux navires ; ils savent que la navigation sous-marine est un problème presque résolu ; ils espèrent que l'emploi intelligent de ces puissants moyens compensera jusqu'à un certain point tout ce qui nous fait défaut ; mais ils estiment que l'on n'a pas le droit de laisser à l'ennemi des avantages qui peuvent lui être enlevés, ils pensent que pour assurer la défense nationale on n'a jamais fait assez, tant qu'il reste quelque chose à faire ; ils le disent — et ils ont raison.

---

(1) Nouvelle Revue, t. LX, p. 426.

CONFÉRENCE SUR LES POLES

Par M. le Commandant DUBAIL, du 43me de ligne.

C'est du pôle Nord, de cette région déshéritée, dont on aime peu à s'occuper, que j'aurai l'honneur de vous entretenir aujourd'hui.

Après nous être fait une idée de son aspect désolé, des difficultés qu'y présentent les explorations, nous verrons à grands traits la géographie polaire, nous dirons enfin pourquoi et comment on a tenté l'assaut du pôle, tentatives nombreuses où tant de braves gens sont morts pour la science !

Le pôle Nord. — On a cru longtemps, certains géographes le pensent encore aujourd'hui, qu'au pôle même se trouve une mer libre où viennent converger les courants tièdes de l'équateur. D'autres estiment, avec plus de logique, que le froid doit y être plus intense que partout ailleurs et que, mer ou continent. la région est recouverte de glaces éternelles.

Dans tous les cas, il est probable que les vents de la moitié septentrionale de la terre s'y donnent rendez-vous pour y former une trombe perpétuelle.

Il est enfin presque certain qu'il ne sera donné à personne de vérifier les suppositions des uns ou des autres.

Ce sera comme la perfection sur cette terre. On peut s'en approcher sans doute, l'atteindre jamais.

Approches du pôle. — Difficultés des explorations. — Quand le navigateur s'approche du pôle, il rencontre d'abord des glaces flottantes, simples glaçons ou véritables montagnes de glaces (*icebergs*), puis il se heurte à la *banquise*, sorte de muraille de glace dans laquelle s'ouvrent, de loin en loin, des fissures formant canaux, où les explorateurs s'engagent à l'aventure pour s'avancer encore.

Mais bientôt la navigation est impossible, la mer ne forme plus

qu'une immense région de champs de glace rarement unis, le plus souvent couverts de blocs énormes, de montagnes glacées qui rendent les excursions extraordinairement pénibles.

Il faut alors abandonner les embarcations et continuer le voyage en traîneaux attelés de chiens, quand les explorateurs ne sont pas forcés de les traîner eux-mêmes. Des difficultés, des dangers de toute nature commencent pour ces malheureux : des précipices invisibles à chaque pas, des ouragans de neige, un climat affreux, car le simple passage de l'air sur le visage à nu équivaut à la morsure d'un fer rouge, la nuit qui dure des mois entiers (1), etc., obligent bientôt à la retraite les hommes les mieux trempés, quand ils ne restent pas à jamais ensevelis dans la tourmente.

N'est-il pas facile, après cela, de s'expliquer comment on n'a pas encore pu dépasser la latitude de 83° 20′ ?

Icebergs. — Les noms d'*iceberg* et de *banquise* ont été prononcés et méritent quelques développements.

Iceberg est le nom consacré pour désigner des blocs de glace flottants de masse éminemment variable.

On en a vu qui mesuraient plusieurs lieues de circonférence et plus de 100 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Si l'on songe que la partie immergée vaut 9 fois la partie visible, on peut se faire une idée de la masse.

---

(1) Rappelons ici que la longue durée du jour et de la nuit polaire est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de son orbite. Considérons notre planète à un certain moment A.



Le pôle Nord se trouve constamment exposé aux rayons du soleil pendant la rotation diurne ; il n'y a donc pas de nuit pour lui. Au contraire, le pôle Sud échappe complètement à la lumière du soleil. Considérons la terre six mois après, en B. C'est l'inverse qui se produit : une nuit de six mois commence pour le pôle Nord, tandis que le pôle sud recevra pendant six mois la lumière du soleil.

Cette durée d'une demi-année est un maximum ; on comprend en effet, qu'elle doit être variable suivant les régions qui sont plus ou moins rapprochées du pôle.

D'ailleurs, la différence entre le jour et la nuit polaires n'est pas toujours très sensible. La lumière du soleil arrive fort obliquement et n'est pas vive ; elle vaporise les neiges et produit des brumes épaisses ; les nuits, au contraire, sont souvent fort limpides et fréquemment éclairées par des aurores boréales,

L'un de ces blocs a été observé échoué dans la mer de Baffin à un endroit mesurant 450 mètres de profondeur.

Les icebergs sont des masses désagrégées des glaciers polaires ou de la banquise, qui ont glissé jusqu'à la mer libre et s'en vont à la dérive, au gré des courants marins. Ils sont entraînés parfois très loin de leur lieu d'origine, jusqu'à la hauteur des Açores par exemple (40° de latitude).

On a vu d'énormes icebergs venir échouer sur les côtes de Terre-Neuve et d'Islande et rester là des années entières. Leur présence avait pour effet de refroidir le climat jusqu'à empêcher la croissance des céréales.

Les intempéries, les pluies, les nuages forment leur cortège habituel ; ils en font des obstacles fort dangereux pour la navigation. Tout dernièrement, les journaux ont raconté le cas d'un navire emprisonné dans un iceberg pendant la traversée de France aux États-Unis et qui était resté quatre jours faisant corps avec la masse glacée.

Comme les glaciers, les icebergs sont chargés, dans leurs flancs, de débris de rochers. A mesure de leur fusion, ces détritus tombent au fond de la mer et sont quelquefois assez considérables pour former des hauts fonds : l'observation en a été faite sur les côtes des Iles Britanniques.

Banquise. — Nous avons vu que, pour l'explorateur polaire, les icebergs annonçaient le voisinage de la banquise. C'est le véritable rempart polaire.

L'eau de la mer doit à sa salure de ne geler qu'à la température de 80° au-dessous de zéro ; mais l'eau douce passe seule ou à peu près seule à l'état solide.

Quand la température s'élève, les champs de glace fondent et se brisent. Leurs fragments s'entrechoquent avec une force terrible et des bruits de tonnerre et s'empilent les uns sur les autres à de grandes hauteurs, puis ils se soudent dans cette position à la moindre recrudescence de froid ; de là la formation de la banquise (en anglais pack-ice). Cette muraille n'est accessible que par des crevasses ou sortes de fiords qui changent d'une saison à l'autre, d'un jour à l'autre quelquefois. Les explorateurs assez hardis pour s'y engager, doivent s'attendre à voir le canal se fermer derrière eux et leur navire emprisonné entre les deux bords, soulevé quelquefois à des hauteurs

invraisemblables, trop heureux quand il n'est pas brisé comme verre entre les glaçons.

Il ne peut plus être question de retour avant la débâcle de l'année suivante, et le seul espoir est de voir se détacher en iceberg la masse glacée dont on est prisonnier. Puis on s'en va à la dérive, jusqu'à ce que la fusion remette le navire à flot. Mais les choses ne se passent pas toujours aussi bien. Les rencontres de glaçons sont terribles et le navire peut être précipité à la mer la quille en l'air, quand il n'est pas au préalable réduit en miettes.

Si cette catastrophe se produit, les explorateurs n'ont pour planche de salut que le glaçon qui les porte. Tel fut, dans l'expédition de l'américain Hall au Groënland, en 1871, le sort d'une partie de l'équipage, qui se trouva brusquement séparée du navire. Entraînés pendant 200 jours sur un glaçon, ces malheureux furent enfin aperçus et recueillis par un baleinier.

L'Océan glacial arctique. — On nomme ainsi la partie de l'Océan qui occupe la calotte terrestre comprise entre les terres polaires de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique et du Groënland.

Il est largement ouvert du côté de l'Atlantique, tandis que le détroit de Béring est sa seule communication avec le Pacifique. La limite méridionale de l'Océan glacial est le cercle polaire.

Terres polaires de l'Europe et de l'Asie. — L'Europe et l'Asie n'offrent à la vue, vers le cercle polaire, que des étendues désolées, impropres à toutes cultures, sans arbres, glacées pendant presque toute l'année et couvertes, pendant la belle saison, de marécages et de tourbières ; ce sont les toundras.

Les seules ressources sont la chasse (pour le commerce des fourrures) et la pêche.

Cependant des fouilles datant de quelques années ont donné naissance à une industrie nouvelle : la recherche de l'ivoire fossile, fourni par les défenses de squelettes de mammouths découverts sous les marais, en masses considérables.

Les premiers squelettes furent trouvés à la surface du sol, en 1770, par un marchand sibérien nommé Liakof. En même temps qu'il faisait cette trouvaille, il découvrait les îles qui portent aujourd'hui son nom.

Cet homme habitait près de l'embouchure de la Yana. Ayant vu des troupeaux de rennes descendre du nord sur la glace et aborder le

continent, il supposa l'existence d'une terre voisine et partit en traîneau à la découverte.

Au bout de quelques jours, il atteignit la terre et se trouva en présence d'une véritable montagne de squelettes de mammouths. Ces animaux, comme le font d'ailleurs les éléphants vivant en liberté, allaient se traîner vers un cimetière commun quand ils se sentaient près de mourir.

Le commerce russe retira d'énormes bénéfices de cette mine d'ivoire fossile.

Terres polaires de l'Amérique. — Les terres polaires américaines ont le même aspect que celles de l'ancien continent; mais elles sont bordées de près par une série de grandes et petites îles.

Les habitants de ces régions (Esquimaux) portent, à chaque pied, une semelle gigantesque appelée raquette, sorte de claie d'osier très longue, qui leur permet de parcourir des distances énormes sans enfoncer dans la neige. Ils peuvent ainsi faire la chasse des fauves, dont la fourrure est le principal objet de commerce du pays.

Le Groënland. — Il est aujourd'hui à peu près prouvé que notre globe se déplace par rapport à son axe de rotation. La région polaire moderne a donc été, à une certaine époque, une région chaude puis tempérée, tandis que la France, par exemple, était couverte de glaciers.

On a, en effet, trouvé dans le midi de la France des vestiges d'une végétation polaire, et au Groënland des empreintes, dans des couches de houille, de plantes gigantesques des pays chauds (expédition de 1875, capitaine Nares).

Ce nom de « Terre verte » qui convenait si bien à cette époque au continent dont il est question, ne s'explique guère aujourd'hui que par la teinte verdâtre des glaciers immenses qui le couvrent presque entièrement (1).

Ces glaciers comblent les vallées côtières et glissent jusqu'à la mer. Le Groënland est un grand producteur d'icebergs.

L'homme des régions polaires. — Les régions du pôle Nord sont

---

(1) On ne trouve guère de verdure, pendant quelques mois de l'année, qu'au-dessous de 65° de latitude.

habitées par une race dérivée du type mongol, et qu'on peut dénommer la race polaire. Les signes distinctifs sont : petite taille, peau d'un jaune sale et légèrement cuivrée, cheveux noirs, drus et lisses, pommettes saillantes et paupières fendues obliquement.

Cette race comprend les principales variétés suivantes : les Lapons au nord de la Russie, les Samoyèdes au nord de la Sibérie, enfin les Esquimaux qui peuplent les côtes et îles américaines ainsi que le Groënland. Pour aller d'Amérique au Groënland, ils traversent sur la glace ou en canot, suivant la saison, le canal de Smith, au point où il se rétrécit : il n'a plus en cet endroit que 24 kilomètres de largeur.

« Esquimau » est un sobriquet qui veut dire « mangeur de poisson cru ». C'est en effet le fond de la nourriture de l'homme polaire : il boit l'huile et le sang de ses proies ; se désaltérer avec de l'eau serait mortel.

L'Esquimau, et cette description s'applique à toute la race polaire, vit de chasse et de pêche ; il se construit des huttes de bois qu'il recouvre de neige ou simplement des huttes de glace en forme de ruche. Il se sert d'embarcations légères, composées d'un os de baleine et de peaux de phoques (kayaks), avec lesquelles il affronte les plus violentes tempêtes. Sur terre, il se sert de traîneaux attelés de rennes ou de chiens.

Animaux et végétaux. — Les espèces d'animaux sont peu nombreuses, mais tous sont couverts d'épaisses fourrures. On y distingue : l'ours blanc, le renne qui est, avec le chien, l'animal de trait des régions polaires, le renard blanc et bleu, l'hermine ; le bœuf musqué, le lièvre, le loup, enfin des oiseaux pêcheurs. La mer fournit en grande quantité les phoques, les morses et les baleines, et bien d'autres variétés jusqu'aux plus hautes latitudes.

Par 83° 20′, point extrême atteint, un sondage pratiqué à travers la glace dans de petits lacs d'eau douce, a permis de pêcher des crustacés et des saumons.

On a enfin constaté la présence d'essaims de moustiques assez épais pour en être incommodé.

La température descend en hiver à — 50° et l'été dure 2 mois au plus. Aussi le règne végétal est-il très pauvre. Dans les régions les plus favorisées, les saules et les bouleaux ne s'élèvent pas à plus de quelques centimètres, mais les mousses et les lichens sont abondants.

La pêche dans l'Océan glacial. — La chasse des animaux à fourrures et la pêche ont été les causes premières de l'exploration des régions boréales.

De la Norvège partent, chaque année, de nombreux bateaux qui vont pêcher les phoques et les morses autour des banquises du pôle. Ils en tirent de l'huile qui se consomme en Amérique et des peaux qu'on expédie en Chine.

Ce sont des pêcheurs norvégiens qui ont reconnu la partie orientale du Spitzberg, la circumnavigation de la Nouvelle-Zemble, l'ouverture de la mer de Kara, etc.

L'assaut et les routes du pôle. — Depuis le XVe siècle, les grandes nations ont cherché à abréger, en passant par l'Océan glacial, les routes conduisant en Extrême-Orient. Il suffit de jeter un coup d'œil sur un globe pour se rendre compte du temps énorme qu'on gagnerait en passant par le pôle.

De nombreuses explorations ont été tentées dans ce but, sans aucun résultat pratique, il faut bien l'avouer. Ces assauts répétés étaient basés sur l'idée de l'existence d'une mer libre au pôle même, idée qu'il n'est plus permis de conserver aujourd'hui.

Mais l'ère des explorations polaires n'est pas close pour cela. Le commerce n'y est pas seul en jeu et la science conserve tous ses droits.

A ce dernier point de vue, il y aurait un intérêt très grand à percer ces régions mystérieuses.

C'est du pôle que viennent les grandes perturbations atmosphériques ou marines, qui causent les naufrages et ruinent nos récoltes. Quelle source inappréciable de renseignements serait un observatoire placé dans ce milieu !

Enfin, il serait intéressant d'étudier au pôle les phénomènes de l'électricité et du magnétisme, la composition géologique de ces régions où se trouvent des restes d'animaux et de végétaux de nos climats.

On peut atteindre le pôle : 1° soit directement par l'Atlantique, — 2° soit par le détroit de Smith, — 3° soit enfin par le détroit de Béring en partant du Pacifique. Cette dernière route était préconisée par notre compatriote Gustave Lambert, tué sous Paris pendant la guerre de 1870-71 ; mais la banquise se présente presque aussitôt de ce côté

et la route paraît être peu praticable. L'expédition de « *la Jeannette* » s'y est perdue en 1882.

Nous laisserons donc cette direction de côté pour ne nous occuper que des deux premières.

L'assaut du pôle par l'Atlantique. — Cette route a été la première explorée, bien qu'elle soit très dangereuse, principalement dans le voisinage du Groënland. Les bourrasques et les tempêtes y sont fréquentes et les courants chauds du Gulf-stream rejettent le long de cette côte la plus grande partie de la débâcle des glaces.

A la fin du siècle dernier, le baleinier écossais Scoresby se rendit célèbre par ses voyages vers le pôle. De 1795 à 1814, dans ses chasses aux baleines et aux morses, il pénétra 15 fois jusqu'au 80° de latitude. En 1806, son fils atteignit 81° 30′.

En 1827, un officier de la marine anglaise, Parry, prit la route du Spitzberg et poursuivit en traîneau son exploration jusqu'au 83°. Le chemin parcouru dans cette audacieuse campagne aurait dû le conduire au delà du 85°, mais la dérive des glaces lui faisait à chaque instant, perdre de la distance. Un soir, après avoir fourni sur un champ de glace la plus longue étape qu'ils eussent encore faite, les explorateurs se trouvèrent à près de 6 kilomètres en arrière du point qu'ils avaient quitté le matin.

L'expédition de 1833 nous touche de plus près. La corvette « *la Lilloise* », commandée par un de nos marins éprouvés, Jules de Blosseville, était partie au printemps pour relever l'hydrographie de la côte orientale du Groënland. Une partie de sa mission remplie, la corvette se replia sur l'Islande devant le mauvais état de la mer. Quelque temps après, *la Lilloise* vogua de nouveau vers le pôle, mais pour n'en plus revenir. L'Océan seul pourrait éclaircir le mystère de ce drame.

Plus tard, le géographe allemand Peterman, croyant à la mer polaire libre, organisa deux expéditions sous la conduite du capitaine Koldewey.

La première (1868) n'eut aucun succès : les glaces l'empêchèrent même d'atteindre le Groënland, la seconde (1870) eut pour résultat la reconnaissance de la Terre du Roi Guillaume (nord-est du Groënland). Le lieutenant autrichien Payer, qui faisait partie de l'expédition, en profita pour faire l'étude des glaciers du Groënland.

L'assaut du pôle par les détroits de Smith et de Robeson. — Les explorations de ce côté eurent pour résultat de forcer, au delà du détroit de Robeson, la mer qui baigne le nord du Groënland.

De 1853 à 1855, l'américain Kanes reconnut la côte occidentale du Groënland et atteignit une latitude de 81° 22′. En 1860, son compatriote Hayes alla jusqu'au 81° 35′.

En 1871, l'américain Hall, avec « le *Polaris* », atteignit le Groënland septentrional et mourut sur la terre qui porte aujourd'hui son nom.

Le *Polaris* avait embarqué des Esquimaux avec leurs femmes et leurs enfants et des chiens de traîneaux. Il portait, en outre, des vivres pour deux ans.

Après la mort de Hall, le second, Buddington, prit le commandement ; mais il n'avait pas l'énergie indomptable de son capitaine et l'indiscipline se mit bientôt dans l'équipage.

Les reconnaissances en traîneaux ne furent guère poussées plus loin que du temps de Hall et l'une d'elle aboutit même à la perte des journaux et des instruments du bord.

Vers le 15 août 1871, à 6 heures du soir, au milieu d'un ouragan, un énorme iceberg vint choquer le navire, amarré à un glaçon, le soulevant sur sa quille pour le laisser retomber ensuite. On se crut perdu et on commença à jeter par dessus bord munitions et vivres. La panique était telle que les caisses tombaient pour la plupart à la mer. On débarqua également les canots sur le glaçon.

Vers 10 heures du soir, une violente rafale brisa les amarres et sépara brusquement les matelots du glaçon de ceux qui étaient restés dans le *Polaris*. Il faut dire, à la honte du capitaine Buddington, qu'il ne fit rien pour secourir les malheureux.

19 individus se trouvèrent ainsi abandonnés sur un bloc de glace de 2 kilomètres de diamètre et presque complètement enterrés sous une neige abondante. Parmi eux se trouvaient les Esquimaux, avec leurs quatre enfants et un nouveau-né appelé Charles Polaris ; ce petit être, dans sa peau de bœuf musqué, semblait peu se douter de la gravité des circonstances.

Les provisions se composaient de 11 sacs de pain, de 14 boîtes de pemmican (viande triturée avec de la graisse), de quelques jambons et boîtes de conserve. La glace était heureusement de la glace d'eau douce.

Il fallut au lieutenant Tyson, seul officier présent, une énergie de

fer pour empêcher le gaspillage des vivres. Les matelots disaient tout haut qu'après les provisions, on mangerait les Esquimaux et même le bébé Polaris. Les sauvages ici n'étaient pas les moins civilisés; ces malheureux, voués à la mort, et qui auraient pu gagner la terre avec leurs kayaks, se vengèrent en allant à la chasse aux phoques et en se faisant les pourvoyeurs de la bande. On mangea la chair et on recueillit l'huile. Cela venait à point, car, après avoir brûlé l'un des deux canots, on se trouvait sans combustible pour la cuisine. On y suppléa en fabriquant, avec des boîtes de conserve, des lampes d'Esquimaux.

Le 1er janvier 1873, le glaçon voguait toujours et le thermomètre marquait 23° au-dessous de zéro. « J'ai dîné aujourd'hui, écrivait le lieutenant Tyson sur son journal, de deux pieds de boyau gelé et d'un peu de graisse. Je souhaite que nous en ayons toujours autant. »

Quand le soleil reparut, les angoisses redoublèrent, le glaçon était réduit de moitié. Qu'arriverait-il bientôt ? Le détroit de Smith s'élargissait et il était impossible de songer à gagner la terre avec des hommes débilités.

Dans le mois de février (nuit du 26 au 27), un ours affamé aborda le glaçon et se mit à dévorer la peau d'un kayak. Ce fut une chance inespérée. Le lieutenant Tyson le tua de deux coups de fusil. On avait de la viande pour un mois.

Le 29 avril, on aperçut un steamer, mais il fut sourd aux signaux.

Enfin la *Tigresse*, baleinière à vapeur de Terre-Neuve, aperçut le lendemain les naufragés et les recueillit.

Ainsi finit ce voyage invraisemblable de 200 jours sur un glaçon en dérive.

Pour terminer les explorations par les détroits de Smith et de Robeson, il nous reste à parler de l'expédition du capitaine anglais Nares en 1875.

Les détails de la campagne de Hall avait profondément impressionné l'Angleterre qui, ne voulant pas se laisser distancer par les Américains, arma pour la campagne nouvelle l'*Alert* et la *Discovery* avec un soin tout particulier.

La coque fut renforcée de bordages en bois de teck et d'une cuirasse en tôle de 9 millimètres. Chaque navire fut transformé en une sorte de bélier pour fendre les glaces, la cale divisée en compartiments étanches ayant leur pompe à vapeur particulière. L'*Alert* et la *Discovery* reçurent chacun 9 canots en bois d'acajou goudronnés et doublés de forte toile et 24 traîneaux à sabots d'acier. Enfin, on emporta des

vivres pour trois ans et un troisième navire convoyeur devait suivre l'expédition et la ravitailler encore dans la mer de Baffin.

En juillet 1875, on gagna le Groënland et, suivant l'usage, le capitaine Nares embarqua des chiens et des Esquimaux (Hans et sa famille qui avaient déjà accompagné Hall).

L'expédition rencontra les plus grandes difficultés pour atteindre le bassin de Hall, malgré la puissance de l'*Alert* qui entamait les glaces à toute vapeur par trouées successives.

On dut à plusieurs reprises reculer devant les icebergs. Sur sa route, le capitaine Nares avait eu soin de créer de loin en loin des dépôts de vivres, pour le cas où quelque catastrophe contraindrait des hommes sans ressources à se séparer de leur navire.

Les navires s'étaient séparés au mois d'août, et ce fut l'*Alert* qui eut l'honneur d'atteindre la plus haute latitude que jamais vaisseau ait atteinte (82° 24′).

Le capitaine Nares s'arrêta, pour hiverner, devant une énorme banquise formant une muraille de 6 à 18 mètres de hauteur. L'année suivante, la barrière existait toujours : le capitaine en conclut qu'aucune embarcation ne pourrait, sur cette route, dépasser la limite qu'il avait atteinte.

Néanmoins, on continua les explorations en traîneau. Celle du lieutenant Markham fut la plus longue : elle dura 40 jours de marche en avant jusqu'au 83° 20′ 26″ de latitude. C'est le plus haut point qu'un Européen ait jamais atteint (12 mai 1876).

Dans ces excursions, la température variait entre 9° et 30° au-dessous de zéro, et les cas de scorbut et de congélation furent fréquents. Plusieurs hommes durent subir l'amputation. Un d'entre eux, le malheureux Petersen, interprète danois, mourut après avoir eu les deux pieds coupés. La plupart des chiens eux-mêmes tombèrent malades, avec tous les symptômes de la rage ; on en perdit 15 sur 30. L'un d'eux guérit d'une façon assez curieuse : à la première atteinte du mal, il s'enfuit en hurlant à travers les glaciers et ne reparut que 8 jours après, affamé mais bien portant.

Voici comment le capitaine Nares avait réglé la journée pendant l'hivernage :

A 7 heures, lever, déjeuner, nettoyage du pont et corvée sur la glace.

A 10 heures, revue et lecture des prières en commun ; puis travaux et observations scientifiques.

A 1 heure, dîner et travaux scientifiques jusqu'à 4 heures

De 4 à 7 heures, repos.

A 7 heures, thé, puis école jusqu'à 9 heures.

Extinction des feux à 10 heures.

On avait, en outre, organisé un théâtre, dénommé pompeusement « *Théâtre royal du pôle Nord* » pour donner des représentations les jeudis soir.

Tous ces détails sont bien peu géographiques ; mais ils indiquent le soin que mettait le capitaine à chasser la nostalgie et à entretenir dans son équipage la bonne humeur, synonyme de santé.

La *Discovery*, chargée de l'exploration sur la côte nord-est, retrouva le tombeau du capitaine Hall, sur lequel on déposa une plaque de bronze avec l'inscription suivante : « Consacré à la mémoire du capitaine Hall, du navire des États-Unis *Polaris*, qui sacrifia sa vie aux progrès de la science le 8 novembre 1871. Cette plaque a été rédigée par l'expédition polaire anglaise de 1875 qui, suivant ses traces, a profité de son expérience ».

Un peu plus loin, on découvrit la barque, les papiers, instruments et provisions abandonnés par l'équipage du *Polaris* et, parmi eux, un sac de blé qui fut rapporté en Angleterre, après un séjour de 4 ans sur la glace. Observation curieuse : les grains furent semés et donnèrent presque tous des épis ; il n'y eut de perte qu'une moyenne de 28 grains sur 100.

L'expédition Nares revint en Angleterre en octobre 1876.

L'histoire des explorations polaires comprend encore les tentatives faites pour trouver une route commerciale conduisant de l'Atlantique au Pacifique, soit le long de l'Amérique, dans le dédale des îles qui bordent ce continent ; c'est le passage nord-ouest dans la reconnaissance duquel se sont illustrés les anglais Mac-Clure et Kellet ; — soit le long des côtes septentrionales de l'Europe et de l'Asie ; c'est le passage nord-est découvert par le suédois Nordenskiold.

L'étude de ces deux passages, ainsi que celle du pôle Sud, fera l'objet d'une nouvelle conférence.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DEUX ANS AU SÉNÉGAL & AU SOUDAN

1884-1886

EXTRAITS DU JOURNAL D'UN SOLDAT D'INFANTERIE DE MARINE

Par E. F.

(*Suite*) (1).

TROISIÈME PARTIE.

En campagne contre Samory.

12 décembre 1885. — J'ai passé un excellente nuit sur un lit de paille, voilà huit jours que je couchais sur la terre nue ! Nous levons le camp à trois heures pour gagner ce qu'on appelle la pointe de Bafoulabé. — Nous traversons le Bafing qui a environ 800 mètres de large. — Cette traversée se fait avec une lenteur désespérante.

13 décembre. — Nous partons de la pointe de Bafoulabé à deux heures du matin et nous arrivons vers sept heures au *campement du colonel*, voisin de l'ile *Demba.*

Ce campement est superbe : beaucoup de petits singes grimpent aux branches des tamariniers gigantesques et des arbres à caoutchouc qui nous entourent : ces quadrumanes paraissent peu effarouchés de notre présence. A la façon dont ils nous regardent, on croirait qu'ils veulent reconnaître quelqu'un.

14 décembre. — Nous partons vers une heure du matin. L'étape est assez agréable....... à l'œil du moins.

A quelque distance se profilent des montagnes de grès dont les

(1) Voir pages 34 et 121, tome XIV

découpures dans la demi-obscurité de la nuit tropicale ressemblent à des châteaux-forts du moyen-âge.

Nous approchons de cette muraille, nous en longeons le pied : Au-dessus de nos têtes gîtent de gros singes dont les aboiements sonores retentissent au loin.

Ça et là on rencontre un énorme morceau de grès, aux formes presque géométriques, qui, détaché de la masse principale, vient obstruer la route.

Cette route n'est à vrai dire que le lit d'un torrent encaissé entre deux murailles verticales aux flancs desquelles sont parfois suspendus des quartiers de roc qu'une vibration de l'air un peu forte pourrait faire écrouler sur nos têtes !

Nous arrivons néanmoins sans encombre au défilé de *Kalé* ayant à peine un mètre de largeur ! Au-dessus de nous, trois cents mètres de roches à pic ; au-dessous, à vingt mètres de profondeur, le fleuve qui se brise avec fracas. La longueur du défilé est de 2 kilomètres ; il est difficile d'imaginer quelque chose de plus imposant.

A la sortie du défilé, nous campons sous un arbre gigantesque dont les branches rejoignent le sol en y projetant de nouvelles racines.

Vers cinq heures du soir, nous nous esquivons à quatre pour faire une partie de chasse, au risque d'attraper quinze jours de prison. En deux heures, nous tuons deux hippopotames. Les deux cadavres étaient traversés de part en part par nos balles.

15 décembre. — Nous partons de Kalé à quatre heures du matin. Après deux heures de marche, nous arrivons au *marigot de Lahoussa.* — Nous sommes bien campés, au pied d'un immense bloc de grès, et, le soir venu, nous allumons un feu de joie.

16 décembre. — Nous quittons de bonne heure le marigot de Lahoussa et après quelques heures de marche nous arrivons à *Dioubéba*, poste de ravitaillement.

Mon escouade prend un nouveau cuisinier, car le petit Boubou n'a plus reparu. Son successeur est un grand gaillard Malinké appelé Fadiala.

17 décembre. — Nous séjournons à Dioubéba, je lave mon linge avec furie. Je n'en reste pas moins rempli de poux, comme tous les autres, du reste.

On fait coucher hors du camp Levasseur, un pauvre imbécile qu'on accuse d'avoir la gale. Au moyen-âge on aurait dit qu'il avait la lèpre ! les noms changent mais la méchanceté reste.

18 décembre. — Nous quittons Dioubéba pour *Torokoto.* — Je vais à la visite car j'ai mal à la tête. On me donne 1 gr. 50 d'ipéca.

Nous sommes campés sous un gros arbre qui abriterait facilement 500 hommes. Mais voici qu'un incendie éclate. Ce sont nos tentes qui brûlent, des cartouches éclatent. Nous voilà sans abri contre le soleil. Heureusement qu'on a sauvé presque tous les couvre-pieds et une bonne partie des effets.

Il faudra acheter de l'étoffe à Kita, de ses propres deniers, pour se faire des tentes.

19 décembre. — Départ de Torokoto pour *Soukoutaly.* Nous n'avons fait que 17 kilomètres, pourtant, arrivé à l'étape, je suis exténué. Comme je crains la fièvre, je prends un peu de quinine et 50 gouttes de laudanum. — Il est 10 heures du matin ; — 6 heures 1/2 du soir : Je m'éveille seulement maintenant, je suis complètement ahuri.

20 décembre. — Vers deux heures du matin nous partons pour *Badoumbé.* — Je fais l'étape de 16 kilomètres sans trop de fatigue.

A deux kilomètres du poste, on tire sur nous trois coups de fusil. Personne n'est touché. — Le capitaine fait halte et envoie 10 hommes en reconnaissance, les herbes sont hautes, des noirs s'y cacheraient facilement. Mais nos éclaireurs ont beau battre la brousse, ils ne trouvent personne. Nous nous remettons en route au bout de vingt minutes et nous arrivons bientôt au campement qui est situé dans un trou, sur le bord du fleuve.

L'attaque de ce matin nous a fort étonnés ; personne ne s'y attendait. Ce ne peut être que le fait de quelques maraudeurs.

Un tirailleur assez intelligent et d'une éducation développée pour un nègre, —*Alioun Cissey* est son nom, — me renseigne sur les mœurs du pays que nous traversons. Il paraît que les indigènes sont soumis à un code civil qui a son bon côté. Ainsi, dans une famille, le père fait d'abord son possible pour établir son fils aîné, c'est-à-dire pour lui acheter une femme et lui bâtir un case : le fils aîné aidé de son père établit le cadet, et ainsi de suite

Le code pénal est très sévère. Le vol n'est interdit que dans la

tribu : au dehors, on peut faire tout ce que l'on veut ; il est même bien porté de piller quelque peu les étrangers : c'est une preuve de courage qui ne mérite que des éloges : mais si le vol est commis dans la tribu, alors tout change. — On coupe le bras du voleur à une distance du poignet variant avec l'importance du vol commis !

A cinq heures du soir, je vais visiter le poste. Il est situé sur une petite éminence entre le fleuve et un petit marigot encaissé, actuellement à sec. La *citadelle* est une simple maison à un étage, couverte en zinc et dans le grenier de laquelle s'abritent deux pièces de canon de quatre. Elle est entourée de murs de terre qui n'ont pas l'air très solides.

Je suis allé ensuite au village de *Badoumbé.* Il est très sale et entouré d'un tata en ruines.

21 décembre. — Nous sommes toujours campés dans le trou. Le colonel, pour nous récompenser d'avoir bien marché, nous a accordé un jour de repos. L'ordre est arrivé hier soir par le télégraphe.

On m'a nommé boucher de la colonne. Je suis très content de mon nouvel emploi qui me donne droit au foie et à la cervelle. Aussi, ce soir, avec mon camarade Braillard, nous faisons une vraie bombance : cervelle frite, foie grillé ; je n'ai jamais si bien dîné.

Mais voilà qu'à minuit, survient une invasion de fourmis noires. Je dormais profondément, quand je me suis senti réveillé par la piqûre de ces atroces petits monstres : personne n'est épargné, tout le monde est sur pied. Nos mulets eux-mêmes n'échappent pas au fléau : plusieurs brisent leurs entraves et leurs conducteurs ont toutes les peines du monde à les maîtriser. Comment se rendormir dans de pareilles conditions ? Il vaut mieux fuir devant cet ennemi insaisissable : aussi lève-t-on le camp et se remet-on en route.

22 décembre. — Vers 3 heures du matin nous arrivons à l'étape, il fait nuit noire : on se couche, mais pas pour dormir, car nous sommes dans le voisinage d'hippopotames dont les grognements nous tiennent éveillés.

J'ai ce matin dix-neuf ans ! cet aniversaire évoque en mon âme le souvenir de la vie passée : je revois la France, le foyer de la famille que j'ai volontairement quitté, et voilà que je m'attendris : mais il faut marcher quand même et se moquer du destin, sans quoi on n'est pas digne d'être français......

Après avoir écrit ces lignes, je n'ai trouvé rien de mieux que d'entonner une chanson à boire, les camarades ont repris le refrain en chœur, me voilà tout ragaillardi.

Nous sommes en face de l'île *de Fangalla* où existe un village jadis assez important : le colonel Borgnis-Desbordes y mit le feu pour venger la mort d'un brigadier d'artillerie et de deux soldats d'infanterie de marine, assassinés par les indigènes : du moins, c'est ce qu'on raconte au campement.

Je continue à remplir mes fonctions de boucher et je me perfectionne dans l'art de tuer les bœufs.

23 décembre. — Nous quittons Fangalla à 4 heures du matin pour *Toudora*. Nous sommes campés sur le bord du fleuve. Nous voudrions bien dormir, mais cette fois, ce sont des singes qui nous tiennent éveillés par un concert charivarique. On se résigne, chacun s'occupe comme il peut. Notre lieutenant tue d'un coup de kropatschek un superbe pélican perché à deux cents mètres. C'est un vrai tour d'adresse. Les palmiers du campement produisent de petites noix de coco dont le fruit desséché a l'aspect de l'ivoire : ceux qui fument s'y taillent des pipes.

24 décembre. — Nous quittons Toudora à une heure du matin : l'étape est longue, la route mauvaise : il faut franchir des marigots profondément encaissés. Ce n'est pas sans mal que vers huit heures nous arrivons devant le *Bakhoy* : ici, pas de pont, mais un gué, celui de *Toukoulo*. Comme cela va être agréable à traverser !

J'ai mon ballot d'effets sur la tête, un pain de sucre par dessus, mon kropatschek et mon couvre-pieds en sautoir, des marmites et des plats accrochés à mon ceinturon. C'est dans cet équipement que je vais traverser les 800 mètres qui nous séparent de l'autre rive.

Mais en voici bien une autre ! J'ai de l'eau jusqu'au cou, que va devenir mon pain de sucre ? je prends terre pourtant sans encombre. Tous les maux sont finis, non pas ! Nous sommes dans une île et n'avons encore traversé qu'un bras du fleuve. Moins heureux que moi, plusieurs de mes camarades ont perdu leurs effets.

Repos dans l'île pendant quelques minutes ; mais pourquoi cette odeur infecte ? On cherche, en se bouchant les narines, et l'on trouve le cadavre déjà décomposé d'un boa, gros comme deux hommes et ayant plus de dix mètres de long !

Heureusement que le second bras est plus facile à traverser que l'autre : le courant est plus rapide, mais nous n'avons de l'eau que jusqu'à la ceinture.

Nous voici enfin à *Toukoulo*. Les cases construites en paille sont situées sur une éminence de terre rougeâtre qui s'élève à pic au-dessus de la plaine, un escalier y conduit.

Aussitôt arrivés, on installe les effets mouillés au soleil pour les faire sécher, ce qui ne prend pas une demi-heure.

Beaucoup d'entre nous sont pris d'accès de fièvre violents dont quelques-uns ont un caractère pernicieux.

La nuit, nous entendons pousser le rugissement de lions. Cela me fait passer un frisson dans le dos. Adieu encore une fois le sommeil car les lions ne cessent de rugir jusqu'au jour.

25 décembre. — Au matin, le concert continue, mais les artistes changent : cette fois ce sont les hippopotames et les singes qui se mettent de la partie !

C'est aujourd'hui Noël ! pour nous distraire, on nous envoie à la corvée de bois.

Sur le soir je suis pris d'un fort accès de fièvre. Une dizaine de soldats ont attrapé la dyssenterie par suite de l'immersion prolongée d'hier matin ; et dire qu'hier soir, voyant grelotter mes camarades, je me félicitais d'être indemne et me croyais plus fort qu'eux !

26 décembre. — On prétend que nous allons rester quelque temps à Toukoulo. Ce soir nouvel accès de fièvre et très fort. Je prends 1 gr. 50 d'ipéca et 2 gr. de sulfate de quinine.

27 décembre. — Arrivée de l'état-major et du colonel. Le fleuve a beaucoup baissé depuis quelques jours. Toujours des rugissements de lion dans la nuit.

28 décembre. — La 39e compagnie arrive avec ce qui reste de disciplinaires. Ils passent le gué. Presque tous sont malades. Le médecin-major M. Plouzané en a pris plusieurs sur son dos pour leur faire traverser le fleuve. Il est l'objet d'une manifestation sympathique de la part des soldats qui, de la rive, regardent le passage.

Meaux et Marsalon sont arrivés : il a fallu les porter car ils ne

tiennent plus sur leurs jambes. Peut-être aurait-on mieux fait de les laisser mourir à Diamou ou à Bafoulabé.

29 décembre. — On prétend que nous allons rester un mois à Toukoulo. Les cases sont remplies de termites qui mangent les effets et l'équipement : aussi, on nous envoie couper des bambous pour nous faire des lits. C'est très bien, malheureusement ces bambous ont eu la mauvaise idée de pousser à plusieurs kilomètres du camp !

31 décembre. — Sont-ils bêtes ces noirs ! Une caravane chargée de fusils et de munitions à l'adresse de Sa Majesté Samory vient de donner en plein dans le camp des tirailleurs ! On arrête tout ce monde ! il y a des hommes, des femmes, des enfants, des bœufs, des ânes ! Comme marchandise, sans parler des munitions, il y a des colas et des pièces d'étoffe qu'on ferait très bien de nous distribuer.

1er janvier 1886. — Hélas ! nous n'avons ni colas ni pièces d'étoffe !

Le colonel a rassemblé tous les noirs présents à Toukoulo, tirailleurs, muletiers et porteurs de la caravane, etc... Il leur a déclaré que les Français ne venaient pas dans le pays pour s'enrichir aux dépens des indigènes et que si jamais un tirailleur était surpris à piller, il serait fusillé sur le champ. Il a fait comprendre, particulièrement aux noirs de la caravane, que s'il confisquait leur marchandise ce n'était point pour s'enrichir ; comme preuve, il a fait brûler devant eux tout ce qu'on avait pris la veille ; on n'a fait d'exception que pour la poudre et le sel qu'on a jeté dans le fleuve.

Je me demande si ces abrutis de sauvages ont compris la haute moralité d'un pareil procédé. J'en doute fort. En attendant, nous n'avons pas les étrennes attendues !

2 janvier.— Marsalon est mort. Avant de mourir, il a retiré sa ceinture qui contenait soixante francs et il a distribué cet argent à ceux qui l'entouraient.

Ce soir je suis de garde. Je ne suis pas moins brave qu'un autre, cependant j'éprouve des frissons chaque fois que j'entends un lion rugir : j'ai beau me dire qu'il n'y a pas d'exemple de factionnaire dévoré par ces animaux, je ne puis m'empêcher d'avoir peur. Cela tient certainement à l'état d'esprit où m'a laissé la mort de ce pauvre Marsalon ! Il

y a quatre jours j'ai monté deux heures de faction et les rugissements du lion ne m'ont pas alors plus impressionné que les hurlements des hyènes.

L'adjudant de la discipline a disparu depuis hier.

3 janvier. — On vient de retrouver, à dix-huit cents mètres du camp, le cadavre à demi dévoré de l'adjudant : on trouve dans sa main crispée le revolver avec lequel il s'est fait sauter la cervelle.

L'imbécile Levasseur est devenu fou. On est obligé de l'attacher. A deux heures de l'après-midi, il est pris d'un accès épouvantable, il pousse des cris furieux, puis se tait subitement, il est mort !

Nous mangeons de la soupe d'hippopotame. La viande est un peu dure mais le bouillon est excellent.

Il paraît maintenant que nous partons demain.

4 janvier. — Nous quittons Toukoulo à deux heures du matin. A droite et à gauche les spahis battent le terrain. Le pays est accidenté, la route mauvaise, la poussière nous prend à la gorge, et, quand elle cesse, c'est pour faire place à des cailloux pointus et à des fragments de rocher contre lesquels on butte à chaque instant ; et c'est ainsi que nous parcourons les 22 kilomètres qui nous séparent de *Badougou*. Nous sommes exténués ; pour comble de malheur, je suis pris d'un fort accès de fièvre.

5 janvier. — Nous quittons Badougou : je marche péniblement.

A cinq heures et demie du matin, nous arrivons au vieux *Manembougou*, c'est un village abandonné. Nous nous installons dans les quelques cases habitables qui subsistent encore. Il y a beaucoup de palmiers aux environs avec un horizon de montagnes comme à Diamou.

Je vais beaucoup mieux qu'hier. Je fais popote avec deux camarades, nous nous régalons de poulet au riz.

Le soir, à la lueur d'un grand feu, l'adjudant nous parle longuement de l'Ecole polytechnique où il a été sergent, puis il nous raconte ses aventures à Laghouat avec le cheik : cela nous divertit un peu, mais bientôt nous retombons dans la triste réalité et dans la tristesse.

Beaucoup sont déjà morts. La 39ᵉ compagnie a perdu 16 hommes. Des 120 disciplinaires qui s'alignaient au départ, il n'en reste plus que 70 ; la 41ᵉ compagnie, la mienne, ne compte, il est vrai, que cinq

décès ; mais cela tient à la bonté et à la bienveillance de nos officiers. Le nombre des morts est ici une fonction croissante du nombre des punitions.

6 janvier. — L'étape est longue, le chemin détestable, mes *godillots* décousus ! Nous traversons sur un tronc d'arbre un marigot profond ; c'est que le pont a été brûlé. Les premiers arrivés se reposent de l'autre côté, en attendant le passage de la colonne entière qui dure plus d'une heure.

Nous repartons enfin à six heures et demie, mais le soleil est déjà bien chaud.

Nous arrivons vers dix heures au *Nouveau Manembougou*, et nous campons sur le bord d'un marigot très encaissé où les cailloux abondent, mais où l'eau est absente.

7 janvier. — L'étape est très longue mais la route moins mauvaise. Le pays est toujours très accidenté. Devant nous s'étend le massif de *Kita*, magnifique plateau de granit haut de cinq cents mètres et qui domine toute la plaine.

Nous longeons le flanc de cet immense rocher et nous arrivons à *Boudovo* qui est comme un faubourg de Kita.

Ici il y a du lait frais ! c'est la première fois que j'en bois depuis que je suis au Sénégal.

8 janvier. — Nous partons pour Kita. L'étape n'est pas longue, huit kilomètres et tout le temps des villages : *Boudowo*, *Sambakhoto*, *Mackhandiambougou.*

Nous voici à *Kita*: le poste a bel aspect, il ressemble à celui de Bafoulabé. Solidement construit en maçonnerie, il est entouré d'un second mur de terre (*tata*) à bastions.

Ce soir je suis de noce ! je dîne avec les sous-officiers de tirailleurs. Nous mangeons du singe farci, des patates frites, des pistaches grillées. Dessert : du riz au lait. Je jouis d'une assiette pour la première fois depuis mon départ de Saint-Louis.

9 janvier. — Je fais laver mes effets par un petit négrillon auquel je donne un franc pour cette besogne. En causant je m'aperçois que mon négrillon est un fils du *roi de Kita* ! peste ! je me mets bien de faire laver ainsi mon linge par des princes du sang ! Mon prince parle français mais en zézayant.

A 4 heures du soir, nous avons passé la visite du médecin-major du poste, car nous partons demain soir. Il m'a trouvé « bon pour longue campagne ». Pourtant, je sens bien que je ne vaux pas cher !

Au surplus, je vais m'en assurer ; il y a en face de notre case un trapèze qui sert aux négrillons de l'école (car il y a une école à Kita où l'on apprend le français aux princes du sang et autres fils de notables !) — Hélas, quelle décadence ; je ne puis même pas m'élever à la force des poignets, moi qui faisais si bien le bras de fer et qui montais 4 fois de suite au grand mur du gymnase de Cherbourg !

Le colonel a donné des poulets à la compagnie en spécifiant que les sous officiers n'y avaient pas droit. Ils sont furieux, (pas les poulets, les sous-officiers).

Pour dessert,nous allons sur la place du marché voir *une exécution.* Trois noirs vont recevoir chacun deux cents coups de corde de la main du *commissaire de police.*

Dans la journée, plus de mille alliés sont venus se joindre à nous. On leur a distribué de la poudre et des balles ainsi qu'à chacun un coupon de toile rouge, qu'ils enrouleront autour de leur bras afin qu'on puisse les distinguer des guerriers de Samory.

Ces alliés appartiennent à toutes les races, il y a des *Malinkès*, des *Bambaras,* des *Sarrakolès*, des *Toucouleurs*, etc.

Ces gens-là sont d'aspect misérable. Ils ont été chassés de leurs villages par les guerriers de Samory et ne demandent qu'à se battre pour se venger.

Comme tout est cher à Kita ! on vous offre pour dix francs un pot de confiture de 0 fr. 50, un litre d'absinthe est coté 40 francs, 400 grammes de sucre valent 5 francs !

Les noirs ne connaissent comme monnaie que l'argent qui est rare. Le gouvernement payant ses employés en pièces de cinq francs, il se trouve qu'on manque de monnaie divisionnaire : c'est une bonne affaire pour ceux d'entre nous qui sont bien munis d'argent blanc ; ils échangent facilement quatre et même trois francs de petite monnaie contre une pièce de cinq francs. Ce n'est malheureusement pas mon cas, et je regarde en spectateur désintéressé, ces fructueuses opérations de banque.

La monnaie de cuivre n'a pas cours, mais en revanche des boutons de vareuse et des sous bien astiqués se vendent un franc !

10 janvier. — Ce matin, grand concert sur la place du marché, devant le fort. Ce sont nos alliés qui nous donnent l'aubade.

Une cinquantaine de noirs, hommes et femmes, font les contorsions les plus grotesques, au son des *balafo.*

Ces balafo sont des instruments composés d'une série de morceaux de bois dur, dont la sonorité est augmentée au moyen de calebasses vides attachées à leur extrémité. Lorsqu'on frappe sur des morceaux de bois à différentes hauteurs, ils produisent une sorte de gamme. Des guitares complètent l'orchestre.

Tout à coup l'orchestre fait place au tamtam de guerre : aussitôt les noirs élargissent le cercle. Un griot, resté seul au milieu de la place entonne le chant de guerre sur une phrase musicale qu'il répète toujours. Un deuxième griot se joint à lui, puis un troisième, après quoi tous exécutent une danse effrénée qui rappelle les exercices de nos clowns.

Mais voici qu'un chef des alliés pénètre à cheval dans le cercle : il tient une petite hache d'argent qu'il fait tournoyer, s'il aperçoit un blanc au milieu de la foule, il se précipite sur lui bride abattue, s'arrête court, et lui porte un furieux coup de hache........ à quelques centimètres au-dessus du casque. C'est, paraît-il, une marque d'amitié. Aussitôt les griots tirent des coups de fusil en l'air, et les nègres poussent des clameurs folles.

Je rentre de ma tournée avec une demi-douzaine de poulets que j'ai achetés 15 francs. A 3 fr. 50 l'un, ce n'est pas la peine d'être au Sénégal pour cela !

A cinq heures et demie nous quittons le poste. L'étape n'est que de quinze kilomètres, aussi nous arrivons à *Goubanko* vers 8 heures 1/2. Il fait nuit et nous allumons de grands feux de paille.

11 janvier. — Séjour à Goubanko. Ce village a été pris d'assaut il y a trois ans par la colonne Borgnis-Desbordes. Le tata de l'ancien village est encore debout avec les trous qu'y ont fait les obus.

12 janvier. — Après une étape de vingt kilomètres, nous nous arrêtons sur le bord d'un marigot à deux kilomètres de *Simban.* Samory est près de nous, à *Galé* ; mais prévenu de notre arrivée, il décampe en mettant le feu au village.

13 janvier, 10 heures du soir. — Nous poussons jusqu'au village de *Simban* qui est entièrement abandonné.

14 janvier. — Nous nous fortifions dans les cases. A peine avons-nous fini qu'un spahi, nous apporte l'ordre de rejoindre immédiatement la colonne. Nous quittons à regret le campement et nous nous dirigeons vers le Bakhoy qui coule à 18 kilomètres au S. O. Vers onze heures du soir nous rejoignons la colonne.

15 janvier. — La colonne passe le fleuve au moyen des voitures de fer du ravitaillement qui servent de pirogues pour la circonstance. Je reste au Bakhoy avec une trentaine de blancs et une soixantaine de noirs.

Vers midi nous avons été attaqués par cinq ou six cents guerriers de Samory. La fusillade a duré jusqu'à trois heures. De notre côté, il y a eu une vingtaine de noirs tués, pas un blanc n'a été atteint. Les guerriers de Samory ont laissé une centaine des leurs sur le terrain.

Je n'ai pas eu peur pendant l'action, mais je me suis battu mollement. J'ai brûlé 53 cartouches.

16 janvier. — Ordre de rester dans ce campement. C'est malheureux, car nous y sommes très mal installés, et nous n'avons que pour trois jours de vivres de réserve.

17 janvier. — Pas de nouvelles de la colonne. Il nous faut rester ici. C'est horrible. Les cadavres des noirs empoisonnent l'atmosphère tandis que des nuées de vautours décrivent de grands cercles et font des bombances macabres.

Il ne reste que 60 kilogrammes de riz et trois caisses de sucre. Le lieutenant a décidé qu'on ferait cuire 2 kilogrammes de riz matin et soir et qu'on distribuerait cela aux blancs par portions rigoureusement égales.

A 4 heures 1/2 on nous fait faire la corvée de jeter dans le Bakhoy les cadavres des noirs tués il y a trois jours. Les vautours n'ont pas peur et viennent arracher les lambeaux de chair jusque sur les cadavres que nous traînons par les pieds. J'enrage de voir les vautours se régaler ainsi tandis que je crève de faim !

18 janvier. — Toujours au même endroit et rien à manger.

19 janvier. — Tout le monde est découragé. Pourtant nos 50 cen-

tilitres de riz bouilli nous empêchent de mourir de faim et nous en avons encore pour quinze jours; nous n'avons pas peur. Cependant il règne un silence de mort dans le gourbi de paille construit d'hier et qui sent déjà mauvais.

Plusieurs d'entre nous sont malades au point de ne plus pouvoir se lever pour se soulager; la nuit, les fourmis nous rongent, le jour, le soleil filtrant au travers des lianes et des brins de paille du gourbi peut frapper de mort l'imprudent qui se découvre la tête.

Un disciplinaire meurt en parlant d'omelette au lard. Les conversations qui d'ailleurs sont rares roulent presque toujours sur ce que l'on mangera en rentrant à Bordeaux.

20 janvier. — Toujours rien à manger et pas de nouvelles de la colonne.

Des disciplinaires murmurent et veulent se sauver dans la brousse, où, disent-ils, ils vont tuer des hippopotames pour manger à leur faim. Le lieutenant qui se promène derrière le gourbi a entendu ce propos. Il entre furieux. — Quels sont ceux, dit-il, qui veulent se sauver du campement: qu'ils se montrent et je me charge de leur brûler la cervelle. — Moi, répond un disciplinaire qui peut à peine se tenir debout. — Taisez-vous, répond le lieutenant, ou je vous brûle la cervelle. — Tire donc, si tu l'oses, gros c..., s'écrie le disciplinaire.

Le lieutenant n'a pas tiré: blanc comme un linge, il est rentré dans sa tente d'où on ne l'a pas vu sortir de la journée. Son ordonnance nous dit qu'il a pleuré.

Ce lieutenant est un brave homme. Il a vu qu'il avait affaire à un homme en plein accès de fièvre, il n'a pas voulu tirer sur un moribond.

21 janvier. — Le disciplinaire qui a insulté le lieutenant vient de mourir.

8 heures 1/2 du soir. — Un spahi arrive, porteur d'une lettre qui nous ordonne de marcher sur *Niagassola*. Les bandes de Samory se sont retirées au sud devant la colonne. Nous partirons demain matin, ce n'est pas malheureux!

(*A suivre*).

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 31 juillet 1890.

Présidence de M. Paul CREPY.

M. le Président explique l'absence de M. Merchier, secrétaire-général, indisposé, et de M. Quarré-Reybourbon, secrétaire-général adjoint, retenu par suite du décès de Mme Quarré, membre de la Société, à laquelle il rend un juste hommage.

Lecture est donnée de la liste des nouveaux membres présentés au Comité d'études depuis la dernière Assemblée générale.

M. le Président exprime les regrets que cause à la Société le départ du général Jamont, nommé au commandement du 6e corps d'armée à Châlons, et de M. de Germiny, promu chef de bureau au service d'état-major général à Paris. — M. le colonel Rau, son successeur, a bien voulu se faire inscrire comme Membre titulaire de la Société.

La série des conférences a été clôturée par celle du capitaine Trivier, qui a parfaitement réussi. Le conférencier est retourné enchanté de l'accueil reçu à Lille. Il y était d'autant plus sensible qu'à Paris, on n'avait pu projeter ses vues, et que dans d'autres localités on les lui avait manquées.

Les excursions se succèdent. Malheureusement, un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales est venu troubler celle de Suisse. Les trois blessés vont aussi bien que possible.

M. Édouard Martin, toujours si dévoué, envoie dix photographies, prises par lui, pendant l'excursion à Trélon et Chimay. — Celle-ci s'est très bien passée, et les excursionnistes ont été reçus d'une façon toute charmante par MM. Malengrau, et ensuite par M. le comte de Mérode. Ils en conserveront tous le meilleur souvenir.

Le concours de géographie organisé par la Société a eu lieu le 3 juillet dernier. Les surveillants ont été d'une grande sévérité, et la Commission n'a pas hésité à exclure quelques concurrents peu délicats.

La liste des lauréats est insérée au présent Bulletin.

L'assemblée vote des remercîments à MM. les correcteurs Merchier, Van Hende, Lenoir, Fernaux, Tilmant.

Lecture est donnée d'une liste des ouvrages reçus en don à la Bibliothèque.

Le Dr Carton, membre correspondant, doit partir dans le sud de la Tunisie, opérer une tournée de révision. A ce propos, M. le Président rappele l'accueil charmant qu'il a reçu du Dr Carton, en Afrique. Il est heureux de présenter M. Deconinck, officier d'administration des subsistances militaires à Souk-el-Arba, collègue du Dr Carton, — qui a demandé à faire partie de la Société. — M. Deconinck, qui assiste à la réunion, remercie.

A l'unanimité, l'Assemblée nomme membre correspondant M. Amrein, délégué de la Société de Géographie de St-Gall au Congrès de 1889.

Depuis notre dernière Assemblée générale, M. Brunel, notre honorable Vice-Président, a été promu Officier de la Légion d'Honneur.

M. Gauthiot, Secrétaire-Général de la Société de Géographie commerciale de Paris, membre correspondant de notre Société, a été nommé Chevalier du même Ordre.

M. Coquelle-Gourdin, Président du Tribunal de Commerce de Dunkerque, a reçu les palmes académiques.

L'échange de notre bulletin avec le « Bulletin des Renseignements coloniaux » est adopté.

Une circulaire de la Société de Géographie de Neufchâtel annonce pour les 15, 16, 17 septembre 1890, le Congrès des Sociétés suisses de Géographie. Elle invite les Lillois à y participer en leur promettant une réception simple et cordiale.

Pour ce qui est du local, rien de nouveau encore : nous espérons toutefois arriver bientôt au but. Nous sommes peut-être dans une phase décisive. Lecture est donnée de la lettre du Maire donnant avis que nous devons évacuer l'Hôtel du Maisniel pour le 15 Août et nous offrant l'École primaire supérieure de la rue Malus.

M. le Président a reçu la visite de MM. Develay et Pisson, qui se proposent, avec mission du Gouvernement, d'explorer la Perse, l'Afghanistan, le Thibet, en un mot l'Asie centrale. Ils demandaient un subside de la Société.

Il a été impossible d'acquiescer à leur demande, vu l'état de la caisse.

Congrès de Montpellier. — M. Fr. Masurel devait y représenter la Société; mais il s'est trouvé empêché au dernier moment.

M. Merchier avait fait un rapport, adressé à M. Gauthiot, membre correspondant, qui devait en donner lecture au Congrès. — Celui-ci, également empêché de s'y rendre, l'a confié au délégué de la Société de Géographie commerciale.

Notre Société, invitée à plusieurs reprises à recevoir le Congrès, avait décliné ces propositions, voulant se réserver pour 1892. Le Congrès de Montpellier aurait sans doute voté pour Lille, si M. le Président de l'*Union géographique du Nord*, n'avait fait choisir Lorient, sous prétexte que l'affluence des étrangers attirés à Lille par les Fêtes du Centenaire de la « levée du Siège de 1792 » coïnciderait mal avec la réunion d'un Congrès scientifique.

Notre Président, informé de cette décision, a écrit à la *Société bretonne de Géographie*, à Lorient, de vouloir bien nous céder son tour. Cette société, par l'organe de son honorable Président, a gracieusement accédé au désir des Lillois.

M. Cons informe la Société que l'*Union géographique du Nord*, avec l'appui de plusieurs Chambres de commerce, a institué des bourses de Commerce à l'étranger. — Le 1er concours aura lieu à Lille cette année. — Il demande la participation de la Société dans cette fondation. — Il lui sera répondu négativement, les ressources de la Société ne lui permettant pas d'entrer dans de nouvelles dépenses.

M. Adrien Leblond, professeur à l'École de commerce de Montréal, membre correspondant de la Société, fait une conférence sur Montréal.

Dans un style très clair, il sait captiver l'attention de son public en lui parlant des Français délaissés à tort au Canada.

Il offre pour la Bibliothèque, « l'Histoire de Montréal, » qu'il vient de publier.

PALMARÈS DU CONCOURS DE GÉOGRAPHIE DE 1890 :

JEUNES GENS.

I. — Enseignement secondaire.

1re série : Au-dessus de 16 ans.

Accessit : M. Jacquier, Bénonie, du *Lycée* de Tourcoing.

2e série : Au-dessous de 16 ans.

1er Prix : MM. Lefebvre, Georges, du *Lycée* de Lille.
1er Accessit : Dodanthun, Jules, id.
2e — Werquin, Henri, du *Collège* d'Armentières.
3e — Lebon, Louis, du *Lycée* de Tourcoing.

II. — Enseignement primaire supérieur.

3e série : Au-dessus de 15 ans.

1er Prix : *Médaille d'Argent.* M. Claeysen, Louis, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
2e — MM. Darcourt, Albert, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
3e — Coquelet, Alphonse, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
4e — Lemar, Gustave, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
5e — Delassus, Arthur, id.
1er Accessit : Maes, Arthur, id.
2e — Dutoit, Louis, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
3e — Devos, Louis, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
4e — Delecourt, Paul, id.
5e — Laplace, Aymar, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
6e — Olivier, Victor, id.
7e — Laplaud, Félix, de l'*École primaire supérieure* de Lille.

4e série : Au-dessous de 15 ans.

1er Prix : *Médaille d'Argent.* M. Canonne, Émile, de l'*Ecole primaire supérieure* de Lille.
2e — MM. Lemaire, Léon, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
3e — Hédiard, Léon, id.
4e — Lesimple, Édouard, de l'*Institut Turgot*, Roubaix.
5e — Dubois, Charles, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.

1er Acces. : MM. Burie, Gustave, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
2e — Dieu, César, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
3e — Thibaut, Edmond, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
4e — Lamblin, Émile, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
5e — Debuyser, Fernand, id.
6e — D'Estrée, François, id.
7e — Dathis, Jules, id.
8e — Levêque, Lucien, de l'*Institut Colbert*, Tourcoing.
9e — Beaurepaire, Henri, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
10e — Roussel, Victor, id.
11e — Leroy, Paul, id.

III. — Enseignement primaire élémentaire.

5e série : De 11 à 14 ans.

Prix Léonard Danel. (Voyage à la Mer).
1er Prix : MM. Vasseur, Camille, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
2e — Laurent, Jean, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
3e — Décatoire, Lucien, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
4e — Toupet, Henri, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
5e — Dupire, Georges, id.
6e — Hubert, Georges, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
7e — Buriez, Léandre, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
8e — Caudron, Gérard, de l'*Ecole primaire supérieure* de Fournes.
9e — Thibaut, Jules, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
1er Accessit : Duhem, Victor, id.
2e — Cruppe, J.-B., de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
3e — Lefebvre, Paul, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
4e — Vermeers, Henri, id.
5e — Collette, Eugène, id.
6e — L'Allemand, Henri, de l'*École de la Croix-Rouge*, Tourcoing.

6e série : De 9 à 11 ans.

1er Prix : MM. Schlachter, Adrien, de l'*École primaire* de Loos.
2e — Morel, Henri, de l'*École du Flocon*, Tourcoing.
1er Accessit : Colleaux, Albert, de l'*École primaire rue Lydéric*, Lille.
2e — Petit, Anatole, de l'*École du Flocon*, Tourcoing.
3e — Houzet, Alfred, id.

JEUNES FILLES.

I. — Enseignement secondaire.

1re série : Au-dessus de 16 ans.

Accessit : Melle Buisine, Marie-Louise, du *Collège* d'Armentières.

2e série : Au-dessous de 16 ans.

1er Prix : Melles Lancien, Eugénie, du *Collège Fénelon*, Lille.
2e — Caen, Marie, id.
1er Accessit. Dubus, Louise, id.
2e — Pollet, Marthe, id.

II. — Enseignement primaire supérieur.

3e série : Au-dessus de 15 ans.

1er Prix : *Médaille d'Argent*. Melle Rogeaux, Jeanne, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
Accessit : Melle Dutriaux, Florentine, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.

4e série : Au-dessous de 15 ans.

1er Prix : Melles Lévy, Noémie, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
2e — Macron. Gabrielle, id.
1er Accessit : Lemue, Marthe, id.
2e — Delattre, Marthe, id.
3e — Dandoy, Maria, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.

III. — Enseignement primaire élémentaire.

5e série : De 11 à 14 ans.

1er Prix : *Médaille d'Argent*. Melle Choffat, Thérèse, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.
2e — Melles Nève, Marie, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.
1er Accessit : Leroy, Jeanne, id.
2e — Caudrelier, Marguerite, de l'*Éc. prim. rue de l'Hôpital-Militaire*, Lille.
3e — Desrousseaux, Marie, de l'*École rue des Orphelins*, Tourcoing.
4e — Delabarre, Florence, de l'*Institution Melles Gosselet*, Lille.
5e — Alexandre, Laure, de l'*École primaire rue Solférino*, Lille.
6e — Cambefort, Marguerite, de l'*Éc. prim. rue de l'Hôpital-Militaire*, Lille.

6e série : De 9 à 11 ans.

1er Prix : Médaille de Bronze. Melle Rogeaux, Marguerite, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.
Accessit : Melle Devernay, Hélène, de l'*Institut Sévigné*, Roubaix.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Excursion des 13, 14 et 15 Juin 1890.

Amiens, Compiègne, Pierrefonds, Coucy-le-Château, Laon.

Directeurs : MM. H. BEAUFORT et V. DELAHODDE.

Les excursionnistes partent par le train express de 1 heure 23.

Le beau temps revient pour favoriser leur voyage, un certain nombre d'entre eux s'étant déjà rencontrés dans d'autres excursions, se retrouvent avec d'autant plus de plaisir, et tout en causant le trajet de Lille à Amiens se trouve parcouru; il offre du reste peu de charme et la conversation roule sur ce que le programme assez chargé promet d'attrayant, et par avance, on jouit du plaisir de voir et de connaître du nouveau.

Nous arrivons bien vite à Amiens, où nous avons le plaisir de rencontrer à la gare, un ancien Lillois, ayant fait partie de notre Société de Géographie, M. Vanoye, qui veut bien se faire notre aimable guide pendant les quelques heures que nous pouvons passer dans cette ville.

Nous nous laissons conduire par notre aimable cicerone et nous montons dans un petit train du chemin de fer de Decauville, qui suit les boulevards et les jardins et nous mène jusqu'à la Hotoie qui est le terme du parcours. Nous voyons ce qui reste du Concours régional, puis revenant vers la ville, nous examinons en passant, un ancien beffroi du XVIII[e] siecle, de construction bizarre, le bel Hôtel de Ville, qui a été construit depuis quelques années ; c'est là qu'en 1802 fut conclu un traité de paix entre la France et l'Angleterre.

Nous voici à la Cathédrale, il faut nous presser d'y entrer car le temps s'écoule et nous voulons voir le plus possible.

La cathédrale d'Amiens est l'un des plus beaux édifices de l'Europe, elle fut construite de 1220 à 1228, elle offre une longueur de 143 mètres, sa largeur est de 65 mètres au transept, la flèche a été reconstruite en 1529, elle s'élève à 110 mètres du sol, elle est bâtie de charpente et recouverte en plomb. Les deux tours du portail sont inachevées et inégales. Tout l'édifice se distingue par l'harmonieuse unité du style, par l'élégance et le fini des détails. La façade principale est ornée de trois porches profonds, richement ornés de sculptures et de statues. Le tympan de celui du milieu représente le jugement dernier, les statues de la voussure, au nombre de 150, la hiérarchie céleste, les grandes statues de chaque côté, les apôtres et divers

saints personnages. Celle du trumeau, le Christ foulant un lion et un dragon, bénissant de la main droite et tenant, de l'autre, le livre des Évangiles. Cette magnifique statue est connue sous le nom de : « beau Dieu d'Amiens ». Sur le côté se voient encore les Vierges sages et les Vierges folles. Dans le bas, une double rangée de médaillons représentent les Vertus et les Vices, divers métiers, etc......

Le porche de droite représente diverses scènes de la vie de la Ste-Vierge, celui de gauche est consacré à St-Firmin, l'apôtre de la Picardie. Au-dessus des beaux frontons de ces porches, dont celui du milieu est surmonté d'un St-Michel, règne une belle galerie renfermant 22 statues colossales des rois de Juda. Les portails latéraux sont également remarquables.

Suivant le conseil de notre guide nous montons dans l'une des tours et le gardien nous fait admirer par une petite galerie, une partie du tour de l'église, afin de mieux nous faire juger de sa hauteur et de sa largeur.

Nous montons par dessus le grand portail et nous allons ensuite visiter la charpente, véritable chef d'œuvre paraît-il. Nous faisons par les galeries extérieures une promenade aérienne qui nous fait voir à vol d'oiseau Amiens et ses environs, cela n'avait qu'un tort c'était d'être fort haut, aussi redescendons-nous avec un véritable plaisir. L'intérieur de la cathédrale se compose de trois nefs avec chapelles latérales, d'un transept flanqué de collatéraux, et d'un chœur autour duquel sont un déambulatoire, des chapelles pratiquées dans le prolongement des bas-côtés et 7 chapelles absidiales. Les voûtes atteignent une hauteur de 47 mètres 95, elles sont soutenues par 126 piliers à colonnes engagées, excessivement hardies et d'un seul jet et qui vont en diminuant vers le haut, et font paraître ces voûtes plus larges que le pavé.

On remarque un certain nombre d'œuvres d'art, deux tombeaux d'évêque, le chœur et les chapelles sont fermés par de belles grilles en fer du XVIIIe siècle. A l'entrée du chœur, deux murs avec des statues en marbre de St-Vincent-de-Paul et de St-Charles Borromée qui en 1755 ont remplacé l'ancien Jubé.

Derrière le maître-autel se trouve le tombeau du chanoine Lucas par Blasset ; ce monument qui passe pour le plus beau de la cathédrale, est orné de la statue du chanoine, de celle de la Vierge et d'un ange assis qui pleure, si bien connu sous le nom de « l'Enfant pleureur ».

Dans une chapelle à gauche on remarque un Christ fort ancien, vêtu d'une robe dorée. Le plus beau nous reste à voir : c'est le chœur, avec les stalles des chanoines au nombre de 110. On ne peut rien voir de plus beau que ces boiseries, chefs-d'œuvre exécutés de 1508 à 1522, par des artistes du pays, payés à raison de 7 sous par jour et trois sous pour les apprentis.

Chaque stalle offre un sujet différent, il reste encore 3650 figures, les sujets au nombre de 400 son tirés de l'Ancien-Testament et de l'histoire de la Ste-Vierge, des professions humaines. Les plus belles parties sont aux rampes des escaliers, le bois est si finement sculpté que dans certaines parties à jour, en le pinçant, il rend des sons comme des cordes de violon. Bon nombre de sculptures ont été abimées, de statuettes brisées ou volées. Lors de la Révolution, le maire d'Amiens voulant sauver le chœur de la destruction qui était à craindre, le loua comme magasin à fourrages ; c'est à cela qu'est due sa conservation, mais l'humidité, causée par le séjour prolongé de la paille, a donné aux boiseries cette teinte poussiéreuse que rien ne peut plus enlever.

L'heure nous presse et nous quittons à regret ces merveilles. Notre aimable guide veut à tout prix que nous allions chez lui un instant nous reposer et nous rafraîchir. Madame Vanoye nous reçoit avec une amabilité charmante et nous accompagne jusqu'à la gare avec son mari. Nous nous séparons à regret et après des remerciments

que nous renouvelons ici à notre complaisant guide et ami, nous prenons le train qui nous conduit à Compiègne où nous arrivons à 8 h.

Tout l'attrait est dans le château et la forêt. Après avoir passé l'Oise et remonté la rue Solférino, nous arrivons sur la place où se trouve l'hôtel-de-ville, joli édifice du commencement du XVI[e] siècle, avec un beffroi de 47 mètres de hauteur. En face de l'hôtel-de-ville se trouve la statue de Jeanne d'Arc, qui date de 1880. L'hôtel de la Cloche où nous descendons est juste en face. Il est grand temps de souper et de faire ensuite un petit tour de ville.

Nous assistons le lendemain matin à la messe de 7 heures en l'église St-Jacques, elle est du style gothique du XII[e] siècle, la tour et le portail sont de l'époque de la Renaissance, les autels de côté sont revêtus de marbres divers, la grille du chœur est l'ancienne balustrade du lit de Louis XVI; on en fit don à l'église en 1817.

Nous remarquons plusieurs tableaux, deux vitraux dont l'on représente Jeanne d'Arc en armes recevant la communion dans cette même église, et l'autre St Louis visitant les malades de l'Hôtel-Dieu en leur distribuant des vivres et des fruits.

Au bord de l'Oise, se trouvent les ruines d'une tour qui est appelée : la tour de Jeanne d'Arc, mais il est avéré qu'elle n'y fut pas prisonnière, car prise dans une sortie, de l'autre côté de l'Oise, le 23 mai 1430, elle fut conduite à Jean de Luxembourg qui l'emmena à son château de Beaurevoir.

Compiègne garde fidèlement le souvenir de l'héroïne, nous voyons sur une maison de la rue de Change, une plaque de marbre noir, qui indique que Jeanne y a logé.

Nous visitons la chapelle St-Nicolas de l'Hôtel-Dieu, où il y a de superbes boiseries en chêne sculpté, avec des personnages de grandeur naturelle : c'est, dit-on, un cadeau de Marie de Médicis.

L'église St-Antoine qui date du XV[e] siècle garde de nombreuses traces de la Révolution; elle fut alors convertie en magasin, nombre de sculptures et de statues sont brisées; le chœur a été construit par le Cardinal d'Ailly et restauré depuis peu; on voit un ancien baptistère de pierre.

La chapelle du couvent des Minimes date du X[e] siècle, elle sert actuellement de salle de gymnase. Nous jetons un coup d'œil sur les jardins du parc et la terrasse et nous arrivons au château.

Faire l'histoire du château, c'est remonter aux premiers temps de la Monarchie française. C'était primitivement une de ces maisons de chasse, où les rois de la première race passaient une partie de l'année, quand ils n'étaient pas en guerre. Clovis y bâtit une ville royale. Charlemagne venant chasser dans la forêt de Guise y fit de fréquents séjours et la transforma en palais. Charles-le-Chauve y établit en 877 la puissante et célèbre abbaye de St-Corneille, qu'il dédia d'abord à la Vierge Marie. Son fils Louis-le-Bègue y mourut après avoir continué son œuvre.

Louis VII combla l'abbaye de ses dons et de ses prérogatives; Charles VII en 1451, fit faire de grandes réparations au château qui avait beaucoup souffert des guerres civiles et du siège de 1430.

Louis XIV dans ses fréquents séjours au château étalait dans ses chasses l'appareil des rois de la 1[re] et de la 2[e] race, avec toutes les recherches du luxe de son temps. Il y apparaissait accompagné des princes étrangers, des Ambassadeurs et de tout ce qu'il y avait en France d'hommes illustres par leurs mérites ou leur naissance. C'était chaque jour fête au château ou dans la forêt. On rapporte qu'au 30 août 1652, il se promenait en forêt avec 100 carrosses et 800 cavaliers. Louis XV fit reconstruire le palais sous la direction de l'architecte Gabriel, en 1738 la dépense s'élevait déjà à 8 millions.

Napoléon I[er] fit restaurer l'intérieur et remplacer les petits appartements par la salle des fêtes, qui rappelle celle de Versailles. Louis-Philippe s'occupa de l'amélio-

ration intérieure. Napoléon III y vint souvent et avec lui les séries d'invités. Le palais de Compiègne est un vaste édifice d'aspect triste et monotone, avec deux façades monumentales, l'une vers la ville, l'autre sur le parc.

Nous voici dans la cour d'honneur. Notre visite était annoncée et attendue. M. Garaut, l'aimable et savant conservateur du palais, nous fait l'honneur d'être notre guide et pendant deux heures met à notre disposition son urbanité et sa science, pour nous faire admirer et apprécier bien des choses que nous n'aurions même pas entrevues avec des gardiens, aussi rien nous échappe grâce à lui et nous sommes heureux de lui renouveler ici nos remercîments et de lui dire que son aimable souvenir reste pour nous lié à celui de notre visite au château.

Nous voici dans le vestibule orné de statues et de tableaux, nous montons par l'escalier d'honneur, dont la rampe en fer forgé très remarquable date de Louis XVI. Nous visitons la salle des gardes, ornée de belles panoplies et de casques tout autour de la corniche. Le salon des Huissiers, avec de beaux tableaux de chasse par Oudry et Desportes. Le vestibule de la chapelle tendu de tapisseries des Gobelins; la chapelle d'aspect froid, a de beaux vitraux exécutés d'après les dessins de la princesse Marie d'Orléans. C'est là que fut célébré le mariage de la princesse Louise, fille de Louis-Philippe, avec le roi des Belges.

La galerie des fêtes supportée par 20 colonnes corinthiennes complètement doré a 45 mètres de long sur 13 de large, et renferme des tableaux de valeur. L chambre à coucher de l'Impératrice, son boudoir, jolie pièce ronde éclairée par une coupole en verre dépoli qui répand un jour favorable sur les tentures bleues, de fort jolis meubles avec des émaux, un ravissant lustre en cristal de roche, qui vient dit-on de Marie-Antoinette et serait estimé 50.000 fr L'appartement du prince Impérial décoré de peintures qui représentent des Lys de toutes les variétés.

Le salon de musique garni de belles tapisseries des Gobelins. La bibliothèque et la chambre à coucher de l'Empereur qui ont gardé leur riche mobilier du premier Empire. Girodet les a décorés de plafonds allégoriques.

La salle du conseil et le salon de famille sont peut-être les plus belles pièces du palais, avec leur ameublement Louis XV, leurs tapisseries des Gobelins et la vue splendide dont elles jouissent sur le parc et sur la longue percée qui s'enfonce dans la forêt, après avoir escaladé les Beaux Monts à 5 kilomètres de la terrasse du château. C'est de cette dernière pièce qu'on partait pour les chasses. Ensuite le salon de Cartes, la salle à manger, trois pièces de l'appartement de Marie-Antoinette élégamment meublées et tendues les deux salons des tapisseries de Gobelins et la chambre à coucher de brocart. Nous voyons les appartements réservés aux étrangers, aux invités; partout des objets d'art, des vases, des coupes, des pastels, chaque chose mériterait d'être mentionnée.

Le petit théâtre charmant dans son ensemble et qui l'était encore bien davantage quand la Cour s'y trouvait réunie et que les uniformes se mêlaient aux toilettes de soirée des dames de la cour et des invitées.

Puis le nouveau théâtre qui est resté depuis 1870 sans être fini et attend une destination quelconque ; il donne, par ses vastes proportions, une idée de ce qu'il aurait été.

Après cette visite qui nous a tous charmés et intéressés, nous partons déjeuner et à midi des voitures découvertes nous attendent pour nous conduire au château de Pierrefonds.

Nous y allons en passant par l'avenue Thiers, en longeant à gauche le parc où se trouve un berceau de feuillage que Napoléon I[er] fit faire pour Marie-Louise, et qui a une longueur de 1.400 mètres. Dans le parc bon nombre de statues et de vases en marbre. A droite de belles maisons; l'une d'elles bâtie par le comte de Ladonchamps

rappelle le château qu'il avait près de Metz, elle en est la reproduction. Nous nous engageons dans la forêt qui a 14.509 hectares, l'une des plus belles de France, ses futaies sont, dit-on, sans rivale par leur étendue, son vaste périmètre renferme des villages et des étangs et les routes qui la parcourent ont une longueur de 1.350.000 mètres. Nous passons par Vieux-Moulin, village gaîment situé dans un cadre de verdure, nous descendons de voiture pour voir un gros hêtre et nous arrivons à Pierrefonds.

Lorsqu'on sort de la forêt et qu'on arrive brusquement à Pierrefonds, on découvre un site à la fois charmant et grandiose. D'abord un joli lac entouré de verdure, un village pittoresquement groupé sur la rive, de hautes collines couronnées de bois ; puis au centre du paysage, la masse imposante d'une forteresse gigantesque, solidement assise sur le roc avec ses tours et ses tourelles crénelées, ses machicoulis et ses pignons aigus. Pendant une minute on peut se croire au moyen-âge, cependant le château est moderne, c'est une restauration ou mieux une restitution hardie, accomplie avec un art supérieur par un architecte moderne, Monsieur Viollet-le-Duc. Le château a été refait sur les ruines de l'ancien.

Au Xe siècle une forteresse importante s'élevait; au XIe siècle elle appartenait à un seigneur nommé Nivelon qui la fit ériger en pairie ; après bien des vicissitudes en 1390 la seigneurie échut à Louis duc d'Orléans, qui ordonna la construction du château actuel. En 1411 le château fut incendié ; en 1420 la garnison dépourvue de vivres et de munitions dut ouvrir ses portes aux Anglais. Louis XII le fit réparer et Louis XIII le fit démanteler.

A la Révolution les ruines furent vendues : en 1813, Napoléon les fit racheter pour 2.700 francs. C'est à Napoléon III que le château doit sa restauration presque complète : chaque année il dépensait des sommes considérables pour les travaux.

Le château de Pierrefonds est situé à 25 mètres au-dessus du petit lac ; d'importantes fortifications précèdent les murailles. On accède au donjon par une série de ponts levis et de herses, huit tours flanquent ses énormes murailles, le donjon est surmonté de deux élégantes tourelles de guetteur, il domine tout le château de sa masse superbe.

On pénètre dans la grande cour par un passage fortifié. A droite c'est le donjon avec son gracieux escalier d'honneur, tout brodé de fines sculptures, puis la chapelle dont le joli portail rappelle les monuments du XVe siècle. Nous y remarquons des tribunes de pierre pour les gardes au-dessus du portail, une statue représentant un pèlerin serait la figure de l'architecte lui-même. Dans la cour la statue en bronze du duc d'Orléans ; un vieux puits. Nous admirons les fines sculptures qui ornent les chapiteaux des colonnes de la galerie. Nous montons visiter les salles terminées, le cabinet du seigneur, la chambre du seigneur où toute sa vie est représentée en peinture, une immense cheminée représentant le roi Artus et les seigneurs chevaliers de la Table-Ronde dont il était le chef. Puis de vastes salles somptueusement ornées de boiseries dentelées et de vives peintures semblables aux enluminures des vieux missels, des vitraux tamisent le jour qui pénètre abondamment par les croisées aux profondes embrasures.

Sur le manteau des immenses cheminées, où un bœuf entier rôtirait aisément, sont peintes d'innombrables arabesques et des figures empruntées aux romans de chevalerie, à l'histoire sacrée et profane.

Nous montons à la plus haute tour et nous ne regrettons pas la fatigue car le coup d'œil est charmant. En descendant nous voyons la merveilleuse salle des Preuses. Cette galerie seigneuriale est précédée d'un vestibule supportant une vaste tribune où l'on plaçait les musiciens pendant les fêtes et les banquets. La porte est toute

brillante de sculptures et de dorures ; la voûte décorée d'ingénieux rinceaux est lambrissée en berceau, le manteau de la cheminée à double foyer qui fait face à l'entrée est orné des statues des neuf preuses : Semiramis, Deifemme, Lampédo, Hippolyte, Deiphile, Thamyris, Tanqua, Menclippe et Pentesilée.

Cette superbe galerie n'a pas sa rivale en France, elle contenait autrefois la collection particulière d'armes de Napoléon III.

En dessous de cette salle s'en trouve une autre qui servait à la garnison de la forteresse, on y voit les débris des sculptures qui ont servi de modèle pour refaire le château.

Nous partons ravis de ce que nous avons vu et après une petite pause de repos devant le lac, nous remontons en voiture; la route se poursuit par la forêt, nous descendons à St-Jean-au-Bois pour visiter une vieille église où fut enterrée la reine Adelaïde, mère de Louis VII, c'est un des monuments des mieux conservés et des plus complets de l'art ogival dans sa plus grande pureté. Il reste de l'ancienne abbaye une salle qui paraît antérieure au XIIe siècle; le monastère était défendu jadis par un pont-levis et deux petites tours d'un effet très pittoresque, mais le tout est en ruines.

Nous retournons vers Compiègne et ne nous arrêtons plus que pour voir un gros chêne, qui mesure près de 8 mètres de circonférence.

En passant près du château nous descendons pour faire une visite de remercîment à M. Garant, qui s'est montré si aimable pour nous.

Comme il nous reste quelques instants avant le dîner, nous en profitons pour visiter le musée Vivenel, qui contient des peintures et des sculptures et nous rentrons à l'hôtel un peu fatigués.

Après le dîner fait de fort grand et bon appétit nous partons à la gare, notre journée si bien remplie n'est pas encore finie. Nous partons pour Coucy-le-Château par le train de 7 h. 13. Comme nous avons un arrêt à Chauny nous en profitons pour faire un tour en ville. Chauny a environ 9.000 habitants, elle est renommée pour ses blanchisseries de toiles. Nous reprenons le train qui nous amène à 9 h. 40 à Coucy-le-Château, le trajet étant assez fatigant à cause de la montée, les omnibus de l'Hôtel des Ruines nous attendent, l'hôtelier s'est mis en quatre pour nous recevoir, le pays n'offre guère de ressources et il veut bien faire, trop heureux de recevoir les membres de la Société de Géographie de Lille.

Après une bonne nuit, nous nous dirigeons vers les ruines.

Coucy n'a de remarquable que son château, c'est une petite ville de 900 habitants.

Coucy forme avec Pierrefonds un contraste frappant : tandis que grâce à Viollet-le-Duc, Pierrefonds rajeuni nous apparaît tel qu'il était au XVe siècle sous le duc Louis d'Orléans, Coucy demantelé depuis le ministère de Mazarin, n'offre plus qu'un squelette gigantesque, ses murs et ses tours découronnés laissent passer le jour par leurs ouvertures béantes; le lierre et les herbes folles enguirlandent ses assises cyclopéennes. Pierrefonds debout dans sa robuste splendeur semble défier encore les assauts des Bourguignons ; Coucy debout aussi, mais ruiné, n'a plus que la poétique mélancolie des ruines et des souvenirs.

Perché sur un étroit plateau entre les vallées de l'Oise et de l'Ailette il commande fièrement le pays d'alentour; d'innombrables villages se cachent dans la verdure.

Le château de Coucy, dit Viollet-au-Duc, est un vaste édifice conçu d'ensemble et élevé d'un seul jet sous une volonté puissante et au moyen de ressources immenses. Il couvre une superficie de 10.000 mètres environ, le donjon, haut de 64 mètres et large de 31 n'a pas son égal en Europe, il renferme 3 étages et 3 salles circulaires. En tournant le dos au donjon, on voit ce que fut la grande cour d'honneur; les murs extérieurs et les quatre tours d'angle restent seuls debout.

Il semble que les possesseurs de cette demeure féodale devaient appartenir à une race de géants, car tout ce qui tient à l'usage habituel est à une échelle supérieure à celle admise aujourd'hui. Les marches des escaliers, les balustrades, les bancs sont faits pour des hommes d'une taille démesurée. Enguerrand III, seigneur de Coucy qui construisit le château était un guerrier puissant et intrépide, de mœurs farouches. Il prit cette fière devise :

Roy ne suis,
Ne prince, ne duc, ne comte aussy,
Je suis le sire de Coucy.

Le château eut à soutenir d'innombrables sièges pendant le moyen-âge.

Pendant les guerres de religion, il fut occupé tour à tour par les Catholiques et les Huguenots. A l'époque de la Fronde, il tomba aux mains des partisans du prince de Condé, Mazarin le fit assiéger, le prit après un siège de plusieurs mois et le fit démanteler.

La masse du château demeure encore debout et reste une des plus importantes merveilles de l'époque féodale ; les bâtisses étaient conçues de manière à durer éternellement, les peintures extérieures dans les parties abritées sont encore fraîches.

Nous passons deux heures à visiter ces belles ruines, puis nous faisons un tour dans les souterrains de la porte de Laon. Nous visitons l'église et nous remarquons les autels restaurés par un artiste Lillois bien connu, M. Buisine-Rigot fils. Un architecte maladroit, craignant qu'une partie du transept ne s'écroulât, s'est avisé de le réparer d'une façon qui gâte l'ensemble de cet édifice.

Nous revenons gaiement déjeuner à l'hôtel des Ruines, où nous trouvons des touristes Lillois, venus comme nous pour visiter ces belles ruines Nous descendons à la gare par une route escarpée. En peu de temps nous arrivons à Laon, dernière étape de notre voyage, le temps est chaud et la fatigue s'accentue, nous montons donc en voiture pour épargner à nos jambes l'ascension des 260 degrés jusqu'à la ville.

Laon est située sur une colline isolée au milieu d'une vaste plaine.

Cette ville fut le Laudunum des Romains, mais elle avait peu d'importance à leur époque, elle fut la dernière résidence des rois carlovingiens, elle fut occupée par les Anglais de 1410 à 1429 et souffrit beaucoup des guerres de religion et des troubles de la Ligue.

Hors d'état de se défendre en 1870, Laon capitula le 9 septembre.

Lors de l'entrée des Allemands, un garde du génie, par un aberration d'esprit au point de vue du patriotisme, fit sauter la poudrière, croyant que les Allemands y étaient, les Français s'y trouvaient encore. Il y eut de nombreuses victimes, qui presque toutes étaient des environs de Laon.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville s'élève une statue du maréchal Sérurier, bronze de Doublemart. Cette ville possède un musée, avec des antiquités trouvées aux environs, des bronzes, etc.

Notre-Dame, ancienne cathédrale, est un monument curieux des XIIe et XIIIe siècles parfaitement restauré ; elle a de vastes dimensions, sa longueur étant de 121^{m} hors d'œuvre, sa largeur de 20 mètres 66 à la nef et de 53 mètres 33 au transept, la hauteur de ses voûtes est de 24 mètres.

Sa façade est un chef-d'œuvre du style gothique pur, elle est flanquée de deux tours carrées à la base et octogones dans le haut avec clochetons à deux étages aux angles, ayant au second des figures colossales de bœufs. Ces tours surmontées jadis de flèches ont encore 56 mètres de hauteur, l'intérieur est à trois nefs même au

transept avec des colonnes cylindriques, ayant toutes des chapiteaux différemment sculptés. On y voit encore de beaux vitraux.

En quittant la cathédrale, nous passons près de la citadelle et nous continuons notre promenade par les remparts, pour jouir du coup d'œil de l'autre côté de la colline de Laon, tout différent de celui qui fait face à la gare. Elle y affecte la forme d'un V et ses flancs escarpés enceignent un vallon en partie boisé couvert de jardins et de vignes appelé la Cuve de St-Vincent. Belle vue et belle promenade au bord de ce vallon. On y voit encore une vieille porte gothique, reste des anciennes fortifications.

Nous nous dirigeons ensuite vers l'église St-Martin, ancienne collégiale du style de transition ayant près du transept deux tours élevées au XIIIe siècle.

Après être descendus par une rampe escarpée, nous reprenons le train de 4 h. 13 qui nous ramène à Lille à 10 h. 33, après un arrêt d'une heure au buffet d'Aulnoye pour y dîner.

Nous rentrons enchantés de notre voyage de trois jours et de tout ce que nous avons vu de grandiose dans ces trois châteaux si différents les uns des autres et nous nous séparons à regret, tout en gardant l'espoir de nous retrouver encore dans d'autres excursions.

Henri BEAUFORT.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

SEPTEMBRE.

Espagne. — Mort, à Madrid, du marquis de Molins (Marino Roca de Togores), homme d'État et homme de lettres. — 5 septembre.

France. — Colonies. — L'*Officiel* publie un décret portant suppression des secrétaires-généraux de l'Intérieur à la Martinique, à la Guyane et dans l'Inde. — 5 septembre.

Brésil. — Élections législatives. Succès des libéraux qui obtiennent plus de 100 sièges sur 125. — 5 septembre.

Autriche-Hongrie. — Inauguration à Orsova, des travaux de régularisation du Danube aux Portes de Fer. — 6 septembre.

Monaco. — Mort à Marchais (Aisne), de Charles III, prince de Monaco. Sous son règne, qui dura trente-trois ans, un décret du 8 février 1869 abolit les impôts dans la principauté. — 10 septembre.

— Avénement d'Albert Ier. — 10 septembre.

Canada. — La *Gazette officielle* du Manitoba cesse de paraître en français et en anglais et n'est plus publiée que dans cette dernière langue, par suite d'un ordre du cabinet provincial Greenway, en dépit de la Constitution. — 10 septembre

France. — Mort à Paris, du général Faidherbe, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, ancien gouverneur du Sénégal et premier inspirateur de la pénétration au Soudan par le haut Niger. — 28 septembre.

Serbie. — Retour de la reine Nathalie à Belgrade qu'elle avait dû quitter à la suite de sa séparation avec le roi Milan. — septembre.

Cambodge. — Le *Journal officiel* de l'Indo-Chine française publie le texte de la convention passée avec le roi Norodom, le 27 juin 1887, relative à l'aliénation des terres au Cambodge. — 30 septembre.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

La pénétration au Sahara algérien. — On avait eu quelques doutes, lors de l'arrivée à Biskra d'un Targui venant de Ghadamès, sur le caractère de la mission dont il se disait chargé. Aussi le général de Laroque avait-il eu soin de bien s'assurer de la qualité du personnage.

Des interrogatoires que celui-ci a subis à Constantine, il résulte qu'il est bien un délégué authentique d'Ahitâghel, chef de la confédération des Thouareg Hoggar. Il vient au nom de cette confédération tout entière, y compris les Taïtoq, auxquels appartiennent les Touaregs détenus à Alger, demander au gouvernement s'il serait disposé à bien accueillir une ambassade. Les Touaregs demandent la paix. Ils s'excusent de leur mieux du massacre de la mission Flatters et en rejettent tout l'odieux sur une de leurs factions : les Aït Messaoud. Ils seraient même disposés à nous donner des compensations, nous demandant en retour de leur rendre les prisonniers détenus à Alger.

Si de semblables négociations pouvaient aboutir, la route des caravanes deviendrait ainsi libre jusqu'à l'Aïr et un pas immense serait fait dans le sens de la pénétration au Soudan par le Sahara algérien.

Le Capitaine Monteil, membre correspondant de la Société, est parti pour St-Louis le 20 septembre. — Il est chargé d'une mission géographique dans l'Ouest Africain. — Remontant le Sénégal, il gagnera Bammako, et explorera le bas-Niger.

AMÉRIQUE.

Amérique Centrale. — La réunion des cinq républiques de l'Amérique Centrale, le Guatémala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua et le Costa-Rica, en une seule confédération, paraît être en voie d'accomplissement. Des délégués des cinq républiques, assemblés dans la ville de San Salvador ont, le 15 octobre de l'année dernière, conclu un pacte d'union, auquel les assemblées législatives de chaque république ont donné leur adhésion. Aux termes de ce pacte, le 15 septembre prochain, se réunira à Tégucigalpa, capitale du Honduras, un parlement, composé de quinze membres, — trois députés pour chaque république. Ces députés éliront, par le sort et pour une année seulement, le premier président des États-Unis de l'Amérique Centrale.

Au bout de la première année le président de la Confédération sera, à tour de rôle, celui d'un des États contractants ; car il est entendu que, malgré la nomination d'un président fédéral, les présidents de chaque république conserveront néanmoins leurs fonctions respectives. Il sera aussi pourvu à la création d'un ministère de l'Union, lequel sera composé de cinq membres, soit un ministre pour chaque république. Toutes ces fonctions fédérales n'auront qu'une année de durée, et chaque année la capitale de l'Union sera celle de l'État dont le président sera en fonctions. Il sera procédé aussi à l'élection de représentants des diverses républiques à un Congrès, qui aura pour mission de traiter des affaires d'intérêt commun et international ; ce qui aura pour conséquence la représentation unique des États confédérés à l'étranger, sauf l'envoi, en cas de besoin, de représentants particuliers.

Si ces projets sont réellement mis en pratique, nous verrons d'ici à quelques mois se former une nouvelle nation, qui comprendra une superficie de 170,000 kilomètres carrés et comptera une population de près de 3 millions d'habitants, dont un quart de race blanche ; malheureusement, le pacte, qui doit recevoir un commencement d'exécution l'automne prochain, n'est encore qu'un traité transitoire, et ne prévoit l'union définitive des cinq républiques qu'à l'expiration d'un terme de dix ans. Les dispositions à mettre en vigueur le 15 septembre seront valables pour un an seulement et n'auront pour but que de préparer la fusion ; or, il est à craindre que, à la faveur de ces atermoiements, ni l'une ni l'autre de ces républiques, qui n'ont pu s'accorder jusqu'ici, ne consente à abdiquer son autonomie, si propice aux ambitions personnelles.

II — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

EUROPE.

Russie. — Développement des voies ferrées stratégiques. — Le grand état-major russe ne cesse de porter son attention la plus soutenue sur tout ce qui est susceptible de faciliter la concentration des armées russes sur les frontières de l'Ouest et du Sud.

Sans parler de la construction de nouvelles voies ferrées destinées à augmenter le nombre de celles qui mettent la Russie centrale avec les frontières précitées, on commence à doter d'une deuxième voie les lignes principales.

Actuellement, les travaux de ce genre sont entrepris sur la ligne de Saint-Pétersbourg-Bialystok, une des artères principales de concentration sur la frontière allemande.

Avec ses nombreux quais et ses voies multiples, Bialystok paraît devoir être, d'après le journal auquel nous empruntons ces renseignements, un des points principaux de débarquement.

On pose actuellement la deuxième voie sur les lignes Fastowo et Kasiatin-Schmerinka, qui mettent en communication les provinces du Centre et du Sud de la Russie avec la frontière autrichienne. Ces travaux seront terminés vraisemblablement avant le printemps de 1891, car il n'y a presque aucun ouvrage d'art qui puisse retarder l'exécution des travaux.

Et ainsi, de proche en proche, se continuent avec persévérance ces efforts, dont le résultat est d'accroître chaque jour la puissance stratégique du réseau ferré russe.

(*Revue du Cercle militaire*).

AFRIQUE.

Côte-d'Or. — Le mouvement commercial s'accentue de plus en plus dans la Côte-d'Or et tend à se propager le long de la côte et notamment à Petit-Bassam, à Lahou et aux Jacks, où de nouveaux comptoirs vont s'ouvrir.

On se rendra compte de l'importance croissante du commerce dans cette région par le chiffre des recettes encaissées du 1er janvier au 10 juin dernier.

Recette douanière à Grand-Bassam, Assinie, Half. Jack à Grand-Lahou	88.750 f. 48
Patentes	6.575 »
Recettes diverses	1.048 59
Total	96.374 f. 07

Les prévisions de recettes pour l'ensemble de l'exercice 1890 étaient de 125,000 francs.

F. M.

AMÉRIQUE.

Brésil. — L'immigration en Brésil s'est élevée en 1889 à 65,161 personnes, par les trois ports de Rio-de-Janeiro, de Santos (province de São-Paulo), de Victoria

(province d'Espirito-Sancto). Abstraction faite du peu de colons qui ont pu débarquer dans les ports du Nord, tels que Parâ, Maranhâo, etc.

45,700 sont arrivés par le Rio-de-Janeiro, 17,797 par Santos, 1,664 par Victoria.

Ces émigrants se répartissent ainsi par nationalité : 34,920 Italiens, 15,240 Portugais, 8,662 Espagnols (presque tous des Galiciens, ce qui revient à dire des Lusitophones), 1,903 Allemands, 584 Français, 470 Autrichiens (des Tyroliens, autrement dits, des Italionophones), 387 Belges, 126 Suédois, 76 Anglais, 51 Suisses et 1,079 d'origines non déterminées.

Des 45,700 débarqués au Rio-de-Janeiro, 9,560 ont pris une destination inconnue ; 36,134 se sont établis comme suit : 10,330 en Sâo-Paulo, 9,088 dans le Rio-de-Janeiro, 7,021 dans le Rio-Grande do Sul, 4,549 en Minas-Geraës, 1,785 dans le municipe neutre fédéral, 1,181 en Espirito-Sancto, 1,082 en Santa-Catharina, 887 dans le Parana, 66 au Parà, 45 dans Bahia, 41 dans Pernambuco, 23 dans l'Amazone et 36 sur divers points.

Les entrées, comme on s'en souvient, s'étaient montées à 131,745 en 1888, et à 54,990 en 1887. Antérieurement, leur chiffre annuel oscillait aux environs de 24,000 à 25,000.

De 1879 à 1889 inclus, le total des immigrants entrés au Brésil s'élève à 446,690. Une moyenne de près de 45,000 par an.

Généralités.

Maurice. — A quel degré l'île est restée française, on le voit par la langue des journaux qui s'y publient.

Sur les huit journaux quotidiens, deux sont anglais : le *Commercial Gazette*, le *Merchant's and Planter's Gazette* ; un est anglais et français : le *Daily Publisher* et *Petites Affiches* ; les cinq autres sont français : le *Cernéen*, le *Journal de Maurice*, le *Bien public*, le *Vrai Mauricien*, le *Soir*.

Les trois journaux hebdomadaires sont français : le *Mouvement à l'île Maurice*, la *Revue historique et littéraire*, le *Voleur mauricien*.

La seule revue bi-mensuelle, les *Annales de l'Union catholique*, est française.

Françaises enfin les trois revues mensuelles : la *Revue agricole*, l'*Échiquier*, le *Messager mauricien*.

L'étoile de Bethléem. — On s'apprête, à l'Observatoire, à étudier avec soin un phénomène qui doit se produire cette année. Une sixième étoile va venir s'ajouter aux cinq étoiles de la constellation de Cassiopée. C'est, paraît-il, la septième fois seulement que l'on verra briller cet astre depuis le commencement de l'ère chrétienne. On prétend même, dans le monde des astronomes, que cette étoile est celle qu'on a appelée l'étoile de Bethléem et qui jouirait de la curieuse particularité de n'apparaître que tous les 270 ans.

Les pluies dans le bassin de l'Adour. — Le bassin de l'Adour reçoit des pluies particulièrement abondantes : il se trouve en effet soumis à la double influence de la proximité des montagnes et du voisinage de la mer. Ses versants sont exposés à l'action immédiate des vents de l'Océan et les masses d'air chargés d'humidité se heurtent de prime abord à de puissantes montagnes. Aussi les quantités d'eau recueillies sont-elles exceptionnellement fortes.

La hauteur moyenne des pluies constatées depuis 1880 dans 27 stations météorologiques du bassin de l'Adour est, pour une année, de 1 m. 236. Cette moyenne dépasse 2 mètres pour certaines stations comme Laruns et Bedous, situées au pied même des Pyrénées. En 1881, malgré une interruption de deux semaines dans les constatations pluviométriques, le Pic du Midi a recueilli la plus forte hauteur de pluies, constatée en France cette année-là (1,890 millim.) En 1884, le maximum de pluie en France a été constaté à Arragori, près d'Hendaye (2.237 millim.). En 1885, c'est près de Bedous, dans la vallée d'Aspe, à Peyranère (2,310 millim.), et dans la vallée des Eaux-Chaudes (2,670 millim.), que les plus fortes hauteurs d'eau sont constatées en France.

La distribution des pluies dans le bassin de l'Adour affecte une allure assez régulière. Les courbes de niveau des cartes pluviométriques s'étagent parallèlement à la chaîne des Pyrénées et présentent un retour brusque au Pic du Midi qui, par sa remarquable position en saillie sur la grande chaîne, forme comme un éperon déterminant la précipitation de grandes masses d'eau : à l'est de cet énorme mur d'arrêt de près de 2,800 mètres d'altitude, les hauteurs de pluie diminuent brusquement.

Toute la côte des Landes est abondamment arrosée par les pluies du large. Les courbes de niveau se relèvent régulièrement vers le Nord, à proximité de cette côte, jusque dans le voisinage de Bordeaux. La présence d'immenses forêts dans cette région ne paraît pas étrangère à la régularité de ce phénomène.

Si l'on examine les hauteurs annuelles moyennes de pluie recueillies dans les diverses stations météorologiques du bassin de l'Adour, depuis l'année 1880, on constate ce qui suit :

A Bedous, la hauteur annuelle est de 2,053 millimètres, à Laruns, de 2,046 millimètres. Ces deux stations n'ont pas cependant, une altitude très élevée : 521 mètres pour Laruns et 415 mètres pour Bédous. Mais leur situation topographique est toute spéciale. Elles sont, en effet, situées au pied des premières chaînes transversales très élevées contre lesquelles viennent se heurter les masses aériennes chargées de vapeur. La station de Saint-Jean-Pied-de-Port est dans une situation analogue, quoique au pied d'une muraille moins haute : la hauteur annuelle de pluie y atteint 1,513 millimètres. A l'observatoire d'Arragorri, près d'Hendaye, cette hauteur est de 1,973 millimètres.

Les stations à l'est de Laruns, comme Argelès, Luz, Lourdes, Bagnères, quoique situées, elles aussi, au pied des montagnes, reçoivent des quantités de pluie moindres, quoique fortes encore, ce qui tient à ce que les vallées du Gave de Pau et du haut Adour sont déjà abritées par les très hautes chaînes des montagnes d'Aspe et d'Ossau, qui reçoivent les premières et les plus fortes pluies.

A Lourdes, la moyenne est de 1,392 millimètres. A Bagnères, elle atteint 1,267 millimètres.

Pour retrouver une très forte hauteur de pluie il faut prendre les observations du Pic du Midi qui donnent une moyenne de 1,755 millimètres. L'altitude exceptionnelle de cette station (2,859 m.) explique ce chiffre, la masse du pic formant à son tour une muraille de 800 mètres au-dessus des grandes chaînes transversales, moyennement élevées de 2,000 mètres au-dessus de la mer.

La partie orientale du bassin de l'Adour est beaucoup moins humide. A Tarbes, la hauteur annuelle de pluie est de 920 millimètres ; à Riscle, de 972 millimètres ; à Cazaubon, de 918 millimètres ; à Miélan, de 769 millimètres ; à Aire, de 901 millim.

Si l'on compare les quantités de pluie tombées pendant l'année 1887 aux quantités annuelles moyennes, on aura pour les stations du bassin de l'Adour les résultats suivants :

STATIONS.	ALTITUDE.	QUANTITÉS absolues de pluie tombées en 1887.	MOYENNE des dernières années.
	m. c.	millim.	millim.
Pic du Midi	2,859	1,228	1,755
Luz-St-Sauveur	685	562	804
Bagnères-de-Bigorre	553,23	1,038	1,267
Laruns	521,84	1,462	2,046
Argelès	454,38	881	1,193
Bedous	415,10	1,537	2,053
Lourdes	400,31	1,295	1,392
Tarbes	310,75	1,036	920
Oloron	233,03	1,215	1,351
Miélan	221,502	972	769
Pau	194,34	968	920
Maubourguet	180,05	1,337	1,291
Villecomtal	179,80	914	851
St-Jean-Pied-de-Port	160,50	1,590	1,543
Mauléon	141,50	1,449	1,430
Cazaubon	130	928	918
Aignan	126,44	973	886
Riscle	112,99	1,030	972
Orthez	80,52	1,400	1,267
Aire	79.29	1,004	901
Roquefort	70,92	1,060	978
Mont-de-Marsan	43,35	1,138	1,046
Bayonne	35	1,374	1,180
Biarritz	30	1,210	1,165
Dax	9,85	1,318	1,276

On voit que les quantités de pluie recueillies dans les Pyrénées en 1887 ont été inférieures d'un cinquième au moins à ce qu'elles sont ordinairement. Au contraire, dans la région sous-pyrénéenne et dans la région des plaines, les quantités de pluie recueillies ont dépassé d'un vingtième en moyenne les quantités ordinaires.

L'année 1887 aura donc été, dans la région montagneuse moins humide que la moyenne, et dans le reste du bassin d'une humidité ordinaire.

Pour tout le bassin de l'Adour, la moyenne des observations faites en 1887, comparée à la moyenne des années antérieures, donne les résultats suivants :

	ANNÉE 1887.	MOYENNE des années antérieures.
Moyenne arithmétique des observations faites dans 27 stations météorologiques du bassin de l'Adour.	1,212 millim.	1,236 millim.
Nombre de jours de pluie	127	128

(Service hydrométrique du bassin de l'Adour).

— Les lois générales de la distribution de la pluie, dans le bassin de la Seine, sont basées sur l'influence de l'altitude et de la distance à la mer.

Dans le Morvan, qui est la région la plus élevée, une zone très étroite, où les altitudes varient de 600 à 900 mètres, est sujette à des pluies extrêmement fortes : 1,800 millimètres par an en moyenne.

Le Haut-Folin (altitude 902 mètres) reçoit une hauteur moyenne annuelle de

1,835 millimètres, d'après les observations de 1872 à 1888. La quantité plus faible de pluie en 1888 semble prouver que cette année-là on a eu moins de nuages sur le Haut-Folin qu'à une moindre altitude, comme nous le verrons plus loin.

Aux Settons (altitude 596 mètres), la moyenne annuelle est de 1,647 millimètres pendant les vingt dernières années ; on a eu 1,695 millimètres en 1888.

La quantité de pluie diminue ensuite avec l'altitude, mais elle est encore forte près des lignes de partage, dans les parties supérieures des bassins de la Seine, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise : 900 à 1,000 millimètres par an.

A Chanceaux, près des sources de la Seine (altitude 457 mètres), la hauteur moyenne pour les vingt dernières années est de 977 millimètres ; on a recueilli 938 millimètres seulement en 1888.

A Chaumont (Haute-Marne), à l'altitude de 332 mètres, la hauteur moyenne de pluie pendant la dernière période de vingt ans est de 915 millimètres ; on a eu 853 millimètres en 1888.

A Hirson, sur l'Oise, près de la ligne de partage du bassin de l'Escaut, à l'altitude de 196 mètres, on a eu 912 millimètres par an en moyenne pendant la période 1874-1888, et 720 millimètres en 1888.

Vers le centre du bassin s'étend une zone où la quantité de pluie est moindre : elle comprend avec Paris et ses environs, la plus grande partie de la Champagne sèche, de la Beauce, de la vallée de l'Oise. La moyenne y oscille autour de 550 mill.

A Paris-Panthéon (altitude 67 mètres), la hauteur moyenne, pour les vingt dernières années, est de 512 millimètres.

A Venette, près de Compiègne, à l'altitude de 35 mètres, la hauteur moyenne annuelle est de 576 millimètres ; on en a recueilli 569 en 1888.

Enfin, quand on se rapproche de la mer, la quantité de pluie augmente de nouveau, même pour les basses altitudes.

A Rouen (altitude 7 mètres), la hauteur moyenne pour les vingt dernières années, a été de 705 millimètres ; on a eu 619 millimètres en 1888.

A Caudebec (altitude 9 mètres), on a eu 949 millimètres par an pendant la même période ; la hauteur observée en 1888 s'est élevée à 977 millimètres.

(*Tour du Monde*).

Bibliothèque du Vatican. — Par ordre du Pape, elle est désormais publique. On sait qu'elle contient 50,000 volumes des plus précieux et une magnifique collection de 25,000 manuscrits grecs, latins et orientaux.

La capitale de l'Autriche. — Vienne et ses faubourgs, à partir du 1er janvier 1892, ne formeront plus qu'une seule ville de 1,500,000 habitants, administrée par un conseil communal composé de 129 membres élus par 19 quartiers. Seront électeurs, les habitants payant au moins cinq florins (12 fr. 50).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT.
QUARRÉ-REYBOURBON.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 29 octobre 1890.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Fromont trésorier ; Merchier, secrétaire-général ; Mgr Dehaisnes, MM. Van Hende, Quarré-Reybourbon et Fernaux, membres du Comité, prennent place au bureau.

Il est donné lecture de la liste des membres nouveaux admis dans la Société depuis la dernière assemblée générale.

Le Président rappelle que deux conférences ont déjà eu lieu depuis les vacances : celle du P. Viallet et celle de M. Merchier.

Il indique les noms de quelques conférenciers dont on espère le concours.

Le capitaine Brosselard-Faidherbe, bien que sortant de maladie, ne veut pourtant pas manquer à sa parole et s'offre à venir faire une conférence le 16 novembre. M. Crepy, soucieux de ne pas exposer le capitaine à une rechute, et sachant que le docteur lui a conseillé un séjour dans le Midi, l'a prié de vouloir bien nous réserver sa conférence pour les premiers beaux jours de 1891.

Il adresse des remerciements à MM. Lecocq et Houbron pour l'aide qu'ils ont bien voulu apporter au classement et à l'emballage des livres et archives pour le déménagement précipité.

Il est heureux d'annoncer que le Conseil général a accordé à notre Société une subvention de 300 francs.

La Société de Géographie de Lille s'est trouvée représentée par son Président au récent congrès des Américanistes à Paris.

Un changement apporté aux programmes de l'enseignement secondaire nécessite la refonte d'une partie de notre concours annuel. — M. Brunel, Vice-Président, s'entendra sur ce point avec M. Merchier.

M. Lenoir, membre du Comité d'Études, vient d'être appelé à un poste de profes seur au lycée de Vanves. — Tout en regrettant le départ d'un collaborateur actif et zélé, le Président est heureux de le féliciter d'un avancement particulièrement brillant et rapide. — Il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Jusqu'à présent, le seul nom mis en avant est celui de M. Lebègue, professeur d'histoire au lycée. — Aucun autre nom n'étant présenté, on passe au vote.

M. Lebègue est élu par 39 voix sur 42 votants.

Le Président donne lecture de plusieurs lettres : 1° de M. A. Leblond de Brumath, professeur à Montréal, remerciant la Société de l'avoir nommé membre correspon-

dant ; 2° de MM. Georges Pisson et Develay, chargés de Mission du Gouvernement (1), 3° de notre dévoué collègue le docteur Carton (2).

M. le Président aborde alors la grave question du local.

Il refait l'historique de cette question soulevée dès 1887.—Plusieurs projets furent élaborés dès cette époque, mais échouèrent successivement. Au mois de septembre dernier, M. Agache, Président de la Société Industrielle, fit acquisition pour cette

---

(1) *Erzeroum, le 1er octobre* 1890.

Pendant trois semaines, le vali d'Erzeroum nous a retenus ici, nous prenant pour des espions au service de la Russie, et ce n'est que d'aujourd'hui que notre ambassade a pu nous faire rendre notre liberté. La surveillance dont nous avons ete et dont nous sommes encore l'objet a rendu notre tâche plus difficile et plus coûteuse. Mais en Turquie, tout s'achète et nous en avons profité. — Ajoutez à cela les frais de notre séjour prolongé ici, et vous comprendrez que notre budget a été fortement déséquilibré. — Aussi, serions-nous très heureux si votre Société pouvait nous venir en aide. — Au cas où il vous serait agréable de recevoir quelques notes sur les pays que nous aurons traversés, veuillez nous le faire savoir à Tabriz (Tauris), au Consulat de France. — Nous pourrons vous adresser le profil de la route que nous avons suivie et une copie des levés que nous aurons faits des régions les moins connues.

(2) *Souk-El-Arbœ*, 14 *octobre* 1890.

Monsieur et cher Président,

Je viens de rentrer de mon beau voyage dans le sud de la Tunisie, et d'embarquer ce matin mon frère pour l'Algérie. Notre excursion s'est effectuée d'une façon charmante, quoique un peu chaude. — Nous avons été on ne peut mieux reçus par les contrôleurs civils, et les chefs indigènes se sont montrés fidèles observateurs des lois de l'hospitalité. Nous avons couche sous la tente et mangé des plats assaisonnes de façon à faire reculer tout d'abord le « *roumi* », sans nous ressentir ni de la dureté des nattes ni de la violence du piment rouge. Nous avons vu des plaines d'une fertilité extraordinaire, coupées par des régions montagneuses, où, au pied de collines pittoresques, couvertes de forêts de sapins, sourdaient des fontaines d'eau limpide et fraîche et gazouillaient des cascades sous lesquelles nous avons pris plus d'un bain. A chaque pas nous avons rencontré les ruines de bourgs, de villages, d'établissements agricoles, non explorés et qui réserveront plus d'une agréable surprise aux archéologues qui les défloreront. — Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est la grande quantité de pressoirs à olives, encore debouts et intacts, que l'on rencontre dans un pays où, actuellement, on ne voit plus un olivier. Nous avons certainement, durant plusieurs jours, passé auprès de 10 à 15 établissements de ce genre, chaque jour. Nous avons admiré le temple de Sheïtla, l'amphithéâtre d'El-Djem et tant d'autres ruines grandioses de la prospère civilisation romaine. Nous avons marché trois jours dans le désert pour arriver à Tozeur, et j'y ai bu, pour ma part, une eau atrocement salée qui a mis mon intestin en déroute. — J'ai même fait, à Tozeur, une recrue pour notre chère Société : le comte du Paty de Clam, contrôleur suppléant à Tozeur, auteur de plusieurs brochures intéressantes sur la contrée et de communications à la Société de Géographie de Paris, dont il est membre, et propriétaire en Tunisie. Je lui ai promis d'être son parrain et que vous vous feriez un plaisir d'être le sien ; je viens donc vous prier de présenter sa candidature et de vouloir bien lui faire part de son admission. — Et maintenant que me voici de rechef réinstallé en ma chambrette de Souk-El-Arba, je vais me mettre à élaborer des matériaux que j'avais accumulés cet été pour passer les longues soirées d'hiver à les rendre présentables au public. Une de mes premières occupations sera de rédiger l'excursion de Ghardimaon à Souk-el-Arba par Chemtou et Bulla Regia, dont vous avez eu la complaisance de me promettre l'insertion dans le Bulletin. — J'ai aussi plus de 100 photographies prises en route à developper. — Vous voyez, Monsieur et cher Président, que je vais avoir de quoi braver l'ennui des journees pluvieuses de Souk-el-Arba, et peut-être à Teboursouk, où il est question de m'envoyer.

Notre collègue Deconynck a été enchanté de l'excellente réception que vous lui avez faite et il vous adresse, par ma voix, ses plus sincères salutations.

J'espère et ne doute pas que cette missive ne vous trouve bien portant et actif comme à l'ordinaire, et je vous prie..........

dernière, d'un vaste immeuble sis rue de l'Hôpital-Militaire, actuellement occupé par l'Institution Pilate.

La Société de Géographie a trouvé jusqu'à ce jour, comme locataire, une grande bienveillance dans la Société Industrielle, èlle est toute disposée à la suivre dans son nouveau local, bien que, forcément, le loyer doive être porté à un prix plus élevé.

La question se posait dans ces termes assez simples lorsque, au dernier moment, le Président a reçu de M. Verly, empêché d'assister à la séance, une lettre invitant la Société à « ne prendre aucun engagement définitif, parce que la construction d'un » Athenæum n'est nullement abandonnée et qu'elle est vraisemblablement à la veille » d'aboutir ; la Société de Géographie y trouverait un asile excellent et à des condi- » tions très douces, peut-être même gratuites.

» A titre transitoire, la Société des Sciences offre l'hospitalité à sa jeune sœur, et » la Ville met la Rotonde du Conservatoire de Musique à la disposition de celle-ci, » pour les conférences. »

Mgr Dehaisnes développe et appuie cette motion.

La situation devient embarrassante. — D'une part, la Société, très pauvre, serait désireuse de bénéficier des excellentes dispositions de la Société des Sciences et de la Municipalité ; d'autre part, elle ne voudrait point rompre avec la Société Industrielle, envers qui elle a de la reconnaissance. — Mais si l'on considère la question au point de vue d'une installation définitive, la Société Industrielle peut nous offrir un abri dans un an, tandis que l'Athenæum n'est encore qu'à l'état de projet.

Il convient donc de voter sur la proposition suivante : Y a-t-il lieu de continuer les pourparlers avec la Société Industrielle ?

A ce propos, s'engage une discussion assez confuse d'où il ressort clairement que les esprits ne sont pas préparés à l'examen de la question.

Après échange de plusieurs observations, l'Assemblée décide qu'elle s'en remet à la prudence du Président et du Comité, et qu'elle les autorise à continuer les pourparlers entamés, tout en ayant soin de ne pas trop engager l'avenir.

Le Président déclare qu'aucune décision ferme ne sera prise sans avoir été préalablement soumise à l'Assemblée générale.

La parole est alors donnée à M. Auguste Crepy, qui lit des extraits d'une très agréable relation d'un récent voyage qu'il a fait aux États-Unis et à La Havane.

Cette lecture soulève à plusieurs reprises des murmures approbateurs, et, se faisant l'interprète de ses collègues, M. Merchier demande au lecteur communication de son manuscrit, qui sera inséré au Bulletin.

La séance est levée à dix heures un quart.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

UNE TRAVERSÉE DE L'AFRIQUE AUSTRALE

VOYAGE DU CAPITAINE TRIVIER.

Conférence faite à Lille et à Tourcoing par l'Explorateur.

Comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre en jetant les yeux sur ce portrait, fait exprès pour la Société de Géographie de Lille (1), le capitaine Trivier est un homme dont la physionomie décèle une rare énergie.

Ceux qui l'ont entendu se rappellent sans doute sa voix au timbre métallique, tantôt mordante, tantôt chaude et vibrante, toujours simple, modeste, donnant l'impression d'un homme supérieur.

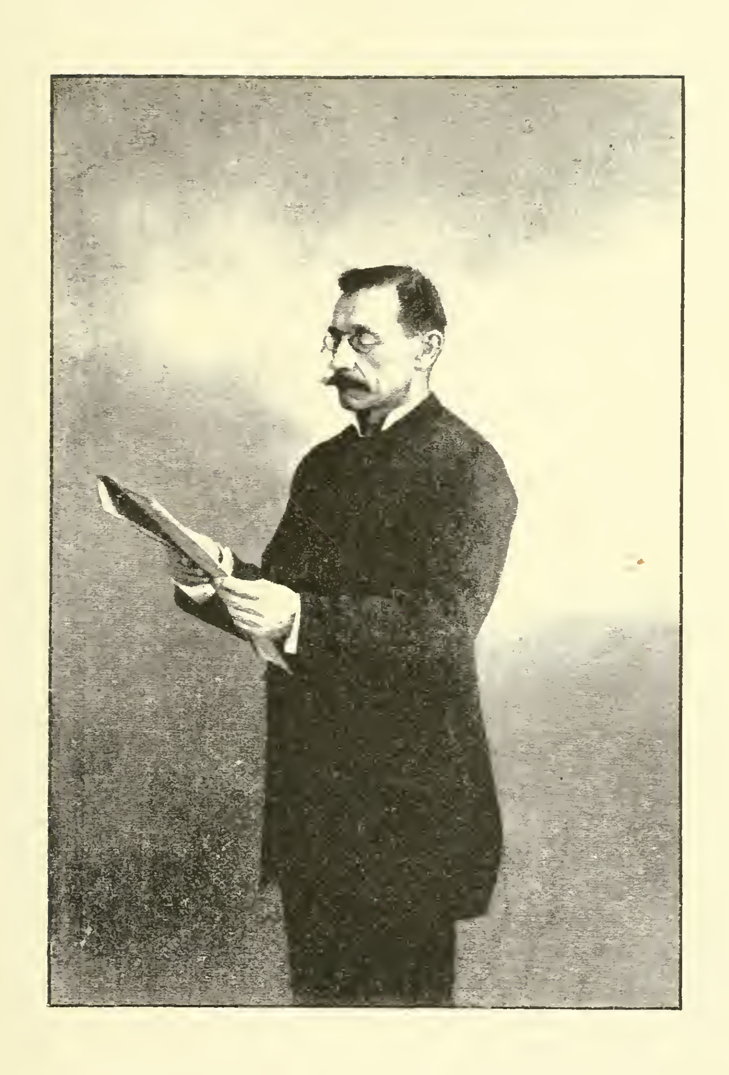
Ce sont là des qualités maîtresses pour un explorateur ; mais en matière d'explorations, c'est comme à la guerre, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

Or, le capitaine Trivier eut la bonne fortune de trouver un bailleur de fonds idéal dans M. Gounouilhou, directeur du journal *la Gironde.* Ainsi, il s'est trouvé un journal français pour reprendre la glorieuse tradition du *New-York-Herald* avec Stanley. Chose curieuse, ce journal n'est pas de Paris : voilà de la bonne décentralisation.

Jusqu'en 1888, la traversée de l'Afrique était restée le monopole de

---

(1) Nous espérions une relation écrite par le capitaine Trivier lui-même. Retenu par divers soins, il n'a pas encore trouvé le temps de nous l'envoyer. Pour faire prendre patience à nos lecteurs, nous publions cette analyse avec le portrait dû à l'obligeance de MM. Eug. Castiaux et Ed. Martin, nos dévoués photographes-amateurs.



Le Capitaine TRIVIER.

l'étranger ; cela humiliait le capitaine Trivier qui se décida à traverser ou à mourir.

Ni M. de Brazza, gouverneur du Congo français, ni les autorités belges de l'État du Congo ne prêtèrent un appui quelconque à l'explorateur qui, le 8 décembre 1888, quittait Loango sur l'Océan Atlantique pour aller chercher l'Océan Indien à plus de quinze cents lieues. M. Trivier emmenait un seul compagnon de voyage, M. Weissemburger, comme lui originaire de la Charente, et qu'il avait connu sur les bords du Parana, dans le Grand Chaco, et aussi deux *laptots* sénégalais que le Ministère de la Marine lui avait permis de prendre à Dakar, Ali N'diaye et Baba N'diaye. Loango est le point le plus salubre de toute la côte malsaine du Congo Français ; le débarquement y est assez facile, et c'est de là que partent toujours les caravanes. La route est d'ailleurs directe sur le Stanley-Pool et la station de Brazzaville.

Mais il fallait traverser la forêt de *Mayumba*.

Or, écoutons l'explorateur : « Au Mayumba, me disait-on, on n'y voit pas en plein jour et c'est en tâtonnant qu'on doit chercher son chemin. Au Mayumba, m'affirmait un autre, la pluie tombe sans interruption, les torrents débordent partout, les rivières, au courant rapide, entraînent tout ce qui se hasarde dans leur lit. Au Mayumba, me glissait un troisième, vous avez des légions de fourmis noires et rouges qui vous dissèquent un homme en quelques minutes. »

J'ai passé pourtant, ajoute le capitaine Trivier, et je suis arrivé au complet, ayant vu du reste de fort belles choses.

M. Trivier atteignit Brazzaville en janvier 1889 et remonta le Congo sur « *la Hollande* », petit bâtiment à vapeur qui appartenait à « *la Factorerie hollandaise de Rotterdam* », dont le sympathique agent, M. Grésof, allait mettre bientôt notre compatriote en rapports avec Tippoo-Tip. Notre compatriote qui, au confluent du Congo et de l'Oubanghi avait salué la frontière de nos possessions congolaises, constata qu'à partir de ce point Tippoo-Tip était tout puissant et il loue pleinement les procédés du célèbre chef arabe à son égard. La parole de Tippoo-Tip est sûre ; il a rendu à Cameron, à Stanley, des services qu'il s'est plu à rappeler au capitaine Trivier. Il a accepté de Stanley le poste de gouverneur « *des Falls* » ou des Chutes et ne semble pas redouter que les Européens puissent entreprendre quelque chose contre lui. C'est avec une bienveillance un peu hautaine qu'il ouvrit à M. Trivier le chemin vers le Tanganika, chemin dont il ne lui cachait

pas, d'ailleurs, les dangers réels, car toutes les populations de ces régions sont anthropophages.

Il n'en était pas de même pour le pays parcouru jusqu'alors.

Les indigènes, déjà habitués à l'Européen, ne sont généralement pas malveillants. Ils sont presque tous superbement taillés : chez eux, pas d'estropiés, pas d'infirmes : cela n'est pas étonnant, car on supprime, avec une certaine désinvolture, les enfants contrefaits.

Mais ces indigènes ont, au sujet de la propriété. des idées nullement admissibles chez les nations civilisées, et ils volent les voyageurs avec une extrême facilité. Ainsi, on a dépouillé le capitaine Trivier de ses chaussettes ; l'explorateur se demande, très spirituellement et au milieu des rires de la salle, ce qu'on pouvait faire de ses chaussettes dans ces pays où tout le monde marche pieds nus. Après tout, c'était peut-être pour en faire des fétiches !

Il faut rendre un hommage éclatant à notre compatriote qui, à ces populations sauvages, encore sans civilisation, a montré le drapeau qui flottait sur sa barque en leur disant de se rassurer, de ne jamais craindre aucun mal quand elles verraient des blancs venir à eux avec ces couleurs.

A Nyangoué, dans le Manyéma, où il arriva le 21 mars 1889, M. Trivier séjourna deux jours. Par l'hypsomètre il constata que ce point était à 550 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer. De là il gagna, à dix-huit kilomètres du Congo qu'il avait quitté, *Kassongo*, résidence du beau-frère de Tippoo-Tip. Son arrivée avait été annoncée par un curieux système de télégraphe. Un arbre creux, revêtu de peaux tendues, sert d'appareil ; on y frappe des coups avec un gros maillet et à l'arbre suivant on répète les mêmes coups dont la terre a apporté le son. Kassongo est la véritable capitale de Tippoo-Tip et M. Trivier affirme que l'organisation de ces marchands arabes est assez forte pour qu'on puisse affirmer qu'ils garderont l'Afrique centrale et qu'ils y organiseront seuls leur fructueux trafic d'ivoire avec leurs esclaves. Kassongo est aux Africains et leur restera, de quelques illusions qu'on se puisse borcer.

Le 2 juin 1889, le capitaine Trivier atteignait M'toa sur les bords du lac Tanganika, à travers une région fertile, mais où les habitants ne font, en fait de culture. que ce qui leur est strictement nécessaire, redoutant les déprédations de voisins avec lesquels ils sont toujours en guerre.

Le Manyéma est d'ailleurs très populeux. M. Trivier s'était proposé,

à l'origine, de traverser le lac Tanganika, de passer par Oudjidji et Tabora et de gagner la côte de l'Océan Indien à Zanzibar ; mais à Oudjidji le chef arabe Roumaritza qui l'avait bien accueilli sur la recommandation de Tippoo-Tip lui assura qu'il ne pourrait passer par Tabora, s'il n'avait pas avec lui cinq cents fusils ; or le brave capitaine n'avait que ses deux laptots. Il se décida donc à suivre une autre route, celle du sud du lac Nyassa ; il souffrait beaucoup de fièvres pernicieuses contractées sur le Tanganika ; mais heureusement, à M'pala il trouva des missionnaires français desquels il reçut des soins touchants. Quand il fut mieux, il passa de Pambété sur le Tanganika à Karonga qui est sur le lac Nyassa, et le capitaine Trivier affirme que pendant cette partie de son voyage il lui a été donné de traverser les véritables sources du Congo, le grand fleuve se formant de ces premiers torrents qui coulent au sud-est, vers le lac Bangouélo.

C'est à Karonga qu'une grande douleur atteignit le capitaine Trivier, car son compagnon dévoué, M. Émile Weissemburger, disparut alors. On a su depuis que son corps avait été retrouvé, décapité. Le malheureux explorateur avait été surpris par quelques rôdeurs indigènes.

Par Bandaoué, M. Trivier, seul désormais, gagna *Livingstonia*, petite station au sud du lac, qui a été décrite par M. Giraud, puis, grâce au concours des missionnaires écossais de Blantyre, notre compatriote put descendre le long du Chiré, évitant de s'écarter du fleuve. On lui procura une pirogue et il put passer du Chiré sur le Zambèze et arriver à Quilémane sur l'Océan Indien le 1er décembre 1889, trois cent cinquante-six jours après avoir quitté Loango.

Les conclusions de cette remarquable conférence ont une importance telle que nous croyons devoir les reproduire textuellement :

« Pour conclure, dit M. Trivier, je dois dire que c'est folie, du moins quant à présent, de s'occuper de l'Afrique centrale autrement que géographiquement. Le climat est atroce, la vie est difficile, et, à moins d'une transformation complète des hommes et des choses, l'Européen n'y a aucun avenir.

» Sur la côte, c'est différent et nous avons la partie bien belle si nous savons en profiter. Sur l'Atlantique, une administration pratiquement éclairée peut rendre au Gabon son ancienne prospérité : il faut si peu pour atteindre ce but.

» Sur la plage indienne, depuis Laurenzo Marquez jusqu'au cap Delgado, le pays est aux Portugais, qui, depuis le jour de l'ultimatum de

lord Salisbury, semblent ne plus vouloir des tissus anglais. Que nos industriels, qui peuvent produire aussi bien et mieux que nos bons voisins du nord-ouest, se mettent donc à la besogne, qu'ils transforment leurs métiers, qu'ils donnent des étoffes aussi bon marché qu'à Manchester et nous aurons là, soyez-en certains, une source de richesse pour nos fabricants, du travail pour leurs ouvriers. »

Le grand mérite du voyage de M. Trivier est d'avoir montré que l'on peut traverser en assez peu de temps, en somme, le continent africain, si l'on est prudent, si l'on gagne la confiance des chefs arabes et si on a recours aux missionnaires, — si l'on peut supporter aussi les fatigues du climat.

Est-ce une route commerciale qui est ainsi ouverte ? Assurément non ; il n'y a, pour le moment du moins, aucun commerce à faire avec l'intérieur, telle paraît être la conclusion du capitaine Trivier. Observons cependant que M. Trivier nous montre des missionnaires anglais établis avec leurs femmes sur le lac Tanganika, y vivant dans une aisance réelle. On ne voit sans doute pas trop quels échanges on pourrait aller faire en ce moment sur les bords des grands lacs, mais est-il donc impossible que des Européens se décident à aller dans ces régions vivre de la terre et du travail qui manquent par trop en Europe ?

Les Anglais qui s'avancent à pas de géants dans ces contrées nous semblent des gens prévoyants. Félicitons-nous, en attendant, que sans effusion de sang humain, un bon Français ait traversé ces régions en y faisant saluer et estimer notre drapeau.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DEUX ANS AU SÉNÉGAL & AU SOUDAN

1884-1886

EXTRAITS DU JOURNAL D'UN SOLDAT D'INFANTERIE DE MARINE

Par E. F.

(Suite) (1).

22 janvier. — L'étape est longue et pénible. Nous arrivons à *Nafadié* vers dix heures du matin. Le village est abandonné et dévasté: pas d'ombre.

23 janvier. — Départ à deux heures du matin. Route épouvantable. Mes souliers sont décousus et les semelles en sont trouées. Je souffre horriblement de la faim, de la soif et de coliques.

Nous campons au pied d'une haute montagne.

Un disciplinaire est mort d'insolation. Les noirs l'ont enterré ; du moins ils le disent et il faut les croire sur parole car personne n'a assisté à l'enterrement, pas même les camarades du mort.

24 janvier. — Départ pendant la nuit. Je ne puis plus marcher. Mon noir, Fadiala, me porte sur son dos. Nous arrivons enfin à *Koumakhana*: je suis plus mort que vif. J'ai une fièvre intense, mon urine est rouge comme du sang et je suis tout jaune.

25 janvier. — Nous quittons Koumakhana vers une heure du matin, et nous nous dirigeons vers Niagassola. Mais voici un spahi envoyé par le colonel pour nous avertir qu'une bande de guerriers de Samory va passer près de nous dans quelques instants.

(1) Voir pages 34, 121 et 184, tome XIV

Le lieutenant nous fait coucher au fond du lit d'un petit marigot situé à proximité de la route où nous sommes dissimulés par des bambous et quelques jeunes palmiers.

Nous devons laisser passer les sauvages à côté de nous, sans broncher, à moins qu'ils ne s'aperçoivent de notre présence, auquel cas nous sommes décidés à vendre chèrement notre vie.

Quoique n'en pouvant plus, je sens mes forces renaître à la seule pensée qu'on va peut-être se battre corps à corps.

J'ai déjà vu le feu une fois, mais je n'ai pas éprouvé ce que je ressens en ce moment. J'entends dire à côté de moi : « Taut mieux si nous nous battons à la *fourchette*, cela nous dégourdira. » C'est mon avis, nous avons besoin d'être secoués.

Au bout d'une heure, nous entendons un bourdonnement ressemblant au bruit de la mer se brisant sur le rivage : c'est le bruit des conversations de la colonne ennemie qui se croit à l'abri de tout danger. Les voici qui approchent : ils passent à peine à cinq mètres de nous ! Tous, nous retenons notre haleine, je suis en proie à une surexcitation excessive : je crois que. malgré mon extrême faiblesse, je soulèverais facilement 100 kilos. Couché sur le flanc gauche, je soutiens mon fusil à deux mains : il y a quelques instants, il me paraissait très lourd, il me semble maintenant léger comme une plume.

Tout à coup le lieutenant se dresse de toute sa hauteur en criant : « Debout ! à la baïonnette ! »

Nous nous précipitons électrisés au milieu des noirs qui s'enfuient dans toutes les directions en jetant leurs fusils. Les tirailleurs poussent des cris de bêtes fauves. C'est une bousculade insensée. La lune qui vient de se lever éclaire cette scène de carnage. Je donne des coups à droite, à gauche, au hasard. De temps en temps j'atteins un noir, et la sensation de l'acier qui s'enfonce dans la chair ne fait que m'exciter davantage.

Le lieutenant nous fait ranger sur une seule ligne et nous ordonne de tirer chacun vingt coups sur les fuyards que l'on aperçoit encore vaguement. Je tire, mais je ne sais où vont mes balles, car je suis incapable de viser.

Le lieutenant nous fait reposer une demi-heure sur le bord du marigot. A ma surexcitation de tout à l'heure succède un abattement complet. Quand il faut se remettre en marche, je ne puis faire plus de cinq ou six pas. Fadiala me reprend sur son dos et nous arrivons à *Niagassola* à six heures du matin.

Dans la mêlée de cette nuit, j'ai perdu un soulier. Me voilà condamné à marcher pieds nus, car nulle part dans ces parages je ne trouverai de chaussures de rechange.

Nous mangeons enfin de la viande et du biscuit. Pendant dix jours, nous avions vécu de riz à l'eau!

26 janvier. — Le colonel va nous donner des mulets pour redescendre à Kita parce qu'il nous trouve très fatigués. Voilà une bonne nouvelle. Mais à trois heures tout change. Il paraît que Samory veut attaquer *Bammako*. Nous partirons demain matin à destination de ce poste. Et moi qui n'ai plus de souliers et qui ne tiens plus sur mes jambes!

27 janvier. — Nous quittons Niagassola avec une compagnie de tirailleurs. Je fais l'étape à dos de mulet et je souffre atrocement de coliques. Nous passons devant les villages de *Tabou* et de *Sibi*.

28 janvier. — L'étape est de trente kilomètres. Je la fais comme hier. Nous arrivons à *Kamolia* à dix heures du matin. Il fait une chaleur étouffante.

29 janvier. — Nous partons pour *Nafadji*. L'étape est très pénible, même à dos de mulet, car le pays est montagneux et nos montures tombent à chaque pas.

30 janvier.— Départ de Nafadji à minuit. Nous arrivons à *Bammako* vers dix heures.

Le Niger!

Bammako est un village de plusieurs milliers de cases, presque aussi grand que Guet N'Dar.

Le Niger coule à quinze cents mètres de nous et on entend dans le lointain le bruit des rapides de *Sotuba* qui sont à six kilomètres au Nord-Est.

Le fort, construit en maçonnerie, est le plus solide de tout le pays.

Le roi de Bammako s'appelle *Titi* : c'est un ivrogne de première catégorie qui partage son affection entre l'eau-de-vie et les Français.

Dans la garnison du poste, je retrouve un ancien camarade, M. X. Il me présente au roi Titi.

Nous approchons du trône royal qui n'est d'ailleurs qu'une simple

paillotte. Titi nous offre du dolo (espèce de bière faite avec du mil). Mes camarades acceptent, moi je refuse sous prétexte que je suis musulman.

Titi me regarde, j'ai gagné son estime. Quoique peu fervent sectateur de Mahomet, il n'en peut croire ses yeux et me considère comme une créature privilégiée. ce qu'il exprime dans un français très pur : « Toubab a connaître Bon Diou ! »

Pauvre roi ! s'il savait à quel rang de l'organisation sociale se trouve un misérable soldat de deuxième classe, comme il nous mettrait à la porte de son auguste demeure ! Mais voilà, nous sommes des *toubabs* (Européens) et il se figure que nous avons quand nous voulons des audiences particulières avec le chef de l'État, le « roi Public », comme il l'appelle dans son naïf langage. Chose bizarre : à ses yeux, ce *roi public* qui nous gouverne est une femme. Etrange amalgame produit dans l'imagination de ce nègre par le mot république et par l'effigie que portent nos pièces de monnaie !

Si Bammako n'était aussi malsain, ce serait un poste agréable, car les environs sont fort jolis ; mais la fièvre bilieuse hématurique y est fréquente et souvent mortelle.

Mais que sommes-nous bien venus faire à Bammako ? il n'y a pas trace de Samory. On dit même qu'il a envoyé son griot à Niagassola auprès du colonel pour demander à signer la paix. Tant mieux ! nous redescendrons tout doucement à Kayes.

31 janvier. — 6 heures du matin. — Je vais au Niger me débarbouiller et laver mon linge : or mon linge se borne à mon unique pantalon troué. Je suis donc forcé de me mettre dans une tenue des plus primitives, ce qui du reste ne paraît nullement effaroucher les passants.

Un caporal d'infanterie de marine meurt à 4 heures du soir. Il a une magnifique toile de tente, et moi qui n'en ai pas ! Comme la sienne va bien faire mon affaire !

1er février. — J'ai été au marché. J'ai acheté pour 5 francs de *Kauris*. Ce sont de petits coquillages qui font ici l'office de monnaie. On en donne 16 pour un sou ! Me voilà fourni de numéraire ! Aussi j'achète des niabés (haricots du pays), du beurre, de la graisse de karité, des tomates.

2 février. — Départ à cinq heures et demie du matin, adieu Bammako, adieu Niger, je ne vous reverrai plus..... et je n'en suis pas fâché.

L'étape n'est que de huit kilomètres, néanmoins, je souffre beaucoup de coliques sur le bât d'un mulet où je suis perché.

3 février. — Étape de trente kilomètres, route détestable, coliques atroces. J'ai peine à me tenir sur mon mulet.

4 février. — Étape de trente kilomètres. — Je souffre horriblement. Un homme meurt à côté de moi; j'hérite de sa chemise, mais je reste toujours sans souliers, le malheureux n'en avait pas.

5 février. — Les coliques me rendent fou, c'est à peine si j'ai le courage d'écrire ces deux lignes.

6 février. — Nous arrivons à *Koundou* vers dix heures, poste bien fortifié, beaucoup de fauves aux environs..........................

....

11 février. — Voici cinq jours que je n'ai rien écrit sur mon carnet, je n'en ai pas eu la force. Je me demande comment je suis encore de ce monde.

Nous partons ce matin de *Narena* à trois heures, l'étape n'est que de seize kilomètres. A sept heures, nous apercevons de loin la couverture en zinc du fort de *Kita*.

Il me tarde d'être arrivé. Chaque pas de mon mulet me cause des souffrances atroces, et avec cela il faut que je retienne mon fusil de la main gauche car la bretelle est cassée. Mon ceinturon décousu aux trois quarts, rongé par les termites, n'est retenu que par quelques ficelles. Mes cartouchières ne tiennent plus, et depuis huit jours, je suis obligé de mettre mes cartouches en partie dans la poche de ma vareuse, en partie dans une petite peau de bouc.

Enfin, nous arrivons à *Kita*, mais quel défilé nous faisons! La cavalerie du Haut Niger n'est pas brillante, pour la plupart, nous n'avons même pas la force de descendre de cacolet.

Je touche de l'endaubage pour trois jours, soit 900 grammes. Je

mange tout cela d'un coup, car ce soir je vais entrer à l'infirmerie du fort où je serai mis au régime lacté exclusif ....

....

20 février. — Je suis en traitement depuis huit jours. Je vais beaucoup mieux, mais je suis très faible. Je pars demain avec la 39e pour Kayes où nous attendrons les avisos.

24 février. — J'ai fait quatre étapes en cacolet. J'arrive à *Toukoulo* à neuf heures du matin.

Après avoir repris les malades qu'on avait laissés ici en montant, nous traversons le gué du fleuve, nous campons sur des tombes.

25 février. — Je fais l'étape en petite voiture. Arrivée à huit heures à *Tondoro.* — Le capitaine de la 39e passe une inspection de propreté. Si cela pouvait seulement faire diminuer nos poux.. et les siens!

26 février.— Nous faisons l'étape à dos d'âne. Rencontré un énorme singe qui nous a regardés passer sans témoigner le moindre étonnement. Je suppose que c'est un gorille.

27 février. — Je fais l'étape en petite voiture. Arrivée à *Badoumbé* où je me fais enfin couper les cheveux.

On nous distribue à chacun, *de la part des femmes de France*, deux tablettes de chocolat.

1er mars. — Nous quittons Badoumbé à deux heures du matin, dans les pirogues du ravitaillement. A chaque instant, on voit émerger des têtes d'hippopotames à quelques mètres des pirogues.

2 mars. — Toujours la même chose, voyage en pirogue.

3 mars. — Arrivée à *Dioubéba.* Nous allons tous ensemble nous laver au fleuve. On tue plusieurs biches et un *coba*, sorte d'antilope énorme, dont les cornes mesurent plus de quinze centimètres de diamètre à la base et ont environ un mètre cinquante centimètres de hauteur.

Le soir, nous gagnons à pied le poste *Dioubéba* N° 2. Il y a un rapide entre Dioubéba N° 1 et Dioubéba N° 2, c'est ce qui justifie

l'existence de ces deux postes. Quand les marchandises montent, on décharge les pirogues en deça de la chûte et on les recharge au delà. Pour les pirogues, on les transporte à dos d'homme de l'autre côté du rapide.

4 mars.— Départ de Dioubéba à une heure du matin. Je fais l'étape dans une petite voiture de ravitaillement. Nous arrivons à *Demba* à sept heures et demie.

5 mars. — Au moment d'embarquer en pirogue, nous entendons le lion rugir à quelques pas de nous. Nous en sommes quittes pour la peur. Nous arrivons à *Bafoulabé* à huit heures du matin. Le bruit court que le Bambouck et le Bondou sont révoltés.

Le médecin, à la visite, me déclare incapable de redescendre à pied jusqu'à Diamou.

6 mars. — Je fais l'étape en pirogue. Nous avons accosté à *Cora*, joli petit poste de ravitaillement commandé par un caporal, M. Le Hadouey.

7 mars. — Arrivée à *Dibassouté* que nous quittons à six heures du soir pour pousser jusqu'à *Gouïna*, où nous passerons la nuit. Nous recevons la confirmation du soulèvement du Bondou.

La chûte de Gouïna est encore bien belle, mais elle a perdu son aspect imposant d'il y a trois mois : c'est que le fleuve a considérablement baissé.

8 mars. — Arrivée à *Diamou.*

9 mars. — Séjour à Diamou. J'ai eu un fort accès de fièvre dans la journée.

Il va falloir aller à pied jusqu'à Kayes car la voie du chemin de fer est en réparation. Je n'ai toujours pas de chaussures !

10 mars. — La compagnie se met en route pour *Dinguira*. Je n'ai pas pu suivre les camarades. Au bout de quelques pas, je suis tombé sans connaissance, et je serais probablement mort sur la route, frappé d'insolation, si des noirs employés au terrassement du chemin de fer

ne m'avaient pas ramassé avant le lever du soleil et porté sur leur dos jusqu'à Dinguira.

Je suis à peine arrivé qu'on m'avertit que j'ai huit jours de prison pour être resté en arrière !

11 mars.— Départ de Dinguira à deux heures du matin. Je fais tout mon possible pour suivre la compagnie, mais au bout de quelques minutes de marche, les forces me manquent et je suis obligé de m'arrêter.

Je me relève pourtant et je fais encore quelques pas quand je rencontre V*, un camarade aussi malade que moi et aussi incapable de marcher. Nous nous encourageons mutuellement, et, appuyés l'un sur l'autre, nous nous traînons pendant environ deux kilomètres.

Arrivés au petit village de *Malou*, nous ne pouvons décidément aller plus loin. Nous faisons halte et après avoir acheté des poulets à 0 fr. 50 l'un, nous faisons la soupe.

12 mars. — Nous trouvons deux noirs qui, moyennant dix francs, nous portent à huit kilomètres de Malou.

En nous traînant ensuite tant bien que mal, nous arrivons en vue de *Sabouciré* où nous voudrions bien acheter du lait, mais nous n'osons nous aventurer dans le village où les blancs sont généralement fort mal reçus.

A Sabouciré, nous rencontrons un de nos camarades, D*; il se joint à nous pour rejoindre la compagnie.

A 4 kilomètres plus loin, nous trouvons sur le bord de la voie une petite plate-forme démontée. L'idée nous vient de nous en servir. Nous arrêtons trois noirs qui se rendent à Kayes et nous leur faisons monter la plate-forme. Mais quand après cela nous leur demandons de nous conduire à Kayes, ils s'y refusent absolument, et, pour couper court à toute discussion, ils se sauvent dans la brousse.

Nous voilà dans un cruel embarras. Cette plate-forme est pour nous le salut, mais nous n'avons personne pour la traîner.

Il nous reste quelques os de nos poulets. Nous nous en contentons faute de mieux, et nous couchons sur le bord du talus, tout près de notre plate-forme.

13 mars. — D* nous réveille et nous montre deux noirs qui passent à côte de nous.

Nous appelons les noirs, nous chargeons nos fusils devant eux : nous leur faisons comprendre que s'ils veulent nous pousser jusqu'à Kayes dans la plate-forme, ils auront quinze francs, (tout ce qui nous reste) mais que s'ils ne veulent pas, nous les tuons.

Cette façon de présenter les choses a un succès complet : les noirs acceptent et nous voilà partis pour Kayes.

Au moment où nous arrivons en face de *Médine*, une plate-forme chargée de vivres descend la côte et arrive sur nous à toute vitesse. Nous avons à peine le temps de sauter à terre et de nous éloigner mais nos imbéciles de noirs ne s'écartent pas suffisamment, et, au moment où la collision a lieu. ils sont projetés à quelques mètres de là avec nos fusils, bidons et équipements.

Nous l'avons échappé belle ! Sans se déconcerter, les noirs qui n'ont reçu que des contusions sans gravité ramassent les caïsses de riz et les tonneaux de lard éventrés. les remettent sur leur plate-forme, déblaient la voie ; ils remontent ensuite tant bien que mal notre petite plate-forme aux trois quarts démolie et nous conduisent sans encombre jusqu'à Kayes où nous arrivons vers minuit. Nous voilà sauvés.

14 mars. — On nous inflige à tous les trois huit jours de prison *pour avoir simulé une maladie* et être restés en arrière, dans les villages, malgré défense faite. . . . .

. . . .

29 mars. — J'ai fait consciencieusement ma prison. J'y ai contracté une fièvre pernicieuse qui m'a laissé 48 heures sans connaissance. Aujourd'hui je suis à peu près rétabli quoique de plus en plus faible.

Je constate que tout nu je pèse 43 kilogrammes et que je fais le tour de mon bras au biceps avec le pouce et l'index.

Et le Bondou qui est en révolte ! Nous partons demain pour *Bakel*.

Aurai-je seulement la force de marcher à mon rang ? On ne m'a pas donné de souliers.

(*A suivre*).

LA PRODUCTION DE LA HOUILLE EN EUROPE

Par M. Alfred RENOUARD,

Ancien Secrétaire-Général, Membre correspondant de la Société.

Plus que jamais, l'étude de la production houillère est une question d'actualité : à tout instant des grèves éclatent parmi les ouvriers mineurs, des publicistes inquiets examinent sous ses divers aspects la question de l'extraction nécessaire en cas de guerre, enfin, grâce au réveil des industries de la verrerie et de la sidérurgie, les carnets de commande des Compagnies sont chargés au point qu'elles n'acceptent plus d'ordre avant plusieurs mois.

Dans un ouvrage récemment publié (1), M. Dujardin-Beaumetz estime à 404 millions de tonnes la production des combustibles minéraux dans le monde entier. En tête des pays producteurs vient la Grande-Bretagne avec près de 162 millions de tonnes, puis les États-Unis avec un peu plus de 100 millions, la Prusse avec 64 millions, la France cotée pour 19.500.000 tonnes, l'Autriche et la Belgique pour une extraction à peu près équivalente de 17 millions à 17 millions 1/2 de tonnes : les autres pays viennent très loin à la suite. En calculant l'augmentation de production de 1865 à 1885, on trouve qu'elle a été de 372 % pour les États-Unis, de 155 % pour l'Allemagne, 68 % pour la France, 64 % pour l'Angleterre, 44 % pour la Belgique. Voici quel est le détail de cette production dans les diverses parties du monde :

Europe	296.669.000	tonnes.
Asie (Indes, Japon, etc.)	1.733.000	»
Afrique (Le Cap, etc.)	9.000	»
Amérique	102.918.000	»
Océanie (Australie, etc.)	3.423.000	»
	404.750.000	tonnes.

---

(1) Dujardin-Beaumetz. *Histoire graphique de l'industrie houillère en France depuis 1865*, d'après les documents officiels ; Paris, 1888.

La production de l'Europe est celle qui nous touche le plus. Nous pensons que quelques lignes à son sujet, pourront aujourd'hui avoir quelque intérêt pour les lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille.* En rapportant au nombre d'habitants l'extraction des cinq principaux pays houillers du continent, on arrive à une production par habitant (année 1885 prise comme type) :

Pour l'Angleterre, de	4 t.	30
» la Belgique	3	37
» l'Allemagne	1	35
» la France	0	50
» l'Autriche-Hongrie	0	44

La consommation française est, on le sait, de un tiers supérieure à sa production. En réunissant de la même façon les chiffres qui se rapportent à cette donnée, on constate que cette consommation par habitant est :

En Angleterre, de	3.670	kilogr.
» Belgique	2.119	»
» Allemagne	1.470	»
» France	781	»
» Autriche	300	»

Les rendements comparatifs par ouvrier et par an indiqueront à ce propos quels sont les pays les plus avancés :

Haute-Silésie	370 t.	Saxe	235 t.
Angleterre	305 »	France	190 »
Westphalie	285 »	Belgique	175 »
Prusse	275 »		

Examinons ce qu'est actuellement la production française. Les géologues estiment la surface des terrains houillers connus chez nous 4.000 kil. q. Néanmoins, la surface concédée actuellement est de 5.600 kil. q. divisés en 636 concessions ; mais ceci tient à ce que certaines concessions sont entourées d'un périmètre de protection au-dessous duquel peuvent se prolonger les gîtes, et aussi à ce que d'autres instituées sous les recouvrements secondaires, ne figurent que dans l'évaluation superficielle du terrain houiller, ou bien ont été concédées à des époques où la constitution géologique du sol n'était pas suffisamment déterminée. Il n'y a guère qu'une partie de cette surface qui soit

exploitée et le rapport quant au nombre entre les mines exploitées et celles concédées est de 2,13. Les régions productrices, sont par ordre d'importance le Nord et le Pas-de-Calais, la Loire, le Gard, la Bourgogne et le Nivernais, le Bourbonnais, le Tarn et l'Aveyron, les Vosges méridionales, l'Auvergne, les Alpes occidentales, l'Hérault, la Creuse, la Corrèze et quelques départements d'où l'on extrait un peu de lignite.

En France, c'est surtout le Nord et le Pas-de-Calais qui fournissent le meilleur appoint de la production nationale. En 1887, sur une extraction de 21.287.589 tonnes, ce bassin est représenté par 11.317.438 tonnes ; en 1888, il arrive à 12.364.085 tonnes sur un total de 22.951.940 tonnes : et en 1889, il atteint 13.433.847 tonnes.

Ce bassin contient la plus grande et en même temps la plus petite exploitation houillère de France. La plus grande est celle d'Anzin qui, au point de vue de la découverte, remonte à 1716, époque où ont commencé les premiers travaux de recherches du vicomte Jacque Desaudrouin, bailli de Charleroi, sur le territoire de Fresnes, mais qui au point de vue de la formation de la Compagnie ne date que de 1757. A cette époque, le prince de Croy-Solre, le marquis de Cernay et Jacques Desaudrouin, s'associèrent avec quelques ingénieurs pour l'exploitation de la houille sur les espaces déjà exploités, et formèrent un contrat qui est resté la charte de la Compagnie. Là, il n'y a ni assemblées d'actionnaires ni convocation d'intéressés en assemblée générale, mais simplement un Conseil de Régie, composé de six personnes, qui seules nomment les employés et ont entre les mains la manutention de l'entreprise : quand l'un des régisseurs vient à disparaître, les cinq autres choisissent parmi les actionnaires celui qu'ils croient le plus capable de le remplacer. La Compagnie d'Anzin possède aujourd'hui huit concessions, dont l'étendue superficielle excède 28.000 hectares et qui s'étend depuis Somain jusques la frontière belge, sur une longueur de plus de 30 kilomètres et une largeur qui varie de 9 à 12 kilomètres. Son extraction en 1757 avec 26 puits n'excédait pas 102.000 tonnes : aujourd'hui elle n'en a que 18 et en 1889 elle a produit 2.857.613 tonnes.

La plus petite exploitation— celle-là vraiment lilliputienne et unique en son genre — est celle d'Hardinghem, dans le bassin du Boulonnais, dont le propriétaire est M. Ludovic Breton, ingénieur de la Compagnie du chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre. Le passage de cette Compagnie des mains des premiers actionnaires, qui

l'ont achetée près d'un million en celles de M. Ludovic Breton, qui l'a acquise pour une somme dérisoire, est tout une histoire. C'est en 1837 qu'une Compagnie a acheté ces mines, ainsi que les droits à la concession éventuelle de celles de Fiennes moyennant 903.190 fr. 59. En 1870, cette Société succomba sous le poids d'un passif s'élevant à 3.800.000 fr., chaque actionnaire dut participer aux pertes pour environ 5.000 fr. (1) et les mines furent revendues pour 550.000 fr. Ceci dura jusqu'en 1885, époque où les fosses, maisons, chemin de fer, etc., furent acquits 320.000 fr. par un banquier de Calais. Celui-ci fit faillite et M. Ludovic Breton racheta le tout en 1888 pour 16.500 fr.: il a depuis ce temps-là revendu des maisons d'ouvriers, bâtiments et terrains à M[me] Magnier et autres pour 7.800 fr., de sorte qu'il a fini par se rendre acquéreur du tout pour 8.700 fr. Il est bon de savoir que la concession est de 3.067 hectares, qu'il s'y trouve un chemin de fer de près de 6 kilomètres, tous les bâtiments et bureaux des anciennes fosses noyées et un terrain directement exploitable de 13 hectares. Fort heureusement pour M. Breton, les premiers exploitants qui avaient fortement fouillé cette région, y avaient oublié un lambeau de houille de quelques hectares, sur lequel il put placer sa première fosse : le fonçage a été commencé le 4 septembre 1888. Actuellement, d'après le dernier rapport publié par la Société de l'industrie minérale, l'extraction suit son cours, mais les dépenses sont aussi restreintes que possible ; comme il n'y avait dans le pays que des manœuvres et des maçons, tous les boisages ont été supprimés et on a maçonné mètre par mètre au fur et à mesure de l'approfondissement : les frais d'administration et de direction s'élèvent à 0,22 par jour, les indemnités d'occupation à 0,28, les frais d'extraction à 0,83, le matériel roulant est loué à la Compagnie du chemin de fer sous-marin.

Il ne faudrait pas croire cependant que malgré son importance considérable, l'industrie houillère est celle qui en France met en mouvement le plus de capitaux. Seulement, son rôle de matière première de toutes les industries lui donne un intérêt particulier. A chaque tonne produite, quelle que soit sa valeur intrinsèque, correspondent des matières ouvrées d'une valeur infinément supérieure : aussi ne faut-il pas appliquer seulement une progression arithmétique à l'estimation du développement de la production houillère, mais bien une progression

---

(1) Émile Delecroix. *Statistique des houillères ;* Paris, janvier 1890.

géométrique, dont les facteurs sont intimement liés à la prospérité nationale. Les combustibles minéraux, d'après les valeurs de production annuelle résultant de la statistique publiée par le Ministère, représentent 256.000.000 de francs seulement, tandis que les matières suivantes représentent beaucoup plus :

Froment	3.120.000.000 francs.
Vigne	1.572.000.000 »
Avoine	1.044.000.000 »
Pomme de terre	680.000.000 »
Sucre	576.000.000 »
Seigle	564.000.000 »
Industrie du fer	556.000.000 »
Betteraves	364.000.000 »
Orge	296.000.000 »

D'autre part, l'industrie houillère est bien loin d'occuper le plus nombreux personnel, et c'est peut-être le cas de rappeler que le tissage occupe plus de trois cent mille ouvriers. Pour connaître d'une façon détaillée, le dénombrement des ouvriers mineurs, nous devons remonter à l'enquête faite en 1884 par la Commission de la Chambre des Députés. Sur 124.327 ouvriers employés dans les mines, il y avait alors :

Au fond	89.209 ou	71.8 %
Au jour	35.118 ou	28.2 »

L'enquête donne :

8.232	enfants de 12 à 15 ans, ou	6.6	%
18.851	jeunes gens de 16 à 20 ans, ou	15.1	»
13.915	» 21 à 25 ans, ou	11.2	»
17.033	hommes de 26 à 30 ans, ou	13.7	»
46.141	» 31 à 35 »	13.0	»
14.193	» 36 à 40 »	11.4	»
12.415	» 41 à 45 »	9.9	»
9.726	» 46 à 50 »	7.8	»
6.648	» 51 à 55 »	5.3	»
4.120	» 56 à 60 »	3.3	»
1.256	» 61 à 65 »	1.4	»
908	» 66 à 70 »	0.7	»
389	» 71 à 75 à	0.3	»
124.327		100.0	

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les mines ne constituent

pas une profession où la mortalité soit excessive. Nous n'en voulons pour preuve que le tableau suivant extrait d'une statistique anglaise pour 1885 (1) :

Professions.	Mortalité en Angleterre par 1.000 personnes de 25 à 65 ans.
Ecclésiastiques	8.6
Jardiniers	9.3
Agriculteurs	9.8
Ouvriers papetiers	11.1
Pêcheurs	12.3
Avocats	13.0
Marchands (en général)	13.6
Ouvriers des houillères	13.8
Cordonniers	14 2
Couvreurs	14.6
Menuisiers	14.8
Maçons	15.0
Ouvriers de chemin de fer	15.9
Tailleurs	16.3
Ouvriers des industries lainière et cotonnière	16.8
Médecins	17.4
Relieurs	18.0
Bateliers	20.2
Musiciens	20.3
Portiers-veilleurs	24.2
Marchands des quatre saisons	29.1
Ouvriers à tout faire de Londres	31.2
Garçons d'hôtel et de café	34.1

Quant au chiffre des accidents annuels, il est fort variable suivant les pays et les exploitations. Nous trouvons à ce propos une statistique allemande, qui nous donne pour ces dernières années :

	Ouvriers tués sur 10.000	Soit 1 tué sur
Saxe	33.94	295
Prusse	28.96	345
Belgique	24.14	414
Angleterre	23.54	424
France	22.08	540
Autriche	21.08	540

(1) *The 45th annual report of the register general 1885.*

Une statistique suisse nous permet de comparer la mortalité par suite d'accidents dans les diverses industries. Par suite d'accidents d'hommes de 17 ans et au-dessus, elle est sur 10.000 personnes de la même profession de (1) :

37.3 pour le camionnage et le roulage.
34.7 pour les mines, carrières, etc.
27.4 pour la sylviculture.
26.5 pour les services personnels et les gens de service.
20.1 pour la construction des ponts et chaussées et de chemins de fer et l'exploitation de ceux-ci.
14.5 pour la construction et l'ameublement des bâtiments.
13.5 pour la chasse et la pêche.
9.9 pour l'agriculture et l'élevage des bestiaux:
7.8 pour la fabrication des machines et des outils.
7 6 pour les produits étrangers.
5.1 pour l'industrie textile.

En *Belgique*, les houillères ne sont que la continuation des gîtes français et la production de ce petit pays a pour nous grande importance ; celle-ci augmente d'ailleurs chaque année dans des proportions sensibles, voici quelle elle a été dans la dernière période décennale (2) :

1879.......	15.447.292	tonnes.	1884........	18.051.499	tonnes.
1880........	16.866.698	»	1885........	17.437.603	»
1881........	16.873.951	»	1886........	17.285.543	»
1882........	17.590.989	»	1887........	18.378.622	»
1883........	18.177.754	»	1888........	19.218.481	»

Pour 1888, la répartition entre les bassins houillers s'est faite de la façon suivante :

Hainaut..........................	13.993.140	tonnes.
Namur....	428.173	»
Liège............................	4.797.168	»

(1) Statistique suisse. *Mouvement de la population en 1884*, 63e volume.

(2) *Statistique des houillères de Belgique*, par Émile Houzé, directeur des mines au département de l'agriculture belge.

Les charbonnages ont occupé dans ce pays 103.477 travailleurs, dont l'effectif se subdivise comme suit :

	HAINAUT.	NAMUR.	LIÈGE.
		Intérieur.	
Hommes	47.061	1.432	16.630
Femmes	3.010	29	188
Garçons au-dessous de 16 ans	6.376	200	1.986
Filles au-dessous de 16 ans	1.014	»	12
	57.761	1.661	18.816
		Surface.	
Hommes	12.276	451	3.780
Femmes	2.859	78	1.074
Garçons au-dessous de 16 ans	1.914	82	475
Filles au-dessous de 16 ans	1.985	60	405
	19.074	671	5.694

Comme on le voit, le nombre des femmes et des jeunes filles que la loi belge admet encore aux travaux du fond est relativement considérable. L'industrie charbonnière a toujours en Belgique prospéré depuis l'origine de l'exploitation ; les chiffres suivants représentent la période d'extraction depuis 1830 :

	Production.	Valeur.
	Tonnes.	Francs.
Période 1830-1840	27.803.614	300.937.000
» 1840-1850	46.252.262	430.450.000
» 1850-1860	27.061.855	814.814.000
» 1860-1870	113.720.039	1.340.136.000
» 1870-1880	147.162.571	1.859.276.000
» 1880-1887	130.162.470	1.310.924.000
Totaux	542.672.801	6.056.537.000

La valeur du charbon extrait depuis 1830 dépasse donc, d'après les statistiques officielles, six milliards cinquante six millions cinq cent mille francs.

En *Allemagne*, les plus importants districts carbonifères sont ceux de la Silésie, de la Westphalie et de la Sarre.

Le bassin carbonifère de la Silésie peut se diviser en deux bassins : le bassin de la Silésie supérieure et celui de la Silésie inférieure (1). Le premier est placé sur le versant droit de la vallée de l'Oder ; ses principaux centres d'exploitation se trouvent à Ratibor, Ribuik, Nikolai, Benthen, Tarnowitz et Koningshütte ; le second est situé dans le comté de Glatz, sur le versant gauche de l'Oder, le long du penchant septentrional de la chaîne des Géants et des Sudetes. Ces bassins n'ont guère d'importance pour nous, car ils ne peuvent par leur position importer du charbon en France.

Il n'en est pas de même du bassin carbonifère de Westphalie qui s'étend sur le versant droit de la vallée du Rhin et occupe une partie de la Westphalie et des provinces rhénanes. Sa limite septentrionale est à peu près marquée par une ligne brisée qui joint Recklinghausen, située au nord de Bochum, d'un côté avec Mörs, placée à l'ouest sur la rive gauche du Rhin, et de l'autre avec Hamm placés à l'est sur le fleuve Lippe. La distance entre Mörs et Hamm est d'environ 90 kilomètres. Du côté du sud-est, le bassin est délimité par une ligne d'environ 65 kilomètres de longueur, conduite entre Hamm et Barmen, et du côté du sud-ouest par une ligne de 45 kilomètres de longueur entre Barmen et Mörs. Il paraît que vers le nord la formation carbonifère se prolonge au-delà de la ligne brisée indiquée ci-dessus : mais comme là le terrain carbonifère se trouve recouvert par des formations plus récentes, on n'a pu aussi reconnaître avec exactitude la vraie limite septentrionale du bassin : on croit toutefois sa surface totale supérieure à 2.000 kilomètres carrés. Voici quelle a été dans la dernière période décennale, la production de ce bassin qui à elle selle représente presque la moitié de celle de toute l'Allemagne, et qui par son importance peut aller de pair avec les plus riches de l'Angleterre :

1879........	20.394.596 tonnes.	1884........	28.403.258 tonnes.
1880........	22.495.294 »	1885........	28.970.568 »
1881........	23.644.755 »	1886........	28.997.293 »
1882........	25.873.332 »	1887........	30.150.238 »
1883........	27.862.956 »	1888........	33.223.614 »

(1) *Statistique des houillères en Allemagne*, de M. Mazzuoli. — Consulter aussi Schultz : *Die Westfälische Kohlen-industrie* (Wochenschrift des Vereines Deutscher Ingenieure) ; Berlin, 1883.

Le troisième bassin, celui de Saarbrück est situé sur le versant gauche du Rhin, dans la vallée de la Sarre, qui verse ses eaux dans la Moselle, un peu en amont de Trèves : le pays qu'il occupe est traversé par les limites entre la Prusse Rhénane, la Bavière et la Lorraine, mais les mines se trouvent presque toutes placées dans la Prusse-Rhénane. Le terrain carbonifère, dans la région où il se trouve à découvert, présente la forme d'un œuf allongé dirigé du sud-ouest au nord-est avec le sommet à l'est près Wallesweiler. Le plus grand axe de cette espèce de lentille a 37 kilomètres de longueur et le petit axe 14. Depuis Wallesweiller la limite du bassin se dirige vers le nord en passant successivement par Wiebelskirchen, Schiffeveiler, Numborn et Hensweiler ; elle se replie ensuite vers le sud-ouest et descend jusqu'à Hastenbach et Geislantern, d'où, en se tournant vers l'est, elle arrive à Saarbrück. De Saarbrück à Wellesweiler, le bassin est délimité par une faille dirigée vers le nord-ouest : au-delà de cette faille il n'y a plus de charbon ou du moins celui-ci a été rejeté à une profondeur inaccessible. Voici quelle a été la production du bassin dans les dernières années :

1880........	5.297.554 tonnes.	1885........	6.243.041 tonnes.
1881........	5.203.880 »	1886........	6.002.649 »
1882.	5.571.178 »	1887........	6.154.267 »
1883........	5.999.946 »	1888........	6.419.448 »
1884.......	6.225.963 »		

Nous avons résumé dans le tableau suivant les chiffres relatifs à la production totale de houille dans l'empire allemand depuis 1880 :

1880..	42.172.944 tonnes.	1885........	52.879.004 tonnes.
1881........	43.780.545 »	1886........	52.482.794 »
1882........	47.097.376 »	1887........	54.548.583 »
1883........	50.611.018 »	1888........	59.475.531 »
1884........	51.867.646 »		

Mais c'est surtout l'*Angleterre* qui nous intéresse au point de vue houiller, car c'est de ce pays que nous vient la majeure partie des combustibles minéraux importés en France. Au point de vue carbonifère, ce pays peut se diviser en quatre grands districts : celui du nord (Durham et Northumberland, Cumberland), celui du centre (Yorkshire et Derbigshire, Leicestershire, Warwikshire, dont Staffordshire, North-

wales, Lancashire), celui du sud-ouest (Southwales, Brésil et forêt de Dean) et celui de l'Ecosse (Clyde, Edinburg, Fifeshire, Ayrshire) (1).

Dans le bassin du Nord ou de Newcastle-sur-Tyne, la production, d'après M. Maede (2) s'est développée d'une façon considérable. En 1602, la quantité de charbon de Newcastle mise en vente a été de 190.000 tonnes. Sept années plus tard, cette quantité montait à 239.261 tonnes. En 1700, la production totale du district du Nord fut de 653.000 tonnes; un demi-siècle plus tard les améliorations introduites dans les voies de communication par la construction de canaux de navigation, ont causé un accroissement rapide dans la production du charbon qui en 1780 est montée à 1.606.244 tonnes. Au commencement de ce siècle, l'introduction du gaz pour l'éclairage des villes, la découverte des machines à vapeur et le grand développement pris par toutes les industries et plus particulièrement par la sidérurgie, ont donné un nouvel essor à l'exploitation des combustibles fossiles, et en 1816, la production du Durham et du Northumberland était déjà de 4.826.683 tonnes de houille. Voici quelle a été la production du district dans ces dernières années (par tonnes de 1.019 kilog.) :

1860........	19.415.760	tonnes.	1884...... ..	37.777.215	tonnes.
1870	29.021.774	»	1885........	36.826.102	»
1880........	36.596.299	»	1886........	36.576.184	»
1881........	37.363.493	»	1887........	36.314.712	»
1882........	38.048.335	»	1888	34.413.870	»
1883........	39.183.119	»			

Les principaux ports de chargement sont ceux de Newcastle, Shields, Sanderland et Hartlepool, qui en 1888 ont exporté 4.783.576, 1.728.548, 1.562.164 et 566.136 tonnes de houille.

Le district du centre est celui qui sert en grande partie à alimenter les centres manufacturiers de Leeds, Halifax, Sheffield, Leicester, Birmingham, Dudley et Manchester, qui ont placé la Grande-Bretagne à la tête des nations les plus industrielles. C'est là que se trouve ce qu'on appelle chez nos voisins la *Black country*, siège d'un développement indus-

(1) *Statistique des houillères de la Grande-Bretagne*, de M. Mazzuoli. — Voir aussi E. Hull : *The Coal-fields of Great Britani;* Londres, 1873; G.-A. Lebour : *Outlins of the geology of Northumberland and Durham.*

(2) R. Meade. *The Coal and Fron industries of the United Kingdon.*

triel peut-être unique au monde, et dans lequel les hauts-fourneaux, les établissements sidérurgiques et les usines de toute sorte donnent à la contrée une activité merveilleuse. La production de la houille a été dans ces dernières années (1) :

1860........	37.848.300	tonnes.	1884........	73.913.253	tonnes.
1870........	50.783.373	»	1885........	74.568.083	»
1880........	68.839.940	»	1886........	74.051.799	»
1881........	71.542.821	»	1887........	76.006.364	»
1882........	72.959.901	»	1888........	78.514.671	»
1883........	76.203.166	»			

Le district du sud-ouest le plus étendu de l'Angleterre est celui où se trouve le *steam coal* connu sous le nom de charbon de Cardiff. La couche d'où l'on tire la meilleure qualité de ce charbon est celle qu'on appelle « Four feet steam »; à peu de distance au-dessous de celle-ci se trouvent deux autres couches qui portent le nom de « six fect steam » et « Nini fect seam ». Mais le charbon de ces deux dernières couches est plus maigre et plus chargé de cendres que celui produit par le « Four feet steam »: il s'ensuit que tous les exploitants de cette région tendent à concentrer leurs chantiers d'abattage dans la meilleure couche et cela nous explique la grande uniformité qui se retrouve dans les charbons de cette provenance. Mais par ce moyen on marche à grands pas vers l'épuisement de la couche préférée, et dans un temps assez proche, peut-être dans un quart de siècle, lorsque la production sera en grande partie alimentée par les deux autres couches, le charbon de Cardiff n'aura plus toutes les qualités qui actuellement le font considérer comme le meilleur combustible du monde. Voici quelle a été la production de la houille du district dans ces dernières années :

1860........	10.255.563	tonnes.	1884........	27.758.192	tonnes.
1870........	15.619.862	»	1885........	26.559.612	»
1880........	23.159.082	»	1886........	26.411.458	»
1881........	24 327.346	»	1887........	28.207.056	»
1882........	24.848.800	»	1888........	29.595.668	»
1883........	26.999.131	»			

Les principaux ports de chargement, Newport, Cardiff, Swansen

(1) Meade. *Miningand mineral statistics.*

et Flanelly, ont exporté en 1888, 2.315.308, 8.743.669, 1.664.980 et 114.265 tonnes de houille.

Enfin le district carbonifère de l'Ecosse occupe une large zone de terrain, qui se trouve comprise entre deux lignes presque parallèles dirigées du sud-ouest au nord-est. La ligne ou limite septentrionale part de Ardrossan, qui est située sur l'estuaire de La Clyde, et en passant par Stirling, Kinross et Cupar, arrive à la base de S. Andrew sur la mer du Nord. La ligne ou limite méridionale part de Girvan, placée dans le comté de l'Ayr, sur la côte de la mer d'Irlande, et se dirige vers Dunbar, qui est aussi située sur la mer du Nord. Cette zone a une longueur de 150 kilomètres et un largeur moyenne d'environ 50 kilomètres. C'est d'elle qu'on retire le fameux *cannel coal,* charbon mat qui, exposé à l'action des agents atmosphériques, ne subit aucune altération et jouit de la faculté de développer pendant sa distillation la même quantité de gaz qu'il pourrait produire immédiatement après avoir été extrait de la mine. La production de ce district a été dans ces dernières années :

1860........	10.900.000	tonnes.	1884........	21.186.688	tonnes.
1870........	14.953.553	»	1885........	21.288.586	»
1880........	18.274.886	»	1886........	20.373.478	»
1881........	20.827.055	»	1887........	21.484.976	»
1882........	20.515.134	»	1888........	32.319.104	»
1883........	21.225.797	»			

Les principaux ports de chargement sont pour la côte orientale : Kirealdy, Grangemouth, Borrowstoness, Alloa et Leith ; et pour la côte occidentale, Glascow et Troonp. On estime que dans toute l'Angleterre, la formation houillère occupe une superficie totale de 7.000 milles anglais (1), soit plus de 1.800.000 hectares, dont 72 % environ reviennent à l'Angleterre, 26 à 27 % à l'Écosse et 1 à 2 % à l'Irlande.

Les Anglais, qui sont gens pratiques, se sont préoccupés de la question de savoir si la houille chez eux durerait toujours. On l'absorbe si vite. Se basant sur l'extraction, M. le professeur Jevons estimait en 1866 qu'on arriverait à épuiser en 110 ans les 83 milliards de houille que

(1) Mazzuoli, *loc. cit.* — Voir aussi A. Grikie : *On the carboniferous volcanick rocks of the basin of the Firth of Forth ;* Edinburg, 1879.

possède la Grande-Bretagne (1). Tout récemment dans une conférence faite à la Société de statistique de Londres (2), M. Price Williams assurait une durée de 102 ans aux richesses houillères de la Grande-Bretagne et il estimait comme suit l'épuisement probable des divers bassins :

Pays de Galles (district Est)	46	ans.
Lancashire et Cheshire	74	»
Galles du Sud	79	»
Yorkshire, Brabyshire, Nottinghamshire	90	»
Écosse	92	»
Northumberland, Durham	94	»
Denbigshire, Flerkishire	250	»

Dans tous les cas, la situation actuelle durera encore longtemps. Nous sommes certains pour le moment de ne pas manquer de houille, et jusqu'à ce que nos arrière-neveux aient à se préoccuper de la disette de ce pain manufacturier, la science aura indiqué à l'homme de nouvelles sources de chaleur et de force vive qui lui permettront de satisfaire aux besoins de l'industrie.

Alfred Renouard.

---

(1) Dujardin-Beaumetz. *Histoire graphique de l'industrie houillère anglaise depuis 1867* ; Paris, 1889.
(2) *The Coal question*, mars 1889.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Visite aux établissements d'Emmerin.

Le dimanche 20 avril 1890, par une belle après-midi toute ensoleillée, 52 membres de la Société de Géographie de Lille se dirigeaient vers le village d'Emmerin, situé à 8 kilomètres de Lille. Le but de ce petit voyage était la visite de l'établissement, des sources, des machines élévatoires et des réservoirs de la Distribution d'Eau, que la ville de Lille possède dans cette localité.

Conduits par M. Mongy, directeur des Travaux municipaux, il nous a été facile de comprendre toute l'économie de cette exploitation et d'en apprécier l'intelligente direction. Après avoir remarqué les quatre belles machines élévatoires et les réservoirs ordinaires, nous sommes allés voir la source de Guermanez, une des plus belles de celles qui alimentent l'établissement; là, un de nos plus sympathiques collègues, dont l'esprit est bien connu, a remercié chaleureusement M. Mongy au nom de la Société. Puis, à la file indienne et par les sentiers à travers champs, nous sommes allés visiter le réservoir supérieur, situé sur le territoire de l'Arbrisseau. Grâce à l'obligeance de notre guide, nous avons pu pénétrer dans une des parties intérieures de ce réservoir, mise à sec pour la circonstance, et nous avons apprécié avec quelle sollicitude, l'administration entretient la propreté et la salubrité de ces bassins.

Nous avons en main des renseignements que M. Mongy a bien voulu nous communiquer, et nous nous empressons de les faire connaître à nos lecteurs.

Note sur la Distribution d'Eau de la ville de Lille.

Les études définitives de la Distribution d'Eau de la ville de Lille ont été entreprises en 1867, après une période de plusieurs années de sécheresse et lorsque les aspirations pour usages industriels dans les nappes souterraines avaient pris un tel développement, que les pompes de la plupart des maisons ne fournissaient plus l'eau nécessaire aux besoins des ménages.

D'un autre côté, certains quartiers de la ville ne fournissaient qu'une eau sulfureuse ou contaminée par suite d'infiltrations diverses, qui présentait les plus grands dangers pour la santé.

L'alimentation de Lille est basée sur l'exploitation d'un vaste réservoir présentant un quadrilatère de 19 kilomètres de long sur 8 de largeur moyenne, c'est-à-dire d'une superficie de 152 kilomètres carrés, bien disposé pour emmagasiner les eaux pluviales. La formation de ce réservoir est due aux circonstances suivantes : la partie inférieure du sous-sol présente partout, au-dessus d'une épaisseur plus ou moins

grande de craie fendillée, un banc de calcaire compact, dit Tun, que l'on peut considérer comme imperméable. L'écoulement souterrain des eaux arrêtées dans le sens vertical par le Tun, marche du Sud au Nord, c'est-à-dire vers Emmerin ; il commence au seul côté libre du quadrilatère, celui qui est en communication avec la vallée de la Deûle ; en pénétrant dans le quadrilatère il rencontre trois obstacles, à gauche, le banc glaiseux qui avoisine le canal de la Deûle ; à droite et en face, le relèvement brusque du Tun, au pied du versant oriental de la Deûle et du monticule de l'Arbrisseau, le plus élevé des environs de Lille.

On peut se faire une idée de la puissance alimentaire de ce bassin, en sachant qu'il reçoit annuellement en moyenne 103 millions de mètres cubes de pluie, quantité qui, répartie sur 365 jours, répond à 283 mille mètres cubes par jour.

L'économie du projet, dont la dépense est estimée 7,500,000 fr., tend donc à rassembler dans un aqueduc collecteur toutes les sources échelonnées le long de la vallée de la Deûle, pour les emmagasiner dans un réservoir inférieur situé à Emmerin, d'où elles sont reprises pour être refoulées à l'aide de deux tuyaux en fonte de 0^{m},60 de diamètre intérieur, à une hauteur de 36^{m}, dans le réservoir supérieur, en maçonnerie, situé à une distance de 2,500^{m} du premier.

Le réservoir supérieur est mis en communication avec la canalisation de la ville, à l'aide de deux tuyaux en fonte de 0^{m},60 de diamètre intérieur. Ce réservoir, placé à l'altitude de 50^{m}, donne une pression de 30^{m} sur la ville, dont le niveau moyen est de 20^{m}. La canalisation intérieure a été calculée de manière à laisser une charge libre de 25^{m}.

Les premiers travaux ont été exécutés en 1868 et 1869 ; ils comprenaient : 1° la captation des sources d'Emmerin, et la construction des aqueducs destinés à en recueillir le produit, qui est de 11,500 mètres cubes par jour ;

2° La construction du réservoir inférieur d'une capacité de 12,500 mètres cubes ;

3° Celle du bâtiment des machines, des générateurs et de la cheminée ;

4° L'installation de deux machines de la force de 86 chevaux chacune et de deux générateurs de même force ;

5° La construction du réservoir supérieur de l'Arbrisseau, d'une capacité égale à celle du réservoir inférieur ;

6° La canalisation de refoulement d'amenée et de distribution en ville, d'un développement total de 68,785 mètres courants.

Ces travaux de premier établissement ont coûté, y compris l'acquisition des terrains, 3 051,000 francs.

Depuis, ils ont été continués au fur et à mesure des besoins du service. C'est ainsi que l'on a successivement exécutés :

1° Un nouveau bâtiment de générateurs et l'installation d'un troisième générateur;

2° Une longueur d'aqueducs de 4,500 mètres courants, nécessaire pour la captation des sources d'Houplin ; ce qui a permis de porter le volume disponible à 30,000 mètres cubes par jour, soit 150 litres par habitant ;

3° Une longueur de canalisation de 56,715 mètres courants, qui donne au réseau actuel un développement total de 125,500 mètres courants ;

4° Une deuxième travée aux bâtiments des machines et installation de deux nouvelles machines de la force de 120 chevaux, d'un quatrième générateur et d'un treuil roulant de la force de 10,000 k^{os} ;

5° Le réservoir de St-Maurice d'une capacité de 10,000 mètres cubes.

Ces travaux ont donné lieu à une nouvelle dépense de 2,316,500 francs.

Enfin, il reste pour compléter l'œuvre de la distribution d'eau potable, à opérer la captation des sources de Bénifontaine et de Pont-à-Vendin, qui comporte le prolon-

gement de l'aqueduc collecteur sur une étendue d'environ 18,500 mètres et le doublement des conduites de refoulement et d'amenée entre Emmerin et Lille.

Ces derniers travaux porteront le volume disponible à 50,000 mètres cubes par jour et entraîneront une dépense totale d'environ 2 millions.

La canalisation artérielle de la ville et de la banlieue est pouvue des appareils ci-après :

BOUCHES A INCENDIE. —	Bornes-fontaine, avec raccord à incendie	100
	Bouches pour arrosage et incendie, à 1 raccord	620
	D° id d° à 5 raccords....	95
	Bouches pour alimentation des pompes à vapeur...	130
	Ensemble...........	945

VOLUME ÉLEVÉ...... —	Le volume d'eau élevé en 1889 a atteint 7,342,943 mètres cubes, soit 20,000 mètres cubes par jour.	
	Il a été réparti de la manière suivante :	
	Consommations industrielles	2,196,243^{m3}
	Consommations ménagères	1,744,860^{m3}
	Services publics comprenant les établissements publics, le puisage gratuit aux bornes-fontaines et dans les casernes, l'arrosage des squares et boulevards, l'irrigation des fils d'eau et urinoirs, l'extinction des incendies, l'alimentation des jets d'eau et cascades, etc...........................	3,401,840^{m3}
	Total pareil	7,342,943^{m3}

PRODUITS .... —	La recette brute des 7,476 maisons ou établissements industriels abonnés s'est élevée en 1889 à la somme de	388,120 fr.
	Si l'on déduit les frais d'exploitation.......	65,000 »
	Il reste.................	323,120 fr.

En tenant compte des dépenses d'eau pour services publics évaluées à 3,401,840^{m3} comptés au prix de revient de 0,045, on peut ajouter à la recette nette une somme d'environ 136,100 fr. Le produit total en argent se trouve ainsi porté à la somme de 459,220 fr.

Cette exploitation, comme on le voit, par ce qui précède, non seulement améliore la salubrité, fournit l'eau nécessaire à la consommation de la cité, mais encore est une excellente affaire pour les finances de la ville de Lille.

Certains d'avoir l'approbation de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette visite, nous adressons, ici, tous nos remercîments à notre aimable guide.

F. D.

TRAVAUX DE VACANCES

Le temps des vacances paraît propice au premier abord pour les excursions , mais chacun tire un peu de son côté. Celui-ci va rejoindre des parents , celui-là se rend aux bains de mer, tant et si bien qu'il ne se trouve plus de touristes pour les visites aux sites prochains ou aux curiosités locales.

Deux excursions ont parfaitement réussi cependant durant ces vacances L'une , dirigée par M. Godin , a conduit les Lillois à Chantilly, où ils ont pu visiter l'antique manoir des Condé après une charmante promenade en forêt. L'autre , dirigée par MM. Delahodde et Beaufort , s'est portée vers Calais et a gagné Wissant par la côte. Le ciel , gros de nuages , semblait présager d'humides mécomptes , mais on en a été quitte pour la peur. Après une visite détaillée du superbe port de Calais et une pointe jusqu'au bout de la jetée, d'où l'on put jouir du spectacle d'une mer particulièrement agitée, on partit vers le cap Blanc-Nez, d'où les touristes purent apercevoir Calais noyé dans la pluie diluvienne d'un orage, tandis qu'eux-mêmes étaient favorisés d'un joyeux rayon de soleil : ce dernier s'est montré fidèle aux Lillois jusqu'au bout.

Et voilà que nos conférences ont repris en plein mois de septembre. Quand on a la bonne fortune d'avoir des missionnaires on les prend au vol, cela a été le cas pour le P. Viallet, missionnaire à Emmaüs , qui a tenu sous le charme un nombreux public accouru à l'hôtel du Maisniel pour entendre une conférence sur la Palestine.

On ne croyait pas être si près de voir se fermer cette magnifique salle de conférences. Mais voici que la Municipalité rappelle à la Société que depuis longtemps elle est prévenue d'une expropriation imminente. Il faut s'exécuter et pour le 2 novembre avoir fait place nette. On ne pouvait partir sans dire un dernier adieu à la salle du Maisniel. M. Merchier, secrétaire-général, s'est chargé de cette oraison funèbre et a parlé, le dimanche 26 octobre, du département du Nord, de ses ressources et de ses habitants.

Et maintenant, nous voilà réduits au rôle de géographes errants. On trouvera peut-être que le qualificatif n'est point déplacé pour des géographes. Nous avouons humblement que nous préférons au cas particulier une situation plus stable ; nos Sociétaires peuvent être assurés néanmoins qu'il n'y aura point pour cela interruption de conférences , et cet hiver nous pourrons encore applaudir des conférenciers géographes dans une salle d'emprunt.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

OCTOBRE

Zanguebar. — Levée du blocus établi depuis le 29 novembre 1888, par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, sur la côte du Zanguebar, entre 2° 10′ et 10° 28′ de latitude nord. — 1er octobre.

Allemagne. — Entrevue, à Berlin, du tzar Alexandre III et de l'empereur Guillaume II, le tzar rendant seulement à cette date, à l'empereur, la visite qu'il lui avait faite en juin 1888. — 11-13 octobre.

Serbie. — Ouverture de la nouvelle Skoupchtina. — 13 octobre.

Haïti. — Le général Hippolyte, chef du gouvernement, est nommé président de la République à l'unanimité. — 15 octobre.

Portugal. — Mort à Cascaes, du roi dom Luis Ier, né le 31 octobre 1838, Luis Ier succéda à son frère Pedro V, le 11 novembre 1861. Sous son règne, la Chine céda définitivement Macao au Portugal (1862), le système métrique pour les mesures fut introduit (1867), l'esclavage aboli dans les colonies portugaises (1858). — 19 octobre.

— Avénement de Carlos Ier. — 19 octobre.

— Élections législatives. Succès du parti libéral actuellement au pouvoir, qui obtient 155 sièges. L'opposition compte 33 régénérateurs (conservateurs) et 2 républicains. — 20 octobre.

Afrique orientale allemande. — Le *Reichsanzeiger* publie une note d'après laquelle la région de la côte orientale d'Afrique, située entre Witu, au nord, et la station de Kismaju, appartenant au sultan de Witu, est placée sous le protectorat allemand. — 22 octobre.

Grèce. — Mariage, à Athènes, du prince héritier Constantin avec la princesse Sophie de Hohenzollern, sœur de l'empereur d'Allemagne Guillaume II. — 27 octobre.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

A la Société de Géographie commerciale de Paris. — Nos excellentes relations avec la Société de Géographie commerciale de Paris, à laquelle appartient notre collègue et ami de la première heure, M. Guillot, nous font un devoir de publier le compte rendu suivant :

La séance générale de réouverture de la Société de Géographie commerciale s'est tenue, le 21 octobre, sous la présidence de M. Meurand, dans le grand amphithéâtre de la Société de géographie, au boulevard Saint-Germain.

M. Gauthiot, secrétaire-général, a fait un rapide exposé de la situation de la Société au 1er octobre. Il a rappelé en quelques mots les travaux faits pendant l'année précédente, les progrès accomplis, le chemin parcouru, l'extension toujours plus grande que prend la Société, les encouragements qu'elle donne aux explorateurs, les pionniers de la science et de la civilisation. Reconnue d'utilité publique, la Société de géographie n'a pas failli à l'honneur qui lui était fait, puisque dans le courant de l'année écoulée, le secrétariat n'a pas reçu moins de dix-huit cents lettres, demandes de renseignements ou de conseils, auxquelles il a été répondu.

Le bureau a été reconstitué tel qu'il était auparavant, conservant comme président M. Meurand ; comme secrétaire-général, M. Gauthiot ; comme présidents de section, MM. Prat, Castonnet des Fosses, Napoléon Ney.

Après une revue de la correspondance, la parole est donnée à M. Charles Lemire, résident de France, qui fait une intéressante conférence sur l'Indo-Chine française, qu'il a étudiée avec soin, visitée en tous sens, et dont il s'est fait, en quelque sorte le vulgarisateur.

Du fleuve Rouge au Mé-Kong.

Les deux grandes artères commerciales de nos colonies asiatiques, les routes qui marchent, comme disait Pascal, sont le fleuve Rouge et le Mé-Kong. Le premier de ces deux fleuves est déjà sillonné par deux vapeurs de la Compagnie des messageries fluviales, le *Yunnan* et le *Lao-Kaï.*

La dernière exploration a été faite sous la direction de M. Piquet, gouverneur. Partie le 27 juillet dernier, elle atteignit, le 31, Lao-Kaï, d'où elle redescendait à Hanoï en seize heures. Pour rendre ce cours d'eau navigable par basses-eaux, il n'y a que quelques rochers à faire sauter, et, dès lors, les vapeurs pourront aller régulièrement chercher les marchandises chinoises à Lao-Kaï. Toutes les autres routes sont impraticables, qu'elles viennent de Birmanie ou d'ailleurs. De la Chine à la mer, les voies sont ouvertes et elles sont françaises.

D'autre part. la mission Paire, par ses explorations, a relié la vallée de Mé-Kong au Tonkin ; en quelques heures, on pourra bientôt pénétrer dans le Laos Central, contrée riche et productive.

Sur le Mé-Kong, l'obstacle réputé infranchissable, les rapides de Khon, sera bientôt

tourné, et, dès l'année prochaine, un service de vapeurs sera organisé entre Saïgon et Luang-Prabang, notre poste le plus avancé, où s'approvisionne tout le commerce du Haut Laos.

Déjà le pays tout entier est sillonné de lignes télégraphiques; les voies ferrées s'établissent. La conquête pacifique marche à pas de géant et prouve, une fois de plus, que ce n'est pas les armes à la main, que l'on procède le plus rapidement à l'assimilation des races.

ASIE.

Gabriel Bonvalot. — On sait que M. Gabriel Bonvalot, l'intrépide explorateur de l'Asie, est arrivé à Hanoï avec ses compagnons, le prince Henri d'Orléans et le Père Dedeken (des missions belges).

Presqu'en même temps que cette dépêche, arrivait une lettre de l'explorateur datée de Ta-Tsien-Lou, le 28 juin 1890. Ta-Tsien-Lou est située sur la frontière du Thibet. C'est le siège des missions catholiques de la région

Dans sa lettre, M. Bonvalot raconte son pénible voyage à travers les hauts plateaux inexplorés du Thibet. L'extrait suivant fera juger des fatigues et des difficultés que les explorateurs ont eues à supporter :

« Nous sommes partis du Lob-Nor avec six mois environ de vivres et décidés à toutes les imprudences. On dit qu'oser c'est réussir ; eh bien ! ici comme au Pamir, nous avons osé et nous avons réussi.

» Nous avons pu traverser environ 1,500 kilomètres de désert, à une altitude variant de 4,000 à 6,000 mètres : nous sommes arrivés au sud du lac Tengri-Nor, n'étant plus qu'à une journée de cheval de Lhassa, et, si nous n'avons pas visité cette ville, c'est que nous ne l'avons pas jugé à propos.

» Ensuite, nous nous sommes dirigés vers l'est par une route nouvelle, et ce n'est qu'à Tchangcha (le Kwankia des cartes allemandes) que nous avons rejoint la grande route suivie autrefois par les Français, par les Pères Huc et Babet, Renou, Desgodins, Blet, et tant d'autres missionnaires de notre pays dont on n'honore pas assez les noms parce que ce sont des..... Français.

» De Tchangcha nous sommes allés à Batang, et, par Li-Tsang, à Ta-Tien-Lou où nous avons trouvé des compatriotes, comme je vous ai déjà dit.

» En résumé, nous avons fait à peu près 2,300 kilomètres dans l'inconnu, dont 1,160 sans guide. Il est vrai que nous avons subi un hiver terrible ; le mercure a gelé, donc il y avait 40 degrés de froid ; nous avons été assaillis par de terribles ouragans qui nous ôtaient la respiration, nous aveuglaient et rendaient plus pénible encore la marche à une altitude aussi considérable.

» Nous avons encore dans l'oreille le hurlement du vent qui, par interruption, soufflait de l'ouest dans la journée, et le crépitement des grains de sable dont il fouettait nos capuchons. Telles étaient les conditions dans lesquelles il nous fallait chercher notre route ; parfois, nous ne voyions pas un homme à dix pas ; parfois, nous ne pouvions ouvrir les yeux ; aussi, il nous est arrivé de perdre des hommes, des bêtes, et nos transes étaient grandes, vous l'imaginez bien.

» Nous n'avions d'autres combustibles que la bouse des yaks sauvages, l'argol, comme l'appelle le Père Huc, et point d'eau. Durant deux mois, nous avons préparé notre thé avec de la glace souvent salée (quoiqu'on prétende qu'elle ne le soit jamais) et souvent mélangée de sable et de terre, d'où une boisson peu agréable. Aussi, un morceau de pure glace était-il un régal, et nous en emplissions bien vite nos sacs quand pareille aubaine se présentait.

» Il nous est arrivé souvent, après une longue marche, de soupirer pendant des heures après le thé ; l'argol, étant de mauvaise qualité, ne fournissait pas assez de chaleur et l'eau ne bouillait pas, et puis la tempête s'acharnait à refroidir pour ainsi dire notre feu.

» Nos bêtes de somme, chameaux et chevaux, ont été décimés, tellement décimés qu'il ne nous en est pas resté un : ils sont morts de fatigue, de froid, de soif. La neige était balayée par l'ouragan et emportée fort loin, et les bêtes n'avaient rien à boire ; d'autre part, nous n'avions pas assez de combustible ou de temps pour faire fondre de la glace à leur usage, quand nous avions un étang gelé à portée. Deux fois, nous avons eu près du camp des sources chaudes et les chevaux qui s'y sont abreuvés sont morts le lendemain d'avoir trop bu.....

» Les seuls habitants de ces déserts étaient des troupeaux d'antilopes orongos, des bataillons d'énormes yaks, quelques corbeaux ; aux bords du plateau, des argalès et des koulanis. Puis, nous avons eu des jours sans rien voir, pas même les corbeaux qui suivent les caravanes comme le requin suit le navire, et c'était une solitude écrasante, un silence de monde abandonné : aussi, lorsque nos gens eurent perdu peu à peu leur vigueur et leur énergie, ils se mirent à réclamer les hommes et ils interrogeaient l'horizon, cherchant une silhouette d'être humain, à la façon dont des naufragés épient une voile sur l'Océan. Ils exultaient quand ils croyaient apercevoir un cavalier, un piéton, un cheval, mais ce n'était qu'une pierre, une hémione sauvage ou une roche déchiquetée, et l'erreur constatée, ils devenaient sombres. Voilà des choses que je n'oublierai pas. »

Joseph Martin. — On a des nouvelles de M. Joseph Martin, l'explorateur français qui voyage dans le Thibet. M. Martin a obtenu des résultats scientifiques satisfaisants, malgré de grandes difficultés et de sérieux dangers causés par le personnel chinois dont il a dû s'entourer.

Le voyageur français se trouvait au mois de juillet dans la ville de Fin-Théou, située près du lac Lob-Nor, et, d'après ses dernières informations, il comptait se diriger avec sa petite caravane d'indigènes vers la célèbre cité thibétaine de Lhassa.

Les Russes dans l'Asie centrale. — Le courrier de Merv a apporté à Odessa d'importantes nouvelles de l'Asie centrale, où les agents du czar ne restent pas inactifs. Grâce à eux, l'émir afghan Abdurhaman s'est enfin décidé à faire acte d'indépendance vis-à-vis des agents anglais, et a chargé l'un de ses ministres de désigner les délégués afghans dont la mission sera de se rendre en Russie, discuter les bases d'un traité de commerce afghan-russe.

Le courrier rapporte aussi que l'émir est las de l'obsédante et exigeante tutelle du délégué de lord Lansdown, le représentant à Caboul, et il n'est pas loin de s'en débarrasser par un petit coup d'État.

Depuis l'exécution du chemin de fer transcaspien, l'influence russe fait des progrès considérables en Afghanistan.

L'émir qui, autrefois, en raison de l'éloignement de la Russie, était bien forcé de se soumettre à l'Angleterre, est moins souple depuis qu'il sent les Russes sur sa frontière, avec la certitude de trouver auprès d'eux un appui sérieux, en cas de conflit avec les agents anglais.

AFRIQUE.

Expédition au Lac Tchad. — M. de Brettes, l'explorateur déjà connu par ses expéditions en Afrique et en Amérique, notamment par sa dernière mission

dans le Chaco (Amérique du Sud), est à la veille de partir pour le Grand-Bassam et de là tenter d'atteindre Baroua, sur la rive nord-ouest du lac Tchad, en passant par Long, Say (haut Niger), Sokoto et Sinder.

Cette exploration a pour but de créer au commerce français de nouveaux débouchés dans cette partie de l'Afrique récemment placée sous le protectorat de la France par le traité franco-anglais.

M. de Brettes est accompagné par M. Bousquet de Boze, peintre, qui se propose de rapporter de ce voyage de nombreux croquis, surtout documentaires, susceptibles de fixer les négociants sur ces contrées jusque-là inconnues à partir de Kong.

(Extrait du journal la *Géographie*).

Exploration de M. Cholet. — M. Cholet, administrateur colonial, dit le *Petit Journal*, vient d'accomplir sur la canonnière le *Ballay* une importante exploration dans les pays situés entre le Cameroun allemand et le Congo français; il a remonté la Sangha, affluent de droite du Congo, jusqu'au-dessus du 4° de latitude nord et jusqu'au 13° de longitude est.

Le protocole du 24 décembre 1885 a fixé la limite entre la colonie allemande et la colonie française et tracé une ligne de démarcation suivant le parallèle, passant par la rivière Campo à son embouchure et se poursuivant jusqu'en un point situé sur le 12° 40 de longitude est. A l'est de cette longitude, se trouvait une région qui restait ouverte aux entreprises des deux pays. Les Allemands avaient essayé de s'y frayer un chemin, mais avaient dû reculer devant l'hostilité des indigènes.

M. Cholet a utilisé, pour mener à bien son exploration, le cours de la Sangha, qu'on supposait avec raison remonter vers le nord parallèlement au Congo et à l'Oubanghi, et a passé avec les souverains des pays qu'il a traversés des traités qui vont avoir pour résultat d'étendre à l'ouest le Congo français jusqu'à la limite fixée par la convention de 1885.

Création d'un gouvernement du Soudan Français. — Depuis notre extension dans la région du Niger ou Soudan, il devenait impossible au Gouverneur du Sénégal d'administrer réellement et en connaissance de cause ces vastes territoires placés sous son autorité nominale. Il déléguait ses pouvoirs à un officier supérieur d'artillerie ou d'infanterie de marine qui prenait le titre de *Commandant supérieur.*

Ce système n'était pas sans offrir des inconvénients. Sans doute le Commandant supérieur arrêtait avant son départ un plan de conduite d'accord avec le Gouverneur du Sénégal; mais la grande distance de St-Louis, la difficulté de communications pendant la saison sèche, le forçaient d'agir souvent sous sa propre responsabilité.

Cet état de choses anormal a cessé d'exister.

Le Ministre de la Marine, à la date du 20 août, a pris un arrêté dont voici les termes principaux :

« Un *Commandant supérieur* est spécialement chargé, sous l'autorité du Gouverneur du Sénégal, de l'administration du Soudan Français.

Il correspond *directement* avec le Sous-Secrétaire d'État des Colonies; toutefois, il tient le Gouverneur du Sénégal au courant de la situation générale des régions placées sous son commandement et ne peut engager aucune action politique sans l'adhésion dudit Gouverneur.

Le siège de la résidence du *Commandant supérieur* est à Kayes.

Le *Soudan Français* aura son budget spécial, distinct de celui du Sénégal.

Tout le personnel civil et militaire en service dans le Soudan Français relève directement du *Commandant supérieur.*

Le *Commandant supérieur* a à sa disposition toutes les milices indigènes qui sont ou pourront être organisées pour assurer la police des territoires qui lui sont dévolus.

Cette nouvelle organisation entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1891. »

A partir de cette date, il conviendra d'enseigner dans nos collèges et nos écoles qu'il y a une nouvelle colonie française au cœur de l'Afrique, le *Soudan Français*, *capitale Kayes*. — Avis à nos instituteurs et aux professeurs de géographie.

A propos de l'accord franco-anglais. — Les termes de cette convention, quelque incomplets qu'ils soient, et bien qu'ils ne fassent allusion qu'aux possessions méditerranéennes de la France, affectant de ne pas mentionner nos établissements de Sénégambie, du Soudan et du Congo, permettent cependant de tracer approximativement la nouvelle limite de la France africaine.

Entre nos colonies ou protectorats du golfe de Guinée, la ligne de démarcation devra contourner le territoire anglais d'Achanti et le Togo Land allemand, pour rejoindre la côte vers Porto-Novo à travers le Dahomey. De là, remontant au nord, elle atteindra le Niger à Saï, pour se reployer ensuite vers l'est et gagner le lac Tchad auprès de Barroua.

La ligne joignant ces deux points ne sera pas la ligne droite, car dans ce cas les experts étaient inutiles. Après avoir contourné au nord la ville de Sokoto, le tracé devra, semble-t-il, suivre le cours du Ouabi ou Yéou, principal affluent occidental du lac Tchad, qui se perd dans le lac un peu au sud de Barroua.

De Barroua, la limite de notre influence remontera par un tracé indéterminé vers Rhat, Ghadamès et la Tunisie.

Vers le N.-O., du cap Blanc à la frontière d'Algérie, la limite demeure indéterminée au S.-E. du Maroc et des côtes sahariennes dont l'Espagne réclame le protectorat.

A considérer la convention d'une manière générale, elle impose, en réalité, une limite à l'action de la France vers le Niger, sous couleur de l'autoriser à prolonger *l'Algérie vers le Sud*. N'oublions pas qu'en ce moment même le voyageur français Crampel se dirige, à travers une zone absolument inconnue aux Européens, du Congo vers l'Algérie par le lac Tchad, et que c'est au moment de cette exploration française que les territoires reconnus, étudiés ou acquis par notre compatriote auront été attribués à l'Angleterre ou à l'Allemagne. Pour être équitables, reconnaissons d'autre part que les négociations auraient été bien plus faciles du côté de la France, si la Compagnie française du Niger, en cédant récemment ses droits à la Compagnie anglaise, aujourd'hui souveraine, n'avait abandonné bénévolement à l'influence anglaise les magnifiques territoires du Sokoto et des pays voisins. Dans l'état, il était bien difficile aujourd'hui de regagner tout le terrain si malheureusement perdu.

L'ensemble de la France africaine comprend proportionnellement moins de pays fertiles que le Soudan anglais ou le Cameroun allemand. En revanche, son domaine, en dehors des parties inhabitables du Sahara, est moyennement plus salubre et peut donner place non seulement à des négociants exploitant ce pays, mais à une population active et énergique. Dans le Sahara même, bien des régions ne demandent qu'à être mises en valeur par les Européens et à être reliées par des voies de communications rapides. Entre le Sahara sec et le Soudan humide, le premier sera un meilleur centre d'expansion, le deuxième une meilleure zone de commerce. Sachons seulement mettre un peu de volonté et quelque esprit de suite dans la création de notre France africaine, et nous pouvons y fonder mieux que des comptoirs : un peuple.

F. Schrader.

La convention Anglo-Portugaise. — Voici, résumée, la convention signée à Londres, le 20 août dernier, entre l'Angleterre et le Portugal.

Les territoires sur lesquels l'Angleterre reconnaît désormais l'influence du Portugal sont limités, au nord de l'Afrique orientale, par le cours du Rovuma, le confluent de cette rivière avec le Msinge et le parallèle qui passe par ce point jusqu'aux bords du lac Nyassa, lesquels sont attribués au Portugal jusqu'au 13° 30 de latitude sud.

A partir de ce point, la limite des possessions portugaises suit la direction ouest jusqu'aux bords orientaux des lacs Tschiuta et Chilwa et de l'extrémité ouest de celui-ci jusqu'à l'affluent le plus oriental du Ruo, dont le cours forme lui-même la frontière jusqu'au confluent de cette rivière avec le Chiré. De ce point, une ligne droite est tirée jusqu'à mi-chemin entre la ville de Tété et les chutes de Caroa-Bassa.

De là jusqu'au Zumbo, le cours du Zambèze forme la limite entre les possessions portugaises et les possessions anglaises. Le Zumbo reste portugais avec une zone, dont il forme le centre, et qui a dix milles de rayon sur la rive gauche du Zambèze. Au sud, la ligne limite part de l'extrémité occidentale de cette zone jusqu'au parallèle 16 de latitude qu'elle suit jusqu'au 51° de longitude pour dévier ensuite jusqu'au point d'intersection du Maroc et du méridien 53 avec lequel elle se confond jusqu'au parallèle 18,30.

Elle se prolonge ensuite avec celui-ci vers l'Occident jusqu'au Masheke et le Save, en suivant ce fleuve jusqu'à sa confluence avec le Lunde. Dès ce point, une ligne droite va rencontrer l'extrémité nord-est du Transvaal en suivant ensuite les frontières orientales de cet État et au Swaziland jusqu'au confluent du Pongola avec le Mapouta et de là, en suivant la même latitude, jusqu'à la mer.

Dans l'Afrique occidentale, l'Angleterre reconnaît que la colonie portugaise d'Angola pourra considérer comme limites orientales le haut Zambèze, ou Liambi et le Cabompo. Le gouvernement de l'Angleterre ne s'oppose pas à ce que le Portugal étende son influence sur tous les peys du Monata Samvo, qui au nord-ouest du haut Zambèze s'étend jusqu'aux frontières de l'État du Congo.

De son côté, le Portugal reconnaît à l'Angleterre les territoires qui sont situés entre les limites qui viennent d'être indiquées ; mais l'Angleterre reconnaît, de son côté, par cette même convention, au Portugal, le droit très important d'établir des chemins de fer et des télégraphes sur une large zone qui formera la liaison entre les provinces portugaises du Mozambique et l'Angola.

Dans les limites décrites, l'Angleterre reconnaît pour la première fois au Portugal la souveraineté sur de vastes territoires dont la possession restait jusqu'à présent litigieuse, non seulement entre le lac Nyassa et la mer, mais même au sud du Zambèze et au sud de la baie de Lorenzo Marquez, voire même au-delà des territoires accordés par l'arbitrage du maréchal de Mac-Mahon.

Le Zambèze et le Chiré sont ouverts au commerce international, le Pungue est ouvert au commerce anglais.

Les Anglais en Afrique. — Ce n'est pas tout de prendre sans danger, il faut pouvoir garder sans peine. C'est là une vérité que les Anglais sont obligés de reconnaître en ce moment. La politique qu'ils suivent avec tant de succès en Afrique depuis quelque temps leur prépare, pour un avenir très proche, de nombreux déboires. Avec l'Allemagne, maintenant qu'on sait par le détail ce qui a précédé et suivi la conclusion de la fameuse entente, les Anglais ont fait un marché de dupes pour tout le monde. Les difficultés ont soigneusement été évitées d'une façon fort simple : en les réservant. En Europe, on a cru qu'une partie des pays en litige était

partagée ; ce n'est pas vrai. On a tout remis à plus tard et la liquidation qui se prépare sera gaie.

Avec l'Italie, la situation est encore plus drôle : Lord Salisbury a fait jadis à M Crispi quelques vagues promesses. On peut en croire le Premier Anglais quand il dit qu'il ne s'est pas engagé à fond : ce n'est pas dans ses habitudes. Mais M. Crispi, qui aime fort pousser à bout les situations, a considéré ces promesses vagues comme des engagements fermes et pousse des cris diplomatiques quand le ministère anglais fait la sourde oreille en présence d'allusions à une expédition commune au Soudan. L'Italie, qu'elle l'avoue ou qu'elle ne l'avoue pas, a le besoin de quitter la côte de la mer Rouge et de s'enfoncer dans les terres ; l'Angleterre met le holà aussitôt qu'une patrouille italienne fait cinq kilomètres vers l'intérieur.

De plus, M. Crispi, qui est pourtant un malin, a commis une lourde faute en prenant l'initiative de la réunion d'un Congrès sanitaire. On sait qu'il s'agit de prendre des mesures préventives contre le choléra dans le mer Rouge ! Et l'Angleterre a toujours cru qu'elle seule avait une initiative à prendre de ce côté — et non seulement elle l'a cru, mais elle est arrivée à le faire croire au monde civilisé ! L'Italie a voulu jouer un peu trop grand jeu avec son amie des Iles Britanniques, il pourra lui en cuire.

Avec le Portugal l'Angleterre se trouve dans une situation tout autre. La Convention Anglo-Portugaise a été signée et ratifiée — elle sera même exécutée. On ne voit pas ce que le petit royaume pourrait faire pour s'y refuser; mais jamais le droit des gens n'a été plus honteusement violé. Non seulement par ce fameux accord l'Angleterre ne cède rien, mais elle prend encore plus qu'elle n'avait demandé ; les possessions portugaises sont coupées en deux et il va arriver que les indigènes africains n'accepteront pas les engagements pris par les hommes d'État portugais.

Les Anglais en Égypte. — Dépêche de la *Continental Press Association :* Londres, 21 octobre. — Sir Samuel Baker doit partir demain pour l'Égypte, chargé par lord Salisbury de se rendre compte de la situation au Soudan et de voir si l'Angleterre ne devrait pas intervenir pour la réoccupation de Khartoum et de Kassala par l'Égypte.

Lord Salisbury aurait, dit-on, consulté Stanley à ce sujet, et ce serait sur l'opinion favorable émise par le célèbre explorateur que sir Samuel Baker aurait été chargé de la mission en Égypte.

AMÉRIQUE.

Voyage de M. Cotteau à la presqu'île d'Alaska. — En neuf jours, il a parcouru toute cette partie de l'Amérique septentrionale, desservie par des bateaux à vapeur ; il était parti de Paris le 11 juillet, le 13 août il avait achevé sa tournée.

« Aujourd'hui, dit M. Cotteau, on se rend facilement en quinze jours de Paris à Victoria (île de Vancouver), et on peut être arrivé par cette voie à Yokohama quatre semaines seulement après avoir quitté la France.

» Mais ce n'était pas le Japon qui m'attirait. Je savais que, depuis plusieurs années déjà, de nombreux touristes américains visitaient les côtes de l'Alaska et que tous en revenaient émerveillés. Moi aussi, je désirais voir ce pays lointain et vérifier par moi-même si l'exagération américaine n'entrait pas pour une large part dans les récits enthousiastes des excursionnistes. Enfin, je désirais comparer les fjords de l'ancienne Amérique avec ceux de la Norvège ».

Eh bien ! il paraît que les touristes américains n'ont rien exagéré et que les côtes

de l'Alaska pourraient, n'était l'éloignement, faire une redoutable concurrence à tous les sites renommés de l'Europe septentrionale : fjords de Norvège ou glaciers de la Suisse.

Malgré la rapidité de son voyage, M. Cotteau a pu en rapporter quelques détails intéressants.

C'est ainsi qu'il raconte que les Indiens de Wrangel, au nombre d'environ quatre cents et appartenant à la tribu des Thlinket, sont maintenant à demi civilisés et à peu près vêtus comme nous ; mais on les reconnaît facilement à leur teint bronzé, à leur physionomie entièrement différente. Le jour de l'arrivée du bateau, chacune de leurs maisons est convertie en échoppe, où les femmes comme les hommes vendent fort cher des curiosités fabriquées à l'intention des étrangers, énormes cuillers à huile, grands hameçons sculptés, paniers tressés en écorce, etc.

L'Alaska, on le voit, n'a déjà plus rien à envier aux villes d'eaux, avec leurs « souvenirs » traditionnels à l'usage des touristes.

Vénézuéla. — Des correspondances venues de Caracas annoncent que la canonnière anglaise *Ready*, venant de Demerara, s'est présentée devant Barma, à l'embouchure de l'Orénoque, et a ordonné au capitaine du navire de guerre vénézuélien *Faro* d'amener son pavillon.

« Le capitaine a obéi devant une force supérieure. Le gouvernement du Vénézuéla a envoyé une Commission pour faire une enquête, et le commandant du *Faro* sera traduit devant un conseil de guerre pour avoir cédé sans faire montre de résistance.

» La presse de Caracas demande qu'un autre bâtiment soit envoyé sur les lieux avec ses pièces chargées et son drapeau cloué au mât, et que, en cas de défaite, le gouvernement fasse appel aux États-Unis, aux Républiques de l'Amérique du Sud et au Parlement anglais. »

Voilà trente ans que dure entre l'Angleterre et le Vénézuéla le prétendu litige de la délimitation des territoires Guyannais des deux pays.

Voilà des années que le Vénézuéla, pour en finir, propose un arbitrage que l'Angleterre a constamment refusé.

Ce que veut l'Angleterre, c'est l'Orénoque ! Elle y serait installée malgré le Vénézuéla, sans les officieux avis des États-Unis qui n'ont jamais manqué de lui rappeler qu'ils verraient avec déplaisir, et au besoin qu'ils sauraient empêcher son installation aux bouches du grand fleuve américain.

RÉGIONS POLAIRES.

Mouvement des glaces dans la mer de Behring. — La mer de Behring est séparée de l'océan Arctique par le détroit de Behring, large de 45 milles et situé par 65° lat. Nord ; elle est limitée au Sud par la chaîne des îles Aléoutiennes qui s'allonge entre le 53e et le 54e parallèle. Ce sont les baleiniers américains surtout qui fréquentent ces parages et pour chasser la baleine s'approchent le plus possible de la banquise, dont ils suivent tous les mouvements.

Cette banquise, qui ne fond jamais, consiste en une masse de glace dure, bleue, faite de différentes couches de glace stratifiée, et parsemée de blocs ayant de 20 à 40 pieds de hauteur.

Le long des bords de la banquise se trouvent des paquets de glaçons dispersés dans toutes les directions. Lorsque la banquise se déplace, ces paquets sont continuellement en mouvement, ils s'en approchent ou s'en éloignent, de sorte qu'il est impossible à un navire, une fois qu'il est pris dans ce champ, de s'en dégager.

Au printemps, les vents du Sud sont prédominants et les courants portent vers le Nord ; la banquise se sépare du rivage et se dirige vers le Nord.

Pendant les mois d'été, la glace des bords fond, s'évapore et disparaît ; lorsque le regel se produit, la banquise s'étend à nouveau vers le Sud, mais la glace ancienne ne descend pas plus bas que le cap Icy (cap glacé) en une masse compacte.

Tous les morceaux brisés et détachés, soit de la terre, soit de la banquise, obéissent très rapidement aux moindres impressions des vents et des courants, jusqu'à ce que la nouvelle glace soit en formation. En ce moment le navire qui s'y engagerait serait très rapidement emprisonné.

C'est vers le mois d'octobre, dans le voisinage de la banquise, qu'on voit la jeune glace se former si rapidement que les navires qui veulent la côtoyer sont hors de vue en quelques heures.

Dans une seule nuit de froid calme, la glace acquiert une épaisseur de un à six pouces. Un vapeur baleinier, qui en mer libre file 9 nœuds, ne peut plus marcher qu'à 3 nœuds, lorsque la jeune glace atteint 3 pouces d'épaisseur. Pendant l'hiver, les glaces arrivent quelquefois jusqu'à la passe Unimak, par 54° lat. Nord. Pendant l'été, à la fin d'août, la banquise recule jusqu'à la ligne qui joint le pointe Barrow à l'île Hérald vers 71° 30 lat. Nord.

C'est un déplacement de la limite glacière d'environ 18 degrés en latitude ou 1,000 milles marins.

Dans ce long espace, on trouve les points de repère suivants, en allant du Sud au Nord :

Les îles Pribyloff, par 57° Nord.

Les îles Saint-Mathieu, par 60° 30.

L'île Saint-Laurence, par 61°

L'île Diomède, détroit de Behring, par 65° 30.

Pointe Hope, par 68° 20.

Cap Icy (cap glacé), par 70° 30.

En général, la banquise ne dépasse pas au Sud l'île Saint-Mathieu.

Jusqu'aux îles Pribyloff, on rencontre de nombreux glaçons épars.

Vers la fin d'avril, les coups de vent du Sud disloquent ces glaces, avivent les courants portant au Nord, qui entraînent la banquise vers le détroit de Behring. Les navires baleiniers, qui sont construits pour lutter contre les glaces, prennent contact avec elles du 7 au 15 avril et entrent dans la mer de Behring par la passe Gunlmak. Les côtes se dégagent les premières, et la navigation peut s'y faire ; cependant ce n'est que vers le 15 mai qu'il ne se forme plus de nouvelle glace et qu'on peut suivre hardiment la banquise dans son recul vers le Nord.

Dens le détroit de Behring, le courant porte constamment au Nord avec une vitesse de nœuds ; dans l'océan Arctique, le courant porte la banquise vers le Nord, les côtes se dégagent les premières, laissant un intervalle de 2 à 10 milles libre pour la navigation.

Ces données sont extraites d'un rapport de Edward Simpson, publié à Washington (avec carte), Hydrographic office.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE.

Le commerce extérieur de la France pendant les huit premiers mois de 1890. — L'administration des douanes vient de publier

le Bulletin de statistique relatif au commerce de la France pendant les huit premiers mois de l'année 1890.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 août 1890, à 2.983.937.000 fr., et les exportations, à 2.401.843.000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit (avec les résultats correspondants de 1889 en regard) :

Importations.	1890	1889
—	—	—
Objets d'alimentation....................	966.814.000	936.819.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie............................	1.526.356.000	1.454.574.000
Objets fabriqués.........................	408.517.000	391.162.000
Autres marchandises	82.250.000	84.530.000
Total............	2 983.937.000	2.867.085.000

Exportations.	1890	1889
—	—	—
Objets d'alimentation	519.130.000	489.055.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	493.432.000	517.145.000
Objets fabriqués..........................	1 248.833.000	1.188.634.000
Autres marchandises	140.448.000	138.127.000
Total............	2.401.843.000	2.333.011 000

La navigation sur la Seine en 1890. — Actuellement on n'a plus à craindre aucun chômage du fait des basses eaux ; il n'y a plus de passages difficiles à franchir ; les chemins de halage sont en bon état, mais on s'en sert peu. La traction est faite soit par de puissants remorqueurs, soit par des toueurs se hâlant sur une chaîne mouillée dans le lit de la rivière. Les bateaux portent 400, 500 tonnes et plus.

La durée du trajet de Rouen à Paris n'est plus que de trois jours pour les convois toués ou remorqués, de vingt-huit à trente heures pour les vapeurs isolés.

Le prix du fret, qui était encore de 12 à 15 francs en 1840, de 10 à 12 francs en 1859, de 8 à 9 francs en 1869, est maintenant de 4 à 5 francs à la remonte, de 2 fr. 75 à 3 fr. 50 à la descente avec tendance à la diminution, à mesure que les bateaux s'agrandissent pour utiliser complètement les nouvelles dimensions d'écluses.

Il passe par an plus de 25,000 bateaux de charge aux écluses de Bougival, et de Saint-Denis à l'embouchure de l'Oise le tonnage effectif dépasse 3 millions de tonnes.

(Extrait du journal la *Géographie*).

La production des combustibles minéraux en France pendant le premier semestre de 1890. — La direction des mines au ministère des travaux publics vient de publier le tableau de la production des combustibles minéraux, pendant le premier semestre de 1890. Cette production (houille et anthracite d'un côté, lignite de l'autre) s'est élevée pendant le premier semestre de 1890 à 12,876.139 tonnes, dont 12.648.048 pour la houille et l'anthracite, et 228.091 pour les lignites.

Voici, par ordre d'importance, la liste des principaux départements producteurs de houille et d'anthracite :

	Tonnes.
Pas-de-Calais	4.489.047
Nord	2.521.486
Loire	1.773.499
Gard	954.796
Saône-et-Loire	845.490
Allier	487.308
Aveyron	468.563
Tarn	245.780
Hérault	132.392
Haute-Saône	108.050
Puy-de-Dome	101.358

En 1889, pendant le premier semestre, la production des combustibles minéraux s'était élevée à 11.906.974 tonnes. C'est donc, pour le premier semestre de 1890, une augmentation de 969.165 tonnes. La plus grande partie de cette augmentation est due aux bassins du Pas-de-Calais et du Nord. Le premier a vu sa production progresser de 4.245.000 à 4.489.000 tonnes, soit 240.000 tonnes ; le second a extrait 2.521.000 tonnes au lieu de 2.276.000 tonnes, ce qui donne 245.000 tonnes en plus. La Loire a produit 1.784.000 tonnes en augmentation de 110.000 tonnes.

L'augmentation la plus forte est pour les bassins du Tarn et de l'Aveyron, puisqu'elle se chiffre par 120.000 tonnes, ce qui fait un accroissement proportionnel de 20 %, alors que dans le Nord, il n'est que de 11 % et que, dans le Pas-de-Calais, il ne dépasse pas sensiblement 6 %.

EUROPE.

Un nouveau pont sur le Danube. — Triomphe de l'industrie française. — Le 21 octobre, a eu lieu la pose de la première pierre du pont sur le Danube, entre Cservanoda et Pitesti, en présence du roi, du prince héritier, de tous les ministres, l'archevêque-primat officiant, le directeur général des chemins de fer, les ingénieurs roumains, auteurs des plans, le *président de la Société française de Fives-Lille*, de nombreux personnages de distinction et un immense concours de population.

La construction du pont, qui établit la route la plus courte entre la mer du Nord et la mer Noire, fera époque. Il donnera une nouvelle impulsion au commerce du monde. Le pont aura 750 mètres de longueur, sa hauteur sera de 30 mètres au-dessus des plus hautes eaux, laissant un libre passage aux plus grands navires. La construction sera terminée en quatre années. Ce sera le pont le plus grand de l'Europe et le troisième des ponts existants; c'est aussi un beau triomphe de l'industrie française et en particulier des ateliers de Fives-Lille.

Une chose qu'on ne sait pas assez en France. — Sur les 350 millions de tonnes de charbon qui forment la production annuelle de l'Europe, l'Allemagne fournit à *elle seule* plus d'un septième, soit 65 millions de francs, et le district de *Dortmund*, dont nos écoliers ignorent d'ailleurs le nom, contribue pour près de moitié dans ce total. En 1889 il y avait 225.000 mineurs en Allemagne, dont 200.000 Prussiens, et 105.000 dans cette seule région de Westphalie.

Statistique houillère. — *Le Temps* publie d'intéressants renseignements, dont voici quelques extraits, sur la production houillère en Europe :

« La statistique semestrielle de la production métallurgique et de l'extraction

houillère en France, qui vient d'être publiée par le service des mines, indique une reprise notable de ces industries. Nos usines sidérugiques ont produit 968,347 tonnes de fontes pendant les six premiers mois de l'année courante, ce qui constitue une augmentation de 114,530 tonnes sur les résultats correspondants de 1889. La masse totale des fers est passée de 387.à65 tonnes à 431,765 tonnes, en progressian de 44,300 tonnes. Enfin, sur les aciers, le progrès est, proportionnellement, plus sensible encore, puisque la production est montée de 246,088 tonnes à 280,341 tonnes.

» L'extraction houillère, elle aussi, présente une augmentation. Elle avait été de 11,906,000 tonnes pendant les six premiers mois de l'année 1889; elle s'est avancée, cette année à 12,876,000 tonnes, en hausse par conséquent de 969,000 tonnes. La plus grande partie de cette augmentation est due aux bassins du Pas-de-Calais et du Nord. Le premier a vu sa production progresser de 4,245,008 tonnes à 4,489,000 tonnes, soit 244,000 tonnes; le second a extrait 2,521,000 tonnes au lieu de 2,276,000 tonnes, ce qui donne 245,000 tonnes en plus. La Loire a produit 1 million 794,600 tonnes, en augmentation de 110,000 tonnes.

» Dans le bassin du Gard, on a extrait seulement 21,000 tonnes de plus que dans le premier semestre de l'an dernier; par contre, les mines de Bourgogne et du Nivernais présentent un accroissement de 110,000 tonnes. Le Bourbonnais a produit 539,000 tonnes au lieu de 461.000; les bassins du Tarn et de l'Aveyron ont une augmentation très forte, puisqu'elle se chiffre par 120,000 tonnes, ce qui fait un accroissement proportionnel de 20 %, alors que dans le Nord il n'est que de 11 %, et que dans le Pas-de-Calais il ne dépasse pus sensiblement 6 %.

» En même temps, l'importation des houilles étrangères et du coke subit une hausse très notable. Les expéditions d'Angleterre, pour le premier semestre de l'année courante, ont été de 1,992,000 tonnes, au lteu de 1,654,000 tonnes dans la période similaire de 1889. Les arrivages de Belgique ont monté de 1,591,000 à 1,852,000 tonnes; mais ceux d'Allemagne ont légèrement fléchi, de 347,000 à 334,000 tonnes. L'importation totale du coke s'est avancée de 537,000 tonnes à 621,000 tonnes. »

La Bulgarie. — Le vice-consul anglais à Sofia a récemment publié un rapport sur la situation économique de la Bulgarie. Nous en extrayons quelques renseignements qui pourront interesser nos lecteurs.

La superficie de la Bulgarie actuelle, par conséquent Roumélie orientale comprise, est de 100,000 kilomètres carrés, dont 25,000 sont en culture (champs de blé pour les quatre cinquièmes).

La population est de 3,154,000 habitants, dont 2,326,200 ou 75 % sont des Bulgares, 607,000 ou 20 % des Musulmans, 58,000 ou 2 % des Grecs; les 3 % restants sont des Serbes, des Roumains, des Russes, des Bohémiens, etc.

Philippopoli, capitale de la Roumélie orientale on Bulgarie du Sud, a 33,000 habitants; c'est la ville la plus importante de la principauté. Ensuite viennent Sofia, capitale de la Bulgarie, avec 30,000 habitants; Routschouk, Varna, Schumla et Slovno, qui ont de 30 à 20,000 habitants.

Le commerce extérieur de la Bulgarie s'est élevé en 1889 à 6,138,000 livres sterling : exportations, 3,223,000 livres; importations, 2,915,000 livres sterling. La Bulgarie n'exporte guère que des céréales. La Turquie a absorbé 1,222,000 des exportations bulgares; la France 735,000 livres; l'Angleterre, 503,000 livres; l'Autriche-Hongrie, 142,000 livres. Les importations de la Bulgarie comprennent surtout des cotonnades et des lainages. L'Autriche-Hongrie a fourni à la Bulgarie 899,000 livres

de marchandises ; l'Angleterre, 848,000 livres ; la Turquie, 391,000 livres ; la Russie, l'Allemagne et la France, moins de 200,000 livres.

Par les chiffres qui précèdent, on comprend aisément que l'Autriche s'efforce par tous les moyens de maintenir la Bulgarie sous sa dépendance directe.

Quand on compare les quatre principaux Etats indépendants de la péninsule des Balkans, on voit que la Serbie est le plus petit au point de vue de la superficie ; la Grèce, le plus petit au point de vue de la population ; la Roumanie, le plus grand en superficie et en population, valant, à ce double point de vue, la Bulgarie et la Serbie réunies. La population est plus dense en Roumanie et en Serbie (107 habitants au mille carré), moins dense en Grèce (80 habitants au mille carré).

Le vice-consul anglais à Sofia nous fournit d'intéressants renseignements sur la vie sociale en Bulgarie. Nos réformistes sociaux pourront y trouver d'amples documents. Ce qui distingue la vie sociale en Bulgarie, c'est la multiplicité des Sociétés coopératives, ayant pour objet les travaux de l'agriculture. Ces associations portent le nom de *Zadrougas;* leur existence date du douzième siècle.

Une *zadrouga* se compose d'un certain nombre d'hommes, de femmes et d'enfants s'associant pour l'exploitation d'une ferme en commun. Tous les produits sont versés au fond social. Les associés nomment un directeur (*domakin*) et une gérante (*domakinia*) ; le directeur représente l'être social dans ses rapports extérieurs, tient les comptes de la Société, achète, vend, etc ; la gérante s'occupe de l'intérieur et commande les femmes et les enfants de la communauté. Le plus souvent un pope fait partie de la *zadrouga*. Chaque associé reçoit du fonds social ce qui est nécessaire pour sa subsistance et pour celle de sa famille. Si un membre se retire de l'association, il a droit à sa quote-part du fonds social, mais à la condition que son père soit mort. Quand les filles se marient, on leur délivre un trousseau, dont la valeur est payée en espèce par l'époux, s'il ne fait point partie de la *zadrouga*, et rentre alors au fonds commun.

Il est assez bizarre de retrouver dans les antiques coutumes Bulgares des titres et enseignements à l'appui des doctrines phalanstériennes.

AFRIQUE.

Le Transvaal. — Climat, Superficie, Population, Nationalité des Colons. — Les relations entretenues par l'industrie lainière avec le Cap de Bonne-Espérance, donnent de l'intérêt à l'extrait suivant d'un rapport du Consul de Belgique à Prétoria.

Le climat est semi tropical. La république sud-africaine est située très près des tropiques, mais grâce à sa grande élévation au-dessus du niveau de la mer (1.100 à 1.200 mètres en moyenne), le climat y est quasi tempéré.

Le Transvaal est compris entre 24—30° de longitude est (de Paris) et 22—28° de latitude sud ; la partie septentrionale s'étend donc jusque sous le tropique du Capricorne. La *superficie* est evaluée approximativement à 300.000 kilomètres carrés, soit sensiblement dix fois celle de la Belgique.

Les limites naturelles du pays sont les suivantes : Au Sud il est séparé de l'État libre d'Orange par le Vaal (rivière jaune), cours d'eau auquel il doit le nom de « Transvaal » sous lequel il est le plus connu ; au nord, il est limité par le Limpopo ou rivière des Crocodiles, dont le bassin comprend les trois quarts de la superficie totale de la république ; à l'est, la grande chaîne des montagnes dits « Monts des Dragons » (élévation moyenne 3.800 mètres) protège le pays contre les fièvres maritimes qui sévissent parfois très fortement sur les côtes de l'Océan Indien.

Abstraction faite des contrées basses, peu importantes, situées dans la partie septentrionale du pays, là où le Limpopo quitte le territoire transvaalien pour entrer dans le Mozambique, le climat est généralement superbe.

Les *saisons* se partagent comme suit : printemps : septembre, octobre et novembre; été : décembre, janvier et février; automne : mars, avril et mai ; hiver : juin, juillet et août. Elles sont toutefois moins tranchées qu'en Europe ; à proprement parler, le Transvaalien n'en connaît que deux : l'été et l'hiver. En voici les caractères : temps sec et froid en hiver ; pluvieux et chaud en été. Les premières grandes pluies tombent au mois d'octobre, parfois seulement en novembre ; il en est ainsi jusqu'à la fin de février. En mars et avril il y a encore de petites averses qui finissent vers le mois de mai. C'est alors que commence la saison sèche, qui est rarement interrompue par une pluie ou averse quelconque et dure jusqu'à la fin de septembre.

En été, le thermomètre monte parfois à l'ombre jusqu'à 37° Celsius, sans que la chaleur devienne oppressante, ce qu'il faut attribuer à la grande altitude du pays en général : de là aussi la sénérité de l'amosphère.

Pendant cette saison, les matinées et les soirées sont les parties les plus belles de la journée, elles sont vraiment superbes.

Les changements de température sont quelquefois fort brusques à la suite de tempêtes. Alors le thermomètre baisse parfois en quelques heures de 12 à 18° Celsius, circonstance dont il faut tenir compte ; et pour quiconque le fait, le climat est très sain, même excellent.

En hiver, les matinées et les soirées sont froides ; néanmoins, le thermomètre indique encore 20 à 21° Celsius à midi. La neige ne se maintient en hiver qu'aux sommets les plus élevés du Drakenberg.

Règne végétal. — Tous les produits agricoles de l'Europe peuvent être cultivés avec avantage au Transvaal, pays qui se prête d'ailleurs admirablement à la culture des produits tropicaux tels que tabac, thé, café, cannes à sucre, ananas, oranges, figues, bananes, manas, etc. L'herbe croît en abondance ; la « tombooti » par exemple, que l'on rencontre surtout dans le nead du pays, où elle atteint parfois 8 à 9 pieds de hauteur. Elle n'est pas d'aussi bonne qualité que celle d'Europe, mais constitue néanmoins la principale, sinon l'unixue nourriture du bétail, notamment des bœufs, des moutons ei des chèvres.

Bois. — La partie méridionale du pays est psu boisée, si ce n'est les contrées appelées « Boschvelden ». C'est là que les fermiers se rendent en hiver avec leurs troupeaux de bêtes à cornes, de chevaux et de moutons, le bétail y trouve la nourriture nécessaire en même temps que protection contre les froids du « Hoogevele ». Anciennement le pays était beaucoup plus boisé, tous les agronomes qui s'intéressent au bien-être du pays engagent le gouvernement à faire des lois, non seulement contre le déboisement du pays, mais même pour en faire reboiser une bonne partie.

Dans la partie septentrionale du pays on trouve encore de grandes forêts vierges aveç des arbres ayant jusqu'à 200 pieds de hauteur.

Parmi ces arbres il y a à citer « Geelhoutboom », le « Yzerhoutboom » et le Stinkhoutboom », le mimosa, l'acacia, l'acajou et un grand nombre d'arbrisseaux de toutes sortes.

Population. — A défaut de recensement régulier, on ne peut indiquer qu'approximativement le nombre des habitants du pays; d'après une loi adopté par le Volksraal dans la présente session, ce travail sera fait l'année prochaine.

Avant la découverte des Goudvelden (mines d'or), la population blanche fut estimée à 60.000 âmes et celle des aborigènes à 700.000.

A présent on peut admettre qu'il y a dans le pays au moins 100.000 blancs et 1 million d'aborigènes ou Cafres.

Les premiers habitants blancs descendaient en majeure partie des huguenots franco-hollandais, et leur nombre n'a fait que s'accroître par l'immigration d'éléments de la même race arrivant de la colonie du cap de Natal et de l'État libre d'Orange.

Depuis l'ouverture des « Goudveden », le nombre des immigrants d'autres races et nationalités, a augmenté d'une manière très sensible. Parmi eux domine surtout l'élément anglo-saxon, après viennent les hollandais et les allemands; les autres nationalités européennes, et à mon grand regret, la Belgique est de ce nombre, ne sont guère représentées dans ce pays.

Les premiers immigrants de race blanche s'adonnaient à l'agriculture et à l'élevage du bétail, exploitations qui n'ont guère progressé et se trouvent quasi encore dans leur état primitif, c'est assez dire qu'elles n'ont pas marché de pair avec le développement des industries minières entre autres, qui ont presque complètement changé la face du pays dans les dernières années.

Jusqu'à présent, relativement, fort peu des nouveaux venus se vouent à l'industrie agricole; c'est d'autant plus à regretter que le pays est en réalité tres fertile, ses produits ne trouveraient pas seulement de très bons marchés à l'intérieur, notamment dans les grands centres industriels, mais ils pourraient encore concourir avec grand avantage et par leur qualité et par leur quantité sur les marchés de l'extérieur en Afrique comme en Europe. Je reprendrai spécialement cette question plus loin. Le commerce et l'industrie proprement dits du pays sont presque entièrement entre les mains des étrangers. De jour en jour ces branches d'activité, et en première ligne l'industrie minière, prennent une grande extension.

Il en est de même des industries particulières qui s'y rattachent et qui, naturellement, par l'influence de plus en plus grande de l'élément étranger, augmentent en nombre et en importance. Il y a là de nouveaux besoins auxquels il faut pourvoir par tous les moyens possibles, mais pour cela il faudra que les divers métiers, en grand nombre les mêmes qu'en Europe, soient mieux représentés. Je signalerai plus loin les métiers qui sont surtout en ce moment réclamés dans le pays.

La population cafre fournit des sujets et ouvriers pour la domesticité, pour l'agriculture et pour l'industrie minière.

Pour tout autre travail ordinaire, les Cafres peuvent être employés passablement bien, quoique l'on ne puisse être trop exigent, surtout pour ceux qui sont à peine arrivés de leurs « kraals », ces sortes de Cafres se trouvant encore quasi dans l'état naturel, sont généralement lourds, paresseux et peu intelligents.

Il n'en est pas de même des Cafres nés parmi la population blanche, c'est-à-dire de ceux qui ont été élevés dans les localités des blancs, dans le voisinage immédiat de ceux-ci. Le Cafre a fort peu de besoins; il ne doit payer aucune contribution de quelque importance; le sol lui fournit ce qui est nécessaire à sa vie animale.

Cette situation économique de la race noire, conjointement avec les lois de protection du Transvaal, explique l'accroissement très considérable de la population cafre dans ce pays.

Nationalité des colons déjà établis dans le pays. — Jusqu'à présent, il n'y a que deux colonies établies dans le pays: l'une allemande à Lanebourg, district de Wâkkerstroom, et l'autre hollandaise, à Grootsuikerboschkop, district de Lydemburg.

Sur l'établissement allemand je puis donner les renseignements suivants, qui m'ont été fournis par un lieutenant de l'artillerie transvaalienne, qui a longtemps habité la contrée de Luneburg.

Le centre de la colonie allemande au Transvaal et Luneburg est située dans le voisinage du Swazilande et du pays des Zoulous; elle a été fondée vers 1850, par

quatre colons allemands faisant partie de la station des missionnaires de Hermansburg. Ce sont eux qui ont créé l'agriculture dans la contrée la plus fertile de la République Sud-Africaine.

En arrivant dans la contrée, ces colons étaient très pauvres ; pour tout avoir, ils avaient un grand nombre d'enfants. Au début, à cause de leur pauvreté, ils n'étaient pas en état de cultiver la terre si fertile sur laquelle ils s'étaient établis, ni de pratiquer l'élève du bétail. Pour gagner leur vie ils vendaient du bois dans les contrées voisines et construisaient des chariots.

Les grands profits qu'ils réalisaient leur permettaient bientôt d'acheter des terres. Dès lors, ils s'adonnaient surtout à l'agriculture et à l'élève du bétail ; leurs efforts ont été couronnés du plus beau succès. Attirés par la fertilité du sol et par les résultats si prompts et si favorables dont il vient d'être question, beaucoup d'allemands des contrées limitrophes arrivaient bientôt dans le district de Luneburg.

On s'adonnait à l'agriculture, à l'élève du bétail, principalement du mouton ; la laine et les produits agricoles constituent jusqu'à ce jour les principaux articles de l'industrie et du commerce du district de Luneburg.

Quant au climat, on peut, à présent, le considérer comme généralement favorable. Jadis on ne pouvait en dire autant, la fièvre qui y régnait parfois très fortement, n'a été expulsée que graduellement du pays par la plantation du gommier.

L'eau qu'on y trouve en très grande quantité est saine, et, par suite des circonstances favorables mentionnées, la population a rapidement augmenté.

En tenant compte de tous les avantages qu'offre le district de Luneburg, on peut dire que les fermes de cette contrée sont les plus belles et les meilleures du Transvaal.

La ville de Luneburg se distingue par son église, qui fut le premier temple religieux dans le pays et qui est vraiment un bel édifice.

Grâce à leur activité et à leur énergie, les colons allemands ont pu ériger cette église, qui leur a coûté 30.000 liv. st. (750.000 fr.)

Comme la population a très rapidement augmenté dans le district de Luneburg et que l'immigration y a été aussi très forte, il est à prévoir que le temps est proche où l'espace y manquera pour de nouveaux immigrants.

Quant à la colonie hollandaise de Grootsuikerboschkop, elle n'existe que depuis trois à quatre ans. Il résulte de mes observations qu'à défaut d'une bonne organisation elle n'a pas obtenu de succès.

AMÉRIQUE.

Politique économique des États-Unis. — On parle beaucoup, ces temps-ci, des bills Mac-Kinley et l'on est porté à les considérer comme des mesures de représailles contre la prohibition qui frappe, en Europe, certains produits américains.

C'est là une conception erronée. En réalité, les bills Mac-Kinley procèdent d'un système d'ensemble dont les États-Unis poursuivent avec ténacité l'application, et dont aucune concession ne saurait les décider à se départir.

La prospérité financière des États-Unis confine à la pléthore ; le seul excédent budgétaire de 1888 atteint 120 millions de dollars, soit six cents millions de francs.

Cet excédent, les États-Unis l'emploient à l'amortissement de leur dette, laquelle était de quatorze milliards au lendemain de la guerre de sécession, et se trouvait réduite, en 1888, à huit milliards six cents millions. Elle est aujourd'hui de quatre milliards neuf cents millions, et paraît devoir être amortie d'ici la fin du siècle.

Maintenant, il arrive ceci : que le gouvernement américain est embarrassé de son

argent, et que les capitaux qui affluent dans ses caisses lui sont une gêne, puisque ces capitaux, destinés à l'extinction de la dette, ne peuvent être employés qu'au fur et à mesure des échéances.

Or, c'est aux douanes que les États-Unis demandent leur principale recette. On a estimé là-bas que le renchérissement de toutes les matières d'importation étrangère qui résulte des droits de douane est largement compensé par la réduction et la presque suppression de tous impôts intérieurs.

Il s'agit donc, pour s'opposer à l'excessive affluence des capitaux, de diminuer les recettes douanières et, dans ce but, les Américains n'ont rien trouvé de mieux que de décourager les importateurs étrangers.

Voilà de quel esprit procèdent les bills Mac-Kinley.

On objectera que, désireux d'arriver à la diminution de leurs recettes douanières, les Etats-Unis pourraient y parvenir en abaissant les barrières et en appliquant, dans les proportions les plus larges, la doctrine du « laisser faire » et du « laisser passer ».

Mais, de l'autre côté de l'Atlantique, on n'entend pas de cette oreille. On veut diminuer les recettes non point en abaissant les tarifs, mais en restreignant les importations, en les rendant presque nulles grâce à l'énormité des tarifs.

« Il faut, a dit le secrétaire d'Etat aux finances, M. Window, il faut augmenter » les droits de douane pour les articles que nous ne produisons pas avec succès, par » cette raison qu'ils ne sont pas assez protégés. *De cette manière, on en stimulera » la production, et on diminuera l'importation conjointement avec les recettes des » douanes.* »

Les Etats-Unis ne redoutent donc pas seulement l'excessive abondance des capitaux accumulés dans leurs coffres ; ils redoutent l'accroissement des importations qui résulterait de l'abaissement des tarifs et ils veulent, tout en diminuant les recettes des douanes par des taxes prohibitives, protéger, du même coup, le travail et l'ouvrier américains par la création forcée d'industries nouvelles et le développement continu des industries existantes.

C'est, on le voit, le contre-pied absolu de la doctrine libre-échangiste, telle que nous l'avons souvent entendu professer.

Mais le moment serait mal choisi pour épiloguer. En fait, la vieille Europe est devenue tributaire des Etats-Unis et les Etats-Unis s'apprêtent à se passer complètement de la vieille Europe.

Il y a là une situation contre laquelle les économistes peuvent récriminer, mais dont ils doivent surtout chercher et découvrir le palliatif.

Ce palliatif sera bien dificile à découvrir.

Nous assistons au début d'une grande guerre économique entre l'ancien et le nouveau monde.

La première mesure de préservation qui semble s'imposer est de profiter de nos colonies pour y acclimater les produits similaires des Etats-Unis. — Ils sont bien capables d'empêcher quelque jour le coton de sortir de chez eux.

Le Canada. — Son présent. — Son avenir. — Un de nos compatriotes a passé quelque temps au Canada. Il a étudié de près les ressources qu'offrait cette terre foulée par nos aïeux et dont les habitants restent, malgré tout, attachés à la patrie française. Nous nous plaisons à reproduire les impressions de notre correspondant et nous recommandons à la plus sérieuse attention de nos lecteurs la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Plusieurs personnes de votre ville m'écrivant pour me demander des renseigne-

ments sur le Canada que je viens de visiter et dont j'ai étudié en détail les richesses minières, je crois qu'il peut être intéressant pour vos lecteurs de connaître ce qu'est ce beau pays au point de vue des affaires à y traiter, et c'est ce qui me détermine à vous adresser ces lignes qui serviront, en même temps, de réponse à mes correspondants roubaisiens.

» Le Canada est divisé en deux grandes parties : l'une française qui s'étend de l'Océan Atlantique au lac Ontario, l'autre anglaise qui va de ce lac à l'Océan Pacifique. La partie est, française, comprend presque uniquement la province de Québec. C'est celle que j'ai surtout étudiée. Tout le monde y parle ou y comprend le français. Il n'y a encore que très peu de développement industriel et on peut dire que presque tout est à faire au point de vue de l'industrie des tissus; les Canadiens s'approvisionnent jusqu'ici presqu'exclusivement en Europe et aux États-Unis. Il y a donc là un magnifique champ d'exploitation ouvert aux industriels de nos pays qui voudraient y aller créer des usines.

» Il y a eu jusqu'ici quelques industries qui ont été exploitées sur une grande échelle et ont assuré une grande et rapide fortune à ceux qui les ont entreprises ; ce sont en première ligne : le bois, l'exploitation des forêts et la transformation en planches des arbres qu'on y trouve ; puis la raffinerie de sucre qui a fait quelques millionnaires, la fabrication du tabac et surtout celle des cigares, extrêmement lucrative, car dans ce pays de cocagne, le plus médiocre cigare qui revient à 2 ou 3 centimes au producteur, ne se vend pas moins de 25 centimes.

» Enfin les mines : parmi celles-ci, on doit citer en première ligne les mines d'apatite ou phosphate de chaux et celles d'amiante ou coton minéral.

» Ceux qui ont touché à ces industries se sont rapidement enrichis. Le phosphate de chaux, qui est le plus riche du monde, coûte environ 4 à 5 fr. le quintal à extraire et se vend couramment de 10 à 12 fr. sur les lieux mêmes.

» L'amiante coûte 200 francs la tonne en moyenne et se vend de 1000 à 1280 francs.

» Ce sont, comme on le voit, des prix assez rémunérateurs et l'on s'explique aisément que les dix ou douze Compagnies qui ont exploité ces gisements y aient réalisé d'énormes bénéfices et que des mines achetées il y a quelques années pour quelques milliers de francs vaillent aujourd'hui plusieurs millions.

» Ceux qui désirent de plus amples détails sur ces questions pourront les obtenir en s'adressant au Directeur du « Laboratoire Central », 44, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

» Comme on le voit, il y a un brillant avenir assuré aux capitaux européens au Canada dans certaines industries. Ce pays présente en outre toute la sécurité et la stabilité nécessaire aux affaires.

» Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués. A. L. »

(Extrait du *Bulletin des laines de Tourcoing*).

Généralités.

Un raz de marée au XV[e] siècle. — On a beaucoup parlé de raz de marée pendant ces vacances. Nos lecteurs savent à quoi est dû ce phénomène (1). Peut-être liront-ils avec plaisir le récit naïf d'un de ces terribles cataclysmes.

Au treizième siècle, un raz de marée, après avoir ravagé les côtes de la Hollande,

(1) Voir le Bulletin de mars, page 188, cours de M. Gosselet.

submergea une partie du pays et forma le golfe du Zuyderzée, golfe que, par parenthèse, les Hollandais ont le projet de combler, et sur l'emplacement duquel ils se proposent d'élever vingt villes.

Au quinzième siècle, soixante-douze villages ont été engloutis dans la baie de Biesboch, à l'embouchure de la Meuse.

Le golfe de Dollart a la même origine que le golfe du Zuyderzée. Sa formation fut précédée par la destruction complète de la ville de Torum, au seizième siècle.

Enfin, plus récemment, le 19 décembre 1862, un raz de marée a enlevé, près du cap de la Hève, une masse de terre évaluée à 300,000 mètres cubes.

De tous les faits que nous venons d'énumérer, le plus stupéfiant est certainement la destruction des soixante-douze villages situés à l'embouchure de la Meuse, non loin de Dardrecht, à l'endroit appelé, depuis : la Baie de Biesboch.

C'est le 19 novembre 1421 qu'eut lieu cette catastrophe.

Nous en possédons le récit, dû à un pêcheur nommé Heindrich. Sa barque, soulevée par les eaux, traversa la baie actuelle dans toute sa longueur, et échoua en terre ferme, près de Gertruydenberg. C'est là qu'il fut recueilli, seul survivant des douze hommes qui composaient l'équipage.

« Nous revenions à l'île, dit Heindrich (sans doute l'île de Walcheren), après avoir pêché le cabillaud toute la semaine.

» Le temps était passable, sauf de nombreuses accalmies qui ne nous présageaient rien de bon, étant donnée la saison. Pendant ces moments de calme, la chaleur était si étouffante que les hommes en étaient assez gravement incommodés

» Le capitaine paraissait inquiet. Pour ma part, j'avais beau observer le ciel sans y rien voir de menaçant, je n'en étais pas moins troublé, mal à l'aise, comme à l'approche d'un malheur.

» La nuit du 18, nous restâmes en panne, et dans une immobilité à nous croire vissés sur un plancher. Les camarades, couchés sur le pont, dormaient ou essayaient de dormir.

» Après avoir plus de vingt fois changé de place, j'allai m'étendre à l'avant. Je venais à peine de m'assoupir, lorsque je fus éveillé par un bruit sourd, une sorte de bourdonnement éloigné, mais continu, dont je ne m'expliquai pas la cause. Je regardai autour de moi, pour m'assurer que je n'avais pas été seul à entendre, quand je vis le capitaine qui scrutait l'horizon. Sa figure était si bouleversée que j'eus aussitôt le pressentiment d'un grand danger.

» Je voulus lui adresser la parole, mais, il me fit signe de me taire et d'écouter.

» De minute en minute, le bruit grandissait! J'en compris la raison en constatant, avec terreur, que la barque filait rapidement dans la direction même d'où venait le bruit, qui ne tarda pas à se changer en un grondement furieux.

» J'avais été si surpris tout d'abord que je ne m'étais pas aperçu que nous nous étions remis en marche. Ce qui redoubla mes craintes, c'est que nous marchions avec une vitesse de huit nœuds, et cela sans un pouce de toile !

» A ce moment le capitaine se tourna de mon côté. Il était si pâle et ses lèvres tremblaient si visiblement que je sentis le cœur me monter aux lèvres.... Il m'attira à lui et me dit à l'oreille, d'une voix qui ne ressemblait en rien à sa voix habituelle :

» — Le grand raz ! !

» Puis, comme atteint de folie, il se précipita vers l'écoutille et disparut, nous abandonnant à la garde de Dieu.

» Sa conduite démoralisa tellement les hommes de l'équipage qu'ils se mirent à pleurer comme à l'approche de la mort. J'essayai en vain de les calmer, demandant aux anciens si nous ne pouvions rien tenter pour échapper au danger... La réponse que j'obtins me plongea dans le plus profond désespoir.

» Je me jetai sur le pont à mon tour. Je pleurais comme un enfant.

» La barque filait maintenant plus vite qu'un cheval lancé au galop, et, chose bizarre, sans la moindre secousse. On aurait véritablement dit que nous glissions.

» Le ciel était d'un bleu très clair sans nuages. Pas un souffle de vent ne ridait l'eau.

» Nous allâmes ainsi pendant près de deux heures. Ce bruit, ce bruit terrifiant et inexplicable, était devenu assourdissant au point de m'empêcher d'entendre les gémissements de mes compagnons.

» Tout à coup, la mer changea d'aspect, se creusa.... En peu d'instants les vagues devinrent énormes. Elles étaient si hautes que je ne me souvenais pas d'en avoir jamais vu de pareilles.

» Un coup de mer balaya le pont et quand la barque sortit de la trombe d'eau qui avait failli nous submerger, je me retrouvai seul sur le pont. Tous mes camarades avaient été enlevés.

» Je m'attachai alors aussi solidement que possible à ce qui restait au capot d'échelle et je ne tardai pas à tomber dans un engourdissement qui m'empêcha de réfléchir à l'horreur de ma situation.

» Je ne pourrais dire combien de temps je restai ainsi ; mais, quand je revins à moi, mon esprit était obsédé par une préoccupation puérile qui domina mon effroi.

» Je cherchais à évaluer, d'une manière exacte, la distance qui me séparait de l'île. Il me semblait que, courant avec une si folle rapidité, j'en devais être peu éloigné.... Je me désolais à l'idée de passer devant le port et d'être entraîné au large, par le courant.

» Presqu'à ce moment, les événements qui se précipitaient me délivrèrent de cette obsession pour me replonger dans la stupéfiante réalité des faits.

» Malgré les nausées que me causait la descente vertigineuse du sommet des gigantesques vagues, dans les profondeurs de l'abîme, malgré le mystérieux bruit qui ressemblait à un incessant roulement de tonnerre, j'eus la perception que la barque venait de s'engager dans une sorte de chenal, dont les rives étaient déchiquetées par la violence du raz.

» Des arbres entiers, des épaves de maisons, des meubles, me faisaient cortège, entraînés avec une incroyable vélocité. Sur ces débris, des chrétiens, cramponnés, hurlaient de terreur !

» Sans cesse, la vitesse de notre marche s'accroissait... je pouvais à peine respirer... Il me sembla que la catastrophe finale approchait et je fermai les yeux pour attendre la mort...

» Tout à coup, je ressentis au front une douleur aiguë... comme si je venais d'être frappé violemment. Je poussai un cri et tombai à la renverse.

» Je revins à moi, entouré d'inconnus qui me prodiguaient des soins.... Je leur demandai où j'étais et l'un d'eux me répondit :

» — Gertruydenberg !

» Je crus que je devenais fou. Gertruydenberg est une ville située à vingt lieues dans les terres ! ! »

En quelques heures, le raz de marée venait de creuser la baie Biesbosch.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL-ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LES FRANÇAIS A MADAGASCAR

Conférence faite à la Salle des Concerts du Conservatoire de Musique, le 16 Novembre 1890,

Par M. SALONE, Professeur au Lycée d'Orléans.

Le sujet choisi semble au premier abord manquer d'actualité, surtout quand on songe que M. de Mahy est venu parler à Lille de Madagascar, mais l'accord qui vient d'intervenir entre la France et l'Angleterre au sujet du partage de l'Afrique donne à la question un regain d'actualité.

Car le moment est venu pour la France de prendre une résolution, de faire sa chose de cette île, de réaliser enfin le rêve de grands Français anciens qui ont appelé Madagascar *La France Orientale.*

Notre nation n'a point sa pareille pour bien commencer les choses; il est vrai qu'après cela elle les laisse inachevées. Madagascar en est un frappant exemple. Voilà trois siècles que la question de Madagascar est pendante.

Au commencement du XVIe siècle, les Portugais promenèrent leur drapeau un peu partout, mais ne le maintinrent nulle part. Il en fut ainsi pour Madagascar.

Elle n'attendait qu'un premier occupant au XVIIe siècle : A ce moment là, presque partout, on trouve la France.

En 1626, Richelieu développa tout un plan de colonisation devant une assemblée de notables : il se proposait d'occuper des postes avantageux dans l'Amérique du Nord et ensuite la grande île au Sud de l'Afrique.

En 1640, après l'envoi préalable d'explorateurs sérieux, il fit constituer une Société de colonisation dite de *l'Orient*; il résolut d'instituer une véritable colonie à Madagascar.

La route des Indes passait alors par le cap de Bonne-Espérance , il fallait contourner l'Afrique : il semblait qu'on ne pût arriver en Inde d'une seule étape. Madagascar paraissait un point de relâche tout indiqué.

La première colonie date de 1642, elle était conduite par un certain *Pronis* qui s'installa au S.-E. de l'île , où il bâtit un fort qu'il appela *fort Dauphin*. Ce nom passa bientôt à l'île entière qu'on appela *île Dauphine*.

Le choix de cet emplacement était du reste très malheureux, Madagascar étant une terre très fertile , sauf au Sud où se trouve une région de steppes.

Cela donna, à tort, une mauvaise réputation à Madagascar, qui ne s'en est pas encore entièrement débarrassée.

Pronis était un gouverneur mal choisi : Dès le premier jour, se dressa la question des indigènes. Il faut , lorsqu'il arrive dans un pays neuf , que l'Européen se pose en homme juste et bon ; ainsi firent les premiers Français qui s'établirent dans l'Inde et dans le Canada ; malheureusement ce n'est pas ainsi qu'agit Pronis.

C'était un véritable bandit. On l'avait choisi parce que, comme tous les gens de cette sorte, il était énergique : il avait avec lui des compagnons qui lui ressemblaient. Les Français se conduisirent à Madagascar comme de véritables forbans.

De 1642 à 1645 ils commirent toutes sortes de crimes ; un jour ils volèrent les bestiaux d'un chef indigène, et quand le malheureux vint réclamer, ils le tuèrent ; Pronis rançonna un vaisseau hollandais que les hasards de la tempête avaient jeté sur la côte.

Ce fut seulement en 1648 que Pronis fut remplacé : il est bien fâcheux qu'on l'ait gardé si longtemps. Son successeur, *Flacourt*, était au contraire un homme d'un grand cœur et d'un grand esprit.

Il était en outre un habile administrateur. De 1648 à 1652 , 300 villages s'élevèrent dans cette région de steppes.

Mais les communications avec la mère-patrie étaient rares ; on resta bien sept ans sans nouvelles de la France !

De plus , la France fut toujours obligée de mener de front la guerre continentale avec ses guerres coloniales, sans parler des guerres civiles.

La guerre de la Fronde a causé ce long oubli de Madagascar qui dura sept ans ! Flacourt finit par s'embarquer lui-même pour aller cher-

cher en France des hommes et de l'argent; mais au retour, il périt dans une tempête en vue du cap de Bonne-Espérance.

Du moins, avant de mourir, il avait publié un livre d'histoire et de géographie à propos de Madagascar. C'est un bonheur que de lire de pareils livres, et ces hommes du XVIIe siècle sont vraiment surprenants. Qu'on lise les écrits de Flacourt sur Madagascar ou ceux des Jésuites sur le Tonkin, partout se retrouve cette forte empreinte du XVIIe siècle, toujours la même scrupuleuse exactitude. Certes, nos contemporains mieux outillés sont mieux informés; mais lisez leurs ouvrages et comparez, ils ne s'écartent que bien peu de ceux des auteurs du XVIIe siècle !

Après la mort de Flacourt revint Pronis, et avec lui tous les excès recommencèrent. Les indigènes se soulevèrent, la colonie faillit périr, elle fut sauvée par l'intervention d'un certain Lacaze, qui avait épousé une princesse malgache et dont l'histoire ressemble à un roman.

Un incident malheureux amena malgré tout la ruine de la colonie.

En Amérique sont morts de nombreux martyrs de la foi chrétienne, on n'a jamais songé à les venger. On ne venge point les hommes qui sont morts pour une idée ! On en vengea un qui périt à Madagascar, de là tout le mal.

Un missionnaire, le père Étienne, emporté par un zèle inconsidéré, voulut convertir quand même un chef indigène; il brisa les idoles qui décoraient sa case. Outré de colère, le chef tua l'audacieux missionnaire. Pronis le vengea par des représailles. Une guerre sans merci éclata entre les Français et les indigènes.

Champmargou, qui remplaça définitivement Pronis, ne sut pas rétablir les bonnes relations. Les Français furent bloqués dans leurs postes. En 1664, la Société d'Orient fut obligée de se dissoudre.

Alors parut Colbert, il réorganisa l'ancienne Société sous le nom de *Compagnie des Indes Orientales*. Louis XIV s'y intéressa : il était partisan de ces Compagnies, substituant leur action privée à l'action officielle du gouvernement; il versa de grosses sommes prises sur sa cassette particulière dans les coffres de la Compagnie, mais cela ne suffisait pas.

Il résolut alors d'y intéresser les nobles et les grands, c'est lui qui donna à Madagascar le nom de *France Orientale*. Les nobles donnèrent leur argent à une entreprise que le roi favorisait si ouvertement. Colbert agit de son côté sur la haute bourgeoisie et sur les membres du Parlement; on trouva ainsi les sommes nécessaires.

De nos jours, nous avons de bien beaux livres sur Madagascar ; il suffit de citer l'œuvre de MM. Grandidier et Descamps. Louis XIV médita aussi un livre sur Madagascar, mais il en confia la rédaction à un académicien nommé Charpentier, dont le moindre défaut était de n'avoir jamais vu la grande île.

Tant d'efforts devaient demeurer stériles par suite de la mauvaise administration : en 1672, tous nos colons furent massacrés par les indigènes, à l'exception de quelques-uns qui purent se réfugier à l'île Bourbon.

Bourbon bénéficia de la ruine de Madagascar, elle fut peuplée de gens qui auraient dû coloniser la grande île. Elle offrait l'étape souhaitée sur la route des Indes, elle était facile à cultiver ; sans doute elle n'offrait pas de rade, mais on en trouvait une excellente tout près, à l'île de France. Les Mascareignes remplacèrent définitivement Madagascar pendant le XVIIIe siècle. De 1672 à 1773, on se contenta de rappeler de loin en loin des droits platoniques sur Madagascar.

Il convient pourtant de rappeler que La Bourdonnais, pendant la guerre de succession d'Autriche, constitua sa flotte à Madagascar, dans la baie d'*Antongil* ; Lalande fit une expédition scientifique dans la grande île malgache, il en rapporta d'enthousiastes dithyrambes, y étudia la population où il sut démêler à côté des *Sakalaves* et des *Hovas*, les débris de tribus Arabes, mais il négligea de renouveler les droits de la France.

Alors intervient un personnage étrange : Beniouski, un Hongrois, presque un Polonais.

Beau parleur et hâbleur, il se fit charger par le gouvernement français d'une expédition à Madagascar ; il débarqua à la baie d'Antongil, prit possession du pays et se conduisit d'une façon habile et honnête ; il appliqua les principes qui avaient si bien réussi à Dupleix, aux Indes, et devint véritablement maitre absolu. Mais alors il oublia la France. Aussi, les habitants de Bourbon et de l'île de France entrèrent en opposition ouverte avec lui. Il dut se retirer.

En 1785, dix ans plus tard, il revint, mais, cette fois, à la tête d'une troupe d'Américains qui ne savaient où exercer l'esprit d'aventure qu'avait développé en eux la guerre d'indépendance des États-Unis. Laisser ces gens-là s'établir à Madagascar, c'était une faute grave. Le gouverneur des Mascareignes le comprit ; il attaqua les nouveaux venus et fit bien. Beniouski fut tué dans la lutte.

La Convention voulut faire quelque chose pour Madagascar. Elle la

proclama département français, puis elle envoya un commissaire planter un arbre de la Liberté et signifier aux habitants l'honneur grand qu'on leur avait fait de les admettre dans la communauté française.

Napoléon envoya dans ces parages un homme habile et énergique, le *général Decaen*. Celui-ci fit occuper *Tintingue* et fortifier *Tamatave*. Mais les Anglais étaient les maîtres de la mer des Indes, ils se hâtèrent d'envoyer leur flotte pour arrêter nos progrès. Cette flotte fut battue une première fois; mais les Anglais avaient pour eux le nombre. Decaen dut capituler en 1811.

Les traités de 1814 rendirent à la France toutes ses colonies, à l'exception de plusieurs, qui furent expressément mentionnées. Madagascar ne figure pas sur cette liste, mais bien l'île de France (aujourd'hui Maurice) avec toutes ses dépendances.

C'est sur ce texte que s'appuya le gouverneur anglais, sir Robert Farquhar; il prétendit que Madagascar était une dépendance de l'île de France.

Certes, la prétention est un peu forte; c'est comme si l'on disait que l'Angleterre dépend de Jersey ou que la France dépend des îles d'Hyères. Le gouvernement français fit d'énergiques protestations et les Anglais durent céder.

Alors Farquhar inventa les *Hovas*.

Les *Sakalaves* sont les indigènes de la côte, les Hovas habitent l'intérieur et principalement le plateau d'*Imerina* : c'est une région plus saine, partant les habitants sont plus robustes et plus puissants. Ils avaient alors pour chef un certain Radama Ier. qui régna de 1810 à 1828, et qui s'intitulait pompeusement le Napoléon des Hovas, bien que, d'ailleurs, il ne connût pas les Français.

Il reçut la visite d'un certain *Lesage*, lieutenant de Farquhar, probablement un Mauricien, oublieux de son ancienne patrie.

Après cela vint Astie; il apporta toute une série d'uniformes qui firent un excellent effet. On médit trop de l'uniforme qui produit toujours un grand effet à l'extérieur. Avec nos uniformes bleu sombre, nous serons toujours en état d'infériorité auprès des sauvages qui prisent bien plus l'habit rouge des Anglais.

Radama revêtit un somptueux uniforme de général, Astie apprit l'exercice aux Hovas, constitua à Radama une petite armée. Puis vinrent les révérends méthodistes qui ont un triple rôle : missionnaires, commerçants et médecins. C'est par le dernier surtout qu'ils acquièrent une influence prépondérante.

Qnand le terrain fut ainsi préparé, Radama fut invité à chasser les Français et à se proclamer empereur de Madagascar. Il ne se fit pas prier. Nos positions furent assiégées. A Fort-Dauphin, 6 Français tinrent six semaines contre 4,000 Hovas, mais tout ce courage fut inutile. Il ne vint point de secours et nous fûmes chassés de l'île.

Radama mourut peu de temps après, laissant une veuve, Ranavalo Ire, qui régna de 1828 à 1861.

Avec elle, l'influence anglaise baissa. Elle se laissa dominer par les prêtres et sorciers malgaches ; c'est à ce moment que Charles X envoya l'amiral Goubeyre qui occupa *Tintingue.*

Mais alors survint la Révolution de 1830. On peut l'envisager de différentes façons au point de vue intérieur ; au point de vue extérieur, il faut reconnaître qu'elle a eu des conséquences déplorables. Sans parler de la perte de l'alliance Russe qu'elle entraîna pour la France, il faut rappeler qu'elle compromit gravement la conquête de l'Algérie, elle amena l'évacuation de Tintingue.

Cette reculade fut suivie de l'expulsion de tous les missionnaires, tant français qu'anglais. On vit alors le touchant spectacle de la France et de l'Angleterre réunies dans une action commune contre les Hovas, bien entendu au profit des Anglais.

Les amiraux Romain Desfossés et Kelly bombardèrent Tamatave et opérèrent un débarquement ; mais on avait oublié de s'approvisionner de munitions, les Hovas furent vainqueurs et virent fuir devant eux les soldats français et anglais.

Tout alla de mal en pis. En 1856, un Français nommé Darbois est assassiné avec trois ou quatre domestiques. Retenez que ceci se passait au lendemain de la prise de Sébastopol, ce qui n'empêcha point le gouverneur anglais de Maurice d'envoyer une lettre de félicitation au gouvernement malgache pour la belle action qu'il venait d'accomplir en assassinant un Français !

Et cependant deux Français, MM. Laborde et Lambert, firent la conquête pacifique du pays.

M. Laborde était originaire d'Auch, fils d'un maître sellier et jeté par la tempête sur la côte de Madagascar. Il s'y maria et s'y fixa. Il improvisa tout. Il fut à lui tout seul une nuée d'ingénieurs. Il improvisa des machines, des fonderies, des manufactures de toutes sortes...... avec des Manuels Roret. Il dut une fois s'absenter trois ans de Madagascar, et pendant ce temps tout languit.

M. Lambert, originaire de Redon, vécut longtemps à l'île Bourbon. C'était un caractère aventureux et généreux ; il rêvait l'occupation de

Madagascar par la France. Il sut se faire l'ami du prince Rakout, l'héritier présomptif de Ranavalo.

Rakout devint roi sous le nom de Radama II et se jeta dans les bras de la France. C'est alors que Napoléon III commit une faute grave. Dans la crainte de mécontenter les Anglais, il repoussa l'offre de Madagascar que lui faisait Radama ; mais il fit avec lui un traité de commerce dans lequel il reconnaissait le roi des Hovas comme roi *de toute l'île de Madagascar,* faisant ainsi litière de nos droits séculaires. Sans doute le traité de commerce était avantageux, mais possession est plus sûre.

Ce traité, d'ailleurs inexécuté, eut le privilège d'exciter la plus grande fureur à Londres. L'orateur a entendu M. Millet Fontarabie, médecin de Ranavalo, racontant avoir vu sur la côte le révérend Ellis avec une grande caravane munie de cadeaux pour récompenser le meurtre du malheureux Radama II, qui eut lieu peu de temps après la signature du traité.

Ranavalo II fut naturellement une cliente de l'Angleterre. Bientôt elle épousa son premier ministre, tout dévoué aux méthodistes et désormais à l'abri d'une crise ministérielle.

Puis vint la guerre de 1870. Partout elle nous a fait un tort immense. Si nous n'avons pas perdu l'Algérie, c'est que nos défaites n'y ont été connues qu'en 1871. Heureusement qu'elles mirent cinq ans avant de faire la traversée jusqu'à Madagascar.

En 1880, poussés par les Anglais et par les Américains, les Hovas tentèrent de détruire les quelques comptoirs que nous avions à la côte. En même temps, ils mettaient la main sur l'héritage de M. Laborde qui venait de mourir et se montait à 1,500,000 francs.

Heureusement, M. de Mahy était alors ministre intérimaire pour quinze jours aux colonies. M. de Mahy aime tant Madagascar qu'il voudrait y diriger toute la colonisation française ; il voit avec douleur les colons se diriger ailleurs, et sa douleur se change en indignation si ces mêmes colons font mine de se tourner vers le Canada. Avec de pareils sentiments, on ne doit pas être surpris de l'énergie qu'il montra en cette circonstance.

Il envoya à Madagascar le capitaine de vaisseau Letimbre. Celui-ci, en complet de coutil blanc, la canne à la main, jeta bas le drapeau hova et mit à sa place le pavillon français. Aussi attendit-il plusieurs années le titre de contre-amiral. Il est vrai de dire qu'il est aujourd'hui vice-amiral.

Les Hovas résolurent alors de nous tromper par la diplomatie. Ils

envoyèrent une ambassade à Paris ; les ambassadeurs firent les dépenses les plus exagérées ; ils finirent par être retenus pour dettes ; leur situation était des plus précaires ; mais les missions anglaises payèrent les dettes ; après quoi les libérateurs promenèrent l'ambassade en Angleterre d'abord, puis en Allemagne où elle n'avait que faire, enfin en Amérique ; partout où l'on pouvait espérer trouver quelque sentiment de haine à l'égard de la France.

Pour en finir, le ministère de M. Duclerc envoya à Madagascar l'amiral Pierre. C'était un tacticien de premier ordre qui se distingua par le bombardement de *Majunga* et de *Tamatave*. Il prit d'assaut cette dernière place.

Dans cette affaire, nos soldats pénétrèrent dans le domicile d'un missionnaire méthodiste appelé *Shaw :* ils trouvèrent rangées sur une table de nombreuses bouteilles de liqueur : c'était sans doute une aimable intention du maître de céans, qui supposait à nos soldats le vice national de ses compatriotes. Malheureusement, nos soldats résistèrent à la tentation, et l'analyse démontra que *du poison avait été mélangé au liquide des bouteilles.*

Dans tout pays civilisé, on aurait arrêté le Shaw et on l'aurait fusillé dans les 24 heures, ce qui eût été fort bien fait. L'amiral Pierre se contenta de l'embarquer sur un de ses vaisseaux et de l'inviter à se faire pendre ailleurs. Mais le révérend Shaw, de retour en Angleterre, cria bien haut et le gouvernement français eut la faiblesse de lui payer une forte indemnité pour n'avoir point réussi à empoisonner nos soldats.

Et c'est ici que l'amiral Pierre se montra peut-être supérieur à son émule, l'amiral Courbet, car abreuvé d'injustices et de dégoûts, il ne se plaignit pas, il se contenta de mourir de la fièvre !

Le ministre d'alors était M. Jules Ferry. Il envoya l'amiral Galiber qui compléta l'œuvre de son prédécesseur ; puis M. Ferry tomba sur la question du Tonkin.

On a dit à ce moment-là : A quoi bon mener de front tant d'expéditions ? Madagascar et le Tonkin après la Tunisie ! Il ne faut pas oublier pourtant que nous perdions tout si l'intervention ne s'était pas produite alors : les gouvernements précédents avaient tout laissé aller ; mais l'heure des résolutions définitives avait sonné. Il fallait tout lâcher ou tout garder. On garda tout et on n'eut pas tort.

Toutefois, la guerre durait toujours. Une jolie victoire permit de la terminer sans déshonneur.

Le colonel Pennekin, alors chef de bataillon, avait organisé les tirail-

leurs Sakalaves. On a pu en voir des spécimens à l'exposition des Colonies. A la tête de 400 de ces tirailleurs, il fit campagne au Nord et battit plusieurs milliers de Hovas conduits par un Anglais. Cela permit de conclure la paix.

Elle fut négociée par M. Patrimonio ; mais ce fut une paix à la Louis XV, une paix à tout prix, ni chair ni poisson, ou excellente ou détestable.

Nous renoncions à nos droits, nous abandonnions nos alliés ; mais nous avions le contrôle général des relations diplomatiques des Hovas. Cela empêchait Madagascar d'appartenir à d'autres. Joignez à cela la possession définitive de l'admirable baie *Diego-Suarez.*

Tout dépendait du choix de notre résident auprès de la cour de Madagascar. On tomba très bien en prenant M. le Myre de Villers.

Il joignit l'habileté à la dignité, témoignait une grande déférence à l'égard de la reine, parce que c'est une femme, et une grande fierté à l'égard du premier ministre et des Hovas. Son prestige fut rehaussé par la présence d'une escorte militaire.

Il rendit plusieurs services aux Hovas, on les attira en France, on les admit dans nos écoles, on leur apprit à aimer notre civilisation. Mais son œuvre se résume en trois points principaux :

1° Quand on a le contrôle d'un souverain protégé, il est convenu que ce souverain ne reçoit pas directement les ambassadeurs des autres puissances, c'est notre ministre qui leur donne l'*exequatur.* Le consul anglais voulut s'en passer. M. le Myre de Villers menaça alors de se retirer et les Hovas capitulèrent ;

2° Désireux d'arriver à une prompte solution, M. Patrimonio avait écrit une courte lettre, sorte de traité secret qui, sur bien des points, annulait le traité officiel. M. le Myre de Villers n'accorda aucune valeur à cette contre-lettre et s'en tint strictement à la lettre du traité, ce qui lui donna un rôle prépondérant ;

3° Il abandonna définitivement nos anciens alliés les Sakalaves et soutint loyalement nos protégés, les Hovas.

M. le Myre de Villers, maintenant député, est remplacé par M. Bonpard, bien choisi pour continuer sa politique.

Alors intervient le traité Anglo-Français.

Un jour, à Zanzibar, un amiral français dînait à côté d'un amiral anglais. Pourquoi ne pas nous laisser Madagascar, disait le Français ; laissez-nous d'abord Zanzibar, répondit l'Anglais. Là était, en effet, la solution cherchée !

Puis un troisième larron s'est présenté, c'est-à-dire les Allemands. Cela a rendu les Anglais plus traitables.

Ils ont voulu désintéresser les Français et les Allemands pour étrangler plus à leur aise un petit peuple incapable de se défendre : le Portugal.

Ils nous ont donc officiellement reconnus *seuls maîtres* à Madagascar.

Nous sommes maintenant devant *les seuls* Hovas.

Une seule nation a quelque peu grogné, point n'est besoin de dire que c'est l'Italie.

Il nous faut maintenant solidement occuper Madagascar.

C'est une île grande comme la France, la Belgique et la Hollande réunies : au point de vue de la latitude elle est dans une situation heureuse ; elle offre une excellente station navale, sans parler d'une bonne position stratégique, puisqu'elle surveille les deux grandes routes du cap de Bonne-Espérance et du canal de Suez.

Nous possédons en toute propriété la baie de *Diego-Suarez*. Il y a longtemps qu'elle était connue de notre marine ; elle prend rang immédiatement après celle de San-Francisco, *qui est la première du monde*. Imaginez-vous une série de golfes et de baies fermées par d'étroits goulets, une série de compartiments fermés par des portes qu'il est facile de fermer derrière soi.

On a compris en France toute l'importance de cette position, on y a envoyé 1,400 hommes, notre plus forte garnison coloniale, on y a envoyé une nombreuse artillerie, c'est notre Gibraltar de la mer des Indes.

La faune de Madagascar est très riche. Sans doute on n'y retrouve plus l'*épiornis,* mais les bœufs zébus y abondent ; il y a du cuivre, de l'or, de très riches gisements de houille, surtout vers la *baie Passandava* ; malheureusement, une loi de la reine Ranavalo en interdit l'exploitation. Mais cette loi sera certainement rapportée ; elle avait été édictée pour empêcher les Européens de s'établir à Madagascar, elle devient désormais inutile.

La flore est représentée par d'immenses forêts qui forment ceinture autour de l'île et qui renferment toutes les variétés employées par l'ébénisterie. On trouve à Madagascar tous les produits des régions tropicales ; un sol immense y attend des cultures nouvelles, telles que le café, le coton, le riz, la canne à sucre, en un mot toutes les épices.

Le climat est très supportable. Sans doute il y a des fièvres sur les

côtes ; cela tient à la présence d'un cordon de corail qui s'étend le long de ces côtes et empêche l'écoulement des eaux : les rivières s'y épanchent en marais ; mais on peut faire sauter la barrière de corail, puis on plantera un excellent fébrifuge, qui réussit très bien sous ce climat : *le miaouli.*

Enfin, nous avons par bonheur des colons tout prêts : c'est une admirable réserve d'hommes de langue et de race françaises habitant les *Amirantes* et les *Seychelles* : 250,000 hommes s'y trouvent à l'étroit, surtout depuis trente ans !

Au lieu d'aller chercher fortune en Cochinchine ou au Cap, ils se précipiteront vers cette terre qui est à leur porte ; cela nous rendra les Mauriciens sans tirer un coup de fusil ! Tous voudront quitter leur rocher appauvri.

Ce qu'il faudra, c'est une politique à la fois ferme et habile comme celle de M. le Myre de Villers : on pourra encore diviser pour régner et exploiter l'antagonisme des Sakalaves et des Hovas.

Enfin, il faudra pratiquer une politique religieuse large et tolérante, qui respecte les convictions des peuples.

Il y a deux cultes à Madagascar, protestants et catholiques s'y trouvent en présence, il faut les favoriser également.

Seulement, il ne faut pas, sous le couvert de la religion, tolérer des menées anti-françaises. Il faut que tous les progrès soient faits par des Français ; il faut à Madagascar, à côté de nos missionnaires catholiques, des missionnaires protestants français, ou tout au moins parlant le français, dût-on pour cela les aller chercher à Genève.

L'important c'est la langue, *car qui a la langue a le cœur.*

Voilà pourquoi l'*Alliance française* fait appel à tous ceux qui s'intéressent aux véritables intérêts de la France.

Il y a trois mois, un voyageur français débarquait au fort Dauphin. A sa grande stupéfaction, il trouva dans les tribus *Antaimoros* de la côte assez de connaissance de la langue française pour pouvoir converser (1).

Il y a donc du français à Madagascar. Il faut le généraliser et rendre à la grande île ce beau titre : la France Orientale !

AUDITOR.

---

(1) Voir aux Nouvelles géographiques, l'exploration de M. Catat à Madagascar (page 321).

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MONTRÉAL

Lecture faite par M. Adrien LEBLOND,
Professeur à l'École de commerce de Montréal,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'honorable Président de la Société m'a fait l'honneur de me prier de vous parler en quelques mots du Canada et de Montréal que j'habite; M. Crepy m'a fait un si gracieux accueil qu'il m'eût été impossible de ne pas accéder à son désir.

Cependant je ne suis pas un savant et je n'ai jamais été un explorateur; je suis simplement un Français, que des circonstances particulières ont poussé hors de son pays, et qui est très embarrassé en y rentrant d'avoir à vous faire une conférence; permettez-moi de transformer celle-ci en une causerie de quelques instants et de vous dire d'une façon toute simple mes impressions de voyage, celles que doit ressentir tout voyageur qui traverse le Canada!

Je parle du voyageur venu de France; je parle de nous autres Français qui, après avoir traversé la république quelque peu fruste et brutale des États-Unis, apercevons soudain les jardins et les enclos de la Normandie, voyons se tendre vers nous des mains françaises, et entendons sonner à nos oreilles l'idiome natal! Je parle de nous autres, qui trouvons là-bas l'illusion de la mère-patrie en y retrouvant son ancien empire. Et quel empire! Un espace de cinq cents lieues de l'est à l'ouest: au nord, les profondeurs du golfe St-Laurent; au sud, l'immensité du Lac Supérieur, le plus grand lac du monde, et entre ces deux nappes d'eau, des forêts immenses, de vastes cultures, des villes peuplées renfermant comme Montréal 240,000 âmes, 9 millions de kilomètres carrés portant 5 millions 1/2 d'habitants. Tout cela était à nous et ne l'est plus. et cependant la France est encore là, pareille à une plante dont un germe, emporté par un coup de vent, s'en va sur une plage lointaine, y prend racine, se développe, et produit des rejetons qui poussent vivaces au milieu des plantes étrangères. La loi

anglaise qui régit aujourd'hui les Canadiens n'a pas changé leurs mœurs ni modifié leur caractère national ; ce sont toujours des enfants issus de la France qui ont conservé l'amour filial de la mère-patrie.

Il n'est pas de pays dans lequel les revers de l'année terrible aient eu un écho aussi douloureux que dans le Canada, et aujourd'hui, si vous voulez intéresser un Canadien, parlez-lui de la revanche, dites-lui que nous la préparons, que nous l'espérons tous : vous le verrez ému, suspendu à vos lèvres ! Le titre de Français tient lieu de passe-port et de lettre de recommandation dans un pays où on a conservé toutes les traditions de l'hospitalité française ! Qui ne se rappelle la visite du vaisseau la *Minerve* dans ces dernières années ! L'émotion qu'a provoquée dans le cœur des Canadiens français la vue de ce navire, de ses matelots, de son brillant état-major ! Et quel est le marin de l'équipage qui ne se soit dit en descendant à terre : Ici nous sommes chez nous ! J'ai entendu moi-même cette parole échappée à l'enthousiasme d'un vieux Breton, tout heureux d'avoir entendu parler presque exclusivement le Français depuis Québec et d'avoir trouvé tant de cordialité chez les habitants.

Le Canada d'aujourd'hui, c'est en beaucoup de points la France d'avant 1789 : dans la langue une foule d'archaïsmes. Les Canadiens ont conservé presque intacte la manière de parler de nos pères, comme ils en ont gardé la religion profonde. Le clergé a sur eux une grande influence, et ils suivent plus facilement les conseils de leurs prêtres qu'ils n'obéissent à leurs gouvernants : j'ajoute que le clergé représente là-bas la partie intelligente et éclairée de la population et que les prêtres canadiens se rapprochent des prêtres français par l'austérité de leur vie, double raison qui explique et justifie cette influence.

Outre les revenus de ses biens à lui appartenant, le clergé perçoit la dîme, le prêtre sur les villages catholiques, le pasteur sur les centres protestants ; c'est lui qui inscrit les naissances et les mariages, et les registres du curé tiennent lieu d'actes d'état-civil : c'est assez vous dire qu'en pareille matière les prescriptions de la loi civile française sont inconnues, et qu'il n'existe d'autre empêchement au mariage que ceux reconnus par l'Église.

Par une suite nécessaire, l'influence sociale du clergé devient une influence politique, et partout le prêtre trouve sa place, aux commissions des écoles, comme aux ministères ; vous avez pu vous-mêmes, Messieurs, apprécier Mgr Labelle, un des hommes les plus éminents du Canada, devenu ministre de l'Agriculture.

Ce serait cependant une erreur de croire que le caractère national se soit transmis intact à travers les siècles, et que la population franco-canadienne qui vit à côté de la population anglaise n'ait subi aucune influence de celle-ci. L'homme, hélas ! n'est pas un roc immuable que rien ne peut entamer, et le milieu, dans lequel il vit, le modifie toujours plus ou moins profondément ; si le caractère français est le fond du Canadien, certaines idées anglaises y sont néanmoins juxtaposées. Il est comme ses pères foncièrement honnête, très doux et en même temps très brave, poli envers la femme qu'il respecte toujours. Aux Anglais il emprunte les dehors froids et gourmés, et cependant reste une nature vive et impressionnable, susceptible de nobles enthousiasmes. comme aussi d'emballements irréfléchis. Il est resté un enfant auquel les hochets et le clinquant tournent facilement la tête, mais c'est une nature vigoureuse et saine qui ne connaît pas les perversités du névrosisme actuel, comme il n'en connaît pas les raffinements. Il a l'amour et le désir de l'argent, et on dit couramment au Canada, comme dans tout le reste de l'Amérique, non pas : un tel est riche, mais : il vaut tant de dollars. Il a emprunté à l'Anglais son génie commercial ; mais tandis que celui-ci gagne et thésaurise, le Canadien gagne et dépense : c'est, Messieurs, la qualité et le défaut de notre race, et c'est ce qui explique pourquoi, chez cette population travailleuse, la richesse est néanmoins toute entière concentrée entre les mains des Anglais.

Le Canadien a un profond amour de la famille dans laquelle il met toute son affection. toute son existence, et il passe ses soirées à la veillée dont on a conservé là-bas l'antique coutume. Les familles sont très nombreuses, et il n'est pas rare de voir un père et une mère entourés de douze enfants et même davantage ; on a calculé que la population canadienne doublait tous les 28 ans.

Les familles y forment en quelque sorte une série de petites tribus dont le Père est chef respecté : nulle part vous ne verrez pareil culte de l'autorité paternelle, et cependant celle-ci n'a rien de tyrannique, laissant à la mère son rôle de femme et aux enfants toute liberté et toute initiative. On les élève à la mode anglaise : beaucoup d'exercices physiques, les principes élémentaires de toute instruction, peu de littérature. A quinze ans on les met sur le chemin de la vie ; avec ce léger bagage ils font du négoce, je dois dire qu'en général, ils se débrouillent très bien. Sauf dans les familles très riches. on ne leur donne pas un sou de dot, pas plus d'ailleurs qu'aux jeunes filles, et tandis que les premiers font la chasse aux écus, celles-ci font la chasse aux maris,

c'est ce qu'on appelle *le flirt*, lequel dure plus ou moins longtemps sous l'œil des parents et n'amène pas généralement de conséquences fâcheuses, si ce n'est bien entendu le mariage, qui n'a, du reste, absolument rien de fâcheux.

A côté des Français Canadiens vit une population tout aussi nombreuse de colons et fonctionnaires anglais, je n'en parle que pour mémoire, l'Anglais, en effet, est un immuable, à Québec comme à Londres, et c'est les connaître tous que d'en connaître un seul. J'allais oublier de vous parler des propriétaires primitifs du sol, les Peaux-Rouges ; à vrai dire, ceux-ci n'existent plus, ou plutôt ont perdu toute individualité propre ; ce sont maintenant des civilisés, qui ne diffèrent des autres que par leur couleur ; il y a lontemps, Messieurs, que le scalp et le poteau de torture n'existent plus et que les terribles Iroquois et les Hurons farouches sont devenus de paisibles et fidèles sujets de la couronne d'Angleterre. A côté de Montréal, il y a le village de Canghnawaya, habité par des sauvages; ils vivent, comme le commun des mortels, du produit de leur travail et du sol ; leur chef envoie ses filles se former dans les meilleurs couvents de Montréal, ce qui ne l'empèche pas dans certaines solennités de paraître en grand costume de guerre. Ce sont de parfaits chrétiens qui obéissent respectueusement à leurs missionnaires et dont le Dieu est le nôtre.

Vous le voyez, Messieurs, tout le monde travaille là-bas, jusqu'aux Indiens eux-mêmes, et à vrai dire le Canada est un merveilleux pays, qui offre des ressources admirables à l'activité humaine. Le printemps est court, et les moissons croissent avec une rapidité extraordinaire. Dans certaines vallées, la végétation est si rapide, que le blé semé au mois de mai, se rentre à la fin de juillet. En été règnént d'excessives chaleurs, qui se prolongent jusqu'en automne, et qui brusquement sont remplacées par des froids terribles. Le fleuve St-Laurent gèle à des profondeurs telles, qu'il y a quelques années encore, on y installait des rails et tout un matériel de chemin de fer, sur lequel pendant des mois entiers on traversait le fleuve. Le froid est si vif, qu'on ne peut à la campagne sortir qu'avec d'épaisses fourrures, et en même temps si sec, que la couche de neige (0,76 centim. en moyenne par année), subsiste tout l'hiver. Ceci permet aux Canadiens de se livrer à un de leurs passe-temps favoris, je veux parler des montagnes russes : imaginez des sentiers en pente douce creusés dans la neige, et d'une longueur atteignant jusqu'à un kilomètre : là-dessus un traîneau por tantquelques dames et dirigé par un Canadien, qui se tient à l'arrière et d'un coup

de talon dirige le véhicule entraîné par la pente et glissant sur la neige. Celui-ci file avec une vitesse vertigineuse : c'est très amusant, mais dangereux.

Quoique froid, l'air est vivifiant et sec, et si vous songez qu'en été on souffre des chaleurs excessives, vous comprendrez que l'hiver soit au Canada, même pour les étrangers, la saison des plaisirs.

Sous pareil climat, la végétation est splendide ; la partie orientale du Canada surtout est d'une fertilité remarquable. Tous les grains et tous les légumes potagers, le houblon, le lin, le chanvre, les pommes de terre, le tabac se cultivent d'un bout du Canada à l'autre. On y récolte aussi beaucoup de fruits, et des pommes dont la réputation n'est plus à faire. Le sol est propre à toutes les cultures ; il est arrosé par de nombreux lacs et cours d'eau et couvert de bois de toute espèce. La fabrication du beurre et du fromage donne depuis une vingtaine d'années des résultats surprenants ; enfin la culture de la betterave réussirait admirablement, si on voulait y apporter un soin et une méthode qu'on a trop négligés jusqu'ici. Ajoutez enfin certains arbres, produisant des essences précieuses, le mélèze, le sapin baumier qui produit le baume du Canada, le noyer noir, l'érable à sucre, le myrier ou cirier, dont les fruits sont enduits d'une cire avec laquelle on fabrique la bougie, etc.

C'est donc un pays magnifique auquel la Providence a prodigué tous ses bienfaits ; et la conclusion de tout ceci, c'est que nul pays ne peut mieux recevoir l'émigrant qui cherche le travail. Un voyageur d'expérience disait, il y a déjà nombre d'années : « Ceux qui veulent aller habiter le Canada peuvent s'attendre à trouver dans les villes et les établissements anciens tout le confort des meilleures villes d'Europe, dans les défrichements nouveaux un vaste champ à leur industrie et un retour assuré pour leur travail, surtout s'ils y viennent avec un petit capital ». Voilà, en effet, la clef de la difficulté ; des émigrants possédant un petit capital outre l'énergie et l'amour du travail, réussiront là-bas, mais il faut avant tout, ou qu'ils soient cultivateurs, ou qu'ils connaissent parfaitement un métier quelconque ; un bon coiffeur ou un pâtissier passable réussiront cent fois mieux à Montréal qu'un licencié ès lettres ou un docteur en droit. Remarquons néanmoins que ceux qui croiraient débarquer dans un pays de Cocagne, où l'or américain se ramasse à la pelle, s'abuseraient étrangement : là comme ailleurs, les fortunes rapidement acquises sont extrêmement rares, et nous dirons avec J.-C. Taché, auteur d'une esquisse sur le Canada :

« L'homme pauvre et laborieux, l'homme intelligent et honnête, le capitaliste (quelque petit que soit son capital), le capitaliste industrieux que la difficulté des placements avantageux gêne dans son industrie, tous ceux-là trouveront en Canada ce qui leur faut, et mieux qu'ailleurs sous bien des rapports. »

Dans un grand nombre de comtés de la province de Québec, en effet, un cultivateur qui se trouve à la tête d'un modeste capital, peut acheter des terres défrichées, et se créer une modeste exploitation rurale, d'autant plus qu'il apportera, s'il est intelligent, les ressources d'une science agricole que l'agriculteur américain ne possède pas.

Avant de terminer ce travail, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous lire l'épilogue d'une *Histoire de Montréal* que je viens de publier et dont la Société de Géographie de Lille voudra bien accepter un exemplaire. Cet *épilogue* vous donnera un aperçu du Montréal actuel.

Les auteurs, parlant de certaines villes de l'antiquité, les désignaient souvent par un titre rappelant les qualités distinctives et prépondérantes des citoyens qui les habitaient : c'est en vertu de ce principe que l'épithète de *conquérante* a été si souvent ajoutée au nom de Sparte et à celui de Rome ; c'est en vertu de ce principe qu'on a appelé Tyr et Carthage les *reines du commerce* ; c'est en vertu de ce principe qu'Athènes et Alexandrie sont passées à la postérité portant au front l'auréole de la science.

Montréal ne rêve point ces glorieux titres. S'en suit-il cependant qu'elle n'y ait aucun droit, du moins dans une certaine mesure ? Nous ne le croyons pas.

Que l'histoire l'appelle ou non *la conquérante*, il n'en est pas moins certain qu'elle s'est signalée vingt fois sur les champs de bataille, comme l'atteste chaque chapitre de ses annales. Ses premiers colons, par leurs brillants faits d'armes, leur persévérante résistance dans les conditions les plus défavorables, et leur triomphe définitif sur les premiers occupants du sol, dont cependant la valeur était légendaire, prennent place à la suite des plus célèbres guerriers de l'antiquité et des temps modernes.

Plus tard, chaque fois que l'invasion étrangère vint menacer son existence ou troubler la paix de ses habitants, Montréal trouva parmi ses enfants des soldats et des héros. Tels ils furent à Carillon, tels sous les murs de Québec, tels enfin à Chateauguay et ailleurs : partout couverts de gloire, sinon partout vainqueurs.

Depuis longtemps, il est vrai, les Montréalais se reposent à l'ombre des lauriers de leurs anciennes victoires, mais que le feu de la guerre s'allume de nouveau sur nos rives, et les enfants des braves montreront qu'ils n'ont pas dégénéré, qu'ils sont dignes de leurs ancêtres, et que *bon sang ne peut mentir.*

Quelque nobles et belles que soient les pages guerrières de Montréal, elles ne formeront pas pourtant, à notre avis, son principal titre de gloire pour la postérité. Comme le remarque avec beaucoup de justesse dans un discours très élaboré donné il y a vingt ans au Cabinet de Lecture, un conférencier bien connu, M. Rouxel, P. S. S., jamais les Montréalais n'entreprirent une guerre offensive. Lorsqu'ils allèrent semer le carnage sur le territoire ennemi, ce fut uniquement pour assurer par une légitime diversion le repos de leur patrie. En cela d'ailleurs ils ne faisaient que suivre fidèlement les vues des fondateurs de la cité.

Faut-il porter envie à ces villes altières, dont le regard tombe hautain et dédaigneux sur les nations asservies qu'elles traînent derrière leur char de triomphe? Non, non, consolons-nous ; console-toi, noble cité, de n'être plus contrainte pour étayer ta gloire de rendre les autres malheureux. Il y a des lauriers qui ne sont pas couverts de sang et qui, tout en rendant célèbres ceux qui s'en couronnent, servent en même temps à ceux qui les voient cueillir. Laisse Rome, Sparte, et leurs belliqueuses rivales se glorifier sur les champs de bataille : ta première gloire, à toi, sera d'apporter aux humains, non l'oppression, mais les lumières de la science ; non la servitude dégradante, mais le bonheur, en prémunissant les peuples contre la misère et en facilitant leur amélioration morale.

Le grand secret d'arracher un peuple aux besoins de la vie, n'est-ce pas d'offrir du travail aux bras de l'ouvrier, des garanties aux capitaux du riche, et des agréments qui complètent les uns et les autres, en d'autres termes un commerce étendu et prospère, des industries florissantes et des délassements variés? Or, quelle ville plus que Montréal, toutes proportions gardées, répond mieux à cette triple exigence? Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner la situation.

Terminus de la navigation interocéanique, son port est un des riches entrepôts où les nations des deux mondes se donnent rendez-vous pour opérer leurs échanges. Plus de dix bateaux à vapeur le relient à l'ancien continent, et dans un avenir rapproché, alors qu'Hochelaga aura son magnifique bassin à flot projeté, ces lignes seront plus que

doublées peut-être. Dans le port de Montréal viennent aussi s'accumuler par les grands lacs et les canaux une énorme quantité des produits de l'ouest américain.

Avec la navigation maritime ou fluviale, les chemins de fer forment le secret du commerce. Mais Montréal si bien doué sous le rapport des services maritimes et fluviaux, ne l'est pas moins bien par rapport à ces voies de locomotion terrestre. Deux puissantes compagnies, celles du *Pacifique* et du *Grand-Tronc* y ont établi le centre de leurs immenses opérations. Grâce à la première, la route de l'Asie est diminuée de plus d'un millier de milles, si l'on tient compte de la distance par la ligne de New-York et San-Francisco. Il nous est donc réservé en perspective un avenir beaucoup plus brillant encore que l'état actuel déjà si prospère : la rapidité des transports apportant au succès commercial un appoint considérable, la conclusion s'impose.

Toutefois la situation géographique d'une ville, l'étendue et le facile accès de son port, le nombre des vaisseaux qui s'y succèdent, les lignes ferrées qui la rattachent aux autres centres d'affaires ne constituent pas à eux seuls le succès du commerce : il faut des institutions financières qui accumulent les capitaux et facilitent le crédit. Sous ce rapport comme sous les précédents, Montréal est royalement servi. Sans parler de la *Banque de Montréal*, au frontispice monumental et grandiose, que son chiffre prodigieux d'affaires a rendue l'une des premières du monde entier, nous pourrions citer la *Banque des Marchands*, la *Banque Villemarie* et six ou sept autres.

La prospérité d'une ville se juge encore à la multiplicité de ses industries : le fer, le coton, le sucre, occupent une infinité de bras, sans compter les machines innombrables qui fonctionnent pour livrer au commerce ces matières brutes tirées du pays ou des contrées étrangères. Le bois, le charbon, les cuirs, sont aussi l'objet de travaux considérables.

Quand, à ces sources de prospérité, viennent s'ajouter dans une cité la multiplicité, la variété et la richesse des magasins, la beauté des monuments, des parcs et des promenades magnifiques, on peut dire, sans crainte d'erreur ou d'exagération, que cette ville offre à ses habitants le bonheur matériel.

Le voyageur, qui traverse les rues Saint-Paul et Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Laurent, Mc Gill et Sainte-Catherine, n'est-il pas frappé par la vue de ces lignes sans fin de magasins, où la majesté de l'architecture, le bon choix des matériaux s'allient à la variété des

marchandises et au luxe de leur exposition? L'*Hôtel-de-Ville*, le *Palais-de-Justice*, déjà imposant par son aspect, et qui le deviendra bien davantage par la mise à exécution des plans déjà tout préparés, le *Marché Bonsecours*, l'*Hôtel des Postes*, les gares du *Pacifique* et du *Grand-Tronc* rivalisant de grandeur, de bon goût et de confort, les palais de l'assurance *Imperial*, de la *New-York Life*, et autres, sur la rue Saint-Jacques, les hôtels *Windsor* et *Balmoral*. et enfin cette œuvre colossale qui s'appelle le *pont Victoria* feraient honneur à n'importe quelle ville de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Si maintenant nous parlons des parcs et des promenades publiques, n'avons-nous pas raison de dire que le *parc du Mont-Royal* est à lui seul une merveille par son site pittoresque et ses allées en lacets? l'*île Ste-Hélène*, véritable émeraude au milieu de notre grand fleuve, offre aux citadins avides d'ombre et de fraîcheur un lieu de repos délicieux. Bornons-nous à faire l'énumération des squares *Dominion*, *Viger*, *St-Louis* et *Bellerive*, dont les voisins surtout apprécient le charme et l'agrément; la ferme *Logan*, bien que nos édiles n'aient pu jusqu'à ce jour que la préparer à peine à sa destination de parc public, sera avant peu le lieu d'attraction de la partie est.

N'oublions pas, en passant, de parler des *rapides* de Lachine. Les rapides consistent en une suite de rochers qui, à quelques kilomètres de la ville, interceptent le cours du fleuve St-Laurent : les eaux, en les rencontrant, bouillonnent avec furie et les couvrent d'une pluie d'eau blanche d'un aspect féerique. Un bateau à vapeur part chaque jour de Lachine pour Montréal, et passe audacieusement à travers les rapides par un passage à peine suffisant pour lui donner accès; on ne peut, sans un peu d'émotion, se sentir transporté entre ces écueils, contre lesquels la plus petite déviation dans la ligne à suivre entraînerait le bateau et ses passagers à une perte certaine, dont nulle puissance humaine ne saurait l'arracher : mais le pilote est un sauvage dont la vie tout entière s'est écoulée à remplir ce poste plein de responsabilité.

Donc Montréal, cité guerrière quand ses besoins l'ont réclamé, peut revendiquer avec plus de droits encore le titre de ville industrielle et commerciale, dont la prospérité matérielle déjà si remarquable à tous égards ne peut que grandir avec le temps. Le développement étonnant de sa population, le nombre des constructions qui chaque année ornent ses rues et élargissent ses frontières, en sont une nouvelle et irrécusable preuve. Mais la ville de Montréal, dans le blason

de laquelle nous avons lu successivement ces deux devises : *Opulence et Commerce*. — *Bravoure et Victoire*, n'en a-t-elle pas une troisième plus enviable encore que les deux autres ? A première vue, nous en serions surpris, car ce n'est pas tout d'être soldat et marchand ; l'épée et le négoce sont deux professions qui ont leur mérite, et il n'est nullement dans nos intentions de le nier ou de l'affaiblir, — notre jugement à leur adresse en fait foi suffisamment pour que nous n'ayons pas à y revenir. Mais manier le mousquet, mesurer les étoffes, faire valoir les capitaux, jouir de frais ombrages, ce n'est pas ce qui avant tout rend un peuple grand dans l'histoire.

Au-dessus de la valeur guerrière et de l'habileté commerciale, il y a l'enseignement, qui donne la lumière à l'esprit, la charité qui soulage les misères physiques et morales. Or, où en est à Montréal l'enseignement ? Est-il vraiment digne de cette grande métropole ? Qu'on en juge plutôt.

En dehors des deux universités *Laval* et *Victoria*, les catholiques de Montréal comptent une foule d'institutions dont le but principal, sinon unique, est de distribuer l'éducation à la jeunesse de la ville et du pays. Ce serait le lieu de parler aussi de l'*École normale Jacques Cartier*, de l'*École Polytechnique*, ainsi que de toutes les écoles de garçons et de filles sous le contrôle des commissaires catholiques. L'élément laïque catholique semble rivaliser de travail et de succès avec l'élément religieux ; cette noble émulation qui les honore tous deux, tourne au bien général ; aussi la cité doit-elle une reconnaissance véritable à ces ouvriers modestes qui, pour une modique rétribution, distribuent à force d'efforts, la lumière de la science à des générations entières.

N'oublions pas les *Écoles du soir*, où le gouvernement et la ville dispensent généreusement les bienfaits de l'instruction à une foule d'ouvriers. Hommage aux hommes de cœur et d'action qui sont parvenus, à force d'énergie, à fonder cette œuvre philanthropique par excellence !

Les protestants ont, de leur côté, une organisation remarquable pour l'enseignement. L'*Université Mc Gill* mérite une attention spéciale : très richement dotée, cette institution a pu se pourvoir de toutes les améliorations modernes ; ses musées et ses bibliothèques, ses salles et leur aménagement, son parc, tout lui permet d'entrer en comparaison avec les établissements analogues d'Europe. On y enseigne le droit et la médecine, les sciences et les arts. Les Anglais ont encore

l'Ecole de médecine *Bishop*, ainsi qu'une foule d'institutions spéciales, où l'on distribue telle partie déterminée de l'éducation. Les commissaires d'Écoles protestants répondent aux besoins du reste de la population anglaise, qui n'aurait pu suivre les cours des Facultés précédemment mentionnées. Voilà donc Montréal foyer intellectuel et centre de lumières, complétant la cité vaillante et commerciale.

Dans une ville de 200,000 âmes, fût-elle lettrée, prospère et vaillante, de grandes misères physiques et morales se rencontreront forcément. Les plus concluantes démonstrations n'ajouteraient rien à ce que l'expérience apprend à constater chaque jour ; or, ces souffrances, de quelque nom qu'on les appelle, réclament du secours, comme notre intelligence aspire à la lumière et à l'instruction. Cette assistance ne manquera pas plus aux Montréalais éprouvés, que l'enseignement à leur esprit avide de connaître, et les infirmités humaines, quelles que soient leurs variétés et leur horreur, trouveront des médecins et des consolateurs. Il y aura des hôpitaux pour les malades, des asiles pour les orphelins, des institutions pour les aveugles comme pour les sourds-muets. Ceux qui seront dépourvus de vêtements pourront s'en procurer ; ceux qui manqueront de chauffage et de nourriture en trouveront aussi. Il n'y a pas jusqu'aux pauvres êtres privés de raison qui n'aient leur maison de retraite.

Si la cité de Montréal peut à bon droit donner aux étrangers une idée de sa prospérité et de son commerce, en leur montrant avec fierté ses palais et ses hôtels, ses banques et ses marchés, elle peut aussi sans honte énumérer ses temples à l'honneur de son Dieu, déployer les beautés et les richesses qu'ils renferment, et laisser compter les fidèles qui chaque dimanche s'y pressent à l'envi, *Notre-Dame*, la *Cathédrale* et le *Gesu* sont supérieurs par leur architecture à la plupart de nos autres monuments civils. Nous pourrions citer encore *Notre-Dame de Lourdes* et *Nazareth*, véritables chefs-d'œuvre de délicatesse et de bon goût, dus tous deux au talent de notre éminent artiste Mr Bourassa. Le *Sacré-Cœur*, *St-Pierre* et *Ste-Brigitte* sont aussi des monuments qui offrent beaucoup d'intérêt.

Je termine, Mesdames et Messieurs, cette conférence qui n'a d'autre mérite que celui de vous parler d'une contrée que vous aimez, la Nouvelle France ; je vous serai très reconnaissant si vous daignez l'accueillir avec la plus grande indulgence.

DEUX ANS AU SÉNÉGAL & AU SOUDAN

1884-1886

EXTRAITS DU JOURNAL D'UN SOLDAT D'INFANTERIE DE MARINE

Par E. F.

(*Suite*) (1).

QUATRIÈME PARTIE.

Expédition contre le marabout Mamadou-Lamine.

1er avril 1886. — Nous partons de Kayes à cinq heures du matin. Je suis très faible, c'est à peine si je parviens à suivre les camarades au travers de ce pays accidenté. Nous arrivons à *Samé* vers neuf heures, le village est abandonné. Il fait une chaleur étouffante, la température est beaucoup plus élevée que le mois dernier.

2 avril. — Nous quittons le campement à une heure du matin. Au bout d'une heure et demie de marche nous nous arrêtons pour attendre le jour. On craint une attaque. Les *Sarrakollés* du marabout révolté, *Mamadou Lamine* (2), ont été signalés à quelques kilomètres de nous.

Nous nous remettons en route quelques minutes avant le levér du soleil. La colonne marche au milieu de hautes herbes desséchées : bientôt le soleil se montre, l'air est en feu. La colonne s'avance d'un pas lent et mou. Nous sommes censés marcher en carré, en réalité nous sommes dans le désordre le plus complet. A neuf heures et demie, nous arrivons enfin à un village qui s'étend le long du fleuve. Nous nous construisons un gourbi avec la paille qui est ici très abondante.

---

(1) Voir pages 34, 121, 184 et 225, tome XIV

(2) Le marabout Mamadou-Lamine a été tué en 1887. Le colonel Galliéni a rapporté sa tête en France et l'a offerte à l'Académie de médecine.

3 avril. — Nous séjournons au village. Des tirailleurs arrivent de Kayes. Le fil télégraphique est coupé. Nous ne savons ce qu'on va faire de nous. Allons-nous attaquer l'ennemi ou bien l'attendre dans le village ?

6 avril.— Nous sommes ici depuis quatre jours. Nous nous ennuyons à mourir et nous n'avons presque pas à manger. Heureusement l'ordre nous vient de pousser jusqu'à *Tamboukhané.* Le village est abandonné.

12 avril. — Voici six jours que nous sommes à Tamboukhané et nous ne savons rien du marabout révolté. Vers cinq heures du soir, on nous ordonne de tirer sur tous les noirs que nous verrons passer sur l'autre rive. Les noirs se réfugiaient dans le tata du village qui est en face de Tamboukhané. On met alors les pièces en batterie et on bombarde le village qui n'est plus bientôt qu'un monceau de ruines.

13 avril. — Nous partons à quatre heures du matin : deux sections et deux canons sous les ordres du lieutenant Besançon.

A cinq heures, nous arrivons en face du village de *Gagny* dont nous sommes séparés par le fleuve. Nous allons bombarder ce village qui est plein de monde, terrible réveil pour les femmes et les enfants !

Au premier coup de canon, toute la population s'enfuit abandonnant récoltes et troupeaux.

A sept heures du matin, le lieutenant nous fait porter à 200 mètres en arrière ; à peine avons-nous fini de monter les tentes qu'on signale l'ennemi derrière nous. Nous sautons sur nos armes décidés à vendre chèrement notre vie quand nous nous apercevons que les prétendus ennemis ne sont autre chose que la colonne du commandant Combes qui arrive avec le colonel Frey. A la bonne heure !

Immédiatement nous passons sur la rive droite du fleuve, nous battons le village de Gagny dont quelques cases fument encore. Sans parler des récoltes et des troupeaux, nous y trouvons une grande quantité d'objets pillés, surtout des fils télégraphiques et des isolateurs en porcelaine.

A midi, un noir qui était resté caché dans une case tire un coup de fusil sur le colonel presque à bout portant et le manque. On fouille la case et on y trouve deux autres Sarrakollés. Tous trois sont condamnés à mort et pendus. L'un d'eux est, paraît-il, le fils du chef de Gagny.

Nous retraversons le fleuve pour regagner Tamboukhané en laissant à Gagny le commandant Combes avec les tirailleurs et les disciplinaires.

14 avril. — Partis de Tamboukhané à trois heures du matin, nous arrivons à cinq heures et demie devant un nouveau village que nous allons bombarder. Par malheur, il est vide, et notre premier coup de canon ne réveille que les échos d'alentour. Nous campons, près du fleuve, sous des palmiers qui ont la prétention de nous donner de l'ombre. A six heures du soir, retour à Tamboukhané.

15 avril. — Séjour à Tamboukhané. Nous apprenons que le commandant Combes a quitté Gagny et s'est avancé jusqu'en vue de *Bokoro*, à vingt kilomètres au nord. Il n'a pas été inquiété.

16 avril. — Retour de la colonne Combes. Voici ce qui lui est arrivée aujourd'hui :

Elle a été vigoureusement attaquée à son campement vers trois heures du matin. L'action a été chaude et a duré jusqu'à huit heures. L'ennemi a été repoussé, le village enlevé à la baïonnette ; un troupeau de douze cents têtes a été pris. Au retour, un soldat d'infanterie de marine et un disciplinaire ont disparu. Ils ont dû être faits prisonniers.

Le troupeau sera dirigé sur Kayes. En attendant, il fait un bruit infernal qui nous empêche de dormir.

17 avril. — Toujours à Tamboukhané. Nous avons fait un drapeau avec un bout de chemise, un bout de ceinture et un bout de guinée ; ce que voyant le colonel nous dit : « Mes amis, vous vous êtes fait un drapeau, voilà qui est bien ; j'espère que vous le défendrez tout comme s'il vous avait été remis par le chef de l'armée, et je suppose que si vous avez cousu ensemble ces trois chiffons, ce n'est pas avec l'intention de jouer aux petits soldats ». — Cette allocution est très goûtée.

18 avril. — Vers onze heures du matin, les sentinelles signalent au loin le passage d'une multitude de noirs. Le colonel envoie en reconnaissance une escouade de tirailleurs et un peloton de spahis.... à pied, car tous leurs chevaux sont morts. Ils reviennent peu de temps après en criant aux armes.

Les Sarrakollés s'approchent à deux cents mètres de nous sans qu'il soit fait une seule décharge. Ils sont bien trois ou quatre mille qui prendront part à l'engagement sans compter ceux qui sont restés en arrière. Nous ne sommes pas six cents, noirs et blancs.

Un Sarrakollé, porteur d'un chiffon blanc cloué au bout d'une perche, enhardi par notre inaction, vient se planter à vingt pas de nous en nous narguant. La patience nous échappe ; quelques coups de feu partent et il tombe non sans que nous n'ayons eu le temps de voir son corps marqué de petits points rouges. — « Voulez-vous ne pas tirer sans ordre », s'écrie le commandant. — « C'est égal, murmure un loustic à côté de moi, le nègre pourra nous servir à écumer la soupe ! »

Quelques secondes s'écoulent, pendant lesquelles les projectiles mal dirigés de nos adversaires pleuvent autour de nous. Tout à coup, d'une voie claire : « *feu !* », s'écrie le commandant. Trois salves terribles déchirent l'air ; une muraille humaine de Sarrakollés s'affaisse dans la poussière. Au bout de quelques secondes, la fumée nous empêche de rien voir, on cesse le feu.

Quand la fumée s'est dissipée, nous voyons les Sarrakollés de seconde ligne qui n'ont pas encore tiré et qui n'osent franchir la rangée de cadavres placée entre elle et nous. Ils se décident pourtant à ouvrir le feu et nous tuent quelques hommes pendant que le commandant nous crie : « Attention au soleil ! enfoncez bien vos casques, les insolations sont plus dangereuses que les balles ! »

Puis de nouveau le commandement de feu ! se fait entendre. En voyant tomber les Sarrakollés sous nos balles on dirait qu'une faux immense et invisible passe sur leurs rangs.

Soudain le canon se fait entendre. Je tressaille : il me semble qu'il me manquait quelque chose. La voix tonnante du bronze m'a donné du courage, je me sens plus fort.

Terrifiés par les ravages que leur causent les obus, les Sarrakollés fuient à toutes jambes. Pendant un quart d'heure on envoie des boîtes à mitraille dans le gros des fuyards ! C'est pour les canarder plus à l'aise qu'on les a laissé s'approcher si près de nous.

4 heures du soir. Après un lourd sommeil pendant la sieste, je vais avec quelques camarades voir le champ de bataille. Des centaines de cadavres jonchent le sol que brûle un soleil de feu. Aussi la décomposition a déjà fait son œuvre : une odeur caractéristique empoisonne l'air. Les blessures faites par les obus sont épouvantables. Ce sont d'énormes déchirures par où s'est échappé quelquefois tout un paquet

d'entrailles ! Nous revoyons le porte-drapeau qui s'est approché si près de nous au début de l'action. Le fameux drapeau est un simple lambeau d'étoffe, maintenant tout maculé de sang sur lequel on lit :

Mor o cratiens (mort aux chrétiens !)

Il y a donc des noirs qui savent écrire le français dans l'armée du marabout !

Écœuré par cet horrible spectacle, je rentre à la tente.

19 avril. — Nous restons à Tamboukhané.

20 avril. — Nous quittons enfin Tamboukhané. Vers onze heures du matin, nous arrivons dans un village abandonné où il n'y a plus qu'une vieille femme qui nous assure que le marabout était ici il y a deux jours.

Nous faisons la sieste dans les cases des noirs, et nous trouvons des poulets en grande quantité ; ce qui nous fournit l'occasion, trop rare, hélas ! de manger à notre faim ! Du reste, nous allons moins souffrir de ce côté, car ce n'est pas le bétail qui nous manque.

21 avril. — Vers huit heures du matin, nous arrivons en vue d'un village en partie abandonné. Il y reste environ 300 noirs auxquels le colonel ordonne de rendre armes et munitions.

Ici nous apprenons le sort du soldat d'infanterie et du disciplinaire faits prisonniers par les Sarrakollés; après les avoir torturés de mille façons, on les a brûlés vifs, la tête en bas.

Les noirs ne mettent aucun empressement à livrer leurs armes et les munitions. C'est le moment où le colonel apprend le sort des deux malheureux prisonniers. Cela le rend furieux et il donne aussitôt l'ordre de bombarder le village, ce qui est exécuté avec entrain.

Nous canardons les noirs qui cherchent à s'enfuir. C'est triste à dire, mais aujourd'hui j'ai eu du plaisir à tuer.

Demain on va scinder la colonne, les noirs iront directement à *Sénoudebou*. Pour nous, nous attendrons des ordres au confluent de *la Falémé.*

22 avril. — Nous partons à quatre heures du matin. Nous arrivons à un village abandonné où un incident touchant se produit.

Un noir, vieux comme Mathusalem et complètemeut aveugle sort

d'une case, la croix de la Légion d'honneur épinglée sur son boubou crasseux, il a entendu des blancs, il veut dit-il, les embrasser tous.

Le colonel qui a fait l'étape avec nous fait interroger ce vieillard. Mais voilà bien une autre affaire : en entendant la voix du colonel, le vieillard s'écrie : « Moi connu toi lieutenant dans Cayor, toi lieutenant Fra ! » et de fait nous sommes en présence d'un ancien sous officier de spahis, qui s'est battu contre les Maures et les Toucouleurs de Hadj-Omar, du temps du général Faidherbe. Il a reconnu son ancien lieutenant au son de sa voix.

Le colonel très ému embrasse son ancien compagnon d'armes, qui se trouve être le chef du village abandonné et qui a usé de toute son influence, pour empêcher les habitants de se rallier au marabout, malheureusement ils ne l'ont pas écouté et son grand âge seul est cause qu'on ne l'a pas mis à mort.

23 avril. — Nous quittons le campement à deux heures du matin, nous arrivons à huit heures au confluent de la Falémé et du Sénégal. Je me baigne dans la Falémé avec plusieurs de mes camarades, malgré la présence des caïmans.

24 avril. — Séjour aux bords de la Falémé.

25 avril. — Dans la nuit, le commandant Combes a reçu l'ordre de nous faire rejoindre *Bakel.*

L'étape est de 35 kilomètres. — Nous arrivons à midi et demi. On ne peut se faire une idée des souffrances qu'on éprouve à marcher en plein soleil, sous un pareil climat. Un soldat meurt en arrivant à Bakel. On nous fait entrer dans le poste où j'ai le plaisir de m'étendre sur un matelas.

C'est là qu'on nous raconte l'affaire de *Konguel* et du capitaine Joly qui s'est conduit d'une manière admirable, et a montré un si beau sangfroid qu'il n'a même pas tiré son sabre du fourreau.

Voici ce que raconte un certain *Scache*, témoin oculaire de la chose comme clairon de la compagnie des tirailleurs, dont il ne reste plus que quelques survivants.

Il me parle d'abord du Marabout. Mamadou Lamine est plutôt un ambitieux qu'un convaincu. Il est revenu de la Mecque, il y a peu de temps, et il a pensé qu'il y aurait peu à faire pour soulever les populations indigènes contre la domination des Européens. Il a poussé le

cynisme, lors de son passage à nos postes de ravitaillement, jusqu'à demander la ration de pain et de viande qu'on donne aux blancs et qu'on lui a naïvement accordée.

Une fois rentré dans le Boudou, il s'est mis à vendre des grigris qu'il fabriquait lui-même et qui avaient, disait-il, la propriété de protéger les porteurs contre les balles et les obus des chrétiens. C'était stupide, naturellement cela eut beaucoup de succès, et tout en prêchant la guerre sainte, il trouva ainsi un moyen pratique de faire un excellent commerce.

Il est passé à Bakel il y a quelques mois, et fut fort bien reçu dans ce poste qu'il devait assiéger un jour en guise de remerciement.

Le jour de la bataille de *Konguel* s'annonça par une tornade de vent qui dessécha l'atmosphère. Le commandant Houry avait donné l'ordre à la première compagnie de tirailleurs de faire évacuer le village de Konguel situé à 6 kilomètres du fleuve, et, en cas de refus, de contraindre les habitants par la force.

Arrivée à quelque distance du village, la compagnie s'arrêta ; les habitants s'exécutèrent et sortirent en masse de leur village avec leurs bagages sur leur dos et poussant devant eux leur bétail. Postés sur un petit mamelon au pied duquel s'étendait le village, les tirailleurs regardaient le défilé sans se méfier de rien.

La campagne était encadrée par un horizon de collines assez hautes. Tout à coup, cet horizon parut comme hérissé de points noirs, qui grandissaient et s'élargissaient sur le penchant de collines, comme des morceaux d'étoffe noire traînés par des fourmis invisibles. C'était l'armée du marabout !

Un brouhaha immense s'en échappait et les tirailleurs regardaient terrifiés toute cette multitude. Au milieu de cette masse noire se détachaient parfois des cavaliers aux burnous blancs ou rouges comme ceux de nos spahis. Les tirailleurs semblaient surtout impressionnés par la vue d'une bande de cinq à six cents nègres à cheval, exécutant une brillante fantasia.

Le capitaine comprit tout de suite que tout était perdu. Que faire avec cent hommes contre des milliers d'ennemis !

Toutefois, il ne laisse rien paraître de cette conviction et dit aux tirailleurs « N'ayez pas peur : un peu de courage et nous rejoindrons facilement le fort ! » mais se tournant vers les cinq Européens qui étaient avec lui : « Nous sommes perdus, dit-il tout bas, conservez une dernière cartouche pour vous faire sauter au cas où vous seriez pris ! »

Il était beau ainsi, le capitaine, me disait Scache ; ses yeux brillaient comme deux tisons au-dessus de sa belle barbe noire. Il était calme, laissant son sabre au fourreau et son revolver à l'étui !

Le flot noir montait rapidement ; déjà on distinguait les physionomies des hommes de Mamadou.

« En avant, pas gymnastique.... marche ! », commanda le capitaine, et cette poignée d'hommes héroïques s'ébranla sous une grêle de balles et de flèches..........

« Ce qu'a duré la retraite, ajoutait Scache, je n'en sais rien ; je me rappelle très vaguement ce qui s'est passé. Nous sommes rentrés dans le fort suivis de très près par les noirs qui n'osaient pas nous attaquer à l'arme blanche. Ils ne se sont arrêtés qu'à la herse qui s'est abaissée devant eux. »

Bientôt on vit plusieurs milliers de nègres en délire crier et gesticuler au pied du mur, enhardis par l'inaction de la garnison qui n'avait pas encore tiré un coup de canon. On ne trouvait pas la clef de la soute aux poudres ! (1).

Mais tout à coup, une mitraille épouvantable tombe du haut des remparts : les petites pièces de quatre lancent des obus qui éclatent sur le roc, au milieu de cette foule, broient les os, déchirent les chairs, forment une bouillie noire et rouge qui fumait au soleil et du sein de laquelle s'élevaient des cris de douleur et de malédiction.

Ce fut la première fois que les Sarrakollés virent à l'épreuve ce que valaient les grigris du Marabout. Ils se retirèrent abandonnant les cadavres des leurs qu'on jeta au fleuve le soir même.

On fit beaucoup de prisonniers, on en fusilla immédiatement un certain nombre, quant au reste on le mit au carcan.

Et dire que c'est seulement maintenant que nous savons à quoi nous en tenir sur le soulèvement du Bondou. Il paraît qu'on a envoyé en toute hâte un bataillon du 3e infanterie de marine à notre secours ; mais ils arriveront comme les carabiniers d'Offenbach ! S'ils arrivent, encore. Je voudrais bien voir 600 Européens partis de Rochefort et nouvellement débarqués venir à pied de Podor à Bakel ! il n'en arriverait pas cinquante !

---

(1) C'était l'interprète du fort qui, de connivence avec le marabout, avait caché cette clef. Découvert immédiatement, un conseil de guerre le condamna à mort et il fut exécuté le surlendemain.

27 avril. — A dix heures du soir, on commande vingt hommes pris dans la 39e et dans la 41e pour marcher dans l'Ouest ; je suis désigné !

Nous attendons le colonel sur le bord du fleuve. A minuit, il arrive de Senoudébou avec les tirailleurs et repart à une heure du matin.

Quant à nous, nous embarquons dans des chalands ingénieusement blindés par le lieutenant Besançon.

C'est un lieutenant de tirailleurs, un indigène, *Monsieur* Alakhamessa qui nous commande. Nous l'appelons en riant amiral, et il ne s'en formalise pas.

Cet Alakhamessa est pour nous un vrai père de famille : c'est de plus un homme qui, comme on le dit vulgairement, n'a pas froid aux yeux.

A sept heures du matin nous arrivons en face d'un village abandonné où nous nous installons.

28 avril. — A cinq heures du matin nous nous rembarquons et nous descendons le fleuve jusqu'à *Manahel* où nous arrivons à huit heures.

Les habitants ont abandonné leur village et se sont retranchés derrière un gros rocher de la rive droite d'où ils tirent sur nous.

Nous débarquons sous leur feu. Le lieutenant Alakamessa a l'air fort embarrassé, il se demande s'il pourra résister sérieusement avec vingt blancs affaiblis et une quinzaine de noirs. Cependant les Sarrakollès s'avancent avec l'intention évidente de nous rejeter dans le fleuve. Nous chargeons à la baïonnette : les noirs reculent.

Le colonel et ses tirailleurs qui sont dans le voisinage accourent au bruit de la fusillade et arrivent juste au moment où nous nous trouvons cernés. Devant ce renfort les Sarrakollès reculent : tous, nous nous lançons à leur poursuite. Les tirailleurs font le moulinet avec leurs fusils et sont complètement emballés. L'un d'eux me bouscule en passant. Cela me fait oublier que nous sommes en présence de l'ennemi et je réponds par un coup de poing qui n'a pas l'air de lui faire grand mal : « Eh, bitit, me dit-il, toi pas gagner force ». (Eh petit, tu n'as pas de force !). Cette réflexion me blesse dans mon amour-propre, et faisant retour sur moi-même, je me dis que ce n'est pas le moment de donner des coups de poing aux amis, mais bien des coups de baïonnette aux ennemis.

J'ai cru un instant que j'étais perdu. Un Sarrakollé m'a lancé son

javelot qui m'a rasé la tête. Furieux, j'ai sauté sur le noir et je lui ai porté un coup de baïonnette tellement violent que je me suis allongé par terre, m'écorchant coudes et genoux. Mon adversaire en tombant a brisé ma baïonnette que je n'ai pas eu le temps de lui retirer du corps (1).

Mes pieds, que j'ai toujours nus, me font souffrir comme s'ils étaient placés sur du fer rouge. Vers onze heures, n'en pouvant plus, j'essaie de m'asseoir par terre et de tirer dans cette position; mais je ne puis rester deux minutes assis, le sol me brûle horriblement.

L'engagement a duré cinq heures. Il est maintenant une heure de l'après-midi. Nous sommes tous exténués et je lutte contre le sommeil pour écrire ces quelques lignes.

Cinq heures du soir. — J'ai les pieds dans un état épouvantable, je marche à quatre pattes comme un animal. — Nous traversons le fleuve pour nous installer dans les cases de Mohamel. Un tirailleur m'a porté sur son dos.

Nous avons pris environ deux cents femmes que le colonel distribue aux tirailleurs à titre de prise. — Quant à nous, on ne nous donne rien !

29 avril. — A six heures du matin nous embarquons dans les chalands. Nous arrivons à *Diarara* à neuf heures.

Nous nous installons dans les cases du village. Le dessous de mes pieds n'est qu'une grosse ampoule qui me fait horriblement souffrir.

(*A suivre*).

---

(1) On m'a pourtant fait payer cette baïonnette 10 fr. 35. Il est vrai que c'est ma faute. Au lieu de signaler le fait après le combat, je me suis contenté de prendre la baïonnette d'un mort en substituant le tronçon de la mienne dans son fourreau. A St-Louis, pour imputer les dégradations, on s'est basé sur les numéros correspondants des fusils et des baïonnettes, qui chez moi ne correspondaient plus du tout. Voilà pourquoi j'ai dû payer une baïonnette neuve. — Moralité : La dissimulation n'est jamais récompensée.

CORRESPONDANCE

LA FRANCE AU DAHOMEY. — LE TRAITÉ DE WYDAH

Nous avons sous les yeux une correspondance adressée de Kotonou à un membre de notre Société. La personne, qui écrit cette lettre, est à même d'être très exactement renseignée. — Elle connaît très bien le pays : ses conclusions sont désolantes ; notre impartialité nous fait pourtant un devoir d'exposer ici quelques extraits de cette lettre qui intéresseront nos lecteurs.

« ...... On a fait la paix avec le Dahomey, mais à quel prix ! une paix boîteuse, qui durera juste le temps de permettre au roi Behanzin Aïdjéré de se mettre au courant de l'armement moderne et de remplacer ses arbalètes préhistoriques par de bons Remington à répétition. On a grand soin, du reste, de lui fournir un subside annuel de 25,000 francs pour qu'il puisse se payer des fusils. Si j'étais quelqu'un dans le gouvernement, j'aurais proposé qu'au lieu de cet argent on lui donnât des fusils modèle 1874, dont nos arsenaux regorgent ; en même temps qu'une économie sérieuse, ce seraient 25,000 francs qui n'iraient pas au commerce anglais ou allemand. On aurait pu nous épargner un pareil traité, sachant le cas que font des actes diplomatiques les souverains du Dahomey ! »

Tout cela est sévère, mais juste. Notre correspondant continue :

« Jusqu'ici les traités conclus avec le Dahomey assuraient la souveraineté de la France sur Kotonou. L'article 1er du traité de 1868 dit : « le roi de Dahomey déclare céder gratuitement à S. M. l'empereur des Français le territoire de Kotonou avec les droits qui lui appar-

tiennent sur ce territoire, sans aucune exception ni réserve et suivant des limites déterminées. » — Cette clause est confirmée par l'article 7 du traité de 1878 (traité Serval)........ Le traité de Wydah dit simplement : « la France *a le droit d'occuper indéfiniment Kotonou.* » Mais occupation et possession ne sont pas la même chose. Nous ne sommes plus que les locataires de Behanzin, auquel nous payons d'ailleurs un loyer exorbitant........

De Wydah, il n'est point question dans le traité : on n'a pas songé à rappeler les droits séculaires de la France (ils remontent au XIVe siècle !) ; et pourtant ils avaient été confirmés par l'article 9 du traité du 1er juillet 1851, ainsi conçu : « le Dahomey reconnaît à la France la possession du fort de Wydah et d'un territoire de 13 brasses à partir du revers extérieur du fossé d'enceinte. » Le Portugal, qui possède à Wydah un fort exactement dans les mêmes conditions que nous, y entretient des soldats ; on a refusé à nos négociateurs la même faveur pour le nôtre . . . .

En résumé, notre bilan peut s'établir ainsi : nous perdons Wydah, nous lâchons à moitié Kotonou et nous payons une indemnité de guerre à Behanzin, qui ne s'est jamais vu à pareille fête. Un journal anglais de Lagos déclare que nous venons de faire un *fiasco complet.* Ici, on dit partout que *les Français ont demandé pardon aux noirs.*

Ce serait une erreur de croire que tout est fini parce que la paix est signée. Vous pouvez vous attendre à voir les hostilités recommencer bientôt, parce que maintenant on nous méprise. En attendant, on va construire des blokhaus autour de Porto-Novo et dépenser en fortifications le double de l'argent qu'aurait coûté la marche sur Abomey. On y laissera un corps d'occupation considérable, de façon à perdre par la maladie trois fois plus d'hommes que n'en auraient tués les balles des Dahoméens ! »

La lettre se terminait sur ces réflexions judicieuses, quand l'arrivée du courrier a fait reprendre la plume à notre correspondant. Les journaux lui ont fait connaître certains propos tenus par M. Siciliano, qui a joué un rôle pour la signature du traité. Aussitôt il met en post-scriptum : « M. Siciliano prétend que le *parti militaire* poussait à la guerre. Je voudrais bien savoir ce qu'il entend par le parti militaire. S'il a voulu par là désigner les négociants établis sur la côte, les administrateurs, les *missionnaires*, en un mot, tous les Européens

qui représentent la France dans ces régions, il est dans le vrai. Tous les Français d'ici, sans exception, réclamaient une action militaire énergique contre le Dahomey, *parce que seule elle pouvait leur donner la sécurité dans l'avenir.* »

Nous ne ferons suivre cette lettre d'aucun commentaire, elle est assez éloquente par elle-même. Elle vient comme preuve à l'appui de ce qu'avançait tout récemment notre ami Guillot dans sa magistrale conférence sur le partage de l'Afrique. Nous compromettons par faiblesse la belle situation que nous y possédons. Nous cédons trop à une pression irraisonnée de l'opinion publique mal éclairée. Notre devoir est de faire l'éducation populaire, de dissiper les préjugés et de rendre par là la tâche plus facile à nos gouvernants le jour où les prévisions un peu pessimistes de notre correspondant se réaliseront, et où Behanzin oubliera qu'il est le pensionné, c'est-à-dire le serviteur de la France.

N. D. L. R.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Excursion des 11 et 12 Août 1890.

Chantilly.

Directeur : M. O. Godin.

Le 12 Août au matin, sous la direction de M. Godin, nous quittons Amiens, notre première étape, pour aller visiter Chantilly et ses environs.

Nous descendons à la petite station de Coye-Orry, où nous attend un garde que l'intendant du duc d'Aumale, averti de notre arrivée, nous a gracieusement envoyé. Ce forestier se met à notre disposition, et nous nous dirigeons, sous sa conduite, vers le village de Coye, en longeant la forêt du même nom, qui est située au sud de la forêt de Chantilly.

Le ciel, d'abord un peu menaçant, s'est subitement rasséréné. Il fait une température douce, un peu fraîche, mais tout à fait propice à la marche. La route, toute blanche, serpente gaîment entre des bordures de jeunes charmes et de noisetiers. A notre droite, la forêt gravit une pente très douce jusqu'à la ligne du chemin de fer ; à gauche, le terrain s'infléchit, parsemé de quelques bouquets d'arbres formant lisière, et dont nos regards frisent horizontalement les cîmes argentées. D'un certain endroit, nous pouvons embrasser tout le paysage ; à l'Est, des bois ; à l'Ouest et au Nord, une vallée qu'arrose en demi-cercle le cours de la Thève, puis une ligne bleuâtre de hauteurs fermant l'horizon. Les mouvements du sol en sont doux plutôt que précipités, et présentent les vallonnements d'un parc.

La route redescend en ligne droite, bordée de gracieuses villas, dont les propriétaires sont pour la plupart des Parisiens qui y viennent occuper les loisirs de la belle saison. La terre y est à bon marché, nous dit notre guide, et le duc d'Aumale, à qui le pays de Coye appartient, en vend chaque année quelques parcelles, pour se réserver le domaine de Chantilly proprement dit.

Le village de Coye, où nous arrivons, est bâti tout en pierre de Creil, d'une monotonie de blancheur qui doit être fatigante aux yeux par les jours de grand soleil et de poussière. L'industrie du pays est celle de la toile peinte. On y fait aussi un important commerce de bois.

Nous avons le plaisir d'y admirer par hasard, au détour d'une rue, une meute de cent trente chiens accouplés, — chiens du sanglier et chiens du cerf, — gardés par un valet de pied. Tous ces chiens sont trapus et vigoureux, et tous présentent le même pelage crême tacheté de noir et de feu. Ils sont au repos, et nous regardent avec des yeux qui luisent, tandis que leur langue rose, tirée hors de la gueule, accuse leur essoufflement. Il y aurait là un curieux tableau à faire pour un peintre animalier.

Nous arrivons bientôt au gigantesque viaduc, l'œuvre d'art la plus remarquable de la ligne du Nord. Ce pont, établi sur quatorze piliers massifs, franchit à 42 mètres d'altitude la vallée de la Thève. On conçoit qu'une masse aussi imposante puisse donner le vertige au plus aguerri. Néanmoins un soldat du génie osa, il y a quelques années, en se cramponnant à la saillie des pierres, escalader le viaduc à la seule force du poignet. Ce tour de force est resté légendaire dans le pays.

A deux cents mètres du viaduc s'élève le château de la Reine Blanche, ou Loge de Viarmes, joli rendez-vous de chasse mi-gothique, mi-Renaissance, établi sur l'emplacement d'un petit manoir qui avait appartenu à Blanche de Navarre, femme de Philippe de Valois.

Autour de ce manoir règnent quatre balcons, d'où l'on admire un décor ravissant : à l'Est, devant la façade principale, l'étang de la Reine Blanche avec sa coquette maison des gardes et son eau limpide où des cygnes vont et viennent ; au Sud, la forêt de Coye, avec ses belles futaies de hêtres et de chênes ; au Nord, la forêt de Chantilly ; à l'Ouest enfin, un petit parc ombragé où bruit une cascade, et, au-delà, dressant dans l'air son tablier gigantesque tandis que ses arches disparaissent à demi dans le feuillage, le viaduc sur lequel passent avec fracas les trains de chemin de fer. Heureusement, *ceci* n'a pas encore tué *cela*, et bien des touristes pourront encore visiter le poétique château de la Reine Blanche en attendant que l'œuvre de nos ingénieurs devienne à son tour poétique comme souvenir du passé.

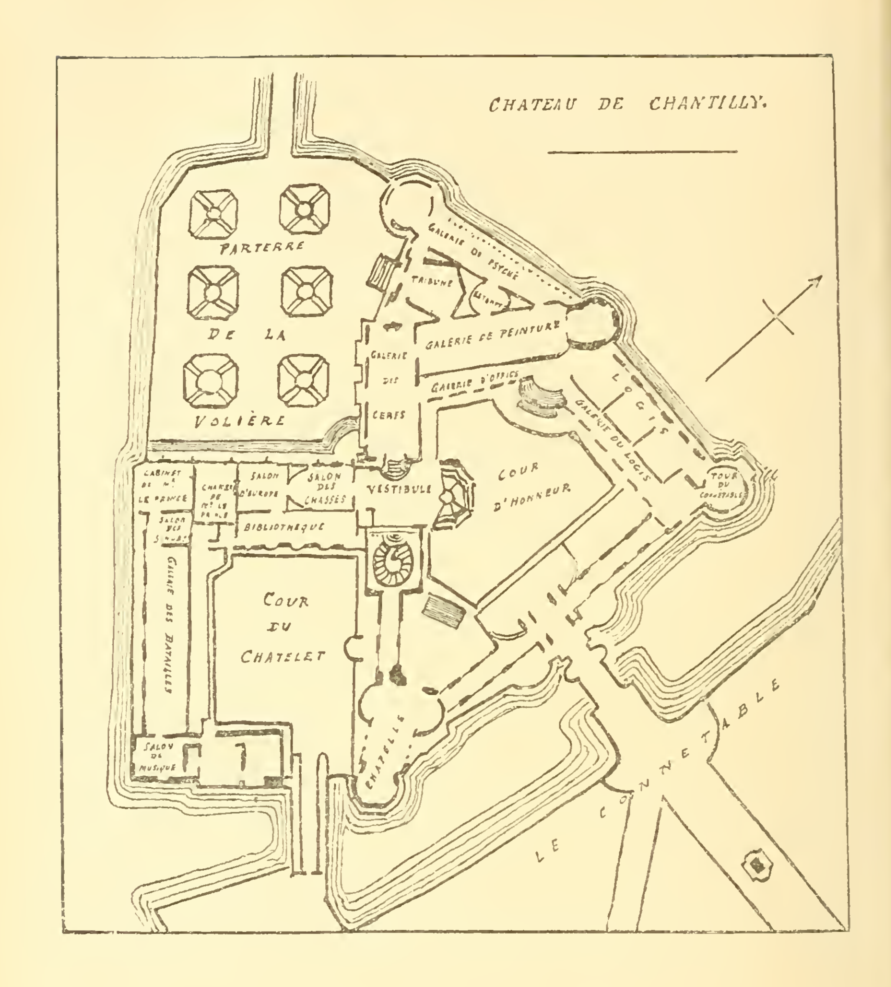
L'étang de la Reine Blanche fait partie des étangs de Commelle, que nous longeons. Qu'on se figure quatre nappes d'eau sinueuses, très allongées, séparées par une mince bande de terrain. Leurs bords garnis de talus et ombragés de hêtres, avec leurs courbes gracieuses et leurs jeux tendres de lumière, rappellent un peu ces bords de l'Oise si souvent dépeints par nos paysagistes.

Nous traversons les étangs pour entrer dans la forêt de Chantilly, qui occupe la plus grande partie du domaine (2,450 hectares). Elle se relie, à l'Ouest, avec la forêt du Lys et le bois des Aigles ; à l'Est, avec la forêt de Pontarmé ; au Nord, entre Chantilly et Creil, une longue plaine la sépare des bois de St-Maximin, de la Pommeraie et du Lieutenant. Elle s'étend sur un sol sablonneux mêlé d'argile ; de longues routes régulières et des allées ou *layons* la traversent en divers sens. La plus belle de ces allées est celle dite du Connétable, qui est située en face même du château. Elle sert principalement à l'entraînement des chevaux de course, et la terre en est deux fois par an retournée à la herse.

Cette forêt, célèbre par les chasses princières qui y eurent lieu au temps où Condé et Louis XIV y couraient le cerf au clair de lune, demeura l'apanage des Bourbons jusqu'à la Révolution, puis fut donnée à la reine Hortense pendant l'Empire. Elle est aujourd'hui exploitée par les charbonniers et les marchands de bois, et le droit de chasse est loué à une Société dite Société des chasseurs de Chantilly.

La route que nous suivons, et qui mène au Poteau de la Table, y est admirablement entretenue. Cà et là, des rangées de tilleuls ébranchés avec un soin presque minutieux alignent sur notre route leurs feuillages chatoyants de moires lumineuses comme des draperies qu'on secouerait dans l'air. A notre gauche, nous voyons monter la fumée bleue des charbonnières. Au milieu de grands espaces dénudés, des amas de bois recouverts d'herbe sèche se consument, exhalant par mille issues cette fumée âcre qui rampe et tournoie avec le vent.

Nous arrivons ainsi au carrefour fameux du Poteau de la Table, d'où rayonnent douze allées magnifiques. C'est en cet endroit que le grand Condé et sa suite venaient autrefois se reposer des fatigues de la chasse. Au milieu se dresse une table en pierre, d'une circonférence de 8 mètres, et d'une épaisseur de 10 centimètres, autour de laquelle les chasseurs prenaient place On y banquetait sous une tente improvisée



CHATEAU DE CHANTILLY.

Plan d'ensemble du rez-de-chaussée et premier étage du Châtelet.

(D'après une gravure de *L'Art*.)

tandis que les chiens se disputaient la curée. Un morceau de cette table fut brisé et emporté il y a trois ans par une main inconnue ; je veux croire que cet acte de vandalisme doit être imputé à quelque collectionneur désireux de s'approprier une pièce rare, et sans doute à un de ces fils d'Albion comme on en rencontre fréquemment dans le pays : on sait que ces insulaires sont capables de tous les exploits. Quoi qu'il en soit, nous n'y avons point vu d'Anglais, mais, sous ces ombrages témoins des fastes cynégétiques du grand siècle, sur cette table même où le Roi Soleil avait pu prendre place, un charmant espiègle aux cheveux blonds, au babil parisien, couché à la renverse et jouant avec l'ombrelle de sa mère qui riait en le regardant, tandis qu'une brune jeune fille élancée, sortie d'une estampe du seizième siècle, demeurait un peu à l'écart, toute droite dans une robe de satin bleu, et tenant en laisse un grand lévrier. Nous nous arrachons à regret à la contemplation de ce gracieux tableau, mais il nous faut reprendre le chemin de Chantilly.

Château de Chantilly. — Le domaine de Chantilly est un des plus grands et des plus riches qui soient en France : bien qu'il n'ait pas été bâti ou possédé par des rois, on peut sans exagération le comparer à Versailles lui-même dont il rappelle la magnificence.

Au milieu des marécages que traversaient les eaux de la Nonette, sur un rocher de forme triangulaire, s'élevait au XIII[e] siècle une tour féodale appartenant à un seigneur de la cour des comtes de Senlis, Guillaume Boutillier. Convertie par ses successeurs en château-fort, elle passa ensuite aux mains des familles de Laval et d'Orgemont, subit maintes fois les assauts des Bourguignons et des Anglais, qui l'occupèrent, et finalement fut cédée à Jean de Montmorency, par le mariage de ce seigneur avec Marguerite d'Orgemont.

Anne de Montmorency, ce type de capitaine d'aventures au XVI[e] siècle, âme simple et rude, généreuse et brutale, avait rapporté de ses campagnes d'Italie le goût instinctif des arts. Il résolut de faire de Chantilly,où il était né, une somptueuse demeure digne du rang de celui qui devait l'habiter. Il appela auprès de lui un architecte de génie, Jean Bullant, à qui il confia la reconstruction du château. Contraint de s'enfermer dans le périmètre triangulaire du rocher, Bullant conserva à l'extérieur de l'édifice son caractère d'habitation fortifiée, tout en donnant à l'intérieur le cachet de la nouvelle architecture. Mais le connétable avait une famille nombreuse, une maison militaire considérable, et l'ancien château pouvait à peine y suffire. L'architecte, jetant un pont entre le rocher et une île voisine, située en contre-bas, éleva sur cette île un bâtiment annexe qui reçut le nom de Châtelet et fut réuni par un pont-levis aux constructions primitives. Ce corps d'habitation est resté le séjour préféré des possesseurs successifs de Chantilly.

Pendant toute la durée du XVI[e] siècle, Chantilly reçut la visite de plusieurs personnages royaux. Après Charles-Quint, le dauphin de France, qui devait être plus tard Henri II, y vint plus d'une fois, en secret, prendre les conseils du Connétable. On sait que ce dernier favorisa un peu trop complaisamment, dans son propre domaine, les amours de Henri II avec Diane de Poitiers. Charles IX, François II, Henri III et Henri IV, y reçurent l'hospitalité de ses descendants. Mais en 1632, le dernier duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, vaincu dans sa rebellion contre Richelieu, fut jugé et décapité à Toulouse. Le domaine, confisqué un moment, passa à Charlotte de Montmorency, femme de Henri de Condé.

Ainsi transmis à la famille des Condé, le château de Chantilly connut avec eux une époque de luxe inouï, presque royal. Le vainqueur de Rocroy, retiré à Chan-

tilly en 1660, après ses aventures de la Fronde, recommença les prodigalités du grand Connétable. Les bâtiments du château subirent un nouveau remaniement. Le Nôtre, appelé par le prince, transforma la terrasse, traça le vaste parterre orné de pièces d'eau, et fit de cette magnifique résidence comme le prototype de Versailles. En effet, on oublie trop souvent que la construction de Chantilly est antérieure à celle de Versailles, et que c'est Chantilly qui a donné au grand roi l'idée d'appeler Le Nôtre pour dessiner ses jardins. »

En 1671, le château reçut la visite de Louis XIV, réconcilié avec l'ancien rebelle qu'il avait longtemps suspecté. La fête fut digne de l'un et de l'autre. Elle est restée fameuse surtout par les prodigalités incroyables dont elle fut l'occasion et par la mort du cuisinier Vatel, racontée par Madame de Sévigné dans une lettre à sa fille, le 26 avril 1671.

Louis XIV, ravi de ce séjour, demanda au prince de lui céder Chantilly, le laissant maître d'en fixer le prix : « Il est à Votre Majesté, dit Condé, pour le prix qu'elle déterminera elle-même ; je ne lui demande qu'une grâce, c'est de m'en faire le concierge. » — « Je vous entends, mon cousin, répliqua le roi : Chantilly ne sera jamais à moi. »

Condé tenait à Chantilly une véritable cour de beaux esprits, parmi lesquels Boileau, Racine, Bossuet et La Bruyère. qui y écrivit son livre des *Caractères.* » On voyait, dit Bossuet dans son *Oraison funèbre.* le Grand Condé à Chantilly comme à la tête de ses armées, toujours grand dans l'action et dans le repos. On le voyait s'entretenir avec ses amis, dans ces superbes allées, au bruit de ces eaux jaillissantes qui ne se taisaient ni jour ni nuit. »

Son fils, Henri-Jules, continua les mêmes traditions de magnificence à l'occasion de la visite que lui fit le roi en 1698. Mais c'est son petit-fils, Louis-Henri de Bourbon, qui dépensa pour Chantilly les sommes les plus énormes. Il s'était d'ailleurs considérablement enrichi en s'associant aux combinaisons financières de Law. De cette époque date la construction des fameuses écuries. Disgrâcié par Louis XV dont il avait été le ministre, il vécut en exil à Chantilly.

Sous la Terreur, nouvelle transformation du château : on le détruisit de fond en comble. Les collections furent dispersées, la statue du Connétable sur le terre-plein brisée, le musée des armures fut pillé. Quant au Châtelet, il échappa heureusement à la ruine, grâce au ministre de la guerre, qui eut l'idée de le réclamer pour le faire servir au logement des troupes de cavalerie. C'est dans un état de complet délabrement qu'il fut rendu, en 1815, à la famille de ses anciens possesseurs. Lorsque, à cette époque, le czar Alexandre y vint rendre visite au prince de Condé, l'eau du ciel pénétra à travers la galerie ; il fallut apporter des parapluies pour se mettre à couvert.

Le dernier des Condé mourut en 1830, laissant à son neveu, le duc d'Aumale, le château à peine reconstruit. C'est à ce prince que revinrent la tâche et l'honneur de rendre à Chantilly sa splendeur primitive, mais les événements de 1848 et aussi la perte successive de ses quatre enfants, ajournèrent la réalisation de ses projets. Ses biens furent confisqués en 1852 et le domaine fut adjugé pour onze millions à des banquiers anglais. Il ne fut rendu au possesseur légitime qu'en 1872 par un décret de l'Assemblée nationale. Depuis, le duc a consacré une partie de son immense fortune à accomplir l'œuvre si longtemps rêvée. M. Daumet, l'architecte de talent à qui fut confiée la restauration du château, eut à se servir des anciennes fondations pour élever sur ce plan forcément irrégulier un monument nouveau, qui, tout en rappelant à l'extérieur les magnificences de la demeure des Condé, fût approprié aux collections immenses qu'il devait recevoir. En 1886, le duc d'Aumale

assura à l'Institut, c'est-à-dire à la France, la possession future du domaine de Chantilly, y compris toutes les richesses artistiques que contenait le château.

Plaçons-nous maintenant devant la façade principale du château. Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est moins le caractère grandiose de l'édifice que son cachet d'élégance et de distinction. L'imprévu, la variété pittoresque des détails en rachètent heureusement le manque de symétrie.

Au centre de la façade se trouve le portique d'entrée, relié par une galerie à jour au reste du bâtiment ; à droite, une tour d'angle massive à coupole, derrière laquelle on voit se profiler deux rotondes semblables dominant la façade Nord ; à gauche, les murailles élancées et la flèche de la chapelle, charmant édifice couronné de fines plomberies dorées et d'une statue de saint Louis ; enfin, plus à gauche encore, rompant l'alignement, la façade en retrait du Châtelet, tel qu'il a été construit par Jean Bullant, avec ses hautes colonnes centrales formant portique et sa toiture accidentée.

La plate-forme où nous nous trouvons, dite *Terrasse du Connétable*, est elle-même d'un aspect monumental. On y accède par deux rampes en pente douce. Au milieu se dresse la statue d'Anne de Montmorency, par Paul Dubois. Le vieux capitaine est représenté fièrement campé sur son cheval, regardant le château, et levant en main son épée nue, dont la lame épaisse et large montre que ce n'est pas une arme ordinaire, mais bien l'insigne de la charge de connétable.

Quittons maintenant cette terrasse et franchissons le large fossé qui nous sépare du château. Voici la grande porte d'entrée. Elle est surmontée d'un dôme orné d'écussons, de vases et de lions sculptés. Nous traversons une galerie pavée de mosaïques et pénétrons dans la cour d'honneur. A gauche, un petit bâtiment arrondi avec baies cintrées forme un avant-corps en saillie sur cette cour. Il donne accès, à l'intérieur, sur un vestibule de vastes dimensions. Si nous nous arrêtons dans son axe, nous avons devant nous le Châtelet, dont le premier étage se trouve à notre niveau actuel ; à droite, s'ouvre la *Galerie des Cerfs* ; à gauche, plonge un grand escalier de forme elliptique, dont la rampe en cuivre et en fer forgé, due au marteau des frères Moreau, est un chef-d'œuvre de ferronnerie moderne. Cet escalier d'honneur est orné de statues mythologiques, par Chapu ; dans les murs sont encastrés de magnifiques tableaux de faïence, spécimens anciens de la fabrique rouennaise. Le plafond est orné de médaillons et de sculptures dans le goût de la Renaissance.

Si, au lieu de descendre cet escalier, nous le contournons à droite ou à gauche, nous arrivons à la chapelle, qui forme l'angle Sud du bâtiment. Cette chapelle renferme à elle seule des richesses inestimables. On y peut admirer les magnifiques verrières qui ornaient autrefois le château d'Écouen, et qui présentent les portraits historiques de toute la famille des Montmorency. A droite et à gauche, se remarquent les fameuses boiseries d'Écouen, délicatement ouvrées comme une dentelle. Voici enfin le merveilleux autel sculpté par Jean Goujon d'après la composition de Bullant. C'est un véritable édifice, d'aspect oblong et rectangulaire, mais la simplicité de ses formes n'en diminue en rien l'élégance. Deux tympans carrés y montrent en bas-reliefs saint Jean et saint Luc, assis de profil parmi des nuées, l'un lisant, l'autre gravant des caractères sur une table de marbre. Sur les flancs de l'autel, les deux autres évangélistes, saint Marc et saint Mathieu.

Dans trois autres tympans placés au devant de l'autel, alternant avec saint Jean et saint Luc, on remarque trois femmes debout : la Charité, la Religion et la Foi. Comme sujet central, le bas-relief tout biblique du sacrifice d'Abraham. Abraham, sur le point de frapper son fils se retourne à l'appel de l'ange dont on aperçoit à gauche le buste émergeant d'un nuage.

Dans le chevet circulaire de la chapelle se trouve le monument funèbre de l'un des princes de Condé. Il est orné de bas-reliefs en marbre dus au sculpteur Sarrazin.

Un cippe placé en son milieu, entre deux figures de bronze, renferme les urnes où furent déposés les cœurs des princes de Bourbon, profanées par la Révolution, et retrouvées dans le cimetière de la localité.

Si, en regagnant le grand escalier, nous continuons à nous diriger droit devant nous, nous pénétrons, par un gracieux perron surélevé de quelques marches, dans la *Galerie des Cerfs*. Cette salle est tendue de tapisserie des Gobelins qui reproduisent la série des chasses de l'empereur Maximilien, et auxquelles le comte de Toulouse fit remettre de superbes bordures à ses armes. Le plafond y est orné de riches caissons armoriés. Au-dessus de la porte d'entrée est suspendue la tribune des musiciens, élégante corbeille de pierre sculptée. Çà et là, des mains de bronze en guise de torchères semblent sortir de la boiserie, tenant de longs cierges enfermés dans leurs gaînes de cuivre. Au bout de cette galerie se remarque une cheminée en marbre blanc, avec panneau décoratif représentant l'*Apparition de saint Hubert*, par Baudry. J'avoue que l'effet de cette peinture généralement admirée a été pour nous une déception. La composition en est confuse (c'est un défaut qu'on peut souvent reprocher à Baudry : je n'en citerai comme preuve que son tableau connu à Lille : *Le Supplice d'une Vestale*). Les tons en sont criards et déplaisants à l'œil. De loin, les dessins de ce panneau disparaissent noyés dans un tohu-bohu de couleurs qui lui donnent à peu près l'aspect d'une mosaïque. Quel contraste avec les tons fondus et harmonieux de ces belles tapisseries qui l'avoisinent !

De la *Galerie des Cerfs* nous passons, à droite, dans la *Galerie des Tableaux*. C'est là que le duc d'Aumale, avec le goût sûr et prudent du véritable amateur, a accumulé patiemment, d'année en année, une quantité de chefs-d'œuvre qui font de sa collection une des plus précieuses et des plus instructives qui soient.

Parmi tant de toiles remarquables, citons une toile de Boilly, le peintre aux qualités si françaises à qui nous devons la série de portraits qui ornent une des salles de notre musée (une réunion chez Houdon). Le tableau représente des *Joueurs de cartes dans un café*. Il paraît qu'en 1848 un visiteur anonyme, tenté par le fini de ces personnages, en découpa quelques-uns dans la toile et les emporta. Les morceaux furent retrouvés plus tard et rendus au duc d'Aumale, qui les fit recoudre au tabeau.

Cette salle donne accès dans une rotonde terminale à laquelle on accède par un petit parvis surélevé de quelques marches, et orné de riches colonnes en marbre polychrôme. Aux murs de cette rotonde s'enlèvent des génies ailés, dus au talent de Baudry. C'est le même artiste qui exécuta, pour en orner le plafond de la coupole, le merveilleux Enlèvement de Psyché qui fut sa dernière œuvre, car il mourut peu après, ayant eu à peine la force d'y ajouter sa signature.

Laissons, bien qu'à regret, fuir aux bras de Mercure la charmante Psyché et reprenons la suite de nos perquisitions.

En continuant vers la droite, nous arrivons dans un corps de bâtiment qu'on appelle le Logis. C'est la partie réservée à l'habitation du duc. Elle offre une suite de pièces assez simples, provisoirement dégarnies de leurs meubles, mais qui sont, comme la galerie principale, ornées de tableaux importants, anciens ou modernes. Les tentures de velours bleu qui tapissent les murailles ajoutent à l'effet de ces peintures dont elles font à merveille ressortir l'encadrement.

Dans la tourelle Nord, située à l'extrémité du Logis, nous remarquons un certain nombre de dessins reproduisant des tableaux connus. Il faut signaler, entre autres, la célèbre *Prise de la Smala*, d'Horace Vernet, dont le tableau original se rouve au Musée de Versailles.

Revenons sur nos pas et traversons de nouveau la rotonde qui fait suite à la galerie de tableaux, pour entrer dans la galerie de Psyché. Là, un objet frappe notre attention : c'est le buste de Henri IV, en cire colorée, d'après un moulage pris sur

nature quelques instants après sa mort. Les traits en sont calmes et reposés comme à l'ordinaire. Ce n'est pas le visage angoissé d'un agonisant, encore moins la physionomie fine, narquoise et un peu fanfaronne du roi gascon, tel qu'on s'est plu à le représenter : les joues en sont épaisses et un peu bouffies, le nez gros, la barbe inculte, la cravate négligemment nouée autour du cou ; la patte d'oie est fortement accusée et des rides profondes sillonnent ce front déjà vieilli. Mais cette exactitude, cette sincérité de l'œuvre nous rend d'autant plus vivante la figure que nous avons sous les yeux. Il semble que ce buste va s'animer et parler, tant la réalité en est saisissante, et la matière même dont l'artiste s'est servi pour le représenter ajoute encore à l'illusion. Ce n'est plus la blanche et froide immobilité du marbre ; c'est une matière souple, chaude, colorée, expressive comme la vie elle-même.

C'est dans la même galerie que se trouvent les quarante verrières représentant l'histoire de Psyché, œuvres merveilleuses attribuées à Bernard Palissy et que le Connétable fit exécuter pour son château d'Écouen sur des dessins de l'école de Raphaël Une légende écrite en vers français du XVI[e] siècle sous chaque vitrail en explique le sujet. Ces verrières sont les plus parfaites qu'aient produites la Renaissance, et les dernières manifestations véritablement artistiques d'une forme de décoration dont la gloire appartenait toute entière à notre pays.

Nous pénétrons dans une petite salle placée à gauche, qu'on nomme la Tribune. C'est là que M. le duc d'Aumale a placé les principaux chefs-d'œuvre anciens de son Musée de peinture. Les deux perles de cette tribune sont la *Vierge d'Orléans*, de Raphaël, et les *Trois Grâces*, du même peintre.

Dans la rotonde située à l'Ouest, dite Tour du Trésor, se trouvent placés sous des vitrines un grand nombre de bronzes, gemmes, bijoux, pièces d'armurerie antiques, plats de vieux Saxe et de vieux Sèvres, etc.

Si maintenant, revenant par la Galerie des Cerfs jusqu'au grand vestibule d'entrée, nous nous dirigeons vers la gauche, c'est-à-dire dans la partie occupée par le premier étage du Châtelet, nous trouvons une suite de pièces qui formaient autrefois l'habitation privée des princes de Condé. La décoration blanc et or de ces appartements a quelque chose de particulièrement riche, mais de fatigant pour les yeux.

Voici d'abord le *Salon des Chasses*, où nous remarquons quelques vieux meubles; l'un d'eux, qui nous offre un curieux et naïf spécimen de marqueterie ancienne, porte la mention gravée : Offert par le roi de Suède, Gustave III, à Louis-Henri de Bourbon.

Dans le *Salon d'Europe*, qui fait suite, se remarquent quelques trophées d'armes et drapeaux ayant appartenu aux Condé. Viennent ensuite la *Chambre de Monsieur le Prince* et le Cabinet de Monsieur le Prince, avec leurs meubles luxueux en soie blanche brochée de marguerites, ou en soie rose pâle brochée de roses. Ces appartements prennent jour sur le parterre de la volière ; ceux qui suivent, c'est-à-dire le Cabinet des Singes et la Galerie des Batailles, donnent vue sur la Nonette.

Le *Cabinet des Singes* est un charmant boudoir Louis XV meublé à la mode du temps : écran doré en miniature, chaises, guéridon, canapé en soie blanche, tout y semble amignoté à dessein et fait pour quelque dînette de petites filles. C'est là que se tenait de préférence M[me] de Prie, maîtresse de Louis-Henri de Bourbon. Mais ce qui fait surtout le cachet de ce boudoir, unique en son genre, ce sont les peintures qui en ornent les murailles. Ces peintures sont dues, selon les uns, à Claude Gillot, et suivant les autres, à Watteau lui-même. Qu'on se représente à droite, à gauche, sur tous les panneaux des murailles, des singes et des guenons habillés en marquis et en marquises, saluant, minaudant, jouant, s'éventant, lisant, dansant le menuet ou râclant du violon, bref, mimant avec un sérieux grotesque et

une fantaisie inépuisable toute la société galante de cette époque. Dans l'un des deux panneaux voisins de la fenêtre, un singe couronné qui n'est autre que le roi Louis XV lui-même, accueille du haut de son trône les révérences bouffonnes de ses sujets à museau camus ; dans l'autre, une guenon de haute volée (Mme de Pompadour) fait les yeux doux à deux jeunes Chinois qui chantent en s'accompagnant du tambourin, car mandarins, poupées chinoises, chats et chiens savants, oiseaux-mouches, scarabées, papillons, fleurs, rubans, réseaux, musettes, écharpes et lambrequins, il y a de tout dans cette inépuisable fantasmagorie d'un pinceau alerte, spirituel et capricieux.

Vient ensuite la longue *Galerie des Batailles*, destinée à consacrer la gloire du plus célèbre des Condé. Sur les murs, des tableaux de Le Comte, d'après Van der Meulen, représentent les différents combats auxquels prit part le grand capitaine. Un cartouche explicatif porte en regard l'indication de chaque sujet. Au-dessus de la cheminée ont été réunis les trophées d'armes, guidons et drapeaux pris aux Espagnols par le vainqueur de Rocroy. Au bas se trouve un médaillon en bronze doré, œuvre de Coysevox, qui offre en saillie le profil bourbonien, sec et impérieux du prince, avec ce regard d'aigle dont parle Bossuet. Les bustes de Turenne et de Condé, dus également au sculpteur Coysevox, ornent la cheminée à droite et à gauche.

Quant au *Salon de Musique*, qui forme l'extrémité sud du bâtiment, il ne présente rien de remarquable.

Enfin, une dernière grande salle donne accès sur l'escalier, parallèlement à la Galerie des Chasses : c'est la Bibliothèque, longue pièce garnie à deux ou trois mètres de hauteur d'une rampe semi-circulaire et prenant jour sur la cour du Châtelet. Cette bibliothèque est sans contredit la plus riche et la plus curieuse qui appartienne en France à un particulier.

Nous pouvons redescendre l'escalier d'honneur qui nous conduit dans la cour du Châtelet, ornée d'une fontaine à personnages mythologiques. De là, une passerelle nous permet de sortir du château et de rentrer dans le parc.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les jardins qui avoisinent cette demeure seigneuriale, bien qu'ils aient perdu aujourd'hui un peu de cette richesse architecturale qui les caractérisait à l'époque du grand Condé. On y accède par de vastes escaliers analogues à ceux de Versailles, et qui sont décorés en contre-bas de statues en pierre très anciennes, délabrées et rongées de moisissures. Devant nous s'étend, avec sa nappe d'eau centrale, le *Grand Parterre* bordé de deux allées de platanes, continué lui-même au Nord par l'immense *Parc d'Apremont*. Autour de ce bassin se trouvent, outre la statue de Condé, les statues de Le Nôtre, Molière, Bossuet et La Bruyère, qui furent autrefois les familiers du château. A droite, se trouvent le *Hameau*, dans une île accessible par deux passerelles, groupe de maisonnettes rustiques dans le genre du Petit Trianon, et le beau *Parc de Sylvie* aux vastes allées silencieuses où des paons étalent orgueilleusement leurs queues éblouissantes. A gauche, le *Jardin anglais* avec ses fraîches verdures coupées d'eaux vives. N'oublions pas de signaler, comme une des curiosités du Parc de Chantilly, les carpes centenaires, dit-on, dont on y voit les écailles frémir et s'argenter au soleil. On peut, à peu de frais et moyennant quelques morceaux de pain, se donner le spectacle de leurs sauts et de leurs luttes pour s'emparer de la proie qu'on leur jette.

Enfin, à gauche encore et touchant le bourg de Chantilly, se dressent les écuries monumentales créées il y a un siècle par Louis-Henri de Bourbon.

Ces magnifiques écuries, qu'un historien a qualifiées de huitième merveille du monde, sont construites en façade sur le champ de courses. Elles offrent de ce côté un pavillon central surmonté d'une coupole et orné d'un fronton avec bas-relief. La

façade Nord-Ouest est également décorée, au-dessus des portes, de bas-reliefs qui représentent assez grossièrement, l'un des chevaux cabrés, l'autre une chasse au sanglier. L'intérieur en est véritablement grandiose, et 170 chevaux peuvent tenir à l'aise dans cet édifice, qui a presque la hauteur d'une nef de cathédrale.

On sait la célébrité des courses de Chantilly, fondées en 1834 par le duc d'Orléans, et qui ont en France une importance égale à celles de Newmarket en Angleterre. Elles ont lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Quant au bourg de Chantilly, qui est situé à un demi-kilomètre vers le Nord, il forme un groupe assez pittoresque de maisons échelonnées depuis le château jusqu'à la gare, et dominé de toutes parts par des bois. Il se composa uniquement, pendant des siècles, des dépendances du château. A la fin du XVIIe siècle, Chantilly ne comptait guère qu'une vingtaine de feux. Il renferme aujourd'hui près de trois mille habitants. Il dut à la libéralité des princes de Condé plusieurs établissements publics, comme l'Hospice auquel est resté attaché le nom du grand Condé.

Chantilly compta à diverses époques d'importantes industries, notamment des fabriques de blondes, d'indiennes, de boutons, d'aiguilles et de dentelles. Les dentelles de soie noire de Chantilly étaient en effet fameuses autrefois ; bien que cette industrie ait à souffrir aujourd'hui de la concurrence étrangère, concurrence rendue plus terrible par la substitution de moyens mécaniques à la main-d'œuvre individuelle, quelques fabriques de dentelles continuent néanmoins d'exister à Chantilly.

Le nombreux personnel des diverses écuries établies dans la ville et aux environs forme une partie tout à fait caractéristique de la population de Chantilly. D'ailleurs, la plupart des constructions de plaisance y sont plus voisines du cottage anglais que du chalet suisse, comme si la présence de chevaux pur sang devait fatalement amener en France l'anglomanie sous toutes ses formes. La langue anglaise elle-même y domine. C'est ainsi qu'il nous a été donné d'entendre, au milieu d'une rue, deux palefreniers s'apostropher dans cet idiôme sélect, mais barbare. Les mots *English spoken* s'étalent aux vitrines bien achalandées, et il n'est pas jusqu'au plus mince Figaro de l'endroit, visité par la clientèle des *horse-keepers*, qui n'affiche sur sa porte ces mots énigmatiques : *Hair dressing and good shaving.* Enfin, l'hôtel où nous avons dîné s'appelait Hôtel de France et d'Angleterre.

Je ne veux pas terminer ce compte-rendu sans adresser, en notre nom et au nom de la Société de Géographie nos remercîments à M. Aubert, l'intendant du domaine de Chantilly, qui a bien voulu faire ouvrir aux excursionnistes lillois les portes du château, après nous avoir gracieusement pourvus d'un guide pour le parcours de la forêt. Remercions également M. Godin, qui a entrepris et mené à bonne fin la tâche ingrate de diriger cette excursion. Mais saluons surtout le glorieux possesseur de cet admirable domaine de Chantilly, qui, en recueillant pour son pays tant de merveilleux chefs-d'œuvre, nous a permis, nous simples voyageurs de passage, de puiser pleinement à la source des plus profondes et des plus nobles jouissances : L'Art.

G. HOUBRON.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN NOVEMBRE

La Société de Géographie de Lille n'a eu qu'une conférence dans le courant du mois, mais la qualité remplace ici la quantité. M. Salone, membre correspondant de la Société, professeur agrégé au lycée d'Orléans, a obtenu un grand et légitime succès le 16 novembre, en parlant des Français à Madagascar, devant un auditoire d'élite qui tenait à grand'peine dans la salle des concerts du Conservatoire, mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité.

Avant la cérémonie, tout en souhaitant la bienvenue au sympathique conférencier, le Président, M. Crepy, a exprimé toute sa gratitude à la Municipalité pour l'empressement qu'elle met à nous aider dans le temps d'épreuves que nous traversons.

A Roubaix, deux conférences.

La première, le samedi 15 novembre, a été inaugurée par un remarquable discours du Président, M. Bossut, qui a proclamé ensuite le nom des lauréats roubaisiens des concours de Lille. Il a signalé ensuite les copies les plus méritantes qui n'ont pu être récompensées à Lille, mais le seront à Roubaix, grâce à de généreux donateurs.

Il a donné ensuite la parole à M. Vibert qui, dans un langage ardent et plein de patriotisme, a fait une remarquable étude sur le projet du canal maritime des deux mers.

La samedi suivant, on se réjouissait à Roubaix d'entendre M. Soler parler du Sénégal. Malheureusement, le conférencier s'est trouvé retenu au dernier moment. M. Merchier est venu, au pied-levé, le remplacer et a parlé du département du Nord. Le public a bien voulu laisser croire qu'il n'était pas trop dépité de rester ainsi dans les brumes du Nord au lieu d'être transporté en Afrique ; mais, entre nous, c'était pure politesse pour le Secrétaire-Général de Lille.

Tourcoing se recueille, mais inaugurera prochainement d'une façon brillante la série de ses conférences.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

NOVEMBRE.

Bohême. — Le Landtag, par 113 voix contre 57, rejette la motion des Jeunes-Tchèques, invitant François-Joseph à se faire couronner roi de Bohême, et déclare que celui-ci doit être laissé juge de l'opportunité de l'accomplissement de cette formalité traditionnelle. — novembre.

Cambodge. — Rétablissement d'un tribunal français à Pnom-Ponh. Ce tribunal, créé par décret du 6 novembre 1882, avait été supprimé par décret du 15 novembre 1887. — 8 novembre.

Congo. — Création de trois justices de paix. — 8 novembre.

Mozambique. — Le major Serpa-Pinto met en déroute les Makololos qui avaient attaqué les troupes portugaises à M'pasa, sur le Chiré, en arborant des drapeaux anglais. — 8 novembre.

États-Unis. — Inauguration à Washington de la première Université catholique des États-Unis. — 13 novembre.

Roumanie. — Formation du cabinet Mocno-Rosetti-Lahoravy. succédant au cabinet Catargi-Vernesco-Lahovary. Le nouveau cabinet est composé de juministes et de conservateurs. — novembre.

Brésil. — Révolution à Rio-de-Janeiro. Le maréchal de camp Manoel Deodoro da Fonseca, à la tête de troupes mécontentes, établit, sans conflit, à Rio, un gouvernement provisoire, prononce la déchéance de l'Empereur dom Pédro II et de la monarchie, déclare fondée la République fédérale des États-Unis du Brésil. — 15 novembre.

— Formation du cabinet da Fondesa-Bacayuva-Barbosa. — 16 novembre.

— L'Empereur dom Pédro et sa famille, embarqués sur l'*Alagesas*, partent pour l'Europe (17 novembre). Monté sur le trône en 1831, à l'âge de cinq ans, dom Pédro vit son règne marqué par la guerre contre Rosas, celle contre Lopez, qui aboutit à la conquête du Paraguay (1865-1870), par l'abolition de la traite, la suppression progressive, puis complète de l'esclavage.

Belgique. — Ouverture à Bruxelles, d'un Congrès international en vue de la répression de l'esclavage en Afrique. — 18 novembre.

Afrique orientale italienne. — L'Italie signifie aux puissances signataires du traité de Berlin l'établissement de son protectorat sur la côte orientale d'Afrique, depuis Appia jusqu'à Kismaja, au delà de l'équateur. — 19 novembre.

États-Unis. — Ouverture à Washington, d'un Congrès panaméricain ayant pour but de resserrer les relations commerciales des États de l'Amérique sous forme d'union douanière. — 19 novembre.

Brésil. Établissement du suffrage universel. — 21 novembre.

Portugal. — *Angleterre.* — Note de lord Salisbury au cabinet de Lisbonne, protestant contre le décret du 7 novembre 1889, qui avait créé le nouveau district portugais de Zumbo, sur le Zambèse, et contre l'extension portugaise vers le lac Nyassa. — 21 novembre.

France. — Décret portant réorganisation, à Paris, d'une école coloniale destinée à former une pépinière d'administrateurs pour les colonies. — 23 novembre.

Portugal. — *Angleterre.* — Note Barros Gomez en réponse à la note de lord Salisbury. Dans cette note, le ministre des affaires étrangères portugais s'attache à démontrer que le Portugal a des droits incontestables sur les territoires situés au sud du Zambèse. — 29 novembre.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Les Alpes de Savoie. — La Savoie, considérée au point de vue orographique, présente au plus haut degré le caractère distinctif des Alpes Françaises. Les pics les plus élevés, les glaciers les plus vastes, ne sont pas situés sur la ligne de partage des eaux, ils se distribuent en massifs d'étendue et d'importance inégales de part et d'autre de la frontière. Pour l'altitude comme pour l'importance géographique, la Grande Sassière doit céder le pas au mont Pourri : la Levanna ne saurait se comparer à la Grande-Casse. le célèbre pic de Rochemelon, si remarquable quand on le voit de l'Italie, est dépassé de 200 mètres par la cîme ignorée de Charbonnel. Enfin. pour achever le parallèle, le Mont-Thabor, au sud de Modane, est bien loin de faire équilibre au vaste système montagneux sur lequel trône, à 3,566 mètres d'altitude, l'Aiguille de Péclet.

Non pas que cette chaîne centrale soit à dédaigner. Nulle part en Europe il n'existe de muraille plus homogène et mieux défendue. Depuis l'âpre col du Mont jusqu'au classique passage du mont Cenis, sur une longueur de 80 kilomètres, pas une brèche, pas une dépression dont la traversée n'exige un pied sûr et une certaine habitude des montagnes. De là résulte, pour les hautes vallées de l'Isère et de l'Arc, un défaut presque absolu de communication avec l'Italie. C'est à peine si, pendant l'intervalle que nous avons indiqué, quelques dépressions se creusent au-dessous de 3,000 mètres, et la hauteur moyenne de la ligne de faîte n'est pas inférieure à 3,200 mètres. Sous ce rapport elle pourrait soutenir la comparaison avec la grande chaîne des Alpes Bernoises, des Diablerets à la Furka.

Qu'on nous permette, puisque l'occasion s'en présente, de rectifier une assertion fréquemment répétée, et qui a dû surprendre bien des Alpinistes. Selon certains auteurs la ligne de faîte des Alpes serait comprise entre 2.300 mètres et 2,400 mètres, et par conséquent inférieure à celle des Pyrénées. J'ignore sur quelles bases a pu être établi un pareil calcul, mais il est facile aujourd'hui, les cartes de l'État-Major en main, de montrer combien ce résultat s'éloigne de la vérité. Un calcul sommaire donne pour la chaîne du mont Blanc 3.660 mètres, pour celle des Alpes Pennines 3,470 mètres. Sans atteindre à ce chiffre, presque toutes les portions de la ligne de faîte et même bien des rameaux secondaires se maintiennent à 3,000 mètres. Les admirateurs exclusifs des Pyrénées ont peut-être tort de trop insister, sur l'altitude comparative des deux chaînes.

(Pierre Puiseux, *Annuaire du Club-Alpin*).

La frontière des Alpes. — Le conseil supérieur de la guerre a tenu ces jours-ci une première réunion sous la présidence de M. de Freycinet. et a reçu plusieurs projets de modifications pour le système de défense de notre frontière du Sud-Est.

C'est la conséquence de l'inspection que le ministre vient de terminer dans les Alpes.

Le fort le plus avancé sur la frontière des Alpes est le fort de Vulmis, dont la construction n'a été décidée que dans ces dernières années et qui sera complètement terminé et armé d'ici trois mois. Il domine le col du petit Saint-Bernard, seul point de pénétration permettant de passer de la vallée d'Aoste dans la vallée française de la Tarantaise. Des baraquements, construits dans les environs, seront occupés par une compagnie de chasseurs alpins.

(Extrait du journal *la Géographie*).

La ligne de Cahors à Brive. — Le premier train vient de circuler sur la ligne de Cahors à Brive, non un train du trafic ordinaire, mais un train de réception de la ligne dans lequel se trouvaient les ingénieurs de la ligne.

L'ouverture de cette ligne aura une importance considérable pour les relations du Midi avec Paris. C'est une des sections de la grande voie destinée à relier directement Paris et Limoges à Montauban et Toulouse. On sait que la ligne actuelle, à partir de Néxon, passant à Brive et à Capdenac, ne possède qu'une voie avec des rampes très fortes ; peu propice en un mot à la circulation des trains rapides.

La ligne nouvelle, au contraire, sera en pente normale et à double voie. Elle quitte la ligne de Paris à Périgueux à Limoges même, se dirige droit sur Brive, de là sur Cahors et Montauban, où elle emprunte les voies du Midi jusqu'à Toulouse.

Actuellement une seule section est ouverte, celle de Cahors à Montauban. On vient de voir qu'on exploitera bientôt le tronçon de Brive à Cahors. Il restera à ouvrir la section la plus difficile entre Limoges et Brive, mais dès que les trains pourront circuler entre Brive et Montauban, il sera possible, en utilisant encore le tronçon Nexon-Saint-Yrieix-Brive, de raccourcir considérablement le trajet entre Paris et Montauban.

La navigation de la Loire. — Je citerai un exemple, si vous me le permettez, pour montrer à quel point cette habitude, je devrais presque dire cette manie, de se décharger sur l'État de toutes les grandes entreprises, cette absorption par l'État des forces individuelles et collectives de la nation, et par suite, ce rôle si effacé, si minime de l'industrie privée, influent d'une manière défavorable sur le tempérament national et causent de graves préjudices aux intérêts de la France.

Ici, Messieurs, je vais avoir l'air d'instituer un plaidoyer *pro domo mea*. Nous avons un fleuve magnifique, qu'on peut appeler le grand fossé de la France, qu'il partage en deux moitiés à peu près égales, la Loire.

Eh ! bien. malgré l'énorme volume de ses eaux, cette grande artère centrale de la France n'est même pas navigable la plupart du temps ; elle ne rend que peu de services au commerce et à l'industrie.

Quelques bateaux de pêcheurs, quelques transports de tuffeaux, c'est à quoi se réduit tout ce mouvement fluvial. Oh ! si les Anglais étaient à notre place, si l'esprit d'initiative individuelle ou collective n'était pas étouffé dans ce pays par l'esprit bureaucratique, on aurait songé depuis longtemps, sinon à établir un canal latéral à la Loire — ce qui est peut-être difficile, — mais du moins à la rendre navigable pour le commerce, de manière à conduire au cœur du pays les marchandises du

monde entier par la voie la plus directe et la moins coûteuse, de Saint-Nazaire à Orléans et au-delà.

Et, par le fait, on y a songé plus d'une fois; mais comme, dans ce pays, tous les travaux de ce genre doivent être des travaux d'État. rien ne se fait et probablement rien ne se fera jamais.

(Extrait d'un discours de Mgr Freppel à la Commission du budget).

L'arrivée de M. Bonvalot et du Prince Henri d'Orléans à Paris. — M. Gabriel Bonvalot, dont nous avons annoncé le retour en France, est arrivé à Paris par l'express de Marseille, à la gare de Lyon. Il est descendu du train avec le prince Henri d'Orléans et le Révérend Père de Decken, qui a rendu aux deux explorateurs, dans la dernière partie de leur voyage, les plus dévoués services. Le duc de Chartres, qui était allé au Caire, à la rencontre de son fils, la duchesse de Chartres et ses filles, qui étaient allées le rejoindre à Marseille, sont descendus en même temps qu'eux.

Après avoir embrassé les membres de leur famille qui les attendaient sur le quai de la gare, les explorateurs se sont rendus dans des salons réservés où se trouvaient, pour leur souhaiter la bienvenue, des délégations de la Société de géographie de Paris, de la Société de géographie commerciale et de plusieurs Sociétés savantes.

M. de Quatrefages, président de la Société de géographie, a prononcé une allocution.

M. Gabriel Bonvalot a répondu par quelques mots émus qui ont été accueillis par les applaudissements de toutes les personnes présentes.

En terminant, M. Bonvalot a exprimé sa reconnaissance à son fidèle interprète Ahmed, le compagnon de ses trois derniers voyages, qui se tenait modestement dans un coin de la salle.

Parmi les personnes qui se trouvaient à l'arrivée de Gabriel Bonvalot, nous avons remarqué avec M. de Quatrefages et M. Grandidier, de l'Institut, MM. de Bizemont et Gauthiot, Binger, Cotteau, Raoul, Rabot, Marcel Monnier, Charnay, d'Albecca, Schrader, Rousselet, Dutreuil de Rhins, et M. Crepy, président de la Société de Géographie de Lille.

Lorsqu'après le discours de M. de Quatrefages, Gabriel Bonvalot a serré la main à plusieurs personnes, à M. Binger, à M. Grandidier et à M. Gauthiot, il a trouvé l'occasion de transmettre à celui-ci les amitiés d'un homme de toute valeur, M. Pavie, dont le rôle en Indo-Chine est digne de tous les éloges.

ASIE.

En route pour l'Asie centrale. — Du *Figaro* :

Deux jeunes gens des plus distingués de la haute société parisienne, le marquis et le comte de Chasseloup-Laubat, qui ont déjà fait le tour du monde, viennent de partir pour l'Asie centrale pour entreprendre un grand voyage scientifique.

Ce sont les fils de l'éminent homme d'État qui fut ministre de la marine sous le second Empire.

Les îlots de corail de la Mer Rouge. — Quoique généralement profonde, — plus de 1,800 mètres en quelques endroits, — la mer Rouge est hérissée, dans certaines parties, d'îlots rocheux et de têtes de corail qui s'avancent jusque dans le passage fréquenté par les navires.

Les récifs de corail de cette mer forment généralement de longues lignes parallèles au rivage, auquel ils sont réunis dans bien des cas. Nombre de ces récifs gisent à quelque distance, mais laissent entre eux des canaux assez profonds pour que les petits bâtiments puissent y naviguer et trouver par le mauvais temps de bons mouillages.

Les courants, au sud du détroit de Djubal, sont irréguliers et sont produits principalement par les vents régnants. Au milieu du chenal central, leur vitesse ne dépasse pas habituellement vingt milles par jour. Aussi peut-on dire qu'un navire à vapeur ne trouvera, dans la navigation de la mer Rouge, aucune difficulté dont il ne puisse aisément triompher, avec quelque prudence et en prenant les précautions ordinaires. La différence de couleur d'eau dans la partie navigable et sur les récifs est très apparente, excepté par le calme ou avec le soleil à l'avant.

Toutefois on ne peut prendre que pendant le jour les passages intérieurs à l'ouest de Shadwan, la première île qu'on rencontre, à l'entrée du golfe de Suez et dont les bords escarpés atteignent 300 mètres de hauteur. A 80 milles à peine apparaissent, comme d'énormes biscuits flottant sur la mer, deux petits îlots de corail, très rapprochés et d'autant plus dangereux qu'ils sont plus à fleur d'eau, et moins visibles à quelque distance : ce sont les « Deux Frères ».

Mais l'écueil le plus redoutable pour les bâtiments qui pénètrent dans la mer Rouge ou qui en sortent, est sans contredit le « Dœdalus », à 400 milles au sud de Suez. Ce récif de corail dont la présence n'est signalée que par un léger ressac, mesure 1,110 mètres de long sur 370 de large, et tire son nom de M. Dœdalus, auteur de très remarquables travaux hydrographiques sur la mer Rouge. Les marins en ont fait, par une altération expressive, le « Deadly », c'est-à-dire le récif « mortel ». Les Arabes le connaissaient sous le nom d' « Abdul Kheeson ». Un banc de sable de plus d'un mètre se forme périodiquement sur cet écueil et disparaît tous les ans, quand la mer s'élève et que le vent souffle fort.

Lorsque la mer Rouge est devenue la route de l'Inde, on a élevé à l'extrémité du Dœdalus un phare en charpente, ajouré, dans lequel on allume un feu fixe, blanc, à 18 mètres au-dessus du niveau de la haute mer et visible de 14 milles. Trois veilleurs y restent en permanence ; chaque trimestre, un vapeur égyptien apporte des vivres frais au phare, emmène un des veilleurs et en amène un autre de manière que chacun ait un congé de trois mois pendant son année. Un autre feu fixe, également blanc, visible de 12 milles et distant de 99 milles de celui de Dœdalus est allumé sur l'îlot septentrional des « Deux Frères ».

Malgré cet éclairage continuel, des accidents se produisent dans ces parages. C'est ainsi que le 16 mai dernier, à 6 heures du matin, le *Dacca*, steamer de la compagnie de navigation de l'Inde anglaise, se rendant à Queensland, heurta le récif Dœdalus. L'avant du navire fut aussitôt submergé, mais les 550 passagers eurent le temps de se jeter dans les canots qui les débarquèrent dans le phare. Ceux qui prirent terre sur le récif eurent, en peu de temps, de l'eau jusqu'à la ceinture. Le vapeur coula au bout de quatre heures ; il repose actuellement à un demi-kilomètre sous la mer.

Le steamer *Rosario*, qui passa peu d'instants après l'échouage, porta secours aux naufragés, qui tous furent ainsi sauvés. Dans l'après-midi, le navire *Polamcotta*, de la Compagnie de navigation de l'Inde anglaise, les prit à son bord et les ramena à Suez. Parmi les rapatriés se trouvaient 220 jeunes femmes d'émigrants ; on dut leur fournir des vêtements, car les infortunées, surprises pendant leur sommeil, n'avaient conservé que leur toilette de nuit dont elles étaient revêtues au moment du sinistre.

V. Demaeys.

AFRIQUE.

Voyage Trivier-Métivier. — M. le capitaine Trivier, membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille. s'est embarqué à Marseille le 18 novembre.

Au lieu d'attaquer le continent africain par Dakar et de descendre vers le Sud, comme cela avait été décidé, il l'abordera par Zanzibar et remontera par l'hémisphère Nord. C'est un jeune Brestois, M. Albert Métivier, déjà connu par son exploration du haut Orénoque et ses travaux du canal de Panama que M. Trivier a pris pour second.

Léon Fabert. — M. Léon Fabert, explorateur des pays des Maures Braknas, a quitté Paris il y a quelques jours.

Il s'est embarqué à Bordeaux, sur le *Portugal*, à destination de Saint-Louis (Sénégal). d'où il se rendra au camp de Ras-el-Marga, sur la rive droite du fleuve, dans le royaume de Sady-Ely.

M. Fabert se propose de continuer à visiter les pays jusqu'ici peu explorés des Maures Trarzas, Braknas et Dowiches.

La mission Mizon. — On a reçu de Brass (embouchure du Niger) une dépêche de l'explorateur Mizon, annonçant qu'il est guéri de ses blessures et qu'il repartira aussitôt que le gouvernement français aura fait la démarche que réclame la Royal Niger Company.

« Il serait d'autant plus regrettable, disent les *Débats*, que cette démarche fût différée, que les eaux de la Bénoué vont probablement baisser et qu'il deviendra dès lors très difficile de remonter la Bénoué au-delà de Yola. »

On sait que la mission est ainsi composée :

M. *Mizon*, lieutenant de vaisseau, chef ;

M. *Silvestre*, capitaine de dragons ;

Miloud-ben-Abdesselam, interprète arabe ;

P. Cochet, second maître fourrier des équipages de la flotte ;

J. Poisat, quartier-maître mécanicien ;

Ahmed-ben-Medjkan, tirailleur algérien ;

Félix Trépot, domestique de M. Mizon ;

Huit laptots engagés comme porteurs et pris à Konakry ;

Six tirailleurs gabonais, d'origine pahouine, choisis dans le détachement de Porto-Novo ;

Deux autres tirailleurs ;

Deux haoussas.

Elle possède une chaloupe à vapeur, le *René Caillé*, remorquant les canots Berthon, dans lesquels seront les bagages et les hommes.

C'est l'aviso l'*Ardent*, sur lequel elle a pris passage à Kotonou le 7 octobre, qui a été chargé de la conduire jusqu'à la rivière Forcados, d'où elle devait remonter le Niger.

Arrivée au lac Tchad, disent les *Tablettes des Deux Charentes*, la mission doit attendre la mission du capitaine *Monteil*, partie par le Sénégal ; celle d'un officier partie de Grand-Bassam; un troisième officier parti d'Algérie, et la mission *Crampel*.

M. Mizon a l'intention de rentrer par l'Algérie, tandis que M. Silvestre reviendrait par le Gabon.

Mais le *Siècle* rectifie et complète ainsi cette note : elle est, dit-il, absolument fausse en toutes ses assertions sur le rôle de la mission Mižon et des autres qu'elle énumère ; nous la contredisons entièrement. Il n'est pas exact que les missions parties de Grand-Bassam doivent aller rejoindre la mission Mizon sur le lac Tchad. Seule la mission Crampel a pour itinéraire de remonter de l'Oubanghi au lac de Tchad, par l'Hinterland des Camerouns, où elle précédera, espérons-le, la mission allemande du lieutenant Morgan.

L'exploration de M. Catat à Madagascar. — Dans sa remarquable conférence, M. Salone nous parle de l'usage de la langue française qu'un explorateur était récemment surpris de trouver conservé au Sud de Madagascar. Cet explorateur était M. Catat : nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs un résumé de sa curieuse exploration.

C'est dans le courant du mois de mars dernier que la mission quittait Tananarive pour s'installer, durant un mois et demi, à Fianarantsoa, où elle recrutait des porteurs, prenait des renseignements et s'entourait de toutes les choses indispensables à une expédition de cette nature.

Le samedi 24 mai, elle se dirigeait vers Ihosy et, après avoir traversé le sud-ouest de Betsileo, en passant à Ambohimandroco et Ankaramena, elle entrait dans le territoire Bara, dépassait le village de Zazafotsy et d'Ambararata pour arriver au poste hova Ihosy.

Le paysage jusque-là n'est pas d'un intérêt considérable ; mais les montagnes du sud-ouest de Betsileo présentent, vues d'ensemble, une constitution remarquable. Elles sont formées presque toutes de gros blocs de roches primitives et quelques-unes, comme le Tsitongabalala, les Manampy, etc., etc., sont formées d'un immense roc où n'existe aucune solution de continuité pendant plusieurs centaines de mètres.

Ce n'est pas sans quelque hésitation de la part des porteurs que M. Catat et son collaborateur, M. Maistre, quittèrent Ihosy ; on leur avait prédit qu'ils seraient attaqués, pillés tout au moins. Enfin, le 8 juin, le départ s'effectua ; et voilà la mission en contact avec les Bara du Sud qui ont soif d'indépendance et n'entendent pas que les Hovas, et encore moins les Européens, viennent sur leur territoire, où nulle habitation ne les protège. Le 10, la mission était attaquée par des pillards et sommée d'abandonner ses bagages et ses provisions. L'attitude de MM. Catat et Maistre donnant aux porteurs un peu de courage, les Bara se bornèrent à brandir leurs sagaies et accompagner tout un jour le convoi ; mais il n'y eut pas collision et nos voyageurs arrivèrent sans encombre à Betroky, où ils découvrirent un fait géographique des plus importants.

On supposait, en effet, que l'Onibaly, ou rivière de Saint-Augustin, prenait sa source par le travers d'Ihosy, sur le versant oriental de la chaîne d'Isalo, descendait ensuite directement vers le Sud, puis vers le 23°30 de latitude et se jetait enfin dans la baie de Saint-Augustin.

Il n'en est rien. M. Catat a constaté que le fleuve prend sa source chez les Antanosy émigrés, qu'il décrit une boucle regardant le sud et qu'il va ensuite à Montaora, point atteint par M. Grandidier en 1868.

Après avoir traversé des pays peu hospitaliers, la mission arriva le 1er juillet aux montagnes de Zeampingarata. Cette contrée offre un aspect tout particulier ; boisée en partie, la végétation y est assez belle ; certains arbres rappellent le baobab africain ; c'est le *Votona*. Plusieurs atteignent un diamètre de trois mètres. D'autres

plantes étranges, des cactus gigantesques, donnent à cette région un caractère tout à fait spécial, qui prépare un spectacle séduisant offert au voyageur par la vallée d'Ambolo.

« Je ne décrirai pas cette magnifique vallée, dit M. Catat, dans une lettre que nous » avons sous les yeux, ses forêts d'ébéniers et de palissandre, ses bois d'orangers, » ses cultures, sa terre noire et fertile, ses ruisseaux innombrables, ses rivières, ses » sources chaudes, etc... je craindrais d'exagérer par antithèse. »

La mission a recueilli dans cette région des renseignements du plus grand intérêt, et s'est remise en marche pour aboutir le 5 juillet à Fort-Dauphin, où se trouvent des ruines nombreuses, des murs d'enceinte, des batteries et des ouvrages dont quelques-uns sont assez bien conservés, et utilisés du reste par les Hovas. *Un point qui a frappé M. Catat, ce sont surtout des traces profondes, des réminiscences curieuses que le peuple Antanory a conservées de notre domination. Il faut ajouter qu'un très grand nombre d'indigènes parlent couramment le français.* Non seulement la mission en a trouvé à Fort-Dauphin, mais, à sa grande surprise, elle a pu se servir fréquemment de notre langue, dans la vallée d'Ambolo et dans le bassin de d'Onibaly.

Le 30 juillet, M. Catat quitte Fort-Dauphin et arrive par le chemin de la côte, le 4 août, à Manentena, qui est un très important village établi sur les bords du Manampanihy. C'est le retour qui s'opère, mais par des routes vierges et dans la direction de l'ouest. Il fallait explorer le cours du Mananara et réaliser ainsi, d'une manière complète, le plan dressé par le comité des travaux historiques.

Dans le pays des Antaisaka, que M. Catat était contraint de parcourir, les vexations et les dangers allaient de nouveau se multiplier. C'étaient des refus de vivres, des interdictions de passer sur tel ou tel territoire ; c'étaient des menaces ; c'était la terreur des porteurs, qui voyaient leur tête constamment ambitionnée par les indigènes.

Tous ces obstacles n'ont pas empêché la mission d'accomplir son œuvre. Elle a remonté le Mananara et jugé son importance. Ce fleuve appartient au versant de l'Océan Indien. Il reçoit trois affluents très considérables : le Menarahaka, au nord, l'Itomanpy et l'Ongaivo, au sud et à l'ouest.

Enfin, dans les premiers jours de septembre, M. Catat et ses compagnons atteignaient Fianarantsoa où ils se reposaient avant de rentrer à Tananarive, porteurs d'un butin scientifique des plus précieux.

Cette exploration a fourni des observations nombreuses, des spécimens d'histoire naturelle et des connaissances géographiques qu'on nous enviera de toute part.

Et voilà ce qu'était Stanley ! — Un livre publié par M. Walter Bartelot, frère du major de ce nom, contient toute la correspondance, les notes et le journal de celui-ci qui périt assassiné lorsqu'il commandait l'arrière-garde de Stanley. Ces documents constituent un véritable réquisitoire contre Stanley qui n'aurait eu d'autre but dans son expédition que de s'emparer des grandes quantités d'ivoire qu'il croyait entre les mains d'Emin-Pacha.

Stanley ne s'est point pressé de répondre, mais il est allé faire un petit tour en Amérique, sa patrie d'origine ; arrivé là, il a versé ses récriminations dans le sein d'un reporter du *Times*. D'après lui, le major Bartelot a été victime de son atroce cruauté. Il aurait fait périr sous les coups plusieurs indigènes ; il aurait écrasé à coups de botte un petit négrillon. Un certain Jameson, compagnon de Bartelot, l'aurait encore dépassé en cruauté, achetant une jeune fille indigène et la faisant dévorer sous ses yeux par des noirs pour pouvoir dessiner d'après nature une scène de cannibalisme.

Tristes révélations. Le chef un forban, les lieutenants des fous furieux, voilà à quoi se résume cette expédition dont on a fait tant de bruit et contre laquelle nous avons toujours mis en garde nos lecteurs.

L'accord anglo-allemand jugé au Cap. — Au Cap, c'est surtout, cela va sans dire, de la portion de l'accord anglo-allemand qui concerne le Damaraland, la baie de Walfish et le cours supérieur du Zambèze que l'on se préoccupe. Tous les partis sont unanimes à déplorer qu'au mépris de titres très positifs la faiblesse incroyable de lord Derby, alors secrétaire d'État des colonies dans le cabinet Gladstone (1885), ait permis à l'Allemagne de prendre pied sur la côte occidentale de l'Afrique. Tous ont frémi de crainte lorsqu'ils ont cru que lord Salisbury, pour arrondir son marché, serait capable de jeter dans la balance avec Héligoland la baie de Walfish et d'offrir ce beau cadeau à l'empereur Guillaume. Tous ont vu avec indignation le premier ministre tory céder à l'Allemagne l'accès du haut Zambèze. Tous enfin ont condamné comme un procédé injustifiable la négligence dédaigneuse avec laquelle le Foreign office a omis de consulter ou même d'aviser le gouvernement du Cap au sujet de négociations qui touchaient aussi directement ses intérêts essentiels.

Ces sentiments viennent de se faire jour dans un très curieux et très instructif débat au Parlement du Cap. Une motion blâmant en termes fort explicites le cabinet Salisbury a été déposée et défendue avec beaucoup de chaleur et de talent par sir Thomas Uppington, le chef de l'un des groupes sur lesquels doit s'appuyer le ministère sud-africain actuel.

En somme, l'Afrique du Sud accepte l'existence d'un lien nominal avec la métropole qui n'est la mère-patrie que pour la minorité des colons ; elle professe volontiers un certain loyalisme qui se donne surtout carrière dans les toasts, mais elle se refuse énergiquement à n'être qu'un pion dans la grande partie qui se joue sur l'échiquier européen ; elle entend régler elle-même ses destinées, et si elle ne hâte pas de ses vœux, elle entrevoit déjà d'avance sans chagrin, plutôt avec un certain orgueil, le jour où, libre de toute attache politique, elle constituera avec le Cap, l'État libre d'Orange, la Natalie et le Transvaal un faisceau de communautés autonomes, inscrivant fièrement au fronton de sa Constitution cette devise déjà si populaire : « l'Afrique aux Africains ». Par Africains, cela s'entend tout seul, ce n'est pas de l'indigène que l'on veut parler, c'est du Boer ou de l'Anglo-Saxon qui a fait, sans esprit de retour, du continent noir, sa patrie définitive.

Impostures dévoilées par le colonel Chaillé-Long Bey. — Le journal le *Matin* publie le 28 novembre un curieux interview dont voici des extraits :

Chaillé-Long est un homme de haute stature, élancé, à l'œil vif, à la moustache et à la chevelure blondes, à peine semées de fils blancs. Allure militaire, figure énergique, l'arête nasale très marquée ; c'est en français qu'il s'exprime et avec une clarté et une grâce parfaites ; l'accent est presque insensible. Le colonel n'a que quarante-six ans : une jeune et gracieuse lady l'aide à rechercher les documents, les lettres, les extraits qu'il nous communique. La conversation s'anime et nous constatons que le vaillant officier est inspiré par une sincère et chaude sympathie pour la France.

— Ma famille, nous dit-il, en réponse à une question, est d'origine française. Les Chaillé habitaient le Poitou au dix-septième siècle ; la révocation de l'édit de Nantes en fit des proscrits ; ils émigrèrent en Angleterre en 1690, et de là passèrent en Amérique, où mon grand-père prit le nom de Chaillé-Long pendant la guerre de l'Indépendance.

C'est comme des compatriotes que nous échangeons nos impressions sur tous les sujets qu'amène la conversation.

Après ce portrait de son interlocuteur, le reporter du journal raconte en ces termes sa conversation :

N'est-il pas indiscret de vous demander quel a été le rôle de Gordon pacha pendant ses deux missions à Khartoum, en 1874 et en 1883 ? Ne jugez-vous pas que le moment est venu de faire complètement la lumière sur ces épisodes si mystérieux de l'intervention anglaise en Égypte ?

— Mais j'estime que la lumière est faite depuis longtemps déjà. N'ai-je pas signalé le double jeu du major, désorganisant le Soudan avec l'arrière-pensée trop évidente ou de détacher la province de l'autorité du vice-roi et de la garder comme sa propre vice-royauté, ou de la livrer aux Anglais et d'en conserver le pachalik sous leur protectorat ?

— C'est un aveu trop peu déguisé, n'est-il pas vrai, que le mot bien connu du général Gordon : « C'est moi qui ai couvé l'œuf d'où est sorti le madhisme » ?

— Parfaitement : c'est moi-même qui ai rapporté le mot, car il m'a été dit textuellement.

» D'ailleurs les faits sont là : en portant atteinte aux privilèges des trafiquants d'ivoire, Gordon a exaspéré les trois quarts des grands propriétaires, et le futur Mahdi Achmed Mohammed, qui était alors leur homme d'affaires, a été un des auteurs du soulèvement. Ce n'est que plus tard qu'il s'est érigé en Prophète : voilà bien l'œuvre de Gordon.... Pas dupe, mais complice.....

» D'ailleurs, quand celui-ci s'est *imposé*, en 1883, pour retourner à Khartoum, à la solde de l'Angleterre désormais, son premier mouvement n'a-t-il pas été de tendre la main au Madhi, d'essayer de traiter avec lui ? Car, ne l'oubliez pas, le cabinet Gladstone ne voulait plus entendre parler du Soudan ; c'est la carte forcée qu'on lui a fait subir.

» Gordon même songeait si peu à reprendre la suite de l'opération ébauchée en 1874, qu'il était, à cette heure-là, à la veille d'aller prendre le gouvernement du Congo, pour le compte du roi des Belges. C'est le chauvinisme anglais, surexcité, qui a pris Gordon comme champion.

» M. Gladstone, je le répète, était absolument opposé à cette aventure. Un jour, cette histoire sera faite, et c'est un peu grâce à moi, j'ose le dire, que la vérité triomphera.

— C'est surtout, colonel, l'histoire de la conquête des régions du Haut-Nil qui sera intéressante, de ces régions qui furent le théâtre de vos héroïques expéditions.

— Nous en revenons donc à Stanley, dit Chaillé-Long, en se levant un peu nerveux. Oui, c'est contre lui que j'ai engagé la lutte, ajoute-t-il pour justifier ce mouvement d'impatience, et je ne puis, malgré tout, me défendre d'une paternelle passion pour mon œuvre.

» Voici, du reste, en deux mots, ce qui en est :

» Quand j'arrivai avec Gordon à Gondokoro, en avril 1874, c'était une entreprise qui lui semblait inexécutable, celle de parvenir au Victoria-Nyanza par une voie où ni Speke, ni Burton, ni Samuel Baker n'avaient pu pénétrer.

» Et, certes, je risquais ma vie en allant traiter avec le roi d'Ouganda, M'Tésé. C'est alors qu'il a reconnu, grâce à moi, la suzeraineté du Khédive d'Égypte.

» Comme vous le savez, j'ai passé un mois chez lui, du 20 juin au 20 juillet. Neuf mois plus tard, Stanley est arrivé au palais de M'Tésé, venant du Sud. Il y a trouvé Linant de Bellefonds gardant le drapeau égyptien. C'est moi qui l'y avais envoyé. Tout ce qui s'est passé alors a été consigné dans les mémoires communiqués aux Sociétés de géographie du Caire, de Paris, de Londres.

» Quand j'ai lu dans les récits de Stanley qu'il se vantait d'avoir converti M'Tésé au christianisme, ce roi qui abattait devant lui ses sujets à la carabine pour faire apprécier la justesse de son tir, ce roi qui faisait immoler en l'honneur de son visiteur cinquante vierges de son harem, j'ai crié à l'imposture. Linant eût protesté trois fois plus haut encore, si, à son retour, il n'avait pas succombé dans une embuscade chez les tribus du Madhi, à trois journées de Gondokoro.

» Et les pygmées de l'Afrique auxquels Stanley attribue une origine européenne et qu'il certifie avec aplomb posséder des traditions remontant à quarante ou cinquante siècles ! Des contes à dormir debout, vous dis-je ! La jeune naine Akka, que j'ai ramenée de mon expédition de 1875 au pays des Niam-Niams et présentée au khédive, a été étudiée par les savants ; on sait ce qu'il faut penser désormais des connaissances anthropologiques du sauveur d'Emin !

» Parlons-en donc aussi, de cette expédition d'Emin pacha ; chaque ligne du livre de Stanley atteste la violence faite à l'ancien soldat de Gordon, pour l'arracher, de gré ou de force, de cette province de l'Équateur, qui était la dernière porte de l'Égypte sur le Haut-Nil. N'était-ce pas là le dénouement ridicule de cette odieuse comédie qui s'est jouée depuis 1878 ?...

» C'est bien là le plan de l'Angleterre, et quand je mettais Stanley au défi de me démentir, quand je dénonçais dans le *New-York Herald*, en 1886, toute cette mascarade philanthropique, c'était en sa présence même. Il était alors à New-York, à la veille de repartir pour la région des Lacs, et il n'a pas plus répondu qu'il ne répond aujourd'hui. *E finita la comedia !*

— Non, colonel, ce n'est pas fini, car, vous l'avez dit, la vérité triomphera. Si vous m'autorisez à reproduire les termes de notre entretien, ce sera comme une mise en demeure à l'*Anglais* Stanley de répondre à une accusation précise d'imposture et de déloyauté. Il y a là des faits trop graves pour ne pas demander que la lumière soit faite, et vous nous y aiderez.

— Sans aucun doute, ajoute, en nous tendant la main, Chaillé-Long bey, que nous remercions chaleureusement de son accueil si cordial et de ses sentiments si français.

AMÉRIQUE.

Les Mormons au Mexique. — Il paraît que les Mormons ont, pour la plupart, l'intention d'aller se fixer au Mexique. Les vallées arrosées par les rios de Casas-Grandes et de Piedras Niegras ont pour eux des attraits particuliers. Ainsi la vallée de Casas Grandes, qui compte 300,000 acres de très bonne terre, a déjà vu s'établir une première colonie mormonne de 550 personnes ; une seconde colonie de 300 Mormons s'est fondée également aux environs de Piedras-Negras. Leur situation est en général florissante.

On calcule qu'il y a aujourd'hui dans l'Arizona de 3000 à 6000 Mormons dont le désir est d'émigrer au Mexique ; ils n'attendent, pour exécuter ce projet, que l'achèvement des travaux du nouveau chemin de fer de Sonora, Sinaloa et Chihuahua, qui reliera Deming à los Palamos City, passant par Diaz, Casas-Grandes, Guerrero et Chihuahua.

(*Mémorial diplomatique*).

RÉGIONS POLAIRES.

Groënland. — Contrairement à l'opinion de quelques géologues qui n'admettaient pas la formation de glaciers sur toute la largeur d'une contrée aussi vaste que

le Groënland, on sait aujourd'hui que ce continent, du moins dans sa partie méridionale, est cuirassé de glace d'une mer à l'autre, et il faut se contenter de demander aux formes de l'enveloppe celles du terrain sous-jacent.

Sur les deux versants maritimes, la couche de glace que revêt le Groënland s'élève jusqu'à un plateau uniforme haut de 2700 à 3000 mètres. Ce revêtement est-il le modelé exact des lignes du sol groënlandais ? D'accord avec le professeur A. E. Nordenskjold, M. Monsen ne le pense pas. Tous deux estiment que le sol peut être très irrégulier et accidenté de montagnes dont les vallées sont remplies d'une glace compacte soumise à la pression des couches supérieures, sans cesse renouvelées en même temps que nivelées par les agents atmosphériques.

(Charles Maunoir : *Rapport sur le progrès des sciences géographiques pendant l'année 1889*).

Au pôle Nord en ballon. — Une intéressante expédition aérienne au pôle Nord, qui ne pourra vraisemblablement avoir lieu avant 1892, est actuellement préparée par deux jeunes gens : MM. *Besançon*, aéronaute, et *Hermite*, astronome, neveu de Charles Hermitte, de l'Institut.

Le but de ce voyage, dont la possibilité a été affirmée en 1870 et en 1874, par deux savants, MM. Sivel et Silbermann, sera de vérifier s'il existe au pôle magnétique, de l'eau, des terres ou des glaces, de rapporter toute une collection de photographies topographiques de la région et une série d'observations météorologiques.

L'aérostat nécessaire à la traversée sera gonflé au gaz hydrogène pur ; il cubera 11,000 m. et pourra enlever 16,500 kilogrammes. L'enveloppe résistera à une pression de 1,000 kilogrammes. Les voyageurs emporteront également quatre ballonnets de 50 mètres cubes, destinés à l'étude des courants aériens du pôle et quatre ballons de 350 mètres cubes, qui serviront à ravitailler de gaz l'aérostat principal. La nacelle sera fermée et revêtue d'une carcasse d'acier ; elle contiendra, outre les voyageurs et leurs instruments, huit chiens, un traineau, un petit canot insubmersible et des vivres pour un mois. La durée totale de l'expédition sera d'environ six mois ; la dépense atteindra 560,000 francs.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le commerce de la France pendant les dix premiers mois de 1890. — L'administration des douanes vient de publier le Bulletin de statistique relatif au commerce de la France pendant les dix premiers mois de l'année 1890.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1890, à 3.670.970.000 f., et les exportations, à 3.045.020.000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit (avec les résultats correspondants de 1889 en regard) :

Importations.	**1890**	**1889**
Objets d'alimentation	1.207.728.000	1.166.412.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	1.855.192.000	1.782.447.000
Objets fabriqués	503.653.000	472.241.000
Autres marchandises	104.397.000	106.347.000
Total	3.670.970.000	3.527.447.000

Exportations.	**1890**	**1889**
Objets d'alimentation	659.701.000	634.089.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	619.395.000	655.122.000
Objets fabriqués	1 589.815.000	1.513.472.000
Autres marchandises	176.109.000	171.253.000
Total	3.045.020.000	2.973.936 000

Les recettes des chemins de fer français en 1889.— La question de transport joue un trop grand rôle dans le développement commercial et industriel d'un pays pour que nous la laissions de côté. Dans cet ordre d'idées, nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt l'étude publiée récemment par l'*Economiste Français* sur *l'exploitation et la construction des chemins de fer français en* 1889 et dont voici les principaux extraits :

« Il résulte des rapports qui ont été, au printemps dernier, présentés par les conseils d'administration devant les assemblées générales de leurs actionnaires, que les recettes brutes des six grandes compagnies se sont élevées à 1.080 millions de francs.

» Ces recettes proviennent pour 447 millions de la grande vitesse et pour 619 millions de la petite vitesse. Ce dernier service accuse chez toutes les compagnies de remarquables excédents : Lyon-Méditerranée, 8,861,000 fr.; Nord, 6,846,000 fr.; l'Orléans et l'Est 3 millions et demi ; l'Ouest près de 2 millions ; le Midi plus de 1,200,000 fr.

» Le tonnage effectif transporté en 1889 représente, pour l'ensemble des six compagnies, 79 millions de tonnes, tandis qu'en 1886 il n'avait pas dépassé 64 millions de de tonnes. Le progrès sur 1888 est de 5 millions de tonnes ; il s'est surtout accusé sur le Nord et le Lyon-Méditerranée, où le tonnage a crû respectivement de 1.831.000 et de 1.075.000 tonnes. Presque toutes les marchandises ont contribué à cette augmentation, mais principalement les céréales, les vins, les engrais, les minerais et la houille.

» Pour celle-ci, il y a eu un supplément de transport de 558.000 tonnes sur le réseau du Nord, de 417,000 sur celui de Lyon-Méditerranée, de 104.000 sur celui d'Orléans, de 101.000 sur celui de l'Est.

» ... Quant au tarif moyen par tonne, il est, comme toujours, en légère diminu-

tion : sur l'Orléans, la taxe moyenne kilométrique ressort à 6 cent. 06 au lieu de 6 cent. 18 en 1888; sur le Lyon à 5 cent. 46 au lieu de 5 cent. 68; sur l'Est à 5 cent. 21 au lieu de 22, etc. Cette diminution a deux causes : la première est l'adoption d'un certain nombre de tarifs spéciaux plus réduits que ceux qui étaient auparavant en vigueur : le second est le développement pris par le trafic des matières pondéreuses rangées dans la dernière classe des marchandises.

» La nature et par la suite la valeur des marchandises transportées ont, en effet, une influence capitale sur la composition du tarif moyen kilométrique. Sur le réseau du Nord, par exemple, le tarif est de 4 cent. 85 ; c'est le plus bas que l'on rencontre en France. Mais à quoi tient ce taux si réduit ? A ce total transporté par la compagnie du Nord. Comme la houille paie en moyenne 3 cent. 42 par kilomètre et les autres marchandises 6 cent. 37, la taxe de l'ensemble se calcule à 4 cent.

» Cela montre combien il est délicat de comparer les uns avec les autres les tarifs moyens de compagnies différentes, ou ceux des chemins de fer d'un pays avec les tarifs moyens d'un autre pays. Pour que la comparaison soit équitable, il faut que les éléments dont se compose le trafic soient, sinon identiques, au moins analogues. De ce que, par exemple, le tonnage du Nord est taxé en moyenne à moins de 5 centimes par kilomètre, on n'en saurait conclure qu'un tarif moyen de 7 cent. 30 est trop élevé sur le réseau du Midi, où les vins entrent dans une forte proportion dans le tonnage et où l'on transporte peu de houille. De même les chemins de fer allemands, qui transportent des masses énormes de charbon, de minerais et de bois doivent forcément avoir un tarif moyen inférieur au nôtre.

Parmi nos divers réseaux, un seul, celui du Nord, est au point de vue de la composition du trafic, comparable aux lignes allemandes. Or, sa taxe moyenne kilométrique est un peu inférieure à celle des chemins allemands : 4 cent. 85 au lieu de 4 cent. 89. Comme le fait observer le rapport du conseil d'administration, « cette comparaison serait encore plus favorable, si l'on tenait compte des primes d'assurances, frais de location de bâches, que le public paie en outre aux administrations allemandes, et surtout de ce qu'il doit payer aux commissionnaires groupeurs en sus du tarif par charges complètes. »

EUROPE.

Navigation russe: *De la mer Noire à la Baltique.* — Les Russes ont le grand désir de relier par des communications maritimes directes le sud et le nord de l'Empire, la mer Noire à la Baltique. Ils désirent surtout assurer ce commerce au pavillon national. Mais on se demandait si les navires qui tenteraient ce tour d'Europe trouveraient un frêt rémunérateur de Russie en Russie. L'expérience tentée par le *Moscou* est célébrée comme une victoire par la presse russe.

Le *Moscou* est arrivé à Cronstadt venant d'Odessa, le 12/24 octobre avec un chargement à destination de Saint-Pétersbourg. Ce voyage du *Moscou* est le premier qui ait été effectué par un navire de la flotte russe depuis qu'elle existe, et c'est, dit le *Nouveau Temps*, le premier essai tenté en vue d'établir des communications permanentes par voie de mer entre Cronstadt et les ports de la mer Noire. Le *Moscou* est parti d'Odessa le 7 septembre ; il a fait escale à Constantinople, et dans deux ports français, à Alger et au Havre, il est resté en route vingt-six jours et est arrivé en retard de sept jours, par suite du mauvais temps. Il a à son bord les pièces de la machine de l'ancien yacht impérial *Livadia*, plusieurs milliers de pouds de matériel

d'artillerie et deux mille pouds de plomb appartenant à l'Etat. Le reste de son chargement, qui appartient à des particuliers, se compose de tabac, de vin, de cuivre, d'huile de ricin, de sucre, etc., pour la valeur d'environ cent mille roubles. Le frêt rapporte au *Moscou* la somme de près de trente mille roubles. Dès qu'il aura déchargé à Cronstadt les machines du *Livadia*, le *Moscou* se rendra à Saint-Pétersbourg. Quinze jours après, le vaveur repartira pour Odessa.

La Russie n'a certainement pas, dans les marines marchandes du globe, une importance en rapport avec son commerce. Elle n'est qu'au 6e rang, comme voiliers, qu'au 9e comme vapeurs.

Sur 33,876 voiliers d'une jauge nette collective de 10,540,051 tonneaux, elle n'a que 2,131 voiliers d'une jauge de 455,907 tonnes.

Sur 9,638 vapeurs d'une jauge collective de 8,286,747 tonnes, la Russie n'entre en ligne que pour 230 vapeurs et 116,742 tonnes nettes.

Navigation fluviale. — Il résulte d'une statistique des voies et communications qu'en dix années, de 1879 à 1888, on a construit pour la navigation fluviale en Russie 65,249 bateaux pour la somme de 5,195,248 roubles ; 67 % ont navigué dans le bassin de la Volga et 17 % dans celui de la Néva. En 1888, ils ont transporté 1,043,360,000 pouds (le poud = 16 kil. 381).

(*Revue française*).

Un peu de statistique italienne à propos de la triple alliance. — Du 1er janvier au 31 octobre, les importations en Italie se sont élevées à 1,092,195,768 fr., soit : 26,149,530 fr. de moins que pendant la même période de l'année précédente, et les exportations à 696,813,914 fr., soit : 76,440,032 fr. en moins que l'année précédente.

Voilà des chiffres qui ne répondent que trop éloquemment aux statistiques électorales dont nous accablent les journaux à la dévotion de M. Crispi. Nous gardons à nos voisins, malgré leurs défaillances et leurs erreurs, un trop profond attachement, pour nous réjouir d'une situation pareille. Mais, entre l'homme néfaste qui lui répète : « La Triple Alliance, c'est la paix ! » et nous, Français, qui lui crions : « La Triple Alliance, c'est la honte ! » le peuple italien ne nous paraît que trop bien placé pour savoir avant peu que la Triple Alliance, c'est la ruine.

Population de Malte. — D'après les statistiques officielles récentes, la population de Malte et Bozo, sans compter les troupes et leurs familles, monte à 163,850 habitants.

Ce chiffre se décompose en 144,486 habitants pour Malte même et en 19,364 habitants pour Bozo.

On compte 81,123 habitants du sexe masculin et 82,727 du sexe féminin. La population s'est augmentée, au cours de la dernière année, de 741 enfants du sexe masculin et de 686 filles ; le nombre des mariages a été de 1,064 et l'on a enregistré 6,435 naissances et 5,008 décès.

(*Times*).

ASIE.

Le commerce entre la Chine et le Tonkin. — Les droits perçus par le bureau des douanes chinoises à Mong-tzé se sont élevés, pendant le 2e tri-

mestre 1890, à la somme de 10,169 taëls 153, soit en monnaie française 66,104 fr. 70, se décomposant comme suit :

Désignation	Taëls	Francs
—	—	—
Droits d'importation................	3.376 211	21.945 37
Droits d'esportation................	4.614 075	29.991 49
Droits de tonnage...................	14 800	96 20
Droits sur l'opium..................	297 250	1.932 13
Droits de transit	1.867 617	12.139 51
Total............	10.169 953	66.104 70

Si l'on compare ces chiffres à ceux du premier trimestre de la même année, on trouve en faveur de ce dernier une différence en plus de 2,260 taëls 888, ou 14,695 ft. 77, représentant un mouvement commercial supérieur d'environ 70,000 fr. à celui des mois d'avril, mai et juin.

Il n'y a pas lieu de s'étonner d'une telle diminution, qui se produit tous les ans à pareille époque dans le chiffre des affaires. C'est, en effet, vers le mois de mai que commencent les crues du Fleuve Rouge, et le courant est parfois si violent que la navigation est complètement interrompue.

Les marchandises exportées, importées ou qui ont passé en transit par le bureau de Mong-tzé pendant le deuxième trimestre 1890, représentent environ une quantité de 865,000 kilogrammes, pour le transport desquelles il a été employé 14,482 chevaux.

Le tableau des marchandises importées en Chine du Tonkin ou *viâ* Tonkin fait ressortir que le principal produit étranger d'importation est le coton filé des Indes, qui est représenté par une quantité de 195,703 kil. 20.

Après le coton filé, viennent en première ligne les cotonnades écrues et unies dont il a été importé 1,836 pièces; soit une augmentation de 1,586 pièces sur le trimestre précédent.

Les deux principaux produits d'importation provenant du Tonkin sont toujours le coton en laine, dont il est entré 23.660 kilog. 28, et les planches pour cercueils, au nombre de 8,028, soit un chiffre supérieur de 5,843 à celui du premier trimestre.

Le charbon au Tonkin. — D'après le *Courrier d'Haïphong*, M. Klobukowski, consul de France à Yokohama, et M. Nicolaï, administrateur principal de la Cochinchine, ont été visiter les mines au charbon de Hong-Gay et Ke-Bao. Ils sont revenus absolument émerveillés de leur excursion. Ils ont parcouru toutes les galeries ouvertes, au nombre de soixante environ, et les constatations qu'ils y ont faites dépassent de beaucoup ce qu'ils supposaient.

Pour eux, le bassin d'Hong-Gay, y compris Ke-Bao, peut soutenir n'importe quelle comparaison. Il y a là à Nagotna, à Marguerite et à Katou, des couches d'une étendue et d'une épaisseur vraiment extraordinaires. On trouve même à Katou une veine épaisse de 20 mètres, ce qui constitue dans les annales des mines un fait pour ainsi dire phénoménal.

Le charbon dans les deux concessions est excellent, ne produit presque pas de scories et ne donne presque pas de fumée. A ces deux points de vue, il est supérieur au charbon japonais de Takashima et de Mike, qui est très gras, encrasse beaucoup les foyers et produit une fumée noire, épaisse, chargée d'escarbilles. Lorsque l'outil-

lage des exploitations de la baie de Hong-Gay sera complet — et il le sera dans trois ou quatre mois — il sortira des mines non pas seulement comme à l'heure actuelle 50 tonnes par jour, mais 500 et plus.

Charbon en Sibérie orientale. — Le commandant de l'escadre russe du Pacifique essaie en ce moment, à bord de ses navires, le charbon découvert dans le district d'Ossouri. Ces gisements seraient précieux surtout pour les navires qui s'abritent au port russe de Vladivostock.

Fouilles en Asie mineure. — Les *Nouvelles de Hambourg* publient une lettre du docteur Schliemann au prince de Bismarck dans laquelle le savant allemand rend compte à l'ex-chancelier des progrès des fouilles qui sont actuellement pratiquées sur l'emplacement de Troie.

Les murailles de la ville, sauf celles du côté nord, sont aujourd'hui mises complètement à découvert.

Le docteur Schliemann se félicite d'avoir récemment exhumé un Odéon très bien conservé qui contenait des statues de Tibère, de Caligula et de femmes qu'il suppose être les impératrices Agrippine et Poppée.

(*Courrier de l'Art*).

AFRIQUE.

Tunisie. — Le département des Mines de la Régence de Tunis a découvert récemment l'existence de gisements de phosphate de chaux dans la région montagneuse de l'ouest de Gafsa, s'étendant sur une surface d'environ 50 kilomètres carrés.

Les travaux entrepris ont établi d'une façon certaine la présence de phosphates dans les régions de Djebel-Limra, Seldja et Stah, en larges couches d'une profondeur variant entre 8 et 12 mètres.

AMÉRIQUE.

Utilité de l'alliance française. — Dans deux des Antilles françaises, dans l'île de Saint-Barthélemy et dans la partie française de Saint-Martin (l'autre partie étant hollandaise), le culte du protestantisme est en pratique ; à Saint-Barthélemy, il y a aussi la secte wesléyenne, qui est également protestante.

Ces religions sont enseignées par des pasteurs de nationalité anglaise qui ne parlent que leur langue. Or, ces missionnaires reçoivent un traitement payé, soit par la France, soit par la colonie. Voilà donc des fonctionnaires étrangers salariés par le gouvernement français pour enseigner en pays français la langue anglaise à des Français.

Le Conseil d'administration de l'Alliance française s'est ému de cette situation.

Il fait des démarches auprès de qui de droit pour qu'il soit porté remède le plus promptement possible à cette anomalie.

(*Bulletin de l'Alliance française*).

États-Unis. — Le recensement des États-Unis constate une augmentation de 14 millions d'âmes depuis dix ans. C'est un chiffre considérable, mais la proportion de l'augmentation pour cette dernière décade, 27 pour 100, est inférieure à toutes les décades moins une depuis cent ans. Jusqu'en 1810, la population augmenta tous les dix ans de 35 à 36 pour 100. De 1860 à 1870, l'augmentation ne fut que de 22,65 pour 100 ; et, de 1870 à 1880, il fut de 30,08.

L'arrêt momentané de 1860 à 1870 trouve assez facilement sa raison dans la guerre civile, qui causa nombre de morts, empêcha les mariages et entraîna l'émigration. Rien de tel en ces dix dernières années. La population s'est augmentée de 5 millions et demi par l'immigration, soit le double du chiffre d'immigration de la décade 1870. Et pourtant, l'augmentation générale est moindre de 3 pour 100. D'autre part, l'immigration des États-Unis est presque nulle.

C'est donc, apparemment, l'augmentation naturelle qui est moindre. La *Tribune* de Chicago, ne trouve pas d'autres causes à ce résultat, qui lui inspire des commentaires sérieux.

(*Moniteur du Commerce*, de Montréal).

Le commerce extérieur des États-Unis. — Les tableaux du commerce des États-Unis d'Amérique avec les pays étrangers accusent une augmentation assez considérable en faveur de l'année fiscale finissant le 30 juin 1890 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces résultats ne dépassent pas seulement ceux de l'année antérieure, mais les importations n'ont jamais atteint un chiffre aussi élevé et les exportations n'ont été dépassées que par celles de 1881.

Voici les chiffres des cinq dernières années (en milliers de livres sterlings) :

Années (30 juin)	Importations	Exportations
1890.........	157 867	171.571
1889.........	149.025	148.480
1888.........	144.791	139.191
1887.........	138.664	143.237
1886.........	127.087	135.905

Les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse. — Halifax, 24 septembre. — Aujourd'hui les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse sont une source de richesse pour la province. L'exploitation de ces mines emploie environ mille hommes durant la plus grande partie de l'année, et sept cents hommes dans tout le courant de l'année. Un grand nombre y trouvent indirectement de l'emploi.

La valeur de l'or extrait l'année dernière a été de § 470000 à § 18 l'once, et chaque jour de travail des hommes a donné § 2.22 en moyenne. En 1862, la production totale fut de 7,275 onces ; en 1889, elle a été de 26,155 onces.

Les plus vieilles mines sont celles des comtés de Halifax, Guysboro et Hants. Colchester, Lunenburg et Yarmouth contiennent aussi du précieux métal et il s'en trouve des filons importants au Cap-Breton, mais le meilleur terrain, en même temps

le plus nouveau, est celui du comté de Queens, et le district le plus productif de ce comté est celui de Malaga où l'or fut découvert pour la première fois en 1886. L'année dernière, dans cette région, on a extrait deux tonnes d'or de quatre mille tonnes de minerai. Il y a quatre ans, la seule habitation dans ce district était une tente ; aujourd'hui, il y a un village de cent habitants, avec une école, une église, toutes les commodités modernes enfin qu'on doit s'attendre à trouver dans une localité qui a exporté pour $ 70,000 d'or l'année dernière.

(*Électeur de Montréal*).

OCÉANIE.

Nouvelle-Calédonie. — *Colonisation.* — Le paquebot des Messageries maritimes *Yarra*, qui a quitté Marseille le 1er octobre pour Nouméa, a emmené un contingent de treize familles de cultivateurs, originaires de Montpon (Dordogne), formant un total de 53 personnes.

La Société française de colonisation accorde à chacune de ces familles une concession gratuite de vingt-cinq hectares de terre sur son domaine de Ouaménie. Les enfants au-dessus de dix ans, reçoivent, à titre d'encouragement, un lot de deux hectares. La Société s'engage, en outre, à donner en dot six hectares à tout jeune homme et à toute jeune fille qui se marieront d'ici à cinq ans dans le nouveau village. En arrivant à Ouaménie, chaque famille trouve sa concession défrichée, une maison d'habitation en briques, des instruments aratoires, des grains, des vivres, le tout remboursable par annuité de 200 francs, à partir de la deuxième année. Tous les travaux préparatoires ont été exécutés par les relégués de la Nouvelle-Calédonie.

Cet exode d'émigrants, trop fréquent pour la République Argentine, est trop rare à destination de nos colonies, pour ne pas mériter d'être signalé d'une façon particulière. De tels départs, fréquemment renouvelés, ne se sentiraient pas en France, tandis qu'ils auraient une importance capitale dans nos possessions d'outre-mer.

Tahiti.—Le Conseil général de Tahiti a adopté à l'unanimité un projet de ligne postale, desservie par des bâtiments à vapeur et destinée à relier Papeiti à San Francisco, en passant par Honolulu.

Ce service sera effectué à partir du 1er janvier prochain, moyennant une subvention annuelle de 180,000 francs, chiffre qui pourra peut-être être réduit.

Généralités.

Richard-Francis Burton. — Richard-Francis Burton, qui est mort le 20 octobre dernier à Trieste où il était Consul d'Angleterre, fut l'un des voyageurs les plus intrépides et les plus remarquables de ce siècle. Ses découvertes en

Afrique le placent parmi les grands explorateurs. Il fut en même temps écrivain et linguiste, et les ouvrages qu'il a laissés sont très nombreux.

Richard Burton était né le 19 mars 1821 à Barham-House, dans le comté de Herts. En 1842. il se mit au service de la Compagnie des Indes et reçut le grade de lieutenant dans un régiment indigène. Là, il étudia les langues orientales avec une ardeur incroyable.

Plus tard, il songea à visiter Médine et La Mecque où aucun Européen n'avait pu pénétrer depuis le voyageur suisse Burckhardt. Il reçut pour cette entreprise l'appui de la Société de Géographie de Londres, et s'embarqua pour Suez en 1853. Il voyagea, en se faisant passer pour Afghan, sous le nom de Mirza Abdullah; il put soutenir jusqu'à la fin ce rôle difficile sans être reconnu.

Burton organisa ensuite une expédition dans le pays des Somali, avec le lieutenant Speke comme second, et deux officiers indiens, les lieutenants Stroyan et Herne. Son but était de visiter Harar, qu'une trentaine de voyageurs avaient vainement tenté d'atteindre. Il y réussit, déguisé en Arabe, et put donner, le premier, une description fidèle de cette mystérieuse cité. Mais il eut horriblement à souffrir, dans le désert, du manque d'eau et de vivres, et l'expédition se termina d'une façon désastreuse. Les voyageurs furent attaqués de nuit à Berbera par les naturels, Stroyan fut tué, Burton et Speke furent grièvement blessés et parvinrent non sans peine à s'échapper. A son retour en Angleterre. Burton publia un ouvrage qui contient une grammaire du dialecte de l'Harar. Après ce voyage, il fut envoyé en Crimée comme chef de l'état-major de la cavalerie irrégulière.

Le plus célèbre voyage de Burton fut celui qu'il entreprit dans la région des grands lacs de l'Afrique, dont quelques voyageurs avaient seulement soupçonné l'existence et du côté desquels on espérait découvrir les sources du Nil. En 1856, la Société de Géographie de Londres le chargea de reconnaître les grands lacs, d'en relever la position exacte et de les étudier au point de vue géographique et commercial; le but était en réalité la recherche des sources du Nil. Burton se fit adjoindre le capitaine Speke. et les deux voyageurs débarquèrent à Zanzibar le 19 décembre 1856, mais ils ne commencèrent leur voyage qu'en juin 1857. Ils employèrent ce temps à recueillir des informations et à étudier la langue Kisaouahili. Ils passèrent par Zoungomero et Kaseh et suivirent en partie la vallée d'une grande rivière qui coulait vers l'Ouest; puis. un jour, ayant remarqué un scintillement brillant à travers des feuillages, ils virent bientôt apparaître les eaux d'un lac immense. C'était le lac que les indigènes appellent Tanganyika, et les Arabes, Oudjidji, du nom d'une ville de la côte orientale. Burton et Speke l'explorèrent dans sa partie septentrionale, mais ils ne purent en atteindre l'extrémité. Onze semaines après le jour où ils virent le Tanganyika, les deux voyageurs revinrent vers Kaseh.

Speke avait souffert de la fièvre pendant la première partie du voyage. Burton, atteint à son tour, dut s'arrêter. Pendant ce temps. Speke se remettait en route, le 9 juillet 1858, à la recherche d'un autre lac aussi grand que le Tanganyika et dont les marchands arabes affirmaient l'existence à quelques journées de marche au nord de Kazeh. Speke y arriva après vingt-cinq jours; c'était le lac Victoria Nyanza. D'après les renseignements qu'il recueillit, il pensa que le Nil se reliait à ce lac, et à son retour auprès de Burton, il lui déclara qu'il avait trouvé les sources du Nil Les preuves qu'il en donnait étaient, à vrai dire. insuffisantes, mais le capitaine Burton en conçut un véritable dépit et ce fut la cause d'une rupture entre les deux voyageurs.

En avril 1860, le capitaine Burton partit pour les États-Unis qu'il traversa d'une mer à l'autre. Il visita le pays des Mormons et la Californie. La carrière militaire

de Burton finit en 1861. Il se maria à cette époque. Nommé consul d'Angleterre dans la baie de Biafra, il fit l'ascension du mont Cameroun qu'aucun Européen n'avait tentée. En 1863, le capitaine Burton pénétra sur le territoire des Fan, peuple anthropophage que Du Chaillu avait fait connaître. Il eut aussi à remplir une mission difficile auprès du roi de Dahomey. Nommé consul à Sao-Paulo, au Brésil, à la fin de 1864, Burton explora sa province, ainsi que la République Argentine, les rivières de La Plata et du Paraguay, et il traversa les Pampas et les Andes du Chili et du Pérou. Consul à Damas de 1868 à 1872, il en profita pour visiter la Syrie. Il fit une excursion en Islande et passa ensuite au Consulat de Trieste. En 1876 et 1877, Burton visita le Midian, et, en 1882, il fit, avec le commandant Cameron, une exploration dans la colonie de la Côte d'Or, sur la côte de Guinée. En 1885, il a fait un voyage au Maroc.

Le capitaine Burton a donc fourni, comme voyageur, une remarquable carrière. Il avait les qualités qui permettent les grandes entreprises, l'intrépidité et la vigueur physique, la prudence et le sang-froid, l'habitude d'observer. Il s'était toujours adonné aux exercices du corps et avait acquis une grande supériorité dans l'escrime et l'équitation. Travailleur infatigable, il connaissait une trentaine de langues et il laisse des récits de tous ses voyages. Il a fait aussi diverses publications littéraires, entre autres des traductions des œuvres de Camoëns et des *Mille et une Nuits*. Une semaine environ avant la mort du capitaine Burton, paraissait son dernier ouvrage : *Tales for my Grandchildren.*

Gustave Regelsperger.

Villes homonymes aux États-Unis. — Les Américains n'ont guère d'imagination lorsqu'il s'agit de baptiser leurs villes. C'est ainsi qu'il existe aux États-Unis trente-deux villes portant le nom de Washington. On compte de plus vingt Waterloo, onze Roschill, sept Davenport, etc. Cette similitude de noms est une cause perpétuelle d'erreurs, et souvent les lettres se promènent dans une demi-douzaine de villes avant d'être remises à leurs destinataires.

(*Moniteur du commerce de Montréal*).

Un globe terrestre monstre. — Un monument colossal, qui dépassera en hauteur la Tour Eiffel, sera élevé à Chicago en 1892, à la mémoire de Christophe Colomb, à l'occasion de l'Exposition universelle et du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde. Les plans de l'édifice sont l'œuvre d'un compatriote de l'illustre Génois. M. Alberto de Palassio a imaginé un piédestal monstre surmonté d'un globe. Le diamètre du globe sera égal à la hauteur de la Tour Eiffel ; la hauteur générale du monument sera de 1,400 pieds et l'équateur entourant le globe aura une circonférence de trois quarts de mille. Une grande statue de Christophe Colomb se dressera sur la base du monument ; une bibliothèque renfermant des ouvrages destinés à célébrer la grande découverte et un observatoire compléteront la construction dont le coût, en dehors du prix des ascenseurs et des autres machines, est évalué à vingt-cinq millions de francs.

(*Courrier de l'Art*).

L'Heure universelle. — Projet de solution de la question. — Le gouvernement français a officiellement adhéré à l'invitation de l'Italie concernant la Conférence internationale pour résoudre la question de l'Heure universelle. Nous

croyons savoir que, d'ici au 1er janvier 1891, le gouvernement italien saura au juste à quoi s'en tenir sur les dispositions des puissances. En présence de l'éventualité que l'une ou l'autre puissance décline l'invitation, et que l'alternative soit entre le méridien de Greenwich et celui de Jérusalem, on discute déjà l'opportunité de se baser sur le vœu *unanime* de la Conférence télégraphique internationale de Paris, vœu auquel ont pris part aussi les représentants de l'Angleterre et de ses Colonies, pour inaugurer l'adoption de la double heure locale et de Jérusalem dans les télégrammes scientifiques qui exigent par leur nature la comparaison à un seul étalon horaire, s'en remettant, pour les autres, au libre choix de l'expéditeur. Pour ces derniers, la date universelle serait calculée comme un ou deux mots en plus. Il est utile de remarquer que d'autres unifications, dont on se félicite aujourd'hui, par exemple celle des poids et mesures, ont été inaugurées sans attendre l'avis préalable de tous les gouvernements.

Les Français à l'étranger. — Le nombre des Français résidant à l'étranger serait, d'après un dénombrement récent, d'environ 408.000.

En Europe, c'est la Belgique qui compte le plus de Français, 55,000.

En Suisse, ils sont 50,000.

En Angleterre, il y a 26.000 Français ; en Espagne, 17,000 ; en Italie, 10,800.

100,000 Français environ sont fixés aux Etats-Unis, et, d'après un dénombrement officiel fait par le gouvernement de la République Argentine, ils seraient dans ce pays au nombre de 60,000.

Les grandes villes du monde. — Les recensements récents faits dans les différents pays ont permis de constater qu'il y a, dans tout l'univers, 176 villes ayant plus de 100,000 habitants.

Dans vingt-cinq villes, la population dépasse un demi-million.

Enfin, dix grandes capitales ont plus d'un million d'habitants. Ce sont : Paris, Londres, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Pékin, Tokio, New-York, Philadelphie et Chicago, auxquelles on ajoutera avant peu Constantinople.

(Extrait du journal *la Géographie.*)

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PARTIE GÉOGRAPHIQUE

Nous donnons ici le programme du Congrès des Sociétés savantes, tel qu'il nous est adressé par le Ministère, pour la section de géographie historique et descriptive :

1° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789 ;

2° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française ;

3° Inventorier les cartes locales manuscrites et imprimées, cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc. ;

4° Biographie des anciens voyageurs et géographes français. — Missions scientifiques françaises à l'étranger avant 1789 ;

5° De l'habitat en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, les villages et les hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, des fermes, des granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités ;

6° Tracer sur une carte les limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.) ;

7° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les

noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes ;

8° Dresser la carte d'une portion du territoire français dont les noms présentent une terminaison caractéristique, tels que *ac*, *oz*, *ville*, *court*, etc. ;

9° Chercher le sens et l'origine de certaines appellations communes à des accidents du sol et de même nature (cours d'eau, pics, sommets, cols, etc.) ;

10° Étudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France (érosions, ensablements, dunes, etc.) ;

11° Chercher les preuves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique ; traditions locales ou observations directes ;

12° Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au delà de la période historique, tels que déplacements des cours d'eau, brusques ou lents ; apports ou creusement dus aux cours d'eau ; modifications des versants, recul des crêtes, abaissements des sommets sous l'influence des agents atmosphériques ; changements dans le régime des sources, etc.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA RÉGION DE L'ARDENNE

D'APRÈS LE LIVRE DE M. GOSSELET

Lecture faite par M. MERCHIER,

Secrétaire-général de la Société de Géographie de Lille.

Dans un de ses cours récents, M. Gosselet disait : Rien n'est difficile comme de définir une montagne, et il le prouvait. Vous ne m'en voudrez donc pas de vous déclarer ici que l'immense majorité des Français ignore ce que c'est que l'Ardenne. Même parmi nos excursionnistes, combien qui, s'arrêtant aux bords de la Meuse, diraient, en contemplant la double muraille qui emprisonne le fleuve : « Dieu ! les belles montagnes. » Dominant, au contraire, du haut du coteau les toits de la petite ville de Fumay, nos amis ne manqueraient pas de dire : « Quel précipice, quel gouffre ! » Ainsi la même région serait qualifiée à la fois de montagne et de gouffre, le tout dépendant du point de vue auquel on se place.

Dans ce doute et cette incertitude, nous courons aux géographies, et toutes semblent aussitôt s'être donné le mot pour demeurer muettes sur la région des Ardennes. Il semble que le mystère de la forêt d'antan plane encore sur ces régions peu connues. Dans son gros volume in-4° sur la France et sur les 929 pages qui le composent, Reclus a consacré tout juste une page et demie à la région de l'Ardenne et encore est-ce pour l'escamoter en exécutant une brillante variation sur le rôle que la région est appelée à jouer, en cas d'invasion et de guerre, sur celui qu'elle a exercé à propos du développement de la civilisation.

En désespoir de cause, nous prenons un atlas et nous voyons à gauche comme à droite de la Meuse, depuis la source jusque vers Givet, se développer deux grandes chenilles parallèles, dénommées Argonne au Sud, Ardenne dans le Nord, avec une classification en Argonne orientale, Argonne occidentale, Ardenne orientale, Ardenne occidentale. — Géographie officielle, voilà bien de tes coups !

Mais dans un très beau livre, malheureusement peu accessible à la masse des lecteurs, le savant professeur de la Faculté des Sciences de Lille, M. Gosselet, nous fait savoir enfin ce qu'est la région de l'Ardenne. Il l'a parcourue toute entière, le marteau du géologue à la main, il la connaît jusque dans ses moindres anfractuosités. Elle lui appartient, c'est sa chose. Je ne veux pas entrer ici dans l'examen approfondi de cette magnifique étude géologique ; je ne me sens pas assez fort pour cela, et ma qualité de profane m'oblige à me tenir respectueusement sur le seuil du temple : c'est seulement du premier chapitre que je vous demande la permission de vous entretenir ce soir, et ce peu seulement suffira pour nous faire connaître l'Ardenne mieux que ne le pourraient faire toutes les géographies du monde.

Il y a plus d'un demi-siècle que d'Omalius d'Halloy a désigné sous le nom de monts Hercyniens une chaîne montagneuse qui s'étend de l'Ouest à l'Est, depuis la France jusqu'en Pologne, et qui sépare la grande plaine du Nord des plateaux qui forment l'Europe centrale.

Elle atteint son point le plus élevé au Schneekoppe, dans le Riesengebirge (1,605^{m}) ; elle s'abaisse à l'E. comme à l'O. En Pologne, elle se termine par les collines de Sandomir ; en France, elle finit à l'Ardenne.

Les monts Hercyniens sont une des plus anciennes chaînes de montagnes de l'Europe. Ils ont formé, aux âges secondaires et tertiaires, une île autour de laquelle venaient se déposer les sédiments dont la masse constitue le continent européen actuel.

Parallèles à la grande chaîne des Alpes et des Carpathes, les monts Hercyniens en sont bien différents. Pas de pics, pas de neiges éternelles, pas de glaciers, pas de paysages grandioses : c'est le pays des brouillards, des plateaux fangeux, des tourbières, des forêts à perte de vue.

Le mot Wald, multiplié dans toute cette région, est un témoin de la forêt disparue. N'a-t-on pas, en effet, le Bœhmer Wald qui se continue par le Franken Wald, et le Thuringer Wald, pour se prolonger par le Teutoburger Wald jusqu'aux bords du Rhin par le Wester

Wald, et jadis, au delà, par la forêt des Ardennes, séjour, comme chacun sait, de l'enchanteur Merlin.

A l'époque de Jules-César, tout n'était qu'une forêt d'un seul morceau. Le conquérant de la Gaule en parle avec respect : « La largeur de cette forêt est de 9 journées de marche. Dans le sens de la longueur, il n'est pas un habitant de ces contrées qui, après 60 jours de marche, puisse dire avoir vu où elle finit. » De bello Galico, VI, 25.

« Peut-être fut-il un temps où les monts Hercyniens avaient aussi leurs pics, leurs précipices, leurs gorges profondes. Mais, avec les âges, les pics s'éboulèrent, la surface fut en quelque sorte rabotée par les altérations atmosphériques... cette transformation remonte à une époque géologique très reculée, car on constate que la région de l'Ardenne, qui fut recouverte par les sédiments tertiaires, avait déjà acquis, avant leur dépôt, la forme d'un plateau, à peine ondulé. »

Mais qu'est-ce, à proprement parler, que la région de l'Ardenne : ici encore, M. Gosselet nous fournit la définition voulue quand il nous dit que c'est l'*extrémité occidentale des monts Hercyniens*, — et il continue :

« L'Ardenne est une région haute, de forme semi-lunaire, qui s'étend en s'élevant du S.-O. au N.-E. d'Hirson, en France, jusqu'à près de Düren, en Prusse. Aux environs d'Hirson et d'Anor, lorsqu'elle sort de dessous les terrains secondaires, elle a environ 220 à 240^{m} d'altitude à Rocroy ; elle atteint 387^{m} à Fumay ; 405, sur la rive gauche de la Meuse ; à la ferme de Malgré-Tout, sur la rive droite, 431^{m}; à Orchimont, 490^{m}; à la Croix-Scaille, le point le plus élevé de l'Ardenne française, 504^{m}. A l'E. de cette hauteur, le plateau tombe tout à coup à 403^{m} pour se relever et atteindre 500^{m} aux environs de Saint-Hubert ; 651, à la baraque de Fraiture, sur la rive droite de l'Ourthe; il s'abaisse légèrement aux environs de Spa, puis se relève lentement au Nord de Malmédy. Il atteint 686^{m} sur la frontière belge, à la baraque Michel, et 695^{m} un peu au S., au signal de Botrange, en Prusse. C'est l'altitude maxima de l'Ardenne. Au delà, le plateau baisse rapidement. Il est de 656^{m} près de Mutzenich, 594 près de Sommersdorf, 450 à Vossenach, 395 à Kleinhau, 265 à Gey, et il s'arrête brusquement à la plaine de Düren, qui est à l'altitude de 132^{m}.

L'Ardenne se relie à l'E. à l'Eifel et au Hunsdrük.

Le plateau de l'Eifel est à l'altitude moyenne de 550^{m}, mais on y trouve des pitons volcaniques dont le plus élevé, le Hohe-Acht, atteint

760^{m}. L'Eifel est séparé de l'Ardenne par les dos du Schneifel (696^{m}) et du Lotheimerwald (710^{m}).

Le plateau du Hunsdrük a l'altitude moyenne de 450^{m} et se termine du côté du Palatinat par une série de hauteurs telles que le Hochwald (792^{m}), l'Idarwald (776^{m}), le Soonwald (650^{m}). le Bingerwald (600^{m}).

L'Ardenne a, d'ailleurs, ses dépendances. On en compte cinq, composées comme l'Ardenne de terrains primaires ou paléozoïques.

A. — Une étroite bande calcaire dont le sol est rocailleux et peu fertile, mais qui produit des marbres estimés et de la chaux plus précieuse encore. Ce calcaire peut être, en étant transporté dans les terrains schisteux de l'Ardenne, une source puissante de fertilisation.

B. — Plus au N. et moins élevée (220 à 295^{m}), une zone schisteuse vers l'E., s'élargissant vers l'O. au point d'occuper toute la région entre l'Ardenne et la Sambre quand elle atteint la frontière française entre Jeumont et Trélon. C'est le pays de la Fagne, c'est-à-dire des forêts de hêtre (fagus). Les autres cultures y sont difficiles ; les défrichements n'y ont guère réussi. Toutefois, on voit par ci par là saillir au milieu de la Fagne quelques massifs calcaires et rocailleux, semblables à la bande précédente et fournissant aussi le marbre et la chaux. En s'approchant de la Sambre, du côté de Maubeuge et d'Avesnes, le pays se transforme ; le schiste, vulgairement appelé *aguaize*, n'apparaît plus que dans les vallées ; sur les plateaux, il est recouvert par des marnes crétacées, des sables tertiaires, du limon. Le sol est plus fertile. Les prairies naturelles enrichissaient déjà le pays avant que l'industrie du fer et de la laine fût venue en accroître la prospérité. La Fagne est limitée au N. par une ligne qui s'étend de Remouchamps à Jeumont en décrivant une légère courbe vers le S. et en passant entre Dinant et Givet, puis au N. de Philippeville.

C. — Au delà de cette ligne vient le Condroz, vaste plateau de 280 à 300^{m} d'altitude, sans cesse balayé par les vents du N. et du N.-E. On n'y voit que de grandes plaines cultivées en céréales, mais d'une fertilité relative, car le froment n'y mûrit pas. Les villages et les hameaux cherchent un abri dans les vallées. Le Condroz est borné au N. par une crête au sol arénacé, privé de calcaire, couvert de bois ; cette crête part de Liège jusqu'à Thuin sur la Sambre et se

prolonge sous le Hainaut projetant quelques rochers escarpés comme le Caillou qui Bique, dans la vallée de l'Hogneau, près Valenciennes.

D. — Le bassin houiller qui s'étend de la Westphalie en Angleterre en passant à travers la Belgique et la France. Partout recouvert par un sol sédimentaire, cela n'a pas empêché l'industrie d'en prendre possession. Il suffit de citer Liège. Charleroi, Mons, Anzin, Dorignies, Lens et Marquise pour le caractériser. Tandis que l'Ardenne s'enfonce profondément sous les terrains secondaires et disparaît d'une manière si complète qu'on n'a aucune donnée sur sa trace souterraine, la bande houillère, en plongeant dans le même sens, reste à une profondeur faible, toujours accessible à l'industrie, et avant de franchir le détroit, marque sa direction par le petit relèvement du Boulonnais.

E. — Une 5e zone n'affleure que dans quelques vallées (Dyle et Senne), c'est le support des terrains tertiaires de Brabant et de Flandre.

Quelles sont maintenant les productions de la région de l'Ardenne ?

« Le sol de l'Ardenne est uniquement schisteux et arénacé. La partie moyenne est composée de larges bandes alternatives de schistes et de grès. Le grès forme des collines revêtues de bois, tandis que les schistes plus facilement entamés par les agents atmosphériques donnent lieu à des vallées où le limon s'est déposé. Elles sont couvertes de prairies ou de champs de pommes de terre : c'est là que se trouvent les villages. Quand le schiste forme un plateau peu ondulé, on ne trouve pas de ces dépôts de limon et l'on a des landes couvertes de bruyères, c'est ce qu'on voit surtout dans le Luxembourg belge.

Les bois de l'Ardenne sont pauvres. On n'y voit guère que des bouleaux, des chênes tortueux et de petite taille, quelques hêtres ; par places un bouquet de sapins ou de mélèzes.

Tous les vingt ans on coupe le bois ; les arbres de quelque valeur sont employés pour la main-d'œuvre, les baliveaux et les taillis sont transformés en perches, avec les branches et les petits troncs on fait des fagots et du charbon. Les uns et les autres sont écorcés avant l'abattage, car l'écorce du chêne des Ardennes a une grande renommée pour

le tannage des cuirs et constitue un des éléments importants de la richesse forestière du pays. Les broussailles et le menu bois sont épars à la surface du sol ; on les laisse sécher pendant les beaux jours de l'été, puis à la fin de la saison on les recouvre de légères branches et un soir on y met le feu. C'est un spectacle curieux que de voir la nuit ces flammes qui semblent sortir du flanc de la montagne. Toute la population est en éveil à la garde des bois voisins, car il suffirait d'un coup de vent pour y pousser la flamme et y causer de grands désastres. L'incendie éteint, on retourne la terre et on y sème du seigle.

Au printemps suivant, au milieu de la graminée qui verdoie, on distingue des points plus foncés : ce sont les anciennes souches qui ont donné des bourgeons et qui, à la fin de l'été, produisent chacune un petit bouquet de feuilles. Généralement, on ne fait qu'une récolte. La saison suivante, genêts et bruyères poussent avec vigueur, au point de faire disparaître le bois naissant. La 3e année, ils sont arrivés presque à hauteur d'homme. On les coupe alors pour en faire de la litière, et le jeune bois délivré de ses rivaux, qui l'ont privé d'air et de lumière, mais qui ont aussi abrité sa faiblesse contre les froids de l'hiver, se développe et donne un nouveau taillis.

Toutefois, cette méthode de *sartage* tend à disparaître. Les populations ont presque partout renoncé au pain de seigle dont la culture n'est plus rémunératrice ».

De la flore, passons à la faune :

« Les races animales sont de taille médiocre, comme dans les pays de montagne. La race bovine y est petite, peu élégante, maigre parce qu'elle est mal nourrie, mais vive et laborieuse. Non seulement on l'emploie pour la production du lait qui est la base de la nourriture des habitants, mais on s'en sert encore comme bêtes de trait. Elle seule, peut tirer et surtout retenir les charrettes sur les chemins escarpés qui conduisent du plateau dans les vallées.

Le cheval a une grande réputation pour sa vigueur, sa patience, sa rusticité. On ne peut voir sans étonnement l'obéissance, on dirait presque l'intelligence, avec laquelle ces animaux dégagent de lourds chariots dans les ornières boueuses des chemins temporaires qui servent à l'exploitation des bois. Leur mode d'élevage et de nourriture est encore plus curieux. Le soir, dans les bois, on voit arriver de longues files de chevaux, qui suivent régulièrement un gardien monté sur une des plus anciennes bêtes du pays : celle-ci doit conduire la bande.

Arrivé au point voulu, le gardien s'en va ; les chevaux se dispersent, suivant leur conducteur, sans beaucoup s'écarter les uns des autres : vers le matin, le gardien revient, appelle par un petit nom d'amitié le cheval conducteur, l'animal accourt, suivi de tous les autres. Les chevaux ardennais passent ainsi toutes les nuits dans les bois, tant que la neige ne couvre pas le sol. Peut-on s'étonner après cela que, presque seuls des chevaux de la grande armée, ils aient pu résister au désastre de la retraite de Moscou ».

La population est de taille médiocre, avec les cheveux noirs, des allures lentes, un caractère froid et peu communicatif ; mais elle est laborieuse, industrielle, ainsi qu'on le voit dans le passage suivant du livre de M. Gosselet.

« La vallée de la Meuse est devenue pour l'industrie métallurgique une des plus importantes de France. Depuis nombre d'années il s'était établi des fourneaux et des forges qui trouvaient à proximité le combustible des forêts, la force motrice des cours d'eau et le minerai fourni par le terrain d'alluvion qui couvre le plateau.

Une grande partie du fer ardennais était mis en œuvre dans le pays. Parmi les industries qui l'utilisaient, il faut citer la clouterie. Il y a quelques années encore, tous les villages des Ardennes, aux environs de Charleville, étaient remplis de petites forges, véritables ateliers de famille où tout le monde frappait l'enclume : mari, femme, garçons et filles fabriquaient des clous à l'envi. Un petit chien était le compagnon obligé de leur travail : sur un signe de son maître, il entrait dans un tambour, et en le faisant tourner, mettait en mouvement le soufflet de la forge.

On sait quelle révolution économique supprima l'industrie de la fonte au bois : les petits fourneaux s'éteignirent............. Néanmoins la métallurgie ne fut pas chassée du pays, elle ne subit qu'une transformation. Sous l'impulsion de quelques industriels courageux, de grandes usines succédèrent aux petites : on remplaça les moteurs hydrauliques par la vapeur ! on alla chercher au loin la houille et le minerai, ou bien on amena le fer à l'état de fonte pour lui donner la forme commerciale.

On est tenté de se demander au premier abord pourquoi l'industrie métallurgique subsista dans un pays où les conditions économiques cessèrent de lui être favorables. On s'en rend compte si l'on réfléchit qu'il s'y était formé une population d'ouvriers habitués à ces pénibles travaux, et que leur expérience et leur aptitude acquises depuis de

longues années représentaient un capital que le temps seul peut produire.

A côté de cette transformation de l'industrie, la fabrication de clous à la main subsista, du moins pour les clous à ferrer ; mais elle diminua beaucoup d'importance et se trouve cantonnée maintenant dans quelques villages de la vallée de la Semoy. »

Ce sont là des choses bien près de nous et que nous ne connaissons guère. Il ne tient qu'à nous d'aller les étudier sur place. Ce serait le but d'une belle excursion dont M. Gosselet nous trace le plan :

« Depuis l'établissement du chemin de fer de Mézières à Namur, les bords de la Meuse sont visités par de nombreux touristes ; mais il ne suffit pas d'avoir traversé en wagon les tunnels et les ponts qui forment à eux seuls une grande partie du trajet entre Charleville et Givet, il ne suffit même pas d'avoir suivi à pied la vallée de la Meuse et d'avoir admiré l'enveloppe de Monthermé et le rocher de Laifour, d'avoir remonté la Semoy jusqu'à Bouillon ou la vallée de Misère jusqu'à Rocroy ; celui qui veut se faire une idée des sauvages ravins de l'Ardenne doit visiter le ruisseau de l'Ours ou la vallée de la Neuve forge, ou encore descendre la Houille d'Hargnies à Givet. Celui qui veut juger du plateau doit aller de Maubert-Fontaine à Rocroy, à travers les Rièzes, sous le soleil de juillet, ou errer au mois d'octobre dans les marais des Hautes-Fanges, autour d'Orchimont et de Vieux-Moulin. Il doit se perdre dans le bois des Hautes-Manises, un dimanche, quand la forêt ne retentit plus du choc de la hache et des cris des charretiers ; il doit s'élever au plateau des hautes buttes où de petits chênes rabougris essaient en vain de pousser des bourgeons, que les gelées du printemps détruisent presque tous les ans. Celui qui désire se rendre compte du relief du pays par sa propre expérience devra aller à l'auberge de la Cense Jacob, située au milieu des bois, à quelques mètres au-delà de la frontière. De ce point, le plus élevé de l'Ardenne (505^{m}), sa vue s'étendra au loin sur toute la haute et moyenne Belgique ; puis, revenant par les buttes, dès qu'il atteindra le chemin de grande communication d'Hargnies à Monthermé, il apercevra au loin, à l'Ouest, le clocher de Rocroy, distant de 20 kil. en ligne droite : prenant ensuite le grand chemin des Ardennes, il pourra descendre à Revin par la route sinueuse de Malgré-Tout ; un splendide panorama de la vallée de la Meuse sera la récompense de cette journée de marche. »

Et que dire pour conclure cette étude, car, enfin, toute chose doit avoir une conclusion.

Nous dirons d'abord que les Ardennes ne sont pas des montagnes, voilà pour contenter nos amis que nous avons laissés au-dessus de Fumay, mais nous dirons en revanche que ce n'est pas un pays de plaines, de cette façon les autres que nous avons laissés en contemplation aux bords de la Meuse seront également satisfaits. L'Ardenne est un *plateau* profondément creusé et raviné par les eaux qui l'ont percé dans le sens du Nord au Sud en se creusant des profondes vallées, miniatures des *canons* d'Amérique, telle par exemple celle de la Meuse.

Nous dirons ensuite que la Géographie est bien mal enseignée puisque nous avions toujours cru que les Ardennes constituaient une double chaîne parallèle orientée du Sud au Nord, tandis que la direction générale va de l'Ouest vers l'Est.

Nous dirons enfin que le plateau de l'Ardenne est un des plus respectables du monde, puisque la mer venait battre le pied de ses falaises à une époque où le reste de l'Europe était encore caché sous les eaux.

A. Merchier.

STATISTIQUE

DU MOUVEMENT COMMERCIAL & MARITIME

DU PORT DE DUNKERQUE AVEC LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

PENDANT L'ANNÉE 1889

Par ALBERT MINE,

Consul de la République Argentine à Dunkerque.

Les relations franco-argentines par le port de DUNKERQUE qui, depuis plusieurs années, progressent sans interruption, sont arrivées, en 1889, au chiffre le plus élevé qu'enregistrent les annales statistiques.

Ce sont, comme les années précédentes, les laines et le maïs qui constituent les principaux éléments de l'importation argentine au port de Dunkerque, les premières avec un chiffre de 59,770,036 kilogrammes, en augmentation nouvelle de 14,816,934 kilogrammes sur 1888, les seconds avec un chiffre de 26,514,096 kilogrammes, en augmentation de 6.962,463 kilogrammes.

L'importation de viande fraîche de boucherie s'est développée, ainsi que je le prévoyais dans mes précédentes statistiques, et de 36.014 kilogrammes qu'elle atteignait en 1888, elle s'est élevée à 120,130 kilogrammes pendant l'année écoulée.

Une augmentation sensible est également à constater sur les peaux brutes qui figurent à l'importation pour 1,137,200 kilogrammes, contre 785,532 en 1888.

Par contre, il y a une diminution dans l'introduction des matières animales, sur les suifs et les guanos, mais le total de cette catégorie donne 62,110,553 kilogrammes de marchandises importées en 1889, tandis qu'il n'atteignait que 48,827,542 kilogrammes en 1888, soit une augmentation importante de 13,283,014 kilogrammes ou 27 1/2 %.

L'importation du froment a été nulle ; nous retrouverons plus loin qu'il en a, au contraire, été exporté. Il y a de même une réduction importante dans l'importation de la graine de lin.

Par contre, l'introduction des tourteaux a continué sa marche ascendante et s'est élevée de 1,703,800 kilogrammes à 2,115,474 kilog.

Nous constatons également une augmentation sur les bois de teinture, dont l'essai d'importation fait en 1888 avec 435,000 kilogrammes, a atteint le chiffre de 872.000 kilogrammes pendant l'année dernière.

En résumé, l'importation totale des produits argentins au port de Dunkerque a atteint en 1889 le chiffre de 92,440,898 kilogrammes, contre 81,457.064 kilogrammes en 1888, soit une augmentation de 10,983,834 kilogrammes ou 13 %.

Les résultats généraux des diverses branches qui composent notre mouvement commercial et maritime avec la République Argentine, tant à l'importation qu'à l'exportation, sont établis dans les Tableaux comparatifs suivants :

IMPORTATIONS.

MATIÈRES ANIMALES.

	kilogrammes
rcs	700
iandes fraîches de boucherie.	120.139
aux brutes .. petites	1.131.180
aux brutes .. grandes	6.020
ines en masse	59.970.036
ins bruts	7.010
iifs bruts et Saindoux	484.960
iano	369.750
reillons	6.003
s et Sabots de bétail	1.000
raisses de poissons	10.005
eaux de Phoques	3.750
	62.110.553

MATIÈRES VÉGÉTALES.

	kilogrammes
Maïs	26.514.096
Alpiste	25.000
Graine de lin	753.131
Bois à brûler	7.150
Tourteaux d'arachides.	687.447
Tourteaux de lin	867.451
Tourteaux de colza	492.576
Tourteaux de navette..	68.000
Bois de teinture en bûches...	872.000
	30.286.851

MATIÈRES MINÉRALES.

	kilogrammes
Argent en masse	6.303
Or en masse	19
Minerai de plomb..	18.750
	25.072

FABRICATIONS.

Sel marin	15.000
Sacs de jute	3.422
	13.422

RÉCAPITULATION.

Totaux des Matières animales	62.110.553
Id. id. végétales	30.286.851
Id. id. minérales	25.072
Id. des Fabrications	18.422
	92.440.898

Part proportionnelle des principaux Produits argentins dans le trafic général des mêmes marchandises importées d'autres provenances à Dunkerque.

NATURE DES MARCHANDISES.	QUANTITÉS IMPORTÉES. en totalité de l'Étranger.	de la République Argentine.	QUOTITÉ %.
Viandes fraîches de boucherie......	122.778	120.139	9
Peaux brutes	2.246.414	1.137.200	50
Laines en masse.	89.187.581	59.970.036	67
Suifs............................	1.006.056	484.960	48
Engrais...	969.885	360.750	38
Noir d'os	321.934	»	»
Oreillons	12 224	6.003	50
Cornes de bétail..................	951.589	»	»
Froment	75.178.706	»	»
Maïs	128.522.670	26.514.096	21
Arachides...........	14.592.390	»	»
Graines ... de lin	61.778.152	753.151	1 1/4
Graines ... de colza	1.913.758	»	»
Graines ... de navette..........	595.000	»	»
Tourteaux. d'arachides..........	714.447	687.747	96
Tourteaux. de lin	1.024.731	867.451	84
Tourteaux. de colza	6 026.467	492.576	8
Tourteaux. de navette..........	323.425	68.000	21
Bois de teinture en bûches........	5.444.125	872.000	16

Part proportionnelle des Importations de la République Argentine dans le trafic général des Importations au port de Dunkerque.

MARCHANDISES.	QUANTITÉS IMPORTÉES en totalité de l'Étranger.	de la République Argentine.	QUOTITÉ %.
Matières animales	106.373.464	62.110.553	59
Id. végétales	648.895.394	30.286.851	4 3/4
Id. minérales.............. ..	494.089.534	25.072	»
Fabrications	196.006.592	18.422	»
	1.445.364.984	92.440.898	6 1/2

Lorsque prirent naissance, en 1881, les relations de la République Argentine avec le port de Dunkerque, la quantité des marchandises importées de l'étranger en ce port était de........ 1,122,526.355 kil.

En 1889, elle s'est élevée à.................... 1,445,364,984 »

Soit un accroissement de........... 322,838,629 kil.

dans lequel les importations Argentines figurent pour... 92,440,898 »

ou..................... 29 %

EXPORTATIONS.

J'écrivais l'an dernier en commentant mes statistiques du mouvement commercial et maritime de la République Argentine avec le port de Dunkerque depuis leur origine en 1881 jusqu'à la fin de l'année 1888 :

« L'éloquence des chiffres contenus dans les différents tableaux
» statistiques qui précèdent prouve que le port de Dunkerque a acquis
» en peu d'années un trafic excessivement important avec la Répu-
» blique Argentine, et tout porte à croire que les exportations vont
» maintenant se développer avec une rapidité égale à celle des impor-
» tations. »

Je faisais suivre ces lignes de conseils aux fabricants et exportateurs de notre région.

Je dois confesser ici que, quelque confiance que je n'aie cessé d'avoir depuis dix ans dans le développement des relations franco-argentines par le port de Dunkerque, je n'espérais pas voir mes conseils aussitôt suivis et mes efforts aussi rapidement couronnés d'un plein et entier succès.

Les chiffres sont là pour indiquer, dans toute leur éloquente exac-

titude, que l'exportation de produits français a suivi la progression ci-après pendant les trois dernières années :

1887	107,496 kil.
1888	8,599,010 »
1889	17,863,303 »

Il importe de remarquer que ce développement des relations avec la République Argentine par le port de Dunkerque s'est produit malgré la crise financière que traverse cette nation sud-américaine, laquelle est due au développement extraordinaire qu'a pris ce pays, ce qui a renversé toutes les prévisions.

Le commerce ne s'est donc pas préoccupé outre mesure de cette crise, et il a eu parfaitement raison, car elle ne peut être que momentanée, grâce aux ressources que ce pays possède et à la vitalité dont il jouit.

De l'examen des tableaux d'exportation ci-après comparés à ceux de l'année précédente, il résulte que ce sont les rails, le matériel de chemin de fer, le ciment, les bières en bouteilles, les verres à vitres, etc., qui ont vu leur exportation se développer davantage.

Un essai d'exportation de charbon qui a atteint 2,260,000 kilog. a été fait, et il faut attribuer aux grèves et à l'élévation des prix qui en a été la conséquence, la non-continuation de cette exportation, qui n'attend qu'une baisse des cours pour se développer et former un nouvel élément d'exportation au port de Dunkerque.

Nous voyons également figurer aux exportations de 1889, du froment pour 930,000 kilogrammes expédiés dans la République Argentine comme blés de semences.

L'exportation a donc doublé d'une année à l'autre, ce qui est, je le répète, un résultat satisfaisant et inespéré.

EXPORTATIONS.

MATIERES MINÉRALES.

	Kilogrammes
arbres sculptés et polis....	5.900
er... en barres au coke..	3.679.713
à rainures, rails ...	30.520
laminé noir	16.985
d'angle 85 à T.....	844.037
cier . rails	5.138.947
filé...............	132.000
itume	9.000
ouille crue	2.260 000
uivre battu ou laminé......	4.723
	12.121.825

MATIÈRES VÉGÉTALES.

roment	930.000
Iuile de lin	17.800
égumes	6.200
	954.000

FABRICATIONS.

	Kilogrammes
Carbonale de plomb.........	8.800
Pipes en terre..............	10.400
Carreaux céramiques	189.500
Faïences.................	32.099
Ciments	2.880.000
Couleurs broyées à l huile ...	30.640
Chicorée brûlée ou moulue ..	143.760
Cirage......................	11.100
Verres à vitres.............	252.227
Gobeleterie de verre et de cristal	44.248
Fil de jute..................	54.694
Sacs de jute	7.875
Cordages	6.640
Carrosserie.	1.000
A reporter......	3.672 983

	Kilogrammes
Report........	3.672.983
Ancres, cables et chaînes en fer	6.925
Machines-outils.............	22.935
Pièces de machines en fer....	14.005
Ouvrages en fonte moulée ...	61.605
Id. fer et fonte non polis	106.625
Ferronnerie	14.805
Clous forgés. — Vis à bois..	384.176
Articles de ménage..........	116.362
Ouvrages en cuivre..........	1.651
Id. bois...........	15.719
Bières en bouteilles	363.986
Fromages...................	3.300
Vins en futailles	2.401
	4.787.478

RÉCAPITULATION.

Totaux des Matières minérales..............................	12.121.825
Id. id. végétales	954.000
Id. Fabrications.................................	4.787.478
	17.863.303

Part proportionnelle des Exportations vers la République Argentine dans le trafic général des Exportations du port de Dunkerque.

MARCHANDISES.	QUANTITÉS EXPORTÉES en totalité à l'Étranger.	QUANTITÉS EXPORTÉES pour la République Argentine.	Quotité %
Matières animales................	44.616.353	»	»
Id. minérales	87.454.679	12.121.825	14
Id. végétales................	115.164.3[illegible]3	954.000	7/8
Fabrications	39.829.285	4.787.478	12
	286.564.650	17.863.303	6

Exportations des Laines de la province de Buenos-Ayres et de Rivières, du premier octobre à fin septembre de chaque année, et Par proportionnelle du Port de Dunkerque dans l'Importation en Franc et dans l'Exportation de La Plata.

ANNÉES.	PORTS DE DESTINATION.				FRANCE.	QUOTITÉ pour Dunkerque.	Exportation totale.	QUOTITÉ pour Dunkerque.
	Marseille.	Bordeaux.	Havre.	Dunkerque.				
	Balles.	Balles.	Balles.	Balles.	Balles.	%	Balles.	%
1879-1880	724	2.640	76.216	7.341	86.291	8 1/2	221.178	3 1/2
1880-1881	851	1.290	82.096	1.617	85.854	2	206.011	3/4
1881-1882	798	2.614	67.044	27.544	98.000	28	255.342	11
1882-1883	1.196	2 743	51.355	58.046	113.340	51	248.775	23
1883-1884	601	1.804	46.912	104.080	153.397	68	295.131	35
1884-1885	2.528	2.173	37.108	138 866	180.675	77	342.000	40
1885-1886	2.037	2.117	24.365	138.038	166.557	78	337.000	41
1886-1887	124	1.916	17.597	118.629	138.266	86	307.867	39
1887-1888	90	1.333	27.223	128.512	157.158	82	318.124	40
1888-1889	530	639	15.661	159.678	176 508	90		

Le mouvement maritime a suivi l'impulsion du mouvement commercial.

C'est ainsi qu'en 1889, il est entré au port de Dunkerque, venant de la République Argentine :

110 navires jaugeant ensemble 200,121 tonneaux se répartissant comme suit :

106 vapeurs d'une jauge totale de 198,268 tonneaux.
4 voiliers id. id. 1.853 id.

ce qui représente sur l'année 1888 une augmentation de :

9 bâtiments ou 9 % et 57,908 tonneaux ou 38 1/2 %.

Divers pavillons se sont partagé les importations de marchandises argentines et les couleurs argentines ont flotté pour la première fois dans les eaux dunkerquoises à bord du navire à voiles *Pétrel*, entré le 26 juillet 1889.

Le pavillon français a presque doublé, tant en nombre de bâtiments qu'en tonnage, tandis que le pavillon anglais qui occupe le deuxième rang dans la navigation franco-argentine par le port de Dunkerque, n'a progressé que de 30 °/₀ comme nombre de navires et 10 °/₀ en tonnage de jauge.

L'importation s'est faite presque en totalité par vapeurs, tandis que l'année précédente, il y avait un tiers de voiliers comme nombre de bâtiments et 12 °/₀ comme tonnage.

Le fait le plus important à noter, c'est que sur 1215 vapeurs de différentes nationalités jaugeant 864,494 tonneaux, entrés au port de Dunkerque venant de l'étranger, pendant l'année 1889, les 106 vapeurs, venant de la République Argentine, jaugeaient 198.268 tonneaux, représentant une proportion de 23 °/₀, laquelle n'était que de 13 1/2 °/₀ en 1888.

Développement par Pavillon, à l'entrée, du Mouvement de la Navigation avec la République Argentine.

NATIONALITÉ.	VAPEURS.		VOILIERS.	
	NOMBRE.	TONNAGE.	NOMBRE.	TONNAGE.
Argentin	»	»	1	485
Anglais	39	35.638	»	»
Danois	1	1.065	»	»
Espagnol	3	3.296	»	»
Français	60	132.054	»	»
Hollandais	1	2.282	»	»
Italien	2	3.833	1	529
Norwégien	»	»	1	540
Suédois	»	»	1	299
	106	198.268	4	1.853

Part proportionnelle du Tonnage des Navires venant de et allant à la République Argentine, dans le Mouvement de la Navigation du port de Dunkerque avec l'Étranger.

1889.			PROVENANCE				Quotité %.
ENTRÉE.			Totale de l'Étranger.		De la République Argentine.		
			NOMBRE.	TONNAGE.	NOMBRE.	TONNAGE.	
NAVIRES	A VAPEUR.	Français	243	287.183	60	132.154	46
		Étrangers	972	577.371	46	66.114	11 1/2
		Totaux	1215	864.494	106	198.268	23
	A VOILES.	Français	146	47.378	»	»	»
		Étrangers	489	197 192	4	1.853	1
		Totaux	635	244.570	4	1.853	3/4
			DESTINATION				
SORTIE.			Pour l'Étranger.		Pour la République Argentine.		
NAVIRES	A VAPEUR.	Français	138	174.674	35	78.991	»
		Étrangers	581	235.795	11	12.590	»
		Totaux	719	410.469	46	91.581	22
	A VOILES.	Français	44	32.386	1	571	»
		Étrangers	336	55.235	1	545	»
		Totaux	380	87.621	2	1.116	1 1/4

Totaux généraux du Commerce Franco-Argentin par le port de Dunkerque, depuis 1881 jusqu'à 1889.

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAUX.
1881............	1.905.927	125.584	2.032.511
1882............	35.614.982	25.639	35.640.621
1883............	39.497.757	335.074	39.832.831
1884............	66.211.445	796.045	67.007.490
1885..	99.124.868	674.985	79.799.853
1886............	82.259.689	239.741	82.499.430
1887............	114.470.160	107.496	114.577.656
1888............	81.457.064	8.599.010	90.056.074
1889....	92.440.898	17.863.303	110.304.201
	592.983.790	28.766.877	621.750.667

Albert MINE,
Consul de la République Argentine à Dunkerque.

DEUX ANS AU SÉNÉGAL & AU SOUDAN

1884-1886

EXTRAITS DU JOURNAL D'UN SOLDAT D'INFANTERIE DE MARINE

Par E. F.

Suite et fin (1).

CINQUIÈME PARTIE.

Séjour à l'hôpital. — Retour en France

11 mai 1886. — Voici onze jours que je suis à l'hôpital, mais mes pieds sont guéris et je puis marcher.

L'aspect de Kayes n'est plus le même qu'il y a six semaines. Les fortifications de terre, de planches et de rails de chemins de fer défendent les abords de la place. On a construit avec des rails deux forts de dix mètres de haut, on y a placé du canon.

13 mai. — Je remonte à *Diamou* en chemin de fer, comme malade. On m'évacue sur l'infirmerie. C'est un grand hangar de pierre recouvert de tôle. Nous avons des lits et des matelas. Cela me semble délicieux !

29 mai. — Nous venons de dîner. Un soldat de 1re classe de ma compagnie, Daniel, couché depuis ce matin, ne veut absolument rien manger. Il n'a plus la force de s'asseoir sur son lit et se plaint d'une façon lamentable.

On envoie chercher le médecin. Je crois bien que Daniel va mourir ; il a pourtant encore la force de porter la main en arrière et de saisir son miroir, une pauvre petite glace de soldat, accrochée derrière lui au mur. Avant qu'on ait pu la lui arracher des mains, il a eu le temps de se regarder et sa physionomie a pris tout d'un coup une expression de terreur indicible.

C'est qu'il est affreusement changé depuis hier !

Du bout de la salle où je suis assis sur une caisse à café, je contemple

---

(1) Voir pages 34, 121, 184, 225 et 295, tome XIV

ce triste spectacle ; Daniel me fait signe d'aller à lui. « Je vais mourir, me dit-il, je le sens, mes pieds sont glacés, le froid me monte au cœur ! Dumoutier, Desfossés et Savary sont morts comme cela. Prends un flacon de quinine que j'ai dans ma musette et cache-le. Je l'ai volé à Kayes, je ne veux pas qu'on m'accuse après ma mort. » — « Tu ne mourras pas, lui dis-je ; dans quelques jours nous allons partir pour la France, et tu seras rétabli pour le départ. »

Sans me répondre, il me prend la main et la serre de toute la force dont il est encore capable. Cette démonstration d'amitié du mourant me remue jusqu'au plus profond de mon âme : j'ai grand'peine à retenir mes larmes et à ne pas pleurer comme un enfant !

Le médecin arrive en courant. Il regarde le pauvre Daniel et fait un geste lent des épaules que nous comprenons tous. Il essaie néanmoins de placer un thermomètre sous l'aisselle du malade : mais cela est impossible, le malheureux est trop maigre. D'ailleurs, le mercure, que la température de la salle fait affleurer à 44 degrés, ne descend pas !

Et à travers la porte ouverte, on peut voir la campagne grandiose de Diamou, brûlée par le soleil de midi, et le fleuve d'argent, coulant dans le lointain au milieu des roches, avec un léger murmure qui trouble seul le silence accablant qui pèse sur toute la nature !

Tout à coup, une voix nasillarde se fait entendre au dehors ; c'est le cuisinier nègre de l'hôpital qui chante en s'accompagnant de son monocorde :

Kakendé ! lari toubab é langadè !
Malades ! tous les blancs sont morts !

Tous les soldats du Sénégal connaissent ces paroles lugubres que chantent les indigènes pour humilier les Européens. Le malheureux Daniel se ranime, prononce deux syllabes à peine intelligibles, mais que tout le monde devine et qui vont droit à l'adresse du misérable cuisinier qui trouble ainsi son agonie : « c...... ! » soupire-t-il ; puis il respire encore légèrement, et sa poitrine s'affaisse pour ne plus se relever.

Le médecin relève le drap par dessus la tête de Daniel et rentre chez lui l'air profondément attristé !

L'infirmier prend alors un rouleau de guinée, enveloppe le cadavre dans les 12 mètres d'étoffe réglementaires et le fait porter à l'*amphithéâtre*, simple gourbi de 4 mètres cubes, juste assez haut pour qu'un homme puisse s'y tenir debout.

Un tirailleur monte la garde devant la porte pour empêcher les hyènes d'entrer.

Une tristesse indéfinissable s'est emparée de moi. Je suis assis sur mon lit, et si j'osais je resterais couché toute la journée sans prendre de nourriture : je n'ai d'ailleurs pas faim, ou plutôt j'ai un désir inexprimable de manger des bons légumes de France. Moi qui n'ai jamais aimé la salade, je me ferais tuer en ce moment pour en avoir un peu.

Tout est absolument calme ; par la porte ouverte, je vois la campagne aride sur laquelle le soleil couchant verse des flots de lumière jaunâtre. L'infirmier noir nous dit : « Tout à l'heure, tomber de l'eau, moi mirer (voir) tornade venir. »

En effet, un nuage grisâtre, épais, lourd, avance avec rapidité du côté de l'Est. Le soleil couchant borde les sinuosités de son contour par des lueurs rougeâtres à reflets d'or. Ce nuage grandit toujours et monte en s'assombrissant. Il s'en détache bientôt un immense cylindre oblique formé par la pluie qui tombe. Pas un souffle d'air et un silence de mort !

La clarté du jour diminue sans cesse : l'horizon est maintenant tout encadré de nuages noirs. Quelques grosses gouttes tombent à terre, roulant dans la poussière chaude comme de petites graines. Le vent se met à souffler : le gros baobab qui est derrière la porte remue désespérément ses grands bras où pendent des fruits en forme de gourde : le pain du singe.

Les immenses tables de grès qui nous environnent semblent arrêter l'orage ; il pleut partout autour de nous, mais ici la pluie tombe à peine; le vent seul souffle avec violence et soulève la poussière fine qu'il répand dans l'air. Nous sommes aveuglés et asphyxiés par cette poudre légère qui passe à travers les jointures des portes.

La nuit est venue complètement. Tout à coup une rafale s'abat sur la case ; trois feuilles de zinc de la toiture sont enlevées comme du papier. Les rails qui les maintenaient sont projetés au loin comme de simples baguettes de bois. La pluie se met alors à tomber avec une violence effrayante, noyant le sol de l'infirmerie.

Par l'ouverture béante du toit où l'eau se précipite comme à travers une écluse rompue, on voit presque sans discontinuer les larges déchirures de la foudre dans le ciel noir.

Oh! quel triste état d'esprit que celui dans lequel je me trouve! je suis couché sur mon lit tout humide, et je tremble de froid maintenant.

Le tonnerre ne gronde plus. Dans l'obscurité de la nuit, les yeux grands ouverts, je crois voir défiler des paysages de France !

30 mai. — De bonne heure nous nous préparons pour l'enterrement. Astiqués tant bien que mal, pour la plupart sans souliers et sans chemise, nous allons nous ranger de chaque côté de l'amphithéâtre. Le sergent du poste demande au garde-magasin une vieille caisse pour faire une croix. On cloue deux planches l'une sur l'autre, et dès que le lieutenant du poste est arrivé, on se met en marche.

Enveloppé dans sa toile de tente aux trois quarts rongée par les termites, le cadavre de Daniel est placé sur des branchages que portent quatre indigènes. Huit tirailleurs en armes rendent les honneurs militaires. Devant le corps, la croix de bois à la main, l'un de nous marche tristement.

Le soleil qui vient de se lever projette de grandes ombres sur notre chemin, le marigot voisin, subitement grossi par la tornade de la nuit, est devenu un torrent impétueux et le fracas de ses eaux qui se brisent sur les roches de grès retentit comme une marche funèbre en l'honneur de notre pauvre camarade.

Nous arrivons au cimetière où de nombreux monticules attestent que là dorment du sommeil éternel trop de nos compatriotes.

Trois trous sont déjà creusés à l'avance. Horreur ! ils sont à moitié remplis d'eau. Les porteurs du cadavre vont chercher des calebasses et des boîtes de conserve vides avec lesquelles ils retirent presque toute l'eau de la fosse.

Au bout d'un quart d'heure, leur travail est terminé. Les nègres descendus dans le trou y déposent des branchages, et, saisissant le corps dans leurs bras noirs, le placent au fond : puis ils sautent lestement hors de la fosse.

Le lieutenant s'approche de la tombe : visiblement ému, il jette pieusement une poignée de terre sur le cadavre. Nous l'imitons tous, et aussitôt après, nous voyons les nègres recouvrir le corps d'une terre pâteuse, en se servant de leurs mains en guise de pelles.

Pauvre Daniel, ancien employé du « Printemps », il repose maintenant loin du pays et ne retournera pas débiter de chatoyantes étoffes aux élégantes Parisiennes !

15 juin. — Le soi-disant ambassadeur de Tombouctou, El Hadj Abdel Kader, passe à Diamou. C'est un Touareg farceur qui n'est pas

plus ambassadeur que moi. Vulgaire marchand d'esclaves, il a trouvé commode, l'année dernière, de se faire donner des cadeaux et de mener joyeuse vie en France aux frais du Gouvernement. Il ne demande qu'à recommencer. Va-t-on lui procurer ce plaisir ? C'est parbleu bien possible !

16 juin. — Encore un autre personnage qui honore Diamou de sa présence ; c'est Son Altesse Royale *Diaoulé Karamoko,* fils de S. M. Samory. qui arrive conduit par les capitaines Tournier et Péroz. Il a une escorte nombreuse : chambellans, griots et femmes de toute qualité. sans calembour.

Il a donné plusieurs femmes aux officiers français qui l'accompagnent. je ne sais s'ils ont apprécié le cadeau à sa juste valeur.

Karamoko est très gentil, il est de taille moyenne, noir comme du cirage. relève fièrement la tête quand on lui parle, a les yeux vifs, la physionomie sympathique, mais peu intelligente. Il porte un pantalon court et des bottes de 3 fr. 75 ; son boubou est en guinée de couleur vieux bleu : son auguste tête est surmontée d'un turban blanc qui enveloppe une calotte pointue, du plus beau rouge, autour de laquelle sont cousus des grigris enfermés dans de petites boîtes d'argent.

Deux trains arrivent à Diamou pour emporter tout ce monde à Kayes. Karamoko veut visiter les machines. Le capitaine Péroz lui en explique le mécanisme, mais le royal rejeton paraît n'y rien comprendre du tout.

18 juin. — Un noir nous a annoncé hier qu'il y avait trois ou quatre caïmans dans un trou du marigot. M. Noirot, le garde-magasin, est décidé à les tuer ; il demande ceux qui veulent l'accompagner. Leclercq et moi nous prenons notre fusil et nous allons nous poster sous un gros arbre, au bord du trou. L'eau du trou est chaude et jaunâtre, les bords du marigot escarpés et à certains endroits tranchants comme un couteau.

Nous attendons pendant une demi-heure, une heure, peine perdue. De temps en temps, nous voyons bien émerger le bout du museau d'un caïman, mais à peine avons-nous eu le temps d'épauler que le museau a disparu : nous ne voyons plus à sa place qu'une série d'ondes concentriques qui fait tremblotter l'image de l'arbre qui nous abrite.

De guerre lasse, nous rentrons à la case après avoir fait 800 mètres

en plein soleil. Il est neuf heures. Les camarades se moquent de nous, mais je ne leur réponds pas, étourdi que je suis par la chaleur et un insupportable bourdonnement d'oreilles. Je vais m'étendre sur mon lit.

23 juin. — Nous évacuons l'hôpital de Diamou et rentrons à Kayes en chemin de fer.

24 juin. — Je vais manger du riz au lait dans la case de Karamoko qui est ravi de savoir que je ne bois pas de vin et que je suis musulman.

Je lui copie des Salam en arabe. Son précepteur, un vieux marabout, « prétend que le bon Dieu fera quelque chose pour moi... plus tard. » — Cela, c'est bien évident !

25 juin. — Karamoko se donne en spectacle sur la place du Marché : il caracole sur son beau cheval : on se croirait à l'Hippodrome. — Le soir, je suis de nouveau admis à manger du riz au lait dans sa case.

27 juin. — A huit heures du soir, nous allons prendre la garde sur le bord du fleuve. On ne dort guère. Toutes les cinq minutes on entend le cri monotone du factionnaire européen : « Sentinelles, veillez. » Ce cri est répété tous les cent mètres par les tirailleurs indigènes, qui, ne comprenant pas le français, écorchent ces cinq syllabes de la plus étrange façon.

Les disciplinaires montent la garde comme nous, mais, pour des raisons que j'ignore, on leur a retiré leurs armes et on les a munis d'un gros bâton.

Hier, deux d'entre eux étaient de garde à la poudrière.

Cette poudrière n'est autre chose qu'un volumineux chaland mis à flot il y a deux ou trois jours par le fleuve qu'ont déjà grossi les premières pluies de l'hivernage. Il est amarré à deux piquets.

Pendant la nuit, deux noirs se sont glissés sur le chaland avec l'intention bien évidente de le détacher et de le laisser aller à la dérive.

L'un des disciplinaires les a aperçus ; il les a laissés s'approcher sans rien dire, puis, quand il en a eu un à sa portée, il lui a asséné dans le dos un violent coup de bâton qui l'a étendu sur le pont du

chaland. — L'autre noir, au lieu de se sauver comme il le pouvait, s'est mis à se lamenter et à demander pardon.

Sans se déconcerter, le disciplinaire a éveillé son camarade, lui a confié la garde du chaland, a fait relever le premier noir qui n'était qu'étourdi, puis a ligotté la paire qu'il a amenée au poste central des tirailleurs (1).

Le colonel est arrivé à Kayes ce matin. Il a fait questionner les deux prisonniers par son interprète. Ce sont des Sarakollés. Ils ont avoué leur intention de détacher le chaland qu'une centaine de noirs attendaient à trois cents mètres de là pour le piller à leur aise.

Le colonel a condamné à mort les deux Sarakollés. Il est huit heures du matin. Du magasin où nous sommes logés, nous voyons passer les deux espions escortés de quatre tirailleurs en armes. Devant eux marche à grands pas l'exécuteur des hautes œuvres, le maure *Abou Fall*. Assurément, on va les pendre. Chacun prend son casque et suit le lugubre cortège jusqu'au lieu du supplice.

Les condamnés ne sont même pas attachés. Ils demandent grâce aux tirailleurs qui leur donnent des coups de crosse dans le dos pour les faire marcher plus vite.

A cinq cents mètres de là, Abou Fall s'arrête sous un énorme baobab.

Il s'approche du plus vieux Sarakollé ; c'est presque un vieillard : « Mamadou ra sour Allah ! » s'écrie-t-il à plusieurs reprises, et Abou Fall répète avec lui : « Mamadou ra sour Allah ! » pour bien lui faire comprendre que sa dernière heure est arrivée.

Un aide grimpe dans l'arbre et fixe à une des branches une corde grosse comme le poignet, puis Abou Fall fait un gros nœud coulant, y passe la tête du Sarakollé et lui serre le cou. La strangulation commence et le condamné tire la langue : alors, Abou Fall saisit l'autre extrémité de la corde, et tirant de toutes ses forces, il fait monter en l'air le patient chez qui se manifestent seulement quelques contractions peu nombreuses.

L'autre Sarakollé a regardé sans trembler le supplice de son compagnon. Des « Mamadou ra sour Allah ! » s'échappent de sa poitrine quand il voit que son tour est venu.

---

(1) L'un des disciplinaires qui ont capturé les deux nègres en question, a été condamné à mort l'année suivante par le Conseil de guerre, et fusillé.

Pourtant, il va vivre quelques minutes encore. Il n'y a qu'une corde et elle est au cou de son camarade. Abou Fall descend le pendu qui ne bouge plus. Le médecin s'approche alors, prend le pouls de ce corps étendu et constate qu'il bat encore !

On hisse de nouveau le corps et on attend cinq minutes, puis on le redescend ; cette fois ce n'est plus qu'un cadavre. Abou Fall lui enlève la corde et le repousse du pied à quelques mètres plus loin.

Il s'empare ensuite de l'autre condamné et lui fait subir, de la même manière, le même supplice.

Quant tout est terminé, il roule soigneusement la corde et l'emporte sous son bras.

Malgré ses sinistres fonctions, c'est l'indigène le plus aimable que je connaisse. Il cumule, d'ailleurs, les fonctions de bourreau avec celles de berger.

Ici se termine mon journal de campagne. Je n'ai plus que quelques mots à dire sur les derniers jours que je passai au Sénégal.

Le 3 juillet au soir, nous entendîmes au loin un sifflement aigu qui nous fit tous courir au bord du fleuve. C'était le « Richard-Toll » qui arrivait de Saint-Louis. Qui peut se faire une idée de notre joie à la vue de cette chaloupe à vapeur qui nous apportait enfin des nouvelles !

Tous les jours nous allions marquer sur un poteau le niveau du fleuve. Quand il montait seulement de deux à trois centimètres pendant la nuit, nous étions désolés. C'est que du niveau de l'eau dépendait notre propre délivrance. Le Sénégal pendant les quatre mois des pluies est navigable jusqu'à Kayes ; mais pendant les huit autres mois de l'année, il est inaccessible aux navires qui calent plus de cinquante centimètres.

A Kayes la profondeur est de soixante-dix centimètres au mois de mars et de dix mètres au commencement de septembre.

Le lendemain matin, le colonel s'embarquait sur le « Richard-Toll » ; mais avant de partir, il vint nous voir dans notre case, nous annonça que des chalands allaient nous prendre et que nous reverrions bientôt la France.

A cette époque de ma vie où je sentais qu'un jour de plus sur cette terre maudite était une chance de moins de revoir mon pays, les secondes me semblaient des heures, les heures des mois : j'étais en

proie à une surexcitation fébrile, et, avant de me coucher, j'absorbais d'énormes quantités de laudanum pour trouver un peu de repos.

Enfin, le 16 juillet, nous embarquâmes sur les chalands. Le colonel avait tenu parole, et nous bénissions tous cet homme qui ne nous avait jamais montré que de la douceur et pour lequel nous nous serions tous fait tuer.

La vie de chaland dura dix jours. Elle était bien dure ! nous étions une vingtaine dans chaque bateau ; plusieurs ayant la dyssenterie, je laisse à penser comme le séjour à bord était agréable.

La misère nous avait aigri le caractère. Nous maudissions tout le monde, même la patrie, qui, disions-nous, se moquait pas mal de ses soldats.

Nous tenions des propos de ce genre en arrivant à Saldé, lorsque nous vîmes deux avisos aux mâts desquels flottait le drapeau tricolore ; cette image de la patrie fit plus que les meilleurs raisonnements du monde, dans un enthousiasme spontané et indescriptible, tous nous étions debout, et nous criâmes de toutes nos forces : « Vive la France ! »

Ce cri magique nous avait rendu notre courage ; nous prîmes notre mal en patience jusqu'au jour où nous arrivâmes à Saint-Louis.

Le Conseil de santé m'octroya trois mois de convalescence, et aussitôt je partis en chemin de fer pour *Dakar* où je devais prendre le paquebot à destination de la France.

La ligne de Saint-Louis à Dakar, longue de 250 kilomètres, traverse le *Cayor*, pays aride, où se trouvent quelques stations : les postes de *M' Pal* et de *Louga* entre autres.

Il y eut un arrêt à *N' Dande* où on nous fit manger, puis nous repartîmes pour Dakar où nous arrivâmes à huit heures du soir après avoir passé devant *Thiès* et *Rufisque*.

A partir de N'Dande le pays est plus pittoresque, la verdure superbe à certains endroits. De temps en temps on rencontre des forêts de palmiers et des baobabs gigantesques.

Le 31 juillet, je m'embarquai à destination de Bordeaux où j'arrivai le 9 août en compagnie du prince Karamoko dont je m'étais fait un ami !

Tous mes maux étaient terminés ! Mais que de vides autour de moi. Des douze hommes de mon escouade, huit étaient morts, et sur un effectif de 117 soldats, la 41e compagnie en avait perdu 74. Et c'était elle la moins éprouvée !

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1890.

Voyage en Suisse et en Savoie.

Organisateurs : MM. A. Herland et E. Cantineau.

Le vendredi 4 juillet une dizaine d'excursionnistes de la Société de géographie quittaient joyeusement Lille, pour aller dans le massif du Mont Blanc et dans les Alpes Bernoises, chercher des contrastes majestueux à la riche plaine de Flandre.

Dès le départ, aux champs fertiles qui entourent Lille-Sud, aux usines qui précèdent Douai, aux marais tourbeux qui environnent Arras parée de ses élégants clochers, succèdent des aspects nouveaux. Voici des ramifications des collines de l'Artois, puis la vallée de la Somme que décore Amiens et son imposante cathédrale, enfin à partir de St-Just nous entrons dans la vallée de l'Oise et nous sommes dans le bassin de la Seine que nous ne quitterons qu'à Dijon. Nous voyons le chaos apparent des immenses carrières de Creil d'où sortent tant de monuments et d'hôtels somptueux ; après avoir roulé, encaissés dans ces profondes tranchées, puis cotoyé à niveau et traversé l'Oise, nous nous trouvons sur le grand viaduc qui domine de 40m la belle forêt de Chantilly.

Tout dénote que nous sommes déjà dans la région calcaire des environs de Paris; les constructions où le plâtre unit la craie, sont d'un blanc éclatant et la terre a des tons pâles qui tranchent sur la fraîche verdure ; tout reflète une clarté qui éblouit au soleil. Est-ce déjà un rayonnement de la Ville-Lumière ? Quel contraste absolu avec notre pays lillois, où l'air saturé de suie met tout en deuil, jusqu'aux feuilles de nos arbres. Tout à coup, là bas à l'horizon, fait une apparition fugitive, la tour Eiffel qui rappelle un succès de la France ; Montmartre la cache bientôt et nous sommes dans la Cité sans rivale. Mais ce n'est pas à ses merveilles que nous courons, celles que nous voulons voir défient toute puissance humaine.

La Cie du chemin de fer P.-L.-M. offre des wagons d'un confortable supérieur pour gagner la frontière Suisse en 10 h. De ce côté de Paris, la campagne est plus élégante; après avoir franchi la Marne et son confluent et dépassé la ceinture des forts, on franchit vivement, trop peut-être, ce pays si plein de souvenirs historiques, ces charmantes petites stations aujourd'hui si chères aux Parisiens amateurs de villégiature. Nous retrouvons un moment la fertilité du Nord : à droite, les grandes plaines de la Beauce et leurs moissons dorées, à gauche les riches vallons de la Brie, qui produisent les galettes de caséum crémeux, à la saveur délicate, que nous

savons apprécier. Nous traversons la forêt de Sénart plus heureusement que le courrier de Lyon en 1796; puis nous voyons Melun qui étale sa cathédrale et sa Maison centrale sur un coteau de la rive droite de la Seine qui nous fait face. Fontainebleau se cache à droite derrière sa splendide forêt et Thomery apprête ses millions de paniers pour envoyer aux Parisiens son chasselas doré et succulent.

Depuis Montereau que Jean-sans-Peur et Napoléon ont rendu historique, la Seine a fait place à l'Yonne, sur ses bords que garnissent de luxuriants vignobles, s'élèvent Sens et sa curieuse cathédrale puis Joigny avec ses belles églises gothiques et son vin bien estimé. A La Roche nous quittons l'Yonne pour suivre la vallée tourmentée de l'Armançon son affluent ; nous arrivons dans les bons vignobles, les coteaux calcaires dominés par des châteaux plus ou moins rustiques, deviennent nombreux, les viaducs et les tunnels aussi ; en voici un de plus de 4000^{m} qui franchit la ligne de faîte des bassins de la Seine et du Rhône. Voilà le gigantesque Vercingétorix de Millet debout sur le cime du Mont Auxois ; enfin franchissant combes et monts, viaducs et tunnels nous arrivons à Dijon qui nous dit que tout près de là, vers le Sud, sont les plus fameux crus de la Bourgogne. Qui ne connaît l'arôme délectable et le goût délicieux des vins de Beaune et de Nuits bien vieux ? Par ici, point de belles moissons ondulant gracieusement à la brise, pas de campagnes fertiles ni de vertes prairies, les champs que nous voyons contiennent plus de pierres que d'humus. Cependant le paysan, moins riche que dans le Nord, est plus jovial, il façonne gaîment, plus alerte, les ceps des coteaux pour en retirer une vigueur nouvelle. Si ce n'est pas la montagne, la monotonie de la plaine a du moins disparu et s'il y a moins de bien-être, il n'y a pas moins de bonheur dans la chaumière du travailleur; Bacchus chasse le noir souci : *bonum vinum lœtificat cor hominum*, dit l'Écriture-Sainte. Pas bien loin d'ici vers le N. au pied du plateau de Langres surgit un petit ruisseau que plusieurs congénères font bientôt une grande rivière, un fleuve, la Seine qui va embellir Paris sans aucune aimable réciprocité de la grande ville pour les eaux qui lui viennent de si loin.

Après la halte de Dijon, changement complet de décor, nous retrouvons une région de plaines d'une fertilité suffisante ; c'est la vallée de la Saône que nous franchissons en passant à Auxonne. En entrant en Franche-Comté, les tunnels, les tranchées, les viaducs recommencent, c'est la vraie montagne que nous approchons; nous traversons à Dôle le Doubs qui a été faire son grand crochet sur la frontière suisse et nous commençons à monter entre les contreforts du Jura, laissant à droite Mont-sous-Vaudrey de présidentielle mémoire et à gauche la petite ville de Salins si commerçante. C'est une véritable ascension que nous faisons peu à peu, car en arrivant à Pontarlier, nous sommes à 870^{m} d'altitude. Nous retrouvons là le Doubs qui vient de naître sous forme de torrent impétueux; il traverse la ville en bouillonnant dans son lit trop étroit. On a de la gare un coup d'œil ravissant : on voit, à ses pieds, dans la vallée, un chaos de toits rustiques en tuiles rouges, entre eux, le torrent serpente ou se cache en grondant ; sur les premières ondulations quelques champs perdus dans des prairies, puis des plateaux étagés et plus haut les sommets boisés qui s'échancrent ou se soudent, laissant percer çà et là la roche abrupte, muraille grise infranchissable, mais que le temps toujours invaincu ronge peu à peu, le décor est si complet qu'on le croirait inventé à plaisir par l'imagination d'un artiste.

Le chemin de fer continue sa route, il nous emporte dans la montagne vers le col de Jougne que nous allons traverser ; les sites pittoresques sortent maintenant de la banalité : déjà nous avons remarqué, perché sur un rocher inaccessible, le fort de Joux connu surtout comme prison d'Etat ; il est là comme un nid d'aigle confiant dans une sécurité aujourd'hui problématique.

Nous approchons de la frontière suisse qui est à 22 km. de Pontarlier, un peu après Jougne où se trouve la douane française A Vallorbe, 5 km. plus loin, la douane suisse nous regarde passer, mais avec la courtoisie native qui caractérise cette nation, on ne voudrait pas commettre l'inconvenance de fouiller dans les poches de ses hôtes.

En traversant cette zone montagneuse nous eûmes le curieux spectacle d'un violent orage accompagné d'une pluie diluvienne ; mais nous fûmes surtout émerveillés quand le soleil vint de nouveau dorer cimes et nuages entremêlés et faire apparaître toute une série d'arcs-en-ciel concentriques formant un large et brillant portique au-dessus des sommets du Jura. Le train roulait toujours quand tout à coup une apparition splendide vint aussi attirer nos regards : c'était le Léman, dont la surface bleuâtre reflétait les derniers rayons du soleil dorant au loin la brume crépusculaire et comme cadre dans le fond, les sommets encore brillants des Alpes de Savoie. C'était beau, ce fut court car la tranchée un instant aplanie se rouvrait impitoyablement. Mais pour nous consoler voilà Lausanne, ou du moins la gare, assise sur une belle place entre le lac qu'elle domine et la ville où il faut monter par un funiculaire à ficelle qui nous débarque sur la Place du Grand Pont. Depuis le matin nous avons fait nos 529 km. sans débrider, nous ne nous en plaignons pas, car notre observation attentive de la route nous a valu une agréable et inoubliable leçon de géographie pratique que n'égale aucune autre, sur environ 800 km. de notre France.

Lausanne, la capitale du canton de Vaud, est gracieusement étagée sur des collines verdoyantes au pied du Mont Jorat ; elle a des aspects aussi variés que pittoresques, selon l'endroit choisi par le touriste. Nous voyons le Grand Pont dessiner ses arches élevées et nombreuses qui relient le nouveau quartier du Mont Benon et ses monuments modernes à l'ancienne ville placée comme sous l'égide de la vieille cathédrale gothique si belle d'architecture et si imposante avec son immense vaisseau, les ogives ajourées de sa haute tour, ses clochers couverts de tuiles rouges comme ses toits, et ses flèches légères qui vont, perçant la nue, communiquer avec le ciel. De la terrasse du parvis, l'œil embrasse presque toute la ville, perdue dans une immensité de verdure qui descend jusqu'au lac ; mais c'est surtout du Signal où l'on grimpe en une demi-heure à 661^{m} par des chemins boisés et pleins de poésie que le spectacle est ravissant.

Sur les rives du lac bleu qu'encadrent les montagnes, au loin à droite Genève se soupçonne, et à gauche, perdus dans la brume, les sommets du Valais laissent voir dans une échancrure l'arrivée du Rhône. Que dirai-je davantage de Lausanne ?

Ce n'est pas la description bien connue de la cathédrale, de ses mille colonnes, de ses nombreux tombeaux qui donnera la note vraie, cette impression douloureuse de vacuité que communiquent les immenses vaisseaux de ces basiliques devenues temples protestants et qui, dans la froide majesté de leur architecture toute nue, semblent vacantes et attendre le retour d'un royal et opulent occupeur. Que dire de ce réseau de rues courbes et brisées dont le sol fuyant l'horizontale est constamment en lutte avec les jarrets des promeneurs, leur ménageant à l'improviste des escaliers parfois de 160 marches. Que dire, sinon que ces imprévus doivent plaire au Français si plein de passion pour l'uniforme, mais d'horreur pour l'uniformité. Nous serons heureux de revoir plus en détail, au retour, Lausanne qui porte avec tant de charme la noble devise du canton de Vaud : *Liberté et Patrie.*

Le funiculaire nous mène sur le port en dix minutes tout comme le tramway à Dunkerque, mais ici, ce port est à Ouchy à 150^{m} plus bas que la ville. Là nous embarquons sur un steamer qui en quelques heures nous mènera à Genève et nous faisons connaissance avec le Léman que le soleil nous montre dans toute sa beauté. La côte

26

fuit et nous glissons sur des flots d'azur; une ondulation légère parsème leur surface de perles liquides, étoiles d'argent qui scintillent sur ce ciel accessible aux humains. A distance, des barques portant deux grandes voiles aiguës, semblent des mouettes aux ailes blanches planant dans des régions célestes; au loin, une brume chatoyante cache les limites terrestres du lac et fait resplendir par ses tons irisés, la blancheur étincelante des sommets neigeux qui semblent émerger de cette masse floconneuse. Quel peintre pourrait fixer réellement ces contrastes de coloris, ces tons doux et brillants, au velouté plein de vigueur. La nature a le monopole de ces spectacles qui se sentent, se comprennent, mais ne se décrivent pas. Heureux celui dont l'âme les perçoit et vibre alors d'émotions artistiques! Plus près de nous, une rive enchanteresse ne captive pas moins; vers l'Orient, Chillon baigne dans le lac le pied de ses tours que Byron a immortalisées; le château des Crêtes qui rappelle un tribun célèbre, domine Clarens; les coteaux de Vevey, verdis de châtaigniers et de vignes, émaillés de grenadiers et d'orangers, sont bien le plus admirable cadre que J.-J. Rousseau pût choisir pour sa Nouvelle Héloïse. Quel charme féerique doit avoir dans un tel décor la fête des vignerons dont le cortège périodique si célèbre attire chaque fois à Vevey, 50,000 personnes. Bien loin, au levant, se dessine vaguement le chaos des sommets que dominent les silhouettes indécises des Diablerets.

Mais tout cela s'éloigne en même temps que Lausanne, tandis que nous voguons vers l'Occident. Nous sommes devant Morges toujours en sécurité sous les grosses tours de son arsenal et d'où le Mont Blanc est parfois visible. Ici, c'est Rolle que domine le Signal de Bougy (887^{m}) site de Belle-vue pour contempler le lac et le Mont Blanc par une échancrure des monts de la rive française; nous passons entre le port et un petit îlot rocheux d'où s'élève entouré d'arbres un obélisque de 13^{m} en souvenir du général La Harpe, qui contribua en 1798 à séparer de Berne le pays Vaudois.

De l'autre côté du lac, la rive savoisienne qui est à 14 km. continue à nous échapper dans une brume légère; mais au-dessus, se projette toujours, vers Evian, la Dent d'Oche borne immuable de 2,500^{m} sur la frontière française du Valais; au S. les Voirons (1.486^{m}) allongent leur croupe verdoyante, tandis qu'à leur droite, le grand Salève (1,304^{m}) montrant sa cime escarpée derrière son frère (902^{m}) resté bien plus petit, nous signale la direction de Genève. Pendant que nous admirons pensifs ce spectacle superbe dont la variété nous captive, la vapeur fonctionne toujours et nous apporte des tableaux nouveaux. Nous entrons dans la partie étroite du lac; après le cap de Promenthoux, la Machine hydraulique se baigne sur les bas-fonds de la rive; plus haut, à Prangins, le nouveau château des Bonaparte s'élève superbe sur les coteaux ombragés; près de lui le vieux château sans architecture est devenu un pensionnat. Bientôt une forteresse du XIIe siècle nous arrive campée avec ses cinq tours grises sur un escarpement, c'est Nyon, le Noviodunum des Romains. Sur un plan éloigné, à deux lieues environ, ce sommet tout noir c'est la Dôle (1,678^{m}) qu'englobe un contour de la frontière suisse; c'est le dernier contrefort du Jura dont on suit la pente, vers Genève; plus loin encore, le Noirmont (1,560^{m}) ternit son sommet noir dans la brume, là c'est la France.

Les villas, les châteaux défilent de plus en plus nombreux sur la côte si pittoresque: voilà Coppet, qui nous rappelle Necker et Mme de Staël; puis Versoix, qui fut à la France et fait partie du canton de Genève; l'uniforme des gendarmes de service au ponton nous l'affirme: à Coppet brillait le plastron vaudois de couleur vive rappelant nos anciens dragons; ici, le tricorne et le baudrier jaune feraient croire à une fugue de Pandore. Le panache de fumée qui s'échappe de notre steamer a son pareil sur la côte et nous avons aperçu déjà bien des fois le moteur rapide traverser furtivement le paysage. Voici Genthod qu'habita de Saussure; là Belle-

vue, puis Pregny et le débarcadère du château de la baronne de Rothschid avec une jetée qui abrite toute une flottille élégante, pontée et mâtée. A deux pas, derrière la colline, en France, Ferney vient de se souvenir que Voltaire fut son fondateur et le châtelain y fait élever la statue du célèbre écrivain. Enfin, l'Ariana qui se détache sur le coteau de Varembé en avant des Sacconex ; c'est le commencement de Genève dont les jetées limitent déjà les eaux du lac, et derrière elles, les arbres des quais se détachent sur les façades monumentales d'une foule d'hôtels somptueux. Un instant après, nous descendions contre le magnifique pont du Mont-Blanc (de 1862) après deux heures d'une traversée qui nous parut bien courte. Le lac, si beau aujourd'hui, est parfois de méchante humeur, il roule alors, sur ses 80 kilomètres de longueur, des vagues qui engloutissent barques et bateaux dans des profondeurs qui, en face de Lausanne, vont jusqu'à 334^{m} ; ces fonds sont cependant encore au-dessus du niveau de la mer puisque la surface du lac est à 375^{m} d'altitude.

Qui arrive à Genève par le lac lui trouve le véritable aspect d'une grande ville bien digne de la splendide route accomplie. C'est bien Genève la fière, la savante, devenue aussi la belle ; une vraie capitale, qui devrait être celle de la Suisse, si elle n'était pas si près de la frontière ; charmante, courtoise, elle se fait aimer dès qu'on y pénètre. Déjà sur le port, les magnifiques hôtels, les jardins publics, les quais ombragés et les superbes monuments disent que l'esprit de progrès est bien ici le maître. Une ville nouvelle, avec tout le décor et le confortable des goûts modernes, entoure sans l'absorber l'antique cité historique dont les rues et les ruelles sont toujours là curieuses à visiter. Populeuses, commerçantes, ces vieilles rues étroites et tortueuses où l'on retrouve les maisons de Calvin et de Jean-Jacques Rousseau, étreignent de leur réseau, aux nombreux carrefours, et la vieille cathédrale du XIIIe siècle et le massif Hôtel-de-Ville avec sa rampe curieuse en galets qui mène en voiture jusqu'au deuxième étage, et l'Arsenal, et le Palais-de-Justice, etc. Partout on retrouve sur ces vieux monuments, sur les vieilles maisons, l'aigle du Saint-Empire carlovingien et le monogramme du Christ avec la devise : *Post tenebras lux*. Mais hors de ce centre, la partie neuve est aérée par de grandes voies, par de vastes jardins : la promenade des Bastions avec l'Université ; la place Dufour avec sa belle statue équestre, avec le théâtre, le musée Kath, le Conservatoire de musique et la superbe entrée du jardin, sur laquelle brille aussi l'aigle impérial. A côté, le Sacré-Cœur, le Bâtiment électoral, l'Athénée, etc. Plus au Sud, la terrasse Saint-Antoine qui domine tout le quartier et nous montre derrière l'Observatoire les cinq coupoles d'or de l'église russe. Vers le Nord, le Monument National, celui du duc de Brunswick, le jardin anglais, le square des Alpes, le Kursaal, le magnifique pont du Mont-Blanc et la rue du même nom qui monte à la gare en nous montrant, admirable perspective, le sommet neigeux du géant de l'Europe. Tout cela est neuf, superbe, construit en mollasse, cette belle pierre des environs de Berne, jaunâtre, au grain fin, si tendre au travail et que le temps fait si dure ; beaucoup est postérieur à 1850, époque où furent rasés les anciens remparts, laissant le champ libre à la ville dont les 30.000 habitants étaient trop à l'étroit sur la rive gauche du Rhône, aujourd'hui 72,000 y sont à l'aise. N'oublions pas le port sillonné de barques et de vapeurs; il est si pittoresque avec sa ceinture d'arbres, ses groupes de cygnes qui glissent avec une élégance paresseuse sur les belles eaux bleues ; ces eaux qui, courant à rebours vers la terre, s'engouffrent, à la sortie du Rhône, sous les piles des ponts. Elles heurtent, en passant, la jolie petite île accrochée au pont des Bergues et ornée de la statue de Jean-Jacques Rousseau, œuvre d'un Génevois également célèbre, Pradier.

Tout cela, nous l'avons vu, mieux que vu, tout cela nous a été expliqué par M. Br........ avec cette obligeance affable, simple et naturelle, qui est la qualité

distinctive du Suisse. Ancien député, membre de l'Administration municipale et industriel notable, nous ne pouvions avoir un meilleur guide que je suis heureux de pouvoir remercier ici au nom de mes collègues de la Société de Géographie de Lille.

Genève qui fut, dit-on, fondée par une tribu celtique, était déjà la capitale des Allobroges quand César conquit le pays ; elle devint, en 443, capitale de la Bourgogne et fit partie de l'empire de Charlemagne, le Saint-Empire de 800. Plus tard, il exista bien des rivalités funestes entre les comtes de Genève et les ducs de Savoie. En 1509, Jean Calvin, le Picard de Noyon, banni de la France, vint y fonder la Réforme ; puis recommencèrent les difficultés avec les ducs de Savoie, mais en 1603, la République de Genève fut reconnue. Alors arriva le XVIIIe siècle et l'époque de Jean-Jacques Rousseau qui entretint la division des habitants en deux camps ; enfin, en 1798, elle fut capitale du département français du Léman, et depuis 1814, elle fait partie de la Confédération Helvétique. Au milieu des discordes et des luttes, Genève n'en devint pas moins un foyer de lumières, autant pour les sciences que pour les arts, pour la littérature que pour la théologie. La vitalité intellectuelle que trahit le nombre de musées artistiques et scientifiques, de bibliothèques, de sociétés savantes et d'écoles indnstrielles, s'accuse jusque dans son commerce. C'est l'orfèvrerie, la bijouterie et l'horlogerie que l'on pratique surtout; les pièces à musique et les montres de Genève sont connues du monde entier. Nous avons visité la manufacture de pièces à musique la plus considérable de Genève, c'est un véritable palais meublé de surprises qui réjouissent les yeux et les oreilles : comme goût, comme variété et comme exécution, c'est la perfection poussée à son extrême limite. Les célébrités génevoises sont nombreuses : Jean-Jacques Rousseau, Tœpffer, Necker, Sismondi, l'économiste historien, les physiciens naturalistes De Luc, Ch. Bonnet, de Saussure, Aug. de Candolle, Boissier, de la Rive, Trembley, le géologue Gosse, J. Pictet, le sculpteur Pradier et bien d'autres.

Genève est entourée de montagnes, elles surgissent au loin de quelque côté que l'on se tourne ; en ville même, il y a plus que des ondulations ; si la route de la gare est en pente douce, on trouve dans la vieille ville plus d'un casse-cou, *les degrés de poule* en prouvent quelque chose tout comme la rue du Perron, dégringolant par 40° de pente ; heureusement les murs sont garnis de rampes à main pour retenir les pieds plus pressés d'arriver en bas que le reste du corps. L'hiver, nous dit-on, n'est pas toujours bénin à Genève, et parfois il y règne une bise violente qui explique la forme des cheminées singulièrement coudées. Les amusements sont nombreux, la musique y tient une grande place et nous vîmes aux cafés-concerts des quais les virtuoses installés sur le trottoir de la façade au milieu des consommateurs, ce qui créait sur la chaussée une large galerie gratuite. La bonne foi est à l'ordre du jour, comme à Lausanne, il est difficile de rencontrer des gardes urbains et on ne s'en plaint pas. Du reste, point d'uniforme dans la rue puisqu'il n'y a point d'armée permanente ; cependant, en Suisse, tout homme valide est soldat jusqu'à quarante-cinq ans ; il y a des exercices annuels et des écoles de cadres ; la mobilisation se fait en un jour pour les fantassins et les cavaliers, en trois jours pour l'artillerie ; tous les soldats ont chez eux leur uniforme, leur équipement et leurs armes, les cavaliers qui n'ont pas leurs chevaux chez eux savent où les trouver : c'est le nec plus ultra de la rapidité, on saute sur ses armes comme les vieilles tribus nomades et on fait face à l'ennemi. Je dois ces renseignements à la sympathique condescendance du colonel C..., commandant la 1re division de l'armée fédérale, lorsque nous le rencontrâmes sur le bateau. Le Suisse, dit-il, que vous trouvez doux, juste, serviable avec dignité, aime beaucoup les Français, autant qu'il est possible, mais il aime avant tout la Suisse, sa patrie et sa liberté. Sa parole expressive coïncidait avec

mon impression. Il aurait pu ajouter, je crois, le Suisse est généreux de cœur et selon ses moyens, il ne faut pas le confondre avec les exploiteurs du touriste, les hôteliers souvent allemands et les commerçants parfois juifs.

Nous sommes arrivés à Genève par eau, nous allons le quitter par terre ; un omnibus nous emporte jusqu'à la gare des Eaux-Vives, traversant une banlieue qui rappelle celles de Paris. A peine partis de dix minutes, un peu après la station de Chêne, à une lieue de la ville, nous passons une rivière, déjà la frontière de France, à 4 kilomètres de Genève. Nous nous apprêtons pour une visite scrupuleuse selon l'habitude de la douane française ; profonde erreur ! Cette aimable Administration ne veut pas entraver les bonnes relations qui existent entre la Suisse et la Haute-Savoie ; qu'on vienne encore nous parler de sa tyrannie après un tel exemple de sentimental désintéressement ! J'avoue que, pour ma part, je soupçonne que cette apparente générosité ne lui est point onéreuse. Quoi qu'il en soit, c'est avec plaisir qu'évitant les ennuis d'une visite, nous pouvons revoir de près, à notre aise, les Salèves dont les pentes calcaires sont arides et dénudées de ce côté. Les Génevois viennent volontiers passer leur dimanche sur la partie boisée et agréable de ces sommets français d'où ils veillent sur leurs pénates et découvrent en même temps le Jura et le Mont-Blanc. Les étrangers trouvent aussi du charme à cette ascension et Lamartine, dans ses *Méditations*, nous décrit en vers admirables celle qu'il a faite par le Pas-de-l'Échelle ; ne pouvant goûter à tout, soyons convaincus d'après le maître en la matière. Bientôt nous traversons l'Arve, encaissée dans un ravin abrupt, roulant comme un limon liquide, ses eaux d'un blanc sale que le Rhône refuse de s'associer lors de leur rencontre près de Genève. Nous suivons la rive droite, entrant dans la région tout à fait montagneuse des Alpes de Savoie par cette vallée entre les Salèves et la chaîne des Voirons (1,486^{m}), d'où débouche l'Arve que nous retrouverons presque toujours sur notre route jusqu'à Chamounix et au delà. Nous allons avoir une série nouvelle de curiosités à observer : voici déjà, au pied des monts, des tranchées capricieusement découpées dans la roche calcaire d'un gris terne et triste ; leurs parois semblent des murs tombant en ruines, au fond gisent pêle-mêle pierres énormes et cailloux, entre eux, un peu d'eau coule en murmurant. C'est le lit d'un torrent qui roule furieux et mugissant, aux orages ou à la fonte des neiges ; alors il écorne avec fracas les roches tendres qui le contiennent et les emporte par morceaux ; après lui reste cet aspect désolé de cataclysme. Mais l'impression est fugitive, en quelques minutes, on traverse un hameau, un village gaiement ombragé de châtaigniers dont les bosquets abritent, nous dit-on, fraises et myrtilles à foison. Puis, voici le pont-viaduc de Viaison, dont les dix-huit arches gigantesques nous permettent de sauter par dessus la vallée toute entière. On regarde de droite, de gauche, ces flancs escarpés, ou ces plateaux cultivés ; ces châteaux plantés sur des rochers inaccessibles comme des nids d'aigles, ou ces châlets de pierre accrochés comme des nids d'hirondelles à l'abri d'un ressaut. Tout à coup se dégage au pied du Môle (1869^{m}) la vallée de l'Arve, en perspective jusqu'à Cluses, tandis qu'au loin, dans le fond, à plus de 60 kilomètres, apparaissent les montagnes groupées autour du Mont-Blanc, et nous ne sommes pas encore à une heure de Genève. Voici Bonneville qui a près de 3,000 habitants, site charmant sur l'Arve, beau pont suspendu, belle colonne, statue de roi, vergers, vignobles et de chaque côté de hautes montagnes. A peine est-ce vu que tout fuit ou plutôt se transforme, le chemin de fer dans la montagne est une véritable fantasmagorie. Déjà nous sommes à Cluses, là s'arrête la vapeur, nous entrons dans le domaine des mulets ; ici, perchés sur l'impériale d'une énorme diligence à cinq chevaux, nous aurons le loisir d'observer.

Cluses est une petite ville surtout peuplée d'horlogers, un drapeau tricolore qui

flotte sur un vaste bâtiment à grandes fenêtres nous indique une école d'horlogerie. Nous traversons la place, c'est justement jour de marché, c'est-à-dire tohu-bohu de piétons, de chevaux et aussi de voitures, espèces de prolonges faites de trois sapins assemblés; c'est léger, mais pas commode du tout pour l'arrimage : il est vrai qu'ici ils paraissent assez forts comme équilibristes et voici des femmes qui s'en vont bon train, un immense panier sur la tête. La route que nous suivons, sur la rive droite de l'Arve, est ombragée de fruitiers ; le sol est fertile, mais humide, nous sommes presqu'au niveau de la rivière resserrée entre de hautes montagnes. A côté de nous, les flancs sont invisibles, quelques sapins, des rochers qui surplombent, çà et là un ruisseau qui tombe, parfois jusque sur la route qui devient boueuse. Mais sur l'autre rive, nous saisissons l'ensemble de ces rochers abrupts, moussus, dont la couleur noirâtre et les plaques parallèles nous révèlent ici la nature schisteuse. Des sommets, on voit descendre de longs rubans blancs d'apparence neigeuse, ce sont des ruisseaux qui sautillent sur les aspérités en cascatelles d'écume. Quelques bouquets de pins sont perdus sur ces immenses surfaces, et si une plaque verte, herbeuse sans doute, s'étale quelque part, une cabane de pierre, grosse comme une noisette, sert à abriter les chèvres et leur gardien, microbes que notre œil ne peut découvrir sur ce géant qui les nourrit. Près de nous, des lambeaux de culture ou plutôt de pâturages, quelques maisons bien primitives, parfois en pierres du torrent les mieux équarries ou bien en bois sur pilotis, car l'Arve s'étale à volonté à la saison des crues. Çà et là une scierie mécanique toute élémentaire, accolée à la montagne, prend sa force motrice au ruisseau qui tombe là auprès et l'amène sur la roue par une rigole de bois. Quel contraste avec nos usines puissantes où tout se meut, tourne, grince et se démène en criant.

Depuis plus de deux heures nous cheminons ainsi, alors la vallée s'élargit, elle devient une plaine, la route cesse de contourner toutes les sinuosités capricieuses des montagnes, elle s'allonge en ligne droite vers un clocher pointu, brillant comme de l'argent, fabriqué en modeste ferblanc comme ils le sont tous dans ce pays ; c'est Sallanches, relais à 27 km. de Chamounix nous dit le poteau des Ponts et Chaussées, mais ils seront durs, car il faudra grimper longtemps. A notre gauche, l'aiguille de Varens (2,488^{m}) et la pointe de Platé 2,553^{m} sont mouchetées de plaques de neige. En face de nous, au bout de la route droite et plane, à 7 à 8 k. sans que cela paraisse, le col de la Forclaz, le chemin des Ouches, entre la Tête Noire et le Prarion qui nous cachent le Mont Blanc.

Enfin nous arrivons au Fayet au pied de ces monts que nous allons contourner ; là un élégant hôtel nous annonce les bains sulfureux de St-Gervais. L'ascension commence alors par une route ravissante dans une gorge boisée dont on ne saurait décrire les détails. Ici le talus qui commence le mont est couvert de taillis et d'herbages ; çà et là de véritables parterres de fraisiers nous montrent à profusion de beaux fruits rouges et tentateurs, mais le péché de gourmandise ne nous est pas permis, notre véhicule est un service public qui n'est pas à nos ordres.

Plus loin, la route est taillée dans des rochers schisteux et dolomitiques qui parfois la surplombent au-delà de sa largeur. Elle monte lentement contre le mur noirâtre qui porte encore les traces des trous percés pour faire sauter la roche, montrant la main brutale de l'homme, au milieu des arabesques polychromes que dessinent les mousses et les lichens. A notre gauche, l'Arve coule bruyamment à des centaines de pieds de profondeur dans une vallée très étroite, mais garnie d'arbustes, de broussailles et d'herbes fleuries. Sur l'autre versant, les sapins, les prés, les chalets, les cascades forment une série de sites pleins de charme. Au Chatelard nouveau relais ; mais qui le croirait ? C'est avec des harnais ornés de cuivreries brillantes que se présentent des chevaux eux-mêmes plus élégants. Où la coquetterie va-t-elle se nicher ?

Au plus profond des montagnes, si loin de toute ville. J'ai cru un instant que le postillon, lui aussi, allait se dorer sur toutes les coutures ; et nous, hélas, qui n'avons pas pris notre habit noir pour aller à Chamounix ! Enfin, cela nous distinguera des serviteurs de l'hôtel.

Bientôt nous sommes près de la pittoresque cascade des Montées, au milieu d'une verdure luxuriante ; et au-delà nous apparaît le plus superbe coupd'œil de toute notre route : l'Arve coule en grondant bien au-dessous de nous ; à 1 km. nous apercevons l'arche rustique du pont Ste-Marie, que nous franchirons ; les flancs de la vallée sont couverts de pins et de mélèzes, puis au-delà est la terre promise. C'est une vaste plaine semée de villages, puis une barrière immense, gigantesque comme les anciens devaient rêver les bornes du monde soutenant le ciel, c'est la masse du Mont-Blanc et de ses satellites. En approchant, nous distinguons dans les couloirs, dépressions de leurs flancs, de larges traînées blanches, sillonnées de crevasses du plus tendre azur, ce sont les grands glaciers qui descendent dans la vallée, bien plus bas que la neige, pour finir par s'y écrouler tout à fait.

Enfin nous arrivons à Chamounix, bourg de 2,500 habitants à 86 km. de Genève, juste au milieu de cette plaine de 10 km. de long sur un de large, qui n'a d'autre mérite pour être connu du monde entier, et il est bien suffisant, que d'être le rendez-vous des touristes qui comme nous viennent visiter le pays plein d'attraits, où est né, vit et mourra peut-être le géant, dont la cime est le point culminant de l'Europe (4,810^{m}). Nous resterions volontiers en extase devant le spectacle qui nous environne quoique des nuages vagabonds, errant dans ce dédale de vallées et rebondissant sur leurs flancs, ôtent quelque chose à la plénitude de notre satisfaction ; mais le dirai-je, Maître Gaster nous rappelle qu'il a des droits à notre considération et craignant sa vengeance nous ne voudrions pas l'offenser.

Nous ne sommes pas des alpinistes, mais cependant nous monterons voir à quelle hauteur sont les nuages et pour bien distinguer l'ensemble du Mont Blanc, nous irons sur le balcon d'en face, au Brévent. Convenablement lestés, nous voilà partis, audacieux, prêts à prendre la devise de Fouquet : *quo non ascendam ?*

En passant au pont de l'Arve nous voyons le beau groupe en bronze de De Saussure avec le guide Balmat qui firent il y a un siècle la première ascension du Mont Blanc.

Pendant deux heures nous montons agréablement sous un bois de sapins blancs dont les gros cônes roulent sous nos pieds ; aux éclaircies nous voyons le village qui s'éloigne et tourne au joujou, tandis que la montagne se développe. Puis voici la zone des pâturages, plus d'arbres, de l'herbe que broutent les chèvres conduites par un pâtre sur des déclivités effrayantes. La route devient difficile ; la pente raide, les pierres qui roulent, font reculer quelques-uns de nos compagnons, au pied moins sûr, au jarret moins aguerri, à la tête moins solide, qualités indispensables pour une ascension heureuse.

Enfin nous arrivons sur un étroit plateau, la neige nous environne, nous sommes à plus de 2,000^{m} et le spectacle est grandiose. Autour de nous, une série de pics noirâtres, de mamelons verts servant de cadres à de petits lacs argentés et quelques sommets neigeux. Au fond du gouffre qui est à nos pieds, bien bas, si bas qu'un cheval n'est qu'un grain de poussière sur la route, un fil gris, voilà Chamounix, une photographie au millième. Mais là devant nous, à 2 km. ; oh ! là c'est la merveille. Le ciel nous favorise, les derniers nuages s'écartent dans la coulisse, et montagnes et glaciers nous apparaissent dans toute leur splendeur. Devant nous, le glacier des Bossons étale ses grandes crevasses bleuâtres et les grands Mulets (3,050^{m}) développent leur plaine éclatante de blancheur parsemée de précipices ; au-dessus, les sommets de neige, ruisselants de lumière, se profilent majestueusemeut sur un beau ciel bleu. C'est le Mont Blanc et son groupe : à droite l'aiguille du Goûter (3,873^{m}),

le dôme du Goûter (4,331^{m}); à gauche l'aiguille du Midi (3,843^{m}) et la série de clochers et de dômes blancs, parsemés de taches noires où la neige ne peut s'accrocher, qui s'étend jusqu'au-delà de la Mer de Glace où nous irons demain. Nous avons vu le Léman plein d'un charme poétique, aux rives d'un pittoresque idéal procurant un plaisir indéfinissable à l'esprit qui se délecte dans un milieu enchanteur et animé; ici rien de tout cela; on est saisi d'admiration devant la majesté de cette colossale nature où rien de ce qui vient de l'homme ne s'interpose entre le Créateur et son œuvre. Par un effet psychologique analogue au mimétisme physique des êtres vivants, l'âme émue s'élève elle-même pour se mettre à l'unisson de l'impression qu'elle savoure. Des pensées d'un ordre nouveau viennent éclore dans l'esprit que frappe cette solitude immense, silencieuse, où la vie n'existe plus, où l'air lui-même plus diaphane et raréfié paraît manquer, où l'on croit être plus près de l'infini. L'isolement, si contraire à la nature de l'homme, est complet et cependant un puissant attrait retient le touriste; c'est avec peine qu'il se décide à retourner vers l'humanité, alors qu'il croit sentir en lui quelque chose de sublime qui s'harmonise avec les grandeurs de la Création. Mais le rêve doit finir, le soleil baisse, la nuit vient vite dans la vallée, il faut redescendre parmi les humbles. Nous quittons les champs de neige, les rochers, puis les sommets herbeux où l'arnica étale sa fleur aurore et la gentiane sa belle corolle d'azur. Les pierres dégringolent devant nous, annonçant plus bas des voyageurs; il fait déjà nuit quand nous sommes sous bois, la lumière ruisselle des lustres quand nous arrivons à l'hôtel et cependant le soleil que trahit ses reflets luit encore derrière les montagnes.

Le lendemain, c'est vers la Mer de Glace que nous dirigeons nos pas en gravissant le Montanvert; les premières déclivités sont fertiles: fruitiers, châtaigniers, hêtres, bouleaux bordent la route, abritant des buissons d'églantiers. Mais bientôt c'est sous un bois de conifères que serpente le sentier; ici c'est le sapin rouge qui domine sur ces rochers schisteux dont les plaques satinées, de couleur fauve, gisent semblables à des éclats de bois, ou dont les débris pailletés de mica roulent sous nos pieds avec des reflets métalliques. Tout à coup, les arbres se font rares et dans l'herbe nous retrouvons la flore de notre Flandre, mais petite, mignonne, réduite à des proportions inconnues dans la plaine. Là vers 1,800^{m} d'altitude nous cueillons: le trèfle, la renoncule jaune, la potentille, le myosotis, la violette et dans le creux des rochers les sedums et les saxifrages; tout cela, petit, gentil, lilliputien et comme vu par le gros bout de la lorgnette; mais bien plus beaux encore sont ces buissons éclatants de roses des Alpes, dont nous faisons ample moisson. Nous sommes maintenant dans la zone granitique: des quartz, des feldspath cristallisés roulent sous nos pas au milieu des fragments de protogyne. A notre gauche un précipice borde la route d'une muraille à pic, au fond c'est le glacier des Bois, en face le Mauvais Pas et le Chapeau, dont nous distinguons le chalet.

Enfin voici l'hôtel du Montanvert sur la croupe du contrefort (1,921^{m}) il y a près de trois heures que nous sommes partis; nous nous hâtons de nous réconforter dans la vaste salle bien chauffée de ce grand bâtiment aux murs épais de granit qui défient neiges et tempêtes.

Moins heureux ici qu'au Brévent, nous avons de la brume pour limites de la Mer de Glace, mais nous apercevons en entier cette surface tourmentée comme celle d'une mer en furie subitement solidifiée par un pouvoir magique, quelques pantins microscopiques s'agitent sur les crêtes transparentes et sautillent dans les gouffres; ce sont nos voisins de table partis tout à l'heure et nous allons descendre faire comme eux. Nous dégringolons une série de sauts successifs qu'on appelle le chemin, jusqu'à la moraine, amas de galets et de blocs de granit arrachés des sommets et transportés là par le mouvement invisible du glacier. Dans ce glissement de 5 ou

6 km. qui dure ici une centaine d'années, les blocs ont usé leurs angles en mordant les rochers de la rive ; maintenant rejetés sur des bords élargis, ils se confondent avec la glace brisée, pour former une masse fatigante au piéton. Enfin, ferrés à glace et *l'alpenstock* à la main, nous nous élançons au milieu des vagues que nous escaladons grâce à des pas entaillés ; tantôt nous suivons une gorge au fond de laquelle coule un ruisselet, tantôt nous longeons une crête large d'un pied au plus, sentier étroit, transparent, incertain, duquel par le moindre faux pas, on irait faire connaissance avec une dépression de 15 à 20 pieds ou même avec une de ces crevasses étroites mais sans fond, belles comme l'azur le plus tendre, mais mortelles comme le gouffre d'une sirène. Cependant sur une vague à la pente plus douce, nous faisons halte, l'un de nous M. J. C...., qui a raccolé le photographe en station ici, fait faire de notre groupe une photographie dont il offre généreusement un exemplaire à chacun de nous, avec un de réserve pour la Société de Géographie elle-même. Idée heureuse qui transmettra à nos successeurs le souvenir du premier passage des géographes lillois sur un glacier des Alpes. Au bout d'une demi-heure de traversée nous nous retrouvons sur la terre ferme, que dis-je, sur les pierres de la moraine, dans le royaume des entorses.

Autour de nous, un chaos de blocs de 5, de 10, de 20 mètres cubes de granit; en face, un mur de rochers, l'Aiguille du Bochard (2,672^{m}), d'où coulent en cascades jusqu'à nos pieds, de nombreux ruisseaux qui aident, à nous mouiller, la pluie qui s'en mêle.

C'est bien beau ce désert, mais c'est triste sans soleil pour diamanter ces cascades et ces glaçons; pas un brin d'herbe ni un abri à trouver, c'est le moment de nous draper dans notre philosophie. Tout en ruminant, j'aperçois notre guide qui grimpe contre le mur précité ; va-t-il chasser au chamois ? Quoi ! Il ose nous inviter à le suivre, la plaisanterie est bonne disons-nous ! Mais non, la chose est sérieuse, il n'y a pas d'autre route. En avant donc ! *Alea jacta est!* Et vivent les géographes lillois! Ce souhait n'est pas une métaphore, nous sommes au *Mauvais Pas*, gardons-nous d'en faire, nous irions nous briser à quelques centaines de pieds sur le glacier. Heureusement la pluie a cessé et nous pouvons faire.... j'allais dire à l'aise, ce serait mentir, une espèce de gymnastique à la barre non fixe, soi-disant soudée au rocher pour s'y tenir par les mains lorsque la place manque pour les pieds.

Et pendant ce temps, les ruisseaux cascadent jusque dans nos poches. Il est vrai que cela ne dura qu'une demi-heure ! Enfin pour finir, se présente une corniche, espèce de balcon de la tour d'Eiffel, la balustrade en moins. Mais la main secourable du guide vient en plus pour quelques-uns qui eurent bien l'envie de se croire sauvés Dans tous les cas : *All's well that ends well*, réminiscence de Shakespeare bien à propos ici, car nous sommes tous sains de corps et tranquilles d'esprit, réunis dans le chalet auprès d'un verre de *Génépi*, pendant qu'un mendiant mettant en musique notre allégresse, jette aux échos d'alentour une contre-façon du Ranz des Vaches.

Le reste de notre excursion doit s'accomplir paisiblement, une heure de magnifique descente sous des bosquets de pins, nous montre par les éclaircies, 10 km. d'une herbeuse vallée mouchetée de villages, Chamounix au milieu, les géants alpins faisant la haie de chaque côté. A nos pieds, le glacier apporte dans la vallée ses énormes masses opales, azurées; la chaleur combat l'envahisseur, les blocs se crevassent avec fracas, glissent en grinçant ou tombent avec un bruit de tonnerre, ce sont les dernières convulsions du mourant qui se résout en une rivière, l'Arveyron, rejoignant l'Arve près de Chamounix. Enfin après une heure de plaine sur le long ruban gris qui traverse des hameaux : les Tines, les Bois et les Praz, nous nous asseyons satisfaits devant un excellent potage, nous racontant nos émotions et.... nos prouesses ; *Tout le monde en France n'est-il pas un peu de Tarascon ?*

La vallée de Chamounix fut longtemps un repaire de brigands, bien choisi ma foi, même longtemps après que des bénédictins s'y furent établis au XII[e] siècle, puisque ce fut une action de mérite extraordinaire pour St-François de Sales, évêque de Genève, de s'y aventurer vers 1600. Aujourd'hui, on n'y rencontre plus que des travailleurs paisibles et serviables. Il n'y a guère d'industrie dans la vallée ; hors la ressource des touristes, on y cultive, on y fait un peu de boissellerie, des clochettes pour les bestiaux, ou plutôt des cloches, au son mat, espèces de cornets faits d'une feuille de bronze, dont les joints sont à rivets ; cela suffit avec quelques minuscules tanneries, autant de scieries peu productrices, pour alimenter ces populations aussi honnêtes que frugales. Les maisons hors de portée de la rivière sont en bois, en mélèze, ce bois précieux aux montagnards, qui dure des siècles, dont on fait même les pannes du toit qui résistent pendant 75 à 80 ans à la pluie et au soleil; mieux que cela, de cet arbre élégant, dont les rameaux couverts de fines aiguilles, ondulent avec grâce au moindre souffle, on peut faire des paniers ; on tire son bois en lanières pour tresser ces belles hottes luisantes, couleur tabac, qui sont la charrette de montagne. Les pauvres ramassent le bois mort en forêt, moyennant un droit de 2 fr. par an ; les bois d'orme, de frêne, de châtaignier et même de sapin qu'on leur préfère ne peuvent avoir dans ces vallées reculées aucun débouché important, faute de moyens de transport. En hiver, isolés du monde, ces montagnards de Savoie tout comme ceux du Valais, de l'Oberland et d'ailleurs sont de véritables anachorètes, vivant de légumes secs et d'un peu de laitage. Cependant tel est chez eux l'attachement au sol qu'une jeune femme dans un chalet isolé m'avoua avoir quitté Nice et d'excellents maîtres, c'est-à-dire le bien-être et l'abondance luxueuse, pour revenir dans sa montagne vivre avec joie dans la pauvreté.

C'est qu'à côté des grands spectacles de la nature, tout ce qui vient de l'homme est mesquin, c'est une intuition de ces esprits simples mais sains et vigoureux. Nous, plus sybarites, nous préférons notre Flandre, notre aimable patrie. Cependant, nous n'imitons pas les Romains qui sacrifiaient aux Dieux lorsqu'ils devaient traverser le St-Gothard, ou faisaient un vœu *pro itu et reditu* ; loin de les craindre, nous les recherchons pour les admirer, ces sites sauvages, ces glaciers immenses, ces sommets touchant la voûte céleste qui terrifiaient les soldats d'Annibal au Couchant aussi bien que ceux de Stilicon au Levant comme le racontent Tite-Live, Polybe ou Claudien. Ce n'est qu'en 1741 que les premiers voyageurs, des Anglais, pénétrèrent dans la vallée de Chamounix ; du reste c'est la vapeur qui a fait prospérer le touriste dont l'alpiniste est une variété. Le premier Club Alpin naquit en Angleterre en 1857, aujourd'hui il y en a près de 100 en Europe et en Amérique, comprenant 30 à 40.000 sociétaires tous épris du charme d'un voyage dans les montagnes, emploi bien plus salutaire des loisirs de la jeunesse, que les plaisirs énervants d'une civilisation trop raffinée. A quand le club Alpin Lillois ?

Le lendemain, nous devons regagner la Suisse ; de Chamounix, nous partons dans de petites voitures de montagne pour rejoindre le Rhône à Vernayaz dans le Valais par une route nouvelle accrochée à mi-côte d'une chaîne de monts de plus de 2,000^{m}. C'est un trajet de dix heures aux aspects variés et superbes si recherchés par le touriste. Nous passons devant la Mer de Glace et nous commençons à monter en longeant l'Arve au cours accidenté de cascades bruyantes. Voici l'énorme glacier d'Argentière qui descend entre deux sommets de 4.000^{m} et le village dont le clocher brille par un beau soleil. Au loin apparaît le col de Balme, c'est là que naît l'Arve que nous avons suivie depuis Genève, c'est là que finit la France. Nous sommes au pied des Aiguilles Rouges, quelques lacets nous élèvent assez pour voir derrière nous le grand glacier du Tour, dont le lit se termine par un brusque ressaut, du haut duquel les masses azurées tombent chaque jour avec fracas. De là nous disons adieu aux

cimes gigantesques de la vallée de Chamounix. Nous passons Tréléchamp, puis le col des Montets (1,445^m) où nous quittons le bassin de l'Arve pour celui du Trient.

La route est déserte, triste et sauvage ; de chaque côté la roche presque nue bariolée de lichens ; çà et là des plaques d'une herbe maigre et rare. Enfin voici le pont sur le torrent de l'Eau Noire affluent du Trient, nous suivons le cours d'eau entre de hautes montagnes pittoresques, couvertes de sapins et de chalets ; c'est Vallorcine dont quelques maisons à peine sont groupées autour du clocher étincelant. Bien loin en avant, les monts de Finhaut et le Bel Oiseau (2,624^m) sur les flancs duquel nous dînerons tantôt, espérons qu'il ne sera pas trop dur. .... à gravir. Nous arrivons au confluent de la Barberine qui forme une belle cascade, mais la plus renommée est dans la montagne.

Là commence la Suisse et bientôt au Châtelard nous sommes dans le Valais, le douanier nous regarde passer d'un air indifférent ; là nous abandonnons la vallée et le torrent et laissant à droite la route de Martigny par la Tête Noire, nons commencons l'ascension pittoresque des Monts de Finhaut. Le chemin un peu hardi. dangereux même, pour les voitures, est superbe au-delà de toute expression. Il circule sur le flanc sinueux des montagnes à des centaines de mètres du fond de la vallée ; tantôt nous traversons des bois de noirs sapins croissant comme par miracle sur des pentes de 60 à 70° entre les blocs énormes de schistes micacés dont les cassures récentes ont des reflets d'or et d'argent ; tantôt nous sommes comme suspendus presqueau-dessus du torrent qui mugit à mille pieds au bas du mur, où nous circulons assez témérairement sur une route de 2^m de large sans la moindre bordure ; mais nous n'y pensons guère, plus émus par la beauté du panorama que par le danger que nous pouvons courir. En face de nous, les flancs opposés sont accidentés, sauvages, boisés : c'est la Tète Noire ombragée de sombres conifères et le Belvedère qui embrasse toute la Vallée ; puis la gorge brumeuse d'où sort le Trient qui confine avec l'Eau Noire. Voilà le genre du tableau enchanteur dont les détails variés à l'infini absorbent toutes nos facultés dans un sentiment d'admiration sans limite. Nous franchissons à pied les endroits les plus dangereux pour la voiture, là où la route surplombe des précipices, ou bien grimpe et descend en lacets à angles suraigus.

A Finhaut (1,237^m), notre estomac, courroucé du peu d'attention que nous accordons à ses prières, se met en révolte ; nous déjeunons avec double plaisir, car une petite terrasse garnie d'une contrefaçon de kiosque, sur le bois duquel nous gravons la date de notre passage, nous permet de goûter tout le .charme de ce site admirable. Le soleil est en haut de sa course et ajoute au décor ses tons superbes et chauds, qui donnent plus de vie et de gaîté en même temps qu'il éclaire plus profondément les ravins et les gorges. Nous poursuivions notre route, dans le ravissement d'une journée si agréable, quand après une série de lacets, à un endroit où la route, belle, plane et droite, passait juste au-dessus du village de Trinquent, étagé sur une pente douce de 50 à 60°, le cheval d'une de nos voitures, qui nous avait déjà inspiré quelque inquiétude, fait un écart, se cabre et tombe avec la voiture et les voyageurs dans le précipice. Tout roule pèle-mèle, bondissant d'étage en étage, semant le terrain de débris et de corps étendus, pendant que nos amis, après un cri terrible, restent consternés. Mais la Providence veillait sur nous : à 150 pieds plus bas que la route. au quatrième ressaut, une cabane se trouva juste à point pour arrêter les voyageurs sur le chemin de l'éternité. Quelques villageois vinrent à notre secours, un hôtel-pension était proche, on nous y transporta couverts de foulures et de plaies contuses. Miracle ! Il n'y avait qu'une clavicule cassée, un cou détraqué, une tête fêlée, le sang coulait, mais tout le monde était vivant et tous trois nous sommes guéris aujourd'hui. Cependant le voyage était fini

pour nous et quelques collègues dont les situations particulières nous firent accepter les soins dévoués que tous nos amis voulaient nous prodiguer.

Le lendemain, rassurés sur notre état, le voyage fut continué par ceux qui pouvaient le faire, mais la gaîté était partie et le spectacle de notre chute (justement ceux-là l'avaient vue) s'interposait souvent comme une ombre néfaste entre eux et les beautés à admirer. Déjà, à 100^m au-delà de notre chambre, transformée en salle d'hôpital au-dessous de laquelle nous vîmes souvent passer les nuages, ils contemplèrent les gorges curieuses du Triège où le torrent saute de bloc en bloc, de rocher en rocher, pour finir par une chute énorme dans le précipice qui borde la route entre deux murs à pic. C'est là qu'on aurait pu nous retrouver en complète capilotade si le cheval avait cédé à son caprice seulement trois minutes plus tard. Convalescents, nous y allions tous les jours avant de rentrer en France.

Le programme de l'excursion fut exécuté tout entier, quoique avec bien moins de charme et de bien-être puisque les deux organisateurs étaient blessés et totalement incapables de donner des renseignements suffisants. Cependant les belles gorges du Trient, la curieuse cascade de Pissevache, l'imposant glacier du Rhône, le Saint-Gothard et son chemin de fer unique, le lac des Quatre-Cantons, Lucerne, le Mont-Pilate, les cascades du Giessbach, Interlaken, la Yungfrau, le pittoresque lac de Thoune, la capitale fédérale Berne et ses Ours, Fribourg, ses grands ponts, ses orgues célèbres, son tilleul historique, tout cela fut vu et bien d'autres choses encore, mais elles n'ont pas laissé, disent nos amis, l'agréable souvenir que les premières journées ont procuré aux excursionnistes réunis en un groupe plein de corcordances sympathiques.

Consolons-nous, ce sera partie remise ; il y aura toujours de belles choses à voir dans les Alpes, capables de faire naître encore ces sensations délicieuses de l'âme qui poussent les idées dans le domaine de la métaphysique en même temps qu'elles réjouissent les yeux. Nous irons de nouveau à la recherche des spectacles grandioses ou pittoresques qui produisent des émotions sublimes, dussions-nous risquer une dégringolade quelque peu titanique, pourvu que les résultats n'en soient pas trop désastreux pour la charpente osseuse de nos chétives personnes.

E. Cantineau.

Excursion des 10, 11 et 12 Juillet 1890.

Trélon. — Chimay.

Le dimanche 11 juillet, à 6 h. du matin, nous quittons Fourmies, où nous étions arrivés la veille, au nombre de 24 excursionnistes, pour nous rendre à Trélon, où nous arrivons en dix minutes. Le pays est charmant, on ne voit que côteaux boisés et vallons aux verts pâturages parsemés d'arbres fruitiers. Quant à la petite cité de Trélon, elle est déjà ancienne ; une vieille église qui date du XVIe siècle, fièrement placée sur un des points les plus élevés de la ville et à laquelle on accède par de larges escaliers de pierre, est, après le Château, ce que l'on remarque de plus curieux ; celui-ci, par exemple, est hors de pair, quoiqu'il ait subi de modernes restaurations et qu'il ne reste que fort peu des constructions de l'ancien Castel, lequel fut pris et démantelé par Turenne. L'aspect monumental est d'un grand effet, avec perron aux larges escaliers, Loggia au premier étage, Tour à l'aile gauche et toits élevés avec couronnement. L'intérieur, d'un grand confortable, renferme des tableaux et des tapisseries de grande valeur, souvenirs de la famille de Mérode. La terre de Trélon entra dans la maison de Mérode par le mariage de Louise de Blois en 1562, qui l'apporta à Louis, baron impérial de Mérode-Hauffalize, avec la terre de Wallers ; plus tard, cette terre de Trélon fut érigée en marquisat en faveur d'Hermann-Philippe de Mérode, par lettres-patentes du 28 juin 1626 (1). Nous avons eu la bonne fortune d'être reçus par M. le comte de Mérode lui-même, qui nous fit les honneurs de chez lui en grand seigneur, poussant même l'amabilité jusqu'à mettre à notre disposition une de ses grandes voitures, attention très appréciée des dames qui nous accompagnaient.

Nous quittons à regret ce château et ce parc, où nous avons été si bien reçus et nous nous dirigeons, à travers la belle forêt de Trélon, vers Eppe-Sauvage, petit village ancien, au pied duquel coule en serpentant l'Helpe-Majeure. L'église que nous visitons est fort ancienne et renferme des inscriptions et des vitraux fort curieux ; à l'une des fenêtres on voit encore un restant de vitrail sur lequel est écrit « plus que jamais Terlong ». M. Malengreau, régisseur des propriétés du comte de Merode, qui avait eu l'amabilité de nous accompagner nous fit remarquer, autour de l'église, à une hauteur de 2 ou 3 mètres, une bande de couleur sombre peinte sur la muraille, que le temps a effacée par places. Cette bande, ou « Cordon funéraire », était placée, comme il était de coutume dans l'ancien temps, pour indiquer que le dernier seigneur de l'endroit était décédé ; celui dont il s'agit, indiquait l'extinction de la maison de Blois, de la seigneurie d'Avesnes.

Nous quittons Eppe-Sauvage et nous retraversons la forêt de Trélon. Nous arri-

(1) Notes fournies par M. Malengreau, régisseur des propriétés de M. le comte de Merode.

vons sur les bords d'un lac enchanteur où un dîner champêtre nous attendait. Ce lac ou Étang de la Folie, fut construit en 1624 par Albertine de Ligne, princesse d'Aremberg, veuve d'Hermann-Philippe de Mérode, marquis de Trélon, mort le 23 avril 1627 ; cette construction eut lieu pendant la minorité de son fils Albert de Mérode ; un canal souterrain amène l'eau dudit étang aux moulins et usines métallurgiques de Trélon, pour se déverser ensuite dans la petite Helpe.

Après le dîner, où la plus franche gaîté ne cessa de régner parmi nous, un de nos sympathiques collègues récita des vers charmants composés par lui pour la circonstance. Nous regrettons que la place que nous accorde le Bulletin soit si mesurée et nous prive de les transcrire.

Puis, à pied nous partîmes pour Wallers, à travers les prairies si nombreuses en ce pays ; nous visitâmes, au presbytère de ce village, un riche ostensoir et de curieuses reliques. Nous remontâmes en voiture et nous nous dirigeâmes vers Chimay, où nous sommes arrivés vers 8 h. du soir. Le lendemain lundi 12 juillet nous visitâmes Chimay, curieuse et pittoresque petite ville de 3,000 habitants ; l'église, assez intéressante, renferme une statue en marbre blanc d'un prince de Chimay ; sur une des places est érigée une statue à Froissard. Mais l'attrait le plus grand de cette petite ville, est sans contredit son château historique, élevé sur un rocher de 16 m. de hauteur, baigné par la petite rivière de l'Eau Blanche. C'est une construction en pierres d'un grand aspect, qui marque l'empreinte de diverses époques et de réparations multiples. Nous ne pûmes le visiter qu'en partie, parce que le prince l'habitait en ce moment. Il renferme beaucoup d'objets d'art et de tableaux de maîtres, entre autres celui de Mme Tallien, ci-devant Mme de Fontenay, qui devint comtesse de Caraman-Chimay après un second divorce.

Le parc, fort grand et splendide, est traversé capricieusement par la petite rivière; de très beaux arbres en font un des plus jolis parcs que l'on connaisse. Auber, dit-on, s'inspira, sous leurs ombrages, des plus belles pages de la *Muette*.

Nous n'avons pas voulu partir de Chimay, sans aller visiter le lac de Virelles, lequel fait suite et partie du parc de Chimay. Des embarcations ont été gracieusement mises à notre disposition, et plusieurs d'entre nous en profitèrent pour se livrer à une véritable course nautique.

A 4 h. 40 nous nous trouvions tous à la gare de Chimay pour le départ, et nous étions de retour à Lille à 10 h. 33, enchantés d'avoir passé deux bonnes journées, en agréable compagnie et d'avoir vu un coin charmant de notre département.

Un des nôtres, et des plus aimables, pour qui la photographie n'a plus de secrets, a eu l'obligeance de photographier les principaux endroits que nous avons visités : autant de souvenirs durables de ce petit voyage.

F. D.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN DÉCEMBRE

A Lille, le 7 décembre, notre ami Guillot, ancien secrétaire-général de notre Société, est venu nous faire une magistrale étude sur la partage de l'Afrique entre les nations européennes. Ce travail, exact et consciencieux autant qu'intéressant, échappe à l'analyse ; l'auteur consent à nous le donner pour être publié *in-extenso* dans notre bulletin. Il paraîtra le mois prochain.

Le dimanche suivant, M. de Beugny d'Hagerue nous entraînait à sa suite dans un charmant voyage à la baie de Naples. Le beau ciel d'Italie, le Vésuve, et plus encore, la parole si attrayante de l'aimable conférencier, ont tenu pendant près de deux heures le public sous le charme. Voir Naples et mourir, dit le proverbe ; mais, ainsi que l'a dit dans son remerciement M. Crepy, nous espérons bien vivre encore pour entendre M de Beugny d'Hagerue.

A Roubaix, M. Soler décidément se dérobe, M. Paul Vibert est venu le remplacer en hâte et a entretenu son public de la viticulture en Algérie. Puis est venu M. Boutroue qui, avec de nombreuses projections, a initié les Roubaisiens aux particularités de la Sicile.

A Tourcoing, M. Dubron a refait le tour du monde en 80 minutes, qui fut si goûté à Lille, puis est venu M. Salone, qui a parlé de ce Canada qu'il aime tant. Sa parole, chaude et communicative, a fait passer à tous ses auditeurs, une partie de son amour pour le Canada.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1889

DÉCEMBRE.

Afrique centrale. — Arrivée à Quilimané (Mozambique), du capitaine Trivier, premier explorateur français ayant traversé l'Afrique centrale. — 1er décembre.

Parti de Loango le 10 décembre 1888, le capitaine Trivier arriva à Brazzaville le 6 janvier 1889, et à Stanley-Falls le 18 février. Le 6 juin il atteignit Oudjiji (lac Tanganika), et le 30 octobre Livingstonia (bord du lac Nyassa).

— Arrivée à Bagamoyo, d'Émin et Stanley. — 4 décembre.

Parti de l'embouchure du Congo le 18 mars 1887, Stanley atteignit le confluent de l'Arrouikimi le 22 mai et arriva à Kavalli (lac Albert Nyanza) le 15 décembre. Ayant rejoint Émin-Pacha le 29 avril 1888, il le quitta le 27 mai pour revenir sur ses pas et retrouver son arrière-garde, le 17 août, à Bonalaya, où le major Bartelott qui la commandait avait été assassiné le 19 juillet 1888. Repartant de nouveau pour retrouver Émin, qui avait été emprisonné, le 18 août 1888, par ses soldats mutinés, il atteignit une seconde fois le lac Albert le 18 janvier 1889. Ayant été rejoint par Émin, il partit avec lui à Kavalli le 10 avril et arriva le 10 novembre à Mpouapoua, au seuil des possessions allemandes.

Angleterre. — Italie. — La *Gazette officielle* de Londres publie le texte d'un traité conclu le 14 septembre 1889 entre l'Angleterre et l'Italie, en vertu duquel les deux États se doivent réciproquement le droit de visites sur leurs navires, en dehors de la Méditerranée, dans le but de réprimer la traite des nègres. — 6 décembre.

États-Unis. — Mort, à la Nouvelle-Orléans, de Jefferson Davis, ancien président des États confédérés du Sud. Chef du parti démocrate au Sénat de Washington, il se prononça, lors de la sécession, pour les États du Sud et en fut élu président le 5 février 1861. Tombé au pouvoir des fédéraux le 10 mai 1865, à la fin de la lutte, il fut enfermé dans une forteresse jusqu'en 1867 et amnistié en 1868. — 6 décembre.

Russie, provinces baltiques. — La langue russe devient obligatoire devant les tribunaux. — 10 décembre.

Brésil. — Décret déclarant citoyens brésiliens tous les étrangers établis au Brésil, sauf refus de leur part, et déclarant que désormais les étrangers établis depuis deux ans au Brésil perdront leur nationalité, s'ils ne la revendiquent pas expressément. — 15 décembre.

— Soulèvement militaire à Rio-de-Janeiro et répression. — 18 décembre.

Italie. — La Chambre des Députés, par 170 voix contre 50, vote l'abrogation du tarif différentiel édicté contre les produits français. — 20 décembre.

Afrique australe anglaise. — La *Gazette* de Londres publie la charte octroyée à la *British South Africa Company*, dont la sphère d'action s'étend du Nord de Bechuanaland et la République Sud africaine (Transvaal). — 20 décembre.

Brésil. — Décret bannissant du Brésil dom Pédro d'Alcantara et sa famille et supprimant sa dotation. — 20 décembre.

Portugal. — Couronnement du roi Carlos Ier à Lisbonne. — 28 décembre.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

Projet de pont entre l'Europe et l'Asie. — On écrit de Constantinople : On parle beaucoup en ce moment du projet de relier Constantinople à Scutari par un pont qui serait, suivant les uns, au-dessus de la mer, suivant les autres, au-dessous.

Ce pont servirait aux piétons et aussi à relier les chemins de fer de la Turquie d'Europe à ceux de la Turquie d'Asie.

On ne sait encore à quoi s'en tenir au sujet du sérieux de cette entreprise gigantesque. La distance à franchir est de plus de 2,000 mètres, et à cet endroit la profondeur de la mer atteint 100 mètres.

(*Revue Française.*)

Mort de M. Berghaus. — Une dépêche reçue samedi dernier nous informe que la maison Justus Perthes, de Gotha, vient de perdre son cartographe, M. Berghaus.

Cette mort sera vivement ressentie, non seulement par la maison Justus Perthes, mais encore par le Gouvernement allemand et par le grand état-major de Berlin. C'est en effet à M. Berghaus qu'étaient confiés, depuis 1865, les travaux de cartographie politique et militaire.

ASIE.

La chaloupe l'Argus dans la passe Pelletier-Mougeot. — Les fleuves d'Indo-Chine sont d'admirables routes d'eau qui n'ont qu'un seul défaut, c'est qu'on ne peut pas y passer.

En effet, ils sont coupés de barrages qui rendent toute navigation impossible.

Français et Anglais semblent s'être partagé l'Indo-Chine à l'amiable. Les Anglais se sont attribué la grande artère de l'*Iraouaddy*.

Mais il se trouve que, plus que toute autre, elle est impraticable.

Les Français ont une voie de pénétration plus accessible par le Songkoï ou fleuve rouge au Tonkin. MM. Pelletier et Mougeot viennent d'en découvrir une nouvelle dans le grand fleuve du *Mékong*, le capitaine des fleuves, comme l'appelle le poète portugais Camoëns.

Ils ont exploré une passe facilement navigable à travers les chutes de Khone.

Pouvait-on admettre, sans contrôle, que deux simples particuliers eussent, avec leurs propres moyens, fait une des découvertes géographiques les plus importantes que l'on puisse faire en Indo-Chine, et réussi là où tant d'autres avaient échoué ?

C'est pourquoi un petit bâtiment, l'*Argus*, acheté par les soins de M. le Gouverneur général, en cela d'accord avec le Gouvernement, pour faire l'exploration du Mékong, partit dans les derniers jours de septembre.

Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence ; les faits sont là, la passe existe; le commandant de l'*Argus* en a parcouru la première partie avec sa chaloupe et la seconde en canot. Il n'a trouvé nulle part ni chutes ni rapides ; mais des arbres seulement et quelques seuils, dont le dernier mérite une mention spéciale.

La passe a environ 7 kilomètres de longueur et est coupée par sept seuils ; le plus élevé avait encore plus de 50 centimètres d'eau au 15 octobre. Le dernier est formé de troncs d'arbres : est-il naturel, est-il artificiel ? Voilà ce que l'on ne saura probablement jamais. En tout cas, ce sera celui que l'on fera disparaître probablement le premier et le plus facilement.

Il est bon de ne pas oublier que le Mékong, barré par un obstacle arrêtant la navigation, laisse le Laos au Siam, et que ce même fleuve, navigable partout, ouvre ce grand pays aux navires français et le soumet à l'influence de la France.

La France possède donc désormais deux voies pour l'exploitation et la mise en valeur de son Indo-Chine : la mer et le Mékong. Cette dernière tant souhaitée, plus tard devenue espérance déçue, est maintenant une réalité, grâce à l'initiative de deux colons patriotes qui n'ont eu de repos que quand le passage navigable qu'on leur avait signalé, la *passe Pelletier-Mougeot*, a été trouvée au milieu des chutes et des rapides de Khone.

Une inondation du Pé-tchi-li. — Sœur Patrissey, religieuse à l'hôpital Saint-Joseph de Tien-tsin, écrit le 14 août 1890 :

« Un terrible fléau ravage, en ce moment, tout le nord de la Chine.

» Dans la nuit du 20 au 21 juillet, notre hôpital était envahi par les eaux du fleuve Penha et nos cours ressemblaient à un petit lac ; nous dûmes sortir le riz et les autres provisions de nos chers pauvres, cherchant un endroit que l'eau ne pût atteindre, car nous étions menacées d'une terrible inondation.

» Les fleuves grossis par une crue extraordinaire continuaient à déborder, et en quelques jours, toute la partie nord de la Chine fut inondée. Le fléau causa à Péking des dégâts considérables ; les maisons des pauvres Chinois, construites en terre, furent emportées ; dans les campagnes, les villages furent détruits par centaines, un grand nombre d'habitants noyés.

» La panique était générale dans la ville chinoise; au fur et à mesure que les maisons s'écroulaient, tous se sauvaient au haut des fortifications, et là, des mandarins faisaient distribuer et distribuaient eux-mêmes de l'argent et de la nourriture aux pauvres affamés ; le vice-roi et toutes les autorités chinoises ont donné et fait donner beaucoup ; mais ces secours ne sont que temporaires, car la misère est immense et se prolongera pour le moins une année. La plupart des récoltes ont été entièrement perdues, et cela à la veille de les couper : celles déjà serrées ont été emportées et ce qui en est resté a été gâté par l'eau, de sorte que si Dieu ne nous épargne, nos pauvres auront à souffrir du choléra et de la famine. Dans certains endroits, les païens sont comme désespérés et se précipitent dans l'eau, croyant ainsi échapper à leur malheureux sort.

» L'eau a été si furieuse dans quelques endroits, que dans un village, l'église a été emportée par le courant. Dans un autre, deux bons vieillards, se voyant entourés

par l'eau, montèrent sur le toit de leur hutte, cette toiture fut détachée des murs et ils voguèrent ainsi à la dérive jusqu'à ce qu'une barque vînt à leur secours. On a trouvé dans la rivière dix-sept cadavres (toute une famille) attachés ensemble ; les malheureux n'avaient pas voulu que la mort les séparât.

» A Péking, des milliers de personnes sont sans abri et sans nourriture. Notre ville a été envahie jusqu'à une grande hauteur ; beaucoup de maisons ont été détruites. Au lendemain de ce désastre, les cadavres flottaient sur les bords du Pei-ho ; les plaines avoisinant la concession européenne et la ville chinoise avaient en quelques endroits douze à quatorze pieds d'eau. Partout où l'œil plonge, il ne découvre qu'une mer sans limite. Grâce au vice-roi, qui donna des ordres pour faire construire une digue, la concession a été préservée. Elle ressemble à une île au milieu de l'océan ; on ne peut enterrer les morts, les cercueils sont jetés dans l'eau....

» Nous aurons, cet hiver, une misère épouvantable, ainsi que toute l'année prochaine, les terres ne pouvant être ensemencées avant le printemps.

» Pour une fille de la Charité, voir les pauvres manquer de tout et ne pouvoir les assister, faute de ressources, c'est navrant. »

(*Missions Catholiques*).

AFRIQUE.

Lac Tchad. — Est-il possible de communiquer par voie d'eau du lac Tchad avec la Benoué ? En cas d'affirmative, ce serait une voie de pénétration qui livrerait au commerce anglais tout le Soudan central. Tenant le bas Niger et la Benoué, les Anglais, s'ils trouvaient une communication fluviale entre cette rivière et le Chari, auraient une communication directe sans transbordement entre le golfe de Guinée et le lac Tchad. Il paraît qu'il faut renoncer à cette séduisante perspective. Voici ce que les journaux de Londres publient à ce sujet :

« On pensait que dans la partie supérieure de l'Adamaoua, les bassins de la Benoué et du Chari étaient unis par le marais immense connu sous le nom de Toubouri, qui occupe, sur une grande longueur, les rives de Serbeouel, affluent du Chari.

» En remontant un affluent de la Benoué, le Majo-Kebbi qui se jette à Ribago, en amont de Yola, capitale de l'Adamaoua, l'expédition anglaise, munie d'un petit vapeur, a démontré que la communication n'existait pas, le marais Toubouri étant parfaitement indépendant du Majo-Kebbi. »

Le litige franco-espagnol dans le golfe de Guinée. — Le litige franco-espagnol dans le golfe de Guinée, auquel le dernier incident du Rio-Benito donne de l'actualité, ne date pas d'hier. En effet, en consultant le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris*, nous trouvons, dans le fascicule de juin 1888, des notes intéressantes au sujet des contestations entre la France et l'Espagne, concernant la propriété des territoires africains compris entre la rivière Campos et le cap Esteiras. En réponse aux prétentions espagnoles, voici ce que l'on disait déjà, il y a plus de deux ans :

La France occupe la baie du Gabon, la presqu'île du cap Esteiras depuis 1842.

Elle a, depuis 1870, un poste de douane dans la rivière Mondah, et, depuis 1883, un autre poste de douane à la pointe Elobey, un peu au-dessous de la pointe sud de la rivière Mouny et en face des îles Elobey. Enfin, elle a des postes militaires, depuis 1883, aux embouchures des rivières Campos et Benito, et à Bata, point situé à égale distance des embouchures de ces deux rivières.

Le premier Espagnol qui ait pénétré dans les régions situées en arrière des côtes de cette partie du golfe de Guinée est M. Manuel Iradier, qui entreprit deux expéditions : la première, en 1875-77, n'avait qu'un but purement scientifique ; la seconde, en 1884, pour le compte d'une Société de colonisation, avait pour but l'acquisition d'un vaste domaine dans la rivière Mouny.

Le principal traité sur lequel l'Espagne base ses prétentions à la possession de la côte entre la rivière Campos et le cap Esteiras, est celui passé en 1843, avec le chef Boucoro, de Corisco. Le 14 mars 1843, le brick de guerre espagnol le *Nervion*, commandant Lerena, mouillait à Corisco ; le lendemain, le chef Boucoro signe un traité par lequel il cède aux Espagnols Corisco et ses dépendances. L'Espagnol interprète le mot « dépendances » comme comprenant les territoires qui s'étendent sur la côte entre les rivières Moundah et Mouny et du cap Saint-Jean à la rivière Campos.

Le chef Boucoro avait le droit de céder l'île de Corisco qu'il occupait, mais n'avait aucun droit sur la côte ; et jamais la France n'a contesté à l'Espagne cette possession. Mais, en revanche, jamais la France n'a admis les prétentions espagnoles sur le continent et les îles Elobey et elle a toujours protesté de toutes ses forces contre l'interprétation donnée au mot « dépendances » dans le traité de 1843, interprétation que maintenait le gouvernement espagnol et qui variait d'une année à l'autre.

Sans remonter aussi loin dans l'histoire de la conquête de l'Afrique par les puissances européennes, nous trouvons un exposé de la situation dans un discours prononcé, le 20 mars 1888, par le lieutenant de vaisseau don Luis Navarro y Cainzares, au Cercle militaire de Madrid. Don Luis était sous-gouverneur des établissements espagnols du golfe de Guinée, siégeant à Elobey, et avait pris une part active aux négociations franco-espagnoles ; à ce titre, le document que nous allons citer a son importance :

« Nos possessions dans le golfe de Guinée, dit l'orateur espagnol, se composent de l'île Fernando-Po, de celle d'Amobou et du gouvernement d'Elobey, désignant ainsi les îles de Corisco et d'Elobey et la portion de territoire comprise entre le Rio-Benito et la pointe Elobey, avec la rivière Mouny. Les limites que je cite, comme la possession de cette rivière, sont l'objet de négociations avec le gouvernement français....

» .... Faute d'attention, l'Espagne a perdu la côte, du vieux Calabar à la rivière Campos, occupée par les Allemands, a perdu à moitié celle qui va de la rivière Campos au cap Saint-Jean et vu s'élever des contestations sur la baie de Corisco et la rivière Mouny. La première de ces sections, qu'occupent les Allemands, est la colonie de Camerâos. Dans la seconde, la France entretient des postes militaires à Bata et au Rio-Benito, et la troisième nous est sérieusement disputée par cette nation et nous sommes exposés à la perdre. »

Don Luis Navarro ne parle pas du territoire qui s'étend de la pointe Santa-Clara à la pointe Elobey, et par son silence la reconnaît possession française.

Il n'insiste pas non plus sur le territoire compris entre le cap Saint-Jean et la rivière Campos, dans lequel se trouve le Rio-Benito, qui est occupé par la France. Le seul point où il pense que nos droits sont contestables est la baie de Corisco, c'est-à-dire l'île de ce nom, les deux Elobey et la rivière Mouny, qu'il considère comme une porte ouverte à l'Espagne pour pénétrer à l'intérieur, sans tenir compte qu'à une quarantaine de lieues de la côte, sur le parallèle de la rivière Mouny, on

arrive à un bassin secondaire dépendant de celui de l'Ogooué, et, par conséquent, sur terre française.

Résultats de la mission Catat à Madagascar. — Voici quelques détails précis sur les récoltes de cette belle expédition : Les huit itinéraires dressés par MM. Catat et Maistre ont un développement de 8,131 kilomètres. Ils ont été relevés minutieusement au théodolite et à la boussole. Pendant leur voyage dans le sud, notamment, ils ont relié Fort-Dauphin à Fianarantsoa par une suite de triangles comportant soixante-dix tours d'horizon. Ils rapportent 196 échantillons de roches et de minéraux, deux têtes en chair, 71 crânes, 108 ossements divers. Ils ont rassemblé une collection très complète d'objets d'ethnographie et, sous ce rapport en particulier, la mission est des plus fécondes. Ornements, objets de parure, amulettes et fétiches des différentes tribus, armes, tissus, objets fabriqués, échantillons de l'industrie indigène, métier à tisser, forge, outils, instruments de musique, ustensiles de pèche et de chasse, une pirogue à balancier de la côte ouest, une réduction au quart d'une case Betsiléo, tels sont les éléments de ce riche butin scientifique, 480 photographies, 1,018 échantillons de botanique, 2,262 insectes et arachnides, 138 crustacés, reptiles, sauriens, poissons et mollusques, 87 oiseaux et mammifères accompagnent cette collection contenue dans 38 caisses immenses.

La colonie de Sierra-Leone. — Les Anglais ont l'intention de faire de leur colonie de Sierra-Leone un dépôt de charbon important au point de vue militaire.

Le gouverneur de Sierra-Leone serait placé sur le même pied que les gouverneurs de Malte et de Gibraltar.

Bizerte. — La situation géographique et topographique de Bizerte signale tout particulièrement cette position aux négociants, entrepreneurs et colons agricoles comme un centre ayant le plus brillant avenir de tout le littoral nord africain.

A l'examen de la carte, de la carte marine surtout, il apparaît à l'évidence que Bizerte, négligée jusqu'à ce jour, est pour la France une localité de la première importance, tant au point de vue commercial qu'au point de vue stratégique.

Cette considération m'a déterminé à venir m'assurer *de visu* si les ressources locales, si la richesse du sol ne concouraient pas à grossir la valeur d'une situation maritime si favorable, qu'elle est peut-être unique au monde.

J'ai beaucoup voyagé autour du monde et il me serait bien difficile de m'enthousiasmer à blanc ; je ne parle donc que de choses positives ; eh bien ! il y a ici tout ce qu'il faut, on peut l'affirmer, tout, excepté le fonds commercial et agricole français, pour constituer la plus belle station française de la Méditerranée.

Au point de vue agricole, le sol ne laisse rien à désirer ; il est suffisamment pourvu d'eau et la variété de sa composition permet toutes les cultures, celles d'Europe et partie de celles du pays du soleil. La terre est un humus fertile, tantôt argilo-calcaire, tantôt siliceux, partant du bord de la mer pour se relever en ondulations boisées dans l'intérieur où l'on rencontre de belles vallées encore inutilisées.

L'Anglais, qui a toujours du flair, ne s'est pas plus oublié à Bizerte qu'ailleurs, et c'est ainsi qu'un certain M. Bourk, au moment de notre occupation, sut si bien épouvanter les malheureux Arabes par un tableau imagé de nos exactions futures, qu'il put, finalement, s'approprier, en les éloignant, une zone splendide occupant la partie nord des lacs, au prix de 80,000 francs. La propriété en question est déjà estimée à plus de 4 millions. Voilà, n'est-ce pas, qui prouve quelle grande foi ceux qui

connaissent le pays peuvent avoir en son avenir. En outre, la localité est reconnue pour l'une des plus saines de toute la côte. Le climat est chaud sans excès, et l'hiver, sans gelée, n'est caractérisé que par une sorte de saison pluvieuse fort supportable. Il me semble retrouver à Bizerte le charmant climat de Montévidéo : pas plus ici que là-bas, les habitations n'ont de cheminées. Parfois l'on a le sirocco ; dans la Plata, c'est le pampero ; voilà, à cet égard, toute la différence.

Ce charme de climat, la beauté de la situation, le pittoresque des environs, l'existence de sources thermales sur les bords mêmes du lac intérieur, sont autant d'éléments constitutifs d'un sanitarisme oriental tout indiqué aux touristes européens.

Quant à Bizerte même, nous trouvons cette vieille cité arabe au fond d'une vaste échancrure des côtes, enfouie derrière ses antiques murailles mi-partie mauresques et espagnoles, non loin de vieux débris romains, et dominant, des murs de sa kasbah encore intacte, le goulet sinueux qui relie les lagunes à la mer, le chemin des marées et de la batellerie.

La ville est à peu de chose près ce qu'elle était il y a plusieurs siècles ; l'élément européen n'a guère pu faire sa trouée, bien faible encore, que depuis notre occupation ; aujourd'hui, il éprouve les plus grandes difficultés pour faire tache d'huile ; l'Arabe possède une force d'inertie insurmontable que je ne puis comparer qu'à celle de notre paperassière Administration et les lois qui régissent sa propriété : l'abou, l'ensel, etc., etc., viennent merveilleusement en aide à sa répugnance innée pour le voisinage du roumi. Bien plus, l'Arabe qui, par hasard, consent à vendre, ne peut souvent en venir à bout, par le fait qu'il ne possède lui-même aucun titre de propriété. Aussi, l'Européen qui achète ici des immeubles de provenance arabe n'est-il bien certain de son acquisition que lorsqu'elle résulte de ventes forcées devant les tribunaux.

Voilà une des difficultés de notre installation sur le sol tunisien qui appelle la sollicitude de cette Administration dont je viens de parler plus haut, et qui serait bénie de faire violence elle-même à ses propres traditions, en introduisant dans la législation domaniale locale, des procédés plus expéditifs et plus sûrs !

Nous retrouvons à Bizerte l'éternel accapareur de tout trafic susceptible de lui laisser au moins le plus de caroubes possibles de bénéfices, le démon du mercantilisme avec lequel chacun doit compter ; mais on doit reconnaître aussi que, des vieux États barbaresques, Bizerte possède la population arabe la plus honnête, la moins paresseuse ; cet état moral rejaillit sur l'extérieur de l'homme, qui est généralement convenable et loin de sentir la misère traditionnelle des Algériens.

Il y a, dans Bizerte, des Arabes de tous les métiers ; on peut faire fabriquer certains objets usuels grossiers à des prix fabuleux de bon marché. La vie matérielle elle-même, en dehors de tout notre confortable de convention, est à bas prix ; cela tient au voisinage de l'Arabe qui fait un peu de tout avec une économie incomparable. Ainsi, dans l'espèce d'hôtel où, sur une immense terrasse, j'occupe une monastique cellule arabe, j'ai le gîte et la table à raison de trois francs par jour, service compris... J'ai le café le matin, trois plats à chaque repas, et tous les égards des maîtres de la maison. Il est vrai que je cire mes bottes moi-même lorsque je parviens à saisir une brosse quelque part... mais à cela près, je m'estime heureux d'avoir pu me mettre à couvert dans ce vieux trou arabisant où dans cinq ans sans doute s'élèveront maintes succursales de l'Hôtel du Louvre et du Continental.

Les vins sont excellents et se boivent à très bon compte à Bizerte ; beaucoup se rapprochent de nos anciens bons Bourgogne, ce qui présage un riche avenir aussi, de ce chef, important pour la Tunisie.

On prétend à Bizerte et même à Tunis, que Bizerte éclipsera Tunis. Cela ne me paraît aucunement utopique. Les deux cités auront sans doute assez de vitalité pour

se faire concurrence, mais évidemment Bizerte est mieux située par rapport à nos rivages de Provence et à nos relations avec l'Europe occidentale.

Tout y vient de l'Occident et tout tend à s'y rendre. Bizerte, arsenal maritime de premier ordre et port de commerce des mieux doués sous tous les rapports, étant plus rapproché que Tunis de Marseille et de Toulon, est évidemment le point de la Tunisie vers lequel toutes les voies ferrées de l'avenir sont appelées à converger, d'autant plus qu'elles auront intérêt à traverser le pays le plus fertile de la Tunisie, et que ce pays-là est justement la zone que commande Bizerte.

Quelles prodigieuses métamorphoses dans les destinées d'un pays! Voici un recoin purement arabe, c'est-à-dire encore à peu près dans le même état où l'a vu le Moyen-Age, qui tout à coup va voir surgir de ses marécages un port superbe, une luxueuse cité européenne! Aujourd'hui, huit cents mètres de sable et de vase ferment l'accès du lac, demain, la drague aura creusé le goulet, une double digue aura dompté l'effort de la mer du large, et des navires de tout tonnage viendront se ranger près de quais outillés avec les derniers perfectionnements pour les recevoir. Déjà l'une des jetées est à moitié construite; les premières constructions de la Compagnie pointent hors du marais qui se comble, les dragues se montent, le piquetage de tout le travail est fait, des files de bourricots excités par leurs conducteurs arabes transportent dans leurs couffins les premières terres des remblais.... Et je pense qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'avec des entrepreneurs comme les Couvreux, les Hersent, les Decauville, etc., etc., la besogne ne risque pas de languir!

Voilà ce qui se passe à Bizerte en ce moment; il est utile que nos industriels et négociants français le sachent et prennent leurs précautions pour la lutte inévitable que va leur livrer la concurrence étrangère. Nos nationaux ne doivent pas laisser prendre ici leur place par des étrangers; qu'ils viennent y faire fructifier les capitaux qui dorment en France, et ils trouveront satisfaction et profit tout en enrichissant la colonie. L'envahissement de nos rivages algériens et tunisiens par les Italiens et les Espagnols, par les premiers surtout, n'est pas un rêve; cela est patent; il n'est que temps de s'en préoccuper. La Compagnie des travaux réservera à nos nationaux, il faut l'espérer. d'accord avec l'Administration du Protectorat, les meilleures places du terrain relativement exigu qu'elle va conquérir sur les lagunes et où les plus rapprochés des quais seront les mieux placés! C'est là qu'est, assurément, le point délicat; dans tous les cas, comme il pourrait se faire qu'on donne tout d'abord aux premiers qui demanderont, il faut que tous les nôtres se mettent plutôt en avance qu'en retard, parce que la moindre négligence pourrait fort bien livrer le nouveau Bizerte aux Italiens et aux Anglais, qui, déjà, s'agitent furieusement.

Dès à présent, plusieurs industries, tout à fait inconnues ici, prospéreraient sûrement, entre autres une brasserie de bière, une minoterie à vapeur, une huilerie bien montée, une scierie à vapeur, avec chantier de bois.

Léon Moncelon.

RÉGIONS POLAIRES.

Au Pôle Nord en ballon. — Dans sa séance du 18 décembre, la Société française de navigation aérienne s'est occupée, sous la présidence de M. Wilfrid de Fonvielle, de l'expédition projetée par MM. Hermite et Besançon.

M. l'abbé Mage, rédacteur du *Cosmos*, a commencé par rendre hommage à l'ardeur des auteurs du projet, pour lesquels il n'a point caché ses sympathies ; mais après avoir mûrement réfléchi sur l'expédition qu'ils méditent, il est obligé, malgré lui, de leur conseiller de faire un meilleur usage de leur énergie et de leur dévouement pour la science. En effet, les difficultés qu'il aperçoit sont tellement considérables qu'il est impossible de croire un seul instant que MM. Hermite et Besançon arrivent à en triompher.

En premier lieu, les renseignements que l'on possède sur le régime des vents dans les régions polaires, semblent indiquer que chaque extrémité de l'axe du monde est le siège de tourbillons qui écarteraient les aérostats du lieu que les aéronautes ont la prétention d'atteindre. En second lieu, il règne même en été une température très basse dans les régions polaires, les chutes de neige sont fréquentes et il est difficile d'admettre que les aéronautes puissent rester en l'air quand leur ballon sera surchargé de masses énormes, dont le poids peut atteindre plusieurs milliers de kilogrammes ; la simple humidité de l'air suffirait pour donner à l'aérostat une surcharge des plus gênantes, le givre et surtout le verglas produiraient des effets désastreux, la terre serait souvent voilée par d'impénétrables brouillards. D'autre part, la boussole devient inutile à cause de son affolement. Les voyageurs aériens sont réduits à faire le point en se servant des astres, mais c'est un art que jusqu'ici les aéronautes n'ont point pratiqué. Les guides-ropes et les organes d'arrêt seraient rapidement usés en traînant sur la glace.

M. Mage, dont le discours a été suivi par de longs applaudissements, a terminé en citant le témoignage du général Greeley, qui rapporte que le fer des traîneaux était usé par le frottement sur la glace, lorsque les expéditions revenaient au Fort-Conger.

Le discours de M. l'abbé Mage est couvert d'applaudissements et M. le président le félicite au nom de l'assemblée, d'avoir si bien allié le zèle du progrès avec la sympathie pour les chercheurs et le culte de l'humanité.

M. Hermite, qui était présent ainsi que M. Besançon, a répliqué que l'on ne connaissait pas le régime des vents du pôle puisqu'on ne l'a point encore atteint, que l'été prochain, lui et M. Besançon se rendront au Spitzberg, afin de lancer des ballons pilotes.

Si le résultat des expériences est favorable à leur opinion, ils reviendront en France pour procéder aux préparatifs de leur voyage en 1892. Dans le cas contraire, ils renonceront à leur expédition. Ils ne croient pas que la température de l'air des régions polaires soit aussi basse que M. l'abbé Mage l'annonce. Du reste, M. Hermite et son compagnon comptent, avant de partir pour le Spitzberg, franchir la Méditerranée en partant d'un port d'Espagne, afin d'étudier les organes d'arrêt qu'ils emporteront.

M. de Fonvielle engage ces messieurs à communiquer à la Société de navigation aérienne, le résultat des observations qu'ils recueilleront dans leurs expériences, car la Société de navigation aérienne est sympathique à tous les efforts, même lorsqu'elle suppose que ceux qui les tentent pourraient employer plus utilement leur ardeur. Il faut remarquer que les assertions de l'abbé Mage paraissent confirmées par le résultat de l'expérience Nansen à travers le Groenland. En effet, cet intrépide explorateur ayant traversé l'intérieur du Groenland pendant l'été et par une altitude moyenne qui n'excédait pas mille mètres a rencontré des températures constamment voisines de 40° au-dessous de zéro. Cependant, son voyage avait lieu dans la partie méridionale de la péninsule ! Que serait-ce s'il avait opéré dans le voisinage immédiat du pôle ? Il émet le regret que les futurs explorateurs n'aient pas été à même

de profiter de la série de froid pour exécuter une ascension de neige. Ils auraient pu se convaincre par eux-mêmes de la gravité des obstacles que les aéronautes rencontreraient infailliblement dans les régions polaires.

(Extrait du journal la *Géographie*).

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE

Le commerce de Roubaix-Tourcoing avec les États-Unis. — Les États-Unis ont *donné* plus qu'on ne l'aurait supposé. Les droits exorbitants qu'ils auront à payer maintenant, n'ont pas empêché les acheteurs de ce pays de remettre leurs ordres comme par le passé.

Dans certaines catégories, les articles allemands, vu leur composition, sont beaucoup plus atteints que les produits français, qui ont chance, par conséquent, de se vendre de plus en plus.

Seulement, nous nous permettrons de donner un conseil à nos maisons d'importation ; c'est, pour cette saison surtout, de livrer à époque fixe ; car, en supposant qu'un ordre soit livré en plusieurs fois, si l'importateur américain n'a pu, à cause des nouveaux droits, se défaire à son gré de la marchandise faisant l'objet d'une première livraison, il ne se gênera pas pour supprimer le reste. Notre place serait alors encombrée de stocks, comme cela est déjà arrivé plusieurs fois, à cause des retards de livraison.

(Extrait du *Bulletin des laines de Tourcoing*).

Trafic des voyageurs avec l'Angleterre. — Une statistique relève une augmentation sensible du trafic des voyageurs avec l'Angleterre pendant le mois de novembre 1890.

Il a été de 15,011 entre Calais et Douvres ; de 3,901 entre Dieppe et Newhaven ; de 4,008 entre Boulogne et Folkestone.

Le trafic des onze premiers mois était de 248,349 entre Calais et Douvres, de 93,565 entre Dieppe et Newhaven, de 88,391 entre Boulogne et Folkestone. Ces chiffres présentent une augmentation de 23,809 sur la période correspondante de 1888.

EUROPE.

Le commerce au Danemark. — En France nous sommes encore mal guéris de la politique de sentiment. Il est convenu, par exemple, que les Irlandais

sont amis de la France, quand ce sont, au contraire, de véritables ennemis. Nos meilleurs amis sont encore les Danois, mais la statistique a cela de bon qu'elle est brutale et tarife l'amitié au plus juste prix. Jugez-en.

D'après l' « Annuaire de l'Économie politique » de 1890, et en transformant les couronnes en francs, au change de 1.40, nous trouvons les chiffres suivants, exprimés en millions de francs, pour le commerce du Danemark en 1887 :

	Importations.	Exportations.
Allemagne	129	84
Angleterre	89	115
Suède	50	21
Russie	22	3.5
États-Unis	21.5	4
Norwège	7	10
France	7	2
Autres pays	28.5	13.5
Total	351	263

Un peu moins d'amitié mais un peu plus de commerce nous conviendraient bien mieux. — On déteste l'Allemand, mais on le prend pour fournisseur !

Révision du traité de Francfort. — Une très importante nouvelle nous arrive de Berlin.

On assure que le gouvernement allemand, sur l'initiative du général Caprivi, chancelier, a désigné secrètement un certain nombre d'éminents jurisconsultes pour se réunir en commission, à l'effet d'étudier l'esprit et la lettre de l'art. 11 du traité de Francfort de mai 1871.

Voici ce qui motive cette consultation :

Nos lecteurs savent que les gouvernements alliés allemands et austro-hongrois étudient les bases d'un Zollverein, une sorte de coalition économique qui vise la France et la Russie.

Or, l'Allemagne est liée par l'article 11 du traité de Francfort, qui oblige les deux parties contractantes à s'accorder réciproquement les avantages commerciaux de la nation la plus favorisée. Si donc l'Allemagne veut aussi accorder des avantages à l'Autriche-Hongrie, la France en profitera.

La question est de savoir comment on pourrait tourner cet article du traité de Francfort.

La commission des jurisconsultes est chargée de trouver les arguments permettant de se dérober aux servitudes dudit article.

Déjà, assure-t-on, la commission a formulé cet axiome : le gouvernement français rompt les traités commerciaux avec toutes les nations. Il établit ses relations commerciales sur la base de tarifs nouveaux officieux, n'impliquant aucune sanction diplomatique. Conséquemment, l'Allemagne est dispensée de l'obligation de favoriser la France, celle-ci ne favorisant plus personne.

Reste à savoir si le fait d'un renouvellement des traités commerciaux de la France avec les autres nations entraîne, *ipso facto*, l'annulation d'un article du traité de paix de 1871, signé à Francfort.

En tout cas, ce que nous devons constater aujourd'hui, c'est que l'article 11 du traité de Francfort va tourner contre ses intérêts.

Mais comment se fait-il que notre gouvernement n'ait pas encore trouvé plus tôt, de son côté, la nouvelle argumentation allemande.

Il y a longtemps, en effet, que l'Allemagne ne favorise plus aucune des puissances désignées à l'article 11 du traité de Francfort, de manière que nous ne puissions jouir d'aucune faveur réciproque.

Par conséquent, n'étions-nous pas en droit de dire, depuis de longues années : « La France est dispensée de l'obligation de favoriser l'Allemagne, puisque l'Alle- » magne ne favorise plus aucune des puissances désignées au traité de Francfort ? »

(*Journal des Chambres de commerce françaises*).

L'industrie des draperies et lainages en Russie. — Extrait d'un rapport de M. Bourbouleix, titulaire d'une bourse commerciale de séjour à l'étranger.

— Sous l'influence des droits protecteurs, l'industrie des draperies et lainages s'est beaucoup développée en Russie durant ces dernières années.

Actuellement, il y en a plusieurs centres importants : le Nord de la Russie avec Moscou, Tver; Pétersbourg est le plus important. Ensuite vient la Pologne avec Varsovie et Lodz. Enfin, un troisième centre très important est Kharkoff.

Le Caucase et les provinces Caspiennes font également beaucoup d'étoffes, mais on ne peut pas dire que ce soit une grande industrie dans ces régions ; on travaille surtout à la main, avec des petits métiers très primitifs.

L'émigration en Italie. — La statistique de l'émigration italienne donne, pour 1889, les chiffres suivants :

Sont parties du royaume, 218,412 personnes, 113,098 en émigration permanente et 105,319 en émigration temporaire.

L'année précédente, les émigrants avaient été 290,376.

La population de la Grèce. — D'après les tableaux statistiques publiés par le ministère de l'Intérieur, la population de la Grèce s'élève au chiffre de 2,187,208 habitants, dont 1,133,625 hommes et 1,053,283 femmes.

ASIE.

Port-Arthur. — Tien-Tsin, 21 novembre. — Les travaux de Port-Arthur qui sont exécutés sur les plans de M. Thévenet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, viennent d'être reçus par les hauts mandarins délégués de Li-Hung-Khang, vice-roi du Petchili. La forme de radoub a été éprouvée avec plein succès par l'échouage du cuirassé *la Ping-Yuen*.

Le vice-roi du Petchili avait prié auparavant des officiers étrangers de lui donner leur avis sur les travaux de Port-Arthur. Ces avis avaient été très favorables.

Le chemin de fer transsibérien. — La construction du chemin de fer transsibérien est chose décidée. Le plan établi depuis 1887 a été approuvé par le conseil des ministres, sur la présentation du ministère des voies de communication. Le projet part de ce principe, qu'il est indispensable de relier entre elles, par une voie ferrée ininterrompue, les possessions asiatiques de l'empire russe, mais que, pour des raisons financières, l'exécution n'en peut pas encore être réalisée d'une manière complète. On va donc former un réseau complexe au moyen de chemins de fer et des cours d'eau navigables.

On aura ainsi une voie ferrée de la Sibérie australe, longue de 1,567 verstes, par Tomsk, Atchinsk, Kousk, Nijni-Oudinsk, Irkoutsk ; puis une ligne du Transbaïkal, de 1,000 verstes de longueur, allant de la rive orientale du lac Baïkal jusqu'à la ville de Stretensk, sur le Chilka, le long des fleuves Selenga, Ouda et Chilka, en coupant près de Tchita la chaîne des monts Jablonoi. Enfin, viendra le chemin de fer de l'Oussouri, long de 383 verstes et reliant l'Oussouri à Vladivostok. En ajoutant 31 verstes de lignes de liaison intermédiaires, on arrive, pour le transsibérien, à une longueur totale de 2,982 verstes.

Les dépenses sont évaluées à 122 millions de roubles, y compris le matériel roulant ; dont 59 millions pour la ligne de la Sibérie centrale, 23 pour celle de l'Ossouri et 48 pour le Transbaïkal.

Les Missionnaires allemands en Chine. — Le gouvernement allemand a conclu, il y a deux ans, avec le gouvernement chinois, une entente en vertu de laquelle les missionnaires allemands seront désormais placés, en Chine, sous la protection de l'empire d'Allemagne.

Le gouvernement allemand a notifié ce fait en son temps au gouvernement français.

L'évêque catholique Anzer, qui est actuellement à Berlin, et tous les missionnaires du diocèse du Chan-Toung méridional, viennent de se placer sous la protection de M. de Brandt, ministre d'Allemagne à Pékin, et le gouvernement allemand a approuvé cet acte.

AFRIQUE.

Le Jardin d'Essai de Libreville. — D'après les renseignements communiqués à la Société de géographie commerciale par un de ses membres, M. E. Pierre, directeur du Jardin d'Essai de Libreville (Gabon-Congo), a tenté avec succès l'introduction dans la colonie du caoutchoutier du Para, arbre qui fournit un caoutchouc bien supérieur à celui que l'on tire de la liane indigène.

Un seul pied, importé en 1887, a déjà fourni 14,000 jeunes plants, qui ont été distribués aux indigènes ; on compte que, d'ici deux ans, le Jardin d'Essai pourra distribuer deux cent mille jeunes caoutchoutiers. La production en caoutchouc de notre colonie sera ainsi notablement augmentée.

Le Jardin d'Essai distribue également des caféiers, dont plusieurs espèces vivent à l'état sauvage dans le pays. Enfin, M. E. Pierre s'occupe de l'introduction de diverses plantes tropicales dont les produits fourniront un jour un appoint considérable au mouvement commercial de la colonie.

AMÉRIQUE.

Les Canadiens aux États-Unis. — D'après le recensement de 1890, il existe dans dix-sept des États de l'union américaine, 654,895 Canadiens de naissance. Ce nombre se répartit comme suit :

Michigan	148,770	Iowa	21,019
Massachusets	116,430	Californie	18,405
New-Yorks	83,517	Rhode-Island	18,156
Maine	36,989	Connecticut	16,380
Illinois	38,870	Ohio	16,026
Minnesota	29,475	Kansas	12,406
Wisconsin	28,868	Pensylvanie	12,294
New-Hampshire	27,079	Dakota	10,661
Vermont	24,611		

Il y a, de plus, des Canadiens dans tous les États et tous les territoires, mais en nombre moins considérable. En somme, on peut évaluer à 700,000 au moins, la population d'origine canadienne aux États-Unis.

Diminution d'émigration dans la République Argentine. — Dans les neuf premiers mois de cette année, 106,321 émigrants se sont rendus dans la République Argentine, au lieu de 198,694 au cours de la dernière période correspondante de 1889 ; soit une diminution de 92,370. Si l'on ajoute à cela que 30,882 de ces émigrés en 1889 et 63,000 en 1890, ont quitté l'Argentine, il en résulte que la diminution a été de 125,091.

Exportation européenne au Mexique. — Un rapport du consul de Belgique à Puebla donne les renseignements suivants, qui sont de nature à éclairer les exportateurs :

« Les négociants, dit-il, peuvent employer plusieurs moyens pour se faire connaître aux importateurs du Mexique. Je vais signaler les principaux :

» Le moyen le plus simple et le plus commode est l'envoi de catalogues illustrés et de prix-courants. Voici comment les Américains des États-Unis procèdent à ce sujet. Plusieurs maisons se réunissent pour faire un catalogue des objets de leur fabrication. Ce catalogue est fait en anglais et en espagnol ; il est illustré de gravures accompagnées d'un texte explicatif et de prix-courants. Il a l'avantage d'être compris de tout le monde, puisqu'il est écrit dans la langue du pays, et comme il met sous les yeux des acheteurs des dessins et des prix, ceux-ci peuvent promptement faire leurs calculs et prendre une décision. Une foule de marchandises des États-Unis, qui prennent maintenant au Mexique la place des autres, n'ont pas été introduites autrement. Je recommande surtout de rédiger les notes explicatives en espagnol. C'est là un point essentiel pour être compris par tous les commerçants sans exception.

» L'envoi de commis-voyageurs chargés de visiter les maisons, de se renseigner sur leur solvabilité et de leur présenter des échantillons serait encore plus efficace. Depuis quelques années, les visites des voyageurs de commerce deviennent de plus en plus fréquentes, et ceux qui entreprennent ces tournées n'ont pas à s'en repentir.

» Si plusieurs négociants s'entendaient pour faire faire, à frais communs, un voyage analogue, je suis persuadé qu'il leur donnerait de bons résultats et qu'ils trouveraient des débouchés dans les États de Puebla, de Tlaxcala et d'Hidalgo.

» En dehors des catalogues polyglottes des commis-voyageurs, plusieurs manufacturiers étrangers entretiennent au Mexique des agents dépositaires de leurs échantillons et chargés de recevoir les commandes. Cet exemple pourrait être imité avec succès. Les agences allemandes et américaines sont les plus nombreuses et les mieux organisées. Grâce à elles, l'Allemagne et les États-Unis gagnent tous les jours du terrain au Mexique. »

OCÉANIE.

Nouvelle ligne allemande sur Java. — La Compagnie de navigation *Deustsche Dampschiffs Rhederei*, de Hambourg, a été autorisée, par une résolution votée à la dernière assemblée de ses actionnaires, a augmenter son capital de 3,750,000 fr., en vue de la création d'une ligne mensuelle régulière sur Java. En vertu de cette autorisation, la Compagnie a fait construire cette année de nouveaux vapeurs. Les chantiers anglais lui ont déjà livré le *Salatigœ* et le *Tosari*, et c'est le premier de ces navires qui, d'après les journaux de Hambourg, a dû inaugurer le service le 30 décembre 1890.

Les steamers partiront de Hambourg et toucheront à Amsterdam, Southampton, Gênes, et, après avoir passé le canal de Suez, desserviront les ports de l'Inde, au-delà du Gange, les Célèbes, Sumatra et Java.

Généralités.

L'émigration à la surface du globe. — M. Joh O'Neill a recueilli des renseignements fort curieux sur l'émigration à la surface du globe. Ces questions de population menacent de prendre dans l'équilibre futur de l'humanité une importance si considérable qu'il ne saurait être hors de propos de s'arrêter un instant sur des chiffres précis.

Le travail de M. O'Neill porte sur 18 millions 740,803 individus, qui vivent actuellement hors de leur pays d'origine. Il est basé sur les calculs les plus récents et montre d'abord que, parmi les pays où se porte l'émigration générale, l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), tient la tête avec 7,300,042 étrangers. Viennent ensuite : l'Amérique du Sud (en y comprenant arbitrairement le Mexique), avec 6,033,105 émigrés ; l'Asie, avec 1,548,344 ; l'Australie, avec 789,521 ; l'Afrique, avec 140,383.

De toutes les nations européennes, c'est la France qui est la plus favorisée par cet influx étranger : il s'élève pour elle, au chiffre de 1 million 001,000. Puis viennent la Russie (Finlande seule), avec 314,307 ; l'Angleterre, avec 293,708 ; l'Allemagne, avec 276,731 ; la Suisse, avec 211,035 ; l'Autriche-Hongrie, avec 182,676 ; la Bel-

gique, avec 145,000 ; la Hollande, avec 69,971 ; l'Italie, avec 59,956 ; la Scandinavie (Danemark, Suède et Norwège), avec 50,968 ; l'Espagne, avec 41,7J3.

En regard du chiffre de l'émigration étrangère dans chaque pays, M. O'Neill place celui de l'émigration afférente au même pays. Le résultat de cette comparaison met en lumière que la balance de l'émigration et de l'immigration est contre les Français ; en d'autres termes, pour 1,001,000 étrangers établis en France, nous ne fournissons que 18,663 émigrés. Nous sommes le seul peuple européen présentant ce phénomène avec la Suisse, où il est d'ailleurs beaucoup moins marqué : la différence de l'entrée et de la sortie n'est chez elle que de 3,603 têtes. Toutes les autres nations envoient au dehors plus de têtes humaines qu'elles n'en reçoivent.

L'Autriche-Hongrie avec une population de 37,883,000 habitants, ne possède que 183,000 étrangers (1 sur 83 habitants), alors que son émigration s'élève à 337,000 individus, dont 118,000 établis en Allemagne, 135,000 aux États-Unis et 16,000 en Italie.

La Belgique et le Luxembourg (5,800,000 habitants), ont 145,500 étrangers (1 sur 39 habitants) et envoient au dehors 497,000 de leurs enfants. A vrai dire, le plus grand nombre de ces émigrés s'éloignent peu de la mère-patrie et ne va que jusqu'à la France, l'Allemagne et la Hollande.

La Scandinavie (8,450,000 habitants) ne possède que 51,000 étrangers, pour la plupart Allemands, établis en Danemark (33,154), Russes et Finnois, établis en Suède et Norwège. Elle envoie en dehors 795,000 de ses enfants.

L'Allemagne (45,200,000 habitants), n'a pas moins de 2,601,000 de ses enfants établis à l'étranger, savoir : 200,000 aux États-Unis, 110,000 dans l'Amérique du Sud, 82,000 en France, 90,000 en Suisse, 43,000 en Belgique, 42,000 en Hollande, 30,000 en Scandinavie. C'est 5,7 % de sa population qui se porte au dehors, contre une immigration de 293,000 étrangers, dont 118,000 Austro-Hongrois, 35,000 Scandinaves, 29,000 Suisses et seulement 17,000 Français.

La Grande-Bretagne est de toutes les nations celle qui essaime le plus. Son émigration atteint le chiffre énorme de 4,200,000 têtes, alors qu'elle donne l'hospitalité à 283,000 étrangers à peine, pour la plupart commis de commerce, professeurs, domestiques, boulangers, tailleurs allemands et russes, modistes françaises, musiciens italiens.

Le cas de la France est unique et ne peut s'expliquer que par le très lent accroissement de sa population. On ne saurait trop insister sur l'infériorité numérique dont ce fait la menace dans un avenir prochain. C'est d'ailleurs une circonstance bien remarquable que l'étranger se charge, dans une certaine mesure, de suppléer à l'insuffisance du chiffre des naissances.

L'Italie (29,361,000 habitants) a une émigration très considérable et qui ne s'élève pas à moins de 1,077,000 individus, dont 403,000 établis dans l'Amérique du Sud, 241,000 en France, 176,000 aux États-Unis et 63,000 en Afrique. Elle ne compte que 60,000 étrangers établis chez elle.

La Russie ne publie que des statistiques incomplètes, sauf pour la Finlande. On sait seulement des autres pays, que 148,000 Russes ou Polonais vivent en dehors.

L'Espagne et le Portugal (21,743,093 habitants), ont 493,000 de leurs nationaux établis à l'étranger, dont 337,000 dans l'Amérique du Sud, 75,000 en France et 28,000 aux États-Unis.

La Suisse, avec une population de 2,635,000, n'envoie pas au dehors moins de 207,000 de ses enfants. Mais elle compte 211,000 étrangers établis chez elle.

Le travail de M. O'Neill se termine par un tableau intéressant et nouveau de la répartition de 2,910,652 israélites à la surface du globe. La France ne figure pas dans ce tableau qui donne les chiffres suivants : 1,005,394 en Autriche, 638,314 en Hon-

grie, 561,612 en Allemagne, 400,000 en Roumanie, 81,693 en Hollande, 46,000 en Grande-Bretagne, 45,000 en Tunisie, 38,000 en Italie, 19,000 en Perse, 14,256 en Bulgarie, 12,000 dans l'Inde, 10,351 en Australie, 7,373 en Suisse, 3,000 en Belgique, 2,993 en Suède, 402 en Espagne, 34 en Norvège et 1 à Samos.

Les Pères Blancs d'Alger. — Au moment où la grande famine de 1867 faisait, en Algérie, de terribles ravages, trois élèves du séminaire de Mgr Lavigerie vinrent s'offrir à lui pour l'apostolat africain. Mgr Lavigerie les fit instruire à cette intention dans une pauvre maison louée à El-Biar. Le noviciat ne tarda pas à se développer et fut transporté à Saint-Eugène, puis à Maison-Carrée. Telle est l'origine de la Congrégation des missionnaires d'Alger, devenus populaires sous le nom de Pères Blancs.

Encouragée en 1873 par le Concile provincial d'Alger et approuvée par le Saint-Siège, la Congrégation nouvelle se mit résolûment à l'œuvre. Déjà les Pères évangélisaient les villages d'Arabes chrétiens fondés après la famine de 1867. Ils se tournèrent vers la Kabylie et y créèrent (1873) leur première mission à Taguemont-Azous, ouvrant une école et soignant les malades. Les stations de Kabylie sont aujourd'hui au nombre de sept. En 1874, Mgr Lavigerie entreprit la conquête méthodique du Sahara et du Soudan. Il établit d'abord ses missionnaires à Biskra, Géryville, Laghouat et Methili. En décembre 1875, les Pères Blancs, séduits par leurs rapports avec les Touareg, crurent qu'ils pouvaient pénétrer au Soudan. Les Pères Paulmier, Ménoret et Bouchaud, se mirent en route pour Tombouctou, sous la conduite de cinq Touareg. Trahis par leurs guides, ils furent massacrés après quelques semaines de voyage. Une mission fut alors établie à Rhadamès ; mais, de ce côté, un nouvel échec attendait les Pères Blancs, car trois d'entre eux, qui avaient essayé de pénétrer au Soudan, étaient mis à mort par les Touareg, à une journée seulement de Rhadamès.

Mgr Lavigerie changea alors sa base d'opérations et attaqua l'Afrique par Zanzibar. Les Pères Blancs arrivèrent par cette voie à la région des grands lacs, où ils fondèrent les missions bien connues de Nyassa et de l'Ouganda. Avant d'entreprendre cette grande œuvre, une station des Pères avait été fondée à Jérusalem (1878) et une autre à Malte (1881), qui est devenue l'Institut apostolique où se forment les indigènes destinés à seconder l'œuvre des Pères et à former des médecins, si appréciés par les noirs. (*Revue française*).

La Langue française en Europe. — Parce que les prolifiques anglo-saxons se répandent dans le monde entier, on s'imagine que c'en est fait de l'influence de la langue française au dehors, il n'en est rien.

Nous avons déjà parlé de la place faite par les États-Unis et la Russie à l'enseignement français dans les établissements d'instruction secondaire. Les mêmes mesures viennent d'être prises en Grèce, en Roumanie et en Serbie, où désormais l'étude du français sera obligatoire dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement supérieur.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL-ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME SEMESTRE DE 1890.

I. — Membres de la Société.

II. — Cours et Grandes Conférences.

III. — Communications.

IV. — Travaux de la Société.

V. — Comptes rendus des Excursions (1).

VI. — Ephémérides étrangères et coloniales de l'année 1889.

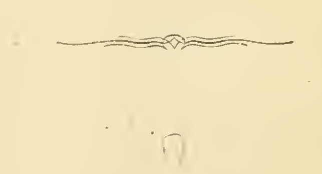
VII. — Nouvelles et faits géographiques.

Géographie scientifique.

---

(1) Dans la Table des matières du 1er semestre de 1890, nous avons omis d'indiquer les excursions de la Société. Nous réparons ici cette omission :

Géographie commerciale.



Lille Imp. L. Danel.

